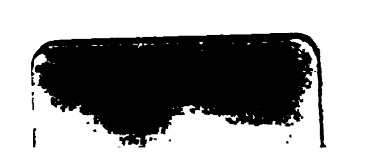


RFI

Grand

Grand
F.F

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS.

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS,

CONTENANT

1°. L'explication de chaque mot considéré dans ses diverses acceptions grammaticales, propres, figurées, synonymes & relatives.

2°. Les loix de l'Orthographe; celles de la Prosodie, ou Prononciation, tant familière qu'oratoire; les Principes généraux & particuliers de la Grammaire; les Règles de la Versification, & généralement tout ce qui a rapport à l'Eloquence & à la Poësie.

3°. La Géographie ancienne & moderne; le Blason; ou l'Art héraldique; la Mythologie; l'Histoire naturelle des Animaux, des Plantes & des Minéraux; l'Exposé des Dogmes de la Religion, & des Faits principaux de l'Histoire Sacrée, Ecclésiastique & Profane.

4°. Des détails raisonnés & philosophiques sur l'Economie, le Commerce, la Marine, la Politique, la Jurisprudence Civile, Canonique & Bénéficiale; l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, la Chimie, la Physique, les Mathématiques, la Musique, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME QUATRIÈME.





A PARIS,

Chez C. PANCKOUCKE, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.

ET A AMSTERDAM,

Chez { Veuve CHATELAIN & FILS,
MARC-MICHEL REY.

M. DCC. LXVIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS.

BEORI; substantif masculin. *Voyez* Tapir.

BEOTARQUE; substantif masculin. C'est le titre que portoient les principaux Magistrats de la ville de Thèbes, Capitale de la Béotie. Leurs fonctions revenoient à celles des Archontes à Athènes.

BÉOTIE; nom propre. *Beotia.* Ancien Royaume de Grèce, dont Thèbes étoit la Capitale, & qui étoit renfermé entre la Phocide, la Thessalie, la Doride, l'Attique, la Mer Egée, & le Negrepont.

Ce Royaume fut gouverné par seize Rois, dont le premier fut Cadmus, & le dernier Xanthus. On compte entre eux le malheureux Laïus, l'incestueux Œdipe & ses fils Etéocle & Polynice. *Voyez* ces mots.

Après la mort de Xanthus, les Béotiens las du gouvernement monarchique, se formèrent en République, & furent dès-lors plus communément appelés *Thébains*, du nom de la ville de Thèbes. *Voyez* ce mot.

Le mont Hélicon, consacré aux Muses, ainsi que les fontaines d'Aganippe, d'Aréthuse & d'Hypocrène, si célèbres dans les Ecrits des Poëtes, étoient situés en Béotie, de même que le village d'Ascra, fameux par la naissance d'Hésiode.

BÉOTIEN, ENNE; substantif & adjectif. Qui est de Béotie, qui a rapport à la béotie. *Les Béotiens passoient pour stupides chez les Grecs. Le premier des rois Béotiens fut Cadmus.*

BEPARA; nom propre. Ancienne ville de Thrace, que Procope met au nombre des places qu'a bâties l'Empereur Justinien.

BEPALE; substantif masculin. Arbre d'Amérique semblable au frêne: ses feuilles sont vertes, pointues, & un peu amères; il a sa fleur petite, blanche, composée de cinq feuilles dont l'odeur ressemble à celle du triolet odorant: il lui succède un fruit de couleur jaunâtre, & qui a la figure d'une petite olive.

Les feuilles de cet arbre sont détersives, vulnératives, cicatrisantes & résolutives: on les pile & on les applique avec du suc de limon sur les plaies sordides.

Les fleurs fortifient les nerfs, & le fruit exprimé donne une huile qui résout les piqûres & les contractions de ces parties.

BEQUEREAULX, vieux mot qui signifioit autrefois, agneaux d'un an.

BEQUETTE; substantif féminin, & terme de Chaînetiers, Serruriers, *&c.* qui se dit de certaines pinces ou tenailles, à branches rondes & recourbées dont se servent ces Artisans.

BEQUILLE; substantif féminin. Espèce de bâton, qui a par le bout d'en haut une petite traverse sur laquelle les vieillards, les infirmes ou les convalescens s'appuient pour marcher. *Rendez-lui sa béquille, il la lui faut pour marcher.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *Békille.* *Voyez* ORTHOGRAPHE.

BÉQUILLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BÉQUILLER.

BÉQUILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Terme de jardinage. Faire un petit labour dans une planche de laitues, d'asperges, *&c.* ou dans une caisse de laurier, d'oranger, *&c.* afin d'en rendre la terre meuble. *Il faut béquiller tous les arbres encaissés qui sont sur la terrasse.*

BÉQUILLON; substantif masculin, & terme de Fleuriste. Il se dit des petites feuilles qui finissent en pointe, comme celles qu'on voit sortir de la peluche de certaines anémones.

Les trois syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le second *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *békilion.* *Voyez* ORTHOGRAPHE.

BER; substantif masculin. Sorte de Jujubier, ou grand arbre des Indes, dont les feuilles ressemblent à celles du pommier; mais elles sont moins rondes & velues comme celles de la sauge. Ses fleurs sont petites, blanches, sans odeur, & composées de cinq feuilles. Il leur succède des fruits semblables aux jujubes, & plus agréables au goût, mais qui ne mûrissent pas assez pour se conserver & se transporter comme les jujubes.

Les feuilles & les fruits du Ber sont astringens.

BERACA; substantif masculin. Les Juifs appellent ainsi la bénédiction que donne sur les alimens le plus qualifié de ceux qui doivent être du repas.

BERAM; substantif masculin. Grosse toile de fil de coton, qui vient des Indes Orientales, & particulièrement de Suratte.

BERAR; nom propre. Royaume ou Province de l'Empire du Mogol, entre les royaumes de Bengale, Malvay, Candis & Golconde. La Capitale est Shapour. Le pavot qui donne l'opium & les cannes de sucre y abondent. On y recueille aussi du blé, du ris & des légumes.

BERAUN; nom propre. Ville de Bohême, Capitale d'un Cercle de même nom, à trois milles de Prague. L'Empereur Sigismond la prit d'assaut en 1421, & en fit passer tous les hommes au fil de l'épée. En

1432, les eaux la ruinèrent en partie : en 1600, elle fut entièrement réduite en cendres, & l'ennemi la brûla encore en 1632 : il est peu de villes qui aient souffert davantage.

BERBE; substantif masculin. Sorte de chat de la côte d'or, marqueté comme la civette, & qui aime tellement le suc vineux des palmiers, qu'on lui a donné le nom de *buveur de vin.* Il a le museau plus pointu & le corps plus petit que les chats ordinaires.

BERBERA; nom propre. Ville d'Afrique. Capitale d'une Province de même nom, sur la côte des Abissins, entre celle de Mozambique & la mer rouge.

BERBERIS. *Voyez* ÉPINE VINETTE.

BERBICE; (la) nom propre. Rivière d'Amérique, au pays des Arwanes, & dont l'embouchure est dans la mer du nord. Les Hollandois ont sur ses rives de magnifiques plantations de café.

BERCAIL; substantif masculin. Lieu où l'on enferme les moutons, les brebis & les agneaux. Il vaut mieux se servir du mot de Bergerie.

On dit dans le sens figuré, *ramemèner au bercail une brebis égarée;* pour dire, faire renoncer quelqu'un à l'hérésie qu'il avoit adoptée.

Le *l* final se prononce mouillé.

BERCE; substantif masculin. Petit oiseau qui vit dans les bois. Son plumage est cendré, & son bec fort pointu.

BERCE; substantif féminin. Plante dont la tige droite, ronde, nouée, velue, s'élève à la hauteur d'environ trois pieds. Ses feuilles sont amplexicaules, aîlées, larges, & les folioles découpées en manière d'aîle. Ses fleurs naissent en ombelles aux sommets des branches, & sont composées chacune de cinq feuilles blanches ou purpurines, disposées en fleurs de lys. Il leur succède un fruit elliptique, aplati, échancré, cannelé dans le milieu des deux côtés, & divisé en deux semences ovoïdes, aplaties & feuillées. La racine est charnue, blanche & remplie d'un suc jaunâtre, un peu amer.

Cette plante contient beaucoup d'huile & de sel essentiel. Ses feuilles sont émollientes, & l'on ne s'en sert qu'en décoction pour les bains & les lavemens. Ses racines & ses semences sont incisives, apéritives, carminatives & anti-spasmodiques.

Il y a une autre plante qu'on appelle *grande Berce,* d'où l'on tire la gomme appelée *Opopanax.* Voyez *ce mot.*

BERCÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BERCER.

BERCÉ; nom propre. Ville des Indes, au Royaume de Décan, à trois lieues de Mirsie.

BERCEAU; substantif masculin. *Cunabula.* Sorte de petit lit, qu'on peut balancer aisément, & dans lequel on couche les petits enfans. *Cet enfant est encore au berceau.*

BERCEAU, se dit, par extension, d'un cabinet, ou d'une longueur d'allée formée de perches, d'échalats, *&c.* que l'on a disposés en voûte, & couverts de vignes, de jasmin, *&c. Il y a un berceau de chevrefeuil au fond du jardin.*

BERCEAU D'EAU, se dit de deux rangées de jets obliques, qui en se croisant, forment une sorte d'allée en arcade, & couverte d'eau, où l'on peut passer sans se mouiller.

BERCEAU, se dit, en termes d'Architecture, d'une voûte en plein cintre.

BERCEAU DE PRESSE, se dit, en termes d'Imprimerie, de cette partie

de la Presse qui roule sur les bras où le marbre est enclavé.

Berceau, se dit, dans le sens figuré, pour enfance. *J'ai connu ce Prince dès le berceau*, c'est-à-dire, dès l'enfance.

Berceau, se dit aussi, dans le sens figuré, d'un lieu où une chose a commencé. *La Grèce fut le berceau de nos connoissances.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

Le *x* final qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer *ce* en *s*, & écrire *bersau*. *Voyez* Orthographe.

BERCELLE; substantif féminin, & terme d'Émailleurs, qui se dit d'une sorte de petites pinces, dont ces ouvriers se servent pour tirer l'émail à la lampe.

BERCER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. C'est, au propre, l'action de balancer le berceau d'un enfant pour l'endormir. *Cet enfant pleure quand on ne le berce pas.*

Bercer, se dit familièrement, dans le sens figuré, & signifie amuser. *Il m'a bercé long-temps de vaines promesses.*

Ce verbe, outre son regime simple, gouverne dans ce sens, en régime composé, les prépositions *de*, *du*, *de la*, *des*. *Il ne me bercera plus de ses sottises.*

On dit aussi figurément & familièrement, qu'*on a été bercé d'une chose;* pour dire, qu'on en a beaucoup ouï parler.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui est ordinairement inquiet & agité, *que le Diable le berce.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BERCHE; substantif féminin, & terme de Marine, qui se dit d'une petite pièce de canon de fonte verte, dont on se servoit autrefois sur les vaisseaux.

BERCHEROT, ou BERKEWITZ; substantif masculin. Poids d'environ trois cens vingt-huit livres, poids de marc, dont on se sert en Russie pour peser les Marchandises volumineuses & pesantes.

BERCHIÈRE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un fonds de terre assigné en dot à une femme.

BERCKEL; nom propre. Rivière d'Allemagne, en Westphalie. Elle a sa source au-dessus de Coeffel, dans le Diocèse de Munster, & son embouchure dans l'Issel, à Zutphen.

BERCKHEIM; nom propre. Ville de France, dans la haute Alsace, environ à une lieue, sud-ouest, de Schlestadt.

BERCLOUX; nom propre. Bourg de France, en Saintonges, à trois lieues, nord-est, de Saintes.

BERDOA; nom propre. Vaste Désert d'Afrique, en Nigritie, où l'on voit une ville de même nom, sous le Tropique du Cancer.

BERDOE; nom propre. Ville d'Asie, en Perse, dans la Province de Grandja.

BERÉ; Ptolémée place une ville de ce nom dans l'Arabie Déserte, & une autre dans l'Inde, en-deçà du Gange.

BÉRÉBÈRES; (les) peuples d'Afri-

que, qui vivent, pour la plûpart sous des terres à la manière des Arabes. Ils sont répandus dans la Barbarie, la Numidie & la Lybie, & se disent issus de la Tribu des Sabéens, qui passa de l'Arabie Heureuse en Afrique, conduite par son Roi Melec-Ifriqui. Les uns obéissent à des Chefs qu'ils appellent *Cherifs*, & d'autres se gouvernent en République. Il y en a aussi qui sont sujets du Roi de Maroc, & de quelques autres Souverains. Ils se tiennent particulièrement dans les montagnes, où ils cultivent la terre & nourrissent des troupeaux.

BERECINTHE, BERECINTHIE, BERECINTHIENNE; termes de Mythologie, & surnoms de Cybèle ainsi appelée d'une montagne de Phrygie, où elle étoit née, & où on lui rendoit un culte particulier. On plaçoit cette Déesse sur un char attelé de bœufs, & on la promenoit aux acclamations du peuple, dans les champs & dans les vignes pour la conservation des biens de la terre.

BERECZIOW; nom propre. Rivière de la basse Hongrie, qui coule entre les Comtés de Tarantal & de Zolnock, & se jette ensuite dans la Teisse.

BERENGARIENS; (les) Hérétiques du dixième siècle, ainsi appelés de *Berenger* leur Chef. Ils attaquoient le Dogme de la transubstantiation, & prétendoient qu'on pouvoit légitimement user de toutes sortes de femmes, sans qu'il fût nécessaire de se marier.

BERENICE; nom propre. Sœur d'Agrippa, & femme d'Hérode, Roi de Chalcide. Après la mort de son mari, elle fut soupçonnée d'entretenir un commerce incestueux avec son frère Agrippa. Ces bruits l'engagèrent à épouser Polémon, Roi de Cilicie, qu'elle quitta bientôt après pour retourner à ses premières inclinations. Elle passa à Rome dans la suite, où elle se fit aimer de l'Empereur Titus, qui l'auroit épousée, s'il n'eût pas craint le mécontentement du peuple. Ce sont ces amours que le Grand Corneille & son illustre Rival ont mises au Théâtre François. La Berenice du dernier y est restée.

Il y a eu plusieurs anciennes villes de ce nom, dont quatre, entr'autres, étoient situées sur la mer Rouge.

BERENS; nom propre. Bourg de France, en Languedoc, sur le Tarn, vis-à-vis de Gaillac, à trois lieues & demie, ouest-sud-ouest, d'Alby.

BERESCOW; nom propre. Ville de Russie, dans la Province de Tobolsk, sur l'Oby. On prend dans les environs quantité de martres, zibelines, & de renards noirs.

BERESINA; nom propre. Rivière de Pologne, qui a sa source en Lithuanie, au Palatinat de Minski, & son embouchure dans le Niéper, au-dessus de Rzekzyca.

BERG; (Duché de) contrée d'Allemagne, en Westphalie, qui est enclavée entre le Duché de Clèves, le Comté de la Marck, la Seigneurie de Harderberg, le Comté de Homberg, la Seigneurie de Wildenbourg, & la Wétéravie. Dusseldorp en est la capitale.

BERGA; nom propre. Petite ville & château d'Espagne, en Catalogne, sur la rivière de Lobrega, à cinq lieues de Puicerda.

BERGAIN; vieux mot qui signifioit autrefois traité, marché.

BERGAMAN; vieux mot qui signifioit autrefois coutelas.

BERGAMASC ; nom propre. Contrée d'Italie, en Lombardie, dans les Etats de la République de Venise. Elle est entre le Duché de Milan, le Bressan & la Valteline. Le Bergamasc est peuplé & fertile. Bergame en est la capitale.

BERGAMASQUE ; substantif & adjectif des deux genres. Qui est du Bergamasc, qui a rapport au Bergamasc. *C'est un Bergamasque. Le langage bergamasque passe pour grossier en Italie.*

BERGAME ; nom propre. Ville forte & commerçante d'Italie, capitale du Bergamasque.

BERGAME, est aussi le nom d'une grosse tapisserie qui se fabrique avec différentes sortes de matières filées, comme laine, coton, chanvre, poil de chèvre, *&c.* Son nom lui vient de ce que les habitans de Bergame en ont été les inventeurs.

Ces sortes de tapisseries payent pour droits à l'entrée du Royaume, dix pour cent, suivant l'Arrêt du Conseil de 1664.

BERGAMOTE ; substantif féminin. Sorte de poire fondante, de figure ronde, & d'un très-bon goût.

On distingue la Bergamote d'été, de la Bergamote d'hiver, & l'on préfère la dernière.

BERGAMOTE, ou CITRON BERGAMOTE, se dit aussi d'un fruit qui croît sur un citronnier enté sur le tronc d'un poirier bergamote. Ce fruit tient des qualités, des vertus & des propriétés du citron & de la bergamote. On en tire cette essence odorante, cordiale, & si singulièrement estimée dans les parfums.

Pour préparer cette essence, qui est une huile éthérée tres-subtile, on procède ordinairement par voie de distillation ; mais celle qu'on obtient sans feu, est bien supérieure à l'autre. La manœuvre est à la vérité un peu longue ; il faut presser les zestes ou écorces minces extérieures, dans un vaisseau de verre, comme on presse des zestes d'orange, dont on veut parfumer un verre de vin. L'orifice du vaisseau doit être étroit, & n'avoir d'ouverture que pour y laisser pénétrer les deux doigts qui doivent presser les zestes, afin d'empêcher l'évaporation de la liqueur que l'on recherche.

Cette essence est stomachale, & résiste à la malignité des humeurs : on la donne depuis une goutte jusqu'à six.

On appelle *tabac à la bergamote*, une sorte de tabac en poudre, qui n'est autre chose qu'un tabac pur légèrement frotté de l'essence dont nous venons de parler.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

BERGAN ; nom propre. Ancienne ville d'Asie, que Ptolémée place dans la Susiane, vers le milieu des terres.

BERGAS ; nom propre. Ville de Turquie, dans la Romanie, sur la rivière de Larisse, entre Andrinople & Aracléa.

BERG-BIETEN ; nom propre. Petite ville de la basse Alsace, à trois lieues, ouest, de Strasbourg.

BERGE ; substantif féminin. Bord d'une rivière relevé ou escarpé. *Il faudroit travailler à la berge de ce fleuve.*

BERGE, se dit, en termes de Marine, de certains rochers élevés à pic sur l'eau. Tels sont les berges d'Olonne, sur la côte de Poitou.

BERGE, se dit encore d'une sorte de chaloupe étroite, dont on se sert sur quelques rivières.

La première syllabe est moyen-

ne, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *berje*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BERGEN; nom prope. Ville Maritime, commerçante, & capitale du Royaume de Norwège, dans la Province de Bergenhus. Il entre dans le port, des vaisseaux de plus de quatre cens tonneaux, qui abordent tout chargés jusques devant la porte des Négocians.

BERGEN, est encore le nom d'une petite ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, au Comté de Danneberg, sur les frontières du Brandebourg.

BERGENHUS; nom propre. Province de Norwège, dont la ville capitale est Bergen. Elle est bornée au sud, à l'occident & au nord par l'océan; au nord-est, par la Province de Drontheim; & à l'orient, par celle d'Aggerhus.

BERGER, ÈRE; substantif. Celui ou celle qui garde les moutons. *Est-ce-là le chien de votre Berger? Voilà la bergère de ce troupeau.*

BERGER & BERGÈRE, se disent figurément en poësie pastorale, pour amant & amante. *C'est le berger le plus tendre du village. La bergère étoit fidèle, & le berger un inconstant.*

HEURE DU BERGER, se dit, dans le sens figuré, du moment favorable à un amant, pour triompher de sa maîtresse.

On donne communément à la planette de Vénus, le nom d'*étoile du berger*.

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier masculin, quand le *r* final ne se fait pas sentir, comme il arrive en conversation devant une consonne, & à la fin d'une période; mais elle est longue au pluriel & au feminin, qui a une troisième syallabe très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *berjer*, Voy. ORTHOGRAPHE.

BERGERAC; nom propre. Ville de France, en Périgord, sur la Dordogne, à six lieues, sud-sud-ouest, de Périgueux. Elle est peuplée & avantageusement située pour son commerce qui est considérable, & qui consiste en étoffes, en vins, en eaux-de-vie, & en plusieurs autres denrées.

BERGERDORF; nom propre. Bourg d'Allemagne, au Duché de Lawenbourg, sur la rivière de Bille. Ce fut autrefois une ville forte & importante. Il appartient aux villes de Hambourg & de Lubec.

BERGERET; vieux mot qui signifioit autrefois houlette.

BERGERIE; substantif féminin. Lieu où l'on enferme les moutons & les brebis. *Cette bergerie n'est pas assez vaste.*

BERGERIES, se dit au pluriel, & par extension, de certains ouvrages en prose ou en poësie pastorale, qui traitent des amours des bergers. *Boileau a fait l'éloge des bergeries de Racan.*

On dit proverbialement & figurément, *enfermer le loup dans la bergerie*; pour dire, laisser fermer une plaie sans en avoir tiré les corps étrangers qui peuvent procurer un mal nouveau, ou renouveller l'ancien.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième longue.

BERGERONNETTE; substantif féminin. Petit oiseau dont on distingue trois espèces, l'une noire & blanche, la seconde jaune, & la troisième cendrée. Les Bergeronnettes sont d'une jolie figure, elles

fréquentent les rivières, ſuivent les troupeaux, agitent continuellement leur queue, qui eſt fourchue & plus longue que leur corps, volent rarement, & ne vont jamais loin ſans ſe repoſer. Elles ſe nourriſſent de petits vers & d'inſectes aquatiques, préparent leurs nids dans les blés avec des brins d'herbes, & la femelle y pond quatre ou cinq œufs parſemés de taches & de lignes brunes diſpoſées irrégulièrement.

BERGERONNETTE, BERGERETTE, BERGEROTTE; vieux mots qui ſignifioient autrefois jeune Bergère, petite Bergère.

BERGEROT; vieux mot qui ſignifioit autrefois petit Berger.

BERGIME; nom propre & terme de Mythologie. Divinité particulière aux habitans de Breſſe, en Italie, où elle avoit un Temple & une Prêtreſſe. Il reſte un monument qui la repréſente vêtue à la Romaine.

BERGINE; vieux mot qui ſignifioit autrefois brebis.

BERG-OP-ZOOM; nom propre. Ville forte & maritime des Pays-Bas, dans le Brabant Hollandois. Elle fut inutilement aſſiégée en 1588 par le Prince de Parme, & en 1682 par le Marquis de Spinola; mais elle n'eut pas la même fortune en 1747 : le Maréchal de Lowendal l'emporta l'épée à la main le 15 Septembre de cette année, après un ſiège de deux mois & deux jours.

BERG-SAINT-WINOX; nom propre. Ville forte de France, dans la Flandre Françoiſe, à une lieue & demie, ſud-ſud-eſt, de Dunkerque. Les appointemens & émolumens du Gouverneur vont à plus de vingt mille livres par an : ceux du Lieutenant de Roi, environ à ſept mille livres, & ceux du Major, à quatre mille cinq cens francs.

BERGUE; vieux mot qui ſignifioit autrefois barque.

BERG-ZABERN; nom propre. Ville d'Allemagne, au Duché de Deux-Ponts, près du Rhin, à un mille de Cron Weiſſenbourg.

BERIBERII; ſubſtantif maſculin, & terme de Médecine. On donne ce nom à une eſpèce de paralyſie commune dans quelques contrées des Indes Orientales. *Voyez* PARALYSIE.

BERIC; vieux mot qui ſignifioit autrefois bergerie.

BERICHOT. *Voyez* ROITELET.

BERICLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois criſtal.

BERIL; ſubſtantif maſculin. Pierre précieuſe, polygone & tranſparente, d'un vert bleuâtre, léger, dont la criſtalliſation eſt feuilletée comme le diamant. On en connoît de deux ſortes, l'une orientale, qui eſt le beril; & l'autre occidentale, qui eſt l'aigue marine.

1°. Le beril, ou aigue marine orientale, a une couleur forte, chargée d'un bleu vert, défectueux & ſourd. On en trouve qui reçoivent un poli aſſez éclatant.

2°. La pierre dite *aigue marine*, ou le béril occidental, eſt d'un vert de mer appelé *Céladon*, aſſez agréable; on y diſtingue du blanc, du bleu & du vert; cet enſemble imite très-bien l'eau d'une mer tranquille; cette pierre eſt diaphane, ſuſceptible d'un aſſez beau poli, vif & éclatant.

Le beril, comme l'aigue marine, ſont les moins dures de toutes les pierres précieuſes; la lime mord facilement ſur elles. Ces ſortes de pierreries entrent totalement en fuſion dans le feu : c'eſt en général une pierre fort peu recherchée, à moins qu'elle ne ſoit de toute qualité : il ne s'en fait pas un grand

commerce

commerce : on trouve ces pierres dans les Indes, à Madagascar, au pied du mont Taurus, sur le rivage de l'Euphrate. On en rencontre encore dans l'Allemagne & la Bohême.

Plusieurs Auteurs disent que cette pierre, dans l'ancienne loi, faisoit partie du pectoral du grand Prêtre.

Le béril se contrefait en mêlant à la matière dont on fait le cristal factice, quand elle est en fusion, une certaine quantité de cuivre calciné par trois fois avec le soufre. On pulvérise ce cuivre, on le mêle avec un peu de safre aussi pulvérisé : on jette le mêlange petit à petit dans la matière du cristal factice, on remue bien le tout, & l'on continue à mettre des deux poudres combinées jusqu'à ce que l'on ait obtenu la couleur qu'on a en vûe. Sur quinze livres de matière de verre, on met ordinairement six onces de cuivre calciné, & une once de safre.

BERINGEN ; nom propre. Petite ville des Pays-Bas, dans l'Evêché de Liége.

BERIS ; nom propre. Rivière de Cappadoce, dont il est parlé dans le périple du pont Euxin, par Arrien, qui la place entre les fleuves Thoas & Thermodon.

BERISSA ; nom propre. Ville d'Afrique, en Nigritie, au royaume de Guber, sur le Sénégal.

BERITE ; nom propre. Ancienne ville de Phénicie, sur la Méditerranée, entre Biblos & Sidon.

BERLE ; substantif féminin. Plante dont les tiges grosses, cannelées, anguleuses, s'élèvent à la hauteur d'environ cinq pieds. Ses feuilles sont oblongues, grasses, dentelées, & distribuées par paires sur une côte que termine une seule feuille. Ses fleurs, qui naissent sur des ombelles, au sommet des branches, sont composées chacune de cinq feuilles blanches, disposées en rose. Il leur succède des graines aplaties d'un côté, & de l'autre, menues, arrondies, & cannelées.

Cette plante, qui croît aux lieux aquatiques, a une odeur forte, & contient beaucoup de phlegme, d'huile & de sel essentiel. Elle est anti-scorbutique, apéritive, diurétique, & bonne pour atténuer & briser les pierres de la vessie & des reins.

BERLEBOURG ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, au Comté de Witgenstein, dans la Vétéravie, à trois milles & demi de Dillembourg, entre les sources de l'Eder.

BERLIN ; nom propre. Grande ville d'Allemagne, sur la Sprée, Capitale de tout le Brandebourg, & en particulier de la nouvelle Marche. Il s'y fait un commerce considérable. Le palais royal, où réside le roi de Prusse, est magnifique ; on y voit une bibliothèque choisie, & un riche cabinet. Les rues sont grandes, belles & bien pavées. La plûpart sont plantées de rangs d'arbres qui forment de belles allées. Les différens quartiers sont séparés l'un de l'autre par des canaux à la manière de ceux qu'on voit à la Haie & à Amsterdam. On remarque sur le beau pont de pierres de taille, construit sur une des branches de la Sprée, une statue équestre de l'Electeur Frédéric-Guillaume. L'homme & le cheval sont d'une seule pièce, du poids de trois mille quintaux, formée d'un seul jet.

Berlin a une Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, un Observatoire & un Arsenal super-

bes. La Religion dominante est la Calviniste; mais on y laisse à ceux qui professent d'autres Religions, une grande liberté de conscience.

BERLINE; substantif féminin. Sorte de carrosse suspendu entre deux brancards, & qui tire son nom de la ville de Berlin. La berline est une allure très-commode en voyage. Elle est plus légère qu'un carrosse, & moins sujette à verser.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

BERLINGOT, & plus souvent Brelingot; substantif masculin. Berline coupée. *Je fais faire un brelingot.*

BERLUE; substantif féminin, du style familier. Sorte d'éblouissement passager. Ce mot n'est usité qu'avec les temps du verbe Avoir. *Cette fille a la berlue. Il avoit la berlue.*

Avoir la berlue, se dit aussi familièrement dans le sens figuré, & signifie juger mal des choses, en juger de travers. *Il faut avoir la berlue, pour ne pas appercevoir le ridicule de cette proposition.*

BERMAN, BERMEN; vieux mots qui signifioient autrefois courtier.

BERME; substantif féminin, & terme de fortifications. Il se dit d'un chemin auquel on donne ordinairement quatre pieds de largeur entre le rempart & le fossé. La berme reçoit la terre qui s'éboule du rempart, & l'empêche de combler le fossé.

Berme, se dit aussi, en Architecture, d'un chemin qu'on laisse entre une levée, & le bord d'un canal ou d'un fossé.

Berme, se dit, en termes d'Amidonniers, d'un tonneau où ces ouvriers font fermenter le froment dont ils composent l'amidon.

BERMEO; nom propre. Petite ville maritime d'Espagne, en Biscaie, à l'Occident de Bilbao.

BERMIER, IERE; substantif & termes de Salines. Celui & celle qui tire & porte la muire au tripot.

BERMUDES; (les) nom propre. Îles de l'Amérique septentrionale ainsi appelées de l'Espagnol Jean Bermudez, qui les découvrit en 1503. Elles sont situées vis-à-vis de la Caroline. Elles ont peu d'étendue, mais il y règne un printemps perpétuel, & l'on y fait deux moissons par an. On recueille en Juillet & en Décembre ce que l'on a semé en Mars & en Août. Les oranges, la cochenille, quelques perles & un peu d'ambre gris, sont les principaux objets du commerce de ces îles. La viande la plus ordinaire qui s'y mange, est celle de tortue : le goût en est très-délicat.

BERMUDIENNE; substantif féminin. Plante ainsi appelée des îles Bermudes, d'où on l'a apportée. Sa fleur est belle & disposée en lys. Le calice devient un fruit triangulaire, divisé intérieurement en trois loges, remplies de semences arrondies.

BERNABLE; adjectif des deux genres. Qui mérite d'être berné, joué, raillé, moqué. *Ce propos la rend bien bernable.*

Les deux premières syllabes sont moyennes, & la troisième est très-brève.

BERNACLE; substantif féminin. Coquillage dont la coquille est composée de cinq pièces. Les Bernacles s'attachent aux rochers & aux vaisseaux. On croyoit autrefois qu'il sortoit de ce coquillage une espèce de canard.

BERNAGE; vieux mot qui signifioit autrefois l'équipage d'un Prince ou d'un grand Seigneur.

Bernage, s'est aussi dit, en termes d'économie rustique, pour exprimer un mêlange de plusieurs sortes de grains, comme seigle, orge, froment, *&c.*

BERNALDE; nom propre. Petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Basilicate, sur la rivière de Basiliento, & à deux lieues de son embouchure, dans le golfe de Tarente.

BERNARD-CASTLE; nom propre. Bourg & Baronie d'Angleterre, sur la Tées, à cinq lieues de la ville de Durham.

BERNARDINE; substantif féminin. Religieuse de l'Ordre de Cîteaux, qui suit la règle de S. Benoît, & qui est vêtue comme un Bernardin.

BERNARDINS; (les) Religieux d'un Ordre qui est une réforme de celui de S. Benoît. Ce nom leur vient de S. Bernard, qui a illustré & étendu l'Ordre. Ils sont vêtus d'une robe blanche, avec un scapulaire noir par-dessus, & hors du cloître, d'une robe noire avec un capuce de même couleur, dont la pointe descend par derrière jusqu'à la ceinture. Ils portent au chœur une robe blanche, ample & à grandes manches, avec un chaperon blanc.

BERNARD-L'HERMITE; substantif féminin. Animal qui n'a ni coquille, ni écaille, ni matière crustacée sur la plus grande partie de son corps; mais il se couvre, en se logeant dans les coquilles que d'autres animaux ont formées, pourvu néanmoins qu'elles soient tournées en vis.

Cet animal contient beaucoup de sel volatil. Il est apéritif & bon contre la pierre.

BERNART; vieux mot qui signifioit autrefois, sot, niais.

BERNAUDOIR; substantif masculin, & terme de Bonnetiers. Il se dit d'un grand panier d'osier à claire-voie, dans lequel ces artisans nettoyent les brins de laine qui s'amassent sous la claie, quand la laine est battue.

BERNAW; nom propre. Ville d'Allemagne, dans la Basse-Saxe, environ à trois milles de Berlin. Elle a beaucoup souffert pendant les guerres civiles d'Allemagne. On y brasse de l'excellente bierre.

BERNAY; nom propre. Ville de France, en Normandie, sur la Carentone, à cinq lieues, est-sud-est, de Lizieux. On y fabrique des toiles qui sont estimées.

Il y a dans cette ville une Abbaye en commende, qui vaut au Titulaire seize mille livres de rente.

BERNBOURG; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le cercle de la Haute-Saxe, sur la Sala.

BERN-CASTEL; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Trèves, sur la Moselle, entre Trarbach & Weldens.

BERNE; (le Canton de) le second & le plus grand des Treize Cantons Suisses. Il a environ soixante lieues de longueur & trente de largeur. Il tire son nom de la ville de Berne, qui en est Capitale.

Le Gouvernement y est aristocratique, & le pouvoir souverain réside dans le Grand Conseil, composé de plus de deux cent membres, dont le Président prend le titre d'Avoyer. Ce Conseil ne s'assemble que deux fois par semaine, à moins qu'il ne survienne quelque affaire extraordinaire.

Outre le Grand-Conseil, il y a le petit Conseil ou le Sénat, composé de vingt-sept membres, appelés *Sénateurs*, à qui l'exécution des loix est commise, de même que l'expédition des affaires

ordinaires. Il s'assemble tous les jours, excepté le Dimanche.

Les membres du Sénat ou petit Conseil, sont tirés du Grand Conseil, où ils conservent leur droit de séance; en sorte que quand celui-ci est assemblé, l'autre n'existe pas.

Les places, qui viennent à vaquer dans l'un & l'autre conseil, sont distribuées aux Candidats par le Petit Conseil, conjointement avec seize membres du Grand Conseil, que l'on nomme les *Seizeniers*.

Le Canton de Berne étant fort étendu, on l'a distribué en Bailliages ou Gouvernemens, & l'on envoie dans chacun un Bailli qui y administre la Justice & la Police pendant six années. Comme les emplois de Baillis sont fort lucratifs, ils sont recherchés avec avidité; mais les Bernois, las des brigues de ceux qui les sollicitoient, & qu'aucun règlement n'avoit pu contenir, ont établi que le sort décideroit seul des prétentions des Concurrens; de sorte que quand il s'agit de créer un Bailli, on met dans un sac autant de balles qu'il y a de Concurrens: une de ces balles est dorée, & celui qui la tire, obtient l'emploi. N'auroit-il pas mieux valu laisser subsister l'abus, que d'y remédier d'une si étrange manière?

BERNE, Capitale du Canton dont nous venons de parler, est une grande ville située sur l'Aar, riche, peuplée, commerçante, & la plus belle de toute la Suisse.

BERNE; substantif féminin. Espèce de jeu où plusieurs personnes font sauter en l'air quelqu'un qu'elles ont placé au milieu d'une couverture. *Il méritoit la berne.*

BERNE, se dit, en termes de Marine, de la situation du pavillon au haut de son bâton où il est ferlé. Cette situation est un signal pour appeler la chaloupe, pour avertir des vaisseaux inférieurs de venir à bord du pavillon, *&c.*

BERNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BERNER.

BERNEMENT; substantif masculin. Action ou manière de berner. *Sancho Pansa vouloit bien croire que tout étoit magie dans l'Hôtellerie; mais il en exceptoit son bernement, qu'il soutenoit être véritable.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bernemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BERNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. C'est, au propre, faire sauter quelqu'un en l'air par le moyen d'une couverture. *On vous mettra sur cette couverture, & l'on vous bernera.*

BERNER, signifie, dans le sens figuré, se moquer de quelqu'un, le tourner en ridicule. *Il méritoit bien qu'on le bernât, pour le propos qu'il a tenu.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BERNEUR; substantif masculin. Celui qui berne. *Allons*, dit Sancho, *dans un endroit où il n'y ait ni berne ni berneur.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BERNICIE; nom propre. Ancienne Province du Royaume d'Angleterre, qui fait aujourd'hui partie du Northumberland.

BERNIÈRES; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à deux lieues, est-sud-est, de Vire.

BERNIESQUE; adjectif. Qui se dit d'un style approchant du burlesque, mais plus soigné, & dont Berni, Poëte Italien, est l'inventeur. *Cela est écrit en style berniesque.*

BERNIN; (le Cavalier) nom propre. Peintre, Sculpteur & Architecte célèbre, né à Naples en 1598, & mort à Rome en 1680. Louis XIV l'appela, en 1665, pour travailler au plan du Louvre; mais les Desseins de Perrault furent préférés. Le Roi voulut cependant avoir son portrait de la main du Cavalier Bernin: & pour signaler sa magnificence envers cet illustre Artiste, il lui donna une gratification de cinquante mille écus, six mille livres de pension, & le fit rembourser de tous frais de voyage & de séjour en France.

Les principaux Ouvrages du Cavalier Bernin, & qui font l'admiration des Connoisseurs, sont, à Rome, le Maître Autel, le Tabernacle, & la Chaire de l'Eglise de Saint Pierre; les Tombeaux d'Urbain VIII & d'Alexandre VII; la Statue équestre de Constantin; la Colonnade qui environne la Place de l'Eglise de Saint Pierre, & la Fontaine de la Place Navonne. En France, on a le Buste de Louis XIV dans la Salle de Vénus, & la Statue équestre de Marcus Curtius, placée à Versailles, au-delà de la Pièce des Suisses, & presque dans le Bois. Tous ces Ouvrages sont caractérisés par une élégance & une expression digne de l'antique.

BERNIQUET; substantif masculin, qui ne se dit guères qu'en ces phrases populaires & proverbiales, *être au berniquet, mettre au berniquet;* pour dire, être ruiné, mettre à la besace.

BERNOIS, OISE; substantif & adjectif. Qui est du Canton de Berne, qui a rapport au Canton de Berne.

BERNOULLI; (Jacques) nom propre d'un fameux Géomètre, né à Bâle en 1654, & mort dans la même Ville en 1705. Entre les divers Ouvrages de ce Savant, on estime particulièrement son Traité des Infinis.

Jean Bernoulli, frère du précédent, fut aussi un Mathématicien distingué, né le 7 Août 1667, & mort le premier Janvier 1748. Ses Ouvrages ont été imprimés à Lausanne en 4 volumes *in*-4°.

L'un & l'autre ont été Membres de l'Académie des Sciences de Paris.

BERNSTADT; nom propre. Petite ville de Silésie, sur la rivière de Weida, à trois milles de Breslau.

BERNTHALER; substantif masculin. Écu du Canton de Berne, valant environ cinq livres de France.

BÉROÉ; nom propre. Ancienne ville de Syrie, qu'Antonin place entre Cirre & Ennèse.

Virgile parle d'une Nymphe de même nom, qu'il donne pour compagne à la mère d'Aristée.

BERONHE; vieux mot qui signifioit autrefois guerre, expédition.

BERRE; nom propre. Ville de Fran-

ce, en Provence, à cinq lieues, ouest-sud-ouest, d'Aix.

Berre, est aussi le nom d'une petite rivière de Dauphiné, qui se jette dans le Rhône, au-dessus de Pierrelatte, après un cours d'environ six lieues.

BERRE; (la) nom propre. Petite rivière de France, en Languedoc, qui se perd dans l'étang de Sigéan, après un cours d'environ quatre lieues. Elle est fameuse dans notre histoire, par la victoire mémorable que le brave Charles Martel remporta sur ses rives, en 738, contre les Sarrasins.

BERRIE; vieux mot qui signifioit autrefois une campagne unie & sans éminences.

BERROICHE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un instrument propre à la pêche.

BERRUYERS; (les) Peuples du Berry. Ils occupoient anciennement la Gaule Celtique, où ils formoient une puissante Monarchie.

BERRY; nom propre. Province de France, avec titre de Duché, dont Bourges est la capitale. Ses bornes sont le Blésois, la Sologne, l'Orléanois propre, & le Gâtinois au septentrion, la Marche & l'Auvergne au midi, le Nivernois & le Bourbonnois à l'orient; & à l'occident, la Touraine & le Poitou. Elle a vingt-neuf lieues de longueur & vingt quatre de largeur. Ses principales rivières sont la Loire, l'Evre, le Cher, l'Arnon, l'Indre, *&c.* Les terres y abondent en grains, en vins, en chanvre, en fruits & en pâturages. On y nourrit une très-grande quantité de moutons, dont la chair est délicate & la laine très-estimée.

Les objets de commerce de cette Province, sont le bétail, la laine & le chanvre.

BERS; substantif masculin. Sorte d'électuaire des Égyptiens, qui leur excitoit un délire instantanée de gaieté.

Bers, est aussi un vieux mot qui signifioit autrefois berceau.

BERSABÉE; nom propre. Ville de la Tribu de Siméon, au midi de la Palestine. Ce fut là qu'Abraham fit alliance avec Abimélech, Roi de Gerare.

BERSABORA; nom propre. Ancienne ville considérable d'Asie, dans la Perse, près du Naarmalcha, ou Fleuve Royal.

BERSARIENS ou BÉVÉRARIENS; (les) bas Officiers de Chasse de la Cour de Charlemagne.

BERSAULT; vieux mot qui signifioit autrefois but.

BERSCHE; nom propre. Petite ville d'Alsace, sur la rivière d'Ergers, à quatre lieues, sud-ouest, de Strasbourg.

BERSEILLER; vieux verbe qui signifioit autrefois chasser, percer de flèches.

BERSEL; vieux mot qui signifioit autrefois danger, supplice.

BERSELLO; nom propre. Ville & Château d'Italie, dans le Modénois, sur le Pô, vis-à-vis de Viadana. Ce fut-là que mourut l'Empereur Othon, après avoir été défait à Caneto, par l'armée de Vitellius.

BERSIAMITES; (les) Peuples de l'Amérique septentrionale, sur les bords du fleuve de Saint-Laurent.

BERSUIRES; nom propre. Ville de France, en Poitou, environ à cinq lieues, ouest-sud-ouest, de Thouars.

BERTART; vieux mot qui signifioit autrefois bâtard, illégitime.

BERTAUD; vieux mot qui signifioit autrefois châtré.

BERTAUDER; vieux verbe qui signifioit autrefois châtrer.

BERTHENOUX; (la) nom propre. Bourg de France, en Berry, à six lieues, sud-sud-est, d'Issoudun. On y remarque une belle Eglise.

BERTHOULI, **BERTREMER**; vieux mots qui signifioient autrefois Barthélemi.

BERTIGNAT; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, sur la Dore, à sept lieues, est, d'Issoire.

BERTINORO; nom propre. Ville Episcopale d'Italie, dans la Romagne, entre Forli & Césène.

BERTOIS; substantif masculin. On donne ce nom, dans les Carrières d'Ardoises, aux cordes qui sont attachées au bassicot, & qui l'enlèvent hors de la carrière par le moyen de l'engin.

BERTONNEAU. *Voyez* TURBOT.

BERTRESCHÉ; vieux mot qui signifioit autrefois fortifié.

BERVA; nom propre. Ville d'Afrique, dans la Caffrerie, sur le rivage de la mer d'Ethiopie, à trois journées de Néduba.

BERVAN; nom propre. Ville d'Asie, dans la grande Tartarie, sur un lac de même nom.

BERVINE; nom propre. Rivière des Pays-Bas, au Duché de Limbourg. Elle a sa source dans le Ban de Herve, & son embouchure dans la Meuse, au fort de Navagne.

BERVIRA; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez. On y compte environ cinq mille hommes en état de porter les armes. Elle abonde en vignes, en figues, en huile & en troupeaux.

BERYLLIENS; (les) Hérétiques du troisième siècle, ainsi appelés de Berylle, Evêque de Bostra, en Arabie, qui prétendoit que Jesus-Christ n'avoit point existé avant l'Incarnation, & qu'il n'avoit commencé à être Dieu qu'en naissant,

BÉRYTION; substantif masculin. Collyre décrit par Gallien, qui le recommande dans les inflammations des yeux.

BESA; nom propre, & terme de Mythologie. Divinité qui fut autrefois révérée à Abyde, dans la Thébaïde, où elle avoit un Temple & un Oracle.

BESACE; substantif féminin. *Mantica.* Espèce de sac ouvert par le milieu, & fermé par les deux bouts, qui forment chacun une poche. *C'est la besace d'un frère Capucin.*

On dit, dans le sens figuré, *être à la besace, réduire à la besace;* pour dire, être ruiné, réduire à l'aumône.

On dit figurément & proverbialement, de quelqu'un qui a beaucoup d'attachement pour une chose, *qu'il en est jaloux comme un gueux de sa besace.*

La première syllabe est très-brève, la seconde brève, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *bezase*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BESACIER; substantif masculin. *Mendicus*. Qui porte une besace. Il est du style familier.

BESAGNO; nom propre. Petite rivière d'Italie. Elle a sa source dans l'Apennin, près de Toriglia, baigne les murs de Gènes, & se jette ensuite dans la Méditerranée.

BESAIGRE; adjectif de tout genre. Il se dit du vin qui devient aigre. *Ce vin ne vaut plus rien, il est besaigre.*

La première syllabe est brève,

la ſeconde longue, & la troiſième brève.

BESAIGUË; ſubſtantif féminin. *Bipennis.* Outil de fer, taillant par les deux bouts, qui ſert aux Charpentiers pour tailler & dégroſſir leurs bois.

Besaiguë, ſe dit auſſi d'une ſorte de marteau à l'uſage des Vitriers.

BESAINE, BESANNE, vieux mots qui ſignifioient autrefois eſſaims, ou ruche d'abeilles.

BESAL; vieux mot qui ſignifioit autrefois canal, conduit d'eau.

BESALU; nom propre. Ville d'Eſpagne, en Catalogne, ſur le Fluvian, aux pieds des Pyrénées, & à cinq lieues de Gironne.

BESANCHE; vieux mot qui ſignifioit autrefois morceau, pièce.

BESANÇON; nom propre. Ville forte & conſidérable de France, capitale de la Franche-Comté. Elle eſt ſituée ſur le Doux, à quinze lieues, eſt, de Dijon. C'eſt le Siège d'un Archevêque, d'une Univerſité, d'une Académie des Sciences & Belles-Lettres, d'une Société Littéraire-Militaire, d'un Parlement, d'un grand Bailliage, *&c.* On y compte environ vingt mille ames.

BESANT; ſubſtantif maſculin. Ancienne monnoie de l'Empire de Conſtantinople. Il y a eu des beſans d'or & des beſans d'argent, de diverſes valeurs.

Besant, ſe dit auſſi, en termes de l'Art héraldique, d'une pièce d'or ou d'argent.

Dupuy, d'or, a la bande d'azur chargée de trois beſans d'or.

ANTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois grand'tante.

BESANTÉ, ÉE; adjectif, & terme de l'Art héraldique, qui ſe dit d'une pièce chargée de beſans.

Rochefort, en Angleterre, écartelé d'or & de gueules, a la bordure beſantée d'or.

BESARA; nom propre. Ville de la Terre-Sainte, aux environs de Ptolémaïde.

BESAY, BESAYE; vieux mots qui ſignifioient autrefois bêche, houe.

BESBICOS; nom propre. Île de la Propontide, à l'embouchure du Rhindacus, & dans le voiſinage de celle de Cyzique.

BESCHECLEU; vieux mot qui ſignifioit autrefois Ouvrier en fer, Forgeron.

BESCHERON; vieux mot qui ſignifioit autrefois, bec, pointe.

BESCLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois foie.

BESCOCHIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois tromper, eſcamoter.

BESCU; vieux mot déſignant autrefois ce qui avoit deux pointes aiguës.

BESEC; ſubſtantif maſculin. C'eſt un des noms que les Philoſophes Hermétiques ont donné à leur mercure.

BESÉEL; vieux mot qui ſignifioit autrefois biſaïeul.

BESET; ſubſtantif maſculin. Terme du Jeu de Trictrac, qui ſignifie deux as amenés d'un même coup de dé. *Il bat le coin par beſet.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BESI; ſubſtantif maſculin. Mot originairement Celtique, & qui eſt devenu nom générique de pluſieurs ſortes de poires, en y ajoutant le nom du Pays dont elles ſont originaires. Telles ſont les *Beſi-d'Héri*, les *Beſi-des Eſſars*, les *Beſi-de la Motte*, &c.

BESIAT; vieux mot qui signifioit autrefois un oiseau tout jeune.

BESICLES; substantif féminin pluriel. Sorte de fausses lunettes attachées à un bandeau qui se lie autour de la tête. On fait usage de besicles en chirurgie pour redresser la vue aux enfans qui louchent, à quoi l'on réussit, quand ils les portent sans cesse, & pendant un long espace de temps.

On dit figurément & familièrement à quelqu'un, *de prendre ses besicles*, *qu'il n'a pas bien mis ses besicles*; pour dire, qu'il examine avec attention l'affaire dont il est question, qu'il ne l'a pas bien examinée.

La première & la dernière syllabes sont très-brèves, & la seconde est brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le *c* en *k*, & écrire *bezikles*. Voyez Orthographe.

BESIGHEIM; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, au duché de Wirtemberg, entre Stutgard & Heilbron, sur la rivière d'Entz.

BESIL; vieux mot qui signifioit autrefois peine, vexation.

BESINI; nom propre. Ville de Turquie, dans le centre de la Circassie. Le Grand Seigneur y envoie quelquefois un Bey, surtout s'il est en guerre avec les Russes.

BESIVRE; vieux mot qui signifioit autrefois fort ivre.

BESLIS; substantif masculin. On donne ce nom en Turquie aux valets de pied des Gouverneurs & des Bachas.

BESLONE; vieux mot qui signifioit autrefois oblong.

BESOGNE; substantif féminin du style familier. *Labor*. Travail, action par laquelle on fait un ouvrage. *Il ne quittera pas sa besogne avant d'avoir achevé.*

Besogne, se dit de la chose même qui est l'effet du travail. *Cette besogne auroit pu être mieux faite.*

On dit de quelqu'un qui ne s'occupe qu'à son métier, *qu'il ne songe qu'à faire sa besogne*.

On dit ironiquement à quelqu'un qui a gâté une affaire dont il s'est mêlé, *qu'il a fait une belle besogne*.

On dit proverbialement & familièrement, *selon l'argent la besogne*; pour dire, que les ouvriers travaillent comme on les paye.

On dit aussi proverbialement & familièrement de quelqu'un, qu'*il ressemble au Bahutier, qu'il fait plus de bruit que de besogne*; pour dire, qu'il a plus de parole que d'effet.

On dit encore proverbialement & familièrement, *besogne qui plaît est à demi faite*; pour dire, qu'une chose à laquelle on travaille d'inclination, se fait promptement.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui n'aime pas à travailler, *qu'il aime la besogne faite*; & de quelqu'un qui travaille de mauvaise grace & nonchalament, qu'*il s'endort sur la besogne*: & de quelqu'un qui expédie une affaire sans l'avoir examinée suffisamment, *qu'il va trop vîte en besogne*.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, *donner bien de la besogne à quelqu'un*, *lui tailler bien de la besogne*; pour dire, l'obliger à plusieurs démarches, lui donner beaucoup de peine, de soins, d'embarras.

La première & la dernière syllabe sont très-brèves, & la seconde est brève.

Le *g* se prononce mouillé.

Il faudroit changer le *s* en *z*,

& écrire, *bezogne*. Voyez Orthographe.

BESOGNER; vieux mot qui signifioit autrefois travailler.

BESOIGNABLE; vieux mot qui signifioit autrefois nécessaire.

BESOIGNE; vieux mot qui signifioit autrefois affaire.

BESOIGNEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois occupation.

BESOIGNEUS; vieux mot qui signifioit autrefois pauvre.

BESOIN; substantif masculin. *Rerum penuria*. Indigence, disette, sentiment désagréable qui nous avertit de la privation de quelque chose nécessaire. On peut distinguer dans l'homme trois espèces de *besoins: les besoins du cœur*, tels que l'amour de nos semblables, &c. *les besoins de l'esprit*, tels que la curiosité de connoître & d'être instruit; & *les besoins du corps*, tels que ceux de manger, de dormir, &c.

Besoin, se dit aussi des choses, & signifie, manque de quelque chose nécessaire. *Ce canal aura bientôt besoin d'être réparé.*

Besoin, se dit pour nécessité naturelle, comme d'aller à la garderobe, &c. *N'est-ce pas une extravagance de prétendre qu'on ne doit pas sortir, même pour un besoin, au milieu d'un repas?*

On dit, *quest-il besoin de faire? qu'est-il besoin que je fasse? il n'est pas besoin de faire; il n'est pas besoin que je fasse*; pour dire, qu'est-il nécessaire de faire, ou que je fasse? Il n'est pas nécessaire de faire, ou que je fasse.

Avoir besoin, signifie, au propre, être dans la pauvreté, dans l'indigence. *Cette femme a besoin.*

Avoir besoin, signifie aussi, par extension, avoir affaire, être obligé. *J'ai besoin d'une médecine. Il a besoin d'aller chez son père.*

On dit proverbialement & populairement, que *le besoin fait vieille trotter*; pour dire, que quand on est dans l'indigence, on fait ce qu'on ne feroit pas en d'autres circonstances.

Voyez au mot Pauvreté les différences relatives qui en distinguent *besoin*, &c.

La première syllabe est très-brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bezoin*. Voyez Orthographe.

BESOLZ; vieux mot qui signifioit autrefois bêche.

BESON; substantif masculin. Mesure des liquides dont on se sert en quelques endroits d'Allemagne, & sur tout à Augsbourg.

BESONCLE; vieux mot qui signifioit autrefois grand-oncle.

BESORCH; substantif masculin, Petite monnoie de métal d'alliage, qui a cours à Ormus, & qui revient à trois deniers de France.

BESOT, *porter besot*; vieille expression, qui signifioit autrefois porter malheur.

BESSAN; nom propre. Ville de France, en Languedoc, à une lieue, nord-ouest, d'Agde.

BESSARABIE; nom propre. Petit pays, entre la Moldavie, le Danube, la mer noire, & la petite Tartarie. Il est habité par les Tartares Budziacks, qui vivent en liberté, sans reconnoître ni le Kan, ni la Porte Ottomane.

BESSAY; nom propre. Bourg de France, en Bourbonnois, à trois lieues, sud-sud-est, de Moulins.

BESSE; nom propre. Ville de France, en Auvergne, à sept lieues, sud-

sud-ouest, de Clermont. Son commerce consiste particulièrement en fromages.

BESSENAY; nom propre. Bourg de France, dans le Lyonnois, à quatre lieues, ouest, de Lyon. Il s'y tient quatre foires considérables par an.

BESSI; substantif masculin. Petite monnoie d'Italie, qui fait un demi sou.

BESSIERE; vieux mot qui signifioit autrefois lieu bas, marécageux.

BESSIN; (le) nom propre. Petite contrée de France, en Basse-Normandie, qui a neuf lieues de longueur, & six de largeur. Elle a la mer au nord, le bocage au midi, la campagne de Caën à l'orient, & le Cotentin à l'occident. On y fait de l'excellent cidre, & le blé, la volaille, le gibier, le poisson & les pâturages y abondent. Bayeux en est le principal lieu.

BESSINES; nom propre. Petite Ville de France, en Limousin, à sept lieues, nord-nord-est, de Limoges.

BESSON, ONE; vieil adjectif qui signifioit autrefois jumeau, l'un des deux enfans d'une même couche.

Le Dictionnaire de Trévoux dit, avec son élégance ordinaire, que ce mot se disoit autrefois de deux enfans d'une même *ventrée*.

BESTANCE; vieux mot qui signifioit autrefois suffisance, abondance.

BESTANCIER; vieux verbe qui signifioit autrefois contester, disputer.

BESTEG; substantif masculin On donne ce nom, en Allemagne, à une sorte d'argile, qui sert souvent d'enveloppe à quelques filons de substances métalliques.

BESTENS; vieux mot qui signifioit autrefois mauvais temps.

BESTERIE; vieux mot qui signifioit autrefois bêtise.

BESTIAIRE; substantif masculin. On donnoit ce nom, chez les Romains, à des hommes destinés à combattre dans le cirque contre des bêtes féroces. On distinguoit ordinairement deux sortes de bestiaires: les uns étoient condamnés aux bêtes, soit comme ennemis de la République, soit comme criminels: ceux-ci étoient exposés nus dans le cirque, & le combat ne finissoit que par leur mort. Les autres étoient des jeunes gens ou des braves, qui combattoient dans la vue de se faire remarquer par leur adresse ou leur courage.

BESTIAL, ALE; adjectif. Qui tient de la nature de la bête. *Il a des manières bestiales.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième encore au singulier masculin; mais celle-ci devient longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une bestiale action;* mais *une action bestiale*.

BESTIALEMENT; adverbe. A la manière des bêtes. *Il s'est conduit bestialement.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est très-brève, & la dernière moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bestialemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BESTIALITE; substantif féminin.

Crime qu'une personne commet avec une bête. On brûle le coupable, la bête & le procès.

La première syllabe est moyenne, & les quatre autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

BESTIAUX; substantif masculin pluriel. Bêtes à quatre pieds, qui servent à la nourriture de l'homme & à la culture des terres. Ce mot ne se dit ordinairement que des bœufs, des vaches, des boucs, des chèvres, des moutons & des brebis. *Il règne une maladie épidémique sur les bestiaux.*

BESTIOLE; substantif féminin. *Bestiola.* Petite bête. *Il y avoit dans la chambre une quantité étonnante de ces petites bestioles.*

Bestiole, se dit figurément, dans le style familier, des jeunes gens en qui l'on remarque peu d'esprit. *Qui est cette jeune fille? elle est un peu bestiole.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

BESTION; substantif masculin, & terme de Marine, qui se dit du bec ou de la pointe de l'éperon d'un vaisseau. Son nom lui vient de ce qu'il représente communément la figure de quelque animal.

BESTORS; vieux mot qui signifioit autrefois oblique.

BESTOURNER; vieux mot qui signifioit autrefois, renverser, troubler.

BESUCHER; vieux verbe qui signifioit autrefois ménager, épargner.

BÊTA; substantif masculin du style familier. Il se dit de quelqu'un qui n'a aucune sorte d'esprit. *Connoissez-vous ce grand bêta?*

Les deux syllabes sont longues.

BETAGE; vieux mot qui signifioit autrefois corvée de bêtes.

BÉTAIL; substantif masculin, & terme Collectif. Il se dit de plusieurs bêtes qu'on mène paître, qui servent à la culture des terres, & à la nourriture de l'homme. Ce mot ne se dit guères que des bœufs, vaches, boucs, chèvres, moutons & brebis. *Il y a beaucoup de bétail dans ce village.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne.

Le *l* final se prononce mouillé, & se fait toujours sentir.

Ce mot n'a point de pluriel.

BETANCOS; nom propre. Ville d'Espagne, en Galice, près de l'océan, entre les rivières de Mandeo, & de Cascas, à neuf lieues de Compostelle.

BÊTE; substantif féminin. *Bestia.* Animal irraisonnable.

On ne sait, dit un Philosophe célèbre, si les bêtes sont gouvernées par les loix générales du mouvement, ou par une motion particulière. Quoiqu'il en soit, elles n'ont point avec Dieu de rapport plus intime que le reste du monde matériel; & le sentiment ne leur sert que dans le rapport qu'elles ont entr'elles, ou avec elles-mêmes.

Par l'attrait du plaisir, elles conservent leur être particulier; & par le même attrait, elles conservent leur espèce. Elles ont des loix naturelles, parce quelles sont unies par le sentiment: elles n'ont point de loix positives, parce qu'elles ne sont point unies par la connoissance. Elles ne suivent pourtant pas invariablement leurs loix naturelles: les plantes, en qui nous ne remarquons, ni connoissance, ni sentiment, les suivent mieux.

Les bêtes n'ont point les suprê-

mes avantages que nous avons. Elles n'ont point nos espérances, mais elles n'ont pas nos craintes; elles subissent comme nous la mort, mais c'est sans la connoître; la plûpart même se conservent mieux que nous, & ne font pas un aussi mauvais usage de leurs passions.

Bêtes a corne, se dit des bœufs, des vaches, des chèvres, *&c.* & autres animaux domestiques qui ont des cornes à la tête.

Bêtes a laine, se dit des animaux couverts d'une toison, comme les moutons, les brebis, *&c.*

Bêtes de somme, se dit des animaux qu'on emploie à porter des fardeaux; tels sont les ânes, les mulets, *&c.* Ces animaux se nomment *bêtes de voiture*, quand on leur fait conduire des chariots, charrettes, *&c.*

Bête, se dit, en termes de Vénerie, du gros gibier qu'on chasse à cor & à cri, comme le cerf, le sanglier, *&c.* *Les chiens viennent de lancer la bête.*

Les *bêtes* se distribuent, en termes de Chasse, en *bêtes fauves*, en *bêtes noires* & en *bêtes puantes*.

On entend par *bêtes fauves*, les cerfs, les chevreuils, les daims; par *bêtes noires*, les sangliers; & par *bêtes puantes*, les renards, les blaireaux, les fouines, les putois, *&c.*

Les Chasseurs appellent aussi *bêtes de compagnie*, des sangliers qui vont par troupes.

Bête, employé absolument, signifie quelquefois *bête féroce*, *bête sauvage*; comme quand on dit que certains Empereurs Romains faisoient exposer aux *bêtes* les premiers Chrétiens.

Bête chevaline, se dit, en termes de Manège, d'un cheval qui ne vaut rien.

Bête épaulée, se dit aussi populairement d'un cheval qui ne peut plus servir.

On dit de quelqu'un, qu'*il a vécu en bête, qu'il est mort en bête*; pour dire, qu'il a vécu, qu'il est mort sans aucun sentiment de religion.

Bête, se dit, dans le sens figuré, d'une personne stupide, sotte, qui est sans esprit & sans intelligence. *C'est en vain que vous lui donnez des leçons: elle est trop bête pour en profiter.*

On dit ironiquement & dans le sens figuré, d'une personne rusée, politique, artificieuse, que *c'est une bonne bête*, *une fine bête*.

Bête épaulée, se dit figurément & populairement d'une fille qui est sur le retour, & dont la conduite n'a pas été régulière.

On dit figurément & familièrement, *faire la bête*; pour dire, refuser mal à propos quelque chose d'utile. *Quand on vous a offert cet emploi, il ne falloit pas faire la bête, en le refusant.*

On dit aussi figurément & familièrement de quelqu'un que l'on hait, *c'est ma bête*; & de quelqu'un que tout le monde hait, *c'est la bête noire*.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *qu'on a la bête dans ses filets*; pour dire, qu'on s'est rendu maître de quelqu'un. Et *remonter sur sa bête*; pour dire, regagner les avantages que l'on avoit perdus.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, qu'*il faut reprendre du poil de la bête*; pour dire, qu'il faut chercher le remède dans la chose même qui a causé le mal.

On dit encore proverbialement, figurément & familièrement, *morte la bête, mort le venin*; pour dire,

que quelqu'un n'eſt plus dangereux quand il eſt mort.

Différences relatives entre *bête*, *ſtupide* & *idiot*.

Ces trois mots attaquent l'eſprit, & font entendre qu'on en manque preſque dans tout; avec cette différence, qu'on eſt *bête* par défaut d'intelligence, *ſtupide* par défaut de ſentiment, *idiot* par défaut de connoiſſance.

C'eſt en vain qu'on fait des leçons à une *bête*; la nature lui a refuſé les moyens d'en profiter. Tous les ſoins des Maîtres ſont perdus auprès d'un *ſtupide*, s'ils ne trouvent le ſecret de lui donner de l'émulation, & de le tirer de ſon aſſoupiſſement. Ce n'eſt qu'avec beaucoup de peine qu'on peut venir à bout d'inſtruire un *idiot*; il faut pour cet effet avoir l'art de rendre les idées ſenſibles, & ſavoir ſe proportionner à ſa façon de penſer, pour élever celle-ci juſqu'au niveau de celle qu'on veut lui inſpirer.

Il y a des *bêtes* qui croient avoir de l'eſprit; leur converſation fait le ſupplice des perſonnes qui en ont véritablement, & leur caractère va quelquefois juſqu'à être très incommodes dans la Société, ſur-tout, lorſqu'à la *bêtiſe* & à la vanité, elles joignent encore le caprice: comment tenir contre des gens qui ne comprenant, ni ce qu'on leur dit, ni ce qu'ils diſent eux-mêmes, s'arrogent néanmoins une ſupériorité de génie, & qui bouſis d'amour propre, débitent des ſottiſes comme des maximes, & ſont toujours prêts à ſe fâcher du moindre mot, & à prendre une politeſſe pour une inſulte? Les *ſtupides* ne ſe piquent point d'eſprit, & en cherchent encore moins chez les autres; il ne faut pas non plus ſe piquer d'en avoir avec eux; ils n'entrent pour rien dans la Société, & leur compagnie ne nuit pas à qui cherche la ſolitude. Les *idiots* ſont quelquefois frappés des traits d'eſprit; mais à leur manière, & par une eſpèce d'éblouiſſement & de ſurpriſe, qu'ils témoignent d'une façon ſingulière, capable de réjouir ceux qui ſavent ſe faire des plaiſirs de tout.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BÊTE; (la) ſubſtantif féminin. Sorte de jeu des cartes, auquel on joue ordinairement à trois, à quatre ou à cinq.

Faire la bête, ſignifie perdre le coup, & *tirer la bete*, ſignifie gagner le coup. Ces expreſſions ſont communes au jeu de quadrille, au jeu d'hombre, & à pluſieurs autres.

BÊTE, ſe dit auſſi de ce qu'on a perdu en faiſant la bête. *Ma bête eſt de ſix jettons*.

BÉTEL; ſubſtantif maſculin. Plante des Indes Orientales. Elle s'attache aux arbres, & y monte comme le lierre. Ses feuilles reſſemblent à celles du citronnier, mais elles ſont plus longues & plus étroites à l'extrémité. Son fruit a la figure d'une queue de lézard. Il eſt d'une odeur agréable, & d'un goût aromatique.

Les Indiens font grand uſage de la feuille de cette plante qui a la vertu de raréfier la pituite du cerveau, de fortifier l'eſtomac, & de raffermir les gencives: mais quand on en abuſe, comme font pluſieurs Indiens qui en ont toujours à la bouche, elle noircit les dents & les carie.

BETELFAGUI; nom propre. Ville

considérable de l'Arabie Heureuse, à trente-cinq lieues de Moka, & à dix de la mer Rouge. C'est-là où les Arabes de la campagne viennent vendre leur café, & où s'achète la plus grande partie de celui qui se consomme en Turquie.

BÊTEMENT; adverbe. Sottement, en bête, avec stupidité. *Il s'est comporté bien bêtement dans cette affaire.*

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, & la troisième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bêtemant.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BETER; vieux verbe qui signifioit autrefois emmuseler.

BETHACARA; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, entre Jérusalem & Thécué.

BETH-AMMARKEVOTH; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, dans la Tribu de Siméon.

BETHANATH; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, dans la Tribu de Nepthali.

BETHANIE; nom propre. Bourg de la Terre-Sainte, aux pieds de la Montagne des Oliviers, où demeuroient Marthe & Marie, & où Jesus-Christ ressuscita leur frère Lazare.

BETHAPHUA; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, dans la Tribu de Juda, à quatorze milles de Raphia.

BETHARABA; nom propre. Ancienne ville de la Tribu de Juda, & ensuite de celle de Benjamin.

BETHBESSEN; nom propre. Ancienne ville de la Tribu de Juda, où Simon & Jonathas Machabées furent vainement assiégés par Bacchide.

BETHBIRI; nom propre. Ville de la Tribu de Siméon.

BETH-CAR; nom propre. Ville de la Tribu de Dan.

BETH-CHOGLA; nom propre. Ancienne ville de la Tribu de Benjamin, sur les frontières de Judée.

BETH-DAGON; il y a eu deux villes de ce nom: l'une dans la Tribu de Juda, & l'autre dans la Tribu d'Aser.

BETHEL; nom propre. Ancienne ville de la Terre-Sainte, dans la Tribu de Benjamin, environ à quatre lieues de Jérusalem.

BETH-GAMUL; nom propre. Ville des Moabites, dans la Tribu de Ruben.

BETH-IESIMOTH; nom propre. Ancienne ville de la Tribu de Ruben, qui fut dans la suite occupée par les Moabites, & dont Ézéchiel prédit la ruine avec celle des autres villes de Moab.

BETHISI; nom propre. Bourg de France, sur la rivière d'Ottenette, à dix lieues & demie, nord-est, de Paris.

BETHLÉEM; nom propre. Ville de la Palestine, à deux lieues de Jérusalem. Elle est célèbre par la naissance de Jesus-Christ, qu'avoit prédite le prophète Michée, plusieurs siècles auparavant. Elle étoit dans la tribu de Juda.

Il y avoit une autre ville de ce nom dans la tribu de Zabulon.

BETHLÉEM; (Notre-Dame de) est le nom d'un Ordre militaire qu'institua le Pape Pie II en 1459; les Chevaliers étoient chargés de s'opposer aux courses des Turcs, dans la mer Égée & dans l'Hellespont; ils devoient à cet effet occuper la ville de Lemnos, que le Pape Calixte III avoit enlevée aux Turcs;

mais ceux-ci ayant repris cette ville, il ne fut plus question du nouvel Ordre.

BETLÉÉMITES; (les) Moines qui s'établirent à Cambridge, en Angleterre, au treizième siècle. Leur habit étoit celui des Dominicains, & ils portoient sur leur poitrine une étoile rouge, en mémoire de celle qui parut à la naissance de Jesus-Christ.

Il y a aussi les *Frères Béthléémites* dont l'Ordre, fondé dans les îles Canaries, par Pierre de Betancourt, Gentilhomme françois, a pour objet le service des malades dans les hôpitaux. Cet Ordre fut approuvé par Innocent XI en 1687, à la charge de suivre la règle de S. Augustin. L'habit de ces hospitaliers est semblable à celui des Capucins; mais leur ceinture est de cuir; ils portent des souliers, & ils ont au cou une médaille où est représentée la naissance de Jesus-Christ à Bethléem.

BETH-LEPHTHEPHA; nom propre. Ville & toparchie de la Judée, au midi de la ville de Jérusalem.

BETH-MAON; nom propre. Ville des Moabites, dans la tribu de Ruben.

BETHMÉ; nom propre. Ville de la tribu d'Aser.

BETHOMÉ; nom propre. Ville des Juifs, qui s'étant revoltée contre Alexandre Jannée, fut prise, & ses habitans furent conduits prisonniers à Jérusalem. C'est la patrie du prophête Joël.

BETHONIM; nom propre. Ville de la tribu de Gad, sur les frontières de la tribu de Manassé.

BETH-PHAGÉ; nom propre. Lieu au pied du mont des Olives, entre Bethanie & Jérusalem. Il est remarquable, parce que ce fut-là que Jesus-Christ se fit amener l'âne sur lequel il entra en triomphe dans Jérusalem, six jours avant sa passion.

BETH-PHALETH; nom propre. Ville de la partie la plus méridionale de la tribu de Juda.

BETH-PHESES; nom propre. Ville de la Terre-sainte, dans la tribu d'Issachar.

BETH-PHOGOR; nom propre. Ville de Moab, attribuée à la tribu de Ruben. Le dieu Phogor y étoit adoré.

BETHS; substantif masculin pluriel. Les Indiens donnent ce nom aux quatre livres prétendus sacrés, où sont expliquées les sciences des Brachmanes, & les cérémonies de leur religion.

BETH-SABÉE; nom propre. Femme d'une rare beauté, épouse d'Urie Hethéen. David l'ayant apperçue dans le bain, en devint amoureux, & en abusa tandis qu'Urie étoit à l'armée. Ce Prince envoya dans la suite ordre à Joab son Général, d'exposer Urie au plus grand danger afin qu'il y pérît, ce qui arriva. David alors épousa Beth-sabée, & il en eut Salomon qui lui succéda au thrône. Les livres saints font mention du repentir de David & de sa pénitence.

BETHSAMES; nom propre. Ville sacerdotale de la tribu de Juda, où fut déposée l'arche du Seigneur, quand les Philistins l'eurent renvoyée. Mais les Bethsamites l'ayant regardée à découvert avec une curiosité peu respectueuse, Dieu en frappa de mort cinquante mille, & soixante-dix chefs.

BÉTHULIE; nom propre. Ville de la Terre-sainte, dans la tribu de Zabulon. Elle est fameuse par le siège qu'en firent les Assyriens, commandés

commandés par Holopherne qui y fut tué par Judith.

BETHUNE; nom propre. Ville forte de France, en Artois, sur la rivière de Lave, à cinq lieues, nord-nord-ouest, d'Arras. Il y a grand Etat major. Les appointemens & émolumens du Gouverneur se portent environ à quinze mille livres par an, & ceux du Lieutenant de Roi à trois mille cinq cens. On recueille beaucoup de navette dans les environs de cette ville, & l'huile qu'on en fait y est un objet considérable de commerce. Il s'y fabrique aussi des toiles estimées.

BETHUNE, est le nom d'une autre ville de France, en Berry, avec titre de Duché. Elle est située sur l'Arnon, à quatre lieues, sud-ouest, de Bourges.

BETHUNE, est encore le nom d'une rivière de Normandie, qui a sa source près d'Aumale, & son embouchure à Dieppe, dans l'Océan.

BETHZAÏDA; nom propre. Ancienne ville située près de l'embouchure du Jourdain, dans la mer de Tibériade.

BÉTILLE; substantif féminin. Sorte de toile rouge & blanche qui se fabrique à Bengale. Il y a des bétilles de plusieurs qualités.

Le même nom se donne à diverses mousselines qui nous viennent des Indes orientales, & surtout de Pondichéry.

BETIQUE; nom propre. Partie considérable de l'ancienne Espagne, ainsi appelée du fleuve Bétis, aujourd'hui le Guadalquivir. Elle comprenoit l'Andalousie, une partie du Royaume de Grenade, & quelque chose de l'Estrémadure.

La Bétique étoit, selon Pline, la mieux cultivée, la plus fertile, & la plus agréable des Provinces d'Espagne.

BÊTISE; substantif féminin. Sottise, stupidité. *Cette démarche est une vraie bêtise. On a dit bien des bêtises dans cette assemblée.*

Les deux premières syllabes sont longues, & la troisième est très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bêtize*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BETLIS; nom propre. Ville d'Asie, dans le Curdistan. C'est la principale Ville du Prince le plus considérable du Pays des Curdes, puisqu'il est le seul qui s'y soit maintenu dans l'indépendance du Grand-Seigneur & du Roi de Perse, dont relèvent tous les autres Princes de cette Contrée.

BÉTOINE; substantif féminin. *Betonica.* Plante à feuilles oblongues, larges, vertes, crénelées, rudes, d'un goût aromatique, & qui se répandent à terre. Il s'élève d'entr'elles, à la hauteur d'environ un pied, une ou plusieurs tiges carrées un peu velues, au sommet desquelles paroissent des épis de couleur purpurine, que forment des fleurs, dont chacune est en gueule ou en tuyau découpé par le haut en deux lèvres. Quand la fleur disparoît, elle est remplacée par quatre semences oblongues, enveloppées dans la capsule qui lui a servi de calice. La racine, d'un goût amer, est de la grosseur du pouce, coudée, fibreuse & chevelue.

Cette plante donne, dans l'analyse chimique, du sel essentiel, peu de flegme, & de l'huile à demi-exaltée. Elle est céphalique, tonique, sternutatoire, antihystérique, déterfive & vulnéraire. On fait usage de toutes ses parties. On tire

de l'herbe fraîche une eau distillée & un suc; des feuilles sèches, on fait une poudre sternutatoire & des infusions; des sommités, on fait des infusions qui se donnent, pour l'homme, depuis demi-once jusqu'à une once; le suc des feuilles jusqu'à quatre onces, & l'extrait jusqu'à demi-once. L'usage des racines est bien différent de celui des fleurs & des feuilles; elles sont désagréables au goût; elles excitent des nausées & des vomissemens : on conseille rarement leur usage. Pour les animaux, on donne la poudre à la dose d'une drachme, & le suc à la dose de deux onces.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BÉTOIRES; substantif masculin pluriel, & terme d'économie rustique, qui se dit des trous qu'on creuse dans les campagnes d'espace en espace, qu'on remplit de pierrailles, & dans lesquels on fait couler les eaux, afin qu'elles se perdent dans le sein de la terre.

BÉTON; substantif masculin, & terme de Maçonnerie. Il se dit d'une sorte de mortier dont on remplit les fondemens d'un édifice, & qui se pétrifie dans la terre.

BETONIA; nom propre. Petite ville de la Morée, que le Géographe Samson place à six lieues de Malvasia.

BÈTRE. *Voyez* Bétel.

BETTE; substantif féminin. *Beta.* Plante potagère, qu'on appelle aussi *poirée.* Ses feuilles sont grandes, lisses, luisantes, tendres, & remplies d'un suc d'un goût nitreux : il s'élève d'entr'elles, à la hauteur d'environ quatre pieds, une tige rameuse, chargée de petites fleurs vertes & rougeâtres, auxquelles succède un fruit raboteux qui renferme deux ou trois semences oblongues. On distingue plusieurs sortes de *bettes*, qui toutes contiennent beaucoup de flegme, d'huile & de sel essentiel. On préfère la blanche en Médecine. C'est une des cinq émollientes. On fait un usage plus fréquent de son herbe, que de sa racine & de sa semence. On applique ses feuilles sur les ulcères ou sur les plaies formées par le cautère, pour entretenir la suppuration. On prétend que la feuille ou le suc introduit dans l'oreille, guérit les surdités occasionnées par des fluxions catharrales, ou par l'humeur des oreilles.

BETTERAVE; substantif féminin. Espèce de bette ou de poirée, ainsi appelée parce que sa racine, qui est fort grosse, ressemble à celles de la rave. Elle a les propriétés de la bette dont nous venons de parler, & elle n'en diffère que par sa racine & la couleur rouge qui est répandue sur toutes ses parties.

BÉTUMIER; vieux mot qui signifioit autrefois un lieu rempli d'immondices.

BÉTUWE; (le) nom propre. Île des Pays-Bas, au Duché de Gueldres, dans la République des Provinces-Unies, entre le Rhin, le Waal & le Leck. Elle fait une partie considérable du Pays qu'occupoient les anciens Bataves.

BÉTYLE; substantif masculin. Sorte de pierre célèbre chez les Anciens. Ils en formoient des Idoles, auxquelles ils attribuoient des vertus merveilleuses; comme le pouvoir de révéler l'avenir, de rendre victorieux les Guerriers qui les portoient, *&c.*

Quelques-uns ont désigné sous

ce nom la pierre que Saturne dévora, au lieu de Jupiter. Les autres ont appelé cette pierre *Abadir*. Voyez *ce mot*.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit changer l'y en *i*, & écrire *bétile*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BETZ; nom propre. Bourg & Vicomté de France, en Touraine, à huit lieues, sud-sud-est; de Tours.

BEU; nom propre. Bourg & Comté de France, à deux lieues, nord-est, de Dreux.

BEVAGNA; nom propre. Petite ville d'Italie, dans l'Ombrie, sur le Clitunno, à six milles de Foligni.

BEUBANT, BOBANS; vieux mots qui signifioient autrefois dur, fier, orgueilleux.

BEUDY; vieux mot qui signifioit autrefois étable à bœufs.

BEVELAND; nom propre. Île des Provinces-Unies, dans la Zélande. L'Escaut la divise en deux parties, dont l'une s'appelle *Zuyd-Beveland*, & l'autre *Noort-Beveland*. La ville de Goës en est le principal lieu.

BEVÈRE; vieux mot qui signifioit autrefois buveur, ivrogne.

BEVERGERN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Westphalie, entre Tecklenbourg & Rhène.

BEVERIE; vieux mot qui signifioit autrefois ivrognerie.

BEVERUNGEN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Westphalie, à huit lieues, à l'est, de Paderborn, & au confluent du Wéser & de la rivière de Bever.

BEUGLÉ; participe indéclinable. *Voyez* BEUGLER.

BEUGLEMENT; substantif masculin. *Boatus*. Meuglement, mugissement, ou cri du bœuf, de la vache & du taureau. *Elle s'effraya du beuglement de ces vaches.*

La première syllabe est longue; la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *beuglemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BEUGLER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Mugire*. Mugir, meugler. Il ne se dit proprement qu'en parlant du cri des bœufs, des vaches & des taureaux. *Ces taureaux beuglent sans cesse.*

On dit figurément & familièrement, de quelqu'un qui a la voix rude, forte & désagréable, *qu'il beugle au lieu de chanter*.

Les temps composés de ce verbe se forment avec l'auxiliaire *avoir*. *Ces bœufs ont beuglé toute la matinée.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans il *beugle*, la syllabe *beu* est longue.

BEVIER; vieux mot qui signi-

fioit autrefois mesure de terre.

BEUIL; (le) nom propre. Abbaye de France, en Limousin, à trois lieues, ouest-nord-ouest, de Limoges. Elle est en Commende, & vaut environ douze cens livres au Titulaire.

Beuil, est aussi le nom d'un bourg de France, en Touraine, à cinq lieues, nord-nord-ouest, de Tours.

BEUILLENCOURT; nom propre. Bourg de France, en Picardie, à trois lieues, sud-ouest, d'Abbeville.

BEUILLER; vieux verbe qui signifioit autrefois regarder attentivement.

BEURAGE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de redevance.

BEURATH; nom propre. Petite ville de Bohême, dans le Comté de Glatz.

BEURRE; substantif masculin. *Butyrum*. Substance grasse, onctueuse, qui se forme d'une crême épaissie battue dans la baratte. *On nous servit des œufs au beurre.*

Le *beurre* donne, dans l'analyse chimique, beaucoup d'huile & de sel volatil. Il est émollient, pectoral, adoucissant, résolutif & digestif. Il est d'un usage habituel dans les alimens, à cause de sa saveur agréable: mais il est très-essentiel, pour qu'il ne soit pas mal sain, qu'il soit frais, & absolument exempt de rancidité; comme aussi qu'il ne soit ni frit ni roussi; sans quoi, son acide, qui se développe, & qui est très-âcre, & même caustique, trouble la digestion, la rend laborieuse, douloureuse, excite des rapports nidoreux & brûlans, & porte enfin beaucoup d'acrimonie dans le sang: il y a même bien des personnes, d'un estomac délicat, qui éprouvent toutes ces incommodités par l'usage du beurre le plus frais.

On dit du *beurre frais*, du *beurre salé*, du *beurre noir*, du *beurre fort*, selon les diverses qualités qui sont inhérentes à cette substance.

On appelle *pot à beurre*, un pot propre à mettre du beurre, ou dans lequel il y a du beurre.

Beurre, se dit, en termes de Chimie, de plusieurs préparations telles que le *beurre* d'antimoine, celui de Saturne, *&c.* nous parlons de ces préparations sous les mots *Antimoine*, *Saturne*, &c.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *promettre plus de beurre que de pain;* pour dire, amuser par de vaines promesses.

On dit aussi proverbialement, figurément & populairement, de quelqu'un dont les yeux sont meurtris, *qu'il a les yeux pochés au beurre noir.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *beure*. Voyez Orthographe.

BEURRÉ; substantif masculin. Sorte de poire fondante, dont on a plusieurs espèces, telles que le *beurré blanc*, le *beurré gris*, le *beurré doré*, le *beurré d'Angleterre*, &c.

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

BEURRÉE; substantif féminin. On appelle ainsi une tranche de pain sur laquelle on a étendu du beurre. *Il a mangé deux beurrées en déjeûnant.*

La première syllabe est moyenne,

la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BEURRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Pâtiſſier, qui ſe dit de l'action de faire tremper dans du beurre.

BEURRIER, IÈRE; ſubſtantif. Celui ou celle qui vend du beurre. *Avez-vous payé la Beurrière?*

On dit figurément & proverbialement d'un mauvais Livre qui ne ſe vend pas, *qu'il n'eſt bon que pour la Beurrière*.

BEUTHEN; nom propre. Petite ville de Siléſie, ſur l'Oder, entre Glogau & Freyſtatt.

Il y a une autre Ville de ce nom dans la même Province, au Duché d'Oppeln, à ſeize milles de Neiſſe.

BEUVANTE; ſubſtantif féminin, & terme de Commerce maritime, qui ſe dit d'un droit qu'un Maître de barque ou de navire ſe réſerve, quand il donne ſa barque ou ſon navire à frêt. Ce droit eſt proportionné à la grandeur & au port du bâtiment.

BEWDLEY; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la Province de Worceſter, ſur la Saverne. Elle a des Députés au Parlement.

BÉVUE; ſubſtantif féminin. *Error*. Erreur, faute commiſe par ignorance ou par inadvertance. *Je ne l'aurois pas cru capable d'une pareille bévue*.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

BEUVERAGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois préſent en boiſſon.

BEUVERIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ivrognerie.

BEWERLEY; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la Province d'Yorck, à ſix milles de Hull.

BEUVRON; nom propre. Rivière de France, dans la Sologne. Elle a ſa ſource à deux lieues, oueſt, de Châtillon-ſur-Loire, & ſon embouchure dans la Loire, à deux lieues au-deſſous de Blois, après un cours d'environ vingt lieues.

Beuvron, eſt auſſi le nom d'un bourg de France, en Normandie, à trois lieues, ſud-ſud-eſt, d'Avranches.

BEUZEVILLE; nom propre. Bourg de France, en Normandie, environ à trois lieues, nord-nord-eſt, de Lizieux. Il s'y tient chaque ſemaine un marché très-fréquenté.

BEXA; nom propre. Lac de Portugal, dans l'Alentejo, près de la ville de Beja. Il nourrit d'excellens poiſſons qui, dit-on, préſagent la pluie & les orages par des mugiſſemens ſemblables à ceux d'un taureau; mais pluſieurs attribuent le bruit qui annonce là le mauvais temps à l'agitation des eaux du lac. Si cette raiſon n'eſt pas ſi merveilleuſe, elle eſt du moins plus vraiſemblable.

BEXUGO; ſubſtantif maſculin. Racine du Pérou dont parle Cluſius dans ſes annotations ſur Monard. Elle eſt ſarmenteuſe, groſſe comme le doigt, & couverte d'une écorce cendrée. On la dit purgative, & les Indiens la préfèrent au méchoacan & aux avelines laxatives.

BEY, & chez les Turcs, Beg; ſubſtantif maſculin. Ce mot qui, en langue Turque, ſignifie *Seigneur*, déſigne le Gouverneur d'une ville de Turquie, dont le ſupérieur ſe nomme *Beglierbey*; ce qui ſignifie *Seigneur des Seigneurs*, parce qu'en effet il commande aux différens Beys de ſon département.

BEYAPURA; ſubſtantif maſculin. Poiſſon du Bréſil, qui a beaucoup

de ressemblance avec l'éturgeon de Portugal.

BEYERLAND ; nom propre. Île de Hollande, près de celles d'Isselmonde & de Putten.

BEYSAIL; vieux mot qui signifioit autrefois Fourchon.

BEZAINE ; vieux mot qui signifioit autrefois brebis.

BEZANNE ; vieux mot qui signifioit autrefois, ruche à miel.

BEZANS ; substantif masculin pluriel. Toiles de coton qui se fabriquent à Bengale. Il y en a de plusieurs espèces.

BEZESTAN ; substantif masculin. On appelle ainsi en Turquie, certains marchés publics, qui sont des espèces de halles où les Négocians étalent leurs marchandises dans les principales villes du Grand-Seigneur.

BEZETTA, substantif masculin. On donne ce nom dans le commerce, à une sorte de crepon ou linon très-fin, teint avec de la cochenille. Le meilleur se tire de Constantinople.

BEZIERS ; nom propre. *Biterra.* Ville Episcopale & considérable de France, en Languedoc, sur la rivière d'Orbe, environ à quatre lieues, nord-est, de Narbonne. On y compte dix-huit mille personnes.

On recueille sur le territoire de cette ville d'excellens vins, beaucoup de blé, & quantité d'huile.

L'histoire de Languedoc rapporte que pendant les guerres contre les Albigeois, les Croisés assiégèrent la ville de Beziers, qui étoit également peuplée d'hérétiques & de catholiques. Les chefs des assiégeans demandèrent en montant à l'assaut au Légat du Pape, comment ils devoient se comporter dans la difficulté de distinguer les catholiques d'avec les hérétiques ? *Tuez-les tous*, répondit le barbare Légat, *Dieu connoîtra ceux qui sont à lui.* Ce conseil d'un fanatique donné à d'autres fanatiques, ne fut que trop bien suivi : ceux-ci passèrent au fil de l'épée soixante mille personnes dans cette malheureuse ville, sans distinction d'âge ni de sexe:

BÉZOARD ; substantif masculin. Pierre composée de couches circulaires, feuilletées ou écailleuses, & qui s'engendre dans le corps de certains animaux des Indes.

On distingue plusieurs espèces de bézoards, dont quatre s'emploient particulièrement en médecine. Ces quatre bézoards sont le *bezoard* oriental, le *bézoard* occidental, le *bézoard* de porc-épic, & le *bézoard* de singe.

Le *bézoard* oriental, qui est celui dont on se sert le plus souvent, se trouve dans le corps d'une espèce de gazelle, ou chèvre des Indes. Il y a des bézoards orientaux de différente grosseur : les uns sont comme une noix, les autres comme une muscade ; ceux ci comme une noisette, ceux-là comme un gros pois. Il faut les choisir entiers, unis, luisans & d'une odeur agréable. Ils sont sudorifiques, fortifient le cœur, & résistent à la malignité des humeurs. On en fait usage contre la peste, la petite vérole, la dyssenterie, les vers, les vertiges, les palpitations & l'épilepsie. On le donne pulvérisé, depuis quatre grains jusqu'à seize, dans un véhicule convenable.

Le *bézoard* occidental, qui nous vient d'Amérique, n'est pas luisant comme l'oriental, & sa couleur est cendrée ou blanchâtre; mais il a les mêmes vertus, & cependant à un moindre degré. La dose de celui-ci est depuis six grains jusqu'à demi-drachme.

L'un & l'autre de ces bézoards

donnent, dans l'analyse chimique, un peu de sel volatil, sulfureux ou huileux.

Le *bézoard* de porc-épic, se trouve dans le fiel du porc-épic de Malaca, & de quelques sangliers des Indes. Il est gras & savonneux, mais sa couleur varie. C'est le plus cher de tous les bézoards, & l'on prétend qu'il a plus de vertu que le bézoard oriental. Quand on veut s'en servir, il faut auparavant le faire infuser pendant quelque temps dans du vin mêlé d'eau: il communique sa qualité à la liqueur, avec une petite amertume qui n'est pas désagréable: on ne doit la boire que long-temps après le repas.

Le *bézoard* de singe, a la grosseur d'une noisette, de figure ronde ou ovale, & de couleur noirâtre. On le tire d'une espèce de singe qu'on trouve particulièrement dans l'île de Madagascar. Tavernier rapporte que quand il a la grosseur d'une noix, il se vend plus de cent écus. On l'emploie comme le *bézoard* de porc-épic.

Comme la mauvaise foi & l'intérêt étendent leur domaine partout & sur tout, on fabrique beaucoup de faux *bézoards* qu'il importe de savoir distinguer des vrais; & voici comme on y parvient. On écrase un peu de blanc de céruse sur un morceau de papier, ensuite on frotte le bézoard sur la trace de blanc de céruse qui devient jaune-verdâtre, lorsque le bézoard n'est pas factice; du moins, jusqu'à présent, les plus fameux falsificateurs ne sont pas encore parvenus à procurer cette propriété à leurs bézoards factices.

On trouve au Pérou, en Italie, dans les environs de Montpellier, & en plusieurs autres endroits, des bézoards fossiles, qui sont des substances de diverses grosseurs, composées de plusieurs couches pierreuses friables, & appliquées les unes sur les autres.

Ces substances sont appelées *bézoards*, tant parce qu'elles ressemblent aux bézoards tirés des animaux, qu'à cause de leurs propriétés *alexipharmaques*.

BÉZOARD ANIMAL, se dit, en termes de Pharmacie, du foie de vipère, desséché & pulvérisé.

BÉZOARD MINÉRAL, se dit, en Chimie & en Pharmacie, d'une préparation qui n'est autre chose que la terre du régule d'antimoine, dépouillée de tout son phlogistique, par l'action de l'acide nitreux & par la calcination.

Le procédé ordinaire pour faire cette préparation, consiste à dissoudre du beurre d'antimoine dans une suffisante quantité d'acide nitreux, ou jusqu'à ce que les phénomènes de dissolution cessent: quand on mettroit plus d'acide nitreux qu'il n'en faut pour cette dissolution, il n'en résulteroit aucun inconvénient, comme on va le voir.

Lorsque la dissolution du beurre d'antimoine est faite, on la fait évaporer jusqu'à siccité dans un vase de verre ou de grès: on reverse dessus de nouvel acide nitreux, plutôt plus que moins, parce que l'excès ne fait ici aucun mal: ordinairement la quantité d'esprit de nitre qu'on ajoute, est d'un quart en sus du poids de la matière sèche: on fait évaporer comme la première fois: on recommence une troisième fois la même manœuvre, après quoi la matière étant réduite à siccité, on la calcine pendant une demi-heure, jusqu'à ce que, suivant Lémery, elle n'ait plus qu'une très-légère acidité.

Cette préparation de l'antimoine est un très-grand sudorifique.

Le *bézoard minéral*, reçoit différens noms selon les diverses substances qui le composent: ainsi l'on appelle *bézoard martial*, une préparation composée de deux parties d'antimoine, & d'une partie de limaille de fer, avec un peu de nitre. On dit que cette préparation est un excellent remède contre la jaunisse.

Bézoard lunaire, se dit d'une préparation composée d'argent & de beurre d'antimoine. Ce remède passe pour un spécifique contre l'épilepsie, les convulsions, les migraines & l'apoplexie.

Bézoard solaire, est le bézoard minéral, uni à une chaux d'or. C'est un excellent sudorifique, on s'en sert dans la vérole, la peste, la goutte, l'hydropisie, les fièvres & les obstructions de la rate.

Bezoard jovial ou d'étain, se dit d'une substance composée d'étain pur & de régule d'antimoine. C'est un puissant diaphorétique très-efficace contre la peste, le scorbut & les maladies de la matrice.

Bézoard de Saturne, se dit d'une substance composée avec la teinture de verre de plomb, le beurre d'antimoine non rectifié & l'esprit de nitre. C'est un remède anti-hystérique & très-énergique dans les maladies de la rate.

Bézoard de Venus, se dit d'une substance composée d'une teinture de limaille de cuivre, de beurre rectifié d'antimoine & d'esprit de nitre. On l'emploie extérieurement mêlée avec quelque onguent convenable, contre les dartres & les ulcères invétérés.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Il faudroit supprimer le *d*, qui est oisif, & écrire d'après la prononciation, *bézoar*. Voyez Orthographe.

BEZOARDIQUE; adjectif & substantif des deux genres. Terme de Médecine. Il se dit d'un remède cordial & aléxitère, dans la composition duquel il entre du bézoard ou autre chose qui lui en communique la propriété. *Voyez* Bezoard.

BEZOCHE; vieux mot qui signifioit autrefois bêche.

BEZOLE; substantif féminin. Poisson qui, suivant Rondelet, ne se trouve qu'en Suisse, dans le lac de Lausane. Il a beaucoup de rapport avec le Lavaret, & Gesner ajoute qu'il est beaucoup meilleur, & d'un goût plus délicat, en quoi cet Auteur est contraire à Rondelet, qui préfère le Lavaret. On dit depuis longtemps que les goûts ne se ressemblent pas plus que les visages.

BEZZO; substantif masculin. Petite monnoie qui a cours à Venise, & qui revient à trois deniers de France.

BHAVANI; nom propre, & terme de Mythologie. Déesse des Indes, que les peuples de ces contrées disent être la Puissance. Le Puissant est le nom qu'ils donnent au prétendu mari de cette Divinité.

BIA; substantif masculin. Nom que les Siamois donnent à une coquille blanche qui leur sert de monnoie. Vingt-sept bias reviennent à un liard de France.

BIAFAR; nom propre. Ville & royaume d'Afrique, en Nigritie, à la source de la grande rivière de Camarones, & entre les royaumes de Benin, de Medra & de Mujac.

BIAFARES; (les) peuples d'Afrique, en Nigritie, dans le voisinage des îles de Bisagos. Leur pays se nomme

Guinala, & il ne faut pas les confondre avec les habitans du royaume de Biafara.

BIAIN, BIAN; vieux mots qui signifioient autrefois corvée.

BIAIS; substantif masculin. *Obliquitas*. Terme relatif. Ligne oblique, travers, irrégularité d'un jardin, d'une chambre, d'un édifice, *&c.* *Il n'auroit pas été difficile d'éviter le biais de ces allées, de cette chambre, de cet édifice.*

On dit, en termes d'Architecture, *sauver un biais*; pour dire, faire disparoître par le moyen de l'art, les alignemens irréguliers, & les formes bizarres d'un terrein.

On dit en parlant de draps, de toiles, *&c.* *Couper de biais*, du *bon biais*, du *mauvais biais*; pour dire, couper obliquement, du bon sens, du mauvais sens. *Vous ne coupez pas cette étoffe du bon biais.*

On dit, en termes de manége, *aller en biais*; c'est-à-dire, les épaules avant la croupe. Voyez dans Newcastle les différentes leçons de *biais*, qu'on peut donner au cheval.

Biais, se dit, dans le sens figuré, des diverses faces d'un objet, des divers moyens dont on peut faire usage pour réussir à quelque entreprise. *Cela prend un assez mauvais biais. Vous auriez pu choisir un meilleur biais.*

On dit aussi figurément, qu'*on a pris quelqu'un de biais*; pour dire, qu'on l'a gagné d'une manière adroite.

Ce monosyllabe est long.

BIAISÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* Biaiser.

BIAISER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Être de travers, en ligne oblique. *Cette allée biaisoit moins avant ce nouvel ouvrage. La route va en biaisant, près du village.*

Biaiser, se dit, dans le sens figuré, & signifie, employer la ruse, l'artifice, n'agir pas avec franchise. *Pourquoi biaiser avec un honnête homme?*

Biaiser, se dit aussi figurément en bonne part, & signifie se comporter prudemment, avec habileté dans quelque affaire. *S'il n'eût pas su biaiser, il étoit perdu.*

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir. Il auroit biaisé*, &c.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* feminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *je biaise*, la syllabe *biai* est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *biaizer*. Voyez Orthographe.

BIALAZERKIEW; nom propre. Ville de Pologne, dans l'Ukraine, au Palatinat de Kiovie, sur la rivière de Ross.

BIALEGRUDK; nom propre. Petite ville de Pologne, au Palatinat de Kiovie, sur la rivière d'Irpien, à deux lieues de Kiow.

BIALLA; nom propre. Petite ville de Pologne, dans le grand Duché de Lithuanie, à vingt-trois lieues de Lublin.

BIALOGROD; nom propre. Ville de Bessarabie, sur la mer noire, à l'embouchure du Niester. Elle appartient au Grand Seigneur. Elle se nomme encore *Akerman*.

BIALOGRODKO; nom propre. Vil-

le de Volhinie, capitale de l'Ukraine, sur la rivière d'Onetz. Elle appartient à la Russie.

BIALTÉ; vieux mot qui signifioit autrefois beauté.

BIALY-KAMEN; nom propre. Petite ville de Pologne, au Palatinat de Lemberg, près de la source de la rivière de Bug.

BIAMBONNÉES; substantif féminin pluriel. Sorte d'étoffes des Indes, qui sont faites d'écorces d'arbres.

BIANA; nom propre. Ville d'Asie, dans l'Indoustan, à trente lieues, ouest, d'Agra. On en tire d'excellent indigo.

BIANCHI; nom propre d'un Peintre célèbre, né à Rome en 1694, & mort dans la même ville en 1739. Son coloris est vigoureux, son dessein correct, & il a traité avec succès des sujets d'histoire, des paysages, des portraits, des marines & des animaux. Ce qu'il a fait de considérable est à Rome.

BIANDRA; nom propre. Ancienne ville d'Italie, dans le Milanez, sur la Sessia, à deux lieues de Novare. C'est aujourd'hui un village.

BIANOR; nom propre & terme de Mythologie. Roi d'Etrurie, fils du Tibre & de la Nymphe Manto. Il fonda, dit-on, la ville de Mantoue, ainsi appelée de la Nymphe sa mère.

BIANS; substantif masculin pluriel. Les Coutumes d'Anjou, de Poitou & d'Angoumois désignent sous ce nom des corvées d'hommes & de bêtes.

BIANZAY; nom propre. Ville d'Italie, dans le Montferrat, à une lieue de Livorno.

BIARDS; (les) nom propre. Bourg de France, en Normandie, à deux lieues & demie, sud-est, d'Avranches.

BIARIS. *Voyez* CACHALOT.

BIARIT; nom propre. Bourg de France, en Gascogne, à une lieue, ouest-sud-ouest, de Bayonne.

BIARQUE; substantif masculin. Titre que portoit l'Intendant des Vivres, à la Cour des Empereurs Grecs.

BIART; nom propre. Bourg de France, en Gascogne, près de l'Océan, environ à deux lieues, sud-ouest, de Bayonne.

BIAS; nom propre. Philosophe célèbre, né à Priene, ville de Carie, & l'un des sept Sages de la Grèce. Il florissoit vers l'an 600, avant l'Ere chrétienne. C'est à lui que fut présenté le trépié d'or, trouvé par des pécheurs, & sur lequel étoit écrit, *au plus sage*: mais Bias, désintéressé, envoya ce trépié au temple d'Apollon. Voyant un jour de foire un grand nombre de marchandises rares & curieuses, il se mit à sourire en s'écriant: *combien de choses dont je sais me passer!* Ce Philosophe, qui avoit le don de la parole, & dont l'éloquence attaqua toujours le vice en protégeant l'innocence, mourut en plaidant la cause d'un de ses amis.

BIASSE; substantif féminin. On donne ce nom, dans le Commerce, à une sorte de soie crue, que les Hollandois tirent du Levant.

BIAU, BIAX, BIEUX; vieux mots qui signifioient autrefois beau.

BIAUBERT; vieux mot qui signifioit autrefois vain, fanfaron.

BIBBY; substantif masculin. Arbre d'Amérique, de la grosseur de la cuisse. Il est chargé de pointes, & n'a ni feuilles, ni branches jusqu'au sommet. Son bois est noir, dur, & son fruit blanchâtre, huileux & de la grosseur de la muscade. Les Indiens en expriment une huile avec

laquelle ils s'oignent le corps. Quand cet arbre est jeune, ces peuples y font une incision, d'où découle une liqueur blanche, assez agréable au goût.

BIBERACH; nom propre. Ville d'Allemagne, en Souabe, dans l'Algow, sur le ruisseau de Russ.

BIBERON; substantif masculin. *Bibax.* Terme du style familier. Il désigne celui qui aime le vin & qui en boit beaucoup. *Ce sont trois biberons.*

BIBERON, se dit, par extension, d'un vase qui a un petit bec ou tuyau par lequel on peut boire. *Il buvoit avec un biberon d'argent.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

BIBERTEICH; nom propre. Petite ville de Silesie, dans la Principauté de Crossen.

BIBÉSIE; nom propre, & terme de Mythologie. Compagne d'Édesie. Elles étoient l'une & l'autre Déesses des banquets. La première présidoit au vin & aux liqueurs, & l'autre à la bonne chère.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bibézie*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIBETE; vieux mot qui signifioit autrefois bluette, étincelle.

BIBLE; substantif féminin. *Biblia.* L'Ecriture-Sainte, l'Ancien & le Nouveau Testament, ou le Livre par excellence.

Le Concile de Trente a divisé dans l'ordre suivant, les Livres, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament.

LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT. La Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué, les Juges & Ruth; les quatre Livres des Rois, le premier & le second Livre des Paralipomènes, le premier & le second Livre d'Esdras ou Néhémie, Tobie, Judith, Esther, Job, les Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse, l'Ecclésiastique, Isaïe, Jérémie & Baruc; Ézéchiel, Daniel, Osée, Joël, Amos, Abdias, Nahum, Jonas, Michée, Abacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie, le premier & le second Livre des Machabées.

LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT. L'Evangile de S. Mathieu, l'Evangile de S. Marc, l'Evangile de S. Luc, l'Evangile de S. Jean, les Actes des Apôtres, l'Epître de S. Paul aux Romains, la première & la seconde Epître de S. Paul aux Corinthiens, l'Epître aux Galates, l'Epître aux Éphésiens, l'Epître aux Philippiens, l'Epître aux Colossiens, la première & la seconde Epître aux Thessalonissiens, la première & la seconde Epître à Thimothée, l'Epître à Tite, l'Epître à Philémon, l'Epître aux Hébreux, l'Epître de S. Jacques, la première & la seconde Epître de S. Pierre, la première, la seconde & la troisième Epître de S. Jean, l'Epître de S. Jude, l'Apocalypse de S. Jean.

Les Livres apocryphes de l'Ancien Testament sont, le Livre d'Hénoch, les troisième & quatrième Livres d'Esdras, les troisième & quatrième Livres des Machabées, l'Oraison de Manassé, le Testament des douze Patriarches, le Pseautier de Salomon, & quelques autres pièces de cette nature.

Les Livres perdus, cités dans l'Ancien Testament, sont, le Livre

des Justes, le Livre des Guerres du Seigneur, les Annales des Rois de Juda & d'Israël, citées si souvent dans les Livres des Rois & des Paralipoménes. Ces Annales avoient pour Auteurs les Prophètes qui vivoient dans les Royaumes de Juda & d'Israël. Nous n'avons qu'une partie des trois mille Paraboles de Salomon, & de ses quinze cens Cantiques. Nous avons aussi entièrement perdu ce qu'il avoit écrit sur les plantes, sur les animaux, sur les oiseaux, sur les poissons, & sur les reptiles. L'on n'a plus l'écrit du Prophète Jérémie, par lequel il ordonna aux captifs qui alloient en Babylone, de prendre le feu sacré, & de le cacher; & les préceptes qu'il leur donna, pour se garder de l'idolâtrie. Enfin, on doute que l'on ait les Lamentations qu'il composa sur la mort de Josias, Roi de Juda; car celles que nous avons de ce Prophète, paroissent avoir pour objet la prise & la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor.

Les Livres apocryphes du Nouveau Testament, sont, l'Epître de S. Barnabé, l'Epître prétendue de S. Paul aux Laodicéens, plusieurs faux Evangiles, plusieurs faux Actes des Apôtres, & plusieurs fausses Apocalypses; le Livre d'Hermas, intitulé, *le Pasteur;* la Lettre de Jesus-Christ à Abgare, les Epîtres de S. Paul à Sénèque, & diverses autres pièces de pareille nature, que l'on peut voir dans le Recueil des pièces apocryphes du Nouveau Testament, par Fabricius.

Il n'y a presque point de langue dans laquelle on n'ait fait des Traductions de la Bible; de-là cette foule de Bibles Arabes, Arméniennes, Cophtes, Éthiopiennes, Persannes, Moscovites, *&c.* La Bible a sur-tout été traduite en Grec plusieurs fois. La plus ancienne & la plus authentique de toutes ces Traductions, est celle des Septante, faite deux cent vingt-sept ans avant l'ere Chrétienne, par les ordres de Ptolémée Philadelphe, Roi d'Egypte. C'est sur elle qu'ont été faites toutes les anciennes Versions, (hors la Syriaque) qui se lisoient dans les diverses Eglises du monde; comme l'Arabique, l'Éthiopique, l'Arménienne, l'ancienne Version Latine, appelée *l'Italique*, &c. Maintenant même l'Eglise Grecque, & l'Eglise d'Orient n'en ont point d'autre. C'est elle que les Pères & les Docteurs de l'Eglise ont suivie dans leurs Commentaires; c'est par elle que les Conciles Généraux & Particuliers se sont expliqués: les Apôtres même empruntent quelquefois cette Version, en citant les passages de l'Ancien Testament. L'historien Joseph, dit dans la Préface de ses Antiquités, que les Septante Juifs appelés par Ptolémée, ne traduisirent que le Pentateuque; d'où plusieurs ont conclu que la Traduction des autres Livres de l'Ecriture a été faite par d'autres Interprêtes. Cet objet est contesté.

La première syllabe est longue, & la seconde très brève.

BIBLIEN; vieux mot qui signifioit autrefois professeur en écriture sainte.

BIBLIOGRAPHE; substantif masculin. Qui connoît les Livres, les Editions, qui forme des Catalogues de Livres. *Cet Abbé étoit un grand Bibliographe.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, & la cinquième est très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, &

écrire, *bibliografe*. Voyez Orthographe.

BIBLIOGRAPHIE; substantif féminin. Science qui a pour objet la connoissance des Livres, des Editions, *&c. Il est versé dans la Bibliographie.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, & la cinquième est longue.

BIBLIOMANE; substantif des deux genres. Qui a la fureur d'avoir des Livres. *C'est un étrange Bibliomane.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, & la cinquième est longue.

BIBLIOMANIE; substantif féminin. Passion des Bibliomanes, ou fureur d'avoir des Lives, & d'en amasser. *La Bibliomanie l'a ruiné.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, & la cinquième est longue.

BIBLIOTHÉCAIRE; substantif masculin. Qui est préposé pour prendre soin d'une Bibliothèque. Entre les diverses fonctions littéraires, il en est peu qui exigent la réunion des lumières & de l'érudition nécessaires au Bibliothécaire d'une Bibliothèque considérable, telle que peut être celle du Roi à Paris, laquelle est ordinairement confiée aux soins d'Académiciens, dont le mérite & les connoissances justifient le choix du Prince.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue, & la sixième très-brève.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, changer le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bibliotékaire*. Voyez Orthographe.

BIBLIOTHÈQUE; substantif féminin. Lieu où l'on tient un grand nombre de Livres rangés en ordre sur des tablettes ou dans des armoires. *Il est dans sa Bibliothèque.*

Bibliothèque, se dit, par extension, de la collection même des Livres. *Sa Bibliothèque est particulièrement composée de Livres anciens.*

Bibliothèque, est aussi le titre que certains Auteurs ont donné aux recueils qu'ils ont faits, ou à certaines compilations d'ouvrages de même nature. *D'Herbelot est Auteur de la Bibliothèque Orientale.*

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un très-savant, que *c'est une bibliothèque vivante.*

On dit aussi, dans le sens figuré, de quelqu'un qui sait beaucoup, mais dont les connoissances sont obscures & embrouillées, que *c'est une bibliothèque renversée.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est moyenne, & la cinquième très-brève.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bibliotèke*. Voyez Orthographe.

BIBLISTES; (les) on appelle ainsi les Hérétiques qui n'admettent que le Texte de la Bible, & rejettent l'autorité de l'Eglise, & de la Tradition.

BIBRACTE; nom propre. Ancienne ville des Eduens, dans les Gaules. On croit que c'est le nom qu'eut autrefois la ville d'Autun.

BIBRAX; nom propre. Ancienne ville des Gaules, dont parle Jules César. Elle pouvoit être située où est actuellement Bièvre, à deux lieues, sud-sud-est, de Laon.

BIBUS; terme de mépris, dont on se sert dans le style familier, avec la préposition *de*, pour désigner une chose qui ne vaut pas la peine qu'on

s'en occupe. *Vous ne nous tenez que des propos de bibus.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

BICANER; nom propre, Ville d'Asie, dans l'Indoustan. Thevenot la dit capitale de la Province de Becar.

BICAPSULAIRE; adjectif & terme de Botanique. Il se dit d'une plante qui a deux capsules distinctes & réunies. Telle est la pervanche.

BICARS; (les) sorte de Pénitens qui étoient répandus dans les Indes au neuvième siècle. Ils laissoient croître leurs cheveux & leurs ongles, ne s'habilloient pas, & portoient une écuelle de terre pendue à leur cou, dans laquelle ils recevoient les alimens qu'on leur donnoit quand ils avoient faim.

BICEPS; substantif masculin, & terme d'Anatomie, qui désigne différens muscles, dont la partie supérieure est divisée en deux portions appelées *têtes*, par les Anatomistes. Tels sont le *biceps* du bras, le *biceps* de la cuisse, *&c.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

BICÈTRE; nom propre. Château à une demie-lieue, sud-sud-est, de Paris. C'est une retraite pour les pauvres que l'on y occupe à divers ouvrages: c'est aussi une Maison de correction, où l'on renferme les libertins, les gens sans aveu, *&c.*

BICHAT, BICHETAS; vieux mots qui signifioient autrefois fan de biche.

BICHE; substantif féminin. *Cerva.* C'est la femelle du cerf. *Voyez* CERF.

La *biche*, étoit chez les Anciens, le symbole de Junon conservatrice, parce que des cinq biches aux cornes d'or, que Diane poursuivit en Thessalie, il n'y en eut que quatre de prises par cette Déesse, qui les attacha à son char, & la cinquième fut sauvée par Junon.

La Mythologie compte entre les travaux d'Hercule, la course qui le rendit maître de la *biche* aux pieds d'airain, & aux cornes d'or du mont Menale. *Voyez* HERCULE.

BICHE, est aussi le nom d'un poisson de mer, qui a le ventre blanc & plat, le dos bleu & vouté, la bouche & les écailles petites, les mâchoires garnies de petites pointes, & les yeux d'une grandeur médiocre. Il est quelquefois long de trois coudées, & sa chair est blanche & de bon goût.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

BICHET; substantif masculin. Mesure de grains, dont la consistance varie selon les différens lieux où elle est usitée. *Ce bichet n'est pas juste.*

BICHET, se dit aussi du grain que contient la mesure. *Il m'a vendu un bichet de froment.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BICHO, ou BICIOS; substantif masculin. On appelle ainsi au Brésil, un petit ver qui s'engendre sous la peau, & qui cause de grandes douleurs.

BICHON, ONNE; substantif. *Catellus.* Petit chien qui a le nez court & le poil long, blanc & délié. *Qui vous a donné cette jolie bichonne?*

Les deux syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel, & brève au fé-

minin, qui a une troisième syllabe très-brève.

BICIA; substantif féminin. Plante des Indes Occidentales, qui s'élève à la hauteur d'environ sept pieds. Ses branches sont semblables à celles de l'arbre qui porte le coton. Son fruit enfermé dans une gousse, est un grain rouge, visqueux, avec lequel les Sauvages se peignent le visage.

BICONGE; substantif féminin. Sorte de mesure usitée autrefois chez les Romains.

BICOQUE; substantif féminin. Petite ville, ou place mal fortifiée & sans défense. *Il ne sera pas difficile d'emporter cette bicoque.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bikoke*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BICOQUET; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de chaperon ou ornement de tête.

BIDACHE; nom propre. Petite ville & seigneurie considérable, avec titre de Principauté, dans la basse Navarre, sur la rivière de Bidouse, à dix lieues, ouest-nord-ouest, de Pau. Elle appartient au Duc de Grammont, qui s'en dit Souverain; mais les Gens du Roi lui contestent ce titre.

BIDASSOA; nom propre. Petite rivière qui sépare la France de l'Espagne, vers le pays de Labour. Elle a sa source dans les Pyrénées, & son embouchure dans le golfe de Gascogne, entre Fontarabie & Andaye. C'est cette rivière qui forme l'île des Faisans, appelée depuis *l'île des Conférences*, à cause de celles qu'on y tint en 1659, pour la paix des Pyrénées.

BIDAUCT; substantif masculin. Les Teinturiers donnent ce nom à la suie de cheminée qu'ils emploient dans la composition de quelques couleurs tirant sur le brun. Les statuts de ces Artisans leur défendent de *faire imprimer de bidauct aucune toile neuve, ou vieille, &c. qu'ils ne l'aient auparavant engallée de bonne galle.*

BIDAUX; vieux mot usité autrefois, pour désigner un corps d'Infanterie peu estimé.

BIDENS; *Voyez* TÊTE-CORNUE.

BIDENTALES; substantif masculin pluriel. Prêtres des anciens Romains, institués pour faire les expiations prescrites dans les lieux où le tonnerre étoit tombé. La principale de leurs fonctions consistoit à immoler une brebis de deux ans, qui, en Latin s'appeloit *bidens*, d'où s'est formé le mot de *bidentales*: on dressoit ensuite un Autel dans l'endroit frappé de la foudre, & on l'entouroit d'une palissade afin qu'on ne pût y marcher.

BIDET; substantif masculin. Cheval de petite taille, qui n'a guères que trois pieds & demi de haut. On voit à la Chine des bidets d'une petitesse extrême, & d'une très-belle forme.

On appelle *bidet de poste*, un cheval de poste sur lequel on monte, & qui ne s'attelle pas.

DOUBLE BIDET, se dit d'un bidet plus grand & plus renforcé que les bidets ordinaires. Sa taille est à peu près de quatre pieds & demi.

On dit figurément & familièrement de quelqu'un dont la fortune a été rapide, qu'*il a bien poussé son bidet.*

BIDET, se dit d'un meuble de garde-

robe, servant à la propreté. *Un bidet de porcelaine.*

Bidet, se dit, en termes de Ciriers, d'un instrument de buis qui leur sert à former les angles & les creux des flambeaux, de même que les trous où se placent les clous d'encens d'un cierge pascal.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BIDON; substantif masculin. Vaisseau de bois contenant cinq pintes de Paris. Il se dit particulièrement sur les vaisseaux où il sert à mettre le vin de chaque plat de l'équipage.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

BIDOUSSE; nom propre. Rivière de France. Elle a sa source dans les Montagnes qui séparent la basse Navarre du pays de Soule, & son embouchure dans l'Adour, à quatre lieues, est-nord-est, de Bayonne, après un cours d'environ douze lieues.

BIECZ; nom propre, *Becia.* Petite ville de Pologne, au Palatinat de Cracovie, sur la rivière de Wiseloke, à vingt lieues, sud-est, de Cracovie. Il y a dans les environs de Biecz, de riches mines de vitriol.

BIEF; vieux mot qui signifioit autrefois canal de moulin.

BIEL; nom propre. Petite ville d'Espagne, au Royaume d'Arragon, à douze lieues de Sarragosse.

BIELA; nom propre. Ville de Russie, sur la rivière d'Opscha. Elle est capitale d'une Principauté de même nom, située entre le Duché de Rzewa, & celui de Smolenskow.

BIELA-OSERO; nom propre. Ville, Lac & Province de Russie, que le Wolga separe du Duché de Rostow: le pays est couvert de Marais.

BIELICA; nom propre. Petite ville de Lithuanie, au Palatinat de Troki, sur la rivière de Niemen.

BIELLE; nom propre. Ville d'Italie, en Piémont, sur la rivière de Cervo, à dix milles d'Yvrée. Elle est capitale du Biellois.

BIELLOIS; nom propre. Contrée d'Italie, en Piémont, entre les Alpes & le Canavois. On y compte quarante-cinq villages, outre la ville capitale qui est Bielle.

BIELSKO; nom propre. Ville de Pologne, dans la Podlakie, près d'une des sources de la rivière de Narew.

BIEN; substantif masculin. *Bonum.* Ce mot désigne, en morale, ce qui est bon, ce qui nous rend heureux: mais, dans ce sens, il n'y a de véritable bien que la vertu, puisque la vertu seule peut nous rendre heureux.

Bien, se dit des choses qui servent à augmenter nos plaisirs ou à diminuer nos peines. Telles sont la santé, les richesses, la volupté, *&c.*

Sextus Empiricus, a tiré de Crantor une ingénieuse allégorie sur la prééminence des différens biens. Ce Philosophe introduisit aux Jeux Olimpiques, devant les Grecs assemblés, les richesses, la volupté, la santé, les vertus, afin qu'ils marquassent aux unes & aux autres le rang qui leur convenoit, selon le dégré d'influence qu'elles avoient sur le bonheur des hommes. Les richesses étalèrent leur magnificence, & déjà elles éblouissoient les yeux des Juges, quand la volupté représenta que le seul mérite des richesses étoit de conduire au plaisir

plaisir. Le premier rang alloit être accordé à celle-ci, mais la santé le lui disputa, & fit voir que sans elle la douleur tenoit la place de la joie : enfin les Vertus terminèrent la contestation, & firent convenir tous les Grecs, que dans le sein des richesses, de la volupté & de la santé, on seroit bientôt le jouet de tous ses ennemis sans le secours de la prudence & de la valeur : le premier rang fut donc adjugé aux vertus, le second à la santé, le troisième à la volupté, & le quatrième aux richesses.

Le souverain bien consistoit, selon Epicure, dans le sentiment du plaisir ; & le souverain mal, dans le sentiment de la douleur. Mais le systême de ce Philosophe n'a pas toujours été compris par ceux qui ont parlé de sa doctrine. Il falloit examiner les principes d'Epicure, en les comparant avec sa conduite qui en étoit le résultat : on auroit conclu, que les plaisirs des sens n'étoient pas les seuls qu'il eût envisagés, mais qu'il avoit eu en vue trois sortes de plaisirs : ceux du cœur, ceux de l'esprit, & ceux des sens. En effet, c'étoit un point fondamental de sa doctrine, que tout plaisir qui est suivi de peines, de regrets & de repentir, est un plaisir faux ; & il vouloit que dans le choix des plaisirs, on s'en rapportât plutôt à la raison qu'au témoignage des sens, qui souvent étoient trompeurs. Quant à la douleur, il ne la regardoit comme le souverain mal qu'autant qu'il n'étoit pas possible d'en espérer la fin ; encore prétendoit-il qu'on pouvoit l'adoucir par les sentimens du cœur & les plaisirs de l'esprit : c'est ce que vérifia Épicure lui-même, qui se vit mourir avec une tranquillité & un courage dignes de toute la fermeté Stoïcienne.

Les disciples de Zénon, opposés aux Epicuriens, faisoient consister le souverain bien dans la vertu, & nioient que la douleur fût un mal.

Bien, se dit de ce qui est utile, avantageux, convenable. *Exemples.* Dans le sens d'utile : *la morale qu'il vous a faite, a été pour votre bien.*

Dans le sens d'avantageux : *on n'a pas, dans ce plan, consulté le bien public.*

Dans le sens de convenable : *ce n'est pas aller au bien de nos intérêts communs.*

Bien, se dit, dans le sens de bonheur. On dit que *c'est un grand bien qu'une chose soit arrivée ;* pour dire, que c'est un grand bonheur.

On dit, qu'*on a procuré, fait du bien à quelque personne ;* pour dire, qu'on lui a procuré quelque chose d'utile, d'avantageux. *Cette dame a fait beaucoup de bien à cette famille.*

On dit d'une chose, qu'*elle fait du bien, qu'elle fait grand bien ;* pour dire, qu'elle est avantageuse, qu'elle soulage. *Cette pension lui fait du bien. Les bains lui font grand bien.*

On dit proverbialement, *nul bien sans peine ;* pour dire, que toutes les choses avantageuses coûtent à acquérir.

Bien, se dit quelquefois pour religion, vertu, ce qui est digne d'éloges, d'estime. *Exemples.* Dans le sens de religion : *Cet Evêque est un homme de bien.*

Dans le sens de vertu : *ces jeunes gens se tournent au bien.*

Dans le sens de ce qui est digne d'éloges, d'estime. *C'est le procédé d'un homme de bien. Elle se comporte en femme de bien.*

On dit proverbialement, *en tout*

bien & en tout honneur ; pour dire, à bonne fin, à bonne intention. *Elle ne reçoit ce jeune homme qu'en tout bien & en tout honneur.*

On appelle, en ſtyle didactique, *biens du corps*, la ſanté, la force : *biens de l'eſprit*, les talens : & *biens de l'ame*, les vertus. C'eſt dans ce ſens qu'on dit, que *les biens de l'ame ſont préférables à ceux de l'eſprit, & les biens de l'eſprit à ceux du corps.*

Biens, ſe dit, en termes de Juriſprudence, de toutes ſortes de terres, richeſſes & effets qui compoſent nos facultés.

On diſtingue deux ſortes de biens, les meubles & les immeubles. *Voyez* ces mots.

Les biens reçoivent auſſi, en Droit, différentes épithètes, dont voici les principales.

Biens paternels, ſe dit de ceux qui nous viennent du côté paternel. Et l'on appelle *biens maternels*, ceux qui nous viennent du côté maternel.

Cette diſtinction de biens paternels & maternels, eſt eſſentielle en Pays Coutumier. *Voyez* là-deſſus, Paternel.

Biens adventifs. *Voyez* Adventifs.

Biens dotaux, ſe dit de ceux que la femme a apportés en dot à ſon mari. *Voyez* Dot.

Biens paraphernaux. *Voyez* Paraphernaux.

Biens profectifs, ſe dit de ceux qui viennent des pères, mères, ayeuls, ayeules, ou autres aſcendans. *Voyez* profectif.

Biens de communauté entre mari et femme. *Voyez* Communauté.

Biens substitués. *Voyez* Substitution.

Biens de fugitifs, ſe dit des biens d'un criminel contumace, deſquels la confiſcation ſe fait au profit du Roi ou du Seigneur du lieu. *Voyez* Contumace & Confiscation.

Biens vacans, ſe dit de ceux qui ſont ſans poſſeſſeur actuel. Tels ſont les héritages abandonnés. Les biens vacans de cette eſpèce appartiennent au Seigneur haut-juſticier, ſelon la Coutume de Paris & pluſieurs autres. Les Coutumes de Lorris & de Nivernois attribuent ces ſortes de biens au Seigneur cenſier.

On dit abſolument, qu'*une perſonne a du bien ;* pour dire, qu'elle eſt riche. *Il a épouſé une fille qui avoit du bien.*

Bien, s'emploie adverbialement pour ſignifier à peu-près, environ. *Il y a bien ſix mois qu'il eſt parti.*

On dit proverbialement, *bien attaqué, bien défendu ;* pour dire, que la défenſe a répondu à l'attaque.

On dit auſſi proverbialement, *autant vaut bien battu que mal battu ;* pour dire, qu'il y a certaines choſes qu'on ne doit pas faire à demi, quelque danger qu'il y ait, & quelque dommage qu'on puiſſe en recevoir.

Bien, s'emploie adverbialement, pour déſigner un certain dégré de perfection, un certain état heureux & avantageux dans la choſe dont il eſt queſtion. *Il entend bien l'art des vers. Il eſt fort bien auprès de la Reine.*

Bien, s'emploie auſſi adverbialement, pour ſignifier beaucoup, extrêmement. *Exemples.* Dans le ſens de beaucoup. *Il y a encore bien d'autres raiſons à alléguer.*

Dans le ſens d'extrêmement : *c'étoit un Prince bien vigoureux.*

Bien, employé adverbialement avec le verbe vouloir, exprime l'appro-

bation, le consentement. *Je veux bien qu'elle parte.*

Bien, fort bien, s'emploient adverbialement & absolument, pour exprimer qu'on approuve, qu'on agrée ce qu'un autre propose. *Bien, fort bien; continuez.*

Bien, s'emploie, précédé de la particule *hé*, pour marquer approbation, exhortation, & interrogation. *Exemples.* Dans le sens d'approbation: *hé bien qu'on lui donne son congé.*

Dans le sens d'exhortation: *hé bien faites ce qu'elle vous a recommandé.*

Dans le sens d'interrogation: *hé bien qu'en pensez-vous?*

Bien, ne s'emploie quelquefois que par redondance & pour donner plus de force & d'énergie au discours. *Il est bien certain qu'il ne devoit pas parler de cette affaire.*

Différences relatives entre *bien*, *très*, *fort*.

On se sert assez indifferemment de l'un ou de l'autre de ces trois mots, dit M. l'Abbé Girard, pour marquer ce que les Grammairiens nomment superlatif, c'est-à-dire, le plus haut dégré. Par exemple: on dit dans le même sens, *très*-sage, *fort*-sage, *bien*-sage. Il me paroît cependant qu'il y a entr'eux quelque petite différence, en ce que le mot de *très* marque précisément & clairement ce superlatif, sans mêlange d'autre idée ni d'aucun sentiment; que le mot de *fort* le marque peut-être moins précisément, mais qu'il y ajoute une espèce d'affirmation; & que le mot de *bien* exprime de plus un sentiment d'admiration. Ainsi l'on dit, Dieu est *très*-juste; les hommes sont *fort* mauvais; la Providence est *bien* grande.

Outre cette différence, il y en a une autre plus sensible, ce me semble; c'est que *très* ne convient que dans le sens naturel & littéral; car lorsqu'on dit d'un homme qu'il est *très*-sage; cela veut dire, qu'il l'est véritablement; au lieu que *fort* & *bien* peuvent quelquefois être employés dans un sens ironique; avec cette différence, que *fort* convient mieux lorsque l'ironie fait entendre qu'on pèche par défaut, & que *bien* est plus d'usage, lorsque l'ironie fait entendre qu'on pêche par excès. On diroit donc en raillant, c'est être *fort* sage que de quitter ce qu'on a pour courir après ce qu'on ne sauroit avoir; & c'est être *bien* patient que de souffrir des coups de bâton sans en rendre.

Bien, qui est diphtongue, est moyen au singulier & long au pluriel.

BIEN-AIMÉ, ÉE; adjectif. *Dilectus, a, um.* Qui est fort chéri, qui est aimé par préférence à tout autre. *Elle fut toujours sa fille bien-aimée.*

Ce mot s'emploie aussi substantivement. *C'est le bien aimé de la maison.*

BIEN-AVANS; vieille expression qui signifioit autrefois les principaux d'un lieu, ou d'un pays.

BIEN-DIRE; substantif masculin. Ce mot, qui n'a d'usage qu'en conversation & dans le style familier, se dit par raillerie, & en se moquant de quelqu'un qui se pique de bien parler. *Il étoit inutile qu'il se mît sur son bien-dire.*

BIEN-DISANT, ANTE; adjectif. Qui parle élégamment & avec facilité. *Il se croit bien-disant, parce qu'il a passé quelque temps à la Cour.*

Bien-disant, se dit quelquefois par opposition à médisant. *Il fut toujours bien-disant dans la société.*

BIEN-ÊTRE; substantif masculin.

Etat d'une personne qui jouit d'une subsistance aisée & commode. *Cette affaire lui procura un bien-être qu'il n'espéroit pas.*

BIENFAICTEUR, TRICE; substantif. Qui a fait quelque grace, quelque bien, quelque avantage à quelque personne. *Ce Prince fut toujours le bienfaicteur de cette maison. Cette Dame est la bienfaictrice des pauvres.*

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est longue au masculin, & brève au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer le *c* du masculin, changer le dernier du féminin en *s*, & écrire *bienfaiteur*, *bienfaitrise*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIENFAISANCE; substantif féminin. Inclination à faire du bien aux autres. *On fit un bel éloge de sa bienfaisance.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ai* en *e*, le *s* en *z*, le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *bienfezance*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIENFAISANT, ANTE; adjectif. Qui a de l'inclination à faire du bien aux autres. *C'est un Prince bienfaisant, une Dame bienfaisante.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une bienfaisante ame*, mais *une ame bienfaisante.*

Il faudroit changer *ai* en *e*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bienfezant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIENFAIT; substantif masculin. *Munus.* Don, faveur, grace, plaisir, bon office. *On l'a comblé de bienfaits à la Cour. Je n'oublierai pas ce bienfait.*

On dit proverbialement, *qu'un bienfait n'est jamais perdu*; pour dire, que quelle que soit la personne à qui l'on fait du bien, elle peut se trouver dans le cas d'en témoigner sa reconnoissance.

On dit aussi proverbialement & figurément, *que les injures s'écrivent sur l'airain, & les bienfaits sur l'argile*; pour dire, qu'on se souvient toujours des unes, & que les autres s'oublient aisément.

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

BIENHEURÉ; vieux mot qui signifioit autrefois bienheureux.

BIENHEUREUX, EUSE; adjectif. *Felix.* Fortuné, très-heureux, extrêmement heureux. *Il jouit d'un état bienheureux. C'est une personne bienheureuse.*

Quand cet adjectif est employé avec un verbe, il se divise en deux mots séparés l'un de l'autre, comme dans cette phrase: *cette femme est bien heureuse de n'avoir pas été connue*. Le mot *bien* est alors employé adverbialement.

BIENHEUREUX, se dit, en Théologie, pour désigner ceux qui jouissent d'une béatitude éternelle. *Les ames bienheureuses.*

BIENHEUREUX, s'emploie aussi substantivement dans ce dernier sens.

Il est parmi les bienheureux.

BIENHEUREUX, se dit encore, dans le sens de beatifié, pour désigner ceux à qui l'Eglise décerne un culte, mais subordonné à celui qu'elle rend aux Saints canonisés.

BIEN LOIN. *Voyez* LOIN.

BIENNAC; nom propre. Bourg de France, dans l'Angoumois, tout près de Rochecouart.

BIENNAL, ALE; adjectif. Qui dure deux ans. *On lui a accordé un privilège biennal. Des lettres biennales.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième encore au singulier masculin; mais celle-ci devient longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un biennal office*, mais *un office biennal.*

BIENNE; nom propre. Ville de Suisse, sur un lac de même nom, & sur les frontières du canton de Berne. L'Evêque de Bâle y exerce quelques droits, & y perçoit quelques revenus; du reste cette ville se gouverne en République par ses propres loix.

BIENNUS; nom propre. C'est, selon Etienne le Géographe, une ancienne ville de l'île de Crête.

BIEN QUE; conjonction qui régit le subjonctif, & qui signifie encore que, quoique. *Bien que cette action l'ait fait remarquer. Bien qu'il passe six mois de l'année à la campagne, il ne laisse pas que de faire une dépense considérable.*

BIENSÉANCE; substantif féminin. *Decentia.* Convenance des discours, des actions, dans les rapports qu'ils ont à l'âge, au sexe, à la qualité des personnes, ou aux temps, aux lieux, aux usages, &c. *Il ne s'écarte jamais des loix de la bienséance.*

BIENSÉANCE, se dit pour utilité, commodité, avantage. *Ce jardin est à sa bienséance.*

On dit, *posséder une chose, s'en rendre maître par droit de bienséance;* pour dire, sans avoir d'autre droit que sa propre utilité, sa propre convenance.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

BIENSÉANT, ANTE; adjectif. *Decens.* Ce qu'il sied bien de faire, de dire, par rapport aux personnes, aux temps, aux lieux, aux usages, *Il ne seroit pas bienséant de partir sans dire adieu. Est-ce une conduite bienséante de fréquenter une pareille compagnie?*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

BIENTENANT, ANTE; substantif & terme de Palais. Celui ou celle qui tient, qui possède des biens & héritages à titre de succession, d'achat, ou autre titre d'acquisition.

BIENTINA; nom propre. Bourg & Château d'Italie, en Toscane, à un mille du lac de même nom, sur le territoire de Pise.

BIENVEIGNER; vieux mot qui signifioit autrefois louer, féliciter.

BIENVEILLANCE; substantif féminin. *Benevolentia.* Inclination, intention affectueuse, disposition favorable envers quelqu'un. *Il s'est concilié la bienveillance de la Reine.*

Elle captiva la bienveillance du Ministre.

Ce mot ne doit se dire que du supérieur envers l'inférieur.

BIENVEILLANCE, s'est dit autrefois, en Angleterre, d'un impôt volontaire, ou d'un présent que les peuples faisoient au Prince. C'est ce qu'on appelle en France *don gratuit*.

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit donner l'accent grave au second *e*, supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder le second *i* de l'autre *l*, changer le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *bienvèliance*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIENVEILLANT, ANTE; adjectif. *Benevolus, a, um.* Qui a de la bienveillance. *C'est une Dame bienveillante.*

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un bienveillant Prince*, mais *un Prince bienveillant.*

BIENVENU, UE; adjectif. Qui est reçu de bon cœur. *Cette demoiselle est bienvenue dans les sociétés.*

Ce mot s'emploie aussi substantivement. *Soyez les bienvenus, les bienvenues.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier masculin; mais celle-ci est longue au pluriel & au féminin.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un bienvenu Musicien*, mais *un Musicien bienvenu.*

BIENVENUE; substantif féminin. Heureuse arrivée. Il ne se dit proprement que de la première fois qu'on arrive dans un endroit, ou qu'on est reçu dans quelque Corps, à cause de l'usage dans lequel on est de payer quelque droit en entrant, ou de donner un repas à ceux qui sont de ce Corps. *Il refuse de payer le repas de sa bienvenue.*

BIENVOULU, UE; *Voyez* VOULU.

BIERBAN; vieux mot qui s'est dit autrefois du droit qu'on payoit pour vendre de la bière en gros ou en détail.

BIÈRE; substantif féminin. *Cerevisia.* Liqueur ou boisson spiritueuse, qu'on peut faire avec toutes les graines farineuses; mais pour laquelle on préfère communément l'orge : c'est, à proprement parler, un vin de grain.

Les farines de toutes les graines, extraites par une suffisante quantité d'eau, & abandonnées à elles-mêmes au dégré de chaleur propre à la fermentation spiritueuse, subissent naturellement cette fermentation, & se changent en liqueur vineuse. Mais comme toutes ces matières rendent l'eau mucilagineuse & colante, la fermentation ne peut se faire que lentement & imparfaitement dans une pareille liqueur. D'un autre côté, si l'on diminuoit assez la quantité de la matière farineuse, pour que son extraction ou sa décoction eût un degré de fluidité convenable, cette liqueur se trouveroit chargée d'une si petite quantité de matière fermentescible,

que la bière ou vin de grain qui en résulteroit, seroit sans force, & auroit à peine de la saveur.

On a trouvé le moyen de remédier très-bien à ces inconvéniens, par des préparations préliminaires qu'on fait subir au grain.

Ces préparations consistent à le faire d'abord tremper dans de l'eau froide, pour qu'il s'en imbibe, & qu'il se renfle jusqu'à un certain point : après cela, on l'étend en tas à un degré de chaleur convenable, à l'aide de laquelle, & de celle de l'humidité qui l'a imbibé, le germe commence à se développer : on arrête cette germination aussitôt que le germe commence à se montrer; ce qui se fait par une prompte dessication. Pour accélérer cette dessication & la rendre plus complette, on torréfie légèrement le grain, en le faisant couler dans un canal incliné & échauffé à un degré convenable.

Cette germination & cette légère torréfaction, changent beaucoup la nature de la matière mucilagineuse fermentescible du grain. La germination atténue considérablement, & détruit, en quelque sorte totalement, la viscosité du mucilage; & cela, lorsqu'elle n'est pas portée trop loin, sans lui rien ôter de sa disposition à fermenter : au contraire, elle le change en un suc un peu sucré, comme il est aisé de s'en assurer en mâchant des graines qui commencent à germer. La légère torréfaction contribue aussi, pour sa part, à atténuer la matière mucilagineuse fermentescible du grain. Lors donc qu'il a reçu ces préparations, il est en état d'être moulu, & d'imprègner l'eau de beaucoup de sa substance, sans la réduire en cole, & lui communiquer de viscosité. Ce grain, ainsi préparé, se nomme *Malt.* On broie donc ensuite le malt; on en tire toute la substance dissoluble dans l'eau & fermentescible, à l'aide de l'eau chaude : on évapore cette extraction, en la faisant bouillir dans des chaudières jusqu'à un degré convenable; & on y met quelque plante d'une amertume agréable, comme le houblon, pour rehausser la saveur de la bière, & la rendre capable de se conserver plus longtemps. Enfin on met cette liqueur dans des tonneaux, pour la laisser fermenter d'elle-même. C'est la nature qui fait le reste de l'ouvrage; il ne faut que l'aider par les autres conditions les plus favorables à la *fermentation spiritueuse.*

On appelle *Bière de Mars*, la bière brassée pendant le mois de Mars; & *double Bière*, la bière qui est plus forte que l'autre.

On dit proverbialement, d'un mauvais ouvrage de Peinture, *qu'il est bon pour une Enseigne à bière.*

BIÈRE; substantif féminin. *Feretrum.* Cercueil, coffre de bois où l'on enferme une personne morte pour l'inhumer. *On vient de le mettre dans la bière.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BIERNÉ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, environ à deux lieues, est-sud-est, de Château-Gontier.

BIERVLIET; nom propre. Port & forteresse d'une île de Hollande, près de l'Écluse. C'est-là où mourut, en 1397, Guillaume Beukelings, qui, le premier, trouva le moyen de saler les harengs en tonneaux.

BIES-BOS; nom propre. Contrée de la Hollande méridionale, qui fut

submergée entre Dordrecht & Gertruydemberg en 1421. De soixante-douze Villages répandus sur cette contrée, on parvint à en rétablir cinquante-un, après que les eaux de la mer se furent retirées; mais les autres restèrent submergés. Ce malheur fit périr plus de cent mille personnes.

BIETALA; nom propre. Ville & forteresse de la grande Tartarie, sur les frontières du Royaume de Barantola. C'est où réside le Grand-Lama, autrement le Pontife des Tartares.

BIETIGKHEIM; nom propre. Petite ville & château d'Allemagne, sur l'Ens, dans le Duché de Wirtemberg. Il y a sur son territoire du vin, des fruits, du poisson, & du gibier en abondance.

BIEULE; nom propre. Bourg & Comté de France, en Querci, sur l'Aveirou, à trois lieues & demie, nord-est, de Montauban.

BIÈVRE; substantif masculin. *Voyez* Castor; c'est la même chose.

Bièvre, est aussi le nom d'un oiseau aquatique, dont la grosseur approche de celle de l'oie sauvage: les plumes de son dos sont de couleur de cendre, & celles du ventre de couleur blanche. Il se tient sur les étangs & les rivières, où il se nourrit de poisson. Il fait son nid sur les arbres & parmi les rochers. On n'estime pas sa chair.

BIÈVRES; nom propre. *Bevera*. Petite rivière de l'île de France, qui a sa source près du parc de Versailles, & son embouchure dans la Seine, au-dessus de Paris, après un cours de cinq ou six lieues, & après avoir pris le nom de rivière des Gobelins au-dessous de Gentilly, à cause que ses eaux servent aux belles teintures d'écarlate de la Manufacture des Gobelins.

BIEZ; substantif masculin. Canal qui conduit les eaux sur la roue d'un moulin. *Il faut réparer ce biez*.

On donne le nom *d'arrière-biez*, aux canaux qui sont au-delà du biez en remontant.

BIFERNO; nom propre. Rivière d'Italie, au Royaume de Naples. Elle a sa source dans l'Apennin, au Comté de Molisse, & son embouchure dans le golfe de Venise, près de Termini.

BIFFAGE; vieux mot qui se disoit autrefois des comptes, & signifioit examen.

BIFFÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Biffer.

BIFFER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Delere*. Rayer & effacer une écriture. *On a ordonné que le prisonnier seroit élargi, & que son écrou seroit rayé & biffé*.

Ce mot n'a guères d'usage qu'au Palais.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *f* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bifer*. Voyez Orthographe.

BIFURCATION; substantif féminin, & terme d'Anatomie. Il se dit d'une partie qui fourche & se divise en deux branches. *La bifurcation de l'Aorte*.

Bifurcation, se dit aussi en parlant des végétaux. *La bifurcation de la principale racine de la première branche d'un arbre*.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, la quatrième brève, & la

cinquième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *t* en *s*, & écrire *bisurkasion*. Voyez Orthographe.

BIGAME; adjectif des deux genres. Terme de Jurisprudence, qui désigne une personne mariée à deux autres en même-temps. La personne bigame, dans ce sens, est coupable d'un crime qui faisoit noter d'infamie chez les Romains, & qu'on punissoit autrefois de mort dans le Royaume. Aujourd'hui les bigames sont ordinairement condamnés, parmi nous, à l'amende-honorable, au carcan & aux galères, si ce sont des hommes; & au bannissement, si ce sont des femmes.

Bigame, se dit aussi, en Droit Canonique, des personnes qui ont été mariées deux fois légitimement. Les hommes bigames, dans ce sens, sont irréguliers, & ne peuvent être promus aux Ordres sacrés sans dispense, selon la discipline constante de l'Eglise.

Les Canonistes ont encore qualifié de *bigames* les maris des veuves, des femmes publiques & des femmes répudiées.

Bigame, s'emploie aussi substantivement. *La peine des bigames est laissée à l'arbitrage du Juge.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une bigame femme*, mais *une femme bigame*.

BIGAMIE; substantif féminin. Crime d'une personne mariée en même-temps à deux autres *Il est accusé de bigamie*. Voyez Bigame.

Bigamie, se dit aussi, en Droit Canonique, de deux mariages légitimes contractés successivement par la même personne.

Les Canonistes qualifient cette bigamie de réelle; & ils appellent *bigamie interprétative*, le mariage d'un homme qui a épousé une veuve, ou une fille dont la virginité étoit notoirement perdue.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

BIGARADE; substantif féminin. Fruit du bigaradier, qui est une espèce d'orange aigre, sur la peau de laquelle on voit plusieurs pointes & excroissances. *Il aime les bigarades.*

BIGARADIER; substantif masculin. Espèce d'oranger qui produit les bigarades. Il se cultive comme les autres orangers.

BIGARRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bigarrer.

Bigarré, se dit, en termes de l'Art héraldique, des pièces de diverses couleurs.

Rancrolles, en Picardie, de gueules au papillon d'argent miraillé & bigarré de sable.

BIGARREAU; substantif masculin. Fruit rouge, blanc & doucereux, qui est du genre des cerises. Il a la figure des guines; mais sa chair est plus ferme & de meilleur goût.

Les bigarreaux donnent, dans l'analyse chimique, beaucoup de flegme, un peu d'huile & de sel essentiel. Ils sont cordiaux, apéritifs, rafraîchissans, & adoucissent l'âcreté des humeurs. Les noyaux sont bons contre les pierres de la vessie & des reins.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *r* & l'*e* qui ſont oiſifs, & écrire, d'après la prononciation, *bigarau*. Voyez Orthographe.

BIGARREAUTIER; ſubſtantif maſculin. Sorte de ceriſier qui produit des bigarreaux. *Ce bigarreautier eſt un bel arbre.*

BIGARRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Diverſifier de couleurs qui tranchent ou qui vont mal enſemble. *Il a bigarré ſes appartemens.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *bigarre*, la ſyllabe *gar* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un des premiers *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bigarer*. Voyez Orthographe.

BIGARRURE; ſubſtantif féminin. Diverſité de couleurs tranchantes, ou qui vont mal enſemble. *Tout eſt bigarrure dans cet ameublement.*

Bigarrures, ſe dit, en termes de Fauconnerie, des différentes couleurs qui ſont ſur le pennage d'un oiſeau de proie, & qui le rendent bigarré.

Voyez Variété, pour les différences relatives qui en diſtinguent Bigarrure, *&c.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

BIGAT; ſubſtantif maſculin. Nom d'une ancienne monnoie d'argent des Romains, ſur laquelle étoit repréſenté un char tiré par deux chevaux. Elle pouvoit valoir dix ſous de notre monnoie.

BIGE; ſubſtantif maſculin. *Bijuga*. Char dont ſe ſervoient les Romains, & qui étoit tiré par deux chevaux unis ſous un même joug, d'où lui vint ſon nom.

BIGEN; nom propre. Ville & Royaume du Japon, dans la preſqu'île de Niphon, à quatre-vingt mille pas de Méaco.

BIGLE; adjectif des deux genres. Louche, qui a un œil ou les deux yeux tournés en dedans. *Elle ſeroit jolie, ſi elle n'étoit pas bigle.*

Bigle, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *C'étoit un fin bigle.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BIGLÉ; participe paſſif, inclinable. *Voyez* Bigler.

BIGLER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Diſtortis oculis aſpicere*. Regarder en bigle. *Il ne faudroit pas que cette femme biglât.*

Les temps compoſés de ce verbe ſe conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. *Il auroit biglé, &c.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe termi-

nent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *bigle*, la syllabe *bi* est longue.

BIGNAY; nom propre. Bourg de France, en Saintonge, à deux lieues, sud-ouest, de Saint-Jean-d'Angély.

BIGNE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une tumeur au front provenant d'une chûte ou de quelque coup.

BIGNON; (le) nom propre. Bourg de France, dans le Maine, environ à trois lieues, sud-est, de Laval.

BIGNON; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un instrument propre pour la pêche.

BIGONZO; substantif masculin. Mesure des liquides, usitée à Venise. Elle contient environ soixante-trois livres de vin, & cinquante-six d'eau-de-vie.

BIGORGNE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de massue ou bâton ferré.

BIGORNE; substantif féminin. Sorte d'enclume dont le corps est long & menu, & qui sert à différens Ouvriers.

BIGORNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BIGORNER.

BIGORNEAU; substantif masculin. Diminutif. Petite bigorne.

BIGORNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Serruriers, Ferblantiers, *&c.* Qui exprime l'action de travailler des pièces sur la bigorne. *Il faut bigorner l'anneau de cette clef.*

BIGORRE; (le) nom propre. Contrée de France, en Gascogne, entre l'Armagnac, les monts pyrénées, le pays des quatre vallées, le Nébouzan, l'Astarac & le Béarn. Elle a quinze lieues de longueur, & sept de largeur. Tarbes en est la ville capitale.

Les principales rivières, qui arrosent le bigorre, sont le Gave, l'Adour & l'Arroz. Les terres y sont fertiles en seigle, en orge, en millet, & l'on y recueille d'excellens vins. Il s'y nourrit aussi quantité de bétail, & c'est l'objet principal du commerce de ce pays.

BIGOT, OTE; adjectif. Hypocrite qui contrefait le dévot, ou qui, scrupuleusement attaché aux pratiques de la Religion, en viole les préceptes essentiels. *Elle a l'air bigot.*

Cet adjectif s'emploie aussi substantivement. *Ne vous y fiez pas, c'est une bigote.*

Les deux syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel & brève au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

Ce mot employé comme un adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *des bigotes manières, mais des manières bigotes.*

BIGOT; substantif masculin, & terme de Marine. Pièce de bois percée de quelques trous par lesquels on passe le bâtard pour la composition du racage.

BIGOT, est aussi le nom d'une mesure de liquides, la même que le Bigonzo. *Voyez* ce mot.

BIGOTERIE; substantif féminin. *Simulatio pietatis.* Hypocrisie, fausse dévotion, superstition. *Ne vous liez jamais avec gens qui affectent la bigoterie.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième longue.

BIGOTIERE; (la) nom propre. Bourg de France, dans le Maine,

à trois lieues, sud-ouest, de Mayenne.

BIGOTISME; substantif masculin. Caractère de l'hypocrite, du faux dévot. *Il ignore qu'on remarque son bigotisme.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

BIGRERIE; vieux mot qui signifioit autrefois le lieu où l'on tenoit les ruches à miel.

BIGUBA; nom propre. Royaume d'Afrique, en Nigritie, au dessus de celui de Guinala. Les peuples de ces deux Royaumes sont connus sous le nom de *Biafares*. Ils sont barbares & idolâtres.

BIGUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BIGUER.

BIGUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Permutare*. Terme de jeu, qui exprime l'action de changer, de troquer une carte. *Il vouloit biguer le valet de cœur.*

On dit aussi, *biguer un cheval*; pour dire, le troquer but à but, le changer de la main à la main.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *bigue*, la syllabe *bi* est longue.

BIGUES; substantif féminin pluriel, & terme de marine. On appelle ainsi de grosses & longues pièces de bois que l'on passe dans les sabords des vaisseaux, pour les soulever ou les coucher.

On donne le même nom aux pièces de bois qui soutiennent des machines pour mâter.

BIHACZ; nom propre. Ville de Croatie, située dans une île que forme la rivière d'Unna. Elle appartient aux Turcs.

BIHAI; substantif masculin. Plante d'Amérique, à fleur monopétale en cloche assez semblable à celle du lys. Cette fleur se divise en deux parties, qui renferment des étamines auxquelles succède un fruit contenant trois semences raboteuses. Le bihai, dont on distingue deux espèces, n'est point usité en Médecine.

BIHOR; nom propre. Ville & Comté de la basse Hongrie, entre la Transilvanie & les Comtés de Zabolcz, de Krasna, de Zarand, d'Arad & de Tarantal.

BIHOREAU; substantif masculin. Oiseau plus grand que l'aigrette, & plus petit que le héron, dont il a le bec. Sa prunelle est noire, & ses yeux sont entourés d'un cercle rouge. Il a le plumage de la tête & du dos semblable au plumage des mêmes parties du vanneau. Ses aîles & sa queue sont de couleur cendrée comme celles du héron, & il a les plumes du cou, du ventre, des cuisses & de dessous la queue, de couleur blanche. Cet oiseau, qui est commun sur les côtes de Bretagne, fait son nid parmi les rochers.

BIHRI; nom propre. Petite ville de Perse, entre Ispahan & Ormus.

BIJON; substantif masculin. Terme de Pharmacie. Sorte de térébenthine qu'on tire sans incision de divers arbres, comme le pin, le sapin, le meleze, *&c.* Elle a des vertus qui approchent de celles du baume blanc du Pérou. *Voyez* TÉRÉBENTHINE.

BIJOU; substantif masculin. Sorte d'ouvrage de prix, qui sert à l'amu-

ſement, à l'uſage, à la parure d'une Perſanne, ou à l'ornement d'un cabinet, d'un appartement. *Cette tabatière eſt un joli bijou. On remarque parmi ſes bijoux, une aigrette de diamans de la première eau.*

On dit ordinairement d'une jolie maiſon, que *c'eſt un bijou.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

BIJOUTERIE; ſubſtantif féminin. Profeſſion de quelqu'un qui fait commerce de bijoux. *Il entend la bijouterie.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième longue.

BIJOUTIER; ſubſtantif maſculin. Celui qui fait commerce de bijoux. *Il a vendu ſon diamant au Bijoutier.*

Bijoutier, ſe dit, par extenſion, de celui qui eſt curieux de bijoux, qui les aime, qui les recherche. *Toutes les curioſités qu'on remarque dans ſon cabinet, prouvent qu'il eſt un grand Bijoutier.*

BIIS; ſubſtantif maſculin. Poids & meſure dont on ſe ſert aux Indes Orientales, ſur la côte de Coromandel. C'eſt la huitième partie du Man.

BIKEND; nom propre. Ville d'Aſie, dans la Tartarie, au delà de l'Oxus, à une journée de la ville de Bokhara, dont elle dépend.

BIKOUT; nom propre. Ville d'Aſie, dans l'empire du Mogol, au ſud-eſt, du lac de Kitai.

BILAN; ſubſtantif maſculin. Livre où les Banquiers & Marchands écrivent tout ce qu'ils doivent, & tout ce qui leur eſt dû. *Il m'a communiqué ſon bilan.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

BILBAO; nom propre. Ville capitale & port de Biſcaie, à l'embouchure du Nervio. Il s'y fait un commerce conſidérable, & le territoire en eſt très-fertile.

BILBER; nom propre. Ville d'Aſie, en Perſe, dans le Segeſtan, à la ſource de la rivière d'Imentel.

BILBILIS; nom propre. C'eſt, ſelon Strabon, une ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, dans la Celtibérie.

BILBOQUET; ſubſtantif maſculin. Petit inſtrument tourné & creuſé par les deux bouts, de telle manière, qu'en jettant en l'air une petite balle attachée à un fil qui tient au bilboquet, elle puiſſe être reçûe dans l'un des petits creux. *Il a perdu le bilboquet qu'on lui avoit donné.*

Bilboquet, ſe dit du jeu même de l'inſtrument. *Ils s'amuſent à jouer au bilboquet.*

Bilboquet, ſe dit, en termes de Doreurs, d'un inſtrument dont ces Ouvriers ſe ſervent pour appliquer leur or.

Bilboquet, ſe dit, en termes d'Ouvriers de bâtiment, des morceaux de pierre qui ne ſont propres qu'à faire du moëlon.

Bilboquet, ſe dit, dans les monnoies, d'un morceau de fer ovale & alongé, ſervant à ajuſter les flans.

Bilboquet, ſe dit, en termes de Paumiers, d'un inſtrument qui ſert à frapper, arrondir & former les balles.

Bilboquet, ſe dit, en termes de Perruquiers, d'un inſtrument dont ces Artiſans ſe ſervent pour friſer les cheveux deſtinés à faire des perruques.

Bilboquet, ſe dit, en termes d'Imprimeurs, de certains petits ouvrages qui s'impriment, comme billets de

mariages, d'enterremens, avis au Public, *&c.*

Bilboquet, se dit d'une petite figure qui a deux plombs aux deux jambes, & qui est posée de manière, que de quelque façon qu'on la tourne, elle se trouve toujours debout. C'est de-là qu'on dit proverbialement de quelqu'un qui se tient toujours debout, qu'*il se tient droit comme un bilboquet.*

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un dont la fortune ne souffre pas des traverses qu'on lui suscite, qu'*il se trouve toujours sur ses pieds comme un bilboquet.*

Bilboquet, *vrai bilboquet*, se dit encore familièrement & figurément d'un homme frivole & léger.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *Bilboket.* Voyez Orthographe.

BILCAS; nom propre. Rivière du Pérou, dans l'Amérique méridionale. Elle a sa source dans la Province de Soras, & son embouchure dans la rivière de Maragnon, vers Guamangas, dans l'audience de Lima.

BILE; substantif féminin. *Bilis.* Liqueur résineuse & sulfureuse, jaune, amère au goût, délayée d'un peu de sérosité, & qui se sépare dans le foie pour servir à la sécrétion du chyle, & à dissoudre les alimens.

On distingue deux sortes de biles, l'hépatique & la cystique: la première est séparée immédiatement dans le foie, d'où elle est rapportée dans le conduit hépatique: la seconde, appelée *fiel*, est pareillement séparée dans le foie, d'où elle coule par le conduit cystique dans la vésicule du fiel.

La différence qu'il y a entre la bile hépatique & la bile cystique, est que celle-ci est plus épaisse, d'une couleur plus foncée & plus amère que l'autre.

Comme le caractère de ces deux sortes de biles est varié, elles ont aussi chacune leurs propriétés particulières, & la bile hépatique a bien moins d'énergie que la cystique, qui est beaucoup plus détersive. Une autre différence, c'est que la bile hépatique coule continuellement dans le duodenum, & que la bile cystique n'y coule que quand le ventricule est rempli.

L'usage de la bile cystique, est d'être un purgatif, ou lavement naturel, qui déterge la membrane veloutée des intestins, laquelle est l'organe de la sécrétion du chyle, & d'exciter les intestins à se décharger des excrémens grossiers.

Le chyle est une liqueur très-visqueuse, qui laisse en passant beaucoup de lie tenace, laquelle enduit tellement le velouté des intestins, les parois de leur cavité, les pores & les orifices des vaisseaux lactés, que le chyle n'y passe qu'avec peine. Il faut donc que cette muscosité soit balayée, c'est à quoi contribue beaucoup, outre la lymphe qui distille continuellement des glandes & du pancréas, la bile âcre qui vient de la vésicule du fiel, laquelle par sa qualité lixivielle & savonneuse emporte cette muscosité, & ouvre les vaisseaux lactés, & les orifices des glandes.

Comme la bile bien conditionnée est un remède souverain & universel pour les premières voies, & sert infiniment à la digestion des alimens, & à l'expulsion des excrémens grossiers; si elle pêche dans sa constitution, son mouvement ou

sa quantité, elle est un vrai poison pour le corps.

La bile cystique ne se mêle point au chyle comme l'hépatique; mais sa sortie précède celle des alimens dissous qui sortent de l'estomac, & elle leur prépare, pour ainsi dire, le chemin; au lieu que la bile hépatique sortant continuellement du canal cholédoque, se mêle aussi sans cesse aux alimens qui sortent de l'estomac, à mesure qu'ils sont digérés.

On voit à présent pourquoi la stagnation de la bile cystique dans le duodenum, & la corruption qui en est la suite, est une source féconde de beaucoup de maladies, surtout dans celles qui ont leur foyer dans les premières voies, comme le vomissement, la cardialgie, le cholera morbus, la dyssenterie, l'inflammation du ventricule & des intestins, & toutes les fièvres bilieuses.

La bile hépatique & la cystique bénigne & délayée d'une suffisante quantité de sérosité, aide la chylification dans le duodenum, lorsque se mêlant avec le suc pancréatique, elle achève de dissoudre les alimens, & surtout leurs parties grasses & visqueuses; lorsqu'elle corrige & absorbe l'acidité du chyle qui est contraire à la température du sang, & lorsque sa partie résineuse & sulfureuse divise & volatilise le chyle.

Ce théorème fait connoître la raison pourquoi les vices de la bile sont cause qu'il s'amasse dans les premières voies beaucoup de crudités, qui produisent aisément des chaleurs d'estomac, des vents, le resserrement du ventre, la cachexie & la phtisie; & pourquoi tous les amers aident merveilleusement la chylification, corrigent les vices des premières voies, préservent de beaucoup de maladies chroniques, & les guérissent, car ils suppléent au défaut de la bile, dont ils corrigent d'ailleurs les défectuosités.

Bile répandue. *Voyez* Jaunisse.

Bile, se dit, dans le sens figuré, & signifie colère. Ainsi *émouvoir la bile*, *exciter la bile*, *échauffer la bile*, *décharger sa bile*, c'est émouvoir, exciter, échauffer la colère, décharger sa colère.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

BILEDULGÉRID; nom propre. Contrée considérable d'Afrique, qui a la Barbarie au nord, l'Egypte à l'orient, la mer Atlantique à l'occident, & les Déserts de Zara au midi. On y recueille beaucoup de dattes; on y a aussi du riz, des chevaux, des chameaux & des autruches, dont les plumes font le principal revenu des habitans: au reste, les terres y sont communément stériles, à cause des grandes sécheresses. Le Biledulgérid est particulièrement peuplé de Mahométans, qui prient dans leurs tentes, parce qu'ils n'ont point de Mosquées. Les uns forment des Républiques, les autres obéissent à des Rois. Nous parlons des différens états qui divisent cette contrée sous les noms qui leur sont propres. *Voyez* Afrique.

BILEFELD; nom propre. Ville d'Allemagne, dans le Cercle de Westphalie, à sept milles d'Osnabrug. Elle fut autrefois ville Anséatique.

BILENOS; nom propre. Ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie.

BILIAIRE; adjectif de tout genre, & terme d'Anatomie. Il se dit des parties qui ont rapport à la bile.

Conduits biliaires, se dit de certains canaux qu'on appelle autrement *Hépatique*, *Cystique* & *Cholédoque*. Voyez *ces mots*.

Pores biliaires, se dit de certains canaux qui ont leur source dans les glandes du foie. Ils s'unissent en plusieurs troncs, d'une grandeur égale aux branches hépatiques, & les accompagnent toutes à travers la substance entière du foie, enveloppés dans la même capsule que la veine porte.

Artère biliaire, se dit d'un rameau que fournit l'artère hépatique, & qui se plonge dans le grand lobe du foie.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

BILIBUSCA; nom propre. Petite ville de la Turquie d'Europe, en Macédoine, sur les frontières de la Romanie.

BILIEUX, EUSE; adjectif. *Biliosus, a, um*. Qui abonde en bile. *Il est d'un temperament bilieux*.

Bilieux, s'emploie aussi substantivement. *Les bilieux passent pour avoir l'imagination vive, & le jugement prompt*.

On dit, dans le sens figuré, d'un homme colère, *que c'est un homme bilieux*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une bilieuse complexion*, mais *une complexion bilieuse*.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre X.

Il faudroit changer le *x* du masculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, *bilieus*, *bilieuze*. Voyez Orthographe.

BILIMBI; substantif masculin. Arbre qui s'élève à la hauteur de huit à dix pieds. Il croît au Malabar, & ses branches sont toujours chargées de fleurs & de fruits.

Le suc du fruit guérit la galle, les dartres & les autres maladies cutanées. On en imbibe un linge qu'on applique sur le mal.

BILL; substantif masculin. Terme de Jurisprudence Angloise. Il se dit d'un projet d'Acte du Parlement d'Angleterre, qui se présente d'abord aux Chambres, pour être examiné, & ensuite au Roi, pour lui donner force de loi, si les Chambres l'ont approuvé.

BILLA; nom propre. Bourg & Rivière de la Carniole, sur les frontières du Frioul. La rivière a sa source dans les montagnes au nord de Friuli, & son embouchure dans le Lisonzo, près de Chiavoretto.

BILLARD; substantif masculin. Sorte de jeu d'adresse & d'exercice, qui consiste à pousser avec un instrument une boule d'ivoire pour en frapper une autre, & la faire entrer dans des trous appelés *blouzes*, lesquels sont distribués sur une grande table couverte d'un tapis, & terminée par quatre bandes. *Nous jouâmes au billard*.

Billard, se dit aussi de la table sur laquelle on joue. *Ce billard est mal placé*.

Billard, se dit encore de l'instrument dont on se sert pour pousser les boules d'ivoire.

La première syllabe est brève, la seconde longue.

Il faudroit changer le second *l* en

en *i*, supprimer le *d* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *biliar.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BILLARDÉ; participe passif indéclinable. C'est, sans doute par erreur que l'Académie Françoise a donné un féminin à ce participe. *Voyez* BILLARDER.

BILLARDER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Frapper deux fois sa bille, ou pousser les deux billes en même temps avec l'instrument dont on se sert pour jouer. *Il a perdu la partie pour avoir billardé.*

BILLARDER, se dit, en termes de Manège, d'un cheval qui en marchant jette ses jambes de devant en dehors.

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *J'ai billardé. Il avoit billardé.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le second *l* en *i*, & écrire *biliarder.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BILLE; substantif féminin. Petite boule d'ivoire dont on se sert pour jouer au billard.

On dit, *faire une bille*; pour dire, faire entrer la bille de son adversaire dans la blouse.

On dit proverbialement & figurément de deux personnes qui dans une contestation n'ont aucun avantage l'une sur l'autre, qu'*elles sont à billes pareilles.*

BILLE, se dit, en termes de Chamoiseurs & de Maroquiniers, d'un instrument rond, de bois ou de fer, avec lequel ces Artisans tordent leurs peaux afin d'en faire sortir l'eau, la graisse, *&c.*

BILLES D'ACIER, se dit, de certains morceaux d'acier, qui sont carrés.

BILLE, se dit d'un bâton dont se servent les Emballeurs pour serrer les cordes des ballots.

BILLES, se dit, en termes de jardinage, des rejettons qu'on enlève aux piés de plusieurs arbres, & qu'on met ensuite en pépinière.

BILLE, se dit, en termes de Marine, d'un bout de menu cordage où il y a une boucle & un nœud : il sert à tenir le grand couet au premier des grands haubans, quand il n'est pas en usage.

BILLE, se dit, en termes de rivière, d'une petite nacelle qu'on attache à la tête d'un batêau sur la Marne, & dans laquelle on place quelques compagnons de rivière, qui n'ont chacun que deux avirons.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

BILLE; nom propre. Rivière d'Allemagne dans le cercle de la Basse Saxe. Elle a sa source à Boghorst, dans le Lawenbourg, & son embouchure dans l'Elbe, près de Hambourg.

BILLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BILLER.

BILLEBARRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BILLEBARRER.

BILLEBARRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Diversifier de couleurs bizarres & tranchantes. *Cet appartement est singulièrement billebarré.* Ce verbe est du style familier.

BILLEBAUDE; substantif féminin & du style familier, qui signifie confusion. *Cette assemblée n'étoit qu'une billebaude.*

On dit familièrement & adverbialement, *à la billebaude*; pour dire en désordre, avec confusion. *Ils marchoient à la billebaude.*

BILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine, qui exprime l'action d'attacher à une pièce de bois courbe, la corde dont on fait usage, pour tirer les bateaux sur les rivières.

Biller, se dit, en termes de Chamoiseurs & de Maroquiniers, de la façon que ces Artisans donnent à leurs peaux, en les tordant avec la bille.

Biller, se dit, en termes de Charpentiers, & signifie faire tourner d'un côté ou d'un autre, une grosse pièce de bois, après l'avoir mise en équilibre sur quelque appui.

Biller, se dit, en termes d'Emballeurs, de l'action de serrer les cordes des ballots avec la bille.

BILLET; substantif masculin. Petite lettre missive, où l'on se dispense du cérémonial usité dans les autres lettres. *Je viens d'écrire un billet à ma sœur. Un Mercure galant a apporté un billet doux à Mademoiselle.*

Billet, se dit, de certains écrits, par lesquels le public ou quelques particuliers sont instruits de certaines choses dont on veut donner connoissance. Tels sont les billets de mariage, d'enterrement, *&c.*

Faire courir le billet entre les particuliers d'un Corps qu'on veut assembler, signifie, envoyer à ces particuliers des billets qui leur indiquent le lieu, le jour & l'heure de l'assemblée projettée.

Faire courir le billet chez les Orfévres, les Jouailliers, signifie, les informer par billet qu'on a perdu certains effets précieux, afin qu'ils arrêtent ceux qui voudroient leur vendre ces effets.

Faire courir le billet chez les Notaires, signifie, informer les Notaires qu'on a besoin d'argent, & qu'on voudroit en emprunter.

Billet, se dit d'un petit écrit que l'on donne à une personne, afin qu'en le représentant, on la laisse entrer librement dans quelque spectacle, dans quelque assemblée, *&c. On lui a donné un billet de Comédie.*

Billet de logement, se dit d'un petit écrit par lequel on indique à un Militaire la maison où il doit loger, suivant l'ordre des Officiers du lieu.

Billet de santé, se dit d'un passeport pour aller dans quelque endroit, & qui assure que le lieu, le pays d'où l'on vient, n'est infecté d'aucune contagion.

Billet, se dit, en termes de Commerce & de Jurisprudence, de la promesse de payer une dette que l'on reconnoît. *Voyez* Promesse.

Billet de Change, se dit d'un billet causé pour valeur reçûe en lettre de change fournie ou à fournir.

Les *billets de change* ont le privilége des lettres de change; ils emportent comme elles, la contrainte par corps, & sont sujets aux mêmes diligences. *Voyez* Lettres de change.

Billet a ordre, se dit d'un billet payable au Créancier y dénommé ou à son ordre. Ces sortes de billets emportent contrainte par corps contre les Marchands Négocians ou Banquiers, quoique passés au profit de gens d'un autre état Ils diffèrent en cela des billets causés pour valeur reçue comptant, qui n'emportent contrainte par corps, que quand ils sont faits de Marchands à Marchands, pour raison de leur commerce.

Il y a les *billets payables au por-*

teur, les *billets pour valeur reçue*, qui emportent contrainte par corps, mais seulement contre les Marchands Négocians, Banquiers, Traitans, Fermiers des Droits du Roi, & autres gens d'affaires.

Billets de l'épargne, se dit d'anciens billets, mandemens ou rescriptions, dont le payement avoit été assigné sur l'épargne du Roi. Ils ont été supprimés sous le ministère de Colbert, & ils n'ont aujourd'hui aucune valeur.

Billets Lombards, se dit de certains billetss d'une figure extraordinaire & particulière en usage en Italie, & qui se sont introduits en France depuis 1716. On s'en sert ordinairement quand on prend intérêt à l'armement d'un vaisseau pour un voyage de long cours. Celui qui s'intéresse à la cargaison de ce vaisseau, porte son argent à la caisse du Marchand Armateur, lequel enregistre sur son livre de caisse la somme prêtée, & le nom du prêteur : il écrit ensuite l'enregistrement sur un morceau de parchemin; après quoi il coupe ce parchemin d'un angle à l'autre en ligne diagonale, en garde une moitié pour son bureau, & délivre l'autre au prêteur, pour la rapporter à la caisse au retour du navire, & la confronter avec celle qui est restée, avant d'entrer en aucun payement, soit du Prêt, soit des profits.

La même chose à peu près se pratique en Flandre par ceux qui prêtent sur gages.

Billets de monnoie; on a ainsi appelé les billets occasionnés par la refonte générale des monnoies, ordonnée par Louis XIV, au mois de Juin 1700. Comme il ne fut pas possible de faire assez promptement de nouvelles espèces pour payer toutes les vieilles qu'on portoit aux Hôtels des monnoies, les Directeurs en donnèrent leurs billets particuliers, qui devinrent dettes de l'Etat.

Billets de l'Etat; c'est le nom que l'on a donné aux billets qui ont commencé presque avec le règne de Louis XV, pour acquitter les dettes du règne précédent, lesquelles montoient à plusieurs centaines de millions. Il se trouva de ces papiers au 10 Octobre 1720, pour deux milliards six cent quatre-vingt seize millions quatre cent mille livres, dans le Public, & ils cessèrent d'avoir cours au premier Novembre suivant. Ils opérèrent la ruine d'une infinité de familles, & firent la fortune & l'élévation de quelques autres. C'est au système connu du fameux Ecossois Law, que ces billets durent leur existence.

Billets, se dit de certains petits rouleaux de papier usités dans les Loteries, pour tirer au sort, pour donner les suffrages dans quelque élection, *&c.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le second *l* en *i*, & ecrire *Biliet*. Voyez Orthographe.

BILLETÉ, ÉE; adjectif & terme de l'art héraldique, qui se dit des pièces chargées de billettes.

Conflans d'Auchy, & Brenne, d'azur au lion d'or, l'écu billeté de même.

Billeté, est aussi participe passif. *Voyez* Billeter.

BILLETER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de commerce, qui signifie, attacher aux étoffes des billets où sont an-

notés les numeros, les aunages, &c.

BILLETIER; substantif masculin. On appelle ainsi à Bordeaux, & les Commis des Fermes du Roi qui ont la garde des portes, & d'autres Commis qui expédient une sorte d'acquit, que l'on appelle *Billettes* dans la même ville.

BILLETTE; substantif féminin. Terme de l'art héraldique, qui se dit d'une pièce d'armoirie en forme de petit carré long de métal ou de couleur.

BEAUMANOIR LAVARDIN, d'azur à onze billettes d'argent posées en orle.

BILLETTES, se dit, à la Douane de Bordeaux, des acquits que les Commis des Fermes du Roi, appelés *Billetiers*, délivrent aux Négocians, afin de les mettre en état de justifier du payement des droits de sortie de la marchandise qu'ils envoient à l'Etranger.

BILLETTES, se dit, dans les Verreries, des petites pièces de bois, par le moyen desquelles on entretient le feu dans les fours à verre.

BILLEVESÉE; substantif féminin, du style familier. Propos leger, inutile, ridicule. *Personne n'écoute ses billevesées.*

BILLION; substantif masculin. Terme d'Arithmétique. Dix fois cent millions, ou milliar.

J'exprime deux billions, quatre cens six millions, cinq cens quatre-vingt-dix-huit mille livres par ces chiffres : 2406598000 liv.

BILLOM; nom propre. *Biliomagus.* Ville de France, en Auvergne, sur la rivière de Richer, à cinq lieues, est-sud-est, de Clermont.

BILLON; substantif masculin. Composé d'un métal précieux, & d'un autre qui l'est moins. Les pièces de deux sous de France, où il y a un peu d'argent mêlé avec du cuivre, sont une monnoie de billon.

BILLON, se dit aussi des monnoies de cuivre, comme sont nos liards.

BILLON, se dit, par extension, de toute monnoie défectueuse, & qui n'a plus de cours. *Il s'est trouvé beaucoup de billon dans cette succession.*

BILLON, se dit aussi, par extension, de l'endroit où l'on reçoit les monnoies décriées & défectueuses. *Il vient de porter cent écus vieux au billon.*

BILLON, se dit, en termes de Vignerons, d'une verge de vigne taillée de la longueur de trois ou quatre doigts.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Il faudroit changer le second *l* en *i*, & écrire *bilion*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BILLONNAGE; substantif masculin. Crime de celui qui achete des monnoies à un plus haut prix que celui pour lequel elles ont cours dans le Royaume, dans la vue de les faire passer chez l'Etranger, ou de les livrer à de faux réformateurs.

La Déclaration du 8 Février 1716, ordonne que ceux qui seront convaincus d'avoir fait le billonnage, soient, pour la première fois, condamnés au carcan, & en une amende qui ne pourra être moindre du double de la valeur des espèces ou matières négociées, billonnées ou marchandées, outre la confiscation de ces espèces ou matières.

La même loi prononce la peine des galères à perpétuité en cas de récidive.

On voit que la peine du crime de billonnage, n'est pas la même

que celle du crime de fabrication de fauſſe monnoie, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux, qui ſemble prendre à tâche de confondre partout les faits & les idées.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, le *g* en *j*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire *bilionaje*. Voy. Orthographe.

BILLONNER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Faire le billonnage. *Il eſt aux galères pour avoir billonné.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BILLONNEUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui billonne, qui eſt coupable du crime de billonnage. *On vient de mettre un billonneur au carcan.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bilioneur*. Voyez Orthographe.

BILLOS; ſubſtantif maſculin. Droit d'Aides qui ſe lève ſur le vin en quelques endroits, & ſur-tout en Bretagne, comme le Huitième, le Dixième. Ce droit ſe paye par les Cabaretiers & autres qui vendent du vin en détail.

BILLOT; ſubſtantif maſculin. *Brevior ligni truncus.* Tronçon de bois. *Placez ce billot de façon qu'on puiſſe couper deſſus.*

Les Traîteurs, Pâtiſſiers, Cuiſiniers, ont des billots ſur leſquels ils hachent leurs viandes.

Billot, ſe dit, en termes de Cordonniers, d'un tronçon d'arbre où ces artiſans battent leurs ſemelles.

Billots, ſe dit, en termes de Marine, des pièces de bois courtes qu'on met entre les fourcats des vaiſſeaux, pour les garnir en les conſtruiſant: c'eſt ce qu'on appelle auſſi, *pièces de rempliſſage*.

Billot, ſe dit, en termes d'Orfevres, d'un morceau de tronc d'arbre ſur lequel ils poſent leur enclume.

Billot, ſe dit, en termes de Ferblantiers, d'un gros cylindre de bois où ces artiſans placent leurs bigornes & leurs tas pour les aſſujettir & les rendre ſtables.

Billot, ſe dit, en termes de Ceinturiers, d'un morceau de bois où ces artiſans placent leur enclume, & ſur la ſurface duquel il y a pluſieurs petits trous où ils mettent leurs rivets & leurs boutons.

Billot, ſe dit, en termes de Chaineliers, d'un morceau de bois dont ces artiſans ſe ſervent au lieu d'enclume.

Billot, ſe dit, en termes de Charrons, d'un tréteau d'un pied de hauteur, & de deux de longueur, ſur lequel ces artiſans font diverſes choſes de leur métier.

Billot, ſe dit, en termes de Tailleurs, d'un petit cube de bois ſur lequel ces ouvriers placent les emmanchures qu'ils veulent repaſſer.

Billot, ſe dit, en termes de Rubanniers, d'un inſtrument qui ſert à relever les pièces ourdies de deſſus l'ourdiſſoir.

Billot a charger, ſe dit, en termes d'Artificiers, d'un morceau de bois qui leur tient lieu d'enclume, & ſur lequel ils chargent à grands

coups de maillet les moules des fusées.

Billot a refouler, se dit, en termes de Tabletiers-Cornetiers, d'une grosse pièce de bois où ces artisans refoulent leurs cornets.

Billot a redresser, se dit aussi, en termes de Tabletiers-Cornetiers, d'un morceau de tronc d'arbre planté debout, au milieu duquel il y a un trou propre à recevoir les ouvrages sur le mandrin.

Billots, se dit, en termes de Facteurs d'orgues, de petits morceaux de bois plats, qui ont une queue & un petit trou rond dans lequel entrent les pivots des rouleaux de l'abrégé.

Billot, se dit des bâtons que l'on place au long des flancs des chevaux neufs qu'on amène d'Allemagne, & qui servent à les conduire plus facilement à la file les uns des autres.

Billot, se dit d'un bâton que l'on met en travers au cou d'un chien pour l'empêcher de chasser & d'entrer dans les vignes.

Billot, se dit, en termes de Manège & de Maréchallerie, d'un morceau de bois rond, d'un pouce de diamètre, & de cinq à six pouces de longueur, garni à chaque extrêmité d'un anneau de fer pour y attacher un cuir. On met autour du billot différens remèdes, & surtout de l'assa-fœtida; & après l'avoir couvert d'un linge, on le place, comme un mors, dans la bouche du cheval, en passant le cuir par dessus ses oreilles, comme une têtière.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

BILLOTEAUX; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de souliers.

BILLOUER; vieux mot qui signifioit autrefois billard.

BILLY; nom propre. Ville de France, dans le Nivernois, à dix lieues & demie, nord-nord-est, de Nevers.

Billy, est encore le nom d'une autre ville de France, dans le Bourbonnois, sur l'Allier, environ à sept lieues, sud-sud-est, de Moulins.

BILOBÉE; adjectif féminin, & terme de Botanique, qui se dit d'une feuille fendue, mais dont les angles sont arrondis en lobes.

BILOTER; vieux verbe qui signifioit autrefois partager le bois en billots.

BILSEN; nom propre. Petite ville des Pays-Bas, dans l'Evêché de Liège, sur la rivière de Demer, à deux lieues de Mastricht.

BILSTEIN; nom propre. Petite ville & Seigneurie d'Allemagne, dans la Vétéravie, sur les frontières du Comté de Solms. Elle fait partie de l'ancien patrimoine des Comtes de Nassaw.

BIMAUVE; substantif féminin. Plante qui est une espèce de guimauve. *Voyez* ce mot.

BIMBELOT; substantif masculin. Jouet d'enfant. *Rendez à cet enfant ses bimbelots.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire, *binbelot*. Voyez Orthographe.

BIMBELOTERIE; substantif féminin. Marchandise que vend le Bimbelotier.

La bimbeloterie paye à la sortie

du Royaume trois livres par quintal.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, la troisième brève, la quatrième très-brève, & la cinquième longue.

BIMBELOTIER; substantif masculin. Marchand de jouets d'enfans. Les Maîtres Miroitiers-Lunetiers de Paris, se qualifient aussi de Bimbelotiers, à cause du privilège qu'ils ont de faire & vendre des bimbelots d'étain & de plomb.

BIME; vieux mot qui signifioit autrefois genisse.

BIMILIPATAN; nom propre. Ville de la Péninsule de l'Inde, en deçà du Gange, dans le royaume de Golconde, sur le golfe de Bengale.

BIMINI; nom propre. Île de l'Amérique septentrionale, l'une des Lucaies, dans la mer du nord, & au midi de celle de Bahama.

BIMONCHÉER; nom propre. Ville de Perse, que Tavernier place à 74 dégrés 10 minutes de longitude, & à 32 dégrés 16 minutes de latitude. Il s'y fait, selon ce voyageur, un commerce considérable de soieries.

BINAGARA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de l'Inde, en deçà du Gange.

BINAGE; substantif masculin, & terme d'Agriculture, qui se dit du second labour que l'on donne aux terres à grains.

BINAIRE; adjectif de tout genre. Qui est composé de deux unités. *Un nombre binaire.*

On appelle *arithmétique binaire*, une sorte d'arithmétique imaginée par Leibnitz, où l'on n'emploie que les deux caractères 1 & 0, pour exprimer tous les nombres. *Voyez* ARITHMÉTIQUE.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BINARD; substantif masculin. Sorte de chariot à quatre roues d'égale hauteur, avec un plancher fort, sur lequel on voiture de lourdes masses. *Il faut amener le binard pour y charger cette statue.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Il faudroit supprimer le *d* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *binar.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BINAROS; nom propre. Petite ville d'Espagne, au Royaume de Valence, sur les frontières de la Catalogne.

BINCHE; nom propre. Petite ville des Pays-Bas, dans le Hainault Autrichien, entre Mons & Charleroi.

BINCO; substantif masculin. Poisson des Indes orientales, qui a le corps de figure courbe & de couleur bleue, mais entouré de bandes de couleur violette. Sa tête est de cette dernière couleur, de même que ses nâgeoires.

BINDE; vieux mot qui signifioit autrefois trébuchet.

BINDELLES; vieux mot qui s'est dit d'une sorte de manches anciennes.

BINDELY; substantif masculin. Terme de Commerce qui se dit d'un petit passement, soie & argent, fabriqué en plusieurs endroits d'Italie.

Les Bindelys payent pour droits huit sols par livre, selon le tarif de la douanne de Lyon.

BINÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BINER.

On appelle, *feuille binée*, en termes de Botanique, quand on trouve deux folioles sur un petiole commun.

BINER; verbe actif de la première

conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Terme d'Agriculture, qui exprime l'action de donner une ſeconde façon aux vignes, aux terres labourables. *Il eſt temps de biner la vigne.*

Biner, eſt auſſi verbe neutre, & ſe dit, en termes d'Egliſe, d'un Prêtre qui dit deux meſſes, ſelon la permiſſion qu'il en a reçue de l'Ordinaire. *Le Curé ou ſon Vicaire bine tous les Dimanches.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BINET; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi un petit inſtrument de cuivre ou d'autre métal, qu'on met dans le chandelier pour brûler une chandelle ou une bougie juſqu'à la fin. *Il lui prit un binet d'argent.*

On dit que *l'on fait binet*, quand par épargne on met un bout de chandelle ou de bougie ſur un binet ou ſur le haut d'un chandelier pour qu'il y brûle entièrement.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BINGAZI; nom propre. Ville maritime d'Afrique, jadis capitale du Royaume de Barca. Elle eſt conſidérablement déchue de ſon ancienne grandeur.

BINGEN; nom propre. Ville d'Allemagne, ſur le Rhin, dans l'Electorat de Mayence.

BINGO; nom propre. Ville & Province du Japon, au pays de Jamaïſtero, dans la preſqu'île de Niphon.

BINGUE; vieux mot qui ſignifioit autrefois petit gâteau.

BINNA; nom propre. Ville d'Aſie, que Ptolémée place dans l'Aſſyrie.

BINNELANDS-PAS; ſubſtantif maſculin, & terme de Commerce. On appelle ainſi, en Hollande, des eſpèces de paſſeports ſans leſquels on ne peut tranſporter une marchandiſe d'une ville dans une autre, qu'en payant les droits d'entrée & de ſortie. C'eſt ce que nous appelons *Paſſavant.*

BINOCLE; ſubſtantif maſculin. Téleſcope, par le moyen duquel on voit un objet avec les deux yeux en même-temps. Cet inſtrument ſe nomme auſſi, *teleſcope binoculaire.*

On a remarqué que ces teleſcopes étoient moins utiles qu'embarraſſans; c'eſt pourquoi on leur préfère le téleſcope monoculaire. *Voyez* Télescope.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *binokle.* Voyez Orthographe.

BINOCULAIRE. *Voyez* Binocle.

BINOME; ſubſtantif maſculin, & terme d'Algèbre, qui ſe dit d'une quantité algébrique compoſée de deux termes ou de deux parties, liées entr'elles par les ſignes + ou —. Ainſi $b + c$ & $c - d$ ſont des binomes.

Ne vous en rapportez pas à la définition abſurde du Dictionnaire de Trévoux, qui après avoir fait binome du genre féminin, dit que c'eſt un nombre produit de l'addition de deux nombres ou grandeurs incommenſurables. Quand il y en a trois, ajoute-t-il, on l'appelle *trinome:* quand il y en a quatre, *quatrinome:* quand il y en a pluſieurs, *multinome.* Cela vient, continue-t-il, de ce que ces grandeurs doivent ſe nommer de noms différens.

Le

Pour élever en général un binome $a + b$ à une puissance quelconque m, dont l'exposant soit un nombre entier ou rompu, positif ou négatif; M. d'Alembert donne la formule suivante:

$$(a + b)^m = a^m + m\,a\,b + \frac{m.m-1}{2}a^{m-2}b^2 + \frac{m.m-1.m-2}{2.3}a^{m-3}b^3 + \&c.$$

La seule inspection des termes en fait voir la loi.

Il est clair que lorsque m est un nombre entier, cette suite se réduit à un nombre fini de termes; car, soit, par exemple, $m = 2$; donc $m - 2 = 0$; donc tous les termes qui suivront les trois premiers seront $= 0$, puisqu'ils seront multipliés chacun par $m - 2$.

Voici en quoi consiste le cube d'un binome.

Soit prise la quantité complexe la plus simple $u + z$, & soit élevée cette quantité au cube; l'on aura premièrement, pour son carré $uu + 2uz + zz$, qui, multiplié par la simple puissance, donne pour le cube demandé, $u^3 + 3uuz + 3uzz + z^3$. On voit donc qu'une quantité quelconque, composée de deux parties, lorsqu'on l'élève au cube, donne 1°. le cube de la première partie; 2°. le triple du carré de cette première partie, multiplié par la seconde partie; 3°. le triple de la première partie multiplié par le carré de la seconde; 4°. le cube de la seconde.

BINOT; substantif masculin. Terme d'Agriculture usité dans quelques endroits pour désigner une sorte de charrue sans coutre & sans oreilles, par le moyen de laquelle on donne à la terre quelques demi-labours, pour la disposer aux labours pleins.

BINOTIS; substantif masculin, & terme d'Agriculture, qui se dit en quelques campagnes de la préparation qu'on donne aux terres, avec la charrue appelée *binot*, pour les disposer aux labours pleins.

BINTAMBARU; substantif masculin. Plante qui croît au Malabar & dans plusieurs contrées des Îles orientales. Herman pense qu'elle abonde en sel purgatif. Il ajoute qu'une drachme de sa racine, donnée dans un jaune d'œuf ou dans quelque émulsion appropriée, évacue les eaux dans l'hydropisie; ce qu'opère aussi l'extrait de sa racine préparé avec de l'esprit de vin.

BINTAN; nom propre. Île de la mer des Indes, au sud-est de la presqu'île de Malaca. On lui donne trente lieues de circonférence, & une Ville de même nom pour capitale.

BINTAN, est encore le nom d'une contrée de l'île de Ceylan, dans le golfe de Bengale, sur la rivière de Trinquilimal. Elle est habitée par des Sauvages.

BINTENGAPORT; nom propre. Petite ville maritime, dans l'île d'Yla en Ecosse.

BINTZ; nom propre. Rivière de Suisse, au Canton de Zurich. Elle a sa source auprès de Muri, & son embouchure dans l'Aar.

BIOBIO; nom propre. Rivière du Chyli, dans l'Amérique méridionale. Elle a sa source dans les montagnes des Andes, & son embouchure dans la mer Pacifique, près de la Ville de la Conception.

BIOCOLYTE; ſubſtantif maſculin. *Biocolyta.* On donnoit ce nom, dans l'Empire Grec, aux Soldats d'une troupe dont les fonctions étoient les mêmes, à peu près, que celles de nos Cavaliers de Maréchauſſée. Cette troupe fut ſupprimée ſous le règne de Juſtinien.

BIOGRAPHE; ſubſtantif maſculin. Auteur qui a écrit la vie particulière de quelques Perſonnes. *Connoiſſez-vous ce Biographe?*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire, d'après la prononciation, *biografe.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BIOGRAPHIE; ſubſtantif féminin. Hiſtoire de la vie des Particuliers. *Il s'occupe à la biographie.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue.

BION; nom propre. Philoſophe ingénieux & éloquent, mais athée. Il aimoit la gloire & le faſte; & s'étant montré à la Cour d'Antigonus, Roi de Macédoine, dont il gagna les bonnes graces, ce Prince lui demanda, en lui citant un vers d'Homère:

Quel eſt ton nom, ton rang, ton pays, ta famille?

Le Philoſophe, qui ſentit qu'il en impoſeroit difficilement ſur ſa naiſſance, répondit que ſa mère étoit la courtiſanne Olimpie, & que ſon père étoit un affranchi banqueroutier, trop heureux encore d'avoir épouſé une pareille femme. Voilà, ajouta-t-il, en citant à ſon tour un vers d'Homère:

Voilà de quels parens j'ai l'honneur d'être iſſu.

Ce Philoſophe fut très-fertile en bons mots.

BIORNEBOURG; nom propre. Petite ville de Suède, dans la Finlande ſeptentrionale, à l'embouchure de la rivière de Cumo, dans le golfe de Bothnie.

BIPARTITION. *Voyez* BISSECTION.

BIPÉDAL, ALE; adjectif. Qui a la meſure de deux pieds. *Elle a la bouche bipédale.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier maſculin; mais elle eſt longue au pluriel & brève au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un bipédal inſtrument*, mais *un inſtrument bipédal.*

BIPÈDE; adjectif des deux genres. Qui a deux pieds. *Les oiſeaux ſont bipèdes.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un bipède animal*, mais *un animal bipède.*

BIQUADRATIQUE; adjectif, & terme d'Algèbre. Il déſigne la quatrième puiſſance, ou celle qui eſt immédiatement au-deſſus du cube. *Voyez* PUISSANCE.

BIQUE; ſubſtantif féminin. *Capra.* La femelle du bouc. *Voyez* CHÈVRE.

Il ne faut pas croire que ce mot ſoit inconnu à Paris, comme le dit gratuitement le Dictionnaire de Trévoux.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *bike*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIQUELAR; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi, à Alger, un Cuiſinier du Divan. Un Soldat parvient au grade de Biquelar, enſuite on en fait un Odabachir; ce qui eſt à peu près, dans la Milice Algérienne, ce qu'eſt un Caporal dans un Régiment François.

BIQUET; ſubſtantif maſculin. Le petit d'une bique. *Le loup a pris la bique & le biquet.*

BIQUET, ſe dit auſſi d'une ſorte de trébuchet avec lequel on pèſe de l'or ou de l'argent.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *biket*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIQUINTILE; adjectif, & terme d'Aſtronomie, qui ſe dit de l'aſpect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de deux fois la cinquième partie de 360 degrés ou de 144 degrés.

BIQUOQUET; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un ornement de tête.

BIR; nom propre. Ville de la Turquie d'Aſie, dans le Diarbeck, ſur l'Euphrate, à quatre journées d'Alep.

BIRAMBROT; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de ſoupe faite avec de la bière, du ſucre & de la muſcade.

BIRCKENFELD; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle du haut Rhin, près de la rivière de Nau, à cinq milles de Trèves.

BIRE; nom propre. Petite rivière de Suiſſe, qui ſe jette dans le Rhin, à Bâle.

BIRE, eſt auſſi un terme de Pêche, qui ſe dit d'un inſtrument d'oſier avec lequel on prend du poiſſon. L'uſage en eſt défendu en temps de fraie, par l'article VIII du titre XXXI de l'Ordonnance des Eaux & Forêts.

BIRÊME; ſubſtantif féminin. Sorte de navire dont ſe ſervoient les Anciens, & qui avoit deux rangs de rames de chaque côté.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BIRGI; nom propre. *Birgis*. Rivière d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazare. Elle a ſon embouchure dans la mer, près du cap de Coco, entre Marſala & San-Théodoro.

BIRIBI; ſubſtantif maſculin. Sorte de Jeu de haſard, auquel les gens prudens n'expoſent pas leur argent, à moins qu'ils ne tiennent la banque, parce que l'avantage du banquier eſt de ſix ſur ſoixante-dix.

BIRLOIR; ſubſtantif maſculin. Tourniquet ſervant à retenir un chaſſis de fenêtre qui eſt levé. *Il manque là un birloir.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BIRMANNE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une petite monnoie de Liège.

BIRMINGHAM; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la Province de

Warwich. Il s'y fait un commerce considérable de fer.

BIRON; nom propre. Petite ville de France, en Périgord, à onze lieues, sud est, de Périgueux.

Biron, est aussi le nom d'un bourg de France, en Saintonge, à une lieue, est-sud-est, de Pons.

BIROTINES. *Voyez* Barutines.

BIRR; nom propre. Petite ville du Comté de Marr, sur la Dée, au nord de l'Ecosse.

BIRRETTE; substantif féminin. Sorte de bonnet que portent les Novices chez les Jésuites.

BIRSEN ou BIRZE; nom propre. Ville du grand Duché de Lithuanie, dans la Samogitie, entre Mittaw & Braslaw.

BIRVIESCA; nom propre. Ville d'Espagne, dans la vieille Castille, au pays de Buréva, dont elle est capitale.

BIRUN; nom propre. Ville d'Asie, au pays de Khuarczme. C'est la patrie du fameux Mathématicien Abu Riban.

Birun, est encore le nom d'une ville des Indes, dans la Province du Send, sur le fleuve Indus, à trente lieues de Mansura, selon d'Herbelot.

BIS, ISE; adjectif. Brun. Il ne se dit proprement que du pain & de la pâte. *Il mange du pain bis.*

On dit familièrement d'une femme brune, *qu'elle est bise, qu'elle a la peau bise.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une bise pâte*, mais *une pâte bise.*

Il faudroit changer le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bize.* Voyez Orthographe.

BIS; adverbe emprunté du latin, qui signifie deux fois. On s'en sert particulièrement en Musique, pour exprimer qu'il faut chanter ou répéter deux fois la même chose.

Ce monosyllabe est long.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

BISA; nom propre. C'est, selon Étienne le Géographe, une ancienne ville de Thrace.

BISACCIA; nom propre. Ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté Ultérieure, à huit milles de Candela.

BISACÈNE. *Voyez* Byzacène.

BISACRAMENTAUX; (les) quelques-uns ont ainsi appelé des Hérétiques qui ne reconnoissoient que deux Sacremens, le Baptême & l'Eucharistie.

BISAGE; substantif masculin. Terme de Teinturier, par lequel on désigne la teinture d'une étoffe qui avoit déja eu une autre couleur. Le bisage est permis aux Teinturiers du petit teint.

BISAGOS; (les îles des) nom propre. Îles d'Afrique, sur la côte de Nigritie, à l'embouchure de Rio-grande. La plus considérable est celle de Formosa. Elles sont toutes très-fertiles en fruits, en huile & en vins de Palmier. On y a aussi de l'ivoire, de la cire, du poivre long; & la mer y apporte souvent de l'ambre gris.

Les peuples s'appellent *Bisagos:* ils vendent particulièrement aux Turcs & aux Sarrasins les productions de leur pays.

Chacune de ces îles est gouvernée par un Seigneur particulier, qui est Vassal du Roi de Formosa.

BISAÏEUL; substantif masculin. Père de l'aïeul ou de l'aïeule. *Le bisaïeul paternel. Le bisaïeul maternel. Il a encore ses deux bisaïeuls.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

BISAÏEULE; substantif féminin. Mère de l'aïeul ou de l'aïeule. *Il a connu sa bisaïeule.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième est très-brève.

BISALTES; (les) peuples de Scythie, errans, vagabonds, & vivant de lait mêlé avec du sang de cheval, si l'on en croit les Anciens.

BISANNUEL, ELLE; adjectif. Il désigne une plante qui périt après avoir subsisté pendant deux années. *Cette fleur est bisannuelle.*

BISANO; nom propre. Bourg & montagne d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure, entre Aquila & Ascoli.

BISANTAGAN; nom propre. Ville d'Asie, dans l'Indoustan, au Royaume de Cambaye. On recueille sur son territoire beaucoup de blé, de ris & de coton.

BISBILLE; substantif féminin. Terme du style familier, qui signifie querelle, dissension. *Le frère & la sœur sont en bisbille.*

BISCACHO; substantif masculin. Animal du Pérou, dont on ne nous dit autre chose que ce qu'il a la queue de nos écureils & la chair de nos lapins.

BISCARA; nom propre. Ville d'Afrique, que Dapper place au Bildulgérid, dans la Province de Zeb. Les Algériens s'en sont rendus maîtres.

BISCAYE; nom propre. *Biscaïa.* Province maritime d'Espagne, qui a l'Océan au nord, les Asturies à l'occident, la Vieille Castille avec la Province d'Alava au midi, & le Guipuscoa à l'orient. Elle a environ onze lieues de longueur, & à peu près autant de largeur. Bilbao en est la capitale.

Cette Province abonde en bois & en mines de fer. Sa situation, & le voisinage de la France, rendent son commerce très-considérable. On y a peu de vin, quoiqu'en dise le Dictionnaire de Trévoux; mais on y recueille quantité d'oranges, de citrons, & de pommes, avec lesquelles on fait d'excellent cidre.

On appelle *Mer de Biscaye*, cette partie de l'Océan qui entoure la partie septentrionale de l'Espagne, dans laquelle se trouve la Province de Biscaye.

LA NOUVELLE BISCAYE, est une Province de l'Amérique septentrionale, au Mexique, dans l'Audience de Guadalaxara. Elle a le nouveau Mexique au nord, le nouveau Royaume de Léon à l'orient, le Zacatecas au midi, & les contrées de Culiacan & de Cinaloa à l'occident. Il y a quelques mines d'argent.

BISCAYEN, ENNE; substantif & adjectif. Qui est de la province de Biscaye. *Les Biscayens sont braves & bons soldats. Les filles Biscayennes sont vives & bien faites.*

BISCHBURG; nom propre. Petite ville de la Prusse Polonoise.

BISCHMARCK; nom propre. Petite ville de la Poméranie, près de Stargard.

BISCHOFS-HEIM; nom propre.

Ville d'Allemagne, au Cercle du Bas-Rhin, dans l'Electorat de Mayence.

Il y a, en Allemagne, deux autres Villes de même nom; l'une est en Souabe, & l'autre en Franconie.

BISCHOFS-LACK; nom propre. Ville de la haute Carinthie, entre les rivières de Pollent & de Zaher.

BISCHOFS-VERDA; nom propre. Ville d'Allemagne, au Cercle de la haute Saxe, dans la Misnie, à trois milles de Dresde. Cette ville fut saccagée par les Hussites en 1429; elle fut brûlée entièrement en 1596, pillée par les Impériaux en 1631, saccagée encore par les Suedois en 1639, & pillée par les mêmes en 1641. Il n'y a guères de villes qui aient plus souffert de la barbarie des hommes.

BISCHOFSZELL; nom propre. Ville de Suisse, dans le Turgaw, située à l'embouchure du Sitter, dans le Thour. L'Evêque de Constance en est Seigneur sans en être Souverain: elle se gouverne par ses propres loix & par des Magistrats que les bourgeois choisissent à la pluralité des voix.

BISCHWEILLER; nom propre. Ville de France, en Alsace, sur la Mottern, environ à quatre lieues, nord-nord-est, de Strasbourg.

BISCITE; substantif masculin. On donne ce nom, à Constantinople, à un lieu couvert où sont plusieurs boutiques remplies de diverses marchandises, & particulièrement d'équipages pour les chevaux.

BISCORNU, UE; adjectif du style familier. Mal fait, mal bâti, d'une figure ridicule, irrégulière. *Il a le nez biscornu.*

BISCORNU, se dit, dans le sens figuré, de l'esprit & de ses productions, pour en exprimer le ridicule. *Il faut avoir l'esprit biscornu pour soutenir ce paradoxe. Elle leur fit une harangue biscornue.*

BISCOTIN; substantif masculin. Sorte de petit biscuit fort dur, & qui est ordinairement de figure ronde. *On eut des biscotins pour dessert.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième moyenne au singulier; mais elle est longue au pluriel.

BISCUIT; substantif masculin. Sorte de Pâtisserie assez connue, qui se fait ordinairement de la manière suivante.

Prenez huit œufs, cassez-les dans un vaisseau plat, battez-les, jettez-y une demi-livre de sucre en poudre, autant de farine, plutôt moins que plus, délayez; faites une pâte blanche, bien battue, & sans aucun pâton; arrosez cette pâte, d'un peu d'eau de fleur d'orange en la battant; ayez des moules en losanges ou carrés longs de fer blanc, enduisez-les de beurre légèrement; versez votre pâte dans ces moules, saupoudrez-la de sucre, mettez au four, faites cuir à four ouvert; après la cuisson, glacez avec du sucre en poudre, & laissez refroidir.

On fait des biscuits de plusieurs autres manières, & on leur donne différentes épithètes pour les distinguer entr'eux. Il y a les biscuits d'amandes, les biscuits à la bourgogne, les biscuits de chocolat, les biscuits de citron, les biscuits à la Chancelière, les biscuits à la Dauphine, les biscuits de fleurs d'orange, *&c.*

BISCUIT, se dit, en termes de Marine, du pain qu'on cuit deux fois, & dont on fait provision pour les petits voyages de mer. Ce pain se

cuir quatre fois pour les voyages de long cours.

On dit proverbialement & figurément, qu'*il ne faut pas s'embarquer sans biscuit;* pour dire, qu'on ne doit former aucune entreprise, sans avoir les moyens convenables pour y réussir.

BISCUIT, se dit, en termes de Potiers de terre, de Fayenciers & d'ouvriers en Porcelaine, de la pâte qu'ils emploient à faire leurs vaisseaux, & sur laquelle ils appliquent ensuite la couverte.

BISCUIT, se dit, en termes d'Ouvriers de bâtimens, des cailloux qui se trouvent dans les pierres de chaux, & qui restent dans le bassin, après que la chaux est détrempée.

BISCUIT, se dit, en termes de Teinturiers, d'une fausse teinture défendue par les Réglemens. L'article 33 des Statuts du mois d'Août 1669, défend, sous peine d'amende, aux Maîtres Teinturiers en soie, fil & laine, de faire aucun biscuit ou faux noir, c'est-à-dire, entre deux galles, vieille & neuve.

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais celle-ci est longue au pluriel.

BISE; substantif féminin. Vent de nord-est, c'est-à-dire, qui souffle entre le nord & l'orient. *Il fait une grande bise.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bize*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BISER.

BISEAU; substantif masculin. C'est, chez la plûpart des ouvriers en fer & en acier, un petit talus pratiqué à la lime, à la polissoire, ou plus souvent à la meule, tout le long d'un instrument tranchant qui doit couper.

BISEAU, se dit des extrêmités des glaces de miroirs, de carrosses, *&c.* taillées en talus.

BISEAU, se dit, en termes de Diamantaires, des principales faces d'un diamant taillé en table.

BISEAU, se dit aussi de ce qui arrête la pierre d'une bague dans le chaton.

BISEAU, se dit, en termes d'Imprimerie, des morceaux de bois qui sont distribués en glacis, & qui servent à entourer les pages.

BISEAU, se dit, en termes de Facteurs d'orgues, du diaphragme qui est placé entre le corps du tuyau & son pied.

BISEAU, se dit de l'endroit du pain qu'on appelle plus communément baisure. *Voyez* ce mot.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *s* en *z*, supprimer l'*e* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bizau*. *Voyez* ORTHOGRAPHE.

BISEGLIA; nom propre. Ville Episcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Pouille, à cinq milles de Trani. Elle est située dans une contrée fertile & riante.

BISENTAL; nom propre d'une petite Ville & Bailliage d'Allemagne, dans la moyenne Marche de Brandebourg.

BISENTINA; nom propre. Petite île d'Italie, dans l'Etat Ecclésiastique, sur le lac de Bolsena.

BISER; verbe actif de la première

conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Teinturier, qui exprime l'action de teindre une étoffe pour la ſeconde fois.

BISER, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie, en termes d'Agriculture, dégénérer, devenir brun. Les laboureurs croient que le meilleur froment biſe ou dégénère d'année à autre, & qu'il finit par devenir ſeigle ou meteil

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *biſe*, la ſyllabe *bi* eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bizer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BISERTE; nom propre. Ville maritime d'Afrique, au Royaume de Tunis.

BISET; ſubſtantif maſculin. Pigeon ſauvage, plus petit & qui a la chair plus noire que les autres. Sa longueur, depuis la pointe du bec juſqu'à l'extrêmité de la queue, eſt d'environ quatorze pouces. Il ne diffère du pigeon ramier qu'en ce qu'il eſt plus petit & qu'il n'en a pas les taches blanches autour du cou & dans les aîles.

Le biſet eſt bon à manger. Il contient beaucoup d'huile & de ſel volatil. Il eſt apéritif & ſalutaire contre la pierre & la gravelle.

BISETTE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de petite dentelle de bas prix. Elle fait partie du commerce des Merciers & des Lingeres. *Une aune de biſette.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *bizète*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BISETTIERE, ſubſtantif féminin. Celle dont le métier eſt de faire de la dentelle appelée *biſette*.

BISEUR; ſubſtantif maſculin. On donnoit autrefois ce nom aux Teinturiers du petit teint, leſquels avoient ſeuls le droit de faire le biſage, & avoient reparage.

BISHOPS-CASTLE; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans le Shropshire, à deux lieues de Mongommery.

BISIGNANO; nom propre. Ville Epiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, à ſeize milles de Coſenſa.

BISLINGUA. *Voyez* HOUX.

BISMARCK; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans la vieille Marche de Brandebourg, ſur la rivière de Biſe, entre Kalbe & Oſterbourg.

BISMEO; nom propre. Bourg d'Afrique, à dix lieues d'Alger. Caſtello croit que c'eſt l'ancienne Vabar, ville de la Mauritanie Céſarienne.

BISMUTH; ſubſtantif maſculin. Subſtance demi-métallique, fort peſante, peu tenace, aigre, nullement malléable, mais qui ſe caſſe & ſe briſe ſous le marteau. Son tiſſu paroît compoſé de cubes formés par un aſſemblage de feuilles ou lames; ſa couleur eſt un peu jaunâtre; il noircit les mains un peu plus promptement que ne fait la mine de plomb: expoſé à l'air, il y acquiert en peu de temps

toutes les couleurs de l'iris ou de la gorge de pigeon; mais sur un feu modéré, il y répand de la fumée, y entre ensuite en fusion, puis se volatilise en partie; ou si on le pousse au feu, après avoir été calciné, il s'y vitrifie, & colore le verre.

Le *bismuth* se mêle facilement avec les autres demi-métaux, à l'exception du cobalt & du zinc: il se mêle aussi avec les métaux; il les blanchit, leur ôte la malléabilité, les rend tendres & fragiles comme les demi-métaux; il peut cependant servir, ainsi que le plomb, à purifier l'or & l'argent, & à faciliter la réduction des mines réfractaires.

Ce demi-métal ne détonne pas sensiblement avec le nitre; ce sel le calcine néanmoins comme tous les métaux imparfaits & les demi-métaux.

Deux parties d'acide nitreux dissolvent avec chaleur & effervescence une partie de bismuth. La dissolution est claire, limpide, & couleur de rose. Elle se coagule en petits cristaux presqu'aussitôt qu'elle est réfroidie.

On doit faire cette dissolution peu à peu, pour éviter le gonflement & la trop grande effervescence.

L'addition de l'eau seule est capable de séparer le bismuth d'avec son dissolvant. Le bismuth, ainsi précipité, est d'un très-beau blanc: c'est le *blanc de fard*, qu'on nomme communément *magistère de bismuth*, & que quelques artistes désignent aussi par le nom de *blanc d'Espagne*.

Pour avoir ce blanc bien beau, il ne faut pas employer une eau forte qui soit altérée par le mélange de l'acide vitriolique; car cet acide lui donne un œil gris.

Si l'acide nitreux n'avoit dissous que peu de bismuth, il faudroit ajouter beaucoup plus d'eau pour faire la précipitation, car elle ne procure cette séparation qu'en affoiblissant l'acide.

On doit bien laver ce magistère pour le dépouiller, le plus qu'il est possible, de l'acide qu'il entraîne avec lui; & pour le conserver, il faut le mettre dans une bouteille bien bouchée, attendu que ce demi-métal, ainsi divisé, a, comme l'argent & le plomb, la propriété de se charger très-facilement du phlogistique réduit en vapeurs, & devient tout noir par cette addition. Delà vient que les femmes qui sont fardées avec ce blanc, peuvent devenir toutes noires, si elles sont exposées aux vapeurs phlogistiques qui s'exhalent des matières en putréfaction, des latrines, du soufre, du foie de soufre, de l'ail écrasé, *&c.*

Lémeri dit que si l'on écrit avec la dissolution de bismuth, l'écriture ne paroît pas; mais qu'elle devient très-noire en la mouillant avec la liqueur des scories du régule d'antimoine. Cela est très-vrai; & cette dissolution est par conséquent une encre de sympathie. La raison de ce phénomène est fondée sur la propriété qu'a le bismuth bien divisé, de se charger très-facilement de beaucoup de phlogistique par surabondance, & de se noircir par son moyen.

Le *bismuth* paye pour droits à l'entrée du Royaume quatre livres par quintal.

BISNAGAR; nom propre. Ville & Royaume des Indes, dans la presqu'île en-deçà du Gange. La ville

est grande & peuplée, & se trouve située entre Paliacate & Mangalor, à soixante & quinze lieues de Pondichery. On la nomme aussi Chandegri.

BISNOW; substantif masculin. Secte de Banians dans les Indes. Ils reconnoissent un Dieu sous le nom de *Ramram* auquel ils donnent une femme. Ils ornent leurs idoles d'or & de pierreries, & chantent dans leurs temples des hymnes en leur honneur au son de divers instrumens de musique.

Les *Banians* ne mangent d'aucun animal; ils ne vivent que d'herbes, de légumes & de laitage. Ils sont habiles dans le commerce.

BISOGNE; vieux mot qui signifioit autrefois soldat de recrue.

BISON; substantif masculin. Espèce de bœuf sauvage d'Amérique. Il porte, dit M. de Buffon, une bosse entre les épaules; son poil est plus doux que la laine, plus long sur le devant du corps que sur le derrière, & crêpé sur le cou & le long de l'épine du dos; la couleur en est brune, obscurément marquée de quelques taches blanchâtres. Le bison a de plus les jambes courtes; elles sont, comme la tête & la gorge, couvertes d'un long poil: le mâle a la queue longue avec une houpe de poil au bout, comme on le voit à la queue du lion.

Le *bison* se tient dans les bois. Il passe pour cruel & dangereux. Lémeri dit que ses cornes sont sudorifiques & bonnes pour résister au venin. On les donne pulvérisées depuis un demi-scrupule jusqu'à une drachme. La fiente du même animal est résolutive.

Les deux syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bizon*. Voyez Orthographe.

BISPE; vieux mot qui signifioit autrefois Evêque.

BISQUAIN; substantif masculin. Peau de mouton garnie de sa laine. Les Bourreliers font usage de ces sortes de peaux pour couvrir les colliers des chevaux de tirage.

BISQUE; substantif féminin. Espèce de potage garni de béatilles, de truffes, de champignons, & d'autres ingrédiens délicats. On fait des *bisques* en gras & en maigre: il y en a de pigeons, de poulardes, de cailles, d'écrevisses, *&c.*

On appelle *demi-bisque*, une bisque où il entre moins d'ingrédiens.

Nous avertissons assez inutilement sans doute, que quelque agréables au goût que soient les *bisques*, elles nuisent à la santé, quand on en fait un usage trop fréquent.

BISQUE; substantif féminin. Avantage qu'un joueur obtient d'un autre au jeu de paume, & qui vaut quinze. Le joueur auquel on fait cet avantage, choisit le moment de la partie qui lui paroît le plus favorable pour en faire usage. *Il peut lui donner une bisque. Il lui demandoit quinze & bisque.*

On dit figurément & proverbialement, que *quelqu'un donneroit quinze & bisque à quelque autre*; pour exprimer la supériorité du premier sur le second, dans le genre dont il s'agit.

On dit aussi figurément & proverbialement, qu'*on a quinze & bisque sur la partie*; pour dire, qu'on a de grands avantages en sa faveur pour le succès d'une affaire.

On dit figurément & familièrement de quelqu'un, *qu'il prend sa*

bisque ; pour dire, qu'il saisit le moment avantageux.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BISSAC; substantif masculin. Besace ou sac ouvert par le milieu, & fermé par les deux bouts qui forment chacun une poche ou une espèce de sac. *A qui appartient ce bissac?*

On dit figurément de quelqu'un qui est ruiné, *qu'il est au bissac.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *c* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bisak*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BISSCHOPIA; nom propre. Ancienne ville de l'île de Chypre, dont on voit les ruines dans une plaine qu'arrose une belle rivière, à mille pas ou environ du cap de la Gata-abdima. Les arbres qui portent le coton & les olives, y abondent.

BISSE; substantif féminin. Terme de l'art Héraldique, emprunté de l'Italien *biscia*, & qui signifie un serpent.

BISSECTION; substantif féminin, & terme de Géométrie, qui se dit de la division d'une étendue quelconque en deux parties égales.

BISSEXTE; substantif masculin. Addition qui seroit précisément d'un jour tous les quatre ans, si l'année solaire étoit véritablement de trois cens soixante-cinq jours & six heures: mais comme elle n'est que de trois cens soixante-cinq jours cinq heures quarante-neuf minutes & douze secondes; il arrive que les dix minutes quarante-huit secondes qui manquent aux six heures de chaque année, font quarante-trois minutes douze secondes de plus que le jour ajouté au mois de Février de la quatrième année, & que l'on appelle *bissexte*. Pour prévenir la variation qui se seroit introduite peu à peu dans les saisons, & qui auroit été d'un jour dans 133 ans & quatre mois, si le bissexte eût eu lieu régulièrement tous les quatre ans, les Astronomes, chargés par Grégoire XIII de la réformation du calendrier, ordonnèrent que dans le cours de quatre cens ans, il y auroit trois bissextes de retranchés : c'est pourquoi il n'y a point eu de bissexte en 1700, & qu'il n'y en aura point en 1800, ni en 1900, ni en 2100, &c. mais l'an 2000 aura été bissextil.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bisexte*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BISSEXTIL, ILE; adjectif qui se dit de l'année où se rencontre le bissexte. *L'an prochain sera bissextil. Nous avons l'année bissextile.*

BISSONATA. Le Tarif de la Douane de Lyon, donne ce nom à une sorte d'étoffe grossière qui sert à habiller certains Religieux.

BISSONNIER; vieux mot qui signifioit autrefois, vagabond, voleur de grands chemins.

BISSUS; substantif masculin. On donne ce nom aux filamens d'une espèce de soie brune, longs de cinq ou six pouces, par le moyen desquels la pinne marine s'attache aux corps où elle veut se fixer. Le Bissus est propre à l'ourdissage, & il est plus précieux que la laine. On en fait des bas & d'autres ouvrages.

BISTI; substantif masculin. Petite

monnoie de Perse que quelques-uns disent valoir un sou quatre ou six deniers de France ; mais le Chevalier Chardin ne donne le Bisti que pour une monnoie de compte valant dix binars, dont dix mille font un toman.

BISTONIE; nom propre. *Bistonia.* Ancienne ville de Thrace, dont parle Etienne le Géographe.

BISTOQUET ; substantif masculin. Instrument avec lequel on joue au billard, pour ne pas billarder. *Un coup de bistoquet.*

BISTORIE ; vieux mot qui signifioit autrefois, poignard.

BISTORTE ; substantif féminin. *Bistorta.* Plante ainsi nommée, parce que ses racines sont tortues, & communément repliées les unes sur les autres. Elle a les feuilles longues, larges & pointues, & il s'élève d'entre elles des tiges rondes, hautes d'environ un pied, & qui portent des épis où sont attachées de petites fleurs à étamines de couleur de pourpre. Il succède à ces fleurs des semences à trois coins, luisantes comme celles de l'oseille.

Les racines de cette plante s'emploient souvent en Médecine. Elles donnent dans l'analyse chimique beaucoup d'huile & de sel essentiel. Elles sont astringentes, bonnes pour résister au venin, pour arrêter le vomissement, les hémorrhagies, & pour empêcher l'avortement.

BISTORTIER ; substantif masculin. Terme de Pharmacie. Espèce de pilon de bois, à long manche, avec lequel on ne peut piler que par un bout : il sert à mêler les drogues qui composent un électuaire.

BISTOURI ; substantif masculin. Instrument de Chirurgie, le plus en usage après la lancette. Il y en a de plusieurs espèces, de droits, de courbes, & tous sont destinés à faire des incisions. *On s'est servi du bistouri dans la cure de son abcès.*

BISTOURNÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* BISTOURNER.

BISTOURNER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Tordre les testicules d'un animal, de manière qu'il ne puisse plus engendrer. *On a coutume de bistourner certains chevaux.*

L'exemple qu'on vient de donner, prouve que ce verbe n'est pas neutre comme le dit le Dictionnaire de Trévoux.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *je bistourne*, la syllabe *tour* est longue.

BISTOW ; nom propre. Petite ville du Duché de Meklembourg.

BISTRE ; substantif féminin. Suie cuite & détrempée avec de l'eau gommée, & dont les Peintres & les Dessinateurs se servent pour laver leurs desseins.

La première syllabe est longue, la seconde très-brève.

BISTRICZ ; nom propre. Ville, rivière & Comté de Transylvanie, entre la Hongrie, la Pokutie, le Comté de Maroseck, celui de Maros Vasharel, & celui de Neubania. La ville est à dix-sept lieues de Coloswar.

BISZESTIE ; substantif féminin. C'est le nom qu'on donne en Russie à la peine encourue par celui qui injurie quelqu'un. Elle consiste dans une

amende proportionnée à la qualité du fait & des personnes. Si l'auteur du délit est insolvable, on l'envoie à l'offensé qui est le maître d'en faire un esclave, ou de lui faire donner le Knoute.

Les Loix nouvelles que va donner l'auguste Princesse qui tient si dignement les rênes du Gouvernement de cet Empire, ne laisseront vraisemblablement plus à l'offensé la liberté de se venger de l'offenseur.

BITBOURG; nom propre. Petite ville des Pays-bas, dans le Luxembourg, à quatre lieues de Vianden.

BITCHE; nom propre. *Bidiscum*. Ville & château de France, en Lorraine, sur la rivière de Hom, à cinq lieues, nord-nord-est, de Phaltzbourg.

BITCHEMARE; substantif masculin. Sorte de poisson qui se sale & se sèche comme la morue. On le pêche vers les côtes de la Cochinchine.

BITCHU, ou BITCHIOU, ou BITCOU; nom propre. Ville Capitale du royaume de même nom, dans l'île de Niphon, au Japon, sur le golfe de Méaco.

BITETTO; nom propre. Ville Episcopale d'Italie, au royaume de Naples, dans la Province de Barri, à huit milles du golfe de Venise.

BITHIGA; nom propre. Ancienne ville d'Asie, que Ptolémée place dans la Mésopotamie.

BITHYNIARCHIE; substantif féminin. Dignité, Jurisdiction du Bithyniarque.

BITHYNIARQUE; substantif masculin. Les Payens désignoient sous ce nom le premier Prêtre ou Souverain Pontife de Bithynie. Il étoit dans une très-haute considération.

BITHYNIE; nom propre d'une ancienne contrée de l'Asie mineure, sur la Propontide, au nord de la Mysie & de la Phrygie. C'est où règna Amycus, fils de Neptune, & de la Nymphe Melie. Les Argonautes tuèrent ce Prince, parce qu'il avoit eu dessein de les faire massacrer. *Voyez* BEBRICIENS.

BITI; substantif masculin. Grand arbre toujours vert, qui croît dans le Malabar. Ray qui en parle, rapporte qu'on tire de sa racine une huile salutaire contre l'alopécie.

BITILISE; nom propre. Ville d'Asie, dans la Géorgie, sur les frontières de la Perse. Elle appartient aux Turcs.

BITIN; substantif masculin. C'est, selon Nieremberg, un serpent terrible de l'île de Cuba. Il a environ cinq pieds de longueur, la tête d'un veau, les yeux noirs, l'iris verte, la gueule grande & munie de quatre rangs de dents aigues, fort longues, & serrées les unes contre les autres. Cet animal attaque & dévore les bœufs & les sangliers.

BITO; nom propre. Petit royaume d'Afrique, en Nigritie. Il est situé entre les royaumes de Zegzeg, de Cassena, de Temian, de Gabou, d'Isago & de Guber. De l'Isle dit que les habitans en sont riches.

BITONTO; nom propre. Ville épiscopale d'Italie, au royaume de Naples, dans la Pouille, à huit milles de Barri. Ce fut là que le Général Espagnol de Mortemar battit les Impériaux en 1734, pour quoi le Roi d'Espagne le décora du titre de Duc.

BITORD; substantif masculin. Terme de Marine, qui se dit d'une corde à deux ou trois fils assez déliés, & dont on se sert pour faire des enflechures, pour amarrer & fortifier les manœuvres.

BITOU; substantif masculin. Les Nè-

gres du Sénégal donnent ce nom à une sorte de coquillage univalve, du genre des pucelages ou conques de Venus. Adanson regarde ce coquillage comme une variété de l'espèce appelée sur nos côtes *Pou de mer*, dont il ne diffère que par son extrême blancheur.

BITTE; substantif féminin, & terme de rivière, qui désigne une pièce de bois ronde, placée sur le devant d'un bateau foncet, & qui sert à le fermer.

BITTES, se dit, en termes de Marine, de diverses pièces de bois qu'on distingue en grandes bittes & en petites bittes.

Les grandes *bittes*, sont posées à l'arrière du mât de misaine, & elles s'élèvent jusqu'au premier pont. On s'en sert pour amarrer le cable.

Des quatre petites bittes, deux sont placées vers le mât de misaine, & les deux autres vers le grand mât. Elles s'élèvent jusques sur le dernier pont. On en fait usage pour amarrer les écoutes des deux huniers.

BITTERFELD; nom propre. Petite ville d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe, dans la Misnie, sur la Mulde, entre Hall & Wittemberg.

BITTER LE CABLE; termes de marine, qui expriment l'action de rouler le cable autour des bittes, & de l'y arrêter.

BITTERN; substantif masculin. On appelle ainsi, dans les lieux où l'on tire du sel de l'eau de la mer, la liqueur qui se sépare du sel commun.

BITTI; nom propre. Rivière de Sardaigne, dans la province de Logudori.

BITTON; substantif masculin. Terme de marine. Petite pièce de bois ronde par le moyen de laquelle on amarre une galère à terre.

BITTON, se dit aussi, sur les rivières, d'une pièce de bois ronde, placée près du gouvernail d'un bateau foncet

BITTONNIÈRES. *Voyez* ANGUILLÈRES.

BITUME; substantif masculin. *Bitumen*. Substance huileuse qui appartient au règne minéral, & qui se trouve en plusieurs endroits sous diverses formes de diverses couleurs & de consistance plus ou moins solide.

On a observé, 1°. que plus les bitumes sont liquides, & plus ils sont inflammables, & se consument promptement; 2°. qu'ils répandent, en brûlant, une fumée noire, dont l'odeur est tantôt gracieuse, & tantôt fétide; 3°. que ces exhalaisons sont même quelquefois suffoquantes, & surtout quand elles émanent d'un bitume solide; 4°. que les bitumes concrets se liquéfient facilement sur un feu modéré, excepté le charbon qui brûle sans se liquéfier; 5°. que les bitumes ou liquides ou concrets, donnent dans l'ustion une matière fuligineuse, & laissent en arrière une portion de terre, qui, si l'on en continue la déflagration, devient une terre pure; 6°. Qu'ils nagent sur l'eau, mais ne s'y dissolvent point, sinon une portion saline qui y est quelquefois interposée; 7°. qu'ils s'unissent en quelque sorte avec les huiles végétales; 8°. enfin qu'ils sont en général nommés *sucs concrets fossiles*, parce qu'ils sont condensables & résolubles, & laissent des résidus qui les rendent visibles & palpables après l'évaporation de l'eau avec laquelle ils sont mêlés.

Les Naturalistes ne savent pas encore directement à quoi l'on doit attribuer l'origine des bitumes en général; cependant le plus grand nombre d'entr'eux regardent ces substances comme le résultat de la décomposition de divers végétaux.

Quelques Physiciens les ont regardés comme le principe des odeurs & des saveurs que nous trouvons dans la chair des animaux qui servent à notre nourriture : d'autres au contraire croient que ce sont des soufres primitifs qui circulent dans les plantes, & qui produisent la couleur des fleurs : aussi tous les différens systêmes de chaque secte ne nous ont encore donné qu'une idée très-générale de la constitution naturelle de chaque substance, & particulièrement des bitumes.

On peut diviser les bitumes en solides & en liquides. Les solides sont le charbon de terre, l'ambre, le jays, *&c.* Les liquides sont l'huile de pétrole, la poix minérale, *&c.*

Nous parlons de chaque espèce de bitume, sous le nom qui lui est propre.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

BITUMINEUX, EUSE; adjectif. *Bituminosus, a, um.* Qui est de la nature, qui a les qualités du bitume. *Les eaux de cette mare sont bitumineuse.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une bitumineuse terre,* mais *une terre bitumineuse.*

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer le *x* du masculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, *bitumineus, bitumineuze.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BITURIGES; (les), anciens peuples des Gaules, distribués en deux Nations puissantes. L'une habitoit la première Aquitaine, dont Bourges étoit la capitale; & l'autre habitoit la seconde Aquitaine qui avoit Bordeaux pour capitale.

BITYLA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville du Peloponèse, dans la Laconie.

BIVALVE; substantif féminin. *Bivalva.* Terme d'Histoire Naturelle & de Conchyliologie. Coquillage qui a deux parties jointes par une espèce de charnière, en quoi il diffère des univalves. *Les moules, les cœurs, les peignes, les huîtres, &c. sont des bivalves.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

BIVAR; nom propre. C'est, selon Baudrand, une ville d'Esclavonie, dans l'île de Métabar, que forme la Save, entre les embouchures de la Bosne & du Drin.

BIUDÈRE; nom propre. Rivière de Turquie, dans la Romanie. Elle a son embouchure dans le golfe de son nom, près de Constantinople.

BIVEAU; substantif masculin. Instrument de bois fait en forme d'équerre stable, dont les branches ne s'ouvrent ni ne se ferment.

BIVENTER; *Voyez* DIGASTRIQUE.

BIVET; substantif masculin. Coquillage du genre des Buccins, qui se trouve autour des rochers du cap Bernard. Il est de couleur blanche ou grise, environné de deux ou trois bandes brunes qui tournent avec les spires.

BIVIAIRE; adjectif des deux genres, qui se dit d'une place où aboutissent deux routes ou chemins : l'Ordonnance des Eaux & Forêts veut que dans les angles des places croisées, *biviaires*, ou *triviaires*, des gran-

des routes, ou chemins royaux des forêts, il soit planté des croix ou pyramides qui indiquent les lieux où ces chemins conduisent.

BIVIE; nom propre, & terme de Mythologie. *Bivia.* Déesse qui présidoit aux lieux où deux chemins aboutissoient.

BIVOIE; substantif féminin. Lieu où deux chemins aboutissent. *Il faudroit un poteau sur cette bivoie.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

BIVONA; nom propre. Petite ville du Duché d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazare, à deux lieues de Calatabellota.

BIVOUAC; substantif masculin. Terme emprunté de l'Allemand, & qui se dit d'une garde extraordinaire qu'on fait la nuit pour la sûreté d'un Camp, d'une Armée. *Ce Regiment a passé la nuit au bivouac.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le c final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bivouak*. Voyez Orthographe.

BIXA; substantif masculin. Arbrisseau du Brésil, toujours vert, grand à peu près comme le citronnier. Il a la feuille de l'orme, l'écorce d'un jaune rougeâtre, & le bois blanc. Ses fleurs sont disposées en roses, & il leur succède des gousses de la grosseur d'une amande, contenant des grains d'un beau rouge, qui donnent à l'eau dans laquelle on les met une couleur de carmin. Cette graine prise intérieurement, arrête le cours de ventre, & calme les ardeurs de la fièvre. Sa racine est d'un goût fort, mais agréable: les Indiens s'en servent au lieu de safran. On fait avec l'écorce de cet arbre d'excellens cordages.

BIZA; substantif masculin. Monnoie d'argent qui a cours au Royaume de Pégu. Elle vaut cinq livres cinq sous cinq deniers de France.

Biza, est aussi le nom d'un poids avec lequel on pèse les Marchandises dans le même Royaume. Il revient à deux livres cinq onces poids de Venise.

BIZARRE; adjectif de tout genre. *Varius, a, um.* Quinteux, fantasque, capricieux, extravagant. *Il fut toujours d'un caractère bizarre.*

Bizarre, se dit, dans le sens figuré, pour désigner quelque chose d'extraordinaire, de singulier, qui n'est pas commun. *Quelle opération avez-vous faite pour obtenir cette couleur bizarre?*

Voyez au mot quinteux, les différences relatives qui en distinguent Bizarre, *&c.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièment précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un bizarre homme*, mais *un homme bibizarre.*

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bizare.* Voyez Orthographe.

BIZARREMENT; adverbe. Avec bizarrerie, d'une manière bizarre. *Il s'est comporté bizarrement dans cette affaire. Elle est toujours vêtue bizarrement.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bizaremant.*

bizaremant. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIZARRERIE; substantif féminin. Caprice, singularité, extravagance. *Exemples.* Dans le sens de caprice: *ne croyez pas que l'on encensera vos bizarreries.*

Dans le sens de singularité: *il a adopté cette opinion sans réflexion, il la soutient par bizarrerie.*

Dans le sens d'extravagance. *Toutes ses actions sont des bizarreries.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième longue.

BIZE; substantif féminin. Poisson de la grandeur & de la figure de la pelamide, dont il diffère par ses dents qui sont plus grandes, & par sa chair qui est moins tendre.

BIZÉ A DEUX TÊTES; substantif masculin, & terme de Cordonniers. Il se dit d'un outil de buis, avec lequel ces Artisans règlent la trépointe du derrière d'un soulier.

BIZEBANI; substantif masculin. On donne ce nom chez le Grand-Seigneur, à certains sourds & muets qui parlent par signes, & dont quelques-uns servent de bouffons à ce Prince.

BIZÈGLE; substantif masculin, & terme de Cordonniers, qui se dit d'un morceau de buis avec lequel ces Artisans lissent le devant des semelles de souliers.

BIZERT; substantif masculin. On appelle ainsi certains oiseaux de passage qui se trouvent en grand nombre sur les Pyrénées au mois d'Octobre.

BIZU; nom propre. Ville d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Maroc, sur le Mont-Atlas, à sept lieues d'Elgemuha, dans une contrée qui abonde en blé, en vignes, en olives & en pâturages.

BIZYE; nom propre d'une ancienne ville, qu'Etienne le Géographe dit avoir été capitale de l'Astique, dans la Thrace. Pline rapporte que les Rois de Thrace y faisoient leur résidence.

BLABE; nom propre. Île du Bosphore de Thrace, près du Promontoire appelé *Lembus*, vers la Calcédoine.

BLACAS; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un jeune chêne.

BLACHE; vieux mot qui signifioit autrefois un plant de jeunes chênes.

BLACKBORNE; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la Province de Lancastre, à dix-huit milles de Manchester.

BLACKWATER; nom propre. Rivière d'Irlande, dans la Province d'Ulster. Elle a ses sources dans les montagnes du Comté de Cavan, & son embouchure dans le lac Lough-Neaugh.

Il y a en Angleterre, dans le Comté d'Essex, une autre rivière de ce nom, qui a sa source près de Newport, & son embouchure dans la mer, au-dessous de Malden.

BLAÇON; vieux mot qui signifioit autrefois écu, bouclier.

BLADAGE; substantif masculin, & terme de Coutume. Sorte de droit en forme de censive, qui se perçoit dans l'Albigeois. Il consiste en une certaine quantité de grains, proportionnée au nombre des bêtes qui servent au labourage de la terre inféodée.

BLADERIE; vieux mot qui signifioit autrefois Marché au blé.

BLADIER; vieux mot qui signifioit autrefois Marchand de blé.

BLADNOCK; nom propre. Rivière d'Ecosse, au Comté de Gallowai.

Elle se jette dans la mer d'Irlande, entre Withern & le Golfe de Ferry-town.

BLAER; vieux verbe qui signifioit autrefois ensemencer une terre en blé.

BLAFARD, ARDE; adjectif. *Pallidus, a, um.* Pâle. Il ne s'emploie guères qu'en parlant d'une couleur terne, sans éclat, & d'une lumière foible. *Elle a d'assez beaux traits, mais son teint est blafard. On y remarquoit une lueur blafarde.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue au masculin; mais elle est moyenne au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un blafard visage*, mais *un visage blafard*.

Il faudroit supprimer le *d* du masculin, & écrire, d'après la prononciation, *blafar*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLAFFERT; substantif masculin. Petite monnoie qui a cours à Cologne, & dans les pays du bas Rhin. Le blaffert revient à trois sous, & douze treizièmes de deniers de France.

BLAIGUEZ; nom propre. Contrée de France, dans le Bordelois, à la droite de la Garonne. Elle a quatre lieues de longueur, & environ deux & demie de largeur. On y recueille beaucoup de blé & de vin.

BLAINVILLE; nom propre. Petite Ville & Marquisat de France, en Lorraine, sur la rivière de Meurthe, à une lieue, sud-sud-ouest, de Lunéville.

Il y a deux Bourgs de même nom en Normandie: l'un est situé sur l'Océan, environ à deux lieues, ouest-nord-ouest, de Coutances; & l'autre est à trois lieues, nord-est, de Rouen.

BLAIR; nom propre. Ville d'Ecosse, capitale de la Province d'Athol. Elle est à huit lieues de la ville de Perth.

BLAIREAU; substantif masculin. Quadrupède que l'on appelle aussi *Taisson.* C'est, dit M. de Buffon, un animal paresseux, défiant, solitaire, qui se retire dans les lieux les plus écartés, dans les bois les plus sombres, & s'y creuse une demeure souterraine: il semble fuir la société, même la lumière, & passe les trois quarts de sa vie dans ce séjour ténébreux, dont il ne sort que pour chercher sa subsistance. Comme il a le corps alongé, les jambes courtes, les ongles, sur-tout ceux des pieds de devant, très-longs, & très-fermes; il a plus de facilité qu'un autre pour ouvrir la terre, y fouiller, y pénétrer, & jetter derrière lui les déblais de son excavation, qu'il rend tortueuse, oblique, & qu'il pousse quelquefois fort loin. Le renard, qui n'a pas la même facilité pour creuser la terre, profite de ses travaux: ne pouvant le contraindre par la force, il l'oblige par adresse à quitter son domicile, en l'inquiétant, en faisant sentinelle à l'entrée, en l'infectant même de ses ordures: ensuite il s'en empare, l'élargit, l'approprie, & en fait son terrier. Le *blaireau*, forcé à changer de manoir, ne change pas de pays: il ne va qu'à quelque distance travailler sur nouveaux frais à se pratiquer un autre gîte, dont il ne sort que la nuit, dont il ne s'écarte guères, & où il revient dès qu'il sent quelque danger. Il n'a que ce moyen de se mettre en sûreté, car il ne peut

échapper par la fuite, il a les jambes trop courtes pour pouvoir bien courir. Les chiens l'atteignent promptement, lorsqu'ils le surprennent à quelque distance de son trou. Cependant il est rare qu'ils l'arrêtent tout à fait, & qu'ils en viennent à bout, à moins qu'on ne les aide. Le *blaireau* a le poil très-épais, les jambes, la mâchoire & les dents très-fortes, aussi-bien que les ongles; il se sert de toute sa force, de toute sa résistance, & de toutes ses armes en se couchant sur le dos, & il fait aux chiens de profondes blessures. Il a d'ailleurs la vie très-dure; il combat long-temps, se défend courageusement, & jusqu'à la dernière extrémité.

Autrefois que ces animaux étoient plus communs qu'ils ne le sont aujourd'hui, on dressoit des bassets pour les chasser, & les prendre dans leurs terriers. Il n'y a guères que les bassets à jambes torses qui puissent y entrer aisément; le *blaireau* se défend en reculant, éboule de la terre, afin d'arrêter ou d'enterrer les chiens: on ne peut le prendre qu'en faisant ouvrir le terrier par dessus, lorsqu'on juge que les chiens l'ont acculé jusqu'au fond; on le serre avec des tenailles, & ensuite on le musele pour l'empêcher de mordre: les jeunes s'apprivoisent aisément, jouent avec les petits chiens, & suivent comme eux la personne qu'ils connoissent, & qui leur donne à manger; mais ceux que l'on prend vieux, demeurent toujours sauvages; ils ne sont ni mal-faisans, ni gourmands, comme le renard & le loup, & cependant ils sont animaux carnassiers; ils mangent de tout ce qu'on leur offre, de la chair, des œufs, du fromage, du beurre, du pain, du poisson, des fruits, des noix, des graines, des racines, *&c.* Ils préfèrent la viande crue à tout le reste. Ils dorment la nuit entière, & les trois quarts du jour, sans cependant être sujets à l'engourdissement pendant l'hiver, comme les marmottes ou les loirs. Ce sommeil fréquent fait qu'ils sont toujours gras, quoiqu'ils ne mangent pas beaucoup; & c'est par la même raison qu'ils supportent aisément la diète, & qu'ils restent souvent dans leur terrier trois ou quatre jours sans en sortir, sur-tout dans les temps de neige.

Ils tiennent leur domicile propre; ils n'y font jamais leurs ordures. On trouve rarement le mâle avec la femelle; lorsqu'elle est prête à mettre bas, elle coupe de l'herbe, en fait une espèce de fagot, qu'elle traîne entre ses jambes jusqu'au fond du terrier, où elle fait un lit commode pour elle & ses petits. C'est en été qu'elle met bas, & la portée est ordinairement de trois ou de quatre. Lorsqu'ils sont un peu grands, elle leur apporte à manger: elle ne sort que la nuit, va plus au loin que dans les autres temps: elle déterre les nids des guèpes, en emporte le miel, perce les rabouillières des lapins, prend les jeunes lapreaux, saisit aussi les mulots, les lézards, les serpens, les sauterelles, les œufs des oiseaux, & porte tout à ses petits, qu'elle fait sortir souvent sur le bord du terrier, soit pour les allaiter, soit pour leur donner à manger.

Ces animaux sont naturellement frilleux; ceux qu'on élève dans la maison, ne veulent pas quitter le coin du feu, & souvent s'en approchent de si près, qu'ils se brûlent les pieds, & ne guérissent pas aisé-

ment. Ils sont aussi fort sujets à la galle; les chiens qui entrent dans leurs terriers, prennent le même mal, à moins qu'on n'ait grand soin de les laver. Le *blaireau* a toujours le poil gras & mal propre; il a entre l'anus & la queue, une ouverture assez large, mais qui ne communique point à l'intérieur, & ne pénètre guères qu'à un pouce de profondeur; il en suinte continuellement une liqueur onctueuse, d'assez mauvaise odeur, qu'il se plaît à sucer. Sa chair n'est pas absolument mauvaise à manger, & l'on fait de sa peau des fourrures grossières, des colliers pour les chiens, des couvertures pour les chevaux, *&c.* Son poil sert à faire des pinceaux pour les Peintres.

Les différentes parties du blaireau contiennent beaucoup d'huile & de sel volatil. Sa graisse mêlée dans des lavemens calme les douleurs de la néphrétique, & on l'emploie extérieurement contre la goutte sciatique, & pour fortifier les nerfs. Les cendres de cet animal se donnent avec succès contre les maladies de poitrine & les crachemens de sang. Son sang séché & pulvérisé guérit la lépre, & chasse les mauvaises humeurs par transpiration. On le prend depuis un scrupule jusqu'à trois.

BLAIREAU, se dit, en termes de Doreurs sur bois, d'un pinceau de poil dur avec lequel ils font tomber l'or inutile de dessus les pièces dorées.

BLAIRIE; substantif féminin, & terme de Coutume, qui se dit d'un droit que perçoit le Seigneur haut-justicier, pour la permission qu'il accorde aux habitans de sa seigneurie de mener paître leur bétail dans les terres où l'on a fait la récolte, & dans les bois & autres héritages ouverts.

BLAISE; nom propre. Rivière de France, dans le Perche. Elle a sa source à une demi-lieue, ouest-sud-ouest, de la Ferté au Vidame, & son embouchure dans l'Evre, à une lieue, nord-est, de Dreux, après un cours d'environ six lieues.

Il y a en Champagne une autre rivière de même nom, qui a sa source à deux lieues, est-nord-est, de Chaumont, & son embouchure dans la Marne, à deux lieues, sud-est, de Vitri-le-François, après un cours d'environ douze lieues.

BLAISOIS. *Voyez* BLÉSOIS.

BLAISON; nom propre. Bourg & Baronnie de France, en Anjou, sur la Loire, à deux lieues & demie, sud-est, d'Angers.

BLAISTRE; vieux mot qui signifioit autrefois une motte de terre.

BLÂMABLE; adjectif des deux genres. *Vituperabilis.* Digne de blâme, de réprimande. *C'est se rendre blâmable. Cette conduite est très-blâmable.*

La première syllabe est longue, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une blâmable vie*, mais *une vie blâmable.*

BLÂME; substantif masculin. *Vituperatio.* Opinion, discours par lequel on condamne quelqu'un, quelque chose. *On lui a donné le blâme que les autres méritoient. Sa conduite étoit digne de blâme.*

BLÂME, se dit, en matière criminelle, de la réprimande que fait le Juge à un coupable ensuite d'une Sentence ou Arrêt. Cette punition, qui ne diffère de l'admonition que

par le nom, est infamante, & l'admonition ne l'est pas.

Blâme, se dit, en termes de Jurisprudence féodale, de l'improbation que fait le Seigneur de l'aveu & dénombrement que son nouveau vassal lui a fourni.

Le dénombrement peut être défectueux par excès ou par défaut, & encourir le blâme en l'un & l'autre cas.

Il sera défectueux par excès, si le vassal y a compris quelque héritage qui ne fasse pas partie du fief dont il s'agit; s'il a prétendu ne tenir qu'en arrière fief ce que le Seigneur prétendoit qu'il tenoit en plein fief, & s'il a pris dans le dénombrement une qualité qui ne lui fut pas due, & soit préjudiciable au Seigneur.

Le dénombrement sera défectueux par défaut, si le vassal n'a déclaré qu'une partie du domaine relevant du Seigneur féodal; s'il n'a point dit tout ce qu'il tenoit en censives & arrière-fiefs; s'il n'a pas spécifié les charges & les servitudes de son fief, & s'il n'en a pas détaillé les tenans & les aboutissans.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BLÂMÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Blâmer.

BLÂMER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Vituperare.* Reprendre, censurer, condamner. *On le blâme d'avoir intenté ce procès. Je ne blâme pas sa sensibilité.*

Blâmer, se dit, en matière criminelle, de l'action par laquelle le Juge réprimande un coupable en exécution d'une Sentence ou Arrêt. *L'Arrêt le condamne à être blâmé.*

Blâmer, se dit, en termes de Jurisprudence féodale, de l'action du Seigneur qui improuve l'aveu & le dénombrement que lui a fourni son nouveau vassal. *Le dénombrement est reçu quand le Seigneur ne l'a pas blâmé dans le temps prescrit par la coutume.* Voyez Blâme.

Quand ce verbe précéde un infinitif avec lequel il forme un sens, il s'y lie par le moyen de la particule *de. On le blâme d'aller si fréquemment dans cette maison.*

La première syllabe est longue, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BLAMMUYSER; substantif masculin. Monnoie des Pays-bas que l'on appelle encore *plaquette* ou *demi-escalin.* Elle est décriée en Hollande & dans la Flandre Autrichienne. Sa valeur est réduite environ à trois sous six deniers de France.

BLAMONT; nom propre. Ville & Comté de France, en Lorraine, à cinq lieues, est-nord-est, de Lunéville. C'est le siège d'un des trente-six Bailliages royaux de la Province.

BLANC; substantif masculin. La couleur blanche. Le grand Newton a prouvé que les corps ne paroissoient blancs, qu'autant qu'ils réfléchissoient des rayons de toutes les couleurs; & qu'ainsi la couleur blanche étoit un composé de toutes les autres couleurs.

Blanc, se dit de la matière blanche que les Peintres emploient pour rendre blanc.

On appelle *blanc de plomb*, une espèce de rouille de plomb faite par artifice: c'est le meilleur & le plus beau blanc que les Peintres puissent employer. Pour l'obtenir, on en-

terre du plomb ; & au bout de plusieurs années, il se trouve changé en écailles d'un très-beau blanc.

Blanc de perle, se dit d'un blanc un peu gris, qui se fait avec du bismuth.

Blanc de craye, se dit d'une craye blanche délayée dans de l'eau gommée, & avec laquelle les Peintres rehaussent au pinceau les plus vives lumières d'un dessein. Le blanc de craye s'appelle aussi *blanc au pinceau*.

Blanc des Carmes, se dit d'une chaux de Senlis très-blanche & passée dans un tamis très-fin.

Blanc d'Espagne, se dit d'une sorte de marne blanche, qui se fond très-facilement dans l'eau. On en fait grand usage en détrempe ; mais il n'a pas assez de corps pour être employé à l'huile.

Blanc, se dit, en termes de Doreurs sur bois, d'un plâtre préparé, que ces Ouvriers appliquent sur les ouvrages destinés à être dorés.

Blanc, se dit, en termes de Batteurs d'or, de l'argent dont ces Ouvriers allient quelquefois l'or.

Blanc, se dit, en termes de Fayenciers, de l'émail de la fayence.

Blanc, se dit, en termes de Fondeurs de Caractères d'Imprimerie, des deux principales pièces du Moule à fondre. Elles forment le corps du caractère.

Blanc, se dit, en termes d'Imprimerie, des reglettes minces que l'on met entre chaque ligne de caractère, pour éloigner un peu l'une de l'autre.

Blanc, se dit, en termes de Facteurs d'Orgues, d'un mélange de colle, d'eau & de blanc d'Espagne, avec lequel ils blanchissent les parties qu'ils veulent souder.

Blanc, se dit d'une sorte de fard dont les femmes font usage. *Voyez* Bismuth.

Blanc de l'œil, se dit de la partie de l'œil qui paroît blanche, & qu'on appelle, en Anatomie, *la Cornée*. Voyez *ce mot*.

Blanc de poulet, de perdrix, *&c.* se dit de la chair de l'estomac de ces oiseaux, quand elle est cuite.

On dit d'un cheval qui a le tour de la bouche de couleur blanche, & dont le poil n'est pas blanc, *qu'il boit blanc*, *qu'il boit dans son blanc*.

Blanc d'œuf, se dit de la partie glaireuse de l'œuf qui environne le jaune.

Blanc, se dit des Peuples qui ont le teint blanc, ou même basané, par opposition aux Peuples qui l'ont noir. *Cette Négresse a épousé un Blanc. Ce Blanc a épousé une Noire.*

Blanc, se dit, en termes de Jardinage, d'une maladie qui survient aux concombres : c'est une altération dans les fibres, qui occasionne une sorte de rouille blanche telle qu'on en remarque sur les laitues, les chicorées, *&c.* Cette maladie, qui fait périr la plante, peut être occasionnée par une grande sécheresse, par une mauvaise exposition, par le froid, par un arrosement fait mal à propos, *&c.*

Blanc, se dit du but où l'on tire. *Nous allâmes tirer au blanc. Il a donné trois fois dans le blanc.*

On dit de celui qui a donné dans le blanc où il visoit, depuis le lieu marqué, *qu'il a tiré de but en blanc*.

Blanc, se dit, au Palais, de l'endroit d'un acte qui est resté non écrit.

Blanc, se dit aussi d'un papier ou parchemin signé, que l'on donne

pour servir de quittance. *J'ai son blanc, pour recevoir ce que vous lui devez.*

On appelle *quittance en blanc*, celle où n'est pas écrit le nom de celui qui doit payer. Et *promesse en blanc*, *procuration en blanc*, la promesse & la procuration où les noms du Créancier & de celui que l'on constitue Procureur, ne sont pas exprimés.

Blanc-signé, ou **Blanc-seing**, se dit d'un papier ou parchemin signé, que l'on donne à quelqu'un pour le remplir à son gré.

On appelle *livre en blanc*, un livre qui n'a pas encore été relié.

Blanc de baleine, se dit d'une matière grasse & onctueuse qui se tire de la tête d'une espèce de baleine, qu'on appelle *cachalot*. On en fait fondre la cervelle sur un petit feu ; on la jette ensuite dans des moules comme ceux des Sucreries : on fait égouter son huile, & quand elle est réfroidie, on la refond, pour la faire égoutter encore ; manœuvre qui se répète jusqu'à ce que la matière soit bien purifiée & bien blanche. On la coupe ensuite en écailles, comme on la voit dans le commerce.

Les habitans de Bayonne & de Saint-Jean-de-Luz, préparent beaucoup de blanc de baleine. Il faut choisir celui qui est en écailles blanches, claires, transparentes, & d'une odeur sauvagine. On doit le tenir dans des vaisseaux de verre bien fermés, parce que le contact immédiat de l'air le rend jaune & rance.

Le blanc de baleine est un balsamique excellent pour la poitrine : il en adoucit les âcretés, & en déterge & consolide les ulcères. On s'en sert pour les meurtrissures, les contusions internes, & après l'accouchement. Il est bon contre les ulcères des reins & l'épaississement du sang. On le prend à la dose d'un demi gros, dissout par le moyen d'un jaune d'œuf, ou dans quelque autre véhicule convenable.

Appliqué à l'extérieur, il est émollient & consolidant. Il sert surtout dans la petite vérole, & l'on en oint les pustules, quand elles commencent à se durcir. C'est aussi un cosmétique dans le fard & dans les pommades, dont on fait usage pour adoucir la peau & embellir le teint.

Blanche, s'emploie substantivement au Jeu des Cartes, & l'on dit qu'on a *blanche* ; pour dire, que l'on n'a aucune figure dans son jeu.

Blanc, s'est dit d'une sorte de petite monnoie qui valoit cinq deniers, & il se dit encore aujourd'hui au pluriel en cette phrase, *six blancs* ; pour dire, deux sous six deniers.

On dit aussi proverbialement, figurément & populairement, *qu'on a réduit quelqu'un au blanc* ; pour dire, qu'on lui a gagné tout son argent.

On dit, *que des parens ont voué un enfant au blanc* ; pour dire, qu'ils ont fait vœu de lui faire porter un habillement de couleur blanche pendant un certain temps, en l'honneur de la Vierge.

On dit proverbialement de deux choses & de deux personnes fort différentes l'une de l'autre, *qu'il y a de la différence comme du blanc au noir.*

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un qui passe d'une extrémité à l'autre, *qu'il va du blanc au noir.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *qu'on a dit une chose de but en blanc;* pour dire, qu'on a dit une chose désagréable hardiment, sans ménagement, inconsidérément.

BLANC, ANCHE; adjectif. *Albus, a, um.* Qui est de la couleur la plus opposée au noir, & qui a le plus de rapport avec la lumière. *C'est une carrière de marbre blanc. Cette Dame a les dents très-blanches.*

Blanc, se dit, par extension, pour désigner certains objets, qui, sans être blancs, approchent davantage de la couleur blanche que d'autres objets de même espèce. Ainsi l'on dit, *du raisin blanc, de la bière blanche, des mûriers blancs, &c.*

Blanc, se dit aussi par opposition à sale, & signifie propre, net. *Pourquoi n'avez-vous point mis de linge blanc? Faites apporter une cuillier blanche.*

Blanc, se joint à plusieurs substantifs, desquels on ne peut le séparer, sans altération du sens qu'ils forment ensemble. Ainsi:

Armes blanches, se dit par opposition aux armes à feu, des sabres, des coutelas, des épées, &c. *Ils se sont battus à l'arme blanche.*

Argent blanc, se dit des diverses monnoies d'argent, par opposition à celles d'or, de cuivre, ou de billon. *Il m'a compté dix mille francs en argent blanc.*

Eau blanche, se dit d'une eau dans laquelle on a mêlé du son, & qui sert de boisson aux chevaux, surtout quand ils sont malades. *Cette jument est à l'eau blanche.*

Sauce blanche, se dit d'une sorte de sauce ordinairement composée d'un peu de crême avec du beurre qui n'a pas été roussi. *Ce poisson est à la sauce blanche.*

Boudin blanc, se dit d'un boudin fait avec du lait & du blanc de chapon. *On lui servit un boudin blanc.*

Bois blanc, se dit, en termes d'Eaux & Forêts, de divers arbres de peu de valeur, tels que le peuplier, le bouleau, le tremble, l'aune, *&c.*

Fer blanc, se dit d'une sorte de fer réduit en feuilles qu'on a plongées dans un bain d'étain pour les rendre blanches. *Allez acheter six plaques de fer blanc.*

Carte blanche, se dit, au Jeu des Cartes, de celles qui ne sont ni Rois, ni Dames, ni Valets. *Quand on a cartes blanches au Piquet, on compte dix points.*

Note blanche, se dit, en termes de Musique, d'une note qui vaut deux noires, ou la moitié d'une ronde.

Billet blanc, se dit, en termes de Loterie, d'un billet où il n'y a rien d'écrit. *Il a eu trois billets blancs.*

Cornette blanche, se dit du premier Régiment de Cavalerie de France, qui est le Régiment du Colonel Général de la Cavalerie. *Il a servi dans la Cornette blanche.*

Drapeau blanc, se dit, en France, du premier Drapeau d'un Régiment.

Pavillon blanc, se dit, en termes de Marine, du Pavillon de France, qui est de couleur blanche.

Écharpe blanche, s'est dit autrefois de la marque que portoient ceux qui étoient au service de France.

Gelée blanche, se dit d'une gelée formée le matin de la rosée ou du brouillard congelé. *On a dans ce*

Pays, des gelées blanches vers la fin de Septembre.

Magie blanche, se dit par opposition à magie noire, de la connoissance des choses naturelles les plus cachées. *Il est savant dans la magie blanche.*

On dit proverbialement & familièrement, *rouge soir & blanc matin, c'est la journée du Pélerin;* pour dire, que les Voyageurs aiment à voir le ciel rouge le soir & blanc le matin, parce que c'est signe qu'ils n'auront point de pluie pendant le jour.

On dit proverbialement & populairement de deux choses, dont l'une est égale à l'autre dans le choix, *que c'est bonnet blanc & blanc bonnet.*

On dit proverbialement & familièrement, à quelqu'un qui se vante de faire une chose qu'on croit être au-dessus de ses forces, *que s'il fait cette chose, on lui donnera un merle blanc.*

On dit provervialement & figurément, *qu'une Garnison sort d'une Ville le bâton blanc à la main;* quand elle en sort sans armes ni bagages.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, de quelqu'un qui sort d'une charge où il s'est ruiné, *qu'il en sort le bâton blanc à la main.*

On dit proverbialement & figurément, *qu'on a donné carte blanche à quelqu'un;* pour dire, qu'on lui a donné plein pouvoir, qu'on l'a laissé maître.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, *qu'il se fait tout blanc de son épée;* pour dire, qu'il se prévaut de son crédit avec ostentation.

On dit proverbialement & figurément, *qu'on a mis quelqu'un dans de beaux draps blancs;* pour dire, qu'on lui a suscité des affaires difficiles.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, de quelqu'un heureux dans toutes ses entreprises, *qu'il est le fils de la poule blanche.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un, *qu'il a mangé son pain blanc le premier;* pour dire, qu'il fut autrefois à son aise, & qu'il n'y est plus.

Le monosyllabe *blanc* est moyen au singulier masculin, mais long au pluriel & au féminin, qui a une seconde syllabe très-brève.

Le *c* final est ordinairement muet; mais il se fait sentir comme un *k* dans cette phrase, *du blanc au noir:* lisez comme s'il étoit écrit, *du blan kau noir.*

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une blanche assiette,* mais *une assiette blanche.*

BLANC; (le) nom propre. Ville de France, en Berry, sur la Creuse, à cinq lieues, ouest-nord-ouest, d'Argenton. On recueille beaucoup de vin sur son territoire.

BLANCA; nom propre. Île de l'Amérique méridionale, au nord-ouest, & à seize lieues de l'île Marguerite. Elle n'est peuplée que de chèvres, auxquelles les Espagnols vont chasser.

BLANCAFORT; nom propre. Bourg de France, en Berry, sur la Saudre, à une lieue, nord-ouest, de Concressault.

BLANC-BEC; substantif masculin. Jeune homme sans expérience. *Qui nous a amené ce petit blanc bec?*

BLANCE; vieux mot qui ſignifioit autrefois le plus pur froment.

BLANC-EN-BOURRE ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Economie ruſtique, qui ſe dit d'une ſorte d'enduit fort uſité à la campagne, où il s'applique aux murs des granges, des écuries, *&c.* Il eſt compoſé de terre qu'on recouvre de chaux mêlée de bourre.

BLANC-ÉTOC ou BLANC-ÊTRE; expreſſion uſitée dans l'exploitation & le commerce des bois. Faire une coupe de bois à *blanc-étoc* ou *blanc-être;* c'eſt tout abattre, ſans laiſſer ni baliveaux, ni taillis, ni autres arbres.

BLANCHAILLE ; ſubſtantif féminin, & nom collectif, qui ſignifie du fretin, du petit poiſſon. *On leur ſervit une friture de blanchaille.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Ce mot n'a point d'uſage au pluriel.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

BLANCHARDS ; ſubſtantif maſculin pluriel. On donne ce nom, dans le Commerce, à certaines toiles de lin fabriquées en Normandie, d'un fil à demi blanchi avant d'être employé.

BLANCHÂTRE; adjectif des deux genres. Qui tire ſur le blanc. *Une racine blanchâtre.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une blanchâtre eau,* mais *une eau blanchâtre.*

BLANCHE; (la) nom propre. Abbaye de France, dans l'île de Noirmoutier, en Poitou. Elle eſt en commende, & vaut à l'Abbé ſix mille livres de rente.

BLANCHE; (mer) nom propre. Grand golfe de l'Océan ſeptentrional, qui baigne les côtes de la Laponie Moſcovite au nord & à l'occident. On donne auſſi le même nom à une partie de l'Archipel, par oppoſition à Mer noire.

BLANCHE COURONNE ; nom propre. Abbaye de France, en Bretagne, à ſept lieues, oueſt-nord-oueſt, de Nantes. Elle eſt en commende, & vaut à l'Abbé 3500 liv. de rente.

BLANCHÉE; vieux mot qui ſignifioit autrefois la valeur d'un blanc.

BLANCHEMENT; adverbe de manière, qui ne ſe dit guères qu'en cette phraſe, *tenir blanchement;* pour dire, tenir en linge blanc.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *blanchemant.* *Voyez* ORTHOGRAPHE.

BLANCHER ; ſubſtantif maſculin. Terme uſité à Toulouſe & en Languedoc, pour déſigner ce qu'ailleurs on appelle *Tanneur.*

BLANCHERIE; ſubſtantif féminin uſité à la Douane de Lyon, où l'on appelle *Blancherie de cuivre,* ce qui ſe nomme ailleurs *Batterie de cuiſine.* Cette *Blancherie de cuivre* paye pour droits d'entrée, ſelon le tarif de cette Douane, huit ſous par quintal d'anciens droits, & vingt-deux ſous de nouveaux droits.

BLANCHERIE DE CUIR, ſe dit auſſi dans la même Douane, des Peaux de moutons, brebis, agneaux, chèvres & chevreaux, paſſées en blanc.

Le tarif de cette Douane fixe les droits d'entrée de la balle de *Blancherie de cuir*, à ſept ſous d'anciens droits, & à deux ſous de nouveaux droits.

Le Dictionnaire de Trévoux emploie encore le mot *Blancherie* dans le ſens de *Blanchiſſerie :* mais il ne faut pas l'imiter.

BLANCHET, ſubſtantif maſculin, & terme de Pharmacie. Morceau de drap blanc au travers duquel on filtre les ſirops & les décoctions.

Blanchet, ſe dit, en termes d'Imprimerie, d'un morceau de gros drap blanc qui garnit le grand tympan d'une preſſe. Il facilite le foulage de l'impreſſion, & garantit en même-temps l'œil de la lettre.

BLANCHEUR; ſubſtantif féminin. *Albitudo.* Qualité propre aux corps blancs, couleur blanche. *La blancheur de l'argent provient de la denſité de ſes parties.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BLANCHI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Blanchir.

BLANCHIMENT; ſubſtantif maſculin. Ce mot ſe dit également de l'action par laquelle on blanchit, & de l'effet qui réſulte de cette action. *Exemples.* Dans le ſens d'action par laquelle on blanchit: *On a employé trois mois au blanchiment de ces toiles.*

Dans le ſens d'effet, réſultant de l'action de blanchir: *le blanchiment de cette toile eſt un peu terne.*

Blanchiment, ſe dit, dans les Monnoies, de l'action de préparer les flans de manière qu'ils ſoient brillans en ſortant du balancier.

Blanchiment, ſe dit auſſi, dans les Monnoies, du lieu où ſe fait la préparation dont nous venons de parler. *Il faut porter ces flans au blanchiment.*

Blanchiment, ſe dit, en termes d'Orfévres, d'un vaſe qui contient de l'eau forte affoiblie par de l'eau commune, & dans lequel on blanchit la vaiſſelle. L'action de blanchir cette vaiſſelle, s'appelle auſſi *blanchiment.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *blanchimant.* Voyez Orthographe.

BLANCHIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir. Candefacere.* Action de rendre un corps de couleur blanche. *On a mal blanchi ces toiles. Il ſeroit difficile de blanchir la peau d'un Nègre.*

Blanchir la cire, ſe dit de l'action de lui faire perdre ſa couleur jaune quand on l'a ſéparée du miel.

Blanchir, ſe dit, en termes de Maçonnerie, de l'action de rendre blanc un mur ſale.

Blanchir, ſe dit, en termes de Chaudronniers, de l'action de donner du luſtre aux chaudrons & autres ouvrages, avec l'inſtrument appelé *paroire.*

Blanchir, ſe dit, en termes de Boyaudiers, de l'action de tremper les boyaux dans un vaſe pour achever de les nettoyer quand on les a dégraiſſés.

Blanchir, ſe dit, en termes de Confiſeurs, de l'action d'enlever le du-

vet des abricots ou autres fruits, en les trempant dans une lessive préparée à cet effet. *Voyez* ABRICOT.

BLANCHIR, se dit, en termes de Cuisiniers, de l'action de faire revenir une pièce de viande en la faisant tremper environ un demi quart d'heure dans de l'eau tiède.

BLANCHIR, se dit, en termes de Jardinage, de l'action de lier des feuilles de laitues, d'endives, de céleri, *&c.* & d'enterrer ces plantes pour les faire devenir blanches.

BLANCHIR, se dit, en termes de Doreurs, de l'action d'enduire de plusieurs couches de blanc l'ouvrage qu'on doit dorer.

BLANCHIR, se dit, en termes de Couteliers, de l'action de passer pour la première fois à la meule, une pièce forgée & dressée à la lime.

BLANCHIR, se dit, en termes de Serruriers, de l'action d'enlever à la grosse lime les premiers traits de la forge.

BLANCHIR, se dit, en termes d'Epingliers, de l'action de changer en blanc la couleur jaune du laiton.

BLANCHIR, se dit, en termes de Cloutiers d'épingles, de l'action d'étamer les clous de cuivre.

BLANCHIR, se dit, en termes d'Orfèvres, de l'action de donner à la vaisselle l'éclat dont elle est susceptible par le moyen de l'opération appelée *blanchiment.* Voyez *ce mot.*

BLANCHIR, se dit, dans les Monnoies, de l'action de préparer les flans de façon qu'ils aient de l'éclat & du brillant au sortir du balancier.

BLANCHIR, se dit, en termes de Plombiers, de l'action d'étamer le plomb au feu, ou de le couvrir de feuilles d'étain.

BLANCHIR, se dit, en termes de Plumassiers, de l'action de passer les plumes dans de l'eau claire, pour leur enlever le gros de la teinture.

BLANCHIR, se dit, en termes de Menuisiers & de Layetiers, & signifie raboter. *Voyez* ce mot.

BLANCHIR, se dit, en termes de Maréchallerie, de l'action d'ôter la première écorce de la sole d'un cheval.

BLANCHIR, se dit, en termes de Philosophie Hermétique, de l'action de cuire la matière du grand œuvre, jusqu'à la perfection.

BLANCHIR, s'emploie absolument, & l'on dit dans ce sens, *qu'une femme blanchit;* pour dire, qu'elle fait métier de blanchir du linge: & *qu'elle blanchit une personne;* pour dire, qu'elle en blanchit le linge.

BLANCHIR, est aussi verbe neutre, & signifie devenir blanc: *ces toiles ne blanchissent pas.*

On dit de quelqu'un, qu'*il commence à blanchir*, *que ses cheveux blanchissent;* pour dire, que la barbe, les cheveux lui deviennent blancs.

On dit proverbialement dans ce sens, *que tête de fou ne blanchit jamais;* parce que les fous n'ont communément aucun des soins qui font blanchir les cheveux.

BLANCHIR, se dit, dans le sens figuré, comme verbe actif & comme verbe neutre. Comme verbe actif, il signifie exposer l'innocence de quelque accusé. *La preuve qu'on l'accusoit injustement de ce vol, c'est que des témoins irréprochables l'ont blanchi par leurs dépositions.*

BLANCHIR, employé figurément comme verbe neutre, signifie vieillir. *Il a blanchi dans les troupes.*

On dit, dans le sens figuré, *qu'un coup d'arme à feu n'a fait que blanchir;* pour dire, qu'il a porté sur les armes sans les fausser.

On dit aussi, dans le sens figuré, *que tous les efforts qu'on a faits pour la réussite de quelque entreprise, n'ont fait que blanchir;* pour dire, que ces efforts ont été vains & nuls.

On dit encore figurément de quelqu'un, *qu'il n'a fait que blanchir dans quelque affaire;* pour dire, qu'il n'a pu venir à bout de cette affaire, quelque peine qu'il eût prise.

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Voyez au mot VERBE, pour la quantité prosodique des autres temps.

BLANCHISSAGE; substantif masculin. *Dealbatio.* Ce mot se dit de l'action de blanchir du linge, & de l'effet qui résulte de cette action. *Exemples.* Dans la première acception: *cette eau ne vaut rien pour le blanchissage.*

Dans la seconde acception: *ce blanchissage ne me plaît pas.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *blanchisage.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BLANCHISSERIE; substantif féminin. Endroit où l'on blanchit des toiles. *Portez ces toiles à la blanchisserie.*

BLANCHISSERIE, se dit encore, de l'art de blanchir les toiles, ou de leur faire quitter la couleur qu'elles ont en sortant des mains du Tisserand. *Les femmes de ce village entendent la blanchisserie.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième très-brève, & la quatrième longue.

BLANCHISSEUR; substantif masculin. Celui qui blanchit le linge. *C'est un mauvais blanchisseur.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BLANCHISSEUSE; substantif féminin. Celle qui blanchit le linge. *Portez ces chemises chez la blanchisseuse.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un des premiers *s* qui est oisif, changer le dernier en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *blanchiseuze.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BLANCHON; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de pique.

BLANCK; substantif masculin. Monnoie fictive de Hollande. Le blanck revient à un sou six deniers de France.

BLANCKENBERG; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Westphalie, au Duché de Berg, sur la rivière de Sieg.

Il y a une autre petite ville de même nom au Comté de Schwartzbourg, dans la Thuringe.

BLANCKENBOURG; nom propre. Ville d'Allemagne, au Comté d'Oldembourg, dans le Cercle de Westphalie.

BLANCKENBOURG, est aussi le nom d'un Bourg, Château & Comté d'Allemagne, dans les Etats de la Maison de Brunswich, entre l'Abbaye de Quedlinbourg & le Comté de Reinstein.

BLANCKENHAYN; nom propre.

Petite ville d'Allemagne, à quatre lieues d'Erford.

BLANKENHEIM; nom propre. Petite ville & Comté d'Allemagne, sur la rivière d'Ahr.

BLANC-MANGER; substantif masculin. Sorte de gelée qui se prépare de plusieurs manières.

Préparation d'un *blanc-manger* propre à tempérer l'acrimonie des humeurs.

Prenez quatre pintes de lait, les blancs d'un chapon bouilli, deux onces d'amandes douces blanchies; battez le tout ensemble, & faites-en une forte expression; faites bouillir l'extrait sur le feu, avec trois onces de farine de ris; lorsque le tout commencera à se coaguler, ajoutez huit onces de sucre blanc, & dix cuillerées d'eau de roses, mêlez bien le tout ensemble.

BLANCQUE; vieux mot qui signifioit autrefois un tarif des droits qu'on devoit payer.

BLANCS-MANTEAUX; substantif masculin pluriel. On a donné ce nom, à Paris, dans l'origine, aux Religieux de l'Ordre des Servites, parce qu'ils portoient des manteaux blancs. Les Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, qui possèdent aujourd'hui la maison que tenoient autrefois les Servites, sont, comme ceux-ci, appelés Blancs-Manteaux, quoiqu'ils soient habillés de noir. Leur maison se nomme encore Blancs-Manteaux, de même que la rue où elle est située.

BLANDE; vieux mot qui signifioit autrefois un droit sur chaque feu.

BLANDICES; substantif feminin pluriel, & terme de Palais. Il signifie des caresses artificieuses par le moyen desquelles on surprend le consentement d'une personne.

BLANDICIEUX; vieux mot qui signifioit autrefois flatteur, caressant.

BLANDIR; vieux mot qui signifioit autrefois caresser.

BLANGE; vieux mot qui signifioit autrefois blâme.

BLANGY; nom propre. Bourg considérable de France, en Normandie, sur la rivière de Bresle, à quatre lieues, sud-est, d'Eu.

BLANKIL; substantif masculin. Petite monnoie de billon, qui a cours dans les Royaumes de Fez & de Maroc. Elle revient à deux sous six deniers de France.

BLANQUE; substantif féminin. Sorte de jeu de hasard en forme de loterie. *Elle a perdu dix écus à la blanque.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *qu'on a trouvé blanque en quelque endroit;* pour dire, qu'on n'y a pas trouvé ce qui devoit y être.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, *hasard à la blanque;* pour dire, à tout hasard; il en arrivera ce qu'il pourra.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *blanke*. Voyez Orthographe.

BLANQUERIE; vieux mot qui signifioit autrefois blancherie.

BLANQUETTE; substantif féminin. Sorte de petite poire d'été, ainsi appelée, parce qu'elle a la peau blanche. *Il m'a envoyé un panier de blanquettes.*

Blanquette, se dit aussi d'une sorte de vin blanc de Gascogne & de Languedoc, assez agréable à boire.

Blanquette, se dit encore d'une sorte de ragout ou fricassée blan-

che, faite ordinairement de viande de veau ou de mouton.

Les deux premières syllabes sont moyennes, & la troisième est très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, supprimer un *t* qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *blankète*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLANZAC; nom propre. Ville de France, dans l'Angoumois, sur la rivière de Nay, à cinq lieues, sud-ouest, d'Angoulême.

BLANZAT; nom propre. Bourg de France, en Limousin, sur la rivière de Gartempe, environ à sept lieues, nord nord-ouest, de Limoges.

BLARE; substantif masculin. Petite monnoie de cuivre, mêlée d'un peu d'argent. Elle se fabrique à Berne, en Suisse, & revient à deux sous un denier de France.

BLASÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BLASER.

BLASER; (se) verbe actif & pronominal réfléchi, qui signifie s'user en buvant excessivement du vin ou d'autres liqueurs spiritueuses. *Il s'est blasé à force de boire du Champagne mousseux.*

BLASER, s'emploie aussi sans le pronom personnel. *L'eau-de-vie a blasé ce jeune homme.*

On dit figurément de quelqu'un, *qu'il est blasé sur les plaisirs, sur les spectacles*, &c.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans il se *blase*, la syllabe *bla* est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *blazer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLASON; substantif masculin. C'est l'art d'expliquer en termes propres toutes sortes d'armoiries.

L'ordre qui doit être suivi, est de désigner, en premier lieu, le champ sur lequel les armoiries sont placées, & de dire, s'il est de gueules, d'or, d'argent, *&c.*

Il faut, en second lieu, exprimer les figures qui composent les armoiries & qui occupent le champ, en commençant par les pièces honorables, ou par celles qui occupent la place la plus apparente.

Observez néanmoins, que quoiqu'il soit de règle de commencer à blasonner par les pièces honorables, il y en a cependant, & ce sont le chef, la bordure, l'orle, le trécheur & le canton, qu'on ne nomme qu'après d'autres figures qui occupent la place principale de l'écu. Ainsi l'on dira, BOHIER, *en Auvergne, d'or, au lion d'azur au chef de gueules.* Mais si le lion prenoit sur le chef autant que sur le champ, le chef seroit nommé avant le lion, ainsi il faudroit dire: BRULY, *en Normandie, d'argent au chef d'azur, a un lion de gueules, couronné & armé.*

Troisièmement, on dit la position ou la situation de ces figures.

Quatrièmement, on exprime la disposition de ces figures, qui se répondent les unes aux autres, & qui sont ondées, cannelées, arrachées, coupées, liées, entrelacées, *&c.* Ainsi la position s'explique par rapport au champ, & la disposition par rapport aux figures.

Cinquièmement, on désigne les

émaux ou couleurs des figures, & enfin les ornemens qui accompagnent les armoiries, & qui leur sont extérieurs.

On doit éviter la répétition des termes en blasonnant, & particulièrement des particules *de*, *&*, *ou*, *avec*.

Les autres choses qui ont rapport au blason, se trouvent expliquées sous les noms qui leur sont propres.

La première syllabe est longue, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire *blazon*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLASONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BLASONNER.

BLASONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Expliquer les armoiries dans les termes qui appartiennent à l'art Héraldique. *Pour blasonner l'écu de France, il faut dire, d'azur à trois fleurs de lys d'or, deux en chef & une en pointe.*

BLASONNER, signifie aussi peindre les armoiries avec les métaux & les couleurs qui leur sont propres. *Ce Peintre a mal blasonné ces armoiries.*

BLASONNER, se dit, en termes de Graveurs, de l'action de graver certaines tailles ou certains traits qui représentent les métaux & les couleurs des armoiries. *Portez cette vaisselle au Graveur pour la blasonner.*

BLASONNER, se dit, dans le sens figuré & familièrement, pour blâmer, critiquer. *Il ne faut pas blasonner les absens.*

La première syllabe est longue, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *blazoner*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLASPHÉMATEUR; substantif masculin. Celui qui blasphème en disant ou en écrivant quelque chose d'injurieux à la Divinité. Les blasphémateurs étoient punis de mort chez les Juifs. On inflige encore cette peine à quelques-uns parmi nous; mais la punition la plus ordinaire est l'amende honorable avec les galères ou le bannissement. Quelquefois on leur fait percer la langue avec un fer chaud.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *blasfémateur*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLASPHÉMATOIRE; adjectif des deux genres. Qui contient un ou plusieurs blasphêmes. *Un Discours blasphématoire. Un livre blasphématoire.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un blasphématoire écrit*, mais *un écrit blasphématoire.*

BLASPHÈME; substantif masculin. *Blasphemia.* Crime que commet le blasphémateur, en disant ou écrivant quelque chose d'injurieux à la Divinité. *Il est accusé de blasphême. Voyez* BLASPHÉMATEUR.

La première syllabe est brève, la seconde

seconde longue & la troisième très-brève.

BLASPHÉMÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Blasphémer.

BLASPHÉMER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Proférer un ou plusieurs blasphêmes. *On l'a condamné aux galères pour avoir blasphémé.*

Blasphémer, s'emploie aussi quelquefois comme verbe actif. *Il blasphémoit Dieu & les Saints.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *je blasphême*, la syllabe *phê* est longue.

BLASTENGE; vieux mot qui signifioit autrefois ressentiment.

BLASTENGER; vieux verbe qui signifioit autrefois blâmer.

BLAT; vieux mot qui signifioit autrefois blé.

BLÂTIER; substantif masculin. Marchand de blé. Il ne se dit guères que de ceux qui achètent le blé sur les greniers de campagne ou sur quelques marchés pour l'exposer sur d'autres marchés.

Il est défendu aux Blâtiers d'exposer des blés coupés ou mêlangés, & d'avoir, pour servir de montre, des sacs dont le dessus soit de beau blé, & le reste de blé inférieur en qualité, à peine de confiscation & d'amende.

BLATON; vieux mot qui signifioit autrefois laiton.

BLATRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Blatrer.

BLATRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme usité dans le commerce de blé, & qui se dit de l'action d'apprêter les grains, de les rendre frais, & de leur donner de la couleur par des préparations dangereuses. On conçoit combien il importe que la police s'occupe du soin de prévenir & de punir de pareilles manœuvres.

BLATTA BYZANTIA; substantif masculin. Terme de Pharmacie, qui se dit du couvercle d'une coquille mince, de couleur obscure, sans odeur, ayant la figure d'une griffe d'animal. La coquille renferme un petit limaçon, qui se nourrit, dit-on, parmi le nard, dans certains lacs des Indes Orientales.

Le *blatta byzantia*, contient beaucoup d'huile & de sel volatil. On le broye & on le prend intérieurement pour désobstruer la rate & le mésentère, ou pour atténuer les humeurs grossières. On le brûle aussi, & son odeur dissipe les vapeurs des femmes hystériques.

BLATTE; substantif féminin. *Blatta.* Terme d'Histoire Naturelle, par lequel Linnæus désigne les insectes qui ont des antennes longues & déliées, les enveloppes des aîles membraneuses, & la poitrine applatie, arrondie & bordée.

BLAUBEUREN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Souabe, dans les Etats du Duc de Wirtemberg.

BLAVERIE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un droit imposé sur le blé qu'on amenoit au marché.

BLAVET; nom propre. Rivière de France, en Bretagne. Elle a sa source au Diocèse de Quimpercorentin, & son embouchure dans l'Océan, à Port-Louis, après un cours de quinze ou seize lieues.

BLAUSTROM; nom propre. Rivière d'Allemagne, en Souabe, qui a son embouchure dans le Danube, près d'Ulm.

BLAYE; nom propre. Ville de France, dans la Guienne, sur la Garonne, à cinq lieues, nord-ouest, de Bordeaux.

BLAYER: substantif masculin, & terme de Coutume, qui se dit d'un Seigneur Haut-Justicier, ayant droit de blairie.

BLAZAS; vieux mot qui signifioit autrefois gerbe.

BLÉ; substantif masculin. Plante fort connue qui produit le grain avec lequel on fait le pain. *Les blés sont murs. Il faut couper ces blés.*

Blé, se dit aussi du grain que produit la plante. Il faut, pour conserver le blé, le bien sécher, en séparer la poussière, & toute autre matière étrangère. Votre grenier aura à cet effet ses ouvertures au nord ou à l'orient, & des soupiraux au haut. Vous le travaillerez une fois au moins chaque quinzaine pendant les six premiers mois; ensuite vous le criblerez une fois par mois pendant un an & demi ou environ; après ce temps il ne s'échauffera plus, & il vous suffira de le garantir de l'action de l'air & de l'humidité étrangère.

Grands blés, se dit des blés froment & seigle. *Les grands blés seront chers cette année.* Voyez Froment & Seigle.

Blé méteil, se dit du blé moitié froment & moitié seigle. *Il a acheté dix sacs de blé méteil.*

Petits blés, se dit de l'orge & de l'avoine. *Les petits blés ne réussissent pas dans ce canton.* Voyez Orge & Avoine.

Blé noir. *Voyez* Sarrasin.

Blé de Turquie. *Voyez* Maïs.

Blé barbu, se dit d'une espèce de millet dont les graines presque rondes, ont deux fois la grosseur de celles du millet ordinaire. Elles servent à nourrir les volailles, & sont détersives & apéritives. On en fait aussi du pain, mais il est friable & peu nourrissant.

Blé cornu ou ergoté, se dit de certains grains noirs qui se trouvent en quelques années dans les épis du seigle, & dont il faut éviter soigneusement l'usage; le pain dans lequel il se trouve une certaine quantité de ces grains noirs, occasionne quelquefois de terribles maladies: il porte par-tout le corps une sorte de gangrène sèche; les membres se corrompent dans les jointures; ils deviennent livides, noirs; ils se détachent & tombent les uns après les autres, & la mort arrive enfin sans que l'on connoisse jusqu'à présent le remède qui pourroit en retarder le moment.

Blé locular. *Voyez* Speautre.

Blé de vache ou blé de bœuf, se dit d'une plante dont la tige velue, carrée, purpurine, rameuse, s'élève à la hauteur d'environ un pied. Ses sommités sont garnies de feuilles courtes, larges & de couleur de pourpre: les fleurs de couleur jaune, rouge & purpurine, sortent des aisselles de ces feuilles, & il leur succède des semences oblongues, noires & plus petites que des grains de blé. Cette plante, qui croît entre les blés, n'est d'aucun usage en Médecine. Son nom lui vient de ce que les bœufs & les vaches en sont avides.

On dit proverbialement & familièrement, *être pris comme dans un blé*; pour dire, être surpris sans pouvoir s'échapper.

On dit proverbialement & figu-

rément de quelqu'un qui dépenſe ſon revenu par avance, qu'*il mange ſon blé en herbe*.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui ſe plaint tandis qu'il eſt dans l'abondance, qu'*il crie famine ſur un tas de blé*.

On dit auſſi proverbialement & figurément d'une choſe qu'on peut garder avantageuſement, *que c'eſt du blé en grenier*.

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier, & long au pluriel.

BLEAUME; nom propre. Rivière de France, en Provence. Elle a ſa ſource dans les montagnes, & ſon embouchure dans la Durance, au-deſſus du bourg des Mées, après un cours d'environ douze lieues.

BLÊCHE; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Terme injurieux & du ſtyle familier. Il ſe dit de quelqu'un qui eſt mou, ſans fermeté & ſans parole. *Il n'y a perſonne de ſi blêche que cet homme. Ce n'eſt qu'un blêche*.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BLECKING; (le) nom propre. Petite Province Maritime de Suède, qui a la Gothie méridionale au nord, la mer Baltique au ſud & à l'eſt, & la Scanie à l'oueſt.

BLÉERIE; vieux mot qui ſe diſoit autrefois des blés ſur pied.

BLEICHERODE; nom propre. Petite ville d'Allemagne, au Cercle de la haute Saxe, dans le Comté de Hohenſtein, ſur la Hode, à cinq lieues de Mulhauſen.

BLEICHFELD; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'Evêché de Wurtzbourg.

BLEIDERSTADT; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Vétéravie, à la ſource de l'Aar, à deux lieues de Visbaden.

BLEIME; ſubſtantif féminin. Sorte de mal qui ſe manifeſte au ſabot d'un cheval. Il a ſa cauſe dans un ſang meurtri qui s'y eſt amaſſé.

Si la *bleime* eſt nouvelle, il n'eſt pas néceſſaire de deſſoler le cheval; il ſuffit de faire bien parer le pied juſqu'au vif, pour découvrir la contuſion, qui paroît rouge au travers de la corne, & de la largeur à peu près d'une pièce de douze ſols: on en fait ſortir le ſang extravaſé, & l'on y met enſuite de l'eſſence de térébenthine avec de l'eau-de-vie; ou bien on fond ſur la partie malade de la cire d'Eſpagne. S'il y a ſuppuration, & que le trou pénètre juſqu'au tendon, le plus expédient eſt de deſſoler le cheval, de peur qu'il ne ſe faſſe un renvoi à la couronne, & que la matière ne ſouffle au poil, ce qui gâteroit le tendon.

BLEITE; vieux mot qui ſignifioit autrefois toupet.

BLEIU; vieux mot qui ſignifioit autrefois bleu.

BLEKE; ſubſtantif maſculin. Poiſſon large couvert d'écailles comme la carpe, de couleur argentine ſous le ventre, & un peu brun & bleu ſur le dos. Il abonde dans l'Elbe, & ſa chair eſt eſtimée.

BLÊME; adjectif des deux genres. *Pallidus, a, um*. Pâle: *c'eſt dommage que cette fille ait le teint blême*.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un blême viſage*, mais *un viſage blême*.

BLÊMIR; verbe neutre de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue com-

me *ravir*. *Pallescere*. Devenir pâle. *On le vit blêmir quand ce témoin parut*.

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. *Elle auroit blêmi. Il a blêmi*, &c.

Les deux syllabes sont longues. La quantité prosodique des autres temps de ce verbe, suit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir*. Voyez au mot Verbe, les règles indiquées.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BLEMYES, ou BLEMMYES; (les) peuples fabuleux, que d'anciens Géographes ont placés dans l'Ethiopie, sous l'Egypte. Ils n'avoient, dit-on, point de tête; leurs yeux & leur bouche étoient à leur poitrine. Mais où trouve-t-on ces absurdités? dans des Auteurs graves, dans Pline même. Quelle foi peut-on ajouter à l'Histoire, quand elle se trouve avilie par de pareils traits.

BLENDA; nom propre. Petite île de l'Archipel, près de la côte de la Morée, dans le golfe d'Egine.

BLENDE; substantif féminin. Les mineurs Allemands donnent ce nom à une substance minérale qu'on prendroit au premier coup-d'œil, pour de la mine de plomb, & qu'ils prétendent n'être bonne à rien. M. Margraff de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, dit que la blende est une vraie mine de zinc, & qu'on peut s'en servir comme de la calamine, pour convertir le cuivre rouge en laiton.

BLENEAU; nom propre. Petite ville de France, dans le Gâtinois-Orléanois, sur la rivière de Loing, à trois lieues, est-nord-est, de Briare.

BLENEL; vieux mot qui signifioit autrefois tombereau.

BLENINA; nom propre. Petite ville du Peloponèse, dont parle Pausanias, qui la place dans l'Arcadie.

BLENNE; substantif masculin. *Blennius*. Poisson à nâgeoires épineuses, dont parlent Rondelet, Linnæus & d'autres Naturalistes, qui en distinguent plusieurs espèces. Il vit dans la mer. Sa tête est grosse, son museau pointu, sa bouche petite, sa queue platte, son ventre blanc, son dos brun, & sa chair insipide.

BLERANCOURT; nom propre. Bourg de France, dans le Soissonnois, à trois lieues & demie, nord-ouest, de Soissons.

BLERÉ; nom propre. *Bliriacum*. Petite ville de France, en Touraine, sur le Cher, à quatre lieues, est-sud-est, de Tours.

BLERGIES; nom propre. Bourg de France, en Picardie, à sept lieues, sud-ouest, d'Amiens.

BLESE; vieux mot qui signifioit autrefois mèche.

BLESLE; nom propre. *Blasila*. Petite ville de France, en Auvergne, sur la rivière d'Alaignon, à deux lieues, sud-est, de Mercœur.

BLESMEURE; vieux mot qui signifioit autrefois fraction.

BLÉSOIS; (le) nom propre. Province de France, dont Blois est la capitale. Ses bornes sont le Vendômois, le Dunois & l'Orléanois propre, au nord; le Berry au midi & encore à l'orient avec l'Orléanois propre, & la Touraine à l'occident. Elle a seize lieues de longueur, & neuf de largeur. Les principales rivières qui l'arrosent, sont la Loire, le Beuvron, la Sendre, la Cisse, *&c*. Les terres y sont fertiles en vins, en grains & en fruits.

L'on y a aussi du poisson, du gibier & du bétail en abondance.

BLESSÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez Blesser.

Blessé, s'emploie aussi substantivement. *Il demeura sur le champ de bataille deux mille morts, & trois cent blessés.*

BLESSEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois blessure.

BLESSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Ferire*. C'est, au propre, causer de la douleur à quelqu'un en le frappant, soit qu'on lui fasse une plaie, soit qu'on ne lui en fasse point. *Le coup qu'il a reçu, l'a blessé mortellement.*

Blesser, en parlant d'actions de guerre, suppose toujours une plaie pour l'effet du coup qu'on a reçu. *Il fut blessé à l'affaire du vingt.*

Blesser, signifie, par extension, causer quelque incommodité légère. *Le dossier de cette chaise doit vous blesser.*

Blesser, est pronominal réfléchi, & signifie se faire du mal à soi-même par accident. *Il s'est blessé en descendant du carrosse.*

On dit d'une femme enceinte, *qu'elle s'est blessée*; pour dire, qu'il lui est arrivé un accident dont elle a été incommodée relativement à sa grossesse.

Blesser, signifie encore, par extension, faire une impression désagréable sur les sens. *Ces cris & cet appareil blessent tout à la fois la vue & les oreilles.*

Blesser, signifie, dans le sens figuré, faire une impression désagréable dans l'esprit, causer du préjudice, faire tort, nuire, offenser, être contraire, donner atteinte. *Exemples :* dans le sens de faire une impression désagréable dans l'esprit : *ce détail effrayant blesse l'imagination.*

Dans le sens de causer du préjudice, de faire tort : *un pareil acte blesseroit ses droits.*

Dans le sens de nuire : *vos discours ne me blesseront pas.*

Dans le sens d'offenser : *ce Livre blesse les mœurs.*

Dans le sens d'être contraire : *ces obscénités blessent la pudeur.*

Dans le sens de donner atteinte : *on ne doit blesser la réputation de personne.*

On dit figurément & poëtiquement, *que l'amour blesse les cœurs, qu'une belle femme blesse les cœurs*; pour dire, que l'amour & une belle femme, exercent un empire absolu sur les cœurs.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'*il a le cerveau blessé*; pour dire, qu'il n'a pas le jugement sain.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un, qu'*on ne sait pas où le bât le blesse*; pour dire, que tel qui paroît heureux, a souvent des peines secrettes par lesquelles il est malheureux.

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *blesse*, la syllabe *bles* est longue.

BLESSURE; substantif féminin. *Vulnus*. Plaie, contusion, impression que fait un corps externe qui entame ou qui meurtrit les chairs. *Il reçut deux blessures dans l'action. La*

bleſſure eſt légère. Ses bleſſures ſe guériſſent.

Blessure, ſe dit, dans le ſens figuré, de ce qui donne atteinte à l'honneur, à la réputation. *Cette aventure fut une terrible bleſſure à ſa réputation.*

Blessure, ſe dit auſſi, dans le ſens figuré, de la vive & forte impreſſion que certaines paſſions font ſur l'eſprit. *Cette femme a fait à ſon cœur une profonde bleſſure. L'abſence guérit les bleſſures de l'amour; mais rien ne guérit celles de l'ambition.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BLESTREUS; vieux mot qui ſignifioit autrefois couvert de haillons.

BLETTE; ſubſtantif féminin. *Blitum.* Plante potagère, dont on diſtingue deux eſpèces générales, l'une blanche & l'autre rouge. La *blette* blanche a ſa tige ferme, blanche, rameuſe, qui s'élève à la hauteur d'environ quatre pieds: ſes feuilles ont la figure de celles de la poirée, mais elles ſont moins grandes: elle a de petites fleurs verdâtres, à étamines, & il leur ſuccède une ſemence oblongue.

La *blette* rouge ne diffère de la blanche, que par la couleur & par ſes feuilles qui ſont ordinairement plus petites.

Ces plantes donnent dans l'analyſe chimique, beaucoup de flegme & d'huile, & peu de ſel. Elles ſont humectantes, rafraîchiſſantes, émollientes, & bonnes contre la dyſſenterie & les crachemens de ſang.

BLEU, EUE; adjectif. *Cæruleus, a, um.* Qui eſt de couleur d'azur, de la couleur du firmament. *Il a fait appliquer une couleur bleue au lambris de ſon cabinet. Les Garde-du-Corps portent des habits bleus.*

On appelle *Cordon-Bleu*, le ruban que portent les Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit.

On dit auſſi d'un Chevalier du Saint-Eſprit, que c'eſt un *Cordon-Bleu.*

Cendres bleues, ſe dit d'une couleur qui eſt fort uſitée dans la Peinture à détrempe. Elles ſe préparent avec une pierre cuivreuſe qui ſe trouve dans les lieux où il y a des mines de cuivre.

Bleu, ſe dit, par extenſion, pour livide, plombé, en parlant de certaines marques qui ſurviennent à la peau, & qui ſont occaſionnées par un ſang extravaſé. *Il a les bras tout bleus des coups qu'on lui a donnés.*

On appelle figurément, en termes de l'Art militaire, *parti bleu*, des gens attroupés ſans ordre pour piller de côté & d'autre. *On brûla un parti bleu dans ce moulin.*

Officier bleu, ſe dit, en termes de Marine, d'un Lieutenant ou Enſeigne qu'un Capitaine de Vaiſſeau nomme ſur ſon bord, pour y ſervir faute d'Officier-major.

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier maſculin; mais il eſt long au pluriel & au féminin.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une bleue robe*, mais *une robe bleue.*

BLEU; ſubſtantif maſculin. Couleur bleue qui ſe forme de diverſes compoſitions, dont chacune reçoit une qualification particulière.

Bleu d'azur, ſe dit d'une rouille d'argent que Boyle & Henckel prétendent avoir ſon principe dans le cuivre mêlé avec l'argent.

Pour obtenir le bleu d'azur, vous ferez fondre dans du fort vinaigre

distillé, du sel gemme, du sel alcali & de l'alun de roche; vous suspendrez au-dessus du mélange des lames d'argent très-minces; vous enterrerez le vase où seront les matières dans du marc de raisin, & vous enleverez tous les trois jours de dessus les lames d'argent, la couleur bleue qui s'y sera formée.

Bleu d'émail, se dit d'une couleur bleue dont les Emailleurs font un grand usage : voici comme Néri en prescrit la préparation dans son art de la Verrerie.

Prenez quatre livres de la fritte ou matière dont on fait l'émail; quatre onces de saffre pulvérisé, & quarante-huit grains de cuivre calciné par trois fois : mettez au fourneau de verrerie ces matières exactement mêlées ensemble dans un pot vernissé en blanc; & quand elles seront en fusion, versez-les dans de l'eau claire pour les bien purifier; réitérez la fonte & l'extinction dans l'eau deux ou trois fois, & vous aurez un magnifique bleu d'émail.

Vous augmenterez la dose du saffre, si le bleu vous paroît trop clair, & celle de la fritte si vous le trouvez trop foncé.

Bleu d'Inde, se dit d'une fécule bleue foncée qui sert dans la peinture, & qu'on nous apporte des Indes occidentales; elle est en masse ou en pastilles sèches : elle est tirée des seules feuilles d'une plante que les Indiens & les Espagnols appellent *anil*, & les François *indigo*.

Il y a plusieurs espèces d'*inde* ou d'*indigo*; le meilleur est celui de Serquisse, village où on le fait. On le choisit en morceaux plats, d'une épaisseur convenable, un peu dur, net, nageant sur l'eau, inflammable, de belle couleur bleue ou d'un violet foncé, parsemé en dedans de quelques paillettes argentées, & paroissant rougeâtre quand on le frotte sur l'ongle.

L'*inde* s'emploie dans la peinture mêlé avec le blanc, pour faire une couleur bleue; car sans mêlange, il donne une couleur noirâtre.

Bleu d'outremer, se dit d'un bleu très-beau, mais très-cher, & dont la base est le lapis lazuli.

Bleu de montagne, se dit d'une substance minérale, ou pierre fossile bleue, tirant un peu sur le vert d'eau. Le caractère spécifique du bleu de montagne consiste dans le peu d'éclat qu'il montre dans l'endroit de la fracture; & comme il contient beaucoup de cuivre plus ou moins pur, un peu de terre légère & friable; dès-qu'on en jette sur des charbons, il y devient rouge, & exhale aussitôt l'odeur qui lui est particulière. Le bleu de montagne varie de même que la mine azurée, par les effets qu'il produit dans le feu, & par ses dégrés de fusibilité.

Bleu de Prusse, se dit d'une couleur bleue très-usitée en peinture, que Stahl dit avoir été découverte de la manière suivante.

Un Fabriquant de couleur, qui faisoit une laque de cochenille, en mêlant la décoction de cet ingrédient avec de l'alun & un peu de vitriol martial, & la précipitant ensuite avec un alcali fixe; manquant un jour d'alcali, emprunta de *Dippel*, dans le laboratoire duquel il travailloit, du sel de tartre, sur lequel ce Chimiste avoit distillé plusieurs fois de son huile animale, & que la laque qui fut précipitée par cet alcali, au lieu d'être rouge, fut d'un très-beau bleu. Dippel, à qui il fit part de ce phénomène, reconnut

qu'il étoit dû à la nature de son alcali, & entreprit de produire le même effet, en donnant la même qualité à d'autre alcali ; mais par un procédé plus simple, les épreuves qu'il fit lui réussirent, & dès-lors la découverte du bleu de Prusse fut constatée.

Ce bleu, fut annoncé, pour la première fois, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, en 1710 ; & en 1724, M. Wodrand, de la Société royale de Londres, publia, dans les Transactions philosophiques, la manière de le préparer. La voici, & elle réussit très-bien :

Alcalisez ensemble quatre onces de nitre & autant de tartre ; mêlez bien cet alcali avec quatre onces de sang de bœuf desséché ; mettez le tout dans un creuset, couvert d'un couvercle percé d'un petit trou, & calcinez à un feu modéré jusqu'à ce que le sang soit réduit en charbon parfait, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il n'en sorte plus de fumée ou de flamme capable de noircir les corps blancs qu'on y expose. Augmentez le feu sur la fin, en sorte que toute la matière contenue dans le creuset, soit médiocrement, mais sensiblement rouge.

Jettez dans deux pintes d'eau la matière du creuset, encore toute rouge, & donnez-lui une demi-heure d'ébullition. Décantez cette première eau, & passez-en de nouvelle sur le résidu noir & charbonneux, jusqu'à ce qu'elle devienne presque insipide ; mêlez ensemble ces eaux, & les faites réduire par l'ébullition à peu près à deux pintes. D'un autre côté, dissolvez deux onces de vitriol de Mars, & huit onces d'alun dans deux pintes d'eau bouillante ; mêlez cette dissolution, toute chaude, avec la lessive précédente, aussi toute chaude ; il se fera une grande effervescence ; les liqueurs se troubleront, deviendront d'une couleur verte, plus ou moins bleue, & il s'y formera un précipité ou dépôt de même couleur ; filtrez pour séparer ce dépôt, & versez dessus de l'esprit de sel, que vous y mêlerez bien ; cet acide fera prendre aussitôt un très-beau bleu à la fécule. Il est essentiel d'en mettre plutôt plus que moins, & jusqu'à ce que l'on voie qu'il n'augmente plus la beauté de la couleur. Lavez ce bleu le lendemain jusqu'à ce que l'eau sorte insipide, & faites-le secher doucement. Tel est le procédé par lequel on fait le bleu de Prusse.

Bleu *tenant lieu d'outremer dans le lavis*. Pour suppléer à l'outremer, qui est d'un trop grand prix, & qui a trop de corps pour être employé en lavis, on recueille en été une grande quantité de fleurs de bluets qui viennent dans les blés ; on en épluche bien les feuilles, en ôtant ce qui n'est point *bleu* : puis on met dans de l'eau tiède de la poudre *d'alun* bien subtile. On verse de cette eau imprègnée d'alun dans un mortier de marbre : on y jette les fleurs ; & avec un pilon de marbre ou de bois, on pile jusqu'à ce que le tout soit réduit de manière qu'on puisse aisément en exprimer tout le suc, que l'on passe à travers une toile neuve, faisant couler la liqueur dans un vase de verre, où on a mis auparavant de l'eau gommée faite avec de la gomme arabique bien blanche. Remarquez qu'il ne faut guères mettre d'alun pour conserver l'éclat, parce qu'en en mettant trop, on obscurcit le coloris. On peut de même faire des couleurs

de toutes les fleurs qui ont un grand éclat, observant de les piler avec de l'eau *d'alun*, qui empêche que la couleur ne change. Pour rendre ces couleurs portatives, on les fait sécher à l'ombre, dans des vaisseaux de verre ou de fayence bien couverts.

Les Teinturiers distinguent différentes nuances de *bleu*; le *bleu* blanc, le *bleu* mourant, le *bleu* céleste, le *bleu* Turquin foncé; le *bleu* de Perse, qui est entre le vert & le bleu; le *bleu* d'enfer, ou noirâtre; le *bleu* de forge, & le *bleu* artificiel. Mais les Peintres distinguent ces nuances, en disant qu'un *bleu* est plus tendre que l'autre; qu'il est d'un ton différent, qu'il n'est pas du même ton.

Mettre du poisson au bleu, signifie, en termes de Cuisine, accommoder du poisson à une certaine sauce, qui lui donne une couleur approchante du *bleu*.

BLEUÂTRE; adjectif des deux genres. Qui tire sur le bleu. *Ces fleurs sont bleuâtres*.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *du bleuâtre sang*, mais *du sang bleuâtre*.

BLEUI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bleuir.

BLEUIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. Action de faire devenir bleu. *Les Doreurs bleuissent leurs ouvrages d'acier, avant d'y appliquer les feuilles d'or ou d'argent.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

La quantité prosodique des autres temps de ce verbe, suit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir*. Voyez au mot Verbe, les règles indiquées.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BLEUISSOIR; substantif masculin. Outil d'Horlogerie, qui s'appelle autrement *Revenoir*. Voyez *ce mot*.

BLEY-GLANTZ; substantif masculin, & terme de Minéralogie. Les Mineurs Allemands, & M. Cramer, appellent ainsi une mine de plomb en cubes équilatéraux ou en parallélipipèdes oblongs, formés par de petites lames minces, polies & brillantes.

BLEY-SACK; substantif masculin, & terme de Métallurgie & de Minéralogie. Les Allemands appellent ainsi une partie de plomb qui n'a pas été séparée de l'argent à la coupelle, parce que le régule s'est durci trop tôt, faute d'une chaleur assez vive. *Voyez* la Docimasie de M. Cramer.

BLEY-SWEIF; substantif masculin, & terme de Minéralogie. Les Mineurs Allemands appellent ainsi une mine de plomb sulfureuse & arsénicale, grasse au toucher, & de couleur jaune mêlée de taches cendrées & noirâtres.

BLICOURT; nom propre. Bourg de France, dans le Beauvoisis, environ à deux lieues, nord-nord-ouest, de Beauvais.

BLIEMA; substantif masculin. Poisson des Indes orientales, qui ne diffère pas de l'alose par sa chair, mais seulement parce qu'il est plus petit.

BLIN; substantif masculin, & terme de Marine. Pièce de bois carrée,

où sont clouées plusieurs barres de travers, à angles droits, que des hommes saisissent, afin de la mouvoir avec force, pour enfoncer des coins de bois sous la quille d'un vaisseau que l'on veut mettre à l'eau. On s'en sert aussi pour assembler des mâts de plusieurs pièces.

Il y a des *blins* qui ont des cordes au lieu de barres.

Blin, se dit aussi, en termes de Passementiers & autres Ouvriers en Soie, de cette pièce de l'ourdissoir qui sert à arranger les soies que l'on ourdit.

BLINDAGE; substantif masculin. Feuquières emploie ce mot pour désigner un ouvrage composé de blindes.

BLINDÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Blinder.

BLINDER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Fortifications. Action de garnir une tranchée de pièce de bois ou d'arbres entrelassés, pour soutenir les fascines, mettre à couvert les Travailleurs, & empêcher l'Ennemi de voir leurs ouvrages.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *blinde*, la syllabe *blin* est longue.

BLINDES; substantif féminin pluriel, & terme de Fortifications, qui se dit d'une sorte de défense faite communément de pièces de bois ou d'arbres entrelassés, pour soutenir les fascines d'une tranchée, mettre les Travailleurs à couvert, & empêcher que l'Ennemi ne voie leurs ouvrages.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BLOC; substantif masculin. Il se dit particulièrement, en termes de Commerce, d'un assemblage de plusieurs marchandises. *Il faut faire un bloc de tout ce qui est dans ces cabinets.*

On dit *acheter, vendre en bloc*; pour dire, acheter, vendre en gros.

On dit aussi, *faire un marché en bloc & en tâche*; pour dire, faire un marché à forfait, & sans entrer dans le détail de ce que chaque objet doit coûter en particulier.

Bloc, se dit d'un morceau de marbre ou de pierre qui n'a pas encore été taillé. *Il faut tailler ce bloc de marbre.*

Bloc d'echantillon, se dit d'un bloc taillé à la carrière, d'une longueur, épaisseur & largeur commandées.

Bloc de plomb, se dit, en termes de Graveurs, d'une sorte de billot de plomb, sur lequel ces Artistes posent & arrêtent les ouvrages qu'ils ont à graver.

Bloc, se dit, en termes de Marine, d'un gros billot de bois percé en mortoise, qu'on appelle autrement *chouquet*. Voyez *ce mot.*

Bloc, se dit, en termes de Fauconnerie, de la perche couverte ordinairement de drap, sur laquelle on met l'oiseau de proie.

Bloc, se dit, dans les Sucreries, d'un billot de bois sur lequel on frappe doucement la forme, pour en faire sortir le pain, & examiner l'état où est la tête.

Bloc, se dit, en termes de Table-

tiers-Cornetiers, d'une sorte d'auge, dont le dedans est taillé pour contenir des plaques, entre lesquelles on aplatit les ergots à coups de maillet.

Ce monosyllabe est moyen au singulier, & long au pluriel.

Le *c* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *blok*. Voyez Orthographe.

BLOCAGE; substantif masculin, & terme d'Imprimerie, qui se dit d'une lettre mise à la place d'une autre.

Blocage, se dit aussi pour *blocaille*. Voyez *ce mot*.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *g* en *j*, & écrire *blokaje*. Voyez Orthographe.

BLOCAILLE; substantif féminin, & terme d'Architecture. Il se dit du menu moilon, ou des petits cailloux avec lesquels les Maçons remplissent les vides qui se trouvent dans les murs entre les gros moilons.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *blokaille*. Voyez Orthographe.

BLOCAL; vieux mot qui signifioit autrefois barricade.

BLOCHET; substantif masculin, & terme de Charpenterie. Pièce de bois posée sur les sablières des croupes, qui porte & entretient les chevrons des couvertures.

On appelle *blochets de recrue*, ceux qui sont droits dans les angles.

BLOCKZYL; nom propre. Petite ville & forteresse des Provinces-Unies, à l'embouchure de l'Aa, dans le Zuyderzée, entre Volenhoé, Kuinder & Steenwyk.

BLOCUS; substantif masculin. Manière d'assiéger une place qu'on veut prendre par famine, & qui consiste à occuper les passages, en telle sorte qu'il ne puisse pénétrer aucun secours dans la place. *L'hiver fut cause que le siège fut converti en blocus.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *blokus*. Voyez Orthographe.

BLOETE; vieux mot qui signifioit autrefois étoffe bleue.

BLOI; vieux mot qui signifioit autrefois bleu & blond.

BLOIS; nom propre. Ville Episcopale de France, capitale du Blésois, sur la Loire, à dix lieues, sud-ouest, d'Orléans. Elle est peuplée d'environ dix mille ames. C'est le siège d'une Chambre des Comptes, d'un Bailliage, d'une Election, &c.

BLOND, ONDE; adjectif. *Flavus, a, um.* Qui a les cheveux, ou le poil d'une couleur tenant le milieu entre le doré & le châtain clair. *Il s'est fait faire une perruque blonde. Il a la barbe noire & les cheveux blonds.*

Blond, se dit, par extension, d'autres choses que le poil ou les cheveux. *Ce lin est très-blond. On lui servit ce morceau avec une sauce blonde.*

Blond, s'emploie substantivement, & signifie la couleur blonde. *Elle est d'un très-beau blond.*

Blond, s'emploie aussi substantivement en parlant des personnes. *C'étoit une jolie blonde aux yeux bleus. Cet officier est un beau blond.*

Blond ardent, se dit d'une espèce de couleur blonde approchante du roux. *Elle a les sourcils d'un blond ardent.*

On dit poëtiquement & figurément, *la blonde Cérès;* parce que cette Déesse préside aux moissons; & le *blond Phebus;* pour dire, le soleil.

On dit proverbialement & populairement de quelqu'un qui a les cheveux très-blonds, *qu'il est blond comme un bassin.*

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un, *qu'il est délicat & blond;* pour dire, qu'il est difficile à satisfaire.

Blond, est moyen au singulier masculin, & long au pluriel, de même qu'à la première syllabe du féminin, dont la seconde syllabe est très-brève.

Ce mot employé en prose comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une blonde barbe*, mais *une barbe blonde.*

BLONDE; substantif féminin. Sorte de dentelle de soie. *Elle s'occupe à faire de la blonde.*

BLONDI; adjectif indéclinable. *Voyez* Blondir.

BLONDIN, INE; substantif. Celui ou celle qui a les cheveux blonds. *C'est un beau blondin avec une jolie blondine.*

Blondin, se dit figurément & familièrement de quelqu'un qui affecte de paroître beau. *Il fait le blondin.*

Les deux syllabes sont moyennes au singulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

BLONDIR; verbe neutre de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir. Flavescere.* Devenir blond. *Ses cheveux blondiront.*

Blondir, se dit poëtiquement des moissons, des épis. *Les moissons, les épis blondissent, blondissoient,* &c.

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir. Ses cheveux ont blondi.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

La quantité prosodique des autres temps de ce verbe suit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir.* Voyez au mot Verbe, les règles indiquées.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BLONDISSANT, ANTE; adjectif verbal, & participe actif. *Flavescens.* Qui devient blond. Il n'est guères usité qu'en poësie. *Les moissons blondissantes; les épis blondissans.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s* qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Cet adjectif appartenant à la poësie, peut, pour cette raison, précéder ou suivre le substantif auquel il se rapporte: ainsi l'on pourra dire, de *blondissantes campagnes*, ou *des campagnes blondissantes.*

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, *blondisant.* Voyez Orthographe.

BLONICZ; nom propre. Petite ville

de Pologne, au Palatinat de Rava, à l'ouest de Varsovie.

BLOQUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bloquer.

BLOQUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Former le blocus d'une place, c'est-à-dire, en occuper les avenues avec des troupes, pour empêcher qu'il n'y pénètre aucun secours, de quelque nature que ce soit. *On a bloqué la citadelle.*

Bloquer, se dit, en termes de Mâçonnerie, de l'action de remplir de moilons & de mortiers les vides qui se trouvent entre les pierres.

Bloquer, se dit, en termes de Marine, de l'action de mettre de la bourre sur du goudron, entre deux bordages.

Bloquer, signifie, en termes d'Imprimerie, placer à dessein, dans la composition, une lettre renversée à la place d'une autre qui manque dans la case.

Bloquer, se dit, en termes de Fauconnerie, de l'action de l'oiseau qui a remis la perdrix & la tient à son avantage.

Bloquer, est aussi synonyme à *Planer*. Voyez *ce mot*.

Bloquer, se dit, en termes de jeu de Billard, de l'action de pousser de force une bille dans une blouse. *Je vais tâcher de bloquer cette bille.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bloker* Voyez Orthographe.

BLOQUIER; vieux mot qui signifioit autrefois bouclier.

BLOSMART; nom propre. Bourg de France, en Bourbonnois, à sept lieues, sud-ouest, de Moulins.

BLOT; substantif masculin. Instrument dont on fait usage sur mer, pour estimer le chemin que fait un vaisseau.

Blot, se dit aussi, en termes de Fauconnerie, du chevalet où repose l'oiseau.

Ce monosyllabe est bref au singulier, & long au pluriel.

BLOTTI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Blottir.

BLOTTIR; (se) verbe actif & pronominal réfléchi de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. Action de s'accroupir, de se ramasser tout en un tas. *Le lièvre s'est blotti dans ce blé. J'ai vu cette perdrix se blottir.*

Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire *être*. *Ces perdrix se sont blotties, se seroient blotties.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue, parce que le *r* final s'en fait toujours sentir.

La quantité prosodique des autres temps de ce verbe suit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir*. *Voyez* au mot Verbe, les règles indiquées.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *blotir*. Voyez Orthographe.

BLOUQUÈTE; vieux mot qui signifioit autrefois petite boucle.

BLOUSE; substantif féminin. *Fundula*. On donne ce nom au jeu de Billard, à chaque trou destiné à recevoir les billes qu'on y pousse. *Les deux billes sont entrées dans la même blouse.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & ecrire, d'après la prononciation,

blouze. Voyez Orthographe.

BLOUSÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Blouser.

BLOUSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *In fundulam trudere*. Terme du jeu de Billard, qui exprime l'action de pousser la bille de son adversaire dans une blouse. *Jouons à qui blousera la première bille*.

On dit aussi, *blouser quelqu'un*; pour dire, blouser sa bille.

Blouser, est verbe pronominal réfléchi au propre & au figuré. Au propre, il signifie mettre sa propre bille dans la blouse. *Il va se blouser*.

Se blouser, signifie, dans le sens figuré, se méprendre, donner dans l'erreur. *Il ne manquera pas de se blouser dans cette affaire*. Ce mot, dans ce dernier sens, est du style familier.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *blouse*, la syllabe *blou* est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *blouzer*. Voyez Orthographe.

BLOUSSE; substantif féminin. Sorte de laine courte qui ne peut être que cardée. *Dix livres de blousse*.

BLUET; substantif masculin. Plante dont les tiges anguleuses, creuses, blanchâtres, lanugineuses, s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles sont oblongues, étroites, velues & découpées comme celles de la dent de lion: il naît au sommet de ses branches de belles fleurs bleues auxquelles succède une graine oblongue garnie d'aigrettes.

Cette plante croît dans les blés & donne dans l'analyse chimique beaucoup d'huile & de flegme, & un peu de sel. La fleur est astringente, rafraîchissante & opthalmique.

BLUETTE; substantif féminin. Etincelle *On apperçut quantité de bluettes*.

On dit figurément, en parlant d'un ouvrage de Littérature, qu'*on y remarque quelques bluettes d'esprit*; pour dire, qu'on y remarque quelques petits traits d'esprit.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, donner l'accent grave au premier *e*, & écrire, d'après la prononciation, *bluète*. Voyez. Orthographe.

BLUTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bluter.

BLUTEAU; substantif masculin. Sorte de sas de crin ou d'étamine, qui sert à séparer le son de la farine. *Il faut raccommoder ce bluteau*.

Bluteau, se dit, en termes de Corroyeurs, d'un paquet de laine avec lequel ces Artisans essuient les cuirs qu'ils ont chargés de bierre aigre.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

BLUTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Séparer le son de la farine, par le moyen du bluteau.

Pourquoi ne blute-t-on pas cette farine?

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BLUTERIE; substantif féminin. Lieu où les Boulangers blutent la farine. *Portez ce sac dans la bluterie.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième longue.

BLUTOIR; substantif masculin. *Voyez* Bluteau.

BOA; substantif masculin. Serpent d'une énorme grosseur, qui suit les troupeaux, & ne se nourrit, dit-on, qu'en suçant les mammelles des vaches. Il faut appeler cela *un conte de peau d'âne.*

BOBAICHE; vieux mot. Il s'est dit autrefois d'une chaussure qui couvroit & garantissoit le soulier.

BOBAN; vieux mot qui signifioit autrefois vanité.

BOBANCIER; vieux mot qui signifioit autrefois vain, présomptueux.

BOBAQUE; substantif masculin. Animal quadrupède qui a beaucoup de ressemblance avec le lapin. Depuis le mois d'Avril jusqu'au mois d'Octobre, il amasse de l'herbe sèche pour se nourrir pendant l'hiver. On l'apprivoise, & il n'est, dit-on, guères moins amusant qu'un singe.

BOBE; vieux mot qui signifioit autrefois, babiole, bagatelle.

BOBÈCHE; substantif féminin. Partie d'un chandelier où l'on place la bougie, la chandelle. *Il faut nettoyer la bobèche de ce chandelier.*

Bobèche, se dit aussi d'un petit instrument de quelque métal qu'on met dans un chandelier, afin d'empêcher que la cire ou le suif ne le gâtent. *Ces bobèches sont d'argent. C'est une bobèche mal faite.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

BOBELIN; substantif masculin. Ancienne chaussure que faisoient autrefois les Savetiers de Paris pour l'usage du petit peuple, d'où ils se qualifioient & se qualifient encore de Bobelineurs.

BOBELINEUR; substantif masculin. Faiseur de bobelins. *Voyez* ce mot.

BOBENHAUSEN; nom propre. Petite ville & château d'Allemagne, en Vétéravie, sur la rivière de Gersbrentz, entre Seligenstadt & Aschaffenbourg.

BOBER; nom propre. Rivière de Silésie. Elle a sa source dans les montagnes qui séparent cette Province de la Bohème, & son embouchure dans l'Oder, à l'ouest de Crossen.

BOBEREAU; nom propre. Petite ville de Silésie, dans la Principauté de Jagerndorf.

BOBERSBERG; nom propre. Petite ville de Silésie, sur la rivière de Bober, dans la Principauté de Crossen.

BOBI; substantif masculin. Adanson donne ce nom à un coquillage univalve du Sénégal, du genre des porcelaines.

BOBINE; substantif féminin. Instrument à l'usage de divers ouvriers & surtout de ceux qui ourdissent. C'est en général un cylindre de bois sur lequel on devide du fil, de la soie, de l'or, &c. *Vous devriez changer de bobine.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

BOBINÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BOBINER.

BOBINER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Tireurs d'or, qui se dit de l'action de faire passer le trait sur une petite bobine.

BOBINEUSE; substantif féminin. On appelle ainsi dans les manufactures de laine, les filles ou femmes qui devident sur des bobines le fil destiné à former les chaînes des étoffes.

BOBINIÈRE; substantif féminin. Partie supérieure du rouet à filer l'or.

BOBIO; nom propre. Ville épiscopale d'Italie, dans le Milanez, sur la Trebia, à trente-cinq milles de Gènes.

BOBIO, est aussi le nom d'une rivière considérable d'Amérique, au Chili. Elle a sa source dans les cordilleres, & son embouchure dans la mer.

BOBO; substantif masculin. Terme emprunté du langage des enfans, pour désigner quelque mal léger. *Qui vous a fait ce bobo.*

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

BOBROISKO; nom propre. Ville de Pologne, en Lithuanie, dans le Palatinat de Minski.

BOBURES; (les) Peuples sauvages d'Amérique, qui selon de Laet, habitent les environs du lac de Maracaibo, dans la province de Venezuela.

BOÇACE; (Jean) nom propre d'un Auteur célèbre, qui naquit à Cestaldo, ville de Toscane, en 1313. Il est particulièrement connu par son Decameron, Recueil ingénieux de cent Nouvelles galantes, où la pudeur n'est pas toujours respectée. Cet Ouvrage, traduit en plusieurs Langues, le fut pour la seconde fois parmi nous, sur les ordres de la fameuse Marguerite de Valois, Reine de Navarre, par Antoine le Maçon, Secrétaire de cette Princesse.

BOCAGE; substantif masculin. Bouquet de bois, bosquet. *Prendre le frais dans un bocage.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *Bokaje. Voyez* ORTHOGRAPHE.

BOCAGE; nom propre. Contrée de France, en basse Normandie, entre les rivières de Vire & d'Orne. Elle a neuf lieues de longueur, & sept de largeur. Vire en est le chef-lieu.

BOCAGER, ÈRE; adjectif. Qui fréquente les forêts. *Les Nymphes bocagères.* Ce mot n'est guères usité qu'en poësie, encore y vieillit-il.

BOCAL; substantif masculin. Terme emprunté de l'Italien, & qui se dit d'une sorte de bouteille où l'on met du vin. *Combien comptez-vous de bocals dans un muid de vin?*

BOCAL, se dit aussi d'un instrument de cristal ou de verre blanc en forme de bouteille ronde remplie d'eau, par le moyen duquel divers Ouvriers rassemblent sur leur ouvrage la lumière d'un flambeau placé derrière.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bokal*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOCANE; substantif féminin. Sorte de danse grave & figurée, ainsi appelée

pelée

pelée de *Bocan*, Maître de danse de la Reine Anne d'Autriche, qui l'inventa. Elle n'est plus en usage.

BOCARD; substantif masculin. Sorte de moulin à pilon, par le moyen duquel on écrase la mine avant de la mettre au feu pour la fondre.

BOCARDÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BOCARDER.

BOCARDER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action d'écraser la mine par le moyen du Bocard. *Une mine que l'on a bocardée, présentant plus de surface à l'action du feu, entre plutôt en fusion.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BOCARDO; *Voyez* SYLLOGISME.

BOCCA DELLA VERITA; tête antique de pierre qu'on voit à Rome, près de l'Eglise de Sainte-Marie en Cosmedine. Cette tête a la bouche ouverte, & l'on croyoit autrefois qu'une femme accusée de galanterie étoit innocente, si cette bouche ne se fermoit pas quand elle y fourroit sa main. Ce préjugé étoit admirable pour favoriser l'amour & tranquillifer les maris.

BOCE; vieux mot qui signifioit autrefois bouche.

BOCÉ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, à une demi-lieue, est-sud-est, de Baugé.

BOCHART; (Samuel) nom propre d'un Ministre Protestant, l'un des plus savans hommes de l'Europe, dans les Langues & dans l'Histoire. Il naquit à Rouen en 1599, & mourut en 1667. Il fut, dit M. de Voltaire, un de ceux qui allèrent en Suède, instruire & admirer la Reine Christine.

BOCHET; substantif masculin, & terme de Pharmacie. *Bochetum.* Seconde décoction des bois sudorifiques, tels que le Gayac, le Sassafras, *&c.*

BOCHIR; substantif masculin. Serpent d'Egypte, couvert de grandes écailles d'un jaune cendré, & parsemées de taches noires.

BOCINO; nom propre. Petite ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, au confluent des rivières de Selo & de Negro.

BOCKARA; nom propre. Ville d'Asie, dans le Zagatay, sur la rivière d'Albiamu.

BOCKENBOURG; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Westphalie, à un mille de Minden.

BOCKHOU; vieux mot qui signifioit autrefois hareng fumé, ou soret.

BOCKNIA; nom propre. Ville de Pologne, dans le Palatinat de Cracovie. On y trouve beaucoup de sel gemme.

BOCKOLT; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Westphalie, dans l'Evêché de Munster, sur la rivière d'Aa.

BOD; nom propre. Divinité à laquelle les Indiennes s'adressoient pour être fécondes. Quand une femme étoit exaucée, & qu'elle accouchoit d'une fille, cette fille étoit élevée dans le Temple du Dieu, jusqu'à l'âge nubile. Alors elle prenoit place à la porte du Temple, entre les autres femmes vouées, pour y vendre, comme elles, ses faveurs au plus offrant. Ces femmes étoient obligées, sous peine d'encourir l'indignation de Bod, de remettre au Prêtre de ce

Dieu, l'argent qu'elles gagnoient en se prostituant.

BODANETZ; nom propre. Petite ville de Bohême, dans le cercle de Konigsgratz.

BODE; nom propre. Rivière d'Allemagne, qui vient du Hartz, & qui se jette dans l'Elbe.

BODENBURG; nom propre. Petite ville du Duché de Brunswick Wolfembuttel.

BODENDYCK; nom propre. Petite ville du Duché de Lunebourg.

BODENHAUSEN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, au Duché de Brunswick, dans une île que forme le Weser, au-dessus de Hamelen.

BODENZÉE; nom que les Allemands donnent au lac de Constance. *Voyez* CONSTANCE.

BODINE; substantif féminin. On donne ce nom en divers endroits, & sur-tout sur les côtes de Normandie, à la quille d'un vaisseau.

BODINERIE; substantif féminin, & terme de Commerce. Sorte de contrat usité sur les côtes de Normandie. C'est une espèce de prêt à grosse aventure, assigné sur la quille ou bodine du vaisseau, & par lequel on hypothèque le vaisseau & les marchandises qu'il contient.

La bodinerie diffère du contrat d'assurance, en ce qu'on ne paye point de prime, & qu'il n'est rien dû que le vaisseau n'arrive à bon port.

BODINURE; substantif féminin, & terme de Marine. On donne ce nom aux cordelettes passées autour de la partie de l'ancre qu'on appelle *Arganeau*.

BODMAN; nom propre. Petite ville d'Agleterre, au Comté de Cornouailles, à quinze milles de Plimouth.

BODON; vieux mot qui signifioit autrefois bouton.

BODOWNICZY; substantif masculin. Magistrat Polonois, dont les fonctions consistent à prendre soin des bâtimens, comme faisoient autrefois les Ediles chez les Romains.

BODROG; (le) rivière de Hongrie, qui a sa source sur les frontières de Pologne, dans le Comté de Saros, & son embouchure dans la Theiss à Tokay.

BODRUCHE; substantif féminin. Sorte de parchemin très-fin, très-délié, & fait de boyau de bœuf. *Les Batteurs d'Or font usage de Bodruche.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

BOE; vieux mot qui signifioit autrefois boue.

BOEDROMIES; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes que les Athéniens célébroient en mémoire de la Victoire remportée par Thésée, sur les Amazones, au mois appelé *Boedromion*.

BOEDROMION; nom d'un mois de l'année Athénienne, qui revenoit à peu près à notre mois d'Août.

BOEL; vieux mot qui signifioit autrefois boyau.

BOEN; nom propre. Petite ville de France, en Forez, sur le Lignon, à trois lieues, nord-nord-ouest, de Montbrison.

BOEON; nom propre d'une ancienne ville que Thucydide place dans la Doride.

BOERHAAVE; (Herman) nom propre du Médecin le plus célèbre qui ait paru depuis Hippocrate. Il naquit à Voorhout, près de Leyde, en 1668. Il exerça & professa dans l'Université de cette ville, la Médecine, la Chimie & la Botanique

avec tant de gloire & de succès, qu'il lui venoit des Disciples de toutes les contrées de l'Europe. Il a enrichi le Public d'un nombre d'excellens Ouvrages, tels que ses Institutions de Médecine, ses Aphorismes, ses Elemens de Chimie, *&c.* Ce grand homme mourut en 1738, universellement regretté, & âgé de soixante-dix ans.

BOËRIE; vieux mot qui signifioit autrefois ferme, métairie.

BOESSÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Boesser.

BOESSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme usité dans les Monnoies, pour exprimer l'action de nettoyer les lames au sortir de la fonte avec la gratte boesse.

BOESSES; substantif féminin pluriel, & terme de Commerce. Coquilles de mer qui servent de monnoie aux peuples de la basse Ethiopie.

BOESSIÈRE; vieux mot qui signifioit autrefois un lieu planté de buis.

BŒUF; substantif masculin. *Bos.* Animal fort connu, qui est un taureau que l'on a coupé, pour le rendre moins vif & plus docile.

L'âge le plus convenable à la castration, est celui qui précède immédiatement la puberté. C'est dix-huit mois ou deux ans pour le bœuf.

Pour faire cette opération, on prend les muscles des testicules avec de petites tenailles: on incise les bourses; on enlève les testicules, ne laissant que la portion qui tient aux muscles: après quoi on frotte la blessure avec des cendres de sarment mêlées de litharge d'argent, & l'on y applique un emplâtre. Ce jour, on lui ménage la nourriture; on ne lui donne point de boisson, & on lui en donne peu les jours suivans. Les trois premiers jours, on le nourrit de foin haché, & d'un picotin de son mouillé, qu'on lui laisse prendre en une fois. Le troisième ou quatrième jour, on lève le premier appareil, & l'on met sur la plaie un emplâtre de poix fondue, & de cendres de sarment mêlées avec de l'huile d'olive. A mesure que l'appétit revient au jeune animal, on lui donne de l'herbe fraîche, & on lui augmente la boisson.

Préceptes de M. de Buffon, pour choisir, apprivoiser & gouverner le Bœuf.

Le poil roux, dit cet illustre Naturaliste, paroît être le plus commun; & plus il est rouge, plus il est estimé. On fait cas aussi du poil noir; & l'on prétend que les bœufs sous poil bai durent longtemps; que les bruns durent moins, & se rebutent de bonne heure; que les gris, les pommelés & les blancs ne valent rien pour le travail, & ne sont propres qu'à être engraissés. Mais, de quelque couleur que soit le poil du bœuf, il doit être luisant, épais, & doux au toucher: car s'il est rude, mal uni ou dégarni, on a raison de supposer que l'animal souffre, ou du moins qu'il n'est pas d'un fort tempérament. Un bon bœuf pour la charrue, ne doit être ni trop gras ni trop maigre; il doit avoir la tête courte & ramassée, les oreilles grandes, bien velues & bien unies; les cornes fortes, luisantes, & de moyenne grandeur; le front large, les yeux gros & noirs, le muffle gros & camus, les naseaux bien ouverts, les dents blanches & égales, les lèvres noirs, le cou charnu,

les épaules grosses & pesantes, la poitrine large; le *fanon*, c'est-à-dire, la peau du devant, pendante jusques sur les genoux, les reins fort larges, le ventre spacieux & tombant, les flancs grands, les hanches longues, la croupe épaisse, les jambes & les cuisses grosses & nerveuses, le dos droit & plein, la queue pendante jusqu'à terre, & garnie de poils touffus & fins; les pieds fermes, le cuir grossier & maniable, les muscles élevés, & l'ongle court & large: il faut aussi qu'il soit sensible à l'aiguillon, obéissant à la voix, & bien dressé: mais ce n'est que peu à peu, & en s'y prenant de bonne heure, qu'on peut accoutumer le bœuf à porter le joug volontiers, & à se laisser conduire aisément. Dès l'âge de deux ans & demi, ou trois ans au plus tard, il faut commencer à l'apprivoiser & à le subjuguer; si l'on attend plus tard, il devient indocile, & souvent indomptable. La patience, la douceur, & même les caresses, sont les seuls moyens qu'il faut employer; la force & les mauvais traitemens ne serviroient qu'à le rebuter pour toujours. Il faut donc lui frotter le corps, le caresser, lui donner de temps en temps de l'orge bouilli, des fèves concassées, & d'autres nourritures de cette espèce, dont il est le plus friand, & toutes mêlées de sel, qu'il aime beaucoup: en même-temps on lui liera souvent les cornes; quelques jours après on le mettra au joug, & on lui fera traîner la charrue, avec un autre bœuf de même taille, & qui sera tout dressé. On aura soin de les attacher ensemble à la mangeoire, de les mener de même au pâturage, afin qu'ils se connoissent, & s'habituent à n'avoir que des mouvemens communs; & l'on n'emploiera jamais l'aiguillon dans les commencemens: il ne serviroit qu'à le rendre plus intraitable. Il faudra aussi le ménager, & ne le faire travailler qu'à petites reprises; car il se fatigue beaucoup, tant qu'il n'est pas tout à fait dressé; & par la même raison, on le nourrira plus largement alors que dans les autres temps.

Le bœuf ne doit servir que depuis trois ans jusqu'à dix: on fera bien de le tirer alors de la charrue pour l'engraisser & le vendre; la chair en sera meilleure que si l'on attendoit plus longtemps. On connoît l'âge de cet animal par les dents & par les cornes. Les premières dents du devant tombent à dix mois, & sont remplacées par d'autres qui ne sont pas si blanches & qui sont plus larges. A seize mois, les dents voisines de celles du milieu tombent, & sont aussi remplacées par d'autres; & à trois ans, toutes les dents incisives sont renouvellées; elles sont alors égales, longues & assez blanches. A mesure que le bœuf avance en âge, elles s'usent, & deviennent inégales & noires: c'est la même chose pour le taureau & pour la vache. Ainsi la castration ni le sexe, ne changent rien à la crûe & à la chûte des dents; cela ne change rien non plus à la chûte des cornes: car elles tombent également à trois ans au taureau, au bœuf & à la vache; & elles sont remplacées par d'autres cornes qui, comme les secondes dents, ne tombent plus: celles du bœuf & de la vache deviennent seulement plus grosses & plus longues que celles du taureau. L'accroissement de ces secondes cornes ne se fait pas d'une manière uniforme & par un déve-

loppement égal; la première année, c'est-à-dire, la quatrième année de l'âge du bœuf, il lui pousse deux petites cornes pointues, nettes, unies, & terminées vers la tête par une espèce de bourrelet : l'année suivante, ce bourrelet s'éloigne de la tête, poussé par un cylindre de corne qui se forme, & qui se termine aussi par un autre bourrelet, & ainsi de suite; car tant que l'animal vit, les cornes croissent : ces bourrelets deviennent des nœuds annulaires, qu'il est aisé de distinguer dans la corne, & par lesquels l'âge se peut aisément compter, en prenant pour trois ans la pointe de la corne jusqu'au premier nœud, & pour un an de plus chacun des intervalles entre les autres nœuds.

On prétend que les bœufs qui mangent lentement, résistent plus longtemps au travail que ceux qui mangent vîte; que les bœufs des Pays élevés & secs sont plus vifs, plus vigoureux & plus sains que ceux des Pays bas & humides; que tous deviennent plus forts lorsqu'on les nourrit de foin sec, que quand on ne leur donne que de l'herbe molle; qu'ils s'accoutument plus difficilement que les chevaux au changement de climat; & que par cette raison, l'on ne doit jamais acheter que dans son voisinage des bœufs pour le travail.

En hiver, comme les bœufs ne font rien, il suffira de les nourrir de paille & d'un peu de foin : mais dans le temps des ouvrages, on leur donnera beaucoup plus de foin que de paille, & même un peu de son ou d'avoine avant de les faire travailler. L'été, si le foin manque, on leur donnera de l'herbe fraîchement coupée, ou bien de jeunes pousses, & des feuilles de frêne, d'orme, de chêne, *&c.* mais en petite quantité, l'excès de cette nourriture, qu'ils aiment beaucoup, leur causant quelquefois un pissement de sang. La luzerne, le sainfoin, la vesce, soit en vert ou en sec, les lupins, les navets, l'orge bouilli, *&c.* sont aussi de très-bons alimens pour les bœufs. Il n'est pas nécessaire de règler la quantité de leur nourriture, ils n'en prennent jamais plus qu'il ne leur en faut; & l'on fera bien de leur en donner toujours assez pour qu'ils en laissent: on ne les mettra au pâturage que vers le 15 de Mai; les premières herbes sont trop crûes : & quoiqu'ils les mangent avec avidité, elles ne laissent pas de les incommoder. On les fera pâturer pendant tout l'été; & vers le 15 Octobre, on les remettra au fourrage, en observant de ne les pas faire passer brusquement du vert au sec, & du sec au vert : mais de les amener par degrés à ce changement de nourriture.

La grande chaleur incommode ces animaux, peut être plus encore que le grand froid : il faut, pendant l'été, les mener au travail dès la pointe du jour; les ramener à l'étable, ou les laisser dans les bois pâturer à l'ombre pendant la grande chaleur, & ne les remettre à l'ouvrage qu'à trois ou quatre heures du soir. Au printemps, en hiver & & en automne, on pourra les faire travailler sans interruption depuis huit ou neuf heures du matin, jusqu'à cinq ou six heures du soir. Ils ne demandent pas autant de soin que les chevaux; cependant, si l'on veut les entretenir sains & vigoureux, on ne peut guères se dispenser de les étriller tous les jours, de les laver, de leur graisser la corne

des pieds, *&c.* Il faut aussi les faire boire au moins deux fois par jour; ils aiment l'eau nette & fraîche, au lieu que le cheval l'aime trouble & tiède.

La chair de bœuf est très-nourrissante, & produit un aliment qui ne se dissipe pas facilement. Elle donne, dans l'analyse chimique, beaucoup d'huile & de sel volatil. On l'apprête de diverses manières, & on la mange rôtie, bouillie, en ragoût, salée & fumée.

On dit proverbialement, *bœuf saignant, mouton bêlant;* pour dire, qu'il ne faut pas que le bœuf & le mouton rôtis soit trop cuits.

On appelle *bœuf à la mode, bœuf à la royale*, du bœuf assaisonné, piqué de gros lardons, & cuit dans son jus.

Les différentes parties de cet animal ont aussi quelques propriétés médicinales. Sa graisse est résolutive & s'emploie en lavemens contre le tenesme & les âcretés des intestins. Sa moëlle fortifie les nerfs. Son fiel est propre pour enlever les taches du visage. Sa corne & ses ongles pulvérisés, & donnés au poids d'une drachme, sont bons contre l'épilepsie; & l'odeur qu'ils répandent quand on les brûle, dissipe les vapeurs des femmes histériques. Sa fiente, appliquée en cataplasme, est émolliente & résolutive.

Bœuf sauvage, se dit d'une sorte de taureau fort grand, dont les cornes sont courtes, grosses & noires. Il a la tête grosse & large, & sa peau est couverte d'un gros poil dur & rude. Cet animal, qui est féroce & dangereux, se trouve en Hongrie, en Podolie, *&c.* dans les bois & sur les montagnes. Sa chair est très-bonne à manger, & l'on fait usage de ses cornes contre l'épilepsie.

On distingue plusieurs autres espèces de bœufs sauvages, dont parlent Pline, Strabon, Elien, Suidas, Ray, Thevet, Gesner, Ruysch, Klein, Belon, Aldrovande, *&c.*

Bœuf marin; poisson mieux connu sous le nom de *Veau marin.* Voyez *ce mot.*

Bœuf de Dieu; oiseau mieux connu sous le nom de *Roitelet.* Voyez *ce mot.*

Bœuf, se dit figurément & par injure, d'un homme stupide & hébété. *C'étoit un vrai bœuf.*

On dit figurément & proverbialement, d'une chose que l'on voit fréquemment, ou dont on fait un usage habituel, *que c'est la pièce de bœuf.*

Œil de bœuf, se dit, en termes d'Architecture, d'une lucarne ronde ou ovale dans la couverture d'un bâtiment.

Ce monosyllabe est moyen au singulier, & long au pluriel.

Le *f* final se fait sentir au singulier, mais il est oisif au pluriel; c'est pourquoi, en supprimant l'*o* & le *f* du pluriel, il faudroit écrire *beuf, beus.*

BOFFINGUE; nom propre. Petite ville Impériale d'Allemagne, en Souabe, sur le ruisseau d'Eger, à trois milles d'Awlen.

BOFFOIS; vieux mot qui signifioit autrefois bruit, rumeur.

BOFFUMER; (se) vieux verbe qui signifioit autrefois se mettre en courroux.

BOG; nom propre. Rivière de Pologne, qui a sa source dans la Podolie, & son embouchure dans le Boristhène, au dessus d'Oczakow.

BOGARMITES ou Bogomiles; (les)

Hérétiques qui parurent à Constantinople, au douzième siècle. Ils prétendoient que Dieu avoit une forme humaine, & que l'Archange St. Michel s'étoit incarné; ils rejettoient la résurrection, les livres de Moïse & l'Eucharistie; ils disoient que la messe étoit un sacrifice de démon, & ils nioient le mystère de la Trinité. Le nommé *Basile*, chef de ces Hérétiques, fut pris par ordre de l'Empereur Alexis Comnène, qui lui fit expier ses erreurs dans les flammes.

BOGDOIS; (les) Nation considérable d'Asie, dans la Tartarie, gouvernée par plusieurs Princes ou Kans. C'est du sein de cette nation que sont sortis les Tartares qui ont conquis l'Empire de la Chine, & la maison de Taitsinga dont le chef est aujourd'hui sur le trône de cet Empire.

Les Tartares Bogdois font un commerce considérable à la Chine en fourrures de martres zibelines & de renards noirs.

BOGESUND; nom propre. Petite ville de Suède, dans la Westrogothie, à quatre lieues de Falkoping. Elle est fameuse par la bataille qui s'y livra en 1520, entre les Danois & les Suédois. Stenon-Sture, Régent du Royaume de Suède, y fut blessé mortellement.

BOGOTA; nom propre. Province d'Amérique, dans la nouvelle Grenade, sur les frontières du Popayan.

BOGRAS; nom propre. Ville de la Turquie d'Asie, près d'Alexandrette.

BOGUE; substantif masculin. Poisson de mer qui vit près du rivage, & qui acquiert environ un pied de longueur. Il a le corps rond, la tête courte & petite, de grands yeux relativement à sa taille, & quelques traits dorés & argentés qui vont de la tête à la queue. Sa chair est assez bonne.

BOGUSLAW; nom propre. Petite ville d'Ukraine, au Palatinat de Kiovie, sur la rivière de Ross.

BOHABEL; Guillaume de Tyr place une ville de ce nom dans la Syrie.

BOHADE; substantif féminin, & terme de coutume. Corvée de deux bœufs que le vassal doit à son Seigneur en quelques endroits.

BOHAIN; nom propre. Bourg de France, en Picardie, à deux lieues & demie, nord-ouest, de Guise.

BOHÊME; nom propre. Royaume d'Europe, qui a la Misnie & la Lusace au nord, la Silésie & la Moravie à l'orient, l'Autriche au midi, & la Bavière à l'occident.

La *Bohême* est très-fertile en blé; on y recueille du safran & de l'excellent houblon. Les pâturages y abondent, & l'on y nourrit quantité de bétail & un grand nombre d'oies dont les plumes se vendent aux Etrangers. Il y a des mines d'argent, d'étain & de plomb, & il s'y trouve en différens endroits des diamans & autres pierres précieuses, comme des améthistes, des saphirs, des émeraudes, *&c.*

Ce Royaume, dont Prague est la capitale, fut habité six cens ans avant l'Ere chrétienne, par les Boïens qui étoient sortis des Gaules, & qui avoient été conduits en Germanie par un neveu d'Ambigat, Roi de Bourges. Ces peuples furent dans la suite chassés de la Bohême par les Marcomans, & ils vinrent s'établir en Bavière, selon plusieurs Auteurs. Dans le VI[e]. siècle, des Sclaves ou Esclavons sortis de Pologne, s'établirent dans ce pays, & eurent une suite de Ducs. Ce ne fut qu'en 1199, que ces Prin-

ces commencèrent à porter le nom de Rois, & ils étoient vassaux de l'Empire d'Allemagne.

L'Empereur Ferdinand I. s'étant fait élire Roi de Bohême en 1527, après avoir épousé Anne, sœur unique de Louis II, Roi de Bohême, rendit ce Royaume électif, d'héréditaire qu'il étoit auparavant, & le fit passer dans la maison d'Autriche. Par le traité de Westphalie, la Couronne est devenue héréditaire dans cette maison; il reste cependant encore une apparence d'élection.

Le Roi de Bohême fut créé Electeur par l'Empereur Othon en 1208. Il est le premier des Electeurs séculiers; mais son suffrage n'a lieu que quand il s'agit d'élire un Empereur ou un Roi des Romains. Il n'assiste point aux diètes, & n'est chargé d'aucune contribution pour les besoins de l'Empire.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *Boême*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOHÊME, BOHÊMIEN, ENNE; adjectif & substantif. Qui est du Royaume de Bohême.

Ce mot se dit aussi de certains gueux errans & vagabonds, qui courent les Provinces, en disant la bonne aventure, & en volant avec adresse.

La Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 11 Juillet 1682, ordonne d'arrêter tous les Bohêmiens, leurs femmes & enfans; de faire conduire les hommes aux galères pour y servir à perpétuité en qualité de forçats, & d'enfermer les femmes dans les hôpitaux.

On dit proverbialement de quelqu'un, *qu'il vit comme un bohème;* pour dire, qu'il vit comme quelqu'un qui est sans domicile.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement d'une maison sans ordre & sans règle, que *c'est une maison de Bohême.*

BOHERIES; nom propre. Abbaye d'hommes, située en Picardie, sur l'Oise, environ à une lieue, nord-ouest, de Guise. Elle est en commende, & vaut plus de vingt mille livres de rente au titulaire.

BOHITIS; (les) on appeloit ainsi des Prêtres de l'île Espagnole, en Amérique, où ils prédisoient l'avenir, & exerçoient la médecine avant que les Espagnols y arrivassent. On devine bien ce que pouvoient être de pareils prophètes, & de pareils médecins.

BOHMISCH-BROD; nom propre. petite ville de Bohême, à six lieues de Prague.

BOHOL; nom propre. Petite île d'Asie, l'une des Philippines.

BOHORDÉIS; vieux mot qui signifioit autrefois joûte, course de lances.

BOHRUS; nom propre. Rivière considérable d'Asie, qui abonde en excellent poisson, & surtout en truites. Elle a sa source dans les montagnes du Kurdistan, & son embouchure dans le Tigre.

BOHUSLAW; nom propre. Ville de Pologne, dans le Palatinat de Kiovie.

BOIANO; nom propre. Ville épiscopale d'Italie, au Royaume de Naples, aux pieds de l'Apennin, & à vingt-trois milles de Capoue.

BOIARD; substantif masculin. Titre de dignité affecté aux principaux Seigneurs, & Sénateurs de l'Empire de

de Russie, & aux parens des Vaivodes de Transilvanie.

Boiard, se dit aussi, par ceux qui pèchent la morue, d'une civière à bras avec laquelle on transporte ce poisson d'un endroit dans un autre.

BOIASSE; vieux mot qui se disoit autrefois d'une femme du bas peuple.

BOIBI; substantif masculin. Serpent du Brésil de couleur verte, & long de trois pieds. Il a la gueule large & la langue noire. Sa morsure est très-dangereuse, & sa chair a les propriétés de celle de la vipère.

BOICHE; vieux mot qui signifioit autrefois entrée de cellier ou cave.

BOICHÉE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce de Nasse.

BOICHIER; vieux mot. Il s'est dit autrefois de celui qui faisoit des Nasses.

BOICININGA; substantif masculin. Serpent du Brésil, d'environ cinq pieds de longueur. Marcgrave donne la Description d'un de ces reptiles, qui étoit épais au milieu du corps, & effilé aux extrémités. Son ventre étoit plat, sa tête serrée, longue, & large de six doigts; il avoit les yeux petits, la queue ronde & fourchue : quatre de ses dents étoient plus longues que les autres, faites en forme de faulx, blanches, & pointues comme des épines. Il étoit couvert d'écailles, qui formoient une espèce de chaîne à mailles, de couleur noire. Entre ces mailles paroissoient des taches brunes. Les côtés étoient jaunes, & les écailles du ventre d'un jaune pâle.

Ce serpent est très-dangereux : le remède, dont les habitans se servent contre la morsure de cet animal, est de lui écraser la tête, & d'en faire un emplâtre, qu'ils appliquent sur la plaie, avec de la salive d'un homme à jeun.

On peut consulter Linnæus, Rai, Hernandez, Nieremberg, Seba, Grew, Charas, Rhedi, Pison & plusieurs autres Naturalistes, sur ce qu'ils ont dit des serpens de ce genre.

BOIDIE; vieux mot qui signifioit autrefois, fraude.

BOIE; substantif féminin. Espèce de revêche fabriquée par les Sayetteurs d'Amiens.

BOIENS; (les) anciens Peuples de la Gaule Celtique, qui habitoient entre la Loire & l'Allier, vers le confluent de ces deux rivières.

Il y a eu d'autres peuples de ce nom en Germanie, en Italie, & même en Asie. Les Boïens de Germanie avoient leur résidence dans la forêt Hercynienne, où est actuellement la Bohème : ceux d'Italie s'étoient rendus maîtres de l'Ombrie & de l'Etrurie; & ceux d'Asie s'étoient avancés sous la conduite de Brennus jusqu'à Byzance, & s'étoient fixés dans l'Eolie & l'Ionie, après avoir répandu la terreur dans l'Asie, & avoir imposé des tributs aux peuples qui habitoient cette partie du monde en-deçà du mont Taurus. Il est certain que tous ces Boïens étoient originaires des Gaules.

BOIER; vieux mot qui signifioit autrefois, cloaque.

BOIGUACU; substantif masculin. Serpent du Brésil, dont parle Marcgrave, qui dit en avoir vu un de huit pieds de longueur, & un autre de sept pieds & demi. Le même Auteur ajoute qu'il a aussi vu un boiguacu dévorer une chèvre, sans en rien laisser. Pison rapporte qu'il y a des serpens de ce genre qui ont jusqu'à vingt pieds de longueur; que quand ils sont affamés, ils sortent des buissons & grimpent sur les arbres, d'où ils s'élancent sur

les bêtes ſauvages & ſur les hommes, s'entortillent autour de leurs corps, les étouffent & les dévorent.

Il eſt parlé dans les éphémérides d'Allemagne d'un boiguacu, qui avala en entier un bœuf ſauvage.

BOILEAU DESPREAUX; (Nicolas) nom propre d'un Auteur célèbre, né à Crone auprès de Paris, en *1636*. Il eſſaya du Barreau & de la Sorbonne; & dégoûté, dit M. de Voltaire, de ces deux chicanes, il ne ſe livra qu'à ſon talent, & devint l'honneur de la France. Nous avons de lui d'excellentes Satyres, de bonnes Epîtres, un Art poétique admirable & le Lutrin, qui eſt un agréable & élégant badinage.

Boileau mourut en 1711, couvert de gloire, après avoir été pendant toute ſa vie le fléau des Pradons, & l'athlète du bon goût. Tout le monde ſait quelle eſtime avoit pour lui Louis XIV, & avec quelle diſtinction ce Prince l'accueilloit quand il alloit à la Cour.

BOILLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois, buiſſon.

BOILLON; vieux mot qui ſignifioit autrefois, ciſelure.

BOINITZ; nom propre. Ville de la haute Hongrie, au Comté de Zoll, dans le voiſinage de Pribnitz. Elle eſt remarquable par ſes bains & par le ſafran qu'on recueille en abondance ſur ſon territoire.

BOIOARIENS; (les) anciens peuples de Germanie, dont les deſcendans ſont aujourd'hui connus ſous le nom de Bavarois.

BOJOBI; ſubſtantif maſculin. Serpent de l'île de Ceylan, à groſſes babines. Ses yeux ſont rouges & étincelans, & ſon regard eſt affreux, mais ſa robe eſt ſuperbe: elle eſt luiſante, de couleur orangée, parſemée de taches paillées, & ornée de zones d'un rouge brun, qui ſerpentent ſur le dos.

Il y a pluſieurs eſpèces de ce genre.

BOIQUATRARA; ſubſtantif maſculin. Seba décrit ſous ce nom deux ſerpens des Indes qui lui ont été envoyés, l'un de l'île Maurice, & l'autre d'Amboine: tous deux ſont ſuperbement vêtus. Celui d'Amboine, qui eſt le plus beau, eſt marqué de bleu, de vert de mer & de vert obſcur. Son ventre eſt Céladon nuancé de quatre bandelettes jaunes qui règnent depuis la tête juſqu'au bout de la queue.

Ce ſerpent chante, dit-on, agréablement, & attire par la mélodie de ſa voix divers oiſeaux ſur leſquels il s'élance, & dont il ſe nourrit.

BOIRADE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une corvée qu'un vaſſal devoit faire avec ſes bœufs.

BOIRAT; vieux mot qui ſignifioit autrefois bouvier.

BOIRE; ſubſtantif maſculin. Ce qui ſert de boiſſon. *Il lui donne un écu par jour pour ſon boire & ſon manger.*

BOIRE; verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaiſon. *Bibere*. Action d'avaler de l'eau, du vin ou quelqu'autre liqueur. *Ils buvoient le Champagne à longs traits. Verſez à boire à Madame. J'aime à boire frais, à la glace. Il boit de l'eau.*

On dit quelquefois *à boire;* pour dire, donnez à boire.

On dit, *boire ſec, bien boire, boire d'autant;* pour dire, boire copieuſement.

On dit de quelqu'un, qu'*il boit à ſa ſoif;* pour dire, qu'il ne boit que quand la ſoif l'y oblige.

Boire à quelque perſonne, boire la ſanté ou à la ſanté de quelque perſonne; boire les inclinations ou aux inclinations de quelque perſonne; expreſſions qui ſont en uſage dans les

tables en buvant les uns aux autres.

Boire ensemble, ſignifie, faire un repas enſemble. *Il y a longtemps que nous n'avons pas bu enſemble.*

On dit de deux perſonnes que l'on a reconciliées, & qu'enſuite on a fait manger enſemble, qu'*on les a fait boire enſemble.*

On dit, ſurtout dans les chanſons à boire, *boire une raſade*, *boire un rouge bord;* pour dire, boire un verre plein de vin, boire le verre tout plein.

Boire a la ronde, ſignifie boire à la ſanté de tous les conviés l'un après l'autre. *On paſſa la ſoirée à boire à la ronde.*

Boire un doigt de vin, ſignifie boire un petit coup. *Il ne voulut boire qu'un doigt de vin.*

Boire le vin de l'étrier, ſignifie boire un verre de vin quand on eſt ſur le point de partir d'une auberge.

Boire au galet, exprime l'action de verſer dans ſa bouche, ayant la tête renverſée.

Le Roi boit; cette expreſſion eſt répétée en forme de cri de réjouiſſance parmi ceux qui célèbrent enſemble le repas du jour des Rois. Les convives crient *le roi boit*, chaque fois que boit celui que le ſort a fait roi de la table. Si c'eſt une Dame que le ſort ait fait reine de la table, on crie *la reine boit.*

On dit d'un vin, qu'*il eſt prompt à boire;* pour dire, qu'il n'eſt pas de garde, & qu'il doit être bû dans la primeur.

On appelle *chanſons à boire*, des chanſons qu'on chante ordinairement à table, & qui ſont faites pour célébrer le vin & la bonne chère.

On dit proverbialement de ceux qui boivent enſemble après avoir fait un marché, qu'*ils boivent le vin du marché. Ou irons-nous boire le vin du marché?*

On dit proverbialement & familièrement, *boire à tirelarigot*, ou *en tirelarigot*, ou *comme un trou*, ou *comme un templier*, *comme un chantre*, *comme un ſonneur;* pour dire, boire avec excès. *Les Dames burent comme des templiers.*

On dit proverbialement & familièrement, *à petit manger bien boire;* pour dire, qu'on boit copieuſement, quoiqu'on mange peu.

On dit qu'*on a donné pour boire à des ouvriers;* pour dire, qu'on leur a donné quelque choſe par-deſſus ce qui leur étoit dû.

On dit auſſi, *donner pour boire;* pour dire, faire un petit préſent en argent à quelqu'un du peuple, ſoit par pure libéralité, ſoit pour récompenſe de quelque petit ſervice qu'il a pu rendre.

On dit proverbialement en parlant de vin, *qui bon l'achète, bon le boit.*

La même choſe ſe dit proverbialement & figurément, pour dire, qu'on ne doit pas épargner l'argent pour avoir de la bonne marchandiſe.

Boire, ſignifie, par extenſion, s'ennivrer. *C'eſt dommage que ce jeune homme boive.*

On dit proverbialement dans ce ſens, qu'*on ne ſauroit ſi peu boire qu'on ne s'en ſente;* pour dire, que pour peu qu'on boive trop, on ne manque guères de faire quelque ſottiſe.

On dit auſſi, dans le ſens par extenſion, mais non figurément, comme enſeigne le Dictionnaire de Trévoux, *que la terre boit l'eau;* pour dire, qu'elle s'abreuve d'eau; *que le papier boit, qu'une éponge boit*, &c. pour dire, que l'encre perce au tra-

vers du papier, qu'une éponge s'abreuve de quelque liqueur, *&c.*

Faire boire *du taffetas*, *du linge*, *une étoffe*, *du passement*, signifie, en termes de couture, tenir le taffetas, le linge, &c. lâches en les cousant.

Faire boire les peaux, se dit, en termes de Chamoiseurs & de Mégissiers, de l'action de jetter à la rivière les peaux de chèvres, de moutons, *&c.* pour les y faire tremper.

Faire boire *un cheval au seau*, signifie, en termes de manége, lui apporter de l'eau pour le faire boire dans l'écurie, sans le déranger de sa place.

On dit aussi, en termes de manége & figurément, qu'*un cheval boit dans son blanc*, quand le poil de son corps n'étant pas de couleur blanche, il se trouve avoir le nez tout blanc. Et qu'*il boit la bride;* pour dire, que le mors force les coins de la bouche du cheval, & les fait rider, parce que les montans de la bride ne sont pas assez alongés.

Boire un affront, signifie, dans le sens figuré, supporter une offense, sans en marquer de ressentiment. *Il fut obligé de boire cet affront.*

On dit proverbialement & figurément, *puisque le vin est tiré il faut le boire;* pour dire, que quand on s'est avancé dans quelque affaire jusqu'à un certain point, on ne doit plus l'abandonner.

On dit aussi proverbialement & figurément, *qu'il faut boire le calice;* pour dire, qu'il faut se résoudre à souffrir les peines auxquelles on ne peut se soustraire.

On dit encore proverbialement & figurément, *qui fait la faute la boit;* pour dire, que celui qui est coupable doit être puni.

Conjugaison & quantité prosodique du verbe irrégulier *boire*.

La première syllabe de l'infinitif est longue, & la seconde très-brève.

Indicatif. *Présent. Singulier.* Je bois, tu bois, il boit.

Pluriel. Nous buvons, vous buvez, ils boivent.

La syllabe qui compose les deux premières personnes du singulier est longue, & celle de la troisième personne est moyenne.

Les deux premières personnes du pluriel ont la première syllabe brève & la seconde longue: la troisième personne a la première syllabe longue, & la seconde très-brève.

Imparfait. *Singulier.* Je buvois, tu buvois, il buvoit.

Pluriel. Nous buvions, vous buviez, ils buvoient.

Les deux premières personnes du singulier & les trois du pluriel ont la première syllabe brève, & la seconde longue: la troisième personne du singulier a la première syllabe brève, & la seconde moyenne.

Ne prenez pas pour deux syllabes *ions* & *iez* qui terminent les deux premières personnes du pluriel, ce sont des diphtongues en poësie comme en prose.

La même observation aura lieu pour le pluriel du présent & de l'imparfait du subjonctif.

Il faudroit changer en *a* l'*o* de la dernière syllabe du singulier & de la troisième personne du pluriel, & écrire, d'après la prononciation, *je buvais*, &c. pour les raisons que nous donnons en parlant des voyelles & des diphtongues.

Prétérit défini. *Singulier.* Je bus, tu bus, il but.

Pluriel. Nous bûmes, vous bûtes, ils bûrent.

La quantité prosodique du singulier de ce temps est la même que

celle du présent de l'indicatif, à cela près que la syllabe, qui compose la troisième personne du singulier, est brève.

Les trois personnes du pluriel ont la première syllabe longue, & la seconde très-brève.

La formation & la quantité prosodique du futur simple & du conditionnel présent suivent les règles données pour les temps pareils du verbe *fendre*. Voyez *au mot* VERBE, les règles indiquées.

IMPÉRATIF. *Présent. Singulier.* bois, qu'il boive.

Pluriel. Buvons, buvez, qu'ils boivent.

La troisième personne du singulier a la première syllabe longue, & la seconde très-brève.

La quantité prosodique des autres personnes des deux nombres, se trouve dans la quantité donnée pour le présent de l'indicatif.

SUBJONCTIF. *Présent. Singulier.* Que je boive, que tu boives, qu'il boive.

Pluriel. Que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.

Les trois personnes du singulier, & la troisième personne du pluriel, ont la quarité prosodique de la troisième personne de l'un & l'autre nombre du présent de l'impératif.

La première & la seconde personne du pluriel ressemblent aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif.

IMPARFAIT. *Singulier.* Que je busse, que tu busses, qu'il bût.

Pluriel. Que nous bussions, que vous bussiez, qu'ils bussent.

Les deux premières personnes du singulier, & la troisième du pluriel, ont la première syllabe longue, & la seconde très-brève.

Le monosyllabe, qui compose la troisième personne du singulier, est long.

Les deux premières personnes du pluriel ont la première syllabe brève, & la seconde longue.

Il faudroit, en supprimant un *s*, écrire *busions*, *busiez*. Voyez ORTHOGRAPHE.

Le *présent* du *participe actif*, & qui est aussi adjectif verbal, fait *buvant* au masculin, & *buvante* au féminin.

On dit proverbialement de quelqu'un qui se porte bien, *qu'il est bien buvant & bien mangeant*.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une buvante femme*, mais *une femme buvante*.

Le *gérondif* fait *buvant*.

Le *participe passif*, qui est aussi adjectif, fait *bu* au masculin, & *bue* au féminin.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un qui n'a plus honte de rien, qu'*il a toute honte bue*.

Ce monosyllabe est bref au singulier masculin, mais long au pluriel & au féminin.

Les temps composés, c'est-à-dire, tous ceux qui se conjugent avec les verbes auxiliaires & le participe passif, ont la même quantité prosodique : *J'aurois bu*, *elle eût été bue*, &c. *Voyez* VERBES AUXILIAIRES & TEMPS COMPOSÉS.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rap-

porte. On ne dira pas *du bu vin*, mais *du vin bu*.

Le *t* final des temps ou personnes de ce verbe est muet, ou se fait sentir, comme nous l'expliquons en parlant de cette lettre.

Le *s* final prend le son du *z* devant une voyelle, mais en suivant la règle générale donnée à la lettre *S*.

Observez que les lettres *nt*, qui terminent les troisièmes personnes du pluriel de certains temps, n'ont aucun son particulier, & ne sont que la marque du pluriel, quand le *t* doit être muet. Dans ce cas, vous prononcerez *ils boivent*, comme s'il étoit écrit, *ils boive*. Ceci se trouve expliqué au mot VERBE.

BOIRIN; substantif masculin, & terme de Marine. On donne ce nom au cordage qui tient la bouée.

BOIS; substantif masculin. *Lignum*. Substance dure, ligneuse & compacte des arbres. *C'est un bon bois de chauffage. Ce bois est propre à la menuiserie. A qui appartiennent ces bois de charpente?*

BOIS, se dit d'un lieu planté d'arbres propres à la construction des édifices, à la charpente, à la menuiserie, au charonnage, au chauffage, & à divers autres usages.

M. de Buffon, qui voit toujours les faits par l'œil du génie, & qui confirme ses observations par l'expérience, vous a démontré, il y a long-temps, que vos bois étoient mal exploités & mal cultivés; qu'ainsi votre attachement à de vieilles méthodes & à d'anciens préjugés vous privoit d'un revenu considérable, & exposoit le Public à manquer bientôt d'une matière de première nécessité. Nous allons rapporter ici quelques-unes des vues de cet illustre Observateur sur la meilleure culture & la conservation des bois.

Il vous a fait voir que les baliveaux étoient nuisibles aux taillis; il vous en a donné des raisons physiques, vérifiées par l'expérience. *Voyez* BALIVAGE. Il vous a prouvé en même-temps qu'il ne falloit pas compter sur les glands que fournissent les baliveaux pour regarnir les bois; car, à peine, dit-il, en leve-t-il quelques-uns de la grande quantité qui en tombe. Le défaut d'air, les eaux qui dégoutent des arbres, la gelée qui est plus vive à la surface de la terre, tous ces obstacles réunis détruisent le plant dans sa naissance. Si l'on voit quelques arbres de brin dans les taillis, ils ne viennent que de graine; car le chêne ne multiplie pas de rejetons, & ne pousse pas de la racine; & l'on peut observer que ces arbres de brin, étant éloignés des baliveaux, ne doivent leur naissance qu'à des geais, mulots, ou autres animaux, qui y ayant apporté ces grains pour leur nourriture, les y ont laissés.

Il résulte donc de ces observations, que la manière de tirer d'un taillis tout l'avantage & tout le profit possibles, n'est pas la méthode ordinaire de mettre les taillis en coupe réglée; méthode qui, sans doute, doit sa faveur à sa grande commodité. Pour la coupe des bois, il faut avoir égard à la nature du terrein; on gagne à attendre dans les bons terreins; mais il faut les couper fort jeunes dans les terreins où il n'y a pas de fonds. Il est essentiel d'observer, que dans les premières années, le bois croît toujours de plus en plus; que la production d'une année surpasse celle de l'autre, jusqu'à ce que parvenu à un certain âge, son accroissement

diminue. L'économe doit donc saisir ce point, ce *maximum*, pour tirer de son bois tout le profit possible.

L'expérience a encore appris à M. de Buffon, que le soin que l'on prend de nettoyer & de bien cultiver le terrein où l'on veut faire des semis ou plantations, est plus nuisible que profitable; ordinairement, dit-il, on dépense pour acquérir; ici la dépense nuit à l'acquisition. La meilleure manière de réussir à faire croître du bois dans toutes sortes de terreins, est d'y semer des épines, des buissons; & par une culture d'un ou deux ans, d'amener le terrein à l'état d'une non-culture de trente ans. Tous ces buissons sont autant d'abris qui garantissent les jeunes plants, brisent la force du vent, diminuent celle de la gelée, & les défendent contre l'intempérie des saisons. Un terrein couvert de bruieres, est un bois à moitié fait, & qui, peut-être, a dix ans d'avance sur un terrein net & bien cultivé. On peut semer, dans certaines terres, de l'avoine avec les glands, elle garantit le plant dans son enfance.

Dans les deux premières années, l'accroissement du plant va toujours en augmentant; mais le plus souvent, dès la troisième, il va en diminuant, & il continueroit de suite dans les années suivantes; il faut saisir cet instant pour couper le jeune plant jusqu'auprès de terre, surtout dans les terres fortes. L'arbre étant ainsi coupé, toute la sève se porte aux racines, en développe les germes; de tendres & herbacées qu'elles étoient, elles deviennent fortes, & pénètrent dans le terrein; il se forme une grande quantité de chevelus, d'où partent autant de suçoirs; l'arbre pompe abondamment des sucs nourriciers; & dès la première année, il donne un jet plus vigoureux & plus élevé, que ne l'étoit l'ancienne tige de trois ans. Par cette méthode facile & peu coûteuse, on supplée aux labours, & on accélère de plusieurs années le succès d'une plantation. Lorsque les jeunes plants ont été gelés, le vrai moyen de les rétablir, est de les couper de même; on sacrifie trois ans, pour n'en pas perdre dix ou douze.

Pour tirer tout l'avantage possible d'un terrein, il faut entremêler les arbres qui tirent leur nourriture du fond de la terre, avec ceux qui la tirent de la surface. *Voyez* au surplus ce qu'à dit M. de Buffon dans les Mémoires de l'Académie des années 1738 & 1739.

Le bois prend différentes dénominations, selon ses différentes qualités, & les divers usages auxquels on l'emploie.

Bois VIF, se dit des arbres qui poussent des branches & des feuilles.

Bois MARMENTAUX, OU DE TOUCHE, se dit des arbres qui ne servent que d'ornement à un château.

Bois D'ENTRÉE, se dit des arbres qui ont quelques branches vertes, & les autres sèches.

Bois MORT, se dit de tout arbre séché sur le pied.

MORT-BOIS, se dit de certains arbres de peu de valeur, tels que les ronces, les genets, les épines, *&c.*

Bois BLANC, se dit de certains arbres de peu de service, comme le peuplier, le bouleau, le tremble, *&c.*

Bois A FAUCILLON, se dit d'un petit taillis qui peut s'abattre à la serpette.

Bois ARSIN, se dit des arbres que le feu a maltraités.

Bois en état, se dit des arbres qui sont debout.

Bois chablis, se dit des arbres que les vents ont abattus.

Bois encroué, se dit d'un arbre qui étant coupé par le pied, tombe sur un autre arbre auquel il demeure accroché.

Bois bombé, se dit d'un arbre qui a quelque courbure naturelle.

Bois carié, se dit des arbres viciés qui ont des nœuds pourris.

Bois rabougri, se dit d'un bois tortu, malfait & d'une mauvaise venue.

Bois charmé, se dit d'un arbre qui est près de périr ou de tomber, pour avoir reçu quelque dommage dont la cause n'est pas apparente.

Bois combugé, se dit d'un bois imbibé & pénétré d'eau.

Bois en défends, se dit de certains arbres d'une belle venue qu'il n'est pas permis de couper avant qu'ils aient pris tout l'accroissement dont ils peuvent être susceptibles. Les défends n'ont ordinairement lieu que dans les grandes forêts; & il est défendu d'y mener paître le bétail avant que les arbres soient défensables, ce qui n'est qu'après six ou sept ans.

Bois gélif, se dit d'un arbre fendu par l'action de la gelée.

Bois gissant, se dit d'un arbre abattu & couché par terre.

Bois marqué par le branchage, se dit des arbres destinés aux bâtimens du Roi, & marqués par le Branchage dans les forêts de Sa Majesté ou de ses Vassaux.

Bois déchaussés, se dit des arbres dont on a découvert le pied.

Bois coupés par racine, se dit des arbres auxquels on a coupé la racine avec la scie ou la cognée.

Bois de délit, se dit d'un arbre coupé par quelqu'un qui n'y avoit aucun droit.

Bois défensable, se dit d'un canton de bois où il est permis de mener le bétail en pâture, parce que les arbres sont en état de résister.

Bois en pucil, se dit d'un canton de bois coupé récemment & avant qu'il se soit écoulé trois années depuis cette coupe.

Bois récépé, se dit d'un bois qu'on a coupé par le pied pour l'avoir de plus belle venue.

Bois sur le retour, se dit d'un bois trop vieux qui commence à se gâter & à diminuer de valeur.

Bois de haut revenu, se dit d'une demi-futaie de quarante à soixante ans.

Bois taillis, se dit de ceux qui sont sujets aux coupes ordinaires, lesquelles se font dans les temps fixés par les Coutumes. Dans celles-ci, c'est après une révolution de dix ans; dans celles-là, c'est de quinze en quinze ans; & dans d'autres, de vingt en vingt ans.

Bois de haute futaie, se dit des bois qui ont passé trois coupes ordinaires de bois taillis, ou trente années, & qu'on laisse ordinairement croître jusqu'à ce qu'ils viennent sur le retour.

Pour connoître l'âge du bois, on en scie le tronc horisontalement; on compte les cercles que l'on y remarque, & chaque cercle dénote une année.

Remarquez qu'en Jurisprudence on fait cette différence entre les bois taillis & ceux de haute futaie, que les premiers, près d'être coupés, sont censés meubles, & que les autres sont réputés immeubles, & faire partie du fonds, tant qu'ils n'en sont pas séparés.

Bois tenus en grurie, grairie et segrairie, se dit des bois dont la

propriété appartient aux particuliers, & l'exercice de la Justice au Roi, avec les droits qui en dérivent, comme la chasse, la paisson & la glandée, à moins qu'à l'égard des paisson & glandée, il n'y ait titre contraire.

Garde-bois, se dit d'un bas-Officier préposé pour veiller à la conservation des forêts & de la chasse.

Bois en grume, se dit des arbres qui ne sont point équarris, & qu'on emploie avec leur écorce, comme quand on en fait des pieux ou pilotis.

Bois lavé, se dit de celui auquel on a enlevé avec la besaiguë tous les traits que la scie y avoit laissés.

Bois mi-plat, se dit de celui auquel on laisse, en l'équarissant, plus de largeur que d'épaisseur; comme quand on le distribue pour membrures de menuiserie.

Bois de merrain, se dit de celui qu'on a distribué en petits ais, & dont on fait des douves de tonneaux, des cuves, des panneaux, &c.

Bois d'ouvrage, se dit de celui qu'on travaille dans les forêts, & dont on fait des sabots, des seaux, des pelles, &c.

Bois mouliné, se dit de celui qui est pourri & rongé des vers.

Bois qui se tourmente, se dit d'un bois qui se déjette, parce qu'on l'a employé trop vert ou trop humide.

Bois de refend, est celui qu'on distribue par éclats pour faire des lattes, des échalats, du merrain, &c.

Bois de remontage, se dit du bois qu'on emploie pour remonter des pièces de canon, pour construire des chariots, &c.

Bois refait, se dit d'un bois qu'on a équarri & redressé sur ses faces, de gauche & [illegible]he qu'il étoit.

Bois sain et net, se dit d'un bois sans gale, sans fistule & sans nœuds vicieux.

Bois rouge, se dit d'un bois qui s'échauffe & qui est disposé à pourrir.

Bois roulé, se dit de celui dont les cernes ou crues de chaque année sont séparées & ne font point corps ensemble, ce qui est un effet du vent dont l'arbre a été battu pendant qu'il étoit en sève. Le bois roulé n'est bon qu'à brûler.

Bois vermoulu, se dit d'un bois que les vers ont corrompu.

Bois madré, ou noueux, se dit d'un bois qui ne peut se fendre qu'un peu vers le tronc, parce qu'il est rempli de taches noueuses, pour avoir crû sur le gravier, & avoir été exposé au soleil du midi.

Bois tranché, se dit d'un bois à fils obliques qui coupent la pièce & la mettent hors d'état de résister à la charge, & de pouvoir être refendue.

Bois tortu, se dit d'un bois qui n'est bon qu'à faire des courbes, & qui ne sert guères que pour la Marine.

Bois d'échantillon, se dit des pièces de bois qui ont une dimension déterminée.

Bois d'équarrissage, se dit d'un bois propre à recevoir la forme d'un parallelipipède. Il doit avoir au moins six pouces de grosseur pour être équarri.

Bois cantiban, se dit d'un bois qui n'a du flache que d'un côté.

Bois d'émail, se dit de celui qui est fendu & scié du centre à la circonférence.

Bois flache, se dit de celui dont les arrêtes ne sont pas vives, & qui ne pourroit s'équarrir convenablement sans un déchet trop considérable.

Bois de brin, se dit, en termes de

Charpente, de celui qui se fait en ôtant les quatre dosses & le flache d'un arbre en l'équarrissant.

Bois gras, ou doux, se dit d'un bois sans fil, moins poreux & moins noueux que le bois ferme. Il ne vaut rien pour résister à la fatigue, & il ne convient que pour faire des panneaux & des assemblages de Menuiserie.

Bois dur, ou rustique, se dit d'un bois qui a le fil gros. Il croît dans les terres fortes & au bord des forêts.

Bois leger, se dit d'un bois tel que le sapin, le tilleul, le tremble, *&c.*

Les Charpentiers appellent un *cent de bois*, soixante-douze pouces de longueur sur six pouces d'équarrissage.

On dit aussi, en termes de Charpentiers, quand on met en chantier les pièces de bois qui doivent servir à la construction d'un édifice, *mettre les pièces de bois en leur raison;* pour dire, mettre chaque morceau à sa place.

Bois affoibli, se dit d'un bois dont on a diminué la forme d'équarrissage, en le rendant courbe ou rampant pour laisser des bossages aux poinçons.

Bois apparent, se dit d'un bois, qui étant employé en planchers, cloisons, *&c.* n'est recouvert d'aucune autre matière.

Bois déchiré, se dit de celui qui revient d'un ouvrage mis en pièces pour quelque cause que ce soit.

Bois corroyé, se dit de celui qu'on a dressé à la varlope & au rabot.

Bois déversé, ou gauche, se dit d'un bois qui a perdu, en se déjettant, ou de quelqu'autre manière que ce soit, la forme qu'on lui avoit donnée en l'équarrissant.

Bois de lit, se dit de tout ce qui compose la menuiserie d'un lit.

Bois de Charronage, se dit de tout le bois dont se servent les Charons pour faire des chariots, des charettes, des roues, *&c.*

Bois de sciage, se dit de celui qu'on a distribué en soliveaux & en planches pour servir à la menuiserie. On appelle aussi *bois de sciage*, celui qui a moins de six pouces de diamètre.

Bois ouvré, se dit de celui que l'ouvrier a travaillé; & *bois non ouvré*, de celui qui n'a pas passé par les mains de l'ouvrier.

Bois de chauffage, est celui qui sert d'aliment au feu. Il reçoit diverses dénominations qui lui sont particulières, & dont voici les principales:

Bois neuf, se dit de celui qui n'a point été trempé d'eau, mais amené par charroi ou sur des bateaux.

Bois flotté, est celui qu'on amène en train sur des rivières.

Bois perdu, se dit des buches que l'on jette dans les ruisseaux ou rivières qui les portent aux lieux où l'on doit les charger sur des bateaux, ou en former des trains qu'on met à flot.

Bois canards, se dit des buches, qui étant jettées à bois perdu, vont au fond de l'eau, ou s'arrêtent sur les bords.

Bois volans, se dit des buches que le flot conduit droit au port.

Bois échapés, se dit des buches qui, dans les débordemens, sont portées dans les terres.

Bois pelard, se dit des bois ronds & menus dont on enlève l'écorce pour faire du tan.

Bois de moule, ou de quartier, se dit du bois mesuré qui a au moins dix-huit pouces de grosseur.

Bois de corde, se dit des buches

faites de branchages ou de bois taillis, dont la grosseur est entre six & dix-sept pouces. Il se vend à Paris à la membrure ; laquelle a quatre pieds de hauteur & autant de largeur, ce qui compose une voie, dont deux forment la corde.

Bois de compte, se dit de celui dont soixante-deux buches, au plus, remplissent les trois anneaux qui forment la voie de bois, selon les Ordonnances de la Ville de Paris. Le bois de compte doit avoir au moins dix-huit pouces de grosseur.

Bois tortillard, se dit d'un bois qu'on rejette ordinairement des membrures, à cause du tort qui résulte des vides qu'il y occasionne par sa figure courbe & difforme.

Bois boucan, se dit des buches qui par la longueur du temps, ont perdu la mesure convenable pour être mises en membrures.

Bois de gravier, se dit du bois qui croît dans des endroits pierreux, & qui vient demi-flotté, de Bourgogne & du Nivernois. Le meilleur est celui de Montargis.

Bois d'Andelle, se dit d'un bois de hêtre qui vient sur des bateaux par la rivière d'Andelle, & dont les buches sont ordinairement deux pieds & demi de longueur.

Bois en chantier, se dit des buches qui sont en pile ou en magasin.

On appelle à Paris *mouleur de bois*, un Officier de Police commis sur les ports pour veiller à ce que le bois y soit fidèlement mesuré dans les moules ou les membrures.

Bois d'Aloès. *Voyez* Aloès.

Bois de Bambou. *Voyez* Bambou.

Bois de Brésil ; bois ainsi nommé de ce qu'on l'a d'abord tiré du Brésil. Il reçoit différens noms, selon les lieux où il croît. Il y a le brésil de Fernambouc, le brésil du Japon, le brésil de Lamon, le brésil de Ste. Marthe, & le brésillet qui vient des îles Antilles.

L'arbre dont on tire ce bois, est tortu & raboteux : son écorce est rougeâtre & épineuse ; il a les feuilles à peu près comme celles du buis ; ses fleurs ont la figure de celles du muguet ; mais elles sont plus odoriférantes & d'un beau rouge. Il leur succède des fruits plats, rougeâtres, contenant chacun deux semences semblables à celles de la citrouille, mais d'un rouge luisant.

Le brésil de Fernambouc est celui qu'il faut préférer. On le choisit pesant, compact & rougeâtre.

Le principal usage des bois de brésil est pour la teinture. On retire du Fernambouc, par le moyen de l'alun, une espèce de carmin : on en fait aussi de la lacque liquide pour la miniature.

Les bois de brésil contiennent beaucoup d'huile & un peu de sel essentiel. Ils sont astringens.

Bois d'Inde, bois de la Jamaïque, ou bois de Campêche, se dit d'un bois rouge dont on se sert en teinture pour les couleurs noires, violettes & grises. Il se tire du cœur d'un gros & grand arbre qui croît en Amérique, dans les îles de la Jamaïque, de Campêche & de Ste. Croix. L'écorce en est mince, unie, grise & argentée : les feuilles sont aromatiques, & à peu près de la figure de celles du laurier : le fruit de la grosseur d'un pois est âcre & piquant au goût, mais agréable & d'une odeur de girofle. On lui attribue la propriété de fortifier l'estomac & le cerveau, d'aider à la digestion, & de faire transpirer les humeurs.

Bois de citron, bois de jasmin,

ou BOIS DE CHANDELLE, se dit d'un grand arbre qui croît en Amérique sur les bords de la mer, & dont les feuilles ressemblent à celles du laurier : il porte des fleurs semblables à celles de l'oranger, & qui ont une odeur de jasmin ; à ces fleurs succèdent des fruits noirs de la grosseur des grains de poivre. Le bois de cet arbre est compact, pesant, resineux ; aussi les Indiens le coupent par éclats, & s'en servent pour s'éclairer pendant la nuit, ce qui lui a fait donner le nom *de bois de chandelle*. Sa belle couleur citrine le rend propre à faire de beaux ouvrages de marqueterie ; il prend avec le temps un poli aussi beau que celui du cocos : il réunit à la beauté de sa couleur une odeur approchante de celle du citron.

BOIS DE CORAIL, se dit d'un bois rouge ressemblant au corail qui croît en Amérique, & qui nous vient des îles du Vent. Il sert pour différens usages de menuiseries.

BOIS DE COULEUVRE, se dit d'une racine ligneuse de la grosseur du bras, qui renferme sous une écorce brune, marbrée, un bois dur, compact, sans odeur, d'un goût âcre & amer. On appelle cette racine *bois de couleuvre*, parce que l'on dit que ce bois guérit la morsure des serpens, ou selon d'autres, à cause de l'écorce des racines qui est marbrée comme la peau des serpens. On nous apporte ce bois des îles de Samor & de Timor. Cet arbre porte une espèce de noix vomique beaucoup plus petite que *la noix vomique ordinaire*, mais qui lui ressemble par la consistance, le goût & la couleur.

BOIS DE DENTELLE, se dit d'un bois leger, spongieux, tendre, & très-curieux, qui croît aux îles Manilles & Philippines. On retire d'entre l'écorce & l'aubier un rezeau semblable à de la dentelle. Le tissu en est blanc, fin & fort. Les dames de ces contrées en ornent leurs voiles.

BOIS ÉPINEUX DES ANTILLES, se dit d'un grand arbre qui croît très-promptement : il a l'écorce verte, épaisse, & couverte d'un grand nombre d'épines. Ses feuilles ressemblent à celles du manioc, & son fruit, qui paroît avant les feuilles, est une espèce de petite callebasse de la grosseur d'un œuf, remplie d'un coton gris brun, & doux comme de la soie.

BOIS DE FER, se dit d'un bois dur, compact, pesant, de couleur rougeâtre, qu'on nous apporte d'Amérique en grosses pièces. Il prend un très-beau poli, & s'emploie à divers ouvrages de menuiserie. L'arbre d'où l'on tire ce bois, a ses feuilles de la grandeur de celles du noyer, & il est revêtu d'une écorce dure, pesante, sans odeur, & d'un goût astringent. Elle contient beaucoup d'huile & de sel essentiel & fixe. Les Indiens le rapent & s'en servent comme d'un excellent sudorifique.

BOIS DE FURTET, se dit d'un arbrisseau qui croît à la Jamaïque, en Italie, & dans les Provinces méridionales de France. Ses feuilles sont ovales, arrondies par le bout : ses fleurs d'un vert obscur, viennent dans des touffes de filamens rameux. Lorsque le bois de cet arbrisseau est d'un beau jaune, & agréablement veiné, les Ebénistes & les Luthiers l'emploient à différens ouvrages ; ce bois donne en teinture un jaune, mais qui n'est point solide.

BOIS LETTRÉ, se dit d'une sorte de

bois qui nous vient de la Chine, & qui est marqué de lettres.

Bois des Moluques, se dit de celui qu'on tire d'un arbre qui croît aux îles Moluques, dans la mer des Indes, & dont les feuilles ressemblent à celles de la mauve, & le fruit à une aveline. Ce bois est purgatif, vermifuge & alexipharmaque. On le donne depuis quatre grains jusqu'à un demi-scrupule dans du bouillon : on l'applique aussi extérieurement sur les plaies envenimées.

Bois néphrétique, se dit d'un bois jaune, rougeâtre, qui nous vient de la nouvelle Espagne, & qui se tire d'un arbre grand comme un poirier, & dont les feuilles ont la figure de celles des pois chiches.

Ce bois donne, dans l'analyse chimique, beaucoup d'huile & de sel essentiel. Il est apéritif & dessicatif. Il désobstrue, & quelques-uns prétendent qu'il brise les pierres de la vessie & des reins, mais on peut en douter.

Bois de Rhodes, Bois de rose, Bois de Cypre, se dit d'un bois de couleur jaunâtre, qui a l'odeur de la rose, & quelque ressemblance avec le santal citrin. Il se tire d'un arbre fort élevé, qui croît à la Martinique, aux îles de Rhodes, de Cypre, des Canaries, & en plusieurs autres endroits du Levant. Il a les feuilles presque semblables à celles du chataigner, & il porte de petites fleurs blanches, disposées en gros bouquets.

Ce bois doit être choisi gros, droit, récemment abattu, & de couleur de feuille morte. Les Parfumeurs en font usage, & l'on en tire par la distillation une huile très-odorante.

Bois violet ou Bois de polixandre, se dit d'un bois compact, pesant, marbré, luisant, d'une belle couleur tirant sur le violet, qui se polit très-bien, & dont l'odeur est agréable & douce. Les Hollandois nous l'envoyent des Indes en grosses buches, & l'on en fait divers ouvrages de marquetterie.

Bois rouge ou Bois de sang, se dit du bois qu'on tire d'un arbre qui croît en Amérique, près du golfe de Nicaragua. Il est d'un très-beau rouge, mais très-cher : on en fait usage dans la teinture.

Bois gentil ou mezéréon, se dit d'un arbrisseau agréable à la vue, & qu'on cultive dans les jardins. Il porte de petites baies rouges, qui sont un violent purgatif.

Bois de Ste Lucie, se dit d'un arbre d'une grandeur médiocre, & d'une odeur agréable. Ses feuilles, ses fleurs & ses fruits ressemblent beaucoup à ceux du cerisier. Les Ebénistes font un grand usage de ce bois.

Bois d'aigle ou de calambouc, se dit d'une sorte de bois d'aloès qui croît au Méxique. Il est leger, d'un brun verdâtre, d'une saveur amère, & d'une odeur pénétrante & agréable. On en fait des ouvrages de sculpture, de marqueterie, des chapelets, &c. On le tire en grosses buches des îles de Solor & de Timor.

Bois fossile, se dit des arbres que l'on trouve en terre à différentes profondeurs, où ils ont été préservés de la corruption par le moyen d'un suc sulphureux ou bitumineux qui les a plus ou moins pénétrés.

Bois changé en charbon dans le sein de la terre; ce sont des arbres enterrés, que des feux souterrains ont converti en charbon, sans leur faire perdre leur figure.

Ce charbon est bien plus léger que les charbons fossiles de terre & de pierre.

Bois minéralisés, se dit de certains arbres qu'une vapeur métallique ou minérale a pénétrés dans le sein de la terre, & qui ne sont reconnoissables que par leur forme qu'ils ont conservée.

Bois alumineux, se dit d'un bois qu'on trouve dans la terre près de Duben, en Misnie, à ce que rapporte Valerius dans sa Minéralogie. Ce bois est de couleur brune, plus léger que le charbon de terre, & s'enflamme de lui-même, dès qu'on l'expose à l'air.

Bois de la nature des Pyrites, se dit de certains arbres pénétrés dans la terre, d'une substance sulphureuse & ferrugineuse, ou cuivreuse & arsenicale. Henckel, dans sa Pyritologie, assure en avoir vu; & Wallerius dit qu'on en trouve près de Carlshafen, en Scanie.

Bois ferrugineux, se dit de certains arbres pénétrés d'une sorte d'ocre ou substance martiale dans le sein de la terre. *Voyez* ce qu'en disent Biebknecht & Wallerius.

Bois changés en terre, se dit de certains arbres qui, conservant leur figure dans le sein de la terre, tombent en poussière dès qu'on les expose à l'air. Wallerius rapporte qu'on a trouvé en Finlande, du bois de pin changé en terre avec son écorce & ses feuilles. M. Tilas décrit dans les Actes de l'Académie Royale de Suède, des racines qui ont éprouvé la même altération.

Bois pétrifié; *Voyez* Pétrification.

Bois sacrés, se dit, en termes de Mythologie, des bois que les Anciens avoient consacrés à leurs Divinités. Ils étoient ordinairement plantés près d'un Temple ou du Tombeau de quelque Héros, & c'étoit un sacrilège d'en couper la moindre branche : aussi étoient-ils si épais, que les rayons du Soleil n'y pouvoient pénétrer. Ils inspiroient cette *ténébreuse horreur*, dont parlent les Poëtes, & qui étoit si favorable aux Oracles & aux Prodiges. Apollon avoit un bois sacré à Claros, où jamais animal vénimeux n'étoit entré : les cerfs y trouvoient un asyle, & les chiens ne les y chassoient pas. Les furies avoient un bois sacré à Rome : Vulcain en avoit un au Mont-Ethna, & il étoit gardé par des chiens sacrés, lesquels mettoient en lambeaux ceux qui en approchoient avec des ames impures, & flattoient de la queue ceux qui s'y rendoient par dévotion. Personne ne devoit naître ni mourir dans le bois sacré qu'Esculape avoit près d'Epidaure. Vénus avoit plusieurs de ces bois, & tous étoient destinés aux plaisirs de l'amour, ou plutôt ils étoient l'asyle du libertinage.

Les Dryades, les Hamadryades, les Faunes, les Sylvains, les Satyres, *&c.* étoient chez les Anciens les Divinités des bois.

Bois de vie, se dit chez les Juifs de deux petits bâtons, par lesquels on prend le Livre de la Loi, afin de ne pas toucher au Livre même, qui est enveloppé dans une espèce de bande d'étoffe brodée à l'aiguille. Les Juifs croient que ce bois communique aux deux doigts avec lesquels ils le touchent, la propriété de fortifier la vue, de guérir les malades, & de faciliter les accouchemens des femmes enceintes.

Bois de vie, se dit aussi chez les Disciples d'Hermès, de la pierre

parfaite du Grand-Œuvre, qui, devenue Médecine universelle, guérit les hommes de tous maux, & les fait continuellement jouir d'une santé parfaite.

Bois de tête, se dit, en termes d'Imprimerie, des petits morceaux de bois qui se mettent dans le chassis au-dessus des pages, pour tenir les formes serrées; & l'on appelle *bois de fonds*, d'autres petits morceaux de bois qu'on met entre les pages.

Bois de moule, se dit, en termes de Fondeurs de caractères d'Imprimerie, de deux morceaux de bois qui servent à tenir le moule, à l'ouvrir, & à le fermer: ils empêchent qu'on ne se brûle au fer échauffé par le métal fondu qu'il reçoit continuellement.

Bois, se dit, en termes de Lapidaires, d'un gros cylindre court & percé de part en part, qui sert à l'ouvreir pour appuyer sa main, afin d'être plus sûr.

Bois de grille, se dit de la partie du métier à faire les bas, sur laquelle les ressorts de grille sont disposés perpendiculairement.

Bois de raquette, se dit du manche & du tour de bois, qui, avec de la corde à boyau, forme une raquette à jouer à la paume.

Bois, se dit, en termes de Rubaniers, d'une petite bobine chargée d'or ou d'argent filé.

Bois a limer, se dit, en termes de Serruriers & autres Ouvriers en métaux, d'un petit morceau de bois qu'on serre dans l'étau, & sur lequel on appuie la pièce qu'on tient à la main, & que l'on veut limer.

Bois de brosse, se dit, en termes de Vergettiers, d'une petite planche mince, percée à distance égale pour recevoir les loquets.

Bois de fusil, se dit, en termes d'Arquebusiers, du morceau de bois sculpté, sur lequel on monte le canon d'un fusil, la platine, &c.

Bois d'éventail, se dit des flèches & des maîtres brins de bois, ivoire ou autres matières avec lesquels on monte un éventail.

Bois, se dit, en termes des jeux de quilles & de trictrac, des quilles & des dames avec lesquelles on joue à ces jeux.

On dit dans ce sens, *abattre du bois;* pour dire, abattre des quilles, des dames.

Bois, s'est dit autrefois de la lance d'un Gendarme; & quand il la portoit de bonne grace, on disoit qu'*il portoit bien son bois*.

C'est de là qu'est venue la phrase figurée & proverbiale, par laquelle on exprime que quelqu'un d'une taille avantageuse, marche droit & de bonne grace, en disant qu'*il porte bien son bois*.

Bois, se dit des cornes d'un cerf: *ce cerf a de beaux bois*.

On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un qui n'a trouvé que portes fermées dans la maison où il vouloit parler à quelque personne, qu'*il a trouvé visage de bois*.

On dit aussi proverbialement & familièrement, *à gens de village, trompettes de bois;* pour dire, qu'il ne faut pas des choses bien recherchées aux personnes de peu ou de mauvais goût.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'*il est grand abatteur de bois;* pour exprimer qu'il a beaucoup de force & de vigueur

On dit proverbialement, figurément & populairement de quel-

qu'un fort complaisant, & qui consent à tout ce que l'on veut, qu'*il est du bois dont on fait les flûtes.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu un qui a la naissance & les qualités convenables pour devenir Cordon Bleu, Officier Général, *&c.* qu'*il est du bois dont on les fait.*

On dit proverbialement & figurément, que *qui craint les feuilles, ne doit pas aller au bois*; pour dire, que quand on craint le danger, on ne doit pas s'y exposer.

On dit proverbialement & figurément que *la faim chasse le loup hors du bois*; pour dire, que le besoin oblige à faire bien des choses auxquelles on a de la répugnance.

On dit proverbialement & figurément, qu'*on verra de quel bois quelqu'un se chauffe*; pour dire, qu'on verra ce qu'il sait faire.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'*il ne sait de quel bois faire flèche*; pour dire, qu'il est dans un grand besoin, dans une situation difficile.

On dit encore proverbialement & figurément, qu'*il ne faut pas mettre le doigt entre l'écorce & le bois*; pour dire, qu'on ne doit pas entrer dans les différends des personnes naturellement unies.

Ce monosyllabe est long.

BOIS-BELLE; nom propre. Petite ville, capitale de la Principauté d'Henrichemont, dans le Berry, à cinq lieues, nord-nord-est, de Bourges. Elle appartient à la Maison de Bethune.

BOISCHET; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de boisson.

BOIS-COMMUN; nom propre. Ville de France, dans l'Orléanois, à sept lieues, est-nord-est, d'Orléans.

BOISDEUX, BOISCOR; vieux mots qui signifioient autrefois trompeur, dissimulé.

BOISDIE; vieux mot qui signifioit autrefois fourberie, dissimulation.

BOISE; vieux mot qui signifioit autrefois une buche, ou un gros bâton.

BOISÉ, ÉE; adjectif & participe passif, qui a la signification du verbe *boiser*, d'où il dérive.

Ce mot s'emploie aussi adjectivement dans cette phrase, *terre bien boisée*; pour dire, une terre qui abonde en bois.

BOISEOR, BOISEOUR, BOISEUR; vieux mots qui signifioient autrefois trompeur, faux.

BOISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Tabulis vestire.* Garnir de boiserie. *Je fais boiser un cabinet.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *boise*, la syllabe *boi* est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *boizer*. Voyez Orthographe.

BOISERIE; substantif féminin. *Tabulatum.* Ouvrage de Menuiserie, dont on couvre les murs d'un appartement. *Cette boiserie est mal faite.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *boizerie*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOISEUX, EUSE; adjectif. Ligneux, qui est de la nature du bois. *Cette plante a la racine boiseuse*.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une boiseuse plante*, mais *une plante boiseuse*.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le premier *s* en *z*, le *x* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *boizeus*, *boizeuse*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOIS-GROLLAND; nom propre. Abbaye d'hommes en Poitou, environ à six lieues, ouest-nord-ouest, de Luçon. Elle est en commende, & vaut au Titulaire 2000 l. de rente.

BOIS-LE-DUC; nom propre. Ville forte, & considérable du Brabant Hollandois dont elle est capitale. Elle est située au confluent des rivières de Dommel & d'Aa, qui vont à deux lieues de là, se perdre dans la Meuse.

Cette ville fut enlevée à l'Espagne en 1629, par Fréderic-Henri de Nassau, Prince d'Orange, qui commandoit l'Armée des Etats Généraux.

BOISSEAU; substantif masculin. *Modius*. Sorte de mesure, ordinairement ronde, servant à mesurer les choses solides, comme les grains, les cendres, les fruits, &c.

Le *boisseau* de Paris doit avoir huit pouces, deux lignes & demie de hauteur, & dix pouces de diamètre. Il en faut trois pour un minot, douze pour un septier, & cent quarante-quatre pour un muid.

La capacité de cette mesure varie, selon les différens lieux où l'on en fait usage.

On appelle un *boisseau de froment*, un *boisseau de seigle*, *de farine*, &c. Un boisseau rempli de froment, de seigle, &c.

Il est dit figurément dans l'Ecriture, qu'*il ne faut pas mettre le chandelier sous le boisseau*; pour dire, qu'on ne doit pas enfouir les talens que l'on a reçus de la Providence.

BOISSEAU, se dit, en termes de Boutonniers, d'un instrument fort léger, que ces ouvriers mettent sur leurs genoux pour travailler, & dont ils se servent, à peu près comme les femmes qui font de la dentelle, se servent du coussin.

BOISSEAU, se dit, en termes de Fonteniers, de la boîte de cuivre dans laquelle tourne la clé d'un robinet.

BOISSEAU DE POTERIE, se dit d'un corps rond & creux, de terre cuite, & fait en forme de baril qui n'a point de fond.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *s* & l'*e* qui sont oisifs, changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *boisau*, *boisaus*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOISSELAGE; vieux mot qui s'est dit autrefois de l'Office de Mesureur de blé.

BOISSELÉE; substantif féminin. Ce que contient un boisseau. *Envoyez à cette pauvre femme une boisselée de farine.*

BOISSELÉE DE TERRE, se dit d'un espace de terre suffisant pour pouvoir y semer un boisseau de blé.

La premiére syllabe est moyenne, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *boiselée*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOISSELERIE; substantif féminin. Profession du Boisselier.

BOISSELIER; substantif masculin. Artisan, dont le métier consiste à faire & vendre divers ustensiles de bois, comme boisseaux, pèles, soufflets, *&c.*

BOISSELLE; vieux mot qui signifioit autrefois une petite boîte.

BOISSET; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, à cinq lieues, ouest, d'Aurillac.

BOISSIÈRE; (la) Abbaye d'hommes en Anjou, à trois lieues, est-nord-est, de Baugé. Elle est en commende, & vaut au Titulaire deux mille quatre cens livres de rente.

BOISSON; substantif féminin. *Potio.* Liqueur propre à boire, ce qu'on boit ordinairement. *La bière est une boisson rafraîchissante.*

Boerhaave dit que le moyen d'avoir le corps ferme & les membres vigoureux, est de faire usage d'eau pour boisson, & d'alimens qui ne soient pas gras, pour nourriture.

BOISSON, se dit souvent pour le vin qu'on a coutume de boire. *Il y a encore de la boisson pour six mois dans cette cave.*

BOISSON, se dit en plusieurs endroits, de l'eau qu'on passe sur le rapé ou sur le marc d'une vendange, pour l'usage des domestiques.

BOISSON, se dit, en termes de Marine, d'un mêlange de beaucoup d'eau avec un peu de vinaigre.

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, *boison*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOISTE; vieux mot qui signifioit autrefois péage.

BOIS-VEINÉ; substantif masculin. Coquillage du genre des murex. Il a les côtés arrondis & terminés en pointe par le haut. Son nom lui vient de ce que sa couleur imite celle du bois-veiné.

BOIT; nom propre. Ville de France, dans le Limousin, Election de Tulles.

BOÎTE; substantif féminin. Sorte d'ustensile fait de bois, de cuivre, d'or, d'argent, *&c.* & qui a un couvercle. *Il lui fit présent d'une boîte d'or.*

BOÎTE, se dit souvent de ce qui est contenu dans une boîte. *Une boîte de mirabelles, de confitures, d'écorces de citron*, &c.

On dit de quelqu'un fort délicat, & que le moindre air incommode, qu'*il faudroit qu'il fût toujours dans une boîte.*

On dit aussi d'une personne qui a un grand air de propreté, & qui est bien parée, qu'*il semble qu'elle sorte d'une boîte.*

On dit encore d'un Appartement où l'air extérieur ne pénètre guères, qu'*on y est comme dans une boîte.*

BOÎTE DES PAUVRES, DES PRISONNIERS, D'UNE CONFRAIRIE, se dit d'une boîte où sont reçues les aumônes, les charités pour les pauvres, les prisonniers, *&c.*

Boîte de la Poste, se dit de la boîte dans laquelle on jette les lettres pour la Poste.

Boîte de la Lanterne, se dit à Paris de la boîte où l'on enferme la corde, par le moyen de laquelle on hausse où l'on abaisse chaque lanterne publique.

Boîtes, se dit, en termes de Layetiers, de différens petits coffres de bois destinés à divers usages.

Boîte a soudure, se dit, en termes de Bijoutiers, d'un petit coffret où l'on met les paillons.

Boîte, se dit, en termes de Boisseliers, de tout coffret, où ces Artisans conservent quelque chose.

Boîte de montre, se dit de la partie d'une montre dans laquelle le mouvement est renfermé, & le verre ajusté.

Boîte d'essai, se dit dans les Monnoies, d'un petit coffre qui renferme les monnoies essayées, & dans lequel on les envoie à la Cour des Monnoies, pour y être essayées de nouveau.

Boîte, se dit encore dans les Monnoies, de la partie du balancier où sont les flans quand on les marque.

Boîte a forêt, se dit, en termes de Serruriers & autres Ouvriers, d'une espèce de bobine ou tient le forêt, & qu'ils font mouvoir par le moyen de la corde de l'archet pour percer des trous.

Boîte, se dit de la partie d'un villebrequin, où la mèche est fixée au corps de cet instrument.

Boîte de réjouissance, se dit, en termes d'Artificiers, d'une espèce de petit mortier de fonte qu'on charge de poudre, qu'on bouche ensuite d'un tampon, & où l'on met le feu par une lumière.

Boîte, se dit, en termes d'Artillerie, du bout de la hampe des écouvillons, par le moyen desquels on nettoye, & l'on rafraîchit le canon.

Boîte, se dit aussi, en termes d'Artillerie, de la tête d'un refouloir, & de l'embouchure de fer ou de fonte, où entre le bout d'un essieu d'affut.

Boîte, se dit encore, en termes d'Artillerie, d'un cylindre de cuivre, armé des coûteaux d'acier qui servent à égaliser l'ame des canons.

Boîte a pierrier, se dit aussi, en termes d'Artillerie, d'un corps cylindrique & concave de cuivre ou de fer rempli de poudre, & qu'on place ensuite dans le pierrier par la culasse, derrière le reste de la charge qu'il chasse en prenant feu.

Boîte, se dit, en termes d'Imprimerie, de cette partie de la presse, qui est un morceau de bois taillé à quatre faces, creusé dans sa longueur, selon la forme de l'arbre de la vis, pris depuis dessous le barreau jusqu'au pivot, lequel par le moyen de cette emboîture, tombe d'aplomb dans la grénouille.

Boîte, se dit, en termes d'Imprimeurs en Taille-Douce, d'un morceau de bois en forme d'arc, garni de fer-blanc en-dedans, & qui sert à faire tourner le rouleau.

Boîte du crochet de l'établi, se dit, en termes de Menuiserie, d'un morceau de bois de deux à trois pouces en carré, qui entre dans une mortoise faite au bout de l'établi, & dans laquelle est placé le crochet de fer.

Boîtes, se dit, en termes de Facteurs d'Orgues, des tuyaux de forme cylindrique, par le moyen desquels le vent du sommier passe dans le corps de la trompette, ou autre jeu d'anche.

Boîte de table a bracelets, se dit, en termes de Metteurs-en-Œuvre, d'une lame d'or ou d'argent battu, pliée de façon que la partie inférieure avance plus que l'autre. Une petite languette soudée sur cette lame vers l'endroit plié, se termine par un bouton qu'on soulève, ou sur lequel on appuie pour chasser ou retenir l'étoffe prise entre les deux parties de la lame.

Boîte a moulure, ou a bille, se dit, en termes d'Orfèvres, d'un instrument composé d'un chassis de fer, sur les côtés duquel il y a une échancrure pour faire entrer les billes, & une coulisse où elles sont assujetties par le moyen de deux vis & d'une clé.

Boîte, se dit, en termes d'Epingliers, d'un petit coffre couvert de plusieurs brins de fil de fer, qui y contiennent les épingles, & les empêchent d'y remuer à la pression des cizailles.

Boîte, se dit, en termes de Fonteniers, d'un coffre de fer percé de trous, & placé à la superficie d'une pièce d'eau pour empêcher les ordures de passer dans une conduite.

Boîte, se dit aussi, en termes de Fonteniers, de ce qui forme la jonction de deux pièces d'une soupape.

Boîte de navette, se dit, en termes de Tisserands, de la partie creuse de la navette, où est l'espoulin sur lequel il y a une portion du fil de la trame.

Boîte, se dit, en termes de Serrurerie, d'une sorte de douille scellée dans un billot pour recevoir l'extrémité d'une barre, & la tenir ferme.

Boîte, se dit, en termes de Tourneurs, d'un morceau de bois long de deux ou trois pouces, & qu'on ajoute à vis au mandrin ou à l'arbre du tour, quand on veut tourner quelque ouvrage en l'air.

Boîte du gouvernail, se dit, en termes de Marine, de la pièce de bois percée, au travers de laquelle passe la barre ou le timon.

Boîte a lisser, se dit, en termes de Cartiers, d'un instrument de bois qui reçoit par son extrémité d'en bas, une pierre noire, dure & polie, avec laquelle on lisse les cartes en frottant dessus.

Boîte, se dit, en termes de Chirurgie, d'un instrument qui sert à contenir la jambe dans le cas de fracture compliquée.

On dit proverbialement & figurément, que *les bons onguens sont dans les petites boîtes;* pour dire, que les choses précieuses ne tiennent guères de place.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BOITE; substantif féminin. État où est le vin quand il est bon à boire. *Ce vin ne sera en boite qu'après l'hiver.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde très-brève.

BOITÉ; participe passif, indéclinable. *Voyez* Boiter.

BOITER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Claudicare.* Clocher, ne pas marcher droit. *Cette Dame boitoit d'un pied. Ce coup de feu le fit boiter des deux côtés.*

On dit d'un cheval, en termes de Manège, qu'*il boite de vieux*, ou *de vieux temps;* pour dire, qu'il boite depuis long-temps.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BOITEUX, EUSE; adjectif. *Claudus, a, um.* Qui boite. *Il est boiteux par accident. Elle est un peu boiteuse.*

Boiteux, s'emploie aussi substantivement. *Ce boiteux dansoit avec une boiteuse.*

On dit proverbialement, en parlant de quelque nouvelle, de quelque évènement singulier, *qu'il faut attendre le boiteux*; pour dire, qu'il ne faut croire cette nouvelle, cet évènement, que quand le temps les aura confirmés.

On dit proverbialement & figurément, *qu'il ne faut pas clocher devant les boiteux*; pour dire, qu'on ne doit pas faire en présence des personnes ce qui peut avoir l'air de leur reprocher quelque défaut naturel.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un *boiteux cheval*, mais *un cheval boiteux*.

Il faudroit changer le *x* du masculin en *s*, & le *s* du féminin en *z*, & écrire *boiteus*, *boiteuze*. Voyez Orthographe.

BOITIAPO; substantif masculin. Serpent du Brésil, gros comme le bras, & long de sept ou huit pieds. Il est couvert d'écailles olivâtres. Sa queue est terminée en pointe, & ses yeux sont brillans & pleins de feu. Sa morsure est très-dangéreuse; mais sa chair est alexipharmaque, & l'on en fait usage, comme de la chair de vipère, pour purifier le sang.

BOÎTIER; substantif masculin. Sorte de boîte que portent les Chirurgiens, & qui contient divers onguens. *Ce Chirurgien dit avoir oublié son boîtier dans cette maison.*

La première syllabe est longue, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

La terminaison *ier* de ce mot, est une diphtongue en poësie comme en prose.

BOITRON; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à une lieue & demie, sud-est, de Séez.

BOITTE; substantif féminin, & terme de pêche. Les Pêcheurs de morue désignent ainsi l'appât qu'ils mettent à leurs hameçons.

BOITTEL; vieux mot qui signifioit autrefois boisseau.

BOITURE; vieux mot qui s'est dit autrefois de l'action de boire avec excès.

BOIVIAU; vieux mot qui signifioit autrefois baliveau.

BOKAS; substantif masculin. On appelle ainsi, dans le commerce, certaines toiles de coton qui se tirent de Surate, & dont les unes sont blanches & les autres bleues.

BOKEMEALE; nom propre. Ville & Province d'Afrique, située sous l'Equateur, entre les forêts de Bakke-Bakke, & les Royaumes de Gabon, de Loango & de Biafara.

BOKHARAH; nom propre. Ville considérable de Tartarie, dans le Zagatai, au pays des Usbecks. D'Herbelot rapporte qu'elle est située dans une plaine fertile, & qui abonde en toutes sortes de grains & de fruits. Son territoire est borné à l'orient par la plaine de Samarcand.

BOL ; ſubſtantif maſculin. Terre médiocrement graſſe, friable, ordinairement jaune ou rouge. Le *bol* nous venoit autrefois d'Arménie; mais on le tire aujourd'hui de divers endroits de la France, & particulièrement de Blois, où il ne le cède en rien à celui d'Arménie. Il faut le choiſir net, rouge, luiſant, ſe pulvériſant aiſément, & prompt à s'attacher aux lèvres quand on l'en approche.

Le *bol* eſt deſſicatif, aſtringent, propre pour corriger les acides & pour arrêter les dyſſenteries, les crachemens de ſang & les hémorragies. On l'emploie intérieurement & extérieurement.

Ce monoſyllabe eſt moyen au ſingulier, & long au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BOLACA ; nom propre. C'eſt, ſelon Polybe, une ancienne ville de la Triphylie, dans le Péloponèſe.

BOLADE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois maſſue.

BOLAIRE ; adjectif des deux genres. On qualifie ainſi la terre avec laquelle les anciens Egyptiens faiſoient la couverte de leurs ouvrages de terre cuite.

On appelle encore *terres bolaires,* des argilles très-fines, avec leſquelles on compoſe ce qu'on nomme *les terres ſigillées,* qu'on nous apporte en forme de paſtilles convexes d'un côté, & applaties de l'autre, par l'impreſſion de quelque cachet. *Voyez* Bol.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BOLATHEN ; nom propre, & terme de Mythologie. Damaſcius rapporte que les Syriens & les Phéniciens donnoient ce nom à Saturne.

BOLBE ; nom propre. Ancienne ville & marais de Macédoine, dans le voiſinage d'Apollonie.

BOLBITINA ; nom propre. Ancienne ville d'Egypte, qui donnoit ſon nom à cette bouche du Nil, qu'on appelle aujourd'hui *le Bras de Roſette.*

BOLBONNE ; nom propre. Abbaye d'hommes, dans le Comté de Foix, à trois lieues, nord-oueſt, de Mirepoix. Elle eſt en commende, & vaut au Titulaire plus de 10000 liv. de rente.

BOLCANE ; nom propre. Île d'Aſie, la plus ſeptentrionale des îles Mariannes. On y remarque un volcan.

BOLCKENHAYN ; nom propre. Petite ville de Siléſie, dans la Principauté de Schweidnitz.

BOLCWITZ ; nom propre. Petite ville de Siléſie, au Duché de Glogaw. Elle eut le malheur d'être brûlée en 1457 & en 1563.

BOLDORA ; nom propre. Rivière du Duché de Courlande, qui arroſe la ville de Mittau, d'où elle va ſe perdre dans le golfe de Livonie.

BOLENA ; nom propre. Ville de la Morée, au Duché de Clarence, & à cinq lieues du golfe de Lépante.

BOLENBERG ; nom propre. Petite ville du Duché de Mecklenbourg, ſur la mer Baltique, entre Wiſmar & Travemunde.

BOLESLAU ; nom propre. Ville de Siléſie, ſur la rivière de Bober, à cinq milles de Lignitz. Elle fut ravagée, en 1468, par Henry, fils du Roi de Bohême, pour s'être donnée à Mathias, Roi de Hongrie. Elle fut auſſi priſe pluſieurs fois

pendant les guerres civiles d'Allemagne, & enfin brûlée & saccagée par les Suédois.

BOLÉTITE; substantif féminin. Pierre argilleuse, qui a en quelque façon la figure d'une morille ou d'un champignon. C'est une pétrification du genre des coralloïdes & de l'espèce des fongites.

BOLHUERT; substantif masculin, & terme de Fleuriste, qui se dit d'une tulipe dont la couleur est incarnate & blanche.

BOLINA; nom propre. C'est, selon Pausanias, une ancienne ville maritime du Péloponèse, dans l'Achaïe.

BOLIR; vieux mot qui signifioit autrefois bouillir.

BOLISSUS; nom propre. Ancienne ville d'Éolie, en Asie, dans le voisinage de Chio.

BOLLANDISTES; (les) on a donné ce nom a certains Jésuites d'Anvers, occupés à continuer l'ouvrage commencé par Bollandus, Jésuite Flamand, concernant les actes & les Vies des Saints. Le plan de cet Ouvrage, qui est très-volumineux, fut imaginé par le Jésuite Rosweid.

BOLLEBEC; nom propre. Bourg de France, dans le pays de Caux, sur une rivière de même nom, à cinq lieues & demie, est-nord-est, du Havre de Grace. Il s'y fait un commerce assez considérable en cuirs & en dentelles. On y fabrique aussi quelques étoffes de laine.

La rivière de ce nom a sa source à Fontaine-Martel, & son embouchure au-dessous de Lillebonne, après un cours d'environ cinq lieues.

BOLLEHARD; nom propre. Bourg & Baronie de France, en Normandie, à quatre lieues, nord, de Rouen. Il s'y tient toutes les semaines un marché qui est fréquenté.

BOLLINGEN; nom propre. Petite ville de l'Evêché de Constance.

BOLLOS; substantif masculin pluriel. On donne ce nom, dans les mines du Pérou, aux lingots ou barres d'argent qu'on tire du minéral par le moyen du feu ou des eaux fortes.

BOLM; nom propre. Contrée d'Afrique, dans la haute Guinée, au nord-ouest de la rivière de Madrebomba.

Bolm, est encore le nom d'un lac de Suède, dans la Gothie méridionale.

BOLOGNE; nom propre. Ville Archiépiscopale d'Italie, & capitale du Bolonois, sur la rivière de Reno, jointe au Pô par un canal.

Cette Ville est la principale de l'Etat de l'Eglise après Rome. Il y a une Académie célèbre, connue sous le titre d'*Institut de Bologne*, dont l'objet est la perfection des sciences & des arts. Il y a aussi une Université fondée par Théodose le jeune en 425.

On compte dans Bologne quatre cens moulins à soie. Il s'y fait aussi un commerce considérable en cire, chanvre, lin, saucissons, tabac & parfums.

A peu de distance de la Ville est le mont Paterno, aux pieds duquel on trouve particulièrement ces pierres grisâtres, luisantes, talqueuses, pesantes, appelées *pierres de Bologne*. Elles sont à peu près de la grosseur d'une noix, mais de figure irrégulière. En les calcinant avec quelques précautions, elles acquièrent la propriété de paroître lumineuses dans l'obscurité, à peu près comme feroit un charbon al-

lumé, mais ſans chaleur ſenſible.

Bologne, eſt auſſi le nom d'un Bourg de France, en Gaſcogne, ſur la rivière de Gimonne, à ſix lieues, nord-nord-eſt, de Saint-Bertrand de Comminges.

BOLOGNE; (Jean de) nom propre d'un Sculpteur célèbre de Douay, qui ſe forma à l'Ecole de Michel Ange. On a de cet Artiſte, le Cheval de Henri IV, placé à Paris ſur le Pont-Neuf, & un beau groupe qui repréſente l'enlèvement d'une Sabine, & qui ſert d'ornement à la place de Florence.

BOLOGNÈSE; (le) Peintre & Graveur célèbre, né à Bologne en 1606. Il étoit parent des Carrache, & fut leur Elève. Cet habile Artiſte touchoit parfaitement le payſage. Son feuiller eſt élégant, ſes ſites ſont heureuſement diſtribués, ſon pinceau eſt moëlleux, ſon coloris agréable; peut-être faudroit-il que le ton en fût moins vert. Il a gravé pluſieurs morceaux à l'eau forte, entr'autres cinq payſages, d'après le Titien. On a beaucoup de ſes Ouvrages à Rome & à Freſcati, qui ſe font admirer des Connoiſſeurs. Mais le Bolognèſe ne fut pas moins recommandable par ſa belle ame que par ſes talens. On peut en juger par le trait ſuivant: informé qu'un Gentilhomme, ſon voiſin, étoit dans l'indigence, il alla, à différentes repriſes, jeter ſecrettement de l'argent dans l'appartement qu'occupoit ce Gentilhomme. Ce dernier, qui voulut connoître ſon Bienfaiteur, parvint à le ſurprendre; & lui ayant témoigné ſon admiration & ſa reconnoiſſance, le Bolognèſe le retira chez lui, & le traita toute ſa vie comme ſon meilleur ami.

BOLOGNINI; ſubſtantif maſculin. Monnoie de cuivre, qui a cours à Bologne, en Italie. Six bologninis valent une bolognina, & quatre-vingt-cinq, un écu de Bologne.

BOLONOIS; (le) nom propre. Province d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, & dont Bologne eſt la capitale. Elle a le Duché de Ferrare au nord, la Romagne à l'eſt, le Duché de Modène à l'oueſt, & la Toſcane au ſud. Les terres y ſont très-fertiles.

BOLSCHAIA-ZEMLA; nom propre d'une contrée découverte par le Prince Chelashi en 1723, au nord de l'embouchure de la Kolima, à ſoixante-quinze degrés de latitude ſeptentrionale. On la dit habitée, ce qui mérite confirmation, attendu le froid extrême que l'on doit y reſſentir.

BOLSENA; nom propre. Ville d'Italie, dans le patrimoine de Saint-Pierre, près du lac de même nom, à neuf milles d'Aquapendente.

BOLSWERT; nom propre. Ville des Provinces-Unies, dans la Friſe, à deux lieues du Zuiderzée.

BOLTON; nom propre. Ville d'Angleterre, au Comté de Lancaſtre, ſur la rivière de Trivel.

BOLUC-BASSI; ſubſtantif maſculin. Titre d'un Officier Militaire de Turquie, qui commande cent Janiſſaires. Il eſt habillé, monté, & perçoit ſoixante aſpres de paye par jour.

BOLUS ou BOL; ſubſtantif maſculin, & terme de Pharmacie. Petite boule de drogues médicinales, qu'on prend ſeule ou enveloppée de quelqu'autre ſubſtance.

Les propriétés du *bolus* varient ſelon les drogues qui le compoſent. On ordonne au malade une boiſſon convenable, pour diviſer

le *bolus* quand il eſt dans le ventricule.

La première ſyllabe de *bolus* eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BOLZANO; nom propre. Ville d'Allemagne, dans le Tirol, ſur la rivière d'Eiſach & près de ſon embouchure dans l'Adige.

Il y a un bourg de même nom dans l'Etat de Veniſe, à deux lieues de Vicenze.

BOLZAS; ſubſtantif maſculin. Coutil fabriqué de fil de coton, & qu'on tire des Indes. Les Bolzas ſont tout blancs ou rayés de jaune.

BOMARZO; nom propre. Petite ville, château & duché d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe.

BOMBAÏM ou BOMBAY; nom propre. Île & ville d'Aſie, dans la mer des Indes, près de la côte de Malabar. On y recueille du coco en quantité; mais le ſéjour en eſt très-mal ſain, & les Européens y meurent promptement.

BOMBANCE; ſubſtantif féminin, du ſtyle familier, qui ſe dit d'un feſtin, d'une chère ſomptueuſe. *Il n'eſt dans le beſoin que pour avoir fait bombance.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BOMBARDE; ſubſtantif féminin. On appeloit ainſi certaines machines de guerre, par le moyen deſquelles on lançoit autrefois des pierres d'une groſſeur conſidérable.

On a enſuite donné le nom de bombarde, depuis l'invention de la poudre, à certaines pièces d'artillerie dont quelques-unes portoient juſqu'à trois cens livres de balle. Froiſſart parle d'une bombarde qui avoit cinquante pieds de longueur.

BOMBARDE, ſe dit auſſi d'un jeu d'orgue de la claſſe de ceux qu'on appelle jeux d'anche. La bombarde eſt ordinairement placée ſur un ſommier particulier, parce que, comme elle conſomme beaucoup de vent, elle ne manqueroit pas de nuire aux autres jeux.

BOMBARDÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOMBARDER.

BOMBARDEMENT; ſubſtantif maſculin. Action de jetter des bombes. *La tour fut écraſée dans le bombardement de la place.*

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s* qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le premier *m* en *n*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bonbardemant.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BOMBARDER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Jetter des bombes. *Louis XIV fit bombarder la ville d'Alger.*

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BOMBARDIER; ſubſtantif maſculin. Celui qui tire des bombes par le moyen des mortiers. *Il étoit bombardier au ſiége de cette ville.*

BOMBASIN; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à deux ſortes d'étoffes. L'une eſt de ſoie, & la fabrique en a été apportée de Milan dans le Royaume, & l'autre eſt une futaine à deux envers.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bonbazin*. Voyez Orthographe.

BOMBE; substantif féminin. Grosse boule de fer creuse, qu'on remplit de poudre, & qu'on place dans un mortier, de manière que l'action de la poudre la jette sur les endroits qu'on veut détruire. Strada prétend qu'un Artificier de Venlo fut l'inventeur des bombes, & Blondel croit que les premières furent jettées par le Duc de Cleves au siége de Vachtendonck, dans le Duché de Gueldres, en 1588.

On dit, dans le sens figuré, que *la bombe est prête à crever;* pour dire, que quelque évènement fâcheux est sur le point d'arriver.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BOMBÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bomber.

BOMBEMENT; substantif masculin. Convexité, état de ce qui est bombé. *Le bombement de cette chaussée est mal placé.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le premier *m* en *n*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bonbemant*. Voyez Orthographe.

BOMBER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action de rendre convexe. *On bombera la rue.*

Bomber, se dit, en termes de Bijoutiers, de l'action de creuser les fonds d'une tabatière ou d'un bijou quelconque.

Bomber, est aussi verbe neutre. *Ce lambris ne devroit pas bomber.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *bomb e*, la syllabe *bom* est longue.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *bonber*. Voyez Orthographe.

BOMBON; nom propre. Province de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, aux pieds des Andes, où la rivière des Amazones a sa source. Ce pays étant fort élevé, comme l'a observé le P. Feuillée, est aussi très-froid, & par cette raison peu fertile.

BOMBOS; nom propre. C'est, selon Pline, une rivière d'Asie, dans la Cilicie.

BOMERIE; substantif féminin, & terme de commerce maritime. Il se dit d'une sorte de contrat ou de prêt, par lequel le fonds & l'intérêt sont assurés sur la quille du vaisseau, & sur les marchandises qu'il renferme. Si le navire fait naufrage, le créancier perd son dû. C'est ce qu'on appelle aussi *prêt à grosse aventure.*

BOMMEL; nom propre. Ville de la Gueldre Hollandoise, sur le Wahal, à trois lieues de Bois-le-Duc. Les François la prirent en 1672, & la démantelèrent.

BOMMELS WAERD; nom propre. Île des Provinces-Unies, entre la Meuse & le Wahal, ainsi appelée de la ville de Bommel qui y est située.

BOMMEN; nom propre. Petite ville des Provinces-Unies, dans l'île de Schouwen.

BOMMER; vieux verbe, qui signifioit autrefois borner, poser des bornes.

BOMONIQUES; (les) c'étoit ainsi que les Lacédémoniens désignoient de jeunes enfans qui se faisoient gloire des coups de fouet qu'on leur appliquoit dans les sacrifices de Diane. Ils se défioient les uns les autres à qui supporteroit plus constamment ce genre de peine : quelques-uns le soutenoient jusqu'à la mort, & les mères présentes les encourageoient par des exhortations & des chants d'allégresse. L'objet de ce fanatisme barbare étoit, dit-on, d'accoutumer la jeunesse aux fatigues de la guerre.

BOMPOURNICKEL ; substantif masculin. Sorte de pain noir, grossier, fort compacte, dont on mange beaucoup en Westphalie. Hoffman prétend qu'il est préférable à tout autre pain, & qu'on peut l'ordonner comme un remède dans le cas où les forces seroient perdues, la contexture du sang altérée, & la dissipation des esprits, prochaine.

BON; substantif masculin. On appelle ainsi au Japon, une fête qui s'y célèbre tous les ans en l'honneur des morts. Les vivans allument quantité de flambeaux, & chacun porte aux tombeaux de ses parens morts des mets délicats pour les nourrir.

BON, BONNE; adjectif. *Bonus, a, um*, qui réunit toutes sortes de perfections. Dans ce sens, il ne se dit que de Dieu, comme étant seul souverainement bon.

Bon, se dit des choses créées, & signifie qui a en soi les qualités convenables à sa nature. *Dieu n'a rien créé que de bon.*

Bon, se dit des qualités louables de l'esprit & du corps. *Ses bonnes qualités se réduisent à peu de chose. Il a toujours eu de bonnes vûes. Ce cheval a de bonnes jambes.*

Bon, se dit de quiconque excelle en quelque art ou métier que ce soit. *Il fut toujours bon Officier. C'est un bon Imprimeur.*

Bon, se dit de quelque ouvrage que ce soit, de la nature ou de l'art, quand il est excellent dans son espèce. *On y recueille de bons fruits. Il a toujours de la bonne bière. On a de ce Philosophe un bon traité de morale.*

Bon, se dit pour clément, miséricordieux, surtout en parlant de Dieu. *Tout nous annonce que Dieu est bon.*

C'est dans ce sens qu'on dit populairement, *s'il plaît au bon Dieu. Il faut aimer le bon Dieu. On doit prier le bon Dieu. Prions le bon Dieu*, &c.

Bon Dieu ! est une exclamation par laquelle on exprime la surprise où l'on est de quelque chose. *Bon Dieu! par quel hasard vous rencontré-je ici?*

Bon, se dit d'une personne humaine, indulgente, & d'un commerce facile. *Il ne falloit pas être si bon avec de pareilles gens. Il est bon pour tous ceux qui le réclament.*

Bon, signifie utile, propre à certaines choses. *Cette machine n'est bonne à rien. Ce Ministre est bon aux grandes affaires. Ce remède est bon contre le scorbut.*

Bon, s'emploie, en parlant des choses, pour avantageux, favorable, convenable. *Exemples :* dans le sens d'avantageux : *ce contrat de mariage est bon pour le futur époux.*

Dans le sens de favorable : *le moment est bon pour obtenir ce que vous avez en vûe.*

Dans le sens de convenable : *dans peu la saison sera bonne pour vendanger.*

Bon, se dit, en termes de commerce, pour riche, solvable. *Ce Marchand est-il bon ? peut-on lui vendre à crédit ?*

Bon, se dit des choses dangereuses, comme les poisons, & signifie propre à faire son effet. *On tire de cette mine de bon arsénic.*

Bon, se joint en parlant d'un homme, à certains substantifs avec lesquels il n'a d'autre signification, que de désigner quelqu'un d'une humeur agréable & d'un commerce facile. Ainsi l'on dit, *c'est un bon vivant, un bon garçon, un bon enfant, un bon Diable, un bon drôle, un bon compagnon.*

On dit aussi de quelqu'un fin & rusé, que *c'est un bon apôtre.*

On dit encore de quelqu'un, dans le style familier, soit en plaisantant, soit par injure, que *c'est un bon coquin, un bon vaurien, un bon fripon, une bonne pièce, un bon bec, une bonne bête, une bonne ame.*

Les mêmes choses se disent par exclamation : *la bonne ame, la bonne bête !*

Bon, s'emploie quelquefois pour grand, en parlant des choses, & alors il donne de la force & de l'énergie aux substantifs auxquels il se rapporte. Exemples. *On lui donna un bon coup de bâton. J'y gagnai une bonne pleurésie. On a dû vous faire une bonne réprimande. Il y a cent bonnes lieues de Paris à Lyon.*

On dit de quelqu'un, qu'*il a le corps bon*, & que *c'est un bon corps d'homme ;* pour dire, qu'il a le corps sain & robuste.

On dit aussi de quelqu'un, qu'*il a encore le cœur bon ;* pour dire, qu'il n'a pas encore perdu ses forces.

On dit encore de quelqu'un, qu'*il a bon pied ;* pour dire, qu'il marche bien. Et qu'*il a bon pied, bon œil ;* pour dire, qu'il est vif, dispôs, agissant, léger.

On dit de quelqu'un simple & de peu d'esprit, que *c'est un bon homme qui n'y entend point de finesse.*

On dit familièrement, *bon homme, bonne femme, & bonnes gens ;* pour désigner un homme & une femme déja avancés en âge. *Il ne tardera pas de recueillir la succession du bon homme, de la bonne femme, des bonnes gens.*

On dit d'une personne qui peint bien en écrivant, qu'*elle a la main bonne.*

On dit d'une nouvelle, d'une chose, qu'*elles viennent de bonne main ;* pour dire, qu'elles viennent de gens instruits, qu'on les tient de bonne part.

On dit d'une personne, qu'*elle est en bonne main ;* pour dire, qu'elle est sous l'autorité de quelqu'un qui lui fera faire son devoir, ou la gouvernera comme il convient.

On dit d'une affaire, qu'*elle est en bonne main ;* pour dire, qu'elle est confiée à quelqu'un qui la traitera habilement.

On dit d'une personne, qu'elle est *de bonne maison ;* pour dire, qu'elle est d'une noblesse illustre.

On dit aussi d'un père de famille, qu'*il fait bonne maison ;* pour dire, qu'il augmente sa fortune.

Bon Ange, signifie Ange gardien. *Il se recommanda à son bon ange.*

Bon génie, signifie génie tutélaire, bienfaisant, propice. *Son bon génie le sauva de ce danger.*

On dit de quelqu'un qui est plein de franchise & de sincérité, que *c'est un bon gaulois.*

On dit aussi de quelqu'un qui ne connoît ni les ruses, ni les mauvaises finesses, *qu'il y va de bonne foi, tout à la bonne foi.*

Prendre une chose en bonne part, signifie interpréter une chose favorablement, ne s'en pas fâcher. *C'est une injure qu'il a prise en bonne part.*

Bon visage d'hôte, se dit de l'air gracieux de quelqu'un qui est honorable chez lui.

On dit, *qu'on fait bon visage, bonne mine, bon accueil à une personne;* pour dire, qu'on lui fait une réception civile, gracieuse.

On dit aussi, *faire, donner quelque chose de bonne grace;* pour dire, d'une manière honnête & polie. Et qu'*une personne a bonne grace à faire quelque chose;* pour dire, qu'elle s'en acquitte à merveille. Et qu'*elle danse de bonne grace;* pour dire, qu'elle danse d'une manière à se faire admirer.

On dit encore d'une personne qui dit ou fait quelque chose qu'elle ne devroit ni dire ni faire, *qu'elle n'a pas bonne grace d'en user de la sorte.*

On dit, *avoir, prendre, se donner du bon temps;* pour dire, se réjouir. *Les laquais de cette maison n'ont autre chose à faire qu'à prendre du bon temps.*

Bonne année, signifie une année de fertilité & d'abondance. *Sans la grêle on auroit eu une bonne année.*

On dit, en termes de civilité, *souhaiter la bonne année à quelqu'un;* & familièrement, *bon jour & bon an;* pour dire, qu'on souhaite une année heureuse.

On dit proverbialement, *bon an, mal an;* pour dire, tant une année que l'autre, & la forte portant la foible. *Ce bénéfice rapporte mille écus, bon an, mal an.*

Bon jour, signifie un jour de fête. *C'étoit un trop bon jour pour travailler.*

On dit, *faire son bon jour;* pour dire, recevoir la Communion.

On dit proverbialement & ironiquement, en parlant d'une action répréhensible faite en un jour de fête; *bon jour, bonne œuvre.*

On dit, en termes de civilité, *souhaiter le bon jour à quelqu'un, lui donner le bon jour;* ce qui signifie, souhaiter une journée heureuse, agréable.

Bonne fête, signifie fête solennelle, grande fête. *On ne doit pas voyager un jour de bonne fête.*

De bonne heure, se dit pour tôt. *J'y serai de bonne heure.*

On dit, qu'*il est de bonne heure;* pour dire, qu'il n'est pas tard.

On dit, *à la bonne heure;* pour dire, à temps, à propos. *Elle entra à la bonne heure, comme on servoit le souper.*

On dit aussi, *à la bonne heure;* pour exprimer une sorte d'agrément, de consentement sur quelque chose. *Puisque les choses sont comme vous le dites, à la bonne heure.*

On dit d'une chose, *qu'elle fait bonne bouche;* pour dire, qu'elle répand une saveur agréable dans la bouche.

On dit aussi, qu'*on garde une chose pour la bonne bouche;* pour dire, qu'on la conserve pour la dernière, comme étant la meilleure.

On dit encore d'une personne qui ayant joué plusieurs tours à quelqu un, lui en joue un dernier plus méchant que les autres, qu'*elle le lui réservoit pour la bonne bouche.*

Bonne fortune, se dit de ce qui arrive d'utile, d'avantageux. *Cet emploi est une bonne fortune.*

Bonne fortune, se dit, par extension & familièrement, des faveurs des dames. *Il compte les jours de son bel âge par ses bonnes fortunes.*

Bonne aventure, se dit d'un événement favorable. *Cette donation est pour lui une bonne aventure.*

Bonne aventure, se dit, par extension, de ces prédictions puériles de l'avenir qui se font ordinairement sur l'inspection des mains des personnes. *Voyons votre main, je vous dirai votre bonne aventure.*

Bonne voglie; terme emprunté de l'Italien, qu'on prononce *bonne volle*, en mouillant les *ll*. Il se dit de quelqu'un qui reçoit un salaire pour ramer volontairement sur une galère. *Il en coûte tant par jour pour les bonnes voglies de cette galère.*

On dit aussi adverbialement *de bonne voglie*; pour dire, de bonne volonté. *Il partit de bonne voglie.*

Bonne de nage, se dit d'une chaloupe facile à manier, & qui passe ou avance bien à l'aide des seuls avirons.

On dit d'un cheval, *qu'il galoppe sur le bon pied*; pour dire, que quand il galoppe, il lève le pied droit le premier.

On dit aussi, dans le sens figuré, *qu'on a mis une personne sur le bon pied*; pour dire, qu'on l'a obligée à faire ce qu'on exigeoit d'elle.

On dit encore, dans le sens figuré, qu'*une personne est sur un bon pied dans le monde*; pour dire, qu'elle y est considérée.

On dit de quelqu'un, qu'*il est bien bon*, *qu'on le trouve bon de prétendre*, *d'assurer*, *de dire*, *de faire*, *&c.* pour dire, qu'il a tort de prétendre, d'assurer, *&c.*

On dit familièrement de quelqu'un qui a dit des choses réjouissantes dans une société, *qu'il a été bon aujourd'hui.*

On dit aussi familièrement, en parlant de quelque mot, de quelque conte qui surprend agréablement une compagnie; *il est bon là.*

Jouer bon jeu, bon argent, signifie, jouer à condition que celui qui perdra, sera obligé de payer.

On dit d'une personne, qu'*elle a reçu de l'argent à bon compte*; pour dire, qu'elle a reçu de l'argent à déduire sur la somme qui lui est due. Et *à tout bon compte revenir*; pour dire, sauf toutes erreurs de calcul, omissions, ou double emploi.

On dit aussi d'une personne, qu'*elle est de bon compte*; pour dire, que ses comptes sont vrais, justes & exacts.

On dit, *rendre bon compte de sa conduite*; pour dire, faire voir qu'on s'est conduit d'une manière irrépréhensible.

On dit, qu'*on a donné de bonnes enseignes d'une chose quelconque*; pour dire, qu'on l'a désignée de manière à la faire aisément reconnoître.

Bon, s'emploie substantivement, & signifie bonne qualité de la personne ou de la chose dont on parle. *On remarque en lui le bon de ses ancêtres. Il y a peu de bon dans cet ouvrage.*

Bon, se dit aussi de ce qu'une chose quelconque a d'avantageux, d'intéressant, de plus remarquable. *Le bon de cette pièce est qu'elle est authentique.*

On dit, *du bon du cœur*; pour dire, affectueusement, sincèrement. *Il m'a toujours accueilli du bon du cœur.*

On dit aussi, *le bon de l'aventure*, *le bon du conte*, *&c.* pour dire, ce qu'il y a d'amusant dans l'aventure, dans le conte, *&c.*

On dit d'une troupe, d'une armée, qu'*elle a eu du bon dans une action*; pour dire, qu'elle a eu l'avantage sur l'ennemi.

On dit aussi, que *des négocians, des gens d'affaires, ont eu du bon, dans une partie, dans une entreprise, dans un traité*; pour dire, qu'ils y ont gagné.

On appelle, *revenant bon*, le profit qui revient d'une affaire d'utilité. *J'ai eu cinquante écus de revenant bon dans ce marché.*

On appelle encore, *revenant bon*, *deniers revenans bons*, ce qu'on retire d'une somme que l'on avoit destinée pour quelque dépense. *Il avoit mis de côté dix mille écus pour bâtir sa maison, mais il a eu six mille francs de revenant bon.*

Bon, s'emploie aussi substantivement, pour exprimer l'approbation donnée à la chose dont il est question. Ainsi l'on dit: *le bon du Prince*, *le bon d'un Banquier*; pour dire, l'agrément du Prince, l'acceptation d'un Banquier.

On dit en jouant, qu'*on fait bon*; pour dire, qu'on s'oblige à payer ce que l'on pourra perdre.

On dit aussi, en termes de Finances, *faire les deniers bons*; pour dire, assurer le payement de la somme dont il s'agit.

Bon, s'emploie adverbialement en différentes phrases: on dit, *trouver bon*; pour dire, approuver, agréer. *Le Ministre trouve bon que vous présentiez votre mémoire.*

On dit, *sentir bon*; pour dire, répandre une odeur agréable. *Cette dame sent toujours bon.*

On dit, *tenir bon*; pour dire, refuser de céder, faire résistance. *S'il tient bon, on en passera par là.*

On dit, *coûter bon*; pour dire, coûter très-cher. *Son fils lui a coûté bon pendant la guerre.*

On dit, qu'*il fait bon vivre en quelque endroit, qu'on y vit à bon marché*; pour dire, qu'on y a les commodités de la vie, sans qu'il en coûte cher.

Tout de bon, se dit pour sérieusement. *Est-ce de tout de bon qu'on l'a averti?*

A quoi bon, se dit pour à quoi sert. *A quoi bon vous lever si matin?*

Bonne, s'emploie absolument dans le style familier: ainsi l'on dit, *la bailler bonne à une personne*; pour dire, lui jouer quelque tour.

On dit aussi dans le même sens, *qu'on la garde bonne à quelqu'un*; pour dire, qu'on conserve du ressentiment avec projet de se venger quand l'occasion s'en présentera.

A bonnes enseignes, est une expression adverbiale, qui signifie avec une connoissance suffisante de ce qu'on doit faire. *Il ne reçoit ses revenus qu'à bonnes enseignes.*

A bonnes enseignes, signifie aussi avec un pouvoir suffisant. *Le Procureur n'a signé ces écritures qu'à bonnes enseignes.*

Bon, s'emploie par manière d'interjection, pour exprimer la surprise. *Vous dites qu'il est Président? Bon!*

Bon, s'emploie aussi par manière d'interjection, & en plaisantant, pour exprimer qu'on se soucie peu de la chose dont on parle. *Vous dites qu'il dîne chez vous? Bon!*

On dit familièrement, en parlant de vin, *tirer du bon*, *donner du bon.*

On dit proverbialement aussi, en parlant de vin, *qui bon l'achète, bon le boit.*

Le même proverbe se dit, dans le sens figuré, d'une autre marchandise quelconque ; pour dire, qu'on ne doit pas regarder à l'argent pour se la procurer bonne.

On dit encore proverbialement, figurément & familièrement, *qu'à bon vin il ne faut point de bouchon ;* pour dire, qu'il n'est pas nécessaire d'annoncer par affiches une chose bonne en elle-même.

Quand les raisons que l'on donne à un créancier, pour retarder son payement, ne lui conviennent pas, il dit souvent & proverbialement, *tout cela est bel & bon, mais de l'argent vaut mieux.*

La même chose se dit proverbialement & familièrement à ceux qui veulent en amuser d'autres par de vaines promesses.

On dit proverbialement, *à bon entendeur salut*, quand on veut faire comprendre à quelqu'un une chose qu'on ne lui explique qu'à demi. *Voilà la question qu'il m'a faite ; il est inutile que je vous dise ma réponse, à bon entendeur salut.*

On dit proverbialement, en parlant du moment convenable pour parler à quelqu'un, qu'*il y fait bon.*

On dit aussi proverbialement, en parlant de quelqu'un dont l'accès est difficile, fâcheux, ou l'approche dangereuse, *qu'il ne fait pas bon avoir affaire à lui.*

On dit proverbialement, *qu'il fait bon dans quelque lieu;* pour dire, qu'on y est d'une manière agréable.

On dit proverbialement & familièrement, que *si un autre avoit dit ou fait telle chose, il ne seroit pas bon à jetter aux chiens ;* pour dire, qu'une chose qui a été bien reçue venant de quelqu'un, auroit été mal reçue venant de quelque autre.

On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un, *que c'est un bon Prince*, pour dire, qu'il est d'un commerce aisé, & qu'il ne prend pas garde de si près à la plûpart des choses.

On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un qui n'est propre à rien, *qu'il n'est bon à rôtir ni à bouillir.*

On dit proverbialement & familièrement, de quelqu'un qui n'a que de mauvaises qualités, *qu'il n'est bon qu'à noyer.*

On dit proverbialement, *ce qui est bon à prendre, est bon à rendre*, en parlant de quelqu'un qui, trouvant une chose, se l'approprie, & croit que le pis qui lui arrivera, sera de la rendre.

On dit proverbialement, *il fait bon vivre & ne rien savoir, on apprend tous les jours.*

On dit proverbialement, *il fait bon battre glorieux, il ne s'en vante pas ;* pour dire, qu'un suffisant ne parle pas des disgraces qui lui arrivent.

On dit proverbialement, *à quelque chose malheur est bon ;* pour dire, qu'un malheur est quelquefois cause d'un bien.

On dit proverbialement de quelqu'un, *qu'il fait contre fortune bon cœur ;* pour dire, qu'il oppose de la fermeté aux disgraces.

On dit proverbialement, *à bon chat, bon rat ;* pour dire, bien attaqué, bien défendu.

On dit proverbialement, quand on condamne en général un certain nombre de personnes, dont plusieurs sont innocentes, que *les bons pâtissent pour les mauvais.*

On dit proverbialement, que *les bons maîtres font les bons valets ;* pour

pour dire, qu'un maître est bien servi, quand il a pour ses domestiques la douceur & les procédés convenables.

On dit en proverbe, *après bon vin, bon cheval;* pour dire, qu'après avoir un peu bu, le cavalier fait mieux marcher son cheval.

Bon, est bref au singulier, & long au pluriel.

La première syllabe de *bonne* est brève, & la seconde très-brève.

On voit que ce mot employé comme adjectif, peut suivre ou précéder le substantif auquel il se rapporte; mais cela n'est pas indifférent, & il arrive souvent que la place que tient ce mot dans le discours, en détermine la signification: *par exemple*, je dis d'un cheval, qu'*il a les jambes bonnes*, c'est-à-dire, qu'elles ne sont point affectées de maladie; mais si je dis, qu'*il a de bonnes jambes*, cela signifiera qu'il marche bien. *Un bon homme*, ne dit pas la même chose qu'*un homme bon:* ainsi la règle à suivre est de consulter les définitions & les exemples que nous avons donnés, selon le sens dans lequel on veut se servir du mot *bon*.

Il faudroit supprimer un *n* au féminin qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bone*. Voyez Orthographe.

Le *n* final se fait sentir, & perd le son nasal devant une voyelle; ainsi prononcez *bon ouvrier*, comme s'il étoit écrit *bone ouvrier*.

BONA; nom propre. Ville maritime d'Afrique, au Royaume d'Alger, près des frontières de Tunis.

BONACE; substantif féminin. État tranquille & calme de la mer quand elle n'est pas agitée. *Les Pilotes craignent la bonace.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

BONAIGE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un droit qu'on payoit pour le bornage des terres.

BONAIRE; nom propre. Petite île la plus orientale des îles Hollandoises, dans la mer du Nord, à dix lieues de Curaçao. Le bétail, & sur-tout les chèvres en font la principale richesse.

BONASIENS; (les) Hérétiques du quatrième siècle, qui prétendoient que Jesus-Christ n'étoit Fils de Dieu que par adoption.

BONASSE; adjectif des deux genres & du style familier. Qui est simple, sans malice, & de peu d'esprit. *Elle étoit toute bonasse. Il sera toujours bonasse.*

BONASUS; substantif masculin. Bœuf sauvage. *Voyez* Bison.

BONBANC; substantif masculin. Sorte de pierre très-blanche, qui se tire des carrières de Paris. On en fait des rampes, des appuis, des colonnes, & d'autres ornemens d'Architecture.

BONBON; substantif masculin. Terme emprunté du langage des enfans, & dont on se sert particulièrement pour désigner des sucreries quand on leur parle. *Cette petite fille voudroit bien qu'on lui donnât du bonbon.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

BONCERON; vieux mot qui signifioit autrefois un lieu propre à conserver le poisson.

BONCHAMPS; nom propre: Bourg de France, dans le Maine, à une lieue, nord-est, de Laval.

BON-CHRÉTIEN; substantif masculin. Sorte de poire fort grosse & fort estimée pour la bonté de son goût. On en distingue de plusieurs

espèces, dont les principales sont le bon-chrétien d'été, & le bon-chrétien d'hiver. L'arbre qui porte ce fruit, veut être mis en espalier. Il est rare d'obtenir autrement des bon-chrétiens d'une certaine beauté.

BONCON; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de balle qu'on tiroit avec l'arc.

BONCONVENTO; nom propre. Petite ville d'Italie, en Toscane, à douze lieues de Sienne, sur la route qui conduit de Viterbe à Rome.

BOND; substantif masculin. Action d'un corps en mouvement qui réjaillit & se relève plus ou moins haut à la rencontre de la terre, ou d'un autre corps sur lequel il tombe. *Le boulet fit plusieurs bonds.*

BOND, se dit particulièrement, au jeu de Paume, de l'action de la balle qui jaillit & se relève après avoir frappé la terre. La balle prise au premier bond, vaut celle qui est renvoyée de volée; mais elle est nulle au second bond. *Il falloit prendre la balle au bond.*

On dit, dans le sens figuré, que *quelqu'un a pris la balle au bond;* pour dire, qu'il a saisi le moment précis pour faire une chose.

On dit de même figurément, qu'*on a pris la balle entre bond & volée;* pour dire, qu'on a fait une chose dans le moment, peut être unique, où elle étoit possible.

On dit aussi, dans le sens figuré, *faire une chose tant de bond que de volée;* pour dire, la faire d'une façon ou d'une autre, selon les circonstances.

On dit encore, dans le sens figuré, qu'*une chose n'est que du second bond;* pour dire, qu'elle est relevée après quelqu'un.

On dit au jeu de Paume, qu'*une balle a fait faux bond*, quand en faisant le bond, elle s'est écartée de l'endroit où elle devoit vraisemblablement retomber, selon la règle ordinaire de l'incidence des corps mus en ligne droite.

On dit, dans le sens figuré, qu'*une personne a fait faux bond à un autre;* pour dire, qu'elle ne l'a point servi comme elle auroit dû le faire. *Ne vous fiez pas à cet homme, il vous fera faux bond.*

On dit aussi, dans le sens figuré, qu'*une personne a fait faux bond à son honneur;* pour dire, qu'elle a transgressé les loix que l'honneur lui avoit prescrites.

BOND, se dit, en termes de Manège, du saut que le cheval fait en s'élevant subitement en l'air pour retomber à sa même place.

On dit proverbialement dans ce sens, qu'*un cheval ne va que par sauts & par bonds.*

La même chose se dit de quelques animaux, & des jeunes gens qui sont dans l'habitude constante de faire des sauts & des gambades.

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un dont le discours est inégal & rempli de saillies, qu'*il ne va que par sauts & par bonds.*

Ce monosyllabe est bref au singulier, & long au pluriel.

Il faudroit supprimer le *d* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bon.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BONDA; substantif masculin. Grand arbre d'Afrique, d'une grosseur prodigieuse, dont le bois est huileux, & l'écorce hérissée d'épines. On en fait des canots d'une grandeur extraordinaire.

BONDE; substantif féminin. Longue pièce de charpente, qui étant

haussée ou baissée, retient ou lâche l'eau d'un étang. *Allez baisser la bonde.*

On disoit autrefois, dans le sens figuré, *lâcher la bonde à ses larmes, à sa colère;* pour dire, laisser un libre cours à ses larmes, à sa colère, mais on ne peut plus guères se servir de ces expressions.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BONDENO; nom propre. Bourg d'Italie, au Duché de Ferrare, & à l'embouchure du Panaro, dans le Pô.

BONDI; participe passif, indéclinable. *Voyez* BONDIR.

BONDIR; verbe neutre de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir. Salire.* Faire un ou plusieurs bonds. *Ces balles sont mal faites, elles ne bondissent pas.*

BONDIR, se dit de certains animaux qui vont en sautant. *Voyez-vous bondir ces chèvres dans la prairie?*

On dit figurément, qu'*un aliment, qu'une chose fait bondir le cœur;* pour dire, qu'on a une répugnance extrême à cet aliment, à cette chose.

La première syllabe est moyenne, & la seconde, dont le *r* final se fait toujours sentir, est longue.

La quantité prosodique des autres temps de ce verbe, suit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir*. Voyez au mot VERBE, les règles indiquées.

BONDISSANT, ANTE; adjectif verbal & participe actif. *Saliens.* Qui bondit. *Les chèvres bondissantes. Les agneaux bondissans.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une bondissante brebis*, mais *une brebis bondissante.*

BONDISSEMENT; substantif masculin. *Subsultus.* Mouvement de ce qui bondit. *Le bondissement de ces agneaux ne vous amuse-t-il pas? Cela lui a causé un bondissement de cœur.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme, en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bondisemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BONDON; substantif masculin. Cheville de bois grosse & courte, avec laquelle on bouche le trou par où l'on remplit un tonneau. *Préparez un bondon.*

BONDON, se dit aussi du trou même que l'on bouche. *Le vin sortoit par le bondon.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

BONDONIZA; nom propre. Ancienne ville de Grèce, au fond du golfe de Zeiton. Elle a été submergée par un tremblement de terre.

BONDONNAL; vieux mot qui signifioit autrefois bondon.

BONDONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BONDONNER.

BONDONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Mettre un bondon. *Il faut bondonner ces tonneaux.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bondoner*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BONDONNIÈRE; substantif féminin, & terme de Tonneliers. Instrument en forme de tarrière de figure conique, avec lequel ces Artisans percent le trou d'un tonneau, à l'endroit où se met le bondon.

BONDOUR; nom propre. Ville d'Asie, dans la Natolie, au nord-ouest du golfe de Satalie.

BONDRÉE; substantif féminin. Oiseau de proie. *Voyez* BUSE.

BONDUC; substantif masculin. Plante d'Amérique, qui s'élève à la hauteur d'un homme. Ses feuilles ont jusqu'à deux pieds de longueur. Elle porte des baies rondes, de couleur cendrée, desquelles la saveur est amère & insipide.

On fait usage de ces baies dans les hernies; elles provoquent les règles, fortifient l'estomac, & sont bonnes contre la pierre.

BONÉ; nom propre. Ville capitale du Royaume de Bouguis, dans l'île des Célèbes.

BONETE; vieux mot qui signifioit autrefois malle, valise.

BONFATTI; nom propre. Bourg d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne Hyela des Brutiens.

BONGE; vieux mot qui signifioit autrefois botte.

BON-HENRI; *Voyez* PATTE D'OIE.

BONHEUR; substantif masculin. *Felicitas*. Félicité, état heureux, situation telle qu'on en voudroit la durée sans changement. *Il n'y a point de véritable bonheur dans ce monde.*

BONHEUR, se dit pour prospérité. *Ses jours ont été marqués par un bonheur continuel.*

BONHEUR, se dit pour évènement heureux. *L'arrivée de son père fut pour lui un grand bonheur.*

BONHEUR, se dit pour bonne fortune. *Il sortit de ce mauvais pas par un bonheur singulier.*

AVOIR LE BONHEUR, se dit, dans le style familier, par forme de compliment & de politesse. *Je n'ai pas eu le bonheur de vous rencontrer. Elle voudroit avoir le bonheur de vous plaire.*

PAR BONHEUR, se dit adverbialement, pour dire heureusement. *Par bonheur que je trouvai les cent louis qu'il lui falloit.*

Voyez au mot FÉLICITÉ, les significations relatives qui en distinguent BONHEUR, &c.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *boneur*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BONHOMIE; substantif féminin, & terme du style familier, par lequel on désigne une sorte de bonté naturelle qui se remarque extérieurement, & dans les actions les plus indifférentes. *On l'aime à cause de sa bonhomie.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bonomie*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BONI; nom propre. Ancienne ville de l'Afrique intérieure, que Pline dit avoir été priſe par Cornélius-Balbus.

BONICHON; ſubſtantif maſculin. C'eſt, dans les Verreries, un trou qui communique du four aux lunettes des arches à pot, dans chacune deſquelles il ſert de ventouſe.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

BONJEAU; ſubſtantif maſculin, & terme d'économie ruſtique, qui ſe dit de l'aſſemblage de deux bottes de lin liées l'une contre l'autre, de la tête aux pieds, afin de tenir moins de place dans l'eau où elles doivent rouir.

BONIER; ſubſtantif maſculin. Meſure de terre uſitée en Flandres, & dont la conſiſtance varie d'un lieu à l'autre.

BONIFACE; il y a eu neuf Papes de ce nom. Boniface VIII eſt ce Pontife turbulent, connu par ſes démêlés avec les colonnes & avec la France, lequel prétendit que la Puiſſance temporelle étoit ſoumiſe à la ſpirituelle, & qu'ainſi tout Pape avoit droit de dépoſer les ſouverains. Philippe-le-Bel, qui n'en voulut rien croire, alloit être excommunié, & ſon Royaume donné par une Bulle de Boniface au premier occupant, quand ce Pontife fut ſurpris dans Agnanie, par Nogaret & Sciarra-Colonne qui le firent priſonnier en 1303. Boniface ne ſurvécut guères à cette aventure fâcheuſe: il mourut après avoir ſcandaliſé les peuples par ſon ambition & ſes violences pendant plus de huit années. Il fut Auteur du fameux Sexte des Décrétales.

BONIFACIO; nom propre. Ville forte & maritime de la partie méridionale de l'île de Corſe. Alphonſe V, Roi d'Arragon, l'aſſiégea en perſonne en 1420; mais les Genois le battirent & l'obligèrent à lever le ſiège.

BONIFIÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BONIFIER.

BONIFIER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Meliorem reddere*. Mettre en meilleur état. Il ſe dit particulièrement des terres. *La marne a ſingulièrement bonifié ces champs*.

BONIFIER UNE BALEINE, ſe dit, en termes de Marine, de l'action de la dépecer, d'en fondre le lard, & d'en tirer tout ce qui peut ſervir.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

BONJOUR; ſubſtantif maſculin, & terme uſité dans le ſtyle familier, ſurtout de la part du Supérieur pour ſaluer l'inférieur. *Bonjour, Monſieur, comment cela va-t-il?*

BONIOUX; nom propre. Petite ville du Comté Vénaiſſin, à huit lieues & demie, eſt ſud-eſt, d'Avignon.

BONITE; ſubſtantif féminin. Poiſſon fort commun dans la mer Atlantique. Il reſſemble beaucoup aux maquereaux par la couleur & le goût; mais il eſt bien plus grand

& il a jusqu'à deux pieds de largeur. Les Negres de la Côte d'or adorent ce poisson comme un de leurs Dieux.

BONITON; substantif masculin. *Amia.* Poisson de mer qui ressemble au thon & au maquereau, & qui dans l'été entre dans les rivières, où il se nourrit de poisson. Sa chair est délicate & de bon suc. Quelques-uns confondent le Boniton avec la Bonite.

BONN; nom propre. Ville forte d'Allemagne, sur le Rhin, dans l'Electorat, & à trois milles de Cologne. L'Electeur y fait sa résidence.

BONNE; substantif féminin, qui se dit familièrement d'une gouvernante d'enfans. *Pourquoi cette petite fille n'est-elle pas avec sa bonne?*

BONNE; nom propre. Ville maritime d'Afrique, en Barbarie, au royaume d'Alger, sur un golfe de même nom, à l'orient duquel les Génois vont pêcher du corail.

Bonne, est aussi le nom d'une petite ville de Savoie, à trois lieues de Genève.

BONNEAU; substantif masculin, & terme de marine. Morceau de bois de liége ou autre signe qui flotte sur l'eau, & désigne l'endroit où les ancres sont mouillées.

BONNEBOSC; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à trois lieues, ouest-nord-ouest, de Lizieux.

BONNEDAME. *Voyez* Arroche.

BONNE DÉESSE; nom propre, & terme de Mythologie. Dryade, femme de Faune, roi d'Italie, que son mari fit mourir à coups de fouet, parce qu'elle s'étoit ennivrée. Il eut dans la suite tant de regret de l'avoir perdue, qu'il lui éleva des autels. Les Grecs appeloient la bonne Déesse, la Déesse des femmes, & disoient que c'étoit une des nourrices de Bacchus, dont le nom ne devoit pas être prononcé. Cette Divinité passoit pour avoir été très-chaste, c'est pourquoi elle avoit les Vestales pour Prêtresses, & les hommes étoient exclus de ses Sacrifices Lucrèce rapporte qu'elle étoit représentée avec la couronne murale, sur un char que des lions traînoient en l'air.

Plusieurs ont confondu la bonne Déesse avec la Terre.

BONNÉER; vieux verbe qui signifioit autrefois borner, poser des bornes.

BONNE FONTAINE; nom propre. Abbaye d'hommes, en Champagne, à une lieue, sud-sud-est, d'Aubanton. Elle est en commende, & vaut cinq mille livres de rentes au Titulaire.

BONNE GRACE; substantif féminin. On donne ce nom aux lez d'étoffe qui s'attachent vers le chevet & vers les pieds d'un lit, pour accompagnemens aux grands rideaux. *Relevez les bonnes graces de ce lit.*

BONNELLES, nom propre. Petite ville de France, dans le Hurepoix, environ à huit lieues, est-nord-est, de Chartres.

BONNEMENT; adverbe. *Simpliciter.* D'une manière simple, naïve, sincère, à la bonne foi. *Elle est convenue tout bonnement qu'on l'en avoit priée.*

Bonnement, se dit aussi pour précisément, mais alors il ne s'emploie qu'avec la négative. *Je ne vous dirai pas bonnement quand elle arrivera.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième moyenne.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire d'après la prononciation, *bonemant.* Voyez Orthographe.

BONNERET; vieux mot qui signifioit autrefois labourage.

BONNES; nom propre. Bourg de France, dans l'Angoumois, environ à une lieue, ouest-sud-ouest, d'Auberre.

Il y a un bourg de même nom, dans le Poitou, sur la rivière de Vienne, environ à quatre lieues, est, de Poitiers.

BONNESTABLE; nom propre. Ville & Baronie de France, dans le Maine, environ à cinq lieues, nord-est, du Mans.

BONNET; substantif masculin. Habillement qui sert à couvrir la tête. *Il me faut un bonnet de velours. Cette femme ne porte que des bonnets.*

Bonnet, se dit quelquefois d'un ornement, d'un signe de quelque état ou dignité. On dit dans ce sens, *prendre le bonnet de Docteur*, ou simplement, *prendre le bonnet;* pour dire, se faire recevoir Docteur.

On dit aussi, *donner le bonnet de Docteur à quelqu'un;* pour dire, mettre le bonnet de Docteur sur la tête de quelqu'un, dans une fonction publique.

La cérémonie de la prise du bonnet, se fait dans l'Université de Paris, de la manière suivante: le Chancelier de l'Université donne la bénédiction apostolique, & impose son bonnet sur la tête du Récipiendaire, qui reçoit l'une & l'autre.

Le bonnet sur les médailles est le symbole de la liberté. Les Anciens le donnoient aux esclaves, quand ils les affranchissoient.

En Espagne & en Portugal, on coiffe les Accusés que l'Inquisition a condamnés au feu, d'un bonnet de carton sur lequel on a peint des flammes & des diables.

Les Juifs sont obligés de porter un bonnet orangé à Luques, & de couleur jaune en Italie.

Bonnet vert, se dit du bonnet de couleur verte que furent autrefois obligés de porter en signe d'infamie, ceux qui avoient fait cession de biens, de peur que le bénéfice de cession n'engageât un débiteur de mauvaise foi à tromper ses créanciers. Si le cessionnaire étoit trouvé sans bonnet vert, il étoit permis de l'appréhender au corps, & de le constituer prisonnier. Cette Jurisprudence n'a plus lieu aujourd'hui; mais il nous en reste l'expression, *porter, prendre le bonnet vert*, qui a passé en proverbe; pour dire, faire banqueroute, cession de biens.

On dit que *quelqu'un opine du bonnet;* pour dire, qu'il se déclare pour l'avis d'un autre, sans dire, ni faire autre chose que d'ôter son bonnet.

On dit aussi qu'*une chose a passé du bonnet* ou *au bonnet;* pour dire, qu'elle a passé d'un avis unanime.

On dit encore qu'*une chose a passé à volée de bonnet;* pour dire, qu'elle a été décidée promptement & sans difficulté.

Bonnet, se dit pour chapeau dans ces phrases: *mettre la main au bonnet, ôter son bonnet*, ce qui signifie mettre la main au chapeau, ôter son chapeau par respect. *Il ne prononçoit le nom de sa sœur que le bonnet à la main.*

On dit proverbialement & familièrement, *que quelqu'un a pris une chose sous son bonnet;* pour dire, qu'il l'a inventée, & qu'elle n'est pas vraie.

On dit proverbialement & populairement, quand on ne sait comment faire pour achever un conte dont on a commencé le récit: *Je jettai mon bonnet par-dessus les moulins, & je ne sai ce que tout devint.*

On dit figurément, proverbialement & familièrement, *qu'une personne a la tête près du bonnet;* pour dire, qu'elle est prompte, colère, & aisée à fâcher.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, *mettre son bonnet de travers;* pour dire, entrer en mauvaise humeur, en colère.

On dit proverbialement & figurément, de deux ou trois personnes entre lesquelles règne un esprit d'union, & qui sont toujours du même avis, *que ce sont deux ou trois têtes dans un bonnet.*

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un qui a l'air sombre & chagrin, *qu'il est triste comme un bonnet de nuit sans coiffe.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, de deux choses qui ont entr'elles beaucoup de ressemblance, *que c'est bonnet blanc, & blanc bonnet.*

Bonnet, se dit, en général, dans les Arts, de ce qui couvre la partie supérieure & sphérique d'un instrument, d'une machine, *&c.*

Bonnet de Turquie, se dit, en termes de Pâtissiers, d'une pièce de pâtisserie qui a la figure d'un turban.

Bonnet, se dit, en termes d'Orfèvres, de cette partie d'un encensoir qui commence au bouton, & qui se termine aux consoles, où passent les chaînes.

Bonnet a Prêtre, se dit, en termes de Fortifications, d'une tenaille double, construite vis-à-vis d'un bastion ou d'une demi-lune, dont le front forme un angle saillant & deux angles rentrans.

Bonnets, se dit, en termes de Bottiers, des genouillières échancrées des bottes de Courier.

Bonnet de Prêtre. *Voyez* Fusain.

Bonnet de Neptune, se dit d'une espèce de champignon de mer du genre des coralloïdes.

Bonnet noir, se dit d'un petit oiseau qui a cinq pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, & neuf pouces d'envergure. Son nom lui vient de ce qu'il a le sommet de la tête noir.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bonet.* Voyez Orthographe.

BONNETADE; substantif féminin, qui ne se dit qu'en plaisantant, pour signifier révérence. *Elle ne sera pas dupe de ses bonnetades.*

BONNETAGE; substantif masculin. Terme d'Artificiers, qui se dit du papier collé dont on couvre l'amorce d'un artifice, afin que le feu ne puisse y prendre qu'en déchirant le bonnetage.

BONNETÉ; adjectif & participe passif. *Voyez* Bonneter.

BONNETER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Ce terme, qui est du style familier, signifie rendre des respects, faire la cour aux personnes dont on a besoin, & qu'on est obligé de solliciter. *Si vous bonnetez fréquemment vos Juges, votre cause en deviendra meilleure.*

On dit de quelqu'un, *qu'il veut être bonneté;* pour dire, qu'il exige qu'on le recherche, & qu'on lui rende des devoirs assidus.

Bonneter un artifice, se dit, en termes d'Artificiers, de l'action d'en couvrir l'amorce d'un papier collé, afin que le feu ne puisse y prendre qu'en cassant ce papier, qu'on nomme *bonnetage.*

La première syllabe est brève,

la ſeconde très-brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez que le pénultième *e* des temps ou perſonnes de ce verbe, prend le ſon de l'*e* moyen, quand il eſt ſuivi d'un *e* muet, parce que le génie de la langue ne ſouffre pas ordinairement deux *e* de ſuite abſolument muets. Dans je *bonnète*, la ſyllabe *nè* eſt moyenne.

BONNETERIE; ſubſtantif féminin. Art & Métier de Bonnetier, conſiſtant à fabriquer & vendre des bonnets, des bas, des chauſſons, &c. *Il entend la bonneterie.*

On déſigne ſous le nom de *la Bonneterie*, le corps des Marchands Bonnetiers, qui forment le cinquième des ſix Corps des Marchands de Paris.

La Bonneterie de cette Ville a ſes armoiries, qui ſont *d'azur à la toiſon d'argent, ſurmontée de cinq navires auſſi d'argent, trois en chef, & deux en pointe.*

La première ſyllabe eſt brève, les deux ſuivantes ſont très-brèves, & la dernière eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire *boneterie.* Voyez Orthographe.

BONNETEUR; ſubſtantif maſculin, du ſtyle familier. Filou, trompeur, qui tâche, à force de civilités, d'attirer les perſonnes pour en faire des dupes, en leur gagnant leur argent. *Ne vous fiez pas à ce Bonneteur.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *Boneteur.* Voyez Orthographe.

BONNETIER; ſubſtantif maſculin. Artiſan qui fabrique & vend des bonnets, des bas, des chauſſons, des gants, &c. *Voyez* Bonneterie.

BONNETTE; ſubſtantif féminin, & terme de Fortifications. Ouvrage compoſé de deux faces, qui forment un angle ſaillant, avec un parapet, & une paliſſade au-devant. On le nomme auſſi *flèche.*

Bonnettes, ſe dit, en termes de Marine, des petites voiles dont on fait uſage quand il fait beau temps ou peu de vent, pour alonger les voiles ou les multiplier.

Bonnettes en étui, ſe dit de petites voiles qui, étant attachées par le bout le plus étroit à chaque extrémité des vergues, ſur des boutehors, règnent le long des côtés des baſſes voiles & des hunières.

Bonnettes lardées, ſe dit de petites voiles piquées, lardées d'étoupe, & ordinairement enduites de cendres ou de pouſſière, pour les rendre peſantes, & dont on ſe ſert afin de découvrir une voie d'eau.

Bonnettes maillées, ſe dit des bonnettes qu'on attache pour alonger les baſſes voiles à des anneaux, mailles ou œillets qui ſont en bas.

Quand on amarre la bonnette ſous la voile, avec des aiguillettes qui la lacent dans les œillets, on appelle cela *lacer la bonnette;* & on dit *délacer, déranger, démailler la bonnette,* lorſqu'on la détache de la voile où elle étoit attachée.

BONNEVAL; nom propre. Ville de

France, dans le Comté de Dunois, ſur la rivière de Loir, à neuf lieues, nord-oueſt, d'Orléans. Il y a une Abbaye d'hommes ſous le titre de Saint Florentin de Bonneval, qui vaut au Titulaire dix mille livres de rente. Elle eſt en commende.

Bonneval, eſt auſſi le nom d'une Abbaye d'hommes dans le Rouergue, à trois lieues, oueſt-ſud-oueſt, de la Dommerie d'Aubrac. Elle eſt en commende, & vaut au Titulaire douze mille livres de rente.

BONNEVAUX; nom propre de trois Abbayes d'hommes, qui ſont en commende. L'une eſt en Limouſin, & vaut deux mille cinq cens livres au Titulaire. La ſeconde eſt en Dauphiné, & vaut quatre mille livres; & la troiſième, qui eſt dans le Poitou, rapporte ſept mille livres de rente.

BONNEUIL; nom propre. Bourg de France, en Picardie, à cinq quarts de lieue, nord-oueſt, de Breteuil.

Il y a encore un Bourg de même nom dans l'Angoumois, environ à quatre lieues, ſud-eſt, de Cognac.

BONNEVILLE; nom propre. Jolie petite ville de Suiſſe, ſur le lac de Bienne, à trois lieues de Neufchatel.

BONNIER; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une certaine meſure de terre.

BONNIVENT; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de peliſſe.

BONNY; nom propre. Ville de France, dans l'Orléanois, ſituée au confluent de la Loire & de la rivière de Cheville, à trois lieues, ſud-eſt, de Gien.

BONOÉ; nom propre. Contrée d'Afrique, dans la haute Guinée, ſur la côte d'or. Elle eſt avancée dans les terres, & pour cela même, peu connue.

BONOIZON; vieux mot qui ſignifioit autrefois bénédiction.

BONONIA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de la haute Pannonie, ſur la Drave.

L'Itinéraire d'Antonin place une ville de même nom dans la baſſe Pannonie, & une autre dans la haute Mœſie.

BONOSIAQUES, ou BONOSIENS; (les) Hérétiques, ainſi appelés de Bonoſe leur chef, Evêque de Sardique au quatrième ſiècle. Ils nioient la virginité perpétuelle de la Vierge, & même la divinité de Jeſus-Chriſt. Bonoſe fut condamné par le Concile de Capoue aſſemblé pour éteindre le ſchiſme d'Antioche.

BONS-CORPS; (les) noms qui fut donné aux ſoldats robuſtes que choiſit parmi ſon peuple François II, Duc de Bretagne, dans la guerre qu'il eut contre le Roi Louis XI, en 1468.

BON-SENS; ſubſtantif maſculin. Faculté de comprendre les choſes, & d'en juger avec intelligence & ſelon la droite raiſon. *Elle montre du bon ſens dans toutes ſes actions.*

Voyez Esprit, pour les différences relatives qui en diſtinguent Bon-sens, &c.

BONS-HOMMES; (les) Religieux que le Prince Edmond établit en Angleterre en 1259. Ils ſuivoient la règle de Saint Auguſtin, & portoient un habit bleu.

On a encore appelé *bons hommes*, les Minimes de France, parce que Louis XI. avoit coutume d'appeler *bon-homme*, S. François de Paule, leur fondateur.

Les Albigeois se qualifioient aussi de *Bons-hommes*.

BONS-MOULINS; nom propre. Bourg & Châtellenie de France, en Normandie, environ à huit lieues, est-nord-est, d'Alençon.

BONSOIR; substantif masculin. Terme de civilité, dont on se sert pour saluer quelqu'un sur la fin du jour & dans la nuit. *Je vous souhaite le bon soir. Bonsoir à Madame.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

BONTANT; substantif masculin. On donne ce nom, dans le commerce, à une sorte d'étoffes, ou couvertures de coton, rayées de rouge, qui se fabriquent à Cantor, en Afrique.

BONTÉ; substantif féminin. *Bonitas.* Ce mot, en parlant de Dieu, désigne un attribut essentiel de sa divinité. C'est dans ce sens qu'on dit, *la bonté divine, la suprême bonté, la souveraine bonté, la bonté infinie de Dieu.*

Bonté, se dit particulièrement d'une qualité morale qui nous dispose à faire du bien & à en rechercher l'occasion. *Ce Prince est d'une bonté singulière envers son peuple. Elle abuse de la bonté de son père.*

Bonté, se dit de la qualité qui fait qu'une chose est bonne dans son genre. *On vante la bonté de ces prés. Ces fruits sont d'une bonte que rien n'égale.*

On dit proverbialement & familièrement d'une chose excellente dans son espèce, *qu'on ne sauroit la payer de bonté.*

Bonté, se dit, par extension, pour simplicité & trop grande facilité. *Sa bonté est cause qu'on le joue. Il est à l'aumône par trop de bonté.*

Bonté, se dit aussi, par extension, des choses qui se font par politesse, par honnêteté. *Avez-vous eu la bonté de parler de mon affaire? Aurez-vous la bonté de m'apprendre comment on se porte chez vous?*

La première syllabe est longue, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

BON-TOUR; substantif masculin, & terme de Marine. Détour que fait un vaisseau pour empêcher que les cables ne se croisent.

BONZE; substantif masculin. Prêtre du Japon. Quelques Auteurs disent que les Bonzes sont sans mœurs & s'abandonnent à toutes sortes d'infamies: d'autres assurent qu'ils sont sobres & chastes, & qu'ils ont des Universités où ils enseignent les sciences & les mystères de leur secte. On peut conclure qu'il y en a de la première & de la seconde espèce. La Métempsycose est le point fondamental de leur doctrine. Ils reconnoissent pour chef un certain *Combadaxi*, qui, après leur avoir enseigné les sciences & les arts, disparut de dessus la terre. Ils en attendent le retour dans quelques millions d'années. Il y a des Couvens de filles de la même secte.

BOOBY; substantif masculin. Oiseau qui a la grosseur & la figure du chapon, avec un très-beau plumage. On le dit si commun dans l'île de Tabago, qu'un homme en prend jusqu'à mille par jour. Remarquez bien ce nombre, pour juger de la fidélité des voyageurs dans leurs récits.

BOOL; vieux mot qui signifioit autrefois bouleau.

BOOLLU CORY; substantif masculin. Oiseau que Petivert dit être d'un blanc cendré, mêlé de noir. C'est le Crex des Indiens. *Voyez* Crex.

BOOPE; *Voyez* Bogue.

BOOPIS ; terme de Mythologie, & surnom de Junon, ainsi appelée à cause de ses grands yeux. C'est comme de dire, la déesse *aux yeux de bœuf*.

BOORDER ; vieux verbe qui signifioit autrefois combattre à la lance.

BOOT ; substantif masculin, & terme de Marine. On désigne ainsi une chaloupe, en Flandres & dans les ports de la mer Baltique.

Boot, se dit aussi, en Espagne, d'une sorte de petit tonneau dont on se sert particulièrement pour le transport des vins de Xerès.

BOOT ; nom propre. Île d'Ecosse, dans le golfe de Cluyd, entre le pays d'Argyle & l'île d'Aran.

BOPPART ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, au cercle du Bas-Rhin, dans l'Archevêché de Trèves, à trois lieues de Coblentz. Elle fut autrefois libre & impériale ; mais elle fut unie à l'Electorat de Trèves en 1494, sous l'Electeur Jean de Bade.

BOQUELLE ; substantif féminin, & terme de Commerce. Le peuple d'Egypte appelle ainsi l'écu de Hollande, le même que les Arabes nomment Abukesb. *Voyez* ce mot.

BOQUELLE ; vieux mot qui signifioit autrefois un repas médiocre.

BOQUERANE ; nom propre. Île d'Asie, dans la mer des Indes, à dix lieues de l'île de Borneo.

BOQUETEAU ; substantif masculin, & termes d'Eaux & Forêts, qui se dit d'un petit canton de bois planté en futaie ou en taillis, & qui n'excède pas cinquante arpens.

BOQUILLON ; vieux mot qui signifioit autrefois bucheron.

BORA ; nom propre. Ville maritime d'Egypte, où d'Herbelot dit qu'on pêche le poisson que les Italiens nomment *cefalo*.

BORACHERA ; substantif masculin. Arbre d'Amérique, dont les fleurs, d'une odeur agréable, sont aussi blanches & plus grandes que des lys. On rapporte que le suc de ses feuilles, exprimé & mêlé avec de l'eau, compose un breuvage assez fort pour enivrer.

BORAMETS ; substantif masculin. *Voyez* Agnus scythicus.

BORAX ; substantif masculin. Sel ou substance fossile, qui ressemble assez à l'alun. Il est en crystaux, d'une figure, tantôt prismatique, hexagone, tronquée, un peu irrégulière, & semblable aux crystaux de nître ; tantôt formée de prismes octogones ; sa saveur est légèrement âcre ou piquante, mais un peu fade & amère. Le borax exige vingt fois son poids d'eau pour être entièrement dissous, quoiqu'il contienne déjà près de moitié d'eau dans sa composition. Il mousse, bouillone avec bruit, & se gonfle au feu comme l'alun ; mais il entre bientôt après en fusion, & forme une espèce de verre très-tendre.

On appelle ce sel *borax brut* ou *crud*, quand il est tel qu'on nous l'apporte des Indes orientales : il est opaque, informe, dur & pesant, d'une couleur verdâtre, bleuâtre, semblable au vitriol romain du commerce ; il produit d'abord une saveur assez douce sur la langue, mais qui devient bientôt âcre, mordicante : il prend, en se crystallisant, une figure hexagone, se gonfle peu au feu ; cependant il y entre facilement en fusion : il se dissout très-difficilement dans l'eau, en ce qu'il est gras & mêlé d'une très-grande quantité de terre.

Le *borax* dissout dans le feu toutes les terres & les pierres ; après qu'elles ont été bien mêlées.

& bien triturées avec lui, il les change en verre : cela arrive d'autant plus facilement, que le borax par lui-même, c'est-à-dire, tout seul, se change au feu en un verre très-tendre ; mais avant que cela se fasse, il écume & se gonfle considérablement, & passe pardessus les bords des vaisseaux quand ils ne sont point d'une grandeur suffisante. Pour éviter cet inconvénient, il faut, avant de se servir du borax, le faire calciner à un feu doux, de manière que le creuset dans lequel on l'a mis, rougisse légèrement : en s'y prenant de cette façon, le borax peut aisément se pulvériser sous les doigts. Le borax facilite la fusion des métaux difficiles à fondre, tels que l'or, l'argent & le cuivre, & cela pour deux raisons. 1°. Lorsqu'on veut faire fondre & réduire en une masse les métaux divisés en particules très-déliées, la poussière terreuse qui est à la surface des parties métalliques, fait obstacle à ce qu'elles ne se touchent les unes les autres, & empêche par conséquent qu'elles ne se réunissent par la fusion ; & quand bien même la violence du feu les mettroit en fusion, il resteroit toujours une portion considérable du métal dans la matière légère & terreuse qui demeure à sa surface ; le borax lève cet obstacle, & vitrifie cette poussière. 2°. Outre cela, quand on veut fondre des métaux seuls & sans addition, une grande partie du feu, qui d'ailleurs est très-volatil, s'en va par le haut sans avoir agi sur le métal ; au lieu que le borax, qui nâge à sa surface, empêche que le feu ne s'en dégage si promptement ; il fait qu'il en touche toutes les parties extérieures, & que le feu qui y est contenu, les pénètre plus intimement, & par conséquent les fait entrer dans une fusion plus parfaite. Encore un avantage du borax, c'est qu'il empêche la destruction de ceux d'entre les métaux qui sont destructibles au feu ; car il les garantit contre les efforts réunis de l'air & du feu, en ce qu'il nage au-dessus d'eux, & en couvre la surface. Par ce qui vient d'être dit, on voit pour quoi l'on se sert du borax pour souder ensemble différens morceaux d'un métal difficile à fondre, tel que l'or, l'argent, le cuivre rouge, le cuivre jaune. On met un peu de borax aux endroits qu'on veut souder, avec un peu de quelque métal, ou d'une composition métallique qui entre plus aisément en fusion que le métal qu'on veut souder ; si après cela on échauffe convenablement les morceaux qu'on veut joindre, le borax se charge des saletés qui peuvent se trouver sur les surfaces qu'on veut réunir, les vitrifie, & fait que ces surfaces, & le métal qui est entre les points de contact, entrent en fusion & se joignent, tandis que les autres parties du métal qu'on soude, demeurent fermes & solides.

Le *Borax* a aussi plusieurs propriétés médicinales. On peut l'employer pour diviser & atténuer les humeurs visqueuses & pituiteuses : il est apéritif, diurétique & abstergent : il agit sans causer aucune corrosion ni inflammation. On le regarde particulièrement comme un puissant emménagogue, & comme un très-bon remède dans les accidens qui accompagnent les accouchemens. La dose est depuis cinq grains jusqu'à un demi-scrupule dans un véhicule convenable. Il fait beaucoup plus d'effet quand on le mêle avec le nître, le cinnabre, ou

que l'on cherche, & duquel on croit à tout instant qu'on va se rappeller la mémoire, on dit proverbialement & figurément qu'*on l'a sur le bord des lèvres*.

On dit aussi proverbialement & figurément, d'une personne qui est sur le point de mourir, qu'*elle a l'ame sur le bord des lèvres*.

On dit encore proverbialement & figurément, d'une personne fort âgée, qu'*elle est sur le bord de sa fosse*.

Ce monosyllabe est long.

Il faudroit supprimer le *d* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bor*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BORD; nom propre. Ville de France, en Limousin, sur la Dordogne, à neuf lieues & demie, nord-est, de Tulles. Il s'y fabrique de bons gants.

BORDAGE; substantif masculin, & terme de Marine. Il se dit du revêtement de planches qui couvre le corps du vaisseau par dehors, depuis le gabord jusqu'au plat-bord.

Il y a d'ailleurs les *bordages* de fond, les *bordages* d'entre les precintes, les *bordages* d'entre les sabords, les *bordages* des accastillages, les *bordages* des fleurs, *&c.* ainsi appelés des différentes parties du vaisseau auxquelles on les applique.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *bordaje*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BORDAILLE; substantif féminin, & terme de Rivière. C'est la partie d'un bateau foncet, qui est voisine des rebords.

BORDAT; substantif masculin. Sorte de petite étoffe ou tissu étroit qu'on fabrique en quelques endroits de l'Egypte, comme au Caire, à Damiette & à Alexandrie.

BORDAYÉ; participe passif, indéclinable. *Voyez* BORDAYER.

BORDAYER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine, qui signifie courir des bordées, c'est-à-dire, gouverner, tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre, quand le vent ne permet pas de porter à route.

Les temps composés de ce verbe se forment avec l'auxiliaire AVOIR. *Ils ont bordayé, ils auroient bordayé*, &c.

BORDE; vieux mot qui s'est dit autrefois pour désigner une petite maison de campagne.

BORDÉ; substantif masculin. Galon d'or, d'argent, de soie, de laine, de fil, avec lequel on borde des meubles, des ajustemens, *&c. Le bordé de son habit est fort riche.*

BORDÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BORDER.

BORDÉ, se dit, en termes de l'Art héraldique, des pièces qui ont des bords de différens émaux.

THOMAS D'EMBRI, d'or à la bande d'or, bordée & dentelée de gueules.

BORDEAU; vieux mot qui signifioit autrefois bordel.

BORDEAUX; *Voyez* BOURDEAUX.

BORDÉE; substantif féminin. C'est, en termes de Marine, la décharge de toutes les pièces d'Artillerie, qui sont rangées d'un des côtés du vaisseau. *Quand le Triomphant eut lâchée sa bordée, il s'avança contre le Corsaire.*

BORDÉE, se dit aussi pour désigner la route que fait un vaisseau qui, pour arriver en quelque endroit, est obligé de louvoyer & d'aller, tantôt sur

sur un côté, & tantôt sur l'autre. *Le Navire fit trois bordées pour arriver au port.*

On dit, *faire, courir plusieurs bordées*; pour dire, virer & revirer souvent. *Courir à la même bordée*; pour dire, courir encore du même côté que l'on a couru. *Courir à petites bordées*; pour dire, ne pas courir loin d'un côté & d'un autre.

On dit aussi, *faire la grande bordée*; pour dire, faire le quart dans une rade, comme si l'on étoit à la mer: & *faire la petite bordée*; pour dire, faire le service en partageant les quarts en deux parties.

BORDÉE, ou BORDÉE D'INJURES, désigne, dans le sens figuré, beaucoup de paroles injurieuses, dites par une personne, pour en offenser une autre. *Il ne me fut pas possible d'éviter cette bordée, cette bordée d'injures.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BORDEL; substantif masculin. Lieu où les femmes publiques se prostituent. Il n'est pas honnête de prononcer ce mot en bonne compagnie.

Les deux syllabes sont moyennes au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

BORDELAGE; substantif masculin. Terme de Coutume, qui se dit d'un droit que perçoivent les Seigneurs en quelques contrées, comme dans le Nivernois, sur le revenu des Fermes & des Métairies. Il consiste en grains, en volailles, & en argent, ou en deux de ces trois choses.

Les conditions du bordelage sont, que le Seigneur peut rentrer dans l'héritage par droit de commise faute de payement de la redevance: que le Tenancier ne peut, sous peine de commise, démembrer ce qu'il tient en bordelage, qui doit d'ailleurs être entretenu en bon état; que le Seigneur succède au Tenancier, si celui ci n'a point d'héritiers en ligne directe; & enfin que si le Tenancier vend l'héritage, le Seigneur peut le retirer en remboursant l'Acquereur, à moins qu'il ne préfère de prendre la moitié du prix porté par le contrat.

BORDELER; vieux verbe qui signifioit autrefois fréquenter les lieux de débauche.

BORDELIER; adjectif & substantif masculin, & terme de Coutume. Il se dit d'un Seigneur qui a droit de bordelage. *Voyez* ce mot.

BORDELIER, est aussi un vieux mot qui s'est dit autrefois pour désigner un coureur de bordels.

BORDELIÈRE; substantif féminin. Poisson de rivière ou de lac, sans dents & sans langue, qui a la tête courte, la mâchoire dure, le palais charnu, & le corps couvert de petites écailles minces, tirant sur le noir. Il ressemble beaucoup à la brême.

BORDEMENT; substantif masculin, & terme de Peinture en émail: il se dit de la manière d'employer les émaux clairs, en les couchant à plat, bordés du même métal sur lequel on les applique. Les ouvrages sans bordement sont ceux qui sont tout en champ d'émail. Ils sont assez difficiles à faire, parce que les couleurs des émaux clairs se confondent, sur-tout lorsque les pièces sont petites.

BORDER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se con-

jugue comme *chanter. Cingere.* Garnir l'extrémité d'un meuble, dun habillement, ou de quelque autre chose, en y cousant un galon, un ruban, un morceau de toile, d'étoffe, *&c. Faites border ces gants.*

BORDER, se dit, par extension, de ce qui règne le long de certaines choses, & qui y sert comme de bord. *Le fleuve borde la forêt. Ce sont des champs qui bordent cette prairie.*

On dit, qu'*un endroit est bordé de précipices*, quand il y a des précipices à l'entour.

BORDER, signifie, en termes de Peinture, coucher une couleur plus claire ou plus brune sur le fond du tableau, autour des figures & autres objets, pour en détacher les contours.

BORDER, signifie, en termes de Gravure, appliquer de la cire préparée sur les bords d'une planche de cuivre, vernie, après que les traits de gravure y ont été tracés, afin que cette cire mise en relief sur les extrémités, puisse y retenir l'eau-forte qui doit mordre la planche.

BORDER UN PARTERRE, UNE PLATE-BANDE, *&c.* se dit, en termes de Jardiniers, de l'action de planter à l'entour, des fraises, du buis, ou quelque autre plante.

BORDER, se dit, en termes de Vanniers & de Boisseliers, de l'action de terminer une pièce par un cordon fait de plusieurs brins d'osier.

BORDER LA HAIE, se dit, en termes de l'Art Militaire, de l'action de disposer plusieurs rangs ou files, sur une ou plusieurs lignes droites marquées.

BORDER, signifie, en termes de Marine, cotoyer, marcher le long des côtes. *L'Invincible borda la côte d'Espagne.*

BORDER, signifie aussi suivre un vaisseau de côté, poursuivre un vaisseau & le reconnoître.

BORDER UN VAISSEAU, se dit encore dans deux acceptions différentes: il signifie d'abord aller à l'abordage. Il se dit en second lieu, de l'action de couvrir de bordage les membres d'un vaisseau.

BORDER A QUEIN, c'est *border* de telle sorte, que l'extrémité d'un bordage passe sur l'autre.

BORDER EN LOUVELLE, c'est *border* de manière que les bordages se touchent carrément, l'un à côté de l'autre; ce qui se pratique ordinairement.

BORDER L'ARTIMON, c'est haler l'écoute d'artimon, de manière qu'elle touche à une poulie placée sur le haut de l'arrière d'un vaisseau.

BORDER LES ÉCOUTES ARRIÈRES, c'est haler les deux écoutes de chaque voile, pour aller vent en poupe.

BORDER UNE ÉCOUTE, c'est haler une écoute jusqu'à ce que le coin de la voile touche à un certain point.

BORDER UNE OU LES ÉCOUTES TOUT PLAT, c'est les haler autant qu'il est possible.

BORDER UNE VOILE, c'est étendre une voile, & l'arrêter par le bas, pour qu'elle retienne le vent.

BORDER LES AVIRONS, se dit de l'action de mettre les avirons dans les tourets du bachot pour ramer.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BORDEREAU; substantif masculin,

& terme de Finances. Mémoire des espèces diverses qui composent une certaine somme. *Il faut joindre le bordereau au sac où sont les espèces.*

Bordereau de compte, se dit de l'extrait d'un compte, où sont rapportés les articles de recette ou de dépense, tirés hors des lignes afin d'en connoître le total.

Bordereau, se dit aussi dans le Commerce, du petit livre sur lequel les Commis & Facteurs des Marchands & Banquiers, écrivent l'argent qu'ils reçoivent dans les tournées qu'ils font à cet effet.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au plûriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer le dernier *e* qui est oisif, & écrire, *borderau*. Voyez Orthographe.

BORDERIE; vieux mot qui signifioit autrefois Ferme, Métairie.

BORDIAU; vieux mot qui signifioit autrefois chaumière, cabane.

BORDIER; adjectif, & terme de Marine. On appelle *Vaisseau bordier*, celui qui a un côté plus fort que l'autre.

Bordier, désigne aussi, en termes de Coutumes, le Propriétaire d'un héritage qui borde quelque grand chemin.

Bordier, est encore un vieux mot qui s'est dit autrefois pour désigner le Métayer d'une sorte de petite ferme qu'on appeloit *borde*.

BORDIGUE; substantif féminin, & terme de Pêche, qui se dit d'un espace retranché avec des claies sur le bord de la mer, pour prendre du poisson. Les *Bordigues* se placent ordinairement sur les canaux qui vont de la mer aux étangs salés.

BORDON; vieux mot qui signifioit autrefois un bâton de pélerin.

BORDOYÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bordoyer.

BORDOYER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Peintres en émail, pour exprimer les mauvais effets des émaux clairs, qui étant mis sur un bas or, plombent & deviennent louches, c'est-à dire, qu'il y a un certain noir comme une fumée, qui obscurcit la couleur de l'émail, ôte sa vivacité, & la *bordoye*, en se rangeant tout autour, comme si c'étoit du plomb noir.

BORDRE; vieux mot qui signifioit autrefois fraude, tromperie.

BORDURE; substantif féminin. *Margo*. Ce qui borde quelque chose, & lui sert d'ornement. *Quand on vous a donné ce tableau, il falloit en demander la bordure.*

Bordure, se dit, en termes de Jardiniers, des plantes qui entourent un parterre, une platte-bande, *&c.*

Bordure, se dit, en termes de Paveurs, des deux rangs de pierre dure & rustique qui retiennent les bords du pavé d'une chaussée.

Bordure, se dit, en termes de Boisseliers & de Vanniers, des cordons formés de brins d'osiers, avec lesquels ces Artisans garnissent les extrémités de la plûpart de leurs ouvrages.

Bordure, se dit, en termes de Cordiers, d'un tissu de chanvre ou de sangle qui sert aux Tapissiers pour border des tentes, & autres gros ouvrages.

Bordure, se dit, en termes de l'Art Héraldique, d'une brisure qui entoure tout l'écu, & qui est toujours différente de l'émail de l'écu.

Le Roi d'Espagne, porte sur le tout de France, à la bordure de gueules.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BORÉADES; (les) on appelle ainsi en Mythologie, Zéthès & Calaïs, fils de Borée.

BOREAL, ALE; adjectif. Qui est du côté du Nord, qui a rapport au Nord. *On distingue dans l'aimant le pôle austral, & le pôle boréal. On remarqua dans plusieurs contrées cette aurore boréale.*

BOREASMES; substantif masculin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes que célébroient les Athéniens en l'honneur du vent borée, qu'ils regardoient comme leur allié, & qu'ils avoient déclaré leur gendre par un décret solemnel, depuis son mariage avec Orithie, fille d'Erecthée, Roi d'Athènes, qu'il avoit enlevée près du fleuve Ilissus. Ils le regardoient aussi comme leur Protecteur, parce que dans un combat naval, il souffla si violemment, qu'il dissipa la flotte ennemie, & leur assura la victoire.

BORÉE; nom propre. *Boreas.* Ce mot désigne en poësie, la bise, le vent du nord.

Borée, en termes de Mythologie, est de même le vent du nord, que les Poëtes ont fait naître d'Astréus & d'Héribée. Quand il fut parvenu à l'adolescence, il enleva Orithie, fille d'Erectée, Roi d'Athènes, dont il eut Zéthès & Calaïs. Il fut singulièrement révéré à Megalopolis en Arcadie, pour avoir secouru les habitans de cette ville contre Agis & les Lacédémoniens. *Voyez* Boréasmes.

Les Poëtes dépeignent *Borée* comme un jeune garçon, avec des brodequins pour chaussure, & des aîles aux épaules pour marquer sa vîtesse & sa légèreté.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BOREOTE; vieux mot qui signifioit autrefois une étable à bœuf.

BORETSCHO; nom propre. Ville forte sur les frontières de la Hongrie & de la Transilvanie.

BOREZ; nom propre. Petite ville d'Espagne, dans le Duché d'Arcos, en Andalousie.

BORG; nom propre. Petite ville & port de l'île de Barra, en Ecosse.

Le Duc de Holstein possède une ville de même nom sur la mer Baltique, dans l'île de Femern.

BORGERASTRE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de boisson composée.

BORGHETTO; il y a trois villes de ce nom en Italie. La première dans le Trentin, vers les frontières de l'Etat de Venise; la seconde dans le Véronois, sur les frontières du Mantouan; & la troisième dans le duché de Milan, sur le Lambro.

BORGHOLTZHAUSEN; nom propre. Petite ville du comté de Ravensberg. Elle appartient au roi de Prusse.

BORGISIE; vieux mot qui signifioit autrefois Bourgeoisie.

BORGNE; adjectif des deux genres. *Cocles.* Qui n'a qu'un œil. *Cette fille étoit borgne. Il a deux chevaux borgnes.*

Borgne, s'emploie aussi substantivement, mais au masculin seulement. On dit dans ce sens de quelqu'un

qui est rusé & méchant, que *c'est un méchant borgne.*

Borgne, s'applique, dans le sens figuré, à plusieurs choses; on dit d'un lieu obscur & mal éclairé, que *c'est un endroit borgne, une chambre borgne, une maison borgne:* d'un mauvais petit cabaret, que *c'est un cabaret borgne:* d'un conte mal fait, que *c'est un conte borgne:* & d'un compte dont les articles ne sont pas clairs, que *c'est un compte borgne.*

On dit proverbialement & figurément, *qu'on a changé son cheval borgne contre un aveugle;* pour dire, qu'on a changé une chose défectueuse contre une qui l'étoit encore davantage.

On dit aussi proverbialement & figurément d'une personne qui cause continuellement, qu'*elle cause comme une pie borgne.*

Le *g* se prononce mouillé.

La première syllabe est moyenne, & la seconde très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un borgne appartement*, mais *un appartement borgne.*

BORGNESSE; substantif féminin. Terme populaire & injurieux, qui se dit d'une fille ou femme qui n'a qu'une œil. *Voilà une laide borgnesse.*

BORGNETE; vieux mot qui signifioit autrefois mal aux yeux, chassie.

BORGO; nom propre. Ville de Suède, sur le golfe de Finlande, dans la Province de Nylande, vis-à-vis de l'île de Paling.

BORGO-DI-SAN-SEPOLCRO; nom propre. Ville épiscopale d'Italie, près du Tibre, dans l'Ombrie, à huit milles de Cetta-di-Castello. Elle appartient au grand Duc de Toscane.

BORGO-DI-SESIA; nom propre. Petite ville du duché de Milan, dans le territoire de Novare, sur la Sesia. Elle appartient au roi de Sardaigne.

BORGO-DI-VAL-DI-TARO; nom propre. Petite ville d'Italie, au duché de Parme, près de l'Apennin, & à trente-cinq milles de Cremone.

BORGO-FORTE; nom propre. Petite ville d'Italie, sur le Pô, entre Mantoue & Novellara.

BORGO-SAN-DOMINO; nom propre. Ville épiscopale d'Italie, au duché de Parme, & à vingt milles de Plaisance.

BORGUEZIE; vieux mot qui signifioit autrefois hérésie des Albigeois.

BORIA; nom propre. Petite ville d'Espagne, au royaume d'Arragon, à trois lieues de Taraçone.

BORIQUEN; nom propre. Île d'Amérique, au levant de celle de St. Domingue. Les Flibustiers l'ont appelée *l'île à Crabes*, parce qu'en effet les Crabes y sont en très-grande quantité. Il y a aussi beaucoup de perdrix, d'ortolans, de grives, de perroquets, *&c.*

Cette île est inhabitée depuis que les Espagnols en ont chassé les Anglois, dont ils craignoient le voisinage pour leurs colonies.

BORISSOW; nom propre. Ville de Pologne, dans le duché de Lithuanie, sur la rivière de Berezina, à vingt-trois lieues de Minski.

BORISTHÈNE; nom propre d'un fleuve qu'on appelle autrement *Nieper.* Voyez *ce mot.*

BORITIS; les Philosophes hermétiques désignent sous ce nom la matière du grand œuvre dans l'état de putréfaction.

BORKUM; nom propre. Petite

île des Provinces-Unies, à l'embouchure de la rivière d'Ems, dans la mer d'Allemagne.

BORMES; nom propre. Bourg de France, en Provence, à une demi-lieue de la Méditerranée, & à six lieues & demie, est, de Toulon.

BORMIA; nom propre. Rivière d'Italie, qui a sa source en Piémont, au marquisat de Ceve, & son embouchure dans le Tanaro, au-dessous d'Alexandrie.

BORMIO; nom propre. Jolie ville du pays des Grisons, au confluent de l'Adda & de l'Isolaccia. Elle est capitale d'un Comté de même nom. Les Grisons y envoient un Gouverneur qui change tous les deux ans. Il préside aux jugemens des affaires civiles & criminelles; du reste les habitans nomment les autres Magistrats; & pour éviter les brigues, ils les élisent par la voie du sort, en se servant de fèves blanches & noires.

BORNA; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, sur la rivière de Pleiss, entre Leipsic & Altenbourg.

BORNAGE; substantif masculin, & terme de Palais, qui se dit de l'action de planter des bornes dans une terre.

On appelle action de bornage, une action mixte par laquelle des particuliers, propriétaires d'héritages voisins, agissent les uns contre les autres, pour s'obliger à séparer ces héritages par de nouvelles bornes, ou par le rétablissement des anciennes.

BORNE; substantif féminin. *Meta*. Pierre, arbre ou autre signe servant à séparer un héritage d'avec un autre. *On a enlevé la borne.*

On poursuit extraordinairement ceux qui enlèvent ou déplacent les bornes des héritages. La peine qu'on inflige aux coupables, est relative à la qualité du fait & des circonstances.

Borne, se dit, par extension, des pierres qu'on place à côté des portes & le long des murs, pour empêcher qu'ils ne soient endommagés par les voitures.

Bornes, se dit au pluriel de ce qui sert à distinguer & à séparer une partie du monde, un Royaume, une Province, d'une autre. C'est ainsi qu'on dira que les *bornes* de l'Afrique sont la Méditerranée, l'Isthme de Suez, *&c.*

Borne de cirque, s'est dit, chez les Anciens, d'une pierre en manière de cône qui marquoit la longueur du stade chez les Grecs, & qui régloit, chez les Romains, la course des chevaux dans les cirques & les hippodromes.

Bornes, se dit figurément au pluriel de tout ce qui est regardé comme les limites de chaque chose. Exemples : *il passe les bornes de son autorité. Son ambition est sans bornes. Son avarice ne connoît point de bornes. Vous franchissez les bornes du respect que vous lui devez.*

Voyez Limites, pour les différences relatives qui en distinguent Bornes, *&c.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde très-brève.

BORNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Borner.

On dit d'une maison, qu'*elle a une vue bornée*; pour dire, une vue qui ne s'étend pas au loin.

On dit, dans le sens figuré, que *quelqu'un a des vues bornées*; pour dire, qu'il a peu d'ambition.

La même chose se dit de quelqu'un qui a peu de lumière.

On dit aussi figurément d'une

personne, qu'*elle a l'esprit borné*; pour dire, que son esprit est bien médiocre.

On appelle encore figurément, *fortune bornée*, une fortune ordinaire, & qui n'est guères susceptible d'augmentation.

BORNEO; nom propre. Île considérable d'Asie, dans la mer des Indes, à deux cens quarante milles de Malaca. Le pays est très-fertile, & l'on y recueille le meilleur ris de l'Asie. On y a des fruits qui diffèrent à tous égards de ceux d'Europe. La casse, le camphre, le poivre, la cire & le miel y abondent, ainsi que les plantes aromatiques. On y trouve de l'or en poudre parmi le sable de plusieurs rivières. Il y a aussi des oiseaux d'une grande beauté, & des quadrupèdes qui ne se voyent pas ailleurs.

La ville principale de l'île se nomme aussi *Borneo*. Elle est grande, bien peuplée, & son port est situé au fond d'un petit golfe sur la côte septentrionale de l'île. Il s'y fait un commerce considérable.

BORNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Metari*. Poser des bornes. *Il faut borner la prairie*.

Borner, signifie, par extension, limiter, resserrer dans un certain espace. *La Suisse, les Alpes & les Pyrénées bornent la France*.

Borner, se dit aussi des personnes, relativement à leurs possessions. *Ce Seigneur est borné par les terres de l'Abbaye*.

Borner, s'emploie pour finir, terminer. *Il borna ses voyages aux colonnes d'Hercules*.

On dit, dans cette acception, qu'*une chose borne agréablement la vue*; pour dire, qu'elle la termine agréablement.

Borner, se dit, dans le sens figuré, & signifie modérer, contenir, mettre un frein. *Exemples*: dans le sens de moderer: *il ne voulût pas borner ses prétentions*.

Dans le sens de contenir: *je vous conseille de borner votre ambition*.

Dans le sens de mettre un frein: *heureux celui qui sait borner ses passions*.

Ce verbe est pronominal réfléchi: *le sage sait se borner*.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BORNHOLM; nom propre. Île de la mer Baltique, dans le Dannemarck, à vingt lieues des côtes de la Scandinavie. Elle a sept milles de longueur, & deux de largeur.

BORNO ou Bournou; nom propre. Royaume d'Afrique, dans la Nigritie. Il a le désert de Berdoa au nord, les royaumes de Gaoga & de Gorhan à l'orient, ceux de Medra & de Dauma au midi, & à l'occident ceux d'Ouangara, de Zonfara & de Canum. On trouve, au nord-ouest, le mont de Tanton, qui renferme de riches mines de fer. On recueille dans le pays, du millet, du coton, & l'on y nourrit beaucoup de bétail. Les peuples n'y suivent aucune religion; & les femmes y sont en communs.

BORNOYÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bornoyer.

BORNOYER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action de considérer d'un seul œil une surface pour juger de son alignement. *J'ap-*

perçus le défaut de cette allée en la bornoyant.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

BORNSTADT; nom propre. Petite ville de la Transylvanie, à deux lieues d'Hermanstadt.

BORON; nom propre. C'est, selon Pline, une ancienne ville de l'Ethiopie, sous l'Egypte.

BORORES; (les) peuples d'Afrique, dans la partie septentrionale de la Caffrerie. On n'en connoît guères que le nom.

OROUBRIDGE; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la Province d'Yorck, sur la rivière d'Youre, à quatre lieues d'Yorck.

BOROZAIL; substantif masculin. Maladie qui a sa cause dans l'usage immodéré des femmes, & qui est particulière aux Africains. Elle est différente de la vérole.

BORRAS, BORRASSE; vieux mots qui signifioient autrefois gros linge.

BORREAU; vieux mot qui signifioit autrefois bourrelet.

BORRELISTES; (les) hérétiques, ainsi appelés d'Adam Borel, Zélandois, leur chef. C'est une secte d'Anabaptistes. Ils n'admettent que la seule parole de Dieu sans interprétation, & rejettent l'usage des Sacremens, des Prières publiques, & des autres fonctions extérieures du Service divin, en soutenant que depuis la mort des Apôtres, il n'y a point de véritable Eglise.

BORRIANO; nom propre. Petite ville & château d'Espagne, au Royaume de Valence, sur la Méditerranée, à sept lieues de Valence.

BORROMÉES; (îles) ce sont des îles d'Italie, dans le lac Majeur, ainsi appelées de Saint Charles Borromée, né à Arona, sur ce Lac.

BORROW; substantif masculin. Arbre des Indes, peu connu. On dit son écorce couverte d'épines crochues, & que l'on en tire un suc purgatif, en y faisant des incisions.

BORSALO; nom propre. Royaume d'Afrique, en Nigritie. Il s'étend le long du bord septentrional de la rivière de Gambea, jusqu'à Tantaconde.

BORSHOLDER; substantif masculin. Le Roi Alfred, qui régnoit vers l'an 880, divisa l'Angleterre en Comtés, les Comtés en Centuries, & les Centuries en Décuries. Chaque Décurie étoit composée de dix hommes, cautions & obligés solidairement envers le Roi, pour la réparation de tout ce que les Membres de la Décurie pourroient faire de contraire aux Loix. C'est le Doyen ou le Chef de cette Décurie qui avoit le titre de Borsholder.

BORSIPPA; nom propre. Ancienne ville d'Asie, dans la Babylonie. Strabon dit qu'elle étoit consacrée à Diane & à Apollon; qu'on y fabriquoit beaucoup de toiles; que les chauve-souris y étoient très-communes, & qu'on les y mangeoit.

BORSTEL; nom propre. Ville d'Allemagne, en Westphalie, dans l'Evêché d'Osnabrug.

BORTER ; vieux verbe qui signifioit autrefois se servir de la lance pour combattre.

BORTINGLE ; substantif féminin, & terme de rivière, qui se dit d'une espèce de plat-bord, servant de hausse au bord du bateau lorsqu'il prend trop d'eau, à cause de sa charge.

BORTROLE ; vieux mot qui signifioit autrefois branche d'un chandelier.

BORTWICH ; nom propre. Ville de l'Ecosse méridionale, dans la Province de Lothian.

BORVA ; nom propre. Petite ville & château de Portugal, dans l'Alentéjo, à deux lieues de Villa-Viciosa.

BORUWANNY ; nom propre. Ville du Royaume de Bohême, dans le cercle de Bechin.

BOS ; nom propre. Ville épiscopale & maritime de l'île de Sardaigne, à trente milles d'Oristano.

BOS ; vieux mot qui signifioit autrefois bois.

BOSA ; nom propre. Ville épiscopale & maritime de l'île de Sardaigne, au sud de Sassari. On y a de bonnes salines.

BOSAN ; substantif masculin. Sorte de breuvage usité en Turquie, & fait avec du millet bouilli dans de l'eau.

BOSC-DE-CADOULES ; nom propre. Bourg de France, en Rouergue, à trois lieues, sud-est, de Villefranche.

BOSCH ; nom propre. Petite île de la mer du Nord, près des côtes de la Frise.

BOSCHI ou BOSCO ; nom propre. Petite ville d'Italie, dans le Milanez, sur la rivière d'Orbe, à trois milles d'Alexandrie de la Paille. C'est la patrie du Pape Pie V, béatifié par Clément X en 1672.

BOSDIE ; vieux mot qui signifioit autrefois trahison, tromperie.

BOSEL ; substantif masculin, & terme d'Architecture. Membre rond, qui forme la base des colonnes.

BOSENHAM ; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la Province de Sussex.

BOSINGEN ; nom propre. Ville de Suisse, au canton de Fribourg, sur la rivière de Senfen.

BOSIRE ; nom propre. C'est l'ancienne Busiris, aujourd'hui un bourg d'Egypte, sur le Nil, près du vieux Caire.

BOSIRI ; nom propre. Ville d'Egypte, sur la Côte, à sept lieues d'Alexandrie, vers l'occident.

BOSME ; vieux mot qui signifioit autrefois limite.

BOSNA ; nom propre. Rivière de Turquie, qui a sa source dans la Bosnie, & son embouchure dans la Save, près d'Areki.

BOSNA-SARAI ; nom propre. Ville de Turquie, dans la Bosnie, sur la rivière de Migliataska, & près de son embouchure dans la Bosna.

BOSNIE ; nom propre. Province de la Turquie d'Europe, qui fut autrefois un Royaume particulier que subjugua Mahomet second en 1465, après avoir pris & fait écorcher vif Etienne, cinquième & dernier Roi de Bosnie. Ce Royaume avoit commencé en 1357.

La Bosnie a l'Esclavonie au nord, & l'Albanie au midi.

BOSO ; vieux mot par lequel on désignoit autrefois une machine de guerre pour battre les places.

BOSOR ; nom propre. Ville de la Palestine, au-delà du Jourdain. Josué la destina pour être l'asyle des homicides involontaires. Elle fut

pillée, & mise à feu & à sang par Judas Machabée, selon les menaces du Prophête Isaïe.

BOSPHORE; substantif masculin. *Bosphorus*. Espace de mer entre deux terres, & qui sert de communication à deux mers.

Ce nom n'est donné qu'à deux détroits de la Méditerranée, qui sont le Bosphore de Thrace, & le Bosphore Cimmérien.

Le Bosphore de Thrace, est le détroit ou canal par lequel la mer de Marmara communique au Pont-Euxin. Un de ses bords est en Europe, & l'autre en Asie. Il a environ quinze milles de longueur & deux de largeur. Il est bordé de maisons de plaisance formant le plus bel aspect, ainsi que la ville de Constantinople, qui est dans le voisinage. Pendant les beaux jours de l'été, ce canal est couvert d'une multitude de barques où l'on se promène par divertissement.

Le Bosphore Cimmérien, qu'on appelle aujourd'hui *Détroit de Zabache*, est le canal qui communique de la mer Noire au Palus-Méotide. Son nom lui venoit des Cimmériens, peuples célèbres dans l'antiquité.

La première syllabe est brève, seconde longue, & la troisième très-brève.

BOSQUET; substantif masculin. *Silvula*. Petite touffe de bois, petit bois planté dans les jardins de propreté. *Les Ducs de Lorraine avoient un très-beau bosquet à Lunéville*.

Les deux syllabes sont moyennes au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *bosket*. Voyez Orthographe.

BOSQUILINE; vieux mot qui désignoit autrefois une terre couverte d'eaux & de bois.

BOSRA ou BOZRA. *Voyez* Bosor.

BOSSAGE; substantif masculin, & terme d'Architecture. On donne ce nom aux pierres brutes en saillie. Qu'on laisse dans un bâtiment pour y sculpter ensuite des armes, des feuillages, des chapiteaux & d'autres ornemens.

Bossages, se dit aussi de certaines pierres avancées qu'on laisse audessous des coussinets d'un arc, ou d'une voûte, & qui servent de corbeaux pour porter les cintres.

Bossage rustique, se dit de celui dont les paremens paroissent brutes.

Bossage arrondi, se dit de celui dont les arrêtes sont arrondies.

Bossage en pointe de diamant, se dit de celui dont le parement a quatre glacis terminés par un point, ou une arrête.

Bossage en cavet, se dit de celui dont la saillie est terminée par un cavet entre deux filets.

Bossage, se dit, en termes de Charpentiers, des masses de bois qu'on laisse aux pièces, aux endroits des mortoises afin qu'elles soient plus fortes.

Bossage, se dit aussi de l'arc ou cintre que forment les bois courbés.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le *g* en *j*, & écrire *bosage*. Voyez Orthographe.

BOSSE; substantif féminin. *Gibbus*. Mauvaise conformation, qui consiste en ce que certaines parties osseuses sont saillie contre nature.

Les bosses sont plus ou moins considérables. Les unes sont for-

mées par la courbure de l'épine du dos & la partie postérieure des côtes; les autres par les omoplates. Elles sont naturelles ou accidentelles. Les naturelles viennent de naissance, & ont pour l'ordinaire leur cause dans un virus scrophuleux, rachitique, ou vénérien. Les accidentelles naissent le plus souvent d'une situation vicieuse que l'on s'accoutume à tenir, & qui fait qu'à la fin les parties osseuses, habituées à être pliées dans un même sens, s'y durcissent & ne peuvent plus se courber en un sens opposé. C'est ce qui arrive souvent aux personnes de cabinet, aux paysans accoutumés à bêcher la terre, ou à soigner & cultiver les vignes, *&c.*

Mais l'épine & les omoplates ne sont pas les seules parties qui peuvent se gonfler & faire bosse, le sternum, les côtes, les clavicules & les os du bassin, peuvent saillir de même en devant & sur les côtés, & former différentes bosses. Il n'est pas même rare de trouver des sujets bossus par devant & par derrière.

Bosse, ou Protubérance occipitale, se dit d'une bosse placée dans l'épaisseur de l'os occipital. Elle est plus ou moins considérable, & augmente avec l'âge: c'est le centre d'où partent les quatre lignes qui forment l'éminence cruciale en dehors & en dedans.

Bosses du front, se dit de deux éminences assez légères, & sensibles pourtant, qui se remarquent aux deux côtés du front. Elles sont plus saillantes chez les sujets qui ont la tête plus oblongue, que chez ceux en qui cette partie a plus de rondeur.

Bosse, se dit d'une tumeur qui arrive, particulièrement à la tête, après un coup ou une chûte.

C'est de-là qu'on dit proverbialement, que *les Chirurgiens ne demandent que plaie & bosse;* pour dire, qu'ils desirent que les querelles & les batteries soient fréquentes, afin que cela leur procure de la pratique.

Le même proverbe se dit, dans le sens figuré, des gens qui, par malignité, ou dans quelque vue d'intérêt, sement la zizanie parmi quelques personnes.

Bosse, se dit aussi des grosseurs que certains animaux, comme les chameaux, dromadaires, bisons, *&c.* ont naturellement sur le dos.

Bosse, se dit d'une éminence dans toute superficie qui devroit être plate & unie. *Cette allée est couverte de bosses.*

Bosse, se dit, en termes de Sculpture, du relief d'une figure. *Une Diane relevée en bosse.*

Quand l'ouvrage est tout en relief, on l'appelle *ronde bosse.* S'il n'est relevé qu'à demi, c'est une *demi-bosse.* On dit, *dessiner sur la bosse;* pour dire, dessiner sur une figure de relief.

Bosse, se dit, en termes du jeu de Paume, de l'endroit de la muraille du côté de la grille, qui renvoye la balle par bricolle dans le dedans.

On dit, dans ce sens, *attaquer la bosse, donner dans la bosse;* pour dire, pousser la balle à l'endroit qui la renvoye dans le dedans. On dit de même, *défendre la bosse;* pour dire, en rechasser la balle.

Serrure a bosse, se dit, en termes de Serruriers, d'une serrure appliquée en saillie sur le dedans d'une porte.

Bosse, se dit, en termes de Marine, d'une bouteille de verre, remplie d'artifices, que l'on jette dans les

vaisseaux après l'avoir allumée, afin qu'en se brisant, elle mette le feu à tout ce qu'elle rencontre, & cause du désordre dans l'équipage. Elle n'est guères en usage que sur la méditerranée.

Bosses, se dit de bouts de corde, d'une médiocre longueur, ayant à leurs extrêmités des nœuds appellés *culs-de-port doubles*, & qui servent à rejoindre les manœuvres rompues ou coupées.

Bosses a aiguillettes, ou a rubans, c'est-à-dire, Bosses de cable, se dit des cordes qui sont pour le cable, & qui servent à le saisir lorsque le vaisseau est à l'ancre.

Bosses a fouet, se dit de cordes qui, étant tressées par le bout, vont jusqu'à la pointe, en diminuant.

Bosses de chaloupe, se dit de cordes dont on se sert pour amarrer les chaloupes.

Bosse du Bossoir, se dit de la manœuvre qui sert à tirer l'ancre hors de l'eau pour l'amener au bossoir lorsqu'elle paroît.

On dit *prendre une bosse*; pour dire, amarrer une bosse à quelque manœuvre.

Bosse, se dit, dans les grosses forges, d'une partie des applatissoires. *Voyez* ce mot.

Bosse, se dit, en termes d'économie rustique, des paquets de chardon que l'on prépare pour être vendus aux Drapiers, Laineurs, *&c.*

Bosse, se dit, en termes de Verreries, de la forme sphérique que l'ouvrier, appelé *Bossier*, donne à la matière vitrifiée.

Bosse, se dit, en termes de Venerie, d'une éminence qu'on nomme autrement *meule* dans le cerf, & *enflûre* dans le chevreuil.

Bosse, se dit, en termes de Salines, d'un tonneau rempli de cinq à six cens livres de sel, pour être envoyé aux cantons catholiques de Suisses, conformément à leurs traités avec la France.

On appelle, *Controlleur à l'emplissage des bosses*, un officier qui a soin que les ouvriers chargés de remplir les bosses, fassent exactement leur devoir.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, *bose*. Voyez Orthographe.

BOSSÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bosser.

BOSSÉE; nom propre. Bourg de France, en Touraine, environ à quatre lieues, ouest-sud-ouest, de Loches.

BOSSELAGE; substantif masculin. Travail en bosse sur de la vaisselle. *Il entend très-bien le bosselage.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

BOSSELÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bosseler.

Bosselé, se dit adjectivement en termes d'Agriculture, de certaines feuilles de plantes qui ont des éminences à grandes mailles, & creuses en-dessous. *Les feuilles de certains choux sont bosselées.*

BOSSELER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Travailler en bosse sur de la vaisselle, de l'argenterie. *Il auroit fallu bosseler ces pièces.*

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez que le pénultième *e* des temps ou personnes de ce verbe prend le son de l'*e* moyen, quand il est suivi d'un *e* muet, parce que le génie de la langue ne souffre pas deux *e* de suite absolument muets. Dans je *bossèle*, la syllabe *sè* est moyenne.

BOSSEMAN; substantif masculin, & terme de Marine. Second contre-maître dans un navire. Il est particulièrement chargé de prendre soin des cordes, des cordages, des cables, des ancres & des bouées.

BOSSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine. Il signifie, en parlant du cable, amarrer la bosse qui le saisit quand l'ancre est à la mer.

Bosser l'ancre, signifie, tirer ou mettre l'ancre sur les bossoirs ou pièces de bois destinées à la recevoir.

BOSSETIER; substantif masculin. C'est un des titres que prennent dans leurs statuts, les Fondeurs de Paris, parce qu'il leur est permis de faire & vendre des bossettes de cuivre pour les mors des chevaux.

BOSSETTE; substantif féminin. Ornement attaché aux deux côtés du mors d'un cheval, & qui est fait en bosse. *Ces bossettes sont mal placées.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* & un *t* qui sont oisifs, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *bosète*. Voyez Orthographe.

BOSSIER; substantif masculin. C'est, dans les Verreries, l'ouvrier qui souffle en bosse la matière vitrifiée.

BOSSIL; vieux mot qui signifioit autrefois la partie relevée d'un fossé.

BOSSOIRS, ou BOSSEURS; substantif masculin pluriel, & terme de Marine, qui se dit de deux pièces de bois, lesquelles étant en saillie au-dessus de l'éperon, à l'avant du vaisseau, servent à y poser l'ancre, pour la tenir prête à mouiller, à en faciliter le mouillage, & à empêcher, par leur saillie, qu'elle n'offense les membres du vaisseau en tombant, lorsqu'on la jette en mer. Il y a un ou deux rouets à la tête de chaque *bossoir*, pour aider à tirer l'ancre quand elle est venue à pic.

Le Dictionnaire de Trévoux fait deux articles de ce mot: un sous le nom de *bossoirs* ou *bosseurs*, & l'autre sous le nom de *boussoirs*, sans avertir que ces deux articles sont la même chose, & que le dernier mot n'est pas du bon usage.

BOSSU, UE; adjectif. *Gibbosus, a, um.* Qui a une bosse au dos ou à l'estomac. *Cette fille sera bossue.*

Bossu, dans ce sens, s'emploie aussi substantivement. *Connoissez-vous ce bossu?* Voyez Bosse.

Bossu, se dit, par extension, d'un terrein rempli d'inégalités. C'est dans ce sens qu'on dit proverbialement, que *les cimetières sont bossus*, à cause des personnes qu'on y enterre.

Il ne faut pas croire, avec le Dictionnaire de Trévoux, que *bossu* soit employé là figurément. Il paroît souvent que l'Auteur de cet ouvrage n'avoit aucune notion du sens figuré.

Bossu, se dit quelquefois, en Astronomie, de la lune, pour désigner la partie éclairée de cet astre quand il passe du plein au premier quartier, & du dernier quartier au plein; car pendant tout ce temps, la partie qui est dans l'obscurité, est cor-

nue, & celle qui eſt éclairée, eſt élevée en boſſe convexe. Cette expreſſion de *lune boſſue*, eſt plus uſitée en latin qu'en françois: *luna gibboſa.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la ſeconde eſt longue au pluriel & au féminin.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un boſſu enfant*, mais *un enfant boſſu.*

BOSSUÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Bossuer.

BOSSUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Faire des boſſes à de la vaiſſelle, ſurtout en la laiſſant tomber. *Comment avez-vous fait pour boſſuer cette caffetiere.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, & écrire *boſuer.* Voyez Orthographe.

BOSSUET; (Jacques-Benigne) nom propre d'un célèbre Evêque de Meaux, né à Dijon en 1627. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, entre leſquels on diſtingue particulièrement ſes Oraiſons funèbres & ſon Diſcours ſur l'Hiſtoire univerſelle. On a dit, ſans fondement, que ce Prélat avoit vécu marié, & que S. Hyacinte, connu par la plaiſanterie du Matanaſius, étoit ſon fils. Il eſt ſeulement vrai qu'il y eut un contrat de mariage ſecret entre *Boſſuet*, encore très-jeune, & Mademoiſelle *Des-Vieux*; que cette demoiſelle fit le ſacrifice de ſa paſſion & de ſon état, à la fortune que l'éloquence de ſon amant devoit lui procurer dans l'Egliſe; qu'elle conſentit à ne jamais ſe prévaloir de ce contrat, qui ne fut point ſuivi de la célébration; que *Boſſuet* ceſſant ainſi d'être ſon mari, entra dans les Ordres; que jamais Mademoiſelle Des-Vieux n'abuſa du ſecret qu'elle avoit entre les mains, & qu'elle vécut toujours l'amie de l'Evêque de Meaux, dans une union ſévère & reſpectée. Il mourut en 1704.

BOSSUT; nom propre. Bourg, Château & Comté dans le Hainaut Autrichien, entre Mons & Valenciennes.

BOSSY; ſubſtantif maſculin. Arbre d'Afrique, au Royaume de Quoja. Son écorce eſt sèche, ſon bois gras & huileux, ſa cendre bonne pour le ſavon, & il porte une prune jaune, aigre & bonne à manger.

BOST; nom propre. Ville conſidérable, capitale du Sableſtan, en Aſie, ſur l'Inomed.

BOSTANGI-BACHI; ſubſtantif maſculin. Officier de Turquie, qui eſt Chef des Jardiniers & Surintendant des Jardins du Grand-Seigneur, dans leſquels il a d'abord été ſimple Boſtangi, ou valet. Il eſt en outre Grand-Maître des Eaux & Forêts, & Capitaine des Chaſſes des Plaiſirs de Sa Hauteſſe. La police des cabarets lui appartient auſſi, & il ne peut entrer aucun vin dans Conſtantinople ſans ſa permiſſion. Mais ce qui lui donne un grand

crédit, & rend sa charge très-considérable, c'est le droit de soutenir le Grand-Seigneur quand il se promène dans ses jardins, de lui donner la main, quand il entre dans sa gondole, & de lui parler à l'oreille. Cet accès facile fait souvent de cet Officier un favori du maître.

BOSTANGIS; (les) on appelle ainsi, en Turquie, les Jardiniers du Grand Seigneur.

BOSTON; nom propre. Ville forte d'Angleterre, dans la Province de Lincoln; sur la rivière de Witham, à vingt-huit lieues de Londres.

BOSTON, est aussi une ville considérable de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Angleterre, sur les bords de la mer, près du cap Anne. On y compte environ douze mille habitans. Son port est excellent, & il en part tous les ans environ quatre cens vaisseaux, chargés de bœuf, de lard, & de poisson pour divers endroits d'Europe & d'Amérique.

BOSTRYCHITE; substantif féminin. Pierre qui imite les cheveux. C'est une sorte d'amiante. *Voyez* ce mot.

BOSUEL; substantif masculin. C'est le nom de la seule tulipe qui répande de l'odeur.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bozuel*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOSWORTH; nom propre. Petite ville d'Angleterre, à deux lieues de Leicestre.

BOSZUT; nom propre. Rivière d'Esclavonie, qui se jette dans la Save, un peu au-dessous de la ville de Szereim.

BOT; adjectif masculin du style familier, qui n'a d'usage qu'en cette phrase, *pied-bot*; pour dire, un pied contrefait.

On appelle aussi *pied-bot*, quelqu'un qui a le pied contrefait.

BOT; substantif masculin, & terme de Marine. Petit vaisseau sans pont, dont on se sert aux Indes orientales.

BOT, se dit aussi d'un gros bateau Flamand, qui est une sorte de petite flûte.

BOTA; substantif masculin, & terme de Commerce. Mesure des liquides, usitée en Espagne. Elle contient trente robas, & chaque robas est du poids de trente livres.

BOTABA; nom propre. Petite île d'Asie, l'une des Larrons.

BOTADON; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la Province de Cornouaille.

BOTALL; (trou) c'est le trou ovale, situé entre les deux oreillettes du cœur. Son nom lui vient de Botall, Médecin de Charles IX, qui le premier en fit la découverte.

BOTANIQUE; substantif féminin. Science qui traite de tous les végétaux, & de tous les rapports sous lesquels on peut les considérer.

Les plantes connues vont à plus de vingt mille espèces, sur lesquelles cette science étend son empire. Son objet est donc de fournir les moyens de reconnoître, de distinguer, de cultiver ces plantes, & de donner une idée de l'organisation, de l'économie, & de l'usage des diverses parties qui les composent.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, &

écrire, *botanike*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOTANISTE; substantif masculin. Celui qui s'applique à la Botanique. *C'est un Botaniste très-instruit.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

BOTANOMANCIE; substantif féminin. Sorte de divination qui se faisoit par le moyen des plantes & des arbrisseaux.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est moyenne, & la cinquième longue.

BOTEAU; vieux mot qui signifioit autrefois pommeau.

BOTELLE; vieux mot qui signifioit autrefois une petite boîte.

BOTEREL; vieux mot qui s'est dit autrefois pour crapaud.

BOTERON; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de panier.

BOTHNIE; nom propre. Province considérable du Royaume de Suède, sur un golfe de même nom.

BOTHRION; substantif masculin. Sorte d'ulcère ordinairement causé par des humeurs âcres qui se jettent sur les yeux. Il attaque particulièrement la cornée, la ronge & la corrode. Ce qui le caractérise au reste, c'est qu'il est cave, étroit & net. Il se guérit comme tous les autres ulcères, par des bains locaux, des collyres rafraîchissans & mondificatifs, tandis qu'on emploie à l'intérieur les purgatifs & les altérans. Les vesicatoires à la nuque opèrent de grands effets dans ce cas, & souvent assez subits.

BOTHYNOÉ; sorte de météore. *Voyez* AURORE BORÉALE.

BOTICHE; substantif féminin. On appelle ainsi, au Chili, un vaisseau dont on se sert pour mettre du vin, comme en France on se sert de tonneau. La botiche contient environ trente-deux pintes de Paris.

BOTILHONS; vieux mot qui signifioit autrefois un Garde de forêts.

BOTINER; vieux verbe qui signifioit autrefois partager le butin.

BOTOER; vieux mot qui signifioit autrefois un moulin à drap.

BOTOM; nom propre. Contrée d'Asie, dans la Transoxane, où l'on remarque une grotte, de laquelle s'élève une vapeur qui paroît être de la fumée pendant le jour, & du feu pendant la nuit.

BOTOYE; nom propre. Montagne d'Afrique, dans la Province d'Errif, au Royaume de Fez. Elle est couverte de vignes & d'arbres fruitiers; l'on y recueille aussi quantité de blé, & le bétail y abonde. Sa longueur est de cinq lieues, & sa largeur de trois. Les habitans fourniroient, dit-on, plus de quinze mille combattans.

BOTRYS. *Voyez* PIMENT.

BOTRYTE ou BOTRYOÏDE; substantif féminin. Sorte de pierre qui ressemble à une grappe de raisins.

BOTTAGE; substantif masculin. Sorte de droit que perçoit l'Abbaye de Saint Denis, en France, sur les bateaux & marchandises qui passent sur la rivière de Seine depuis le 9 Octobre jusqu'au 30 Novembre suivant.

BOTTANNE; substantif féminin. Sorte d'étoffe qui se fabrique chez l'étranger, & dont il se fait à Lyon un commerce assez considérable.

BOTTE; substantif féminin. *Fascis.* Paquet, faisceau, assemblage de plusieurs choses de même nature liées ensemble. *Allez chercher une botte de foin, une botte d'allumette.*

Botte de soie, se dit d'un paquet de plusieurs écheveaux de soie liés ensemble.

Botte de mouchoirs, se dit d'un paquet de mouchoirs des Indes qu'on vend au Caire.

Botte de chanvre, se dit d'un paquet de chanvre du poids de cent cinquante livres.

Botte de parchemin, se dit d'une certaine quantité de peaux ou de feuilles de parchemin liées ensemble.

Botte de bordure, se dit, en termes de Boisseliers, d'une douzaine de feuilles de hêtre liées ensemble, & préparées pour servir de bordures.

Botte de seaux, se dit aussi, en termes de Boisseliers, d'un paquet de six corps de seaux tels qu'ils sortent de la forêt, & de la première main.

Botte, se dit par extension & familièrement, de l'assemblage d'une grande quantité de plusieurs choses. *Il a une botte de contrats dans son cabinet.*

Botte, se dit, en termes de Botanique, des racines d'asperges, ou d'autres plantes qui forment de gros paquets.

On le dit aussi des fleurs & des fruits disposés de la même manière; mais le mot de *pannicule* convient mieux.

Botte, se dit, dans le Commerce, d'un certain tonneau, dans lequel on met du vin ou d'autres liqueurs. *La botte d'huile d'Espagne & de Portugal pèse environ dix quintaux.*

Botte, se dit, en termes de Selliers, & en parlant de carrosse, d'une sorte de marche-pied par le moyen duquel on monte en voiture.

Botte, se dit, en termes de Vénerie, de la longe qui sert à mener le limier au bois. *Otez la botte à ce limier.*

Botte, se dit d'une chaussure de cuir qui enferme le pied, la jambe & une partie de la cuisse, & dont on se sert particulièrement pour monter à cheval. *Il m'a vendu des bottes fortes, des bottes molles.*

On dit, dans le style familier, *prendre de botte;* pour dire, se mettre en état de monter à cheval & de partir.

On dit au Manège, *qu'un cheval va à la botte,* quand l'animal veut mordre à la jambe ou à la botte le Cavalier qui le monte.

La même chose se dit, dans le sens figuré, d'une personne qui est dans l'habitude de répondre avec aigreur au badinage le plus innocent. *Il ne faut pas badiner avec lui, il va à la botte.*

On dit aussi au Manège, *serrer la botte;* pour exprimer l'action de presser un cheval d'avancer, en serrant les jambes.

Bottes, se dit au pluriel, & par extension, de la terre qui s'attache aux souliers quand on marche dans les terreins gras. *On se fait des bottes dans ces allées.*

On dit proverbialement, *à propos de bottes,* quand on passe d'une conversation à une autre qui n'y a point de rapport.

On dit aussi proverbialement, quand on veut faire entendre qu'on ne se soucie pas d'une chose, *qu'on ne s'en soucie non plus que de ses vieilles bottes.*

On dit encore proverbialement de quelqu'un, *qu'il faut qu'il graisse ses bottes;* pour dire, qu'il faut qu'il se dispose à partir pour quelque voyage.

On dit proverbialement & figu-

rément, *graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle*; pour dire, qu'on est ordinairement payé d'ingratitude & d'injures pour les services rendus aux gens qui pensent mal.

On dit aussi proverbialement & figurément, de quelqu'un qui a bien fait ses affaires, & qui a amassé beaucoup d'argent dans un emploi ou dans quelque entreprise, *qu'il a mis bien du foin dans ses bottes*.

Botte, se dit, en termes d'Escrime, du coup qu'on porte avec une épée ou un fleuret, à l'adversaire contre lequel on se bat. *Il voulut lui porter une seconde botte*.

On dit figurément de quelqu'un, *qu'il a porté une botte à un autre*; pour dire, qu'il lui a demandé de l'argent à emprunter, sans être trop en état de le rendre.

On dit aussi, dans le sens figuré, de quelqu'un qui, dans une dispute, a fait à son adversaire une objection considérable, *qu'il lui a porté une furieuse botte, une terrible botte*.

La même chose se dit de quelqu'un qui a ouvertement desservi quelqu'autre auprès d'une personne de poids.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire *bote*. Voyez Orthographe.

BOTTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Botter.

BOTTELAGE; substantif masculin. Action de mettre, de lier en bottes. *Avez-vous payé le bottelage?*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

BOTTELÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Botteler.

BOTTELER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action de mettre, de lier en bottes. *A-t-on bottelé ce foin?*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez que le pénultième *e* des temps ou personnes de ce verbe, prend le son de l'*e* moyen, quand il est suivi d'un *e* muet, parce que le génie de la langue ne souffre pas deux *e* de suite absolument muets. Dans je *bottèle*, la syllabe *tè* est moyenne.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *boteler*. Voyez Orthographe.

BOTTELEUR; substantif masculin. Ouvrier qui met en botte le foin, la paille, *&c.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BOTTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Faire des bottes. *C'est le Cordonnier de la Ville qui botte le mieux*.

Botter, signifie aussi mettre des bottes à quelqu'un. *Faites venir un Laquais pour botter Monsieur*.

Ce verbe est pronominal réfléchi, & signifie se mettre en bottes. *Je vais me botter*.

On dit de quelqu'un, *qu'il se botte bien*, ou *qu'il se botte mal*; pour dire, qu'il est dans l'habi-

tude de porter des bottes, bien ou mal faites.

Se botter, signifie encore, par extension, amasser beaucoup de terre autour des pieds, en marchant dans un terrein gras. *Il s'est botté dans le jardin.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *boter.* Voyez Orthographe.

BOTTIER; substantif masculin. Artisan qui fait des bottes. *C'est un mauvais Bottier.*

BOTTINE; substantif féminin. Petite botte d'un cuir délié.

Il y a aussi des bottines de fer revêtues de cuir, dont on se sert pour soutenir la jambe d'un enfant quand elle est trop foible, ou qu'elle prend un pli contre nature.

Bottines, se dit, en termes de Boyaudiers, des pièces de cuir que ces Ouvriers s'attachent au-dessus du coup-de-pied quand ils travaillent les boyaux, afin d'empêcher l'eau & l'ordure de pénétrer dans leurs souliers.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

BOTZEN; nom propre. Ville assez grande d'Allemagne, dans le Tirol, près de l'Adige. Il s'y fait un commerce considérable de peaux passées, de toutes espèces.

BOTZENBOURG; nom propre. Petite ville & château d'Allemagne, sur l'Elbe, dans le Duché de Meckelbourg.

BOVA; nom propre. Ville Episcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, à sept milles du cap de Spartivento.

BOUARD; substantif masculin. Gros marteau dont on se servoit autrefois dans les Monnoies pour bouer les flancs.

BOVATGE; vieux mot. Il s'est dit autrefois d'une redevance qui se payoit à raison des bœufs avec lesquels on labouroit.

BOUBAK; substantif masculin. Sorte de blaireau, à ce qu'on prétend, qui occupe un espace de terre d'environ sept lieues entre la Russie & la Pologne. Des Voyageurs, mais qui ne sont pas Naturalistes, & qui paroissent moins amis du vrai que du merveilleux, disent que ces boubaks sont de deux espèces, toujours en guerre l'une contre l'autre; qu'ils posent des sentinelles, font des prisonniers, dont les vainqueurs se servent comme de valets, &c.

BOUBIE; substantif féminin. Oiseau aquatique d'Amérique, un peu moins gros qu'une poule, & d'un plumage gris clair. Il a les pieds comme le canard, & la chair noire.

BOUC; substantif masculin. *Hircus.* Animal à cornes, fort connu, qui est le mâle de la chèvre. *Voyez* Chèvre.

Le bouc peut engendrer à un an, & la chèvre dès l'âge de sept mois; mais les fruits de cette génération précoce sont foibles & défectueux, & l'on attend ordinairement que l'un & l'autre ayent dix-huit mois ou deux ans, avant de leur permettre de se joindre. Le bouc est un assez bel animal, très-vigoureux & très-chaud: un seul peut suffire à plus de cent cinquante chèvres pen-

dant deux ou trois mois ; mais cette ardeur, qui le consume, ne dure que trois ou quatre ans ; & ces animaux sont énervés, & même vieux, dès l'âge de cinq ou six ans. Lorsque l'on veut donc faire choix d'un bouc pour la propagation, il faut qu'il soit jeune & de bonne figure ; c'est-à-dire, âgé de deux ans : qu'il ait la taille grande, le cou court & charnu, la tête légère, les oreilles pendantes, les cuisses grosses, les jambes fermes, le poil noir, épais & doux ; la barbe longue & bien garnie.

Cet animal est dangéreux pour les plantes où il porte la dent : il les desséche, & les fait ordinairement périr. C'est pour cette raison que les Anciens sacrifioient des boucs aux Divinités qui présidoient aux plantes ; & que, dans nos Provinces, il est défendu de les laisser pénétrer dans les vignes & dans les *bois en défends*.

La graisse de bouc est émolliente, résolutive & adoucissante. Le sang de cet animal est sudorifique, apéritif, résolutif, diurétique ; résiste au venin, dissout le sang caillé, résout les enflures de la gorge, provoque les mois, & s'emploie avec succès contre la pierre & la pleurésie. On le donne depuis un scrupule jusqu'à deux drachmes.

Les peaux de bouc sont un objet assez important du commerce des Cuirs. Les Maroquiniers, les Chamoiseurs & les Mégissiers, les préparent en maroquins, en chamois & en mégie, pour divers usages.

Les boucs vivans payent à l'entrée du Royaume trois sous par pièce, & cinq sous à la sortie. Les peaux non apprêtées payent huit sous d'entrée, & douze sous de sortie par douzaine, selon le tarif de 1667.

Le *bouc*, en Mythologie, étoit singulièrement révéré par les habitans de Mendès.

En Egypte, on le respectoit à cause du Dieu *Pan*, qui en avoit la tête & les pieds.

Les Grecs l'immoloient à *Bacchus* ; & *Vénus populaire* en faisoit sa monture.

Chez les anciens Juifs, on appeloit *Bouc émissaire*, celui qui étoit mis en liberté dans le Désert au jour de l'expiation solemnelle. *Voyez* Azazel.

Il est dit dans l'Ecriture, *qu'au jour du Jugement, le fils de Dieu séparera les agneaux d'avec les boucs* ; pour dire, qu'il séparera les élus d'avec les réprouvés.

Bouc, se dit, en termes de Commerce, d'une peau de bouc remplie de vin ou d'huile. *Envoyez-lui ce bouc de vin*.

Barbe de bouc, se dit de la barbe d'un homme qui n'en a que sous le menton.

Bouc, se dit, dans les Machines hydrauliques, d'une espèce de poulie garnie de cornes de fer qui font monter & descendre une chaîne sans fin.

Bouc, se dit, dans les grosses Forges, d'une grande roue à eau faisant mouvoir un arbre qui la traverse.

Bouc sauvage. *Voyez* Bouquetin. Et ne vous en rapportez pas au Dictionnaire de Trévoux, qui fait mal adroitement trois articles du *bouc sauvage*, sous les noms de *bouc-étain*, de *bouctein* & *bouquetin*.

Ce monosyllabe est moyen au singulier, & long au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *bouk*. Voyez Orthographe.

BOUC ; nom propre. Bourg & Marquisat de France, en Provence, à une lieue, sud, d'Aix.

BOUCACHARDS ; (les) espèce de Chanoines Réguliers réformés, ainsi appelés de la Maison de Boucachard, où commença la réforme, dans le bourg de Bourgachard, en Normandie.

BOUCAGE ; substantif masculin. *Tragoselinum*. Plante dont on distingue quatre espèces. La petite, qui est la plus commune & la plus estimée en Médecine, a ses feuilles semblables à celles de la pinprenelle : ses fleurs sont composées chacune de cinq feuilles blanches disposées en fleur de lis, & il leur succède des semences âcres, déliées, arrondies, cannelées d'un côté, & applaties de l'autre.

Ces plantes contiennent beaucoup d'huile, & de sel essentiel.

La racine, les feuilles & la semence, sont apéritives, diurétiques, détersives, sudorifiques, vulnéraires, & bonnes pour briser les pierres des reins & de la vessie, pour résister au venin & à la malignité des humeurs, pour lever les obstructions, & pour provoquer les mois. On les prend en poudre ou en décoction.

BOUCAN ; substantif masculin. Lieu où les Sauvages font fumer leurs viandes.

Boucan, se dit aussi du gril de bois, sur lequel les mêmes Sauvages font fumer & sécher leurs viandes.

Boucan, est aussi un terme malhonnête, qui signifie un lieu de débauche.

Les deux syllabes sont brèves au singulier ; mais la seconde est longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *boukan*. Voyez Orthographe.

BOUCANÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Boucaner.

BOUCANER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Préparer des viandes, les fumer, les faire cuire à la manière des Sauvages d'Amérique. *Il faut boucaner ces jambons.*

Boucaner des cuirs, se dit de l'action de les préparer comme font les Sauvages d'Amérique.

Boucaner, est aussi verbe neutre, & signifie chasser aux bœufs sauvages, ou autres bêtes pour en avoir les cuirs. *Nous boucanâmes dans cette forêt pendant huit jours.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *boukaner*. Voyez Orthographe.

BOUCANIER ; substantif masculin. On donne ce nom aux Indes Occidentales, aux Sauvages qui vont à la chasse des bœufs sauvages & autres bêtes, pour en avoir les cuirs.

Boucanier, se dit aussi des François des Colonies, qui chassent le bœuf sauvage.

Boucanier, se dit encore des Sauvages qui s'occupent à fumer & préparer dans les boucans, les viandes des animaux pris à la chasse.

BOUCARO ; substantif masculin. Sorte de terre sigillée, de couleur rougeâtre, qui vient d'Espagne, où on l'appelle *boucaros*. On en fait des vases de plusieurs espèces, comme caffetières, thécières, *&c.*

BOUCASSIN ; subst. masc. Etoffe de coton, dont on fait des doublures.

Les *Boucassins*, qui servent à doubler, payent pour droits à l'entrée du Royaume, un sou trois de-

niers par aune, & à la sortie quarante sous par quintal, suivant l'Arrêt du 3 Juillet 1692.

On appelle *Boucassines*, ou *Toiles boucassinées*, des Toiles préparées en boucassins.

Les trois syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *boukasin*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUCAUT; substantif masculin. Ce mot, qu'il ne faut pas croire vieux, avec le Dictionnaire de Trévoux, désigne un moyen tonneau où l'on enferme diverses Marchandises. *On lui a amené un boucaut de vin, un boucaut de tabac, un boucaut de morue.*

BOUCEL, BOUCHEL; vieux mot qui signifioit autrefois tonneau propre à mettre du vin.

BOUCHAIN; nom propre. Ville forte du Hainaut, sur l'Escaut, à trois lieues, ouest-sud-ouest, de Valenciennes. Elle fut cédée à la France en 1679, par la paix de Nimègue, ce qui a été confirmé par les traités d'Utrecht & de Rastadt, en 1713 & 1714.

BOUCHARD; nom propre. Ville de France, en Touraine, sur la rivière de Creuse, à deux lieues & demie, nord-est, de Richelieu.

BOUCHARDE; substantif féminin. Outil de Sculpteurs en marbre, fait de fer & de bon acier, en forme de pointes de diamant. Ces Artistes se servent de la boucharde pour faire, dans le marbre, des trous d'égale largeur, à quoi ils ne réussiroient pas avec des outils tranchans.

BOUCHE; substantif féminin. *Os.* Partie du visage de l'homme, par où sort la voix, & par où les alimens sont introduits dans le corps.

Les Anatomistes divisent la bouche en externe & en interne, & les parties qui la composent en parties externes, & en parties internes. Les parties osseuses sont les os maxillaires, les os du palais, la mâchoire inférieure, les dents. On y peut ajouter l'os hyoïde, & même y rapporter les premières vertèbres du cou.

Les parties externes de la bouche sont, les lèvres, une supérieure, & une inférieure; les bords ou la portion rouge des lèvres; les coins ou commissures des lèvres; la fossette de la lèvre supérieure, la base de la lèvre inférieure, le menton, la gorge ou base du menton; la peau, la barbe, & même les joues, comme les parties latérales de la bouche en général, & celles des lèvres en particulier.

Les parties internes de la bouche sont, les gencives, le palais, la cloison du palais, la luette, les amygdales, la langue, la membrane qui tapisse toute la cavité de la bouche; les conduits salivaires, les glandes salivaires, le fond de la bouche: on peut compter parmi ces parties de la bouche, tous les muscles qui y ont rapport, comme ceux des lèvres, ceux de la luette & de la cloison du palais, & la plûpart de ceux de la langue. On y peut même rapporter les muscles de la mâchoire inférieure & de l'os hyoïde.

On dit d'une personne qui est sujette à répéter souvent les mêmes phrases, qu'*elle les a sans cesse à la bouche*.

Dire une chose de bouche à une personne, signifie s'en expliquer soi-même de vive voix avec elle.

On dit d'une nouvelle, *qu'elle va de bouche en bouche*; pour dire, qu'on la répète par-tout.

Le Dictionnaire de Trévoux, qui semble prendre à tâche de confondre toutes les idées, dit que *bouche* est employé là comme adverbe.

On dit proverbialement de quelqu'un qui dit sans menagement tout ce qu'il pense, que *c'est un Saint Jean bouche d'or*.

On dit aussi proverbialement de quelqu'un qui pense autrement qu'il ne parle, qu'*il dit une telle chose de bouche, mais que le cœur n'y touche*.

On dit figurément de quelqu'un, qu'*il fait la petite bouche de quelque chose, sur quelque chose*; pour dire, qu'il ne s'en explique qu'en partie. Et au contraire, qu'*il n'en fait pas la petite bouche*; pour dire, qu'il s'en explique librement & ouvertement.

On dit figurément de quelqu'un, qu'*il n'ose ouvrir la bouche*; pour dire, qu'il n'ose parler.

On dit aussi figurément, qu'*on a fermé la bouche à quelqu'un*; pour dire, qu'on l'a fait taire.

On dit en Cour de Rome, *ouvrir & fermer la bouche d'un Cardinal*; pour exprimer cette cérémonie, par laquelle le Pape, dans un Consistoire secret, ferme la bouche au Cardinal nouvellement créé, de façon qu'il ne parle pas, quoique le Pape lui parle; il est alors privé de toute voix délibérative, jusqu'à ce que dans un autre Consistoire, le Pape lui ait ouvert la bouche.

On dit proverbialement & figurément, *bouche close, bouche cousue*; pour dire, qu'il faut garder le secret sur l'objet dont il est question.

Déesse aux cent bouches, se dit en poësie, pour désigner la renommée.

On dit d'une chose, *qu'elle fait bonne bouche*; pour dire, qu'elle répand une saveur agréable dans la bouche: Et qu'*elle rend la bouche âcre & amère*, &c. pour dire, qu'elle y laisse un goût d'âcreté, d'amertume, &c.

Quand on donne quelque chose d'exquis à la fin d'un repas, on dit que *c'est pour laisser les convives sur la bonne bouche*, afin qu'ils demeurent *sur la bonne bouche*.

On dit aussi, dans le sens figuré, *laisser quelqu'un sur la bonne bouche*; pour dire, le laisser sur une pensée satisfaisante, ou sur l'espoir de quelque chose agréable.

On dit, *garder une chose pour la bonne bouche*; pour dire, conserver le meilleur morceau pour le dernier.

La même chose se dit, dans le sens figuré, de tout ce qu'on réserve de meilleur pour la fin.

Quand en parlant de quelques alimens, on les fait désirer par ceux qui écoutent; on dit proverbialement que *l'eau en vient à la bouche*, que *cela fait venir l'eau à la bouche*.

La même chose se dit, dans le sens figuré, de tout ce qui fait naître quelque idée de plaisir.

On dit proverbialement que *quelqu'un a été traité à bouche que veux tu?* pour dire, qu'on lui a fait très-bonne chère.

On dit aussi proverbialement, *manger un rôti de broc en bouche*; pour dire, le manger aussitôt qu'on l'a tiré de la broche.

On dit populairement, pour désigner une personne gourmande ou friande, qu'*elle est sur sa bouche*,

qu'elle est sujette à sa bouche.

On dit d'une personne, qu'*elle prend sur sa bouche ;* pour dire, qu'elle épargne sur la dépense de sa nourriture : Et qu'*elle s'ôte les morceaux de la bouche ;* pour dire, qu'elle préfère au nécessaire quelque autre dépense.

Avoir bouche en Cour, se dit du privilège d'être nourri à la Cour aux dépens d'un Roi, ou d'un Prince considérable.

La bouche, se dit, chez le Roi, du Bâtiment où l'on apprête les mets destinés aux premières tables.

Officiers de la bouche, ou simplement & absolument *la bouche*, se dit pour désigner les Officiers qui servent chez le Roi, soit à la cuisine, soit au gobelet.

Vin de la bouche, se dit du vin que l'on sert à boire au Roi.

BOUCHE, se dit des personnes mêmes, relativement à la nourriture. *Il avoit tous les jours vingt bouches à sa table.*

On appelle *bouches inutiles*, en termes de l'Art Militaire, les personnes qui ne peuvent servir à la défense d'une ville assiégée. Telles sont les femmes, les infirmes, les enfans & les vieillards.

Flux de bouche, se dit, en termes de Chirurgie, de la salivation abondante que procurent certains remèdes ; *par exemple*, les frictions mercurielles. Et l'on dit dans le sens figuré, d'une personne qui parle beaucoup, qu'*elle a un flux de bouche continuel.*

LA BOUCHE ET LES MAINS, se dit, en Jurisprudence féodale, de la foi & hommage, & du serment de fidélité que le vassal doit à son Seigneur, & au défaut desquels celui-ci pourroit saisir le fief en pure perte des fruits pour l'autre.

On dit dans cette acception, qu'un *vassal ne doit à son Seigneur que la bouche & les mains ;* pour dire, qu'il ne doit point de relief, mais seulement hommage & service.

Bouche, se dit des chevaux, & de quelques autres animaux. *Il est bon qu'un cheval ait la bouche fraîche. Ce mulet a la bouche contrefaite.*

BOUCHE A PLEINE MAIN, se dit au Manège, d'une bouche que l'on ne sent, ni trop, ni trop peu dans la main.

BOUCHE ASSURÉE, se dit de celle d'un cheval qui sent le mors sans impatience.

BOUCHE SENSIBLE, se dit de celle qui est délicate aux impressions du mors ; & *bouche chatouilleuse*, de celle dont la sensibilité est trop grande. Et *bouche perdue*, ou *ruinée*, de celle qui n'a plus aucune sensibilité.

BOUCHE FAUSSE OU ÉGARÉE, se dit de celle qui ne répond pas juste aux impressions du mors.

On dit aussi au Manège, qu'*un cheval est fort en bouche*, ou qu'*il n'a point de bouche ;* pour dire, qu'il n'obéit point au mors. On dit encore, qu'*il n'a ni bouche ni éperon ;* pour dire, qu'il n'obéit ni à la bouche ni à l'éperon.

Les mêmes phrases sont usitées dans le sens figuré, en parlant des personnes ; & l'on dit de quelqu'un, qu'*il est fort en bouche ;* pour dire, qu'il parle avec assurance & impétuosité. Et qu'*il n'a ni bouche ni éperon ;* pour dire, qu'il est lourd, stupide, & n'est ému de rien.

BOUCHE, se dit, en parlant d'une pièce d'Artillerie, de l'ouverture

par où sort la charge. *Il étoit exposé à la bouche du canon.*

Bouches a feu, se dit, au pluriel, des canons & des mortiers. *La Citadelle étoit battue par cent bouches à feu.*

Bouches, se dit des embouchures, par lesquelles de grands fleuves portent leurs eaux dans la mer. *Nous naviguâmes vers les bouches du Rhône.*

Bouche, se dit, en termes d'Architecture, de l'ouverture d'un puits, d'un four, *&c.*

Bouche, se dit, en termes de Facteurs d'Orgue, de l'ouverture d'un tuyau, par laquelle sort l'air qu'il contient.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

BOUCHÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Boucher.

On dit figurément de quelqu'un qui ne comprend les choses que difficilement, qu'*il a l'esprit bouché.*

BOUCHÉE; substantif féminin. Petit morceau de quelque aliment. *J'ai goûté une bouchée de ce gibier.*

On dit, par exagération, *ne faire qu'une bouchée d'un mets quelconque;* pour dire, le manger promptement, & avec avidité.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

BOUCHER; substantif masculin. *Lanius.* Celui qui tue des bœufs, des veaux, des moutons, *&c.* & qui en vend la chair en détail.

Entre les obligations dont les Bouchers de Paris sont tenus, celles qui intéressent particulièrement le Public, sont:

Qu'aucun Boucher ne tuera porc nourri ès maisons d'Huiliers, Barbiers ou Maladreries, à peine de dix écus.

Qu'aucun n'exposera en vente chair qui ait le fy, à peine de dix écus.

Que les Jurés visiteront les bêtes destinées ès boucheries, & veilleront à ce que la chair en soit de bonne qualité, à peine d'amende.

Que s'il demeure des chairs du Jeudi au Samedi, depuis Pâques jusqu'à la S. Remi, elles ne pourront être exposées en vente qu'elles n'aient été visitées par les Jurés, à peine d'amende.

Que les Bouchers tiendront leurs étaux garnis, selon l'obligation qu'ils en ont contractée envers le Public, sous peine de la vie.

On dit, dans le sens figuré, d'un homme cruel & sanguinaire, que *c'est un vrai Boucher.*

BOUCHER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Claudere.* Fermer une ouverture. *Si vous ne bouchez la fiole, cette liqueur s'éventera.*

Boucher le passage, les chemins, les avenues, signifie faire ensorte qu'on ne puisse y passer. *L'Infanterie bouchoit les avenues de la montagne.*

Faire boucher les vues d'un édifice, signifie en faire murer les fenêtres. *On l'a obligé à boucher la moitié des vues de sa maison.*

On dit aussi d'un bâtiment qui est au-devant d'un autre, qu'*il en bouche la vue.*

Boucher d'or moulu, se dit, en termes de Doreurs, de l'action de réparer avec de l'or moulu, les petits défauts qu'on trouve encore à l'or, après qu'on l'a bruni.

On dit, dans le sens figuré, en parlant d'une somme d'argent,

qu'*elle bouchera un trou ;* pour dire, qu'elle acquittera quelque dette, ou réparera quelque perte. *Les cent louis qu'il a gagnés au pharaon, serviront à boucher un trou.*

Se boucher les yeux, signifie, dans le sens figuré, n'avoir aucune intention de voir. Et *se boucher les oreilles*, signifie ne vouloir pas entendre. *Quand on lui montre le chemin de l'honneur, il se bouche les yeux & les oreilles.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BOUCHÈRE ; substantif féminin. Celle qui est femme d'un Boucher, ou qui exerce la profession de Boucher. *Cette Bouchère fournit de bonne viande.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BOUCHERIE ; substantif féminin. *Laniena.* Endroit où l'on tue le gros & le menu bétail, dont la chair se vend en détail. *On a bâti une nouvelle boucherie près de la rivière.*

Boucherie, se dit aussi de l'endroit où l'on débite la viande aux Consommateurs. *Allez acheter un aloyau à la boucherie.*

Boucherie, se dit, dans le sens figuré, & signifie massacre, carnage. *L'affaire du six fut une véritable boucherie.*

On dit, dans le même sens, *conduire des Soldats, des Troupes à la boucherie ;* pour dire, les exposer à une mort presque inévitable.

La première syllabe est brève, la seconde très brève, & la troisième longue.

BOUCHET ; substantif masculin. sorte de breuvage composé d'eau, de sucre & de cannelle.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BOUCHETE ; vieux mot qui signifioit autrefois une petite boucle.

BOUCHETER ; vieux verbe qui signifioit autrefois battre, maltraiter.

BOUCHETURE ; substantif féminin, & terme de Coutume. Ce qui sert de clôture à un héritage pour en défendre l'entrée au bétail.

BOUCHIÈRE ; vieux mot qui signifioit autrefois un lieu planté de buis.

BOUCHIN ; substantif masculin ; & terme de Marine, qui se dit de l'endroit le plus large du vaisseau, en mesurant de de-hors en dehors.

BOUCHOIR ; substantif masculin, terme de Boulangers, qui désigne le couvercle de fer avec lequel ils bouchent leur four.

BOUCHON ; substantif masculin. *Obturamentum.* Ce qui sert à boucher un vase. *Voilà de beaux bouchons de Liège.*

Bouchon, se dit, en termes de Manège, d'une poignée de paille ou de foin qu'on tortille, & dont on frotte le corps d'un cheval.

Bouchon, se dit, dans le Commerce, de certains paquets de laine d'Angleterre, ainsi appelés, de la forme qu'on leur a donnée.

Bouchon de linge, se dit d'un paquet de linge chiffonné.

Bouchons, se dit au pluriel dans les soieries, des inégalités & grosseurs qui se trouvent dans le fil, au sortir de dessus le cocon, & de dedans la bassine. Les bouchons rendent le tirage plus difficile, & la soie tirée de qualité inférieure.

Bouchon, se dit, en termes de Ar-

diniers, des paquets de toile de chenilles, où ces insectes s'enveloppent pour passer l'hiver. On doit détruire les bouchons quand les arbres sont dépouillés de leurs feuilles.

Bouchon de contrepotence, se dit, en termes d'Horlogers, d'une petite pièce de laiton, dont une partie, qui est comme un gros pivot, entre à frottement dans le trou de la contrepotence d'une montre.

Bouchon, se dit d'un rameau de verdure, ou de quelque autre chose semblable, qu'on attache à une maison pour indiquer que l'on y vend du vin. *Nous vîmes un bouchon de cabaret à l'entrée de la rue.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*à bon vin il ne faut point de bouchon*; pour dire, que ce qui est bon, est recherché sans qu'il soit nécessaire de l'afficher.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

BOUCHON, ONNE; substantif, & terme du style familier, dont on se sert en caressant des enfans. *Mon petit bouchon, ma petite bouchonne.*

BOUCHONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez.* Bouchonner.

BOUCHONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Mettre en bouchon, chiffonner. Elle a bouchonné ses robes & son linge.*

Bouchonner un cheval, se dit, en termes de Manège, de l'action de lui frotter le corps avec une poignée de foin ou de paille tortillée.

Bouchonner, se dit, dans le style familier, en parlant des enfans, & signifie caresser. *Il aime à bouchonner cette petite fille.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bouchoner*. Voyez Orthographe.

BOUCHOT; substantif masculin, & terme de Pêche, qui se dit d'une sorte de parc que l'on construit avec des claies sur le bord de la mer, pour y arrêter le poisson.

BOUCIQUANT; vieux mot qui signifioit autrefois mercenaire.

BOUCLE; substantif féminin. *Fibula.* Sorte d'anneau qu'on emploie à divers usages, de chacun desquels il tire une dénomination particulière. Ainsi,

Boucle de souliers, de ceinturon, *&c.* se dit, de certains anneaux de métal qui ont une petite traverse & un ardillon au milieu.

Boucles d'oreilles, se dit d'une sorte de bijou que les femmes portent à leurs oreilles. *Elle a de belles boucles d'oreilles.*

Boucles, se dit, en termes d'Architecture, de petits ornemens en forme d'anneaux, lacés sur quelque baguette ou astragale.

Boucles, se dit, en termes de Fondeurs ou Serruriers, des anneaux ronds de bronze ou de fer, attachés aux portes cochères, & qui servent à les fermer.

Boucle gibeciere, se dit de ces heurtoirs si bien travaillés qu'on voit aux portes cochères.

Boucle, se dit, en termes de Maréchallerie & de manège, de ces anneaux de cuivre qu'on met aux ju-

mens pour les empêcher d'être saillies.

Boucle, se dit, en termes de marine, pour clé ou prison. *Ainsi mettre un Matelot sous boucle, le tenir sous boucle*, c'est le mettre ou tenir en prison ou sous la clé.

Boucle, se dit, par extension, des anneaux que forment des cheveux frisés. *Une perruque à grosses boucles.*

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *boukle*. Voyez Orthographe.

BOUCLÉ, ÉE, adjectif & participe passif. *Voyez* Boucler.

Bouclé, se dit, en termes de l'art héraldique, du collier d'un levrier ou d'un autre chien, & d'un buffle qui a des boucles.

Le fevre de Laubiere, d'azur au levrier rampant d'argent, accollé de gueules, bordé & bouclé d'or.

Bouclé, se dit, en termes de soierie, du velours à boucles qui a été fait à l'épingle, à la différence du velours ras ou coupé, qui a été fait au couteau.

BOUCLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Fibulare.* Attacher avec une boucle, mettre une boucle. *Il ne peut plus boucler ses souliers.*

Boucler une jument, se dit, en termes de manége & de Maréchallerie, de l'action de lui fermer l'entrée du vagin, par le moyen d'aiguilles ou d'anneaux de cuivre, pour l'empêcher d'être saillie.

Boucler un port, signifie fermer l'entrée d'un port. *Il fut ordonné de boucler le port.*

Boucler des cheveux, exprime l'action de donner à des cheveux une forme de boucles. *Dites-lui de boucler cette perruque.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *boukler*. Voyez Orthographe.

BOUCLETTE; substantif féminin, & terme de Passementiers, qui se dit des petits anneaux de fil ou autre matière placés au milieu de chaque lisse, pour y recevoir un des fils de la chaîne.

BOUCLIER; substantif masculin. *Clypeus.* Arme défensive, que les anciens portoient au bras gauche, & dont ils se servoient pour se mettre à couvert des coups de l'ennemi.

Boucliers votifs, s'est dit de certains disques de métal, que les Grecs & les Romains consacroient aux Dieux, & qu'ils suspendoient dans leurs temples en actions de grâces de quelque victoire, ou pour honorer la mémoire de quelque héros.

Bouclier, se dit, dans le sens figuré, en parlant des personnes, & signifie appui, soutien. *Ce grand homme étoit le bouclier de l'Empire.*

On dit aussi, dans le sens figuré, que *quelqu'un a fait une belle levée, une grande levée de bouclier;* pour dire, qu'il a fait de grands préparatifs pour une entreprise vaine & sans succès.

BOUCON; substantif masculin. Terme emprunté de l'Italien, & qui n'est usité que dans le style familier, pour exprimer un morceau ou un breuvage empoisonné. *Elle voulut lui faire avaler le boucon.*

BOUDÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BOUDER.

BOUDER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Il se dit particulièrement des enfans qui ayant de l'ennui ou quelque petit chagrin, l'indiquent par leur silence & leur mauvaise mine. *Quel est le sujet qui fait bouder cette petite fille?*

BOUDER, se dit aussi de quelqu'un qui après avoir vécu familièrement avec une personne, cesse tout à coup de lui parler à cause de quelque petit sujet de plainte qu'il croit avoir contre elle. *Il boude depuis quinze jours, sans que je sache pourquoi.*

BOUDER, s'emploie aussi dans le style familier, comme verbe actif. *Elle ne sait pas pourquoi vous la boudez.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *bouder contre son ventre*; pour dire, refuser par dépit quelque chose qui fait plaisir.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *boude*, la syllabe *bou* est longue.

BOUDERIE; substantif féminin. Action, état de la personne qui boude. *Sa bouderie ne m'inquiète pas.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième longue.

BOUDEUR, EUSE; adjectif. Celui ou celle qui boude. *Cette femme est d'un caractère boudeur.*

Ce mot s'emploie aussi substantivement. *Ce sont des boudeuses.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un boudeur naturel*, mais *un naturel boudeur.*

Il faudroit changer le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *boudeuze*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUDIN; substantif masculin. *Botulus.* Sorte de mets composé de sang & de graisse de porc, qu'on renferme dans un boyau, avec du poivre, du sel & d'autres assaisonnemens. *Un bon boudin doit être noir & gras.*

BOUDIN BLANC, se dit d'un boyau rempli de lait & de blanc de chapon, avec les assaisonnemens nécessaires.

On dit proverbialement, figurément & populairement, qu'*une entreprise s'en ira en eau de boudin*; pour dire, qu'elle n'aura aucun succès.

BOUDIN, se dit, en termes de Mineurs, d'une fusée faite d'étoupes & d'autres matières combustibles.

BOUDIN, se dit, en termes d'Architecture, du gros cordon de la base d'une colonne.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BOUDINE; substantif féminin. C'est, dans les Verreries, le nœud ou la bosse du milieu d'un plat de verre.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

BOUDINIÉRE ; substantif féminin, & terme de Chaircutiers, qui se dit d'un petit instrument de fer blanc, par le moyen duquel ces Artisans remplissent les boyaux dont ils font des boudins.

BOUDINURE ; terme de marine. *Voyez* EMBOUDINURE.

BOUDOIR ; substantif masculin & du style familier, qui se dit d'un petit cabinet où l'on se retire pour être seul. *Madame ne quitte plus son boudoir.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BOUDRI ; nom propre d'une petite ville de Suisse, dans le Comté, & à deux lieues de Neuf-chatel.

BOUE ; substantif féminin. *Lutum.* Fange, ordure qui s'amasse sur les chemins, les rues & les places publiques. *Les carrosses m'ont tout couvert de boue.*

Payer les boues & les lanternes ; cette phrase signifie payer la taxe imposée pour faire enlever les boues & entretenir les lanternes.

On dit proverbialement, qu'*une maison n'est bâtie que de boue & de crachats ;* pour dire, que les matériaux n'en valent rien.

On dit proverbialement & populairement, pour exprimer qu'on méprise une chose, *que l'on n'en fait pas plus d'état que de la boue de ses souliers.*

BOUE, se dit par extension, du pus qui découle d'un abcès.

On dit en termes de Maréchallerie, que *la boue souffle au poil ;* pour dire, que le pus paroît vers la couronne dans un cheval blessé au pied.

BOUE, se dit chez les Disciples d'Hermès, de la matière du grand œuvre, quand elle ressemble à de la poix fondue.

BOUE, se dit, dans le sens figuré, pour exprimer un état misérable. *C'est un homme que cette Dame a tiré de la boue.*

On dit aussi, dans le sens figuré, d'une personne qui a l'ame basse, que *c'est une ame de boue.*

On dit encore figurément, *traîner une personne dans la boue ;* pour dire, la vilipender.

Ce monosyllabe est long.

BOUÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* BOUER.

BOUEAU, BOUELE, BOUELLE ; vieux mots qui signifioient autrefois boyau.

BOUEE ; substantif féminin, & terme de Marine. Morceau de bois ou baril vide flottant au-dessus de l'eau, & destiné à marquer l'endroit où l'ancre est mouillée, de même que les pieux, les débris de vaisseaux, les écueils & passages dangereux que la mer couvre.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BOUER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. C'est, dans les monnoies, frapper plusieurs flans ensemble, placés les uns sur les autres avec le marteau appelé *bouard.* On blanchit les flans quand on les a boués.

BOUESINE ; vieux mot qui signifioit autrefois, trompette.

BOUESSÉ ; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à cinq lieues & demie, est-nord-est, du Mans.

BOUEUR ; substantif masculin. Celui qui est préposé pour enlever les boues des rues de quelque ville. *C'est un boueur de Paris.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BOUEUX, EUSE; adjectif. *Lutosus, a, um*, qui est rempli de boue. *Ces terres sont toujours boueuses.*

On dit qu'*une estampe est boueuse*, quand la planche n'ayant pas été nettoyée suffisamment, il se trouve du noir entre les hachures.

On appelle *ancre boueuse*, la plus petite des ancres d'un navire.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une boueuse rue*, mais *une rue boueuse*.

Il faudroit changer le *x* du masculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, *boueus, boueuze*. Voyez Orthographe.

BOUFFANT, ANTE; participe actif & adjectif verbal. Qui paroît gonflé. Ce mot se dit particulièrement des étoffes dont la consistance est telle, qu'elles se soutiennent d'elles-mêmes, sans s'applatir. *Un velours bouffant.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme, en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une bouffante étoffe*, mais *une étoffe bouffante.*

BOUFFARD; vieux mot qui signifioit autrefois gourmand.

BOUFFÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bouffer.

BOUFFEAU; vieux mot qui signifioit autrefois, soufflet.

BOUFFÉE; substantif féminin. Ce mot, qui est du style familier, désigne l'action subite & passagère de diverses choses. *On y respire des bouffées de soufre.*

Bouffée, signifie aussi halênée. *Il nous régala de bouffées d'ail & de tabac.*

Bouffée de fièvre, se dit d'un accès de fièvre qui n'a point de suite.

Bouffée, se dit aussi, dans le sens figuré, pour accès, boutade. *Cet avare a de temps à autre quelque bouffée de générosité. Cette action fut l'effet d'une bouffée de vertu.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BOUFFEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois souffle.

BOUFFER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce mot désigne l'effet de certaines étoffes dont la consistance est telle qu'elles se soutiennent d'elles-mêmes sans s'applatir. *Ce velours bouffe.*

Bouffer, signifie aussi enfler les joues par plaisanterie, mais on l'emploie rarement dans cette acception.

On dit familièrement d'une personne qui paroît être en colère, qu'*elle bouffe de colère.*

Ce verbe s'emploie aussi activement en termes de boucherie, & l'on dit *bouffer un rognon de veau*; pour dire, le souffler avec un tuyau, afin d'en faire enfler les graisses.

Seigneur de sa Cour pendant qu'il se déshabille.

Bougeoir, se dit aussi de l'étui dans lequel l'Aumônier d'un Prélat renferme la bougie qu'il portoit tandis que le Prélat officioit.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer *ge* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *boujoir*. Voyez Orthographe.

BOUGEON; vieux mot qui signifioit autrefois flèche à tête.

BOUGER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Se movere*. Se mouvoir du lieu où l'on est. *Pourquoi bougez-vous?*

Bouger, s'emploie le plus souvent avec la négative. *Je vous prie de ne pas bouger*.

On dit, par extension, *qu'une personne ne bouge pas de quelque endroit;* pour dire, qu'elle y est fréquemment. *Il ne bouge pas des Cafés*.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire Avoir. *Ils n'ont pas bougé; nous n'aurions pas bougé*.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* feminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *je bouge*, la syllabe *bou* est longue.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *boujer*. Voyez Orthographe.

BOUGERONNER; vieux verbe qui signifioit autrefois commettre le crime de Sodomie.

BOUGETTE; substantif féminin. Petit sac de cuir qu'on porte en voyage. *J'ai perdu ma bougette*.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

BOUGIE; substantif féminin. Chandelle de cire. *Il fait usage de bougie. Allez acheter un pain de bougie*.

Bougie, se dit, en termes de Chirurgie, d'une petite verge cirée qu'on introduit dans l'urèthre pour le dilater & le tenir ouvert, ou pour consumer des carnosités.

Les bougies sont simples ou composées. Les simples ne sont autre chose qu'une mêche garnie de cire. Les composées sont celles où l'on mêle avec la cire quelque poudre ou médicament.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *boujie*. Voyez Orthographe.

BOUGIÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bougier.

BOUGIER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Passer de la bougie allumée sur les bords d'une étoffe, afin qu'elle ne s'effile pas. *Il faut bougier ce velours*.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressem-

blent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

BOUGON; vieux mot qui signifioit autrefois verrou, verge de fer.

BOUGONNEUR; vieux mot qui signifioit autrefois Maître & Garde, ou Juré de la Draperie.

BOUGRAN; substantif masculin. Toile forte & gommée, que les Tailleurs emploient pour doubler quelques endroits des habits, afin de les tenir plus fermes. *Une aune de bougran.*

Le *bougran* paye pour droits, à l'entrée & à la sortie du Royaume, quatre livres dix sous par quintal.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

BOUGUERIE; vieux mot qui signifioit autrefois hérésie, secte des Albigeois.

BOUGUIS; nom propre. Royaume de l'île des Célèbes, dans la mer des Indes. Boné en est la ville capitale.

BOUHOCHE; vieux mot qui signifioit autrefois sarcloir.

BOUHOURS; (Dominique) Jésuite François, né à Paris en 1628. Il a donné divers Ouvrages au Public, parmi lesquels on distingue ses remarques sur la Langue, & sa manière de bien penser sur les Ouvrages d'esprit. Ces deux Ecrits, dont le style est pur & agréable, seront toujours utiles aux jeunes gens qui voudront se former le goût: ils y apprendront à éviter l'enflure, l'obscurité, le recherché, & le faux.

Il ne faut pas juger la *Manière de bien penser sur les Ouvrages d'esprit*, par les Vers ingénieux que Madame Deshoulières, mécontente de n'être pas citée dans cet Ouvrage, envoya au P. Bouhours. Les voici :

Père Bouhours dans vos pensées,
La plûpart fort embarrassées,
A moi vous n'avez point pensé;
De célèbres Auteurs que votre livre chante,
Dans une liste triomphante,
Je ne vois point mon nom placé:
Mais aussi dans le même rôle,
Vous avez oublié Pascal,
Qui pourtant ne pensoit point mal:
Un tel compagnon me console.

BOUILLANT, ANTE; adjectif verbal & participe actif. Qui bout. *Un bain d'eau bouillante.*

BOUILLANT, se dit des personnes, dans le sens figuré, & signifie prompt, vif, ardent. *C'étoit une femme bouillante.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une bouillante huile*, mais *une huile bouillante*.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *boulïant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUILLARD; substantif masculin, & terme de Marine, dont quelques-uns se servent pour désigner certain nuage qui donne du vent & de la pluie.

BOUILLE; substantif féminin, & terme de Pêche, qui se dit d'une longue perche avec laquelle les Pê-

cheurs remuent la vase ; & troublent l'eau, afin que le poisson entre plus facilement dans les filets.

Bouille, se dit aussi, & de la marque appliquée par un Commis à chaque pièce de drap dont on fait déclaration au Bureau des Fermes du Roi, & du droit même que l'on paye en faisant la déclaration.

Les *ll* se prononcent mouillés.

BOUILLE ; (la) nom propre. Bourg de France, en Normandie, sur la Seine, à trois lieues, nord-ouest, de Rouen. On y fabrique des draps aussi fins que ceux d'Elbeuf.

BOUILLÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Bouiller.

BOUIELÉ ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, environ à sept lieues, nord-ouest, d'Angers.

BOUILLE-COTONIS, BOUILLE-CHARMAY ; substantif masculin. On désigne ainsi, dans le commerce, deux sortes de satins des Indes orientales, qu'on appelle autrement *Attlas*. Voyez *ce mot*.

BOUILLER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Pêche, qui exprime l'action de remuer la vase, & de troubler l'eau avec la bouille, afin que le poisson entre plus facilement dans les filets.

Il est défendu de bouiller, par l'Article II du Titre XXXI de l'Ordonnance des Eaux & Forêts, à peine de bannissement pendant trois ans, & de cinquante livres d'amende.

Bouiller une étoffe ; signifie la marquer dans les Bureaux des Fermes du Roi, comme le prescrivent les Règlemens.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire *boulier*. Voyez Orthographe.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui se terminent par un *e* muet. De *boulier*, il faudroit faire je *bouille*.

BOUILLI ; substantif masculin. Pièce de bœuf, de veau, de mouton, de volaille cuite dans un pot ou une marmite, avec de l'eau. *Le bouilli n'est pas cuit.*

Les deux syllabes sont brèves au singulier ; mais la seconde est longue au pluriel.

BOUILLI, IE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Bouillir.

On appelle *cuir bouilli*, du cuir de vache, dont la préparation consiste à l'endurcir à force de le faire bouillir.

BOUILLIE ; substantif féminin. Sorte de nourriture propre aux petits enfans, & qui se prépare avec de la farine & du lait. *Donnez de la bouillie à cet enfant.*

On dit, dans le style familier, d'une viande qu'on a trop fait bouillir, *qu'elle est en bouillie*, *qu'elle s'en va tout en bouillie*.

Bouillie, se dit quelquefois, dans les Papeteries, de cette pâte liquide, faite de drilles, avec laquelle on fabrique le papier.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *faire de la bouillie pour les chats* ; pour dire, prendre beaucoup de peine pour une chose inutile.

La première syllabe est brève, & la séconde longue.

Les *ll* se prononcent mouillés.

BOUILLIR; verbe neutre irrégulier de la seconde conjugaison. *Fervere.* Il se dit proprement des liqueurs agitées par la chaleur ou par quelque fermentation. *Faites bouillir l'eau avant d'y mettre le thé.*

Bouillir, se dit, par extension, des choses qu'on fait cuire dans l'eau ou quelqu'autre liqueur. *Faites bouillir ces châtaignes.*

Bouillir, se dit aussi du pot ou autre vaisseau dans lequel on fait cuire quelque chose. *Ayez soin de faire bouillir la marmite.*

On dit figurément, d'un jeune homme vif, ardent, impétueux, *que le sang lui bout dans les veines.*

On dit aussi figurément, *la tête me bout, la cervelle me bout;* pour dire, qu'on sent une chaleur immodérée à la tête.

On dit proverbialement & figurément, d'une chose qui ne peut servir à quoi que ce soit, *qu'elle n'est bonne ni à rôtir, ni à bouillir.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, d'une chose utile à la subsistance d'une famille, *qu'elle sert à faire bouillir la marmite.*

Bouillir du lait, s'emploie activement, figurément & proverbialement en deux acceptions différentes.

On dira, *on me bout du lait;* pour dire, on se moque de moi.

On dira aussi, *c'est me bouillir du lait;* pour dire, c'est me faire plaisir.

Ces expressions se prennent donc en bonne ou en mauvaise part, relativement au ton ou aux choses qui les accompagnent.

Conjugaison & quantité prosodique du verbe irrégulier *bouillir.*

Indicatif. *Présent. Singulier.* Je bous, tu bous, il bout.

Pluriel. Nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent.

Le monosyllabe, qui forme les deux premières personnes du singulier, est long. Celui qui forme la troisième personne, est bref.

Les deux premières personnes du pluriel ont la première syllabe brève, & la seconde longue. La troisième personne a la première syllabe brève, & la seconde très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés par-tout où il s'en rencontre dans ce verbe.

Il faudroit ajouter un *i* après le second *l* des deux premières personnes, & écrire, d'après la prononciation, *bouillions, bouilliez.*

Imparfait. *Singulier.* Je bouillois, tu bouillois, il bouilloit.

Pluriel. Nous bouillions, vous bouilliez, ils bouilloient.

La quantité prosodique de toutes les personnes des deux nombres, est la même que celle des deux premières personnes du pluriel, du temps qui vient de précéder.

Ne prenez pas pour deux syllabes *ions* & *iez*, qui terminent les deux premières personnes du pluriel: ce sont des diphtongues en poësie comme en prose.

Il faudroit ajouter un *i* après le second *l* des trois personnes du singulier & de la troisième du pluriel, changer le second *o* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *je bouilliais, &c.* pour les raisons données

en parlant des voyelles & des diphtongues. *Voyez* ces mots.

Impératif. *Présent. Singulier.* Bous, qu'il bouille.

Pluriel. Bouillons, bouillez, qu'ils bouillent.

Le monosyllabe, qui forme la seconde personne du singulier, est long. La troisième personne a la première syllabe brève, & la seconde très-brève.

Le pluriel de ce mode ressemble en tout au pluriel du présent de l'indicatif.

Subjonctif. *Présent. Singulier.* Que je bouille, que tu bouilles, qu'il bouille.

Pluriel. Que nous bouillions, que vous bouilliez, qu'ils bouillent.

La quantité prosodique du singulier de ce temps, & de la troisième personne du pluriel, est la même que celle des troisièmes personnes du singulier & pluriel de l'impératif. La première & la seconde personne du pluriel, ont la quantité des deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif.

Infinitif. *Présent.* Bouillir.

La première syllabe est brève, & la seconde, dont le *r* final se fait toujours sentir, est longue.

Le gérondif fait *bouillant*.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Voyez ci-devant le participe actif.

Les autres temps de ce verbe sont réguliers, & suivent les règles données pour la conjugaison & la quantité prosodique du verbe *ravir*. *Voyez* au mot Verbe, les règles indiquées.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire Avoir. *Il a bouilli, elle auroit bouilli, &c.*

Le *t* final des temps ou des personnes de ce verbe, est muet, ou se fait sentir, comme nous l'expliquons en parlant de cette lettre.

Le *s* final prend le son du *z* devant une voyelle, mais en suivant la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Observez que les lettres *nt*, qui terminent les troisièmes personnes du pluriel de certains temps, n'ont aucun son particulier, & ne sont que la marque du pluriel, quand le *t* doit être muet. Dans ce cas, vous prononcez *ils bouillent*, comme s'il étoit écrit *ils bouille.* Ceci se trouve expliqué au mot Verbe.

BOUILLITOIRE; substantif des deux genres, & terme de Monnoies.

On dit, *donner le bouillitoire* ou *la bouillitoire;* pour exprimer l'action de faire bouillir les flans dans un liquide préparé pour les nettoyer & les blanchir.

BOUILLOIRE; substantif féminin. Vaisseau de cuivre ou d'autre métal propre à faire bouillir de l'eau & d'autres liqueurs. *Nettoyez la bouilloire.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BOUILLON; substantif masculin. Cette partie de l'eau ou de quelqu'autre liqueur qui s'élève en rond au-dessus de sa surface, par l'action de la chaleur ou de quelqu'autre agent. *Ce vin bout à gros bouillons.*

On dit d'une chose qu'on ne veut pas laisser longtemps bouillir, *qu'il ne lui faut qu'un bouillon ou deux.*

Bouillon, se dit d'une décoction de la chair des animaux faite sur un

feu modéré, pour servir ensuite de nourriture ou de remède. *Un bouillon de veau. Du bouillon de grenouilles.*

On dit, *prendre un bouillon;* pour dire, avaler à peu près autant de bouillon qu'une *écuelle* en contient.

On dit d'une personne infirme, & hors d'état de prendre de la nourriture solide, *qu'elle est réduite au bouillon.*

Bouillon d'eau, se dit d'un gros jet-d'eau qui sort en abondance, & qui ne s'élève qu'à peu de hauteur. Les bouillons d'eau garnissent les cascades, gargouilles, *&c.* qui font partie de la décoration des jardins.

Bouillon, se dit de l'effet que produit sur l'eau ou les liqueurs quelque mouvement violent qui les agite. *L'eau du fleuve y pénétroit à gros bouillons.*

On dit figurément, *les premiers bouillons de la fureur, de la colère;* pour dire, les premiers transports de la fureur, de la colère.

Bouillon, se dit, en termes de Maréchallerie, d'une excroissance charnue, de la grosseur d'une cerise, qui vient sur la fourchette du cheval, ou à côté, & qui rend boiteux l'animal.

Bouillon, se dit de certains gros plis ronds qu'on fait faire à quelques étoffes, pour orner quelques meubles ou habillemens.

Bouillon, se dit, en termes de Brodeurs, d'une petite lame d'or ou d'argent tortillé, très-fine & très-brillante, qui se pose dans le milieu des fleurs en broderie, où on l'attache avec du fil d'or, d'argent ou de soie.

Bouillon, se dit, en termes de Boutonniers, d'un fil d'or avec lequel ces Artisans font des épis, des roues, & autres enjolivemens de leur profession.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Il faudroit faire suivre le second *l* d'un *i*, & écrire, d'après la prononciation, *bouillion.*

BOUILLON; nom propre. Jolie petite ville capitale du Duché de ce nom, dans le pays de Luxembourg, sur la rivière de Sémois, à deux lieues & demie, nord-est, de Sedan. Louis XIV prit cette Ville en 1676, & la donna au Duc de Bouillon; mais en conservant le Château, qui est un poste important, où la France entretient garnison. Il y a dans cette Ville une Cour Souveraine, qui y rend la Justice au nom du Duc.

Le Duché de Bouillon a environ quatre lieues & demie de longueur & deux lieues de largeur. Il est arrosé par la rivière de Sémois, qui abonde en poissons. On y recueille peu de grains; mais comme il est entouré de bois, on y a du gibier & des pâturages.

BOUILLON BLANC. *Voyez* Molène.

BOUILLONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bouillonner.

BOUILLONNEMENT; substantif masculin. Etat de la liqueur qui bouillonne. *On dit que le bouillonnement de cette eau est un signe d'orage.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui

suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

BOUILLONNER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Il se dit des liqueurs qui sortent & s'élèvent par bouillons; soit par leur propre action, soit par celle de quelqu'autre agent. *Cette eau bouillonne continuellement.*

Bouillonner, se dit, en termes de Boutonniers, de l'action d'enjoliver un bouton avec du bouillon. *Il bouillonne bien ses boutons.*

Ce verbe, dans ce sens, est employé activement.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BOVINO; nom propre. Ville Episcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Capitanate, à six milles, au sud, de Troya.

BOUIS. *Voyez* Buis.

BOUKET; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espéce de chanvre.

BOULADE; vieux mot qui signifioit autrefois massue.

BOULANGÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Boulanger.

BOULANGER; substantif masculin. *Pistor*. Celui qui exerce le métier de faire & de vendre du pain. *Ce Boulanger fait bien le pain.*

Il y a à Paris quinze Marchés au Pain, où se trouvent le Mercredi & le Samedi de chaque semaine quinze cens trente-quatre Boulangers, chargés de fournir une certaine quantité de Pain, à peine d'amende. Chaque Boulanger doit vendre jusqu'à midi au prix fixé: passé cette heure, il doit diminuer ce prix pour faciliter son débit, parce qu'il est obligé de vendre tout ce qu'il a exposé sur le Marché.

BOULANGER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action de pétrir la farine, & d'en faire du pain. *Cette femme boulange le pain aussi-bien que son mari.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *Boulanjer*. Voyez Orthographe.

BOULANGÈRE; substantif féminin. Celle qui est femme d'un Boulanger, ou dont la profession est de faire & vendre du pain. *Dites à la Boulangère que son pain est mal cuit.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

BOULANGERIE; substantif féminin. C'est, dans les Maisons religieuses & dans les campagnes, le lieu où se prépare le pain. *Il faut porter cette farine à la Boulangerie.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième très-brève, & la quatrième longue.

BOULAY; nom propre. Ville & Bailliage de France, en Lorraine, sur le ruisseau de Kaltzbach, environ à douze lieues, nord-nord-est, de Nancy.

BOULE; substantif féminin. Ce mot désigne, en général, un corps rond de quelque matière que ce soit.

C'est une boule d'ivoire. Cette boule est de verre.

BOULE, se dit, au Jeu de Quilles, d'un morceau de bois très-rond avec lequel on abat les quilles.

On appelle *Jeu de boule*, un exercice assez connu, où plusieurs personnes font rouler des boules d'une place à une autre, & jouent à qui fera aller sa boule plus près du but désigné.

Avoir la boule, signifie avoir l'avantage de jouer le premier. Et *aller à l'appui de la boule*, signifie jouer de façon à pousser plus près du but la boule de la personne avec qui l'on est associé.

Aller à l'appui de la boule, se dit aussi figurément & familièrement; pour dire, seconder quelqu'un dans quelque affaire, dans quelque entreprise.

On dit, au Jeu de Quilles, *pied à boule*, pour avertir la personne qui joue de tenir le pied à l'endroit où sa boule s'est arrêtée.

On dit, dans le sens figuré, *tenir pied à boule*; pour dire, vaquer sans relâche à quelques fonctions. Et *faire tenir pied à boule à une personne*; pour dire, l'obliger à être fort assidue.

On dit de quelqu'un gras & replet, *qu'il est rond comme une boule*.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, *qu'il a fait une chose à boule vue, à la boule vue*; pour dire, qu'il l'a faite inconsidérément.

BOULE D'AMORTISSEMENT, se dit, en termes d'Architecture, d'un corps sphérique qu'on emploie souvent pour terminer quelque décoration, comme la pointe d'un clocher, d'une pyramide, *&c.*

BOULE, se dit, en termes de Jardinage, de certains arbrisseaux taillés en forme de boule. *Une boule de jasmin, de chèvrefeuille.*

BOULE, se dit, en termes de Chaudronniers, d'un instrument d'acier, que ces Artisans appellent autrement *enclume ronde*, & sur lequel ils font la carre des chaudrons, & autres ouvrages qui ont des enfonçures.

BOULE DE MARS, se dit d'un remède excellent pour les blessures. En voici la préparation.

Prenez une partie de limaille d'acier, réduite en poudre très-fine, & deux parties de tartre blanc aussi en poudre : mêlez ces substances dans une cucurbite; arrosez le mélange d'eau-de-vie, de façon qu'il en soit couvert à la hauteur d'un doigt : digérez, soit au bain marie, soit à la chaleur du soleil; versez de rechef de l'eau-de-vie sur la masse séchée & pulvérisée : mettez encore en digestion, & répétez jusqu'à ce que la masse desséchée paroisse comme résineuse. Alors vous formerez des masses de la grosseur d'un petit œuf, que vous conserverez pour le besoin.

Pour en faire usage, vous mettrez la boule dans de l'eau-de-vie chaude, où vous la laisserez fondre jusqu'à ce que la liqueur ait pris une couleur brune; alors vous y tremperez des linges, que vous appliquerez sur la partie blessée.

BOULES DE MERCURE, se dit d'un amalgame de mercure & d'étain, assez solide pour pouvoir se mouler, & conserver de la consistance.

On fait fondre l'étain; on y ajoute le mercure, & on coule le tout dans un moule creux & rond.

On se sert de ces boules pour purifier l'eau dans laquelle on les fait

bouillir ; on les porte en voyage pour cet usage.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

BOULÉ ; participe passif indéclinable. *Voyez* BOULER.

BOULEAU ; substantif masculin. *Betula*. Arbre d'une hauteur médiocre, qui a le bois tendre & blanc. Son écorce, presque incorruptible, est blanche, lustrée, satinée sur les jeunes branches, & raboteuse sur les troncs. Il a les feuilles pointues, dentelées, vertes, tendres, lisses, & moins larges que celles du peuplier noir. Son fruit est un petit chaton écailleux, qui renferme une semence ordinairement bordée de deux aîles membraneuses.

Le *bouleau* croît dans les bois & sur les montagnes. Il contient beaucoup d'huile & de flegme, & un peu de sel essentiel. Ses feuilles, qui ont un peu d'odeur & une saveur amère, sont résolutives & puissamment détersives.

En perçant l'écorce dans le temps de la sève, il en découle une liqueur légèrement acide, douce, agréable & diurétique. On la donne aux personnes à la dose d'un verre, & à celle d'une demi-livre pour les animaux.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne au singulier ; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer l'*e* qui est oisif, changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *boulau*, *boulaus*. *Voyez* ORTHOGRAPHE.

BOULÉEUR ; vieux mot qui signifioit autrefois trompeur, rusé.

BOULEN ; (Anne de) nom propre. C'est la mère de la célèbre Elizabeth Reine d'Angleterre. Etant entrée, en qualité de fille d'honneur, au service de Catherine d'Arragon, femme de Henri VIII, ce Prince en devint amoureux, au point qu'il résolut de répudier la Reine pour l'épouser. Il s'adressa, pour obtenir son divorce, au Pape Clément VII : mais ce Pontife ne répondit pas aux vœux du Monarque, & maintint au contraire la validité de son mariage avec Catherine. Henri, qui avoit épousé sécrettement Anne de Boulen, rendit alors public son divorce & son second mariage ; abolit dans ses Etats en 1534, par un acte solennel de son Parlement, l'autorité du souverain Pontife, défendit de payer à Rome le tribut que l'Angleterre lui payoit depuis long-temps, & se fit reconnoître chef de l'Eglise Anglicanne. Bientôt après naquit la fameuse Elizabeth ; mais la nouvelle Reine ne jouit pas long-temps de sa gloire : le Monarque inconstant, épris des charmes de Jeanne de Seymour, fit descendre Anne de Boulen du thrône, pour l'envoyer sur l'échafaut, où il lui fit trancher la tête en 1536, après l'avoir fait condamner comme coupable d'inceste & d'adultère.

BOULÈNE ; nom propre. Ville du Comté Venaissin, sur la rivière de Letz, dans une contrée fertile, à sept lieues, nord, d'Avignon.

BOULER ; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Il se dit des pigeons qui enflent leur gorge. *Ces pigeons vont bouler*.

Les temps composés de ce verbe se

conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. *Ils ont boulé. Ils auroient boulé.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BOULEROT; substantif masculin. Sorte de poisson de mer du genre des goujons. *Voyez* ce mot.

BOULERRES; vieux mot qui signifioit autrefois adroit, rusé.

BOULET; substantif masculin. Grosse balle de fer servant à charger une pièce d'artillerie. *Cela avoit la grosseur d'un boulet de canon.*

Boulet rouge, se dit d'un boulet qu'on a fait rougir au feu avant de le mettre dans le canon.

Boulets a chaîne, se dit de deux boulets attachés l'un à l'autre par une chaîne de trois ou quatre pieds de longueur.

Boulets creux, se dit de certaines boîtes de fer longues, dont le diamètre est du calibre d'une pièce quelconque, & de la longueur de deux calibres & demi ou environ. Ces boîtes renferment des balles, de la mitraille & de l'artifice, qui s'enflamme par le moyen d'une fusée.

Boulets messagers, se dit de certains boulets creux dont on faisoit usage autrefois pour faire pénétrer des lettres dans une place assiégée.

Boulet coupé, se dit d'une sorte de boulet de canon divisé en deux parties, qui tiennent l'une à l'autre par une chaîne, & dont on fait quelquefois usage sur mer.

On a aussi donné le nom de *boulets barrés*, de *boulets à l'ange*, à *deux têtes*, &c. à différens boulets, qui ne différoient guères de ceux dont nous venons de parler, & desquels on ne fait plus d'usage.

Boulet, se dit de la jointure qui est au-dessus du genou de la jambe d'un cheval. C'est au boulet que le cheval se coupe.

On appelle, *boulet gorgé*, un boulet enflé.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BOULETÉ, ÉE; adjectif & terme de Manège & de Maréchallerie, qui se dit d'un cheval dont le boulet n'est plus dans sa situation naturelle.

BOULETERNES; nom propre. Bourg de France, en Roussillon, environ à cinq lieues, ouest-sud-ouest, de Perpignan.

BOULETTE; substantif féminin. Petite boule de chair hachée & assaisonnée que l'on sert de plusieurs façons sur les tables. *Un ragout de boulettes. On servit un pâté de boulettes.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *boulète*. Voyez Orthographe.

BOULEVART; substantif masculin. Ce mot désignoit autrefois ce que nous entendons aujourd'hui par gros bastion.

Boulevart, se dit, à Paris, du rempart qui entoure une partie de la ville & qui reçoit différentes dénominations, selon les différens quartiers. On distingue particulièrement le boulevart du Temple, qui est une promenade publique très-fréquentée, où les riches paroissent dans le plus brillant étala-

ge, & s'amusent, avec le peuple, des farces d'une multitude de Bateleurs établis & répandus dans ce quartier.

Boulevart, se dit, par extension, d'une place forte, qui met un grand pays à couvert de l'invasion des ennemis. *Strasbourg est le boulevart de l'Alsace.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième longue.

Il faudroit supprimer le *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *boulevar*. Voyez Orthographe.

BOULEVERSÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bouleverser.

BOULEVERSEMENT; substantif masculin. *Eversio*. Désordre dans les choses, renversement. *L'incendie fut cause de tout ce bouleversement.*

Bouleversement, se dit dans le sens figuré. *Ses idées sont dans un bouleversement absolu.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième moyenne, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bouleversemant*. Voyez Orthographe.

BOULEVERSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Evertere*. Renverser, ruiner, déranger, mettre sens dessus dessous. *Exemples*. Dans le sens de renverser, ruiner: *l'inondation bouleversa tout.*

Dans le sens de déranger, mettre sens dessus dessous: *les Huissiers ont bouleversé tous les meubles de la maison.*

Bouleverser, s'emploie dans le sens figuré, & signifie, mettre en désordre. *Cette banqueroute bouleversa sa fortune. La fièvre lui a bouleversé le jugement.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième moyenne, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BOULEUX; substantif masculin. Ce mot désigne un cheval trapu, qui n'a ni graces, ni noblesse, ni légéreté dans ses allures, & qui n'est propre qu'à des services de fatigue.

On dit figurément & familièrement de quelqu'un d'un esprit médiocre, & qui pourtant fait son devoir dans l'occasion, que *c'est un bon bouleux*.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *x* final prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

BOULIER; substantif masculin, & terme de pêche. Sorte de filets qu'on tend aux embouchures des étangs salés.

BOULIMIE; substantif féminin, & terme de Médecine. Faim désordonnée & fréquente, accompagnée de défaillance.

Les causes ordinaires de cette maladie, sont les sucs digestifs trop abondans ou trop âcres, & qui causent une irritation trop vive sur les intestins.

En cas pareil, on purge le malade, on lui donne des lavemens, on le traite ensuite comme nous

avons dit au mot Acreté, & sur-tout on lui défend les exercices violens.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

BOULIN; substantif masculin. Trou pratiqué dans un colombier, afin que les pigeons y fassent leurs petits. *Il faut augmenter le nombre des boulins de ce colombier.*

Boulins, se dit aussi de certains pots de terre faits exprès, afin que les pigeons s'y retirent.

Boulins, se dit encore, en termes de Bâtimens, des trous où entrent les pièces de bois qui portent les échaffauts.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BOULINE; substantif féminin, & terme de Marine. C'est une corde amarrée, vers le milieu de chaque côté d'une voile, & qui sert à la porter de biais pour prendre le vent de côté, quand on n'a ni vent largue, ni vent arrière. *Voyez* Aller a la Bouline.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

BOULINÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bouliner.

BOULINER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Ce verbe, qui est du style populaire, signifie, voler, dérober dans un camp d'armée. *Ce soldat boulina les denrées du Vivandier.*

Bouliner, est aussi verbe neutre, & signifie, en termes de Marine, prendre le vent de côté. *Voyez* Aller a la bouline.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BOULINEUR; substantif masculin. Voleur qui dérobe dans un camp. *On vient d'arrêter deux boulineurs.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Il faudroit supprimer le *r* final qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *boulineu.* Voyez Orthographe.

BOULINGRIN; substantif masculin. Pièce de gazon, que l'on tond & que l'on entretient dans un jardin, dans un bosquet, &c. *On a gâté ce boulingrin.*

La première syllabe est brève, & les deux autres sont moyennes au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

BOULINGUE; substantif féminin, & terme de Marine. Petite voile du haut du mât.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BOULINIER; substantif masculin. On appelle ainsi un navire qui va à la bouline, & selon qu'il y va bien ou mal, on le dit bon ou méchant boulinier.

BOULINIS. *Voyez* Bologninr.

BOULLISEURE; vieux mot qui signifioit autrefois décoction.

BOULOGNE; nom propre. Ville Episcopale & considérable de France, en Picardie, capitale du Boulonois, près de l'Océan, à l'embouchure de la Lianne, & à six lieues, sud, de Calais. C'est le siège d'une Sénéchaussée, d'un Bailliage, d'une Amirauté, d'une Maîtrise des Eaux & Forêts, *&c.*

On compte environ douze mille habitans dans cette ville. On y fabrique des toiles & quelques étof-

fes de lhine ; mais le commerce principal y consiste en poissons frais & salés, & particulièrement en harengs & en maquereaux.

BOULOIR ; substantif masculin. Instrument dont les Maçons se servent pour éteindre & broyer la chaux.

Bouloir, se dit, en termes d'Orfèvres, d'un vase de cuivre dans lequel on déroche les pièces.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BOULOIRE ; nom propre. Ville & Baronie de France, dans le Maine, à quatre lieues & demie, est-sud-est, du Mans.

BOULON ; substantif masculin. Terme de Charrons & de Charpentiers, qui se dit d'une cheville de fer ayant une tête ronde à un bout, & à l'autre une ouverture où l'on passe une clavette.

Boulon, se dit, en termes de Plombiers, d'un morceau rond, de cuivre ou de fer, avec lequel ces artisans forment le noyau du moule où ils coulent les tuyaux de plomb sans soudure.

Boulons, se dit, en termes d'Imprimeurs, des deux chevilles de fer qui traversent le sommier & le chapiteau d'une presse, & par le moyen desquelles on fait monter ou descendre ce sommier.

Les deux syllabes sont brèves au singulier ; mais la seconde est longue au pluriel.

BOULONNÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Boulonner.

BOULONNER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Charpenterie, qui exprime l'action d'arrêter une pièce de charpente avec un boulon. *Il faut boulonner cette poutre.*

Les deux premières syllabes sont brèves ; & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bouloner*. Voyez Orthographe.

BOULONOIS ; nom propre. Comté de France, en Picardie, dont Boulogne est la capitale. Il est entre le pays reconquis, le Ponthieu, l'Artois & l'Océan. Sa longueur est d'environ neuf lieues, & sa largeur de six. On y recueille beaucoup de grains, & l'on y a d'excellens pâturages.

Le commerce y consiste particulièrement en toiles, en chevaux & autre bétail ; en beurre salé & en poissons frais & salés.

Ce Comté fut réuni à la Couronne par Louis XI. en 1477, & l'année suivante ce Prince en fit l'inféodation à la Vierge. Les Lettres Patentes portent que lui & les Rois ses successeurs tiendront à l'avenir le Comté de Boulogne immédiatement de la Sainte Vierge, par un hommage d'un cœur d'or à leur avénement à la Couronne. Louis XIV. a donné douze mille livres pour s'acquitter, & Louis XIII. son père, de cette dette singulière.

BOULOU ; (le) Bourg de France, en Roussillon, sur la rivière de Tech, à quatre lieues, sud-sud-ouest, de Perpignan.

BOULVERCH ; vieux mot qui signifioit autrefois boulevart.

BOUNE ; vieux mot qui signifioit autrefois borne.

BOUPERE ; (le) nom propre. Bourg

de France, en Poitou, à trois lieues & demie, sud-ouest, de Mauleon.

BOUQUACIN; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte d'étoffe.

BOUQUE; substantif féminin, & terme de Marine, qui se dit d'un passage étroit.

BOUQUENOM; nom propre. Petite ville de France, en Lorraine, sur la Sarre, à trois lieues, sud-sud-est, de Zarguemines.

BOUQUER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Il se dit au propre, en parlant d'un singe qu'on force à baiser quelque chose qu'on lui présente. *Ce singe ne veut pas bouquer*.

Ce verbe s'emploie aussi activement à la seconde personne de l'impératif, en parlant à un singe. *Bouquez cela*.

BOUQUER, se dit, dans le sens figuré, & signifie être forcé à faire quelque acte de soumission. *On viendra bien à bout de la faire bouquer*.

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *Elle auroit bouqué*.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *bouker*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUQUESMANT; vieux mot qui signifioit autrefois puant comme un bouc.

BOUQUET; substantif masculin. *Florum fasciculus*. Assemblage de fleurs liées ensemble. *On vient d'apporter à Madame un bouquet de violettes*.

On dit d'une Dame, qu'*elle a le bouquet*; pour dire, qu'elle est la Reine du bal.

Donner le bouquet à quelqu'un, signifie l'engager à donner à son tour, un bal, un regal.

Rendre le bouquet, signifie, dans le sens figuré, donner à son tour un régal aux personnes par qui l'on avoit été régalé.

On dit proverbialement & figurément d'une fille ou d'une maison, qu'*elles ont le bouquet sur l'oreille*; pour dire, de la fille, qu'elle est à marier, ou de la maison, qu'elle est à vendre.

BOUQUET, se dit, en termes de Cuisine, d'un paquet de fines herbes liées ensemble, & qu'on met dans les sauces pour les rendre plus agréables au goût.

BOUQUET DE FRAISES, DE CERISES, DE POIRES, &c. se dit d'une certaine quantité de fraises, de cerises, de poires, ou autres choses liées, ou attachées ensemble naturellement.

BOUQUET, se dit, en termes de Metteurs-en-Œuvres, d'un ornement de femmes, composé de pierres précieuses qui représentent un amas de fleurs.

BOUQUET DE HÉRON, se dit de l'assemblage d'une certaine quantité de plumes de l'oiseau appelé *héron*, qui n'en a que deux ou trois sur la tête, propres à cet usage, & dont on se sert pour ornement.

BOUQUET DE PHAÉTON, se dit, en termes de Plumassiers, d'un faisceau de plumes d'autruche, orné d'or, d'argent, ou d'autre métal, & dont on orne les têtes des chevaux pour quelque cérémonie pompeuse.

BOUQUET DE PAILLE, se dit de la paille qu'on met à la queue ou au

cou des chevaux, pour annoncer qu'ils sont à vendre.

Bouquet de bois, se dit d'une petite touffe de bois de haute futaie.

Bouquet de cheveux, se dit d'une petite touffe de cheveux.

On dit de quelqu'un, qu'*il a la barbe par bouquet*, quand elle est distribuée par-ci, par-là, en petites touffes.

Bouquet, se dit, en termes de Relieurs, ou Doreurs sur cuir, du fer dont ils font usage pour orner le dos des Livres reliés en veau.

On dit, en termes d'Imprimerie, qu'*une feuille imprimée est venue par bouquets*, quand l'encre est distribuée inégalement, & paroît plus dans certains endroits que dans d'autres.

Bouquets, se dit, en termes de Rivière & de Charpentiers, des deux pièces de bois d'un bateau qui servent à lier les côtés avec les deux courbes de devant.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bouket*. Voyez Orthographe.

BOUQUETIER; substantif masculin. Vase propre à mettre des fleurs. *Un bouquetier de porcelaine.*

Bouquetier, se dit aussi de celui qui fait & vend des fleurs artificielles.

BOUQUETIÈRE; substantif féminin. *Coronaria.* Celle qui fait & vend des bouquets. *C'est une jolie bouquetière.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *bouketière*. Voyez Orthographe.

BOUQUETIN; substantif masculin. Sorte de bouc sauvage, qui se tient sur les plus hautes montagnes de l'Europe & de l'Asie.

Le *bouquetin* mâle diffère du chamois par la longueur, la grosseur & la forme des cornes: il est aussi beaucoup plus grand de corps; & il est plus vigoureux & plus fort. Cependant le *bouquetin* femelle a les cornes différentes de celles du mâle, beaucoup plus petites, & assez ressemblantes à celles du chamois; d'ailleurs, ces animaux ont tous deux les mêmes habitudes, les mêmes mœurs & la même patrie: seulement le *bouquetin*, comme plus agile & plus fort, s'élève jusqu'au sommet des plus hautes montagnes; au lieu que le chamois n'en habite que le second étage: mais ni l'un ni l'autre ne se trouvent dans les plaines: tous deux se fraient des chemins dans les neiges; tous deux franchissent les précipices, en bondissant de rochers en rochers; tous deux sont couverts d'une peau ferme & solide, & vêtus en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur assez rude, & d'un poil intérieur plus fin & plus fourni; tous deux ont une raie noire sur le dos, ils ont aussi la queue à peu près de la même grandeur. Quand on les prend jeunes, & qu'on les élève avec les chèvres domestiques, ils s'apprivoisent aisément, s'accoutument à la domesticité, prennent les mêmes mœurs, vont comme elles en troupeaux, reviennent de même à l'étable, & vraisemblablement s'accouplent & produisent ensemble.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième moyenne

moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *bouketin.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUQUETTE; vieux mot qui signifioit autrefois chèvre.

BOUQUIER; vieux mot qui signifioit autrefois soupirail.

BOUQUIN; substantif masculin. Vieux bouc. *Voyez* BOUC.

On dit dans cette acception, qu'*une chose sent le bouquin*; pour dire, qu'elle répand l'odeur puante d'un vieux bouc.

BOUQUINS, se dit des mâles des lièvres & des lapins.

BOUQUINS, se dit aussi des satyres dont parle la Mythologie, à cause qu'ils sont représentés avec des cornes, & une figure de bouc, depuis la ceinture jusqu'aux pieds.

VIEUX BOUQUIN, se dit figurément & par injure, d'un vieux débauché fort adonné aux femmes.

BOUQUIN, se dit aussi d'un vieux livre dont on ne se soucie pas. *Il ne lit que des bouquins.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *boukin.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUQUINÉ; participe passif, indéclinable. *Voyez* BOUQUINER.

BOUQUINER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Ce que fait le lièvre quand il couvre sa femelle.

BOUQUINER, signifie aussi, dans le style familier, chercher de vieux livres chez les Libraires. *Il bouquine depuis huit jours dans ce magasin.*

BOUQUINER, signifie encore familièrement, lire de vieux livres. *On ne s'instruit guères en bouquinant.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *boukiner.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUQUINEUR; substantif masculin. Celui qui cherche de vieux livres. *Il est connu chez les Libraires pour un bouquineur.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *boukineur.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUQUINISTE; substantif masculin. Qui vend ou achète de vieux livres. *C'est un bouquiniste.*

BOUR; vieux mot qui signifioit autrefois canard.

BOURACAN; substantif masculin. Sorte de gros camelot, qui se fabrique comme le drap. *Il a acheté du bouracan chez ce Marchand.*

Les *bouracans*, fabrique de Hollande, payent pour droits, à l'entrée du Royaume, cinq livres par pièce de vingt-deux aunes, suivant le tarif du 21 Décembre 1739; & les autres bouracans étrangers payent trente pour cent de leur valeur.

Quant au *bouracan* de fabrique Françoise, le tarif de 1667 en fixe les droits à trois livres par pièce de vingt-deux aunes.

Les trois syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *bourakan*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURACANIER; substantif masculin. Ouvrier qui fabrique le bouracan.

BOURACHER; substantif masculin. On appelle ainsi, dans quelques Manufactures, les ouvriers qui travaillent au raz de Gènes, & à quelques étoffes du même genre.

BOURBE; substantif féminin. *Cænum*. Terre imbibée d'eau comme la fange de la campagne, & particulièrement le fond des eaux croupissantes. *Le poisson qu'on pêche dans cet étang, sent la bourbe.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde très-brève.

BOURBEUX, EUSE; adjectif. *Cænosus, a, um*. Qui est plein de bourbe. *Un ruisseau bourbeux.*

La premiére syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une bourbeuse eau*, mais *une eau bourbeuse*.

Il faudroit changer le *x* du masculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, *bourbeus, bourbeuze*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURBIER; substantif masculin. Lieu creux & rempli de bourbe. *Votre cheval aura peine à se tirer de ce bourbier.*

BOURBIER, se dit, dans le sens figuré, pour affaire fâcheuse, dont il est difficile de se tirer. *Cette imprudence l'a mis dans le bourbier.*

La terminaison *ier* de ce mot, est une diphtongue en poësie comme en prose.

BOURBILLON; substantif masculin. Terme de Chirurgie & de Marechallerie. Pus épaissi qui sort d'une plaie, d'une apostême, d'un clou, d'un javart, *&c. Dès que le bourbillon sera sorti, il ne souffrira plus.*

BOURBON; nom propre de l'Auguste Maison qui règne aujourd'hui en France, en Espagne, & à Naples.

BOURBON; (île de) *voyez* MASCARÈGNE.

BOURBON L'ANCI; nom propre. Ville de France, en Bourgogne, à dix lieues, sud-ouest, d'Autun. Il y a des eaux minérales qui ont de la réputation.

BOURBON L'ARCHAMBAUD; nom propre. Ville de France, dans le Bourbonnois, environ à cinq lieues, ouest, de Moulins. Il y a des bains d'eaux minérales, salées, qui laissent sur les bords du Vase, une couleur jaunâtre, & une odeur de soufre : elles sont si chaudes au toucher, qu'on ne peut pas y tenir long-temps la main : on les boit cependant sans se brûler. Elles sont un peu purgatives, adoucissantes, styptiques, & l'on en fait usage dans les dyssenteries & les coliques. Elles sont excellentes pour rendre aux liqueurs leurs premières fluidité. Mais ceux qui en ont fait usage, doivent éviter avec soin pendant quelque temps, les injures de l'air, & particulièrement les pluies, les brouillards & les vents du Nord.

BOURBONNE-LES-BAINS; nom propre. Petite ville de France, dans le Bassigni, à cinq lieues, est-nord-est, de Langres. Il y a des bains d'eaux thermales, qui ont de la répu-

tation. Le Médecin Charles, de Besançon, a dit quelque part dans une thèse, qu'il seroit plus aisé de tarir en buvant les sources de ces eaux, que d'exprimer en détail toutes leurs propriétés.

BOURBONNOIS; nom propre. Province de France, qui a le Nivernois & le Berry au nord; l'Auvergne au midi, la Bourgogne & le Forêt à l'orient, & le Berry à l'occident. Elle a vingt-sept lieues de longueur, & treize de largeur. Moulins en est la capitale.

La Loire, l'Allier, le Cher, *&c.* sont les principales rivières qui arrosent cette Province. On y recueille des grains, du vin, du chanvre & des fruits. Le bétail, le gibier & le poisson y abondent. On y a des mines de fer & de charbon de terre, & plusieurs sources d'eaux minérales estimées.

BOURBONS; substantif masculin pluriel. On appelle ainsi, dans les Salines de Lorraine, de grosses pièces de bois de trente pieds de longueur, qui servent à soutenir les poêles par le moyen des happes & des crocs.

BOURBOURG; nom propre. Ville de France, dans la Flandre maritime, à une lieue, sud-est, de Gravelines.

BOURC; vieux mot qui signifioit autrefois bâtard.

BOURCAIGE; vieux mot qui signifioit autrefois petit bourg.

BOURCER; verbe neutre, & terme de Marine. *Voyez* CARGUER.

BOURCET; substantif masculin, & terme de Marine. Quelques Navigateurs, sur-tout dans la Manche, donnent ce nom au mât de misaine & à sa voile.

BOURCETTE; substantif féminin. *Voyez* MÂCHE.

BOURDAINE; substantif féminin. Arbrisseau qui croît particulièrement dans les lieux humides. Ses feuilles sont d'un beau vert, & ont à peu près la figure de celles de l'aune. Ses fleurs sont disposés en roses, & elles précèdent des baies rondes, vertes d'abord, ensuite rouges, & enfin noires quand elles sont mûres.

Le bois de cet *arbrisseau* donne un charbon léger, qui entre dans la composition de la poudre à canon. Son écorce intérieure est amère, un peu gluante, apéritive, purgative, quand elle est desséchée, émétique & détersive quand elle est verte: on peut la donner en infusion dans de l'eau tiède, ou du vin blanc, à la dose d'un gros pour les adultes; & en poudre, à la dose d'une demi-once, dans du vin blanc pour les animaux.

Le Dictionnaire de Trévoux, qui fait *bourdaine* du masculin, dit simplement que c'est un arbrisseau qui a l'écorce brune, & qui ne sert guères qu'à faire des paniers & des allumettes.

BOURDALIE; nom propre. Ville d'Asie, sur le Gihon, dans la Transoxane.

BOURDALOUE; subantif féminin. Sorte de laisse de chapeau avec une boucle. *Cette bourdaloue est mal faite.*

Le Dictionnaire de Trévoux fait ce mot masculin; mais ces erreurs lui sont familières.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue.

BOURDALOUE; substantif masculin. Sorte de pot de chambre oblong. *Un bourdaloue de porcelaine.*

BOURDALOUE; (Louis) nom

propre d'un Jésuite, le premier modèle des bons Prédicateurs en Europe, & qui fut l'honneur de la chaire pendant trente-quatre ans. Il naquit à Bourges en 1632, & mourut en 1704. Ses Sermons furent publiés en 1707, par le Jésuite Bretonneau.

BOURDE; substantif féminin, & terme populaire qui signifie mensonge, défaite. *Je n'écoute pas de pareilles bourdes.*

Bourde, se dit aussi, en termes de Marine, d'une voile dont on ne fait usage que quand le temps est tempéré.

BOURDEAUX; nom propre. Ville riche, belle & considérable de France, sur la Garonne, capitale de la Guienne & du Bourdelois, à vingt-trois lieues, sud-sud-est, de Rochefort. On y compte environ cent trente mille ames. Son Archevêque dont le revenu est de plus de 60000 liv. prend le titre de Primat des Aquitaines. C'est le Siège d'un Parlement, d'une Cour des Aides, d'un Présidial, d'une Amirauté, d'un Hôtel des Monnoies, d'une Maîtrise des Eaux & Forêts, & de plusieurs autres Tribunaux. Il y a aussi une Université & une Académie des Sciences & des Arts.

Il se fait à Bourdeaux un commerce d'autant plus considérable, que les plus gros vaisseaux peuvent y remonter par la Garonne. Les Étrangers y enlèvent environ cent mille tonneaux de vin par an : ils y chargent aussi du vinaigre, des eaux-de-vie, des prunes, &c. C'est encore dans le port de cette ville que se fait une grande partie du commerce des sucres, du coton, de l'indigo, & des autres marchandises qui se tirent des îles de Saint-Domingue & de la Martinique.

BOURDEILLES; nom propre. Petite ville de France, en Périgord, sur la rivière de Dronne, à trois lieues, nord-ouest, de Périgueux.

BOURDELAGE; *Voyez* Bordelage.

BOURDELE; vieux mot qui s'est dit autrefois du lieu où travailloit un Tisserand.

BOURDELIER; *Voyez* Bordelier.

BOURDELOIS; nom propre. Contrée de France, dans la Guienne, ainsi appelée de la ville de Bourdeaux, qui en est la capitale.

Ce pays abonde particulièrement en vins. C'est aux environs de Bourdeaux qu'on recueille ces excellens vins blancs, si connus sous le nom de *vins de Grave*.

Le Bourdelois, qu'on appelle aussi *Guienne* propre, a trente-huit lieues de longueur, & dix-neuf de largeur. Ses bornes sont, l'Océan à l'ouest, le Bazadois & la Gascogne au sud, l'Agenois & le Périgord à l'est, & au nord la Saintonge. Il est arrosé par la Garonne, la Dordonne, l'Ille, la Jalle, &c.

BOURDER; vieux verbe qui signifioit autrefois dire des bourdes.

BOURDEUR, EUSE; substantif, & termes populaires. Qui dit des bourdes.

BOURDICH; vieux mot qui signifioit autrefois le premier Dimanche de carême.

BOURDILLON; substantif masculin. Sorte de bois refendu, propre à faire des douves de tonneau.

La première syllabe est moyenne, & les deux autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le second *l* en *i*, & écrire *Bourdiion*. Voyez Orthographe.

BOURDIN ; substantif masculin. La Quintinie donne ce nom à une excellente pêche ronde, bien colorée, & un peu moins grosse que la pêche Madelaine. Elle mûrit & se mange au mois de Septembre.

BOURDON ; substantif masculin. Sorte de long bâton fait au tour, avec un ornement au milieu & au haut en forme de pomme, & dont se servent ordinairement les Pélerins dans leurs voyages. *Ce Pélerin le frappa de son bourdon.*

Bourdon, se dit, en termes d'Imprimeurs, d'une faute que fait le Compositeur, en passant un ou plusieurs mots. *On est sujet, dans cette Imprimerie, à faire des bourdons.*

Bourdon, se dit, en termes de Musique, du ton qui sert de basse-continue dans divers instrumens ; comme la vielle, la musette, la cornemuse.

Bourdon d'Orgue, se dit aussi d'un des principaux jeux de l'orgue, celui qui fait la basse, qui a le son le plus creux, & les plus gros tuyaux.

Faux-Bourdon, se dit encore, en termes de Musique, d'une pièce dont toutes les parties se chantent note contre note. *J'aime à les entendre chanter en faux-bourdon.*

Bourdon, se dit d'un insecte du genre des abeilles. *Voyez* Abeille.

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

BOURDONNÉ, ÉE ; adjectif & terme de l'Art Héraldique, qui se dit d'une croix garnie aux extrémités, de pommes ou bâtons semblables à ceux des Pélerins.

Rochas, en Provence, d'or à la croix bourdonnée de gueules, au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.

BOURDONNEMENT ; substantif masculin. *Fremitus.* Bruit que font les bourdons & autres insectes du même genre. *Le bourdonnement de ces abeilles annonce un essaim.*

Bourdonnement, se dit, par extension, d'un bruit sourd & confus, qui naît de plusieurs voix inarticulées, & qui est, pour l'ordinaire, un signe d'improbation de la part de l'assemblée. *Le bourdonnement de l'assemblée indiquoit assez qu'elle rejetoit ces propositions.*

Bourdonnement, se dit aussi d'un bruit qui se fait entendre dans les oreilles, & qui ressemble à celui que fait une mouche en volant, & quelquefois au tintement d'une cloche.

Plusieurs causes peuvent occasionner cette indisposition, & particulièrement la chaleur & la plénitude, ou trop grande abondance du sang & des humeurs. Quand le bourdonnement des oreilles est occasionné par la chaleur, on s'en apperçoit au tempérament chaud & vif du malade, à sa jeunesse, à sa force, au feu continuel qui le tourmente, & qui lui monte à la tête ; à la vivacité de son pouls, aux chaleurs de poitrine, & à tous les signes qui caractérisent la chaleur en général. Il faut, en ce cas, avoir recours à la saignée, aux boissons rafraîchissantes, telles que la limonade, l'orgeat ; aux lavemens, aux liqueurs très-fraîches. Il ne faut pas faire usage de vin, ni de liqueurs spiritueuses ; & l'on doit éviter tout exercice violent, manger peu, & vivre d'alimens aisés à digérer.

On reconnoît le bourdonnement des humeurs, occasionné par la plénitude, aux signes qui caractérisent cette indisposition. On emploie pour lors les remèdes qui conviennent dans la plénitude ; comme les sai-

gnées, les boiſſons aqueuſes &. abondantes; les lavemens, les bains, les purgations réitérées, l'exercice, la diſſipation, & la diète.

Si le bourdonnement des oreilles eſt habituel, & qu'on ſoit fort ſujet à cette indiſpoſition, on doit y faire une ſérieuſe attention, parce qu'elle indique toujours quelque embarras dans la tête ou dans le cerveau, à moins qu'elle ne ſe rencontre dans des tempéramens hypocondriaques ou vaporeux. Le bourdonnement d'oreille habituel eſt comme le précurſeur de l'apoplexie, dont on doit tâcher de prévenir l'attaque par l'uſage des ſaignées, de la diète, des boiſſons & des lavemens.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bourdonemant*. Voyez Orthographe..

BOURDONNER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Fremitum edere*. Ce verbe exprime le bruit que font les bourdons & autres inſectes du même genre. *On entend bourdonner les abeilles dans cette ruche*.

Bourdonner, ſe dit auſſi, par extenſion, pour exprimer le bruit ſourd & confus, qui naît de pluſieurs voix inarticulées, & qui annonce ordinairement l'improbation de l'aſſemblée. *Dès que la choſe eut été propoſée, on entendit bourdonner l'aſſemblée*.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bourdoner*. Voyez Orthographe.

BOURDONNET; ſubſtantif maſculin, & terme de Chirurgie. C'eſt un petit rouleau de charpie, deſtiné à remplir une plaie ou un ulcère, pour en tirer le pus.

Les bourdonnets, & les autres dilatans, peuvent être fort nuiſibles ou fort avantageux, ſelon les circonſtances & la manière dont on en fait uſage.

On peut ſe ſervir de bourdonnets dans toutes les plaies que l'on veut faire ſuppurer, parce qu'ils s'oppoſent à la réunion des parties.

Si on les place de façon qu'ils bouchent l'entrée d'un ulcère profond, le pus, accumulé dans le fond, ſera renvoyé dans la maſſe des humeurs, & y cauſera de grands ravages. Si l'on entaſſe des bourdonnets trop durs, ils s'oppoſeront au dégorgement des parties voiſines: le pus, arrêté dans les parois de l'ulcère, y formera des calloſités, dont les ſuites peuvent être funeſtes.

L'uſage, au contraire, des bourdonnets mollets, qui ne ſont pas entaſſés en trop grande quantité, eſt le moyen le plus ſûr pour vider les ulcères du pus qu'ils contiennent.

Dans ce cas, les matières purulentes imbibent la charpie, & ſe filtrent au travers par le même mé-

chanisme, qu'une languette de drap fait monter, par-dessus les bords d'un vase, la liqueur dans laquelle nage une de ses extrémités.

Lorsqu'on introduit des bourdonnets dans les cavités profondes, il faut avoir l'attention d'y attacher un fil, dont on retient l'autre extrémité à l'extérieur de la plaie ; par ce moyen on les retire facilement, & on est sûr qu'il n'en reste pas. La négligence de cette précaution a quelquefois occasionné des accidens fâcheux.

BOURG ; substantif masculin. C'est un de ces mots, sur l'acception desquels on n'est pas d'accord. L'Académie Françoise dit, qu'*un Bourg est un gros village, ordinairement entouré de murailles, & où l'on tient marché*. Mais cette définition ne nous paroît pas exacte. Il y a tel lieu qui n'a, ni murailles, ni marché, & qui n'en est pas moins un Bourg. Il y a tel village, au contraire, qui a murailles & marché, & qui n'eut jamais le titre de Bourg. J'aimerois donc mieux dire, qu'un Bourg est un lieu qui ne jouit pas des privilèges propres aux villes, & qui est ordinairement plus considérable qu'un village, & moins considérable qu'une ville. Je dis ordinairement moins considérable qu'une ville, parce qu'il y a des villes plus petites que certains bourgs, & même que certains villages.

Ce monosyllabe est long.

Le *g* final se fait sentir, & prend le son du *k* devant une voyelle ; mais il est muet devant une consonne.

Il faudroit changer le *g* en *k*, & écrire *bourk*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURG ; nom propre. Ville de France, capitale de la Bresse, sur la rivière de Ressouze, à cinq lieues, est-sud-est, de Mâcon. C'est le siège d'un Présidial, d'un Bailliage, d'une Châtellenie Royale, *&c.*

Il se tient annuellement plusieurs foires en cette ville ; entr'autres deux franches, qui durent chacune trois jours, & qui commencent au 25 Avril & au 15 Juin. Le commerce principal qui s'y fait, consiste particulièrement en blés, en chevaux, en bétail, & en peaux que l'on y blanchit parfaitement bien, & qui sont ordinairement enlevées par les marchands de Grenoble & de Lyon.

Bourg, en Bresse, est la patrie du célèbre Grammairien Vaugelas.

BOURG, est aussi le nom d'une ville de France, dans le Bourdelois, sur la Dordogne, environ à trois lieues & demie de Bourdeaux. Il s'y fait un commerce considérable en vins du pays, qui sont assez bons, & passent chez l'étranger par la voie de la mer.

On y a une Abbaye d'hommes, qui est en commende, & qui vaut 2400 livres de rente au Titulaire.

BOURG, est encore le nom d'un bourg de Normandie, sur la rivière d'Iton, à deux lieues, ouest-nord-ouest, de Verneuil.

BOURG-ACHARD ; nom propre. Bourg de France, en Normandie, environ à quatre lieues & demie, ouest-sud ouest, de Rouen. Ce bourg est connu par un Prieuré en commende qui y est établi, & qui a donné son nom aux Chanoines réguliers réformés, qu'on appelle, par corruption, *Boucachards*.

BOURGADE ; substantif féminin.

Petit Bourg. *Il n'y a plus qu'une lieue d'ici à la bourgade.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BOURGAGE; substantif masculin, & terme de Coutume, qui se dit, particulièrement en Normandie, des héritages roturiers situés dans les villes ou bourgs, exempts de toute redevance censuelle ou féodale envers le Roi, ou quelque autre Seigneur.

BOURGANEUF; nom propre. Petite ville de France, dans la Marche, à huit lieues & demie, est-nord-est, de Limoges. C'est la résidence du Grand-Prieur de l'Ordre de Malthe de la Langue d'Auvergne.

BOURG-ARGENTAL; nom propre. Ville de France, en Forêt, dans une plaine fertile entourée de montagnes, à quatre lieues, sud-est, de Saint-Etienne. C'est le siège d'un Bailliage Royal, & il s'y tient tous les ans quatorze foires.

BOURG-CHARENTE; nom propre. Bourg de France, dans l'Angoumois, sur la Charente, à une lieue, est-sud-est, de Cognac.

BOURG-D'AULT; nom propre. Petite ville & port de France, en Picardie, sur l'Océan, à vingt-une lieues, ouest-nord-ouest, d'Amiens. C'est le siège d'une Amirauté, d'un Grenier à Sel, *&c.* On tire de cet endroit le meilleur poisson de mer frais, qui se consomme à Paris.

BOURG-DE-RENAISON; nom propre. Bourg de France, en Forêt, à deux lieues, ouest-nord-ouest, de Roanne.

BOURG-DIEU; nom propre. Petite ville de France, en Berry, sur l'Indre, à dix lieues, sud-est, de Bourges.

BOURGEOIS, OISE; substantif. Celui & celle qui font leur résidence ordinaire dans une ville.

Les priviléges accordés à la ville de Paris, portent que cette ville doit être éminemment préférée en prérogatives, dignités, honneurs & prééminences à toutes les autres villes du royaume; aussi les Bourgeois de Paris jouissent-ils de plusieurs priviléges très-avantageux. Ils peuvent, quoique Roturiers, posséder des Fiefs, sans payer au Roi le droit de francs-fiefs, en quelque endroit du Royaume que ces fiefs soient situés.

Ils ont la garde bourgeoise de leurs enfans, en conséquence de laquelle ils jouissent pendant un certain temps des revenus de leurs enfans.

Ils ne peuvent être tirés hors de la ville de Paris pour plaider en défendant dans quelque cause que ce soit. Ainsi le Bourgeois de Paris assigné en garantie dans une action réelle ou autre quelconque, peut, en vertu de son privilége, faire évoquer à Paris la demande en garantie, qui y attire aussi la demande originaire, en quelque lieu du royaume qu'elle ait été intentée.

Ils jouissent de l'exemption du ban & arrière-ban pou [illegible] les fiefs & arrière-fiefs [illegible] possèdent, en quelque end [illegible] -me qu'ils soient situés.

Ils ont encore [illegible] prérogatives.

La qualité de Bo [illegible] Paris s'acquiert, suiva [illegible] de la Coutume, par [illegible] d'an & jour.

BOURGEOIS D [illegible] pagne, [illegible] domi [illegible] riale [illegible] Se [illegible]

vitude en vertu du privilége que le Roi leur a accordé à cet effet par ses Officiers, dont les Bourgeois du Roi deviennent justiciables.

Le Bourgeois, se dit absolument pour désigner tous les habitans d'une ville. *Le Bourgeois repoussa l'ennemi.*

Bourgeois, se dit, en termes de marine, du propriétaire d'un navire.

Bourgeois, se dit, en termes d'ouvriers, de celui qui les emploie, & pour qui ils travaillent. C'est dans ce sens qu'ils disent qu'*il faut servir le Bourgeois; qu'il ne faut pas tromper le Bourgeois.*

Bourgeois, se dit pour Roturier, & par opposition à noble. *C'est un bon Bourgeois qui a des parens nobles.*

Bourgeois, se dit aussi par mépris, pour désigner quelqu'un né de parens qui ne sont pas nobles, ou qui n'a aucun usage des manières du monde. *Cet homme sent bien son bourgeois.*

Bourgeois, oise, s'emploie aussi adjectivement. On appelle *caution bourgeoise*, une caution solvable & facile à discuter.

Garde Bourgeoise, se dit d'un droit qui est le même à l'égard des bourgeois, que celui de garde-noble à l'égard des nobles. *Voyez* Garde-Noble.

Maison Bourgeoise, se dit, par opposition à palais & hôtel, d'une maison commode & logeable, mais bâtie sans magnificence.

On appelle *du vin bourgeois*, du vin qui n'est pas frelaté, & que l'on a dans sa cave, par opposition à celui qu'on vend au cabaret.

On appelle aussi *ordinaire bourgeois*, *soupe bourgeoise*, un bon ordinaire, une bonne soupe.

On dit, en mauvaise part, d'une personne, *qu'elle a l'air bourgeois*, *la mine bourgeoise*, *les manières bourgeoises;* pour dire, qu'elle a mauvais air, une mine basse, & des manières différentes de celles qui sont usitées dans le monde.

Voyez au mot Citoyen, les différences relatives qui en distinguent *bourgeois*, &c.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un *bourgeois air*, mais un *air bourgeois.*

Il faudroit changer le *g* en *j*, le *s* du féminin en un *z*, supprimer l'*e* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bourjois*, *bourjoize.* Voyez Orthographe.

BOURGEOISEMENT; adverbe. En simple bourgeois, d'une manière bourgeoise. *Il aime à vivre bourgeoisement.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le *g* en *j*, le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, supprimer le premier *e* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bourjoizemant.* Voyez Orthographe.

BOURGEOISIE; substantif féminin. Qualité de Bourgeois. *Le droit de bourgeoisie s'acquiert à Paris par une résidence d'an & jour.* Voyez Bourgeois.

Bourgeoisie, se dit aussi collectivement pour tous les bourgeois d'une ville. *Telle fut la délibération de la bourgeoisie.*

Les deux premières syllabes sont

moyennes, & la troisième est longue.

BOURGEON ; substantif masculin. *Gemma*. Bouton ou éminence qui pousse aux arbres, & qui produit, dans la suite, des branches, des feuilles, du fruit. *Ces bourgeons sont bien préparés.*

Bourgeon, se dit du nouveau jet de la vigne, quand il est déjà en scion.

Bourgeon, se dit, par extension, des bubes ou boutons qui paroissent au visage. *Elle a le visage plein de bourgeons*. Voyez Bouton.

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *g* en *j*, supprimer l'*e* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bourjon*. Voyez Orthographe.

BOURGEONNÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Bourgeonner.

Ce mot, comme adjectif, s'emploie particulièrement en parlant du visage, du front, *&c. Un visage, un front bourgeonné.*

BOURGEONNER ; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Gemmare*. Jeter, pousser des bourgeons. *Les cerisiers commencent à bourgeonner.*

Bourgeonner, se dit, par extension, des bubes ou boutons qui paroissent au visage des personnes. *Le front lui bourgeonne.*

Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. *Il a bourgeonné, ils auroient bourgeonné.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *g* en *j*, supprimer le premier *e* & un *n* qui sont oisifs, & écrire, d'après la prononciation, *bourjoner*. Voyez Orthographe.

BOURG-EPINE ; *Voyez* Nerprun.

BOURGES ; nom propre. Ville considérable de France, & capitale du Berry. Elle est située entre l'Evre & l'Orron, à dix-huit lieues, sud-sud-est, d'Orléans. C'est le siège d'un Archevêque, d'un Présidial, d'un Bailliage, d'une Maîtrise des Eaux & Forêts, d'un Hôtel des Monnoies, & de plusieurs autres Jurisdictions. Il y a aussi une Université, & l'on y compte environ vingt mille ames.

Cette ville est peu commerçante ; on y fabrique cependant des toiles, & quelques étoffes de laine ; mais il y a beaucoup de nobles, à cause du privilège de noblesse qu'accorda Louis XI aux Maire & Echevins de Bourges.

Cette ville est la patrie du fameux Prédicateur Bourdaloue.

BOURGET ; (le) nom propre. Bourg de l'île de France, sur la rivière de Moleret, à deux lieues, nord-est, de Paris.

BOURGFRIDE ; vieux mot qui signifioit autrefois paix.

BOURGHESIE ; vieux mot qui signifioit autrefois droit seigneurial sur les bourgeois d'une ville.

BOURG-L'ARRHÉ ; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, à neuf lieues, ouest, de Clermont.

BOURLEUR ; vieux mot qui signifioit autrefois séducteur.

BOURGMESTRE ; substantif masculin. C'est le titre des premiers

Magiſtrats de certaines villes de Flandre, de Hollande, d'Allemagne, &c. *Il fut arrêté par ordre des Bourgmeſtres d'Amſterdam.*

Les deux premières ſyllabes ſont longues, & la troiſième eſt très-brève.

BOURG-NEUF; nom propre. Ville & Port de France, en Bretagne, ſur l'Océan, à ſept lieues & demie, ſud-oueſt, de Nantes. Le port eſt fréquenté par les navires Hollandois, & d'autres nations, qui viennent charger des ſels préparés dans les marais ſalans du voiſinage.

Bourg-Neuf, eſt auſſi le nom d'un Bourg du pays d'Aunis, environ à deux lieues de la Rochelle. Il y a une Commanderie de l'Ordre de Malthe, qui vaut 5500 l. de rente au Titulaire.

BOURGOGNE; nom propre. *Burgundia.* Il y a eu deux anciens Royaumes de ce nom. Le premier, fondé par Gondahaire, fils de Gaudiſelle, & petit-fils d'Athanaric le Vandale, commença en 415, & Vienne, en Dauphiné, en fut la ville capitale. A la mort de Gondahaire, qui fut tué à la bataille de Châlons en 451, le Royaume de Bourgogne comprenoit ce qu'on nomme aujourd'hui le Duché & le Comté de Bourgogne; le Nivernois, le Dauphiné, la Savoie; cette partie de la Provence, qui eſt entre le Rhône, la Durance & les Alpes; les bords du Rhin, depuis Bâle juſqu'au-delà de Conſtance, & preſque tout le pays borné par le Rhône & le Rhin, juſqu'aux Alpes. Ce Royaume paſſa à la poſtérité de ſon Fondateur, qui ſe ſoutint ſur le trône juſqu'en 534, que Gondomar, dernier Roi de cette race, ſe laiſſa prendre dans Autun par les François. Ce Gondomar étoit fils de Gondebaud, l'auteur des Loix Gombettes.

Le ſecond Royaume de Bourgogne, que poſſédèrent les ſucceſſeurs de l'Empereur Louis le Débonnaire, finit en la perſonne de Conradin, le même que Charles I d'Anjou, Roi de Sicile, fit décapiter à Naples en 1264.

Il y eut enſuite le Duché de Bourgogne, qui finit en la perſonne de Charles le Téméraire, tué devant Nancy en 1477, & fut réuni par Louis XI à la Couronne de France, dont il n'a plus été diviſé depuis ce temps.

Nous appelons aujourd'hui *Bourgogne*, une province conſidérable de France, qui a 43 lieues de longueur, & 27 de largeur, & dont Dijon eſt la ville capitale. Ses bornes ſont la Champagne au nord, le Beaujolois au midi, la Franche-Comté à l'orient, & le Nivernois à l'occident.

La Seine, l'Yonne, la Cure, le Serain, l'Armançon, la Saone, la Vigenne, la Baize, la Tille, l'Ouche, la Dehune, la Grone, l'Ougnon, le Doux, la Reſſouze, la Velle, la Loire, l'Arconce, l'Arroux, & pluſieurs autres rivières, arroſent cette province, qui eſt ſingulièrement fertile en toutes ſortes de grains, en orge, en millet, en avoine, en chanvre, en navette, & particulièrement en vins exquis.

Les meilleurs de ces vins, qui ſont l'objet le plus conſidérable du commerce de cette province, croiſſent ſurtout ſur les côtes qui s'étendent vers le ſud-oueſt, depuis Dijon, au travers du Bailliage de ce nom, & des bailliages de Nuys, de Beaune, de Châlons & de Mâcon. On compte, dans un eſpace d'en-

viron dix lieues, vingt-deux villes ou villages, dont les vignobles ont la plus grande réputation. Vougeot, Nuys, Chambertin, Pomar, *&c.* sont au nombre de ces lieux renommés.

Il se fait aussi dans cette province, un commerce de blé, de bois & de bétail; & l'on y fabrique des draps en différens endroits; comme à Dijon, à Vitaux, à Mercy, à Semur, à Saulieu, à Seignelay, *&c.*

Bourgogne, est aussi un nom qu'on donne au sainfoin en divers endroits. *Voyez* Sainfoin.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

Le second *g* se prononce mouillé.

BOURGOIN; nom propre. Bourg de France, en Dauphiné, sur la rivière de Bourbe, à sept lieues, sud-est, de Lyon.

BOURGON; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à quatre lieues & demie, ouest-nord-ouest, de Laval.

BOURG-SAINT-ANDÉOL; nom propre. Petite ville de France, en Languedoc, sur le Rhône, à deux lieues & demie, nord, du Pont-Saint-Esprit.

BOURG-SUR-LA-ROCHE; nom propre. Bourg de France, en Poitou, à cinq lieues & demie, nord-ouest, de Luçon.

BOURGTHÉROUDE; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à quatre lieues, sud-ouest, de Rouen.

BOURGUEIL; nom propre. Ville de France, en Anjou, à neuf lieues & demie, est-sud-est, d'Angers. Il y a une Abbaye d'hommes qui est en commende, & qui vaut au Titulaire 18000 livres de rente.

BOURGUERIN; nom propre. Bourg de France, dans le Dunois, à trois lieues & demie, ouest-sud-ouest, de Châteaudun.

BOURGUIGNON, ONE; substantif. Qui est de Bourgogne. Les premiers Bourguignons étoient originaires d'Allemagne, & parurent dans les Gaules vers l'an 413, conduits par Gaudiselle leur Roi.

Ce mot s'emploie aussi adjectivement, & désigne ce qui appartient, ce qui a rapport à la Bourgogne.

On a donné le nom de *Loix Bourguignones*, à ces Loix que fit à Lyon, dans une assemblée générale, le Roi Gondebaud, père de Sigismond & Gondomar, derniers Rois du premier Royaume de Bourgogne, par lesquelles furent gouvernés les peuples soumis à ces Princes. Elles furent encore appelées *Loix Gombettes*, du nom de Gondebaud, qui en étoit l'auteur.

BOURGUIGNOTE; substantif féminin. Armure de tête, qui sert à parer le coup de sabre. C'étoit autrefois une sorte de casque de fer, à l'usage des Piquiers; mais on désigne aujourd'hui sous ce nom, une sorte de bonnet revêtu d'étoffe, & garni en-dedans de plusieurs tours de mèche.

BOURIAGE; vieux mot qui signifioit autrefois métairie.

BOURJASSOTE; substantif féminin. Sorte de figue, d'un violet obscur. *Un panier de bourjassotes.*

BOURIGNONISTES; (les) Sorte de Sectaires, ainsi appelés dans les Pays-bas protestans, d'Antoinette Bourignon, fameuse Quiétiste. *Voyez* Quiétisme.

BOURIQUET; substantif masculin

& terme de Minéralogie. On appelle ainsi, dans les mines, le tourniquet, par le moyen duquel on monte les fardeaux de dessous terre.

BOURLET ; *Voyez* BOURRELET.

BOURLOS ; vieux mot qui signifioit autrefois, plaisanterie.

BOURME, ou BOURMIO. On appelle ainsi, dans le Commerce, les soies légis de Perse de la seconde qualité.

BOURMONT ; nom propre. Petite ville de France, en Lorraine ; le siège d'un Bailliage royal & d'une Maîtrise des Eaux & Forêts. Elle est située près de la Meuse, sur une montagne escarpée, à douze lieues, sud-ouest, de Nancy.

BOURNAL ; vieux mot qui signifioit autrefois un rayon de miel.

BOURNAN ; nom propre. Bourg de France, en Touraine, à trois lieues & demie, sud-ouest, de Loches.

BOURNAY ; nom propre. Bourg de France, en Dauphiné, à quatre lieues & demie, est-sud-est, de Vienne.

BOURNEAU ; vieux mot qui signifioit autrefois tuyau.

BOURNET ; nom propre. Abbaye d'hommes, dans l'Angoumois, à six lieues, sud-sud-ouest, d'Angoulême. Elle est en Commende, & vaut quatre mille livres de rente au titulaire.

BOURNEVILLE ; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à une lieue & demie, est-nord-est, de Ponteau-de-mer.

BOURNEZEAU ; nom propre. Bourg de France, en Poitou, à trois lieues, nord, de Luçon.

BOURNIQUEL ; nom propre. Bourg de France, en Quercy, sur l'Aveyrou, à quatre lieues, est-nord-est, de Montauban.

BOURON ; nom propre. Ville de la Turquie d'Europe, dans la Romanie, au midi d'un lac de même nom.

BOURON ; vieux mot qui signifioit autrefois cabane.

BOURRACHE ; substantif féminin. *Borrago*. Plante potagère, dont la tige velue, branchue, creuse, cylindrique, s'élève à la hauteur d'environ un pied & demi : ses feuilles sont larges, arrondies, rudes, couchées sur terre, & hérissées de poils assez durs. Ses fleurs, d'un assez bel aspect, naissent au sommet des rameaux, & il succède à chacune quatre graines nues, ridées, noirâtres, terminées en pointe, & renfermées dans le calice de la fleur. La racine est blanche & de la grosseur du doigt.

Cette racine est d'une saveur visqueuse ; toute la plante contient un suc visqueux & fade ; les feuilles sont diurétiques, expectorantes ; les fleurs béchiques.

Ces fleurs sont mal-à-propos placées parmi les cordiales ; elles sont fades, sans odeur : on emploie les racines, les fleurs, les feuilles dans les décoctions & les bouillons pectoraux : on pile les feuilles ; on en donne le suc exprimé & dépuré depuis deux onces jusqu'à trois, quatre ou six. On distille une eau de toute la plante, on en fait un extrait ou une conserve ; on en donne à l'animal des boissons, avec quatre onces du suc, ou deux poignées en décoction.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bourache*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURRADE; substantif féminin. Atteinte que le levrier donne au lièvre qu'il court. *Ce levrier n'a donné qu'une bourrade au lièvre.*

Bourrade, se dit aussi des coups que l'on porte à quelqu'un avec le bout du fusil. *On les fit sortir à coups de bourrade.*

Bourrade, se dit familièrement, dans le sens figuré, des attaques & reparties vives qui ont lieu dans quelque dispute ou contestation. *Il ne put pas répondre aux bourrades que lui donna cette femme.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bourade.* Voyez Orthographe.

BOURRAS. *Voyez* Bure.

BOURRASQUE; substantif féminin. Tourbillon de vent impétueux & instantanée. *Nous fumes surpris par une bourrasque à l'entrée du village.*

Bourrasque, se dit, dans le sens figuré, de l'augmentation subite de quelque mal. *C'est le symptôme d'une bourrasque prochaine.*

Bourrasque, se dit aussi, dans le sens figuré, d'une vexation imprévue & instantanée. *Je ne m'attendois pas à cette bourrasque.*

Bourrasque, se dit encore, dans le sens figuré, de l'humeur capricieuse & fâcheuse d'une personne. *Comment vivre avec cette femme dont on n'a que des bourrasques à attendre?*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bouraske.* Voyez Orthographe.

BOURRE; substantif féminin. Assemblage de poil de divers animaux, comme bœufs, chevaux, cerfs, *&c.* qu'on a enlevé de dessus leurs peaux dans les tanneries, ou chez les Mégissiers, Chamoiseurs, *&c.* Il sert à garnir des selles, des bâts, des chaises, des tabourets, &c. *Ce meuble est garni de bourre.*

Bourre de laine, se dit, en termes de Bonnetiers, de la partie qui tombe sous la claie lorsqu'on la bat.

Bourre lanice, se dit de la partie la plus grossière qui provient de la laine. On appelle encore *bourre lanice*, la laine qu'on retire de dessus les ratines & autres draperies, lorsqu'on les prépare avec le chardon avant de les tondre.

Bourre tontice, se dit de la laine qui tombe des draps quand on les tond.

Bourre de soie, se dit de la partie la plus grossière de la soie quand elle est devidée.

Bourre de Maresille, se dit, dans le Commerce, d'une étoffe dont la chaine est toute de soie, & la trame toute de bourre de soie.

Bourre, se dit, en termes de Corroyeurs, du vieux tan qui est resté des peaux de mouton au sortir de la Tannerie.

Bourre, se dit de toutes les matières dont on se sert pour mettre sur la poudre & le plomb en chargeant les armes à feu.

Rouge de bourre, se dit, en termes de teinture, du poil de chèvre le plus court, qu'on fait bouillir plusieurs fois dans la garence; après quoi il se fond dans la cuve à teindre par le moyen de quelque acide, comme l'urine, la cendre gra-

velée; &c. & donne ensuite le nacarat de bourre, qui est un des sept bons rouges.

Bourre, se dit de la graine d'anémone.

Bourre, se dit aussi de la première sorte de bourgeons des vignes & des arbres fruitiers.

Bourre, se dit, dans le sens figuré, de ce qui est inutile, superflu & déplacé dans quelque ouvrage d'esprit. *C'est dommage qu'il y ait tant de bourre dans ce poëme.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *boure.* Voyez Orthographe.

BOURRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bourrer.

BOURREAU; substantif masculin. Ministre de Justice qui exécute les Criminels; Exécuteur de la Haute-Justice.

On lit dans un Dictionnaire composé par un homme, qui d'ailleurs ne paroît pas manquer de bon sens, cette période absurde:

« L'office de Bourreau est très-» infâme; & il n'y a que des na-» tions barbares qui en puissent ju-» ger autrement. »

Si cette prétendue infamie pouvoit être fondée en raison, ce seroit une nécessité qu'elle fût aussi le qualificatif & de la Loi & des Juges qui en maintiennent l'exécution. Les Peuples d'Allemagne sont-ils des nations barbares? Les Bourreaux, cependant, sont considérés dans cette partie de l'Europe, relativement à leur mérite personnel. Le préjugé fait que le peuple regarde parmi nous un bourreau comme la plus vile des créatures; mais un Auteur sensé ne devroit pas être l'apologiste d'un préjugé si déraisonnable.

On dit de quelqu'un qui se fait payer d'avance, *qu'il se fait payer en bourreau.*

Bourreau, se dit, dans le sens figuré, & signifie cruel, barbare, inhumain. *Ce père est le bourreau de ses enfans.*

On dit figurément, que *les remords de la conscience sont un cruel bourreau*; pour dire, qu'ils font souffrir des tourmens continuels aux personnes coupables.

On dit proverbialement, figurément & familièrement d'un prodigue ou dissipateur, que *c'est un bourreau d'argent.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit supprimer un *r* & l'*e* qui sont oisifs, & écrire, d'après la prononciation, *bourau.* Voyez Orthographe.

BOURRÉE; substantif féminin. Sorte de petit fagot composé de ramassis de branches & de broussailles. *Jetez une bourrée sur le feu.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, que *fagot cherche bourrée*; pour dire, que des personnes de même sorte, se lient volontiers les unes avec les autres.

Bourrée, se dit aussi d'une sorte de danse, & de l'air sur lequel on la danse. *Dansons la bourrée. Faites jouer une bourrée.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est

oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bourée.* Voyez Orthographe.

BOURRELÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bourreler.

BOURRELER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Cruciare.* Tourmenter, faire souffrir. Il ne se dit qu'au figuré, en parlant des reproches que la conscience fait aux coupables. *Le souvenir de ce crime le bourreloit sans cesse.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez que le pénultième *e* des temps ou personnes de ce verbe, prend le son de l'*e* moyen, quand il est suivi d'un *e* muet, parce que le génie de la langue ne souffre pas deux *e* de suite absolument muets. Dans je *bourrèle*, la syllabe *rè* est moyenne.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *Boureler, Voyez* Orthographe.

BOURRELET; substantif masculin. Sorte de bandeau rembouré & épais, avec lequel on ceint le front des enfans. *Cet enfant se seroit blessé sans son bourrelet.*

Bourrelet, se dit aussi d'une sorte de coussin, rempli de bourre ou de crin, fait en rond & vide par le milieu. *Emportez ce bourrelet à bassin.*

Bourrelet, se dit d'un certain rond d'étoffes qui est au haut du chaperon que portent sur l'épaule les Docteurs & quelques Magistrats.

Bourrelet, se dit, en termes de Marine, d'un gros entrelacement de cordes & de tresses que l'on met autour des mats pour suppléer aux manœuvres qui arrêtent les vergues, si elles venoient à être coupées dans un combat.

Bourrelet, se dit, en termes d'Artillerie, de ce cercle de métal qui renforce l'extrêmité d'une pièce de canon du côté de son ouverture.

Bourrelet, se dit, en termes de Jardinage, du gros nœud qui se forme au bas des greffes quelques années après qu'on les a appliquées au sauvageon; d'où l'on juge que la séve, en montant du sauvageon, n'a pas trouvé les greffes bien disposées à la recevoir.

Bourrelet, s'est dit autrefois de cette partie du harnois des chevaux qu'on appelle aujourd'hui *collier.*

Bourrelet, s'est dit autrefois d'un tour de livrée rempli de bourre, qui ornoit le casque des anciens Chevaliers dans les tournois.

Bourrelet, se dit, en termes de Médecine, de l'enflure qui paroît autour des reins d'un hydropique.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bourelet.* Voyez Orthographe.

BOURRELIER; substantif masculin. Artisan qui fait les harnois des bêtes de sommes & des chevaux de carrosses ou de charrettes. A Paris, les Bourreliers sont de la Communauté des Selliers.

BOURRELLE; substantif féminin. La femme du Bourreau.

Bourrelle, se dit aussi figurément & populairement d'une mère extrêmement dure envers ses enfans.

Cette mère est la bourrelle de ses filles.

BOURRER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Mettre de la bourre sur la poudre & sur le plomb, qui font la charge d'une arme à feu. *Avez-vous bourré ce pistolet?*

Bourrer, se dit, par extension, de l'action du levrier qui, dans la poursuite du lièvre, l'atteint d'un coup de dent & lui arrache du poil. *Le levrier vient de bourrer le lièvre.*

Bourrer, se dit aussi, par extension & familièrement, de l'action de porter des coups avec le bout d'un fusil. *L'Officier fit bourrer par sa troupe ceux qui ne vouloient pas se retirer.*

Bourrer, se dit figurément & familièrement, de l'action de presser vivement quelqu'un dans une dispute, ensorte qu'il ne sache que répondre. *On peut dire qu'elle l'a bien bourré.*

Se bourrer, est aussi pronominal réciproque dans ce sens, & l'on dit que *deux personnes se sont bien bourrées;* pour dire, qu'elles se sont bien attaquées & bien défendues l'une l'autre.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *bourre,* la syllabe *bou* est longue.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bourer.* Voyez Orthographe.

BOURRICHE ; substantif masculin, & terme d'Oisellerie, qui se dit du panier fait en forme d'œuf, dans lequel les Oiseleurs portent en vie les oiseaux aquatiques.

Bourriche, se dit aussi du panier dans lequel on envoie du gibier, de la volaille, *&c.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brèves.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bouriche.* Voyez Orthographe.

BOURRIQUE ; substantif féminin. Âne, Ânesse. *On lui prit sa bourrique.*

Bourrique, se dit encore d'une méchante bête de somme ou de voiture. *Ce cheval est une vraie bourrique.*

Bourrique, se dit aussi figurément & populairement d'une personne ignorante, stupide. *Cette fille n'est qu'une bourrique.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bourike.* Voyez Orthographe.

BOURRIQUET ; substantif masculin. Petit ânon. *A qui appartient ce bourriquet?*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bouriket.* Voyez Orthographe.

BOURRU, UE ; adjectif. *Morosus, a, um.* Bizarre, fantasque, difficile, fâcheux. *C'est un caractère bourru.*

Moine bourru, se dit, à Paris,

d'un fantôme imaginaire dont on épouvante les enfans. *Si vous pleurez, je ferai venir le moine bourru.*

VIN BOURRU, se dit d'une sorte de vin blanc nouveau que l'on a empêché de bouillir, & qui se maintient doux dans le tonneau pendant quelque temps. *Il but deux verres de vin bourru.*

BOURRU, se dit, dans les Manufactures de soie, de tout fil de soie inégal, ou chargé de différentes bourres de la même espèce.

Voyez *quinteux*, pour les différences relatives qui en distinguent *bourru*, &c.

Les deux syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel & au féminin.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une bourrue humeur*, mais *une humeur bourrue.*

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bouru.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURSAULT; substantif masculin. C'est, en termes de Plombiers, la principale pièce de l'enfaîtement d'un toît couvert d'ardoises. On la place au-dessus de la bavette.

BOURSAULT ROND, se dit encore, en termes de Plombiers, d'un outil de bois qui sert à ces artisans pour battre & arrondir les tables de plomb dont ils font certains tuyaux.

BOURSE; substantif féminin. *Crumena.* Petit sac de soie, de fil, de cuir, ou de quelque étoffe, qui s'ouvre & qui se ferme avec des cordons, & dans lequel on met ordinairement l'argent qu'on porte sur soi. *Il y a dix louis dans cette bourse.*

Avoir, tenir, manier la bourse, signifie, avoir en main l'argent pour en faire usage.

On dit de plusieurs personnes, qu'*elles font bourse commune*, ou *qu'elles n'ont qu'une bourse;* pour dire, qu'elles font leur dépense en commun.

On dit proverbialement, *au plus larron la bourse;* pour dire, confier l'argent à celui entre les mains de qui il est le moins en sûreté.

On dit, *faire une affaire sans bourse délier;* pour dire, sans délivrer d'argent. *Il acheta, dans Londres, pour cent mille écus sans bourse délier.*

On dit d'une personne riche & qui a beaucoup d'argent, que *c'est une bonne bourse.*

Demander la bourse, faire rendre la bourse, se dit de l'action des voleurs de grand chemin, qui prennent l'argent des passans ou voyageurs.

Couper la bourse, se dit de l'action des filoux qui volent adroitement; & l'on appelle ces filoux, *coupeurs de bourse.*

On dit figurément d'une personne qui, pour accommoder une affaire, se déporte de ses droits, qu'*elle s'est laissé couper la bourse.*

On dit aussi figurément, de celui qui a engagé quelqu'un à un accommodement désavantageux dans quelque affaire, *qu'il lui a coupé la bourse.*

On dit encore, dans le sens figuré, d'une femme qui va demander l'aumône pour les pauvres, pour les malades, &c. qu'*elle va couper charitablement la bourse.*

BOURSE, se dit, en Turquie, d'une somme de cinq cens écus. *Le Grand Seigneur lui fit présent de dix bourses.*

Bourse d'or, se dit, dans le même Empire, d'une somme de quinze milles séquins, ou de trois mille écus. *Le Grand Seigneur envoya dix bourses d'or à la Sultane favorite.*

Bourse, se dit, dans les Colléges, d'une somme assignée pour l'entretien d'un pauvre écolier pendant qu'il étudie. Comme ces sommes ne sont pas égales, on appelle *grandes bourses*, celles qui sont les plus fortes; on les distribue aux Maîtres ès Arts afin qu'ils continuent d'étudier dans les Facultés supérieures: & l'on appelle, *petites bourses*, les moindres sommes: celles-ci se délivrent aux écoliers qui étudient pour devenir Maîtres ès Arts.

On dit figurément d'une personne qui prête de bon cœur à ses amis l'argent dont ils ont besoin, que *sa bourse est ouverte à ses amis.*

On dit aussi, dans le sens figuré, que *toutes les bourses sont fermées;* pour dire, que le crédit est tombé, & qu'on ne trouve plus d'argent à emprunter.

Bourse de jetons, se dit d'une sorte de grande bourse de velours ou d'autre matière, dans laquelle on met ordinairement un cent de jetons. *On lui fit présent d'une bourse de jetons.*

Bourse, se dit, en termes d'Eglise, d'une espèce de boîte plate, faite d'un double carton couvert d'étoffe, où l'on met le Corporal qui sert à la Messe.

Bourses, se dit de deux sacs de cuir qui se placent des deux côtés, au-devant de la Selle d'un cheval.

Bourse a cheveux, ou simplement bourse, se dit d'un petit sac de taffetas noir, orné d'un large ruban de même couleur, plié en rose, & dans lequel on enferme ses cheveux par derrière. *J'achetai une bourse à cheveux. Les gens de Robe ne portent point de bourse.*

Bourses, se dit, en termes de chasse, de ces longues poches de rezeau qu'on place à l'entrée d'un terrier, pour prendre les lapins qu'on chasse au furet.

Bourses, se dit au pluriel, en termes d'Anatomie, de deux sacs membraneux & musculaires adossés l'un contre l'autre, & qui renferment les testicules.

Bourse, se dit dans la plûpart des principales villes de commerce de l'Europe, du lieu où s'assemblent les Banquiers, Marchands & Négocians, pour traiter de leurs affaires. La bourse la plus célèbre & la plus considérable que l'on connoisse, est celle d'Amsterdam, au rapport de tous les Négocians.

Bourse des Marchands, se dit aussi en France, d'une Jurisdiction établie en plusieurs villes de commerce, pour connoître en première instance des difficultés qui s'élèvent entre Marchands, Banquiers & Négocians, pour fait de commerce, marchandises, billets, lettres de changes, *&c.* & des Sentences de laquelle les appellations se portent directement au Parlement. Telle est *la bourse des Marchands* de Toulouse, établie par Henri II en 1549.

Bourse a pasteur, se dit d'une plante qu'on appelle autrement *tabouret.* Voyez *ce mot.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde très-brève.

BOURSETTE; substantif féminin, & terme de Facteurs d'Orgues. On donne ce nom à ces petites parties du sommier disposées pour pouvoir faire entrer un fil de fer dans la laye, sans que le vent dont elle est

remplie, puisse sortir par le trou où passe le fil de fer.

BOURSIER ; substantif masculin. Artisan & Marchand qui fait & vend des bourses. *Il est Marchand Boursier dans la rue de Grenelle.*

Boursier, se dit aussi d'un écolier qui jouit dans un Collège d'une pension appelée *bourse. Il y a six Boursiers dans ce Collège.*

La terminaison *ier* de ce mot est une diphtongue en poësie comme en prose.

BOURSIÈRE ; substantif féminin. Celle qui fait & vend des bourses. *Il est chez la Boursière.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BOURSILLÉ ; participe passif, indéclinable. *Voyez* Boursiller.

BOURSILLER ; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Ce verbe, qui est du style familier, signifie donner chacun une petite somme pour subvenir à quelque dépense. *Priez cette Dame de les faire boursiller.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le second *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *boursilier.* Voyez Orthographe.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irregulier dans la formation des temps dont le second *l* précède un *e* muet. De *boursilier*, il faudroit faire *je boursille.*

BOURSON ; substantif masculin. Petite poche placée au-dedans de la ceinture d'un haut de chausses. *On lui vola sa montre dans son bourson.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

BOURSOUFLÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Boursoufler.

Boursouflé, s'emploie adjectivement, figurément & familièrement, pour désigner un style enflé. *Ses phrases sont boursouflées.*

Boursouflé, s'emploie aussi substantivement en parlant de quelqu'un gras & replet, & qui a de grosses joues. *C'étoit un gros boursouflé qui aimoit la bonne chère.*

BOURSOUFLER, verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Il se dit de l'enflure qu'occasionne à la peau le vent ou quelque autre cause. *Le vent lui boursoufla les joues.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BOURT, FRÈRE BOURT ; vieille expression par laquelle on désignoit autrefois un frère lai, convers.

BOUS ; vieux mot qui signifioit autrefois une grande bouteille ou vase à mettre du vin.

BOUSARDS ; substantif masculin pluriel, & terme de Chasse, qui se dit des fientes ou fumées du cerf.

BOUSE ou Bouze ; substantif féminin. Fiente de bœuf ou de vache. *Mettez de la bouze aux pieds de ces pêchers.*

Bouse, se dit, en termes de l'Art Héraldique, d'une sorte de chantepleure, avec laquelle on puise l'eau en Angleterre, & dont quelques-

uns de la Noblesse Angloise ont chargé l'écu de leurs Armoiries.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BOUSILLAGE; substantif masculin. C'est, au propre, un mêlange de chaume & de terre détrempée, avec quoi les gens de la campagne construisent des murs de clôture, dans les lieux où les pierres sont rares. *Cette cabane est bâtie de bousillage.*

Bousillage, se dit, dans le sens figuré, de tout ouvrage mal fait. *Il n'y a que du bousillage dans ce livre. Ces dentelles ne sont que bousillage.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le second *l* en *i*, le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *bouziliaje*. Voyez Orthographe.

BOUSILLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bousiller.

BOUSILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. C'est, au propre, faire une muraille avec un mêlange de chaume & de terre détrempée. *Les Maçons de cette contrée ne font autre chose que de bousiller.*

Bousiller, s'emploie, dans le sens figuré, & signifie faire mal un ouvrage. *Il a bousillé cette Histoire. Elle bousillera vos manchettes.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le second *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *bouzilier*. Voyez Orthographe.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps dont le second *l* précède un *e* muet. De *bouzilier*, il faudroit faire je *bouzille*.

BOUSILLEUR; substantif masculin. C'est, au propre, celui qui maçonne avec du chaume & de la terre détrempée. *Les Maçons de cet endroit sont des bousilleurs.*

Boussilleur, se dit, dans le sens figuré, de celui qui travaille mal en quelque ouvrage que ce soit. *Cet Historien n'est qu'un bousilleur. Quand il brode, c'est un vrai bousilleur.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BOUSILLEUSE; substantif féminin. Celle qui bousille. Ce mot a la même signification que bousilleur au masculin, tant au propre qu'au figuré.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer les deux *s* en *z*, le second *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *bouzilieuze*. Voyez Orthographe.

BOUSIN; substantif masculin. Écorce tendre qui enveloppe les pierres de taille. *Vous n'avez pas abattu le bousin de cette pierre.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bouzin*. Voyez Orthographe.

BOUSON; vieux mot qui signifioit autrefois boue, fange.

BOUSSAC; nom propre. Petite ville & Château de France, en Berry, à

six lieues, sud-est, de la Châtre.

BOUSSE; nom propre. Bourg de France, en Anjou, à une lieue & demie, nord, de la Flèche.

BOUSSEAU; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce de panier d'osier.

BOUSSER; vieux verbe qui signifioit autrefois heurter avec force.

BOUSSILLÉ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, à sept lieues & demie, ouest-sud-ouest, d'Angers.

BOUSSOLE; substantif féminin. Instrument ou cadran qu'on appelle aussi *compas de mer*, dont l'aiguille frottée d'aimant, se tourne ordinairement vers le Nord, & sert ainsi au Pilote pour diriger la route du Navire.

La *Boussole* est composée de trois parties qui sont, la rosette, la suspension, & la boîte qui contient le tout.

La *Rosette* est ordinairement un carton fin, ou une feuille de talc couverte de papier, d'une figure circulaire, dont la circonférence est divisée en 360 degrés. Le diamètre de la Rosette est égal à une lame d'acier, aimantée de 8 à 10 pouces de longueur, & qui est fixée dessus ou dessous: au milieu de cette lame ou aiguille & au centre de la rose, est une chape ou *capelle*, c'est-à-dire, un petit cône creux de métal ou d'agate qui excède le plan supérieur du cercle, & dans lequel est reçu le pivot où la rose doit tourner.

La *Suspension* se fait par le moyen de deux anneaux ou cercles concentriques, chacun mobile sur deux pivots aux extrémités des deux diamètres, dont les directions se coupent à angles droits, afin que la *Boussole* puisse toujours conserver la situation horisontale malgré les roulis du vaisseau.

La *Boîte* qui contient le tout, est faite de bois.

On ne convient, ni du temps, ni du lieu où la *Boussole* a été inventée; mais ce qu'il y a de vrai, c'est que les François en faisoient usage au douzième siècle.

Quelque utile, au reste, que soit cet instrument sur la mer, il le seroit bien davantage si l'aiguille aimantée, qui en est la pièce principale, avoit une direction constante; si elle se dirigeoit toujours au vrai nord, & au vrai sud, ou bien à tout autre point de l'horison, pourvu qu'elle ne changeât jamais. Quand une fois on auroit réglé la route du vaisseau pour faire un certain angle avec la direction de l'aiguille, il n'y auroit plus d'autre soin à prendre, que celui de conserver cet angle toujours le même, & l'on seroit assuré que la route ne seroit point changée, ou l'on sauroit au moins de quelle quantité elle l'est: mais ce qui jette beaucoup d'incertitude dans l'usage de la *Boussole*, & ce qui oblige à ne perdre aucune occasion de se redresser par l'inspection du Ciel, c'est que cette direction de l'aimant, si précieuse à la navigation, varie d'un lieu, & d'un temps à l'autre. Il y a plusieurs endroits dans le monde, où l'aiguille aimantée affecte de se tourner exactement vers le nord & vers le sud: & il y en a une infinité d'autres où elle s'en écarte plus ou moins; cette différence entre la direction de l'aimant & la ligne méridienne du lieu dans lequel on observe, se nomme *déclinaison*.

D'habiles gens ont plus d'une fois conçu le projet de parer aux

inconvéniens de cette déclinaison ; mais leurs vues n'ont pas été remplies jusqu'à présent.

Boussole, se dit, par extension, de l'aiguille même de cet instrument.

Boussole affolée, se dit d'une boussole dont l'aiguille n'a pas une véritable direction.

Boussole de cadran, se dit d'un cadran solaire horisontal, lequel s'oriente de lui-même par le moyen d'une aiguille aimantée, qui le dirige au nord. Mais c'est un mauvais cadran, parce que la variation de l'aiguille rend cette direction fort équivoque.

Boussole, se dit, dans le sens figuré, pour guide, conducteur. *Sa mère n'est pas souvent sa boussole.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bousole*. Voyez Orthographe.

BOUSTROPHEDON ; substantif masculin. Mot emprunté du Grec, & usité parmi les Antiquaires pour désigner cette manière particulière aux Grecs, d'écrire alternativement de droit à gauche, & de gauche à droit, sans discontinuer la ligne, à l'imitation des sillons que font les bœufs en labourant. *On a plusieurs inscriptions Grèques en boustrophedon.*

BOUSURE ; substantif féminin, & terme de Monnoies, qui se dit d'une composition avec laquelle on blanchit les espèces.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bouzure*. Voyez Orthographe.

BOUT ; substantif masculin. *Extremitas*. Extrémité où se termine la longueur d'un corps quelconque. *Ne touchez pas le bout de cette table. Le bout d'une épée. Le bout d'un pistolet. Le bout d'un chemin.*

On dit de deux choses, dont les extrémités sont jointes, qu'*elles sont bout à bout l'une de l'autre. Il ne falloit pas coudre ces taffetas bout à bout.*

Bout de la mammelle, du têton, se dit du mammelon qui est au milieu de la mammelle, & par lequel sort le lait de la nourrice.

Bout de chandelle, de bougie, de flambeau, se dit de ce qui reste d'une chandelle, d'une bougie, d'un flambeau. *Apportez ce bout de de bougie.*

On dit proverbialement d'une personne qui prend garde aux petites choses du ménage, & qui néglige les plus importantes, que *c'est une ménagère de bouts de chandelles.*

On dit aussi proverbialement & figurément d'une personne qui se ruine par diverses dépenses, qu'*elle brûle sa chandelle par les deux bouts.*

Bout, se dit d'une petite portion de certains alimens, comme saucissons, boudins, cervelats, *&c. Il ne voulut qu'un bout de saucisson & un verre de vin.*

Bout, se dit d'une petite partie de certaines choses, comme galon, ruban, dentelle, *&c. Il me manque un bout de galon.*

Bouts d'aîles, se dit, en termes de Maîtres à écrire, des plumes qui se tirent du bout des aîles, & avec lesquelles on écrit.

Bouts d'aîles, se dit aussi, en termes de Cuisine, des extrémités des aîles des oiseaux bons à manger. *On*

leur servit une entrée de bouts d'aîles.

BOUTS DE QUEUE, se dit, en termes de Plumassiers, des plumes qu'on tire de la queue de l'autruche.

BOUT DE CORDES, se dit, en termes de Marine, d'une corde de médiocre longueur.

On appelle aussi *bouts de cordes*, sur les vaisseaux, les cordes avec lesquelles le Prevôt fait frapper par l'équipage sur ceux qui sont condamnés à subir cette peine.

BOUTS DE CABLE; ce sont des morceaux de cable usés, rompus, ou trop courts.

BOUT DE BEAUPRÉ, se dit d'un petit matéreau qui fait saillie sur l'étrave dans les petits bâtimens où il n'y a point de beaupré.

BOUT DE VERGUE, se dit de la partie de la vergue qui excède la largeur de la voile, & qui sert quand on prend les ris.

On dit qu'*on a le vent de bout*; quand on a le vent contraire ou par la proue: & qu'*on va de bout au vent*; pour dire, qu'on va contre le vent.

On dit *aborder un vaisseau de bout au corps*; pour dire, lui mettre l'éperon dans le corps.

On dit, *filer le cable bout pour bout*; pour dire, abandonner le cable, & le laisser aller à la mer, quand on n'a pas le temps de lever l'ancre.

BÂTON A DEUX BOUTS, se dit d'un bâton ferré par les deux bouts, & qui sert d'arme offensive.

BOUT D'HOMME, PETIT BOUT D'HOMME, se dit familièrement, & par dérision, de quelqu'un d'une très-petite taille. *Connoissez-vous ce petit bout d'homme?*

BOUT, se dit de ce qui garnit l'extrémité de certaines choses. *Il y avoit un bout d'acier à cette épée.*

BOUT DE FLEURET, se dit, en termes d'Escrime, d'un bouton de cuir rembourré, dont on garnit l'extrémité d'un fleuret, de peur qu'il ne blesse.

BOUTS, se dit, en termes de Cordonniers, des petits morceaux de cuir fort, avec lesquels ces artisans raccommodent les souliers aux endroits où on les a usés.

BOUT D'OR OU D'ARGENT, se dit, en termes de Tireurs d'Or, d'un bâton d'argent doré, ou d'argent fin, que ces Ouvriers convertissent, par le moyen de la filière, en filets d'or ou d'argent.

BOUT DE CLÉ, se dit, en termes de Serruriers, de la partie de la tige qui excède le panneton de la clé, & où l'on pratique ordinairement un bouton si la clé n'est pas forée.

BOUT, se dit, en termes de Ceinturiers, d'une petite plaque d'argent qu'on place au bout des boucles d'un baudrier, afin qu'elles aient plus de grace.

BOUT-PORTANT, BOUT-TOUCHANT, se dit des coups qu'on tire de si près, que le bout de l'arme à feu se porte en quelque manière jusques sur le but.

BOUTS & JOUSTÈS, se dit quelquefois, en termes de Palais, pour tenans & aboutissans. *Voyez* ABOUTISSANS.

On dit de quelqu'un qui a beaucoup voyagé, *qu'il a été depuis un bout du monde jusqu'à l'autre.*

On dit aussi par hyperbole, d'une personne qui demeure dans un quartier fort éloigné de celui où l'on est, *qu'elle est logée au bout du monde.*

On dit encore figurément & familièrement du plus haut point où puisse

puisse se porter une chose dont on fait une sorte d'évaluation, *que c'est le bout du monde. Si l'on vous donne vingt-cinq louis de cette voiture, ce sera le bout du monde.*

Haut bout, se dit de la place qu'on regarde comme la plus honorable; & *bas bout*, de celle qui l'est le moins. *On plaça cette Dame au haut bout.*

Bout, se dit en parlant du temps & des choses qui ont de la durée, pour en exprimer la fin. *Je vous payerai au bout du mois. Nous ne verrons pas sitôt le bout de cette entreprise.*

On dit de quelqu'un qui est sur le point de finir son temps pour l'exercice de quelque emploi, *qu'il est au bout de sa carrière.*

Bout, se dit de différentes choses qui se rapportent tout à la fois à la durée & à l'étendue. *Je voudrois bien voir le bout de ses propos. Il croit qu'il ne verra jamais le bout de son argent.*

Bout, se dit de la moindre partie de certaines choses qui ne devroient pas se diviser, & particulièrement en parlant de la Messe, des Vêpres, du Sermon. *Il n'a été qu'à un bout de Messe. Entrons dans cette Eglise, pour entendre un bout de Sermon.*

Bout-de-l'an, se dit du Service qui se fait pour une personne, un an après sa mort. *On a annoncé le bout-de-l'an de cette Dame.*

On dit d'une personne, *qu'elle a bien de la peine à joindre les deux bouts de l'année*; pour dire, qu'elle n'a que difficilement ce qui lui est nécessaire. *Comment joindre les deux bouts de l'année avec un si petit revenu?*

On dit, en termes de Manège, *qu'un cheval n'a point de bout*; pour dire, qu'il répète souvent de longs & violens exercices sans en être fatigué. Et *qu'il est à bout*; pour dire, qu'il est excessivement fatigué.

Mettre bout a bout, se dit en parlant des choses, qui, considérées seules, ne sont presque rien, & qui, prises ensemble, forment un objet important. *Si l'on mettoit bout à bout les paroles inutiles que cette femme dit tous les jours, on auroit un recueil bien volumineux à la fin du mois.*

De bout en bout, se dit adverbialement, pour dire, d'une extrémité à l'autre. *Il parcourut la Russie de bout en bout.*

A tout bout de champ, a chaque bout de champ, se dit adverbialement; pour dire, à chaque instant, à tout propos. *Il nous interrompt à tout bout de champ.*

Au bout du compte, se dit adverbialement & familièrement, à la suite de quelque discours; pour dire, tout considéré, après tout. *Au bout du compte, il devoit lui faire ses excuses. Au bout du compte, je ne lui en parlerai pas.*

Haïe au bout, se dit adverbialement, proverbialement & familièrement; pour dire, encore plus, encore davantage. *Elle a quarante ans & haïe au bout.*

À bout, se dit adverbialement en plusieurs phrases différentes, où sa signification est relative aux mots qui l'accompagnent.

On dit, *qu'on a poussé une personne à bout*; pour dire, qu'on l'a réduite à ne savoir plus que dire, ni que faire.

On dit, *qu'une personne est à bout*; pour dire, qu'elle ne sait plus que devenir.

On dit, *qu'on a mis à bout la patience de quelqu'un*; pour dire, qu'à

force d'abuser de sa patience, on l'a mis en colère.

On dit, *venir à bout d'un projet, d'une affaire, d'une chose;* pour dire, arriver au but qu'on s'est proposé dans une affaire, un projet, &c. *Je viendrai à bout de cet ouvrage.*

On dit aussi, *venir à bout d'une personne;* pour dire, obliger une personne à faire ce qu'on en exige. *Il ne viendra jamais à bout de sa femme; mais cela ne doit pas surprendre.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *au bout de l'aune faut le drap;* pour dire, qu'une chose durera tant qu'elle pourra.

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un, *qu'il rit du bout des dents;* pour dire, qu'il s'efforce de rire, quoiqu'il n'en ait aucune envie.

On dit figurément & proverbialement, *qu'on a un mot sur le bout de la langue;* pour dire, qu'on ne se le rappelle pas dans l'instant où on croyoit l'aller dire.

On dit figurément & proverbialement, *qu'on sait une chose sur le bout du doigt;* pour dire, qu'on en est très-bien instruit.

On dit figurément & proverbialement, *qu'on touche à une chose du bout du doigt;* pour dire, que cette chose arrivera ou aura lieu incessamment.

On dit figurément & proverbialement, *qu'une chose est demeurée au bout de la plume;* pour dire, qu'on a oublié de l'écrire.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *qu'il n'importe qu'elle bout aille devant;* pour dire, qu'une personne réduite au désespoir n'a plus de ménagemens à garder.

On dit figurément & proverbialement, d'une personne qui ne sait plus que dire ni que faire, *qu'elle est au bout de son rôlet.*

On dit proverbialement & figurément, *qu'une personne a le bon bout pardevers elle;* pour dire, que l'avantage est de son côté dans la chose dont il est question.

On dit aussi proverbialement & figurément, que *quelqu'un ne cédera une chose que par le bon bout;* pour dire, qu'il ne la cédera qu'autant qu'il y sera contraint, ou qu'on lui fera quelque avantage important.

Voyez EXTRÉMITÉ, pour les différences relatives qui en distinguent BOUT, *&c.*

Ce monosyllabe est bref au singulier, & long au pluriel.

BOUTADE; substantif féminin. Caprice, fantaisie, transport, saillie d'esprit & d'humeur. *Je ne m'accoutume pas à vos boutades. A quoi bon cette boutade?*

BOUTADE, s'est dit autrefois d'une sorte de petit ballet qui paroissoit s'exécuter impromptu.

BOUTADE, est aussi un terme de Coutume. Il se dit d'un droit seigneurial qu'ont quelques Seigneurs, en certains endroits du Berry, sur le vin qui se vend dans leur Seigneurie.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BOUTADEUX, EUSE; vieux mots. Ils désignoient autrefois celui ou celle à qui il prenoit habituellement des boutades.

BOUTAGE; vieux mot qui signifioit autrefois un droit sur le vin vendu en gros & en détail.

BOUTAN; nom propre. Royaume d'Asie, à l'orient de la Tartarie,

ſur les frontières du Mogol. On y recueille, au rapport de Tavernier, du blé, du ris, & quantité de vin. Les martres y abondent, & l'on y a d'excellente rhubarbe & beaucoup de muſc qui fait là un objet conſidérable de commerce.

Les peuples de Boutan ſont idolâtres: ils adorent leur Roi comme un Dieu, & la vache comme la nourrice du genre humain. C'eſt une nation qui n'entend pas la guerre, & qui ſeroit vraiſemblablement ſubjuguée, ſi le pays n'étoit d'un très-difficile accès. L'entrée en eſt défendue par des montagnes eſcarpées au midi, par des forêts & des neiges au nord, & par des déſerts à l'orient & à l'occident.

BOUTANE; ſubſtantif féminin. on donne ce nom à certaines toiles de coton qui ſe fabriquent dans l'île de Chypre, & qui ſont un des objets de commerce d'Europe dans cette Echelle.

BOUTANT; adjectif maſculin, & terme d'Architecture dont on ne fait uſage qu'en le faiſant précéder des ſubſtantifs *arc & pilier*. On appelle arc-boutant, un pilier qui finit en demi-arc, & qui ſert à ſoutenir une voute.

Pilier boutant, ſe dit d'un pilier qu'on appuie contre un mur, une voute, une terraſſe, un bâtiment, pour les ſoutenir & les fortifier.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

BOUTARGUE; ſubſtantif féminin. Sorte de mets fort uſité en Italie, en Provence, en Barbarie & en Egypte. C'eſt une ſorte de ſauciſſe faite d'œufs d'un poiſſon appelé *mulet*, & que l'on a confits dans le ſel & le vinaigre. La *boutargue* ſe mange avec l'huile d'olive & le citron.

BOUTAS; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce de chanvre.

BOUT-AVANT, ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi dans les ſalines, un Officier dont les fonctions conſiſtent à veiller à ce que le vaxel ſe rempliſſe ſelon l'uſage.

BOUTE; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. On donne ce nom à une moitié de tonneau où l'on met la boiſſon qui ſe diſtribue journellement à l'équipage.

Boute, ſe dit auſſi, particulièrement ſur la Méditerranée, des grandes futailles où ſe met l'eau douce qu'on embarque ſur les navires.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

BOUTÉ, ÉE; adjectif, & terme de Manège, qui ſe dit d'un cheval dont les jambes ſont droites depuis le genou juſqu'à la couronne. Le cheval *bouté* eſt le contraire du cheval *long-jointé*.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la ſeconde eſt longue au pluriel & au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

BOUTE-A-PORT; ſubſtantif maſculin. C'eſt, ſur les ports, un Officier dont les fonctions conſiſtent à faire ranger dans le port les bateaux qui y arrivent.

BOUTE-DEHORS; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. On donne ce nom aux pièces de bois, longues & rondes, en façon de petites vergues, qui étant ajoutées par le moyen d'anneaux de fer à chaque bout de vergue du grand mât & du mât de miſaine, ſervent à porter

des bonnettes en étai, quand le vent est foible, ou qu'on veut se hâter.

Boute-dehors, se dit aussi d'un petit mât servant à la machine à mâter pour mettre les chouquets & les hunes en place.

Boute dehors, se dit encore de longues perches armées de croc qui servent, dans un combat, à écarter un brulot; & dans un mouillage, à empêcher que deux navires ne s'endommagent quand le vent les fait dériver l'un sur l'autre.

BOUTÉE; vieux mot qui signifioit autrefois plein une hotte.

BOUTE-EN-TRAIN; substantif masculin, qui se dit, dans les haras, d'un cheval entier dont on se sert pour mettre les jumens en chaleur, & connoître si elles sont en état de pouvoir être saillies.

Boute-en-train, se dit aussi d'un petit oiseau qu'on nomme autrement *Tarin*, qui excite les autres à chanter.

Boute-en-train, se dit figurément & familièrement, de quelqu'un d'humeur joyeuse, qui excite les autres, & les met en train.

BOUTE-FEU; substantif masculin. Incendiaire, celui qui met volontairement le feu à quelque édifice. *On arrêta le boute-feu, & on lui fit son procès.*

Boute-feu, se dit, en termes de l'Art militaire, du bâton garni d'un serpentin de fer, où passe la mèche avec laquelle on met le feu aux pièces d'artillerie.

Boute-feu, se dit, dans le sens figuré, de celui qui seme la discorde, & fait naître des querelles entre les uns & les autres. *Il ne faut plus souffrir chez vous ce boute-feu.*

BOUTEHACHE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un instrument de fer à deux ou trois fourchons.

BOUTE-HORS; substantif masculin. Ce mot signifioit autrefois, au propre, une sorte de jeu qui n'est plus usité.

On dit figurément & familièrement, de deux hommes qui travaillent à se débusquer l'un l'autre de quelque place, qu'ils *jouent au boute-hors*.

Boute-hors, se dit, dans le style familier, pour facilité de rendre, d'exprimer ses idées. *Il ne manque à ce jeune homme que le boute-hors.*

BOUTEILLAGE, substantif masculin. On appeloit ainsi autrefois un droit que les Seigneurs de Bretagne levoient dans leurs terres sur le vin & les autres boissons.

Bouteillage, se dit aujourd'hui d'un droit que perçoit sur la vente des vins étrangers, le Bouteillier du Roi d'Angleterre, & qui consiste en deux schelings par tonneau.

BOUTEILLE; substantif féminin. *Lagena.* Vaisseau à large ventre & à cou étroit, fait de verre, ou de grès, ou de bois, ou de cuir, *&c.* & propre à contenir de l'eau, du vin & d'autres liqueurs. *Cette bouteille contient deux pintes.*

Suivant l'Arrêt du 14 Août 1688, les bouteilles de verre payent à l'entrée du Royaume dix livres par quintal, & deux sous par douzaine à la sortie.

Les bouteilles de terre payent deux sous par douzaine à l'entrée, & un sou à la sortie, suivant le tarif de 1664.

Bouteille, se dit, par extension, de la liqueur contenue dans le vase. *Il a bu une bouteille de vin.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*une personne est dans la bouteille*; pour dire, qu'elle est dans

le secret de la chose dont il s'agit.

On dit aussi proverbialement & figurément, qu'*une personne n'a rien vu que par le trou d'une bouteille*; pour dire, qu'elle ignore les choses, les usages du monde.

Bouteille, se dit, dans le Commerce, d'une mesure des liquides dont on fait usage à Amsterdam. C'est la même chose que le mingle.

Bouteille, se dit d'une sorte d'ampoule ou de vessie pleine d'air, qui se forme, soit sur la surface d'un fluide par l'addition d'un fluide semblable, comme quand il pleut, ou dans sa substance, par une vive commotion intérieure de ses parties. *En soufflant de l'eau de savon avec un chalumeau, on fait des bouteilles sur lesquelles on remarque les couleurs de l'arc-en-ciel.*

Bouteilles, se dit, en termes de Marine, des saillies de charpente qui sont sur les côtés de l'arrière du vaisseau, de part & d'autre de la chambre du Capitaine. Elles tiennent lieu des galeries dont l'Ordonnance de 1673 a supprimé l'usage.

La première syllabe est brève, la la seconde moyenne, & la troisiéme très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

BOUTÉ-LOF, ou BOUTE-DE-LOF; substantif masculin, & terme de Marine. Pièce de bois ronde ou à pans qu'on met au-devant des vaisseaux de charge & sans éperon: elle sert à tenir les amures du mât de misène.

BOUTER; vieux verbe qui signifioit autrefois mettre, & qui n'a plus d'usage dans le discours ordinaire, que dans quelques mots composés, comme *boute-en-train*, *boute-feu*, *&c.* de chacun desquels nous parlons en son ordre.

Bouter a l'eau, se dit, en termes de Marine, de l'action de faire sortir un bateau du port. Et *bouter au large*, de l'action de le pousser au large.

Bouter de lof, se dit aussi, en termes de Marine, pour aller à la bouline. *Voyez* aller a la bouline.

Bouter la bête, se dit, en termes de Vénerie, pour lancer la bête.

Bouter un cuir, se dit, en termes de Corroyeurs, de l'action d'enlever avec le boutoir la chair qui peut encore être attachée à la peau de l'animal au sortir de la tannerie.

BOUTEREAU; substantif masculin, & terme d'Epingliers, qui se dit d'un poinçon rond d'acier, bien trempé, avec lequel on grave l'empreinte de la tête dans l'enclume & dans le poinçon.

BOUTEREZ, MOULINS BOUTEREZ; vieux mots qui signifioient autrefois moulins à draps.

BOUTERIL; vieux mot qui signifioit autrefois nombril.

BOUTERIS; vieux mot qui signifioit autrefois tonneau à mettre du vin.

BOUTEROLLE; substantif féminin. Garniture qu'on met au bout d'un foureau d'épée. *Il faut à cette épée une bouterolle d'argent.*

Bouterolles, se dit, en termes de Graveurs en pierres fines, de certains morceaux de cuivre soudés sur une tige de même métal, laquelle étant montée sur l'arbre du touret, & la tête enduite de poudre d'émeril ou de diamant, use, par le frottement, la pierre qu'on lui présente.

Bouterolle, se dit, en termes de Metteurs-en-œuvre, d'un morceau de fer arrondi par un bout, qu'on applique sur les pièces qu'on veut restraindre dans le dez à emboutir.

rées, ou à les attacher ensemble. *On a mal distribué les boutons de cet habit.*

Les *boutons* reçoivent différentes dénominations relatives à la forme qu'on leur donne, & aux usages auxquels on les destine. Voici les principales.

Bouton a amande, se dit d'un bouton d'or entouré d'un cerceau simple découpé en plein.

Bouton a la brochette, se dit, en termes de Boutonniers, d'un bouton fait sans pointe sur une brochette.

Bouton a cul de dé, se dit d'un bouton façonné fait sur la brochette, & qui n'a point de premier jetage.

Bouton a limace, se dit d'un bouton façonné qui est entouré de plusieurs croix de soie luisante, ayant à peu près la forme d'une coquille de limaçon.

Bouton a garde d'épée, se dit d'un bouton uni en or ou en argent, dont les ondes sont beaucoup plus hautes que les ordinaires.

Bouton a épi, se dit d'un bouton façonné, roulé après le premier jetage, d'or en trait, en cordonnet, en luisant, & couvert d'un cerceau.

Boutons a pierre, se dit des cailloux, crystaux, *&c.* auxquels le lapidaire a donné la forme de bouton.

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un qui est disposé à quitter la robe ou la soutane pour prendre l'épée, que *sa robe ou sa soutane ne tient qu'à un bouton.*

On dit proverbialement & figurément, *qu'on a serré le bouton à quelque personne*; pour dire, qu'on l'a fortement pressée sur quelque objet, & quelquefois en menaçant.

Bouton de la bride, se dit, en termes de Manège, du petit anneau de cuir qui coule le long des rênes, & qui les resserre.

On dit *mettre un cheval sous le bouton*; pour dire, raccourcir & tendre les rênes en coulant le bouton de la bride, que l'on fait descendre jusques sur le crin.

Boutons, se dit, dans les manufactures de soie, de petites boules de bois traversées de ficelles, qui se rendent au rame, & qui tiennent lieu de semple dans les ouvrages à la petite tire.

Bouton, se dit, en termes de serrurerie, de ce qui sert de main pour ouvrir & fermer les verroux, targettes, *&c.*

Bouton, se dit aussi, en termes de serrurerie, du morceau de fer placé en-dedans d'un appartement sur le palastre d'une serrure, & qui sert à ouvrir le demi-tour & la porte.

Bouton, ou Bouton de fin, se dit, en termes de Chimie & de Métallurgie, des petits globules de métal qui restent sur les coupelles, ou qu'on trouve au fond des creusets après les fontes.

Bouton, se dit aussi, en termes d'Essayeurs, des petites parties d'or ou d'argent dont ils se servent pour essayer à quel titre sont ces métaux.

Bouton, se dit d'un petit corps rond qu'on met au bout d'une arme à feu pour servir de mire.

Bouton ou boite d'écouvillon, se dit, en termes d'Artillerie, d'une pièce de bois tournée, sur laquelle on cloue quelque morceau de peau de mouton, en mettant la laine en dedans, & dont on se sert pour nettoyer l'ame du canon, quand on l'a tiré.

Bouton de cuillier de canon, se dit

dit aussi d'un bout de bois tourné sur lequel il y a une cuillier de cuivre clouée, & dont on se sert pour retirer les gargousses de l'ame du canon.

Bouton de la culasse, se dit de l'extrémité qui termine le canon du côté de la culasse.

Bouton de pierrier, se dit d'une boule de métal qui est au bout de la culasse, & qui est percée au milieu.

Bouton, se dit, en termes d'Artificiers, de l'extrémité de la tétine du culot, arrondie en forme de zône sphèrique, du milieu de laquelle s'élève la broche qui forme l'ame de la fusée.

Bouton, se dit, en termes de Chirurgie, d'un instrument d'acier ou d'argent dont on se sert dans l'opération de la taille, pour retourner les pierres mal chargées dans les tenettes, & pour sonder s'il n'y en a point qui restent.

Bouton de feu, se dit aussi, en termes de Chirurgie, du cautère actuel, propre à brûler les os pour consumer les exostoses & les caries.

Bouton de feu, se dit encore, en termes de Chirurgie & de Maréchallerie, d'un instrument de fer, rond par le bout & rougi au feu, que les chirurgiens appliquent sur certaines plaies, & les maréchaux sur les boutons de farcin pour les guérir.

Bouton, se dit, en termes de Brasserie, des petites globules de mousse qui s'élèvent sur le levain.

Bouton, se dit, en termes de Jardinage, du petit bourgeon que poussent les arbres & les plantes, & d'où se forment les feuilles & les fleurs.

On distingue, dans la végétation des arbres, deux sortes de boutons, les ronds & les plats : les ronds promettent des branches à fruits, & les autres des branches à bois.

On dit, en termes de Fauconnerie, qu'*un oiseau branche & prend le bouton*; pour dire, qu'il se perche à la cime des arbres.

Bouton, se dit, en Médecine & en Chirurgie, d'une petite tumeur rouge, enflammée, qui s'élève particulièrement sur la peau du visage, aux aîles du nez, au menton & au front.

Les boutons au visage sont presque toujours occasionnés par un vice de l'estomac, ou par une chaleur trop considérable du sang.

Dans le premier cas, les boutons reviennent périodiquement, & suivent la marche des digestions, qui sont tantôt bonnes, tantôt mauvaises : on est sujet aux dégoûts, aux rapports aigres, aux vents, aux borborygmes, aux coliques, aux envies de dormir, & aux pesanteurs d'estomac. Pour guérir ces espèces de boutons, il faut nécessairement remédier à l'estomac, en employant tous les remèdes qui peuvent en diminuer la foiblesse. Le vin de Quinquina, dont on prend un petit verre avant chaque repas, guérit souvent ces sortes de boutons; parce que le Quinquina convient dans toutes les maladies, qui procèdent de la foiblesse d'estomac.

Quand les boutons viennent de l'effervescence du sang, ce que l'on connoît au tempérament jeune & bouillant du malade, aux alimens échauffans & liqueurs spiritueuses dont il se nourrit; aux passions vives dont il est agité, aux exercices violens qu'il se donne, & aux veilles continuées qu'il essuie; il faut user des remèdes propres à rafraî-

chir. Il sera bon de se faire saigner, de prendre quelques lavemens, & de faire usage des eaux minérales de Passy, épurées, ou d'une boisson faite avec la boule de Mars, infusée en manière de thé, & coupée avec un tiers de décoction d'orge. On pourra aussi employer avec succès, les bains tièdes ; & quand on aura suffisamment tempéré les humeurs, on se purgera doucement, pour détourner les mauvais levains de l'estomac, qui pourroient rétablir le désordre dans le corps.

Si les boutons du visage sont accidentels, on les guérit avec du soin & peu de remèdes.

Il faut se frotter le visage soir & matin, avec une flanelle chaude, afin de décrasser & de déboucher les pores de la peau, & favoriser par-là la transpiration. On recommande, en pareil cas, de se laver le visage tous les jours avec de l'eau de savon. La pommade qui suit, est aussi très-efficace, pourvu qu'on se fasse saigner & purger auparavant, & qu'on prenne une tisane de racine de patience sauvage, pendant huit jours.

Prenez quatre onces de cire en grain, faites-la fondre à petit feu dans un poëlon ; versez dessus neuf onces d'huile rosat, en remuant jusqu'à ce que le mêlange soit fait ; ajoutez une once de sel de Saturne, & un gros de camphre ; remuez encore, jusqu'à ce que la matière ait pris quelque consistance.

Vous frotterez le soir les boutons de ce remède, & vous appliquerez un linge par-dessus.

BOUTONS DE FARCIN, se dit de certaines bubes ou grosseurs rondes, qui viennent aux chevaux quand ils ont le farcin.

Les deux syllabes sont brèves au singulier ; mais la seconde est longue au pluriel.

BOUTON ; nom propre. Île d'Asie, l'une des Moluques, dans la mer des Indes, environ à quatre lieues, sud-est, de l'île de Célèbes. Dampier lui donne vingt-cinq lieues de longueur, & dix de largeur.

BOUTONNE ; nom propre. Rivière de France, qui a sa source à Chefboutonne, en Poitou ; & son embouchure dans la Charente, à deux lieues, est, de Rochefort, après un cours d'environ quatorze lieues.

BOUTONNÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* BOUTONNER.

BOUTONNÉ, se dit, en termes de l'Art Héraldique, du milieu des roses & des autres fleurs, quand il est d'autre couleur que la fleur. Il se dit aussi d'un rosier qui a des boutons, & des fleurs de lys épanouies.

GOTAFREY, en Dauphiné, d'argent, à trois roses de gueules boutonnées d'or.

BOUTONNÉ, se dit, dans le sens figuré, d'une personne discrète, mystérieuse, & qui cache ce qu'elle sait. *Vous n'en tirerez rien ; il est trop boutonné.*

BOUTONNER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Globulis astringere.* Passer les boutons d'un habillement dans les petites ouvertures, qu'on nomme *ganses* ou *boutonnières*, disposées pour recevoir ces boutons. *Le froid oblige à boutonner les habits.*

Ce verbe est aussi pronominal réfléchi dans le même sens, & s'emploie absolument. *Il ne fait pas assez froid pour se boutonner.*

BOUTONNER LA BONNETTE, se dit quelquefois, en termes de Marine,

de l'action de lacer la bonnette maillée.

Boutonner, est aussi verbe neutre, & se dit, en termes de Jardinage, des arbres & des plantes qui commencent à pousser des boutons. *Les cérisiers boutonnent.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *boutoner.* Voyez Orthographe.

BOUTONNERIE; substantif féminin. Marchandise de Boutonnier. *Son commerce principal consiste en boutonnerie.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième longue.

BOUTONNIER; substantif masculin. Artisan qui fait & vend des boutons. *Il apprend le métier de Boutonnier.*

La terminaison *ier* de ce mot est une diphtongue en poësie comme en prose.

BOUTONNIÈRE; substantif féminin. Ouverture longue & étroite, pratiquée dans un vêtement pour y passer les boutons, & bordée d'or, d'argent, de soie ou de fil. *Ces boutonnières sont bien travaillées.*

Boutonnière, se dit, en termes de Chirurgie, d'une incision que l'on fait au périnée, pour pénétrer dans la vessie, & y placer une canulle, par où puissent sortir les matières qui y sont contenues.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire *boutonière.* Voyez Orthographe.

BOUTOU; substantif masculin. On donne ce nom à une sorte de massue, faite d'un bois dûr & pesant, longue d'environ trois pieds, & qui sert d'arme offensive aux Caraïbes.

BOUTOUIR; vieux mot qui signifioit autrefois moulin à draps.

BOUTRIOT; substantif masculin, & terme de Cloutiers-d'Epingles, qui se dit d'une espèce de burin, dont ces Artisans se servent pour faire la petite cavité du poinçon.

BOUT-SAIGNEUX; substantif masculin. Le cou d'un mouton, tel qu'on le vend à la boucherie. *C'est un bout-saigneux. Un bout-saigneux de mouton.*

On dit aussi *un bout-saigneux de veau.*

BOUTS-RIMÉS; substantif masculin pluriel. On appelle ainsi des rimes données pour en former des vers, & ordinairement pour en composer un sonnet. *Il s'occupe à remplir les bouts-rimés d'un sonnet.*

Bout-rimé, se dit, au singulier, d'un sonnet composé de bouts-rimés. *Qui est l'auteur de ce bout-rimé?*

L'invention de ce genre de poësie, qui est aujourd'hui abandonné avec raison aux mauvais Poëtes, est due à Dulot, Poëte du dix-septième siècle.

BOUTTEVILLE; nom propre. Ville & Duché de France, dans l'Orléanois, sur la rivière de Loing, à trois lieues & demie, sud-est, de Montargis.

Il y a aussi un Bourg de ce nom dans l'Angoumois, environ à trois lieues, est-sud-est, de Cognac.

BOUTURE ; substantif féminin. Branche séparée d'un arbre, ou d'une autre plante ligneuse, & qui étant mise en terre, y prend racine. Le groselier, le saule, le figuier, le coignassier, *&c.* viennent *de bouture.*

Bouture, se dit, en termes d'Orfèvres, d'une lessive faite avec du sel de tartre, pour blanchir l'argent.

Bouture, s'est aussi dit autrefois, dans les Monnoies, de ce qu'on appelle aujourd'hui *bousure.* Voyez *ce mot.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BOUVARD ; substantif masculin. Gros marteau, dont se servoient autrefois les Monnoyeurs pour frapper les flans, avant l'invention du balancier. On dit aussi bouard.

BOUVEMENT ; substantif masculin, & terme de Menuisiers, qui se dit d'un outil, avec lequel ces Artisans font les moulures de leurs ouvrages.

BOWENS ; nom propre. Petite ville & port de l'île de Fuhnen.

BOUVERET ; vieux mot qui signifioit autrefois culture des terres.

BOUVERIE ; substantif féminin. *Boum stabulum.* Etable à bœufs. Ce mot s'emploie particulièrement pour désigner un étable dans un marché public. *Les bouchers trouveront dans la bouverie ce qu'il leur faut.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième longue.

BOUVET ; substantif masculin. Sorte de rabot, dont se servent les Charpentiers & les Menuisiers pour faire les rainures & les languettes.

Il y a plusieurs sortes de *bouvets*, qui reçoivent des dénominations relatives à leur forme & aux usages auxquels on les emploie. Il y a les *bouvets mâles*, qui font les rainures ; les *bouvets femelles*, qui font les languettes ; les *bouvets de brisure*, qui servent à rainer les brisures des croisées, des portes, *&c.* les *bouvets à panneaux*, qui servent à rainer le bois des panneaux ; les *bouvets à planchers*, qui servent à rainer les planches à planchers ; les *bouvets brisés* ou *de deux pièces*, qui servent à faire des rainures à différentes distances ; les *bouvets à dégorger*, qui servent à dégorger les moulures ; les *bouvets à embrevure*, qui servent à faire les embrèvemens des cadres ; les *bouvets à noix*, qui servent à faire les noix des battans des croisées.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BOUVIER ; substantif masculin. Celui qui conduit les bœufs, & qui les garde. *Un bouvier doit être robuste & vigilant.*

Bouvier, se dit figurément, & par manière d'injure, d'un homme grossier. *Je ne veux pas vivre avec ce bouvier.*

Bouvier, se dit, en termes d'Astronomie, d'une constellation de l'hémisphère septentrional, composée de cinquante-cinq étoiles, selon le catalogue de Flamstéed. Cette constellation, quoique fort septentrionale, descend sous l'horison, & se couche pour nous. Ovide annonce pour le 4 Mars son coucher cosmique, c'est-à-dire, le temps où elle se couche au soleil levant.

Germanicus César dit que le Pasteur ou Bouvier, qu'on a placé dans le ciel, étoit Icare, père d'E-

rigone. Bacchus lui avoit appris l'art de faire le vin, pour l'enseigner aux hommes, & il fut lapidé par des bergers qui étoient ivres. Sa fille découvrit le corps de son père, par le moyen d'un chien qui lui étoit resté fidèle; elle se tua de désespoir, & elle fut placée dans le ciel avec son père & son chien; voilà pourquoi Properce appelle *bœufs d'Icare*, les sept étoiles de la grande ourse.

D'autres prétendent que le *Bouvier* est Arcas, fils de Jupiter & de Callisto, qui enseigna la manière de faire du pain, qu'il avoit apprise de Triptolème, & qui mérita ainsi d'être déifié par la reconnoissance des hommes.

Bouvier, est aussi le nom d'une sorte de petit oiseau, ainsi appelé de ce qu'il suit les troupeaux de bœufs. Il a le corps alongé, de même que le bec, qui est d'un brun roussâtre. Sa tête & son dos sont de couleur plombée, mêlée de jaune & de couleur de cendre: il a la gorge & le ventre blanchâtres, la poitrine semée de taches noires, les aîles brunes & blanchâtres, & les pattes noirâtres.

Aldrovande distingue cinq sortes d'oiseaux de cette espèce; mais il n'y a proprement que celui dont nous venons de parler, auquel appartienne le nom de *bouvier*, parce qu'il est le seul qui suive les troupeaux.

Bouvier, se dit encore d'un poisson qui, selon Artédi, a trois ou quatre doigts de longueur, & la moitié de largeur. Il est couvert de larges écailles, de couleur argentine. Il a la bouche petite & sans dents, & la queue fourchue. Il se tient dans le bourbier, & sa chair est apéritive.

La terminaison *ier* de ce mot est diphtongue en poësie comme en prose.

BOUVIÈRE; substantif féminin. Celle qui conduit & garde les bœufs.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BOUVILLON; substantif masculin. Diminutif. Jeune bœuf. *Voilà de beaux bouvillons.*

Les trois syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le second *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *bouvilion*. Voyez Orthographe.

BOUVINES; nom propre. Lieu fameux, dans la Flandre Wallonne, sur la rivière de Marque, à deux lieues, sud-est, de Lille. C'est-là où Philippe Auguste défit avec cinquante mille hommes, mais non sans un grand risque de sa vie, l'armée de l'Empereur Othon & de ses alliés, forte de plus de cent cinquante mille combattans. Le Comte de Flandre & le Comte de Boulogne furent faits prisonniers à cette journée. Le Chevalier Guerin, nommé à l'Evêché de Senlis, commandoit l'armée Françoise. Ce Prélat disoit s'être chargé du commandement: *Non mie pour combattre, mais pour admonester les Barons & les autres Chevaliers, à l'honneur de Dieu, du Roi & du Royaume, & à la défense de leur propre Seigneur.*

C'est en mémoire de cet événement, que fut fondée l'Abbaye de la Victoire.

BOUVREUIL; substantif masculin. Oiseau de la grosseur d'une alouette, qui a le bec noir, court & fort;

la tête, la queue & les aîles noires; le dos d'un gris d'ardoise, & le ventre d'un beau rouge. Le mâle ne diffère de la femelle, qu'en ce que ses couleurs sont plus brillantes.

Cet oiseau aime beaucoup les premiers boutons des arbres fruitiers, auxquels il fait grand dommage. Son chant est agréable; mais on préfère celui de la linote.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final se prononce mouillé.

BOUXACH; nom propre. Ville d'Asie, dans le Korassan, environ à dix-sept lieues, sud, de Hérat.

BOUXIÈRES-AUX-DAMES; nom propre. Abbaye de filles nobles, & sécularisées sous le titre de *Chanoinesses*, environ à une lieue & demie, nord-ouest, de Nancy.

BOUXWEILLER; nom propre. Ville de France, en Basse-Alsace, dans une contrée fertile, environ à deux lieues, nord-est, de Saverne.

BOUYANT; vieux mot qui signifioit autrefois facile à mettre en mouvement.

BOUYLLE; vieux mot qui signifioit autrefois extrémité, pointe.

BOUZANNE; nom propre. Petite rivière de France, en Berry. Elle a sa source près d'Aigurande, & son embouchure dans la Creuse, au-dessous d'Argenton.

BOUZONVILLE; nom propre. Petite Ville & Abbaye d'hommes, en Lorraine, sur la Nied, à trois lieues, ouest, de Saar-Louis. L'Abbaye est en commende, & vaut au Titulaire douze mille livres de rente.

BOXBERG; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans le voisinage de Mergentheim. Elle appartient à l'Electeur Palatin.

BOXMEER; nom propre. Ville du Comté de Zutphen, sur les frontières du Duché de Clèves.

BOXTEHUDE; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le Duché de Brême, à cinq lieues de Hambourg. Elle appartient au Roi de Dannemarck.

BOXTEL; nom propre. Petite ville & seigneurie du Brabant Hollandois, sur le Dommel, à quatre lieues de Bréda, & à deux de Bois-le-Duc.

BOYARD; substantif masculin. Titre de dignité, le même que Boiard. *Voyez* ce mot.

BOYAU; substantif masculin. *Intestinum.* Ce mot désigne, dans le discours ordinaire, ce qu'on appelle autrement *intestins*; c'est-à-dire, ce canal qui tient au mésentère, fait plusieurs circonvolutions, sert à recevoir les alimens au sortir de l'estomac, & à jetter les excrémens hors du corps. *Voyez* INTESTINS.

DESCENTE DE BOYAUX, se dit d'une maladie causée par la rupture du péritoine, & qu'en termes de l'Art on appelle *Hernie*. Voyez *ce mot*.

On dit proverbialement & populairement de quelqu'un, qui est toujours disposé à faire bonne chère quand on l'invite, qu'*il a toujours six aunes de boyaux vides*.

On dit aussi proverbialement & populairement, *rendre tripes & boyaux*; pour dire, vomir excessivement.

On dit, en termes de Manège & de Maréchallerie, qu'*un cheval a beaucoup de boyau*; pour dire, qu'il a beaucoup de flanc, beau-

coup de corps. Et qu'*un cheval est étroit de boyau ;* pour dire, qu'il n'a point de corps, ou qu'il l'a efflanqué comme celui d'un levrier.

Corde a Boyau, se dit d'une corde faite de boyaux de mouton, d'agneau, ou d'autres animaux, & qui sert à divers instrumens de musique ; comme violon, théorbe, *&c.* de même qu'à faire des raquettes, & à plusieurs autres usages.

Boyau, se dit, en termes de l'Art Militaire, de chaque partie qui va en ligne droite dans une tranchée faite pour assiéger une place.

Boyau, se dit aussi d'un fossé couvert de son parapet, servant de communication à deux tranchées, quand on fait deux attaques qui sont près l'une de l'autre.

Boyau, se dit, figurément, d'une place longue, & qui a peu de largeur. *Cette ville n'est qu'un boyau.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *x* en *s*, & écrire, *boyaus*. Voyez Orthographe.

BOYAUDIER ; substantif masculin. Artisan qui prépare & file des cordes à boyau, pour servir à certains instrumens de musique, à faire des raquettes, *&c.*

La terminaison *ier* de ce mot, est un diphtongue en poësie comme en prose.

BOYER ; substantif masculin, & terme de Marine. Sorte de bateau ou de chaloupe Flamande, mâtée en fourche, ayant une semelle de chaque côté, pour mieux aller à la bouline, & moins dériver. Ce bâtiment est plus propre à naviguer sur les rivières, que sur la mer.

BOYEZ ; (les) On appelle ainsi les Prêtres des Sauvages idolâtres de la Floride. Chaque Prêtre a son idole particulière, qu'invoque le Sauvage, qui y a de la dévotion, par des chants, & en faisant fumer du tabac.

BOYLE ; nom propre. Petite ville d'Irlande, dans le Comté de Roscommon, près du lac de Key.

BOYLE ; (Robert) nom propre. Physicien célèbre, né à Lismore, en Irlande, le 25 Janvier 1627, & mort à Londres le 30 Décembre 1691. Il est inventeur de la machine pneumatique que Hook a perfectionnée.

Ses écrits, qui ont pour objets la Théologie, la Physique & les Mathématiques, sont recueillis en cinq volumes *in-folio*, publiés à Londres en 1744.

BOYLE ; vieux mot qui signifioit autrefois une chevre.

BOYNE ; nom propre. Rivière d'Irlande, qui a sa source dans le Comté du Roi, & son embouchure dans la mer. Elle est célèbre par la victoire que remporta en personne sur ses bords en 1690, Guillaume, élu Roi d'Angleterre l'année précédente, contre les troupes du Roi Jacques II son beau-père, à qui il ravit la couronne.

BOZA ; substantif masculin. On donne ce nom en Turquie à une sorte de bière faite d'orge & de millet cuits ensemble, & qu'on laisse ensuite fermenter.

BOZANTIA ; nom propre. Petite ville forte de Pologne, dans le Palatinat de Sendomir.

BOZINE ; vieux mot qui signifioit autrefois trompette.

BOZOLO ; nom propre. Bourg, Château & Principauté d'Italie, dans le Mantouan, à deux milles d'Oglio, entre Mantoue & Cremone.

BOZOR ; nom propre. Petite rivière d'Italie, dans la partie méridionale de l'île de Corse. Elle se perd dans le golfe de Talabo.

BOZOULS ; nom propre. Ville de France, en Rouergue, sur la rivière de Dordou, à quatre lieues, nord-est, de Rhodès.

BOZZO ; nom propre. Rivière d'Italie, dans le Milanez. Elle sort du lac Majeur, & se jette dans celui de Gavira.

BRABANÇONE ; substantif féminin, & terme de Fleuriste. Tulipe dont les couleurs sont le blanc de lait, le pourpre, & un peu de rouge.

BRABANÇONS ; (les) on a ainsi appelé autrefois des Aventuriers qui faisoient la guerre pour ceux dont ils recevoient le plus d'argent. Ce nom leur vint de ce qu'ils étoient pour la plûpart originaires du Brabant.

BRABANT ; nom propre. Duché, & l'une des dix-sept Provinces des Pays-Bas. Ses bornes sont, le Comté de Hollande, & le Duché de Gueldres au nord ; le même Duché & l'Évêché de Liège à l'orient ; les Comtés de Hainaut & de Namur au midi, & à l'occident la Flandre & la Zelande.

Ce Duché appartient en partie à la Maison d'Autriche, & en partie à la République des Provinces-Unies : c'est pourquoi on le divise en Brabant Autrichien & Brabant Hollandois. Bruxelles est la capitale du Brabant Autrichien, & Bois-le-Duc du Brabant Hollandois. Ce Pays est très-riche, à cause du commerce considérable qui s'y fait, particulièrement en toiles & en dentelles.

BRABANTES ; substantif féminin pluriel. On donne ce nom dans le commerce, à certaines toiles d'étoupes de lin qui se fabriquent aux environs de Gand, Bruges, Ypres, Courtray, &c.

BRABEUTE ; substantif masculin. Ce mot qui vient du Grec, & qui signifie *Distributeur de prix*, désignoit chez les Grecs un Magistrat chargé de présider aux Jeux Solennels, & particulièrement aux Jeux Sacrés. Après avoir prêté serment de juger avec impartialité, il alloit s'asseoir à une place distinguée, où revêtu d'un habit de pourpre, ayant une couronne sur la tête, & une baguette à la main, il prononçoit souverainement les prix & les peines que méritoient les Athlètes vainqueurs, & ceux qui s'étoient mal comportés. Cette Magistrature étoit considérable ; & Philippe, Roi de Macédoine se l'étoit fait attribuer ; ce que Demostènes ne manqua pas d'envisager comme un attentat à la liberté des Grecs.

BRABORG ; nom propre. Petite Ville de Suède, dans l'Ostrogothie, sur la rivière de Motala.

BRACATGE ; vieux mot qui signifioit autrefois orge.

BRACCAS ; nom propre. Île de l'Amérique, l'une des Caymanes, près de celle de Cuba.

BRACCIANO ; nom propre. Petite Ville & Duché d'Italie, dans l'état de l'Eglise, sur un lac considérable du même nom.

BRACELET ; substantif masculin. *Brachiale.* Ornement que les femmes

mes portent au bras. *On lui fit présent d'une paire de bracelets de diamans.*

Bracelet, se dit, en termes de Doreurs, Argenteurs & autres Ouvriers sur metaux, d'un instrument de cuir ou d'étoffe, dont ils se couvrent le bras gauche au-dessus du poignet, pour éviter de se blesser en polissant leurs ouvrages.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième moyenne, au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire *braselet*. Voyez Orthographe.

BRACEROLE; vieux mot qui signifioit autrefois vêtement du bras.

BRACHER; *Voyez* Brasser.

BRACHIAL, ALE; adjectif, & terme d'Anatomie. Il désigne en général tout ce qui a rapport au bras.

Muscle brachial, se dit d'un muscle oblong, épais & large, qui occupe immédiatement la partie antérieure de la moitié inférieure de l'os du bras. Il est fourchu & comme échancré par en haut, & il se retrécit par en bas dans le pli du bras.

Il est attaché à toute la surface de l'os du bras par quantité de fibres charnues, depuis l'attache inférieure du deltoïde jusqu'un peu au-dessus des deux fossettes de l'extrémité de l'os, & depuis l'un & l'autre bord de la face antérieure de cette extrémité. Les fibres sont pour la plûpart longitudinales; les plus superficielles sont les plus longues; les autres se raccourcissent à mesure qu'elles deviennent internes.

Les fibres latérales sont un peu obliques, & le deviennent de plus en plus, à mesure qu'elles s'abaissent.

Quelques Anatomistes ont nommé ce muscle *brachial interne*, pour le distinguer du muscle anconé interne qu'ils appeloient *brachial externe*.

Artère brachiale, se dit d'une artère qui est la continuation de l'artère axillaire, & qui commence immédiatement derrière le tendon du grand pectoral. Elle descend le long de la partie interne du bras sur les muscles coraco-brachial & anconé interne, le long du bord interne du *biceps*, derrière la veine basilique, donnant de petits rameaux de côté & d'autre aux muscles voisins, au perioste & à l'os.

Elle n'est couverte que de la graisse & de la peau, depuis l'aisselle, jusqu'au milieu du bras; après quoi elle se cache sous le muscle biceps, & s'avance sur le devant à mesure qu'elle descend, en s'éloignant un peu du condyle interne, sans néanmoins aller jusqu'au milieu du pli du bras.

En descendant depuis l'aisselle jusques-là, elle jette plusieurs rameaux au muscle sous-épineux, au grand rond, au petit rond, au sous-scapulaire, au grand dorsal, au grand dentelé, aux muscles voisins, aux tégumens, & même aux nerfs.

Nerfs brachiaux, se dit de six branches de nerfs qui vont se distribuer au bras. Ces nerfs viennent des quatre dernières paires cervicales, & de la première dorsale, qui, après avoir communiqué ensemble par un grand nombre d'entrelassemens, passent à travers le muscle scalène, & se portent vers le bras.

En 1697, M. Duvernei donna aux cinq premiers de ces nerfs les noms suivants; le *musculo cutané* ou *cutané externe*, le *médian*, le *cubi-*

tal, le *cutané externe*, le *radial:* une branche de ce dernier forme le sixième que Winslow nomme *axillaire* ou *articulaire*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne au singulier masculin, mais longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel du masculin se forme en changeant *al* en aux, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un brachial muscle*, mais *un muscle brachial*.

Il faudroit changer *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *brakial*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRACHIO-CUBITAL; adjectif masculin, substantivement pris, & terme d'Anatomie. Il se dit d'un ligament qui unit l'humerus, ou os du bras avec le cubitus, ou os du coude. Il passe sur le ligament capsulaire de l'articulation, & y est fortement attaché. Il est couvert par plusieurs tendons qui semblent le fortifier par leur adhérence.

BRACHIO-RADIAL; adjectif masculin, substantivement pris, & terme d'Anatomie. Il se dit d'un ligament qui unit l'humerus, ou os du bras avec le cubitus, ou os du coude. Il passe sur le ligament capsulaire de l'articulation, & y est fortement attaché. Il est couvert par plusieurs tendons qui semblent le fortifier par leur adhérence.

BRACHITES; (les) Hérétiques du troisième siècle, qui suivoient les erreurs de Manès & des Gnostiques.

BRACHMANES; (les) Philosophes Indiens, dont parlent souvent les Anciens. Ils prétendoient que la vie est un état de conception, & la mort le moment de la naissance; que l'ame du Philosophe, détenue dans son corps, est dans l'état d'une chrysalide, & qu'elle se débarrasse à l'instant du trépas, comme un papillon qui perce sa coque, & prend son essor. Les évènemens de la vie, n'étoient, selon eux, ni bons ni mauvais; puisque ce qui déplaît à l'un, plaît à l'autre, & qu'une même chose est agréable & désagréable à la même personne en différens temps. Pythagore avoit reçu d'eux le dogme de la Métempsycose. Quand ils étoient las de vivre, ils se brûloient. Après avoir dressé & allumé eux-mêmes le bucher, ils y entroient d'un pas grave & majestueux.

On a imputé aux *Brachmanes* plusieurs autres extravagances, comme de vivre couchés sur la terre, de se tenir toujours sur un pied, de passer leur vie dans les bois, ayant sans cesse les bras élevés, de se regarder continuellement le bout du nez, & de se croire comblés d'une faveur divine quand ils y appercevoient une petite flamme bleue.

Ces fous furent souvent les Oracles des Grecs, le peuple le plus éclairé de l'Univers. Suidas prétend qu'ils furent appelés *Brachmanes* du Roi *Brachman*, leur fondateur. Ils subsistent encore dans l'Orient sous le nom de *Bramines*.

BRACHYCATALEPTIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Poësie Grèque & Latine, qui

désigne un vers auquel il manque quelque chose, comme un pied, une syllabe.

BRACHYGRAPHIE; substantif féminin. Ce mot qui vient du Grec, signifie l'Art d'écrire par abréviations. On a vu à Paris des gens si formés dans cet Art, qu'ils suivoient en écrivant les plus habiles Prédicateurs, & l'on a eu par ce moyen une édition des Sermons du P. Mabillon.

BRACHYPNÉE; substantif féminin, & terme de Médecine, qui désigne cette respiration courte qu'on remarque dans la léthargie & les fièvres inflammatoires.

BRACHYSCIENS; (les) on désigne sous ce nom, les Peuples qui habitent un climat, où l'ombre des corps a peu d'étendue. Tels sont les Habitans des régions situées entre les deux tropiques qui reçoivent les rayons du Soleil plus verticalement que les autres peuples.

BRACHYSTOCHRONE; substantif féminin. C'est le nom que feu M. Bernoulli, Professeur de Mathématique à Bâle, a donné à la courbe de la plus vîte descente. C'est autrement une cycloïde. *Voyez* ce mot.

BRACKEL; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Westphalie, sur la Nette, à cinq lieues de Paderborne.

BRACKENHEIM; nom propre. Petite ville sur la rivière de Zaber, á deux lieues de Haillebron. Elle appartient au Duc de Wirtemberg.

BRACKLAU; nom propre. Ville de Pologne, capitale d'un Palatinat de même nom, à cent dix mille pas de Kaminieck.

Le Palatinat de Bracklau est situé entre celui de Kiovie, les Campagnes désertes, les Tartares d'Oczachow, le Niester & le Palatinat de Podolie. La rivière de Bog le traverse d'un bout à l'autre.

BRACKLEY; nom propre. Ville d'Angleterre, dans le Comté de Northampton. Elle envoie des Députés au Parlement.

BRACON; substantif masculin, & terme d'Hydraulique. Il se dit de la console ou appui qui soutient une porte d'écluse.

BRACONAGE; vieux mot. Il s'est dit autrefois d'un droit du Seigneur sur les filles qui se marioient.

BRACONÉ; participe passif, indéclinable. *Voyez* Braconer.

BRACONER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Chasser furtivement sur les terres d'autrui, pour y prendre du gibier. *Il est dans l'habitude de braconer.*

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. *Ils ont braconé. Il auroit braconé*, &c.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *brakoner*. Voyez Orthographe.

BRACONNIER; substantif masculin. Celui qui chasse furtivement sur les terres d'autrui, pour y prendre du gibier. *On a condamné ce Brâconnier à l'amende.*

Braconnier, se dit, par extension, de celui qui ayant droit de chasse, ne ménage pas le gibier, & en tue autant qu'il peut. *Ce Seigneur est le plus grand braconnier de la contrée.*

La terminaison *ier* de ce mot est

une diphtongue en poësie comme en prose.

BRADANO ; nom propre. Rivière du Royaume de Naples, dans la Basilicate. Elle a sa source dans l'Appennin, entre Venose & Potenza, & son embouchure dans le golfe de Tarente, sur les frontières de la Province d'Otrante.

BRADFORD ; nom propre. Bourg & Comté d'Angleterre, dans la Province de Shrop.

BRADIE ; nom propre. Ville de Moldavie, sur la rivière de Pruth.

BRADNICH ; nom propre. Bourg d'Angleterre, à sept milles, nord-est, d'Exceter.

BRADYPEPSIE ; substantif féminin, & terme de Médecine. Maladie de l'estomac, occasionnée par une digestion lente, foible, imparfaite.

On rémédie à cette indisposition en détruisant les causes qui l'ont fait naître. *Voyez* ESTOMAC, DIGESTION.

BRAGAMAS ; vieux mot qui signifioit autrefois un sabre.

BRAGANCE ; nom propre. Ville & Duché de Portugal, dans la Province d'entre les Monts, sur la rivière de Fervenza, & près des frontières du Royaume de Leon. La Maison qui règne en Portugal depuis 1640, en porte le nom.

BRAGANZA ; nom propre. Petite ville d'Italie, dans l'Etat de Venise, sur les frontières de la Marche Trévisane.

BRAGARD ; vieux mot qui signifioit autrefois orné, élégant

BRAGE ; vieux mot qui signifioit autrefois haut de chausses.

BRAGONIÈRE ; vieux mot qui signifioit autrefois armure de bras.

BRAGUE ; substantif féminin, & terme de Marine. Cordage qui étant passé sur les affuts, & amarré à deux boucles de fer, placées de chaque côté des sabords, sert à empêcher le recul du canon.

BRAGUE, se dit aussi, en termes de Luthiers, du morceau de bois qui couvre les éclisses à l'extrémité du corps du Luth.

BRAGUE ; nom propre. Ville Archiépiscopale, & considérable de Portugal, dans la Province entre le Duero & le Minho, à huit lieues de la Mer, sur la rivière de Cavedo. Elle fut autrefois la résidence des premiers Rois Suèves. Son Archevêque est Primat du Royaume.

BRAGUER ; vieux verbe qui signifioit autrefois mener une vie joyeuse.

BRAGUES ; vieux mot qui signifioit autrefois plaisir amoureux.

Il s'est encore dit pour haut de chausses ou culotes fort amples.

BRAHAIGNE ; vieux mot qui signifioit autrefois une femelle stérile.

BRAHILOW ; nom propre. Petite ville de Valachie, à l'embouchure de la rivière de Serat, dans le Danube.

BRAHIN ; vieux mot qui signifioit autrefois stérile.

BRAI ; substantif masculin. Sorte de goudron, composé de gomme, de résine, de poix, & d'autres matières visqueuses propres à calfater.

BRAI, se dit aussi, en termes de Brasseurs, de l'escourgeon & de l'orge broyé pour la bière.

Ce monosyllabe est long.

BRAID-ALBAIN ; nom propre. Province d'Ecosse, qu'on appelle quelquefois *Albanie*, & qui est située dans la partie septentrionale, entre le Lochaber & les pays d'Athol, de Stratern, de Menteith & d'Argyle.

BRAIE ; substantif féminin. Linge avec lequel on enveloppe le der-

rière des enfans. *Otez la braie de cet enfant.*

On dit figurément & populairement, *sortir les braies nettes d'une mauvaise affaire, d'une entreprise périlleuse*, &c. pour dire, s'en tirer heureusement.

Braie, se dit, en terme de Ciriers, d'un instrument sur lequel ces ouvriers écachent la cire.

Braie, se dit, en termes de Charpentiers, des pièces de bois qu'on place sur le pailler d'un Moulin à Vent, pour en soulager les meules.

Braie, se dit, en termes de Marine, des morceaux de cuir ou de toile cirée, dont on entoure le pied du mât, pour boucher le trou par lequel il passe au travers du tillac, & dont on bouche aussi l'ouverture par où passe le gouvernail, afin d'empêcher la pluie & les vagues dans le gros temps, de tomber à fond de cale.

Braie, se dit, en termes d'Imprimerie, d'une peau ou parchemin préparé, qui sert à recouvrir le grand tympan.

Braie, se dit aussi, en termes d'Imprimerie, des feuilles de papiers gris, avec lesquelles on fait des épreuves.

Ce monosyllabe est long.

BRAIL; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une manière de prendre des oiseaux.

BRAILLARD, ARDE; adjectif & substantif du style familier. Qui parle ordinairement beaucoup, bien haut & mal à propos. *Cette femme est braillarde. C'est un vrai braillard.*

BRAILLE; substantif féminin. Sorte de pelle de bois, dont on fait usage dans la salaison des harengs.

BRAILLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brailler.

BRAILLER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Clamare.* Parler beaucoup, fort haut & mal à propos. *On l'entend brailler par-tout où il se trouve.*

Brailler, se dit aussi, en termes de Chasse, d'un chien qui crie sans voix.

Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir, & dans ces acceptions le participe est indéclinable. *J'ai braillé, elle auroit braillé*, &c.

Brailler, est aussi verbe actif, & se dit de l'action de remuer les harengs avec la braille quand ils sont salés, afin qu'ils prennent mieux la salure.

La première syllabe est longue, la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *bralier.* Voyez Orthographe.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps dont le second *l* précède un *e* muet. De *bralier*, il faudroit faire je *braille.*

BRAILLEUR, EUSE; adjectif & substantif. Qui parle très-haut, beaucoup & mal à propos. *C'est un homme bien brailleur. C'étoit une vraie brailleuse.*

Brailleur, se dit, en termes de Manège, d'un cheval qui hennit souvent.

Les deux premières syllabes sont longues, & la troisième du féminin est très-brève.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, changer le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bralieur*, *bralieuze*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRAIN; nom propre de cinq bourgs de France. Quatre sont situés en Anjou; le premier à deux lieues, nord-est, de Saumur; le second à sept lieues, nord-ouest, de Château-Gontier; le troisième, à trois lieues & demi, nord-ouest, d'Angers; & le quatrième, sur l'Authion, à deux lieues, est, de cette dernière ville. Le cinquième est en Languedoc, à deux lieues, sud-est, de Saint Papoul.

BRAINE; nom propre. Ville de France, dans le Soissonnois, sur la rivière de Vesle, à deux lieues & demie, est-sud-est, de Soissons.

BRAINE-L'ALEU; nom propre. Petite ville des Pays-bas Autrichiens, entre Bruxelles, Mons & Nivelle.

BRAINE-LE-COMTE; nom propre. Petite ville & châtellenie des Pays-bas Autrichiens, dans le Hainaut, environ à trois lieues de Halle.

BRAINS; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à trois lieues, nord-ouest, du Mans.

BRAIRE; verbe neutre irrégulier de la quatrième conjugaison. Il n'a d'usage que pour désigner le cri de l'âne. *Cet âne brait sans cesse.*

CONJUGAISON & quantité prosodique du verbe irrégulier BRAIRE.

INDICATIF. *Présent. Singulier.* Il brait.

Pluriel. Ils braient.

Le monosyllabe, qui forme l'une & l'autre personne des deux nombres, est long.

FUTUR SIMPLE. *Singulier.* Il braira.

Pluriel. Ils brairont.

Le singulier a la première syllabe longue, & la seconde brève.

Les deux syllabes du pluriel sont longues.

CONDITIONNEL. *Présent. Singulier.* Il brairoit.

Pluriel. Ils brairoient.

Le singulier a la première syllabe longue, & la seconde moyenne.

Le pluriel a ses deux syllabes longues.

Il faudroit changer l'*o* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *il brairait, ils brairaient*, pour les raisons que nous donnons en parlant des voyelles & des diphtongues.

INFINITIF. *Présent.* Braire.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Les autres modes, temps & personnes de ce verbe, ne sont pas usités.

BRAISE; substantif féminin. Charbons ardens. *Le bois de chêne fait peu de braise.*

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un qui, dans un Ouvrage, passe rapidement sur quelque article sans l'approfondir, *qu'il a passé là-dessus comme chat sur braise.*

On dit aussi proverbialement & figurément, d'une personne qui a tiré une prompte vengeance de quelque chose, ou qui a répondu vivement & sur le champ à quelque chose de piquant, *qu'elle l'a rendu chaud comme braise.*

On dit encore proverbialement & figurément, de quelqu'un qui a annoncé sans ménagement une nou-

velle, un évènement fâcheux, *qu'il l'a donné chaud comme braise.*

Dans ces phrases proverbiales, le mot *chaud*, est employé comme adverbe.

Braise, se dit des charbons que les Boulangers & Pâtissiers tirent de leurs fours, & qu'ils éteignent ensuite pour les vendre au Public.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *braize*. Voyez Orthographe.

BRAKEL; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Westphalie, à deux milles de Heuxter. Elle appartient à l'Evêque de Paderborn.

BRAKENIER; vieux mot qui signifioit autrefois Veneur.

BRALIN; nom propre. Ville & Château de la basse Silésie, dans le voisinage de Martemberg.

BRAMA; nom propre d'un Dieu des Indes, qu'adorent les Sectateurs de Confucius.

BRAMANT; nom propre. Petite ville de Savoie, dans la Province de Maurienne, sur la rivière d'Arc.

BRAMAS; (les) Peuples d'Asie, qui habitent les frontières des Royaumes d'Ava & de Pégu.

BRAME; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un poisson de mer.

BRAMÉ; participe indéclinable. *Voyez* Bramer.

BRAMER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Vénerie, qui se dit du cri du cerf. *Les cerfs bramoient dans la forêt.*

Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. *Ils ont bramé.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans il *brame*, la syllabe *bra* est longue.

BRAMINS ou **BRAMINES**; (les) Prêtres ou Philosophes Indiens, qui ont succédé aux anciens Brachmanes. Ils admettent la métempsycose, & révèrent particulièrement le Dieu Fo, sa Loi & les Livres qui contiennent leurs Constitutions. Ils ne se disent point issus du Roi Brachman, comme leurs Prédécesseurs, mais de la tête du Dieu Brama. Ils sont tellement respectés sur la côte de Malabar, qu'un Banian croit attirer les faveurs du ciel sur sa maison, en leur abandonnant sa femme avant la consommation du mariage. *Voyez* Brachmanes.

BRAMPOUR; nom propre. Ville considérable d'Asie, dans l'Empire du Mogol, au Royaume de Candisch, dont elle est capitale. Il s'y fait un grand commerce de toiles de coton.

BRAN; substantif masculin. Matière fécale.

Bran de son, se dit de la partie du son la plus grossière.

Bran de Judas, se dit populairement de certaines taches de rousseur qui paroissent au visage & aux mains.

Bran, se dit aussi populairement pour exprimer le mépris qu'on a pour une personne ou pour une chose. *Bran de ces femmes. Bran de tous ces discours.*

Ce monosyllabe est bref au singulier, & long au pluriel.

BRANC; vieux mot qui signifioit autrefois épée, sabre.

BRANCARD; substantif masculin. Sorte de voiture qui sert à transporter un malade tout couché, comme dans un lit. *Les blessés furent envoyés à l'hôpital sur des brancards.*

BRANCARD, se dit, en termes de Charrons, d'une pièce de bois longue, plate & étroite, servant au train d'une berline ou d'une chaise. *Le brancard se rompit à l'entrée du village.*

BRANCARD, se dit aussi d'un instrument fait de plusieurs pièces de bois de charpente, sur lequel on place de lourdes masses dont on craint de gâter la forme par des chocs. *Il faut un brancard pour descendre cette pierre de la voiture.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer le *d* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *brankar*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRANCE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce de froment très-pur.

BRANCHAGE; substantif masculin, & nom collectif, qui désigne toutes les branches d'un arbre. *Je ne veux de cet arbre que le branchage.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *branchaje*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRANCHE; substantif féminin. *Ramus.* Le bois que pousse le tronc d'un arbre.

Les *branches* donnent la figure à l'arbre. Les bourgeons s'étendent peu à peu en branches disposées collatéralement, & formées de parties semblables à celles de la tige. Ces branches s'étendent ensuite, s'élargissent, & se divisent en ramilles d'où sortent quantité de feuilles. Elles croissent à l'œil de la queue de la feuille, produisent des fleurs, & successivement des fruits qui se convertissent en semences pour la propagation de l'espèce.

On appelle *mère branche*, celle qui ayant été racourcie lors de la dernière taille, a produit de nouvelles branches.

On appelle encore *mères branches* ou *maîtresses branches*, les branches de l'arbre les plus élevées, & d'où naissent toutes les autres.

BRANCHES A BOIS, se dit de celles qui étant les plus grosses & pleines de boutons plats, donnent la forme à l'arbre. On les conserve en partie.

BRANCHES A FRUITS, se dit de celles qui naissent plus foibles que les branches à bois, & qui ont des boutons ronds. Ce sont ces branches qui donnent les fruits.

BRANCHES GOURMANDES, se dit de celles qui sortent du tronc ou des mères branches, & qui sont droites, grosses & longues.

BRANCHES CHIFONNES, se dit de celles qui sont courtes & déliées. On les retranche en taillant l'arbre.

BRANCHES DE FAUX BOIS, se dit de celles qui croisent hors des branches taillées de l'année précédente, ou qui sont grosses aux endroits où elles devroient être déliées, sans donner aucun signe de fécondité: le Jardinier les coupe ordinairement.

BRANCHES VEULES, se dit de celles qui, après leur accroissement, sont

longues & déliées, sans aucune marque de fécondité. On les coupe comme inutiles.

BRANCHES AOUTÉES, se dit de celles qui ayant bien pris leur accroissement, s'endurcissent après le mois d'Août, & prennent une couleur noirâtre.

On dit proverbialement & figurément, *qu'il vaut mieux s'attacher au gros de l'arbre qu'aux branches;* pour dire, qu'on doit s'attacher à celui qui a le pouvoir principal, plutôt qu'à celui qui n'exerce qu'une autorité subalterne.

On dit aussi proverbialement & figurément d'une personne qui est dans une situation chancelante, incertaine, qu'*elle est comme l'oiseau sur la branche.*

On dit encore proverbialement & figurément, que *quelqu'un saute de branche en branche;* pour dire, qu'il passe légèrement d'un sujet à l'autre, sans s'arrêter à aucun, & sans approfondir la matière.

BRANCHES, se dit par analogie, en termes d'Anatomie, des petites veines & des petites artères qui tiennent aux grosses veines & aux grosses artères, de même que de quelques productions d'autres parties considérées comme le tronc de ces productions.

BRANCHES ANTÉRIEURES DE LA MOELLE ALONGÉE, se dit de deux faisceaux considérables de la substance medullaire qui peuvent être regardés comme les racines de la moelle alongée.

BRANCHES POSTÉRIEURES DE LA MOELLE ALONGÉE, se dit des productions latérales de la protubérance transversale ou annulaire qui vont se perdre dans le cervelet.

BRANCHES DU CLITORIS, se dit des racines des deux corps caverneux du clitoris. Elles partent de la partie inférieure des os pubis, & de la branche de l'ischium, & montent obliquement jusqu'à la symphyse du pubis, où elles forment, en se réunissant, le tronc du clitoris.

BRANCHES D'OGIVES, se dit, en termes d'Architecture, des nervures des voutes gothiques qui font saillie sur le nu de ces voutes.

BRANCHE DE VIGNE, étoit, chez les Romains, la marque qui désignoit les Centurions.

BRANCHE, se dit, en termes de Rivière & de Marchand de bois, de la partie d'un train qui forme un coupon.

BRANCHE, se dit, en termes de Charrons, des deux pièces de bois qui sont au derrière du train d'un carrosse vis-à-vis des moutons, & qui en soutiennent les arc-boutans. C'est où les laquais sont debout, quand la livrée est nombreuse.

BRANCHE, se dit, en termes d'Epingliers, du corps de l'épingle, quand une de ses extrêmités est en pointe, & que l'autre est disposée pour recevoir la tête.

BRANCHE DE LA BRIDE, se dit, en termes d'Eperonniers, des deux pièces de fer qui tiennent au mors du cheval, & où la bride est attachée.

BRANCHE DE BALANCE, se dit de cette partie de la romaine où sont marqués les caractères qui indiquent le poids des corps que l'on pèse.

BRANCHE, se dit, en termes de Fourbisseurs, de cette partie de la poignée faite en demi-cercle, qui passe d'un bout dans l'œil au-dessous de la poignée, & de l'autre bout dans le pommeau au-dessus.

BRANCHES, se dit des deux parties du bois d'un cerf.

BRANCHE, se dit, en termes de Nat-

tiers, de chacune des trois portions dont un cordon de natte est formé.

Branches, se dit, en termes de Rubanniers, de chaque portion de chaîne contenue sur chacun des petits roquetins dans l'ouvrage des velours.

Branche, se dit, dans les verreries en plat, d'une planche aiguisée en pointe par un bout, & que le fouet fait entrer dans l'orifice de la bosse qui lui est présentée par l'ouvrier, pour lui faciliter l'ouverture du plat, en polir les bords, & former l'ourlet.

Branches, se dit, en termes de Manufacture d'étoffes de soie, de laine, *&c.* d'une des portions dans lesquelles une chaîne est divisée. La branche forme une demi-portée.

Branches, se dit, dans la fonte des balles & dragées pour les armes à feu, du jet principal auquel toutes les dragées tiennent par un jet particulier.

Branche d'une tranchée, se dit, en termes de l'Art militaire, du boyau d'une tranchée.

Branches de chandelier, se dit des différens rameaux d'un chandelier, lesquels servent aussi de chandeliers.

Branches de cyprès, se dit, en termes de Commerce, d'une sorte de droit de balise que paye au Bureau des Fermes à Blaye, chaque navire qui vient de Bordeaux, Libourne & Bourg.

Branche infinie, se dit, en termes de Géomètrie, d'une branche de courbe qui s'étend à l'infini, comme les branches infinies de l'hyperbole & de la parabole.

Branches paraboliques, se dit de celles qui peuvent avoir pour assymptote une parabole d'un degré plus ou moins élevé.

Branches hyperboliques, se dit de celles qui ont pour assymptote une ligne droite, ou une hyperbole d'un degré plus ou moins élevé.

Branches, se dit figurément, en termes de Généalogie, des familles différentes qui sortent d'une même tige. *La branche d'Orléans, la branche de Condé.*

Branches de commerce, se dit, dans le sens figuré, d'un objet particulier de commerce.

On dit figurément d'une question, d'une affaire, qu'*elle a plusieurs branches*; pour dire, qu'il y a plusieurs articles, plusieurs objets, plusieurs chefs à discuter.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BRANCHE-URSINE ou Branque-ursine. *Voyez* Acanthe.

BRANCHÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brancher.

BRANCHER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui est du style familier, n'a d'usage que pour exprimer l'action de pendre un voleur ou un déserteur à un arbre. *Le Prevôt de l'armée fit brancher les Maraudeurs.*

Brancher, est aussi verbe neutre, & se dit, en termes de Vénerie, des oiseaux qui se perchent sur des branches d'arbres. *Ce jeune faucon branche.*

Brancher la bosse, se dit, en termes de Verrerie, de l'action de mouvoir circulairement la branche dans l'ouverture de la bosse.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps

ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *branche*, la syllabe *bran* est longue.

BRANCHIDES; (les) terme de Mythologie. Prêtres d'Apollon, surnommé *Didyméen*, du Temple & de l'Oracle qu'il avoit à Didyme, dans l'Ionie. Ces Prêtres livrèrent à Xerxès les richesses de ce Temple, & bâtirent ensuite une Ville de leur nom dans les Etats de ce Prince; mais Alexandre ayant depuis vaincu Darius, ce Conquérant punit le crime des Branchides sur leurs descendans, qu'il fit passer au fil de l'épée, quand il se fut emparé de leur Ville.

BRANCHIER; adjectif masculin, & terme de Fauconnerie. Il se dit d'un jeune oiseau de proie, qui, n'ayant pas encore acquis sa force, se repose de branche en branche au sortir du nid.

BRANCHIÈRE; vieux mot qui signifioit autrefois un poteau où l'on attachoit le tarif des droits de péage.

BRANCHIES; substantif féminin pluriel. Les ouies des poissons.

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

BRANCHIR; vieux mot qui signifioit autrefois avoir des branches.

BRANCHU, UE; adjectif. *Ramosus, a, um.* Qui a des branches. *Tous ces arbres sont branchus.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier masculin, mais longue au pluriel & au féminin.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une branchue plante*, mais *une plante branchue*.

BRANCHUS; nom propre, & terme de Mythologie. Jeune homme d'une rare beauté, qui fut aimé d'Apollon. Ce Dieu lui transmit l'art de deviner, & lui fit élever un Temple où après sa mort il rendit les oracles les plus célèbres de la Grèce, après ceux de Delphes.

BRANCION; nom propre. Petite ville & châtellenie royale de France, en Bourgogne, à deux lieues, ouest, de Tournus.

BRAND; vieux mot, qui s'est dit autrefois d'une grosse épée d'acier.

BRANDAM; nom propre. Ville des Indes, dans l'île de Java. Elle appartient au roi de Suruhaya.

BRANDE; substantif féminin. Sorte de plante ligneuse qui croît dans les lieux incultes. *Il brule des brandes.*

BRANDES, se dit, en termes de Venerie, des bruyères où les cerfs vont viander.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BRANDEBOURG; substantif féminin. Sorte de casaque à manches, ainsi appelée de ce que la mode en est venue de la marche de Brandebourg.

BRANDEBOURG, se dit aussi, en termes de Fleuriste, d'une tulipe dont les couleurs sont un blanc terni, & un rouge gorge de pigeon.

BRANDEBOURG, est aussi masculin, & se dit d'une sorte d'agrémens qu'on applique aux habits en forme de boutonnières. *Les brandebourgs de soie sont à la mode.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième longue.

Il faudroit supprimer le *g* qui est oisif, & écrire, *brandebaur*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRANDEBOURG; (la marche de) nom propre. Pays considérable d'Allemagne, dans le cercle de la haute Saxe. Il est borné au nord par la

Poméranie & le Meckelbourg; à l'est, par la Pologne; au sud, par la Silésie, la Lusace, la haute Saxe & Magdebourg; & à l'ouest, par le pays de Lunebourg. On le divise en cinq parties principales, qui sont la vieille marche, le Pregnitz, la moyenne Marche, l'Ukermarck, & la nouvelle Marche.

La marche de Brandebourg, prise en général, abonde en grains, en chanvres, en bétail & en pâturages. On y a plusieurs Manufactures florissantes; & entre les rivières qui l'arrosent, on distingue l'Elbe, le Havel, la Sprée, l'Ucker, l'Oder & la Warthe.

Ce pays appartient au Roi de Prusse, sous le titre de *Margrave & Electeur de Brandebourg*. C'est en cette dernière qualité, que ce Prince est Archichancelier de l'Empire.

Brandebourg, est le nom d'une ville de la moyenne Marche de Brandebourg, située sur la rivière d'Havel, entre Berlin & Magdebourg.

Brandebourg, est aussi, selon Hubner, le nom d'une ville du royaume de Prusse, sur le Frische Haf.

Il y a encore dans la basse Saxe, au Duché de Meckelbourg, une autre ville connue sous le nom de *nouvelle Brandebourg*.

BRANDEIS; nom propre. Petite ville de Bohême, sur l'Elbe, à quatre lieues & demie de Prague.

BRANDERIE; substantif féminin. Ce mot désigne à Amsterdam, les endroits où se font les eaux-de-vie de grains.

BRANDEVIN; substantif masculin. Terme emprunté de l'Allemand, & qui se dit pour eau-de-vie. *Les Maçons boivent le brandevin.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BRANDEVINIER; substantif masculin. Celui qui crie & vend du brandevin à l'armée ou dans une garnison. *Allons chez le Brandevinier.*

La terminaison *ier* de ce mot est une diphtongue en poësie comme en prose.

BRANDEVINIÈRE; substantif féminin. Celle qui crie & vend du brandevin à l'armée ou dans une garnison. *Il faut appeler la Brandevinière.*

BRANDEUM; substantif masculin emprunté de la basse latinité, pour exprimer un linceul de soie ou de lin, dans lequel on enveloppoit les corps des saints, ou qu'on faisoit toucher à leurs reliques.

BRANDI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brandir.

On dit proverbialement & familièrement, *enlever un homme tout brandi*; pour dire, l'enlever en l'état où on le trouve. Et *enlever un fardeau tout brandi*; pour dire, l'enlever tout d'un coup.

BRANDILLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brandiller.

BRANDILLEMENT; substantif masculin. Mouvement de celui qui se brandille. *Ce brandillement vous échauffera.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Les *ll* se prononcent mouillés.

Le plurier se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s* qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire d'après la pronon-

ciation, *brandillemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRANDILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action de mouvoir deçà & delà. *Ne brandillez pas vos bras?*

BRANDILLER, est verbe pronominal réfléchi, & signifie, s'agiter en l'air par le moyen de quelque brandilloire. *Ces jeunes gens se brandillent.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le second *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *brandilier*. Voyez ORTHOGRAPHE.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le second *l* précède un *e* muet. De *brandilier*, il faudroit faire je *brandille*.

BRANDILLOIRE; substantif féminin. On appelle ainsi des branches entrelacées, des cordes ou autre chose dont se servent les jeunes gens pour se brandiller. *Cette brandilloire va se rompre.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue & la quatrième très-brève. Les *ll* se prononcent mouillés.

BRANDIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. Terme de Charpentiers, qui signifie arrêter, affermir. *Il faut brandir ce chevron sur la panne.*

BRANDIR, est aussi un vieux mot qui signifioit autrefois secouer, branler quelque arme en sa main, comme une pique, un épieu, *&c.*

BRANDON; substantif masculin. Sorte de flambeau fait avec de la paille tortillée. *Allumez des brandons.*

BRANDON, se dit, en termes de Palais, des différens signes dont on se sert pour indiquer la saisie-réelle d'un immeuble. C'est ordinairement un bâton planté dans l'héritage saisi avec de la paille tortillée au bout.

BRANDON, se dit des corps enflammés qui s'élèvent d'un incendie. *Les brandons voloient de tous côtés.*

On appeloit autrefois *Dimanche des brandons*, le premier Dimanche de Carême, parce que le peuple avoit coutume d'allumer des feux ce jour-là dans les rues & dans les campagnes, autour desquels il dansoit, & la danse étoit nommée *danse des brandons*.

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

BRANDONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BRANDONNER.

BRANDONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Palais. Action de mettre des brandons pour indiquer que des immeubles sont saisis réellement. *On vient de brandonner ces terres.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *brandoner*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRANDSOÉ; nom propre. Petite île de Dannemarck, entre celle de

Fünen & le duché de Sleswig, dans le détroit de Middelfart.

BRANLANT, ANTE; adjectif verbal & participe actif. *Nutans.* Qui branle. *Il a toujours ses bras branlans.*

Branlant, se dit, en termes de Metteurs en Œuvre, d'une croix terminée par une pendeloque, & qui se porte sans coulant.

On dit proverbialement & figurément d'une chose qui paroît disposée à tomber, que *c'est un château branlant.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s* qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une *branlante tête*, mais une *tête branlante.*

BRANLE; substantif masculin. Mouvement de ce qui est remué d'un côté & d'un autre. *Il ne peut pas soutenir le branle de la voiture.*

Donner le branle, signifie, dans le sens figuré, en parlant des personnes, les disposer à agir, les mettre en train. *Les Dragons donnèrent le branle à la Cavalerie pour charger l'ennemi.*

Donner le branle, se dit aussi figurément, en parlant de quelque affaire, & signifie la mettre en train, & en état d'être décidée. *Immédiatement après son arrivée à Paris, il donna le branle au grand procès duquel dépendoit sa fortune.*

Mettre en branle, se dit, dans le sens figuré pour, disposer à certaine chose. *Il faut tâcher de le mettre en branle de transiger avec sa partie adverse.*

Mettre en branle, signifie aussi mettre en train, mettre en mouvement. *On a réussi à les mettre en branle.*

Être en branle, s'emploie figurément dans le style familier, & signifie commencer à agir pour faire quelque chose. *Quand il sera en branle, il travaillera bien.*

Être en branle, signifie aussi être disposé à faire quelque chose. *Il est en branle d'aller demeurer à Paris.*

Être en branle, signifie encore être incertain, être en doute. *Il étoit en branle s'il marieroit sa fille ou non.*

Branle, se dit, en termes d'Horlogerie, de l'espace que parcourt le régulateur dans une vibration.

Branle ou Hamac, se dit d'une sorte de lit suspendu entre deux arbres, & dont se servent les Indiens dans l'orient, pour être à couvert des insectes & autres animaux qui pourroient leur nuire, s'ils s'endormoient par terre.

Branle, se dit, en termes de marine, d'une sorte de lit suspendu dans un navire, pour l'usage des gens de l'équipage.

Branle-bas, est aussi, en termes de marine, le commandement de détendre tous les branles & autres choses qui peuvent être, tant sur le gaillard que dans l'entrepont, pour se disposer au combat, ou pour quelqu'autre raison.

Branle, se dit, en termes de Fauconnerie, du vol de l'oiseau, quand s'élevant au premier degré sur la tête du Fauconnier, il tourne en battant des aîles, & remuant la queue.

Branle, se dit d'une sorte de danse de plusieurs personnes qui se me-

nent en rond en se tenant par la main. *On ouvrit le bal par un branle.*

Branle, se dit aussi de l'air sur lequel on joue un branle. *Dites aux violons de jouer un branle.*

On dit proverbialement d'une personne fort gaie, qu'*elle est folle comme le branle gai*, ou *comme branle gai.*

On dit figurément, *mener un branle;* pour dire, commencer une chose, & être imité par plusieurs autres. *Les Grenadiers menèrent le branle pour attaquer les retranchemens.*

On dit proverbialement, figurément & en plaisantant, qu'*on a fait danser un branle de sortie à quelque personne;* pour dire, qu'on l'a obligée à sortir du lieu dont on parle.

Branle St. Elme, s'est dit d'une fête qui se célébroit autrefois à Marseille la veille de S. Lazare. Elle consistoit à habiller magnifiquement, & à promener dans les rues, au son des instrumens de musique, les garçons les mieux faits, & les filles les plus belles qui représentoient les Divinités de la fable, & les nations répandues sur la terre.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BRANLE; (la) nom propre. Rivière qui a sa source à deux lieues, sud-sud-est, de Vendôme, & son embouchure dans la Loire, à une lieue & demie, est, de Tours, après un cours d'environ huit lieues.

BRANLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Branler.

BRANLEMENT; substantif masculin. *Motio.* Mouvement de ce qui branle. *Il lui est survenu un branlement de tête.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s* qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *branlemant.* Voyez Orthographe.

BRANLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Movere.* Mouvoir, remuer, faire aller deçà & delà. *Il ne faut pas branler votre corps.*

On dit populairement, *branler la mâchoire, le menton;* pour dire, manger.

Branler, est aussi verbe neutre, & signifie être en action, se mouvoir de côté & d'autre. *Cette cheminée branle.*

On dit proverbialement en ce sens, *que tout ce qui branle ne tombe pas.*

Branler, signifie, aller de la place où l'on est dans une autre. On dit dans ce sens, *ne branlez pas delà;* pour dire, ne bougez pas delà.

Branler, se dit, en termes de l'art militaire, des mouvemens que fait une troupe disposée à fuir. *L'aîle gauche commença à branler, dès qu'on fit jouer l'artillerie.*

Branler, se dit figurément, en termes de commerce, d'un Banquier ou Marchand dont le crédit est baissé, & qui est sur le point de faire faillite. *Ce Banquier branle depuis quelque temps.*

On dit figurément, qu'*une personne n'ose branler devant une autre;* pour dire, qu'elle y est dans une contrainte continuelle, ou dans la crainte de faire chose qui pourroit choquer ou déplaire.

On dit proverbialement, familièrement & figurément de quelqu'un qui est sur le point de perdre le rang, l'emploi qu'il occupe, qu'*il branle au manche*.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *je branle*, la syllabe *bran* est longue.

BRANLOIRE; substantif féminin. Ais posé en équilibre sur quelque chose d'élevé, & aux extrémités duquel deux personnes font tour à tour le contrepoids. *Préparez une branloire.*

On dit, en termes de Fauconnerie, qu'*un héron est à la branloire*, quand il est fort élevé, & qu'il tourne en branlant.

BRANLOIRE, se dit, en termes de Taillandiers, Serruriers & autres ouvriers de forge, de la chaîne qui sert à faire mouvoir les soufflets des forges de ces artisans.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BRANQUE-URSINE. *Voy.* ACANTHE

BRANSKO; nom propre. Petite ville de Russie, dans le Duché de Severie, sur la Desna.

BRANTÔME; nom propre. Bourg de France, en Périgord, à trois lieues, nord-ouest, de Périgueux. Il y a une Abbaye en commende qui vaut quatre mille livres de rente au titulaire.

BRAQUE; substantif masculin. Sorte de chien de chasse à poil ras, bon quêteur, vigoureux, & qui a l'odorat fin. *Il me fit présent d'un bon braque.*

La premiere syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *brake*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRAQUE, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BRAQUER.

BRAQUEMART; substantif masculin. Sorte d'épée courte & large, qu'on portoit autrefois le long de la cuisse. *Il fut blessé d'un coup de braquemart.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième longue.

Il faudroit changer *qu* en *k*, supprimer le *t* qui est oisif, & écrire, *brakemar*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRAQUEMENT; substantif masculin. Disposition de ce qui est braqué. *Le braquement d'une pièce d'artillerie.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *brakemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRAQUER; verbe actif de la première congaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Dirigere*. Il n'a d'usage qu'en parlant de certaines choses qui peuvent être tournées ou présentées d'un côté ou d'un autre. *Braquer une pièce d'artillerie, une lunette, un timon.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire,

écrire, d'après la prononciation, *braker*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRAS; substantif masculin. *Brachium*. Partie du corps humain, qui tient à l'épaule & qui se termine à la main. *Il se rompit le bras*.

Les Médecins & les Anatomistes ne comprennent, sous le nom de bras, que la partie qui est entre l'épaule & le coude. Ils qualifient le reste d'avant bras.

A TOUR DE BRAS, signifie de toute sa force. *Il le battit à tour de bras*.

On appelle, *moulin à bras*, un moulin qu'on fait mouvoir par le moyen des bras.

On dit, en termes d'escrime, *tirer à bras raccourci*; pour dire, rapprocher son poignet du corps avant d'alonger la botte.

On dit, en termes de danse, *avoir des bras*; pour dire, disposer, mouvoir les bras avec grace.

On dit figurément, d'une personne pauvre, qu'*elle ne vit que de ses bras*; pour dire, qu'elle ne tire sa subsistance que de son travail manuel.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui refuse de travailler, qu'*il a les bras rompus*.

On dit aussi proverbialement & figurément, de quelqu'un qui passe son temps à ne rien faire, qu'*il demeure les bras croisés*.

AVOIR LES BRAS RETROUSSÉS, signifie, avoir les manches retroussées en telle sorte que les bras paroissent sans être couverts.

SE JETTER ENTRE LES BRAS D'UNE PERSONNE, signifie, dans le sens figuré, réclamer son secours, sa protection.

On dit figurément, qu'*une personne a été reçue à bras ouverts*; pour dire, qu'elle a reçu le meilleur accueil.

On dit, dans le sens figuré, que *quelqu'un tend les bras à une personne*; pour dire, qu'il est disposé à l'accueillir, à la secourir, à la protéger.

On dit aussi, dans le même sens, que *Dieu tend les bras aux pécheurs*; pour dire, qu'il est toujours disposé à leur pardonner.

On dit proverbialement & figurément, qu'*on a quelqu'un sur les bras*; pour dire, qu'on en est embarrassé. Et qu'*on a beaucoup d'affaires sur les bras*; pour dire, qu'on est surchargé d'embarras.

On dit, dans le même sens, que *quelqu'un a des ennemis sur les bras*; pour dire, qu'il a des ennemis à combattre.

On dit proverbialement & figurément, en parlant d'un Médecin, qu'*il a tiré une personne des bras de la mort*; pour dire, qu'il l'a guérie d'une maladie qui paroissoit mortelle.

On dit figurément & proverbialement d'un Juge ou de quelque autre, qui retranche considérablement les droits ou les prétentions d'une personne, qu'*il lui coupe bras & jambes*.

On dit proverbialement & figurément, qu'*il faut baiser le bras dont on voudroit que la main fût coupée*; pour dire, qu'on est souvent obligé à faire des carresses aux personnes pour qui l'on a de l'aversion.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de deux personnes, qu'*elles se sont embrassées bras dessus bras dessous*; pour dire, qu'elles se sont fait beaucoup d'amitiés l'une à l'autre.

On dit proverbialement & figu-

rément, que *quelqu'un est le bras droit d'un autre;* pour dire, que cet autre le reclame & l'employe en toutes circonstances.

Bras, signifie, dans le sens figuré, pouvoir, autorité. *Ce Prince a le bras long.*

Bras, signifie aussi, dans le sens figuré, bravoure & exploits militaires. *Ces escadrons plioient sous l'effort de son bras.*

Bras séculier, se dit figurément & en termes de Jurisprudence, de la puissance temporelle du Juge séculier, qu'implore le Juge d'église pour faire exécuter ses Ordonnances, ou pour faire subir à un ecclésiastique coupable d'un délit privilégié, les peines que l'Official ne peut imposer.

Remarquez que quand l'Ordinaire ou son Official implore le bras séculier, il doit le faire par lettres en forme de réquisitoire, & non par lettres de commande, à la différence du Juge royal, qui peut adresser des lettres de commande au Juge d'église. C'est que les Officiers royaux tiennent leur pouvoir du Roi même, d'où leur supériorité sur les Juges d'église en matière de Jurisdiction.

Bras, se dit, en termes de Manège, de la partie de la jambe de devant qui commence au bas de l'épaule du cheval, & se termine au genou. On dit, qu'*un cheval plie bien le bras;* pour dire, qu'il plie bien la jambe, quoique la partie appelée *bras* ne plie pas.

Bras de fauteuil, de chaise, se dit de ce qui sert à chaque côté d'un fauteuil ou d'une chaise, pour s'appuyer le bras.

On appelle, *chaise à bras*, celle qui a de ces sortes d'appuis.

Bras, se dit de certains chandeliers qui s'attachent à une muraille, & particulièrement de chaque côté d'un trumeau. *Des bras dorés.*

Bras de levier, de balance, se dit des deux parties du levier, de la balance, qui sont de chaque côté du point d'appui.

Bras, se dit, en termes d'Imprimeurs en taille-douce, de quatre morceaux de bois attachés aux jumelles de la presse, & qui sont soutenus sur les quatre colonnes.

Bras de flambeaux, se dit, en termes de Marchands Ciriers, des longs cordons de mèche dont ces ouvriers forment leurs flambeaux en les enduisant de cire.

Bras de chevre, se dit, en termes de Charpentiers, de deux longues pièces de bois qui portent le treuil où le cable s'enveloppe quand on monte un fardeau.

Bras de scie, se dit, en termes de Menuisiers & de plusieurs autres Ouvriers, des deux pièces de bois parallèles auxquelles tient la feuille de la scie.

Bras de civiere, se dit, en termes de Maçons, des extrêmités des deux principales pièces de la civière, celles que tiennent à la main ces ouvriers quand ils font usage de cet instrument.

Bras, se dit, en termes de Tourneurs, de deux pièces de bois qui traversent les poupées du tour au-dessous des pointes & qui soutiennent la barre où l'ouvrier appuie ses outils en travaillant.

Bras, se dit, en termes de Jardinage, des branches que poussent les citrouilles, les melons & les concombres. Le Jardinier doit s'appliquer à distinguer les bons bras d'avec les mauvais.

Bras, se dit, en termes de Marine, des cordages amarrés à l'extrémité

de la vergue, pour la gouverner ou la mouvoir selon le vent. La vergue d'artimon n'a point de bras, mais une corde nommée *ourse*, qui en tient lieu.

Bras de revers, se dit du bras qui étant sous le vent, est largué, & qui n'est d'aucun usage jusqu'au revirement.

Halez sur les bras, se dit, en termes de Marine, pour ordonner à l'équipage de roidir les cordages appelés *bras*. Et *tenir un bras*, signifie amarrer un de ces cordages.

Bon bras, se dit aussi, en termes de Marine, quand on brasse au vent, ensorte que le vent ne soit pas au plus près.

Bras d'ancre, se dit encore, en termes de Marine, d'une des moitiés de la partie courbe d'une ancre.

Bras, se dit, en termes de pêche, des nâgeoires d'une baleine.

Bras, se dit, dans le sens figuré, des divers canaux que forme un fleuve, une rivière. *Un bras du Danube. Cette rivière se divise en plusieurs bras.*

Bras de mer, se dit d'une partie de la mer qui se trouve entre deux terres peu distantes l'une de l'autre.

Bras armé, s'est dit autrefois d'un Ordre militaire institué en Dannemarck, & qui florissoit sous le Roi Christien IV. Il a été uni dans la suite à l'Ordre de l'Éléphant.

Ce monosyllabe est long.

BRASÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Braser.

BRASER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Ferruminare.* Action de joindre ensemble deux morceaux de fer par le moyen de la soudure propre à cet usage. *Faites mieux braser ce canon de fusil.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *brase*, la syllabe *bra* est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brazer*. Voyez Orthographe.

BRASIDAS; nom propre. Illustre & fameux Général de Lacédémone, qui s'étant couvert de gloire, autant par sa justice que par sa valeur, mourut triomphant entre les bras de la victoire, après avoir battu les Athéniens à Amphipolis. Les Lacédémoniens célébrèrent la mémoire de ce héros, en lui élevant un tombeau au milieu de leur ville, & en instituant des fêtes à son honneur avec des sacrifices, des combats & des jeux où les seuls citoyens de Sparte avoient droit de disputer le prix.

BRASIDÉES; substantif féminin pluriel. Fêtes qui se célébroient à Lacédémone en l'honneur de Brasidas, célèbre Capitaine. *Voyez* Brasidas.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brazidées*. Voyez Orthographe.

BRASIER; substantif masculin. Assemblage de charbons ardens. *Il ne faut pas vous tenir si près de ce brasier.*

Brasier, se dit, par extension, d'une sorte d'instrument de cuivre ou d'autre métal, dans lequel on met

de la braise pour échauffer une chambre. *Portez le brasier dans mon cabinet.*

On dit, dans le sens figuré, d'une personne qui a une fièvre ardente, que *son corps est un brasier.*

La première syllabe est brève, & la seconde encore, mais au singulier seulement, quand le *r* final est muet, comme il arrive en conversation devant une consonne & à la fin d'une période; mais la même syllabe devient longue dès que ce *r* se fait sentir, comme cela se doit, s'il précède une voyelle en lisant, ou dans le discours soutenu.

La terminaison *ier* de ce mot est une diphtongue en poësie comme en prose.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brazier*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRASILLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BRASILLER.

BRASILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action de faire griller un peu de temps sur de la braise. Il se dit particulièrement dans ce sens en parlant de pêches. *Faites brasiller ces pêches.*

BRASILLER, est aussi verbe neutre, & se dit, en termes de Marine, des feux & de la lumière que jette la mer pendant la nuit. *La mer brasilloit le long des flancs du navire.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le second *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *brazilier*. Voyez ORTHOGRAPHE.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le second *l* précède un *e* muet. De *Brazilier*, il faudroit faire *je brazille*.

BRASLAW; nom propre. Ville & Château de Pologne, en Lithuanie, dans le Palatinat de Wilna, sur un petit lac, à cinq milles de la Dwina.

BRASQUE; substantif féminin. Terme de Chimie & de Minéralogie, qui se dit d'une substance composée, pour l'ordinaire, d'argille & de charbon, & qu'on met au fond des fourneaux pour recevoir les métaux fondus.

BRASSAGE; substantif masculin. Droit que perçoit un Directeur de Monnoie, sur chaque marc d'or, d'argent ou de billon fabriqué, pour les frais de la fabrication.

BRASSAGE, se dit encore, dans les Monnoyes, des diverses façons que l'on donne aux métaux, soit avant, soit après la fonte.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le *g* en *j*, & écrire, *brasaje*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRASSARD; substantif masculin. Partie de l'armure d'un homme de guerre, servant à lui couvrir le bras. *Il étoit armé de brassards & de cuissards.*

BRASSARD, se dit aussi d'un instrument cylindrique de bois ou de cuir, dans lequel on passe l'avant-bras, & dont on se sert en jouant au ballon.

BRASSARD, se dit encore, dans les Verreries, de deux vieux chapeaux sans dessus, passés l'un dans l'autre, & dont on se couvre le bras pour éviter de se brûler.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Il faudroit supprimer un *s* & le *d* qui sont oisifs, & écrire, d'après la prononciation, *brasar*. Voyez Orthographe.

BRASSAW, nom propre. Ville forte de Hongrie, dans la Transylvanie, à quinze milles d'Hermanstadt.

BRASSE; substantif féminin. Mesure de la longueur des deux bras étendus, qui est ordinairement de six pieds.

Brasse, se dit, en termes de Marine, de trois sortes de mesures, distinguées en grande, moyenne & petite brasse. La grande brasse est de six pieds: c'est celle des vaisseaux de guerre: la moyenne brasse est de cinq pieds & demi: elle est en usage sur les vaisseaux marchands; & la petite brasse, qui n'est que de cinq pieds, est usitée sur les barques & autres petits bâtimens servant à la pêche.

Tous les cordages des vaisseaux se mesurent par brasses, & l'on dit à la mer, quand on jette la sonde pour connoître la profondeur de l'eau, qu'*il y a vingt ou trente brasses d'eau;* pour dire, qu'il y a vingt ou trente brasses de profondeur.

Brasse, se dit aussi, dans le Commerce, d'une sorte d'aune avec laquelle on mesure les corps étendus, comme les toiles, les étoffes, les rubans, *&c.* Mais la longueur de cette mesure, qui est particulièrement usitée en Italie, varie selon les lieues. Quinze brasses de Venise, Boulogne, *&c.* font huit aunes de Paris. La brasse de Florence & de Livourne fait la demi-aune de Paris, moins six lignes.

Brasse, se dit aussi de ce qu'on mesure avec la brasse. *Il a acheté une brasse de satin.*

Pain de brasse, se dit d'un fort grand pain du poids de vingt à trente livres.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, *brase*. Voyez Orthographe.

BRASSÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brasser.

BRASSÉE; substantif féminin. La quantité qu'on peut contenir entre ses bras. *Apportez une brassée de paille.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très brève.

BRASSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Agitare*. Action de remuer ensemble différentes choses à force de bras, afin qu'elles se mêlent & s'incorporent les unes avec les autres. *Brassez bien ces métaux?*

Brasser de la bière, signifie, faire de la bière. *On brasse beaucoup de bière dans cette maison.* Voyez Bière.

Brasser, se dit, en termes de Tannerie, de l'action de rougir les cuirs en les remuant & agitant dans une cuve pleine de tan & d'eau chaude.

Brasser, signifie, en termes de Marine, faire la manœuvre des bras, & gouverner les vergues avec les cordages.

Brasser a contre, se dit de l'action de brasser les bras du vent, ensorte que le vent donne sur les voiles: cela se pratique ordinairement lorsqu'on veut mettre le vent sur la voile de misaine.

Brasser a faire porter, ou a faire servir, se dit de l'action

de brasser les vergues, ensorte que le vent donne dans les voiles.

Brasser au vent, se dit de l'action de brasser les vergues du côté du vent.

Brasser les vergues; c'est, en maniant les bras, mettre les vergues horisontalement de l'avant à l'arrière.

Brasser les voiles sur le mat, exprime l'action de manœuvrer les voiles de manière que le vent, en venant sur les voiles, au lieu de donner dedans, fasse le contraire de ce qu'il faudroit pour faire siller un vaisseau.

Brasser sous le vent, signifie, *brasser* les vergues du côté opposé à celui du vent.

Brasser, se dit, en termes de Pêcheurs, de l'action d'agiter & de troubler l'eau, afin de faire entrer le poisson dans les filets.

Brasser, s'emploie, dans le sens figuré, & toujours en mauvaise part, pour signifier tramer, machiner, négocier secrettement. *Ils brasèrent ensemble cette trahison.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, *braser.* Voyez Orthographe.

BRASSERIE; substantif féminin. *Cervisiæ officina.* Lieu où l'on brasse de la bière. *Il y a une fameuse brasserie dans ce quartier.* Voyez Bière.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième longue.

BRASSEUR; substantif masculin. Celui qui brasse & vend de la bière en gros. *C'est un bon brasseur.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BRASSEUSE; substantif féminin. Celle qui brasse & vend de la bière en gros. *Achetez un tonneau de bière chez cette brasseuse.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un des premiers *s* qui est oisif, changer le dernier en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *braseuze.* Voyez Orthographe.

BRASSICOURT; adjectif masculin, pris substantivement, & terme de Manège, qui se dit d'un cheval dont les jambes sont naturellement courbées en arc. Il ne faut pas confondre le brassicourt avec le cheval arqué: celui-ci n'a ses jambes en arc que par fatigue.

BRASSIÈRES; substantif féminin pluriel. Sorte de petite camisole. *Elle a toujours sur le corps des brassières de basin.*

On dit proverbialement & figurément, que *quelqu'un est en brassières, qu'on le tient en brassières;* pour dire, qu'il n'a pas la liberté d'agir à sa volonté.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BRASSIN; substantif masculin. Vaisseau qui sert à faire de la bière.

Brassin, se dit aussi de la quantité de bière que contient le vaisseau même.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BRASSOIR; substantif masculin, & terme de Monnoies, qui se dit de

l'instrument dont on se sert pour brasser les métaux en bain.

BRAST ; vieux mot qui signifioit autrefois détour.

BRATHITE ; substantif féminin. *Brathites.* Pierre figurée qui représente une plante de Sabine.

BRATSKOI ; nom prore. Ville de Russie, en Siberie, sur la rivière d'Anagara.

BRAU ; vieux mot qui signifioit autrefois taureau, jeune bœuf.

BRAVA ; nom propre. Ville maritime d'Afrique, dans le Zanguebar, sur la côte d'Ajan, à cent mille pas de Magadoxo. Elle forme un état indépendant, & se gouverne en République.

Brava, est aussi le nom de l'île la plus méridionale de celles du Cap Verd. On dit qu'il y croît du vin qui vaut celui des îles Canaries.

BRAVACHE ; substantif masculin. Fanfaron, faux brave. *C'est un bravache qu'il ne faut pas craindre.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

BRAVADE ; substantif féminin. Ce qui se dit ou se fait pour morguer, braver quelqu'un. *Il faut mépriser ses bravades.*

Bravade, est aussi le nom d'une fête instituée en 1256, par Charles d'Anjou, & qui se célèbre annuellement à Aix, en Provence, la veille de la S. Jean. Les Magistrats déclarent Roi de la fête, le particulier qui abat la tête d'un oiseau exposé à cet effet. Ce Roi se choisit un Lieutenant, un Enseigne, & se forme une Compagnie de Mousquetaires, avec laquelle il se rend sur la place où se trouve le Parlement pour allumer le feu de la S. Jean.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

BRAUBACH ; nom propre. Petite ville & château d'Allemagne, sur le Rhin, dans la Vétéravie, au-dessus de Boppart. Elle appartient au Landgrave de Hesse-d'Armstadt.

BRAVE ; adjectif des deux genres. *Fortis.* Vaillant, courageux, intrépide. *Je l'ai toujours connu pour un brave Soldat. C'est un Officier fort brave.*

On voit que dans cette acception, l'adjectif peut selon les circonstances, précéder ou suivre le substantif auquel il se rapporte.

On dit proverbialement de quelqu'un, qu'*il est brave comme César*, ou *comme son épée*, ou *comme l'épée qu'il porte*; pour dire, qu'il a beaucoup de valeur.

On dit aussi proverbialement & ironiquement d'un faux brave ou fanfaron, qu'*il est brave jusqu'au dégainer.*

Brave, se dit dans le style familier pour honnête. *C'étoit une brave Femme. Ce sont de braves gens.*

Dans cette acception, *brave*, doit régulièrement précéder le substantif.

Brave, se dit encore dans le style familier, pour paré, vêtu d'habits magnifiques. *Cette petite fille voudroit toujours être brave.*

Dans cette acception, *brave*, doit régulièrement suivre le substantif auquel il se rapporte.

On dit proverbialement & populairement, de quelqu'un habillé de neuf, ou magnifiquement vêtu, qu'*il est brave comme un lapin.*

Brave, s'emploie aussi substantivement, dans le sens de vaillant, courageux, intrépide. *Il marcha suivi d'une troupe de braves, &*

emporta le fort l'épée à la main.

Brave, s'emploie encore substantivement dans un sens odieux, pour spadassin. *Il ne marche pas sans ses braves.*

Si, dans une phrase, *brave* précède un mot qui commence par une voyelle, il a sa première syllabe brève, autrement elle est longue, & la seconde très-brève.

BRAVÉ, EE; adjectif & participe passif. *Voyez* Braver.

BRAVEMENT; adverbe. *Fortiter.* D'une manière courageuse, vaillante, intrépide. *Ils repoussèrent bravement les Assiégeans.*

Bravement, se dit aussi, dans le style familier, & signifie d'une manière adroite, habilement. *Il se comporta bravement dans cette conjoncture délicate.*

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, & la troisième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bravemant.* Voyez Orthographe.

BRAVER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Insultare.* Insulter, morguer, traiter quelqu'un avec hauteur, avec mépris. *Cet Audacieux bravoit ses Juges.*

On dit aussi, *braver la mort, les dangers, la fortune;* pour dire, affronter la mort, les dangers, mépriser la fortune.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *brave*, la syllabe *bra* est longue.

BRAVERIE; substantif féminin du style familier. Magnificence dans les vêtemens. *Cette petite fille est d'une grande braverie.*

BRAULIO; nom propre d'une montagne de Suisse, la principale de celles que les Anciens appeloient les *Alpes rhetiques.* Elle est dans le voisinage de Bormio, & l'Adda y a sa source.

BRAULS; substantif masculin pluriel. On donne ce nom, dans le commerce, à certaines toiles des Indes, rayées de bleu & de blanc.

BRAUNAW; nom propre. Ville d'Allemagne, en Bavière, sur la rivière d'Inn, à six milles de Passau.

BRAUNECK; nom propre. Petite ville, vallée & château d'Allemagne, dans le Tirol, à trois lieues de Brixen.

BRAUNSBERG; nom propre. Ville de la Prusse Polonoise, sur la rivière de Passerg, & près des frontières de la Prusse Royale.

BRAVOURE; substantif féminin. *Animi fortitudo.* Intrépidité, valeur éclatante. *On remarqua sa bravoure dans cet assaut.*

Bravoures, se dit aussi au pluriel, pour exploits de valeur. *La Gazette ne parloit que des bravoures de ce Général.*

Voyez Valeur, pour les différences relatives qui en distinguent bravoure, &c.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BRAUR; (Adrien) nom propre. Peintre célèbre, né en Flandre, à Oudenarde. Il excelloit à représenter des querelles de cabaret, des fumeurs, des ivrognes, des filoux jouant

jouant aux cartes, des nôces de villages, & autres scènes réjouissantes. Il avoit une grande intelligence des couleurs, & sa touche est d'une légèreté, & d'une finesse estimable.

BRAURON; nom propre. Ancienne petite ville de Grèce, dans l'Attique, près de Marathon. Elle étoit fameuse par la fête qui s'y célébroit annuellement en mémoire de la delivrance d'Oreste & d'Iphigenie. On appliquoit une épée nue sur la tête d'une victime humaine, & quelques gouttes de son sang tenoient lieu de sacrifice. Iphigenie fut la première Prêtresse du Temple qu'Oreste éleva dans cette ville à Diane, & cette Princesse y obtint les honneurs divins après sa mort.

BRAURONIES; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes de Diane, surnommée *Brauronie*, du Temple que cette Déesse avoit à Brauron dans l'Attique. On les célébroit tous les cinq ans par le sacrifice d'une chèvre, & en chantant l'Iliade d'Homère.

BRAY; nom propre. Ville de France, en Champagne, sur la Seine, à trois lieues, sud-sud-ouest, de Provins.

BRAY, est aussi le nom d'une ville de Picardie, sur la Somme, à cinq lieues & demie, nord-est, d'Amiens.

BRAY, est encore le nom d'une contrée de France en Normandie, entre la Picardie, le Vexin Normand, le Beauvoisis, & le pays de Caux. Elle a huit lieues de longueur, & à peu près autant de largeur. On y recueille quantité de fruits dont on fait d'excellent cidre. La ville de Neufchatel en est le principal lieu.

BRAY; vieux mot qui signifioit autrefois fange, boue.

BRAYANS; (les) on appela ainsi une sorte d'Anabaptistes, qui parurent en 1544. Ils croyoient que l'action la plus agréable à Dieu, étoit de crier & de pleurer en sa présence.

BRAYDONNE; vieux mot qui signifioit autrefois femme débauchée.

BRAYE; vieux mot qui signifioit autrefois une partie de rivière resserrée entre deux digues.

BRAYÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BRAYER.

BRAYER; substantif masculin. Sorte de bandage à l'usage des personnes qui ont des héritiers. *Les brayers de cette sorte étoient estimés à Saint Côme.*

BRAYER, se dit du morceau de cuir qui sert à soutenir le battant d'une cloche.

BRAYER, se dit, en termes de Fauconnerie, du cu de l'oiseau de proie.

BRAYER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine, qui exprime l'action d'enduire de brai un Navire, pour empêcher les voies d'eau. *Il faut brayer ce Vaisseau.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

BRAYETTE; substantif féminin:

La fente de devant d'une culotte. *Dites-lui de boutonner sa brayette.*

BRAYEUX; vieux mot qui signifioit autrefois boueux.

BRAZZA; nom propre. Île & Bourg dans le golfe de Venise, vis-à-vis de Spalatro.

BRÉANT; substantif masculin. *Anthus.* Oiseau de la grosseur du pinson, avec un plumage presque jaune. Son bec de couleur pâle, est gros & court. Il a les jambes & les pieds d'un rouge presque couleur de chair. Son ramage est agréable, & on le nourrit en cage avec de la navette & du chenevis.

BREAUNE; *Voyez* BRIONNE.

BREAUTÉ; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à une demi lieue, sud-est, de Godarville.

BREBEUF; nom propre d'un Poëte François, né à Rouen, en *1618*, & mort en *1661*. Il a traduit en vers la Pharsale de Lucain, que personne ne lit, parce qu'il n'a fait qu'une copie ridicule & gigantesque remplie de faux brillans, de descriptions frivoles, & d'hiperboles outrées.

BREBIAGE; substantif masculin. Ancien terme de Coutume, qui s'est dit d'un droit que certains Seigneurs levoient sur les brebis de leur Seigneurie.

BREBIAIL; vieux mot qui signifioit autrefois troupeau de brebis.

BREBIETTE; vieux mot qui signifioit autrefois petite brebis.

BREBINCE; nom propre. Rivière de France, qui se forme de plusieurs ruisseaux, à quatre lieues & demie, sud-est, d'Autun, & qui, après un cours d'environ douze lieues, se jette dans la Loire, au-dessous de Digoin.

BREBIS; substantif féminin. *Ovis.* Quadrupède assez connu, qui est la femelle du belier, & la mère de l'agneau.

Les *brebis* dont la laine est la plus abondante, la plus touffue, la plus longue, la plus soyeuse & la plus blanche, sont aussi les meilleures pour la propagation, sur-tout si elles ont en même temps le corps grand, le cou épais, & la démarche légère. On observe aussi que celles qui sont plutôt maigres que grasses, produisent plus sûrement que les autres.

La saison de la chaleur des brebis, est depuis le commencement de Novembre, jusqu'à la fin d'Avril; cependant elles ne laissent pas de concevoir en tout temps, si on leur donne, aussi bien qu'au belier, des nourritures qui les échauffent, comme de l'eau salée, & du pain de chenevis. On les laisse couvrir trois ou quatre fois chacune, après quoi on les sépare du belier, qui s'attache de préférence aux brebis âgées, & dédaigne les plus jeunes. L'on a soin de ne les pas exposer à la pluie ou aux orages dans le temps de l'accouplement, l'humidité les empêche de retenir, & un coup de tonnerre suffit pour les faire avorter. Un jour ou deux après qu'elles ont été couvertes, on les remet à la vie commune, & l'on cesse de leur donner de l'eau salée, dont l'usage continuel, aussi-bien que celui du pain de chenevis & des autres nourritures chaudes, ne manqueroit pas de les faire avorter. Elles portent cinq mois, & mettent bas au commencement du sixième; elles ne produisent ordinairement qu'un agneau, & quelquefois deux: dans les climats chauds, elles peuvent produire deux fois par an; mais en France,

& dans les Pays plus froids, elles ne produisent qu'une fois l'année. On donne le belier à quelques-unes vers la fin de Juillet, & au commnecement d'Août, afin d'avoir des agneaux dans le mois de Janvier ; on le donne ensuite à un plus grand nombre dans les mois de Septembre, d'Octobre & de Novembre, & l'on a des agneaux abondamment aux mois de Février, de Mars & d'Avril : on peut aussi en avoir en quantité aux mois de Mai, Juin, Juillet, Août & Septembre, & ils ne sont rares qu'aux mois d'Octobre, Novembre & Décembre. La *brebis* a du lait pendant sept ou huit mois, & en grande abondance ; ce lait est une assez bonne nourriture pour les enfans, & pour les gens de la campagne ; on en fait aussi de fort bons fromages, sur-tout, en le mêlant avec celui de vache. L'heure de traire les brebis, est immédiatement avant qu'elles aillent aux champs, ou aussitôt après qu'elles en sont revenues ; on peut les traire deux fois par jour en été, & une fois en hiver.

Les *brebis* engraissent dans le temps qu'elles sont pleines, parce qu'elles mangent plus alors que dans les autres temps : comme elles se blessent souvent, & qu'elles avortent fréquemment, elles deviennent quelquefois stériles, & font assez souvent des monstres ; cependant, lorsqu'elles sont bien soignées, elles peuvent produire pendant toute leur vie, c'est-à-dire, jusqu'à l'âge de dix ou douze ans ; mais ordinairement elles sont vieilles & maléficiées dès l'âge de sept ou huit ans. Le *bélier*, qui vit douze ou quatorze ans, n'est bon que jusqu'à huit pour la propagation ; il faut le bistourner à cet âge, & l'engraisser avec les vieilles brebis. La chair du bélier, quoique bistourné & engraissé, a toujours un mauvais goût ; celle de la brebis est mollasse & insipide, au lieu que celle du mouton est la plus succulente, & la meilleure de toutes les viandes communes.

Les gens qui veulent former un troupeau, & en tirer du profit, achètent des brebis & des moutons de l'âge de dix-huit mois ou deux ans ; on en peut mettre cent sous la conduite d'un seul berger : s'il est vigilant & aidé d'un bon chien, il en perdra peu ; il doit les précéder, lorsqu'il les conduit aux champs, & les accoutumer à entendre sa voix, à le suivre sans s'arrêter & sans s'écarter dans les blés, dans les vignes, dans les bois & dans les terres cultivées, où ils ne manqueroient pas de causer du dégât : les côteaux, & les plaines élevées au-dessus des collines, sont les lieux qui leur conviennent le mieux ; on évite de les mener paître dans les endroits bas, humides & marécageux. On les nourrit pendant l'hiver à l'étable, de son, de navets, de foin, de paille, de luzerne, de sain-foin, de feuilles d'orme, de frêne, *&c.* On ne laisse pas de les faire sortir tous les jours, à moins que le temps ne soit fort mauvais, mais c'est plutôt pour les promener que pour les nourrir ; & dans cette mauvaise saison, on ne les conduit aux champs que sur les dix heures du matin : on les y laisse pendant quatre ou cinq heures, après quoi on les fait boire, & on les ramène vers les trois heures après midi. Au printemps & en autômne, au contraire, on les fait sortir aussitôt que le soleil a dissipé

la gelée ou l'humidité, & on ne les ramène qu'au soleil couchant : il suffit aussi dans ces deux saisons de les faire boire une seule fois par jour avant de les ramener à l'étable, où il faut qu'ils trouvent toujours du fourrage, mais en plus petite quantité qu'en hiver. Ce n'est que pendant l'été qu'ils doivent prendre aux champs toute leur nourriture ; on les y mène deux fois par jour, & on les fait boire aussi deux fois ; on les fait sortir de grand matin, on attend que la rosée soit tombée pour les laisser paître pendant quatre ou cinq heures, ensuite on les fait boire, & on les ramène à la bergerie, ou dans quelque autre endroit à l'ombre : sur les trois ou quatre heures du soir, lorsque la grande chaleur commence à diminuer, on les mène paître une seconde fois jusqu'à la fin du jour ; il faudroit même les laisser passer toute la nuit aux champs, comme on le fait en Angleterre, si l'on n'avoit rien à craindre du loup ; ils n'en seroient que plus vigoureux, plus propres & plus sains. Comme la chaleur trop vive les incommode beaucoup, & que les rayons du soleil leur étourdissent la tête, & leur donnent des vertiges, on fera bien de choisir les lieux opposés au soleil, & de les mener le matin sur des côteaux exposés au levant, & l'après midi sur des côteaux exposés au couchant, afin qu'ils ayent en paissant, la tête à l'ombre de leur corps ; enfin, il faut éviter de les faire passer par des endroits couverts d'épines, de ronces, de chardons, si l'on veut qu'ils conservent leur laine.

Dans les terreins secs, dans les lieux élevés, où le serpolet & les autres herbes odoriférantes abondent, la chair de mouton est de bien meilleure qualité que dans les plaines basses, & dans les vallées humides, à moins que ces plaines ne soient sablonneuses & voisines de la mer, parce qu'alors toutes les herbes sont salées, & la chair du mouton n'est nulle part aussi bonne, que dans ces pâcages ou prés salés ; le lait des brebis y est aussi plus abondant & de meilleur goût. Rien ne flatte plus l'appétit de ces animaux que le sel ; rien aussi ne leur est plus salutaire, lorsqu'il leur est donné modérément : & dans quelques endroits on met dans la bergerie un sac de sel, ou une pierre salée, qu'ils vont tous lécher tour à tour.

Tous les ans il faut trier dans le troupeau les bêtes qui commencent à vieillir, & qu'on veut engraisser. Comme elles demandent un traitement différent de celui des autres, on doit en faire un troupeau séparé ; & si c'est en été, on les menera aux champs avant le lever du soleil, afin de leur faire paître l'herbe humide & chargée de rosée. Rien ne contribue plus à l'engrais des moutons que l'eau prise en grande quantité, & rien ne s'y oppose davantage que l'ardeur du soleil ; ainsi on les ramenera à la bergerie sur les huit ou neuf heures du matin avant la grande chaleur, & on leur donnera du sel pour les exciter à boire : on les menera une seconde fois sur les quatre heures du soir dans les pâcages les plus frais & les plus humides. Ces petits soins continués pendant deux ou trois mois, suffisent pour leur donner toutes les apparences de l'embonpoint, & même pour les engraisser autant qu'ils peuvent l'ê-

tre ; mais cette graisse qui ne vient que de la grande quantité d'eau qu'ils ont bue, n'est, pour ainsi dire, qu'une bouffissure, un œdème qui les feroit périr de pourriture en peu de temps, & qu'on ne prévient qu'en les tuant immédiatement après qu'ils se sont chargés de cette fausse graisse ; leur chair même, loin d'avoir acquis des sucs & pris de la fermeté, n'en est souvent que plus insipide & plus fade : il faut, lorsqu'on veut leur faire une bonne chair, ne se pas borner à leur laisser paître la rosée, & boire beaucoup d'eau, mais leur donner en même temps des nourritures plus succulentes que l'herbe ; on peut les engraisser en hiver & dans toutes les saisons, en les mettant dans une étable à part, & en les nourrissant de farine d'orge, d'avoine, de froment, de fèves, *&c.* mêlée de sel afin de les exciter à boire plus souvent & plus abondamment : mais de quelque manière, & dans quelque saison qu'on les ait engraissés, il faut s'en défaire aussitôt ; car on ne peut jamais les engraisser deux fois, & ils périssent presque tous par des maladies du foie.

Tous les ans on fait la tonte de la laine des moutons, des brebis & des agneaux : dans les Pays chauds, où l'on ne craint pas de mettre l'animal tout-à-fait nu, l'on ne coupe pas la laine, mais on l'arrache, & on en fait souvent deux récoltes par an ; en France, & dans les climats plus froids, on se contente de la couper une fois par an, avec de grands ciseaux, & on laisse aux moutons une partie de leur toison, afin de les garantir de l'intemperie du climat. C'est au mois de Mai que se fait cette opération, après les avoir bien lavés, afin de rendre la laine aussi nette qu'elle peut l'être : au mois d'Avril, il fait encore trop froid ; & si l'on attendoit les mois de Juin & de Juillet, la laine ne croîtroit pas assez pendant le reste de l'été, pour les garantir du froid pendant l'hiver. La laine des moutons est ordinairement plus abondante, & meilleure que celle des brebis ; celle du cou & du dessus du dos, est la laine de la première qualité ; celle des cuisses, de la queue, du ventre, de la gorge, *&c.* n'est pas si bonne ; & celle que l'on prend sur des bêtes mortes ou malades, est la plus mauvaise. On préfère aussi la laine blanche à la grise, à la brune & à la noire, parce qu'à la teinture, elle peut prendre toutes sortes de couleurs : pour la qualité, la laine lisse vaut mieux que la laine crépue ; on prétend même que les moutons, dont la laine est trop frisée, ne se portent pas aussi-bien que les autres. On peut encore tirer des moutons un avantage considérable, en les faisant parquer, c'est-à-dire, en les laissant séjourner sur les terres qu'on veut améliorer : il faut pour cela enclorre le terrein, & y renfermer le troupeau toutes les nuits pendant l'été ; le fumier, l'urine & la chaleur du corps de ces animaux, ranimeront en peu de temps les terres épuisées, ou froides & infertiles : cent moutons amélioreront, en un été, huit arpens de terre pour six ans.

Le goût de la chair du mouton, la finesse de la laine, la quantité du suif, & même la grandeur & la grosseur du corps de ces animaux, varient beaucoup suivant les différens Pays. En France, le Berri est la Province où ils sont plus abon-

dans ; ceux des environs de Beauvais sont les plus gras & les plus chargés de suif, aussi-bien que ceux de quelques autres endroits de la Normandie ; ils sont très-bons en Bourgogne, mais les meilleurs de tous, sont ceux des côtes sablonneuses de nos Provinces maritimes. Les laines d'Italie, d'Espagne, & même d'Angleterre, sont plus fines que les laines de France. Il y a en Poitou, en Provence, aux environs de Bayonne, & dans quelques autres endroits de la France, des brebis qui paroissent être de races étrangères, & qui sont plus grandes, plus fortes, & plus chargées de laine que celles de la race commune : ces brebis produisent aussi beaucoup plus que les autres, & donnent souvent deux agneaux à la fois, ou deux agneaux par an ; les béliers de cette race engendrent avec les brebis ordinaires, ce qui produit une race intermédiaire qui participe des deux dont elle sort. En Italie & en Espagne, il y a encore un plus grand nombre de variétés dans les races des brebis ; mais toutes doivent être regardées comme ne formant qu'une seule & même espèce avec nos brebis, & cette espèce si abondante & si variée ne s'étend guères au-delà de l'Europe. Les animaux à longue & large queue, qui ont communs en Afrique & en Asie, & auxquels les voyageurs ont donné le nom de moutons de Barbarie, paroissent être d'une espèce différente de nos moutons, aussi bien que la vigogne & le lama d'Amérique.

Comme la laine blanche est plus estimée que la noire, on détruit presque partout avec soin les agneaux noirs ou tachés ; cependant il y a des endroits où presque toutes les brebis sont noires, & partout on voit souvent naître d'un bélier blanc & d'une brebis blanche des agneaux noirs.

Les brebis sont sujettes à plusieurs maladies, & l'on doit soigneusement séparer les malades du reste du troupeau. On les distinguera à plusieurs signes. Elles auront la tête lourde & les yeux troubles : elles négligeront les pâturages, ne bondiront pas, marcheront lentement, se tiendront à l'écart, chercheront l'ombre & la solitude, chancelleront en marchant, se coucheront souvent, & se traîneront après les brebis saines.

Il sera bon dans ces circonstances, de faire usage du remède suivant.

Enveloppez du foie d'antimoine dans un linge ; faites-le tremper & infuser dans une pinte de vin blanc pendant vingt-quatre heures avec huit drachmes de séné, du sucre, de la noix muscade, & d'autres épices ; donnez un demi-septier de cette infusion à la brebis malade que vous tiendrez ensuite dans un lieu chaud, & vous ne lui donnerez à manger que le soir.

Si le berger s'apperçoit que les brebis toussent, qu'elles soient enflées, qu'elles respirent difficilement, ces symptômes désignant abondance de sang, ou obstruction dans les viscères de la respiration, il les soulagera en leur fendant les naseaux, ou en leur coupant les oreilles.

La clavelée, la fièvre, la gale, les poux, la morve, l'avertin, sont les maladies dont les brebis sont le plus communément attaquées. *Voyez* ces mots.

Les parties de la brebis dont on fait usage en médecine, sont le fiel,

la cervelle, la crasse que l'on tire de la laine avant de la laver, la laine crue ou non lavée, la graisse, les poumons, la coëffe, la fiente, l'urine, la vessie, la tête, les pieds, les os réduits en cendre, & la pressure.

La cervelle est bonne pour empêcher l'excès de l'assoupissement dans les maladies épidémiques, & pour faciliter la dentition.

Le fiel relâche le ventre : appliqué extérieurement, il guérit le carcinome ; il est bienfaisant dans la purulence des oreilles.

La crasse que l'on tire de la laine non lavée, est émolliente, résolutive, échauffante, anodyne, bonne dans les luxations, les contusions, *&c.*

La laine crue est échauffante, émolliente, lénitive, & a les mêmes propriétés que la crasse qu'on en tire.

La graisse prise dans du vin rouge arrête les hémorrhagies, guérit la diarrhée, la dysenterie & les tranchées.

Les poumons appliqués sur la tête en calment la douleur & la chaleur excessive, suspendent le désordre & l'agitation des esprits, sont salutaires dans les insomnies, *&c.*

La coëffe appliquée chaude, appaise la colique.

La fiente est rafraîchissante, dessicative, apéritive, *&c.*

L'urine prise en boisson, chasse les eaux dans l'anasarque.

Les cendres de la vessie sont salutaires dans l'incontinence d'urine.

La tête, les pieds bouillis produisent de bons effets dans les atrophies & les contractions.

Brebis, se dit, dans le sens de l'Ecriture, pour désigner un Chrétien sous la conduite de son Pasteur. *Un Pasteur fidèle ramène au troupeau les brebis dispersées.*

On dit proverbialement & figurément, *à brebis tondue, Dieu mesure le vent;* pour dire, que les peines que Dieu nous envoie, sont proportionnées à nos forces.

On dit proverbialement & figurément d'une personne dont l'exemple est mauvais à suivre, que *c'est une brebis galeuse qu'il faut séparer du troupeau.*

On dit proverbialement & figurément, que *qui se fait brebis, le loup le mange;* pour dire, qu'il y a des circonstances où l'on ne peut, sans se nuire, montrer trop de douceur & de complaisance.

On dit aussi proverbialement & figurément, *à brebis comptées, le loup les mange;* pour dire, que l'on est quelquefois volé, quelque instruit que l'on soit du compte des choses qu'on a dessein de conserver.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *brebis qui bêle, perd sa goulée;* pour dire, que qui parle beaucoup à table, perd le temps de manger.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, qu'*on a fait un repas de brebis;* pour dire, qu'on a mangé sans boire.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

BREBITAIRE; vieux mot qui signifioit autrefois Presbytère, la maison d'un Curé.

BRÉCÉ; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à trois lieues, est nord-est, d'Avranches.

Il y a un bourg de même nom, dans le Maine, sur la rivière de

Colmont, à trois lieues, nord-ouest, de Mayenne.

BRÈCHE; substantif féminin. C'est en général, une ouverture faite à un mur, à une haie, ou à quelque autre chose servant de clôture. *Pourquoi n'a-t-on pas réparé cette brèche?*

On dit, en termes de l'art militaire, *battre en brèche*; pour dire, tirer de l'artillerie contre un mur, pour y faire brèche. Et *nettoyer la brèche*; pour dire, ôter les ruines de la brèche, afin de pouvoir mieux la défendre.

On dit aussi, *voir en brèche*; pour dire, découvrir la brèche, de manière qu'on puisse faire feu dessus, pour la défendre.

On dit encore, *réparer la brèche*, *fortifier la brèche*, *élargir la brèche*, *se loger sur la brèche*, *monter à la brèche*, &c. Ces expressions s'expliquent d'elles-mêmes.

Brèche, se dit, de diverses autres choses. *J'ai fait une brèche à l'aloyau qu'on nous a servi. Je ne ferai pas brèche à ce fromage. D'ou vient la brèche de ce couteau?*

Brèche, se dit, dans le sens figuré, du préjudice causé à certaines choses. *Il avoit entrepris de faire brèche à ma réputation.*

Brèche, se dit aussi, dans le sens figuré, pour diminution d'un bien qui n'en devroit souffrir aucune. *Ce Ministre fit brèche aux droits de la bourgeoisie.*

Brèche, est aussi un substantif féminin, qui se dit d'une sorte de marbre fort dur que l'on tire particulièrement des monts Pyrénées.

La première syllabe est moyenne, & la seconde très-brève.

BRÈCHE-DENT; adjectif des deux genres. Qui est privé de quelque dent de devant. *Elle seroit jolie, si elle n'étoit pas brèche-dent.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une brèche-dent fille*, mais *une fille brèche-dent.*

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *brèche-dant*. Voyez Orthographe.

BRÉCHET; substantif masculin. *Pectus*. La partie de la poitrine où aboutissent les côtes, & que les Anatomistes appellent le *sternum*. *Sa douleur se fait sentir au bréchet.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BRECHYN; nom propre. Ville d'Ecosse, dans la province d'Angus, sur la rivière d'Esk. Il s'y fait un commerce considérable en bétail & en saumon.

BRECKNOK; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, à l'embouchure de la rivière d'Hodney. Il s'y fabrique des étoffes de laine.

BRECKNOCKSHIRE; nom propre. Petite province d'Angleterre, dans la principauté de Galles, dont Brecknock est la ville capitale. On y a du blé & des pâturages.

BREDA; nom propre. Ville du Brabant Hollandois, sur la Merck, à six lieues de Berg-op-Zoom. C'est là où fut négociée la paix conclue en 1667, entre l'Angleterre & la Hollande.

BREDINDIN; substantif masculin, & terme de Marine, qui se dit d'un petit palan amarré au grand étai, sous la hune, & duquel on se sert pour enlever de médiocres fardeaux.

BREDIR; verbe neutre de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. Les Bourreliers expriment par ce verbe la manière de joindre ensemble, par le moyen de lanières de cuir, & de l'instrument appelé, *alène à bredir*, les différens cuirs dont ils cousent les soupentes ou autres grosses pièces.

BREDON; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, sur la rivière d'Alaignon, environ à quatre lieues, nord-ouest, de S. Flour.

BREDOUILLE; substantif féminin, & terme du jeu de trictrac, qui se dit du signe avec lequel on marque que les points qu'on a, ont été gagnés sans interruption.

On dit que *quelqu'un est en bredouille*, qu'*il a la bredouille;* pour dire, qu'il peut gagner deux trous, ou même les douze trous; & l'on dit de celui qui gagne douze trous sans interruption, qu'*il a gagné la partie bredouille*.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, qu'*une personne est sortie bredouille de quelque endroit;* pour dire, qu'elle en est sortie sans y avoir fait ce qu'elle avoit projetté.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

BREDOUILLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BREDOUILLER.

BREDOUILLEMENT; substantif masculin. Ce que font ceux qui bredouillent. *Je n'ai rien compris à ce bredouillement*.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Les *ll* se prononcent mouillés.

BREDOUILLER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Verba mutilare*. Prononcer d'une manière obscure & mal articulée. *Elle bredouille si singulièrement, qu'on ne comprend rien à ce qu'elle dit*.

BREDOUILLER, est aussi verbe actif dans le style familier. *Vous nous bredouillez des choses qui n'ont aucune vraisemblance*.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *bredoulier*. Voyez ORTHOGRAPHE.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le second *l* précède un *e* muet. De *bredoulier*, il faudroit faire *je bredouille*.

BREDOUILLEUR; substantif masculin. Celui qui bredouille. *Défaites-vous de ce bredouilleur*.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BREDOUILLEUSE; substantif féminin. Celle qui bredouille. *Ce n'est qu'une bredouilleuse*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très brève.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, changer le *s* en *z*, & écrire, d'a-

près la prononciation, *bredoulieuze*. Voyez Orthographe.

BRÉE; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, sur la rivière de Jouanne, environ à quatre lieues, nord-est, de Laval.

BREF, ÈVE; adjectif. *Brevis*. Court de peu de durée, & de peu d'étendue. *Vous êtes bref dans vos louanges*.

Le féminin n'est guères usité qu'en parlant d'une syllabe, pour exprimer qu'elle doit être prononcée rapidement. Ainsi les trois syllabes du mot *vérité*, sont trois syllabes brèves. Dans ce même sens, *brève* s'emploie aussi substantivement, & l'on dit, *une brève*; par opposition à *une longue*; pour dire, une syllabe qui doit être prononcée avec rapidité, par opposition à celle qui doit être prononcée avec lenteur. *Voyez* Prosodie.

On dit proverbialement & figurément d'une personne qui fait beaucoup de cérémonie, ou qui se conduit avec circonspection, qu'*elle observe les longues & les brèves*.

On dit encore proverbialement & figurément de quelqu'un qui entend bien une affaire, qu'*il en sait les longues & les brèves*.

Brève, se dit aussi en musique, d'une note qui passe deux fois plus vîte que celle qui la précède.

Brève, se dit encore dans les monnoies, de la quantité de marcs ou d'espèces provenant d'une seule fonte. Cinq cens flans qui proviennent d'une fonte, sont appelés *une brève*.

Bref, s'est dit autrefois pour désigner quelqu'un de petite taille, & cette signification s'est conservée dans notre histoire, en parlant du roi Pepin qui y est appelé, *Pepin le bref*.

Bref, s'emploie adverbialement, & signifie enfin, pour dire la chose en peu de mots. *Vos raisons ne me persuadent pas; bref, je veux qu'on lui fasse ces offres*.

On dit, dans le style familier, *parler bref*; pour dire, parler trop promptement, avec trop de précipitation.

On disoit aussi autrefois adverbialement & familièrement, *en bref*; pour dire, en peu de mots, mais cette expression n'est plus guères usitée.

Bref, est aussi substantif masculin, qui se dit d'une lettre que le Pape adresse aux Souverains ou aux Magistrats, pour affaires publiques. *Bref Apostolique*.

Bref, se dit aussi d'un petit Calendrier Ecclésiastique, où se trouve désigné l'office de chaque jour de l'année, selon le Rit du Diocèse ou de l'Ordre Religieux auquel il est destiné.

Bref, se dit, en plusieurs Coutumes de France, des Lettres qu'on obtient en Chancellerie, à l'effet d'intenter une action. *Il a obtenu un bref de rescision*. On appelle en Normandie, *bref de mariage encombré*, l'action qu'une femme a droit de diriger, afin d'être réintégrée dans ses biens dotaux, quand son mari les a aliénés.

Bref, se dit, en Bretagne, & en termes de Marine, du congé ou permission qu'on est obligé de prendre pour naviguer. On distingue dans ce sens trois sortes de brefs. *Le bref de conduite*, qu'on prend pour être conduit hors des dangers de la côte: *le bref de sauveté*, qui exempte du droit de bris; & *le bref de victuailles*, qui permet d'acheter des vivres.

Voyez Succint, pour les diffé-

rences relatives qui en distinguent Bref, &c.

Ce monosyllabe est moyen au singulier masculin, mais long au pluriel & au féminin, qui a une seconde syllabe très-brève.

Le *f* final se fait toujours sentir.

Ce mot employé comme adjectif, précède quelquefois le substantif auquel il se rapporte, comme dans ces expressions usitées au Palais, *accorder un bref délai*, *compter par bref état*; mais dans l'usage ordinaire, le substantif doit régulièrement précéder cet adjectif. L'on ne dira pas un *bref propos*, ni une *brève syllabe*, mais un *propos bref* & une *syllabe brève*.

BREFAR; nom propre d'une des îles Sorlingues, près des côtes de Cornouailles, entre la mer d'Angleterre & celle d'Irlande.

BREGENTZ; nom propre. Ville & Comté d'Allemagne, en Souabe, sur le lac de Constance, dans lequel se jette une rivière qui s'appelle aussi *Bregentz*, & qui a sa source au mont Arula.

BRÉGIÉ; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de grain.

BREGIER; vieux mot qui signifioit autrefois, Berger.

BREGIN; substantif masculin, & terme de pêche, qui se dit d'une sorte de filet à mailles étroites.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BREGMA. *Voyez* Fontanelle.

BREGUIERE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte d'herbe.

BREHAIGNE; adjectif féminin. Il se dit des femelles des animaux qui sont stériles. *On nous servit une carpe brehaigne*, c'est-à-dire, qui n'avoit ni œufs ni laite.

Brehaigne, se dit aussi substantivement & populairement, d'une femme qui ne fait pas d'enfans, *c'est une brehaigne.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

BREHAINE; vieux mot qui signifioit autrefois impuissant.

BREHAL; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à trois lieues & demie, sud-sud-ouest, de Coutances.

BREHEMONT; nom propre d'un bourg de France, en Touraine, dans une presqu'île que forment la Loire & le Cher, environ à cinq lieues, ouest-sud-ouest, de Tours.

BREHIS; substantif masculin. Animal sauvage de l'île de Madagascar, de la grandeur de la chèvre, & qui porte une corne au milieu du front. Dapper dit que cet animal se trouve particulièrement dans la province d'Ansianacte.

BREIER; vieux mot qui signifioit autrefois broyer.

BREIL; vieux mot qui signifioit autrefois buisson, taillis.

BREISICH; nom propre. Petite ville d'Allemagne, sur le Rhin, dans le Duché de Juliers.

BREIZ; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce de grain destiné à faire de la bière.

BRELAN; substantif masculin. Sorte de jeu de renvi fort en usage, qui se joue à trois, à quatre ou à cinq personnes, & où l'on ne donne que trois cartes à chaque joueur. *Nous fîmes une partie de brelan.*

Brelan, se dit de trois cartes de même figure ou de même point. Ainsi trois rois forment *brelan de rois.*

Brelan favori, se dit du brelan qu'on est convenu de payer double,

en commençant la partie. *Le brelan de dix est brelan favori.*

Brelan quatrième, se dit de celui que forme la carte qui retourne, quand elle est de même sorte que les trois qu'un joueur a en mains.

Brelan, se dit d'une maison où l'on donne continuellement à jouer. *Cette maison est un brelan.*

On dit aussi qu'*une personne tient brelan chez elle*; pour dire, qu'elle donne à jouer.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

BRELANDÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* Brelander.

BRELANDER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Jouer fréquemment aux jeux des cartes. *Il ne devoit pas passer son temps à brelander.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *brelande*, la syllabe *lan* est longue.

BRELANDIER; substantif masculin. Celui qui brelande. *C'est un vrai brelandier.*

La terminaison *ier* de ce mot est une diphtongue en poësie comme en prose.

BRELANDIÈRE; substantif féminin. Celle qui brelande. *Cette femme est une brelandière.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

BRELENC, BRELENG; vieux mots qui signifioient autrefois la table & le lieu où l'on jouoit au brelan.

BRELLE; substantif féminin, & terme de commerce de bois. Assemblage de pièces de bois liées ensemble en forme de radeau, pour les faire flotter.

BRELOQUE; substantif féminin. Curiosité de peu de valeur. *C'est un Marchand de breloques.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *breloke.* Voyez Orthographe.

BRELUCHE; substantif féminin. Sorte d'étoffe faite de fil & de laine, & qu'on fabrique particulièrement à Caën, en Normandie.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

BREMA; nom propre. Petite ville du Milanez, à l'embouchure de la Sessia, dans le Pô.

BREMAS; vieux mot qui signifioit autrefois une arme ou bâton, pour attaquer & se défendre.

BREMBO; nom propre. Rivière d'Italie, en Lombardie. Elle a sa source dans la montagne de Morbigno, & son embouchure dans l'Adda, à huit milles de Bergame.

BRÈME; substantif féminin. Poisson de rivière, du genre des carpes, mais plus large & plus plat. Sa chair est molle & grasse.

Brème ou Brame, est aussi le nom d'un poisson de mer long d'environ deux pieds, qui se tient près du rivage, & dont la chair est agréable au goût.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BRÈME; nom propre. Ville d'Allemagne, sur le Weser, Capitale d'un

Duché de même nom, dans le cercle de la basse Saxe. Elle est ville Impériale libre, & du nombre des Anséatiques. Elle fait un commerce considérable sur la mer Baltique.

Le Duché de Brème, qui appartient à l'Électeur d'Hanovre, a l'Elbe au nord, le Duché de Lunebourg & la Principauté de Ferden, à l'est; le Weser au sud; & à l'ouest, le Comté d'Oldenbourg.

BREMERWERDE; nom propre. Petite ville & château d'Allemagne, au Duché de Brème, sur la rivière de l'Oost.

BREMGARTEM; nom propre. Ville de Suisse, sur la rivière de Ruff, à trois lieues de Zurich. Il s'y fabrique du papier.

BREMIE; vieux mot qui s'est dit autrefois du lieu où l'on exécutoit les criminels.

BREMONT-LA-MOTTE; nom propre d'un Bourg de France, en Auvergne, à quatre lieues, ouest-nord-ouest, de Clermont.

BREMPT; nom propre. Petite ville d'Allemagne, sur la Moselle, dans l'Electorat de Trèves.

BREN; vieux mot qui signifioit autrefois matière fécale.

BRENAGE, BRENAIGE; vieux mots qui signifioient autrefois ce que devoient les vassaux à leur Seigneur pour la nourriture de ses chiens de chasse.

BRENEUX, EUSE; sali de matière fécale. *Du linge breneux, une chemise breneuse.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

BRENNKIRCHEN; nom propre. Petite ville de la basse Autriche, près du Danube, sur les frontières de la Hongrie.

BRENSKI; nom propre. Ville de Russie, sur la Dezna, dans la Principauté de Severie.

BRENTE; substantif féminin. Mesure des Liquides dont on fait usage à Rome. C'est treize rubbes & demi.

BRENTE; (la) nom propre. Rivière d'Italie, qui a sa source dans les Alpes, au Comté de Tirol, & son embouchure dans les Lagunes, près de Venise.

BRENTFORD; nom propre. Ville d'Angleterre, dans le Comté de Midlesex, sur la Tamise, à sept milles, ouest, de Londres.

BREORE; vieux mot qui signifioit autrefois violent, impétueux.

BREQUIN; substantif masculin. C'est, dans un villebrequin, la partie mieux connue sous le nom de *mèche*.

BRÈS; vieux mot qui signifioit autrefois un berceau d'enfant.

BRESCAR; nom propre. Ville d'Afrique, au Royaume de Tremecen, dans la Province de Tenez. On y recueille les meilleurs figues de l'Afrique.

BRESCHE; nom propre. Rivière de France, en Beauvoisis. Elle a sa source près de Rueil, & son embouchure dans l'Oise, au-dessus de Creil, après un cours d'environ sept lieues.

BRESCHÉ; nom propre. Bourg de France, en Touraine, à cinq lieues, nord-ouest, de Tours.

BRESCIA; nom propre. Ville Episcopale d'Italie, capitale du Bressan, dans l'État de Venise, sur les rivières de Garza, Mela & Navilo.

BRESCOU; nom propre. Petite île & forteresse de France, dans le golfe de Lyon, à une lieue, sud-sud-est, d'Agde.

BRESDIR; vieux mot qui signifioit autrefois hennir.

BRESICATE; substantif féminin. Sorte de revêche dont il se fait quelque commerce avec les Nègres qui habitent entre les rivières de Cambie & de Serre-Lionne.

BRESIL; substantif masculin. Sorte de bois rouge, lourd, compacte & propre à la teinture. *Voyez* Bois de Bresil.

On dit proverbialement d'une chose extrêmement sèche, qu'*elle est sèche comme du brésil.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final se prononce mouillé.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brezil.* Voyez Orthographe.

BRESIL; nom propre. Région considérable de l'Amérique méridionale, qui est presque renfermée entre l'équateur & le tropique du capricorne. Sa plus grande largeur d'Occident en Orient est de dix-sept dégrés, entre le trois cens vingt-huitième & le trois cens quarante-cinquième degrés de longitude.

Son étendue du nord au sud, est de trente-cinq dégrés, depuis le premier jusqu'au trente-cinquième de latitude méridionale. Les côtes, bordées de montagnes, forment en divers endroits de bons ports où les vaisseaux sont en sûreté.

Le Bresil fut découvert le 26 Janvier de l'an 1500, par Vincent Yanez Pinçon, Espagnol, qui avoit accompagné Christophe Colomb dans son premier voyage. Il aborda à un cap, qu'il nomma *de Consolation*, & que l'on appelle aujourd'hui de *Saint-Augustin.* Il en prit possession au nom de la Couronne de Castille. Mais la même année, la veille de Pâques, Alvarès Cabral, Portugais, voulant éviter le calme auquel la mer de Guinée est sujette, prit tellement le large, qu'il se trouva à la vue de ce pays, & entra dans le port nommé *Séguro*: une croix de pierre qu'il y planta, fit donner à cette contrée le nom de *Santa-Crux*; ce qui n'a pas empêché que celui de Brésil, qu'il avoit auparavant, n'ait prévalu, même chez les Portugais.

Dès l'an 1539, les François commerçoient au Brésil, & les naturels du pays leur témoignoient plus de confiance qu'à tous les autres Européens. L'Amiral de Coligni y envoya en 1555 le Chevalier de Villegagnon, avec une colonie de Calvinistes, qui s'établit à Rio-Janéiro; mais Villegagnon ayant quitté la religion de l'Amiral, celui-ci ne se soucia pas de lui envoyer du secours; & les Portugais vinrent aisément à bout de prendre le dessus. Les François ont eu aussi une colonie pendant quelque temps dans l'île de Maragnan.

Quelque temps après que les Provinces-Unies eurent secoué le joug du Roi d'Espagne, les Hollandois chassèrent du Brésil les Espagnols, à qui il appartenoit alors: les Portugais, à leur tour, ont obligé les Hollandois d'y renoncer en 1655. L'air de ce pays, quoique situé dans la Zône torride, est assez doux: il est d'ailleurs très-sain; de sorte que les peuples y vivent fort longtemps. Le terroir y produit du tabac, du coton, du maïs, des citrons, des oranges, & divers autres fruits. Une des productions les plus utiles est la racine d'un arbrisseau, qu'on appelle *ipecacuanha.* Voyez *ce mot.* Les cannes à sucre y viennent en plus grande abondance que par-tout ailleurs: le sucre qu'elles fournissent, est extrême-

ment doux. Il s'obtient en écrasant les cannes entre deux rouleaux. Ce sont les Nègres qu'on emploie à ce travail, qui est très-pénible. Le sucre du Bresil passe pour le meilleur que l'on ait. On donne le second rang à celui des Antilles.

Il y a des forêts entières de bois de Bréſil. On y trouve aussi l'arbre qu'on nomme *copaïba*, ou *copahu*, de l'écorce duquel on tire par incision cette huille claire, qu'on appelle *huile* ou *baume de copahu*. Le Bresil fournit aussi aux Portugais des diamans en si grande quantité, que le Roi de Portugal, craignant qu'ils ne devinssent communs, au point de baisser de prix excessivement, a établi une Compagnie à laquelle il a accordé le droit exclusif de chercher des diamans dans tout le Bresil; mais avec la restriction de ne pouvoir employer que six cens esclaves au plus à ce travail. Ce Monarque posséde un diamant, tiré de ce pays, qui pèse seize cens quatre-vingt carats, ou douze onces & demie, & qui est évalué à deux cens vingt-quatre millions de livres sterlings.

Milord Anson rapporte que le Bresil fournit d'ailleurs tous les ans à l'Europe, pour deux millions sterlings d'or, que l'on trouve dans le sable, ou dans le lit des rivières.

Les Portugais ne posséd ent guères que les côtes de ce pays: le reste est rempli de sauvages cruels, vindicatifs & antropophages: ils vivent dans des cabanes & couchent dans des roseaux ou filets de coton suspendus en l'air; les uns vont nus, d'autres se couvrent de peaux de bêtes. Ils n'ont ni Loix, ni Princes, ni Religion. Leurs armes sont l'arc & les flèches; & leurs occupations ordinaires, la chasse, la pêche, la danse & la guerre; ils mangent, dans leurs fêtes, les prisonniers qu'ils ont faits les uns sur les autres, après avoir eu soin de les engraisser auparavant. Ces malheureux sont invités à prendre part à la fête avant leur mort: ils s'y divertissent, & font paroître le plus grand mépris pour la vie.

Ces peuples sont sur-tout avides de la chair des Portugais, comme nous le dit l'Espagnol Correal, qui nous apprend ces choses & plusieurs autres, dont il dit s'être instruit sur les lieux mêmes.

La côte du Bréſil, possédée par les Portugais, & qui a environ cent lieues d'étendue, est divisée en quinze Gouvernemens ou Capitaineries, dont nous parlons sous les noms qui leur sont propres.

L'héritier présomptif de la Couronne de Portugal, porte le titre de Prince du Bréſil.

BRESILIENS; (les) peuples qui habitent le Bréſil. *Voyez* Bresil.

BRESILLÉ; ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bresiller.

BRESILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Rompre par petits morceaux. *Ne bresillez pas ces choses?*

Bresiller, signifie aussi, en termes de Teinturiers, teindre avec le bois de Bresil. *Il faut bréſiller ces toiles.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *s* en *z*, supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *brezilier*. Voyez Orthographe.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le second *l* précède un *e* muet. De *breziller*, il faudroit faire *je breslle*.

BRESILLET; substantif masculin. Sorte de bois de bresil qui croît aux îles Antilles.

BRESINI; nom propre. Petite ville de la grande Pologne, au Palatinat de Lenczicz, entre Rava & Opoczna.

BRESLAW; nom propre. Ville riche & considérable, sur l'Oder, avec titre de Principauté, & capitale de la Silesie, entre les villes d'Olsse & de Schweidnitz. C'est le siège d'un Evêque & d'une Université. Elle appartient au Roi de Prusse.

BRESLE; nom propre. Bourg de France, dans le Beauvoisis, à deux lieues, est-sud-est, de Beauvais.

Bresle, est encore le nom d'une rivière de France, qui a sa source à deux lieues, sud, d'Aumale, & son embouchure dans l'Océan, près de la ville d'Eu, après un cours d'environ dix lieues.

BRESLE; (la) nom propre. Petite ville de France, dans le Lyonnois, au confluent des petites rivières de Turdine & de Brevenne, & à trois lieues & demie, ouest-nord-ouest, de Lyon.

BRESMEN; vieux mot qui signifioit autrefois courtier.

BRESNITZ; il y a en Bohême deux villes de ce nom: une sur le territoire de Prague, & l'autre dans le Cercle de Satz, sur la rivière d'Egery.

BRESQUE; vieux mot qui signifioit autrefois broussailles.

BRESSAN; (le) nom propre. Province d'Italie, en Lombardie, dans l'Etat de Venise. Brescia en est la Capitale.

BRESSAUT DE LA ROUVRAYE; nom propre. Gentilhomme Angevin, & Calviniste, qui fut, dit-on, si indigné d'apprendre que le Pape avoit ordonné une Procession solemnelle en actions de graces de l'abominable journée de la Saint-Barthélemi, qu'il jura de chatrer tous les moines dont il pourroit se rendre maître. Cet homme singulier se fit faire ensuite un large baudrier de ces ridicules mutilations, & il n'eut point de honte de le porter.

BRESSE; nom propre. Province de France, dont Bourg est la capitale. Ses bornes sont la Bourgogne & la Franche-Comté, au septentrion; le Rhône au midi; le Bugey à l'orient; & à l'occident, la Saone & le Lyonnois.

Les objets principaux du commerce de cette Province, sont des grains, des chevaux, des bœufs, de la volaille, du chanvre, des toiles & des bois.

BRESSIEUX; nom propre. Bourg & Baronie de France, en Dauphiné, à six lieues, sud-est, de Vienne.

BRESSIN; substantif masculin, & terme de Marine, qui se dit d'un cordage servant à isser & à amener une vergue ou une voile.

BRESSOLLES; nom propre. Bourg de France, dans le Perche, sur la rivière de Mevette, à trois lieues, nord-ouest, de Château-neuf.

BRESSOLLET; vieux mot qui signifioit autrefois un berceau d'enfant.

BREST; nom propre. Ville forte & considérable de France, en Bretagne, sur l'Océan, avec un des meilleurs ports du Royaume, à dix-neuf lieues, nord-ouest, de l'Orient. On y compte environ vingt-quatre mille

mille ames. C'est le siège d'une Sénéchaussée, d'une Amirauté, &c.

BRESTER; vieux mot qui signifioit autrefois crier.

BRETAGNE; nom propre. *Britannia*. Province considérable de France, qui forme une péninsule, & dont Rennes est la ville capitale. On la divise en haute & basse Bretagne. Ses bornes sont l'Océan, l'Anjou, le Maine, la Normandie & le Poitou. Elle a cinquante-sept lieues de longueur, trente-trois de largeur & cent cinquante lieues de côtes. Les principales rivières qui l'arrosent sont la Loire, la Vilaine, l'Ardre, l'isle, la Claye, le Bonneau, &c.

La Bretagne a reçu son nom des Bretons chassés d'Angleterre, qui s'y jettèrent dans le cinquième siècle; on l'appella *Petite Bretagne*, pour la distinguer de la Grande-Bretagne, qui est l'Angleterre & l'Ecosse. Avant cela, elle étoit une des Provinces qu'on appeloit *Armoriques*, à cause de sa situation sur la mer.

Cette Province avoit autrefois des Souverains qui portoient le titre de Rois. Ils prirent ensuite celui de Comtes & de Ducs. Elle est venue à la France en 1491, par le mariage d'Anne de Bretagne, unique héritière de François II, dernier Duc de Bretagne, avec Charles VIII; puis avec Louis XII, son Successeur. François I. l'a enfin unie à la Couronne en 1532. C'est un Pays d'Etats : ils s'assemblent tous les deux ans.

Ce pays abonde en excellens pâturages, qui nourrissent quantité de bétail, & particulièrement des chevaux, des bœufs & des vaches. Le beurre de Bretagne est le meilleur du Royaume; sur-tout celui qu'on tire du Diocèse de Rennes, & que l'on connoît mieux sous le nom de *beurre de Prévalaye*. On y a des eaux minérales, des salines, & des mines de plomb, de fer & de charbon de terre; il y croît aussi beaucoup de chanvre & de lin dont on fabrique des toiles & des cordages.

Le commerce de cette Province est très-considérable, sur-tout dans les villes de Nantes, Saint Malo, &c. Nous en disons les différentes parties en parlant des villes qui les font fleurir.

On appelle, GRANDE-BRETAGNE, cette grande île de l'Océan, qui comprend les Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse. *Voyez* ANGLETERRE & ECOSSE.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Le *g* se prononce mouillé.

BRETAILLÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* BRETAILLER.

BRETAILLER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Tirer souvent l'épée, & fréquenter habituellement les salles d'armes. *Il n'aime qu'à brétailler.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *bretaille*, la syllabe *tail* est longue.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *bretalier*. Voyez ORTHOGRAPHE.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le second *l* précède un *e* muet. De *bretalier*, il faudroit faire je *bretaille*.

BRETAILLEUR; substantif masculin. Celui qui bretaille. *N'ayez point de commerce avec ce bretailleur.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BRETAUDER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme usité chez les Tondeurs de Drap, & qui signifie tondre inégalement.

Bretauder, s'emploie aussi activement, en termes de Maréchallerie, & l'on dit, *bretauder un cheval*; pour dire, lui couper les oreilles.

BRETÈCHE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de forteresse.

BRETELLE; substantif féminin. Sorte de tissu de chanvre ou de fil, dont on se sert pour porter plus facilement une civière, une hotte, un haut-de-chausses, & qu'on emploie à plusieurs autres usages. *Il porte des bretelles. Il faut des bretelles à cette hotte.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement d'une personne fort engagée dans quelque affaire fâcheuse, qu'*elle en a jusqu'aux bretelles, par dessus les bretelles.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *bretèle*. Voyez Orthographe.

BRETESCHER; vieux mot qui signifioit autrefois fortifier.

BRETESSÉ, ÉE; adjectif & terme de l'Art héraldique, qui se dit des pièces crenelées haut & bas en alternative.

Scarron à Paris, d'azur à la bande bréteſſée d'or.

BRETEUIL; nom propre. Ville de France, en Normandie, sur la rivière d'Iton, à cinq lieues, sud-ouest, d'Evreux.

Breteuil, est encore le nom d'un Bourg & d'une Abbaye de France, en Picardie, à trois lieues & demie, ouest, de Montdidier. L'Abbaye est en commende, & vaut au titulaire vingt mille livres de rente.

BRETEUIL, Marquise du Chastelet; (Gabrielle-Emilie) nom propre d'une Dame célèbre, née en 1706 & morte en 1749. Elle a éclairci Leibnitz, traduit & commenté Newton, & toutes les nations qui se piquent de savoir, ont admiré, dit M. de Voltaire, la profondeur de son génie & son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la France, ajoute ce grand homme, c'est celle qui a eu le plus de véritable esprit, & qui a moins affecté le bel esprit.

BRETONCELLES; nom propre d'un Bourg de France, dans le Perche, à cinq lieues, est-sud-est, de Mortagne.

BRETONNERIE; vieux mot qui s'est dit autrefois de la Basse-Bretagne.

BRETONS. (les) On désigne sous ce nom les anciens peuples de la Grande-Bretagne, & les habitans actuels de la Province de Bretagne. *Voyez* Bretagne.

BRETTE; substantif féminin, qui ne se dit guères que par plaisan-

terie, pour désigner une longue épée. *Il ne quitte jamais sa brette.*

BRETTELÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bretteler.

BRETTELER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme d'Architecture, qui se dit de l'action de tailler une pierre, ou de gratter un mur avec des instrumens à dent.

Bretteler, se dit aussi en termes de sculpture, de l'action de travailler la terre en modelant, de manière qu'elle ne paroisse pas lisse, mais comme égratignée.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez que le pénultième *e* des temps ou personnes de ce Verbe prend le son de l'*e* moyen, quand il est suivi d'un *e* muet, parce que le génie de la langue ne souffre pas régulièrement deux *e* de suite absolument muets. Dans je *brettele*, la syllabe *te* est moyenne.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, donner l'accent grave au premier *e*, & écrire, d'après la prononciation, *brèteler*. Voyez Orthographe.

BRETTEN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Souabe, sur la rivière de Saltz, à dix mille pas de Philisbourg. Elle appartient à l'Electeur Palatin.

Il y a une autre ville de ce nom en Suède, dans la Dalie, à l'extrémité occidentale du lac Waner.

BRETTEUR; substantif masculin. Qui aime à bretailler, & qui est armé pour l'ordinaire d'une longue épée. *Vous n'auriez pas dû fréquenter ce Bretteur.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, donner l'accent grave au premier *e*, & écrire, d'après la prononciation, *brèteur*. Voyez Orthographe.

BRETTURE; substantif féminin. Terme de Sculpture, qui se dit des traits que laisse l'Artiste sur les ouvrages de cire ou de terre qu'il ébauche en les brettelant.

Bretture, se dit, en termes de Taillandiers, des dents de l'instrument dont on se sert pour bretteler.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, donner l'accent grave au premiere, & écrire, d'après la prononciation, *brèture*. Voyez Orthographe.

BREUBERG; nom propre. Petite ville & contrée d'Allemagne, en Franconie, sur le Meyn, entre le comté d'Espach & l'Archevêché de Mayence.

BREVET; substantif masculin. Sorte d'acte non-scellé qu'expédie un Secrétaire d'Etat, & par lequel le Roi accorde à quelqu'un un don, une pension, un titre de dignité, ou quelque autre grace. *Il vient d'obtenir un brevet de pension sur l'Ordre de Saint Louis. On doit lui expédier un brevet de Lieutenant Colonel.*

Brevet, se dit aussi de certains actes par lesquels des Princes, & même des Seigneurs, accordent quelque pension ou autre grace à quelqu'un.

On nomme *Ducs à brevet*, ceux qui n'ont que des brevets de la dignité de Duc: & *juste-au-corps à*

brevet, une sorte d'habit bleu, à paremens rouges, brodé d'or, que quelques-uns ont droit de porter par brevet du Roi.

Brevet de retenue, se dit d'une certaine somme que le Roi assure à la personne nommée par le brevet, laquelle doit être payée par celui qui possédera une telle charge, ou un tel gouvernement après la mort ou la démission du titulaire actuel.

Brevet d'affaire, se dit du privilége que le Roi accorde à quelques courtisans de le voir dans la garde-robe.

Brevet de joyeux avenement, se dit, en matière bénéficiale, d'une sorte de mandat, réserve & grace expectative, dont le Roi, nouvellement venu à la Couronne, a droit d'user sur une prébende de chaque Cathédrale, & sur les dignités & prébendes de certaines Collégiales, en présentant un sujet aux Prélats ou Chapitres, pour être par eux pourvu du premier bénéfice vacant par mort après la signification du brevet.

Brevet de serment de fidélité, se dit aussi, en matière Bénéficiale, d'une autre sorte de mandat, par lequel le Roi enjoint à l'Evêque dont il a reçu le serment de fidélité, de conférer la première prébende qui viendra à vaquer dans l'Eglise cathédrale, à l'Ecclésiastique désigné par le brevet.

Brevet, se dit d'un acte passé pardevant Notaires, & délivré en minute à l'une des parties.

Brevet de contrôle, se dit, dans les Douannes, de certains actes que délivrent, en papier timbré, les Commis des Fermes, pour attester que le payement de certains droits a été fait par les conducteurs de certaines marchandises, ou qu'ils ont visité ces marchandises.

Brevet d'apprentissage, se dit d'un acte passé pardevant Notaires, par lequel un maître s'engage à enseigner un art ou métier à un apprenti, suivant les conditions arrêtées entre les contractans.

Brevet, se dit, en termes de Marine, d'un acte sous seing privé, par lequel le maître d'un navire reconnoît avoir chargé certaines marchandises qu'il s'oblige de conduire au lieu convenu, sauf les risques de la mer.

Brevet, se dit, en termes de Teinturiers, du bain d'une cuve qu'on se dispose à faire réchauffer. On dit dans ce sens, *manier le brevet;* pour dire, examiner si le bain est bon ou assez chaud. Et *ouvrir le brevet;* pour dire, prendre de la liqueur pour connoître la couleur du bain.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BREVETAIRE; substantif masculin, & terme de Palais, dont on ne se sert que pour désigner celui qui a obtenu un brevet du Roi en matière bénéficiale.

Le Brevetaire doit se servir personnellement de son brevet: il n'a pas le droit de le céder à un autre. *Voyez* Brevet.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

BREVETÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Breveter.

BREVETER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Donner à une personne le brevet d'un don, d'une pension, d'une dignité ou de quelque autre grace. *Le Roi l'a bre-*

veté d'une pension de mille écus.

Ce verbe, outre son régime simple, gouverne en régime composé les prépositions *de*, *du*, *de là*, *des*, comme on vient de le voir dans l'exemple donné.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BREVIAIRE; substantif masculin. *Breviarium.* Livre d'Eglise, contenant l'office que les Prêtres, les Diacres, les Sous-Diacres, les Bénéficiers & les Religieux sont obligés de réciter tous les jours. *On fait usage du Bréviaire Romain dans ce Diocèse.*

Bréviaire, se dit plus particulièrement de l'office même que doivent dire chaque jour ceux qui y sont obligés. *Il ne dit pas son bréviaire.*

Les Evêques ont droit de réformer les bréviaires de leurs Diocèses; mais ils ne le peuvent en France sans le consentement de leurs Chapitres, & sans Lettres-Patentes du Roi, duement enregistrées. Le Parlement rendit Arrêt en 1602 contre l'Evêque d'Angers, qui avoit voulu introduire un nouveau bréviaire dans son Diocèse, sans en avoir obtenu la permission du Roi, & sans avoir consulté son métropolitain.

Il y a un autre Arrêt du 27 Février 1603, qui juge qu'un Evêque ne peut rien innover de sa seule autorité, relativement aux bréviaires & autres livres d'usage de son Diocèse.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BREVIATEUR; substantif masculin. On appeloit ainsi chez les Empereurs d'Orient, les officiers chargés d'écrire & de mettre au net les Ordonnances du Prince.

BREUIL; substantif masculin, & terme d'Eaux & Forêts, qui se dit d'un bois taillis ou buisson enfermé de haies, dans lequel les bêtes se retirent.

Ce monosyllabe est moyen au singulier, & long au pluriel.

Le *l* final se prononce mouillé.

BREUILLÉ, BROUAILLES; vieux mots qui signifioient autrefois boyaux, intestins.

BREUILLER; *Voyez* Carguer.

BREVILLET; nom propre d'un Bourg de France, en Saintonge, à une lieue de l'embouchure de la Garonne.

BREUILS; substantif masculin pluriel, & terme de Marine, qui se dit des cordages avec lesquels on cargue les voiles.

BREULLAT; vieux mot qui signifioit autrefois brouillard.

BREUNA; nom propre. Rivière de Suisse, qui arrose une vallée de même nom, dans le troisième Bailliage d'Italie.

BREVOGNE; nom propre. Petite rivière de France, en Normandie, qui vient de la forêt de St. Sever, & se jette dans la Vire, après un cours d'environ trois lieues.

BREVOORT; nom propre. Petite ville des Provinces-Unies, dans le comté de Zutphen, sur les frontières de l'Evêché de Munster.

BREUVAGE; substantif masculin. *Potio.* Liqueur qui sert de boisson. *La limonade est un excellent breuvage.*

On dit proverbialement & figurément d'une liqueur agréable à boire, que *c'est un nectar*, *un breuvage des dieux*; parce que les

Poëtes ont feint que le nectar étoit la boisson de Jupiter & des autres dieux dont parle la Mythologie.

Breuvage, se dit, en termes de Médecine vétérinaire, des liqueurs médicinales qu'on donne aux animaux. *Le maréchal vient de préparer un breuvage pour ce cheval.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *breuvaje*. Voyez Orthographe.

BREY; nom propre. Petite ville du pays de Liège, dans le comté de Looz.

BREYN; nom propre. Petite ville & château d'Ecosse, dans le comté d'Assint, sur un lac de même nom.

BREZÉ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, sur la rivière de Dive, à deux lieues, sud-sud-est, de Saumur.

BREZOLLES; nom propre. Bourg de France, dans le Perche, à trois lieues, nord-ouest, de Châteauneuf.

BRIANÇON; nom propre. Ville forte de France, en Dauphiné, sur la Durance, à sept lieues, nord-nord-est, d'Embrun.

BRIANÇONNOIS; (le) nom propre. Contrée de France, en Dauphiné, dont Briançon est le chef-lieu. Elle à quatorze lieues de longueur, & environ sept de largeur. Ses bornes sont la Savoie, la vallée de Barcelonnette, le Piémont, l'Embrunois & le Gresivaudan. On y a d'excellens pâturages, du blé & quelques fruits, mais peu de vin.

Les habitans de Briançon sont aussi appelés Briançonnois.

BRIARE; nom propre. Ville de France, dans le Gâtinois orléanois, sur la Loire, à une lieue & demie, est-sud-est, de Gien. C'est où commence le canal qui fait communiquer la Loire & la Seine, par le moyen de la rivière de Loing.

BRIATERTE; nom propre. Petite ville de France, en Languedoc, sur la rivière de Dadou, à sept lieues & demie, est-nord-est, de Toulouse.

BRIBE; substantif féminin, du style familier, qui se dit d'un gros morceau de pain. *Portez cette bribe de pain au berger.*

Bribes, se dit familierement au pluriel & par extnsion, des morceaux de viande qui s'enlèvent de dessus les tables. *Les domestiques ont desservi de bonnes bribes.*

Bribes de latin, se dit aussi au pluriel, dans le sens figuré & en mauvaise part, des citations de latin prises sans choix de côté & d'autre. *Son discours n'est composé que de bribes de latin.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BRIBERESSE; vieux mot qui signifioit autrefois mendiante, coureuse.

BRIC; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une cage à prendre des oiseaux.

BRICHE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une machine à jeter des pierres.

BRICIENS; (l'ordre des) Ordre militaire institué en 1366 par Ste. Brigitte, Reine de Suède, sous le pontificat d'Urbain V. La marque de l'ordre étoit une croix d'azur, semblable à celle de Malthe, & posée sur une langue de feu. Combattre les hérétiques, ensevelir les morts, assister les veuves, les orphelins & les hôpitaux, étoient les obligations des Briciens.

BRICOLE; substantif féminin. La partie du harnois d'un cheval de carrosse qui passe sous les coussinets, & qui s'attache de chaque côté aux boucles du poitrail. *Ces bricoles ne sont pas solides.*

Bricole, se dit des longes de cuir qui servent aux Porteurs de chaise pour porter la chaise.

Bricoles, se dit au pluriel, & en termes de chasse, d'une sorte de filets propres à prendre des cerfs, des chevreuils, *&c.* Il est défendu, par une Ordonnance du Roi de 1669, de tendre des bricoles, à peine du fouet, *&c.*

Bricole, se dit, en termes du Jeu de Paume, du retour de la balle, quand elle a frappé un des murs de côté. *Il joue tous ses coups de bricole.*

Bricole, se dit aussi, en termes du Jeu de Billard. Et l'on dit, *qu'une bille en frappe une autre de bricole*, quand elle ne la frappe qu'après avoir été renvoyée par la bande du Billard, qu'elle a frappée avant la bille. *Il a fait deux billes de bricole.*

De bricole, par bricole, expressions figurées & adverbiales, qui signifient d'une manière indirecte. *Il parvint de bricole au but qu'il s'étoit proposé.*

On dit proverbialement & figurément, *donner une bricole à quelqu'un*; pour dire, tromper quelqu'un par un mensonge; ce qui se dit particulièrement d'un Valet à l'égard de son Maître.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *brikole*. Voyez Orthographe.

BRICOLE; participe passif indéclinable. *Voyez* Bricoler.

BRICOLER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Jouer de bricole à la paume & au billard. *Il ne joue qu'en bricolant.*

Il ne faut pas croire que ce verbe soit actif, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux.

Bricoler, se dit familièrement dans le sens figuré, pour biaiser dans quelque affaire, ne pas agir sincèrement. *Quand on lui parle d'accommoder ce procès, il ne fait que bricoler.*

On dit aussi familièrement de quelqu'un, *qu'il bricole*, quand il a mis dans sa bouche un morceau trop chaud, qu'il fait aller de côté & d'autre, pour éviter de se brûler.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BRICOLIER; substantif masculin. On désigne ainsi le cheval attelé à une chaise de poste, à côté du cheval de brancard.

BRICON; vieux mot qui signifioit autrefois coquin, trompeur.

BRICOTEAUX; substantif masculin pluriel. C'est, en termes de Rubanniers, Gaziers, *&c.* deux pièces de bois détachées & enfilées dans la broche qui porte les poulies du côté gauche du châtelet.

BRIDE; substantif féminin. La partie du harnois de la tête d'un cheval, qui sert à le conduire, & qui est composée de la têtière, du mors & des rênes. *Otez la bride du cheval.*

Ce qu'il y a de plus essentiel au Manège, est de bien gouverner la

main de la bride. On appelle *main de la bride*, la main gauche.

On distingue la main, en *main légère*, *main douce* & *main ferme*. La main légère, est celle qui ne sent point l'appui du mors sur les barres: la main douce, celle qui sent un peu l'appui du mors: & la main ferme, celle qui tient le cheval dans un appui à pleine main. Il faut accorder ces trois différens mouvemens de la main, suivant la bouche du cheval: ensorte qu'après avoir rendu la main, qui est la main légère, il faut la retenir doucement, & sentir peu à peu l'appui du mors sur les barres, qui est ce qu'on appelle *la main douce*. On tient ensuite de plus en plus le cheval dans un appui plus fort, qui est la main ferme, & ainsi alternativement: de manière pourtant que la main douce précède & suive toujours le mouvement de la main légère & de la main ferme; car il ne faut jamais passer de la main légère à la main ferme, ni de la main ferme à la main légère, sans employer l'aide de la main douce, autrement on offenseroit la bouche du cheval, qui est ce qu'on appelle avoir *la main rude*.

Comme le cheval a quatre principaux mouvemens en marchant, qui sont, aller en avant, reculer, tourner à droite, & tourner à gauche; la main de la bride doit aussi produire quatre effets, qui sont, rendre la main ou la baisser pour aller en avant; soutenir & retenir la main en l'approchant du ventre, pour l'arrêter ou pour le reculer; porter la main à droite pour le faire tourner de ce côté, & la porter à gauche lorsqu'on veut tourner le cheval à cette main.

Bride, se dit quelquefois des rênes seules; & dans ce sens, quand un cheval vient à rompre ses rênes, on dit, *qu'il a rompu sa bride*.

On dit qu'un cheval *boit la bride* ou *le mors*, quand le mors remonte trop haut, & se déplace de dessus les barres où se fait l'appui.

On appelle *effet de la bride*, le degré de sensibilité que le mors cause aux barres du cheval, par la main du cavalier.

On dit qu'*un cheval boche avec la bride*; pour dire, qu'il est dans l'usage de jouer avec la bride, en secouant le mors par un petit mouvement de tête, surtout lorsqu'il est arrêté. Et qu'*il goûte la bride*, quand il commence à s'accoutumer aux impressions du mors.

On dit, au propre, *courir à bride abattue*; pour dire, courir de toute la vîtesse du cheval. Et l'on dit, dans le sens figuré, qu'*une personne court à bride abattue après les plaisirs*; pour dire, qu'elle les recherche passionnément. Et qu'*elle court à bride abattue à sa ruine*, *à sa perte*; pour dire, qu'elle s'abandonne sans réserve à ce qui est capable de la perdre.

Bride, se dit, par extension, en parlant d'un béguin d'enfant, du petit cordon de fil qui passe sous le menton de l'enfant, pour tenir le béguin en état sur sa tête. *Il faut une autre bride à ce béguin*.

Bride, se dit, en parlant d'une chemise & d'une boutonnière; de ce qui se met à l'extrémité de chaque ouverture d'une chemise, afin qu'elle ne se déchire pas; & de ce qui tient une boutonnière en état.

Brides, se dit, en parlant de points de Venise, de Malines, &c. des petits tissus de fil qui joignent les

les fleurs les unes avec les autres.

Bride, se dit, en termes d'Arquebusiers, du petit morceau de fer plat, qui sert à soutenir la noix, & empêche que le chien n'approche trop près du corps de la platine en dehors.

Brides, se dit, en termes de Fondeurs de cloches, de ces grands anneaux de fer de forme parallelogrammatique, qui servent à suspendre la cloche au mouton.

Bride, se dit, en termes de Charrons, d'une bande de fer plate, pliée en trois., dont se servent ces Ouvriers pour assujettir ensemble plusieurs pièces de leurs ouvrages.

Brides a Veaux, se dit, figurément & familièrement, de certaines raisons sottes & absurdes, qui ne peuvent être écoutées que des personnes simples. *Il croit persuader avec ses brides à veaux.*

On dit, dans le sens figuré, qu'*on tient quelqu'un en bride;* pour dire, qu'on ne lui laisse pas la liberté d'agir à son gré.

On dit aussi figurément, qu'*on tient la bride haute* ou *courte à quelqu'un;* pour dire, qu'on le traite avec une sorte de rigueur, de peur qu'il ne s'échappe.

On dit encore, dans le sens figuré, *lâcher la bride à quelqu'un*, *lui mettre la bride sur le cou;* pour dire, lui donner toute liberté d'agir à sa volonté. Et *lâcher la bride à ses passions;* pour dire, se livrer sans réserve à ses passions.

On dit figurément, *aller bride en main dans quelque affaire;* pour dire, se conduire avec beaucoup de circonspection, en traitant cette affaire.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BRIDÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brider.

On dit proverbialement, figurément & familiairement d'une personne niaise & sotte, que *c'est un oison bridé.*

BRIDER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Mettre la bride à un cheval, à un mulet, *&c. A-t-on bridé les chevaux?*

Brider, s'emploie aussi absolument. *Faites brider, on veut monter à cheval tout-à-l'heure.*

Brider, est aussi pronominal réfléchi; & l'on dit, qu'*un cheval se bride bien;* pour dire, qu'il a la tête placée comme il faut, sans tendre le nez.

Brider, signifie, par extension, ceindre & serrer étroitement. *Ce béguin bride trop cette petite fille.*

Brider les serres d'un oiseau, se dit, en termes de Fauconnerie, de l'action de lier une serre de chaque main de l'oiseau, pour l'empêcher d'emporter sa proie.

Brider une pierre, se dit, dans les carrières, de l'action de l'attacher avec le bout du cable de la grande roue, d'où pend le crochet qui doit l'enlever.

Brider les cloches, se dit de l'action d'en lier les battans avec des cordes, pour carillonner.

Brider l'ancre, se dit, en termes de Marine, de l'action de garnir les pattes de l'ancre avec des planches, pour empêcher ces mêmes pattes de creuser & d'élargir le sable ou la vase dans un mauvais fond.

Brider *le nez à quelqu'un avec un fouet, une baguette, &c.* se dit de l'action de frapper quelqu'un au travers du visage avec un fouet, une baguette, *&c.*

Brider, signifie, dans le sens figuré, arrêter, assujettir, lier. *Cette loi bride ses prétentions.*

On dit, dans le même sens, qu'*on a bridé quelqu'un par un contrat, par un acte;* pour dire, qu'on a inséré dans un contrat, dans un acte, des clauses qui l'assujettissent nécessairement à certaines choses.

Brider la Bécasse, se dit proververbialement dans le sens figuré, & signifie faire donner adroitement quelqu'un dans un piège. *Ils ont réussi à brider la bécasse.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *bride*, la syllabe *bri* est longue.

BRIDGENORTH; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans le Shropshire, sur la Saverne. Elle a des Députés au Parlement.

BRIDGETOWN; nom propre. Ville forte & bien peuplée d'Amérique, dans l'île de la Barbade. Elle appartient aux Anglois.

BRIDGEWATER; nom propre. Grande ville & comté d'Angleterre, sur la rivière de Paret, dans la province de Sommerset. Elle a ses Députés au Parlement.

BRIDLINGTON; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la province d'Yorck.

BRIDON; substantif masculin. Sorte de bride légère, qui est sans branches. *On mène les chevaux anglois avec des bridons.*

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

BRIDPORT; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la province de Dorset.

BRIDURE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un défaut dans une étoffe.

BRIE; nom propre. Province de France, située entre la France propre, le Soissonnois, la Champagne & la rivière de Seine.

On la divise en Brie-Champenoise, Brie-Françoise, & Brie-Pouilleuse. Meaux est capitale de la Brie-Champenoise; Brie-Comte-Robert, l'est de la Brie-Françoise; & Château-Tierry, de la Brie-Pouilleuse.

Cette province abonde en pâturages, & l'on y a de bon beurre & d'excellens fromages. On y recueille aussi beaucoup de blé; mais le vin qui y croît n'est pas estimé.

Brie, est encore le nom de quatre Bourgs de France, dont un dans l'Angoumois, environ à trois lieues, nord-est, d'Angoulême; & les autres dans la Saintonge.

BRIE-COMTE-ROBERT; nom propre. Ville de France, capitale de la Brie-Françoise, environ à cinq lieues, sud-est, de Paris. C'est le siège d'un Bailliage, d'une Châtellenie, d'un Grenier à Sel, *&c.*

BRIEF, ÈVE; adjectif. *Brevis.* Ce mot n'a d'usage qu'au Palais, pour désigner ce qui a peu de durée ou d'étendue. *Assigner quelqu'un à trois briefs jours. Bonne & briève Justice.*

BRIEG; nom propre. Ville & Duché d'Allemagne, en Silésie, sur l'Oder, à sept lieues de Breslau.

Brieg, est aussi le nom d'une ville

d'Angleterre, dans la Principauté de Galles. L'on y a des bains d'eaux thermales.

BRIENNE ; nom propre. Ville de France, en Champagne, à six lieues, est-nord-est, de Troyes.

BRIESNON ; nom propre. Ville de France, en Champagne, sur la rivière d'Armançon, à six lieues, sud-est, de Sens.

BRIÈVEMENT ; adverbe. *Breviter.* D'une manière succinte, avec brièveté. *Je vais vous le compter brièvement.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *brièvemant.* Voyez Orthographe.

BRIÈVETÉ ; substantif féminin. *Brevitas.* Petit espace de temps, le peu de durée de quelque chose. *La brièveté du dernier Pontificat. Il y a trop de brièveté dans ce discours.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième brève au singulier, mais longue au pluriel.

BRIEUX ; terme usité en Bretagne. C'est la même chose que *bref*, en terme de Marine. *Voyez* ce mot.

BRIEY ; nom propre. Ville & Bailliage de France, dans le Duché de Bar, à douze lieues, nord-nord-ouest, de Nancy.

BRIFÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Brifer.

BRIFER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* *Avidè comedere.* Terme populaire, qui signifie manger avec avidité. *Ces deux Maçons brifèrent un pâté dans l'espace de trois minutes.*

BRIFEUR, EUSE ; substantifs & termes populaires. Ils désignent celui & celle qui mangent avec avidité. *C'est un franc brifeur. C'est une vraie brifeuse.*

BRIFIER ; substantif masculin, & terme de Plombiers, qui se dit d'une bande de plomb, servant aux enfaîtemens des bâtimens couverts d'ardoises.

BRIGADE ; substantif féminin. Troupe de gens de guerre d'une même compagnie, sous un Bas-Officier qu'on nomme Brigadier. *Il faut faire l'appel des Dragons de cette brigade.*

Brigade, se dit aussi de plusieurs régimens d'une armée, commandés par un Officier Général, appelé Brigadier. *Ce régiment & ces deux escadrons étoient de la première brigade.*

Brigade, se dit encore, par extension, de tous ceux qui forment un corps, & vont en troupe, commandés par un Chef : ainsi l'on dit, *une brigade du Guet à cheval ; une brigade de voleurs*, &c.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

BRIGADIER ; substantif masculin. Celui qui commande une brigade. *Le Roi l'a nommé Brigadier de ses armées. Il est Brigadier de Dragons.*

La terminaison *ier* de ce mot, est un diphtongue en poësie comme en prose.

BRIGAND ; substantif masculin. *Latro.* Voleur de grands chemins. *On arrêta trois brigands dans ce cabaret.*

Brigand, se dit, par extension, de ceux qui se rendent coupables d'e-

xactions, de concussions. *La plûpart de ces Officiers de Justice ne sont que des brigands.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *d* final représente un *t* qui est muet, ou se fait sentir, comme nous l'expliquons en parlant de cette lettre. Il faudroit donc écrire *brigant.*

BRIGANDAGE; substantif masculin. *Latrocinium.* Action de voler sur les grands chemins. *Il étoit temps d'arrêter le brigandage qui désoloit cette province.*

Brigandage, se dit, par extension, des concussions, des exactions, dont se rendent coupables les Traitans, les Officiers de Justice, *&c.* *Il y a dix ans que les Officiers de ce Tribunal exercent impunément toute sorte de brigandage dans cette ville.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le second *g* en *j*, & écrire *brigandaje.* Voyez Orthographe.

BRIGANDÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* Brigander.

BRIGANDER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Latrocinari.* Exercer le brigandage. *Ils ne cherchent qu'à brigander.*

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire Avoir. *Il auroit brigandé.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *brigande*, la syllabe *gan* est longue.

BRIGANDINE; substantif féminin. Haubergeon ou cotte de maille, dont les soldats & les voleurs de grands chemins faisoient autrefois usage.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième très-brève.

BRIGANTES; (les) anciens peuples que Ptolémée place en Irlande, où ils habitoient ce que nous appelons aujourd'hui les Comtés de Wexford & de Kilkenny.

BRIGANTIN; substantif masculin. Sorte de galiote ou vaisseau de bas-bord, sans ponts, allant à voiles & à rames. *Ce Corsaire montoit un brigantin.*

La première syllabe est brève, & les deux autres sont moyennes au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

BRIGIDE ou BRIGITTE; (Ordre de Sainte) *Voyez* Briciens.

BRIG-KAUSTEVEN; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la Province de Lincoln.

BRIGNAIS; nom propre. Petite ville de France, dans le Lyonnois, sur le Garon, à deux lieues, sud-ouest, de Lyon.

BRIGNOLE; substantif féminin. Sorte de prune, ainsi appelée de ce qu'elle vient de la ville de Brignoles, en Provence. *Il lui envoya une boîte de brignoles.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit changer *gn* en *ni*, & écrire, d'après la prononciation, *briniole.* Voyez Orthographe.

BRIGNOLES; nom propre. Ville de France, en Provence, dans une agréable contrée, où l'on recueille d'excellens fruits, & particulièrement les prunes si connues sous le nom de *brignoles*. Elle est à dix lieues, ouest-nord-ouest, de Marseille, entre les petites rivières de Caramie & d'Issole, qui arrosent son territoire.

BRIGOUDIS; (les) Peuples d'Afrique peu connus, qui habitent dans la Cafrerie, au nord-ouest du Cap de Bonne-Espérance.

BRIGUE; substantif féminin. *Ambitus*. Ce mot, qui ne se dit guères qu'en mauvaise part, exprime une tentative pressante pour parvenir à un but, par le moyen de plusieurs personnes qu'on a engagées dans ses intérêts. *Il falloit une brigue pour que cette affaire réussît.*

Brigue, signifie aussi cabale, ligue, parti. *On vint à bout de dissiper la brigue.*

Brigues, s'est dit, chez les anciens Romains, des démarches que faisoient pour être élus, les Candidats qui aspiroient aux emplois de la République.

Ces Candidats alloient, vêtus de blanc, quêter des suffrages dans les Places & les assemblées publiques. Et comment ces suffrages se quêtoient-ils? En distribuant de grandes sommes d'argent. Pourquoi ce Peuple éclairé, ne voyoit-il pas qu'il vendoit ainsi sa liberté & sa patrie?

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BRIGUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Briguer.

BRIGUEIL; nom propre. Petite ville de France, en Poitou, à trois lieues, sud-est, de Confolent.

BRIGUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Ambire*. Poursuivre vivement, par le moyen de plusieurs personnes, pour réussir à quelque chose. *On brigua les suffrages de l'assemblée.*

Il se dit, dans ce sens, en mauvaise part.

Briguer, s'emploie aussi en bonne part, & signifie rechercher avec soin, avec empressement. *Il brigua longtemps l'amitié de son oncle avant de pouvoir l'obtenir.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *brigue*, la syllabe *bri* est longue.

BRIGUEUR; substantif masculin. Celui qui brigue. *On n'accordoit d'emplois qu'aux brigueurs.*

Ce mot n'est guères usité.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BRIHUEGA; nom propre. Petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, sur la rivière de Tajuna, vers Siguença. Il s'y fait un commerce considérable de laine.

BRILINGEN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Souabe, sur le Bujet.

BRILLAC; nom propre. Bourg de France, dans la Marche, à une lieue & demie, nord-nord-est, de Confolent.

BRILLANT, ANTE; adjectif. *Fulgens*. Qui brille, qui a beaucoup

d'éclat. *Une étoile brillante. Ses yeux sont vifs & brillans.*

Brillant, se dit, en termes de Manège, du cheval qui exécute son exercice & ses airs de Manège avec beaucoup de feu & de vivacité. *Vous montez-là un cheval bien brillant.*

Brillant, s'emploie, dans le sens figuré, en parlant des choses morales & spirituelles. *Les saillies brillantes de son imagination. Il possédoit éminemment ces vertus brillantes qui entraînent les cœurs.*

Brillant, s'emploie aussi substantivement, & signifie lustre, éclat. *L'agate occidentale a beaucoup moins de brillant que l'orientale.*

Brillant, s'emploie aussi substantivement dans le sens figuré, & dans l'acception précédente, en parlant de choses morales & spirituelles. *Il y a beaucoup de brillant dans cet ouvrage. Ses idées ont du brillant.*

On dit, dans le sens figuré, d'une personne, *qu'elle a plus de brillant que de solide;* pour dire, qu'elle fait paroître beaucoup plus d'esprit & d'imagination que de jugement.

On dit aussi figurément, en parlant d'un ouvrage d'esprit, *qu'il est rempli de faux brillans;* pour dire, que les pensées ingénieuses, qui y sont en grand nombre, sont fausses, futiles ou déplacées.

Voyez au mot Éclat, les différences relatives qui en distinguent Brillant, *&c.*

Brillant, se dit encore adjectivement & substantivement, pour désigner un diamant taillé à facettes par-dessus & par-dessous. *Voilà un diamant brillant d'une belle eau. Ce brillant est superbe.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Ce mot employé comme adjectif, peut précéder ou suivre le substantif auquel il se rapporte, comme l'oreille & le goût l'auront décidé: ou pourra dire *un brillant équipage*, ou *un équipage brillant.*

Il faudroit changer le second *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *briliant.* Voy. Orthographe.

BRILLANTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brillanter.

BRILLANTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Tailler des diamans à facettes par-dessous comme par-dessus. *Faites brillanter ces diamans.*

Ce verbe n'a point d'autre signification.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* feminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *je brillante*, la syllabe *lan* est longue.

Il faudroit changer le second *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *brilianter.* Voyez Orthographe.

BRILLE; (la) nom propre. Ville maritime de Hollande, capitale de l'île de Voorn, à cinq lieues au-dessous de Rotterdam. C'est la patrie du fameux Amiral Tromp.

BRILLÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* Briller.

BRILLER; verbe neutre de la pre-

mière conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Fulgere*. Jeter des étincelles de lumière, répandre de l'éclat. *L'astre qui brille & nous éclaire. L'or & l'argent y brillent de toute part.*

Briller, se dit, par extension, d'une belle personne, d'une belle fleur, &c. *Cette jeune Princesse brille partout où elle paroît. Cet œillet brille parmi les autres.*

Briller, se dit, en termes de Vénerie, d'un chien qui quête, & qui bat beaucoup de pays. *Aucun chien ne brille comme celui-là dans la plaine.*

Briller, se dit, dans le sens figuré, en parlant de choses morales & spirituelles. *On vit briller sa valeur au siège de cette Ville. La Justice brilloit sur le Trône de ce Monarque. Son imagination brille dans les moindres choses.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le second *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *brilier*. Voyez Orthographe.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le second *l* précède un *e* muet. De *brilier*, il faudroit faire je *brille*.

BRILLEUS; vieux mot. Il s'est dit autrefois de celui qui chassoit de nuit aux oiseaux, avec de la lumière.

BRIMBALE; substantif féminin. Sorte de levier servant à faire jouer une pompe. *La brimbale est rompue.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *brinbale*. Voyez Orthographe.

BRIMBALÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brimbaler.

BRIMBALER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui est du style familier, exprime l'action de secouer, d'agiter par un mouvement répété; & il se dit particulièrement en parlant des cloches que l'on sonne en désordre. *Ne finira-t-on pas de brimbaler ces cloches?*

BRIMBE; vieux mot qui signifioit autrefois morceau de pain ou de viande.

BRIMBORION; substantif masculin du style familier. Bagatelle, colifichet, ou autre chose de petite valeur. *A quoi vous servent ces brimborions?*

BRIMO; terme de Mythologie, formé d'un mot grec, qui signifie *j'épouvante*.

Les Anciens donnoient ce nom à Proserpine, parce qu'ils croyoient que les terreurs nocturnes venoient de cette Déesse.

BRIN; substantif masculin. Ce qu'une racine ou semence pousse d'abord hors de terre. *Arrachez ces brins d'herbes.*

Brin, se dit aussi des petits rejettons tendres & pliables d'une plante, d'un arbre, d'un arbrisseau. *Allez cueillir quelques brins de sauge.*

Brin, se dit encore de la tige des arbres quand elle est droite. *Il m'envoya des arbres d'un beau brin.*

On appelle *bois de brin*, en termes de Charpenterie, le bois qui

n'a point été fendu par la scie. Et l'on dit d'une poutre longue & droite, *que c'est un beau brin de bois.*

L'on dit aussi figurément & familièrement, d'un jeune homme, d'une femme, d'une fille, *que c'est un beau brin d'homme, un beau brin de femme, de fille;* pour dire, qu'ils sont grands & bien faits.

Brin, se dit, en général, de toute petite portion d'un corps foible & long, comme la soie, les cheveux, le poil, le crin, la paille. *Il me faudroit un brin de soie. Il n'a que quelques brins de cheveux.*

Brin, se dit d'une plume d'autruche. *Voilà un magnifique brin de plume.*

Brin, se dit, en termes d'Artificiers, d'une tringle de bois sur laquelle s'arrangent les pots à feu.

Brin, se dit, en termes d'Éventaillistes, de chacune des petites flèches qui soutiennent le papier d'un éventail. Et l'on appelle *maîtres brins*, les deux montans où sont collées les extrémités du papier, & entre lesquels se trouvent les petites flèches.

Brin d'estoc, se dit d'un long bâton ferré par les deux bouts.

On dit, en parlant de différentes choses, comme foin, fourage, bois, &c. *qu'il n'y en a pas un brin;* pour dire, qu'il n'y en a point du tout. *Je n'ai pas trouvé un brin de foin a acheter.*

On dit aussi proverbialement, négativement & familièrement, en parlant d'une chose quelle qu'elle soit, *qu'il n'y en a brin;* pour dire, qu'il n'y a rien du tout de cette chose.

Ce monosyllabe est moyen au singulier, & long au pluriel.

BRINDE; vieux mot qui s'est dit autrefois à table, d'un verre de vin bû à la santé de quelqu'un, & porté à un autre.

On disoit, *boire des brindes;* pour dire, boire des santés à la ronde.

BRINDES; nom propre. Ville forte, maritime & Archiépiscopale d'Italie, au Royaume de Naples, sur le golfe de Venise, à trente-six milles de Tarente. C'est là où Virgile, le Prince des Poëtes latins, termina sa carrière.

BRINDONES; Ray nous dit, d'après Garcias, que c'est un fruit qui croît à Goa, dans les Indes orientales: qu'il est d'un goût fort aigre, rouge intérieurement, & rougeâtre à l'extérieur: que les Teinturiers s'en servent, & qu'on en fait du vinaigre en Portugal.

BRINGUE; substantif féminin, & terme de Manège. Il se dit familièrement d'un petit cheval, qui n'est ni étoffé, ni de jolie figure.

BRINN; nom propre. Ville forte & Episcopale d'Allemagne, capitale de la Moravie, au confluent des rivières de Schwart & de Schwit.

BRIOCHE; substantif féminin. Sorte de pâtisserie faite de farine, de beurre & d'œufs. *Ce Pâtissier fait de bonnes brioches.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

BRIOINE. *Voyez* Couleuvrée.

BRION; substantif masculin, & terme de Marine. C'est la dernière partie de l'étrave, qui vient jusqu'à la hauteur de l'éperon.

Brion, se dit aussi de la mousse qui croît sur l'écorce des arbres, & particulièrement sur celle des chênes.

Brion, est encore le nom propre d'une île de l'Amérique septentrionale,

nale, à cinq lieues de celle des Oiseaux. Elle abonde en pâturages & en poissons.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

BRIONES; nom propre. Petite ville d'Espagne, dans la vieille Castille, sur l'Ebre, à six lieues de la Calzade.

BRIONI; nom propre d'une île de la mer Adriatique, sur la côte d'Istrie, vis-à-vis de la ville de Pola. Elle appartient aux Vénitiens.

BRIONNE; nom propre. Petite ville & Comté de France, en Normandie, sur la Rille, à sept lieues, sud-ouest, de Rouen.

BRIOST; nom propre. Bourg de France, en Beauvoisis, à quatre lieues, nord-nord-ouest, de Beauvais.

BRIOTTE; substantif féminin, & terme de Fleuriste. Sorte d'anémone qui a ses grandes feuilles blanches & sa peluche incarnate.

BRIOU; nom propre. Bourg de France, en Poitou, à six lieues, sud, de Saint-Maixant.

BRIOUDE; nom propre. Ville de France, en Auvergne, sur l'Allier, à six lieues, nord-est, de Saint-Flour.

BRIOUZE; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à cinq lieues, sud-sud-est, de Falaise.

BRIQUAILLONS; substantif masculin pluriel, & terme de Fondeurs, qui se dit des vieux morceaux de brique dont on remplit tout l'espace renfermé par le mur de recuit.

BRIQUE; substantif féminin. Sorte de pierre factice, de couleur rougeâtre, composée de terre argileuse pétrie & moulée, puis séchée & cuite au feu, & dont on se sert pour bâtir. *Ces briques sont mal cuites.*

La *brique* est aussi usitée en Médecine. On l'applique en poudre ou en cataplasme; & elle est astringente, dessicative, résolutive, & propre pour arrêter le sang.

Si vous éteignez des briques chaudes dans de l'huile d'olive, & que vous les distilliez ensuite par la retorte, après les avoir pulvérisées, la liqueur que vous obtiendrez sera *l'huile de briques*, qu'on appelle autrement *l'huile des Philosophes.*

Cette huile, chargée de particules ignées & de l'acide de la brique, est résolutive, carminative, calmante, & s'emploie avec succès extérieurement, dans les embrocations & les linimens, contre les tumeurs froides.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *brike*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRIQUEBEC; nom propre. Petite ville de France, en Normandie, à trois lieues & demie, sud, de Cherbourg.

BRIQUERAS; nom propre. Bourg & château d'Italie, en Piémont, à quatre milles de Pignerol.

BRIQUET; substantif masculin. Petite pièce de fer ou d'acier, dont on frappe un caillou pour en tirer du feu. *Il battoit le briquet.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *briket*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRIQUETAGE; substantif masculin. Brique imitée ou contrefaite avec

de l'ocre & du plâtre. *Ce briquetage est mal fait.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

BRIQUETÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BRIQUETER.

On appelle, en termes de Médecine, *urine briquetée*, l'urine qui est de couleur de brique. *L'urine de ce malade est briquetée.*

BRIQUETER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme d'Architecture, qui exprime l'action d'imiter ou contrefaire la brique, par le moyen d'un enduit d'ocre & de plâtre qu'on applique sur un mur. *Il faut briqueter ce mur.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *briketer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRIQUETERIE; substantif féminin. Lieu où l'on fait de la brique. *Entrons dans cette briqueterie.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième encore, & la quatrième longue.

BRIQUETEUR; vieux mot qui signifioit autrefois faiseur de briques.

BRIQUETIER; substantif masculin. Ouvrier qui fait & vend de la brique. *C'est un bon briquetier.*

La terminaison *ier* de ce mot est une diphtongue en poësie comme en prose.

BRIQUOQUET; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un ornement de tête.

BRIS; substantif masculin. *Fractura.* Terme de Palais, qui se dit d'une rupture faite avec violence, d'une porte ou d'un scellé. *Le Juge ordonna le bris des portes. On lui fait son procès pour crime de bris de scellé.*

BRIS DE PRISON, se dit d'une effraction de prison, & même de la simple évasion d'une personne emprisonnée.

Un Arrêt de Règlement du 4 Mars 1608, porte que ceux qui se rendront coupables de bris de prison, seront condamnés à être pendus : mais on ne voit pas que cette Loi ait eu d'exécution; on a sans doute bien senti qu'elle n'en devoit point avoir.

Le *bris* de prison est cependant regardé comme un crime que le Juge punit, relativement aux circonstances plus ou moins graves qui l'accompagnent.

BRIS, se dit, en termes de Marine, des pièces d'un Navire qui s'est brisé contre des rochers ou des bancs de sable.

BRIS, se dit aussi du Droit abominable que se sont arrogé des peuples Barbares, de s'emparer des effets des malheureux qui faisoient naufrage sur leurs côtes. Ce Droit, ou plutôt ce vol odieux, fut longtemps en usage chez nos Pères, qui d'ailleurs immoloient à leurs Dieux les Etrangers dont ils pouvoient se rendre les Maîtres.

Ce genre de crime n'a plus lieu de nos jours chez les Nations policées de l'Europe.

BRIS DE MARCHÉ, se dit de toute entreprise violente, faite en vue de voler les Marchandises qu'on porte

au Marché, ou d'en empêcher la vente.

Bris, se dit, en termes de l'Art héraldique, d'une bande de fer propre à tenir une porte sur ses gonds.

Ce monosyllabe est long.

BRISACH, ou Neuf-Brisach; nom propre. Ville forte de France, en Alsace, à onze lieues, sud-sud-ouest, de Strasbourg. C'est Louis XIV qui l'a fait bâtir, & Vauban qui l'a fortifiée.

Brisach, est aussi le nom d'une ville d'Allemagne, dans le Brisgaw, sur le Rhin, vis-à-vis de la précédente.

BRISAGO; nom propre. Bourg d'Italie, dans le Milanez, sur le lac Majeur.

BRISANS; substantif masculin pluriel, & terme de Marine. Écueils qui sont à fleur d'eau, & que les cartes marines représentent ordinairement par des petites croix. *Les brisans sont en grand nombre dans le voisinage de cette île.*

Brisans, se dit aussi des vagues de la mer, poussées avec impétuosité contre les côtes ou les rochers. *L'Escadre ne put résister aux brisans.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Il faudroit changer le premier *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brizans*. Voyez Orthographe.

BRISCA; nom propre. Ville maritime d'Afrique, au Royaume d'Alger, dans la Province de Tenez.

BRISE; substantif féminin, & terme de Marine. Il se dit de certains petits vents frais & périodiques qui soufflent dans certains parages, & qu'on est obligé d'attendre pour venir des îles d'Amérique en Europe.

Brise carabinée, ou forcée, se dit d'un vent vif & impétueux.

Brise, se dit aussi, en termes de Charpentiers, d'une poutre posée en bascule sur la tête d'un gros pieu, & qui sert à appuyer par le haut les aiguilles d'un pertuis.

BRISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Briser.

Brisé, se dit, en termes de l'Art héraldique, des puînés & cadets d'une Famille, où il y a quelque changement par addition, diminution, ou altération de quelque pièce pour distinction des branches: il se dit encore des chevrons, dont la pointe est déjointe: c'est une erreur d'appeler les autres *brisés*.

Viole à Paris, d'or à trois chevrons brisés de sable.

Brisé, se dit aussi adjectivement des tables, lits, portes, & autres ouvrages composés de plusieurs pièces qui se prolongent, se plient, se raccourcissent. *Une table brisée. Un lit brisé.*

BRISE-COU; substantif masculin du style familier, qui se dit d'un escalier fort roide, où il est aisé de tomber si l'on manque d'attention.

Brise-cou, se dit aussi, au Manège, d'un jeune homme hardi qui monte le premier les jeunes chevaux, pour les accoutumer à souffrir l'homme.

BRISÉES; substantif féminin pluriel, & terme de Vénerie, qui se dit des branches que le Chasseur rompt aux arbres, ou qu'il sème dans son chemin, afin de reconnoître & d'indiquer où est le gibier, & où on l'a détourné. *Il ne faut pas s'écarter des brisées.*

Brisées, se dit aussi, en termes d'Eaux & Forêts, des branches coupées dans un bois pour mar-

quer les bornes des coupes.

On dit, dans le sens figuré, *suivre les brisées d'une personne ;* pour dire, l'imiter, suivre son exemple. *Il ne faut pas que vous suiviez les brisées de cette femme.*

On dit aussi, dans le sens figuré, *courir, aller sur les brisées d'une personne ;* pour dire, entrer en concurrence, en rivalité avec elle. *Puisqu'il avoit pensé à cette charge avant vous, il n'auroit pas fallu courir sur ses brisées.*

On dit encore, dans le sens figuré, *revenir sur ses brisées ;* pour dire, reprendre la suite d'une entreprise, d'un projet discontinué. *Je croyois le procès fini, mais ils reviennent sur leurs brisées.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BRISEFOY ; vieille expression qui signifioit autrefois quelqu'un manquant à sa parole.

BRISE-GLACE ; substantif masculin. Rang de pieux placés du côté d'Amont devant une palée de pont de bois, pour la conserver, particulièrement en brisant les glaces.

BRISE-IMAGE ; *Voyez* ICONOCLASTE.

BRISEIS ; nom propre, & terme de Mythologie. Esclave jeune & belle, qu'Achille avoit enlevée au siége de Lyrnesse. Agamemnon, Roi de Mycènes, & chef des Grecs, qui faisoient le siége de Troye, ayant ravi Briseis à Achille, ce Héros outré de cet affront, ne voulut plus combattre contre les Troyens, quelques réparations de cette offense qu'on lui eût offertes ; & il auroit vraisemblablement persisté dans cette résolution si funeste aux Grecs, sans la mort de Patrocle son ami, tué par Hector, & qu'il résolut de venger. *Voyez* l'Iliade d'Homère.

BRISEMENT ; substantif masculin. Il se dit, au propre, des vagues & des flots qui se brisent contre les côtes, les écueils, &c. *On étoit effrayé du bruit que faisoit le brisement des vagues de la mer contre ces rochers.*

BRISEMENT, se dit, dans le sens figuré, & en matière de piété, d'une forte contrition de cœur, & d'une vive douleur d'avoir péché. *Elle exprimoit son répentir par le brisement de son cœur.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel,

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

BRISER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Frangere.* Rompre & mettre en pièces. *On brisa les portes des prisons.*

BRISER, se dit, en termes de Vénerie, de l'action de marquer la voie d'une bête par des branches rompues.

BRISER, signifie, par extension, fatiguer, incommoder par un mouvement trop rude. *On est brisé dans cette voiture.*

BRISER, se dit, en termes de Cardeurs, de l'action de démêler la laine, & de la rendre comme du chanvre sans aucuns flocons.

BRISER, est verbe pronominal réfléchi, & signifie se rompre, se mettre en pièces. *Tous ses vases se brisèrent en tombant.*

SE BRISER, se dit aussi de divers Ouvrages composés de plusieurs pièces, qui se prolongent, se plient,

se raccourcissent. *Il porte un fusil qui se brise. On peut placer là un lit qui se brise; une porte qui se brise.*

Briser, est verbe neutre, & signifie, en termes de Marine, heurter violemment, impétueusement. *Le Navire alla briser contre un rocher.*

On dit aussi, pour exprimer le choc impétueux des vagues, des flots, contre une côte, des rochers, que *la Mer brise contre la côte, contre des rochers.*

Briser, s'emploie encore, dans le sens neutre, en termes de l'Art héraldique, & signifie ajouter une pièce d'Armoirie, comme une bordure, un lambel, *&c.* à l'écu des Armes pleines d'une Maison, afin de distinguer une branche cadette de la branche aînée. C'est ainsi que M. le Duc d'Orleans porte un lambel avec les Armes de France.

On dit familièrement, pour engager quelqu'un à finir un discours qui ennuie, *brisons là-dessus.*

On dit, dans le sens figuré, qu'*une Nation a brisé ses fers;* pour dire, qu'elle s'est affranchie, qu'elle a secoué le joug d'une Domination tyrannique.

On dit figurément & poëtiquement, qu'*un amant a brisé sa chaîne,* que *des amans ont brisé leurs chaînes;* pour dire, qu'ils ont cessé d'être amoureux.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se brise;* pour dire, qu'on s'expose tant de fois au danger, qu'à la fin on y périt.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *brise*, la syllabe *bri* est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brizer.* Voyez Orthographe.

BRISE-VENTS; substantif masculin, & terme de Jardinage, qui se dit d'une sorte de clôture faite avec des paillassons ou des pieux garnis de paille, & placée le long d'une couche, pour tenir à l'abri des vents froids les plantes qu'on y a semées.

BRISEUR; substantif masculin. *Ruptor.* Qui brise. Il n'a d'usage qu'en parlant des Hérétiques qui brisoient les Images, & qu'on appelle autrement *Iconoclastes.* Voyez *ce mot.*

La premiére syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BRISEUS; terme de Mythologie, & surnom de Bacchus ainsi appelé de la Nymphe *Brisis*, sa nourrice, ou de *Brisa*, promontoire de l'île de Lesbos, où ce Dieu avoit un temple.

BRISGAW; nom propre. Pays d'Allemagne, à l'orient du Rhin, qui le sépare de l'Alsace, & dont Fribourg est la ville capitale. La Maison de Bade-Dourlach y possède les Seigneuries de Badeweiler, de Rotelen & de Hochberg; le reste appartient à la Maison d'Autriche.

BRISIGUELA; nom propre. Petite ville d'Italie, dans la Romagne, sur la rivière de Lamone, à six milles de Fayance.

BRISIS; substantif masculin, & terme d'Architecture. Il se dit de l'angle qui forme un comble brisé, tel que dans les mansardes.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

BRISOIR; substantif masculin. Instrument à briser, & dont on fait particulièrement usage pour briser du chanvre ou de la paille. *Il faut se servir du brisoir.*

La premiàre syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BRISSAC; nom propre. Ville de France, en Anjou, sur la rivière d'Aubance, à deux lieues & demie, sud-est, d'Angers.

BRISSARTHE; nom propre. Bourg de France, en Anjou, sur la Sarthe, environ à cinq lieues, nord-nord-est, d'Angers.

BRISTADT; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans le Margraviat d'Anspach.

BRISTOL; nom propre. Ville riche & commerçante d'Angleterre, sur l'Avon, qui la divise en deux parties, dont une est dans la Province de Sommerset, & l'autre dans celle de Glocester. C'est après Londres, la ville du Royaume la plus considerable. Sa situation sur l'Avon, lui ouvre avantageusement le commerce des Indes Orientales, & du pays de Galles.

Il y a près de cette ville, un roc dont on tire une sorte de crystal très-dur, qu'on appelle *pierre de Bristol.*

Bristol, est encore une ville de l'Amérique septentrionale, dans l'île de Barbade. Les Anglois, qui la possèdent, en ont aussi fait une ville cosidérable de commerce.

BRISURE; substantif féminin, & terme de l'Art héraldique, qui se dit d'une pièce d'armoirie, comme lambel, bordure, *&c.* que portent les branches cadettes dans les armes pleines de la maison dont elles sont, afin qu'elles soient distinguées de la branche aînée.

Brisure de la courtine, se dit, en termes de fortifications, du prolongement de la ligne de défense, qui sert à former le flanc couvert.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brizure.* Voyez Orthographe.

BRITANNICUS; nom propre d'un fils de l'Empereur Claude & de Messaline. Il étoit héritier du trône, mais il en fut éloigné par les brigues d'Agrippine que Claude avoit épousée. Cette artificieuse Princesse parvint à faire passer à son fils Néron l'héritage de Britannicus, qui périt empoisonné par les ordres de l'usurpateur. *Voyez* Agrippine.

C'est du fond de cette histoire, que notre illustre Racine a tiré le sujet de l'excellente tragédie qu'il a intitulée *Britannicus*, & dans laquelle il apprend aux Rois, qu'en écoutant les flatteurs, ils courent à leur ruine, & se précipitent dans l'abîme.

BRITANNIQUE; adjectif. Qui a rapport à la grande Bretagne. On donne le nom d'*îles britanniques*, aux îles qui composent les royaumes d'Angleterre & d'Irlande.

Les anciens Gréographes appellent *Océan britannique*, la manche ou le pas de Calais.

Minerve fut surnommée *Britannique* chez les anciens, parce qu'elle présidoit, dit Solin, aux fontaines de la Bretagne.

BRITIOGA; nom propre Petite île d'Amérique, sur les côtes du Brésil, vis-à-vis du port St. Vincent. Les Portugais y ont bâti un fort.

BRITOMARTIS; nom propre, & terme de Mythologie. Nymphe, fille de Jupiter, qui fut aimée de Diane, à cause de sa passion pour la course & la chasse. Elle se précipita dans la mer pour éviter les poursuites de Minos, Roi de Crête; mais Diane obtint que sa favorite fut placée parmi les Dieux.

BRIVES-LA-GAILLARDE; nom propre. Jolie ville de France, & agréablement située dans le bas Limousin, à cinq lieues, sud-ouest, de Tulle. Elle est peuplée d'environ six mille ames. C'est le siège d'un Présidial, d'une Sénéchaussée, *&c.*

BRIVEZAC; nom propre. Bourg de France, en Limousin, sur la Dordogne, à six lieues, sud-est, de Tulle.

BRIVIO; nom propre. Petite ville d'Italie, dans le Milanez, sur l'Adda, entre Como & Bergame.

BRIX; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à deux lieues, sud, de Cherbourg.

Brix, est aussi le nom d'une ville de Bohême, à dix lieues de Prague.

BRIXEN; nom propre. Ville épiscopale & considérable d'Allemagne, dans le Tirol, au confluent de la Rientz & de l'Eisock. Son territoire est très-fertile, & l'on y recueille d'excellent vin rouge. Elle a pour Souverain son Evêque, dont les possessions composent un des États immédiats de l'Empire.

BRIXENSTADT; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Franconie, à neuf milles d'Anspach.

BRIZAMBOURG; nom propre. Bourg de France, en Saintonge, à trois lieues, sud, de S. Jean d'Angely.

BRIZO; nom propre, & terme de Mythologie. Divinité qui présidoit aux songes, & qui étoit honorée d'un culte particulier dans l'île de Delos. On lui offroit des nacelles remplies de toutes sortes de présens, autres cependant que des poissons; surtout quand on avoit fait une heureuse navigation, parce qu'on la lui attribuoit. Les songes qu'elle envoyoit, étoient regardés comme des oracles.

BRIZOMANCIE; substantif féminin. *Brizomantia.* Art de prédire l'avenir par le moyen des songes.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième longue.

BROC; substantif masculin. Sorte de gros vaisseau à anse, qui est ordinairement d'étain ou de bois, & duquel on se sert pour tirer du vin. *Ils burent un broc de vin.*

Ce monosyllabe est bref au singulier, & long au pluriel.

Il faudroit supprimer le *c* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bro*. Voyez Orthographe.

Broc, s'est dit autrefois pour broche, & c'est delà qu'est venue la phrase proverbiale & familière, *manger un rôti de broc-en-bouche;* pour dire, le manger tout chaud, & immédiatement après avoir été tiré de la broche.

BROCALO; nom propre. Petit royaume d'Afrique, en Nigritie, entre le cap Verd & Riogrande.

BROCANTÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* Brocanter.

BROCANTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Acheter, vendre, troquer des tableaux, des médailles, des tabatières, des bagues ou d'autres bijoux & curiosités. *Il aime à brocanter.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous

l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *je brocante*, la syllabe *can* est longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *brokanter*. Voyez Orthographe.

BROCANTEUR; substantif masculin. Celui qui brocante. *Ne vous fiez pas à ce Brocanteur, il vous trompera.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BROCARD; substantif masculin. *Cavillatio.* Raillerie piquante & maligne. *Quelques coups de bâton l'ont puni de ses brocards.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer le *d* qui est oisif, & écrire, *brokar*. Voyez Orthographe.

BROCARDÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brocarder.

BROCARDER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Railler d'une manière piquante & maligne. *Cette femme aime à brocarder son mari.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BROCARDEUR, EUSE; substantifs. Celui & celle qui raillent d'une manière piquante & maligne. *C'est un Brocardeur, une Brocardeuse.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Brokardeur, Brokardeuze*. Voyez Orthographe.

BROCART; substantif masculin. Etoffe riche brochée d'or, d'argent ou de soie. *Elle a plusieurs robes de brocart.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer le *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *brokar*. Voyez Orthographe.

BROCATELLE; substantif féminin. Sorte d'étoffe moins précieuse que le brocart, & fabriquée de même. *Une aune de brocatelle.*

Brocatelle, se dit aussi d'une espèce de marbre d'Italie, jaune & violet, ou de couleur rougeâtre. *Un bateau chargé de brocatelle.*

Brocatelle, se dit encore d'une autre espèce de marbre de plusieurs couleurs. *On y trouva une carrière de brocatelle.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *l* qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *brokatèle*. Voyez Orthographe.

BROCE, BROISSE; vieux mots qui signifioient autrefois, broussailles.

BROCEREUX; vieil adjectif, qui signifioit autrefois rempli de broussailles.

BROCH; vieux mot qui signifioit autrefois, fourche.

BROCHANT; participe actif indéclinable du verbe *brocher*, & terme

me de l'art héraldique. Il se dit des pièces qui passent entièrement d'un côté de l'écu à l'autre, en couvrant une partie des autres pièces dont l'écu est chargé.

LA ROCHE FOUCAULT, en Angoumois, burelé d'argent & d'azur, à trois chevrons de gueules brochant sur le tout.

On dit figurément & familièrement d'une personne qui se rend plus remarquable que les autres dans une compagnie, qu'*elle est brochant sur le tout*, ce qui se dit en bonne & en mauvaise part. *Il y avoit chez vous assemblée brillante, & votre voisine brochant sur le tout.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

BROCHE; substantif féminin. *Veru.* Instrument de fer long & pointu dont on se sert dans les cuisines pour rôtir les viandes. *Il est temps de tirer ce rôti de la broche. Mettez en broche un quartier d'agneau.*

BROCHE, se dit d'une sorte de cheville de bois pointue, avec laquelle on bouche le trou d'un tonneau qu'on a percé.

C'est dans ce sens qu'on dit, *vendre du vin à la broche;* pour dire, vendre du vin en détail.

BROCHES A TRICOTER, se dit de certains bouts de fer ou de laiton polis & longs, avec lesquels on tricote des bas, *&c.* Cela s'appelle autrement, *aiguilles à tricoter*, & cette dernière dénomination vaut mieux que l'autre.

BROCHE, se dit de certaines petites verges de fer, dont les fileuses se servent à leur rouet.

BROCHE, se dit, en termes d'Artificiers, d'une petite verge de fer ou de bois, ronde, de figure conique, qui tient au culot du moule d'une fusée volante, & qui sert à ménager un trou de même figure dans la matière combustible dont on charge la fusée.

BROCHE, se dit, en termes de Balanciers, des trous ou pivots de fer, qui traversent la balance romaine.

BROCHE, se dit, en quelques Manufactures d'étoffes en laine, & particulièrement à Abbeville, des dents du peigne.

BROCHES, se dit, en termes d'Arquebusiers, de certains morceaux d'acier bien trempés, de différente figure, & dont ces Artisans se servent pour arrondir des trous.

BROCHE, se dit d'une petite verge de fer qui sort du milieu d'un carton placé pour tirer au blanc.

BROCHE, se dit, en termes de Serrurerie, de la pointe de fer qui est dans une serrure, & qui doit entrer dans le trou d'une clef forée.

BROCHE, se dit, en termes de Bouchers, de deux instrumens, l'un de fer & l'autre d'os de mouton, dont ces Ouvriers se servent pour apprêter & parer la viande des bêtes qu'ils ont tuées.

BROCHE, se dit, en termes de Chandeliers & de Ciriers, d'une baguette longue & déliée, à laquelle sont suspendues les mèches qui doivent être plongées dans l'abîme, afin de s'y couvrir de cire ou de suif.

BROCHE, se dit encore, en termes de Ciriers, de certains petits morceaux de buis, de figure conique, par le moyen desquels ces Artisans pratiquent les ouvertures qu'on voit au gros bout des cierges.

BROCHE, se dit, en termes de Regratiers, d'une verge de bois longue & déliée, où ils enfilent les harengs qu'ils ont fait dessaler.

BROCHE, se dit, en termes de Cordonniers, de l'instrument avec lequel ces Artisans pratiquent des

trous aux talons des souliers, pour les chévilles de bois qui attachent les bouts dessous les talons.

Broche, se dit, en termes d'Epingliers, de deux baguettes de fer emboîtées perpendiculairement dans la traverse de bois du métier, & par le moyen desquelles le contrepoids retombe toujours sur le même point.

Broche du rouleau, se dit, en termes d'Imprimerie, d'une barre de fer qui traverse le corps du rouleau, & qui sert à faire passer le train de la presse sous la platine, & à faire revenir ce même train sur son point d'appui.

Broche, se dit, en termes de Brodeurs, d'un petit morceau de bois tourné, autour duquel est l'or frisé que ces Ouvriers appliquent sur leurs ouvrages.

Broche, se dit, en termes de Haute-Lissiers, d'un petit instrument de buis ou d'autre bois dur, dont ces Ouvriers se servent, & qui leur tient lieu de navette dans la fabrique des étoffes & des toiles.

Broche, se dit, en termes de Bonnetiers, d'un instrument qui soutient le chardon avec lequel ils cardent leurs ouvrages.

On appelle *drap à double broche*, un drap plus fort & mieux façonné que le drap ordinaire.

Broches, se dit au pluriel, en termes de Vénerie, des défenses du sanglier.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

BROCHÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brocher.

BROCHÉE; substantif féminin. Toute la viande qui rôtit à une broche. *On y rôtissoit une brochée d'alouettes, & une brochée d'ortolans.*

Brochée, se dit, en termes de Chandeliers & de Ciriers, de toutes les mèches suspendues à une broche pour être plongées dans l'abîme, & s'y couvrir de suif ou de cire.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BROCHER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Passer l'or, l'argent, la soie, *&c.* de côté & d'autre dans une étoffe. *Il fait brocher d'or la plûpart des étoffes qui se fabriquent chez lui.*

Brocher, se dit, en termes de Bouchers, de l'action de pratiquer des ouvertures avec la broche dans l'animal tué, pour y souffler & parer la viande.

Brocher, se dit, en termes de Maréchallerie, de l'action de chasser à coups de brochoir, les clous qui tiennent le fer au pied du cheval.

Brocher, se dit, en termes de Relieurs de livres, des livres dont on a seulement assemblé les feuilles que l'on a cousues, & couvertes de papier ou de carton.

Brocher, signifie, dans le sens figuré, écrire à la hâte. *Brochez vîte une copie de cette pièce.*

Brocher, signifie aussi, dans le sens figuré, composer à la hâte. *Il ne fait que brocher la plûpart de ses ouvrages.*

Brocher des éperons, s'est dit autrefois de l'action de piquer un cheval avec des éperons; mais cette expression est vieillie, & n'a plus d'usage.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BROCHET; substantif masculin. *Lucius.* Poisson de lacs, d'étangs &

de rivière, qui a la tête grande, osseuse, maigre, & carrée, les yeux de couleurs d'or, le bec alongé à peu près comme celui d'une oie; le ventre gros, la queue courte, & le corps couvert de petites écailles minces.

Ce poisson est extrêmement vorace, & dépeuple les lacs & les étangs. D'ailleurs, il est excellent à manger. Sa chair est blanche, ferme, facile à digérer, & il s'apprête de plusieurs manières, comme au bleu, à la sauce, rôti, farci, en ragoût, en friture, *&c.*

On trouve dans la tête du brochet deux petites pierres blanches qui données à la dose d'un demi scrupule jusqu'à une drachme, sont bonnes contre l'épilepsie, pour purifier le sang, accélérer l'accouchement, & chasser les pierres de la vessie & des reins.

La graisse de ce poisson est résolutive & adoucissante. Sa mâchoire inférieure est détersive, dessicative, & on la regarde comme spécifique dans la pleurésie. Son cœur se mange avec succès au commencement de l'accès d'une fièvre intermittente.

Brochet carreau, se dit d'un très-gros brochet. *On leur servit un brochet carreau dont il ne resta rien.*

Brochet de terre, se dit d'une espèce de lézard des îles de l'Amérique, qui ne diffère des brochets de rivière, qu'en ce qu'au lieu de nâgeoires, il a quatre pieds foibles, par le moyen desquels il se traîne sur terre à la manière des couleuvres.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BROCHETÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brocheter.

BROCHETER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Action de percer de broches ou de brochettes. *Il faut brocheter ces cuirs.*

Brocheter, se dit, en termes de Marine, de l'action de mesurer les membres & les bordages d'un vaisseau.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BROCHETON; substantif masculin. Diminutif. Petit brochet. *Ce ne sont que des brochetons.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

BROCHETTE; substantif féminin. *Veruculum.* Petite broche de bois, par le moyen de laquelle on tient la viande en état à la broche. *Il faut une brochette à ce rôti, pour le tenir ferme à la broche.*

Brochettes, se dit des ris de veau, ou morceaux de foies gras, passés & rôtis dans de petites broches de bois ou d'argent. *On nous servoit souvent des brochettes.*

Brochette, se dit, en termes de Boutonniers, de la petite broche qui sert à tenir le moule des boutons, appelés *boutons à la brochette.*

Brochettes, se dit, en termes d'Imprimerie, de deux petites tringles de fer, qui attachent la frisquette au chassis du tympan.

Brochette, se dit, en termes de Fondeurs de cloches, d'une règle où sont tracées différentes mesures.

On dit *élever des oiseaux à la brochette;* pour dire, élever de jeunes oiseaux, en leur donnant à manger au bout d'un bâton.

On dit auſſi figurément & familièrement, *élever un enfant à la brochette ;* pour dire, élever un enfant avec beaucoup de ſoin & d'application.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *brochète.* Voyez Orthographe.

BROCHEUR, EUSE ; ſubſtantifs maſculin & féminin. Celui & celle dont le métier eſt de brocher les livres. *Portez ces feuilles chez la Brocheuſe.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brocheuze.* Voyez Orthographe.

BROCHIER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois percer.

BROCHOIR ; ſubſtantif maſculin. Sorte de marteau, dont ſe ſervent les Maréchaux pour ferrer les chevaux. *Chaſſer des clous avec un brochoir.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BROCHON ; vieux mot qui ſignifioit autrefois pieu pointu.

BROCHONNU ; vieux mot qui ſignifioit autrefois noueux.

BROCHURE ; ſubſtantif féminin. Petit ouvrage de peu de feuilles, broché & non relié, comme ſont ordinairement les livres.

Ce mot peut ſe dire d'un bon & d'un mauvais ouvrage ; mais il ſe dit plus ordinairement d'un mauvais. On a ſouvent occaſion d'en faire uſage dans cette dernière acception.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BROCOLI ; ſubſtantif maſculin. Sorte de chou qui nous vient d'Italie, & auquel nous avons conſervé le nom qu'il a dans cette région. *Nous mangeâmes une ſalade de brocolis.*

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *brokoli.* Voyez Orthographe.

BRODÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Broder.

BRODEQUIN ; ſubſtantif maſculin. Sorte de chauſſure antique, qui couvroit le pied & une partie de la jambe, & dont on ne fait plus d'uſage que dans quelque cérémonie pompeuſe, comme le ſacre d'un Roi, ou l'intronisation d'un Evêque. *Il chauſſa les brodequins au Roi.*

Brodequin, ſe dit auſſi d'une ſorte de chauſſure, dont ſe ſervent les Comédiens quand ils jouent des Tragédies. Le Poëte Eſchyle introduiſit le premier les brodequins ſur le théâtre, pour donner plus de majeſté aux Acteurs.

Brodequins, ſe dit au pluriel, en termes de Juriſprudence criminelle, d'une ſorte de queſtion qui ſe donne avec des planches & des coins, par le moyen deſquels on ſerre les jambes du criminel ſi fortement, qu'il en ſouffre des douleurs horribles.

Quel fond peut-on faire ſur l'a-

veu qu'arrachent de pareils tourmens ?

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *brodekin*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRODER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Former avec l'aiguille, sur une étoffe, de la mousseline, *&c.* quelque ouvrage ou ornement d'or, d'argent, de soie, de fil, *&c. Elle s'est brodé une robe en or.*

BRODER UN CONTE, UNE NOUVELLE, UNE HISTOIRE, *&c.* signifie, dans le sens figuré, orner, embellir, amplifier un conte, une nouvelle, une histoire, *&c. Il a joliment brodé l'aventure qui lui est arrivée.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BRODERA ; nom propre. Ville d'Asie, dans l'Empire du Mogol, au Royaume de Guzarate, sur la rivière de Vafset. On y fabrique & l'on y teint de très-belles toiles de coton. On recueille aussi, dans les environs, beaucoup de laque & d'indigo.

BRODERIE, substantif féminin. Ouvrage ou ornement d'or, d'argent, de soie, de fil, *&c.* formé avec l'aiguille sur quelque étoffe, mousseline, *&c. Voilà une broderie qui va bien sur cette étoffe.*

BRODERIE PLATE, se dit de celle dont les figures sont unies, sans frisures, paillettes, ni autres ornemens.

BRODERIE EN COUCHURE, se dit de celle dont l'or ou l'argent est couché sur le dessein, & cousu avec de la soie de même couleur.

BRODERIE PASSÉE, se dit de celle qui paroît des deux côtés de l'étoffe.

BRODERIE EN GUIPURE, se dit de celle où l'on coud l'or & l'argent avec de la soie dessus le velin, appliqué au dessein tracé sur l'étoffe.

BRODERIE, se dit, par extension, en termes de Jardiniers, des rinceaux de feuillages, fleurons, fleurs, *&c.* que l'on a formés avec du buisnain, pour orner un parterre.

BRODERIE, se dit, dans le sens figuré, des ornemens, circonstances, & embellissemens qu'on ajoute à une histoire, à un conte, à une nouvelle. *Il falloit supprimer la broderie de cette histoire.*

BRODERIE, se dit, en termes de Musique, des notes que le Musicien ajoute en exécutant sa partie, soit pour varier un chant souvent répété, soit pour orner des passages simples, soit pour faire briller la légèreté de ses doigts ou de son gosier.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième longue.

BRODEUR, EUSE ; substantifs masculin & féminin. Celui ou celle qui fait métier de broder. *Il faut faire venir la Brodeuse.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *autant pour le Brodeur* ; pour dire, qu'on ne regarde ce que quelqu'un vient de dire, que comme une chose imaginée & sans fondement.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brodeuze*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRODNICZ; nom propre d'une ville de la Prusse Polonoise, dans le Palatinat de Culm.

BRODRA; *Voyez* BRODBRA.

BRODT ou BROD; nom propre d'une ville forte de Hongrie, au Comté de Passega, sur la rive septentrionale de la Save.

BRODY; nom propre. Grande ville de Pologne, sur les frontières de la Russie & de la Volhinie, à trois lieues de Podohortsé, dans une vaste plaine environnée de forêts de sapins.

BRODZIECK; nom propre d'une petite ville de Pologne, en Lithuanie, sur la rivière de Berezim, dans le Palatinat de Minski.

BROGLIO; nom propre d'un endroit de la place Saint-Marc de Venise, où s'assemblent les nobles Vénitiens pour délibérer sur les affaires publiques. Il n'est permis à personne de passer là, tant que cette assemblée subsiste.

BROJE; nom propre d'une rivière de Suisse, au canton de Fribourg. Elle a son embouchure dans le lac de Neubourg.

BROIL; vieux mot qui signifioit autrefois broussailles.

BROILLIS; vieux mot qui signifioit autrefois brouilleries.

BROILLOT; vieux mot qui signifioit autrefois petit bois.

BROISSERON; vieux mot qui signifioit autrefois tuyau, robinet.

BROITSCHIA; nom propre. Ville d'Asie, dans l'Empire du Mogol, à douze lieues de Surate, & à huit lieues de la Mer, sur la rivière qui sépare le Royaume de Décan de celui de Balagate. On recueille quantité de coton dans les environs, qui sont d'ailleurs fertiles en ris, en orge & en froment. Les plus fines & les plus belles toiles de coton de la province de Guzurate, se fabriquent dans cette ville.

BROLO; nom propre d'une Forteresse de Sicile, dans un golfe de la vallée de Démone, entre le cap de Calava & celui d'Orlando.

BROMARDIER; vieux mot qui signifioit autrefois buveur, ivrogne.

BROMETS; vieux mot qui signifioit autrefois une grosse grappe de raisin.

BROMIEN; adjectif masculin. *Bromius.* Terme de Mythologie, & surnom qui fut donné à Bacchus, ou parce que les Bacchantes ses Prêtresses étoient fort bruyantes, ou à cause qu'il vint au monde au bruit de la foudre, qui embrasa sa mère Sémélé.

BROMOS; substantif masculin. Plante de la classe de celle qu'on appelle *Gramen.* Ses feuilles ressemblent à celle de l'avoine sauvage; ses sommités portent des barbes longues & rudes, & ses racines sont nombreuses & déliées.

Cette plante, qui croît dans les champs, est détersive, dessicative, vulnéraire, & excellente contre les ulcères. On l'emploie en injections & en fomentations.

BROMSBERG; *Voyez* BYDGOST.

BRONCHADE; substantif féminin. *Lapsio.* Faux pas, action de broncher. *Ce cheval est sujet à faire des bronchades.*

La première syllabe est moyen-

ne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BRONCHÉ; participe passif indéclidable. *Voyez* Broncher.

BRONCHER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Chopper, faire un faux pas. *Soutenez la bride de ce cheval, pour l'empêcher de broncher. Cet homme bronche à chaque pas qu'il fait.*

Broncher, s'emploie dans le sens figuré, & signifie faillir, se méprendre. *Il ne faut pas qu'il bronche devant sa femme.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*il n'y a si bon cheval qui ne bronche;* pour dire, que les plus habiles gens se méprennent, se trompent quelquefois.

Les temps composés de ce verbe se forment avec l'auxiliaire Avoir. *J'ai bronché; elle auroit bronché.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *bronche*, la syllabe *bron* est longue.

BRONCHES; substantif féminin pluriel, & terme d'Anatomie. On appelle ainsi des vaisseaux qui composent la partie principale de la substance du poumon; & qui servent de passage à l'air dans la respiration.

Ces vaisseaux sont en forme de tuyaux coniques, composés d'une infinité de fragmens cartilagineux, comme d'autant de fragmens de cercles très-irréguliers, liés ensemble par une membrane ligamenteuse & élastique, & disposés de manière que les inférieurs s'insinuent & s'engagent facilement dans les supérieurs.

Les bronches se divisent par une infinité de ramifications en tout sens, qui vont toujours en diminuant, perdent peu à peu la structure de leurs cartilages, & deviennent membraneuses à mesure qu'elles deviennent capillaires.

BRONCHIAL, ALE; adjectif, & terme d'Anatomie. Il désigne ce qui a rapport aux bronches du poumon.

Artère bronchiale, se dit d'une artère des poumons, qui vient du tronc de l'aorte descendante, ou des intercostales; &, après avoir embrassé la trachée, elle poursuit son cours avec les bronches dont elle accompagne toutes les branches dans tout leur cours.

Veine bronchiale, se dit d'une veine qui vient des intercostales, accompagne l'artère, & se divise en autant de branches qu'elle. L'artère porte le sang aux bronches pour leur nourriture, & pour celle des vésicules des poumons; & la veine le rapporte à la veine cave, dans laquelle elle se jette. L'artère bronchiale est quelquefois simple; mais elle est souvent double, & quelquefois triple.

Glandes bronchiales, se dit de certaines glandes noirâtres, qui se rencontrent à chaque division des bronches, depuis la première de ces divisions, jusqu'à celles qui sont les plus éloignées. Elles sont enveloppées d'une membrane qui leur est commune, & on les croit destinées à lubrifier les bronches & à les humecter, afin que l'air passe

plus librement, & desſèche moins les poumons.

BRONCHIQUE; adjectif & terme d'Anatomie, qui ſe dit de différens muſcles ſitués ſur les bronches, tels que les ſternohyoïdiens & les tyrohyoïdiens. *Voyez* ces mots.

BRONCHORST; nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies, dans le Comté de Zutphen, ſur la rive droite de l'Iſſel.

BRONCOCÈLE; ſubſtantif maſculin, & terme de Médecine. Il ſe dit d'une tumeur à la gorge, formée par la membranne interne de la trachée artère, qui ſe dilate & s'inſinue entre les anneaux cartilagineux de ce conduit. Cette tumeur eſt molaſſe, ſans douleur, ſans changement de couleur à la peau. Elle s'étend lorſqu'on fait effort en retenant ſon haleine. Elle eſt cauſée par les efforts que l'on fait en criant, en chantant, en touſſant, en vomiſſant; par les ſecouſſes violentes & les mouvemens trop précipités du cou.

On prétend qu'on pourroit guérir cette tumeur en la comprimant par le moyen d'un bandage en bouton.

On recommande auſſi le remède ſuivant, comme le meilleur que l'on connoiſſe.

Prenez parties égales d'éponges, de liège & de pierre-ponce que vous aurez calcinés : mêlez une demi-drachme de ces ſubſtances avec du ſucre : formez en un bol avec un peu de conſerve ou de ſirop, & gardez ce bol ſur la langue pendant la nuit.

BRONCOTOMIE, ou LARYNGOTOMIE; ſubſtantif féminin, & terme de Chirurgie, qui ſe dit d'une opération par laquelle on ouvre la trachée artère, afin que l'air puiſſe entrer dans les poumons, quand il ne peut plus y pénétrer par le larynx.

Les cas où cette opération doit particulièrement avoir lieu, ſont quand dans une violente eſquinancie, l'inflammation des muſcles du larynx met le malade dans le danger prochain d'être ſuffoqué : quand une perſonne eſt tombée dans l'eau, & qu'après l'avoir retirée, on préſume qu'elle n'eſt que ſuffoquée, & quand quelque corps étranger ſe trouve engagée dans la trachée artère, comme cela arrive quelquefois; mais dès qu'on eſt décidé à faire cette opération, il faut y procéder promptement, ou il ſeroit dangereux qu'elle ne devînt inutile.

BRONDE; vieux mot qui ſignifioit autrefois branche d'arbre.

BRONDOLO; nom propre d'une petite île du golfe de Veniſe, auprès de la ville de Chioggia.

BRONI; nom propre d'une petite ville d'Italie, au Duché de Milan, dans le Paveſan, à ſept lieues de Plaiſance.

BRONQUIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois bouclier.

BRONTÈS; terme de Mythologie, & nom propre d'un fameux Cyclope, fils du Ciel & de la Terre, qui forgeoit à grand bruit les foudres de Jupiter.

BRONTEUS; adjectif maſculin, & terme de Mythologie. C'eſt un des ſurnoms de Jupiter, ainſi appelé de ce qu'il lançoit le tonnerre.

BRONTIAS; ſubſtantif maſculin. Les Naturaliſtes ont donné ce nom à une ſorte de bélemnite. *Voyez* ce mot.

BRONZE; ſubſtantif maſculin. *Æs.* Sorte de métal compoſé de cuivre, d'étain & de zinc. *Voyez* AIRAIN.

BRONZE, ſe dit, par extenſion, des figures

figures faites de ce métal. *Je viens d'acheter un bronze. Vous y trouverez de beaux bronzes.*

On dit, en parlant de médailles, *le grand bronze, le moyen bronze, le petit bronze;* pour dire, les grandes, les moyennes & les petites médailles de bronze.

On dit figurément, qu'*une personne a un cœur de bronze;* pour dire, qu'elle a le cœur extrêmement dur.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BRONZÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BRONZER.

BRONZER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Appliquer de la couleur de bronze sur une figure quelconque. *J'ai fait bronzer toutes ces figures.*

BRONZER, signifie aussi teindre en noir, mais il n'a guères d'usage dans ce sens qu'en parlant des gants & des souliers préparés pour un deuil. *Cet artisan bronze bien les gants.*

BRONZER, se dit, en termes de Chamoiseurs, Peaussiers & Corroyeurs, de la façon que ces artisans donnent aux peaux de maroquin & de mouton, par laquelle ils élèvent en noir, à la superficie, une sorte de bourre pareille à celle qui se voit sur les basanes velues.

BRONZER, se dit, en termes d'arquebusiers, de l'action de faire prendre au canon d'un fusil une couleur d'eau. Il ne s'agit pour cela que de chauffer le canon jusqu'à un certain point, & de le frotter ensuite avec la pierre sanguine jusqu'à ce qu'il ait pris la couleur.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *bronze*, la syllabe *bron* est longue.

BROQUART; substantif masculin, & terme de Vénerie, par lequel les chasseurs désignent les bêtes fauves d'un an. *Les chiens lancèrent un broquart.*

BROQUE; vieux mot qui signifioit autrefois pointe.

BROQUETTE; substantif féminin. *Clavulus.* Sorte de petit clou de fer à tête. *Il faut aller chercher un millier de broquettes.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, supprimer un *t* qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *brokète.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BROQUIÉS; nom propre d'un Bourg de France, dans le Rouergue, sur le Tarn, à six lieues & demie, sud-sud-est, de Rhodez.

BRORA; nom propre d'une ville de l'Ecosse septentrionale, située à l'embouchure d'une rivière de même nom, dans le Comté de Southerland.

BROSSAC; nom propre d'un Bourg de France, en Saintonge, à dix lieues, sud-est, de Saintes.

BROSSAILLES; *Voyez* BROUSSAILLES.

BROSSE; substantif féminin. Instrument qui sert en général à nettoyer, & qui est fait de brins de bruyères fort fins, ou de laiton, ou de poil de cochon & de sanglier.

On distingue différentes sortes de brosses, relativement à la forme

qu'on leur donne, & à l'usage auquel on les destine.

Brosses de toilette, se dit de celles qui servent à vergetter les habits.

Brosse a cheval, se dit de celle dont on se sert pour étriller un cheval & lui polir le poil.

Brosse de carrosse, se dit d'une brosse à queue dont on se sert pour nettoyer l'intérieur & l'extérieur d'un carrosse.

Brosse a l'apprêt, se dit d'une brosse courte dont le poil est fort, & de laquelle on fait usage quand le frottement doit être violent.

Brosse a dent, se dit d'une petite brosse dont le poil court est attaché avec du fil d'archal dans les trous d'un fût d'os ou d'ivoire, & dont on fait usage pour nettoyer les dents.

Brosse a trois faces, se dit d'une brosse faite de soie de sanglier, & qui a trois faces, dont une sert à nettoyer les tapisseries; une autre, les housses des lits; & la troisième, le plancher.

Brosses a Chirurgien, se dit de celles dont on ordonne quelquefois l'usage aux malades affligés de rhumatismes, afin que le frottement fasse transpirer par les pores l'humeur qui occasionne la douleur.

Brosse d'Imprimerie, se dit d'une grande brosse faite de poil de sanglier, & dont on se sert pour laver les formes dans la lessive.

Brosses a ligner, se dit, en termes de Peinture, de celles dont les Peintres font usage pour tracer des moulures & autres pareils ornemens dans leurs tableaux.

Brosse a Peintre, se dit aussi, en termes de Peinture, d'une sorte de gros pinceau dont les Peintres font usage pour coucher ou pour étendre les couleurs.

Brosse a tuyau, se dit de celle dont les Doreurs sur bois font usage pour coucher d'assiette dans les filets.

Brosse a lustrer, se dit, en termes de Chapeliers, d'une brosse faite de poil de sanglier avec laquelle ces artisans lustrent les chapeaux.

Brosses a lustrer, se dit aussi, en termes de Gaîniers, d'une sorte de vergettes un peu douces que ces artisans trempent dans les couleurs dont ils veulent lustrer leurs ouvrages.

Brosse de Relieurs-Doreurs, se dit d'une brosse avec laquelle ces ouvriers nettoient leurs fers à dorer.

Brosse a borax, se dit, en termes d'Orfévres, de la brosse avec laquelle on ôte le borax qui est resté sur une pièce que l'on a soudée.

Brosse a peigne, se dit d'une brosse ronde ou à queue, avec laquelle on nettoie le peigne.

Brosses a tête, se dit de celles qui sont faites en forme de cylindre ou de rouleau.

Brosses a Plancher, se dit de celles dont les Frotteurs font usage pour frotter les planchers.

Brosses de Tisserands, se dit de certaines brosses faites de bruyères, dont ces artisans se servent pour mouiller leur brin sur le métier.

Brosses de Tondeurs, se dit de certaines vergettes fort rudes avec lesquelles ces ouvriers donnent la première façon & commencent à coucher la laine sur le drap.

Brosses a morue, se dit de celles par le moyen desquelles on lave & dessale la morue.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* qui est

est oisif, & écrire, *brose*. Voyez Orthographe.

BROSSÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brosser.

BROSSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Tergere*. C'est, en général, frotter, nettoyer avec une brosse. *Il faut brosser ces habits*.

Brosser les lettres, se dit, en termes d'Imprimerie, de l'action d'en ôter l'encre dans la lessive avec une brosse.

Brosser un cheval, se dit, en termes de Manège, de l'action de le frotter avec une brosse afin d'enlever la poussière de dessus son corps.

Brosser, se dit, en termes de Tondeurs, de l'action de coucher & d'arranger la laine sur le drap, & d'en ôter la crasse & la poussière.

Brosser, est aussi verbe neutre, & signifie courre à cheval ou à pied à travers les bois les plus forts & les plus épais. *Il brossoit dans cette forêt*.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BROSSIER; substantif masculin. Artisan qui fait & vend des brosses. *Vous trouverez ce qu'il vous faut chez le marchand Brossier*.

BROSSONNEUX; vieux mot qui signifioit autrefois noueux.

BROSSURE; substantif féminin. Les Teinturiers en peaux & en cuirs, donnent ce nom à la couleur qu'ils appliquent avec la simple brosse.

BROTO; nom propre. Bourg & vallée d'Espagne, au Royaume d'Arragon, dans les Pyrénées. Le Bourg est sur la rivière d'Ara, au-dessus d'Ainsa.

BROU; substantif masculin. Les Teinturiers appellent ainsi la coque verte de la noix, dont ils font usage dans certaines couleurs.

BROU; nom propre d'une ville de France, capitale du Perche-Gouet, située sur la rivière d'Ouzanne, environ à six lieues, sud-ouest, de Chartres.

BROUAGE; nom propre. Ville forte & maritime de France, en Saintonge, à deux lieues, sud-ouest, de Rochefort.

BROUAGEAIS; nom propre d'un petit pays maritime de France, en Saintonge. Les eaux y sont mauvaises & l'air mal-sain; mais il y a des marais salans où se fait le meilleur sel du royaume.

BROUAS, BROUILLAS; vieux mots qui signifioient autrefois brouillard.

BROUAZ; vieux mot qui signifioit autrefois gelée blanche.

BROUCK; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, au Duché de Berg, dans le Cercle de Westphalie, sur la rivière de Roer.

BROUD; nom propre d'un Bourg de France, situé, en partie, dans le Bourbonnois, & en partie dans l'Auvergne, au Diocèse de Clermont.

BROUÉE; substantif féminin. *Nebula*. Petite pluie, bruine, brouillard. *Il faisoit une brouée froide*.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BROUET; substantif masculin. Sorte de bouillon préparé avec du lait & du sucre, & qu'on avoit coutume autrefois de présenter en cérémonie aux nouvelles mariées le lendemain de leurs noces. Ce mot n'a plus guères d'usage qu'en ces phrases: *le brouet de l'épouse, le brouet de l'accouchée*.

On dit proverbialement, fami-

lièrement & figurément, en parlant d'un projet ou d'une entreprise inutile & qui n'a abouti à rien, que *tout s'en est allé en brouet d'andouilles.*

BROUETTE; substantif féminin. Sorte de petit tombereau qui n'a qu'une roue, & qu'un homme pousse devant lui. Cet instrument sert particulièrement aux Jardiniers, aux Vinaigriers, aux Tanneurs, *&c.*

Brouette, se dit aussi d'une sorte de chaise à deux roues tirée par un seul homme. *Il s'est fait conduire dans une brouette.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

BROUETTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brouetter.

BROUETTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Ce verbe, qui n'est pas neutre, comme il est dit dans le Dictionnaire de Trévoux, exprime l'action de transporter dans une brouette. *Il a fallu brouetter toutes ces terres.*

Brouetter, signifie aussi conduire dans une sorte de chaise à deux roues. *Il n'y a pas de jour qu'il ne se fasse brouetter.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BROUETTEUR; substantif masculin. Celui qui fait métier de conduire des personnes dans des espèces de chaises qu'on appelle *brouettes & vinaigrettes. Il est brouetteur depuis dix ans.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BROUETTIER; substantif masculin. Celui qui transporte des terres, des pierres ou autres choses, par le moyen d'une sorte de tombereau à une roue qu'on appelle *brouette. Faites venir un brouettier pour enlever ces terres.*

BROUG; nom propre d'une ville assez considérable de Suisse, dans l'Argaw, sur la rivière d'Aar.

BROUGIDOUR; vieux mot qui signifioit autrefois canal, le bras d'une rivière.

BROUHAHA; substantif masculin du style familier. Bruit confus qui résulte des applaudissemens donnés à un spectacle, à une pièce de théâtre, &c. *On fit un grand brouhaha à la première représentation de cet opéra. La pièce n'en est pas meilleure pour avoir excité tous ces brouhaha.*

Ce mot ne prend point de *s* au pluriel.

BROUÏ; substantif masculin. *Calamus.* Terme d'Emailleurs, qui se dit d'une sorte de chalumeau dont ces ouvriers se servent pour souffler la flamme de la lampe sur l'émail qu'ils veulent faire fondre.

BROUÏ, ÏE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brouïr.

BROUILLAMINI; substantif masculin du style familier. Il signifie désordre, brouillerie, confusion. Ainsi l'on dit, qu'*il y a beaucoup de brouillamini dans une chose;* pour dire, qu'il y a beaucoup de confusion, & qu'on n'y entend rien.

Brouillamini, se dit aussi, chez les Maréchaux, d'une sorte d'emplâtre qu'ils préparent pour les chevaux avec du bol d'Arménie.

BROUILLARD ; substantif masculin. *Nebula.* Vapeur épaisse qui s'élève insensiblement de la terre dans l'atmosphère, & qui obscurcit l'air.

Un brouillard, qui n'est composé que de vapeurs aqueuses, & qui n'a point de mauvaise odeur, ne nuit pas à la santé des animaux; mais quand il sent mauvais & qu'il est formé d'exhalaisons, il est très-mal sain, & on doit l'éviter.

Il tombe fréquemment en certaines contrées, dans les années pluvieuses, une sorte de brouillard gras qui endommage les grains, & sur-tout les seigles; c'est ce que les cultivateurs appellent *Nielle.* Le pain fait avec du seigle gâté par cette espèce de brouillard, est très-pernicieux à la santé.

Brouillard, s'emploie aussi adjectivement, mais dans cette phrase seulement, *papier brouillard;* pour désigner un certain papier qui n'est guères collé, & qui est ordinairement gris ou de couleur de feuille morte. *Des papillotes de papier brouillard.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Il faudroit supprimer un *l* & le *d* qui sont oisifs, faire précéder l'*i* de l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *brouliar.* Voyez Orthographe.

BROUILLÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Brouiller.

Brouillé, se dit adjectivement, en termes de Fleuristes, d'une fleur qui n'est venue ni aussi belle, ni aussi nette qu'on l'espéroit. *Un œillet brouillé, une tulipe brouillée.*

BROUILLER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Miscere.* Mêler confusément, mettre pêle-mêle. *Exemples.* Dans le sens de mêler confusément: *on brouilla les archives en les déplaçant.*

Dans le sens de mettre pêle mêle. *Il ne faut pas brouiller ces liqueurs l'une avec l'autre.*

Brouiller du vin, se dit de l'action d'agiter un vaisseau qui renferme du vin, de manière que la lie & le sédiment se mêlent avec la liqueur. *Il étoit évident qu'en remuant le tonneau vous brouilleriez le vin.*

Brouiller, se dit, dans le sens figuré, & signifie mettre du désordre, de la confusion. *Vous lui brouillez les idées.*

Brouiller les cartes, se dit figurément & familiérement de l'action de mettre le trouble, le désordre dans les affaires. *Ce procès se seroit accommodé si vos observations n'eussent pas brouillé les cartes.*

Brouiller des personnes les unes avec les autres, se dit de l'action de semer la zizanie, la discorde parmi elles, de les mettre en mauvaise intelligence. *Il a eu le secret de brouiller ces deux amis l'un avec l'autre.*

On dit figurément & familièrement, que *l'amour a brouillé la cervelle à quelqu'un;* pour dire, que l'amour lui a troublé l'esprit.

On dit aussi figurément & familièrement, qu'*une personne est brouillée avec le bon sens;* pour dire, qu'elle extravague & agit contre la raison.

On dit encore figurément & familièrement, que *quelqu'un est brouillé avec l'argent comptant;* pour dire, qu'il est sans argent, ou qu'il ne sait pas en conserver.

Brouiller un cheval, se dit, en termes de Manège, de l'action de conduire un cheval si maladroitement & avec tant d'incertitude, qu'on le force à agir en désordre.

& sans règle. *C'est un mauvais Ecuyer qui ne fait que brouiller son cheval.*

Brouiller, se dit absolument & figurément, & signifie agir en désordre, avec confusion, soit par ignorance, soit malicieusement. *Il brouille dans tout ce qu'il fait.*

Brouiller, est verbe pronominal réfléchi, & signifie se troubler en parlant, s'embarrasser. *Cet Avocat s'est brouillé dans son discours.*

Se brouiller, se dit aussi, en termes de Manège, d'un cheval qui a trop d'ardeur, & qui à force de précipiter son exercice, le confond tellement, qu'il ne sait plus ce qu'il fait. Les chevaux qui ont les aides fines, sont sujets à se brouiller, & on les empêche de manier, pour peu qu'on serre trop les cuisses, ou qu'on laisse échapper les jambes.

La première syllabe est brève, la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *broulier*. Voyez Orthographe.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le second précède un *e* muet. De *broulier*, il faudroit faire je *brouille*.

BROUILLERIE; substantif féminin. *Dissensio.* Querelle, zizanie, discorde, dissension. *Il est survenu une brouillerie entre ces deux personnes. Je ne suis pas au fait de leur brouillerie.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième longue.

Les ll se prononcent mouillés.

BROUILLON, ONNE; adjectif. *Turbator.* Qui est dans l'habitude de brouiller. *Il ne faut avoir aucune liaison avec cet esprit brouillon. Elle a toujours eu des inclinations brouillonnes.*

Ce mot s'emploie aussi substantivement. *Connoissez-vous ce brouillon? C'est une vraie brouillonne.*

Brouillon, est encore substantif masculin, & se dit de ce qu'on jette d'abord sur du papier, pour ensuite être mis au net. *Il m'a fait lire son brouillon.*

Brouillon, se dit aussi, dans le commerce, d'une sorte de livre journal qui n'est pas tout à fait au net, & dont les marchands, banquiers & négocians font usage pour les affaires de leur commerce. C'est ce qu'on appelle plus communément mémorial. *Ce marchand a perdu son brouillon.*

Les deux syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un brouillon caractère*, mais *un caractère brouillon.*

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *broulion.* Voyez Orthographe.

BROUÏR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. *Arefacere*. Terme d'Agriculture, qui se dit de l'action du soleil quand il brûle & grille les blés ou les fruits attendris précédemment par une gelée blanche. *Le soleil a broui tous les fruits de ce canton.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

La quantité prosodique des autres temps de ce verbe, suit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir*. Voyez au mot Verbe, les règles indiquées.

BROUÏSSURE; substantif féminin. Dommage que la gelée fait aux fleurs & aux premiers bourgeons des arbres. *La brouïssure a perdu les abricotiers.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire *brouïsure*. Voyez Orthographe.

BROULLEUR; vieux mot qui signifioit autrefois charlatan.

BROULLIZ; vieux mot qui signifioit autrefois brouillerie, querelle.

BROUNISTES; (les) Hérétiques ainsi appelés de Robert Brown, Ministre Anglois leur chef, qui prit le titre de patriarche de l'Eglise réformée. C'est une branche de Presbytériens. *Voyez* ce mot.

BROUSALME; nom propre d'un royaume & d'une ville d'Afrique, près d'une rivière de même nom, dans la Nigritie. Cette rivière a son embouchure dans la mer, à deux lieues de la rivière de Cambie. Les Portugais tirent de ce pays du sel & des vivres. Il s'y fait d'ailleurs très-peu de commerce, parce que la navigation de la rivière est dangereuse.

BROUSSAILLES; substantif féminin pluriel, qui se dit des buissons, des ronces, des épines, des genêts & autres bois semblables croissant dans les forêts & ailleurs. *Elle s'égara dans les brouissailles.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *brousailles*. Voyez Orthographe.

BROUSSE; nom propre d'un bourg de France, en Auvergne, à sept lieues & demie, est sud-est, de Clermont.

Il y a encore en Saintonge un bourg appelé *la Brousse*, à trois lieues, sud-est, de St. Jean d'Angely.

BROUSSIN D'ERABLE; excroissance ondée & madrée qui vient à l'érable, & dont les anciens Romains faisoient grand cas. On en fait usage dans la tabletterie.

BROUT; substantif masculin. C'est le bois que les jeunes taillis poussent au printemps, & que les bêtes vont manger. Les cerfs, les chevreuils & autres bêtes fauves aiment le brout.

Brout, se dit aussi de l'écale verte des noix. Ce brout sert à préparer des teintures.

Ce monosyllabe est bref au singulier & long au pluriel.

Le *t* final se fait sentir en toute circonstance.

BROUTANT, ANTE; adjectif verbal, & terme de Vénerie. On ap-

pelle *bêtes broutantes*, le cerf, le chevreuil, le daim, & autres bêtes qui aiment le brout.

BROUTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brouter.

BROUTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Pasci.* Paître, manger, rompre avec la dent les herbes, l'extrémité des plantes qui tiennent à la terre, & la feuille des arbres quand elle y est attachée. *Prenez garde que les chèvres ne broutent la feuille de vos arbres? Les brebis ont brouté toutes les herbes de ce canton.*

On dit proverbialement & figurément, d'une personne qui a du talent & de l'industrie, que *l'herbe sera bien courte, si elle ne trouve de quoi brouter.*

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, qu'*où la chèvre est attachée, il faut qu'elle y broute;* pour dire, qu'on doit se déterminer à vivre dans l'état où l'on est engagé.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BROUTILLES; substantif féminin pluriel. *Virgulta.* Menues branches d'arbres, avec lesquelles on fait des fagots. *Ces broutilles suffiront pour faire une douzaine de fagots.*

Broutilles, se dit, par extension, de plusieurs petites choses inutiles & sans valeur. *Faites jetter toutes ces broutilles.*

La première syllabe est brève, la seconde encore, & la troisième très-brève.

Les deux *ll* se prononcent mouillés.

BROUVAIGE; vieux mot qui signifioit autrefois boisson.

BROUWERSHAVEN; nom propre d'une ville des Provinces-Unies, en Zélande, dans l'île de Schouwen, vis-à-vis de celle de Goerée, à une lieue de Ziriczée.

BROYE; substantif féminin, & terme de l'Art Héraldique, qui désigne un instrument propre à broyer le chanvre & le lin. Cet instrument se nomme *macque*, ailleurs que dans le Blason.

Joinville, d'azur à trois broyes d'or, liées d'argent.

Ce monosyllabe est long.

BROYE; nom propre d'une rivière de Suisse, au canton de Fribourg. Elle se perd dans le lac d'Yverdun.

BROYÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Broyer.

On appelle *pain broyé*, une sorte de petit pain blanc, pétri fort dur.

BROYEMENT; substantif masculin. *Tritura.* Action de broyer, de réduire, de diviser un corps quelconque en petites parties.

Broyement, se dit, en termes de Peinture, de l'action de pulvériser les couleurs. La beauté des tableaux dépend du broyement des couleurs, qui ne font jamais un bon effet, quand elles sont graveleuses.

La première syllabe est longue, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer l'*y* en *i*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *broiemant*. Voyez Orthographe.

BROYER; verbe actif de la première

conjugaison,

conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Terere*. Piler, casser, réduire un corps en poudre, de quelque manière & avec quelque instrument que ce soit.

Broyer, se dit, en termes de Peinture, de l'action de pulvériser les couleurs, en les écrasant à sec sur quelque corps dur, comme le marbre, le porphyre, ou en y mêlant de l'eau ou de l'huile.

Les Peintres doivent donner une attention particulière à ce que leurs couleurs soient bien broyées, parce qu'alors elles se rompent mieux dans le mélange, & font une peinture plus unie, plus douce, plus gracieuse.

Broyer, se dit, en termes de Corderie, de l'action de briser le chanvre entre les deux mâchoires de l'instrument qu'on appelle *macque*, pour en séparer les chenevottes.

Broyer, se dit, en termes de Philosophie hermétique, de l'action de faire cuire la matière du grand œuvre.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

BROYEUR; substantif masculin. *Tritor*. Celui qui broye. *Vous avez là un mauvais Broyeur.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BROYON; substantif masculin. Sorte de molette, dont se servent les Imprimeurs pour broyer le vernis & le noir, dont ils composent leur encre.

Broyon, se dit aussi d'une espèce de piège, par le moyen duquel on prend des bêtes puantes, comme renards, fouines, *&c.*

BRU; substantif féminin. Terme d'affinité, qui désigne la femme du fils, relativement au père & à la mère de ce fils. On la nomme autrement *belle-fille*, & ce dernier mot est plus du bel usage que l'autre. *Epousez mon fils, vous serez ma bru chérie.*

Ce monosyllabe est bref au singulier, & long au pluriel.

BRUAILLES; vieux mot qui signifioit autrefois menu bois.

BRUANT; *Voyez* Bréant.

BRUCA; nom propre. C'est, selon Baudrand, un bourg & port de mer de la vallée de Noto, en Sicile, sur la côte méridionale du golfe de Catane.

Il coule une rivière de même nom dans la même vallée, & qui a son embouchure dans le même golfe. C'est la *Pantagias* des Anciens.

BRUC-DE-GRIGNOLS; nom propre d'un bourg de France, en Périgord, sur la rive gauche de l'Ille, à quatre lieues, sud-ouest, de Bourdeaux.

BRUCELLES; substantif féminin pluriel. Sorte de petites pincettes, dont les branches font ressort. Elles sont à l'usage de différens ouvriers, & l'on s'en sert particulièrement pour tenir des pièces délicates.

BRUCHAUSEN; nom propre d'un Comté d'Allemagne, en Westphalie, sur les bords du Weser. Il appartient à la maison de Brunswick.

BRUCHSAL; nom propre d'une ville d'Allemagne, sur la Saltz, dans l'Evêché de Spire, & à deux lieues de Philipsbourg. L'Evêque de Spire y a un château.

BRUCIN; vieux mot qui signifioit autrefois buis.

BRUCK; nom propre de trois villes d'Allemagne, dont une est située dans la basse Autriche, sur la rivière de Leutha; la seconde en Stirie; & la troisième, dans l'électorat de Saxe.

BRUCKEN; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans la Thuringe.

BRUCKENSTADT; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, en Franconie. Elle dépend du Margraviat d'Anspach.

BRUCOLAQUE; substantif masculin. Les Grecs donnent ce nom au cadavre d'un excommunié, & à ce que les gens du peuple appellent *revenant.*

BRUDINICK; nom propre d'une petite rivière d'Allemagne, en Silésie. Elle a sa source dans la principauté de Neiss, & son embouchure dans l'Oder, près de Krappitz.

BRUEL; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Cologne, à deux lieues de la capitale.

Il y a un bourg du même nom dans la principauté de Schwerin, au cercle de la basse Saxe.

BRUELLET; vieux mot qui signifioit autrefois petit buisson.

BRUESCHE; vieux mot qui signifioit autrefois sorcière.

BRUEYS; (l'Abbé de) nom propre d'un Auteur né à Aix en 1640, & mort à Montpellier en 1723. On ne se souviendroit peut-être pas de ses écrits sans la comédie *du Grondeur* & celle de *l'Avocat patelin*, qu'il a composées de concert avec Palaprat : mais ces deux pièces agréables ont rendu son nom digne de mémoire.

BRUG; vieux mot qui signifioit autrefois pont, & qui s'est encore dit pour tour, donjon.

BRUGER; vieux mot qui signifioit autrefois pousser, heurter.

BRUGES; nom propre. Ville considérable des Pays-bas Autrichiens, située dans une plaine, à huit lieues de Gand, & à trois lieues de la mer, où elle communique par un canal sur lequel des vaisseaux du port de plus de quatre cens tonneaux, naviguent commodément.

Cette ville fut autrefois la plus riche & la plus florissante de la Flandre par son commerce, avant de passer sous la domination de la maison d'Autriche : mais ce commerce lui fut enlevé dans la suite par la ville d'Anvers, qui depuis en a été privée elle-même par les Hollandois.

On compte dans Bruges 260 rues, sept portes & six grands marchés.

C'est-là où Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, institua, en Janvier 1430, l'ordre de la Toison d'or.

BRUGGE; nom propre d'un bourg d'Allemagne, dans le cercle électoral du Rhin, sur la rivière d'Ahr.

BRUGGEN; nom propre. C'est, selon l'atlas de Jaillot, une petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, sur la Swalin.

BRUGGEN, est encore le nom d'une autre petite ville d'Allemagne, dans le cercle de la basse Saxe, sur la Laine, à quatre lieues de Hildesheim.

BRUGIER; vieux mot qui signifioit autrefois mugir.

BRUGNE; vieux mot qui ſignifioit autrefois Baudrier.

BRUGNETO; nom propre d'une petite ville épiſcopale d'Italie, dans l'Etat de Gênes, ſur la rivière de Votra, à neuf milles de Pontremoli.

BRUGNON; ſubſtantif maſculin. *Brinolium*. Eſpèce de pêche ou de pavie d'un très-bon acabit. Il mûrit en Septembre. Le brugnon violet paſſe pour le meilleur.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer *gn* en *ni*, & écrire, d'après la prononciation, *brunion*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRUGUIERE; (la) ville de France, en Languedoc, ſur la rive gauche de l'Agout, à une lieue, ſud-eſt, de Caſtres.

BRUIÈRE; (Jean de la) nom propre d'un Auteur François, né à Dourdan en 1644 & mort en 1696. Il eſt particulièrement connu par ſa belle Traduction des caractères de Théophraſte, qui le fit admettre à l'Académie Françoiſe. Son Livre, dit M. de Voltaire, où il peignit des perſonnes connues & conſidérables, a fait beaucoup de mauvais Imitateurs.

BRUIL; vieux mot qui ſignifioit autrefois buiſſon, boſquet.

BRUÏNE; ſubſtantif féminin. *Pruina*. Sorte de petite pluie froide, qui fait ſouvent dommage aux blés. *Cette bruïne eſt dangéreuſe*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brèves.

BRUÏNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif, mais qui n'eſt déclinable que quand on l'emploie adjectivement, en parlant des fruits de la terre. *Ce ſont des blés bruïnés*. Voyez BRUÏNER.

BRUÏNER; verbe neutre & imperſonnel de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Il ſe dit de la bruïne qui tombe. *Il bruïne depuis le matin*.

Les temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire AVOIR. *Il a bruïné. Il auroit bruïné*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BRUIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. Terme de Draperie, qui ſe dit de l'action d'étendre une pièce d'étoffe ſur des planches criblées de trous, au-deſſous deſquelles ſe trouve une chaudière remplie d'eau bouillante, afin que la vapeur de cette eau pénètre l'étoffe, & l'aſſoupliſſe.

BRUIRE; verbe neutre irrégulier de la quatrième conjugaiſon. *Strepere*. Il ſignifie rendre un ſon confus. *Je ne ſais ce que j'entends bruire. Les vents bruyoient*.

C'eſt ſans doute par erreur que le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe dit ce verbe actif.

Le Dictionnaire de Trévoux le dit auſſi actif; mais c'eſt une faute de doctrine qui lui eſt familière.

On ne dit ni *bruire quelqu'un*, ni *bruire quelque choſe*; & quoiqu'on diſe, *qu'on entend bruire les vents*; les vents ne ſont pas le ſujet où ſe termine l'action de *bruire*; & c'eſt comme ſi l'on diſoit que les vents ſont la choſe que nous déſignons par le mot *bruire*.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Conjugaison du verbe irrégulier Bruire.

Indicatif. *Imparfait. Singulier.* Il bruyoit.

Pluriel. Ils bruyoient.

La première syllabe des deux nombres est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer l'*o* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bruyait*, &c.

Les autres temps de ce verbe ne sont pas usités.

BRUÏSSEMENT; substantif masculin. *Fremitus.* Sorte de bruit confus. *Nous entendîmes le bruïssement de l'assemblée, mais nous ne pûmes rien distinguer.*

Bruïssement d'oreilles, se dit, en termes de Médecine, d'une sorte de maladie, appelée autrement *bourdonnement.* Voyez *ce mot.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bruïsemant.* Voyez Orthographe.

BRUIT; substantif masculin. *Tumultus.* Tumulte, assemblage de sons sans articulation distincte, sans harmonie, & qui offensent ordinairement l'oreille. *On entendit un bruit insupportable. Il s'y fit un grand bruit.*

Bruit, se dit aussi d'un assemblage de sons agréables. *Il s'endormit au bruit du ruisseau.*

Bruit, se dit encore de certains sons qui expriment la joie. *Il fut reçu au bruit des timbales & des trompettes.*

On dit, en termes de Vénerie, *chasser à grand bruit;* pour dire, chasser à cor & à cri avec une meute & des Piqueurs. *Quand nous passâmes dans la forêt, les Princes y chassoient à grand bruit.*

A grand bruit, se dit aussi, dans le sens figuré; pour dire, fastueusement, par ostentation. *S'il fait du bien à quelqu'un, c'est toujours à grand bruit.*

A petit bruit, se dit, dans le sens figuré, par opposition à l'expression précédente; pour dire, en secret, sans éclat, à la dérobée. *Elle fait l'aumône à petit bruit. Cette affaire se négocia à petit bruit.*

On dit familièrement, *faire beau bruit;* pour dire, gronder, se fâcher, se mettre en colère. *Elle fit beau bruit en apprenant cette aventure.*

On dit de quelqu'un, *qu'il passe sa vie loin du bruit;* pour dire, loin des affaires, du tumulte, & du commerce du monde. *Elle s'est retirée loin du bruit.*

Sans bruit, signifie tout doucement, sans qu'on soit entendu. *Elle fit entrer son amant sans bruit. J'arrivai sans bruit à la porte du château.*

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un qui prend des libertés particulières, & s'attribue le droit de parler d'un ton haut sans souffrir que les autres agissent de même, *qu'il n'aime pas le bruit, s'il ne le fait.*

On dit aussi proverbialement & figurément de quelqu'un, *qu'il est bon cheval de trompette, qu'il ne s'étonne pas du bruit;* pour dire, qu'il ne s'épouvante pas aisément.

Bruit, se dit, par extension, pour

dire, nouvelle. *Le bruit court que vous vous mariez. Ce bruit s'est répandu mal à propos.*

Bruit, se dit dans le sens de dispute, contestation, querelle. *Il y aura du bruit entr'elles. Nous n'aurons point de bruit ensemble.*

Bruit, se dit aussi dans le sens de murmure, émeute, sédition. *Le Gouverneur parvint enfin à étouffer le bruit. Le bruit est violent dans la Province.*

Bruit, se dit de l'éclat que certaines actions font dans le monde; & dans ce sens, ce mot est toujours joint à quelque temps du verbe *faire. Le procès de cette Dame a fait beaucoup de bruit. C'est une entreprise qui sera du bruit.*

Bruit, se dit dans le sens de réputation, renommée. *Cette fille n'a pas bon bruit.*

On dit proverbialement & figurément dans ce sens, *a beau se lever tard, qui a bruit de se lever matin;* pour dire, que quiconque jouit d'une bonne réputation, ne la perd pas aisément.

Ce monosyllabe est moyen au singulier, & long au pluriel.

BRÛLANT, ANTE; adjectif verbal. *Urens.* Qui brûle. *Des exhalaisons brûlantes. Un été brûlant.*

Les deux syllabes sont longues, & la troisième du féminin est très-brève.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une brûlante fièvre*, mais *une fièvre brûlante.*

BRULAS; vieux mot qui signifioit autrefois dégât, ravage.

BRÛLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brûler.

Vin brûlé, se dit adjectivement d'un vin qu'on a mis sur le feu avec quelques ingrédiens. Et *pain brûlé*, se dit d'un pain trop cuit.

Cerveau brûlé, cervelle brûlée, se dit adjectivement & figurément, d'un fanatique, d'un visionnaire, de quelqu'un qui porte tout à l'excès. *Ne fréquentez pas cet homme, c'est un cerveau brûlé.*

Brûlé, s'emploie aussi substantivement.

On dit, *qu'une liqueur ou autre substance sent le brûlé;* pour dire, qu'elle répand une odeur semblable à celle d'une chose qui brûle.

BRÛLEMENT; substantif masculin. *Ustio.* Embrasement, incendie. *Le brûlement de ce navire ruina dix Négocians. Les brûlemens furent fréquens durant cette guerre civile.*

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire *brûlemant.* Voyez Orthographe.

BRÛLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Urere.* Consumer par le feu quelque substance. *On brûla la flotte dans le port. Nous brûlons beaucoup de bois. Les Grecs & les Romains brûloient les morts.*

Brûler, se dit aussi de l'action de faire du feu par le moyen de quelque matière combustible. *On ne brûle que des racines dans cette contrée.*

Brûler de la cire, de la chan-

DELLE, DE L'HUILE, signifie faire usage de bougies, de chandelles, d'huile pour éclairer. *On ne brûle que de la cire chez ce Prince. On brûle beaucoup d'huile dans cette Manufacture.*

BRÛLER DU VIN, se dit de l'action de distiller du vin par le moyen du feu pour en faire de l'eau-de-vie. *Ce vin a un mauvais goût, & n'est bon qu'à brûler.*

BRÛLER L'ACIER, LE FER, *&c.* se dit, chez les Ouvriers qui emploient ces métaux, de l'action de leur ôter leurs qualités, en les faisant trop chauffer.

BRÛLER, se dit de l'action d'échauffer extrêmement, de dessécher par une chaleur excessive. *Exemples.* Dans le sens d'échauffer extrêmement. *Les liqueurs lui ont brûlé le sang.*

Dans le sens de dessécher par une chaleur excessive. *Les vents du midi ont brûlé les plantes.*

BRÛLER, se dit, par extension, de l'effet que produit sur certaines choses un froid extrême. *Les gelées de l'hiver ont brûlé les racines des plantes. La neige brûle les souliers.*

BRÛLER, se dit, en termes de Philosophie Hermétique, de l'action de cuire la matière du grand œuvre dans son vase & à feu doux.

BRÛLER LA CERVELLE A QUELQU'UN, signifie casser la tête d'un coup de pistolet tiré à bout touchant. *Il brûla la cervelle au Cavalier qui se présenta pour l'arrêter.*

BRÛLER UN GÎTE, UNE POSTE, *&c.* se dit figurément dans le style familier, & signifie passer un gîte, une poste, *&c.* sans s'y arrêter. *Il nous fit promettre que nous ne brûlerions pas son château en passant, & que nous nous y arrêterions deux ou trois jours.*

On dit proverbialement & figurément, d'une personne sans conduite ou peu intelligente, qui se ruine en faisant plusieurs dépenses différentes en même-temps, *qu'elle brûle sa chandelle par les deux bouts.*

On dit proverbialement & figurément, *qu'on viendra à bout de quelque chose, ou qu'on y brûlera ses livres*; pour dire, qu'on mettra en usage tous les moyens possibles pour réussir à cette chose.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *que quand on graisse les bottes d'un vilain, il dit qu'on les lui brûle*; pour dire, qu'on n'a guères que des reproches & des marques d'ingratitude à espérer pour les services qu'on rend aux malhonnêtes gens.

BRÛLER, s'emploie comme verbe neutre, & signifie être consumé par le feu. *Nous vîmes de loin que l'Egise brûloit.*

BRÛLER, se dit aussi, par extension, comme verbe neutre; pour dire, être chaud. *Sa chair lui brûloit.*

BRÛLER, se dit encore, comme verbe neutre, dans le sens figuré, & signifie être ardemment épris d'une passion extrême. *Elle brûle d'amour pour ce jeune Officier. Ce jeune homme brûle d'ambition.*

BRÛLER, se dit aussi figurément, & comme verbe neutre, pour désigner beaucoup d'impatience, & une grande envie de faire quelque chose. *Elle brûloit d'aller lui raconter son aventure.*

On dit proverbialement & figurément, *qu'on brûle à petit feu*; pour exprimer, qu'on languit dans l'attente d'une chose qu'on désire ardemment, & qui n'arrive pas.

On dit aussi proverbialement & figurément, de quelqu'un qui a une grande impatience d'aller dans quel-

que endroit, ou de faire quelque autre chose, *que les pieds lui brûlent.*

On dit proverbialement, familièrement & figurément, pour dire à quelqu'un de se dépêcher, quand il s'amuse trop à quelque affaire moins importante que la chose pour laquelle on l'attend, *que tandis qu'il s'amuse, le rôt brûle.*

On dit proverbialement & figurément, en termes de Joueurs, *que le tapis brûle ;* pour dire à quelqu'un qui n'a pas mis au jeu, qu'il doit y mettre.

Brûler, est verbe pronominal réfléchi, & signifie, comme dans le neutre, être brûlé. *Comment avez-vous fait pour vous brûler? Il vient de se brûler.*

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un qui est devenu amoureux d'une jolie personne, auprès de laquelle il ne prétendoit que s'amuser, *qu'il est venu se brûler à la chandelle.*

Le même proverbe se dit aussi de quelqu'un qui, trompé par quelque apparence, court lui-même à sa perte. *Il est sorti d'un lieu où il étoit en sûreté, pour venir se brûler à la chandelle.*

On dit adverbialement, *tirer à brûle pourpoint;* pour dire, tirer à bout portant & de si près, qu'il ne soit guères possible de manquer son coup. *Il lui tira un coup de pistolet à brûle pourpoint.*

On dit aussi adverbialement & figurément, d'un argument solide, & d'une raison convaincante, *que c'est un argument, une raison à brûle pourpoint.*

La première syllabe est longue, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BRÛLEUR ; substantif masculin. Celui qui brûle. On ne s'en sert qu'en cette phrase, *brûleur de maison ;* pour dire, un incendiaire.

On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un mal vêtu, & dont la personne est tout en désordre, qu'*il est fait comme un brûleur de maisons.*

BRULLOIS ; (le) nom propre d'une Contrée de France, en Gascogne, qui s'étend le long de la Garonne, dans le bas Armagnac, dont elle fait partie. On y recueille des vins, des blés, & l'on y a de bons pâturages.

BRULLOTTE ; (la) Bourg de France, dans le Maine, environ à trois lieues, ouest-nord-ouest, de Laval.

BRÛLOT ; substantif masculin, & terme de Marine, qui se dit d'une sorte de vaisseau rempli d'artifices & d'autres matières combustibles, & qu'on destine à brûler d'autres vaisseaux. *Il y avoit douze hommes sur ce brûlot.*

On dit *détourner un brûlot ;* pour dire, l'empêcher d'aborder.

Brûlot, se dit d'un morceau sur lequel on a mis beaucoup de sel & de poivre, & qu'on donne à manger à quelqu'un pour lui faire pièce.

Brûlot, se dit aussi en général, de tout ragoût ou autre morceau, trop salé & trop poivré. *On ne nous servit que des brûlots.*

Brûlot, se dit figurément & familièrement, de quelqu'un d'un esprit inquiet, impétueux, qu'un parti détache contre un parti contraire. C'est ce qu'on appelle aussi *un boutefeu. Au lieu d'envoyer un homme raisonnable, on a député un brûlot.*

La première syllabe est longue,

la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

BRÛLURE ; substantif féminin. *Adustio*. L'impression que le feu fait sur un corps, quand il en brûle un endroit. *La flamme de la bougie fit une brûlure à sa coëffure.*

BRÛLURE, se dit, en termes de Médecine, de l'effet que produit le feu, ou quelqu'autre corps chaud sur une ou plusieurs parties du corps humain.

On peut regarder les brûlures comme des espèces d'inflammations, puisqu'elles sont accompagnées des mêmes signes, des mêmes symptômes, & des mêmes accidens.

On peut aussi les diviser en quatre différentes classes : la première & la moins dangereuse, est quand on sent dans la partie affectée, une douleur accompagnée de chaleur & de rougeur, à laquelle succèdent en peu de temps des pustules si l'on néglige d'y apporter du remède.

La *brûlure* sera de la seconde classe, si elle est suivie d'un grand nombre de pustules, & d'une douleur violente.

Elle sera de la troisième classe, quand la peau & la chair brûlées se seront subitement changées en croûte.

La *brûlure* sera enfin de la quatrième classe, quand elle aura pénétrée, & détruit la chair jusqu'aux os.

Les *brûlures* de la troisième classe ressemblent à la gangrène, & celle de la quatrième, au sphacèle.

Quand la brûle est de la première classe, les meilleures remèdes dont vous puissiez faire usage, sont les résolvans, soit astringens, soit émolliens. Vous compterez entre les astringens légers, l'esprit de vin rectifié ou camphré ; vous ytremperez la partie affectée, & vous l'en fomenterez, comme vous le prescrit Sydenham.

Le vinaigre avec la litharge, la saumure de choux, ou l'oxycrat bouilli avec du miel, & employé chaudement, produisent à peu près le même effet que l'esprit de vin. L'huile de térébenthine appliquée sur la partie, est aussi très-salutaire. On expose encore avec succès la partie brûlée, à la flamme de la chandelle, ou au feu, & on l'y tient autant qu'on peut l'y supporter, & à diverses reprises, jusqu'à ce que la douleur soit dissipée. Par là on facilite, non-seulement la résolution du sang ; mais on prévient encore les pustules, & les autres symptômes fâcheux qui sont à la suite des brûlures.

La cure par les émolliens, n'est pas moins efficace que par les astringens. On ramollit par leur secours, tout ce qui est ridé ou racorni parmi les fibres & les vaisseaux les plus petits, & l'on rétablit ainsi le cours ordinaire de la circulation des liqueurs. L'eau chauffée dans un degré proportionné au sentiment de la partie affligée, n'est pas d'une médiocre utilité quand on en fomente cette partie ; mais elle est bien plus efficace si l'on y a fait bouillir de la mauve, du bouillon blanc, de la graine de lin, du fénugrec, ou d'autres substances émollientes. On doit encore appliquer sur la partie brûlée, le plus chaudement que le malade pourra le supporter, des cataplasmes émolliens, préparés avec les substances dont nous venons de parler. On a aussi éprouvé la vertu de plusieurs huiles émollientes, telles que celles de lin, d'amandes douces, d'olive, de narcisse, de jusquiame, *&c.* On les

les étend ſur une compreſſe, ou l'on en oint la partie avec une plume.

On fait encore uſage avec ſuccès, de l'onguent de Mynſicht pour les brûlures. C'eſt un excellent lenitif, compoſé d'huile d'olive ou de lin & d'un blanc d'œuf. Vous obſerverez cependant que ces médicamens produiroient peu d'effet ſi vous ne les renouvelliez ſouvent.

Si la *brûlure* eſt de la ſeconde claſſe, tout ce que vous pourrez faire de mieux, ſera d'appliquer le plus promptement qu'il ſera poſſible ſur la partie offenſée, quelqu'un des remèdes dont nous avons parlé, & le premier qui vous tombera ſous la main. Vous ferez enſuite uſage, à meſure que la chaleur & la douleur diminueront, de quelque emplâtre convenable, comme celui du minium, pour unir la peau, & faire revenir l'épiderme.

Quand les *brûlures* de la ſeconde claſſe ſont conſidérables & fort étendues, il faut promptement ſaigner le malade, & lui tirer beaucoup de ſang, afin de prévenir les ulcérations, la difformité des cicatrices, & peut-être la gangrène. Vous le purgerez enſuite fortement; & ſi le ſujet ne peut ſoutenir une ſaignée abondante, vous réitérerez la purgation.

Remarquez que le régime ne doit pas être moins exact dans les brûlures, que dans les autres bleſſures & inflammations douloureuſes. Vous préférerez donc entre les alimens, ceux qui ſeront les plus légers & les moins nourriſſans, & vous éviterez ſoigneuſement l'uſage de toute liqueur ſpiritueuſe.

Comme, dans les brûlures de la troiſième claſſe, il ſe forme immédiatement une croûte ou eſcarre ſur la partie affectée, il eſt preſque impoſſible d'y remédier ſans le ſecours de la ſuppuration. Les remèdes émolliens ſont ceux qui conviennent le mieux. On les applique fréquemment ſur la partie affligée, juſqu'à ce que la croûte ſoit ſéparée de la chair vive. Alors on travaille à déterger, & à cicatriſer la plaie. On emploie à cet effet un onguent digeſtif, fait avec le miel roſat, & l'on cicatriſe avec l'onguent de litharge, ou l'emplâtre pour les brûlures.

On doit d'ailleurs ſaigner, purger, & faire obſerver le régime, comme dans les brûlures de la ſeconde claſſe.

Quant aux *brûlures* de la quatrième claſſe, qui ont pénétré & détruit les chairs juſqu'à l'os, elles réſiſtent à tous les remèdes, & il n'y a d'autre moyen pour ſecourir le malade, que de couper ſans retard le membre affecté, comme dans le ſphacèle.

On trouve dans les tranſactions philoſophiques la méthode ſuivante pour guérir les brûlures.

Prenez douze onces d'eſprit de vers de terre, & autant d'eſprit de vin rectifié, que vous mêlerez avec deux onces de camphre. Vous appliquerez ſur la partie affectée, une compreſſe trempée dans ce mêlange, & vous ſerez promptement ſoulagé. Il faudra continuer l'uſage de ce topique, juſqu'à ce que la douleur ſoit entièrement diſſipée, & l'ulcère deſſéché. S'il eſt à propos de tenir la plaie ouverte à cauſe de la profondeur de l'ulcération, vous la panſerez avec de l'huile d'armoiſe, dans laquelle vous aurez diſſout deux onzes de camphre, & mêlé une livre d'onguent de ceruſe ordinaire.

La *brûlure* qui eſt une maladie,

sert quelquefois de remède. M. Homberg, né dans l'île de Java, rapporte que les Habitans du Pays sont sujets à une certaine colique douloureuse qui les feroit mourir, s'ils ne s'en guérissoient en se brûlant les plantes des pieds avec un fer chaud. S'ils ont un panaris au doigt, ils s'en défont en le trempant à diverses reprises dans de l'eau bouillante : M. Homberg s'est guéri lui-même d'un panaris par ce moyen.

Les Voyageurs rapportent un grand nombre d'exemples de maladies qui se guérissent par l'application du feu ou des corps chauds : nous voyons nous-mêmes l'utilité de cette méthode, quand nous en faisons usage sur les chevaux, les chiens de chasse, les oiseaux de proie, *&c.*

Les Mémoires de l'Académie des Sciences parlent de deux guérisons dûes à des brûlures accidentelles, dont voici le précis.

Une jeune Dame, bien constituée, étoit attaquée régulièrement trois ou quatre fois par mois, d'une douleur de tête si violente, qu'elle la rendoit stupide ou furieuse. Dans l'accès, qui duroit douze heures, les yeux de la malade devenoient rouges & étincelans. Un soir que cette Dame étoit prête à se coucher, elle sentit que son mal alloit l'attaquer, & elle voulut voir par le moyen d'une bougie & d'un miroir de poche, si ses yeux rougissoient beaucoup : mais ayant mis le feu à sa coëffure, & s'étant trouvée seule, le feu lui brûla le front & une partie du dessus de la tête. Cet accident qui fut traité & guéri comme une brûlure, fut très-heureux ; car l'accès que la malade attendoit ne vint pas, & il n'a plus été question dans la suite du mal de tête.

Une autre femme avoit les jambes & les cuisses enflées, & douloureuses depuis plusieurs années. Elle trouvoit quelque soulagement à les frotter devant le feu avec de l'eau-de-vie ; un jour le feu prit par hasard à cette eau-de-vie, & brûla légèrement la malade : elle fit usage d'un simple onguent pour la brûlure, & pendant la nuit les eaux dont ses cuisses & ses jambes étoient gonflées, se vidèrent entièrement par les urines, & l'enflûre ne revint plus.

On a dit fort plaisamment à propos de ces guérisons, que *c'étoit dommage que le hasard ne se mêlât pas plus souvent d'être Médecin.*

Les deux premières syllabes sont longues, & la troisième est très-bréve.

BRUMAL, ALE ; adjectif. *Brumalis.* Qui vient l'hiver, qui a rapport à l'hiver. *Le solstice brumal ; une plante brumale.* Ce mot n'est pas fort usité en François.

Fêtes brumales, se dit, en termes de Mythologie, d'une fête que célébroient les anciens Romains en l'honneur de Bacchus. Elle commençoit le 24 Novembre, & ne finissoit que le 25 Décembre.

Ces *fêtes* furent instituées par Romulus, qui avoit coutume de donner des repas aux Sénateurs pendant qu'elles duroient.

BRUMAN ; vieux mot qui signifioit autrefois gendre.

BRUMAZ ; vieux mot qui signifioit autrefois gelée blanche.

BRUMAZAR ; substantif masculin, & terme de Chimie & de Minéralogie. Becker désigne ainsi une sorte de graisse onctueuse, que forment les vapeurs & les exhalaisons sul-

fureuses & mercurielles qui émanent des entrailles de la terre, & qui étant agitées par une chaleur continuelle, s'unissent étroitement. Ce Chimiste prétend que c'est là la matière première des métaux, & le ferment qui les conduit à perfection. On conçoit bien que cette opinion est fort problématique, & n'est rien moins que vérifiée.

BRUME; substantif féminin. *Nebula.* Terme de Marine, qui se dit d'un brouillard épais.

Les Marins disent proverbialement, que *pendant la brume, tout le monde est matelot*, parce que, comme on ne voit ni le soleil ni les astres, chacun dit son opinion sur la route.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

BRUMENT; vieux mot qui signifioit autrefois allège, bateau.

BRUMOI; nom propre d'un Auteur Jésuite, dont on estime l'Ouvrage en trois volumes in-4°. intitulé, *Théâtre des Grecs*, &c. Mais il a prouvé par ses Poësies, remarque M. de Voltaire, qu'il est bien plus aisé de traduire & de louer les Anciens, que d'égaler par ses propres productions, les grands Modernes.

BRUMPT; nom propre. *Breucomagus.* Petite Ville & Bailliage de France, en Alsace, sur la sorr, à deux lieues & demie, nord, de Strasbourg.

BRUN; (Charles) nom propre d'un des grands Peintres que la France ait vu naître dans son sein. Il n'eut point d'enfance, & l'on conserve au Palais Royal deux Tableaux qu'il fit à quinze ans, dont un est un Hercule assommant les chevaux de Diomède, & l'autre représente ce Héros en Sacrificateur. Ses principaux Ouvrages sont à Paris dans l'Eglise de Notre-Dame, dans celle de la Sorbonne, aux Carmélites, & aux Capucins du fauxbourg S. Jacques; dans l'Eglise de S. Paul, dans la Chapelle du Séminaire de S. Sulpice, dans celle de S. Nicolas du Chardonnet, à S. Germain l'Auxerrois, *&c.* Il a peint deux Galeries chez le Roi, où l'on admire particulièrement les Batailles d'Alexandre.

Les compositions de ce grand homme sont ingénieuses, & ses expressions vives sans être emportées. Toujours étudiant la nature, il a singulièrement réussi a rendre les Passions de l'ame. Son dessein est correct, son pinceau coulant & léger; ses airs de tête sont gracieux; ses attitudes d'un beau choix & bien contrastées. Peut être étoit-il un peu trop uniforme? Il faut dire à la gloire de Louis XIV, qu'il combla de bienfaits cet illustre Artiste, qui mourut à Paris en 1690, âgé de 71 ans.

BRUN, UNE; adjectif. *Subniger.* Qui est de couleur tirant sur le noir. *Elle a la peau brune. Il portoit un habit brun.*

BRUN, se dit, en termes de Peinture en deux acceptions différentes. On dit *les bruns d'un Tableau;* pour désigner les endroits où les couleurs sont rompues & appliquées de manières à représenter les ombres que forment les corps opaques dans les parties qui ne sont pas exposées à la lumière. *Brun* est alors synonyme à ombre.

On dit aussi qu'*un Tableau est brun;* pour faire entendre que le Peintre a mis trop de tons bruns, & trop forcé les ombres; ce que l'on exprime encore, en disant que le Peintre est tombé dans le noir.

Mais si le Tableau est devenu brun par le défaut des couleurs, on dit alors qu'il est poussé au noir.

Brun, se dit substantivement de la couleur brune. *Ce Taffetas est d'un beau brun.*

Brun rouge, se dit d'une pierre naturelle d'un rouge foncé, dont les Peintres font grand usage dans la Peinture.

Brun de plâtre, se dit d'une petite pierre luisante qui se tire des carrières de plâtre. Les Batteurs d'Or la calcinent & la pulvérisent, pour saupoudrer le coussin sur lequel ils coupent l'or.

Brun et brune, s'emploient aussi substantivement, pour désigner un homme brun, & une femme ou fille brune. *C'est un grand brun fait à peindre. Vous conviendrez que c'est une jolie brune.*

Bai-brun, se dit, en termes de Manège, d'un cheval qui est de couleur de châtaigne obscure. *Il m'a vendu un cheval bai-brun.*

On dit, dans le style familier, *sur la brune;* pour dire, vers le commencement de la nuit. *J'allai la joindre sur la brune.*

On dit aussi qu'*il commence à faire brun;* pour dire, que la nuit approche.

Ce mot est moyen au singulier masculin; mais il est long au pluriel, & le féminin a sa première syllabe brève, & la seconde très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *des bruns cheveux*, mais *des cheveux bruns.*

BRUNEHAMEL; nom propre d'un bourg de France, en Picardie, à sept lieues, nord-est, de Laon.

BRUNELLE; substantif féminin. *Brunella.* Plante à fleur monopétale labiée; la lèvre supérieure est en forme de casque, mais plane-large, & légèrement dentelée; l'inférieure est divisée en trois parties. Cette fleur est suivie de quatre semences ovales, renfermées dans le calice. Les feuilles sont oblongues, velues, rougeâtres, & les tiges déliées, rampantes, velues & branchues.

Cette plante croît dans les prés & les pâturages. Elle a une odeur foible, & son suc une saveur stiptique & amère. Elle est vulnéraire, astringente & détersive.

On ne se sert communément que de son herbe; on la prescrit dans les décoctions & potions vulnéraires, à la dose de six onces; le suc jusqu'à deux ou quatre onces de sa décoction dans les inflammations des amigdales; cette plante fraîche, pilée & appliquée, est consolidante & antiulcéreuse; on ne s'en sert pour les chevaux qu'en gargarisme, à la dose d'une poignée dans une livre & demie d'eau.

BRUNET, ETTE; substantifs. Diminutifs de brun & brune. *C'est un joli brunet; une aimable brunette.*

Brunette, se dit aussi, en termes de Musique, de certaines petites chansons tendres & faciles à chanter. Les tons doivent en être aimables, naturels, gracieux, & proportionnés aux paroles. *Elle m'a prêté un recueil de brunettes.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne au singulier masculin; mais longue au pluriel, & moyenne au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

BRUNI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brunir.

BRUNIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se con-

jugue comme *ravir*. *Obſcurare*. Rendre de couleur brune. *Il a mal bruni cette table*.

Brunir, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie devenir de couleur brune. *Le teint de cette petite fille brunit depuis quelque temps*.

Ce verbe eſt encore pronominal réfléchi, & a la même ſignification que le verbe neutre. *Elle s'eſt brunie au ſoleil*.

Brunir, s'emploie auſſi à l'actif, & exprime l'action de polir, liſſer. Les Horlogers, les Doreurs, les Relieurs, les Serruriers, les Coûteliers, & la plûpart des Ouvriers en or, en argent, en fer, *&c.* bruniſſent leurs ouvrages, & donnent ainſi aux pièces brunies un luſtre qui imite celui des glaces.

Brunir l'acier, ſe dit de l'action de lui donner une certaine préparation qui le rend plus brun.

La premiére ſyllabe eſt brève, & la ſeconde, dont le *r* final ſe fait toujours ſentir, eſt longue.

Voyez au mot Verbe, la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BRUNISSAGE; ſubſtantif maſculin. Travail, Ouvrage du Bruniſſeur. *Il m'a fait payer trop cher le bruniſſage de cette vaiſſelle*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *bruniſaje*. Voyez Orthographe.

BRUNISSEUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui fait métier de brunir la vaiſſelle d'argent. *C'eſt un bon Bruniſſeur*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BRUNISSOIR; ſubſtantif maſculin. Inſtrument dont ſe ſervent la plûpart des Ouvriers qui mettent en œuvre l'or, l'argent, l'acier, le fer, l'étain, *&c.* & par le moyen duquel ils donnent de l'éclat à leurs Ouvrages, après les avoir achevés.

Le *Bruniſſoir* de l'argentier, du Coûtelier, *&c.* eſt fait d'un morceau d'acier fin, trempé & bien poli. Celui du Doreur eſt ordinairement fait d'une dent de loup ou de chien; & le Doreur ſur cuir emploie un caillou dur & poli.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BRUNO; nom propre d'une rivière d'Italie, en Toſcane. Elle a ſa ſource près de Monte-Maſſi, & ſon embouchure vers Buriano, dans le lac de Caſtiglione.

BRUNQUIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois broncher.

BRUNSBUTTEL; nom propre d'une petite ville forte d'Allemagne, dans le Holſtein, près de l'embouchure de l'Elbe, & à deux milles de Gluckſtadt.

BRUNSWICK; nom propre. Ville forte & conſidérable d'Allemagne, capitale d'un Duché de même nom, dans le Cercle de la baſſe Saxe, ſur la rivière d'Ocker. Elle fut autrefois Impériale & libre.

Duché de Brunswick, ſe dit d'un pays d'Allemagne, dans le Cercle de la baſſe Saxe. Il eſt borné au nord par le Duché de Lunebourg; à l'orient, par celui de Magdebourg & les Principautés d'Anhalt & d'Halberſtadt; au midi, par la Thuringe & la Heſſe; & au couchant, par le

Comté de la Lippe, la Principauté de Minden, & le Comté de Hoye.

BRUNTYLANT; nom propre d'un Bourg de l'Ecosse méridionale, dans la Province de Fife, sur la côte du golfe de Forth, au nord-ouest d'Edimbourg.

BRUNT-ZENI-MEYDAN; nom propre d'une ville forte de Croatie, près de la rivière d'Unna.

BRUSCH; nom propre d'une rivière de France, qui a sa source dans les montagnes de Lorraine, sur les frontières d'Alsace, & son embouchure dans l'Ill, à Strasbourg, après un cours d'environ douze lieues.

BRUSE; substantif masculin. *Bruscus.* Sorte d'arbrisseau qui a de la ressemblance avec le houx dont il est une espèce. *Voyez* ce mot.

BRUSLON; nom propre d'un Bourg de France, dans le Maine, à six lieues, ouest-sud-ouest, du Mans.

BRUSQUE; adjectif des deux genres. Prompt & rude. *Cette femme a l'humeur brusque. C'est un homme brusque.*

On dit que *quelqu'un a fait une réponse brusque;* pour dire, qu'il a répondu sur le champ d'une manière sèche & dure.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un brusque esprit*, mais *un esprit brusque.*

BRUSQUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Brusquer.

BRUSQUEMBILLE; (jeu de la) Sorte de jeu des cartes, beaucoup moins en usage aujourd'hui qu'autrefois. Il se joue avec trente-deux cartes comme le piquet. On appelle brusquembilles les as & les dix. Ces cartes sont supérieures aux autres de la même couleur, qui conservent leur rang ordinaire; mais elles sont enlevées par les triomphes. On joue à deux, à trois, à quatre ou à cinq. Remarquez cependant qu'en jouant à trois ou à cinq, il faut supprimer deux cartes du jeu, afin de pouvoir faire une division exacte du reste.

BRUSQUEMENT; adverbe. D'une manière brusque. *Il me répondit très-brusquement.*

On dit, qu'*un Général a chargé brusquement l'ennemi;* pour dire, qu'il l'a chargé promptement & vivement, sans lui laisser le temps de se reconnoître.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième moyenne.

BRUSQUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Faire offense à quelqu'un par des paroles rudes, grossières, inciviles. *Il eut la maladresse de brusquer cette Dame. C'étoit un ami qu'il ne devoit pas brusquer.*

Brusquer, se dit, en termes de l'art Militaire, pour attaquer vivement & promptement, & cela en parlant d'une place qui peut être emportée d'emblée, & qui ne mérite pas un siège régulier. *On résolut de brusquer la citadelle.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire. *brusker.* Voyez Orthographe.

BRUSQUERIE; substantif féminin. Offense, action de brusquer quelque personne. *On ne s'accoutume pas à ses brusqueries.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

BRUSQUEZ; nom propre d'une petite ville de France, en Rouergue, ſur la rivière de Dourdon, à huit lieues, ſud-oueſt, de Milhaud.

BRUT, UTE; adjectif. *Impolitus, a, um.* Raboteux, âpre, qui n'eſt pas poli. *Il me vendit dix quintaux de ſucre brut.*

Brut, ſe dit particulièrement des diamans & autres pierres dures. *On lui apporta pluſieurs diamans bruts. Un bloc de marbre brut.*

Brut, ſe dit auſſi d'un jardin qui n'eſt encore accommodé qu'imparfaitement, ou à demi dreſſé. *Mon jardin étoit encore tout brut quand elle vint le voir.*

Brut, ou Ort, ſe dit, en termes de Commerce, du poids de la marchandiſe peſée avec ſon emballage. *Cette balle de café pèſe trois quintaux brut*, ou *ort.*

Brut, ſe dit, en termes de Gravure, des tailles & hachures qui ne ſont pas coulées moëlleuſement.

Brut pittoresque, ſe dit auſſi d'une certaine dureté des traits & des tailles du burin ou de la pointe qui montre la hardieſſe, la fermeté, la liberté & la franchiſe de la main du Graveur.

Brut, ſe dit, dans le ſens figuré, en parlant des ouvrages d'eſprit qui ne ſont qu'eſquiſſés, ébauchés, & auxquels on n'a pas mis la dernière main. *Le diſcours qu'il doit prononcer à l'Académie, eſt encore tout brut.*

Cet adjectif eſt moyen au ſingulier maſculin, & long au pluriel. La première ſyllabe du féminin eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Le *t* final du ſingulier ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une brute pierre*, mais *une pierre brute.*

BRUTAL, ALE; adjectif. *Ferox.* Qui tient de la bête brute, qui eſt groſſier, féroce, violent. *Il n'a que des paſſions brutales. C'eſt un caractère bien brutal.*

Brutal, ſe dit auſſi ſubſtantivement. *Il n'eſt pas poſſible de vivre avec ce brutal.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier maſculin; mais celle-ci eſt longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une brutale humeur*, mais *une humeur brutale.*

BRUTALEMENT; adverbe. *Ferociter.* D'une manière brutale, groſſièrement, avec férocité. *Il ne falloit pas répondre brutalement.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *brutalemant.* Voyez Orthographe.

BRUTALISÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Brutaliser.

BRUTALISER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Ce verbe

est du style familier, & signifie offenser quelqu'un par des paroles dures, brutales & grossières. *Il brutalise continuellement cette jeune personne.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *brutalise*, la syllabe *li* est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brutalizer.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BRUTALITÉ; substantif féminin. Vice, passion de celui qui est brutal. *Ils ne finirent tant de désordres qu'après avoir assouvi leur brutalité.*

BRUTALITÉ, se dit aussi dans le sens d'action brutale. *Il fit en cela une brutalité marquée.*

BRUTALITÉ, se dit encore dans le sens de parole dure, grossière & brutale. *Vous ne deviez pas lui dire ces brutalités.*

Les quatre syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

BRUTE; substantif féminin. Animal privé des lumières de la raison. *Il vit parmi les brutes. Les brutes se conduisent par instinct.*

BRUTE, se dit figurément de quelqu'un qui n'a ni bon sens, ni esprit, ni jugement. *Il faut convenir que cet homme est une vraie brute.*

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

BRUTIENS; (les) anciens peuples de la grande Grèce, originaires de Lacédémone, selon Justin. On les distinguoit en Transmontains & en Cismontains. Les Transmontains habitoient Crotonne & ses environs; & les Cismontains possédoient Rheggio & plusieurs autres lieux adjacens.

BRUTIER; substantif masculin. Sorte d'oiseau de proie, le même que la buse. *Voyez* ce mot.

BRUTOBRIA; nom propre d'une ancienne ville d'Espagne qu'Etienne le Géographe place dans la Bétique, entre le fleuve Bétis & les Tiritains.

BRUTUS; nom propre de ce Romain fameux, qui fut le mobile de l'expulsion des Rois de Rome. L'outrage que le fils de Tarquin avoit fait à Lucrèce, vers le milieu du troisième siècle, depuis la fondation de Rome, fut le prétexte dont se servit Brutus afin d'engager les Romains à s'armer pour recouvrer leur liberté: il peignit au peuple assemblé, avec tant de force & d'éloquence, combien l'exemple de Lucrèce devoit lui faire craindre les coups de la tyrannie, que dès qu'il eut fini de parler, chacun cria *liberté;* & tous de concert le nommèrent Consul, avec Collatinus, en attribuant à l'un & à l'autre une autorité souveraine. Brutus remplit sa charge avec tant de zèle, qu'ayant été informé que ses deux fils avoient conspiré avec la jeunesse romaine pour rétablir Tarquin sur le trône, il étouffa la voix de la nature, & leur fit trancher la tête. Les Dames romaines portèrent le deuil de ce Consul pendant un an, en reconnoissance de ce qu'il avoit vengé l'honneur de Lucrèce.

BRUTUS, est aussi le nom d'un autre Romain célèbre, fils de Marcus Junius-Brutus, & de Servilie, sœur de Caton, ou, peut-être, de César & de Servilie; car on sait que cette dernière fut éperduement aimée

de ce Prince. Quoiqu'il en soit, ce Brutus fut un des principaux chefs de la conjuration formée par Cassius, pour rétablir la liberté de la République, en immolant Jules-César qui s'étoit arrogé le souverain pouvoir. L'entreprise eut d'abord tout le succès que les conjurés pouvoient espérer; Jules-César succomba sous leurs coups, & le peuple applaudit à l'assassinat. Mais Marc-Antoine & César-Octave-Auguste, ayant depuis soulevé les Romains contre les meurtriers, ceux-ci furent obligés de sortir de la ville; & ayant été poursuivis jusqu'en Macédoine, ils furent défaits à la bataille de Philippes, quarante-deux ans avant l'Ere chrétienne. Cassius fut tué les armes à la main, & Brutus qui ne voulut pas survivre à la perte de la liberté de Rome, se fit donner la mort par un de ses amis.

BRUXANELLI; grand arbre de la grosseur d'un pommier, qui croît dans les forêts & les montagnes du Malabar. Il fleurit aux mois de Juillet & d'Août, & ses fruits sont mûrs vers la fin de l'année. On prépare un liniment fait du suc de ses feuilles, mêlé avec du beurre frais, dont on se sert dans la cure du charbon. La décoction de son écorce passe pour diurétique.

BRUXELLES; nom propre. Belle & grande ville des Pays-bas, & capitale du Brabant Autrichien. Elle est située dans une contrée singulièrement fertile en grains & en pâturages, sur la rivière de Senne. Elle communique d'ailleurs avec l'Escaut par un très-beau canal. C'est-là où réside le Gouverneur général des Pays-bas Autrichiens.

Le commerce de cette ville consiste particulièrement en camelots, en tapisseries & en dentelles qui se répandent dans toute l'Europe.

BRUYANT, ANTE; adjectif. *Obstrepens.* Qui fait grand bruit. *On entendoit plusieurs voix bruyantes.*

BRUYANT, se dit familièrement de quelqu'un qui fait beaucoup de bruit. *Cet homme est bien bruyant.*

On dit, qu'*une rue est bruyante*; pour dire, qu'il s'y fait, qu'on y entend beaucoup de bruit.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *des bruyants flots*, mais *des flots bruyants*.

BRUYÈRE; substantif féminin *Erica*. Sorte de petit arbuste qui croît dans les terres incultes & stériles, & qui s'élève à peine à la hauteur de deux pieds. Son écorce est rude, rougeâtre, sa feuille lisse, étroite, en fer de flèche, & terminée en pointe. Il a ses fleurs monopétales, divisées en quatre parties, & disposées en grappes à l'extrêmité des tiges. Elles précèdent des fruits de figure ovale, qui contiennent plusieurs semences très-petites, distribuées en quatre loges.

Les fleurs & les feuilles de cet arbuste, sont apéritives, diurétiques & diaphorétiques. On en fait usage en décoction : l'eau qui en est distillée, passe pour ophtalmique, & l'huile qu'on tire des fleurs, est utile dans les maladies cutanées.

BRUYÈRE, se dit aussi des endroits où croissent les arbustes de ce nom. *Il y a une bruyère considérable dans cette contrée. On trouve de longues*

bruyères entre Maſtricht & Bois-le-Duc.

La première syllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BRUYERES; nom propre d'une ville de France, en Lorraine, à l'entrée des Voſges, & à douze lieues, ſud-eſt, de Nancy. C'eſt le ſiège d'un des dix-huit grands Bailliages de la Province. Il s'y fait un commerce conſidérable en denrées de toutes eſpèces, qui y ſont apportées du voiſinage toutes les ſemaines, & qu'on vient y enlever pour la conſommation des villes de Nancy, Pont-Amouſſon, Metz, Toul, *&c.*

Bruyeres, eſt encore le nom d'une petite ville de France, à une lieue, ſud-eſt, de Laon.

BRYCHUS; nom propre d'une rivière de Grèce, en Macédoine, dont parle Licophron.

BRYGIAS; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ancienne ville de Grèce, en Macédoine.

BRYLION; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une ville d'Aſie, dans la Bythinie, ſur la Propontide.

BRYONNE; ſubſtantif féminin. *Bryonia.* Plante à tiges déliées, rameuſes, tendres & velues: ſes feuilles ſont rudes, blanchârres & ſemblables à celles de la vigne, mais plus petites: elle a de petites fleurs blanches diſpoſées en grappe, auxquelles ſuccèdent des baies de la groſſeur de celles du genièvre, & qui deviennent rouges en mûriſſant.

Il y a une autre eſpèce de Bryone, qui ne diffère de la précédente que par la couleur noire de ſes baies.

L'une & l'autre eſpèce croiſſent dans les haies & contre les murailles. On ne fait uſage, en Médecine, que des racines qui contiennent beaucoup de flegme, d'huile & de ſel. Elles ont une vertu diurétique; purgent les ſéroſités, lèvent les obſtructions, provoquent les mois, font ſortir l'arrière-faix, & s'emploient utilement contre l'aſthme & l'hydropiſie.

BRZESCIE; nom propre d'une ville de Pologne, capitale d'un Palatinat de même nom, & ſituée entre Thorn & Sluſzova.

Le Palatinat eſt entre la Viſtule & les Palatinats d'Inowladiſlaw, de Rava, de Lencicza & de Kaliſch.

Brzescie, eſt auſſi une ville de Lithuanie, capitale d'un autre Palatinat de même nom. Elle eſt au confluent des rivières de Boug & de Muchawecz.

Le Palatinat eſt borné au nord par celui de Novogrodeck; au levant, par la terre de Rzeczyca; au midi, par les Palatinats de Volhinie, de Belzs & de Ruſſie; & au couchant, par ceux de Lublin & de Podlaquie. Il eſt arroſé par la rivière de Pripecz, qui a ſon embouchure dans le Boryſthènes.

BUA; nom propre d'une île du golfe Adriatique, ſur la côte de Dalmatie, près de la ville de Trau, d'où elle n'eſt ſéparée que par un canal. Cette île abonde en perdrix qui ſe conſomment, pour la plûpart, à Veniſe, où on les envoie ſalées.

BUABIN; nom propre d'une idole des peuples du Tonquin, qui habitent entre la Chine & l'Inde. Quand ils veulent conſtruire une maiſon, ils invoquent cette divinité, immolent des victimes, & brûlent des parfums en ſon honneur, afin qu'elle protège la maiſon, & en détourne tous les malheurs.

BUADA; nom propre d'une petite île de l'Amérique ſeptentrionale, dans le lac Ontario.

BUADE; ſubſtantif féminin, & terme de Manége, qui ſe dit d'une bride à longue branche.

BUAIS; (les) anciens peuples de Lybie. Stobée parlant de leur gouvernement, rapporte que les hommes avoient un chef pris parmi eux pour les commander, & que les femmes n'obéiſſoient qu'à une d'entre elles.

BUANA; c'eſt, ſelon Ptolémée, une petite ville de la grande Arménie.

BUANDERIE; ſubſtantif féminin. Sorte de bâtiment où il y a fourneau & cuviers pour faire la leſſive. *Il fait réparer la buanderie du château.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième longue.

BUANDIER, IÈRE; ſubſtantif. Celui ou celle qui fait le premier blanchîment des toiles neuves.

Il ne faut pas confondre, comme le Dictionnaire de Trévoux, ce mot avec celui de *Blanchiſſeur.* Ce dernier blanchit la toile à meſure qu'on s'en ſert. Ce n'eſt pas là la ſeule erreur de ce Dictionnaire ſur cet article.

BUANNES; nom propre d'une ville de France, en Gaſcogne, ſur la rivière de Bahus, environ à deux lieues, oueſt, d'Aire.

BUARCOS; nom propre d'une ville de Portugal, dans la Province de Beira, à l'embouchure de la rivière de Mondego, & près de la ville de Redondo.

BUBACENE; nom propre d'une contrée d'Aſie, que Quintcurce dit avoir été conquiſe par Polyperchon pour Alexandre.

BUBALE; ſubſtantif maſculin. *Bubalus.* Animal quadrupède qui ſe trouve confondu, mal-à-propos, dans le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, avec le buffle, de la nature duquel il eſt très-éloigné. Le bubale reſſemble au cerf, aux gazelles & au bœuf par quelques rapports aſſez ſenſibles; au cerf, par la grandeur & la figure du corps, & ſurtout par la forme des jambes; mais il a des cornes permanentes & faites à peu près comme celles des plus groſſes gazelles, deſquelles il approche par ce caractère & par les habitudes naturelles; cependant il a la tête beaucoup plus longue que les gazelles, & même que le cerf; enfin il reſſemble au bœuf par la longueur du muſeau, & par la diſpoſition des os de la tête, dans laquelle, comme dans le bœuf, le crâne ne déborde pas en arrière au-delà de l'os frontal.

Cet animal eſt aſſez commun en Barbarie, & dans toutes les parties ſeptentrionales de l'Afrique; il eſt à peu près du même naturel que les antilopes; il a, comme elles, le poil court, le cuir noir, & la chair bonne à manger.

BUBASTE; c'eſt, ſelon pluſieurs Auteurs, le nom d'une ancienne ville d'Egypte, ſur le Nil, où la Diane dont nous allons parler, étoit particulièrement révérée. La fête qu'on y célébroit en ſon honneur, étoit une des principales de l'Egypte, & l'on s'y rendoit de toutes parts dans des bateaux remplis de ſymphonie. Hérodote, Ptolémée, Strabon, Polybe, *&c.* parlent de cette ville.

BUBASTE, eſt auſſi, en termes de Mythologie, le ſurnom de la Diane d'Egypte, autrement Diane la chate; elle fut ainſi appelée pour s'être transformée en chate, quand les Dieux ſe réfugièrent en Egypte. *Voyez* l'article précédent.

BUBE; ſubſtantif féminin. *Puſtula.*

Petite élevure, pustule ou tumeur qui vient sur la peau. *Voyez* BOUTON.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BUBLITZE; nom propre d'un bourg de la Poméranie ultérieure, dans la Cassubie, environ à quatre milles de Coslin.

BUBON; substantif masculin. *Bubo.* Tumeur inflammatoire, qui a particulièrement son siège dans les glandes des aînes ou des aisselles, & qui tend à suppuration.

On distingue plusieurs sortes de bubons: les bubons simples, ou benins; les bubons pestilentiels, & les bubons vénériens.

Le bubon simple ou benin, ainsi appelé de ce qu'il n'est accompagné d'aucune maladie contagieuse ou pestilentielle, a rarement des suites fâcheuses, parce qu'il se résout ou vient à suppuration. Il a sa cause dans la stagnation d'un sang visqueux & épais, comme toutes les autres tumeurs inflammatoires, dont il ne diffère que par les endroits où il paroît.

On traite les bubons de cette espèce avec des rafraîchissans, des astringens & des répercussifs, tels que l'éponge trempée dans l'oxycrat; la laine imbibée de vin & d'huile *omphacinum;* l'huile de roses, celle de coings, de mastic & de myrte. On emploie ensuite les remèdes discussifs; mais après avoir purgé le malade, s'il a beaucoup d'humeurs.

Le bubon est pestilentiel, quand il est entouré d'un cercle de différentes couleurs. *Voyez* PESTE.

Le bubon vénérien est un symptôme de vérole. On le nomme aussi *poulain*. Voyez *ce mot*.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

BUBONA; terme de Mythologie, & nom propre d'une Divinité révérée chez les Romains, qui l'invoquoient pour la conservation des bœufs, qu'ils en supposoient protégés.

BUBONOCÈLE; substantif masculin. *Bubonocele.* Terme de Chirurgie, qui se dit d'une espèce d'hernie, causée par le déplacement & la chûte de l'épiploon ou des intestins hors du bas-ventre, & qui se termine au pli de l'aîne.

Le bubonocèle est complet, quand les parties déplacées descendent jusques dans le scrotum aux hommes, & jusques dans les grandes lèvres aux femmes. Il est incomplet quand cela n'arrive pas.

Fabricius d'Aquapendente, & plusieurs autres, avertissent de ne pas confondre un bubonocèle avec un bubon, ou quelque autre tumeur semblable; de peur qu'en faisant une incision à la partie, on ne coupe l'intestin, & l'on ne fasse par-là mourir le malade.

Le bubonocèle peut être causé par le relâchement insensible des anneaux des muscles épigastriques, qui donnent passage aux alongemens du péritoine & aux vaisseaux spermatiques, ou par celui des arcades au travers desquelles passent la veine & l'artère crurale. Cette maladie peut naître aussi de quelques causes violentes, telles que les sauts, une chûte, un coup, les efforts que l'on fait en toussant, en criant, en jouant des instrumens à vent, ou en remuant quelque fardeau; l'exercice du cheval, les mouvemens d'une voiture, l'usage immodéré des plaisirs vénériens,

& quelques autres semblables. *Voyez* Hernie.

BUCARIZA; nom propre d'une ville de Croatie, sur la mer Adriatique, à huit milles de Fiume.

BUCAROS; substantif masculin. Les Espagnols & les Portugais donnent ce nom à une sorte de terre sigillée qui se trouve dans leur Pays, & à laquelle on attribue plusieurs propriétés, comme d'être stiptique, astringente, & bonne contre les poisons. Les Dames de ces contrées sont dans l'habitude de mâcher continuellement de cette terre, dont l'odeur est assez agréable.

BUCCAL, ALE; adjectif, & terme d'Anatomie. Il se dit des parties qui ont rapport à la bouche.

Nerf buccal externe, se dit, selon M. Petit, du premier des quatre rameaux que jette le nerf maxillaire inférieur, quand il est sorti du crâne. Ce *buccal externe* va se rendre entre les deux apophyses de la mâchoire inférieure au muscle masseter.

Nerf buccal externe, se dit, selon le même Anatomiste, du troisième des quatre rameaux dont nous venons de parler, qui va se perdre dans le muscle buccinateur, aux glandes buccales & à la lèvre supérieure.

Glandes buccales, se dit de petites glandes placées au-dedans des joues & des lèvres, où elles filtrent une humeur qui sert à la mastication.

Artère buccale, se dit d'une artère ainsi appelée de ce qu'elle se distribue au muscle buccinateur.

BUCCARIE; nom propre d'un grand pays d'Asie, dans la Tartarie. On le divise en grande & petite Buccarie. La grande Buccarie comprend la Sogdiane & la Bactriane des Anciens, avec leurs dépendances. Elle a le pays des Calmoucks au nord; la petite Buccarie au levant; & au midi, la Perse & les Etats du Grand Mogol. On lui donne cent cinquante lieues de longueur, & à peu près autant de largeur. C'est aujourd'hui la partie la plus peuplée & la mieux civilisée de la Tartarie. On appelle communément Tartares Usbecks, les Peuples qui l'habitent.

Ces Peuples sont braves & courageux; & leurs femmes, qui sont bien faites pour la plûpart, les accompagnent souvent à la guerre.

Les terres de la grande Buccarie sont singulièrement fertiles en toutes sortes de fruits; les rivières y abondent en poissons, & les montagnes y renferment de riches mines.

La petite Buccarie est à l'orient des montagnes de Cachemire, & compose ce qu'on appelle le Royaume de *Caschgar*. Voyez *ce mot*.

BUCCELLAIRES; (les) on a donné ce nom à une sorte de Soldats répandus dans l'Empire Grec, & qui furent ainsi appelés de ce que l'Empereur leur fournissoit des vivres.

Buccellaires, s'est aussi dit, sous les Empereurs Grecs, de certains Officiers préposés pour distribuer des vivres aux troupes. C'étoit à peu près ce que nous appelons *Munitionnaires*.

Buccellaires, s'est encore dit, chez les Visigots, de certains Parasites que les Princes & les Seigneurs entretenoient & nourrissoient à leurs frais.

BUCCELLATION; substantif féminin. Quelques Chimistes ont employé ce mot pour exprimer l'opération par laquelle on divise certaines substances, comme par bouchées, pour les travailler.

BUCCHANTE; substantif féminin. Plante fort commune aux environs de Montpellier. C'est une espèce de conyze. *Voyez* ce mot.

BUCCIN; substantif masculin. *Buccinum*. Coquillage de la classe des univalves, & de la huitième famille des coquillages de mer de M. d'Argenville. Il a, dit ce Naturaliste, le ventre étendu, la bouche alongée, la queue longue & détachée du corps, quelquefois courte, avec un bec recourbé, & une clavicule élevée ou aplatie.

Le caractère générique le plus ordinaire du buccin, est d'être en forme de trompettes ou de cornet.

Belon dit que les buccins se trouvent parmi les rochers, & qu'ils ne paroissent pas dans les premiers jours de la canicule.

Alexandre *Trallianus*, ou de Tralles, prescrit le buccin pour nourriture à ceux qui ont des palpitations de cœur.

Gallien dit qu'en le faisant cuire au four, & le broyant ensuite avec du miel, on en fait un excellent remède contre les rousseurs.

BUCCINATEUR; adjectif masculin, substantivement pris, & terme d'Anatomie, qui se dit d'un muscle situé tranversalement sur les joues, dont il fait partie. Ses attaches sont aux gencives des deux mâchoires, vers les dernières dents molaires, à l'apophyse coronoïde de la mâchoire inférieure, & à l'angle de la bouche. Il est percé vers son milieu par le conduit salivaire de Stenon. Il sert, dans la mastication, à remuer les alimens, & à les faire entrer dans la bouche, en aplatissant la joue.

BUCCINE; substantif féminin. *Buccina*. Ancien instrument de guerre, dont on se servoit autrefois à l'armée pour avertir les gardes de nuit, & annoncer aux Soldats le moment où ils devroient descendre & monter la garde.

BUCENTAURE; substantif masculin, & terme de Mythologie. Il se dit d'une espèce de centaure qui avoit le corps d'un taureau. D'anciens monumens représentent Hercules aux prises avec un Bucentaure, que ce Héros presse pour l'étouffer.

BUCENTAURE, se dit d'un gros & superbe bâtiment de mer, que monte tous les ans le Doge de Venise, quand il fait la cérémonie singulière d'épouser la mer le jour de l'Ascension. Il lui en coûte chaque fois un anneau d'or, qu'il donne pour présent de nôces à cette étrange épouse.

BUCÉPHALE; nom propre du cheval fameux, que n'avoient pû réduire les Écuyers de Philippe, Roi de Macédoine, & que dompta Alexandre à l'âge de quinze ans. Ce cheval fut depuis monté par ce Héros dans le cours de ses victoires. *Voyez* BUCÉPHALIE.

BUCÉPHALIE; nom propre d'une ville des Indes, située, selon Ptolémée, sur les rives de l'Hydaspe. Elle fut ainsi appelée en mémoire de Bucéphale, cheval fameux, que montoit Alexandre, & qui sauva la vie à ce Prince, en l'enlevant du milieu des ennemis, où il s'étoit imprudemment engagé, le jour même qu'il vainquit Porus, Roi des Indes.

BUCH; nom propre d'un petit Pays de France, en Gascogne. Il a onze lieues de longueur & huit de largeur. Les habitans y sont gens de mer pour la plûpart, & font un commerce assez considérable en braie, en résine & en goudron.

C'eſt d'ailleurs une contrée ſablo-neuſe, sèche & aride.

BUCHAN; nom propre d'une Province de l'Ecoſſe ſeptentrionale. Elle s'étend depuis le Spey & le Don, qui la ſéparent des Provinces de Murrai & de Marr, juſqu'à la mer d'Allemagne. Il y a quantité d'agates; & l'on prétend qu'il n'y a point de ſouris, & qu'elles ne peuvent y vivre.

BUCHAU; nom propre d'une ville libre & Impériale d'Allemagne, en Souabe, ſur le Féderſée, à deux milles de Bibérach. Il y a là une Abbaye de même nom, dont l'Abbeſſe a voix aux Diètes de l'Empire.

BUCHAW; nom propre d'un petit Pays d'Allemagne, appartenant à l'Abbé de Fulde, & ſitué entre la Franconie & la baſſe Heſſe. La ville de Fulde en eſt la capitale.

BÛCHE; ſubſtantif féminin. *Truncus.* Pièce de gros bois de chauffage. *Il faut mettre au feu cette bûche. C'eſt une bûche de hêtre.*

Controlleurs de la bûche, ſe dit, en termes de Police, de certains petits Officiers, dont les fonctions conſiſtent à veiller ſur les chantiers à ce que les bois de chauffage aient les qualités déterminées par les Règlemens.

On dit proverbialement, d'une perſonne lente & peſante, *qu'elle ne ſe remue non plus qu'une bûche.*

On dit auſſi figurément & proverbialement, d'une perſonne ſtupide, *que c'eſt une bûche.*

Réparation a la bûche, ſe dit, en termes d'Eaux & Forêts, de l'amende prononcée contre quelqu'un, pour avoir abattu ou enlevé du bois par délit dans quelque forêt.

Bûche, ſe dit, en termes de Jardinage, de la tige des orangers étêtés qui nous viennent de Gênes ou de Provence.

Bûche, ſe dit, en termes de Marine, d'un petit bâtiment dont on ſert à la mer pour la pêche. Les Anglois & les Hollandois en font uſage pour la pêche du hareng.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BUCHEN; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, de l'Electorat de Mayence, à trois lieues d'Amorbach.

BÛCHER; ſubſtantif maſculin. Lieu où l'on ſerre le bois deſtiné à être brûlé. *Il faut faire arranger ce bois dans le bûcher.*

Bûcher, ſe dit auſſi d'un grand amas de bois ſur lequel les Anciens mettoient les corps morts pour les brûler.

On conſtruiſoit les bûchers d'if, de pin, de frêne, & d'autres bois qui s'enflamment aiſément. On répandoit ſur le cadavre du vin, du lait, du miel; & ſur le bûcher, de l'huile, des parfums, des liqueurs odoriférantes, des aromates, *&c.* mais ces profuſions de liqueurs & d'aromates furent défendues dans la ſuite par la Loi des douze Tables.

Quand on avoit oint le corps mort, on lui ouvroit les yeux, & l'on mettoit une pièce de monnoie dans ſa bouche; alors les parens les plus proches du défunt, mettoient le feu au bûcher, en détournant le viſage, & en priant les vents de hâter l'incendie.

Dès que le bûcher étoit bien allumé, on y jettoit les armes & les habits les plus riches du mort. On y jettoit auſſi les bœufs, les taureaux & les autres animaux que l'on avoit immolés pour cette cérémonie lugubre.

Quelquefois des personnes, amies du défunt, se tuoient sur son bûcher. On sait que cette coutume fanatique & barbare, subsiste encore de nos jours en différentes contrées des Indes.

Aussitôt que le cadavre étoit consumé, on éteignoit les flammes avec du vin, & les parens du mort renfermoient ses os & ses cendres dans une urne, où ils mêloient des fleurs & des liqueurs odoriférantes. Après quoi un Prêtre jettoit de l'eau à trois reprises sur l'assemblée, pour la purifier. Quand on étoit près de partir, chacun disoit à celui qui venoit d'être brûlé, un dernier adieu conçu en ces termes : *Adieu, adieu, adieu pour toujours; nous te suivrons tous dans l'ordre que prescrira la Nature.* Une pleureuse congédioit ensuite les assistans, & l'urne s'enfermoit dans un tombeau, sur lequel on gravoit une inscription, avec une prière pour que les os du mort reposassent mollement.

BUCHEREST ou BUCHOREST; nom propre d'une ville considérable de Turquie, dans la Valachie, sur la rivière de Dembrowitz, à une journée de son embouchure dans le Danube. C'est la résidence du Hospodar de Valachie.

BUCHERI; nom propre d'une Ville & Principauté d'Italie, en Sicile, dans la Province de Noto, environ à trois milles de Monterosso.

BÛCHERON; substantif masculin. *Lignator.* Celui qui fait métier d'abattre du bois dans une forêt. *A-t-on payé les Bucherons qui ont abattu ces chênes ?*

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier, & longue au pluriel.

BÛCHETTE; substantif féminin. Diminutif, qui se dit du menu bois que les pauvres gens vont amasser de côté & d'autre dans les forêts. *Ils vont chercher des bûchettes.*

La première syllabe est longue, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

BUCHIER; vieux mot qui signifioit autrefois Marchand de Bois.

BUCHOREST. *Voyez* BUCHEREST.

BUCHORN; nom propre d'une petite ville libre & Impériale d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, sur le lac de Constance, à cinq milles d'Uberlingen.

BUCHWALD; nom propre d'un canton d'Allemagne, en Souabe, près du lac de Constance, & autour de Buchorn.

BUCHY; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à quatre lieues & demie, nord-est, de Rouen.

BUCIOCHE; substantif masculin. On donne ce nom, dans le commerce, à une sorte de draps de Provence & de Languedoc, que les vaisseaux François portent à Alexandrie & au Caire, où ils valent ordinairement soixante medins le pic.

BUCK; nom propre d'une ville de Pologne, sur la rivière de Boug, dans le Palatinat de Bez, à neuf lieues de Léopol.

BUCKINGHAM; nom propre d'une ville capitale d'une Province de même nom, & située sur la rivière d'Ouse, à quarante-quatre milles de Londres.

BUCKINGHAMSIRE; nom propre d'une Province d'Angleterre, dans l'intérieur de l'île. Elle contient quatre cens quarante-un mille arpens, & l'on y compte environ dix-huit mille maisons. Les pâturages qui y abondent, y sont couverts de

moutons

moutons, dont on tire une laine très-estimée.

BUCKOR; nom propre d'une ville de l'Indoustan, en Asie, dans une île que forme l'Inde, vis-à-vis de l'embouchure du Ravi dans ce fleuve.

Cette ville est capitale d'une Province de même nom, qui est divisée par l'Inde, en deux parties, & qui a pour bornes le pays de Multan au nord; celui de Bando au Levant, ceux de Jesselmère & de Tata au midi, & le Segestan au Couchant.

BUCOLIASME; substantif masculin. On nommoit ainsi dans l'ancienne Grèce, les chansons que chantoient les Bergers, en conduisant leurs troupeaux. Le Berger Diomus fut, selon Athénée, le premier Auteur de ce genre de Poësie.

Le nom de *Bucoliasme* désignoit encore un air à danser qui se jouoit sur la flûte.

BUCOLIQUE; adjectif des deux genres. *Bucolicus, a, um*. Ce mot signifie Pastoral; & se dit des Poësies qui ont rapport aux Bergers & aux troupeaux.

La Poësie *Bucolique*, la plus ancienne de toutes les Poësies, est un enfant de l'amour & de l'oisiveté. On la croit née en Sicile parmi les divertissemens des Bergers, dans ces temps heureux où la vie pastorale étoit en honneur. Elle a pour objet le soin des troupeaux, les richesses de la nature, & les délices de la vie champêtre. Moschus, Bion, Théocrite, & sur-tout Virgile, sont les Auteurs de l'Antiquité qui ont le mieux réussi à ce genre de Poësie.

Le vers héxamètre faisoit chez les Grecs & les Latins, la substance de la Poësie *Bucolique*: on trouve cependant quelques vers Pentamètres dans Théocrite, mais qui font partie des chansons que chantent ses Bergers. Notre Poësie admet toute mesure de vers pour le genre pastoral: on pourroit même dire que les vers libres & irréguliers, sont ceux qui lui conviennent le mieux.

Bucoliques, se dit substantivement au pluriel. *Il lit les Bucoliques de Virgile.*

Bucoliques, se dit aussi au pluriel, dans le style familier, d'un assemblage de choses de peu de valeur & de conséquence, comme nippes, breloques, *&c. Il nous fit l'étalage de ses bucoliques.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un *bucolique poëme*, mais *un poëme bucolique*.

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bukolike*. Voyez Orthographe.

BUCORNE; terme de Mythologie, & surnom de Bacchus, quand on le représentoit avec une corne de taureau à la main, symbole ancien d'un vase à boire.

BUCORTA; nom propre d'une petite rivière d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure. Elle a son embouchure dans la Mer, près du bourg de Pagliapoli.

BUDAIS; nom propre d'une Contrée de la Tartarie, en Europe. Elle s'étend entre les embouchures du Niéper & du Danube, & elle est habitée par les Tartares Budziacks, qui vivent en liberté, & ne recon-

noissent, ni le Kan, ni le Grand-Seigneur.

BUDE; nom propre d'une ville forte & considérable de la basse Hongrie, dont elle est capitale. Elle est située sur le Danube, à quarante-deux lieues de Vienne. On recueille d'excellens vins dans les environs où se trouvent aussi des eaux thermales.

Cette ville fut prise & brûlée en 1526, par le Grand-Seigneur Soliman, qui la donna à Jean Zapoli, Vaivode de Transsylvanie, que ce Sultan avoit créé Roi de Hongrie. Elle fut reprise en 1527, par Ferdinand, Duc d'Autriche; mais Soliman y rentra en 1529. Elle a depuis été assiégée plusieurs fois inutilement & les Turcs l'ont gardée jusqu'en 1686, que l'Empereur parvint à s'en rendre maître.

BUDELICH; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, sur la rivière de Traen, à quatre lieues de Trèves.

BUDIA; nom propre d'une ancienne ville d'Asie, qu'Etienne le Géographe place dans la Phrygie.

BUDINE; vieux mot qui signifioit autrefois nombril.

BUDINGEN; nom propre d'une ville d'Allemagne, en Vétéravie, au Comté d'Isembourg, sur la rivière de Nidder.

BUDOA; nom propre d'une ville épiscopale & maritime de Dalmatie, qui appartient à la République de Vénise. Elle est à dix milles d'Antivari. Elle souffrit beaucoup du tremblement de terre de 1667.

BUDOR; nom propre d'un bourg de France, en Gascogne, à sept lieues, sud-est, de Bordeaux.

BUDRIO; nom propre d'un bourg d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, à quatre lieues de Bologne. On vante la beauté du chanvre qu'on y recueille.

BUDUA; nom propre d'une ancienne ville d'Espagne, qu'Antonin place sur la route de Lisbonne à Merida. Ce n'est aujourd'hui qu'un village de l'Estrémadure.

BUDZIAC; nom propre. *Voyez* BESSARABIE, c'est la même chose.

BUECH; nom propre d'une rivière de France, qui a sa source en Dauphiné, aux pieds des montagnes de la Croix Haute, & son embouchure à Sisteron, dans la Durance, après un cours d'environ dix lieues.

BUÉE; vieux mot qui signifioit autrefois lessive.

BUEIL; (le) nom propre d'une ville & château du Comté de Nice, à trois lieues d'Entrevaure. C'est le chef-lieu d'un Comté de même nom.

BUENA-PAZ; nom propre d'une île de l'Amérique méridionale, dans la mer du Sud, près de la nouvelle Guinée, à quarante lieues de Saint-Augustin.

BUENOS-AYRES; nom propre d'une belle ville de l'Amérique méridionale, située dans une plaine magnifique, ou plutôt dans un pré de cent lieues de longueur, sur la rivière de la Plata, & près de son embouchure. Elle appartient aux Espagnols, qui en ont fait la capitale du Gouvernement de Rio de Plata dans le Paraguai. Il s'y fait un commerce considérable en Négres, en suif, en bétail, en cuirs, en or & en argent. C'est-là où s'embarquent pour l'Espagne l'or & l'argent du Chili & du Pérou.

Les vins & le bois sont rares à Buenos-Ayres; mais les vivres y sont d'ailleurs au prix le plus médiocre. Un bœuf ne coûte qu'un écu, un mouton trente sous, un

faisan ; une gelinote deux sous, &c.

Les chevaux sont aussi très-communs dans le Pays, & les meilleurs ne s'y vendent guères que quatre ou cinq écus.

BUEN-RETIRO; nom propre d'une Maison Royale d'Espagne, bâtie par Philippe IV, à l'extrémité de Madrid.

BUER; vieux verbe qui signifioit autrefois faire la lessive.

BUFALORA; nom propre d'un bourg d'Italie, dans le Milanez, entre Abiagrasso & Sesto.

BUFFE; vieux mot qui signifioit autrefois soufflet.

BUFFER; vieux verbe qui signifioit autrefois enfler les joues.

BUFFET; substantif masculin. *Armarium.* Sorte d'armoire, dans laquelle on enferme la vaisselle & le linge de table. *Vous trouverez des assiettes dans le buffet.*

Buffet, se dit aussi de la table sur laquelle on place une partie de la vaisselle qui doit servir au repas, de même que le pain, les verres, &c. *Faites dresser le buffet?*

Buffet, se dit encore de la vaisselle même. *Il vient d'acheter un buffet d'argent qui est superbe.*

Buffet, se dit, en parlant d'Orgues, de la Menuiserie qui les contient, & de celle qui renferme chaque jeu en particulier. *On n'a pas raccommodé le buffet du grand jeu.*

Buffet d'Orgues, se dit ainsi d'une petite Orgue toute entière, c'est-à-dire, le buffet & tout ce qu'il renferme. *Il vient de me vendre son buffet d'Orgues.*

Buffet, se dit, en termes de Fonteniers, d'une demi-pyramide d'eau adossée contre un mur, ou placée dans le fond d'une niche, avec plusieurs coupes & bassins formant des nappes.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *f* qui est oisif, & écrire *bufet.* Voyez Orthographe.

BUFFETÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Buffeter.

BUFFETER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Terme de Fauconnerie, qui exprime l'action de l'oiseau, quand il donne de la tête en passant contre un plus fort. *Le faucon a buffeté la proie.*

Buffeter, se dit aussi de l'action de ces Voituriers infidèles, qui percent les tonneaux qu'ils conduisent, afin d'en boire le vin.

Buffeter, est encore un vieux verbe qui signifioit autrefois tourmenter.

BUFFETEUR; substantif masculin. On désigne ainsi un Voiturier infidèle qui boit en chemin au tonneau qu'il conduit. La Loi prononce la peine des Galères contre les Buffeteurs.

BUFFIER, BUFFOIER; vieux verbes qui signifioient autrefois donner des soufflets.

BUFFLE; substantif masculin. Animal quadrupède, originaire d'Afrique, de la grosseur du bœuf ou du taureau, auquel il ressemble beaucoup par la forme du corps, de la tête, des jambes, &c. Ces deux animaux cependant, quoique fort ressemblans, comme le remarque M. de Buffon, quoique domestiques, souvent sous le même toit, & nourris dans les mêmes pâturages, quoiqu'à portée de se joindre, & même excités par leurs conducteurs, ont toujours refusé de s'unir; ils ne pro-

duisent, ni ne s'accouplent ensemble : leur nature est plus éloignée, que celle de l'âne ne l'est de celle du cheval ; elle paroît même antipathique ; car on assure que les vaches ne veulent pas nourrir les petits buffles, & que les mères buffles refusent de se laisser têter par des veaux. Le *buffle* est d'un naturel plus dur & moins traitable que le bœuf, il obéit plus difficilement, il est plus violent, il a des fantaisies plus brusques & plus fréquentes ; toutes ses habitudes sont grossières & brutes : il est après le cochon, le plus sale des animaux domestiques, par la difficulté qu'il met à se laisser nettoyer & panser : sa figure est grosse & repoussante, son regard stupidement farouche, il avance ignoblement son cou, & porte mal sa tête, presque toujours panchée vers la terre ; sa voix est un mugissement épouvantable, d'un ton beaucoup plus fort & plus grave que celui d'un taureau ; il a les membres maigres, & la queue nue, la mine obscure, la physionomie noire comme le poil & la peau ; il diffère principalement du bœuf à l'extérieur par cette couleur de la peau, qu'on apperçoit aisément sous le poil, qui n'est que peu fourni ; il a le corps plus gros & plus court que le bœuf, les jambes plus hautes, la tête proportionnellement beaucoup plus petite, les cornes moins rondes, noires, & en partie comprimées, un toupet de poil crépu sur le front ; il a aussi la peau plus épaisse & plus dure que le bœuf ; sa chair noire & dure, est non-seulement désagréable au goût, mais répugnante à l'odorat ; le lait de la femelle buffle, n'est pas si bon que celui de la vache ; elle en fournit cependant en plus grande quantité. Dans les pays chauds, presque tous les fromages sont faits de lait de buffle ; la chair des jeunes buffles, encore nourris de lait, n'en est pas meilleure ; le cuir seul vaut mieux que tout le reste de la bête, dont il n'y a que la langue qui soit bonne à manger ; ce cuir est solide, assez léger, & presque impénétrable. Comme ces animaux sont en général plus grands & plus forts que les bœufs, on s'en sert utilement au labourage ; on leur fait traîner & non pas porter les fardeaux ; on les dirige, & on les contient au moyen d'un anneau qu'on leur passe dans le nez ; deux buffles attelés ou plutôt enchaînés à un chariot, tirent autant que quatre forts chevaux ; comme leur cou & leur tête se portent naturellement en bas, ils emploient en tirant tout le poids de leur corps, & cette masse surpasse de beaucoup celle d'un cheval ou d'un bœuf de labour.

Le *buffle*, comme tous les autres grands animaux des climats méridionaux, aime beaucoup à se vautrer, & même à séjourner dans l'eau ; il nage très-bien, & traverse hardiment les fleuves les plus rapides : comme il a les jambes plus hautes que le bœuf, il court aussi plus légèrement sur terre. Les Nègres en Guinée, & les Indiens au Malabar, où les buffles sauvages sont en grand nombre, s'exercent souvent à les chasser ; ils ne les poursuivent ni ne les attaquent de face ; ils les attendent grimpés sur des arbres, ou cachés dans l'épaisseur de la forêt, que les buffles ont de la peine à pénétrer, à cause de la grosseur de leur corps, & de l'embarras de leurs cornes : ces peuples trouvent la chair du buffle bonne, & tirent un grand profit de leurs

peaux & de leurs cornes, qui sont plus dures & meilleures que celles du bœuf.

La corne & les ongles de cet animal, sont salutaires dans l'épilepsie & les convulsions. Son suif & sa moelle s'emploient pour résoudre & fortifier les nerfs.

On dit proverbialement d'une personne, qu'*elle se laisse mener par le nez comme un buffle*; pour dire, qu'elle se laisse duper par trop de simplicité.

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un qui est sans esprit, que *c'est un vrai buffle.*

Buffle, se dit d'un cuir de buffle, quand il est passé à l'huile. On en fait des espèces de juste-au-corps pour porter à la guerre, des ceinturons, &c. Les *buffles* font un article considérable du commerce des Européens à Constantinople, à Smyrne, & le long des côtes d'Afrique. *Sans son buffle il auroit été tué d'un coup d'épée.*

Buffle, se dit aussi des peaux d'élans, bœufs & autres animaux semblables, qui étant préparées & passées à l'huile comme celle du buffle, s'emploient aux mêmes usages.

Moulin a buffle, se dit d'un Moulin où l'on foule & prépare avec de l'huile, les peaux de buffles, d'élans, de bœufs, &c. pour en faire les buffles dont les gens de guerre font usage.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

BUFFLETIN; substantif masculin. Diminutif. Petit buffle.

Buffletin, se dit aussi de la peau de l'animal même.

BUFFOI; vieux mot qui signifioit autrefois vanité.

BUFFOIER; vieux verbe qui signifioit autrefois souffleter.

BUG, ou BOUG; nom propre d'une rivière de Pologne, qui a sa source près de Léopol, & son embouchure entre Plocz & Warsovie, dans la Vistule.

BUGA; nom propre d'une ville de la Natolie, dans la haute Caramanie, près de la source du Madre.

BUGABUGS; substantif masculin. Les Anglois ont donné ce nom à une espèce de punaise qui incommode beaucoup les Habitans des rives de la Gambra, en Afrique.

BUGÉE; substantif masculin. Ray donne ce nom à une sorte de singe cercopithèque, assez rare, qui a la tête, le poil & la grandeur du castor.

BUGEN; nom propre d'une ville du Japon, capitale d'un Royaume de ce nom, dans l'île de Ximo.

BUGEY; (le) nom propre d'une petite Province de France, dont Belley est la capitale. Elle a seize lieues de longueur, & neuf de largeur. Ses bornes sont la Franche-Comté au nord; le Rhône qui la sépare du Dauphiné au sud & à l'est; & l'Ain qui la sépare de la Bresse à l'ouest. Il y a d'excellens pâturages, & l'on y fait quantité de fromages qui sont un des principaux objets du commerce de cette Province.

BUGHE; vieux mot qui signifioit autrefois pâturages.

BUGIE; nom propre d'une ville forte, peuplée & maritime d'Afrique, au Royaume d'Alger, sur la côte de la Méditerranée, dans une Province de son nom, dont elle est capitale. Cette Province est entourée de montagnes peuplées de familles Arabes.

BUGIENS; (les) peuples errans d'Afrique, au Royaume de Nubie, entre le Nil & la mer Rouge.

BUGLE ; substantif féminin. *Bugula.* Plante à tiges herbacées, les unes grêles, un peu cylindriques & rampantes ; les autres droites, longues d'une palme, quadrangulaires, & velues des deux côtés opposés. Ses feuilles sont simples, très-entières, arrondies, molles, luisantes, & légèrement découpées. Elle a les fleurs labiées, divisées en trois déchirures, ordinairement de couleur bleue : il leur succède quatre semences presque rondes, que renferme une capsule qui a servi de calice à la fleur.

Cette plante croît dans les lieux pierreux, humides & ombrageux. Elle est vulnéraire, résolutive, apéritive, & sa saveur est amère & astringente.

On se sert pour l'homme de toute la plante, soit intérieurement, soit extérieurement. On en tire une eau distillée ; on en fait un extrait ; on prescrit les feuilles dans les infusions, apozèmes, & potions vulnéraires, à la dose d'une poignée ; les fleurs, depuis une pincée jusqu'à deux ; le suc des feuilles exprimé & clarifié, à la dose de quatre onces jusqu'à six ; le suc s'applique extérieurement sur les plaies & les ulcères ; on en fait des gargarismes ; on en tire une eau distillée.

On donne aux animaux l'infusion à la dose d'une demi-poignée dans deux livres d'eau ; le suc à la dose d'une demi-livre.

BUGLE ; vieux mot qui signifioit autrefois bœuf.

BUGLOSE ; substantif féminin. *Buglossum.* Plante à tiges nombreuses, cylindriques, hérissées de poil qui s'élèvent à la hauteur d'une coudée ; ses feuilles sont longues, velues, luisantes, & ses fleurs qui naissent aux sommités des tiges ; sont monopétales, disposées en ombelle, & ordinairement de couleur bleue ou rouge : il leur succède quatre semences rousses, terminées en pointe, & renfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur.

Cette plante croît dans les champs, les chemins, & les terres incultes Elle est humectante, pectorale, fortifie le cœur, purifie le sang, & en adoucit l'âcreté.

On prend les fleurs en manière de thé, ou leur conserve depuis deux gros jusqu'à demi-once ; on donne son suc à la dose de quatre ou six onces ; son eau distillée, est au nombre des cordiales tempérées, elle a peu de vertus. On donne cette plante en boisson à l'animal à la dose de deux poignées pour deux livres d'eau.

BUGNE ; vieux mot qui signifioit autrefois tumeur, contusion.

BUGNON ; vieux mot qui signifioit autrefois ruche à miel.

BUGO-DE-SAINT-CIRCQ ; nom propre d'un Bourg de France, en Périgord, sur la Vezère, à cinq lieues & demie, sud-est, de Périgueux.

BUGRANE ; *Voyez* ARRÊTE-BŒUF.

BUGY ; substantif masculin. La Quintinie donne ce nom à une sorte de poire, qui a quelque ressemblance avec la bergamotte, & que l'on mange en carême.

BUHE ; vieux mot qui signifioit autrefois cruche.

BUHOT ; substantif masculin. On donne ce nom dans les manufactures d'Amiens, à cette sorte de petite bobine, qu'on appelle plus communément *espolin.* Voyez *ce mot.*

Buhot, se dit aussi, dans les manufactures d'Abbeville, d'une partie de la chaîne dont les étoffes sont composées. Il forme une demi-portée.

Buhot, se dit encore, en termes de marchands Plumassiers, des plumes teintes qui sont dans leurs boutiques, pour y servir d'étalage.

BUIES; vieux mot qui signifioit autrefois entraves, fers aux pieds & aux mains.

BUIGNE; vieux mot qui signifioit autrefois tumeur, contusion.

BUIRE; substantif féminin. *Hydria.* Vase destiné à contenir des liqueurs. *Cette buire est remplie de vin. Une buire d'argent ciselé.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BUIRONFOSSE; nom propre d'un Bourg de France, en Picardie, à trois lieues & demie, est-nord-est, de Guise.

BUIS; substantif masculin. *Buxus.* Arbrisseau dont il y a plusieurs espèces. Il s'élève quelquefois en arbre, dont les branches sont presque carrées, l'écorce blanchâtre, rude, le bois jaune & très-dur: il a les feuilles simples, très-entières, ovales, luisantes & toujours vertes; ses fleurs n'ont point de pétales, & sont composées de plusieurs étamines, qui sortent du fond d'un calice formé de feuilles. Les embryons naissent séparément des fleurs, & deviennent dans la suite des fruits qui s'ouvrent de trois côtés, & contiennent des semences oblongues, arrondies d'un côté, & aplaties de l'autre.

Cet arbrisseau croît sur les montagnes & dans les bois; ses feuilles sont amères, d'une odeur peu agréable, sudorifiques, purgatives & mondificatives. On en fait usage en décoction, & l'on en met une demi-once sur une livre d'eau, pour une tisane aux personnes; & deux onces sur deux livres d'eau, pour les animaux. On tire du bois une huile fétide, qui a une vertu anti-spasmodique. Quand elle est rectifiée & prise intérieurement, elle est anodyne & diaphorétique.

Le bois de buis est employé dans les Arts, comme un bois fort traitable & de beaucoup de durée. Il faut le choisir dur, pesant, se polissant aisément, & de couleur jaune pâle. Il se multiplie de graine & de bouture.

Il y a le *buis nain*, qui sert aux Jardiniers pour former la broderie des parterres, & les bordures des plates bandes.

Il y a aussi le *buis panaché*, dont la feuille est bien plus belle que celle des autres.

Buis, se dit d'un outil de Cordonniers, fait d'un morceau de bois de ce nom, & qui sert à ces Artisans pour lisser les bords des semelles, quand le tranchet leur a donné la forme qu'elles doivent avoir.

On dit proverbialement & populairement, *donner le buis*; pour dire, donner une dernière façon à quelque chose, la polir, la perfectionner.

On dit aussi populairement & proverbialement, que *quelqu'un a un menton de buis*; pour dire, qu'il a un menton large & qui avance.

Ce monosyllabe est long.

BUIS; (le) nom propre d'une ville de France, en Dauphiné, sur l'Ouéze, à trois lieues & demie, ouest-sud-ouest, de Montauban.

BUISE ; vieux mot qui signifioit autrefois un canal.

BUISINE ; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de trompette.

BUISNART ; vieux mot qui signifioit autrefois sot, hébété.

BUISSE ; substantif féminin, & terme de Cordonniers, qui se dit d'une sorte de billot de bois où il y a un creux, par le moyen duquel on donne la forme aux semelles de souliers, qu'on bat dessus avec un marteau.

BUISSIER ; vieux mot qui signifioit autrefois le lieu destiné à traire les vaches.

BUISSIÈRE ; vieux mot qui signifioit autrefois un lieu planté de buis.

BUISSON ; substantif masculin. Touffe d'arbrisseaux sauvages & épineux. *Ce canton est peuplé de buissons épais.*

Buisson, se dit, par opposition à forêt, d'un bois de peu d'étendue, & qui n'a pas au-delà de quinze cens arpens.

On dit, en termes de Vénerie, que *les cerfs vont prendre buisson ;* pour dire, qu'ils vont choisir un lieu secret pour faire leur tête, quand ils ont mis bas.

On dit aussi, en termes de Vénerie, qu'*on a trouvé buisson creux ;* pour dire, qu'on n'a plus trouvé dans l'enceinte, la bête détournée.

On dit encore proverbialement & figurément, que *quelqu'un a trouvé buisson creux ;* pour dire, qu'il n'a pas trouvé la personne qu'il cherchoit.

On dit proverbialement & figurément, que *quelqu'un a battu les buissons, & qu'un autre a pris les oiseaux ;* pour dire, que quelqu'un a eu toute la peine, & qu'un autre a eu le profit.

Buissons, se dit, en termes de Jardinage, des arbres fruitiers nains, auxquels on a donné la forme de buissons en les taillant au-dedans, & les laissant pousser au-dehors de tous côtés.

Buisson ardent ; *Voyez* Pyracante.

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire *buison.* Voyez Orthographe.

BUISSONNIER, ÈRE ; adjectif qui n'est usité, dans le discours ordinaire, qu'en ces phrases : *Lapins buissonniers ;* pour dire, des lapins qui se tiennent dans des buissons : Et *faire l'école buissonnière ;* pour exprimer l'action d'un écolier qui va se divertir, au lieu d'aller en classe.

Buissonnier, se dit, en termes de Police, d'un Officier de ville, dont les fonctions consistent à faire rapport aux Echevins des contraventions qui se font aux réglemens sur la navigation ; & à dresser des procès-verbaux de l'état des ponts, moulins, pertuis & rivières.

BUISSURES ; substantif féminin pluriel, & terme de Doreurs, qui se dit des ordures que le feu a rassemblées sur une pièce que l'on a fait cuire. Elles s'enlèvent avec la gratte-boesse.

BUITRI ; substantif masculin. On appelle ainsi, selon Ferdinand Lopez, certains oiseaux de l'île de Tercère, ennemis déclarés des loups. Ils ont cinq pieds d'envergure ; & dès qu'ils apperçoivent un loup, les uns l'attaquent par les pieds, tandis que les autres lui

lui crèvent les yeux avec leurs becs.

BUKENFIORD ; nom propre d'un golfe de Norwège, dans la province de Stavanger. Il renferme plusieurs petites îles.

BULACH ; nom propre d'une ville d'Allemagne, en Souabe, au duché de Wirtemberg.

Il y a en Suisse une petite ville du même nom, entre Zurich & Schaffouse, que Frédéric d'Autriche vendit en 1409 au canton de Zurich.

BULAFO ; substantif masculin. Sorte d'instrument de musique, fort usité chez les Nègres de la côte de Guinée. Il est fait de plusieurs tuyaux d'un bois fort dur, arrangés artistement, & attachés les uns aux autres par de petites bandes de cuir. On tire des sons de l'instrument en frappant sur ces tuyaux avec des bâtons, dont les extrémités sont garnies de cuir.

BULAGUEN ; nom propre d'une ville d'Afrique, au Royaume de Maroc, dans la province de Duquela, sur le fleuve d'Ommirabi. Les environs en sont fertiles, & abondent en pâturages.

BULBE ; substantif féminin. *Bulbus*. Terme de Botanique, qui se dit d'un oignon de plante, ou d'une racine ronde formée de plusieurs peaux ou tuniques, emboîtées les unes dans les autres.

Bulbe, se dit, en termes d'Anatomie, de l'œil & d'une espèce de tumeur naturelle du canal de l'urètre, formée par le tissu spongieux, qui est plus épais dans cet endroit.

La première syllabe est moyenne, & la seconde très-brève.

BULBEUX, EUSE ; adjectif. *Bulbosus, a, um*. Qui tient de la nature d'une bulbe. *Il n'y a là que des plantes bulbeuses*.

On appelle, en termes d'Anatomie, *substance bulbeuse de la dent*, une sorte de bulbe qui se trouve dans la cavité même de la dent, & que forme l'épanouissement des vaisseaux de cette partie.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une bulbeuse racine*, mais *une racine bulbeuse*.

BULBO-CAVERNEUX ; adjectif, & terme d'Anatomie, qui se dit de deux muscles de la verge, que l'on appelle aussi *accélérateurs*. Voyez *ce mot*.

BULBONAC ; substantif masculin. *Voyez* Lunaire.

BULCY ; nom propre d'un Bourg de France, en Berry, environ à cinq lieues, sud-est, de Bourges.

BULE ; vieux mot qui signifioit autrefois un feu en signe de réjouissance.

BULETEIL ; vieux mot qui signifioit autrefois bluteau.

BULGAR ; *Voyez* Bulgarie.

BULGARES ; (les) anciens Peuples d'Asie, qui habitoient le long du Wolga, d'où ils sont venus en Europe, dans cette partie que, de leur nom, on a appelée *la Bulgarie*. Voyez *ce mot*.

Ce mot de *Bulgares*, qui n'étoit d'abord qu'un nom de nation, devint dans la suite un nom de secte, commun à tous ceux qui furent infectés des erreurs de cette nation. Les Bulgares tiroient leur origine des Manichéens, & ils avoient emprunté leur doctrine des Orien-

taux & des Grecs leurs voisins. Leurs héréfies, qui furent condamnées en 1176 par le Concile de Lombez, consistoient entr'autres choses à soutenir qu'on ne devoit croire que le nouveau Testament; que le baptême étoit inutile aux petits enfans; que les maris, qui jouissoient de leurs femmes, ne pouvoient être sauvés; que les Prêtres qui se comportoient mal ne consacroient pas; qu'on n'étoit pas obligé d'obéir aux Evêques & aux autres Ecclésiastiques, qui ne vivoient pas selon les Canons; qu'il n'étoit point permis de jurer en quelque circonstance que ce fût, &c.

Ces Sectaires se donnèrent un Chef, qui se qualifia de Fils aîné de l'Eglise des Bulgares, & qui établit son siège dans la Bulgarie, où les divers hérétiques de France alloient le consulter.

BULGARIE, ou DUCHÉ DE BULGAR; nom propre d'une province d'Asie, dans la Tartarie, sous la domination de l'Empire de Russie. Elle est bornée, au nord, par le Royaume de Casan; au levant, par la Basquirie; au midi, par le Royaume d'Astracan; & au couchant, par le Wolga. Il y a, dans la partie orientale, des montagnes, du sein desquelles on tire du fer, du crystal, & des pierres précieuses.

BULGARIE, est aussi le nom d'une province de la Turquie d'Europe, qui a le Danube & la Walachie au nord, la mer noire au levant, la Romanie & la Macédoine au midi, & la Servie au couchant. C'est-là où vinrent s'établir les Bulgares d'Asie, & où ils fondèrent un Royaume, qui fit dans la suite partie du Royaume de Hongrie, & que le Sultan Amurat II. conquit vers le milieu du 15e siècle. Sophie est la capitale du pays. Du temps des Rois Bulgares c'étoit Nicopoli, & ces Princes y tenoient leur Cour.

BULGOLDA; c'est, selon quelques-uns, une pierre qui se trouve dans la tête d'un animal très-rare, appelée *Bulgoldoph*. Elle a la grosseur d'une noisette. Les Indiens lui attribuent les propriétés du bézoar, & la regardent comme un contre-poison infaillible.

BULIA; nom propre d'une rivière de Grèce, dans la Livadie. Elle a son embouchure dans le golfe de Lépante, à trois lieues d'Aspropiti.

BULIMIE; *Voyez* BOULIMIE.

BULIN; substantif féminin. *Bulinus*. Adanson donne ce nom à un coquillage univalve d'eau douce du Sénégal, du genre des limaçons. Il vit communément, dit cet Auteur, sur la lentille de marais, & sur le Lemnos, dans les marais & les étangs de Pador. Sa coquille est très-petite, & de couleur fauve.

BULLAIRE; substantif masculin. Recueil de plusieurs Bulles. *Il faut consulter le Bullaire.*

BULLBIRD; substantif masculin. Oiseau qui n'est pas plus gros que le roitelet, & qui a le bec d'une linotte, avec un plumage dont le fond est de couleur de tan, mais parsemé de taches noires & blanches. Cet oiseau est en grande vénération chez les Nègres de la côte d'Or. S'il paroît autour de leurs habitations, ou s'ils le trouvent en leur chemin, ils conçoivent de sa présence le plus favorable augure.

BULLE; substantif féminin. *Bulla*. Lettre du Pape expédiée en parchemin, avec un sceau de plomb, où

font les images de S. Pierre & de S. Paul.

La Bulle est la troisième sorte de rescrit apostolique qui est le plus en usage, soit pour les affaires de Justice, soit pour les affaires de grace. Les deux autres sortes de rescrits sont le bref & la signature.

Les Bulles peuvent être comparées aux Edits, Lettres-Patentes, & Provisions des Princes séculiers. Si les Bulles sont lettres gracieuses, le plomb qui sert à les sceller est pendant en lacs de soie ; & si ce sont des lettres de Justice & exécutoires, le plomb est pendant à un cordeau de chanvre. Elles sont écrites en latin, avec un caractère rond ou gothique. Le Bref, au contraire, est écrit en caractère net & ordinaire.

On peut distinguer quatre parties dans la forme de la Bulle ; la narration du fait, la conception, les clauses & la date. Dans la salutation, le Pape prend la qualité de *Serviteur des Serviteurs de Jesus-Christ*.

Les Jubilés s'octroyent par Bulles. En Espagne on expédie des Bulles pour toutes sortes de bénéfices ; mais en France on n'a que de simples signatures en papier, à la réserve des bénéfices consistoriaux, pour lesquels il faut des Bulles. Ces sortes de Bulles, ainsi que les provisions & autres rescrits qui ne concernent que les affaires des particuliers, s'exécutent en France sans Lettres-Patentes ; mais il est expressément défendu de recevoir, exécuter & faire exécuter toutes autres Bulles, si elles ne sont revêtues de Lettres-Patentes, registrées en la Cour. On y examine si elles ne contiennent rien de contraire aux libertés de l'Eglise Gallicane. Il suffit en France que ces mots *proprio motu*, de notre propre mouvement, se trouvent dans une Bulle, pour la rejeter toute entière.

Les Bulles données sur les points de Doctrine, ne s'acceptent par le Clergé de France, que par voie de Jugement.

Il faut observer ici que l'usage d'exécuter les Bulles & rescrits de la Cour de Rome, concernant les Bénéfices sans Lettres-Patentes, n'a pas lieu en Flandre & en Hainaut. Il est encore d'usage en Franche-Comté, de ne donner aucun effet aux Bulles & provisions de Bénéfices obtenus à Rome, que quand elles sont revêtues de Lettres d'attache. La même chose est pratiquée en Artois.

Bulle *in Cæna Domini*, se dit d'une Bulle fameuse, dont la lecture se fait tous les ans publiquement à Rome le jour de la cène, c'est-à-dire, le Jeudi-Saint, par un Cardinal-Diacre, en présence du Pape, accompagné des autres Cardinaux & des Evêques.

Cette Bulle est l'ouvrage de plusieurs Souverains Pontifes. Elle regarde principalement la matière de la puissance Ecclésiastique & civile, & prononce excommunication contre ceux qui appellent au Concile Général, des Décrets, Sentences & autres Ordonnances des Papes ; contre ceux qui favorisent ou protègent les Appelans ; contre toutes les Universités, Collèges & Chapitres, qui enseignent ou qui croyent que le Pape est soumis au Concile général. Plusieurs articles concernent les hérétiques, les Pirates, ceux qui falsifient les Lettres Apostoliques, qui maltraitent les Pré-

tes qu'en débitent les bons Westphaliens. Ils croient que cette Fontaine, qui étoit assez abondante en 1630, pour faire tourner la roue d'une forge, cessa de couler au mois de Décembre de cette année, dès que les troupes de Hesse furent entrées dans l'Evêché de Paderborn; mais qu'elle reprit son cours en 1638, après que l'Evêque eut été rétabli dans ses droits.

BULLES; nom propre d'une ville de France, en Beauvoisis, sur la Breschc, à trois lieues, est nord-est, de Beauvais.

BULLETIN; substantif masculin. Petit billet, suffrage donné par écrit. Il n'est guères usité, dans ce sens, qu'en parlant des suffrages donnés par les Cardinaux pour l'élection d'un Pape. *On compta les bulletins que les Cardinaux avoient mis dans le calice.*

Bulletin, se dit d'un petit billet par lequel on rend compte, journellement, de l'état actuel de quelque affaire importante, des mouvemens d'une armée, d'une maladie, &c. *Savez-vous ce que dit le bulletin?*

Bulletin, se dit, en termes de Police, d'un ordre donné par les Officiers Municipaux, aux Bourgeois d'une Ville, pour loger des Soldats, faire des corvées, *&c.*

Bulletin, se dit aussi des certificats de santé que l'on va prendre, en temps de peste, pour être admis à entrer dans les lieux où l'on se propose d'aller.

Bulletin, se dit, en termes de Marine, d'une expédition en parchemin que les Commissaires & Commis des Classes délivrent *gratis*, à chaque Officier, Marinier & Matelot, & qui renferme leurs signaux, leurs privilèges, & les années qu'ils doivent servir.

Bulletin, se dit encore d'un billet qui diffère de l'acquit, & qui sert néanmoins à justifier qu'on a payé les droits d'entrée & de sortie.

Bulletin, s'est dit aussi, en termes de Commerce, des billets que ceux qui avoient des comptes ouverts dans les Livres de la banque royale de France, devoient remettre aux Teneurs de Livres, pour s'y faire créditer ou débiter.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BULLI; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à une lieue, ouest, de Neufchatel.

BULLINBROOCK; nom propre d'une ville & Comté d'Angleterre, dans la Province de Lincoln.

BULLIS; nom propre d'une ancienne ville de Grèce, que Ptolémée place en Macédoine, au Pays des Elymiotes.

BULLOQUES; (les) Peuples d'Asie, répandus dans les Provinces de Méeran, de Ségestan, de Buckor & de Moultan. Ils sont peu connus.

BULLOS; nom propre d'une petite ville de Suisse, chef-lieu d'un Bailliage de même nom, au canton de Fribourg.

BULTEAU; substantif masculin. Arbre en boule. *Il y a plusieurs bulteaux dans ce canton.*

BUMBOS; substantif masculin. On a donné ce nom à une espèce de crocodiles, dont la rivière de Gambra, en Afrique, est remplie. Ils attaquent également les hommes & les animaux : aussi les Nègres les craignent-ils singulièrement.

BUMICILIS; (les) sorte de Religieux Mahométans, qu'on voit en Afrique, où ils se font passer pour Sor-

ciers, & pour combattre à outrance contre le Diable. L'Histoire du fanatisme des Nations revient souvent sur la scène.

BUNARTIS; nom propre d'une ancienne ville, qu'Etienne le Géographe place dans la Lybie.

BUNETTE; substantif féminin. Espèce de moineau d'un plumage gris, plus petit que la fauvette, & plus gros que le roitelet. Il fait son nid dans les haies.

BUNGO; nom propre d'une ville du Japon, capitale d'un Royaume de même nom, situé entre les Royaumes de Bugen & de Fiunga.

BUNIAS. *Voyez* NAVET.

BUNIER; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une certaine mesure de terre.

BUNIMA; nom propre d'une ville de Grèce, qu'Etienne le Géographe place dans l'Epire.

BUNOBORA; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, que Ptolémée place dans la Mauritanie césarienne.

BUNTZ; nom propre d'une rivière de Suisse, qui a son embouchure dans l'Aar.

BUNTZEL; nom propre d'une petite ville de Silésie, dans la principauté de Javer.

BUNTZLAU; nom propre de deux villes situées l'une auprès de l'autre, au milieu de la Bohême: l'une s'appelle *Buntzlau l'ancienne*, & l'autre *Buntzlau la nouvelle*. C'est dans la première que Boleslas le cruel massacra, en 929, son frère Wenceslas, Duc de Bohême. Ces deux villes ont beaucoup souffert durant les guerres de la Suède contre l'Allemagne.

BUONDENO; nom propre d'un bourg d'Italie, au duché de Ferrare, à l'embouchure du Panaro, dans le Po.

BUPHAGE; terme de Mythologie, & surnom d'Hercules, dont l'appétit étoit tel, que les Argonautes craignant qu'il n'épuisât leurs provisions, l'obligèrent à sortir de leur vaisseau. Il mangea un jour un bœuf entier dans un repas; mais il faut remarquer qu'il avoit trois rangs de dents.

BUPHONIES; adjectif féminin pluriel substantivement pris, & terme de Mythologie. Fêtes que les Athéniens célèbroient autrefois à l'honneur de Jupiter Polien, & dans lesquelles ils lui immoloient un bœuf, d'où elles furent appelées *buphonies*.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

BUPHTHALMUM. *Voyez* ŒIL DE BŒUF.

BUPLEVRUM. *Voyez* OREILLE DE LIÈVRE

BUPRESTE; substantif féminin. *Buprestis*. Insecte ailé, qui a un aiguillon comme la guêpe & l'abeille. plusieurs l'ont placé dans le genre des cantharides. Il a aussi des serres & des dents, c'est pourquoi sa morsure est douloureuse. Il se nourrit de chenilles, de lézards, de vers, d'araignées & d'autres insectes. La Bupreste empoisonne le bétail qui l'avale en paissant.

On donne encore le nom de *bupreste* à une petite araignée venimeuse, de couleur rouge.

BURA; nom propre. C'étoit, selon Ptolémée, une ville du Péloponèse, où Vénus, Cérès, Lucine, Isis & Bacchus avoient chacun un temple Son nom lui venoit, au rapport de Pausanias, de Bura, fille d'Ion & d'Helice.

Pline parle d'une autre ville du même nom, qui étoit située près

du fleuve Pellaconte, dans la Méſopotamie.

BURABOURG; nom propre. Ville ruinée d'Allemagne, vers les frontières de la Heſſe & de la Weſtphalie. Elle fut autrefois épiſcopale.

BURAGRAC; nom propre d'une rivière conſidérable d'Afrique, au royaume de Fez. Elle a ſa ſource dans le mont Atlas, & ſon embouchure dans l'Océan, auprès de Salé.

BURAIL; ſubſtantif maſculin. Sorte d'étoffe ou de ſoie, ou de laine, ou de fil, ou de coton, *&c.*

Le burail de Zurich eſt une ſorte de crépon. Il y a diverſes autres eſpèces de burails dont les noms varient ſelon les lieux où on les fabrique, & ſelon la manière dont ils ſont faits : tels ſont les burails croiſés, les burails ſimples, les burails d'étoupes, *&c.*

BURALISTE; ſubſtantif maſculin. Commis prépoſé pour recevoir dans un bureau le payement de certains droits. *Voilà la quittance du Buraliſte.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

BURAMOS; (les) Peuples d'Afrique, en Nigritie, qui habitent les rives de la rivière de St. Domingo, & s'étendent juſques vers l'embouchure du Riogrande. Ils ſont idolâtres, & obéiſſent, pour la plûpart, à un Roi qui tient ſa Cour dans un lieu appelé *Jarim*, à huit lieues du Havre de St. Dominique.

BURATE; *Voyez* ÉTAMINE.

BURATTES; (les) Peuples barbares & idolâtres, qui habitent dans la Sibérie, & qui ſont peu connus.

BURBAS; ſubſtantif maſculin. Petite monnoie des royaumes d'Alger & de Tunis, ſur laquelle ſont imprimées les armes du Dey. Six burbas valoient autrefois un aſpre; mais aujourd'hui ils n'en valent guères que la moitié.

BURBURATA; nom propre d'une île de l'Amérique méridionale, ſur la côte de la province de Venezuela, à deux lieues de Turiame.

BURC; vieux mot qui ſignifioit autrefois bourg.

BURCA; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, que Ptolémée place dans la Mauritanie céſarienne.

BURCHAUSEN; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la baſſe Bavière, ſur la rivière de Saltz, près de ſon embouchure dans l'Inn, à treize milles de Munich.

BURCKEM; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, en Bavière, à l'embouchure du Lech, dans le Danube, entre Neubourg & Ingolſtadt.

BURCZLAND; nom propre d'une contrée de la Tranſilvanie, entre la Moldawa & l'Alaut. Elle eſt entourée de montagnes.

BURDALO; nom propre d'une rivière d'Eſpagne, dans l'Eſtrémadure. Elle a ſa ſource dans la montagne de Santa-Cruz, vers Truxillo, & ſon embouchure dans la Guadiana.

BURDOA; Ptolémée place une ancienne ville de ce nom en Eſpagne, dans la Luſitanie.

BURDUGNO; nom propre d'une petite ville de la Morée, ſituée entre Miſitra & l'embouchure du Vaſilipotamo.

BURE; ſubſtantif féminin. *Burra.* Sorte d'étoffe groſſière faite de laine. On fabrique des bures à Giſors & à Thibivilliers, dans le Véxin Normand. *Cet homme eſt toujours vêtu de bure.*

BURE, ſe dit, en termes de Minéralogie,

gie, du puits des Mines, qui descend depuis la surface de la terre jusques dans son intérieur.

La première syllabe est longue, & la seconde très brève.

BUREAU; substantif mascul. Comptoir où l'on compte de l'argent. *Mettez votre argent sur le bureau.*

BUREAU, se dit d'une table sur laquelle on met des papiers. *Ses titres sont sur le bureau.*

BUREAU, se dit aussi d'une espèce de table avec plusieurs tiroirs & tablettes qui servent à enfermer & arranger des papiers. *Je viens d'acheter un bureau.*

BUREAU, se dit d'un lieu où se fait la recette des impots par le Commis ou Buraliste préposé à cet effet. *Il a payé les droits de cette marchandise au bureau d'entrée.*

BUREAU, se dit d'un lieu où plusieurs Officiers s'assemblent pour travailler. *On est assemblé au bureau des Aides.*

BUREAU, se dit de l'assemblée ou séance des Commissaires, & de tous autres officiers assemblés pour instruire & juger quelque affaire. *Les Commissaires sont au bureau.*

On dit, qu'*un procès est sur le bureau;* pour dire, qu'on commence à y travailler.

On dit aussi, qu'*un Commissaire, qu'un Rapporteur a le bureau;* pour dire, qu'il a commencé le rapport d'une affaire, ou qu'il est le premier qui doit rapporter. C'est dans ce sens qu'on dit que *le Président a donné le bureau à tel ou tel Conseiller.*

On dit proverbialement & figurément, que *l'air du bureau est favorable*, *est bon*, ou qu'*il n'est pas bon;* pour dire, que les apparences sont ou ne sont pas bonnes pour le succès d'une affaire.

On dit aussi proverbialement & figurément, *connoître l'air du bureau;* pour dire, pressentir l'évènement d'une affaire.

BUREAU, se dit d'un lieu destiné pour y travailler à l'expédition de certaines affaires. *Il est allé au bureau de la Guerre.*

BUREAU, se dit quelquefois des personnes mêmes qui travaillent à un bureau, & particulièrement en parlant des Commis qui travaillent aux bureaux des Sécretaires d'Etat. *Les Bureaux resteront à Versailles.*

On dit, qu'*une personne a du crédit au bureau;* pour dire, qu'elle a du crédit auprès des commis d'un bureau.

BUREAU, se dit d'un lieu où l'on traite les affaires des communautés. Chacun des six Corps des Marchands de Paris a son bureau particulier pour délibérer sur les affaires qui le concernent: mais c'est dans celui de la Draperie, comme le premier corps, que se tiennent les assemblées générales des six Corps.

BUREAU, se dit, en termes de Commerce, d'un endroit destiné pour y vendre & débiter certaines marchandises de manufacture particulière; tel est le Bureau des Maroquins; tel est le Bureau des Cuirs de Hongrie, *&c.*

Les Tanneurs, Mégissiers, Cordonniers, *&c.* appellent, *Petit Bureau*, le bureau des Vendeurs de Cuir.

BUREAU DES PAUVRES, se dit du bureau où s'assemblent les Commissaires des Pauvres.

BUREAU DE L'ECRITOIRE, se dit, en termes de Palais, du lieu où les Jurés & les Greffiers de l'Ecritoire s'assemblent pour arrêter & signer des rapports.

BUREAU DE LA VILLE, se dit de la

Jurisdiction du Prevôt des Marchands & des Echevins.

Bureau du Commerce, se dit d'un bureau établi par Arrêt du 22 Juin 1722, à la place du Conseil de Commerce, & qui est composé de huit personnes choisies par le Roi, pardevant lesquelles se discutent & s'examinent toutes les affaires relatives au Commerce. Ce Bureau s'assemble tous les Jeudis.

Bureau de la Banque royale, s'est dit précédemment en France, des différens lieux du royaume où se faisoient en 1719 & en 1720, les opérations de cette banque.

Bureau des Finances, se dit de la Jurisdiction des Trésoriers de France, Généraux des Finances & Grands-Voyers. Les membres de cette Compagnie jouissent de très-beaux privilèges : ils sont du Corps des Cours supérieures, où ils ont ordinairement séance avec les Conseillers ; & ils ont, comme les Officiers des Parlemens, Chambres des Comptes & autres Tribunaux souverains, la noblesse héréditaire, l'exemption des droits seigneuriaux dans la mouvance du Roi, *&c.* Ils sont d'ailleurs Commensaux de la Maison du Roi, & jouissent en cette qualité, de toutes les prérogatives des Officiers de Sa Majesté.

Le Bureau des Finances de Paris est composé d'un premier & d'un second Président en titre d'office, de quatre Présidens d'ancienneté, & de trente autres Trésoriers de France, outre un Avocat du Roi & un Procureur du Roi, qui se trouve qualifié dans quelques Edits & Lettres Patentes, de *Procureur Général pour le service du Bureau & de la Chambre des Finances.* Il y a aussi, dans cette Compagnie, quatre Commissaires généraux de la Voierie, avec des Greffiers & des Huissiers.

L'Edit de 1693, par lequel Louis XIV. supprima la Chambre du Trésor, & l'incorpora au Bureau des Finances, attribue à ce dernier Tribunal Jurisdiction pour connoître des affaires concernant les Finances, la Voierie, les Domaines du Roi dans l'étendue de la Généralité de Paris, l'enregistrement & l'exécution des Brevets & Lettres de dons accordés par Sa Majesté, les Lettres de naturalité & de légitimation, & de tous autres objets qui avoient été jusqu'alors de la compétence de la Chambre du Trésor.

Le Bureau des Finances connoît aussi de ce qui a rapport aux bâtimens & réparations du Palais à Paris & des Jurisdictions Royales. Il a encore dans son Ressort les ponts & chaussées, le pavé, & autres ouvrages publics, *&c.*

Bureaux des Greffes et Controlles des Gens de main-morte pour les Communautés, se dit des bureaux où les gens de main-morte sont obligés de faire enregistrer la déclaration de tous leurs biens & revenus, aux termes des Edits & Réglemens qui le prescrivent.

Les locataires des biens appartenans à gens de main-morte doivent aussi faire enregistrer dans ces bureaux, les conventions en vertu desquelles ils jouissent de ces biens.

Bureau des Décimes, se dit d'un Tribunal ecclésiastique où se fait la répartition des sommes à imposer sur les personnes & les biens des ecclésiastiques & communautés. Ce Tribunal a aussi le droit de juger les questions concernant ces impositions.

Les bureaux de Décimes sont

de deux sortes, les diocèsains, & les généraux ou souverains.

Bureaux diocèsains, se dit de ceux qui ont pour ressort l'étendue d'un diocèse. Le nombre des députés ecclésiastiques qui doivent composer le bureau diocèsain, varie selon les diocèses. On les choisit parmi les Bénéficiers; l'Evêque, par sa dignité, est le chef du bureau. Ce sont les Députés qui, conjointement avec lui, répartissent les impositions que chaque département doit supporter. Ces Députés sont réputés présens à leurs bénéfices pendant tout le temps qu'ils travaillent au bureau. Ils sont autorisés à faire arrêter les rôles selon la connoissance qu'ils ont en leur conscience, de la qualité & revenu des biens sujets à l'imposition; sans qu'ils soient astreints de suivre dans ces rôles les anciennes répartitions.

Bureaux généraux, ou **supérieurs**, se dit de ceux où se jugent souverainement toutes les affaires qui y sont portées par appel des bureaux diocèsains du ressort.

Ces bureaux supérieurs sont au nombre de huit. Sept furent établis par Edit du mois de Février 1580, enregistré le 8 Mars suivant. Ce sont ceux de Paris, Lyon, Rouen, Tours, Bourdeaux, Toulouse & Aix en Provence. Le huitième, qui est Bourges, fut créé par Lettres Patentes du 6 Juin 1586, confirmées par un Edit du mois de Mai 1598.

Le bureau général du Clergé à Paris se tient au Palais, au-dessus de la Tournelle. Il a pour Juges trois Conseillers du Parlement, dont le plus ancien préside, & autant de Conseillers-Commissaires Députés, qu'il y a de diocèses ressortissans à ce bureau: il y a en outre un Promoteur général.

Conformément aux Lettres Patentes du 24 Mai 1760, les contribuables ne peuvent être reçus à s'y pourvoir contre leurs taxes, ou par appel des jugemens rendus aux bureaux diocèsains, pour les taxes excédant 30 livres, qu'ils n'aient préalablement payé les termes échus, & qu'ils n'en ayent rapporté les quittances des Receveurs diocèsains.

Suivant ces mêmes Lettres Patentes, si les termes de l'imposition ne sont pas échus, ceux qui se prétendent surtaxés, ne peuvent demander aucune diminution ni décharge, qu'ils n'aient préalablement payé la moitié de leurs impositions, & donné un état de la valeur du revenu & des charges des bénéfices, certifié véritable par celui qui se plaint, avec les pièces justificatives de son état, à peine du double.

Les Bureaux Supérieurs, en prononçant sur les appels des Sentences des Bureaux diocèsains, ne peuvent fixer pour toujours à une certaine somme les cottes de ceux qui sont sujets aux impositions du Clergé, à peine de nullité.

Les Bureaux Supérieurs ne peuvent connoître en première instance des causes concernant les décimes.

Il faut aussi remarquer qu'il y a des affaires qui regardent les décimes, dont les Bureaux Diocèsains & même les Supérieurs ne sont pas en possession de connoître. De ce nombre sont les décrets des charges des Receveurs & Contrôleurs des Décimes, & les ventes & adjudications qui se font en conséquence de ces décrets.

Bureau d'adresse, se dit d'un lieu où se débite la Gazette à Paris.

Bureau d'adresse, se dit aussi, en

plaisantant, d'une personne qui s'informe des nouvelles de la ville pour aller ensuite les débiter de côté & d'autre. *Cette Dame est un bureau d'adresse.*

Bureau, se dit d'une sorte d'étoffe grossière, qu'on appelle autrement *bure. Il a un habit de bureau.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit supprimer un *e* qui est oisif, & écrire, *burau.* Voyez Orthographe.

BUREBA; nom propre d'une contrée d'Espagne, dans la Vieille Castille, entre le Rioja & les montagnes d'Occa.

BURELÉ; adjectif & terme de l'art Héraldique, qui se dit d'un écu rempli de longues listes de flanc à flanc, à nombre égal, & d'émaux differens.

Torsay, burelé d'argent & d'azur, à la bande de gueules brochant sur le tout.

BURELLA; nom propre d'une petite ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, à cinq lieues de Molise.

BURELLE; substantif féminin, & terme de l'Art Héraldique, qui se dit d'une fasce de huit, dix ou douze pièces.

BUREN; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, au Cercle de Westphalie, dans l'Evêché de Paderborn, sur la rivière d'Alme. C'est le chef-lieu d'une Baronie.

Buren, est aussi le nom d'une jolie petite ville de Suisse, sur la rivière d'Aar, au-dessous de Gottstatt.

Buren, est encore le nom d'une ville & Comté des Provinces-Unies, dans la Gueldres, à une lieue de Tiel.

BURESSE; vieux mot qui signifioit autrefois laveuse.

BURET; (le) nom propre d'un bourg de France, dans le Maine, à sept lieues, nord-ouest, de la Fléche.

BURETTE; substantif féminin. *Urceolus.* Petit vase à mettre des liqueurs. *Des burettes de vermeil.*

Burette, se dit particulièrement de ces petites buires où l'on met de l'eau & du vin pour dire la messe. *Préparez les burettes, le Prêtre va à l'autel.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *e* qui est oisif, donner l'accent *grave* au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *burète.* Voyez Orthographe.

BURG; nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies, au comté de Zutphen, entre Anholt & Dotekom.

BURGAGE; vieux mot qui signifioit autrefois un droit dû au seigneur par ses vassaux.

BURGALAISE; vieux mot qui signifioit autrefois une pique, une lance.

BURGANDINE; substantif féminin. La plus belle espèce de nacre, & qui est produite par un limaçon appelé *burgau*, dont elle est l'écaille. On en fait quantité d'ouvrages de bijouterie, comme tabatières, boîtes, *&c.*

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est brève, & la quatrième très-brève.

BURGAU; substantif masculin. Sorte

de limaçon de mer, qu'on trouve dans les îles d'Amérique. C'est de la coque de cet animal qu'on tire cette belle nacre appelée *burgandine*, & qu'on préfère à la nacre de perle.

BURGAU; nom propre d'une ville & château d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, & capitale d'un Margraviat de même nom, situé entre l'évêché d'Augsbourg & le Danube.

BURGDORF; nom propre d'une jolie petite ville d'Allemagne, dans le duché de Lunebourg, sur la rivière d'Owe, entre Zelle & Hannovre.

Burgdorf, est aussi le nom d'une ville de Suisse, au canton de Berne, dans l'Argow.

BURGEL; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe, sur la Sala. Elle appartient au duc de Saxe Weymar.

BURGER, BURGUER; vieux verbes qui signifioient autrefois pousser, heurter.

BURGHELLI; substantif masculin. On donne ce nom à Venise à certaines petites barques avec lesquelles on va prendre l'air sur la mer. On les appelle aussi *petits bucentaures*.

BURGH-UPON-SAND; nom propre d'un bourg d'Angleterre, dans la Province de Cumberland, près de Carléol. C'est-là où mourut le roi Edouard I, en 1307.

BURGIAN; nom propre d'une ville peuplée & considérable d'Asie, dans le Korassan, près d'un lac de même nom.

BURGLEHN; substantif masculin. C'étoit autrefois en Allemagne une sorte de convention, par laquelle deux familles s'engageoient, tant pour elles que pour leur postérité, à se secourir mutuellement en toute circonstance, & à la charge que si l'une des deux venoit à s'éteindre, l'autre lui succéderoit dans tous ses biens, ses droits & ses prérogatives.

BURGLEN; nom propre d'une petite ville de Suisse, dans le Turgow.

BURGMANN; substantif masculin. C'est le titre que portent en Allemagne les Magistrats des villes de Fridberg & de Gelnhausen. Ils élisent le Burgrave qui relève immédiatement de l'Empereur.

BURGOINNE; vieux mot qui signifioit autrefois Bourgogne.

BURGOS; nom propre d'une ville archiépiscopale & considérable d'Espagne, sur la rivière d'Arlançon, dans la vieille Castille, dont elle est capitale. Elle fut autrefois la résidence des rois de Castille.

BURGRAVE; substantif masculin. Titre de dignité en Allemagne.

Les *Burgraves*, étoient anciennement des officiers auxquels les Empereurs avoient confié la garde de quelque ville. Quelques-uns même administroient la Justice. Dans la suite l'office de Burgrave devint héréditaire, & plusieurs de ceux qui en étoient revêtus, s'érigèrent en Souverains des villes qu'on avoit confiées à leur garde.

Les *Burgraves* d'aujourd'hui reçoivent de l'Empereur l'investiture féodale des lieux dont ils sont Burgraves.

Les *Burgraves* de Magdebourg, de Reineck, de Stromberg & de Nuremberg, sont décorés du titre de Princes de l'Empire.

BURGRAVIAT; substantif masculin. Dignité du Burgrave.

Il se dit aussi du territoire qui dépend d'un Burgrave.

BURIACH; nom propre d'un bourg d'Allemagne, dans le Margraviat

de Bade Dourlach, à deux lieues de Philipsbourg.

BURIANA; nom propre d'un bourg d'Italie, en Toscane, situé sur les bords d'un lac de même nom.

BURICK; nom propre d'une ville d'Allemagne, sur le Rhin, au duché de Clèves. Elle appartient au roi de Prusse.

BURIE; nom propre d'un bourg de France, dans l'Angoumois, à deux lieues & demie, nord-nord-est, de Cognac.

BURIN; substantif masculin. Instrument d'acier dont on se sert pour graver sur les métaux, & dont la forme varie au gré de ceux qui en font usage.

Les orfèvres, les horlogers, les fourbisseurs, les serruriers, & plusieurs autres ouvriers font usage du burin; mais ceux qui s'en servent le plus, sont les graveurs en taille-douce, quand ils ne gravent pas à l'eau forte.

Les Italiens attribuent l'invention de la gravure au burin pour les estampes, au peintre Mantegne qui vivoit dans le seizième siècle. Le cuivre rouge est préférable à tout autre pour cette sorte de gravure. L'artiste dessine d'abord légèrement le modèle à graver; il établit ensuite le dessein de manière à faire reconnoître toutes les parties; & enfin, pour dernière opération, il élargit & fortifie tous les traits.

Burin, se dit, en termes d'Amateurs, des estampes gravées au burin. *C'est le burin de Picart*, &c.

On dit aussi qu'*un burin a du mérite*, *du goût*, *de l'ame*, &c. pour dire, que l'ouvrage gravé au burin a ces qualités.

On dit encore d'un excellent graveur, qu'*il a le burin beau*, *délicat*, *élégant*; pour dire, qu'il grave bien.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BURINÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Buriner.

BURINER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Cælare.* Travailler au burin, avec le burin, graver. *Il fit buriner une chasse sur la première planche.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BURITACA; Baudrand place une contrée de ce nom dans l'Amérique méridionale, au gouvernement de Ste. Marthe.

BURLATS; nom propre d'une petite ville de France, en Languedoc, à une lieue, nord-est, de Castres.

BURLESQUE; adjectif des deux genres. *Jocularis.* Bouffon, plaisant, facétieux, enjoué, qui excite à rire. *Ce poëme est rempli d'idées burlesques.*

Burlesque, se dit, par extension, de ce qui est comique & extravagant. *Les Auteurs parurent tous sur le théâtre avec des figures burlesques.*

Burlesque, se dit substantivement d'un style bouffon.

Ce que nous avons de moins mauvais dans ce genre, est le Virgile travesti de Scaron, fort loué dans sa naissance, & aujourd'hui fort décrié. C'est que le goût éclairé ne doit pas s'accommoder d'un genre qui puise ses beautés dans ce que les idées & les expressions ont de plus vil & de plus abject.

La première syllabe est moyen-

ne, la seconde encore, & la troisième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une burlesque préface*, mais *une préface burlesque*.

BURLESQUEMENT; adverbe. *Ludicrè.* D'une manière burlesque. *Cette actrice chante burlesquement.*

La première syllabe est moyenne, la seconde encore, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *burleskemant*. Voyez. ORTHOGRAPHE.

BURLETE; vieux mot qui signifioit autrefois une petite bourse.

BURNLEY; nom propre d'un bourg d'Angleterre, dans le duché de Lancastre.

BURON; vieux mot qui se disoit autrefois d'un endroit où l'on mangeoit.

BURRA; nom propre d'une île de l'Océan, l'une des Orcades, entre Pomona & South-Ronalsa. Elle abonde en blés, en bois, en lapins & en pâturages.

BURRO; nom propre d'une île de la mer des Indes, entre les îles d'Amboine & des Celèbes. Elle a deux cent lieues de circuit.

BURSADA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville d'Espagne, dans la Celtibérie.

BURSAL; adjectif masculin, qui n'est usité qu'avec le substantif *Edit*, en parlant des Edits dont l'objet est de tirer de l'argent des peuples pour subvenir aux besoins de l'Etat. *On a publié un Edit bursal. Le Roi a adressé au Parlement deux Edits bursaux.*

Les deux syllabes sont moyennes au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

BURSANO; nom propre d'un bourg & cap d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure.

BURSE; nom propre d'une ville considérable de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, à dix milles du mont Olimpe. Les Rois de Bithinie y résidèrent autrefois, de même que les Empereurs Turcs, avant de s'être emparés de Constantinople.

BURTINA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville d'Espagne, au pays des Ilergètes.

BURUZ; nom propre d'un bourg de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, sur le Madre.

BURY; nom propre de deux villes d'Angleterre, dont une dans le Comté de Suffolk, & l'autre dans la Province de Lancastre.

BUS; nom propre d'une île de l'Océan septentrional, entre l'Islande & Terre-Neuve.

BUSC; substantif masculin. Petit bâton d'ivoire, de bois ou de baleine, plat, étroit, arrondi par les deux extrémités, & dont les femmes font usage pour tenir leur corps de jupe en état. *Elle a rompu son busc. Elle ne porte point de buscs.*

Ce monosyllabe est moyen au singulier, & long au pluriel.

Le *c* final se fait toujours sentir comme un *k*.

BUSCAIGE; vieux mot qui signifioit autrefois une servitude, ou corvée.

BUSCHER ; vieux verbe qui signifioit autrefois abattre du bois.

BUSE ; substantif féminin. *Butcovulgaris*. Espèce d'oiseau de proie, qu'on nomme aussi *bondrée*. Il est aussi gros qu'un faisan, & a vingt pouces de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue. Son envergure est de plus de quatre pieds : sa tête est grande, son bec court, crochu, & d'un bleu noirâtre, mais la partie supérieure en est recouverte par une peau jaune. Il a de grands yeux, dont l'iris est d'un jaune blanchâtre, & la paupière inférieure couverte de duvet. Le plumage de la face supérieure est de couleur de rouille, & celui de la face inférieute d'un blanc jaunâtre.

La *buse* ne vaut rien pour la fauconnerie. Elle se nourrit de rats, de taupes & d'oiseaux.

On dit figurément & proverbialement, qu'*on ne peut pas faire d'une buse un épervier ;* pour dire, qu'on ne peut pas faire d'un sot un habile homme.

On dit aussi proverbialement & figurément, d'un sot, d'un ignorant, que *c'est une buse*.

Buse, se dit dans les grosses Forges, d'un canal d'eau qui fait tourner la roue de l'arbre, par le moyen duuel le martinet marche.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *buze*. Voyez Orthographe.

BUSENTO ; nom propre d'une petite rivière d'Italie, au Royaume de Naples. Elle a sa source dans la montagne de Satriano, & son embouchure dans la mer de Toscane, près de Policastro.

BUSHELE ; vieux mot qui signifioit autrefois boisseau.

BUSIRIS ; terme de Mythologie, & nom propre d'un Roi d'Egypte, fils de Neptune, & de Lysianasse, qui pour obéir à certain Oracle, immoloit à Jupiter les Etrangers arrivés dans ses Etats. Hercules étoit condamné par ce Prince à subir le même sort, & déja on le conduisoit à l'autel, quand ce Héros rompit ses chaînes, tua Busiris, de même qu'Iphidamas, fils du Tyran, & Chaldes, son Héraut d'armes.

Busiris, est aussi le nom d'une ancienne ville, qui étoit bâtie au milieu de l'Egypte dans le Delta. On y remarquoit le tombeau d'Osiris, & un très-beau temple d'Isis.

BUSLACENA ; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, dont parle S. Augustin.

BUSMADIS ; nom propre d'une ancienne ville d'Asie, qu'Etienne le Géographe place dans l'Isaurie.

BUSO ; nom propre du Cap le plus occidental de l'île de Candie, vis-à-vis de celle de Cerigo.

BUSQUÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Busquer.

BUSQUER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action de mettre un busc dans un corps de jupe. *Cette Dame n'est jamais busquée. Il faut vous busquer.*

Busquer, se dit, dans le style familier, dans la signification de chercher ; mais alors il n'a d'usage qu'en cette façon de parler, *busquer fortune ;* pour dire, chercher fortune. *Il est allé busquer fortune chez une jolie femme.*

BUSQUET ; vieux mot qui signifioit autrefois touffe.

BUSQUIÈRE ; substantif féminin. L'endroit d'un corps de jupe où l'on

l'on placé le busc. *Le busc est sorti de la busquière.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *buskiére*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BUSSARD; substantif masculin. Sorte de vaisseau composé de douves & de cerceaux, dans lequel on met du vin ou d'autres liqueurs, & qui contient deux cent seize pintes de Paris. Le *bussard* est une des neuf futailles régulières dont on fait usage en France.

On s'en sert particulièrement en Anjou, & dans le Poitou.

BUSSE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de grand bateau.

BUSSERETH; nom propre d'une ville d'Asie, dans l'Arabie Pétrée. Il y a un Archevêque Grec.

BUSSEROLE; substantif féminin. Petit arbuste, presque rampant, ayant des tiges assez nombreuses, courbées vers la terre. Ses feuilles sont simples, charnues, dures, ovales, imitant celles de l'olivier par leur consistance, mais plus petites: il a ses fleurs disposées en grappes au sommet des tiges, & il leur succède des baies d'un beau rouge.

Cet arbuste croît sur les Alpes & dans les bois montagneux. Il est sans odeur: ses baies, qui ont un goût styptique, sont corroboratives, astringentes & diurétiques.

On a employé cette plante de nos jours, très-avantageusement contre le calcul. On la donne en poudre à la dose d'un gros à l'homme, & à la dose d'une demi-once aux animaux.

BUSSETO; nom propre d'une ville d'Italie, au Duché de Plaisance, dans la Lombardie, sur le ruisseau de Longena.

BUSSIÈRE-POITEVINE; nom propre d'une ville de France, dans la Marche, sur la Gartempe, environ à douze lieues, nord-ouest, de Limoges.

BUSSIÈRES; nom propre d'un bourg de France, en Auvergne, à neuf lieues, ouest-nord-ouest, de Riom.

Il y a un autre bourg de ce nom dans le Forest, à cinq lieues, sud-est, de Roanne.

BUSSY; nom propre d'un bourg de France, en Champagne, à une lieue & demie, est-nord-est, de Joigny.

BUST; nom propre d'une ville forte de Perse, dans le Sablestan, dont elle est capitale.

BUSTAIL; vieux mot qui signifioit autrefois bois de lit.

BUSTALHE; vieux mot qui signifioit autrefois droit de pâturage.

BUSTE; substantif masculin. Ouvrage de Sculpture représentant une figure humaine qui n'a que la tête, l'estomac & les épaules sans les bras. *Il a le buste d'Auguste en marbre.*

BUSTE, se dit aussi, en termes de Peinture, d'un portrait à demi-corps, où la personne ne paroît que jusqu'à la ceinture. *Ce Peintre vouloit avoir cent écus pour un buste.*

BUSTE, se dit, en termes de l'Art héraldique, de l'Image d'une tête avec la poitrine, mais sans bras.

BUSTES, se dit dans le Commerce, de ces boîtes de sapin légères, & à demi-rondes, dans lesquelles nous viennent les raisins de Damas.

La première syllabe est moyenne, & la seconde très-brève.

BUSTUAIRE; substantif masculin. On appeloit ainsi les *Gladiateurs* qui se battoient chez les Anciens, auprès du bûcher où l'on brûloit un

mort, pour célébrer ses obsèques.

Originairement on sacrifioit des captifs sur le tombeau d'un guerrier, parce qu'on croyoit que leur sang appaisoit les Dieux infernaux, & les rendoit favorables au défunt : mais cette coutume ayant dans la suite, paru trop barbare, on fit combattre, en place de ces victimes, des Gladiateurs, au sang desquels on attribua le même effet.

BUT ; substantif masculin. Point où l'on vise, & auquel on a dessein d'atteindre. *Il a touché trois fois le but.*

But a but, se dit adverbialement, pour dire également, sans aucun avantage d'un côté ni de l'autre. *Nous jouons ensemble but à but.*

On dit que *deux personnes ont troqué but à but ;* pour dire, troc pour troc, sans aucun retour de part ni d'autre.

On dit aussi que *deux personnes se sont mariées but à but ;* pour dire, que l'une n'a fait en se mariant aucun avantage à l'autre.

But, se dit, dans le sens figuré, de la fin qu'on se propose, du principal objet qu'on a en vue. *Il avoit pour but de marier sa fille à ce Seigneur.*

On dit, *aller au but ;* pour dire, aller directement à la fin qu'on se propose. *Je vais toujours au but.*

On dit aussi figurément, de quelqu'un qui a réussi à trouver la solution de quelque difficulté, qu'*il a touché au but, qu'il a frappé au but.*

De but en blanc, se dit figurément & adverbialement pour dire, brusquement, indiscrétement, imprudement, sans réflexion. *Il lui dit une grossièreté de but en blanc. Il avoua cette sottise de but en blanc.*

Différences relatives entre *but vues, dessein.*

Le *but* est plus fixe, c'est où l'on veut aller : on suit les routes qu'on croit y aboutir, & l'on fait ses efforts pour y arriver. Les *vues* sont plus vagues ; c'est ce qu'on veut prouver : on prend les mesures qu'on juge y être utiles, & l'on tâche de réussir. Le *dessein* est plus ferme ; c'est ce qu'on veut exécuter : on met en œuvre les moyens qui paroissent y être propres, & on travaille à en venir à bout.

Un bon Prince n'a d'autre *dessein* dans son gouvernement, que de rendre son Etat florissant par les Arts, les Sciences, la Justice & l'Abondance ; parce qu'il a le bonheur des peuples en *vue*, & la vraie gloire pour *but.*

Le véritable Chrétien n'a d'autre *but* que le Ciel, d'autre *vue* que de plaire à Dieu, ni d'autre *dessein* que de faire son salut.

On se propose un *but.* On a des *vues.* On forme un *dessein.*

La raison défend de se proposer un *but*, où il n'est pas possible d'atteindre ; d'avoir des *vues* chimériques, & de former des *desseins* qu'on ne sauroit exécuter.

Si mes *vues* sont justes, j'ai un *dessein* dans la tête qui me fera arriver à mon *but.*

Ce monosyllabe est moyen au singulier, & long au pluriel.

Le *t* final se fait sentir en toute circonstance.

BUTAMA ; nom propre. C'est, selon Cédrene, une ancienne ville de la Dalmatie.

BUTE ; substantif féminin. *Scalprum.* Instrument avec lequel les Maréchaux coupent la corne des chevaux.

Bute, se dit aussi en termes de

l'Art héraldique. On voit cet instrument sur différens écus. La maison de Buter, en Savoie, porte trois butes en poignée.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

BUTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Buter.

Buté, se dit, en termes de Vénerie, d'un chien qui a la jointure de la jambe grosse.

On dit de deux personnes, qu'*elles sont butées l'une contre l'autre*; pour dire, que l'une est opposée à l'autre.

On dit aussi qu'*on est buté à quelque chose*; pour dire, qu'on y est fixé, arrêté.

BUTEAU; vieux mot qui signifioit autrefois brouette.

BUTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Frapper au but, toucher le but. Ce verbe n'a guères d'usage dans cette acception, qu'aux jeux de paume & de billard. *Il n'a pas buté*.

Buter, se dit d'un cheval qui ayant les jambes foibles, bronche pour peu que le terrein où il marche soit inégal. *C'est un mauvais cheval qui bute sans cesse*.

Buter, signifie, dans le sens figuré, tendre à quelque fin. *Il butoit au gouvernement de la Province*.

Buter, est verbe pronominal réfléchi, & signifie se résoudre, se fixer, s'arrêter, se déterminer. *Il faut se buter à l'exécution du Testament*.

Se buter, est aussi verbe pronominal réciproque, & se dit de deux personnes toujours opposées l'une à l'autre. *Ces deux Actrices se butoient continellement l'une contre l'autre*.

Les temps composés du verbe neutre se forment avec l'auxiliaire Avoir, & ceux du verbe pronominal avec l'auxiliaire Être. *Ils ont buté. Ils se sont butés*.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BUTERA; nom propre d'une Ville & Principauté d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto.

BUTÉS; terme de Mythologie, & nom propre d'un fils de Borée, Roi de Thrace, qui le chassa de ses Etats, pour avoir attenté à la vie de Lycurgue. Il se retira avec quelques amis dans l'île de Naxos: mais comme ils étoient sans femmes, ils allèrent enlever sur la côte de Thessalie, Iphimédie, Pancratis & Coronis, dans le moment qu'elles célébroient les bacchanales; ce qui indigna *Bacchus*, au point qu'il inspira à Butés la fureur de se précipiter dans un puits où il périt.

BUTHE; nom propre d'une île d'Ecosse, l'une des Westernes, à l'embouchure de la Clyde. Elle abonde en blés, en pâturages, & la pêche du hareng y est excellente.

BUTHOU; nom propre d'une ville & contrée de la Cassubie, sur les frontières de la Prusse Royale. L'une & l'autre appartenoient précédemment à la République de Pologne, qui les céda en 1667, à l'Electeur de Brandebourg.

BUTHUAN; nom propre. C'est, selon Pigafet, une île de la mer des Indes, auprès de celle de Calegan, dans l'Archipel de S. Lazare.

BUTHURUS; nom propre. C'est, selon Ptolémé, une ancienne ville de la Lybie intérieure, près de la source du Bagrada.

BUTIÈRE; vieux mot qui signifioit autrefois canal.

BUTIN; substantif masculin. *Præda.* Argent, habits, vivres, bétail & autres effets enlevés aux ennemis. *Les Grenadiers firent un riche butin.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne.

Ce mot n'a point de pluriel.

BUTINÉ; participe passif, indéclinable. *Voyez* BUTINER.

BUTINER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Prædam facere.* Faire du butin. *Les Troupes légères butinèrent jusqu'au centre de la Province.*

On dit, en style poëtique, & dans le sens figuré, que *les Abeilles butinent sur les fleurs.*

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire AVOIR. *Les Houssards ont butiné dans cette contrée.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BUTINIER; vieux mot qui signifioit autrefois dépositaire du butin.

BUTIREUX, EUSE; adjectif. Qui est de la nature du beurre. *La partie butireuse du lait.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une butireuse substance*, mais *une substance butireuse*

BUTOR; substantif masculin. Sorte d'oiseau qui vit dans les marécages, & qui, en mettant son bec dans l'eau, fait un bruit semblable au meuglement d'un taureau. Il est de la grosseur du héron gris, & a environ deux pieds & demi de longueur, depuis la pointe du bec, jusqu'à l'extrémité de la queue. Sa tête est petite, étroite, & le sommet en est de couleur noire: il a aussi une tache de la même couleur de chaque côté au coin de la bouche. La gorge & les côtés du cou sont roussâtres, & marqués de petites bandes transversales de couleur noire; le cou est couvert de grandes plumes, de sorte qu'il paroît plus court & plus gros qu'il ne l'est en effet: les plus longues plumes de la poitrine sont noires dans le milieu; la face intérieure des cuisses & le bas-ventre sont d'un blanc mêlé de roux, & la face extérieure est parsemée de taches noires; le dos est marqueté de roux pâle & de noir, avec un peu de cendré, & des taches noires qui sont plus larges & plus grandes que sur toute autre partie du corps; le bas des plumes de la gorge est blanc; les grandes plumes des aîles sont plus courtes dans le héron gris; la pointe des grandes plumes est noirâtre; le reste est marqueté de taches transversales, rousses & noires; les petites plumes qui recouvrent les grandes, sont d'un roux foncé; la queue est courte, petite, composée de dix plumes, qui sont de même couleur que les grandes plumes des aîles; les raies & les taches noires qui se trouvent entre les épaules, sont larges & inclinées en bas: le bec est droit & fort; il est gros à sa racine, & diminue insensiblement de grosseur jusqu'à son extrémité qui est pointue; il est tranchant par les côtés, & entièrement de couleur verdâtre; les côtés de la

pièce inférieure du bec entrent dans la pièce supérieure : la langue est pointue ; elle ne s'étend pas jusqu'au milieu du bec : l'iris des yeux est de couleur jaune, mêlée de couleur noisette ; on l'a vue rougeâtre dans un autre oiseau de cette espèce : l'ouverture de la bouche est fort grande ; elle s'étend jusqu'au-delà des yeux, de sorte qu'ils paroissent être dans le bec : il y a sous les yeux un petit espace qui est dégarni de plume, & de couleur verte : les oreilles sont grandes, les jambes sont dégarnies de plumes au-dessus de l'articulation ; les pieds sont verts, les doigts alongés, & les ongles longs & forts : le doigt extérieur tient au doigt du milieu à sa naissance : l'ongle du doigt du milieu a le côté intérieur dentelé, comme tous les autres oiseaux de ce genre ; ils se servent de ces pointes pour retenir les anguilles & les autres poissons glissans : l'ongle du doigt de derrière est le plus gros & le plus long. On dit qu'à chaque ponte, les petits du *butor* sont en nombre impair, comme trois ou cinq. Les œufs sont arrondis & blanchâtres, avec quelques teintes de cendré ou de vert. Le nid est fait en terre.

La graisse de butor adoucit les douleurs que cause la goutte ; elle éclaircit la vue ; enlève les taches des yeux, & s'emploie avec succès contre la surdité. La cendre de la peau & des plumes de cet oiseau, passe pour avoir la propriété d'arrêter le flux hémorroïdal.

Butor, se dit, dans le sens figuré, d'un homme stupide. *Cet homme est un vrai butor.*

On dit, dans le même sens, d'une femme, que c'est une butorde.

BUTRINTO ; nom propre d'une ville épiscopale & maritime d'Albanie, sur un golfe de son nom.

BUTRIO ; nom propre d'un bourg d'Italie, dans le territoire de Ravenne. C'est l'ancienne Butrium, dont parle Ptolémée.

BUTTALA ; substantif masculin. C'est le nom d'une petite monnoie qui a cours à Gênes, & qui vaut environ trois sous un denier de France.

BUTTE ; substantif féminin. *Terrea.* Petit tertre, terrein un peu élevé naturellement ou par artifice. *Vous découvrirez le village quand vous serez au haut de cette butte.*

Butte, se dit aussi d'une petite élévation de terre ou de maçonnerie, au milieu de laquelle on place le but où l'on vise, & auquel on veut atteindre. *La butte est renversée.*

Poudre de butte, se dit de la poudre dont se servent habituellement ceux qui tirent au blanc. *Il n'a plus de poudre de butte.*

Être en butte, se dit dans le sens figuré, & signifie être exposé. *Les gens d'un certain rang sont toujours en butte à l'envie. Il ne devoit pas être en butte à la calomnie.*

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

BUTTÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Butter.

BUTTER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Terme d'Architecture. On dit *butter un mur, une voute ;* pour dire, soutenir un mur, en empêcher la poussée ou l'écartement d'une voute, par le moyen d'un arc-boutant, d'un pilier-boutant. *Il faut butter ce mur.*

Butter un arbre, se dit, en ter-

mes de Jardinage, de l'action d'entourer de mottes de terre, le pied d'un arbre après l'avoir planté.

Butter du céleri, des cardes d'artichaux, se dit aussi, en termes de Jardinage, de l'action de mettre de la terre à l'entour, pour les faire blanchir.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *buter*. Voyez Orthographe.

BUTTIÈRE; adjectif féminin, qui n'a d'usage que pour désigner certaines arquebuses, dont on se sert pour tirer au blanc. *On lui vola son arquebuse buttière*

BUTTON-BAY; nom propre d'un golfe de l'Amérique septentrionale, dans les Terres arctiques, ainsi appelé du Navigateur Anglois Button.

BUTUA; nom propre d'une ville d'Afrique, que Sanson place dans la Basse-Ethiopie, au Royaume du Monomotapa, vers la rivière de Zambre.

BUTURE; substantif féminin, & terme de Venerie, par lequel on désigne une tumeur qui arrive à la jointure, au-dessus du pied du chien de chasse. On appelle *chien buté*, le chien qui a ce mal.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BUTUS; nom propre d'une ancienne ville, que Ptolémée place dans la Basse-Egypte.

Etienne le Géographe parle d'une autre ville de même nom, située en Asie, dans la Gédrosie.

BUTZAW; nom propre d'une ville d'Allemagne, au Duché de Meckelbourg, dans la Basse Saxe, sur le Warnow, entre Schwerin & Rostock.

BUTZBACH; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la Vétéravie, entre Francfort & Giesen.

BUVABLE; adjectif des deux genres, du style familier. Potable, qui peut se boire. *Ce vin ne sera buvable qu'en été.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une buvable liqueur*, mais *une liqueur buvable.*

BUVERIE; vieux mot qui signifioit autrefois repas, festin.

BUVETIER; substantif masculin. Celui qui tient la buvette, où les Officiers de Justice vont se rafraîchir. *Le Buvetier nous servit de l'excellent vin.*

Buvetier, se dit encore de celui chez qui l'on va boire. Les maîtres Vinaigriers-Moutardiers de Paris, se qualifient de Buvetiers, à cause qu'ils peuvent faire boire dans leurs boutiques l'eau-de vie qu'ils distillent.

BUVETTE; substantif féminin. Lieu où les Officiers des Cours & autres Jurisdictions de France, déjeûnent & font collation. *Messieurs de la Grand'Chambre sont à la buvette.*

Buvettes, se dit aussi familièrement, au pluriel, de ces sortes de repas que font, au cabaret ou ailleurs, certaines personnes pour se divertir. *Il s'est ruiné en buvettes.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *buvète*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BUVEUR; substantif masculin. *Potator.* Celui qui boit; mais ce mot ne se dit guères dans cette acception générale, qu'en cette phrase : *Du vin qui rappelle son buveur;* pour dire, du vin qui engage celui qui en a bu, à en boire encore.

BUVEUR, se dit, le plus souvent en mauvaise part, de quelqu'un qui est sujet au vin, & qui en fait grand usage. *Ce sont trois buveurs qui ne quittent pas le cabaret.*

BUVEUR D'EAU, se dit de quelqu'un qui ne boit que de l'eau, ou du vin fort trempé. *Ne vous fiez pas à ce buveur d'eau.*

BUVEUR, se dit, en termes d'Anatomie, d'un muscle droit de l'œil, qu'on appelle autrement *adducteur de l'œil.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BUVOTTÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* BUVOTTER.

BUVOTTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui est du style familier, signifie boire du vin à petits coups & souvent. *Ils buvottèrent pendant trois jours.*

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire AVOIR. *Ils ont buvotté.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *buvoter*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BUVRAIGE; vieux mot qui signifioit autrefois labourage.

BUXEUIL; nom propre d'un bourg de France, en Berry, sur la rivière de Foizon, à quatre lieues & demie, sud, de Romorantin.

BUXIÈRE-LA-GRUE; nom propre d'un bourg de France, en Bourbonnois, entre Moulins & Mont-Luçon.

BUYE; vieux mot qui signifioit autrefois buire.

BUYS; vieux mot qui signifioit autrefois une forme de soulier.

BUYTRAGO; nom propre d'une petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, sur le ruisseau de l'Ozoya, à six lieues, à l'est, de Ségovie.

BUZANÇOIS; nom propre d'une ville & comté de France, en Berry, sur la rivière d'Indre, à treize lieues & demie, ouest-sud-ouest, de Bourges.

BUZARAS; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, que Ptolémée place dans la Mauritanie Césarienne.

BUZARD DE MARAIS; substantif masculin. Oiseau de proie, qui est une sorte de petite Buse. *Voyez* BUSE.

BUZAY; nom propre d'une Abbaye de France, en Bretagne, située sur la Loire, à trois lieues & demie, sud-ouest, de Nantes. Elle est en commende, & vaut plus de trente mille livres de rente au Titulaire.

BUZE ; substantif féminin, & terme d'Artillerie, qui se dit d'un tuyau de bois ou de plomb, par le moyen duquel on conduit l'air dans les galeries des mines.

BUZET ; nom propre d'une ville de France, en Languedoc, sur la rive gauche du Tarn, environ à cinq lieues, nord-est, de Toulouse.

Buzet, est aussi le nom d'un bourg de France, en Gascogne, près de la Baize, à six lieues, nord, de Condom.

BUZY-ANGY ; nom propre d'un bourg de France, en Beauvoisis, environ à quatre lieues, sud-est, de Beauvais.

BYBASSUS ; nom propre d'une ancienne ville de Carie, ainsi appelée, dit Etienne le Géographe, du Berger Bybassus, qui sauva Podalire, quand la tempête le jetta sur les côtes de ce pays.

BYBLOS ; nom propre d'une ancienne ville de Phénicie, située entre Sidon & Orthosie. Elle étoit arrosée par le fleuve Adonis, & s'étoit rendue fameuse par le culte qu'elle rendoit au bel Amant de Vénus, qu'un sanglier avoit mis à mort dans les forêts du Mont-Liban. *Voyez* Adonis.

BYCHOW ; nom propre d'une petite ville de Pologne, en Lithuanie, au Palatinat de Misiczlaw, sur le Nieper, entre Mohilow & Rohaczow.

BYDGOST ; nom propre d'une petite ville de Pologne, dans la Prusse Royale, sur la rivière de Berda.

BYGOÏS ; terme de Mythologie, & nom propre d'une Nymphe d'Etrurie, dont parle Ciceron, laquelle avoit écrit sur la foudre.

BYLAZORA ; nom propre d'une ancienne ville de Grèce, dont Polybe parle comme d'une grande ville, très-bien située sur les frontières de la Macédoine & de la Dardanie.

BYON ; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce de vase.

BYSSE ; substantif masculin. Terme employé par une multitude d'Auteurs, pour désigner une matière précieuse, dont certains vêtemens étoient tissus, & sur laquelle on n'a aujourd'hui que des connoissances imparfaites, quoiqu'en dise un Dictionnaire dont nous nous lassons enfin de faire remarquer les erreurs sans nombre. Le bysse étoit-il la soie des Anciens, comme l'assure le Trévoux ? Etoit-ce la soie des pinnes marines, ou de l'huitre perlière mise en œuvre ? Etoit-ce le lin le plus beau ? Etoit-ce une toile de coton très-fine ? Etoit-ce une matière tirée du règne végétal, ou l'étoit-elle du règne minéral ? M. le Chevalier de Jaucourt conjecture judicieusement, que le bysse des Anciens étoit un terme générique, sous lequel on comprenoit diverses matières rares & précieuses, qui servoient à fabriquer diverses étoffes riches, en différens pays.

BYZACÈNE ; nom propre d'une ancienne contrée d'Afrique, dans l'Afrique proprement dite. Il faut savoir que quand l'Afrique passa sous la domination des Romains, ils la divisèrent en deux départemens, qui furent la Zeugitane & la Byzacène, dont on ne connoît pas trop bien les limites aujourd'hui. Cette dernière étoit bornée, au nord, par la province Proconsulaire ; à l'est, par la Méditerranée & le fleuve Triton ; au sud, par l'Arzugitane ; & à l'ouest, par la Numidie. Ainsi la Byzacène, dont Adrumète étoit la capitale, devoit

devoit faire la partie la plus considérable de ce que nous appelons aujourd'hui le Royaume de Tunis.

BYZANCE; nom propre d'une ancienne ville, qui, ayant été augmentée & embellie par Constantin, a reçu le nom de *Constantinople*, sous lequel elle est aujourd'hui capitale de l'Empire Ottoman. *Voyez* CONSTANTINOPLE.

BYZANTIN, INE; adjectif & substantif. Qui est de Byzance ou de Constantinople. *Philippe de Macédoine fit la guerre aux Byzantins.*

HISTOIRE BYZANTINE, se dit d'un Corps d'Histoire de Constantinople, imprimé à Paris, au dix-septième siècle.

BZO; nom propre d'une ville d'Afrique, au Royaume de Maroc, dans la province de Hascore, à sept milles d'Elguimuha.



C

C C

C; substantif masculin, qu'il faut appeler *ce*. Un C capital. Un c romain. Un *c* italique.

Un usage abusif a introduit cette lettre dans une infinité de syllabes de notre langue, desquelles elle devroit être exclue. Je dis un usage abusif, & c'est ce qui est aisé à démontrer, si l'on avoue, ce qu'on ne peut raisonnablement contester, que l'écriture a été inventée pour peindre la parole.

On donne au *c* le son du *k*, dans les mots où il précède *a*, *o*, *u*; comme *cabale*, *causer*, *conduite*, *courir*, *curé*, &c.

On donne à cette même lettre le son du *s*, dans les mots où elle précède *e*, *i*; tels que *célèbre*, *civil*, &c.

On lui donne encore le son du *s* devant *a*, *o* & *u*, par le moyen d'une cédille qu'on met dessous; comme dans ces mots, *prononça*, *façon*, *conçu*, &c.

Ce n'est pas encore tout: on s'est avisé de faire représenter à la même lettre un *g* dans certains mots; comme *claude*, *second*, &c. qu'on prononce comme s'ils étoient écrits *glaude*, *segond*, &c. Et par une bizarrerie inexplicable, on a donné au *g* le son du *c* dans d'autres mots; comme dans *gangrène*, qu'on prononce comme s'il étoit écrit *cangrène*.

On a aussi donné au *c*, assemblé avec le *h*, un son particulier; comme dans *chanoine*, *chercher*, *archiprêtre*, *choisir*, &c. Et comme si tant d'emplois, distribués à la même lettre, n'eussent pas suffi, on a enfin voulu que ces deux lettres (*ch*) réunies, représentassent un *k* dans certains mots; comme *archétype*, *archiépiscopal*, &c. qu'on prononce comme s'ils étoient écrits

arkétype, *arkiépiſcopal*, &c.

On conviendra ſans doute, que l'intérêt de la langue exige qu'on ſimplifie les élémens de l'art de lire. Il eſt cependant clair que c'eſt les compliquer, que d'attribuer différens ſons à un même caractère; puiſqu'alors on ne peut plus, ſans le ſecours de la mémoire, déterminer poſitivement le ſon que doit prendre ce caractère dans le mot qu'on a à lire. La preuve en eſt ſimple : celui qui ſaura que le mot *archiépiſcopal*, ſe lit comme s'il étoit écrit *arkiépiſcopal*, ſera fondé à croire qu'il faut lire *archiprêtre*, comme s'il étoit écrit *arkiprêtre*, ſi ſa mémoire ne lui indique pas la bonne prononciation de ce dernier mot.

Nous ne nous arrêterons pas maintenant à l'examen des inconſéquences qui naiſſent de la valeur actuelle des ſignes, nous rempliſſons cette tâche au mot ORTHOGRAPHE, où nous indiquons d'ailleurs plus particulièrement la néceſſité, & les moyens d'y remédier. Nous dirons ſeulement ici : 1°. que le *k* doit être ſubſtitué au *c*, dans tous les mots où cette dernière lettre a le ſon de la première. Ainſi, au lieu d'écrire, *cabale*, *cauſer*, *conduite*, *courir*, *curé*, *archétype*, *archiépiſcopal*, &c. écrivez *kabale*, *kauſer*, *konduite*, *kourir*, *kuré*, *arkétype*, *arkiépiſkopal*, &c.

2°. Que le *ſ* doit être ſubſtitué au *c*, dans tous les mots où celui-ci a le ſon de celui-là. Ainſi, au lieu d'écrire *célèbre*, *civil*, *prononça*, *façon*, *conçu*; &c. écrivez *ſélèbre*, *ſivil*, *prononſa*, *faſon*, *conſu*, &c.

3°. Que le *g* doit être ſubſtitué au *c*, dans les mots où l'uſage attribue à cette dernière lettre le ſon de la première. Ainſi, au lieu d'écrire *claude*, *ſecond*, &c. écrivez *glaude*, *ſegond*, &c.

4°. Qu'il ne faut enfin conſerver le *c* dans l'alphabet, que pour former, avec le *h*, le ſon particulier qui leur eſt propre; comme dans *chanoine*, *chercher*, *archiprêtre*, *choiſir*, &c. Alors, au lieu d'appeler cette lettre un *cé*, ou un *ce*, vous lui donnerez la dénomination de *che*, pour faciliter la méthode de former les ſyllabes.

Vous concevez néceſſairement, qu'en réduiſant à une ſeule fonction la lettre dont nous parlons, elle ne pourra plus induire en erreur le Lecteur, ſur-tout l'Étranger, qui n'aura pas préſens à ſa mémoire les ſons propres à chaque mot. Il ne ſera plus incertain s'il doit lui donner la valeur d'un *g*, comme dans *ſecond*; ou le ſon d'un *k*, comme dans *archiépiſcopal* : puiſqu'il ſera ſûr que le ſon qu'elle lui repréſentera ſera toujours le même; & tel que dans les mots *chanoine*, *chercher*, &c.

Nous répondons, au mot ORTHOGRAPHE, aux objections qu'on a déja faites, & qu'on ne manquera pas de faire encore, contre la méthode nouvelle que nous propoſons. Nous ferons voir que rien n'eſt plus déraiſonnable, que d'attribuer à un ſigne quelconque des ſons propres aux autres ſignes, puiſque cela n'opère qu'une confuſion qui altère eſſentiellement la pureté de la langue, en détournant l'écriture de ſa véritable deſtination.

Nous ſavons bien, que quelque judicieuſe que ſoit la réforme que nous propoſons, & que d'habiles gens ont indiquée avant nous, elle ne manquera pas d'eſſuyer bien des contradictions; mais on l'adoptera avec le temps.

Nous prévenons que, pour éviter les répétitions trop fréquentes, nous n'indiquerons, dans tout le cours de la lettre *c*, aucune réforme d'orthographe dans les mots où il ne s'agira que de changer le *c* en *k* ou en *ſ*.

C, chez les Romains, étoit une lettre numérale qui ſignifioit cent. Elle a la même ſignification parmi nous, quand nous faiſons uſage du chifre romain. Deux *cc*, expriment deux cens; trois *ccc*, trois cens, *&c.*

Le C̄, avec cette barre au-deſſus, marquoit cent mille.

Le *C*, placé chez les Latins, par abréviation, devant un nom propre, ſignifioit *Caïus* & *Caia*, en l'écrivant de droit à gauche.

La même lettre, placée après un nom propre d'homme, déſignoit la dignité de Conſul. Ainſi, *Bruto & Collatino CC*, ſignifioit ſous le Conſulat de Brutus & de Collatin, ou Brutus & Collatin étant Conſuls.

Les Romains appeloient auſſi le *C*, la lettre fatale; parce que dans les cauſes criminelles, les Juges l'écrivoient ſur la tablette qu'ils jettoient dans l'urne des ſuffrages, pour condamner l'accuſé : s'ils le déclaroient abſous, ils faiſoient uſage de la lettre *A*.

Le C ſeul, ou accompagné d'autres lettres, dont il eſt ſuivi ou précédé, ſert dans les écritures relatives au commerce, pour abréger certaines expreſſions qui ſe repréſentent fréquemment. Ainſi, C. ſignifie compte; C. O. compte ouvert; C. C. compte courant; M. C. mon compte; S. C. ſon compte; N. C. notre compte; L. C. leur compte.

C, eſt le caractère diſtinctif des monnoies qui ſe frappent à Caen & qui ſe frappoient précédemment à Saint-Lô, en Normandie. Quand il y a deux CC ſur une pièce de monnoie de France, c'eſt un ſigne qu'elle a été frappée à Beſançon.

C, dans l'alphabet chimique, déſigne le ſalpêtre.

C, en Muſique, eſt le ſigne de la meſure à quatre temps.

C, barré de cette manière ₵, eſt auſſi, en Muſique, le ſigne de la meſure à quatre temps vîtes, ou à deux temps poſés; mais conſervant toujours le caractère de la meſure à quatre temps, qui eſt l'égalité des croches.

C, eſt encore le nom d'une des trois clefs de la Muſique.

Ce monoſyllabe eſt bref.

ÇA; adverbe, tantôt de mouvement & tantôt de repos. Il ſignifie ici, avec cette différence néanmoins que *çà* étant ſeul, ne ſe joint qu'avec le verbe *venir*, & dans ces phraſes, *viens-çà*, *venez-çà*; pour dire, viens ici, venez ici; & qu'*ici*, qui eſt de même adverbe de repos & de mouvement tout à la fois, s'emploie avec toutes ſortes d'autres verbes. Ainſi l'on peut dire, *il faut les amener ici. Faites-là reſter ici, Apportez-le ici. Il préſide ici.*

ÇA & LÀ, ſignifie de côté & d'autre, & s'emploie adverbialement avec toutes ſortes de verbes de mouvement & de repos. *Elle court çà & là. Il eſt toujours çà & là. Il donne ſes leçons çà & là.*

QUI ÇA, QUI LA, ſe dit, dans le ſtyle familier & adverbialement; pour dire, les uns d'un côté, les autres de l'autre. *Ils étoient qui çà, qui là. Ils iront qui çà, qui là. Ils l'ont dupé qui çà, qui là.*

ÇA, OH ÇA, ſe dit, par manière d'interjection, pour inviter, engager

à quelque action. *Çà commencez cet ouvrage. Oh çà partons, il est temps.*

Ça, se dit encore seul, en répondant à quelque question, ou pour exprimer le consentement qu'on donne à une chose à laquelle on est engagé. Par exemple, si une femme demandoit de l'argent à son mari, il pourroit répondre *çà*; pour dire, qu'il va lui en donner.

Or ça, se dit aussi, par manière d'interjection, en commençant le discours, pour encourager, exciter à faire quelque chose. *Or çà, dites-nous la nouvelle qu'on vous a apprise?*

Remarquez que dans cette expression *or çà*, le *r* ne se fait pas sentir, par un adoucissement de langage commun à plusieurs autres mots.

Deça & dela, s'emploie adverbialement dans la même signification que *çà* & *là*. Ainsi l'on dira, *elle se promène deçà & delà*; pour dire, çà & là.

Remarquez cependant que ces deux manières de parler diffèrent l'une de l'autre, en ce que *çà* & *là* ne s'emploient jamais comme prépositions, & qu'on y emploie *deçà* & *delà*. On ne pourroit pas dire *çà & là la forêt*; mais on dira *deçà & delà la forêt*: & alors *deçà* désigne le côté de la forêt le plus proche de celui qui parle; & *delà*, le plus éloigné.

Au-deça & en-deça, se dit dans le même sens que *deçà*. *Il est au-deçà, en deçà du ruisseau.*

Au-deça & en-deça, se dit aussi absolument. *Vous la rencontrerez au-deçà, en-deçà.*

De-deça, se dit encore dans la même signification. *Il est de-deçà le ruisseau*; ou simplement, *il est de-deçà*.

Par-deça, s'emploie comme préposition & comme adverbe. *Exemples*. Employé comme préposition: *le lièvre est par-deçà le chemin.*

Employé comme adverbe: *le lièvre est par-deçà.*

Par-deça, employé adverbialement, signifie encore en cette contrée-ci, en ces quartiers-ci. *Il parut par-deçà au moment où on ne l'attendoit pas.*

On ne s'en sert plus guères dans cette acception.

De-deça, se dit aussi adverbialement pour signifier en cette contrée-ci, en ces quartiers-ci. *Il a promis de venir de-deçà incessamment.*

On dit, en style de Palais, *depuis quinze jours en-çà, depuis un an en-çà*; pour dire, depuis quinze jours, depuis un an jusqu'à présent.

Ce monosyllabe est bref.

CAA-APIA; substantif masculin. Plante du Brésil, dont la racine est grosse comme le tuyau d'une plume, & longue d'environ deux travers de doigts. Ses tiges, au nombre de trois ou quatre, sont déliées, rondes, & d'environ deux pouces de longueur: chacune porte une feuille d'un vert luisant. Sa fleur est ronde, radiée, & composée de plusieurs étamines qui produisent des sémences rondes plus petites que des graines de moutarde.

On prétend que la racine de cette plante a la vertu de l'ipécacuanha. Elle arrête le flux de ventre, & fait vomir comme l'ipécacuanha, mais moins fortement. On la donne pulvérisée, à la dose d'une demi-drachme, jusqu'à une drachme, dans du vin, du bouillon, ou quelqu'autre véhicule convenable.

Les Peuples du Brésil pilent toute la plante, & en expriment le suc,

qu'ils emploient avec succès pour guérir les morsures des serpens, de même que les plaies des flèches empoisonnées.

CAA-ATAYA; substantif masculin. Plante du Brésil, dont la racine est petite, blanche, la tige carrée, foible, genouillée, d'un vert pâle, & haute d'un pied. Rai dit que par ses feuilles opposées, dentelées, ses fleurs en casque, & sa sémence renfermée dans une gousse, elle ressemble à l'eufraise, dont on pourroit en faire une variété.

Cette plante est sans odeur; mais elle est amère au goût. Si on la broye & qu'on la fasse bouillir dans de l'eau, sa décoction purge fortement par haut & par bas.

CAABLÉ; adjectif masculin, & terme de la Jurisdiction des Eaux & Forêts, qui se dit des arbres renversés dans les forêts par les vents. C'est la même chose que chablis.

CAACHIRA; substantif masculin. C'est la plante de l'indigo, appelée autrement *anil*. Voyez *ce mot*.

CAACICA; substantif masculin. Plante du Brésil, dont la racine petite, filamenteuse, a des tiges nombreuses, velues, genouillées, d'un vert rougeâtre, de la grosseur du doigt, & de la hauteur d'environ un pied. Ses feuilles un peu velues, vertes d'un côté & blanchâtres de l'autre, ont à peu près la figure de celles de la véronique mâle. Ses fleurs disposées en ombelle, sont en grand nombre, & de couleur verte, mêlée d'un peu de rouge. Toute la plante est remplie d'un suc laiteux. On la broye, & on l'applique avec succès sur toutes sortes de plaies, quelles qu'elles soient.

CAACO; substantif masculin. Ray parle de deux plantes du Brésil de ce nom, qu'il ne décrit pas, qu'il appelle *sensitives*, & auxquelles il ne connoît aucune vertu médicinale.

CAA-ETIMAY; substantif masculin. Plante du Brésil, dont la tige verte, un peu velue, remplie d'une substance médullaire, & entourée à sa naissance d'un grand nombre de feuilles, s'élève à la hauteur de trois pieds : cette tige se divise en plusieurs rameaux chargés de feuilles semblables à celles de l'hysope, & de fleurs qui sont comme celles du seneçon. Il succède à ces fleurs une espèce de coton, qui devient le jouet des vents.

Ray dit que les feuilles de cette plante, bouillies & broyées, guérissent la gratelle, en les appliquant sur la partie affectée.

CAAGE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un droit qu'on payoit pour l'entretien des quais.

CAAGHIYNYO; substantif masculin. Arbrisseau du Brésil, à tige ligneuse, velue, & de la grosseur du framboisier. Ses feuilles, douces au toucher, légèrement découpées, plus vertes en-dessus qu'en-dessous, sont parsémées de petits tubercules d'un côté, & de petites cavités de l'autre. Les fleurs qui sont blanches à cinq pétales, se réunissent au nombre de trois ou quatre pour former un bouquet. Il leur succède des baies noires de la grosseur de celles du genièvre, douces au goût, & dont les Nègres mangent.

Ray dit que les feuilles pulvérisées sont un excellent remède contre les ulcères provenant d'un principe chaud.

CAAGUA-CUBA; substantif masculin. Petit arbre du Brésil, dont la tige droite, peu vigoureuse, sans branches, est couverte au som-

met d'un grand nombre de feuilles velues, plus vertes en dessus qu'en dessous, larges d'un pied, & longues de dix-huit pouces. Ses fleurs sont petites, blanches, à cinq pétales, disposées en ombelle, & semblables à celles du tilleul dont elles ont à peu près l'odeur. Il leur succède un fruit noir dont les oiseaux se nourrissent. On ne connoît pas les propriétés médicinales de cet arbre.

CAANA; nom propre d'une ville d'Egypte, sur le Nil, vis-à-vis de la ville de Dandre, au-dessous des Cataractes. Paul Lucas la dit agréable, riante & curieuse par plusieurs anciens monumens qui donnent à penser que cette ville fut autrefois très-considérable.

CAA-OPIA; substantif masculin. Arbre du Brésil, d'une grosseur médiocre, fort branchu, dont l'écorce est de couleur cendrée, & parsemée de raies brunes. Ses feuilles sont fermes & vertes. Il a ses fleurs disposées en ombelle, composées de cinq pétales, d'un vert jaune, & qui sortent de petits corps ronds, bruns, & de la figure d'une lentille. Il leur succède des baies de la grosseur d'une cerise, qui mûrissent en Janvier, & qui sont remplies d'une substance liquide d'un très-beau jaune.

Quand l'arbre commence à bourgeonner, on en tire par incision une gomme qui a à peu près la couleur & la consistance du gutta-gamba, avec les vertus purgatives & résolutives de cette dernière substance.

CAAPEBA; substantif masculin. Plante du Brésil, qui ne diffère guères de la clématite. Elle pousse de longs sarmens qui rampent sur terre, ou s'attachent aux arbres voisins. Elle a des feuilles très-déliées, les unes rondes, les autres en forme de cœur, & toutes d'un beau vert en-dessus. Ses fleurs sont d'un jaune pâle, & il succède à chacune un grain de figure ovale, gros comme un pois, vert en dedans, & rouge à l'extérieur.

On attribue à la racine, qui est compacte, onctueuse, & d'un goût tirant sur l'amer, la propriété d'atténuer les pierres des reins & de la vessie, de même que la vertu de résister au venin & à la morsure des serpens: on la prend infusée dans de l'eau ou du vin.

CAAPOMONGA; substantif masculin. Plante du Brésil, à laquelle on n'attribue aucune propriété médicinale.

CAAPONGA; substantif masculin. Les peuples du Brésil donnent ce nom à une espèce de crête marine & de pourpier dont ils font bouillir & confire les feuilles & les jeunes tiges dans du vinaigre. Ils en usent ensuite à peu près comme nous faisons des câpres & des cornichons pour exciter l'appétit. On dit d'ailleurs ce mets diurétique, & propre à lever les obstructions des viscères.

CAAROBA; substantif masculin. Arbre du Brésil fort commun, qui a les feuilles oblongues, d'un vert foible, & divisées dans leur longueur par une nervure d'où partent obliquement des côtes éminentes. Ses fleurs, auxquelles succèdent des semences noirâtres, sont d'un bleu d'azur mêlé d'une teinte de pourpre.

Les feuilles, qui sont amères au goût, s'emploient avec succès séchées & broyées dans les bains & les fomentations. Prises intérieurement, elles sont détersives, dessi-

catives, & bonnes contre les maladies chroniques, surtout celles qui proviennent de quelque affection vénérienne. On prépare avec les fleurs une conserve qui a les mêmes propriétés.

CAB; substantif masculin. Ancienne mesure des Hébreux, qui contenoit la sixième partie du séah, & la dix-huitième de l'épha. Il ne faut pas confondre cette mesure avec le cad.

Cab, signifie, chez les disciples d'Hermès, l'or philosophique.

CABACK; substantif masculin. On donne ce nom en Russie aux maisons où l'on va boire de l'eau de vie, du vin ou d'autres liqueurs. Les cabacks appartiennent au Souverain qui les afferme en argent.

CABAL; vieux mot qui signifioit autrefois capital, les fonds ou biens de quelqu'un.

CABALE; substantif féminin. *Factio.* Faction, complot, concert, conspiration de plusieurs personnes qui travaillent à faire réussir quelque chose d'injuste. *Il ne voulut pas entrer dans la cabale.*

Cabale, se dit aussi des personnes mêmes qui composent la cabale. *On condamna cette cabale à dix mille écus d'amende. Ils firent prendre la fuite à la cabale.*

Cabale, se dit d'une sorte de tradition parmi les Juifs, concernant l'interprétation mystique & allégorique de l'ancien testament.

Les docteurs de la cabale s'appliquent particulièrement à combiner des lettres, des mots, des nombres, par le moyen desquels ils se flattent de lire dans l'avenir, & de pénétrer le sens de plusieurs passages difficiles de l'écriture. Ils enseignent que les secrets de la cabale furent découverts à Moïse sur le mont Sinaï, & qu'ils sont venus de père en fils jusqu'à eux par tradition orale, parce qu'il est défendu de les écrire.

Quelques Rabbins cabalistes ont prétendu qu'Adam eut pour précepteur dans la science céleste ou de la cabale, l'ange Raziel, qui lui fit d'ailleurs présent d'un livre concernant cette science.

Ce livre développoit tous les secrets de la nature, communiquoit la puissance de converser avec les astres, de faire naître & guérir les maladies, d'exciter des tremblemens de terre, de détruire les villes, de commander aux Anges des cieux & des enfers, de prédire les évènemens futurs, & d'interprêter les songes & les prodiges. Ces rêveurs ajoutent que ce livre passa de père en fils jusqu'à Salomon, à qui il transmit le pouvoir de bâtir le temple par le moyen du ver *Zamir*, sans faire usage d'aucun instrument de fer. Le rabbin Isaac-Ben-Abraham fit imprimer ce livre au commencement de ce siècle; mais les Juifs mêmes de la tribu de ce rabbin le condamnèrent au feu. On prétend qu'il y a encore actuellement en Pologne & en différens endroits du nord, plusieurs Juifs livrés au fanatisme de la cabale.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

CABALÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* Cabaler.

Le dictionnaire de Trévoux dit ce mot adjectif; mais il auroit bien dû fortifier sa doctrine par une locution reçue.

CABALER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Conjurare.*

Conjurer, former un complot secret, y engager plusieurs personnes. Il se prend toujours en mauvaise part. *Ils cabaloient contre l'Etat.*

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire AVOIR. *Ils ont cabalé. Ils avoient cabalé.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

CABALES; (les) Hérodote donne ce nom à une ancienne Nation d'Afrique, peu nombreuse, qui habitoit dans le territoire de Barca, vers la ville de Tauchira.

CABALEUR; substantif masculin. *Factiosus.* Qui cabale. *On arrêta le principal cabaleur.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

CABALIG; nom propre d'une ville d'Asie, située dans le Turquestan, au 103e dégré de longitude, & au 44e de latitude septentrionale. Elle bornoit les Etats du fils aîné de Gengiskan, lequel eut pour partage les Provinces qui s'étendoient depuis cette ville jusqu'en Bulgarie.

CABALIS; nom propre d'une ancienne ville qu'Etienne le Géographe place sur le Méandre, dans le voisinage de Cybira.

CABALISTE; substantif masculin. *Artis cabalisticæ peritus.* Celui qui est instruit dans la cabale des Juifs. *C'est un cabaliste.* Voyez CABALE.

CABALISTE, se dit, en termes de Commerce, dans tout le Languedoc, d'un négociant qui ne fait pas le Commerce sous son nom, mais qui est intéressé dans celui que fait un autre négociant.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

CABALISTIQUE; adjectif des deux genres. *Cabalisticus, a, um.* Qui appartient à la cabale des Juifs, qui y a rapport. *Il est instruit dans la science cabalistique. C'est une erreur cabalistique.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, & la cinquième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *des cabalistiques lettres*, mais *des lettres cabalistiques.*

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *Kabalistike.* Voyez ORTHOGRAPHE.

CABALMENT; vieux mot qui signifioit autrefois entièrement.

CABAMITAN; nom propre d'une contrée d'Asie, en Tartarie, fameuse par la victoire qu'y remporta Tamerlan sur le Roi des Gètes.

CABAN; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de manteau destiné à parer de la pluie.

CABANDÈNE; c'est, selon Ptolémée, l'ancien nom d'une contrée de la Susiane, en Asie, dans le voisinage de la Perse proprement dite.

CABANE; substantif féminin. *Casula.* Sorte de petite loge ou de petite maison, bâtie ordinairement avec de la bauge, couverte de chaume, & qui sert particulièrement aux pauvres gens de la campagne. Malherbe a dit, en parlant de la mort:

Le

Le pauvre en sa cabane où le chaume
le couvre,
Est sujet à ses loix;
Et la garde qui veille aux barrières du
Louvre,
N'en défend pas nos Rois.

Cabane de berger, se dit d'une espèce de petite chambre faite de planches, que le berger conduit où il fait paître son troupeau, par le moyen des roulettes sur lesquelles elle est soutenue.

Cabane, se dit, en termes d'Oiseleurs, d'une grande cage fermée, dans laquelle on met couver de petits oiseaux.

Cabane, se dit, en termes de Marine, d'un petit réduit pratiqué à l'arrière ou le long des côtés d'un navire, & dans lequel couchent les pilotes & autres Officiers de Marine.

Cabane, se dit aussi d'une sorte de bateau couvert de planches, dans lequel on peut être debout & à couvert. Les bateaux de cette espèce sont à fond plat & en usage sur la Loire.

Cabane, se dit encore d'un bateau couvert, du côté de la poupe, d'une sorte de toile appelée *banne*, & destinée à mettre les passagers à l'abri des injures du temps.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

CABAR; vieux mot qui signifioit autrefois un clou à tête.

CABARDA; nom propre d'une ville d'Asie, dans la Circassie.

CABARÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* Cabarer.

CABARER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Brasseurs, qui signifie jetter l'eau ou les métiers d'un vaisseau dans un autre, avec le jet ou le chapelet.

CABARET; substantif masculin. *Caupona*. Taverne, maison où l'on donne à boire & à manger aux particuliers pour de l'argent.

Il y a plusieurs Réglemens de Police ecclésiastique & civile concernant les cabarets.

Différens Conciles, tant généraux que particuliers, & les Statuts Synodaux de la plûpart des Diocèses, prononcent interdit contre les Ecclésiastiques qui fréquentent les cabarets, à moins qu'ils ne voyagent.

L'article 128 de la Coutume de Paris dénie toute action aux Cabaretiers, *pour vins ou autres choses vendues en détail, par assiètte en leurs maisons*.

Divers Arrêts de réglement de la plûpart des Parlemens du Royaume, défendent la fréquentation des cabarets pendant la nuit, & aux heures du service divin.

La fréquentation des cabarets est aussi défendue par plusieurs Ordonnances & Arrêts, aux particuliers mariés, à leurs enfans & domestiques, dans le lieu de leur résidence, à peine d'amende, tant contre eux que contre les cabaretiers.

Cabaret borgne, se dit d'un mauvais petit cabaret qui n'est ordinairement fréquenté que de gens de la lie du peuple.

Cabaret, se dit aussi d'un plateau dont les bords sont relevés, & qui sert à poser les tasses avec lesquelles on prend du thé, du chocolat, *&c.*

Cabaret, se dit, en Botanique, d'une plante dont la racine est menue, rampante, fibreuse, & la tige

herbacée, simple & basse. Elle a les feuilles semblables à celles du lierre terrestre; ses fleurs sont apétales, composées de douze étamines placées dans un calice épais, divisé en trois parties droites & recourbées au sommet. Ce calice renferme une capsule coriacée, divisée en six loges qui contiennent des semences ovales.

Le cabaret croît sur les Alpes & dans les montagnes du Bugey. La racine est un peu amère, âcre, aromatique, nauséeuse; les feuilles sont aromatiques & âcres. Toute la plante est résolutive, purgative par le haut & par le bas, errhine & emménagogue.

On emploie assez communément les racines & les feuilles, mais rarement les semences. La racine étoit le meilleur émétique des anciens; on la donne en poudre pour émétique, aux hommes, depuis trente grains jusqu'à soixante; & en infusion, depuis un gros jusqu'à quatre. Les feuilles purgent plus violemment que la racine, on les donne au nombre de cinq, six, jusqu'à neuf, macérées, ou cuites dans du vin; & les feuilles en poudre, comme errhines. Pour les animaux, on n'emploie le cabaret que comme purgatif, à la dose d'une poignée de feuilles macérées dans une livre de vin blanc.

Electuaire de cabaret, se dit de la composition suivante.

Prenez huit onces de syrop de menthe & autant de celui de violettes; faites-les cuire en consistance de miel, & après les avoir retirés du feu, mêlez-y deux onces de racine de cabaret pulvérisée, une once de poudre de racine de courge, séchée au soleil, pareille quantité de semences de raves & d'orties macérées dans de l'eau de rose, & ensuite séchées; trois gros de semences de fenouil & autant de cannelle, & faites du tout un électuaire.

Cet électuaire fait vomir doucement, purge par les selles, & lève les obstructions: la dose est depuis une drachme jusqu'à six.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

CABARETIER; substantif masculin. *Tabernarius*. Celui qui tient cabaret. *Le cabaretier fut mis à l'amende*. Voyez Cabaret.

CABARETIÈRE; substantif féminin. Celle qui tient cabaret. *La cabaretière est jolie*.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

CABAR-HUD; nom propre. C'est, selon Baudrand, le nom d'une ville de l'Arabie heureuse, dans la Province d'Hadramuth.

CABARNE; substantif masculin, & terme de Mythologie. On appeloit ainsi les Prêtres de Cerès dans l'île de Paros. Ce titre leur vint, selon quelques-uns, du nom du premier de ces Prêtres, qui instruisit Cerès de l'enlévement de sa fille Proserpine.

CABARRE; substantif masculin, & terme de Marine, qui se dit de divers bâtimens à fond plat, destinés à secourir & alléger les gros vaisseaux.

CABAS; substantif masculin. *Fiscina*. Sorte de panier de jonc, servant ordinairement à mettre des figues. *Il m'envoya un cabas de belles figues*.

Cabas, se dit aussi, en termes de

Messagerie, d'un grand coche dont le corps est d'osier clissé.

Cabas, se dit encore, dans quelques Provinces du Royaume, d'une mesure à mesurer le blé, & d'autres grains.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

CABASA; nom propre d'une ancienne ville épiscopale d'Egypte située dans le Delta.

CABASSER; vieux mot qui signifioit autrefois machiner quelque fourberie.

CABASSET; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de morion ou armure de tête.

CABASSON; substantif masculin. *Cabassonus.* Poisson de mer sans dents, avec des écailles argentées & une nâgeoire de chaque côté. Il ressemble beaucoup au lavaret.

CABAUST; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un lieu fermé de barreaux en forme de cage.

CABAY; substantif masculin. Les Indiens & les habitans des îles de Ceylan & d'Aracan donnent ce nom aux vêtemens d'or & de soie que portent les principaux de ces contrées.

CABE; nom propre d'une petite rivière d'Espagne, en Galice. Elle a sa source à Layosa, & son embouchure dans le Velezar, au nord-est, d'Orensée.

CABEÇA-DE-VIDE; nom propre. Petite ville de Portugal, dans l'Alentejo, à quatre lieues de Portalègre.

CABÉER; substantif masculin. C'est une monnoie de compte en usage à Moka.

CABELA; substantif masculin. Sorte de prune d'Amérique, qui croît sur un arbre presque semblable au cerisier.

CABENDE; nom propre. Ville & Port d'Afrique, au royaume de Congo. Il s'y fait un commerce considérable de Nègres.

CABERASA; nom propre d'une ancienne ville d'Asie, que Ptolémée place dans la Médie.

CABES; (les) anciens peuples d'Asie, qui passoient pour antropophages, & dont parle Ortelius.

CABESAS; substantif masculin. On donne ce nom, dans le Commerce, à certaines laines d'Espagne, qui se tirent de l'Estrémadure.

CABESTAN; substantif masculin, & terme de Marine. Machine en forme de tourniquet, dont le mouvement sert à rouler ou à dérouler un cable, à l'extrêmité duquel sont attachés les fardeaux qu'on veut enlever.

On fait usage du cabestan pour tirer l'ancre du fond de la mer, pour remonter les bateaux, pour faire venir les vaisseaux à terre afin de les calfater, pour les décharger des plus grosses marchandises, pour lever les vergues & les voiles, *&c.*

Chaque vaisseau a deux cabestans; un grand & un petit. Le premier qu'on nomme *cabestan double*, est posé sur le premier pont entre le grand mât & l'écoutille des vivres, vers l'artimon, & s'élève jusqu'à cinq pieds de hauteur au-dessus du second pont.

Le second, qu'on nomme *cabestan simple*, est posé sur le second pont, entre le grand mât & le mât de misaine. Il sert aux Manœuvres pour lesquelles il faut moins de force que pour lever l'ancre.

Cabestan a l'angloise, se dit d'un cabestan inventé par les Anglois, plus renflé que les autres cabestans & où l'on n'emploie que des demi-

barres, pourquoi il n'eſt percé qu'à demi.

Cabestan volant, ſe dit d'un cabeſtan qui peut ſe tranſporter d'un lieu dans un autre.

On dit, *virer au cabeſtan, pouſſer au cabeſtan, faire jouer au cabeſtan;* pour dire, faire tourner le cabeſtan.

On dit auſſi, *envoyer au cabeſtan, aller au cabeſtan;* pour dire, envoyer les matelots, mouſſes ou autres garçons de l'équipage, qui ont fait quelque faute, aux pieds du cabeſtan, où celui qui commande leur fait infliger la punition qu'ils ont méritée.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troſième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

CABESTAN; nom propre d'un Bourg de France, dans le Languedoc, au Diocèſe de Nîmes.

CABESTERRE; ſubſtantif féminin. On déſigne ainſi, dans les îles-Antilles, la partie qui regarde le levant & qui eſt continuellement rafraîchie par les vents aliſés, leſquels courent depuis le nord juſqu'à l'eſt-ſud-eſt. La baſſe terre eſt la partie oppoſée. Celle-ci eſt bien plus propre que l'autre pour le mouillage & pour charger les navires, parce que la mer y eſt moins agitée.

CABESTRAGE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un droit ſeigneurial uſité en Provence.

CABIAI; ſubſtantif maſculin. Animal quadrupède d'Amérique, que quelques Naturaliſtes ont pris mal-à-propos pour un cochon. Il ne lui reſſemble, remarque M. de Buffon, que par de petits rapports, & en diffère par de grands caractères; il ne devient jamais auſſi grand; le plus gros cabiai eſt à peine égal à un cochon de dix-huit mois; il a la tête plus courte, la gueule beaucoup moins fendue, les dents & les pieds tout différens; des membrannes entre les doigts, point de queue ni de défenſes; les yeux plus grands, les oreilles plus courtes; il en diffère encore autant par le naturel & ſes mœurs, que par la conformation: il habite ſouvent dans l'eau, où il nâge comme une loutre, y cherche de même ſa proie & vient manger au bord le poiſſon qu'il prend & qu'il ſaiſit avec la gueule & les ongles; il mange auſſi des grains, des fruits & des cannes de ſucre; comme ſes pieds ſont longs & plats, il ſe tient ſouvent aſſis ſur ceux de derrière. Son cri reſſemble plutôt à celui de l'âne, qu'au grognement du cochon; il ne marche ordinairement que la nuit, & preſque toujours de compagnie, ſans s'éloigner du bord des eaux: car comme il court mal à cauſe de ſes longs pieds & de ſes jambes courtes, il ne pourroit trouver ſon ſalut dans la fuite; & pour échapper à ceux qui le chaſſent, il ſe jette à l'eau, y plonge & va ſortir au loin, ou bien il y demeure ſi longtemps, qu'on perd l'eſpérance de le revoir. Sa chair eſt graſſe & tendre, mais elle a plutôt, comme celle de la loutre, le goût d'un mauvais poiſſon que celui d'une bonne viande; cependant on a remarqué que la hure n'en étoit pas mauvaiſe, & cela s'accorde avec ce que l'on ſait du caſtor, dont les parties antérieures ont le goût de la chair, tandis que les parties poſtérieures ont le goût de poiſſon. Le cabiai eſt d'un naturel tranquille & doux; il ne fait ni mal ni querelle

aux autres animaux; on l'apprivoiſe ſans peine; il vient à la voix & ſuit aſſez volontiers ceux qu'il connoît & qui l'ont bien traité.

CABILLAUD; ſorte de morue qui ne ſe mange que fraîche. *Voyez* MORUE.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le ſecond *l* en *i*, ſupprimer le *d* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *kabiliau*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CABILLE; ſubſtantif féminin. On déſigne ainſi une tribu d'Arabes vagabonds, qui ne reconnoiſſent d'autorité que celle d'un chef qu'ils ſe choiſiſſent & qu'ils appellent *Cacique*. Ces tribus ſe tiennent dans l'Arabie & l'Abiſſinie. Elles reſſemblent à ce qu'on appelle *Horde*, en Tartarie.

CABILLOTS; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Marine. On déſigne ainſi de petits bouts de bois poſés à l'extrêmité de pluſieurs herſes qui tiennent aux grands haubans, & qui ſervent à tenir les poulies de pantoquiere.

CABILLOTS, ſe dit auſſi de petites chevilles de bois qui tiennent aux chouquets avec une ligne, & qui ſervent à tenir la balancine de la vergue de hune lorſque les perroquets ſont ſerrés.

CABIN; nom propre d'une petite rivière de France, en Gaſcogne, dont le cours n'eſt que de cinq ou ſix lieues dans le Turſan.

CABINET; ſubſtantif maſculin. *Conclave*. Endroit d'un appartement deſtiné à l'étude, au travail, où l'on ſe retire pour traiter de quelque affaire particulière, & où l'on ſerre des papiers, des livres, des tableaux, ou quelques autres effets rares & précieux. *Ce tableau ſe voit dans le cabinet de la Reine. Il me parla de cette affaire dans ſon cabinet.*

CABINET, ſe dit, par extenſion, des choſes renfermées dans un cabinet. *On lui offre dix mille francs de ſon cabinet.*

HOMME DE CABINET, ſe dit de quelqu'un qui eſt fort appliqué à l'étude.

CABINET, ſe dit d'une ſorte de buffet à pluſieurs layettes ou tiroirs. *Il lui fit préſent d'un magnifique cabinet des Indes.*

CABINET D'HISTOIRE NATURELLE, ſe dit d'un lieu deſtiné à contenir des collections en tout genre des diverſes productions de la nature.

C'eſt particulièrement à ces ſortes de collections, qu'on doit les progrès qu'ont fait les modernes dans la ſcience de l'Hiſtoire naturelle. Notre ſiècle a la gloire d'avoir formé les premiers cabinets d'hiſtoire naturelle dignes de ce nom.

Il faut ſans doute placer le cabinet d'hiſtoire naturelle qui ſe voit à Paris au Jardin du Roi, entre les plus riches & les plus diſtingués de l'Europe. Il eſt particulièrement remarquable par le bel ordre dans lequel ſont placés les tréſors qu'il renferme.

Pour donner quelque idée de ces tréſors, nous dirons brièvement qu'on y remarque ſur le règne animal des ſquelettes humains de tout âge, des fœtus de diverſes grandeurs, & une multitude d'autres morceaux conſervés dans des liqueurs & autrement.

On y voit un grand nombre de ſquelettes de quadrupèdes, avec une collection de cornes, d'égagropiles, de bezoards, & d'autres productions animales.

Les ſquelettes des oiſeaux les plus beaux & les plus rares y abondent, de même que les poiſſons de mer & d'eau douce qu'on y conſerve, les uns deſſechés, & les autres dans des liqueurs.

On y a raſſemblé des ſerpens, des lézards, des coquillages de toutes les parties du monde, de même que des inſectes de terre & d'eau de tous genres, & particulièrement une magnifique ſuite de papillons.

Le règne végétal y préſente des herbiers très-complets, un grand nombre de racines d'écorces de bois, de ſemences & de fruits, avec une quantité prodigieuſe de gommes, de réſines, de baumes & d'autres ſucs d'arbres & de plantes.

Le règne minéral y eſt compoſé de toutes ſortes de cailloux, de pétrifications, de pierres communes, fines, brutes, figurées, polies & précieuſes; de ſels de bitumes, de foſſilles, de métaux & demi métaux, tirés de toutes les parties du monde.

Cabinet secret, ſe dit d'un lieu conſtruit de manière que la voix de celui qui parle à un bout de la voute eſt entendue à l'autre bout. Il y a un cabinet de ce genre à l'Obſervatoire royal de Paris. Denys, tyran de Syracuſe, avoit une priſon fameuſe par cette propriété. Un ſimple chuchotement s'y changeoit en un bruit conſidérable, & un ſimple claquement de mains en un coup très-violent. Il ne faut autre choſe, pour opérer ces effets, que ce que la muraille auprès de laquelle eſt placée la perſonne qui parle bas, ſoit unie & cintrée en ellipſe.

Cabinet d'orgues, ſe dit d'une eſpèce d'armoire dans laquelle il y a une orgue. *Il lui fit préſent d'un magnifique cabinet d'orgue.*

Cabinet, ſe dit d'un petit endroit couvert dans un jardin, ſoit de treillage, ſoit de verdure, ſoit de maçonnerie. *Un cabinet de charmille.*

Cabinet, ſe dit, dans le ſens figuré, des ſecrets, des myſtères les plus cachés d'une Cour. *On enleva les dépêches d'un Courier du Cabinet. Il eſt inſtruit de tout ce qui ſe paſſe dans le cabinet.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

CABIRES; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Mythologie. Nom collectif, ſous lequel on déſignoit des Divinités qui étoient particulièrement révérées dans l'île de Samothrace, de même que dans celle de Lemnos, à Thèbes, & chez les Phéniciens. Ces Divinités étoient, ſelon quelques-uns, Cérès, Proſerpine, Pluton & Mercure; d'autres ont penſé que ce nom comprenoit tous les Dieux principaux des Anciens.

On croyoit qu'il ſuffiſoit d'être initié dans les myſtères de ces Divinités, pour en obtenir tout ce qu'on pouvoit deſirer : mais les Prêtres qui célébroient ces myſtères, avoient affecté d'y répandre tant d'obſcurité, en perſuadant, par exemple, qu'on ne pouvoit, ſans ſacrilège, prononcer publiquement le nom de ces Idoles, que les Anciens n'ont parlé du culte des Dieux Cabires, que comme d'une choſe très-reſpectable, ſans entrer dans aucun détail.

Origène préſente le mot de *Cabires* dans une autre acception. Il déſigne les anciens Perſans, qui adoroient le ſoleil & le feu.

La première ſyllabe eſt brève,

la seconde longue, & la troisième très-brève.

CABIRIDES; adjectif féminin pluriel substantivement pris, & terme de Mythologie, qui désigne des Nymphes, filles de Vulcain & de Cabira.

CABIRIES; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. *Cabiria.* Fêtes que célébroient les Anciens dans l'île de Samothrace, à Lemnos, à Thèbes & en Phénicie, en l'honneur des Dieux Cabires. *Voyez* Cabires.

Ces Fêtes se célébroient pendant la nuit, & l'on y consacroit les enfans, dans la persuasion que cette cérémonie religieuse les mettroit, pour l'avenir, à l'abri de tout danger. L'acte de la consécration consistoit à placer l'Initié sur un trône, autour duquel dansoient les Prêtres des Divinités invoquées : on donnoit ensuite à cet Initié un ruban de couleur de pourpre, qu'il portoit en écharpe.

Les meurtriers qui assistoient à la fête des Cabiries, y trouvoient un asyle contre les vengeurs du crime. Cette absurdité a été commune à tous les peuples. Ils ne voyoient pas qu'en faisant du temple de la Divinité, un lieu de sûreté pour les coupables; ils la rendoient complice des crimes qui se commettoient.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

CABITA; nom propre d'une des îles Philippines, à deux lieues de Manille.

CABLAN; nom propre. Ville de l'Inde, que Sanson place sur le Ménan, en-delà du Gange, & au-dessous d'Ava.

CABLE; substantif masculin. *Funis.* Grosse corde, dont on fait particulièrement usage pour élever de grands fardeaux.

Cable, se dit, en termes de Marine, d'une grosse & longue corde faite ordinairement de chanvre, & composée de trois cordages simples, dont chacun a trois torons. On s'en sert pour tenir un navire en rade ou ailleurs, pour remonter les grands bateaux dans les rivières, pour tirer l'ancre du fond de la mer, & pour élever, par le moyen des poulies, de gros fardeaux dans les bâtimens.

Il y a au moins trois cables sur un vaisseau. On les distingue en maître-cable, cable ordinaire & cable d'affourché, qu'on nomme aussi *greslin.* Celui-ci est le plus petit, & tire son nom de ce qu'il sert à l'ancre d'affourche.

La longueur de ces cables est de cent dix à cent vingt brasses; mais le maître-cable est toujours de cent vingt brasses, & pèse quelquefois neuf mille cinq cent livres.

Cable, se dit, par extension, d'une mesure de cent vingt brasses. Ainsi l'on dit qu'*on est éloigné de quelque endroit de quatre, de cinq cables;* pour dire, qu'on en est éloigné de quatre cent quatre-vingt, de six cens brasses. On conçoit que cette mesure se tire de la longueur ordinaire du maître-cable.

Cable de toue, se dit d'une simple hansière, dont on ne fait guères usage que dans les rivières & dans les lieux où les bancs resserrent le chenal, & le rendent étroit.

Cable a pic, se dit d'un cable tellement roidi par l'ancre qui y est attaché, qu'il est perpendiculaire à la surface de la mer.

Bitter le cable, se dit de l'action de tourner le cable autour des bittes, afin de l'arrêter. Et *débitter*

le cable, se dit de la manœuvre opposée.

Couper ou tailler le cable, se dit de l'action de couper le cable sur l'écubier, en abandonnant l'ancre qu'on n'a pas le temps de lever, soit qu'on veuille mettre plus promptement à la voile pour éviter le gros temps, soit qu'on veuille éviter l'ennemi qui poursuit, soit qu'on veuille le poursuivre lui-même.

Donner le cable a un navire, se dit de l'action de secourir un navire incommodé ou pesant à la voile; ce qui se fait en le remorquant à l'arrière d'un autre vaisseau.

Filer du cable, se dit de l'action de lâcher & laisser descendre le cable. Et *filer le cable bout pour bout*, signifie abandonner le cable qui tient l'ancre, quand on n'a pas le temps de la lever.

Laisser traîner un cable sur le sillage d'un navire, se dit d'une manœuvre par laquelle on abandonne le cable pour retarder la course du navire. Cette manœuvre est souvent un stratagème, par lequel les vaisseaux corsaires contrefont les méchans voiliers.

Lever le cable, se dit de l'action de mettre un cable en rond, en manière de cerceau, afin de le disposer à être filé pour la commodité du mouillage.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

CABLÉ, ÉE; adjectif, & terme de l'Art Héraldique, qui se dit d'une pièce faite de cables tortillés.

Cablé, se dit, en termes d'Architecture, des cannelures relevées & contournées en forme de cables.

Cablé, est aussi participe passif. *Voyez* Cabler.

CABLEAU; substantif masculin, & terme de Marine. Petit cable, avec lequel on attache la chaloupe au vaisseau.

Cableau, se dit aussi de la corde, par le moyen de laquelle les Bateliers remontent les bateaux sur les rivières.

CABLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Funes intorquere.* Action d'assembler plusieurs fils, & de les tortiller pour en former une corde. *Il faut cabler ces ficelles.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *cable*, la syllabe *ca* est longue.

CABO; nom propre. C'est, selon Baudrand, un Royaume d'Afrique, en Nigritie, sur la rivière de Rio-grande. On dit que les mines riches y abondent.

CABOCEAU; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une mesure de grain, de sel, *&c.*

CABO-CEIRA; nom propre d'une presqu'île attachée au continent de l'Afrique, près de Mozambique, vis-à-vis & à un mille de l'île de Saint-George. Il y croît beaucoup de fruits, qui se vendent à Mozambique.

CABOCHE; substantif féminin. *Caput.* Tête. Ce terme est familier. *Il n'y a que des folies dans sa caboche.*

On

On dit de quelqu'un, que *c'est une bonne caboche ;* pour dire, qu'il a beaucoup de sens & de jugement.

Caboche, se dit, en termes de Cloutiers, d'une espèce de clous courts & à tête large, dont le menu peuple & certains ouvriers garnissent le dessous de leurs souliers, pour les faire durer plus longtemps.

Caboche, est aussi le nom d'un poisson de la rivière de Siam, fort commun & fort estimé dans ces contrées. Il a dix-huit pouces de longueur, & dix à douze de grosseur. Les Hollandois en consomment beaucoup à Batavia, où on le mange séché au soleil.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

CABOCHÉ, ÉE; adjectif, & terme de l'Art Héraldique, qui se dit d'une tête d'animal coupée derrière les oreilles par une section perpendiculaire ; mais si la section étoit horisontale, il faudroit dire *coupé*, au lieu de *caboché*.

CABOCHON ; substantif masculin. Pierre précieuse qu'on n'a fait que polir, sans lui donner aucune figure particulière en la taillant. Il se dit particulièrement d'un rubis. *Il m'a vendu un rubis cabochon.*

Les trois syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

CABO-CORSO ; nom propre d'un cap d'Afrique, en Guinée, sur la Côte d'or, près duquel est située la principale forteresse des Anglois dans ces parages.

CABOLETTO ; substantif masculin. Monnoie d'Italie, usitée chez les Gênois, & qui vaut environ quatre sous de France.

CABO-MISERADO ; nom propre d'un cap d'Afrique, sur la côte de Malaguette, à l'embouchure de la rivière de Duro. L'abord en est dangereux pour les vaisseaux, à cause des rochers qui l'entourent.

CABOT. *Voyez* Mulet.

CABOTAGE ; substantif masculin, & terme de Marine, qui désigne la navigation le long des côtes, de cap en cap, de port en port. *Ce navire est destiné pour le cabotage.*

Cabotage, se dit aussi de la connoissance des mouillages, bancs, courans, marées, &c. qui sont le long d'une côte. *Il entend le cabotage.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

CABOTÉ ; participe passif indéclinable. *Voyez* Caboter.

CABOTER ; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Littora radere.* Terme de Marine, qui signifie naviguer le long des côtes, de cap en cap, de port en port. *Nous cabotâmes sur les côtes d'Espagne.*

Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. *Ils ont caboté.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

CABOTIER ; substantif masculin. Navire dont on fait usage pour caboter.

CABOTIÈRE ; substantif féminin. Sorte de barque plate, longue & étroite, avec un gouvernail très-long, & de laquelle on ne fait usage

que pour le commerce qui se fait sur la rivière d'Evre.

CABOUCHAN; nom propre d'une ville d'Asie, dans le Korassan, dépendante de Nichabour.

CABRA; nom propre d'un bourg & château d'Espagne, dans l'Andalousie, entre Cordoue & Loxa.

Cabra, est aussi le nom d'une ville d'Afrique, dans la Nigritie, au Royaume de Tombut, sur le Sénégal.

CABRA DE CAPELLO; Seba décrit deux sortes de reptiles de ce nom, dont l'un se trouve dans l'île de Ceylan, & l'autre aux Indes orientales.

Le *cabra de Capello* de Ceylan, a la tête grosse, & couverte de grandes écailles roussâtres, avec un regard farouche, de grands yeux enflammés, des mâchoires larges & de petites dents. Le reste de son corps est couvert d'écailles grises & blanches. Il a une queue longue, ronde, & qui se termine en pointe.

Le *cabra de Capello* des Indes orientales, est un serpent dont la tête, médiocrement grosse, est ornée d'un bandeau où sont tracées plusieurs lignes diversement distribuées. Il est d'ailleurs couvert de belles écailles artistement rangées jusqu'à l'extrémité de la queue, qu'il a longue & déliée.

CABRE; substantif féminin, & terme de Marine, qui se dit de gros boutons ronds, joints par le haut, & posés près des apostis, aux extrémités d'une galère.

Cabre, se dit aussi d'une espèce de chèvre grossièrement construite, avec deux ou trois pieux, & dont on se sert pour retirer les grosses pièces de bois de construction qui sont sur les rivages des rivières ou aux bords des atteliers.

CABRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Cabrer.

Cabré, se dit, en termes de l'Art héraldique, d'un cheval acculé.

La Chevalerie, dans le Maine, de gueules, au cheval cabré d'argent.

CABRER; verbe pronominal réfléchi de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Pectus arrigere*. Il ne se dit, au propre, que du cheval, & signifie se lever, se dresser sur les pieds de derrière. Le meilleur moyen pour faire perdre au jeune cheval l'habitude de se cabrer, est de choisir le moment où ses pieds de devant retombent à terre, pour lui appuyer fortement des deux.

Se cabrer, signifie, dans le sens figuré, se mettre en colère, s'emporter de dépit. *C'étoit se cabrer pour des bagatelles.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *cabre*, la syllabe *ca* est longue.

CABRERA; nom propre d'une île d'Espagne, dans la Méditerranée, à deux lieues de celle de Majorque.

Cabrera, est encore le nom d'une contrée d'Espagne, dans la partie septentrionale du Royaume de Léon.

CABRES; nom propre d'une petite île d'Afrique, près des côtes de

Guinée, dans le voisinage de celle de Saint-Thomas.

CABRESPINE; nom propre d'un bourg de France, en Rouergue, à sept lieues, nord-nord-est, de Rhodez.

CABRESTAN; nom propre d'une petite ville d'Asie, située dans une plaine, entre les montagnes qui règnent le long du golfe Persique.

CABRI; substantif masculin. *Capreolus.* Chevreau, le petit d'une chèvre. *On nous servit un cabri rôti.* Voyez CHÈVRE.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

CABRIDOS; substantif masculin. C'est un poisson de l'île de Ténérif & des Canaries, qu'on dit préférable à la truite.

CABRIOLE; substantif féminin. Terme de Danse, qui se dit des sauts agiles & légers que les Danseurs font ordinairement à la fin des cadences. *Il fait bien la cabriole.*

DEMI-CABRIOLE, se dit d'un saut où le Danseur, qui s'est élevé en l'air, retombe sur un pied seulement.

FRISER LA CABRIOLE, se dit de l'action d'agiter les pieds en l'air avec vîtesse.

CABRIOLE, se dit, en termes de Manège, d'un saut vif dans lequel le cheval, étant en l'air, montre les fers, détache des ruades, & fait du bruit avec les pieds, sans aller en avant.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

CABRIOLÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* CABRIOLER.

CABRIOLER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Faire la cabriole, ou des cabrioles. *Ce Baladin cabrioloit très-bien.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

CABRIOLET; substantif masculin. Espèce de chaise ou voiture légère, à deux roues. *Il vient d'acheter un cabriolet.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

CABRIOLEUR; substantif masculin. Celui qui fait des cabrioles. *Cet Acteur est un bon cabrioleur.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

CABRIONS; substantif masculin pluriel, & terme de Marine. Il se dit des pièces de bois qu'on met pendant le gros temps derrière les canons des vaisseaux, pour empêcher qu'ils ne rompent leurs bragues ou leurs palans.

CABROUET; substantif masculin. Sorte de charrette traînée par des bœufs, & dont on se sert particulièrement aux îles Antilles, pour le service des sucreries.

CABROUETTIER; substantif masculin. Celui qui conduit un cabrouet. *Voyez* ce mot.

CABRUS; terme de Mythologie, & nom propre d'un Dieu qui étoit particulièrement révéré à Phaselis, dans la Pamphylie. Les offrandes qu'on lui faisoit, consistoient en

poiſſon ſalé, de-là vint qu'un repas de poiſſon ſalé fut appelé proverbialement, *un ſacrifice de Phaſélites.*

CABSÉEL; nom propre d'une ancienne ville de la Paleſtine, dans la partie méridionale de la tribu de Juda.

CABUCEAU; vieux mot qui ſignifioit autrefois, couvercle.

CABUDHANJACETH; nom propre d'une ville du Mawaralnahr, dans la province de Samarcande, en Tartarie.

CABUJA; ſubſtantif maſculin. Plante d'Amérique dont les feuilles approchent beaucoup de celles de l'iris ou du chardon. Les Américains la travaillent comme le chanvre, & ils en fabriquent du fil & des cordes.

CABUL; nom propre d'une ville conſidérable d'Aſie, dans les Indes, en deçà du Gange. Elle eſt capitale du Cabuliſtan. *Voyez* ce mot.

CABULISTAN; nom propre d'un royaume d'Aſie, dans l'empire du Mogol: il a la Tartarie au nord, la province de Cachemire à l'orient, le pays de Multan au midi, & à l'occident, le Zabuliſtan, avec une partie du Candahar.

Ce pays eſt peu fertile, mais il n'en eſt pas moins riche à cauſe du commerce conſidérable qui s'y fait. Les ſeuls Tartares Usbecks y vendent annuellement plus de ſoixante mille chevaux, ſoit aux Perſans, ſoit aux Négocians qui viennent là des diverſes contrées des Indes.

CABURA; nom propre d'un lieu de la Méſopotamie, où coule une fontaine dont les eaux ont une odeur douce & agréable. Pline rapporte cette ſingularité au bain que prit un jour la Déeſſe Junon, dans les eaux de cette fontaine.

CABURE; ſubſtantif maſculin. Oiſeau nocturne du Bréſil, gros comme une grive, avec une tête ronde, des yeux grands & jaunes, un bec court & courbé, une queue ondée & large, des jambes courtes & couvertes de plumes jaunes, de même que les pieds. Il ſe nourrit de chair crue, & on l'apprivoiſe aiſément.

CABUS; adjectif maſculin. Pommé. Il n'a d'uſage qu'avec le mot chou. *Il faut cueillir ces choux cabus.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

CABUSER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois, tromper.

CABUSSER; vieux mot qui ſignifioit autrefois, courbure ou élévation.

CACA; ſubſtantif maſculin, dont les Nourrices & autres femmes font ordinairement uſage pour déſigner les excrémens, les ordures des enfans. *Cette petite fille a fait caca.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

CACA; terme de Mythologie, & nom propre de la ſœur de Cacus, que les Romains révèrerent comme une Déeſſe. On entretenoit un feu perpétuel dans ſon Temple, comme dans celui de Veſta.

CACABOYA; ſubſtantif maſculin Serpent du Bréſil, de couleur fauve, qui vit dans l'eau & ſur la terre, mais duquel la morſure n'eſt ni fréquente ni dangéreuſe.

CAÇAÇA; nom propre d'une ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Garet, à deux lieues de Melille.

CACADE; ſubſtantif féminin. C'eſt au propre une décharge de ventre. Il n'eſt guères uſité dans cette acception.

Cacade, ſe dit, dans le ſens figuré, & ſignifie l'imprudence ou la lâ-

chetée par où l'on a manqué une affaire à laquelle on se flattoit de réussir. *Il a fait cinq ou six cacades l'une après l'autre.*

La premiére syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

CACALIA; substantif féminin. Genre de plante dont la fleur est composée d'un bouquet à fleurons découpés en quatre parties, posés sur un embryon, & soutenus par un calice presque cylindrique. Chaque embryon devient, quand la fleur est passée, une graine couverte de duvet.

Cette plante croît sur le bord des forêts. Sa racine macérée dans du vin, ou mâchée seule, est bonne contre la toux & l'âpreté de la trachée artère. On attribue à ses baies pulvérisées & réduites en cérat, la propriété d'adoucir la peau, & de la rendre unie en effaçant les rides.

CAÇALLA; nom propre d'un bourg d'Espagne, dans l'Andalousie, à douze lieues de Séville.

CACANGÉLIQUES; (les) on a ainsi désigné une secte d'hérétiques Luthériens, qui se vantoient de converser avec les Anges.

CACAO; substantif masculin. Sorte d'amande renfermée dans une gousse, & qui étant rôtie, broyée & mise en pâte, forme le principal ingrédient de la composition appelée *chocolat*. C'est le fruit de l'arbre appelé *Cacaoyer*, qui est propre au nouveau continent.

Le cacao nous vient de divers endroits, & l'on en distingue dans le commerce de cinq espèces, qui sont le gros & le petit cacao caraque, le gros & le petit cacao des îles, & le cacao de Sainte Madeleine. Ces cacaos diffèrent entre eux par la grosseur des amandes, par leur saveur plus ou moins agréables, & par le pays d'où ils viennent: les meilleurs & les plus estimés, sont les caraques. Il paroît cependant que celui de Sainte Madeleine mérite la préférence en ce qu'il est plus gros & mieux nourri. Les moins bons sont les cacaos des îles.

Il faut choisir le cacao-caraque le plus récent, bien nourri, non vermoulu ni moisi, à quoi il est très-sujet.

Il est diurétique, fortifie l'estomac & la poitrine, & calme la toux. On en tire une huile épaisse, blanche, semblable à de la graisse ou du beurre, & qui a la propriété de ne pas rancir. On peut la substituer dans les alimens à la meilleure huile d'olive. Elle est d'ailleurs fortifiante & résolutive, & on peut l'appliquer avec succès sur la région de l'estomac, contre les foiblesses de ce viscère.

L'huile de cacao, prise à propos, pourroit être d'un très-grand secours contre les poisons corrosifs. C'est aussi la meilleure pommade que les Dames qui ont le teint sec, puissent employer pour se le rendre doux & poli, sans qu'il y paroisse rien de gras ni de luisant. Elle est encore très-utile pour guérir les hémorrhoïdes, & pour calmer les douleurs de la goutte. On peut ajouter qu'il n'y a point d'huile plus propre pour empêcher les armes de rouiller.

Voyez au mot CHOCOLAT, la maniere de préparer le cacao pour former cette composition.

Les trois syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

CACAOTETL; substantif masculin.

On donne ce nom à une pierre des Indes appelée par Borelli, *lapis corvinus*. On dit que quand elle est échauffée, elle fait un bruit aussi considérable que celui du tonnerre.

CACATOTOLT; substantif masculin. Oiseau du Mexique, de la grosseur d'un chardonneret, & de couleur noire, avec une tête blanche & un bec noir, pointu & de la figure de celui du moineau. Son ramage est agréable.

CACAOYER; substantif masculin. Arbre d'Amérique d'une grosseur médiocre. Son bois est poreux & léger, son écorce unie & de couleur de cannelle. Ses feuilles ont de longs pédicules, & sont larges, rondes, & se terminent en pointe. Comme à mesure qu'elles tombent il en croît de nouvelles, l'arbre ne paroît jamais dépouillé. Il est aussi chargé en tout temps, mais particulièrement vers les solstices, d'une grande quantité de fleurs disposées en roses, petites, sans odeur, & qui sortent en bouquets des aisselles des anciennes feuilles. Il leur succède des gousses qui renferment ces amandes, connues sous le nom de *cacao*, & dont on forme le principal ingrédient de la composition appelée *chocolat*. Voyez Cacao & Chocolat.

CACAOYÈRE; substantif féminin. On désigne ainsi un lieu planté d'arbres, appelés *Cacaoyers*.

Comme le cacao est un objet considérable du commerce d'Amérique, on donne beaucoup de soins à la culture des arbres qui le produisent. A la côte de carraque, on les plante à la distance de douze à quinze pieds l'un de l'autre; on les met, autant qu'il est possible, à l'abri des vents, & on établit les cacaoyères dans un terrein plat & humide. On défend le jeune plant en plaçant à côté l'arbuste appelé *manioc*, dont les racines servent à faire de la farine & du pain pour nourrir les Américains.

CAÇAR-FARAON; nom propre d'une ville d'Afrique, au royaume de Fez, située sur une des cimes de la montagne de Zarhon, à trois lieues de Tinlit. Les environs sont couverts d'oliviers.

CAÇAR-HAMET; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, qui étoit située à une lieue de Tripoli. Les Arabes l'ont détruite, & il n'en reste que des ruines.

CAÇAR-HASCEN; nom propre d'une ville ruinée d'Afrique, que l'armée d'Occuba avoit bâtie à l'orient de Tripoli. Les Arabes l'ont détruite.

CACCIONDE; substantif féminin. On désigne ainsi en Pharmacie des pilules dont le cachou fait la base, & que Baglivi recommande dans la dyssenterie.

CACE; vieux mot qui signifioit autrefois, trou d'une aiguille.

CACERES; nom propre d'une petite ville d'Espagne, dans l'Estrémadure, sur la rivière de Sarlot, à huit lieues de Trughilho.

Caceres, est encore le nom d'une ville d'Asie, dans la partie méridionale de l'île de Luçon, l'une des Philippines. Les Espagnols l'ont bâtie. Il y a un Evêché suffragant de Manille.

CACHALES; nom propre d'une rivière de la Phocide, qui, selon Pausanias, baignoit les murailles de Tithorée.

CACHALOT; substantif masculin. Très-grand poisson de mer, du genre des cétacées. Anderson parle dans son histoire de Groenland, de

plusieurs cachalots, & entr'autres d'un qui échoua en 1738, près de S. Pierre, dans le district d'Eiderstahd. Sa mâchoire inférieure étoit garnie d'une dent à la pointe du museau, & de vingt-cinq de chaque côté, c'est-à-dire en tout, de cinquante & une. Ces dents étoient aussi recourbées en forme de faucilles. L'animal avoit quarante-huit pieds de longueur, sur douze de hauteur, & sa plus grande épaisseur avoit trente-six pieds de tour. Il avoit au bas du dos, vers la queue, une bosse de quatre pieds de longueur, & d'un pied & demi de hauteur. La nâgeoire avoit quatre pieds de long, & un pied & demi de large. La largeur de la queue étoit de douze pouces; le tuyau par où il rejettoit l'eau, avoit un pied & demi de longueur, & sa verge un pied & demi de tour.

Clusius parle d'un cachalot qui avoit soixante pieds de longueur, quatorze pieds de hauteur, & trente-six pieds de circonférence.

On prend des cachalots sur les côtes de la nouvelle Angleterre, & aux Bermudes, dont les dents grosses & larges ont la figure des dents d'une roue de moulin. On trouve dans les cachalots de cette espèce, des boules d'ambre gris qui ont quelquefois un pied de diamètre.

On tire aussi du cachalot la substance médicinale connue sous le nom de *blanc de baleine*. Voyez Baleine & Blanc de baleine.

Les trois syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

CACHAN; nom propre d'une ville considérable de Perse, dans l'Irak, à vingt-deux lieues d'Ispahan. C'est la sépulture des descendans d'Ali, si révérés des Persans. Cette ville est florissante par son commerce & ses manufactures, qui consistent en étoffes d'or & de soie les plus estimées de tout l'Empire. On y fabrique aussi de très-belles fayances.

CACHAO; nom propre d'une ville d'Asie, Capitale d'une province de même nom, & du royaume de Tunquin. On y compte vingt mille maisons, outre trois palais qui appartiennent au Roi, & dont le principal est entouré d'un mur de trois lieues de circonférence.

La province de Cachao est au centre du royaume. Elle est riche, commerçante, fertile, & abonde particulièrement en laque & en soie.

CACHATIN; substantif masculin. Sorte de gomme laque, dont le commerce se fait à Smyrne.

CACHE; substantif féminin. *Latebra*. Ce mot, qui est du style familier, se dit d'un endroit secret propre à cacher quelque chose. *Il y a plusieurs caches dans cette maison.*

Cache, se dit aussi d'une petite monnoie de cuivre des Indes Orientales, qui vaut à la Chine un peu plus d'un denier de France.

CACHE; vieux mot qui signifioit autrefois poursuite en justice, amende.

CACHÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Cacher.

Esprit caché, se dit d'un esprit dissimulé. *Ne vous y trompez pas, c'est un esprit caché.*

Vie cachée, se dit d'une vie solitaire & retirée. *Ce Prince mène une vie cachée.*

On dit figurément de quelqu'un qui a des talens supérieurs, & qui ne les produit pas, que *c'est un trésor caché.*

CACHECTIQUE ; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine, qui se dit de tout remède dont on se sert contre la Cachexie, & de tout ce qui a rapport à la Cachexie. *Voyez* CACHEXIE.

CACHÉEMENT ; vieux mot qui signifioit autrefois secrètement.

CACHE-ENTRÉE ; substantif féminin, & terme de Serruriers, qui se dit d'une petite pièce de fer, par le moyen de laquelle on couvre l'entrée d'une serrure.

CACHEFÉS ; vieux mot qui signifioit autrefois levier.

CACHEMIRE ; nom propre d'une Province ou Royaume d'Asie, dans les Etats du Mogol. Il a le Thibet au Levant, & les Hordes des Ouganis au Couchant. Sa longueur est de trente lieues, & sa largeur de douze. Il est entouré de montagnes couvertes d'arbres toujours verts, & d'excellents pâturages qui y nourrissent du bétail de toute espèce. Les lièvres, les gazelles, les perdrix & les abeilles y abondent ; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il est très-rare d'y voir des serpens, des tigres, des ours, des lions ou d'autres animaux de ce genre, si communs dans les diverses contrées des Indes.

Ce Royaume est d'ailleurs d'une fertilité singulière en riz, en froment, en safran, en chanvre, en fruits, en légumes, &c

Les hommes y sont adroits & laborieux, & les femmes blanches, bien faites, & d'une grande beauté.

Ce Royaume fut conquis par l'Empereur Ecbar. Il le réduisit en Province, & c'est aujourd'hui la plus agréable de tout l'Empire du Mogol.

CACHEMIRE, est aussi le nom de la ville capitale du Royaume dont nous venons de parler. Elle est grande & bien bâtie, sur le bord d'un lac rempli de petites îles qui forment autant de jardins de plaisance.

CACHE-NEZ ; vieux mot qui signifioit autrefois masque.

CACHÉO ; nom propre d'une ville d'Afrique, en Nigritie, sur la rivière de Saint-Domingue. Elle appartient aux Portugais, & il s'y fait un commerce considérable en cire & en esclaves.

CACHER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Abscondere.* Placer une chose dans un endroit afin de la dérober aux yeux, de manière qu'on ne sache pas où elle est. *Quelqu'un a caché ma tabatière. Il cacha son trésor.*

CACHER, signifie, par extension, couvrir. *Cette petite fille n'aime pas à cacher sa gorge.*

CACHER, signifie, dans le sens figuré, dissimuler, déguiser, céler. *Il voulut en vain cacher son dessein. Elle ne pourra pas cacher sa honte.*

On dit, dans le sens figuré, qu'*une personne cache son jeu, sa marche ;* pour dire, qu'elle dissimule ses vues, ses projets, &c.

CACHER, est aussi verbe pronominal réfléchi, au propre & au figuré ; ainsi l'on dit, au propre, *se cacher à une personne ;* pour dire, ne pas s'en laisser voir. *Elle se cacha à son amant.* Dans ce sens, ce verbe gouverne en régime composé les prépositions *à*, *au*, *à la*, *aux.*

SE CACHER, signifie, dans le sens figuré, cacher ses actions, ses vues, ses projets, &c. *Il n'auroit pas dû se cacher de son père.* Dans ce sens, ce verbe gouverne, en régime composé,

posé les prépositions *de*, *du*, *de la*, *des*.

On dit figurément, qu'*une personne peut se cacher à elle-même*; pour dire, qu'elle ne peut se dissimuler ses sentimens, les dispositions de son cœur.

Différentes relatives entre *cacher*, *dissimuler*, *déguiser*.

On *cache* par un profond secret, ce qu'on ne veut pas manifester. On dissimule par une conduite réservée, ce qu'on ne veut pas faire appercevoir. On déguise par des apparences contraires, ce qu'on veut derober à la pénétration d'autrui.

Il y a du soin & de l'attention à cacher; de l'art & de l'habileté à dissimuler; du travail & de la ruse à déguiser.

L'homme caché veille sur luimême pour ne se point trahir par indiscrétion. Le dissimulé veille sur les autres, pour ne les pas mettre à portée de le connoître. Le déguisé se montre autre qu'il n'est pour donner le change.

Si l'on veut réussir dans les affaires d'intérêt & de politique, il faut toujours cacher ses desseins, les dissimuler souvent, & les déguiser quelquefois; pour les affaires de Cœur, elles se traitent avec plus de franchise, du moins de la part des hommes.

Il suffit d'être caché pour les gens qui ne voient que lorsqu'on les éclaire; il faut être dissimulé, pour ceux qui voient sans le secours d'un flambeau; mais il est nécessaire d'être parfaitement déguisé pour ceux qui, non contens de percer les ténèbres qu'on leur oppose, discutent la lumière dont on voudroit les éblouir. Quand on n'a pas la force de se corriger de ses vices, on doit du moins avoir la sagesse de les cacher.

La maxime de Louis XI, qui disoit, que pour savoir régner, il falloit savoir dissimuler, est vraie à tous égards, jusques dans le gouvernement domestique. Lorsque la nécessité des circonstances, & la nature des affaires engagent à déguiser, c'est politique; mais lorsque le goût de manège, & la tournure d'esprit y déterminent, c'est fourberie.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

CACHÈRE; substantif féminin, & terme de Verreries, qui se dit de la petite muraille contigue aux fils des Ouvreaux, sur laquelle le maître sépare la bouteille de la canne.

CACHEREAU; vieux mot qui signifioit autrefois papier terrier.

CACHERIE; vieux mot qui signifioit autrefois droit de chasser.

CACHERON; substantif masculin. On donne ce nom à une sorte de ficelle grossière qui se fabrique à Abbeville.

CACHET; substantif masculin. *Sigillum*. Petit instrument à surface plane, ronde ou ovale, sur laquelle on a gravé en creux des armoiries, ou quelqu'autre figure, & dont on se sert pour fermer des lettres, des billets, sceller des papiers, &c.

Il nous reste des Anciens, quelques cachets qui prouvent combien leurs Artistes excelloient dans ce genre de travail. On remarque surtout au Cabinet du Roi, comme un chef-d'œuvre de gravure antique; le cachet qu'on prétend avoir servi à Michel-Ange. C'est une petite cornaline transparente, qui,

dans un espace d'environ six lignes, renferme quinze figures humaines; & en outre des animaux, des fleurs, des arbres, des vases, des eaux, un exergue, *&c.*

On croit que le tout représente une fête que les Anciens célébroient en mémoire de la naissance de Bacchus.

Cachet, se dit de l'empreinte formée sur la cire avec le cachet. *On voit bien que le cachet a été rompu.*

On dit d'une lettre, qu'*elle est à cachet volant;* pour dire, qu'elle n'est pas fermée par le cachet qu'on a mis sur l'enveloppe.

Lettre de Cachet, se dit d'une Lettre du Roi, contresignée par un Secrétaire d'Etat, cachetée du Cachet de Sa Majesté, & qui renferme un Ordre de sa part. *Il lui arriva une Lettre de Cachet.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

CACHETÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Cacheter.

CACHETER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Sigillum imprimere.* Appliquer un cachet sur quelque chose. *Cachetez cette lettre. Il falloit cacheter ce paquet.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez que le pénultième *e* des temps ou personnes de ce verbe prend le son de l'*e* moyen, quand il est suivi d'un *e* muet; parce que le génie de la langue ne souffre pas régulièrement deux *e* de suite absolument muets. Dans je *cachète*, la syllabe *chè* est moyenne.

CACHETTE; substantif féminin du style familier, qui signifie petite cache. *On trouva sa cachette.*

En cachette, se dit adverbialement pour dire, en secret, à la dérobée, d'une manière cachée. *Il fit cette vente en cachette.*

CACHEUR; substantif masculin, & terme de Raffineurs de sucre, qui se dit d'un morceau de bois avec lequel on sonde les formes.

CACHEURE; vieux mot qui signifioit autrefois blessure.

CACHÉXIE; substantif féminin. *Cachexia.* Terme de Médecine, qui se dit d'une mauvaise disposition du corps humain, causée par la dépravation des humeurs.

La *cachéxie* se manifeste par la pâleur du visage, par la perte des forces & de l'appétit, par des lassitudes dans les membres, par une langueur universelle, par la difficulté de respirer, par l'inégalité, la lenteur & la foiblesse du pouls, par des maux d'estomac, par des vapeurs & des palpitations, par l'amaigrissement, par la bouffissure des bras & des jambes, *&c.*

Quand on néglige la cachéxie, elle dégénère souvent en hydropisie. On distingue ces maladies l'une de l'autre, en ce que dans l'hydropisie le gonflement du corps est plus dur, & la peau plus tendue & plus luisante que dans la cachéxie.

La dépravation des humeurs, peut provenir, d'abord, de la qualité des alimens, lesquels n'ayant pas été digérés convenablement, n'ont pu être assimilés aux parties du corps qui avoient besoin d'être reparées. Tels sont souvent les alimens farineux, légumineux, grossiers, fibreux, gras, âcres, aqueux, visqueux, *&c.*

2°. Du défaut du mouvement

animal, dans l'oisiveté, l'engourdissement & le trop long sommeil.

3°. Des organes viciés par trop de force ou de foiblesse.

4°. Des liqueurs altérées par défaut de sécrétion, ou par des sécrétions trop abondantes, quelles qu'elles soient, par des vomissemens, des diarrhées, des dyssenteries, des hémorrhagies, *&c.*

Il est clair que ces causes une fois admises, agissent, ou en diminuant les solides, ou en formant des liquides qui ne peuvent pas circuler librement. De-là dérive un double mal; la consomption ou la leucophlegmatie, & l'hydropisie anasarque.

Il sera donc nécessaire pour guérir la cachéxie, que l'on fasse usage d'un régime composé de choses opposées à la cause particulière de la maladie, mais qui soient agréables au malade.

On facilitera la digestion par l'assaisonnement, les boissons vineuses, l'exercice, l'air, *&c.*

On disposera les organes des premières coctions par des vomitifs, des purgatifs & des fortifians; & quand les voies auront été relâchées par l'usage de ces remèdes, & que la matière morbifique aura été atténuée, il faudra employer les diurétiques & les sudorifiques.

Enfin, on fera usage des remèdes chalibés, alcalins & savonneux, & l'on y joindra l'exercice de la course, du bain, *&c.* On conçoit qu'il faut varier, préparer & appliquer les remèdes, relativement aux causes & aux progrès de la maladie.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième longue.

Il faudroit changer le *c*, & *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *kakéxie*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CACHI; substantif masculin. Sorte de pierre blanche qui abonde dans les mines d'argent d'Amérique. Elle ressemble beaucoup à l'albâtre, & contient communément quelque partie de plomb.

CACHICAME; substantif masculin. Espèce de tatou. *Voyez* TATOU.

CACHIER; vieux verbe qui signifioit autrefois chasser.

CACHIMENT; substantif masculin. Fruit qui croît aux îles Antillès, sur l'arbre appelé *Cachimentier*, & dont on distingue deux espèces principales; l'une comprend le cachiment cœur de bœuf, ainsi appelé de sa figure; & l'autre le cachiment morveux. Ces fruits ont environ six pouces de diamètre: ils sont agréables & rafraîchissans.

CACHIMENTIER; substantif masculin. Arbre fort commun aux îles Antilles, qui produit les fruits appelés *Cachimens*. Voyez *ce mot.*

CACHLEX; substantif masculin. Sorte de pierre qu'on dit se trouver sur le bord de la Mer, & à laquelle Gallien attribue une propriété astringente & salutaire contre la dyssenterie, quand on l'a préparée en la rougissant au feu, & en l'éteignant dans du petit lait.

CACHONDÉ; substantif masculin. Préparation de Pharmacie, fort vantée au Japon, à la Chine & dans l'Inde. C'est une pâte fort agréable au goût, & qui répand une bonne odeur. Elle est composée de cachou, de plusieurs autres drogues aromatiques, & de pierres précieuses, qui la rendent très-chère. Les Princes & les Grands des Indes, en ont toujours dans la bouche. Ils lui attribuent la propriété de prolonger

la vie, & d'éloigner la mort. On peut voir dans Zacutus-Lusitanus, la manière de préparer cette composition.

CACHOS; substantif masculin. Arbrisseau très-vert, qui ne croît que sur les montagnes du Pérou. Sa feuille est ronde & foible; son fruit de couleur cendrée, est agréable au goût, & ressemble à la pomme d'amour.

Les Indiens le disent diurétique, & lui attribuent la propriété de chasser la pierre des reins, & de la diminuer dans la vessie, quand elle est encore assez molle pour céder aux remèdes.

CACHOT; substantif masculin. Prison basse, voûtée & obscure, destinée à enfermer les criminels.

L'Ordonnance défend aux Geoliers de mettre les prisonniers dans les cachots, sans Ordonnance du Juge. Elle veut en outre qu'ils visitent les cachots, au moins une fois par jour, & leur enjoint d'avertir les Gens du Roi, s'il y a quelque prisonnier malade, afin qu'il soit visité & transféré ailleurs, si le Juge l'ordonne.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

CACHOTTERIE; substantif féminin. Façon mystérieuse avec laquelle certaines personnes cherchent à cacher des choses minutieuses. *Elle m'ennuie avec ses cachotteries.* Il est du style familier.

CACHOU; substantif masculin. Suc gommeux & résineux d'un arbre ou de plusieurs plantes des Indes Orientales, & dont on fait de petits grains ou dragées.

Le goût en est un peu astringent: il passe dans le pays pour être salutaire à l'estomac, pour adoucir la salive & l'haleine, pour raffermir les gencives, & pour arrêter le vomissement, la diarrhée & la dyssenterie. Nous lui attribuons à peu près les mêmes propriétés.

Pour préparer ce suc, on le dissout dans l'eau simple qui se charge promptement de ses parties les plus pures: on la coule, on laisse évaporer la colature, & il ne reste au fond du vase qu'un extrait rouge brun, qui est le cachou purifié auquel on ajoute les aromates que l'on juge à propos pour le rendre plus agréable au goût.

Les formes sous lesquelles on réduit le cachou, sont celles de pilules, de tablettes ou de pastilles.

Il faut en prendre le matin à jeun, avant & après le repas, & lorsqu'on veut faciliter la digestion.

Une autre propriété du cachou, c'est qu'en jetant un gros de cette substance dans une pinte d'eau, on a sur le champ une boisson d'une saveur douce, & un peu astringente, qui convient dans le dévoiement, & dans les fièvres bilieuses & ardentes.

Il faut choisir le cachou pesant, luisant, & d'un rouge tanné à l'extérieur. On le tire de la côte de Malabar, de Surate, & de plusieurs autres endroits des Indes.

Le *cachou* paye à l'entrée du Royaume, trois livres par quintal.

Les deux syllabes sont brèves au singulier, mais la seconde est longue au pluriel.

CACHRY; substantif masculin. C'est la graine d'une plante que Ray nomme *Libanotis Cachryophora.*

Quelques Anciens l'ont recommandée pour sa qualité dessicative & échauffante, & ils ont dit qu'elle

étoit bonne à prendre avec du poivre & du vin contre l'épilepsie.

CACHYMIE ; substantif féminin. *Cachymia*. L'Alchimiste Paracelse se sert de ce mot pour désigner des substances minérales imparfaites, telles que le bismuth, l'arsenic, le cobalt, *&c.*

CACIQUE ; substantif masculin. Titre de Dignité des Anciens Gouverneurs de Provinces, & Généraux des Troupes du Mexique & du Pérou, & de différens Princes d'Amérique.

Les Chefs des Indiens, qui vivent indépendans des Européens, portent encore aujourd'hui ce titre.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

CACLUTER ; vieux verbe qui signifioit autrefois publier, proclamer.

CACOBERRO ; nom propre d'un bourg & cap d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Barca.

CACOCHYLIE ; substantif féminin. Terme de Médecine, qui se dit d'une digestion dépravée, par laquelle les alimens se convertissent en un chyle mal conditionné.

CACOCHYME ; adjectif des deux genres. Mal sain, de mauvaise complexion, qui abonde en mauvaises humeurs. Il se dit particulièrement d'une personne sujette à de fréquentes infirmités. *C'est un corps cacochyme.*

On dit en raillerie & figurément de quelqu'un, qu'*il a l'esprit cacochyme*, *l'humeur cacochyme* ; pour dire, qu'il a l'esprit ou l'humeur bizarre.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

CACOCHYMIE ; substantif féminin, & terme de Médecine, qui se dit du mauvais état des humeurs.

Cette maladie se manifeste par le dégoût, les insomnies, les rapports aigres ou d'une odeur d'œufs pourris ; par les urines qui sont pâles & troubles ; par un teint plombé, par des maux de tête, *&c.*

Elle a ses causes dans l'usage des alimens difficiles à digérer, dans la pléthore, les hémorrhagies fréquentes, les diarrhées, les pertes dans les femmes, les fleurs blanches, l'oisiveté, les veilles immodérées, *&c.*

La *Cacochymie* se guérit en général, en détruisant la cause qui l'a produite. On prévient cette maladie par un régime doux, un exercice modéré, & quelques légers purgatifs appropriés à l'âge, au sexe, & au temperamment de la personne menacée de cacochymie.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue.

CACOETHE ; adjectif, & terme de Médecine & de Chirurgie, qui se dit des ulcères malins & invétérés.

CACOLOTOTL ; substantif masculin. Sorte de corbeau qui a la figure d'un étourneau. Son bec est noir, sa queue longue, & son plumage d'un noir tirant sur le bleu.

CACONGO ; nom propre. Royaume d'Afrique, dans la basse Guinée, vers l'embouchure du fleuve Zaïre. Il n'a que trente lieues de longueur, & dix de largeur. Malemba en est la ville capitale. Les terres y sont mal cultivées ; mais le commerce y est assez considérable. Les Habitans achètent diverses Marchandises étrangères, qu'ils vont revendre ou

échanger à Congo, pour des esclaves.

CACOPHONIE; substantif féminin. *Soni asperitas.* Terme de Rhétorique. Il se dit d'un vice d'élocution causé par la rencontre de certains mots ou syllabes qui forment un son désagréable à l'oreille. C'est pour faire éviter la cacophonie que Boileau donne dans son art Poëtique ce précepte:

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Cacophonie, se dit aussi du son résultant des voix & des instrumens qui chantent & qui jouent sans être d'accord. *Ce Concert étoit une vraie cacophonie.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue.

Il faudroit changer les deux *c* en *k*, *ph* en *f*, & écrire, d'après la prononciation, *kakofonie.* Voyez Orthographe.

CAÇORLA; nom propre d'une ville d'Espagne, dans l'Andalousie, à deux lieues de la source du Guadalquivir, vers les frontières du Royaume de Grenade.

CACOS; nom propre d'une ville de Grèce, sur une des Baies du Golfe de Corinthe.

CACOTROPHIE; substantif féminin, & terme de Médecine, qui se dit en général d'une nutrition dépravée, comme celle qu'opèrent les mauvaises digestions dans la cachéxie & la cacochymie. *Voyez* ces mots.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue.

CACOUCHACS; (les) peuples de l'Amérique septentrionale, dans le Saguenai.

CACOZELE; vieux mot qui signifioit autrefois zèle indiscret.

CACTONITE; substantif féminin. Pierre que quelques-uns ont cru être la cornaline. Des visionnaires en ont fait un talisman bien précieux; puisque, suivant eux, il assuroit la victoire à ceux qui le possédoient.

CACUMINE; vieux mot qui signifioit autrefois sommet.

CACUS; terme de Mythologie, & nom propre d'un fameux Brigand, fils de Vulcain. Il avoit trois têtes, dont chacune vomissoit des flammes par la bouche & les narines: des têtes sanglantes étoient suspendues en signe de trophée, à l'entrée de la caverne qu'il habitoit sur le Mont Aventin; mais ayant volé des bœufs à Hercules, ce Héros parvint à pénétrer dans la caverne du Brigand, & il en purgea la terre.

CAD; substantif masculin. C'étoit chez les Hébreux, une mesure des Liquides qui contenoit environ trente pintes de Paris.

CADAHALSO; nom propre d'une petite ville d'Espagne, dans la Nouvelle Castille. C'est-là où Jean II, Roi de Castille, fit exécuter son favori Alvar de Lune, qui avoit abusé de l'autorité que lui avoit donnée sa place de premier Ministre.

CADAN; nom propre d'une petite ville de Bohême, au cercle de Zatz, sur la rivière de l'Egre.

CADARA; nom propre d'une grande presqu'île de la mer Rouge, sur la côte méridionale d'Arabie.

Ptolémée place sur le golfe Persique, une ville de l'Arabie Heureuse du même nom.

CADARIENS; (les) secte de Musulmans qui attribuent les actions de l'homme à l'homme même, & non à un decret divin, déterminant sa volonté. Maabed-Ben-Kalid-Ad-Giohni fut auteur de cette secte, & souffrit le martyre pour soutenir sa croyance.

CADASTRE; substantif masculin. Registre public que l'on tient dans quelques Provinces du Royaume, où les Tailles sont réelles, comme en Provence, en Dauphiné, & dans lequel la quantité & la valeur des biens-fonds sont exprimées en détail, afin de faciliter l'imposition des subsides.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième très-brève.

CADAVEREUX, EUSE; adjectif. Qui tient du cadavre. *Il a une couleur cadavereuse, un teint cadavereux.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une cadavereuse odeur*, mais *une odeur cadavereuse*.

CADAVRE; substantif masculin. *Cadaver*. Corps mort. Il ne se dit qu'en parlant du corps humain.

Dès qu'on trouve un cadavre en quelque endroit, le Juge s'y transporte, & dresse Procès-verbal de l'état du corps, qu'il fait ensuite porter en la Géole de la Jurisdiction.

Si par le rapport des Chirurgiens, il y a lieu de croire que le défunt s'est détruit lui-même, on lui fait son procès en la manière usitée dans la poursuite des crimes. Après l'information, le Juge nomme au cadavre un Curateur, qui prête serment de le défendre fidèlement ou sa mémoire. L'instruction du procès se fait ensuite en la manière ordinaire contre le Curateur; mais celui-ci prête interrogatoire debout, & non sur la sellette, & la condamnation ne se prononce point contre lui, mais contre le défunt ou sa mémoire.

Les cas auxquels la Loi veut que le procès soit fait au cadavre ou à la mémoire d'un défunt, sont, outre le suicide volontaire, le crime de lèze-Majesté divine & humaine, le duel & la rebellion, à Justice, à force ouverte.

On ne cesse de répéter qu'il n'y a que la dissection fréquente des cadavres qui puisse enrichir & perfectionner l'anatomie: mais cette vérité connue de tout le monde, n'a pu vaincre encore le préjugé ou la coutume qui s'oppose aux progrès de l'art de guérir, en refusant de livrer à l'Anatomiste des cadavres par l'étude desquels il apprendroit à conserver la vie des hommes. Ne seroit-ce pas une loi sage & utile que celle qui ordonneroit la dissection des corps avant de les inhumer?

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

CADDOR; nom propre d'une ville d'Asie, au Royaume de Brampour, dans l'Empire du Mogol.

CADEAU; substantif masculin. Trait de plume grand & hardi qui marque quelque figure, & que les Maî-

tres d'écriture font sans lever la main pour orner les marges.

Cadeau, se dit d'un repas, d'une fête que l'on donne, sur-tout à des Dames. *Il ne cessa de donner des cadeaux pendant le carnaval.*

On dit figurément & familièrement, qu'*on se fait un grand cadeau de quelque chose*; pour dire, qu'on s'en promet un grand plaisir.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *x* du pluriel en *s*, supprimer l'*e* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *kadau*, *kadaus*. Voyez Orthographe.

CADÉE; (Ligue de la) nom propre d'une des trois Ligues qui composent la République des Grisons. On la nomme autrement, *la Maison de Dieu*. Elle renferme l'Evêché de Coire, la Vallée Engadine, & les pays de Pergell & de Puschiavo. Elle est alliée aux sept premiers Cantons Suisses, depuis 1498. Le Protestantisme y est la Religion dominante.

Dans les Assemblées Générales, la Ligue de la Cadée a vingt-quatre voix.

CADEFAUT; vieux mot qui signifioit autrefois échafaut.

CADEGI; substantif masculin. Il y a deux arbres de ce nom en Arabie & dans les Indes. L'un ressemble à celui qui porte la casse, mais il a la feuille plus longue & plus déliée: l'autre qui a beaucoup de rapport avec un prunier, a l'écorce brune, & la feuille plus longue que celle du poirier. Sa fleur qui est blanche & pourpre, répand une odeur très-agréable, & son fruit ressemble aux poires de Bergamote.

CADEL-AVANACU; espèce de Ricin qui croît au Brésil, fleurit & donne du fruit en Janvier & en Juillet. Ses feuilles & sa semence sont purgatives. La poudre des feuilles guérit la morsure du serpent appelé *Cabra de Capello*, en l'appliquant sur la plaie.

CADELER; vieux mot qui signifioit autrefois conduire.

On s'est aussi servi de ce mot, pour dire faire des cadeaux en écrivant.

CADEMOTH; *Voyez* Cedimoth.

CADENAC; nom propre d'une ville de France, en Quercy, sur la rivière de Lot, à deux lieues, sud-est, de Figeac.

CADENAS; substantif masculin. *Serra catenaria*. Espèce de petite serrure dont on se sert pour fermer les malles, les cassettes, *&c.* & qu'on applique ou qu'on ôte quand on veut. Les cadenas diffèrent les uns des autres par la figure ou par le travail. Il y en a de ronds, d'ovales, de triangulaires, de cylindriques, *&c.* & ils sont à serrure ou à ressort, ou à secret.

Cadenas, se dit aussi d'une sorte de coffret d'or ou de vermeil doré, dans lequel on met le coûteau, la cuiller, la fourchette, *&c.* qu'on sert à la table du Roi & des Princes.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième longue.

CADENASSÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Cadenasser.

CADENASSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Serrâ catenariâ*

nariâ claudere. Fermer par le moyen d'un cadenas. *Il faut cadenasser cette malle*.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève, la troisième brève, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *s* qui est oisif, & écrire *kadenaser*. Voyez Orthographe.

CADENCE; substantif féminin, & terme de Musique, qui se dit de la terminaison d'une phrase harmonique par un repos.

Cadence parfaite, se dit de celle où la dominante passe au son principal.

Cadence imparfaite, se dit de celle où la sous-dominante passe au son principal.

La première de ces deux cadences, dit Rameau, est sans doute la plus parfaite, puisque la dominante y rentre pour lors dans le corps de l'harmonie d'où elle naît, & ne laisse plus rien à désirer après cela; au lieu que la sous-dominante ne trouvant aucune place dans l'harmonie du son principal, ne s'unit point assez avec lui, & empêche par-là, que le repos ne satisfasse pleinement.

Il y a aussi des cadences rompues & interrompues, mais qui dérivent toutes de la parfaite. Elles sont fondées, comme le remarque l'illustre artiste que nous venons de citer, sur la succession fondamentale en montant diatoniquement, & en descendant de tierce, & sur ce que la dissonnance peut indifféremment se sauver sur quelque consonnance que ce soit.

La *cadence* rompue se forme d'une succession fondamentale où la dominante, au lieu de descendre de quinte sur le son principal, monte diatoniquement sur un autre son fondamental, qu'on peut rendre ou principal ou dominante, d'autant que sa septième s'y trouve pour lors préparée par l'octave.

La *cadence* interrompue se forme d'une succession fondamentale où la dominante, au lieu de passer au son principal, descend de tierce sur une autre dominante, qui ne peut être que telle, parce que la note sensible, la tierce majeure de la première dominante ne trouvant aucun son harmonique auprès d'elle qui appartienne à l'harmonie du nouveau son fondamental où l'on passe, elle est obligée de rester sur le même dégré, & par-là détruit l'effet d'une cadence.

Cadence, se dit aussi, en termes de chant, d'un tremblement soutenu qui se fait à la fin d'une mesure.

Cadence, se dit, en termes de danse, de la mesure du son qui règle le mouvement ou les pas de celui qui danse: ainsi l'on dit qu'*un danseur sent la cadence*; pour dire, qu'il sent la mesure, & qu'il suit le mouvement d'un air. Et qu'*il sort de cadence*; pour dire, qu'il cesse d'accorder ses pas avec la mesure & le mouvement d'une pièce de musique.

Cadence, se dit, en termes de Manège, de la mesure que le cheval doit garder pour qu'il y ait de la justesse dans tous ses mouvemens. Ainsi l'on dit qu'*un cheval suit sa cadence*, qu'*il manie toujours de la même cadence*; pour dire, qu'il observe régulièrement son terrein, & qu'il n'en embrasse pas plus dans un de ses temps que dans l'autre.

Le cheval qui a la bouche fine, les hanches & les épaules libres, entretient aisément sa cadence.

Cadence, se dit, en termes de l'art oratoire, de la fin ou chûte d'une période, ou d'un de ses membres, qui a une certaine harmonie & un certain nombre agréables à l'oreille.

Ciceron prescrit à l'orateur de contenter l'oreille dont le jugement, dit-il, se révolte si facilement. Il est vrai que ce seroit en vain qu'on voudroit plaire par de belles pensées, si on les présentoit en termes durs & mal arrangés. Autant l'oreille est flattée d'un discours doux & coulant, autant elle est choquée quand le nombre est trop court, mal soutenu, & la chûte trop rapide. Il paroît donc que l'orateur doit éviter également & le style coupé, quoiqu'à la mode aujourd'hui, & celui qui est traînant & languissant, parce qu'il fatigue l'oreille & la dégoûte.

Cadence, se dit encore, en termes de Poësie, de l'agréable mesure d'un vers nombreux & bien tourné, ou d'une période harmonieuse. La cadence de nos vers françois consiste particulièrement dans la richesse, la variété & la disposition des rimes.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le premier *c* en *k*, le second en *s*, le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *kadanse*. Voyez Orthographe.

CADENCÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Cadencer.

CADENCER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. On ne s'en sert guères qu'en cette phrase, *cadencer des périodes*; pour dire, les rendre nombreuses & agréables à l'oreille. *Cet orateur cadence bien une période.*

La première syllabe est brève; la seconde moyenne, la troisième est longue ou brève; comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *je cadence*, la syllabe *den* est longue.

CADÈNE; substantif féminin, & termes de Marine synonyme à chaîne. Ainsi l'on appelle *cadènes de hauban*, des chaînes de fer à l'extrémité desquelles on met un cap de mouton pour servir à rider les haubans.

Cadènes, se dit aussi de deux barres de fer longues, plates & mobiles dans les grands porte-haubans. L'une sert à mettre le palan qui ride les grands haubans, & l'autre à descendre la chaloupe à la mer, ou à la haler à bord.

Cadène, est aussi un vieux mot qui s'est dit autrefois de la chaîne de fer servant à attacher les forçats.

CADENET; nom propre d'une ville de France, en Provence, près de la Durance, & à quatre lieues, nord-nord-ouest, d'Aix.

CADENETTE; substantif féminin. Longue tresse qui descend plus bas que le reste des cheveux. *Ce sont des cheveux en cadenettes.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième moyenne, & la quatrième très-brève.

CADEQUIÉ; nom propre d'un port d'Espagne, en Catalogne, sur la

Méditerranée, entre la Baie de Rose & le Cap de Créau.

CADEROUSSE; nom propre d'une petite ville du Comté Venaissin, à une lieue, ouest-sud-ouest, d'Orange.

CADÈS BARNÉ; nom propre d'une ville de l'Arabie-Pétrée, qui fut donnée à la Tribu de Juda. C'est-là où mourut Marie, sœur de Moïse.

CADES DE NEPHTALI; nom propre d'une ville de la Palestine, qui fut d'abord donnée à la Tribu de Nephtali, & ensuite aux Lévites de la famille de Gerson.

CADESSIA; nom propre d'une ville d'Asie, dans la Province d'Irak. Elle est fameuse par la victoire que les Arabes y remportèrent l'an 15 de l'hégire, sous le Califat d'Omar, contre Jezdegerd, Roi de Perse, le dernier de la race des Sasanides, qui perdit la couronne & la vie.

CADET, ETTE; adjectif & substantif. Puîné, puînée. *C'est son fils cadet, sa fille cadette.*

On appelle *branche cadette d'une Maison*, par opposition à *branche aînée*, une branche de cette Maison, sortie d'un cadet. *Il est d'une branche cadette de la Maison de Lorraine.*

Cadet, se dit relativement à l'aîné, d'un puîné qui ne laisse pas d'avoir d'autres frères après lui.

Par la coutume de Paris, les cadets des familles Bourgeoises partagent également avec leurs aînés. Dans d'autres coutumes, les aînés ont tout, ou presque tout; absurdité contre laquelle réclament sans cesse les Loix immuables de la nature. *Voyez* Aîné.

Cadet, se dit, par extension, du moins âgé de deux hommes qui ne sont pas frères.

Cadet, se dit aussi des membres d'un même corps, d'une même compagnie, relativement à l'ancienneté des autres membres qui ont été reçus avant eux. *Il n'est encore qu'Enseigne, quoiqu'on ait fait Capitaine un tel, son cadet.*

Cadet, se dit, en termes de l'Art Militaire, d'un jeune Gentilhomme qui sert comme simple soldat, pour apprendre le métier de la guerre.

Compagnies de cadets, se dit de certaines compagnies, composées de jeunes gens qu'on élève dans l'Art Militaire. Tels furent celles que Louis XIV avoit créées en 1682; telles encore celles que le Roi Stanislas a entretenues à Lunéville en Lorraine, jusqu'à sa mort, sous le titre de *cadets Gentilshommes*. Il falloit prouver quatre degrés de Noblesse paternelle, pour être admis dans celles-ci.

Le Roi avoit aussi établi des compagnies de cadets en 1726, mais elles furent supprimées en 1733.

On dit proverbialement d'un jeune homme qui aime la bonne chère, & à faire de la dépense, que *c'est un cadet de haut appétit.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier masculin, mais longue au pluriel, & moyenne au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

CADETES; (les) anciens peuples des Gaules, dont parle César. Les uns les placent dans le Diocèse de Bayeux, & les autres prétendent qu'ils habitoient les environs de Caen.

CADETTE; substantif féminin. *Lapis quadratus.* Pierre de taille propre pour paver. *Une voiture de cadettes.*

CADEUMA; nom propre d'une an-

cienne ville que Pline place dans l'Éthiopie, ſous l'Egypte.

CADI; ſubſtantif maſculin. C'eſt, chez les Turcs & les Sarraſins, le titre que portent les Juges des cauſes civiles. Leurs Sentences peuvent être réformées par les Juges ſupérieurs.

Cadi, eſt auſſi le nom propre d'une ancienne ville que Ptolémée compte entre celles de la Méonie.

CADIAR; nom propre d'une rivière d'Eſpagne, au Royaume de Grenade. Elle a ſa ſource près du bourg de Cadices, & ſon embouchure à Salobrena, dans la Méditerranée.

CADICER; nom propre d'un bourg d'Eſpagne, au Royaume de Grenade, à la ſource de la rivière de Cadiar.

CADIERE; nom propre d'un bourg de France, en Provence, à trois lieues, nord-oueſt, de Toulon.

CADILESKER; ſubſtantif maſculin. C'eſt, chez les Turcs, le titre d'un Juge d'armée. Il n'y a, ſelon d'Herbelot, que deux Officiers de cette eſpèce dans l'Empire. L'un eſt le Cadilesker d'Europe ou de Romanie, & l'autre le Cadilesker d'Aſie ou de la Natolie. Ils ſont ſubordonnés l'un & l'autre au *Reis-Efſendi*, qui eſt comme le Grand-Chancelier de l'Empire.

CADILLAC; nom propre d'une ville de France, dans la Guyenne, ſur la Garonne, à cinq lieues & demie, ſud-eſt, de Bourdeaux.

CADIS; ſubſtantif maſculin. Sorte de ſerge de laine étroite & légère, d'un prix médiocre. Les cadis ont ordinairement trente à trente une aunes de longueur, & environ une demi-aune de largeur. Il s'en fabrique beaucoup dans le Vélai, le Gévaudan, les Cévennes, & en quelques autres contrées voiſines du Languedoc.

Cadis, ſe dit auſſi d'une autre étoffe de laine fine, croiſée & drapée, dont la pièce contient trente-huit à quarante-deux aunes de longueur, & une demi-aune de largeur.

Les cadis payent à la ſortie du Royaume quatre livres par quintal.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

CADISÉ; adjectif maſculin ſubſtantivement pris. On déſigne ainſi, dans le commerce, une ſorte de droguet croiſé & drapé qui ſe fabrique particulièrement en Poitou. Les chaînes en doivent être de quarante-huit portées, & chacune doit avoir au moins ſeize fils. Chaque pièce doit d'ailleurs contenir quarante aunes de longueur, & une demi-aune de largeur.

CADIX; nom propre d'une ville épiſcopale & maritime d'Andalouſie, en Eſpagne, dans une île du même nom, vis-à-vis du port Sainte-Marie, & à dix-huit lieues de Gibraltar.

Cette Ville, qui fut autrefois bâtie par les Phéniciens, eſt grande, forte, riche, & très-commerçante. Son port eſt continuellement fréquenté par un grand nombre de navires de toutes ſortes de Nations. C'eſt de-là que part la flotte Eſpagnole qui va aux Indes, & où elle aborde à ſon retour.

L'île de Cadix n'a guères que quatre lieues de longueur, & beaucoup moins de largeur. On y voyoit autrefois les reſtes d'un Temple antique, que les Phéniciens avoient bâti à Hercule. Ce Temple fut ſingulièrement révéré des Anciens. Le Prêtre qui y ſacrifioit, devoit être pur, chaſte, & avoir la tête raſée,

les pieds nus, & la robe détroussée. L'entrée en étoit spécialement interdite aux femmes & aux cochons. Jules-César y trouva la statue d'Alexandre le Grand.

Il y eut aussi dans cette île plusieurs autres Temples dédiés à la mort, à la fièvre, à la vieillesse, à la pauvreté, *&c.*

Baie de Cadix, se dit d'un petit golfe de l'Océan, situé entre l'île où est bâtie la ville de Cadix, & les embouchures du Guadalquivir & de la rivière de Guadalette. Cette baie a douze lieues de circuit & deux de largeur. Elle est défendue par plusieurs châteaux, & entourée de salines, & des ports de Cadix, de Porto-Réal & de Sainte-Marie.

Golfe de Cadix, se dit de cette partie de l'Océan atlantique, qui s'avance depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au cap de Saint-Vincent en Europe, & jusqu'au cap de Cantin en Afrique, entre les côtes de l'Algarve & de l'Andalousie, & celles des Royaumes de Fez & de Maroc.

CADIZADELITES; (les) on désigne ainsi une secte de Musulmans, qui fuient la joie & les plaisirs, & qui affectent beaucoup de gravité dans leurs actions. Ceux de ces sectaires qui habitent vers la Hongrie, ont mêlé beaucoup de christianisme à leur doctrine. Ils disent que Mahomet est le Saint-Esprit qui descendit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte. Ils lisent d'ailleurs, avec l'Alcoran, la Traduction Esclavone de l'Evangile.

CADMIE; substantif féminin. *Cadmia.* On désigne ainsi plusieurs substances bien différentes les unes des autres. Celle qu'on appelle *cadmie des fourneaux*, est une matière qui se sublime lorsqu'on fond les mines qui contiennent du zinc, comme à *Ramelsberg*. Elle provient des *fleurs du zinc*, qui, se sublimant pendant la fonte, vont s'appliquer sur les parois intérieurs du fourneau, où elles éprouvent une demi-fusion, & prennent par conséquent un certain corps. Il s'en amasse une si grande quantité, que cela forme, en assez peu de temps, des incrustations fort épaisses, qu'on est obligé d'enlever assez souvent. Il paroît qu'on a donné aussi en général le nom de *cadmie des fourneaux*, à toutes les suies & sublimés métalliques qui s'élèvent dans les fontes en grand, quoiqu'il y ait certainement de grandes différences entre ces matières.

Plusieurs Auteurs appellent *cadmie naturelle* ou *cadmie fossile*, une sorte de pierre ou de minéral qui contient du zinc, du fer, & quelquefois d'autres substances. Elle est d'une couleur jaune ou rougeâtre; & on la nomme aussi *pierre calaminaire* ou *calamine*. On s'en sert, ainsi que de la *cadmie des fourneaux*, pour faire le *laiton* ou *cuivre jaune*.

Enfin, quelques Chimistes ont donné aussi le nom de *cadmie fossile*, à un minéral qui contient de l'arsénic, souvent du bismuth, de l'argent, & sur-tout le demi-métal, dont la chaux fondue, avec des matières vitrifiables, forme un beau verre bleu. Ce minéral est plus connu sous le nom de *cobalt*, qu'il est fort à propos de lui donner par préférence, & uniquement pour éviter l'embarras & l'obscurité qu'entraînent nécessairement les mêmes dénominations données à des matières si différentes.

Il s'ensuit de ce que nous venons

de dire, que le mot *cadmie* eſt fort générique. On pourroit cependant diviſer les *cadmies* en naturelles & en artificielles.

On comprendroit dans la claſſe des *cadmies* naturelles, l'arſénic naturel, le cobalt en fleurs, & la pierre calaminaire, plus abondante en zinc qu'en autres matières métalliques.

Les *cadmies* artificielles ſeroient l'arſénic artificiel, que quelques-uns ont nommé *verre empoiſonné*, la tuthie & le pompholix, ou ſpode blanc. *Voyez* ces mots.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

CADMUS; terme de Mythologie, & nom propre d'un fils d'Agénor, Roi de Phénicie, & père d'Europe. Cette Princeſſe ayant été enlevée par Jupiter métamorphoſé en Taureau, Agénor donna ordre à ſes trois fils, Phénix, Cilix & Cadmus, d'aller la chercher, & leur défendit de paroître devant lui avant de l'avoir retrouvée.

Phénix alla du côté de l'Afrique, & s'établit dans le Pays qui, de ſon nom, s'eſt appelé *la Phénicie*.

Cilix, après avoir parcouru toute l'Aſie mineure, s'arrêta dans la contrée qu'on a depuis nommée *la Cilicie*.

Cadmus, étant paſſé dans l'Europe, & n'ayant eu aucune nouvelle de ſa ſœur, ſe fixa dans la Béotie, & y bâtit la fameuſe ville de Thèbes. En paſſant à Delphes, il avoit conſulté l'Oracle d'Apollon, pour ſavoir où il pourroit établir ſa demeure. « Tu rencontreras, lui dit » ce Dieu, dans une campagne dé» ſerte, une géniſſe, qui n'a point » encore porté le joug de la char» rue : prends-là pour guide, & » bâtis une ville dans le champ où » elle s'arrêtera pour ſe repoſer : » tu donneras à toute la contrée le » nom de Béotie. » A peine étoit-il ſorti du ſanctuaire de l'Oracle, qu'il apperçut une géniſſe qui marchoit à pas lents; elle n'avoit ſur ſa tête aucune marque qui fît connoître qu'on l'eût employée au ſervice de la charrue : il ſuit ſes traces, & adore en ſilence le Dieu qui le conduit. Il avoit déja paſſé le fleuve Céphiſe, & traverſé les campagnes de la Phocide, quand la géniſſe s'arrêtant, fit retentir l'air de ſes mugiſſemens; elle regarda derrière elle ceux qui la ſuivoient, & enſuite ſe coucha ſur l'herbe.

Le premier ſoin de Cadmus fut de remercier les Dieux; il baiſe avec reſpect cette terre étrangère, & ſalue cette campagne & les collines qui l'environnent. Il ſe diſpoſoit à faire un ſacrifice à Jupiter, & avoit ordonné à ſes compagnons d'aller puiſer de l'eau dans une ſource vive. Non loin de-là étoit une antique forêt, qui n'avoit point encore ſenti le tranchant de la coignée; il y avoit au milieu un antre entouré d'épais buiſſons; l'entrée en étoit baſſe, & cintrée en forme d'arcade; il en ſortoit une grande abondance d'eau, & le fond de l'antre ſervoit de retraite à un Dragon conſacré au Dieu Mars. Sa crête & ſes écailles étoient de couleur d'or; ſes yeux étinceloient comme le feu, & tout ſon corps étoit gonflé d'un mortel venin. Il ſortoit de ſa gueule, armée de trois rangées de dents, trois langues, dont le mouvement avoit une incroyable rapidité. Lorſque les Compagnons de Cadmus furent entrés dans le bois, le bruit qu'ils firent avec leurs urnes, en puiſant de l'eau, réveilla

le Dragon : il passa la tête hors de l'antre, & poussa d'horribles sifflemens. A cet aspect, ils laissent tomber leurs urnes, le sang se glace dans leurs veines, & un tremblement subit s'empare de tout leur corps. Le Dragon s'avance & se courbe en longs replis; il se dresse, & regardant tout autour, il apperçoit les malheureux Phéniciens : il se jette sur eux, déchire les uns par de cruelles morsures, s'entortille autour des autres, & les étouffe, ou les tue de son haleine empoisonnée.

Le soleil avoit fait la moitié de sa course : Cadmus, étonné du retardement de ses Compagnons, va au-devant d'eux, armé d'une lance & d'un javelot, & couvert d'une peau de lion. En entrant dans le bois, il les voit étendus par terre, & le Dragon couché sur eux, qui lèche le sang de leurs plaies. « Ou » je vous vangerai, s'écria-t-il, ou » je périrai comme vous. » Et à l'instant il lève de terre une roche d'une énorme pesanteur, & la lance sur le dragon : elle eût pu ébranler les plus épaisses murailles, mais le monstre n'en est point blessé : ses écailles le garantissent comme une forte cuirasse & la dureté de sa peau amortit le coup. Il ne fut cependant pas à l'épreuve du javelot que lui darda Cadmus, & qui, étant entré par l'épine du dos, pénétra jusques dans ses entrailles. Le Dragon mord le javelot avec fureur, & fait de vains efforts pour l'arracher : il n'en tire qu'une partie, & le fer demeure attaché aux os. La douleur augmente sa rage; il se replie, il s'étend, & s'élançant impétueusement contre son ennemi, renverse les arbres qu'il rencontre. Cadmus fait quelques pas en arrière pour l'éviter; outre que la peau du lion peut en partie le garantir, il lui présente sa lance, & l'enfonce dans sa gueule pour l'empêcher de l'approcher : il en sort un sang noir & épais, & l'air est infecté de son haleine. Enfin, Cadmus l'ayant acculé contre un chêne, pousse sa lance avec tant de roideur, qu'elle lui perce le gosier, passe au travers, & entre bien avant dans l'arbre. Pendant qu'il considère la grandeur immense de son ennemi, une voix se fait entendre, sans qu'il puisse comprendre d'où elle vient. « Pourquoi, lui » crie-t-elle, t'occupes-tu à considérer ce Dragon? Tu donneras » un jour le même spectacle, & » l'on te verra sous la figure d'un » Serpent. » Cadmus frissonne à ces mots, & ses cheveux se dressent sur sa tête. Cependant Pallas, qui le protégeoit, descend de l'Olympe, & lui ordonne de semer en terre les dents du Dragon, en lui annonçant qu'il en naîtra un nouveau Peuple. Il obéit, & dans le moment qu'il eut semé les dents, il s'apperçoit que la terre se remue : il en voit sortir d'abord des piques, puis des casques, des épaules, & enfin des hommes tout entiers & tout armés. Cadmus alloit prendre ses armes : « Demeure tranquille, lui » dit un de ces Guerriers, ne te » mêle point de notre guerre ci- » vile. » Ils courent aussitôt les uns contre les autres pour s'entretuer; & de tant de frères que la terre venoit de produire, il n'en resta que cinq, à qui Pallas ordonna de mettre bas les armes : & le principal d'entre eux se nommoit *Echion*. Cadmus se servit d'eux pour bâtir, suivant l'ordre d'Apollon, la ville de Thèbes. Et lorsque l'ouvrage fut achevé, Jupiter lui donna pour

femme Harmonie, ou Hermione, fille de Mars & de Vénus. Tous les Dieux quittèrent l'Olympe pour assister à ce mariage, & le célébrèrent par des festins & par des épithalames, que chantèrent les Muses & les Graces. Cadmus fit présent à sa nouvelle Epouse d'un voile de grand prix, & d'un collier qui étoit l'ouvrage de Vulcain. Il en eut quatre filles, Ino, Autonoé, Agavé & Sémélé, & un fils nommé Polydore. Toute cette famille fut malheureuse, & continuellement en butte à la haine de Junon, à cause d'Europe, sa rivale. Ino se précipita dans la mer, avec ses enfans; Agavé, qui épousa Echion, vit déchirer par les Bacchantes son fils Penthée; Autonoé, femme d'Aristée, eut la douleur de voir Actéon, son fils, dévoré par ses propres chiens; & Sémélé, pour avoir voulu voir Jupiter dans toute sa gloire, fut consumée par la foudre.

Cadmus, après un long règne, fut chassé de Thèbes par Amphion & Zéthus, & obligé de se retirer avec sa femme en Illyrie. L'état misérable où ils se trouvèrent, excita la compassion des Dieux, & ils les changèrent tous deux en Serpens.

CADODACHES; (les) Peuples sauvages de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane, sur les bords de la rivière rouge, qui a son embouchure dans le Mississipi.

CADOLE; substantif féminin, & terme de Serruriers. *Pessulus.* Il se dit du loquet d'une porte, ou d'une sorte de pène qui s'ouvre & se ferme en se haussant, par le moyen d'un bouton ou d'une coquille.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

CADORE; nom propre d'une petite ville d'Italie, dans l'Etat de Venise, & le chef-lieu du petit Pays appelé *Cadorin.* C'est la patrie du fameux Peintre Titien.

CADORIN; nom propre d'un petit Pays d'Italie, qui appartient à la République de Venise. Il est situé entre le Tirol & le Frioul.

CADOUIN; nom propre d'un bourg de France, en Périgord, situé à une lieue du confluent de la Dordogne avec la Vézère. Il y a une Abbaye d'hommes, qui est en commende, & qui vaut au Titulaire environ trois mille six cens livres de rente.

CADRAN; substantif masculin. *Solarium horologium.* Horloge solaire, ou surface sur laquelle les heures sont marquées, & où il y a une aiguille qui, par son ombre, marque l'heure qu'il est quand le soleil luit.

On distingue plusieurs sortes de cadrans solaires, auxquels on donne des épithètes relatives à la différente situation des plans, & à la figure variée des surfaces sur lesquelles on décrit ces cadrans : ainsi,

CADRAN ÉQUINOXIAL, se dit de celui qui se fait sur un plan parallèle à l'équateur. Ce plan est horisontal, pour ceux qui ont l'équateur parallèle à l'horison; vertical, pour ceux qui ont la sphère droite, & oblique pour les autres. Sa construction est la même pour tous les lieux de la terre; & il sert également dans tous les Pays, pourvu qu'on le place parallèlement à l'équateur qu'il représente. D'où il s'ensuit que l'ombre de l'aiguille du cadran équinoxial, décrit sur le plan où on l'a tracé, les degrés que le soleil parcourt. Mais comme le soleil n'éclaire que la surface supérieure d'un plan équinoxial

noxial, quand il eſt du côté ſeptentrional de l'équateur, & qu'il n'éclaire que la ſurface inférieure d'un même plan, quand il eſt du côté méridional de l'équateur, il eſt évident que pour avoir un cadran équinoxial, qui ſerve pendant toute l'année, il faudra que ce cadran ſoit double, c'eſt-à-dire, qu'il ſoit tracé de chaque côté du plan: alors le cadran équinoxial ſupérieur, qui regardera le zénith, marquera les heures au printemps & en été; & le cadran équinoxial inférieur, qui regardera le nadir, marquera les heures dans les deux autres ſaiſons. Il eſt aiſé de concevoir que, puiſque le ſoleil luit pendant tout le jour de l'un ou de l'autre côté d'un plan équinoxial, un cadran double, tel que celui dont nous parlons, marquera toutes les heures d'un jour quelconque.

Cadran horisontal, ſe dit de celui qui eſt conſtruit ſur un plan parallèle à l'horiſon.

Cadran vertical, ſe dit d'un cadran tracé ſur le plan d'un cercle vertical. Ces ſortes de cadrans varient ſelon le vertical qu'on choiſit. Les verticaux dont on fait principalement uſage, ſont le méridien, & le cercle vertical, perpendiculaire au méridien: d'où l'on a les cadrans méridionaux, ſeptentrionaux, orientaux & occidentaux.

Cadrans directs, ſe dit particulièrement de ceux qui regardent les quatre points cardinaux de l'horiſon.

Cadran déclinant, ſe dit de celui qui n'eſt point dirigé vers l'un des quatre points cardinaux de l'horiſon.

Cadran inclinant, ſe dit de celui dont le plan fait un angle avec l'horiſon.

Cadran polaire, ſe dit de celui dont le plan eſt autant incliné, à l'horiſon, que le pôle en eſt élevé. On diſtingue deux ſortes de cadrans polaires: l'un ſupérieur & l'autre inférieur. Le premier eſt tourné vers le zénith, & le ſecond vers le nadir. L'un marque les heures depuis ſix heures du matin juſqu'à ſix heures du ſoir, & l'autre les marque avant & après ce temps.

Cadran azimutal, ſe dit d'un cadran horiſontal décrit par les azimuts ou verticaux du ſoleil.

Cadran elliptique, ſe dit de celui où il y a projection orthographique des cercles de la ſphère, & où ceux qui ne ſont pas perpendiculaires au plan de projection, ſont repréſentés par des ellipſes.

Cadran nocturne, ſe dit de celui qui montre les heures de la nuit. On en diſtingue de deux ſortes: le cadran lunaire, & le ſidéréal, ou cadran aux étoiles.

Cadran lunaire, ſe dit de celui qui indique l'heure de la nuit par le moyen de la lumière de la lune.

Cadran sidéréal ou aux étoiles, ſe dit d'un inſtrument par lequel on peut connoître l'heure de la nuit, en obſervant quelque étoile.

Cadran anémonique, ſe dit d'un inſtrument qui indique la direction du vent: tel eſt une girouette.

Cadran, ſe dit de la partie extérieure d'une horloge à reſſort, d'une montre, où l'aiguille marque, par ſon mouvement, l'heure qu'il eſt.

Cadran, ſe dit, en termes de Lapidaires, d'un inſtrument imaginé pour tenir le bâton à ciment, à l'extrémité duquel le diamant eſt attaché, & lui donner l'inclinaiſon

qu'on juge à propos, relativement à la meule.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

CADRATURE ; ſubſtantif féminin, & terme d'Horlogers. C'eſt en général l'ouvrage renfermé dans l'eſpace qui eſt entre le cadran & la platine d'une montre ou d'une pendule ſimple ou à répétition, c'eſt-à-dire, entre les deux plaques qui ſont ſous le cadran.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

CADRATURIER ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Horlogers. Il ſe dit de quelqu'un qui fait des cadratures de montres à répétition.

CADRE ; ſubſtantif maſculin. Bordure de bois, de pierre, de métal ou de quelqu'autre matière, dans laquelle on enchaſſe des tableaux, des bas-reliefs, des eſtampes, des glaces, &c. *On a briſé le cadre de ce miroir.*

Cadre, ſe dit, en termes de Marine, d'un carré compoſé de quatre pièces de bois & de petites cordes, pour ſoutenir un matelas ſur lequel on ſe couche.

Cadre, ſe dit, dans les Papeteries, d'un chaſſis que l'ouvrier applique ſur la forme pour y ſervir de rebord, afin que la pâte ne tombe pas quand on la fait égoutter.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

CADREMA ; nom propre d'une ancienne ville d'Aſie qu'Etienne le Géographe place dans la Lycie.

CADRER. *Voyez* Quadrer.

CADRITES ; (les) Religieux Mahométans, qui vivent en communauté, dans le célibat, mais avec liberté de quitter cet état pour ſe marier, à la charge de porter dans ce cas des boutons noirs à leur veſte.

CADSANDT ; nom propre d'une île de la Flandre Hollandoiſe, entre celle de Walcheren & la ville de l'Ecluſe.

CADUC, UQUE ; adjectif. Il ſe dit proprement de quelqu'un qui eſt vieux, caſſé, qui a perdu beaucoup de ſes forces, & qui continue d'en perdre journellement. *C'eſt un vieillard bien caduc.*

Caduc, ſe dit auſſi de ce qui a rapport à l'homme. *Il eſt d'un âge caduc. Elle a une ſanté bien caduque.*

Caduc, ſe dit par extenſion, d'un édifice qui eſt ſur le point de tomber en ruine. *Cette Egliſe eſt bien caduque.*

Caduc, ſe dit figurément, en termes de Juriſprudence, d'un legs, d'une ſucceſſion, ou de quelqu'autre diſpoſition qui ne peut avoir d'effet, ſoit par défaut d'héritiers ou de fonds, ou pour quelqu'autre cauſe.

Voix caduque, ſe dit auſſi figurément, de celle qui pour quelque raiſon particulière, ne peut être comptée comme un ſuffrage dans une délibération.

Mal caduc, ſe dit, en termes de Médecine, d'une maladie qu'on appelle autrement, épilepſie. *Voyez* ce mot.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier maſculin ; mais elle eſt longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Le *c* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas

une caduque maiſon, mais *une maiſon caduque.*

CADUCÉATEUR ; ſubſtantif maſculin. *Caduceator.* Ancien Officier de la République Romaine, dont les fonctions conſiſtoient, au rapport de Servius, à traiter de la paix, comme celles des Fécialiens conſiſtoient à déclarer la guerre. Cet Officier portoit un caducée d'or, d'où lui venoit ſon titre.

CADUCÉE ; ſubſtantif maſculin. *Caduceus.* Verge accolée de deux ſerpens, que les Peintres & les Poëtes donnent pour attribut au Dieu Mercure.

Cela eſt fondé ſur ce que Mercure ayant un jour rencontré deux ſerpens qui ſe battoient ſur le mont Cythéron, il jeta entr'eux la verge qu'il avoit reçûe d'Apollon quand il lui donna ſa lyre. Le Dieu ayant ainſi fait ceſſer le combat de ces animaux qui s'entortillèrent autour de ſa verge, il voulut toujours la porter de même comme un ſymbole de paix. Il y ajoûta des aîlerons comme Dieu de l'éloquence, dont il voulut par-là marquer la force & la rapidité.

La Mythologie a encore attribué d'autres propriétés au caducée de Mercure, comme de conduire les ames aux enfers, de les en tirer, de provoquer ou de troubler le ſommeil, *&c.*

Caducée, ſe dit auſſi du bâton couvert de velours & de fleurs de lys d'or, que portent le Roi d'armes & les Hérauts d'armes, dans les cérémonies pompeuſes.

Le *caducée* ſur les médailles. eſt un ſymbole de paix, de bonne conduite & de félicité. Le bâton déſigne le pouvoir ; les ſerpens, la prudence, & les aîlerons, tout ce qui doit faire réuſſir une entreprise.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très brève.

CADUCITÉ ; ſubſtantif féminin. Etat d'une perſonne caduque. *Il eſt dans une grande caducité.*

Caducité, ſe dit, par extenſion d'un édifice. *La caducité de ce château en annonce la chûte prochaine.*

Caducité d'un legs, ſe dit, en termes de Juriſprudence, d'un legs qui devient caduc.

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la quatrième eſt longue au pluriel.

CADURCIENS ; (les) anciens peuples de la première Aquitaine. Ils habitoient le Diocèſe de Cahors, & une partie de celui de Montauban. Cahors étoit leur principale ville.

CADUS ; ſubſtantif maſculin. Nom latin d'une meſure des Anciens, qui contenoit cent vingt livres de vin, & environ cent cinquante livres d'huile.

CADUSIENS ; (les) peuples d'Aſie, qu'Etienne de Byſance place entre le pont Euxin, & la mer Caſpienne, dans un pays que nous appelons aujourd'hui *le Schirvan.* Voyez *ce mot.*

CADYNA ; nom propre d'une ancienne ville de l'Aſie mineure, que Strabon place en Cappadoce.

CAËN ; nom propre. Ville conſidérable de France, Capitale de la baſſe Normandie, ſituée ſur la rivière d'Orne, à cinq lieues, eſt-ſud-eſt, de Bayeux, & à cinquante lieues, oueſt-nord-oueſt, de Paris. Elle eſt peuplée de plus de ſoixante mille ames. Il y a une Univerſité, une Académie, un Gouvernement militaire, un Hôtel des monnoies, un Préſidial, un Bailliage, une Maîtriſe des Eaux &

Forêts, *&c.* C'est aussi le Siége d'un Intendant.

Il y a à Caën, deux Abbayes, une d'hommes, sous le titre de *S. Etienne*, qui est en commende, & qui rapporte au Titulaire, soixante-dix mille livres de rente; & l'autre de filles, sous le titre de *la Trinité*. Celle-ci jouit d'environ soixante mille livres de rente. Il y a d'ailleurs douze Paroisses, une Collégiale, sept maisons religieuses d'hommes, cinq de filles, trois Hôpitaux, *&c.*

On fabrique dans cette ville un grand nombre de ratines, qui se vendent dans les environs. Les Négocians de Caën commercent d'ailleurs avec la Hollande, où ils envoient des papiers, des aigres de cidre, du génièvre, du miel, des cornes & des ergots de bœuf & de mouton, des poires, des pruneaux, *&c.* & ils en tirent des planches de chêne & de sapin, du bray, du goudron, des bois de teinture, de l'alun, du soufre, des huiles, du vitriol d'Allemagne, de la couperose, du thé, du lin, de la gomme arabique, des pipes, des pelleteries, de l'acier, des fayances, des morues, des saumons salés, des fromages, des toiles, des quincailleries, *&c.*

Caën a vu naître plusieurs hommes illustres, tels que Malherbe, Sarrazin, Boisrobert, Segrais, Huet, Varignon, *&c.*

Prononcez comme s'il étoit écrit Kan, & remarquez en même-temps combien il est inconséquent d'écrire *Caën*, à moins qu'on n'ait eu en vûe de faire prendre ce monosyllabe pour un dissyllabe.

CAENNE; vieux mot qui signifioit autrefois, quai.

CAERLEON; nom propre d'une ville d'Angleterre, dans le Comté de Monmouth, sur la rivière d'Usk.

CAERMARTHEN; nom propre d'une ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, sur la rivière de Towy, à sept milles de la mer, & à cent soixante-dix-huit milles de Londres. Elle est Capitale de la Province appelée *Caermarthensire.*

CAERMARTHENSIRE; nom propre d'une Province d'Angleterre, l'une des plus fertiles de la Principauté de Galles. Elle a cent deux milles de circuit. Elle abonde en blés, en pâturages, en bétail & en bois. Il y a aussi de bonnes mines de plomb & de charbon.

CAERNARVAN; nom propre d'une ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, sur le Menay. Elle est Capitale d'une Province appelée *Caernarvanshire.*

CAERNARVANSHIRE; nom propre d'une Province d'Angleterre, dans la Principauté de Galles. Elle a cent dix milles de circuit, & elle abonde en orge, en pâturages, en bétail, en gibier, en poisson & en bois.

CAERWENT; nom propre d'un Bourg d'Angleterre, au Comté de Monmouth, à trois lieues de Caerleon. Ce fut autrefois une ville considérable.

CÆSALPINE; substantif féminin. *Cæsalpina.* Plante ainsi appelée par Plumier, en mémoire d'André Cæsalpin, célèbre Botaniste & Médecin du Pape Clément VIII. Sa fleur est monopétale, irrégulière, en forme de masque, & divisée en quatre parties inégales. Il s'élève du fond de la fleur un pistil environné d'étamines recourbées. Ce pistil devient dans la suite une silique remplie de semences oblongues.

On n'attribue à cette plante aucune propriété médicinale.

CAFARD, ARDE; adjectif. Bigot, hypocrite. *Il a l'air cafard.*

Ce mot s'emploie aussi substantivement. *C'est un vrai cafard.*

DAMAS CAFARD, se dit d'une sorte de damas, mêlé de soie & de fleuret.

CAFARD DE VILLAGE, se dit d'une étoffe grossière, toute de laine ou de laine & de fil, mais sans soie.

Les cafards de village payent, suivant l'Arrêt du 3 Juillet 1692, quarante sous par quintal pour droits de sortie du royaume, & quarante sous par pièce de dix aunes, pour droits d'entrée.

La première syllabe est brève, & la seconde longue au masculin, mais moyenne au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une cafarde humeur*, mais *une humeur cafarde.*

CAFARTUTHA; nom propre d'une ville d'Asie, que le Géographe de Nubie place dans la Mésopotamie, à quinze mille pas d'Alchabur, dans une contrée fertile & riante.

CAFÉ; substantif masculin. *Cafæum.* Espèce de fruit en forme de féve, que l'on rôtit & que l'on réduit en poudre pour en composer un breuvage, que l'on nomme aussi café.

M. de Jussieu, célèbre Professeur de Botanique, & si exact dans les détails des faits, a inséré dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, dont il étoit membre, l'histoire suivante du café.

L'Europe, dit cet Académicien, a l'obligation de la culture de l'arbre où croît le café, aux soins des Hollandois, qui de Moka l'ont porté à Batavia, & de Batavia au jardin d'Amsterdam, & la France en est redevable au zèle de M. de Resson, Lieutenant Général de l'Artillerie, & Amateur de la Botanique, qui se priva en faveur du Jardin royal, d'un jeune pied de cet arbre qu'il avoit fait venir d'Hollande. Mais M. Pancras, Bourguemestre, Régent de la ville d'Amsterdam, nous a fourni le moyen de mieux éclaircir cette matière par le soin qu'il prit l'année dernière d'en faire transporter un autre à Marly, où il fut présenté au Roi, & delà envoyé à Paris, au jardin de Sa Majesté, dans lequel nous lui avons vû donner successivement des fleurs & des fruits.

Cet arbre (tel qu'il étoit au Jardin du Roi, quand M. de Jussieu écrivoit) est de la hauteur de cinq pieds, & de la grosseur du pouce. Il donne des branches qui sortent d'espace en espace de toute la longueur de son tronc, toujours opposées deux à deux, & rangées de manière qu'une paire croise l'autre. Elles sont souples, arrondies, noueuses par intervalle, couvertes aussi-bien que le tronc, d'une écorce blanchâtre, fort fine, qui se gerse en se desséchant. Leur bois est un peu dur, & est douçâtre au goût. Les branches inférieures sont ordinairement simples, & s'étendent plus horisontalement que les supérieures qui terminent le tronc, lesquelles sont divisées en d'autres plus menues qui partent des aisselles des feuilles, & gardent le même ordre que celles du tronc. Les unes & les autres sont chargées en tout temps de feuilles entières, sans dentelures ni crenelures dans leurs contours, aigues par leurs deux bouts, opposés deux à deux, qui sortent des nœuds des branches, & ressem-

blent aux feuilles du laurier ordinaire, avec cette différence, qu'elles sont moins séches & moins épaisses, ordinairement plus larges, plus pointues par leur extrémité, qui souvent s'incline de côté; qu'elles sont d'un beau vert gai & luisant en-dessus, vert-pâle en-dessous, & vert jaunâtre dans celles qui sont naissantes; qu'elles sont ondées par les bords, ce qui vient peut-être de la culture; & qu'enfin leur goût n'est point aromatique, & ne tient rien que de l'herbe. Les plus grandes de ses feuilles ont deux pouces environ dans le fort de leur largeur, sur quatre ou cinq pouces de longueur. Leurs queues sont fort courtes. De l'aisselle de la plûpart des feuilles, naissent des fleurs jusqu'au nombre de cinq, soutenues chacune par un pédicule court. Elles sont toutes blanches, d'une seule pièce, à peu près du volume & de la figure de celles du jasmin d'Espagne, excepté que le tuyau en est plus court, & que les découpures en sont plus étroites, & sont accompagnées de cinq étamines blanches à sommets jaunâtres, au lieu qu'il n'y en a que deux dans nos jasmins. Ces étamines débordent le tuyau de leurs fleurs, & entourent un stile fourchu, que surmonte l'embrion ou pistile placé dans le fond d'un calice vert, à quatre pointes, deux grandes & deux petites, disposées alternativement. Ces fleurs passent fort vîte, & ont une odeur douce & agréable. L'embrion ou jeune fruit, qui devient à peu près de la grosseur & de la figure d'un bigarreau, se termine en ombilic, est vert-clair d'abord, puis rougeâtre, ensuite d'un beau rouge, & enfin rouge obscur dans sa parfaite maturité. Sa chair est glaireuse, d'un goût désagréable, qui se change en celui de nos pruneaux noirs secs, lorsqu'elle est desséchée, & la grosseur de ce fruit se réduit alors en celle d'une baie de laurier. Cette chair sert d'enveloppe à deux coques minces, ovales, étroitement unies, arrondies sur leur dos, aplaties par l'endroit où elles se joignent, de couleur d'un blanc-jaunâtre, & qui contiennent chacune une semence calleuse, pour ainsi dire ovale, voutée sur son dos, & plate du côté opposé, creusée dans le milieu, & dans toute la longueur de ce même côté, d'un sillon assez profond. Son goût est tout-à-fait pareil à celui du *café* qu'on nous apporte d'Arabie. Une de ces deux semences venant à avorter, celle qui reste, acquiert ordinairement plus de volume, a ses deux côtés plus convexes, & occupe seule le milieu du fruit.

On appelle *café en coque*, ce fruit entier & desséché; & *café mondé*, ses semences dépouillées de leurs enveloppes propres & communes.

Par cette description faite d'après nature, il est aisé de juger que l'arbre du café, qu'on peut appeler *le cafier*, ne peut être rangé sous un genre qui lui convienne mieux que celui des jasmins, si l'on a égard à la figure de sa fleur, à la structure de son fruit, & à la disposition de ses feuilles; ce qui est conforme au sentiment de M. Commelin, habile Professeur en Botanique, à Amsterdam.

Par la vûe du fruit sur l'arbre, l'idée que l'on s'étoit formée que ce fruit fût une féve crûe dans une gousse, se trouve fausse, & nous sommes aussi désabusés de l'opi-

nion de Rauvolf, qui nous a voulu persuader que ce qui est marqué dans Avicenne sous le nom de *Bunk*, & dans Rhases, sous le nom de *Bunca*, & que la plûpart de leurs interprètes disent être une racine provenant de l'Arabie heureuse, soit le café.

On s'appercevra par cette description, combien celles des Auteurs qui ont parlé du cafier, sont défectueuses, soit parce que les fleurs y manquent, soit parce que les feuilles & les fruits y sont placés peu exactement.

S'il restoit encore le moindre doute que cet arbre fût véritablement celui qui porte le café que nous tirons d'Arabie, on pourroit s'en éclaircir pleinement par la conformité qui se trouve à peu près entre tout ce qui vient d'être dit, & les relations de ceux qui sont arrivés tout récemment de Zédia, lieu où il se cultive, éloigné de quelques journées de la rade de Moka.

Ces Relations quoiqu'imparfaites, nous apprennent que cet arbre croît dans son pays natal, & même à Batavia, jusqu'à la hauteur de quarante pieds, & que le diamètre de son tronc n'excède pas quatre à cinq pouces. Qu'on le cultive avec soin, qu'on y voit en toutes les saisons, des fruits, & presque toujours des fleurs, qu'il fournit deux à trois fois l'année une récolte très-abondante, & que les vieux pieds portent moins de fruits que les jeunes, lesquels commencent à en produire dès la troisième & quatrième année après leur germination : circonstances qui avoient déjà été en partie observées dans le même pays, par M. Clyve, Anglois, & citées par M. Sloane, dans les transactions philosophiques d'Angleterre, de l'année 1694.

Si la variété des noms que les Voyageurs donnent à l'arbre du café, à son fruit, à sa semence, pouvoit ajouter quelque chose à la connoissance parfaite que nous voulons en avoir, on en parleroit ici; mais outre que la différence de ces noms & de la manière de les écrire en rendroit l'énumération ennuyeuse, c'est que les Auteurs qui les ont rapportés, ni les Interprètes des Arabes ne conviennent point entre eux de leur propre signification, comme feu M. Galand l'a fait remarquer dans l'extrait d'un manuscrit Arabe de la Bibliothèque du Roi, traitant de l'origine & du progrès du café. Qu'il suffise donc de savoir que le mot de *café* en françois, ou *coffé* en Anglois & en Hollandois, tirent l'un & l'autre leur origine de celui de *caouhe*, nom que les Turcs donnent à la boisson qu'on prépare avec cette semence.

On peut établir comme certain sur la manière de cultiver le cafier, que si la semence du café n'est pas mise en terre toute récente, comme plusieurs autres semences de plantes, on ne doit pas espérer de la voir germer. Les semences qu'en a recueillies M. Commelin, sur les pieds cultivés dans le jardin d'Amsterdam, & jettées presque aussitôt en terre, ont produit d'autres arbres : celles tirées des fruits mêmes, & que ce savant Professeur a envoyées à Paris, ont eu peu de succès au Jardin Royal, quoique plantées aussi-tôt qu'elles ont été reçûes, au lieu que celles de l'arbre cultivé depuis une année au Jardin Royal, pour avoir été mises en terre aussi-tôt après avoir été cueil-

lies, ont presque toutes levé six semaines après.

Ce fait justifie les habitans du pays où se cultive le café, de la malice qu'on leur a imputée, de tremper dans l'eau bouillante, ou de faire sécher au feu tout celui qu'ils débitent aux Etrangers, dans la crainte que venant à élever comme eux cette plante, ils ne perdissent le produit immense qu'ils en tirent. La germination de ces semences n'a rien que de commun.

A l'égard du lieu où cette plante peut se conserver, comme il doit avoir du rapport avec le pays dans lequel elle naît naturellement, & où l'on ne ressent point d'hiver, on a été jusqu'ici obligé de suppléer au défaut de la température du climat, par une serre à la manière de celles d'Hollande, sous laquelle on fait un feu modéré pour y entretenir une chaleur douce; & l'on a observé que pour prévenir la sécheresse de cette plante, il lui falloit de temps en temps un arrosement proportionné.

Soit que ces précautions en rendent la culture difficile, soit que les Turcs naturellement paresseux, aient négligé le soin de la multiplier dans les autres pays sujets à leur domination, nous n'avons pas encore appris qu'aucune contrée que celle du Royaume d'Yemen, en Arabie, ait la satisfaction de la voir croître chez elle abondamment; ce qui paroît être la cause pour laquelle son usage nous étoit presqu'inconnu avant le seizième siècle.

On laisse aux Historiens le soin de rapporter au vrai ce qui y a donné occasion, & d'examiner si l'on en doit la première expérience à la curiosité du Supérieur d'un Monastère d'Arabie, lequel voulant tirer ses Moines du sommeil qui les tenoit assoupis dans la nuit aux offices du chœur, leur en fit boire l'infusion, sur la rélation des effets que ce fruit causoit aux chèvres qui en avoient mangé, ou s'il faut en attribuer la découverte à la piété d'un Mufti, qui pour faire de plus longues prières, & pousser les veilles plus loin que les Dervis les plus dévots, a passé pour s'en être servi des premiers.

L'usage depuis ce temps en est devenu si familier chez les Turcs, chez les Persans, chez les Arméniens, & même chez les différentes nations de l'Europe, qu'il seroit inutile de s'étendre sur la préparation & sur la qualité des vaisseaux & instrumens qu'on y emploie.

On se contentera de faire observer que des trois manières d'en prendre l'infusion, savoir, ou du *café mondé*, & dans son état naturel, ou du *café rôti*, ou seulement des enveloppes propres & communes de cette semence, auxquelles nos François de retour de Moka, ont improprement donné le nom de *fleur de café ;* la seconde de ces manières est préférable à la première & à la troisième aussi appelée *café à la Sultane*.

Qu'entre le gros & le blanchâtre qui nous vient par Moka, & le petit verdâtre qui nous est apporté du Caire par les caravannes de la Mecque, celui-ci doit être choisi comme le plus mûr, le meilleur au goût, & le moins sujet à se gâter.

Que de tous les vaisseaux pour le rôtir, les plus propres sont ceux de terre vernissée, afin d'éviter l'impression que ceux de fer ou d'airain peuvent lui communiquer.

Que la marque du juste dégré de

sa

sa torréfaction, est la couleur tirant sur le violet, qu'on ne peut appercevoir qu'en se servant pour le rôtir d'un vaisseau découvert.

Que l'on ne doit en pulvériser qu'autant & qu'au moment qu'on veut l'infuser.

Et qu'étant jeté dans l'eau bouillante, l'infusion en est plus agréable, & souffre moins de dissipation de ses parties volatilles, que lorsqu'il est mis d'abord dans l'eau froide.

Il reste parmi ce grand nombre d'opinions si différentes touchant ses qualités, à donner quelque chose de certain sur sa manière d'agir, & sur ses vertus.

La matière huileuse qui se sépare du café, & paroît sur sa superficie lorsqu'on le grille, & son odeur particulière qui le fait distinguer du seigle, de l'orge, des pois, des fêves & autres semences que l'épargne fait substituer au café, doivent être les vraies indications de ses effets, si l'on en juge par leur rapport avec les huiles tirées par la cornue, puisqu'elle contient, aussi bien que celles-là, des principes volatils, tant salins que sulfureux.

C'est à la dissolution de ses sels, & au mêlange de ses soufres dans le sang, que l'on doit attribuer la vertu principale de tenir éveillé, que l'on a toujours remarquée comme l'effet le plus considérable de son infusion.

C'est delà que viennent ses propriétés de faciliter la digestion, de précipiter les alimens, d'empêcher les rapports des viandes, & d'éteindre les aigreurs, lorsqu'il est pris après le repas.

C'est par là que la fermentation qu'il cause dans le sang, utile aux perſonnes grasses, replètes, pituiteuses, & à celles qui sont sujettes aux migraines, devient nuisible aux gens maigres, bilieux, & à ceux qui en usent trop fréquemment.

Et c'est aussi ce qui, chez certains sujets, rend cette boisson diurétique.

L'expérience a introduit quelques précautions touchant la manière de prendre cette infusion; telles sont celles de boire un verre d'eau avant la prise du café, afin de la rendre laxative; de corriger par le sucre, l'amertume qui pourroit la rendre désagréable, & de la mêler ou de la faire quelquefois au lait ou à la crême, pour en éteindre les soufres, en embarasser les principes salins, & la rendre nourrissante.

Enfin l'on peut dire, en faveur du café, que quand il n'auroit pas des vertus aussi certaines que celles que nous lui connoissons, il a toujours l'avantage pardessus le vin, de ne laisser dans la bouche aucune odeur désagréable, ni d'exciter aucun trouble dans l'esprit, & que cette boisson au contraire semble l'égaier, le rendre plus propre au travail, le récréer, & en dissiper les ennuis avec autant de facilité que ce fameux Nepenthes si vanté dans Homère.

Le commerce qui se fait du café est immense. Le meilleur est, sans doute, celui qu'on tire d'Arabie: aussi assure-t-on que les seuls habitans du royaume d'Yemen en vendent annuellement pour plusieurs millions.

Le commerce du café a été libre en France jusqu'en 1723: il composoit avant cette époque, la partie la plus considérable du commerce des Epiciers; mais cette li-

berté fut supprimée par un Arrêt du Conseil du 31 Août de cette année, qui accorda à la Compagnie des Indes le privilège exclusif de vendre cette marchandise dans tout le Royaume. Cet Arrêt fut confirmé par une Déclaration du 10 Octobre suivant, qui contient trente-sept articles, dans lesquels on lit de quelle manière cette Compagnie doit jouir de son privilège.

Café mariné, se dit de celui qui, dans le transport, a été mouillé d'eau de mer. On l'estime d'autant moins, que la torréfaction ne lui ôte pas l'âcreté que l'eau de la mer lui a fait contracter.

Café, se dit aussi d'un lieu destiné à servir du café & d'autres liqueurs à ceux qui veulent en prendre pour de l'argent. *C'est une nouvelle qu'il a apprise au café. Entrons dans ce café.*

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

CAFETAN; substantif masculin. Robe de distinction en usage chez les Turcs, & ordinairement portée par les principaux Officiers militaires. *Le Grand Seigneur a envoyé des cafetans à ces deux Ambassadeurs.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

ÇAFETIÈRE; substantif féminin. Vase d'argent, de fer blanc, de terre ou d'autre matière, dont on se sert pour préparer du café. *Approchez la cafetière.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

CAFFA; nom propre d'une ville riche, ancienne & considérable, capitale de la Tartarie Crimée, avec deux châteaux forts, sur la mer noire, à soixante lieues de Constantinople. Il se fait dans cette ville un commerce plus considérable qu'en aucun autre port de la mer noire. Les objets principaux en sont le poisson salé, le caviar, le blé, le beurre & le sel. Toutes ces choses, & plusieurs autres nécessaires à la vie, s'achètent-là au prix le plus modique.

Les Génois firent la conquête de Caffa en 1266; mais après avoir gardé cette ville pendant plus de deux siècles, la Puissance Ottomane la leur enleva vers l'an 1474, sous le règne de Mahomet II.

CAFFILA; substantif féminin. Les négocians & les voyageurs s'assemblent pour traverser avec plus de sûreté plusieurs contrées de la Terre-Ferme des Indes, de même que cette partie des Deserts d'Afrique qu'on appelle *mer de Sable*, & ce sont ces assemblées qu'on appelle *Caffilas*. C'est la même chose que ce qu'on appelle *caravane* en Turquie, en Perse & en quelques autres endroits du Levant.

CAFFIS; substantif masculin. Mesure usitée à Alicante pour les grains. Elle contient trois cens soixante-quatre livres poids de marc.

CAFICI; substantif masculin. Mesure dont on se sert sur les côtes de Barbarie. Sept caficis font le last d'Amsterdam.

CAFIER; substantif masculin. Arbre qui produit le café. *Voyez* Café.

CAFRERIE; nom propre d'une vaste région d'Afrique, dans la partie méridionale de ce continent. Les Géographes ne sont pas d'accord sur les bornes de la Cafrerie; la plûpart en placent le commencement sur la côte occidentale du cap

Negre & à l'embouchure du Cuama, sur la côte orientale, & l'étendent vers le sud jusqu'au cap de Bonne-Espérance, en y comprenant la nation des Hottentots : au reste, le nom de Cafrerie n'appartient à aucun pays, ni le nom de Caffres à aucun peuple particulier ; ce sont les Arabes Mahometans, dans la langue desquels *cafre* signifie *infidèle* ou *sans loi*, qui ont ainsi désigné les Africains idolâtres ou d'une religion différente de la leur.

C'est donc sous les noms des pays & des peuples que renferme la Cafrerie, que nous devons donner l'histoire de cette région.

CAFRES ; (les) peuples qui habitent la Cafrerie. *Voyez* Cafrerie.

CAFRI ; substantif masculin. Fruit des Indes, gros comme une noix, rouge comme une cerise, & qui croît sur un petit arbrisseau dont les fleurs ressemblent à celles du dictamne de Crête.

CAFSA ; nom propre d'une ville d'Afrique, dans le Bildulgerid, située au quarantième degré de longitude, & au vingt-septième degré dix minutes de latitude. Elle est tributaire de Tunis. Les environs sont couverts de dattes, de palmiers, d'orangers, de citronniers & d'oliviers

CAGAREL ; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de poisson.

CAGASIAN ; nom propre d'un Fort d'Afrique, sur la côte de Malaguette, à l'embouchure de la rivière appelée *Riodaspedras*.

CAGAYAN ; nom propre d'une Province de l'île de Luçon, l'une des Philippines. On lui donne quatre-vingt lieues de longueur & quarante de largeur. Elle est très-fertile. Les abeilles & la cire y sont si communes, que les plus pauvres font usage de bougie pour éclairer leurs habitations. Les Espagnols n'ont pu soumettre qu'une partie des Indiens répandus dans cette Province : ceux qui habitent les montagnes & la partie qui s'étend depuis le cap Lampon jusqu'au cap Del-Enganno, se sont maintenus dans l'indépendance.

Cagayan, est aussi le nom d'une rivière de l'île de Luçon, qui a sa source vers le milieu de l'île, & son embouchure dans la mer, entre les caps Baxéador & Del-Enganno.

CAGE ; substantif féminin. *Cavea.* Petite logette faite de bâtons d'osier ou de fil de fer, destinée à renfermer des oiseaux. *On a laissé la cage ouverte, & l'oiseau s'est échappé.*

Cage, se dit, en termes d'Architecture, des quatre gros murs d'une maison & de ceux qui enferment un escalier. *Il a commencé par bâtir la cage de sa maison. Il faut élever la cage de l'escalier.*

Cage de moulin a vent, se dit de l'assemblage de charpente qu'on fait tourner sur un pivot, pour exposer au vent les aîles du moulin.

Cage de cloches, se dit d'un assemblage de charpente qui commence à la chaise où il pose & se termine à la base de la flèche.

Cage, se dit, en termes d'Horlogers, d'un bâti qui renferme les roues de l'horloge. La cage des montres & des pendules est composée de deux platines assemblées par quatre piliers, & disposées à recevoir les roues & les ressorts.

Cage, se dit, en termes de Bijoutiers, d'une tabatière qui n'a qu'une bate de fermeture, une petite moulure & un pilier sur chaque angle : le reste est rempli comme le dessus & le dessous : elle diffère de la garniture, en ce que celle-ci a sa bate d'or.

Cage, ſe dit, en termes de Tourneurs, de la partie ambiante du tour à figurer. Elle porte les roulettes qui pouſſent contre les roſettes de l'arbre.

Cage, ſe dit, en termes de Marine, d'une ſorte d'échauguette faite en cage à la cime d'un mât de vaiſſeau : c'eſt ce qu'on appelle *hune* ſur l'Océan, & *gabie* ſur la Méditerranée : mais *hune* eſt le mot françois.

On dit figurément & familièrement, que *quelqu'un eſt en cage*, qu'*on l'a mis en cage ;* pour dire, qu'il eſt en priſon, qu'on l'a mis en priſon.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

CAGEOIS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois villageois.

CAGETE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une petite cage.

CAGIRTOU ; nom propre d'un Bourg d'Aſie, dans l'Empire du Mogol, près de la ſource de la rivière de Kerlon.

CAGLI ; nom propre d'une ville épiſcopale d'Italie, ſituée dans le Duché d'Urbin, aux pieds de l'Apennin, près du confluent des rivières de Baoſo & de Cantiano, & à quinze milles de Foſſombrone.

CAGLIARI ; nom propre de la ville capitale du royaume & de l'île de Sardaigne. C'eſt le ſiège d'un Archevêque qui ſe qualifie Primat de Sardaigne & de Corſe. Il y a un Port dans lequel il peut mouiller beaucoup de navires. Il a partout depuis trois juſqu'à quinze braſſes d'eau.

On prononce *caliari ;* il faudroit donc auſſi l'écrire.

CAGNARD, ARDE ; adjectif. *Ignavus, a, um.* Pareſſeux, fainéant. *Il a l'eſprit cagnard.* Ce mot eſt du ſtyle familier ; mais il n'eſt pas vieux, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux.

Cagnard, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *C'étoit un vrai cagnard.*

Cagnard, ſe dit, en termes de Ciriers, d'une eſpèce de fourneau ſur lequel ces artiſans poſent la cuve qui renferme la cire fondue avec laquelle ils forment les cierges & les bougies.

CAGNARDÉ ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* Cagnarder.

CAGNARDER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Otiari.* Vivre dans l'oiſiveté, la pareſſe, l'obſcurité, la fainéantiſe. *Il ne fait que cagnarder.* Ce verbe eſt du ſtyle familier. Les temps composés ſe forment avec l'auxiliaire Avoir. *Il auroit cagnardé.*

CAGNARDISE ; ſubſtantif féminin. *Otioſitas.* Pareſſe, oiſiveté, fainéantiſe. *Il paſſe ſon temps dans la cagnardiſe.* Ce mot eſt du ſtyle familier.

CAGNE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois chienne.

CAGNEUX, EUSE ; adjectif. Qui a les genoux & les jambes tournés en dedans. *Cette fille ſeroit agréable ſi elle n'étoit pas cagneuſe.*

Cagneux, ſe dit auſſi des jambes mêmes ou des pieds. *Il a les jambes cagneuſes.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une*

cagneuse femme, mais *une femme cagneuse*.

Il faudroit changer le *c* en *k*, *qu* en *ni*, le *x* du masculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *kanieus*, *kanieuze*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAGNOT BLEU; substantif masculin. Poisson cartilagineux qui est une espèce de chien de mer. *Voyez* ce mot.

CAGOT, OTE; adjectif. *Hypocrita*. Hypocrite, qui a une dévotion fausse ou mal entendue. *Cette femme est cagote*.

CAGOT, s'emploie aussi substantivement. *C'étoit un vrai cagot*.

Les deux syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel & brève au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un cagot homme*, mais *un homme cagot*.

CAGOTERIE; substantif féminin. Ce que fait un cagot. *Je ne suis point dupe de cette cagoterie*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième très-brève, & la quatrième longue.

CAGOTISME; substantif masculin. Esprit, caractère, sentiment du cagot *Ce qu'il nous a dit prouve son cagotisme*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

CAGOU; substantif masculin, & terme populaire. Il se dit de quelqu'un qui vit d'un manière obscure & mesquine, qui ne voit, qui ne fréquente personne. *C'est un vrai cagou*.

CAGOUILLE; substantif féminin, & terme de Marine. Sorte d'ornement ou volute du revers de l'éperon d'un vaisseau.

CAGUE; substantif féminin, & terme de Marine. Il se dit d'une sorte de bâtiment hollandois qui a ordinairement quarante-sept pieds de longueur de l'étrave à l'étambord.

CAHARIE; vieux mot qui désignoit autrefois un droit qu'on levoit pour l'entretien des quais.

CAHEER; vieux mot qui signifioit autrefois une chandelle de cire.

CAHIER; substantif masculin. *Codex*. Assemblage de plusieurs feuilles de papier ou de parchemin jointes ensemble, soit qu'on ait écrit dessus, soit qu'on n'y ait pas écrit. *Il faut former un registre de tous ces cahiers*.

CAHIERS *de Théologie, de Philosophie, de Médecine*, &c. se dit des écrits qu'un Professeur dicte à ses écoliers pendant son cours. *Cela est expliqué dans les cahiers de Philosophie de ce Professeur*.

CAHIER *des Etats, de l'Assemblée du Clergé*, se dit du résultat des délibérations des Etats d'une Province, ou du Clergé, dans lequel sont exprimées les demandes ou remontrances qu'ils font au Roi. *Il est parti pour aller présenter au Roi les cahiers des Etats de la Province de Bretagne*.

CAHIER, se dit, en termes de Relieurs, des feuilles pliées suivant le format d'un livre. *Il y a dix cahiers dans ce livre*.

CAHIER DE FRAIS, se dit d'un mémoire de frais. *Il faut examiner le cahier de frais*.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Il faudroit supprimer le *h* & le *r*

qui sont oisifs, changer l'*i* en *ï*, & écrire, d'après la prononciation, *caïer.* Voyez ORTHOGRAPHE.

CAHIÈRE; vieux mot qui signifioit autrefois une grande chaise à bras.

CAHIN-CAHA; adverbe du style familier, qui signifie tant bien que mal. Il se dit des choses qu'on fait malgré soi, à plusieurs reprises, difficilement & de mauvaise grace. *Il s'étoit chargé de solliciter cette affaire; mais il n'en a parlé que cahin-caha.*

CAHORS; nom propre d'une ville épiscopale & considérable de France, capitale du Quercy, dans la Guyenne, & située sur la rivière de Lot, à dix-huit lieues, sud-est, de Perigueux, & à quatre-vingt-cinq lieues, sud-ouest, de Paris. C'est le siège d'un Présidial, d'une Election, &c.

Il se passe une chose assez remarquable par sa bizarrerie, à chaque prise de possession de l'Évêché de cette ville: le Vicomte de Cessac, vassal de l'Évêque, doit aller, sans manteau & ayant la tête, une jambe & un pied nus, prendre ce Prélat à la porte de la ville, & conduire par la bride la mule sur laquelle son seigneur est monté, jusqu'au palais épiscopal, où il sert le Prélat à table pendant son dîné dans le même équipage. Le vassal emporte pour ce service, la mule & le buffet de l'Evêque, qui doit être de vermeil, & dont plusieurs Arrêts ont fixé la valeur à trois mille livres, sur les contestations nées à ce sujet.

Quand le même Evêque officie pontificalement, il a une épée & des gantelets auprès de l'autel; ce qui a fait dire fort plaisamment, que si jamais Evêque de Cahors recevoit la palme du martyre, ce ne seroit qu'à son corps défendant.

Cahors est la patrie de quelques hommes illustres, entr'autres du Pape Jean XXII. & de Clement Marot.

On recueille beaucoup de vins dans les environs de cette ville. Ils en font le commerce principal. On y a aussi des fruits, & l'on y fait des dentelles fines en assez grande quantité.

CAHOT; substantif masculin. Le saut que fait une voiture quelconque, comme carrosse, cabriolet, chariot, &c. en roulant sur un chemin raboteux. *Il n'a pu soutenir les cahots de la voiture.*

On dit, qu'*il y a beaucoup de cahots dans un chemin*; pour dire, que le chemin fait faire beaucoup de cahots.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer le *h* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *kaot.* Voyez ORTHOGRAPHE.

CAHOTAGE; substantif masculin. Mouvement fréquent que causent les cahots. *Le cahotage de la voiture l'a rendu malade.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

CAHOTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* CAHOTER.

CAHOTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Agitare.* Causer des cahots. *Cette voiture les cahotera.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugai-

son & la quantité prosodique des autres temps.

CAHS; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de vaisseau.

CAHUÉ; vieux mot qui signifioit autrefois café.

CAHUET; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce de bonnet

CAHUITAHU; substantif masculin. Oiseau du Paraguai, dont parle M. de la Condamine. Il a la grandeur d'une oie: le haut de ses aîles est armé d'un ergot, ou corne très-aigue, semblable à une grosse épine d'un demi-pouce de longueur. Il a d'ailleurs au-dessus du bec, une petite corne déliée & fléxible, longue comme le doigt.

CAHUTE; substantif féminin. *Casa*. Cabane, hutte, maisonnette à l'usage des pauvres gens. *Il habite une cahutte.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

CAHYS; substantif masculin. Mesure de grains dont on fait usage en Espagne, particulièrement à Alicante, à Séville & à Cadix. Deux cent cahys font le last d'Amsterdam.

CAI; nom propre d'une Ville & Province du Japon, dans l'île de Niphon.

CAIABO; nom propre d'une Province de l'Amérique septentrionale, dans l'île Espagnole, aux sources du Neyba.

CAJAHABA; substantif masculin. Plante des Indes qui s'attache aux arbres comme le lierre. Ray dit que les Indiens l'appliquent broyée, sur les fractures.

CAJAM; nom propre d'une ville de l'île de Java, à cinq lieues de Tubaon. Elle a son Roi particulier.

CAJAN; substantif masculin. Arbre des Indes, d'une grandeur médiocre, dont les feuilles sont rondes & attachées trois à trois à l'arbre, comme des trefles. Il est vert en tout temps, porte des fleurs d'une bonne odeur, & produit des graines semblables à des pois chiches. On fait usage de ses feuilles en apozème, contre le flux immodéré des hémorrhoïdes.

CAIAN-CASI; nom propre d'un Bourg d'Asie, dans la Tartarie, vers le Mont-Ornac.

CAJANEBOURG; nom propre d'une ville forte de Suède, en Bothnie, dans la Cajanie, sur les frontières de la Laponie.

CAÏANIDES; (les) on a ainsi désigné les Rois de Perse de la seconde Dynastie, les mêmes que les Grecs ont proprement qualifiés de Rois. Le dernier des Caïanides, fut ce Darius, que vainquit Alexandre le Grand.

CAJANIE; nom propre d'une contrée de Suède, dans la partie la plus orientale de la Bothnie.

CAJANTE; substantif féminin. Sorte d'étoffe quelquefois de soie, mais plus souvent de laine, qui se fabrique à Lille, & dans quelques autres endroits des Pays-Bas.

CAJARC; nom propre d'un Bourg de France, en Quercy, à sept lieues, est-nord-est, de Cahors.

CAJAZZO; nom propre d'une ville Episcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Province de Labour, vis-à-vis, & à quatre milles de Caserte.

CAICOS; (les) nom propre de six îles d'Amérique, au nord de celle de Saint-Domingue.

CAIES; *Voyez* CAYES.

CAIEU; substantif masculin. Rejeton des oignons qui portent fleur. *Il m'a fait présent d'une vingtaine de*

caïeux de ses plus belles tulipes.

CAÏEU, se dit aussi de la fleur même produite par le caïeu. *Cette tulipe est un caïeu de l'an dernier.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, mais en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

CAIFUNG; nom propre d'une ville considérable de la Chine, dans la Province de Houang, dont elle est capitale.

CAILLE; substantif féminin. *Coturnix*. Oiseau de passage, un peu plus gros qu'une grive, & d'un assez beau plumage. Cet oiseau a sept pouces de longueur, depuis la pointe du bec, jusqu'à l'extrémité de la queue, & treize à quatorze pouces d'envergure. Le bec a un peu plus d'un demi-pouce de longueur, depuis la pointe jusqu'aux coins de la bouche. Il est plus aplati que le bec des autres oiseaux de ce genre. La pièce inférieure est noire; la supérieure est légèrement teinte de brun, & son extrémité est pointue: il a l'iris des yeux de couleur de noisette; le ventre & la poitrine sont d'un jaune pâle, mêlé de blanc, & la gorge a une teinte de roux de plus. Sous la pièce inférieure du bec, est une large bande noirâtre, qui s'étend en bas: au-dessous des yeux se trouve une ligne blanchâtre, qui passe sur le milieu de la tête, dont les plumes sont noires, à l'exception des bords qui sont roux ou cendrés. Il y a, sous les aîles, une longue bande, dont le milieu est noir, & les côtés de couleur rousse, mêlée de noir. La queue n'a qu'un pouce & demi de longueur: elle est composée de douze plumes de couleur noirâtre, entre-mêlée de lignes transversales d'un roux peu foncé. Les pattes sont de couleur pâle, recouvertes d'une peau divisée plutôt en écailles, qu'en anneaux entiers; le dessous du pied est jaune, le doigt extérieur tient par une membrane au doigt du milieu, jusqu'à la première articulation.

La *caille* se nourrit ordinairement de blé, de millet, & de quelques autres grains. Elle se tient particulièrement dans les blés verts & dans les chaumes après la moisson. Elle multiplie prodigieusement. Elle fait son nid sur la terre, & y pond jusqu'à seize œufs au commencement de Mai; & les femelles que ces œufs produisent, multiplient déja sur la fin d'Août, ou au commencement de Septembre. La mère conduit ses petits dans la campagne, & elle les retire sous ses aîles comme font les poules & les perdrix.

Les *cailles* nous arrivent à la fin d'Avril & au commencement de Mai, & elles s'en retournent à la fin de l'été. Elles partent deux à deux, volent plutôt la nuit que le jour, & s'élèvent fort haut, afin d'éviter d'être surprises par les oiseaux de proie. Elles sont très-communes en Egypte. Celles de l'île de Madagascar sont plus petites qu'en France, & ne peuvent presque pas voler; ce qui fait qu'on y en prend beaucoup à la course. Les Voyageurs rapportent qu'elles sont aussi grosses à Gambra, que nos becasses.

La *caille* est très-délicate à manger. On l'apprête dans les cuisines de plusieurs manières: en voici quelques-unes.

CAILLES RÔTIES. Il ne s'agit que de les

les vider & de les faire cuire à la broche, après les avoir entourées de bardes de lard & de feuilles de vigne.

Cailles a la braise. Videz & retroussez vos cailles : mettez dans l'intérieur une farce composée de blanc de chapon, de moelle de bœuf & de jaunes d'œufs assaisonnés de poivre & de sel : garnissez le fond d'une marmite de bardes de lard, & de tranches de bœuf battues : arrangez dessus vos cailles farcies : couvrez-les d'autres bardes de lard & tranches de bœuf, & faites-les cuire après avoir bien fermé la marmite.

Préparez d'un autre côté, un ragoût composé de ris de veau, de champignons, de truffes, de crêtes, *&c.* dans lequel vous servirez vos cailles quand elles seront cuites, après avoir lié la sausse avec de la crême & des jaunes d'œufs.

Tourte de Cailles. Videz & retroussez vos cailles : mettez-les sur une abaisse de pâte fine ; ajoutez-y des ris de veau, des champignons, des truffes, du lard & de la moelle de bœuf : assaisonnez le tout de poivre, de sel & de fines herbes : couvrez votre tourte ; faites la cuire, & servez là chaudement.

On fait usage de la graisse de caille pour emporter les taies des yeux, & l'on prétend que la fiente de cet oiseau, séchée & pulvérisée est bonne contre l'épilepsie.

On appelle Roi des Cailles, un oiseau du poids d'environ cinq onces. Son bec est long d'un pouce & demi. Il a treize à quatorze pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles, ou seulement onze pouces jusqu'au bout de la queue. L'envergure est d'un pied & demi : les jambes sont fort longues, dégarnies de plumes jusqu'au-dessus de l'articulation du genou ; le bas de la poitrine & le ventre sont blancs : cet oiseau est d'ailleurs marqueté comme la caille, c'est-à-dire, semé de plusieurs taches jaunes, blanchâtres, brunes, & d'autres couleurs.

On dit que cet oiseau sert de guide aux cailles, quand elles vont d'une région dans une autre. Il est excellent à manger ; c'est pourquoi on dit proverbialement que c'est un *morceau de Roi*.

Caille de Bengale, se dit d'un oiseau un peu plus grand que notre *caille*. Son bec est d'une couleur de frêne, sombre, tirant sur le brun ; les coins de sa bouche sont rouges ; ses narines sont grandes & oblongues ; l'iris des yeux est blanchâtre : il a le sommet de la tête de couleur noire ; au-dessous de ce noir, il y a une couche de jaune, après laquelle il y a une ligne ou barre noire, qui traverse dès les coins de la bouche, & entoure le derrière de la tête ; dessous cette bande, il y a une couche de blanc : la poitrine, le ventre & les cuisses sont de couleur de buffle pâle, tirant sur le jaune : la partie de dessous qui est contigue à la queue, est tachetée de jaune : le derrière du cou, le dos, & les plumes couvertes des aîles, sont d'un vert pâle & bleuâtre ; les tuyaux, ou grosses plumes des aîles, sont noirs ; le plus petit rang de ces plumes est traversé d'une barre ou ligne blanche, qui couvre le tiers des plumes du milieu : les jambes & les pattes sont de couleur d'orange : les serres sont d'un rouge obscur & bourbeux.

Latone persécutée par Junon, implora le secours de Jupiter, qui

la métamorphosa en caille, & elle se retira sous cette forme dans l'île de Delos.

Les Phéniciens sacrifioient la caille à Hercule, en mémoire de ce qu'Iolaüs ressuscita, par l'odeur d'une caille, ce Héros que Typhon avoit tué.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

CAILLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* CAILLER.

CAILLÉ, s'emploie aussi substantivement; pour dire, du lait caillé. *On nous servit du caillé.*

CAILLE BOTIS; substantif masculin, & terme de Marine. Il se dit d'une espèce de treillis fait de petites pièces de bois qui se croisent à angles droits. Il est bordé par des hiloires, & placé au milieu du Navire, tant pour donner de l'air à l'entre-deux des ponts, quand les sabords sont fermés, que pour faire évaporer la fumée du canon qu'on tire sous le tillac.

CAILLEBOTTE; substantif féminin. *Concreti lactis massa.* Masse de lait caillé. *On nous servit des Caillebottes de Bretagne.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, la troisième brève, & la quatrième très-brève.

CAILLE-LAIT; substantif masculin. *Gallium.* Plante ainsi appelée de ce qu'elle a la propriété de cailler le lait. Sa racine est longue, traçante, grêle, ligneuse, brune. Ses tiges velues, carrées, noueuses, s'élèvent à la hauteur d'un pied ou environ: elle a ses feuilles verticillées, linéaires, sillonnées, lisses, & ordinairement au nombre de huit: sa fleur de couleur jaune, est monopétale, en godet, sans tube & découpée en quatre ou cinq parties en forme d'étoile. Il lui succède deux baies lisses, attachées ensemble, & qui renferment chacune une graine sèche & arrondie.

Cette plante peu odorante, croît dans les haies & les fossés. Elle est astringente, céphalique, essentiellement antiepileptique, & suivant M. de Jussieu, antispasmodique.

On la donne aux personnes en décoction, à la dose d'une poignée dans une livre d'eau: le suc s'en prend jusqu'à quatre onces, & la poudre jusqu'à un gros. La même poudre se donne aux animaux à la dose d'une demi-once, & le suc à celle d'une demi-livre.

Il y a une autre espèce de caille-lait, qui ne diffère de celui dont nous venons de parler, que par ses fleurs qui sont blanches, & par les feuilles qu'il a plus grandes que le caille-lait jaune.

CAILLEMENT; substantif masculin. *Coagulatio.* Etat du lait, ou du sang qui se caille. *Le caillement du lait de l'accouchée la fit beaucoup souffrir.*

CAILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* *Coagulare.* Figer, épaissir, coaguler. *Cette plante a la propriété de cailler le lait.*

Ce verbe est aussi pronominal réfléchi. *Dès que le sang ne circule plus, il se caille.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur

pénultième syllabe longue. Dans je caille, la syllabe *cail* est longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *kalier*. Voyez Orthographe.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps dont le second *l* précède un *e* muet. De *kalier*, il faudroit faire je *kaille*.

CAILLER; vieux verbe qui signifioit autrefois chasser aux cailles.

CAILLETEAU; substantif masculin. *Coturnicis pullus*. Jeune caille. *Ces cailleteaux étoient excellens*. Voyez Caille.

CAILLETOT; substantif masculin. On donne ce nom en Normandie, à une espèce de petit turbot fort délicat.

CAILLETTE; substantif féminin. *Abomasum*. La partie du veau, de l'agneau, *&c.* où se trouve la présure qui sert à cailler le lait. C'est le dernier estomac de ces animaux.

Caillette ou Caillette de quartier, se dit, dans le sens figuré, de quelqu'un, homme ou femme, frivole & babillard. *Ce jeune homme est une vraie caillette. Cette femme n'est qu'une caillette de quartier.*

CAILLEUR; vieux mot par lequel on désignoit autrefois quelqu'un qui chassoit aux cailles.

CAILLIER; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une machine pour prendre des cailles.

CAILLOT; substantif masculin. *Grumus sanguinis*. Sang caillé en grumeaux ou petites masses. *On tira de sa plaie des caillots de sang.*

CAILLOT ROSAT; substantif masculin. Sorte de poire ainsi appelée de ce qu'elle est pierreuse, & que son parfum tient de l'odeur de la rose. On en fait peu de cas aujourd'hui.

CAILLOU; substantif masculin. *Silex*. Pierre très-dure qui varie par la couleur, & qui donne des étincelles quand on la frappe avec de l'acier.

Voici comme M. de Buffon explique la formation de cette substance, si commune, & que l'on a si souvent présente à la vue.

Je conçois, dit ce célèbre Naturaliste, que la terre dans le premier état étoit un globe, ou plutôt un sphéroïde de matière vitrifiée, de verre, si l'on veut, très-compacte, couvert d'une croûte légère & friable, formée par les scories de la matière en fusion, d'une véritable pierre ponce: le mouvement & l'agitation des eaux & de l'air brisèrent bientôt, & réduisirent en poussière cette croûte de verre spongieuse, cette pierre ponce qui étoit à la surface; de-là les sables qui, en s'unissant, produisirent ensuite les grès & le roc vif, ou, ce qui est la même chose, les cailloux en grande masse, qui doivent, aussi bien que les cailloux en petite masse, leur dureté, leur couleur ou leur transparence, & la variété de leurs accidens, aux différens degrés de pureté, & à la finesse du grain des sables qui sont entrés dans leur composition.

Ces mêmes sables, dont les parties constituantes s'unissent par le moyen du feu, s'assimilent & deviennent un corps dur, très dense, & d'autant plus transparent, que le sable est plus homogène, exposés au contraire long-temps à l'air, se décomposent par la désunion & l'exfoliation des petites lames dont ils sont formés; ils commencent à

devenir terre, & c'est ainsi qu'ils ont pu former les glaises & les argilles; cette poussière, tantôt d'un jaune brillant, tantôt semblable à des paillettes d'argent, dont on se sert pour sécher l'écriture, n'est autre chose qu'un sable très-pur, en quelque façon pourri, presque réduit en ses principes, & qui tend à une décomposition parfaite: avec le temps, ces paillettes se seroient attenuées & divisées au point qu'elles n'auroient plus eu assez d'épaisseur & de surface pour réfléchir la lumière, & elles auroient acquis toutes les propriétés des glaises: qu'on regarde au grand jour un morceau d'argille, on y appercevra une grande quantité de ces paillettes talqueuses, qui n'ont pas encore entièrement perdu leur forme. Le sable peut donc, avec le temps, produire l'argille; & celle-ci, en se divisant, acquiert de même les propriétés d'un véritable limon, matière vitrifiable comme l'argille, & qui est du même genre.

Cette théorie est conforme à ce qui se passe tous les jours sous nos yeux; qu'on lave du sable sortant de sa minière, l'eau se chargera d'une assez grande quantité de terre noire, ductile, grasse, de véritable argille. Dans les villes où les rues sont pavées de grès, les boues sont toujours noires & très-grasses, & desséchées, elles forment une terre de la même nature que l'argille. Qu'on détrempe & qu'on lave de même de l'argille prise dans un terrein où il n'y a ni grès ni cailloux, il se précipitera toujours au fond de l'eau une assez grande quantité de sable vitrifiable.

Mais ce qui prouve parfaitement que le sable, & même le caillou & le verre, existent dans l'argille, & n'y sont que déguisés, c'est que le feu, en réunissant les parties de celles-ci, que l'action de l'air & des autres élémens avoit peut-être divisées, lui rend sa première force. Qu'on mette de l'argille dans un fourneau de réverbère échauffé au degré de la calcination, elle se couvrira au-dehors d'un émail très-dur; si à l'intérieur elle n'est pas encore vitrifiée, elle aura cependant acquis une très-grande dureté. Elle résistera à la lime & au burin; elle étincellera sous le marteau; elle aura enfin toutes les propriétés du caillou; un degré de chaleur de plus la fera couler, & la convertira en un véritable verre.

L'argille & le sable sont donc des matières parfaitement analogues & du même genre; si l'argille, en se condensant, peut devenir du caillou, du verre; pourquoi le sable, en se divisant, ne pourroit-il pas devenir de l'argille? Le verre paroît être la véritable terre élémentaire, & tous les mixtes un verre déguisé: les métaux, les minéraux, les sels, *&c.* ne sont qu'une terre vitrescible. La pierre ordinaire, les autres matières qui lui sont analogues, & les coquilles des testacées, des crustacées, *&c.* sont les seules substances qu'aucun agent connu, n'a pu jusqu'à présent vitrifier, & les seules qui semblent faire une classe à part. Le feu en réunissant les parties divisées des premières, en fait une matière homogène, dure & transparente à un certain degré, sans aucune diminution de pesanteur, & à laquelle il n'est plus capable de causer aucune altération; celles-ci au contraire, dans lesquelles il entre une plus grande quantité de principes actifs

& volatils, & qui se calcinent, perdent au feu plus du tiers de leur poids, & reprennent simplement la forme de terre, sans autre altération que la désunion de leurs principes : ces matières exceptées, qui ne sont pas en grand nombre, & dont les combinaisons ne produisent pas de grandes variétés dans la nature, toutes les autres substances, & particulièrement l'argille, peuvent être converties en verre, & ne sont essentillement par conséquent qu'un verre décomposé. Si le feu fait changer promptement de forme à ces substances, en les vitrifiant, le verre lui-même, soit qu'il ait sa nature de verre, ou bien celle de sable ou de caillou, se change naturellement en argille, mais par un progrès lent & insensible.

Dans les terreins où le caillou ordinaire est la pierre dominante, les campagnes en sont ordinairement jonchées; & si le lieu est inculte, & que ces cailloux aient été long-temps exposés à l'air sans avoir été remués, leur superficie supérieure est toujours très-blanche, tandis que le côté opposé qui touche immédiatement à la terre est très-brun, & conserve sa couleur naturelle : si on casse plusieurs de ces cailloux, on reconnoîtra que la blancheur n'est pas seulement au dehors, mais qu'elle pénètre dans l'intérieur plus ou moins profondément, & y forme une espèce de bande, qui n'a dans certains cailloux que très-peu d'épaisseur, mais qui dans d'autres occupe presque toute celle du caillou; cette partie blanche est un peu grénue, entièrement opaque, aussi tendre que la pierre, & elle s'attache à la langue comme les bols, tandis que le reste du caillou est lisse & poli, qu'il n'a ni fil ni grain, & qu'il a conservé sa couleur naturelle, sa transparence & sa même dureté; si on met dans un fourneau ce même caillou à moitié décomposé, sa partie blanche deviendra d'un rouge couleur de tuile, & sa partie brune d'un très-beau blanc. Qu'on ne dise point, avec un de nos plus célèbres Naturalistes, que ces pierres sont des cailloux imparfaits de différens âges, qui n'ont pas encore acquis leur perfection; car pourquoi seroient-ils tous imparfaits? Pourquoi le seroient-ils tous du même côté, & du côté qui est exposé à l'air? Il me semble qu'il est aisé de se convaincre que ce sont, au contraire des cailloux altérés, décomposés, qui tendent à reprendre la forme & les propriétés de l'argille, & du bol dont ils ont été formés. Si c'est conjecturer que de raisonner ainsi, qu'on expose en plein air le caillou, le plus caillou (comme parle ce fameux Naturaliste) le plus dur & le plus noir, en moins d'une année il changera de couleur à la surface; & si on a la patience de suivre cette expérience, on lui verra perdre insensiblement, & par degrés sa dureté, sa transparence & ses autres caractères spécifiques, & approcher de plus en plus chaque jour de la nature de l'argille.

Ce qui arrive au caillou, arrive au sable; chaque grain de sable peut être considéré comme un petit caillou, & chaque caillou comme un amas de grains de sable extrêmement fins, & exactement engrenés. L'exemple du premier degré de décomposition du sable se trouve dans cette poudre brillante, mais opaque, dont nous venons de parler, & dont l'argille & l'ardoise sont toujours parsemées; les cail-

loux entièrement tranſparens, *les quartz* produiſent en ſe décompoſant des talcs gras & doux au toucher, auſſi paîtriſſables & ductiles que la glaiſe, & vitrifiables comme elle, tels que ceux de Veniſe & de Moſcovie; & il me paroît que le talc eſt un terme moyen entre le verre ou le caillou tranſparent & l'argille, au lieu que le caillou groſſier & impur en ſe décompoſant, paſſe à l'argille ſans intermède.

Notre verre factice éprouve auſſi la même altération; il ſe décompoſe à l'air, & ſe pourrit en quelque façon en ſéjournant dans les terres; d'abord ſa ſuperficie *s'iriſe*, s'écaille, s'exfolie, & en le maniant on s'apperçoit qu'il s'en détache des paillettes brillantes; mais lorſque ſa décompoſition eſt plus avancée, il s'écraſe entre les doigts, & ſe réduit en poudre talqueuſe, très-blanche & très-fine; l'art a même imité la nature pour la décompoſition du verre & du caillou.

Le *caillou*, malgré ſon extrême dureté & ſa grande denſité, a, comme le marbre ordinaire & comme la pierre dure, ſes exudations; d'où réſultent des ſtalactites de différentes eſpèces, dont les variétés dans la tranſparence des couleurs & la configuration ſont relatives à la différente nature du caillou qui les produit, & participent auſſi des différentes matières métalliques ou hétérogènes qu'il contient: le cryſtal de roche, toutes les pierres précieuſes, blanches ou colorées, & même le diamant, peuvent être regardés comme des ſtalactites de cette eſpèce.

Les *cailloux* en petite maſſe, dont les couches ſont ordinairement concentriques, ſont auſſi des ſtalactites & des pierres paraſites du caillou en grande maſſe, & la plûpart des pierres fines opaques ne ſont que des eſpèces de cailloux.

CAILLOU D'EGYPTE, ſe dit d'une eſpèce de jaſpe dans lequel la Nature a formé différentes figures qui repréſentent des arbres, des grottes, des payſages.

CAILLOU DU RHIN, DE MEDOC, ſe dit de certains cailloux blancs & tranſparens comme du cryſtal.

EAU DE CAILLOUX, ſe dit de l'eau dans laquelle on a fait éteindre des cailloux rougis au feu.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *kaliou*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAILLOUTAGE; ſubſtantif maſculin. Terme collectif, qui déſigne un ouvrage de cailloux raſſemblés. *On y voyoit une grotte de cailloutage.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

CAILLY; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à trois lieues & demie, nord-nord-eſt, de Rouen.

CAÏMACAN; ſubſtantif maſculin. Titre de dignité chez les Turcs, & qui ſe dit d'un Lieutenant du Grand Viſir.

Il y a ordinairement deux Caïmacans à la Porte Ottomane. L'un eſt Gouverneur de Conſtantinople, & ne ſort jamais de cette Ville:

l'autre accompagne toujours le Grand Visir.

CAIMACANIS; substantif masculin. Les Négocians donnent ce nom à certaines toiles fines du levant, dont il se fait un commerce considérable à Smyrne.

CAIMAN; substantif masculin. Espèce de grand crocodile, dans l'estomac duquel se trouve la pierre de même nom, que les Indiens & les Espagnols recherchent avec soin, parce qu'ils prétendent qu'en appliquant une de ces pierres à chaque tempe, c'est un remède infaillible contre la fièvre quarte. *Voyez* CROCODILE.

CAIMAND, ANDE; substantif peu en usage, & qui ne se dit que des gueux & mendians qui demandent l'aumône par fainéantise. *On fit sortir de la Ville cette bande de caimands.*

CAIMANDÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* CAIMANDER.

CAIMANDER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Mendicare.* Mendier. *Il passe sa vie à caimander.*

CAIMANDER, se dit aussi dans le sens figuré, où il a la même signification qu'au propre; mais alors il est verbe actif. *Il a caimandé les suffrages.*

Ce verbe, dans l'une & l'autre acception, est du style familier.

CAIMANDEUR, EUSE; *Voyez* CAIMAND, ANDE: c'est la même chose.

CAÏN; nom propre du fils aîné d'Adam & d'Eve. Il s'appliqua à l'agriculture; & Abel, son frère, élevoit des troupeaux. Ayant offert l'un & l'autre des offrandes à Dieu, celles d'Abel furent les plus agréables au Seigneur. Caïn, jaloux de cette préférence, tua son frère, l'an 130 depuis la création du monde. Mais Dieu vengea le sang de l'innocent en maudissant le meurtrier, & en le condamnant à être errant & vagabond sur la terre.

CAINAN; nom propre du fils d'Enos & du père de Malaléel. Il naquit l'an 325 depuis la création du monde, & ne mourut qu'après une vie de 910 ans.

CAÏNITES; (les) Hérétiques ainsi nommés, à cause de la vénération qu'ils avoient pour Caïn. Ils parurent vers l'an 159. Voici l'origine de cette vénération, selon l'Auteur des *Mémoires pour servir à l'Histoire des égaremens de l'esprit humain.*

Pendant le premier siècle, & au commencement du second, on s'étoit beaucoup occupé à éclaircir l'Histoire de la création, & à expliquer l'origine du mal. On avoit adopté tantôt le système des émanations, tantôt celui des deux principes.

Quelque peu fondée que soit une hypothèse, elle devient infailliblement un principe dans l'esprit de beaucoup de ceux qui l'adoptent: on ne s'occupe plus alors à la prouver ou à l'étayer; on l'emploie, comme une vérité fondamentale, pour expliquer les phénomènes.

Le système des émanations, & celui qui supposoit un bon & un mauvais principe, passèrent, dans beaucoup d'esprits, pour des vérités incontestables; d'où l'on partit pour expliquer les phénomènes: & chacun se crut en droit de supposer plus ou moins de génies ou de principes; & de mettre dans leurs productions, dans leur puissance, & dans leur manière d'agir, toutes les

différences qui lui paroiſſoient néceſſaires pour expliquer le phénomène qui le frappoit le plus, ou que l'on avoit négligé d'expliquer.

La plûpart des Sectes qui avoient précédé les Caïnites, avoient expliqué l'origine du bien & du mal, en ſuppoſant une intelligence bienfaiſante, qui tiroit de ſon ſein des eſprits heureux & innocens; mais qui étoient empriſonnés dans des organes matériels par le créateur, qui étoit malfaiſant.

Ils n'avoient point expliqué d'une manière ſatisfaiſante pour tout le monde, d'où venoit la différence qu'on obſervoit dans les eſprits des hommes. Ainſi, parmi les Sectateurs du ſyſtême des deux principes, il y eut quelqu'un qui entreprit d'expliquer la différence des eſprits & des caractères des hommes. Il ſuppoſa que ces deux principes, ou ces deux puiſſances, avoient produit Adam & Eve; que chacun de ces principes avoit enſuite pris un corps, & avoit eu commerce avec Eve; que les enfans qui étoient nés de ce commerce, avoient chacun le caractère de la puiſſance à laquelle ils devoient la vie: ils expliquoient par ce moyen la différence du caractère de Caïn & d'Abel, & de tous les hommes.

Comme Abel avoit marqué beaucoup de ſoumiſſion au Dieu créateur de la terre, ils le regardoient comme l'ouvrage d'un Dieu qu'ils appeloient *Hiſtère*.

Caïn, au contraire, qui avoit tué Abel, parce qu'il ſervoit le Dieu créateur, étoit l'ouvrage de la ſageſſe & du principe ſupérieur. Ainſi Caïn étoit, ſelon eux, le premier des ſages, & le premier objet de leur vénération.

Par une ſuite naturelle de leur principe fondamental, ils honoroient tous ceux qui étoient condamnés dans l'ancien Teſtament, Caïn, Eſaü, Coré, les Sodomites, qu'ils regardoient comme des enfans de la ſageſſe, & des ennemis du principe créateur.

Ils honoroient auſſi Judas. Judas, ſelon les Caïnites, ſavoit ſeul le myſtère de la création des hommes: & c'étoit pour cela qu'il avoit livré Jeſus-Chriſt; ſoit qu'il s'apperçût, diſoient ces impies, qu'il vouloit anéantir la vertu & les ſentimens de courage, qui font que les hommes combattent le Créateur; ſoit pour procurer aux hommes les grands biens que la mort de Jeſus-Chriſt leur a apportés, & que les puiſſances, amies du Créateur, vouloient empêcher, en s'oppoſant à ce qu'il mourût: auſſi ces Hérétiques louoient Judas comme un homme admirable, & lui rendoient des actions de grace.

Ils prétendoient que, pour être ſauvé, il falloit faire toutes ſortes d'actions; & ils mettoient la perfection de la raiſon, à commettre hardiment toutes les infamies imaginables. Ils diſoient que chacune des actions infâmes, avoit un Ange tutélaire, & ils invoquoient cet Ange en la commettant.

Les Caïnites avoient des Livres apocryphes, comme l'Evangile de Judas, & quelques autres Ecrits faits pour exhorter à détruire les Ouvrages du Créateur; un autre Ecrit intitulé, *L'Aſcenſion de Saint Paul*: il s'agit dans ce Livre du raviſſement de cet Apôtre, & les Caïnites y avoient mis des choſes horribles.

Une femme de cette Secte, nommée *Quintille*, étant venue en Afrique

que du temps de Tertullien, y pervertit beaucoup de monde, particulièrement en détruisant le Baptême. On appela *Quintillianistes* les Sectateurs de cette femme : il paroît qu'elle avoit ajouté aux infamies des Caïnites d'horribles pratiques.

Philastrius fait une Secte particulière de ceux qui honoroient Judas.

L'Empereur Michel avoit une grande vénération pour Judas, & voulut le faire canoniser.

Hornebec parle d'un Anabaptiste, qui pensoit sur Judas comme les Caïnites.

On a aussi donné aux Caïnites le nom de *Judaïtes*.

CAINITO; substantif masculin. Arbre d'Amérique à fleur monopétale, en cloche ouverte & découpée. Il s'élève du calice un pistil, qui devient dans la suite un fruit mou, charnu, rond, ou de la figure d'une olive, contenant un ou plusieurs noyaux, dont chacun renferme une amande. On ne lui connoît aucune propriété médicinale.

ÇAINT; vieux mot qui signifioit autrefois une ceinture.

CAJOLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Cajoler.

CAJOLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Blandiri*. Flatter, carresser, donner des louanges, dire à quelqu'un des choses qui lui font plaisir. *A force de cajoler son oncle, il l'a engagé à payer ses dettes.*

Cajoler, se dit aussi des soins que quelqu'un rend à une fille ou à une femme, dans la vue de la séduire. *Ce Mousquetaire cajoloit la Nièce du Curé.*

Ce verbe, dans ces acceptions, n'est guères usité qu'en conversation.

Cajoler, se dit, en termes de Marine, de l'action de mener un navire contre le vent, par le moyen du courant.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

CAJOLERIE; substantif féminin. *Blanditiæ*. Eloge affecté, & qui sent la flatterie. *Son père n'est plus dupe de ses cajoleries.*

Cajolerie, se dit aussi de ces propos agréables & flatteurs, par le moyen desquels les hommes tâchent de séduire les femmes & les filles. *Elle ne résista pas longtemps aux cajoleries de ce jeune Page.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième longue.

CAJOLEUR, EUSE; substantifs. Celui & celle qui cajolent. *N'écoutez pas ce cajoleur. Il ne faut pas se fier à cette cajoleuse.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième du féminin très-brève

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

CAÏPHE; nom propre d'un Grand-Prêtre des Juifs, le même qui condamna à mort Jesus-Christ.

CAÏQUE; substantif masculin. Sorte de chaloupe destinée au service des galères sur la Méditerranée.

Caïque, se dit aussi de certaines barques, dont quelques Cosaques, & particulièrement des Corsaires, se servent sur la mer Noire.

CAIRE; (le) nom propre d'une ville considérable d'Afrique, capitale de

l'Egypte, & située sur la rive orientale du Nil, au quarante-neuvième degré six minutes quinze secondes de longitude, & au trentième deux minutes trente secondes de latitude.

Cette Ville, qui est plus grande que Paris, mais qui est moins peuplée, est composée de trois parties appelées *le vieux Caire*, *le nouveau Caire*, & *le fauxbourg de Boulac*, où est le port. On y compte sept cent vingt Mosquées à minarets, & quatre cent trente qui n'en ont pas.

Le commerce de cette Ville ne laisse pas d'être important, quoique celui qui s'y faisoit par la mer Rouge & la Méditerranée, soit bien tombé depuis qu'on a pénétré dans les Indes, en doublant le cap de Bonne Espérance. On y a quelques manufactures, & particulièrement de tapis de Turquie.

Le Caire éprouva, en 1754, un tremblement de terre si terrible, que les trois quarts de la Ville en furent renversés, & plus de six mille ames ensevelies sous les ruines des bâtimens écroulés.

CAIRE; vieux mot qui signifioit autrefois visage.

CAIRO; nom propre d'un bourg d'Italie, dans le Montferrat, à cinq lieues de Final.

CAISSE; substantif féminin. *Capsa*. Sorte de coffre de bois, dans lequel on met divers effets ou marchandises. *Il vient de m'arriver une caisse de confitures.*

On appelle *raisins en caisse*, ou *raisins de caisse*, des raisins secs en grape, qui nous viennent de Provence dans des caisses de diverses grandeurs.

Caisse emballée, se dit d'une caisse remplie de marchandises, & couverte d'une toile d'emballage.

Caisse cordée, se dit d'une caisse sans toile d'emballage, & qui n'est liée qu'avec des cordes, afin que les planches se tiennent assemblées.

Caisse ficelée et plombée, se dit de celle que les Commis des Fermes ont fait emballer & corder en leur présence, & à laquelle ils ont appliqué en plomb la marque de leur Bureau, afin que cette caisse ne soit ouverte qu'au dernier Bureau de la route, conformément à l'Ordonnance de 1687.

Caisse, se dit du lieu où les Banquiers, Marchands & Négocians, tiennent leur argent & leurs effets précieux, comme billets, lettres de change, &c.

Caisse, se dit aussi de tout l'argent qu'un Banquier, Marchand ou Négociant, a à sa disposition. *Sa caisse est de cent mille francs.*

On appelle dans le Commerce, *Livre de caisse*, le Livre dans lequel on écrit en débit & en crédit, tout l'argent qui sort de la caisse, & tout celui qui y entre. Et l'on dit, *tenir la caisse*; pour dire, avoir le maniement de l'argent d'un Banquier ou Négociant.

Caisse de crédit, se dit d'une caisse établie en faveur des Marchands Forains, qui amènent à Paris des vins ou d'autres liqueurs. Ces Marchands ont la liberté d'aller prendre à cette caisse le crédit dont ils ont besoin, sans qu'il puisse cependant excéder la valeur de moitié des vins ou liqueurs qu'ils ont amenés. On peut voir là-dessus l'Edit du mois de Septembre 1719, & les Arrêts du Conseil du 4 Avril 1722, & 27 Septembre 1723.

Caisse des emprunts, s'est dit autrefois d'une caisse publique établie à Paris, dans l'hôtel des fermes

unies du Roi, où toutes personnes étoient reçues à porter leur argent pour le faire valoir. Les dettes que cette caisse contracta, furent depuis converties en billets de l'Etat.

Caisse, se dit, en termes de Jardinage, d'une machine de bois, carrée, remplie de terre, ouverte par en haut, & dans laquelle on met des orangers & autres arbres.

Caisse, se dit, en termes de Rafineurs de sucre, d'un petit coffret de bois, avec un rebord qui empêche le sucre qu'on grate, de tomber par terre, & une traverse qui soutient la forme qu'on grate sur la caisse.

Caisse a sable, se dit, en termes de Fondeurs en sable, d'un coffre de bois où est le sable dont on forme les moules.

Caisse des marches, se dit, dans les manufactures de soie, d'une sorte de coffret percé de part en part, lequel sert à recevoir le boulon qui enfile les marches.

Caisse de fusées, se dit, en termes d'Artificiers, d'un coffre de planches long & étroit, dans lequel on met un grand nombre de fusées volantes qu'on fait partir en même-temps pour former dans l'air ce qu'on appelle une gerbe de feu.

Caisse aérienne, se dit d'une espèce de balon qui contient quantité d'artifices de petites fusées.

Caisse, se dit de cet instrument de guerre qu'on appelle *tambour.*

On dit, *battre la caisse*; pour dire, assembler des soldats, lever des soldats.

Caisse du tambour, se dit, en termes d'Anatomie, d'une cavité demi-sphérique qui se remarque au fond du trou auditif externe de l'oreille. On trouve dans cette partie, de même que dans les sinuosités mastoïdiennes, une matière qui semble être purulente. Elle sert à humecter les membranes, & se vide par la trompe d'Eustache.

Caisse, se dit, en termes d'Architecture, du renfoncement carré qui renferme une rose dans chaque intervalle des modillons du plafond de la corniche Corinthienne.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

CAISSETIN; substantif masculin. On donne ce nom à certaines petites caisses de sapin qui servent à nous envoyer de Provence ces raisins en grapes, sechés au soleil, qu'on appelle *raisins aux jubis.*

Caissetin, se dit aussi dans les manufactures d'ouvrages en soie, d'une petite armoire où l'ouvrier range les soies & dorures dont il fait usage.

CAISSIER; substantif masculin. Celui qui a le maniement de l'argent d'un trésorier, d'un financier, d'un banquier, d'un négociant, *&c.* *Adréssez-vous au caissier pour le payement de cette lettre de change.*

CAISSON; substantif masculin. grande caisse dont on se sert ordinairement pour conduire des vivres & des munitions à l'armée. *L'ennemi attaqua le détachement qui conduisoit les caissons des vivres.*

Caisson de bombes, se dit, en termes d'artillerie, d'une tonne remplie de bombes chargées qu'on fait partir ensemble. On a substitué à cette invention les fougaces qui font plus d'effet.

Caissons, se dit, en termes de Marine, des coffres attachés sur le revers de l'arrière d'un vaisseau.

CAITAJA; substantif masculin. Ruysch désigne ainsi une espèce de singe du Brésil, à poil long & blanc, & dont la tête est tonde, le front

petit, la queue pointue, & le cri élevé.

CAITHNESS ; nom propre d'une province d'Écosse, l'une des plus septentrionales du Royaume. Elle a la mer au nord & à l'orient. Il y croît du blé, & il y a des pâturages & du bétail.

CAJUMAN ; substantif masculin. On donne ce nom à un cannelier sauvage qui croît dans quelques contrées des Indes orientales.

CAJUTE ; substantif féminin, & terme de Marine, qui se dit d'une espèce de lit dont on se sert dans les vaisseaux.

CAIX ; nom propre d'un bourg de France, en Picardie, à cinq lieues, est-sud-est, d'Amiens.

CAIXE ; substantif masculin. Sorte de monnoie usitée au Japon, & qui vaut environ quatre deniers & demi.

CAKET ; nom propre d'une ville, & royaume d'Asie, dans les Etats du roi de Perse, près du Caucase. C'est l'Ibérie des anciens.

CAKETA ; nom propre d'une rivière considérable d'Amérique, qui a sa source dans la nouvelle Grenade.

CAKILE ; plante à fleurs en croix. Le pistil sort d'un calice, & devient un fruit qui a de la ressemblance avec la pointe d'une pique. Il est composé de deux parties assemblées par une espèce d'articulation, & il renferme une semence ordinairement oblongue.

Cette plante est antiscorbutique, apéritive, diurétique, & bonne contre la pierre & la colique néphrétique.

CAKISCALA ; nom propre d'un endroit dangereux, dans la Grèce, à cinq ou six milles de Megare ; où les corsaires se tiennent embusqués pour surprendre les voyageurs qui passent dans le voisinage pour aller à Corinthe.

CAL ; substantif masculin. *Callus.* Durillon qui vient aux pieds, aux mains, aux genoux, & autres parties du corps exposées aux pressions. Cette substance naît de l'application successive des fibres les unes sur les autres, par l'évacuation des fluides des plus petits canaux, occasionnée par la pression : ce mot se dit aussi du calus qui se forme dans la réunion des os, quand ils ont été fracturés.

CALAA ; nom propre d'une ville forte d'Afrique, dans la province de Beni-Arax, au royaume de Tremecen. *Ptolémée la place au douzième dégré trente minutes de longitude, & au trente-unième dix minutes de latitude.*

CALABA ; substantif masculin. Arbre des Indes, dont la fleur en rose est composée de plusieurs pétales disposés en rond : il s'élève du fond du calice un pistil qui devient un fruit sphèrique & charnu, contenant un noyau & une amande de la même forme. Il découle de son tronc & de ses branches une gomme claire, semblable au mastic auquel on peut la substituer.

CALABRE ; nom propre. Province & Duché d'Italie, dans la partie méridionale du royaume de Naples. On la divise en citérieure & ultérieure.

La *Calabre* citérieure a la Basilicate au nord, la calabre ultérieure au sud, la mer de Naples à l'ouest, & la mer Ionienne à l'est. Cosenza en est la ville capitale.

La *Calabre* ultérieure a la mer de Naples avec les golfes de Gioia & de Ste Euphemie à l'ouest, la mer Ionienne avec les golfes de Gierace

& de Squillace à l'est, la mer de Sicile & le Fare de Messine au sud, & la Calabre citérieure au nord. Cantazaro en est la ville capitale.

Cette Province abonde en bétail, en huile, en manne, en soie; & l'on y a d'excellent vin.

On appelle *mer de Calabre*, cette partie de la mer Ionienne qui baigne les côtes orientales de la Calabre & de la Sicile.

CALABRISME; substantif masculin. C'est le nom d'une danse des anciens, de laquelle on ignore aujourd'hui la figure.

CALABROIS; (le) surnom sous lequel s'est fait connoître le Peintre Mathias Preli, né dans la Calabre en 1643, & mort à Malthe en 1699. On vante la richesse de ses ordonnances, & l'art avec lequel il distribuoit ses ajustemens. Ses figures ont d'ailleurs un relief remarquable; son coloris est vigoureux, & ses tableaux, en général, font un très-bel effet. On y voudroit cependant plus de grace, un dessein plus correct & des couleurs moins noires. Ses principaux ouvrages sont à Naples, à Modène & à Malthe.

CALACIA; nom propre d'une ville d'Asie, en Tartarie, au royaume de Tanguth, dans la Province d'Egrigaia, dont elle est capitale. On y fabrique des camelots estimés, tissus de laine blanche & de poil de chameau.

CALACOROLY; nom propre d'un royaume d'Afrique, en Nigritie, au-dessus de la rivière de San-Domingo.

CALADARIS. substantif masculin. On donne ce nom, dans le Commerce, à certaines toiles de coton, rayées de rouge ou de noir, qu'on tire des Indes orientales, & surtout de Bengale. La pièce contient huit aunes de longueur, & une aune moins un huitième de largeur.

CALADE; substantif féminin, & terme de Manège qui se dit de la pente d'un terrein élevé, par où l'on fait plusieurs fois descendre un cheval au petit galop, afin de l'instruire à plier les hanches & à former son arrêt.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très brève.

CALAF; nom propre d'une petite ville d'Espagne, en Catalogne.

CALAFIGUER; nom propre d'une ville & port de l'île de Majorque.

CALAFUSUNG; nom propre d'une ville considérable d'Asie, dans l'île de Buton, l'une des Moluques.

CALAGORIS; nom propre d'une ancienne ville des Gaules, qu'on croit être aujourd'hui Cazerès, dans le Comté de Comminges.

CALAH; nom propre d'une île de la mer des Indes, entre la ligne équinoxiale & le premier climat. Elle est fameuse par ses mines d'étain, & par le camphre qu'on en tire.

CALAHORRA; nom propre d'une ville épiscopale d'Espagne, dans la Vieille Castille, sur la pente d'une colline agréable & fertile qui s'étend jusqu'aux rives de l'Ebre. Elle est remarquable pour avoir vu naître Quintilien.

CALAJATE; nom propre d'une ancienne ville de l'Arabie heureuse, vers le golfe Persique, dans la contrée d'Osman, à trente-cinq lieues de la ville de Mascate. Les Portugais l'ont détruite pour punir un complot qui s'y étoit tramé contre eux. Il paroît par ses ruines qu'elle étoit considérable.

CALAIS; nom propre. Ville forte & considérable de France, dans la Basse-Picardie, sur l'Océan, à sept lieues, est-sud-est, de Douvres, en Angleterre, & à cinquante lieues, nord-ouest, de Paris. Il y a grand Etat-Major, Bailliage, Maîtrise Particulière des Eaux & Forêts, *&c.*

On sait qu'Edouard III. Roi d'Angleterre, ayant assiégé cette ville, en 1346, après la bataille de Crecy, elle fit une si belle défense, qu'elle ne demanda à capituler qu'après un siège d'un an, & qu'à cause qu'elle éprouvoit toutes les horreurs de la famine. On sait encore que ce Monarque offensé de la résistance qu'on lui avoit opposée, ne voulut accorder aucune capitulation aux habitans qu'on ne lui en livrât six pour être pendus; qu'Eustache de Saint-Pierre, l'un des Principaux de la Ville, se dévoua généreusement pour le salut des autres, & que cinq autres héros l'imitant, ils se rendirent tous les six au camp d'Edouard, où ce Prince auroit eu la barbarie de les faire exécuter, si la Reine sa femme n'eût, à force de prières, obtenu leur grace: mais on ignore les noms des illustres concitoyens d'Eustache de Saint-Pierre: on est sans doute en droit d'en faire un reproche à l'histoire.

Il se vend à Calais des vins & des eaux-de-vie de Bourdeaux, de Nantes & de la Rochelle: il s'y vend aussi, pendant les foires qu'on y tient trois fois l'an, un très-grand nombre de chevaux.

PAS DE CALAIS, se dit de la partie la plus étroite de la Manche, ou du canal qui sépare la France de l'Angleterre.

CALAÏS; nom propre & terme de Mythologie. Les Poëtes nous disent que le vent Borée étant devenu amoureux d'Orithie, fille d'Erecthée, Roi d'Athènes, & n'ayant pu obtenir cette Princesse en mariage, il l'enleva un jour qu'elle se promenoit sur les bords de l'Ilissus, près d'Athènes: qu'il la conduisit dans la Thrace, où elle accoucha de Calaïs & Zéthès, qui ressembloient à leur mère pour la figure, & qui eurent dans la suite des aîles comme leur père. Ces deux frères furent du nombre des Argonautes qui se signalèrent dans la conquête de la Toison d'or: mais Hercules ayant eu dispute avec le pilote du navire Argo, au retour de l'expédition de Colchide, & les fils de Borée ayant pris parti pour le pilote, ce heros les tua à coup de flèches.

Ce sont les mêmes qui délivrèrent Phinée, fils d'Agenor, de la présence des Harpies. Ils les poursuivirent jusqu'aux îles Strophades dans la mer Ionienne, où Iris, messagère de Junon, arrêta leur course. *Voyez* HARPIES & PHINÉE.

CALAISON; substantif féminin. On exprime ainsi, dans les ports de Guienne, & sur-tout à Bourdeaux, la profondeur d'un navire depuis le premier pont jusqu'au fond de cale. Ainsi l'on dit, *jauger la calaison d'un navire;* pour dire, en jauger la profondeur.

CALALESTON; nom propre d'une ancienne & forte ville de Perse, dans la Province de Kerman, à trois milles de la mer. Il n'en reste que des ruines.

CALALOU; substantif masculin. On désigne ainsi, dans les îles d'Amérique, un ragoût composé d'herbes potagères cuites avec une volaille & du bœuf salé, ou du jambon.

CALAMA; nom propre d'une ancienne ville épiscopale d'Afrique, dont parle S. Augustin. Elle étoit située à quinze milles, au sud-ouest d'Hippone.

CALAMATA; nom propre d'une ville de Grèce, dans la Morée, sur la rivière de Spinarza, entre Misistra & Navarin. Les Vénitiens l'avoient conquise en 1685, mais ils l'ont perdue depuis, avec le reste de la Morée.

CALAMAY, vieux mot qui signifioit autrefois la fête de la Chandeleur.

CALAMBOUC; substantif masculin. Sorte de bois odoriférant, qu'on appelle autrement *bois d'aigle*. Il est léger, peu résineux & d'une saveur amère. On s'en sert dans la Marquetterie. Il ne faut pas le confondre avec le Calambourg.

CALAMBOURG; substantif masculin. Bois odoriférant dont la couleur tire sur le vert. Il nous vient en buches des Indes orientales, & l'on s'en sert dans la tabletterie & dans les bains de propreté.

CALAMEDON; terme de Chirurgie emprunté du grec, pour désigner une fracture transversale des os longs.

CALAMENT; substantif masculin. *Calamintha*. Plante à tiges rampantes, carrées, grêles, velues & jettant des racines horisontales: ses feuilles sont simples, reniformes, crénelées, petiolées, rangées deux à deux, l'une vis-à-vis de l'autre: sa fleur est labiée, le tube comprimé, la lèvre supérieure droite, obtuse & presque divisée en deux: l'inférieure grande, ouverte, obtuse, divisée en trois; & la partie moyenne évasée. Il lui succède quatre semences ovales, renfermées dans un calice cylindrique dont la bouche a cinq dents pointues & inégales.

Cette plante croît dans les champs & les haies. Ses feuilles sont amères, un peu aromatiques: toute la plante est astringente, vulnéraire expectorante & foiblement incisive. On emploie l'herbe fraîche & sèche, & les sommités fleuries; de l'herbe fraîche, on fait une décoction, un extrait, des bouillons; on en tire un syrop & un suc; l'on prend l'herbe sèche en infusion & en poudre. Le suc clarifié de la plante se donne, pour l'homme, à la dose de deux ou de trois onces: la poudre infusée dans de l'eau ou dans du vin depuis un demi gros jusqu'à un gros; & la décoction en lavement; on s'en sert contre les ulcères internes & externes.

Pour les animaux, on donne la poudre à la dose d'une demi-once, le suc à quatre onces, & les infusions, à la dose d'une poignée dans une livre d'eau.

CALAMIANES; nom propre. Îles d'Asie, dans la mer des Indes, entre l'île de Bornéo & les Philippines. On y pêche de très-belles perles, & l'on y recueille quantité de cire.

CALAMINE, ou PIERRE CALAMINAIRE; substantif féminin. Substance minérale, qui étant mêlée au cuivre par le moyen de la partie inflammable du charbon, produit un mixte métallique qu'on appelle *cuivre jaune*.

La Calamine a été regardée comme une mine de Zinc, à cause de la propriété qu'elle a de jaunir le cuivre, & de donner dans le feu des fleurs semblables à celles du zinc. On distingue plusieurs sortes de pierres calaminaires, par la richesse de la matière métallique ou de-

mi-métallique. Cette ſubſtance n'affecte point de figure déterminée, quelquefois elle eſt friable comme de la terre, quelquefois elle eſt compacte & ſolide comme une pierre; ſes couleurs varient; elle eſt ou griſe, ou d'un jaune pâle, ou d'un jaune vif, ou rougeâtre, *&c.* Quand on la met dans le feu après l'avoir pulvériſée groſſièrement, elle donne à la flamme une couleur d'un bleu violet comme le zinc; il en part une fumée épaiſſe, fort abondante, dont l'odeur n'eſt ni ſulfureuſe ni arſenicale, elle eſt ſeulement un peu aſtringente; cette fumée forme des fleurs légères qui s'amaſſent les unes ſur les autres: d'abord elles ſont d'une couleur bleuâtre; mais elles deviennent par la ſuite d'un gris blanchâtre.

Cette pierre ſe trouve en différens endroits de l'Europe, comme en France, en Allemagne, en Hongrie, en Bohème, en Pologne, en Eſpagne, en Angleterre: il y en a beaucoup dans le pays de Liège & dans le voiſinage d'Aix-la-Chapelle.

Ce qui fait plus particulièrement regarder la pierre calaminaire comme une vraie mine de zinc, c'eſt, 1°. qu'on en retire ce demi-métal par le procédé que nous a donné M. Marggraf, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin*; 2°. parce que cette pierre a la propriété de jaunir le cuivre en laiton, comme fait le zinc, & d'en augmenter la peſanteur; 3°. parce que, dans cette opération, elle produit également de la tuthie & du pompholix. 4°. qu'elle donne à la flamme une couleur verdâtre & violette; 5°. qu'il s'en élève une fumée qui forme des fleurs légères, d'abord bleuâtres, mais qui deviennent bientôt d'un gris blanchâtre, ſemblables à celles que donne le zinc; 6°. enfin, parce qu'on peut réduire ces fleurs ſous leur forme demi-métallique, c'eſt-à-dire, en zinc.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

CALAMINTHA; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, qui appartenoit aux Phéniciens.

CALAMISSUS; Pline place une ancienne ville de ce nom, dans la Grèce, au pays des Locres Ozoliens, ſur le golfe Criſéen, aujourd'hui le golfe de Salona.

CALAMISTRÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CALAMISTRER.

CALAMISTRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Criſpare comam.* Friſer les cheveux, les poudrer. *On le calamiſtre.* Il eſt du ſtyle familier.

CALAMITA; nom propre d'une rivière d'Aſie, dans la Tartarie Crimée. Elle a ſon embouchure dans la mer noire, auprès de Caffa.

CALAMITE; ſubſtantif féminin. C'eſt un des noms qu'on a donnés à la pierre d'aimant & à la bouſſole. *Voyez* AIMANT, BOUSSOLE.

CALAMITÉ; ſubſtantif féminin. *Calamitas.* Malheur, misère. *Il fut le mobile de toutes ces calamités.*

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

CALAMITEUX, EUSE; adjectif. Miſérable, fâcheux. Il n'a d'uſage qu'en parlant des temps de peſte, de guerre, de famine, de déſolation, qu'on appelle, *temps calamiteux.*

CALAMO; nom propre d'une rivière de Grèce, dans l'Albanie. Elle a ſa ſource dans les montagnes de la Chimère,

Chimère, & son embouchure vis-à-vis de l'île de Corfou.

Calamo, est aussi le nom d'une île & d'un bourg de l'Archipel, au sud-est de l'île de Lero. Elle n'est peuplée que de pirates.

CALAMUS AROMATIQUE VRAI; *Calamus aromaticus verus*. Espèce de roseau qu'on nous apporte sec, en petite bottes, des Indes orientales. Il s'élève à la hauteur d'environ trois pieds. Sa tige a la grosseur d'une plume médiocre, & contient une moelle blanche d'un goût amer & d'une assez bonne odeur. Ses feuilles sont longues, vertes & pointues: ses fleurs de couleur jaune, naissent aux sommités, disposées en ombelles.

Il faut choisir le calamus, en petits bâtons longs d'un demi-pied, faciles à rompre, rougeâtres extérieurement & blancs intérieurement.

Il est apéritif, stomachique, provoque les mois aux femmes, & résiste au venin. Comme il est rare, on lui substitue l'acorus vrai.

CALAMUS-SCRIPTORIUS; mots latins, dont les Anatomistes se servent pour désigner l'extrémité du quatrième ventricule du cerveau, à cause de sa ressemblance avec une plume à écrire.

CALANDA; nom propre d'une petite ville d'Espagne, au royaume d'Arragon, sur la rivière de Guadaloupe.

CALANDRE; substantif féminin. Terme de Manufacture, qui se dit d'une machine dont on fait usage pour presser & lustrer les draps, les étoffes de soie, les toiles, &c. *Cette étoffe auroit dû être mise à la calandre.*

Calandre, est aussi le nom d'un oiseau du genre des alouettes. Il a la grandeur d'une grive, mais la tête plus grosse & le bec plus court. Ses pattes sont comme celles des autres alouettes. Toute la face antérieure, ou inférieure, est de couleur cendrée avec quelques taches noires, qui sont sur la poitrine, comme dans les grives: toute la face supérieure, ou postérieure, est de couleur de terre d'ombre, à deux pouces au-dessous du bec. Il y a un cercle, ou plutôt un collier de plumes noires qui entoure le cou.

Calandre, se dit encore d'une espèce d'insecte ou de petit ver qui ronge les blés, & qu'on appelle autrement *Charençon*. Voyez *ce mot*.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

CALANDRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Calandrer.

CALANDRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Faire passer par la calandre. *Il faut calandrer ces toiles.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* feminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *je calandre*, la syllabe *lan* est longue.

CALANDREUR; substantif masculin. On donne ce nom, dans les Manufactures, à l'ouvrier qui met les étoffes sous la calandre.

CALANNÉ; nom propre d'une ancienne ville d'Asie, dans la terre de Sennaar où régna autrefois Nemrod.

CALANS; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de bateau.

CALANTIGAS; nom propre de trois petites îles de la côte orientale de Sumatra, dans le voisinage du golfe de Jamby.

CALAOIDIES; adjectif féminin pluriel, substantivement pris, & terme de Mythologie, qui se dit de certaines fêtes instituées en l'honneur de Junon, lesquelles se célébroient dans la Laconie. On en ignore les cérémonies.

CALAPATE; nom propre d'une ville de la presqu'île de l'Inde, en deçà du Gange, sur la côte de Coromandel, dans le royaume de Bisnagar.

CALARÉ; nom propre d'une contrée des Indes, sur la côte de Malabar, vers les frontières des royaumes de Travancor & de Changanate.

CALAROGA; nom propre d'un bourg d'Espagne, dans la vieille Castille, au Diocèse d'Otma. C'est la patrie de S. Dominique, Fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

CALASUSUNG; nom propre d'une petite ville des Indes Orientales, dans l'île de Bouton, à un mille de la mer.

CALAT; nom propre d'une ville d'Asie, près de Candahar.

CALATA-BELLOTA; nom propre d'une ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazare, sur une rivière de même nom, à vingt-cinq milles de Gergenti.

CALATA-FIMI; nom propre d'une ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazare.

CALATA-GIRONE; nom propre d'une ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto, près du Drillo, à vingt-cinq milles, au sud, de Castro-Joanni.

CALATA-NISSETA; nom propre d'une ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto, près de la rivière de Salso, à vingt milles au nord d'Alicata.

CALATA-XIBETA; nom propre d'une ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto, près de la source de la rivière de Daraino.

CALATAYUD; nom propre d'une ville assez considérable d'Espagne, au royaume d'Arragon, située au confluent du Xalon & du Xiloca, à l'extrémité d'une vallée qui abonde en grains, en vins, en huiles & en fruits.

CALATHUSA; Ptolémée place une ancienne ville de ce nom dans l'Arabie déserte; & Etienne le Géographe, une autre dans le pont.

CALATISME; substantif masculin. C'est le nom d'une danse ancienne, dont on ignore la figure.

CALATRAVA; nom propre d'une ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, sur la Guadiane, à six lieues de Ciudadreal. La plaine où elle est située, abonde en blés, en vins, en pâturages, en troupeaux & en gibier.

ORDRE DE CALATRAVA, se dit d'un ordre militaire, institué en Espagne, en 1158. Il a tiré son nom du château de Calatrava, Forteresse alors importante, dont Sanche III, roi de Castille, avoit confié la garde aux Templiers, & ensuite à Raymond, Abbé de Fitero, de l'Ordre de Cîteaux: ceux qui s'étoient joints à cet Abbé pour défendre cette place, prirent l'habit de l'Ordre de Cîteaux, sans néanmoins renoncer aux exercices militaires; c'est ce qui, suivant les Historiens, donna naissance à l'Ordre de Calatrava. Il s'augmenta beaucoup sous le règne d'Alphonse-le-Noble, & fut gouverné par des Grands-maî-

tres. En 1489, Ferdinand & Isabelle annexèrent la Grande-maîtrise à la couronne de Castille. Alexandre III approuva cet Ordre en 1164, & Innocent III le confirma en 1198. Il possede quatre-vingt Commanderies. Le premier habit des Chevaliers étoit la robe & le scapulaire blanc, comme les Religieux de Cîteaux, & ils ne pouvoient pas se marier; mais ils ont été dispensés de ces règles. Ils portent sur l'estomac une croix rouge, qui est la marque de leur Ordre, & font vœu de pauvreté, d'obéissance, de chasteté conjugale, & de soutenir l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Leurs armes sont d'or à la croix fleurdelisée de gueules, accostée en pointe de deux entraves ou menotes d'azur.

CALATTI; substantif masculin. Oiseau d'Amboine, d'une belle figure, & d'un ramage agréable. Il a la grosseur d'une alouette: sa tête est ornée d'une hupe, tirant sur le noir: autour des yeux & sur la poitrine, règne un bleu céleste magnifique; le dos est d'un noir de corbeau, varié d'azur; les aîles sont d'un bleu céleste. Les plumes qui servent au vol, sont colorées de vert, de bleu turquin & de noir; le dessous est d'une blancheur de neige; le derrière du corps est d'un bleu pâle, mélangé de vert; la queue est d'un brun sombre, & à l'extrémité, d'un rouge grisâtre.

CALAVON; nom propre d'une rivière de France. Elle a sa source dans les montagnes qui séparent la Provence du Dauphiné, & son embouchure dans la Durance, au-dessous de Cavaillon, après un cours d'environ douze lieues.

CALAURIA; nom propre d'une île de Grèce, que Strabon place vis-à-vis & à cinq cent pas de Tréséne. Il y avoit un temple fameux, consacré à Neptune, où s'assembloient les Amphyctions de la Grèce.

CALAW; nom propre d'une petite ville de Bohème, sur la rivière de Bober, à cinq lieues de Cotbus.

CALAZEITA; nom propre d'une petite ville d'Espagne, au royaume d'Arragon, près de la rivière de Mataraûna. Les troupes commandées en 1706 par le Maréchal de Tessé, la prirent, la pillèrent & la brûlèrent.

CALAZZOPHYLACES; (les) Prêtres des anciens Grecs dont les fonctions consistoient à détourner les orages, les grêles, les tempêtes, par le moyen d'un agneau ou d'un poulet qu'ils immoloient pour appaiser les Dieux.

CALB; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg, entre Domitz & Magdebourg.

CALBARY; nom propre d'une rivière d'Afrique, au royaume de Benin. Elle a son embouchure dans le golfe de Guinée.

CALBOTIN; substantif masculin, & terme de Cordonniers, qui se dit d'un panier de paille dans lequel ces Artisans mettent leur fil.

CALCADIN; substantif masculin. Les Philosophes hermétiques désignent ainsi la matière du grand œuvre parvenue au rouge.

CALCADIS; substantif masculin. C'est un des noms que les Alchimistes ont donné au vitriol.

CALCAIRE; adjectif de tout genre. Il désigne les terres ou pierres que l'action du feu peut changer en chaux-vive.

La nature, dit un savant Chimiste, nous offre une quantité considérable de terres & pierres cal-

caires qui diffèrent entre elles par quelques propriétés particulières dépendantes de leur pureté plus ou moins grande; mais qui se ressemblent par des propriétés essentielles communes à toutes, & singulièrement par la *calcinabilité*.

Les principales espéces de ces terres ou pierres, sont les craies, toutes les pierres coquillières, calcinables, dont on se sert pour bâtir; tous les marbres, les stalactites calcinables, les espèces d'albâtres & de spaths, qui sont aussi susceptibles de se changer en chaux-vive par l'action du feu.

Parmi ces pierres il y en a un grand nombre qui sont visiblement impures & alliées; ce sont singulièrement celles qui ont des couleurs; mais parmi les plus nettes & les plus blanches, il est encore difficile d'assigner quelles sont celles dont la terre est la plus pure, parce que les Chimistes & Naturalistes ne les ont point encore comparées les unes aux autres sous ce point de vûe. On devra sans doute regarder comme telles, celles qui se trouveront posséder au plus haut dégré, les propriétés essentielles de la terre calcaire, dont nous allons parler.

Les pierres calcaires sont toutes beaucoup moins dures qu'aucune pierre vitrifiable: il n'y en a point qui fasse feu avec l'acier, & qui ne se laisse entamer facilement par les outils; il s'en trouve dont les parties ayant été bien divisées, chariées par les eaux, & ensuite déposées successivement les unes sur les autres, forment des concrétions, ou plutôt des cristallisations fort nettes, & même fort transparentes; mais quelque transparentes qu'elles soient, elles sont toujours fort inférieures à cet égard aux pierres vitrifiables les plus pures.

On n'a point encore comparé exactement la pesanteur spécifique des différentes espèces de pierres calcaires avec les pierres vitrifiables: on sait seulement qu'il y a certains spaths de nature calcaire qui surpassent beaucoup en pesanteur toutes les autres matières pierreuses, & qu'on a nommé à cause de cela, *spaths pesans;* mais comme il est bien certain que la pesanteur de ces pierres est dûe à des matières étrangères, & que ce n'est point en qualité de pierres calcaires qu'elles ont cette pesanteur extraordinaire, cela n'empêche point qu'on ne doive regarder les pierres calcaires en général, comme moins pesantes que les pierres vitrifiables: car à cette exception près, elles le sont toutes en effet.

Si l'on divise par la trituration une terre ou pierre calcaire, & qu'on l'humecte ensuite avec de l'eau, elle en absorbe une certaine quantité, surtout si elle est bien séche, & elle forme avec elle une sorte de pâte, dont les parties ont ensemble une certaine liaison; mais cette pâte n'a jamais la même ductilité que celle qu'on forme avec les argilles; elle se desséche aussi, & se désunit beaucoup plus promptement.

Tous les acides ont une action marquée sur la terre calcaire: ils l'attaquent & la dissolvent avec plus ou moins d'effervescence: cette action des acides sur les terres & pierres calcaires, est une des épreuves qu'on a coutume d'employer pour les distinguer d'avec plusieurs autres matières terreuses & pierreuses, auxquelles elles ressemblent beaucoup par le coup d'œil, & même par plusieurs propriétés.

La terre calcaire sature tous les

acides, & forme avec eux des *sels neutres à base terreuse calcaire*, différens suivant la nature de l'acide.

Avec l'acide vitriolique, elle forme un sel cristallisable fort peu dissoluble dans l'eau, lequel est connu sous le nom de *sélénite*.

Avec les acides nitreux & marins, elle forme des sels âcres, amers, & très-déliquescens : on les nomme *nitre à base calcaire*, & *sel marin à base calcaire*.

Avec l'acide du vinaigre, la terre calcaire forme un sel non déliquescent, & susceptible d'une belle cristallisation soyeuse, & ramifiée en espèce de végétation : c'est le *sel acéteux à base calcaire*.

Enfin avec l'acide tartareux, cette même terre forme un sel neutre susceptible aussi de cristallisation, *un tartre soluble à base calcaire*; ce sel est beaucoup plus dissoluble dans l'eau, que ne l'est l'acide tartareux pur.

La terre calcaire a encore la propriété de décomposer tous les sels ammoniacaux, dont elle dégage l'alcali volatil, en s'unissant à leur acide, lorsqu'elle est aidée d'un certain degré de chaleur.

Les terres & pierres calcaires exposées à l'action du feu, y diminuent de poids, & y perdent une grande partie de leur consistance ; ce qui vient de ce que le feu leur enlève une quantité d'eau assez considérable qui entre dans leur combinaison; & comme les dernières portions de cette eau sont retenues très-fortement par la terre, il faut aussi un degré de feu très-fort pour les enlever entièrement, & c'est là principalement en quoi consiste le changement des pierres calcaires en *chaux-vive*.

L'action du feu la plus forte que nous puissions exciter, est incapable de fondre & de vitrifier les terres & pierres calcaires, lorsqu'elles sont bien pures; mais une chose très-remarquable, c'est que ces substances si réfractaires tant qu'elles sont seules, deviennent de vrais fondans, & facilitent considérablement la fusion & la vitrification de plusieurs autres substances aussi très-réfractaires, telles que les sables & les argilles. Ce phénomène dont la cause est très-cachée & très-difficile à trouver, paroît dépendre d'une disposition particulière du principe inflammable, dont aucune de ces matières n'est entièrement exempte, & peut-être d'une dernière portion du principe aqueux trop fortement retenue par la terre calcaire, pour que le feu puisse l'enlever entièrement.

CALCALANTITE; substantif féminin, & terme de Naturaliste, qui se dit d'une pierre mêlée de cuivre.

CALCAMAR; substantif masculin. Oiseau du Brésil, qu'on dit aussi gros qu'un pigeon. Il ne peut pas voler; mais il nage sur la mer avec beaucoup de vîtesse.

CALCANEUM; mot Latin dont se servent les Anatomistes pour désigner l'os du talon. Il est situé sous l'astragale à la partie postérieure du tarse. C'est le plus gros des os du pied.

Cet os est oblong & fort irrégulier : on peut y considérer six faces; celle qui occupe la partie supérieure est convexe, placée à peu près sur le milieu de l'os, recouverte d'un cartilage, & s'articule avec la concavité inférieure de l'astragale. La face inférieure a une double tubérosité, à laquelle s'attache principalement l'aponévrose plantaire.

L'extrémité antérieure eſt formée par une groſſe apophyſe continue au corps de l'os. Son extrémité forme une face, au moyen de laquelle *le calcaneum* s'articule avec l'os cuboïde.

La face poſtérieure eſt auſſi formée par un apophyſe qui fait ſaillie, & forme le talon. Elle eſt raboteuſe, & donne attache au tendon d'achille.

La face latérale interne eſt un peu cave, aſſez égale, & creuſée en dedans. Elle a à ſa partie ſupérieure une petite facette qui s'articule avec une ſemblable de l'aſtragale.

La face latérale externe eſt fort inégale; on y remarque une facette cartilagineuſe, ſur laquelle paſſe le tendon du muſcle grand péronier.

CALCAR; nom propre d'une ville forte d'Allemagne, dans le Cercle de Weſtphalie, au Duché de Clèves, environ à deux milles d'Emmeric. Elle appartient au Roi de Pruſſe.

CALCAR; (Jean de) Peintre né au Duché de Clèves, dans la ville de Calcar, diſciple du Titien. Il en avoit tellement ſaiſi l'art & la manière, que d'habiles Connoiſſeurs ont ſouvent confondu les Tableaux & les Deſſeins de l'un & de l'autre. Il s'étoit auſſi rendu familier le goût des plus grands Maîtres, ſurtout de Raphaël, & il n'auroit pas manqué d'acquerir une réputation du premier rang, ſi la mort ne l'eût moiſſonné à Naples, dans une grande jeuneſſe, en 1546.

CALCÉ; nom propre d'une petite île de l'Archipel, ſur la côte de l'Aſie mineure, près de celles de Niſſari & de Piſcopia. On y a du vin, de l'orge & beaucoup de ſel.

CALCÉDOINE; ſubſtantif féminin. *Calcedonius*. Eſpèce d'agate que l'on a miſe dans la claſſe des pierres fines demi-tranſparentes. Sa couleur eſt toujours nébuleuſe, trouble, & d'un bleu laiteux, mêlé d'autres couleurs foibles: on en trouve cependant qui ſont preſque entièrement tranſparentes, luiſantes, & qui châtoyent d'une façon remarquable.

Cette pierre eſt dure, prend très-bien le poli, fait feu avec le briquet; expoſée au feu, elle commence par y devenir totalement blanche; enſuite s'y vitrifie, ſi le degré eſt continu & violent: on en fait différens ouvrages.

On compte cinq eſpèces différentes de calcédoines, qui ſont la calcédoine d'un gris ou blanc bleuâtre; la calcédoine d'un gris brun, la calcédoine d'un gris verdâtre, la cacédoine rayée & tachetée, & la calcédoine laiteuſe.

La *calcédoine* d'un gris ou blanc bleuâtre, eſt la plus dure, la plus belle, la plus rare & la plus eſtimée de toutes les calcédoines: il s'y trouve pour l'ordinaire un peu de jaune & de pourpre fort agréables à la vue, de ſorte qu'elle paroît au moins mêlée de trois couleurs; en effet, ſi l'on regarde le ſoleil au travers, on y remarquera toutes les couleurs de l'arc-en-ciel: on l'a nomme *calcédoine orientale:* elle approche beaucoup de l'opale & du giraſol; elle ſe trouve dans les montagnes des Indes.

La *calcédoine* d'un gris brun, n'a rien de remarquable.

La *calcédoine* d'un gris verdâtre, perd la couleur verte qu'on croit y appercevoir, dès qu'on regarde la lumière au travers: alors elle paroît trouble & mêlée d'un peu de gris.

La *calcédoine* rayée ou tachetée,

est panachée. On y remarque des points, tantôt gris, tantôt rouges, sur un fond blanc laiteux.

La *calcédoine* laiteuse, quoique commune, & d'une seule couleur, ne laisse pas d'être belle & luisante. Elle est, ou d'un blanc pâle, ou d'un blanc épais ou laiteux; on la trouve ordinairement en Europe, dans plusieurs lieux de l'Allemagne & de la Flandre, près de Louvain & de Bruxelles: on l'appelle *calcédoine de Volterre*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

CALCET; substantif masculin, & terme de Marine, qui se dit d'un assemblage de planches élevé & cloué sur le haut des arbres ou mâts d'une galère, & qui sert à renfermer des poulies de bronze, destinées au mouvement des antennes.

CALCHAS; terme de Mythologie, & nom propre d'un fameux Devin, fils de Thestor, & l'un des Argonautes. Apollon l'avoit doué éminemment, de la connoissance du passé, du présent & de l'avenir. Il fut choisi pour conduire les Princes Grecs au siège de Troye, dont il prédit la ruine après un siège de dix années. C'est lui qui déclara que pour appaiser Diane, dont Agamemnon avoit tué la Biche favorite, il falloit sacrifier à la Déesse Iphigénie, fille aînée de ce Prince. *Voyez* IPHIGENIE.

Le destin avoit reglé que Calchas mourroit quand il rencontreroit un Devin plus habile que lui, ce qui s'accomplit dans la ville de Colophon en Ionie, où il trouva le Devin Mopsus.

CALCHIS; substantif masculin. Oiseau de nuit, de la grandeur d'un faucon: on le dit ennemi de l'aigle qu'il attaque souvent. Il est de couleur noire, habite les montagnes, & fait son nid dans les rochers.

CALCIAGE; vieux mot qui signifioit autrefois le droit qu'on levoit pour l'entretien des chaussées.

CALCINABLE; adjectif des deux genres. Ce qui peut être calciné.

Les matières terreuses ou lapidifiques que les esprits acides dissolvent sur le champ avec chaleur & ébullition, sont ordinairement calcinables; celles au contraire qui résistent à ces esprits, & sur lesquels ils ne font aucune impression, sont vitrifiables.

CALCINATION; substantif féminin. *Calcinatio*. Opération de Chimie, par laquelle une terre, une pierre ou un métal sont réduits dans l'état de chaux, ou reçoivent quelqu'autre altération par l'action du feu.

Les principaux effets du feu dans les opérations de la Chimie, sont d'enlever les substances volatiles, & de les séparer d'avec les fixes, ou d'occasionner la combustion des matières inflammables; il suit delà qu'on calcine les corps, ou pour leur enlever quelque principe volatil, ou pour détruire leur principe inflammable, & quelquefois en même temps pour l'un & l'autre objet.

On a des exemples de la première espèce de calcination dans celles des terres & pierres calcaires qu'on expose au feu pour les convertir en *chaux vive;* ce qui se fait par l'entière évaporation du principe aqueux que contient cette espèce de terre.

La calcination du *Gypse*, de *l'Alun*, du *Borax*, & de plusieurs autres sels, par l'action du feu, qui

les dépouille de l'eau de leur criſtaliſation, le grillage des minéraux, dans lequel le feu leur enlève le ſoufre, l'arſenic & autres matières volatiles qu'ils contiennent, doivent être rapportés à la première eſpèce de calcination.

On a un exemple de la ſeconde eſpèce de calcination dans ce qui arrive aux métaux imparfaits qu'on expoſe à l'action du feu : ils perdent alors leur principe inflammable, & avec lui, leur forme & leurs propriétés métalliques; ils ſe changent en une matière terreuſe, qu'on nomme *chaux métallique*.

Il eſt important d'obſerver à l'occaſion de cette ſeconde eſpèce de calcination, qu'elle diffère très-eſſentiellement de la première, en ce que ce n'eſt point du tout par l'évaporation, mais par la décompoſition, & la deſtruction de leur phlogiſtique, que ces métaux éprouvent de la part du feu, les altérations dont on vient de parler : c'eſt proprement *une combuſtion*, & non une volatiliſation de leur principe inflammable qui ſe fait pendant leur calcination.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième eſt brève, & la cinquième encore au ſingulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

CALCINATO; nom propre d'un village d'Italie, ſur la Chiéſa, à trois lieues de Monte Chiaro. Il eſt remarquable par la victoire qu'y remporta le 19 Août 1706, le Duc de Vendôme, ſur les Impériaux commandés par le Comte de Reventlau qui y perdit la vie.

CALCINÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Calciner.

CALCINELLE; ſubſtantif féminin. Coquillage bivalve du genre des cames. Il ſe trouve dans les vaſes du Niger. Quand l'animal eſt vivant, la coquille eſt bleuâtre; mais après ſa mort, elle devient blanche comme de la neige.

CALCINER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Exurere*. Réduire en chaux ou autrement altérer quelque ſubſtance comme une terre, des pierres, des métaux, *&c.* *Calciner du plomb, du marbre*. Voyez Calcination.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

CALCUL; ſubſtantif maſculin. *Computatio*. Compte, ſupputation, ou moyen par lequel on trouve l'expreſſion d'un rapport unique qui réſulte de la combinaiſon de pluſieurs rapports.

Voyez pour l'explication des diverſes eſpèces de calcul, les mots DIFFÉRENTIEL, INTÉGRAL, *&c.* ADDITION, MULTIPLICATION, *&c.*

On dit, que l'*erreur de cacul ne ſe couvre pas*; pour dire, qu'on eſt toujours en droit de revenir contre l'erreur de calcul.

On dit proverbialement & figurément qu'*une perſonne ſe trompe en ſon calcul*; pour dire, qu'elle s'abuſe, qu'elle donne dans l'erreur ſur l'objet dont il eſt queſtion, quel qu'il ſoit.

Calcul, ſe dit, en termes de Médecine, de la pierre qui s'engendre dans les reins & dans la veſſie. *Voyez* Pierre.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

CALCULABLE ; adjectif des deux genres. Qui se peut calculer. *Il n'y a point de mouvement qui ne soit calculable.*

CALCULATEUR ; substantif masculin. *Computator.* Qui calcule. *Newton fut le premier Calculateur de son siècle.*

CALCULÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* CALCULER.

CALCULER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Supputare.* Compter, supputer, ou appliquer les règles de l'Arithmétique ou de l'Algèbre, ensemble ou séparément, à la détermination de quelque quantité. *On a mal calculé les revenus de ce mineur.*

CALCULER, s'emploie aussi absolument. *Il calcule trop bien pour s'être trompé.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

CALDERON ; substantif masculin. Sorte de poisson de la classe des Souffleurs, & presque aussi gros que la Baleine, dont il a la peau, la graisse, la chair, la langue & les poumons.

CALDERON ; (Pierre) nom propre d'un Chanoine, & Poëte Espagnol, Auteur d'un grand nombre de pièces dramatiques, qu'on a imprimées à Madrid en neuf volumes in-4°. On lui reproche de n'avoir point observé les règles du Théâtre ; mais il y a du génie dans le dénouement & la conduite de ses pièces.

CALDUBA ; nom propre d'une ancienne ville d'Espagne que Ptolémée place dans la Bétique au territoire des Turdetains.

CALE ; substantif féminin, & terme de Marine, qui se dit d'un abri formé par deux pointes de terre ou de rocher, & où les petits bâtimens se tiennent pour se dérober à la fureur des vagues. *Le Corsaire entra dans la cale.*

FOND DE CALE, se dit de la partie la plus basse du vaisseau, qui entre dans l'eau jusqu'au franc tillac. Elle s'étend de la proue à la poupe. On y place les munitions & les marchandises. On y enferme aussi les gens suspects, dans le temps d'un combat.

DONNER LA CALE, se dit de l'action de faire subir une sorte de châtiment en usage sur les vaisseaux, lequel consiste à suspendre le coupable à la vergue du grand mât, & à le plonger plusieurs fois dans la mer. *Le Capitaine fit donner la cale aux mutins.*

CALE, se dit d'un terrein préparé en talus sur le bord de la mer, afin de pouvoir aisément tirer les vaisseaux à terre, quand il s'agit de les radouber.

CALE, se dit, en termes de Pêche, d'un plomb qui sert à précipiter l'hameçon au fond de l'eau dans la pêche de la morue.

CALE, se dit, en termes d'Architecture, d'un morceau de bois plat ou d'autre matière qu'on place dessous une pierre, une poutre, une table, *&c.* pour les mettre de niveau. *Mettez une cale sous le milieu de cette pierre.*

CALE, se dit d'une sorte de coîffure à l'usage des femmes du peuple. *Elle avoit une cale sur sa tête.*

CALE, se dit aussi de certains petits bonnets que portent quelques la-

quais & garçons de métier. *Il ne ſe ſoucie pas de porter la cale.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

CALE ou Chale; nom propre d'une ancienne ville d'Aſie, dans l'Aſſyrie, dont il eſt parlé dans l'Ecriture.

CALÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Caler.

CALEB; nom propre d'une contrée de la Paleſtine, dans la Tribu de Juda, & où étoient ſituées les villes de Cariath-Sepher & d'Hébron.

CALEBAS ou Calbas; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Il ſe dit d'un cordage ou ſimple palan, qui ſert à amener les vergues des pacfis.

Calebas, ſe dit auſſi d'un petit palan, par le moyen duquel on ride le grand étai.

CALEBASSE; ſubſtantif féminin. Fruit des îles d'Amérique, qui a ſix pouces de diamètre, & environ un pied de longueur. Il a l'écorce dure & ligneuſe: le deſſus en eſt velouté, verdâtre, & l'intérieur eſt diviſé en côtes ſéparées les unes des autres par des filamens qui en attachent la chair à l'écorce.

Quand ce fruit eſt en maturité, il a un goût aigrelet un peu ſtiptique: on en prépare une liqueur dont on fait uſage, comme de limonade pour ſe rafraîchir: on la dit excellente contre les maux de poitrine.

Calebasse, ſe dit auſſi d'une eſpèce de bouteille faite d'une courge, ou d'une calebaſſe ſéchée & vidée.

On dit proverbialement & figurément, *frauder la calebaſſe;* pour dire, tromper une perſonne en ne lui donnant pas ce qui lui avient dans les choſes qu'on doit partager.

CALEBASSIER; ſubſtantif maſculin. Grand arbre d'Amerique, dont les feuilles d'un beau vert ont cinq ou ſix pouces de longueur, & un pouce de largeur. Ses fleurs ſont blanches, diſpoſées en cloche, & il leur ſuccède des fruits appelés *calebaſſes.* Voyez *ce mot.*

Miller a donné une méthode, par le moyen de laquelle on peut cultiver le calebaſſier en Europe avec ſuccès. Il ne s'agit que de lui donner une terre légère, ſabloneuſe, beaucoup d'arroſement & d'air en été, & de le tenir pendant l'hiver dans un endroit de la ſerre, dont on modère le degré de chaleur avec le thermomètre.

CALEBEG; nom propre d'une petite ville maritime d'Irlande, dans la Province d'Ulſter, au Comté de Dunnegal. Elle a des Députés au Parlement.

CALÈCHE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de carroſſe coupé. *Il fait faire une calèche.*

Calèche, ſe dit auſſi d'une ſorte de carroſſe léger, entouré de mantelets, avec lequel on ſe promène dans des jardins. *La Reine ſe promenoit hier en calèche.*

Calèche, ſe dit encore d'une eſpèce de coîffure dont les femmes font uſage pour ſe parer du ſoleil.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

CALEÇON; ſubſtantif maſculin. Vêtement qu'on met ſous le haut de chauſſe, & qui couvre depuis la ceinture juſqu'aux genoux. *Il porte un caleçon de chamois.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

CALEÇONNIER ; substantif masculin. Les Peaussiers-Teinturiers en cuir se qualifient aussi de Caleçonniers, parce que leurs Statuts leur permettent de fabriquer & vendre des caleçons, & de passer les cuirs propres à en faire.

La qualité de Caleçonnier appartient aussi aux Maîtres Boursiers.

CALEDONIENS ; (les) anciens peuples qui habitoient la partie de l'Ecosse, qu'on appeloit autrefois *Caledonie*.

Océan Caledonien, se dit quelquefois de cette partie de la mer du Nord, qui entoure l'Ecosse.

CALÉFACTION ; substantif féminin. *Calefactus, ûs*. Terme Didactique, qui se dit d'une chaleur causée par l'action du feu. *La moindre caléfaction altère l'odeur de cette substance*.

CALEMBERG ; nom propre d'un Château, & d'une Principauté d'Allemagne, dans la Basse Saxe. C'est le pays d'Hannovre.

CALENCAR ; substantif masculin. On donne ce nom aux Toiles peintes qui viennent des Indes & de Perse. Ce sont les plus estimées de toutes les Indiennes. On les imite à Genève & en Angleterre.

CALENDA ; substantif masculin. Danse usitée parmi les Espagnols d'Amérique. Le P. Labat qui en parle, rapporte qu'elle se fait au son du tambour, & qu'elle consiste en posture & en mouvemens lascifs & indécens.

CALENDER ; substantif masculin. On désigne ainsi dans la Perse & dans les Indes, certains Religieux Mahométans, errans & vagabonds, pour la plûpart. Ils s'occupent à prêcher dans les marchés & les places publiques, & font d'ailleurs le métier de charlatans, de voleurs & de libertins. Leur nom leur vient du Santon Calenderi, leur Fondateur. Ils croient, en se livrant aux plaisirs, & en recherchant les commodités de la vie, honorer Dieu bien mieux que ne font les autres Sectes par leurs austerités.

CALENDES ; substantif féminin pluriel. *Calendæ*. C'étoit, chez les Romains, le premier jour de chaque mois. *Il partit la veille des Calendes de Mars*.

On dit proverbialement, qu'*on a renvoyé une personne, ou une chose aux Calendes grèques* ; pour dire, qu'on les a renvoyées à un temps qui ne viendra jamais. Ce proverbe vient de ce que les Calendes n'étoient pas en usage chez les Grecs.

Calendes, se dit de certaines Assemblées ou Conférences que font les Curés de la campagne, par ordre de l'Ordinaire. *Le Curé reviendra demain des Calendes*.

Frères des calendes, s'est dit autrefois d'une Société, dont les membres s'assembloient le premier jour de chaque mois pour régler les différens Actes de piété dont ils devoient s'occuper pendant le mois. Ces Sociétés, qui ne subsistent plus aujourd'hui, furent autrefois très-communes en Allemagne.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *kalandes*. Voyez Orthographe.

CALENDRIER ; substantif masculin. *Calendarium*. Le livre ou la table qui contient l'ordre & la suite des mois, des semaines & des jours de l'année. Les deux principaux Ca-

lendriers, sont le Calendrier Julien ou Romain, & le Calendrier Grégorien.

Le *Calendrier Romain* ou *Julien*, est celui que reforma Jules César, & dont les Romains faisoient usage. Ils comptoient les jours de chaque mois selon le rapport qu'ils avoient aux Calendes, aux Nones & aux Ides. Les Calendes se comptoient depuis le quatorze d'un mois jusqu'au premier jour du mois suivant inclusivement. Ainsi le 14 du mois de Décembre étoit dénommé le 19, avant les Calendes de Janvier, & le 31 Décembre s'appeloit *la veille des Calendes de Janvier*, parce que le premier Janvier étoit le jour des Calendes. Le 2 Janvier se nommoit *le 4* avant les Nones, & le lendemain des Nones s'appeloit *le 8* avant les Ides. Il en étoit de même des autres jours, selon l'ordre dans lequel ils précédoient les Calendes, les Nones & les Ides.

Le calendrier Grégorien est celui que réforma le pape Grégoire XIII, en l'avançant d'onze jours sur l'ancien.

Ce calendrier, qu'on appelle aussi *nouveau calendrier*, par opposition à celui qui le précédoit, qu'on nomme *vieux calendrier*, a été adopté par tous les Catholiques, à l'exception des Grecs & de quelques Protestans d'Allemagne. *Voyez* Année.

Calendrier perpétuel, se dit d'une suite de calendriers relatifs aux différens jours où la fête de Pâques peut tomber : or comme cette fête n'arrive jamais plutôt que le 22 Mars, ni plus tard que le 25 Avril, il est clair qu'un calendrier sera perpétuel en le composant d'autant de calendriers particuliers, qu'il y a de jours depuis le 22 Mars jusqu'au 25 Avril inclusivement, ce qui fera trente-cinq calendriers.

Calendrier, s'est aussi dit du catalogue où chaque Eglise écrivoit autrefois les Saints qu'elle honoroit.

CALENGE; vieux terme de Coutume qui signifie plainte, contestation.

CALENGER; vieux verbe qui signifioit autrefois contester, intenter une plainte.

CALENTER; substantif masculin. C'est, chez les Perses, le titre d'un trésorier ou receveur des finances d'une Province.

CALENTURE; substantif féminin. Espèce de fièvre chaude, accompagnée d'un délire subit, assez commune sur mer, surtout à ceux qui passent sous la ligne.

Le Docteur Shaw veut que, dans la cure de cette maladie, on commence par saigner copieusement le malade, qu'on le purge ensuite, & qu'on lui prescrive un régime foible & liquide, en lui interdisant toute liqueur spiritueuse.

CALEPIN; substantif masculin. Ce mot est originairement un nom propre désignant un Dictionnaire, & Ambroise Calpin qui en fut l'auteur; mais l'usage l'a admis dans la suite pour exprimer un recueil de mots, de notes, d'extraits que quelqu'un a composés pour s'en servir. *On lui déroba son calepin.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

CALEPIO; nom propre d'un bourg d'Italie, dans le Bergamasque, sur l'Oglio. Il appartient à la République de Venise. C'est la patrie d'Ambroise Calepin, mort en 1510,

& Auteur d'un Dictionnaire qui porte son nom.

CALER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine, qui exprime l'action de baisser les voiles d'un vaisseau. *Il fit caler les voiles*.

CALER, se dit dans le sens neutre, & signifie enfoncer dans l'eau. *Ce navire est trop chargé, il calera*.

CALE TOUT, se dit aussi, en termes de marine, à l'impératif, pour commander de laisser tomber tout ce que l'on tient suspendu.

CALER, se dit, en termes d'Architecture, de l'action de mettre une ou plusieurs cales. *Il faut caler cette poutre*.

CALER DES TUYAUX, se dit, en termes de Fonteniers, de l'action d'en arrêter la pose avec des pierres, pour empêcher qu'ils ne crèvent en s'affaissant.

CALER LA VOILE, se dit, dans le sens figuré, pour dire, plier sous l'autorité de quelqu'un, se soumettre. *C'est une femme impérieuse devant laquelle il faut caler la voile*.

CALER, se dit aussi figurément & absolument dans la même signification. *Il a été obligé de caler*.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

CALERE; nom propre. C'est, selon le Géographe de Nubie, une ville commerçante des Indes, à quarante mille pas de Mansura.

CALERS; nom propre d'une Abbaye de France, au pays de Foix, à quatre lieues, nord-nord-ouest, de Pamiers. Elle est en commende, & vaut au Titulaire trois mille cinq cent livres de rente.

CALESIAM; substantif masculin. Grand & bel arbre du Malabar, dont le bois uni & flexible est de couleur de pourpre-obscure. Ses fleurs, qui ressemblent assez à celles de la vigne, croissent à l'extrémité des branches, & précèdent des baies en grappes. Ces baies sont d'une figure oblongue, plates, vertes, couvertes d'une écorce mince, pleine d'une pulpe succulente & insipide, contenant un noyau vert oblong, plat, au dedans duquel il y a une amande blanche & presqu'insipide. Outre ce fruit qui est le vrai, il en paroît un second à la chûte des fleurs, qui croît au tronc, & aux branches, plus gros que le vrai, ridé, en forme de rein, couvert d'une écorce de couleur de vert d'eau, & composé d'une pulpe verte, dense & humide, dans laquelle on trouve quelquefois de petits vers ronds. Ray remarque que ce fruit bâtard n'est autre chose que des tumeurs produites par la piqûre des insectes qui cherchent dans cet arbre une retraite pour leurs œufs, & de la nourriture pour leurs petits.

L'écorce de cet arbre pulvérisée, & réduite en onguent avec le beurre, guérit le spasme cynique, & les convulsions causées par les grandes douleurs. Ce remède s'emploie aussi avec succès dans les ulcères malins, & calme les douleurs de la goutte. Le suc de cette écorce dissipe les aphtes, & pris intérieurement, il arrête la dyssenterie. La poudre de la même écorce, avec celle de Codampulli, purge & chasse les humeurs pituiteuses & atrabilaires. La moitié d'une tasse à café de la décoction de l'écorce, & des feuilles dans de l'eau, hâte &

facilite l'accouchement; aussi est-ce la coutume d'en faire prendre cette dose aux femmes en travail.

CALETES; (les) ancien peuple des Gaules, qui habitoit dans le Diocèse de Rouen.

CALETURE; nom propre d'une ville forte & d'une rivière de l'île de Ceylan. La forteresse est située au canton appelé *le Champ de la cannelle*, & la rivière à ses sources au Pic d'Adam, arrose la ville de son nom, & se jète ensuite dans la mer.

CALEVRES; vieux mot qui signifioit autrefois un trompeur, un fourbe.

CALFAT; substantif masculin, & terme de Marine. Celui qui calfate un vaisseau. *Le Calfat est malade.*

CALFAT, se dit aussi de l'ouvrage même que fait le Calfat, ou du radoub d'un navire & qui consiste à en boucher les trous, & à l'enduire de poix, de suif, de goudron, afin d'empêcher l'eau d'y pénétrer.

CALFAT, se dit encore de l'instrument qui sert à calfater un navire.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

CALFATAGE; substantif masculin, & terme de Marine, qui se dit, de l'étoupe enfoncée dans la couture d'un navire.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève,

CALFATÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* CALFATER.

CALFATER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Juncturas navis stipare*. Terme de marine, qui exprime l'action de boucher les trous, les fentes d'un navire, & de l'enduire de poix, de suif, de goudron, afin d'empêcher l'eau d'y pénétrer. *Il faut calfater le vaisseau.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

CALFATEUR; substantif masculin, & terme de Marine. Celui qui calfate. On le nomme aussi Calfat.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

CALFATIN; substantif masculin, & terme de marine. Celui qui sert le Calfateur.

CALFEUTRAGE; substantif masculin. Ouvrage de celui qui calfeutre une porte, une fenêtre, un appartement. *Le calfeutrage est-il fini?*

CALFEUTRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* CALFEUTRER.

CALFEUTRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Boucher avec du papier, de la peau, du linge, *&c.* les fentes d'une porte, d'une fenêtre, d'une cloison, pour empêcher le vent de pénétrer dans une chambre, un appartement. *On a mal calfeutré ces portes.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Remarquez que les temps terminés par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue.

CALGIUN; nom propre d'une ville d'Egypte, à l'ouest de Mancunah, dans une contrée déserte.

CALGUIA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de l'Arabie Pétrée.

CALI; nom propre d'une ancienne

ville de la tribu d'Afer, dont on ignore la situation.

Cali, est encore le nom d'une ville de l'Amérique méridionale, à quarante lieues de Popayan, sur la rivière de Cauca.

CALIACA; nom propre d'une petite ville de Turquie, dans la Bulgarie, avec un port sur la mer noire, environ à trente mille pas de l'embouchure méridionale du Danube.

CALIARI; nom propre de trois Peintres célèbres, dont deux, (Charles & Gabriel) fils de Paul Véronese, & l'autre frère de cet illustre Artiste. Leur manière semblable à celle de Paul Veronese, a souvent fait confondre leurs ouvrages avec ceux de cet habile homme. *Voy.* Veronese.

CALIBRE; substantif masculin. La grandeur de l'ouverture du canon de quelque arme à feu que ce soit. *Le calibre de ce fusil est trop étroit.*

Calibre, se dit aussi de la grosseur de la balle proportionnée à l'ouverture de l'arme à feu. *Ce boulet n'est pas de calibre. Cette balle est de calibre.*

Calibre, se dit, encore dans l'artillerie, de l'instrument par le moyen duquel on mesure le diamètre de l'ouverture d'un canon ou d'un mortier.

Calibre, se dit, en termes d'Architecture, & signifie volume, grosseur, proportion. *Ces corniches sont du même calibre.*

Calibre, se dit aussi, en termes d'Architecture, d'une planche sur le champ de laquelle on a découpé les différens membres d'architecture qu'on veut exécuter en plâtre aux corniches des plafonds des appartemens, aux entablemens des maisons, *&c.*

Calibre, se dit, en termes de Serruriers, d'un morceau de fer préparé selon la forme & la figure de la pièce que ces artisans veulent forger ou limer.

Calibre, se dit, en termes de Fonteniers, de la grandeur de l'ouverture d'un tuyau.

Calibre, se dit, en termes d'Horlogers, de la plaque de laiton ou de carton sur laquelle sont marquées les grandeurs des roues, & leurs situations respectives.

Calibre, se dit, en termes de Marine, d'un modèle fait pour la construction d'un vaisseau, & sur lequel on en détermine les proportions.

Calibre, se dit figurément & familièrement, de la qualité, de l'état, de la proportion, du rapport d'une personne. *Elle n'est pas du calibre de sa sœur.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

CALIBRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Calibrer.

CALIBRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Terme d'Artillerie qui se dit de l'action de passer des boulets dans le calibre, pour les mesurer.

Calibrer, se dit aussi, en termes d'Horlogers, de l'action de mesurer & d'égaler les dents des roues & les aîles des pignons.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Remarquez que les temps terminés par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue.

CALICE; substantif masculin. *Calix.* Le vase sacré où se fait la consécration du vin dans le Sacrifice de la Messe.

On fabriquoit autrefois ces vaſes de toutes ſortes de matières, & même de verre. Ce fut le Pape Zephyrin, ou, ſelon quelques Auteurs, Urbain I qui ordonna qu'ils ne ſeroient faits que d'or ou d'argent. Dans la primitive Egliſe, les calices étoient beaucoup plus grands que ceux dont on ſe ſert aujourd'hui, parce que le peuple communioit ſous les deux eſpèces. Ils avoient deux anſes, par leſquelles le Diacre les retenoit, tandis que les Fidèles, au moyen d'un tuyau ou chalumeau qui y étoit attaché, buvoient le précieux ſang. On a conſervé cet uſage dans quelques Egliſes, entr'autres à l'Abbaye de S. Denis en France, où le Diacre & le ſous-Diacre communient ſous les deux eſpèces avec le Prêtre.

L'Evêque ſeul a le droit de conſacrer les calices: ce droit cependant eſt quelquefois accordé à des Généraux d'Ordre, à des Abbés & autres Prélats du ſecond Ordre.

L'Edit de 1695 ordonne à ceux qui ſont chargés de la viſite des Egliſes Paroiſſiales, de veiller à ce qu'elles ſoient fournies de calices par les Décimateurs, & ſubſidiairement par ceux qui poſſèdent les Dixmes inféodées, ſi les fabriques ne peuvent les fournir.

On dit proverbialement de quelqu'un dont l'habillement eſt orné de galons ou de broderie d'or, qu'*il eſt doré comme un calice.*

On dit auſſi figurément & proverbialement, *avaler le calice*, *boire le calice*; pour dire, ſouffrir malgré ſoi quelque choſe de dur, de fâcheux, d'affligeant.

Calice, ſe dit encore, en termes de Fleuriſtes & de Botaniſtes, de l'évaſement de l'extrémité des branches ou des queues qui portent les fleurs. Le calice porte & enveloppe en partie les organes de la fructification.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

CALICOULAN; nom propre d'un petit royaume d'Aſie, ſur la côte de Malabar, entre ceux de Porca & de Coulan. Les Hollandois y avoient autrefois un comptoir, & ils en tiroient du poivre.

CALICULA; nom propre. Ptolémée place en Eſpagne, deux anciennes villes de ce nom, l'une au territoire des Turdetains, & l'autre dans l'Eſpagne Tarragonoiſe.

CALICUT; nom propre d'une ville & d'un royaume des Indes, le plus conſidérable de la côte de Malabar, quoiqu'il n'ait que vingt-cinq lieues de longueur, & autant de largeur. La ville eſt ſituée ſur le bord de la mer, au quatre-vingt-treizième degré dix minutes de longitude; & au dixième vingt & une minutes de latitude ſeptentrionale.

La rivière, qui a ſon embouchure dans le port, roule des grains d'un or très-pur: les pauvres du pays gagnent leur vie en amaſſant ce métal, qu'ils ſéparent du ſable, dans lequel il ſe trouve engagé.

On a dans ce pays beaucoup de ris, de poivre, de gingembre, d'aloès, de coton, *&c.* Les arbres y ſont toujours couverts de fleurs & de fruits, & il y règne un printemps perpétuel. Les éléphans, les lions, les ſangliers, les loups, les bœufs, les chèvres, les ſinges & les ſerpens, *&c.* y ſont très-communs.

Il ſe fait à Calicut un commerce conſidérable. Les François, les Anglois, les Hollandois, les Danois y ont des comptoirs: on en tire particulièrement du poivre, des toiles fines,

fines, du salpêtre, du ris, des bois odoriférans, plusieurs sortes d'épiceries, &c.

Les habitans du pays croient un Dieu Créateur du Ciel & de la Terre; mais ils en font un Dieu oisif, & disent qu'il a laissé au Diable le gouvernement du monde. Leurs mœurs sont d'ailleurs singulières: quand le Roi se marie, il paye des Prêtres pour enlever à la Fiancée cette fleur virginale dont les maris sont ailleurs si jaloux. Les Sujets imitant l'exemple du Prince, se prêtent leurs femmes sans façon, & disent que cela sert à entretenir l'amitié. Chaque femme a d'un autre côté la liberté d'épouser sept maris; & quand elle devient grosse, l'enfant appartient à celui de ses maris qu'elle juge à propos de déclarer auteur de la grossesse. Ce ne sont pas les enfans du Roi qui lui succèdent, mais ceux de sa sœur.

CALIFAT; substantif masculin. Dignité de Calife. *Voyez* CALIFE.

CALIFE; substantif masculin. Titre que portèrent les Souverains, successeurs de Mahomet, dans le nouvel Empire qu'il avoit établi. Ces Princes réunissoient le pouvoir temporel & spirituel.

On distingue les grands Califes des Califes particuliers, & l'on divise ceux-là en trois Dynasties: la première comprend ceux qu'on appelle *Rachedis*, parce qu'ils étoient parens ou alliés de Mahomet, tels qu'Abubecre, Omar, &c. Leur siége principal fut à Medine, où mourut Mahomet.

La seconde comprend les Ommiades, qui eurent pour chef Moavie, lequel transporta le siége de l'empire à Damas en Syrie, où il demeura depuis 661 jusqu'en 749, sous les quatorze Princes de cette Dynastie.

La troisième est celle des Abassides, qui transférèrent le siége de l'Empire à Bagdad. Cette Dynastie, dont Abbas fut le chef, a donné trente-sept Califes, dont le dernier fut Mostaasem, que fit mourir en 1258 Holaglou, chef des Mogols. C'est pendant le règne des Abassides que commencèrent à s'élever divers Califes particuliers en Espagne, en Perse, en Afrique, &c. Il y en a eu en Egypte jusqu'en 1517, temps auquel les Turcs subjuguèrent ce pays; mais ces derniers Califes ne jouissoient d'aucune autorité temporelle, ils n'avoient plus que la spirituelle: les Muftis remplissent aujourd'hui leurs fonctions.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

CALIFORNIE; nom propre d'une grande presqu'île de l'Amérique septentrionale, au nord de la mer du sud. Les terres y sont très-fertiles, & l'on y recueille des grains & des fruits de toute espèce en abondance. Les cerfs, les lièvres, les lapins, les perdrix, les oies, les canards, les allouettes & plusieurs autres oiseaux & animaux inconnus en Europe, s'y trouvent répandus en très-grand nombre. Les eaux y nourrissent aussi beaucoup d'excellens poissons; & les côtes en sont fameuses par la quantité de belles perles qu'on y pêche.

Les Peuples y sont sauvages & idolâtres. Ils adorent la Lune, & chaque famille se gouverne par ses propres loix.

CALIFOURCHON; (à) expression adverbiale du style familier, qui se dit pour exprimer qu'on est assis sur quelque chose, jambe deçà, & jambe de-là, comme quand on est

à cheval. *Mettez-vous à califourchon sur ce baluſtre.*

CALIGINEUX ; vieux mot qui ſignifioit autrefois obſcur.

CALIGULA ; nom propre d'un monſtre né, diſent les Hiſtoriens, pour donner un exemple terrible des crimes dont eſt capable la méchanceté ſoutenue par un pouvoir ſans bornes. Il étoit fils de Germanicus, les délices des Romains, & succéda à l'Empereur Tibère l'an 37 de l'ère chrétienne, à l'âge de vingt-cinq ans.

Il ſignala les premiers jours de ſon règne par différens actes d'humanité, qui firent croire qu'il alloit ramener le ſiècle d'Auguſte, & faire oublier les horreurs du règne de Tibère. Devenu l'idole du Peuple Romain, il vit ſes Sujets plongés dans les plus vives allarmes, à l'occaſion d'une maladie qui lui ſurvint, mais à laquelle il n'échappa que pour le malheur de ſon ſiècle : car à peine fut-il rétabli, qu'il s'occupa à répandre le ſang d'une foule de victimes innocentes, qui avoient fait les vœux les plus ſincères pour ſa guériſon. Les viols, l'inceſte, les concuſſions, lui devinrent auſſi familiers que les aſſaſſinats. Et cependant cet étrange tyran n'avoit pas honte de ſe qualifier de père de la patrie. Il alla plus loin : il ſe fit adorer comme un Dieu, & ſe décoroit ſucceſſivement des attributs de Jupiter, de Neptune, d'Apollon & de Mercure : tantôt il s'armoit de la foudre, comme le premier ; quelquefois il portoit un trident, comme le ſecond ; ou une lyre, comme Apollon ; ou un caducée, comme Mercure. Pour achever de peindre ce monſtre odieux, & les ravages dont il fut capable, il ſuffira de dire qu'il déſiroit que le Peuple Romain n'eût qu'une tête, afin qu'il pût l'anéantir. Chéréas, Capitaine de ſes Gardes, arrêta le cours de ſes violences & de ſa barbarie, en lui donnant la mort l'an 41 de l'ère chrétienne, après un règne d'environ quatre années.

CÂLIN ; ſubſtantif maſculin. Niais & indolent. *Ne faites donc pas le câlin.*

La première ſyllabe eſt longue ; & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

CALIN ; ſubſtantif maſculin. Sorte de métal composé d'étain & de plomb, dont la préparation & l'uſage viennent des Chinois, qui en font divers uſtenſiles, & qui en couvrent leurs maiſons. On en fabrique auſſi des eſpèces.

CALINDOÉA ; nom propre de deux anciennes Villes, dont parle Ptolémée, qui en place une en Macédoine, dans la Mygdonie, & l'autre dans l'Inde, en-deçà du Gange.

CÂLINER ; (ſe) verbe pronominal réfléchi de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Reſter dans l'inaction, dans l'indolence. *Ce n'eſt pas en ſe câlinant qu'il terminera cette affaire.*

La première ſyllabe eſt longue ; la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

CALINGUE. *Voyez* CARLINGUE.

CALIORNE ; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Gros cordage paſſé dans des moufles à trois poulies, & qui ſert à enlever de gros & peſans fardeaux.

CALIPO ; nom propre d'une petite ville d'Aſie, avec un port dans la Natolie, à l'embouchure de la ri-

vière de Cali dans la mer Noire. Elle appartient au Grand-Seigneur.

CALIPPIQUE ; (période) c'est, en chronologie, une période de soixante-seize ans, après laquelle les nouvelles & pleines lunes moyennes revenoient au même jour de l'année solaire. Cette période fut ainsi appelée de Calippus, qui l'inventa pour réformer le cycle de dix-neuf ans, que Méton avoit imaginé cent ans auparavant. Mais cette période ne fut pas exacte pour cela, puisque dans le cours de deux cent vingt-cinq ans, elle faisoit retarder d'un jour les nouvelles & pleines lunes : erreur fondée sur ce que Calippus donnoit à l'année solaire trois cent soixante-cinq jours six heures, tandis qu'il auroit dû lui donner onze minutes de moins.

CALIPPUS ; nom propre d'un Mathématicien Grec, Inventeur de la Période Calippique. Il florissoit 330 ans avant l'ère chrétienne. *Voyez* Calippique.

Il y a eu plusieurs autres Calippus, entr'autres celui qui usurpa le souverain pouvoir à Syracuse, après avoir fait assassiner Dion, qui en étoit revêtu, 354 ans avant l'ère chrétienne.

CALISIA ; nom propre d'une ancienne ville, que Ptolémée place dans la Germanie.

CALIVALY ; vieux mot qui signifioit autrefois charivari.

CALIUR ; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville de l'Inde, en-deçà du Gange.

CALIX ; nom propre d'un bourg de Suède, sur le golfe de Bothnie.

CALIXTE ; nom propre de trois Papes, de deux Patriarches, d'un Anti-Pape, & d'un Luthérien, Auteur d'une Secte de Calixtins. *Voyez* ce mot.

CALIXTINS ; (les) on a ainsi appelé certains Sectaires qui s'élevèrent en Bohême, dans le 15[e] siècle. Leur chef étoit un nommé Jacques de Mise, autrement Jacobel, Curé de la Paroisse de S. Michel à Prague, qui prétendoit établir l'usage du calice, comme nécessaire dans le Sacrement de l'Eucharistie. Il fut condamné au Concile de Constance. Roquesane, son Disciple, se mit à la tête de la Secte ; & par animosité contre le Pape, qui lui avoit refusé l'Archevêché de Prague, il engagea ses Sectateurs à ne point se soumettre au *Compactatum*, par lequel le Concile de Bâle leur accordoit la coupe, à certaines conditions.

Calixtins, se dit encore de certains Luthériens mitigés, qui suivent les sentimens de Georges Calixte sur la grace, & le libre arbitre. Ce fameux Sectaire soutenoit qu'il y avoit dans tous les hommes un certain pouvoir d'entendement & de volonté, avec un tel degré de connoissances naturelles, qu'il suffisoit d'en faire un bon usage pour être sauvé ; parce qu'alors Dieu donnoit tous les moyens nécessaires pour arriver à la perfection où la révélation nous conduit. Cette doctrine, opposée à celle de Saint Augustin, a fait regarder ses Disciples comme des Sémi-Pélagiens.

CALKA ; nom propre d'un Royaume d'Asie, dans la Tartarie. Il a la Sibérie & le Royaume d'Eluth à l'ouest ; les Daouri au nord ; la Tartarie orientale à l'est, & l'occidentale au sud. C'est l'ancienne patrie des Tartares, qui fondèrent aux Indes l'Empire du Mogol.

CALLABAS ; nom propre d'un bourg considérable des Indes, situé sur la

route de Surate à Agra, à six lieues de Chadolki-Sera. C'étoit autrefois la résidence d'un Raja, vassal du Mogol, qui désoloit les Caravannes & les Négocians par ses vexations. Mais l'Empereur Aurengzeb signala son avènement au Trône par le supplice de ce Raja, à qui il fit trancher la tête, de même qu'à un grand nombre de ses complices.

CALLAF; substantif masculin. Espèce d'arbrisseau fort bas, dont le bois est uni, la feuille semblable à celle du cerisier, dentelée par les bords, & placée à l'extrémité des branches, qui sont droites, jaunes & sans nœuds. Les fleurs, qui précèdent les feuilles en grand nombre, sont diposées à égale distance les unes des autres : ce sont de petits globes oblongs, cotoneux, jaunes, & d'une agréable odeur. On en prépare la meilleure de toutes les eaux pour fortifier. L'odeur qu'elle répand est si pénétrante, qu'elle suffit pour dissiper la défaillance. Les Maures en font usage, tant intérieurement qu'extérieurement, dans les fièvres ardentes & pestilentielles. Elle humecte & rafraîchit. On tire encore des fleurs, une huile dont on se sert en plusieurs circonstances.

CALLAIS; substantif masculin. Pierre qui imite le saphir; mais sa couleur est plus claire, & ressemble à celle de l'eau de mer. On la trouve dans les rochers escarpés & couverts de glace. Boot croit que c'est l'aigue marine des Modernes, & de Laët prétend que c'est la Turquoise.

CALLAO; nom propre d'un port considérable de l'Amérique méridionale, au Pérou, à deux lieues de Lima, sur le bord de la mer. C'étoit proprement le port de Lima, qu'un tremblement de terre détruisit en 1746. *Voyez* LIMA.

CALLATE; vieux mot qui signifioit autrefois une rue qui va en baissant.

CALLÉADA; nom propre d'une petite ville des Indes, dans les Etats du Mogol, sur la rivière de Septa, à une lieue d'Ugen.

CALLÉE; (cuirs de) on désigne ainsi dans le commerce, d'excellens cuirs de Barbarie, qui se vendent à Bonne. Les Tagrains & les Andalous y mettent la rareté, par le prix qu'ils en donnent, & par la grande consommation qu'ils en font.

CALLEN; nom propre d'une ville d'Irlande, dans la Province de Leinster, au Comté de Kilkenni, à six milles de Keles. Elle a des *Députés* au Parlement.

Il y a aussi dans cette contrée une rivière du même nom, qui a sa source auprès de Cashel, & son embouchure dans la rivière de Neuvre, auprès de Thomastowne.

CALLET; nom propre d'une ancienne ville de la Bétique, dont on ignore la position.

CALLEUX, EUSE; *collosus, a, um.* Terme de Chirurgie. Où il y a des cals, des duretés. On dit des bords d'une plaie, d'une fistule, d'un ulcère, *qu'ils sont calleux*, quand ils sont durs.

CORPS CALLEUX, se dit, en termes d'Anatomie, de la partie qui couvre les deux ventricules du cerveau. Elle est enfoncée au-dessous de toutes les circonvolutions du cerveau, & elle est formée par l'union des fibres médullaires de chaque côté.

CALLIANS; nom propre d'une ville de France, en Provence, à quatre lieues, nord-est, de Draguignan.

CALLIAR; nom propre d'une petite ville des Indes, au Royaume de Visapour, à sept lieues d'Isselampour.

CALLICARIS; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville de l'Inde, en-deçà du Gange.

CALLIGRAPHE; substantif masculin. On désignoit autrefois sous ce nom une espèce de Clerc ou d'Ecrivain Copiste, qui mettoit au net ce qu'un Notaire avoit écrit en notes ou en abréviations.

CALLIMAQUE; nom propre d'un fameux Capitaine, qui commanda l'armée des Athéniens à la bataille de Marathon. On a dit qu'après la bataille, on le trouva percé de flèches, & cependant debout. Cette dernière fable étoit assez inutile dans son histoire.

Il y a eu plusieurs autres hommes célèbres du même nom, entr'autres cet Architecte de Corinthe, qui, le premier, orna les colonnes de feuilles d'acanthe; d'où il est regardé comme l'Inventeur de l'ordre Corinthien. Il florissoit vers l'an 540 avant l'ère chrétienne. On doit aussi distinguer ce Callimaque de Cyrène, que Quintilien regardoit comme le Poëte Grec qui eût le mieux réussi dans le genre de l'Élégie. Il florissoit vers l'an 280 avant l'ère chrétienne. Il nous reste quelques Hymnes & Epigrammes de sa composition, dans lesquelles on remarque beaucoup d'élégance & de délicatesse. Callimaque joignoit à sa qualité de Poëte du premier rang, celles d'habile Critique & de savant Grammairien.

CALLINIQUE; nom propre de l'Inventeur du feu Grégeois. Il étoit d'Héliopolis, en Syrie, & florissoit vers l'an 670.

CALLIONYME. *Voyez* Raspecon.

CALLIOPE; nom propre d'une des neuf Muses, ainsi appelée à cause de la douceur de sa voix. Elle présidoit à l'éloquence, & inspiroit les Poëtes héroïques. Elle eut de Jupiter, les Corybantes; les Syrènes, d'Achélous, & fut en outre la mère d'Orphée. On la représente ayant le bras gauche orné de guirlandes, & tenant en main un rouleau de parchemin, qui désigne le Poëme épique.

Calliope, est aussi le nom d'une ancienne ville des Parthes, dont parle Etienne le Géographe.

CALLIPOLIS; Etienne le Géographe place une ancienne ville de ce nom en Sicile; une autre dans la Carie, & une troisième dans l'Etolie.

Cédrène & Curopalate placent encore une ville du même nom en Asie, vers l'Arménie & la Galatie.

CALLIRHOÉ; terme de Mythologie, & nom propre de plusieurs filles ou nymphes célèbrées dans les Ecrits des Anciens.

L'une, Princesse du Sang Royal de Calydon, fut éperdument aimée de Corésus, Prêtre de Bacchus : mais comme elle en dédaigna les vœux, il s'adressa au Dieu qu'il servoit, pour être vengé de l'indifférence ou du mépris de la Princesse : Bacchus frappa aussitôt les Calydoniens d'une ivresse approchante de la fureur. L'Oracle consulté sur les moyens de faire cesser ce fléau, il répondit qu'il falloit que Callirhoé fût immolée par la main de Corésus, ou quelqu'autre personne qui se dévoueroit pour elle. La Princesse est ornée comme une victime, & on la conduit à l'Autel pour satisfaire à l'Oracle : mais l'amoureux Prêtre tourna contre lui-même le couteau sa-

cré, & voulut ainsi sauver sa Maîtresse, qui, touchée alors de regret, d'amour & de pitié, alla, pour appaiser les mânes de son Amant, se donner la mort près d'une fontaine de l'Attique, que depuis on appela *Callirhoé*, du nom de cette malheureuse Princesse.

Une seconde *Callirhoé*, fut fille du fleuve Scamandre; & épousa Tros, Roi de Dardanie, dont elle eut trois fils, qui furent Ilus, du nom duquel la ville de Troye est quelquefois appelée *Ilion;* Ganimède enlevé par Jupiter, & Assaraque, père de Capis & ayeul d'Anchise.

Une troisième *Callirhoé*, fille du fleuve Achélous, épousa Alcméon, le mari d'Alphésibée. *Voyez* Acarnas, Alcméon & Alphésibée.

Une quatrième *Callirhoé*, fut fille de Lycus, Tyran de Libie, & femme de Diomède, qu'elle sauva des embûches que Lycus avoit dressées pour le faire périr. Ce Diomède ayant dans la suite abandonné cette Princesse, elle se pendit de désespoir.

Enfin une cinquième *Callirhoé*, fille de l'Océan, épousa Chrysaor, dont elle eut le fameux géant Géryon.

CALLISTÉIES; (les) terme de Mythologie, qui se dit de certaines Fêtes instituées dans l'île de Lesbos en l'honneur de Vénus, & dans la célébration desquelles les femmes se disputoient le prix de la beauté.

Ces Fêtes se célèbroient aussi dans l'Elide; mais le prix se distribuoit à l'homme le mieux fait.

CALLISTO; terme de Mythologie, & nom propre d'une Nymphe de Diane, fille de Lycaon, Roi d'Arcadie. S'étant laissé séduire par Jupiter, & n'ayant pu cacher sa grossesse, Diane la chassa de sa Cour; & Junon, ennemie implacable des Maîtresses de son mari, la changea en Ourse, qui depuis fut placée parmi les Constellations, sous le nom de *la grande Ourse*.

CALISTRATE; nom propre d'un fameux Orateur d'Athènes, dont l'éloquence & la gloire excitèrent l'émulation de Démosthènes, au point qu'il quitta l'école de Platon pour devenir disciple de cet Orateur.

CALLISTRATIE; Ptolémée place une ancienne ville de ce nom dans la Galatie.

CALLITRICHE; substantif masculin. On donne ce nom à certains singes à longue queue, remarquables par la beauté des couleurs de leur poil. Ils sont d'un beau vert sur le corps, d'un beau blanc sur la gorge & le ventre, & ils ont la face d'un beau noir. Ils sont longs d'environ quinze pouces, marchent à quatre pieds; & la femelle est sujette à l'écoulement périodique.

Les Callitriches ou singes verts, se trouvent en Mauritanie, dans les terres de l'ancienne Carthage, au Sénégal & aux îles du Cap-Vert. Adanson rapporte que les environs des bois de Podor, le long du fleuve Niger, sont remplis de singes verts: « je n'apperçus ces singes, » dit cet Auteur, que par les branches qu'ils cassoient au haut des » arbres, d'où elles tomboient sur » moi: car ils étoient d'ailleurs fort » silentieux & si legers dans leurs » gambades, qu'il eût été difficile » de les entendre; je n'allai pas » plus loin, & j'en tuai d'abord » un, deux & même trois, sans » que les autres parussent effrayés; » cependant lorsque la plûpart se

» sentirent blessés, ils commencè-
» rent à se mettre à l'abri; les uns
» en se cachant derrière les grosses
» branches, les autres en descen-
» dant à terre; d'autres enfin, &
» c'étoit le plus grand nombre, s'é-
» lançoient de la pointe d'un arbre
» sur la cime d'un autre.... Pen-
» dant ce petit manège, je conti-
» nuois toujours à tirer dessus, &
» j'en tuai jusqu'au nombre de
» vingt-trois en moins d'une heure,
» & dans une espace de vingt toi-
» ses, sans qu'aucun d'eux eut
» jeté un seul cri; quoiqu'ils se
» fussent plusieurs fois rassemblés
» par compagnie en sourcillant,
» grinçant des dents & faisant mine
» de vouloir m'attaquer.

CALLOO; nom propre d'un fort des Pays-Bas, sur les bords de l'Escaut, au-dessus d'Anvers. Il est remarquable par la victoire qu'y remportèrent, en 1638, les Espagnols sur les Hollandois, commandés par le Comte Guillaume de Nassau. Le fils de ce Prince fut tué dans l'action.

CALLORHYNCUS; substantif masculin. Genre de poisson sans écailles & à nâgeoires cartilagineuses, dont parle Gronovius. Il a le corps oblong, la tête lisse & membraneuse, avec une bouche étroite, béante & garnie de petites dents. Sa couleur est dorée sur les côtés, mais argentine sur le dos.

CALLOSITÉ; substantif féminin. *Callum*. Chair solide & sèche qui couvre les bords & les parois des anciennes plaies & des vieux ulcères négligés ou mal traités.

Il s'engendre aussi des callosités aux mains & aux pieds, sans qu'il y ait eu aucune plaie.

Callosité, se dit, en termes de Jardinage, d'une matière calleuse qui se forme à la jointure ou à la reprise des pousses d'une jeune branche, ou aux insertions des racines.

CALLYNTERIES; adjectif féminin pluriel, substantivement pris, & terme de Mythologie, qui désigne certaines fêtes que célébroient les Athéniens; mais on ignore quels en étoient l'objet & les cérémonies.

CALMANDE; substantif féminin. Etoffe de laine lustrée d'un côté comme le satin. Elle se fabrique particulièrement en Flandre, & il en passe beaucoup chez l'étranger, sur-tout en Espagne. La longueur ni la largeur de la pièce ne sont pas déterminées.

Les calmandes fabriquées à Lille payent en France pour droits d'entrée dans les cinq grosses Fermes, trois livres par pièce de dix aunes, suivant la décision du 30 Septembre 1714.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

CALMANT; substantif masculin, & terme de Médecine. Il se dit de tout médicament préparé pour calmer les douleurs. *On vient de lui donner un calmant.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

CALMAR; substantif masculin. Sorte de poisson volant, qui a la tête entre les pieds & le ventre. Il est du genre des animaux mous, & ressemble beaucoup à la séche & au polipe. Il a, comme ces animaux, un réservoir rempli d'une liqueur noire comme de l'encre, d'où lui est venu

son nom. On voit beaucoup de ces poissons sur les côtes de Portugal. Les Romains faisoient un cas particulier de ceux qui se péchoient dans le golfe d'Ambracie.

Calmar, est aussi un vieux mot qui s'est dit d'un étui à mettre des plumes à écrire.

CALMAR; nom propre d'une ville forte de Suède, dans la Province de Smaland, sur la mer Baltique, vis-à-vis de l'île d'Oéland. Elle est fameuse par l'acte qui y fut passé en 1393 pour unir les trois couronnes de Suède, Norwège & Dannemarck, sous la Reine Marguerite, la même que l'on a appelée *la Sémiramis du Nord*. Cette ville fut depuis prise & ravagée plusieurs fois après la division des Couronnes que l'acte de Calmar avoit unies.

CALMAR-SUND; nom propre d'un détroit de la mer Baltique, sur lequel la ville de Calmar est située.

CALME; adjectif des deux genres. *Tranquillus, a, um.* Tranquille, qui n'est pas agité. *L'air étoit calme.*

On dit d'une personne malade, qu'*elle est calme;* pour dire, qu'elle ne ressent aucune douleur & qu'elle n'est point agitée.

On dit aussi, dans le sens figuré, *un esprit calme, une vie calme;* pour dire, un esprit tranquille, une vie douce, tranquille.

Calme, s'emploie substantivement, & signifie bonace, cessation entière du vent. *A peine furent-ils sortis du port, que le calme commença.*

On dit sur mer, *calme tout plat;* pour dire, que le vent ne souffle aucunement.

On dit aussi, *être pris du calme;* pour dire, être sans vent de façon à ne pouvoir plus gouverner.

Calme, se dit aussi substantivement dans le sens figuré; & signifie, tranquillité. *Elle passe ses jours dans le calme.*

Voyez Paix, pour les différences relatives qui en distinguent Calme, &c.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas, *une calme mer*, mais *une mer calme.*

CALMÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Calmer.

CALMER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Placare.* Appaiser, tranquilliser, rendre calme. *Neptune calma les flots.*

Calmer, se dit aussi, dans le sens figuré, & signifie de même, rendre calme, appaiser, adoucir, modérer. *Le temps calme les passions. On tâche de calmer ses transports.*

Calmer, est aussi pronominal réfléchi au propre & au figuré, & signifie devenir calme. *Exemples.* Au propre: *la mer se calma.*

Au figuré: *sa douleur & son amour ne se calmeront pas.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

CALMET; (Dom Augustin) nom propre d'un savant Abbé de Senones, né en 1672, & mort en 1757. Il a composé un grand nombre d'ouvrages utiles & remplis d'érudition; mais on voudroit plus de goût & plus de précision dans son style.

CALMI; substantif masculin. On donne ce nom, dans le Commerce,

à certaines toiles peintes qui se fabriquent aux Indes orientales, dans les États du Grand Mogol.

CALMINER; vieux verbe qui signifioit autrefois crepir, couvrir d'un enduit.

CALMOUCKS; (les) peuples d'Asie, dans la grande Tartarie, entre le Mongul & le Wolga. Ils sont distribués en plusieurs hordes particulières, commandées chacune par un Kan, dont le principal fait sa résidence à Samarcand. Les Calmoucks n'ont aucune habitation fixe: ils campent continuellement sous des tentes, en conduisant leurs troupeaux de pâturages en pâturages. La Russie entretient ordinairement à sa solde six mille hommes de cette nation.

CALNE; nom propre d'un bourg d'Angleterre, situé à huit lieues de Salisburi. Il a des députés au Parlement.

CALNE, est encore le nom d'une ancienne ville d'Anglèterre, au Comté de Kent, où se tint en 977, un Concile sous le règne d'Edouard II. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village.

CALNIDE; nom propre d'une ville de France, en Perigord, sur la Dordogne, à cinq lieues & demie, sud-sud-est, de Périgueux.

CALOBE; vieille expression qui désignoit autrefois une sorte de vêtement sans manches.

CALOMEL; substantif masculin, & terme de Pharmacie, qui se dit du mercure doux sublimé quatre ou cinq fois.

CALOMNIATEUR; substantif masculin. *Calumniator*. Celui qui calomnie.

La Loi des douze Tables prononçoit, chez les Romains, la peine du Talion contre tout calomniateur qui imputoit un crime à un innocent.

La Loi Remmia voulut dans la suite, qu'on imprimât avec un fer chaud la lettre *K* sur le front des calomniateurs. L'Empereur Constantin abrogea cette Jurisprudence; & depuis ce Prince, les peines auxquelles on a condamné ce genre d'hommes infames, ont été arbitraires & relatives à la qualité du fait & des circonstances: au reste, ils ont été & seront toujours en horreur & en exécration dans l'esprit des honnêtes gens.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est moyenne, & la cinquième longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

CALOMNIATRICE; substantif féminin. *Calumniatrix*. Celle qui calomnie. *Voyez* CALOMNIATEUR.

CALOMNIE; substantif féminin. *Calumnia*. Mensonge odieux ou fausse imputation qui blesse l'honneur & la réputation.

Vous vous formerez une juste idée de la calomnie, en méditant la composition du fameux tableau qu'en fit Apelles à Ephèse, quand il fut échappé au supplice dont il faillit d'être la victime, pour avoir été faussement & calomnieusement accusé d'une conspiration contre Ptolémée, Roi d'Egypte.

Ce grand Peintre, le plus célèbre de l'antiquité, avoit placé sur la droite du tableau, la crédulité aux longues oreilles, tendant les mains à la calomnie qui s'avançoit: l'ignorance, sous la figure d'une femme aveugle, étoit auprès de la crédulité; de même que le soupçon représenté par un homme agité d'une inquiétude secrette, & s'applaudissant tacitement de quelque décou-

verte. La calomnie, ſous la figure d'une belle femme, mais au regard terrible & enflammé, occupoit le milieu du tableau, ſecouant de la main gauche un flambeau allumé, & traînant de la droite, par les cheveux, l'innocence repréſentée par un enfant qui levoit les mains au ciel & ſembloit prendre les dieux à témoin : l'envie aux yeux perçans & au viſage pâle & maigre précédoit la calomnie, & elle étoit ſuivie de l'embuche & de la flatterie : on voyoit dans l'éloignement, la vérité qui s'avançoit lentement ſur les pas de la calomnie, & qui conduiſoit le repentir en habit lugubre, ayant les yeux baignés de larmes & le viſage couvert de honte. Quelle force & quel génie dans cette allégorie !

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

CALOMNIÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CALOMNIER.

CALOMNIER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Attaquer, bleſſer l'honneur & la réputation de quelque perſonne par des menſonges ou imputations fauſſes & imaginées. *On le condamna aux galères pour avoir calomnié ce Magiſtrat.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe & la rend longue.

CALOMNIEUSEMENT ; adverbe. *Calumniosè*. D'une manière calomnieuſe, avec calomnie. *Il fut accuſé calomnieuſement d'être auteur de ce vol.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième très-brève, & la ſixième moyenne.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* en *z*, le pénultième *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *kalomnieuzemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CALOMNIEUX, EUSE ; adjectif. *Calumnioſus, a, um*. Qui renferme des calomnies. *Il préſenta une requête calomnieuſe.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un calomnieux libelle*, mais *un libelle calomnieux*.

CALONE ; nom propre d'une petite rivière de France, en Normandie : elle a ſa ſource à une demie lieue de Thiberville, & ſon embouchure dans la Touque, au-deſſous de Pont-l'Evêque, après un cours d'environ ſix lieues.

CALONIO ; nom propre d'une petite île d'Aſie, ſur la mer de Marmara, vers la côte de la Natolie.

CALOPINACO ; nom propre d'une rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure. Elle arroſe Sainte-Agathe & ſe perd dans le Phare de Meſſine, au midi de Reggio.

CALORE ; nom propre d'une rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure. Elle a ſa ſource dans l'Apennin, auprès de Bagnolo, & ſon embouchure

dans le Sabato, au-dessous de Benevent.

CALOT; (Jacques) nom propre d'un Graveur célèbre, né à Nanci en 1593. Louis XIII l'ayant appelé à Paris pour lui faire graver les sièges de la Rochelle & de l'île de Rhé, & voulant ensuite lui faire graver la conquête de Nanci, dont ce Monarque venoit de se rendre maître, Calot, sujet aussi fidèle à son Prince, qu'habile artiste, supplia le Roi de l'en dispenser. Un courtisan, qui auroit loué la générosité du Lorrain, s'il eût été autre chose que courtisan, prit la parole pour menacer Calot; mais celui-ci répondit qu'il se couperoit plutôt le pouce que de faire la moindre chose contre son Prince ou sa patrie. Louis n'imita pas le courtisan; il admira les sentimens de l'artiste, & voulut se l'attacher par une pension de trois mille livres que Calot crut ne devoir pas accepter.

Calot gravoit dans le grotesque. La plus grande partie de ses ouvrages est à l'eau forte. Il a eu le talent de rendre les plus petites choses intéressantes, par la facilité du travail, l'expression des figures, le choix & la distribution des sujets. On estime particulièrement ses foires, ses supplices, sa grande & sa petite passion, ses misères de la guerre, son éventail, son parterre, & sa grande rue de Nanci. L'esprit & la finesse de sa pointe, le feu & les richesses de son génie, & la variété de ses groupes, l'ont immortalisé, & plairont à jamais aux amateurs. Il mourut en 1635.

CALOTTE; substantif féminin. *Pileolus*. Espèce de petit bonnet de cuir, de laine, ou d'autre matière, qui ne couvre ordinairement que le haut de la tête. *Il est dans l'usage de porter une calotte.*

La calotte qu'on porta d'abord par nécessité, est devenue un ornement de tête pour les Ecclésiastiques. Le Cardinal de Richelieu est le premier qui l'ait porté en France. Il n'y a que les Cardinaux qui puissent la porter rouge.

On dit, que *le Pape a donné la calotte à quelqu'un*; pour dire, qu'il l'a créé Cardinal.

Calotte a oreilles, se dit d'une grande calotte qui sert à couvrir les oreilles.

Calotte, se dit, en termes d'Architecture, d'une cavité ronde, en forme de bonnet, imaginée pour diminuer l'élévation d'une chapelle, d'un alcove, *&c.* relativement à leur largeur.

Calotte, se dit, en termes de Fourbisseurs, de cette partie de la garde d'une épée, sur laquelle on applique le bouton au-dessus du pommeau.

Calotte, se dit, en termes de Fondeurs de petit plomb, des formes de chapeau où ces artisans mettent le plomb quand il est séparé de sa branche.

Calotte, se dit, en termes de Boutonniers, de cette pièce d'or, d'argent, de cuivre, *&c.* qui forme la couverture d'un bouton.

Calotte, se dit, en termes d'Horlogers, d'une espèce de couvercle qui s'ajuste sur le mouvement d'une montre, afin que la poussière ne puisse y pénétrer.

Calotte céphalique, se dit, en termes de Médecine, d'un sachet rempli de médicamens céphaliques, qu'on appliquoit autrefois sur la tête dans les douleurs violentes qu'on ressentoit à cette partie. Ce remède n'est plus usité aujourd'hui.

Les deux premières syllabes sont

brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *kalote*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CALOTTIER; substantif masculin. On appelle à Paris maître calottier, celui qui a droit de faire & vendre des calottes.

CALOYER; substantif masculin. Moine Grec de l'ordre de S. Basile. Les Caloyers habitent particulièrement le mont Athos, & différentes îles de l'Archipel. Ils menent une vie très-austère. Jamais ils ne mangent de viande, & observent quatre carêmes très-rudes, dont ils passent la plûpart des nuits dans les prières & dans les larmes. Ils desservent toutes les Eglises d'Orient, & observent scrupuleusement leur premier institut.

Les Turcs qualifient quelquefois leurs Dervis de Caloyers.

CALOYERES; (les) Religieuses Grèques de l'ordre de S. Basile. On en distingue de deux sortes: les unes sont cloîtrées & gouvernées par une Abbesse ou Supérieure; elles font vœu de pauvreté, de chasteté & d'obéissance.

Les autres sont, pour la plûpart, des veuves qui vivent dans leurs maisons, & qui ne font aucun vœu. Elles déclarent seulement qu'elles ne veulent plus se marier, & se couvrent la tête d'un voile noir.

Les unes & les autres jouissent, à la faveur de l'habit religieux, de la liberté d'aller où elles jugent à propos.

CALPÉ; nom propre d'une haute montagne d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le détroit de Gibraltar. C'est une des colonnes d'Hercules.

CALPENTIN; nom propre d'une île d'Asie, sur la côte occidentale de Ceylan, avec un fort du même nom, qui appartient aux Hollandois.

CALPIN; nom propre d'un lac d'Allemagne, dans la basse Saxe, au duché de Meckelbourg, près de Waren. Il abonde en poisson.

CALPRENEDE; (Gautier de la) Nom propre d'un Gentilhomme ordinaire du Roi, né à Cahors, vers l'an *1612*, & mort en *1663*. Il écrivit de longs romans, & plusieurs pièces de théâtre dont on ne se souvient plus. Il faut cependant excepter sa tragédie de Mithridate, dont une anecdote assez plaisante a conservé la *mémoire*: on la représentoit le jour des Rois. Mithridate, personnage principal, parut sur la scène avec une coupe empoisonnée; mais quand il voulut avaler le poison, un plaisant du parterre s'avisa de crier, *le Roi boit, le Roi boit*, & fit tomber la pièce qui, sans cela, ne se seroit sans doute pas mieux soutenue que Rhadamante, Edouard, le Comte d'Essex, *&c.* autres pièces du même Auteur qui n'ont eu aucun succès.

CALPURNIANA; nom propre d'une acienne ville d'Espagne, dans la Bétique. Antonin la place à 25 mille pas de Cordoue.

CALQUAS; vieux mot qui signifioit autrefois carquois.

CALQUE; substantif masculin. Trait leger d'un dessein qui a été calqué.

CALQUE, s'est dit aussi du poids de la dixième partie d'une obole.

CALQUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* CALQUER.

CALQUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Copier un dessein trait pour trait, le contre-

tirer, en passant une pointe sur les traits, afin qu'ils s'impriment sur un papier, une toile, une planche de cuivre, *&c.* qu'on a préparés pour cet effet. *Je vais calquer ce paysage.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *kalker*, Voyez ORTHOGRAPHE.

CALQUERON; substantif masculin. Sorte de liteau qui fait partie du métier des étoffes en soie, & qui sert à attacher les cordes par le moyen desquelles on fait jouer les lisses.

CALQUIER; substantif masculin. On donne ce nom dans le commerce à certains satins & taffetas des Indes Orientales.

CALSERY; nom propre d'une ville d'Asie, au Royaume de Jamba, dans l'Empire du Grand-Mogol.

CALTRE, vieux mot qui signifioit autrefois draperie.

CALUACLA; Pline & Ptolémée placent une ancienne ville de ce nom en Espagne, dans le territoire de Séville.

CALVAGUETE; vieux mot qui signifioit autrefois service militaire à cheval.

CALVAIRE; nom propre d'une petite montagne située hors de Jérusalem du côté du Nord, où l'on exécutoit les criminels, & où JESUS-CHRIST souffrit la mort sur une Croix pour le salut des hommes.

CALVAIRE, se dit substantivement d'une élévation où l'on a planté une Croix en mémoire de la Passion du Sauveur sur la montagne du Calvaire.

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME DU CALVAIRE, se dit d'un ordre de Religieuses Bénédictines fondées à Poitiers par Antoinette d'Orléans, de la Maison de Longueville. En 1617, le Pape Paul V, & le Roi Louis XIII, confirmèrent cet Ordre; & le 24 Octobre de la même année, la Princesse prit possession du Couvent nouvellement bâti à Poitiers, avec vingt-quatre Religieuses qu'elle avoit tirées de la Maison d'Encloître, Ordre de Fontevraud. Le but de l'Institut de cet Ordre est d'honorer le Mystère de la compassion de la Sainte Vierge aux douleurs de Jesus-Christ son Fils. Jour & nuit il y a deux Religieuses en adoration au pied de la Croix. Cet Ordre s'est répandu en France. Marie de Medicis fit venir de ces Religieuses à Paris en 1620, & les établit près du Luxembourg. Elles ont encore une maison au Marais, qui est la résidence de la Générale de tout l'Ordre.

CALVARDINE; vieux mot qui signifioit autrefois perruque.

CALVART; (Denis) nom propre d'un fameux Peintre, né à Anvers en 1552, & mort à Bologne en 1619. On admire dans ses Ouvrages, la belle disposition des Groupes, une magnifique Ordonnance, des idées d'une noble simplicité, des figures animées, un bon ton de couleur, & une touche élégante & gracieuse. Il ouvrit à Bologne une Ecole, d'où sont sortis le Guide, l'Albane, le Dominiquin, *&c.* Ses principaux Ouvrages sont à Bologne, à Rome & à Reggio.

CALUCALA; nom propre d'une rivière d'Afrique, qui arrose la Pro-

vince d'Ilamba, au Royaume d'Angola.

CALVENSANO; nom propre d'une petite ville d'Italie, au Duché de Milan, sur l'Adda.

CALVI; nom propre d'une ville Episcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, à six milles de Capoue.

Calvi, est encore le nom d'une ville forte & maritime de Corse, avec un port sur la Méditerranée, à trente-cinq milles de la Bastie.

CALVILLE; substantif masculin. Sorte de pomme assez grosse. Il y a les calvilles blancs, & les calvilles rouges. Les plus estimés sont ceux dont la chair est tachetée de rouge intérieurement.

CALVIN; (Jean) nom propre d'un de ces hommes singuliers, faits pour changer la forme des Empires. Il naquit à Noyon au commencement du seizième siècle: il fit ses premières études à Paris, dit l'Auteur des Mémoires pour servir à l'histoire des égaremens de l'esprit humain, & il étudia le Droit à Orléans, sous Pierre de l'Etoile, & à Bourges, sous Alciat; il fit connoissance dans cette dernière Ville avec Wolmar, Allemand de nation, & professeur en Grec: ce fut sous ce Maître que Calvin apprit le Grec, le Syriaque & l'Hébreu.

Les sentimens de Luther & de Zuingle commençoient à se répandre en France: Wolmar, Maître & ami de Calvin, étoit leur partisan secret; Calvin adopta les sentimens de son Maître, & des prétendus Réformateurs. La mort de son père le rappella à Noyon, où il resta peu de temps; il alla à Paris où il composa un Commentaire sur le Traité de la Clémence de Senèque: il se fit bientôt connoître à ceux qui secrettement avoient embrassé la Réforme; mais il n'imita pas leur discrétion: son zèle impétueux éclata; on voulut l'arrêter; il sortit de Paris, & ensuite de la France, pour se retirer à Bâle, où il se dévoua à la défense de la Réforme.

On comprenoit sous le nom de *Réformateurs* & de *Réformés*, cette foule de Sectaires Luthériens, Carlostadiens, Anabaptistes, Zuingliens, Ubiquitaires, *&c.* qui remplissoient l'Allemagne, & qui s'étoient répandus en Italie, en France, en Angleterre, & dans les Pays-Bas: toute leur Doctrine consistoit en déclamation contre le Clergé, contre le Pape, contre les abus, contre toutes les Puissances Ecclésiastiques & Civiles.

Les Réformés n'avoient, ni principes suivis, ni corps de doctrine, ni discipline, ni symbole.

Calvin entreprit d'établir la Réforme sur des principes théologiques, & de former un corps de Doctrine qui réunit tous les Dogmes qu'il avoit adoptés dans la Réforme, & dans lequel ces Dogmes sortissent de ceux du Christianisme, comme des conséquences de leurs principes: en un mot, il vouloit former un symbole pour les Réformés.

C'étoit le seul moyen de les réunir, & de faire de la Réforme une Religion raisonnable: c'est l'objet qu'il se propose dans ses Institutions Chrétiennes.

Après avoir fait imprimer ses Institutions, Calvin passa en Italie pour voir la Duchesse de Ferrare, fille de Louis XII; mais le Duc de Ferrare, qui craignoit que le séjour de Calvin chez lui, ne le brouillât avec le Pape, l'obligea de sortir de ses Etats. Calvin revint en France,

& il en sortit bientôt pour se rendre à Strasbourg : il passa par Genève, où Farel & Viret avoient commencé à établir la Religion Protestante. Le Magistrat, le Consistoire & le Peuple engagèrent Calvin à accepter une place de Prédicateur & de Professeur, l'an 1536.

Deux ans après, Calvin fit un Formulaire de Foi, & un Catéchisme, qu'il fit recevoir à Genève, où il abjura solennellement la Religion Catholique : tout le peuple jura qu'il observeroit les articles de Doctrine, tels que Calvin les avoit dressés.

La Réforme s'étoit établie à Zuric, à Berne, *&c.* Un Synode de Berne décida, 1° Que dans la Cène on ne se serviroit point de pain levé : 2°. Qu'il y auroit dans l'Eglise des Fonts-Baptismaux : 3°. Que l'on célébreroit tous les jours de Fêtes, aussi-bien que le Dimanche.

Le nouveau Réformateur avoit condamné dans ses Institutions, toutes les cérémonies de l'Eglise Romaine : il n'en voulut conserver aucune trace, & refusa de se conformer au Decret du Synode de Berne : le Conseil s'assembla, les ennemis de Calvin firent aisément sentir au Conseil, que Genève avoit, dans Calvin, non pas un Réformateur, mais un maître, qui dans ses Ouvrages réclamoit la liberté Chrétienne, & qui dans sa conduite étoit un despote infléxible. On chassa Calvin, Farel & ses Associés.

Calvin se retira à Strasbourg, & y fonda une Eglise Françoise, qui fut bientôt nombreuse par le concours des Protestans qui abandonnoient la France, où ils étoient traités avec beaucoup de rigueur Ce fut pendant son séjour à Strasbourg, qu'il épousa la veuve d'un Anabaptiste qu'il avoit convertie.

Les talens de Calvin lui acquirent à Strasbourg beaucoup de considération, & les Protestans de cette Ville le députèrent à la Diète de Ratisbonne.

La Ville de Genève n'étoit pas tranquille depuis le départ de Calvin ; il s'y étoit fait un parti puissant qui l'emporta enfin sur ses ennemis, & Calvin fut rappelé à Genève, trois ans après qu'il en eut été chassé.

Ce fut alors qu'il prit dans cette Ville un empire absolu, qu'il conserva jusqu'à sa mort : il régla la discipline à peu près de la manière qu'on la voit encore aujourd'hui dans les Eglises prétendues réformées : il établit des Consistoires, des Colloques, des Synodes, des Anciens, des Diacres, des Surveillans : il régla la forme des Prières & des Prédications, la manière de célébrer la Cène, de baptiser, d'enterrer les morts. Il établit une Jurisdiction consistoriale, à laquelle il prétendit pouvoir donner le droit de censures & de peines canoniques, & même la puissance d'excommunier. Il fit ensuite un Catéchisme Latin & François, fort différent du premier qu'il avoit fait, & obligea les Magistrats & le Peuple à s'engager pour toujours à le conserver.

La rigueur avec laquelle Calvin exerçoit son pouvoir sans bornes, & les droits de son Consistoire, lui attirèrent beaucoup d'ennemis, & causèrent quelquefois du désordre dans la Ville ; mais ses talens & sa fermeté triomphèrent de tout. Il étoit infléxible dans ses sentimens, invariable dans ses démarches, & capable de tout sacrifier

pour le soutien d'une pratique indifférente, comme pour la défense des premières vérités de la Religion. Un homme de ce caractère avec de grands talens, & de l'austérité dans ses mœurs, vient à bout de tout, & subjugue infailliblement la multitude & les caractères foibles, qui aiment mieux à la fin se soumettre, que lutter sans cesse contre la domination armée de l'éloquence & du savoir.

Calvin ne jouissoit cependant pas tranquillement de ses triomphes; à peine une faction s'étoit éteinte, que de nouveaux ennemis s'élevoient: on attaqua sa Doctrine. Bolsec, Carme Apostat, l'accusa de faire Dieu Auteur du péché, & il entreprit de le prouver: Calvin alla le trouver, & s'efforça de le gagner, mais inutilement, & Bolsec commençoit à se faire écouter avec plaisir. Calvin, qui avoit assisté secrètement à une de ses Conférences, parut sur la scène, aussitôt qu'elle fut finie; parla pour le réfuter, entassa tous les passages de l'Ecriture & de S. Augustin, qui paroissoient favoriser son sentiment sur la prédestination. Calvin abusoit de ces passages, & l'emportement avec lequel il les débitoit, ne détruisoit point dans l'esprit de ses Auditeurs l'impression qu'avoit faite l'accusation de Bolsec; il engagea donc le Magistrat à faire arrêter Bolsec; on le mit en prison, & on le traita fort mal, sous prétexte qu'il avoit causé du scandale; & troublé la paix de l'Eglise.

L'Apôtre de Genève poussa sa vengeance ou ses précautions plus loin: il écrivit aux Cantons Suisses, qu'il falloit délivrer la terre de cet homme pernicieux, de peur qu'il n'allât infecter de son poison toutes les contrées voisines.

Un Seigneur qui jouissoit d'une grande considération, & que Calvin avoit engagé dans la Réforme, M. Falais, justement indigné de la conduite de Calvin, prévint les Cantons contre les desseins de ce Réformateur, qui se contenta du bannissement de Bolsec, lequel fut chassé, comme convaincu de sédition & de pélagianisme.

Ainsi, l'on étoit séditieux, ennemi de la tranquillité publique, lorsqu'on osoit contredire Calvin; on étoit pélagien, & l'on méritoit la mort, parce qu'on croyoit que dans ses principes, Dieu étoit Auteur du péché.

Le bannissement de Bolsec augmenta le nombre des ennemis de Calvin: on ne trouvoit pas qu'il se fût justifié sur l'odieuse imputation de faire Dieu Auteur du péché: on parla ouvertement contre sa Doctrine sur la prédestination: il y eut même des Pasteurs de Berne qui voulurent intenter sur ce sujet un procès à Calvin; Bolsec y renouvella ses accusations, & Castalion qu'il avoit encore obligé de sortir de Genève, parce qu'il ne pensoit pas comme lui, le décrioit à Bâle.

Servet, qui s'étoit échappé de la prison où il étoit enfermé en France, se sauva vers ce temps à Genève: Calvin le fit arrêter, & fit procéder contre lui dans toute la rigueur possible. Il consulta les Magistrats de Bâle, de Berne, de Zurich, de Schafhouse, sur ce qu'on devoit prononcer contre cet Antitrinitaire: tous répondirent qu'il falloit le faire mourir, & ce fut l'avis de Calvin; les Magistrats de Genève condamnèrent donc Servet à être brûlé vif. Comment des Magistrats, qui ne reconnoissoient

point

point de Juge infaillible du sens de l'Ecriture, pouvoient-ils brûler Servet, parce qu'il y trouvoit un sens différent de celui que Calvin, ou eux-mêmes y trouvoient? Voilà quelle étoit la logique ou l'équité des premières conquêtes de la Réforme.

Et Calvin, & les Ministres Protestans, qui avoient établi pour base de la Réforme, que l'Ecriture étoit seule la règle de notre Foi, que chaque Particulier étoit le Juge du sens de l'Ecriture; Calvin, dis-je, & les Ministres Protestans faisoient brûler Servet, qui voyoit dans l'Ecriture un sens différent de celui qu'ils y voyoient; ils firent brûler Servet, qui se trompoit à la vérité, & qui se trompoit grossièrement, & sur un Dogme fondamental, mais qui pouvoit sans crime, ne pas déférer au jugement des Ministres & de Calvin, puisqu'aucun d'eux, ni leurs Consistoires n'étoient infaillibles.

Calvin osa faire l'apologie de sa conduite envers Servet, & entreprit de prouver qu'il falloit faire mourir les Hérétiques.

Lelio Socin, & Castalion écrivirent contre Calvin, & furent réfutés à leur tour par Théodore de Bèze.

Et cependant, les Réformateurs, les Ministres se sont déchaînés contre les rigueurs que l'on exerçoit contre eux dans les Etats Catholiques, où l'on ne punissoit les Protestans, que parce qu'ils étoient condamnés par l'Eglise. Voilà à quoi ne font pas assez d'attention ceux qui prétendent excuser Calvin, sous prétexte qu'il n'avoit fait qu'obéir au préjugé de son siècle, sur le supplice des Hérétiques: d'ailleurs, il est certain que Calvin auroit traité Bolsec comme Servet, s'il l'avoit osé; cependant Bolsec ne pensoit sur la prédestination, que comme pensoient beaucoup de Théologiens Luthériens. Ce n'étoit donc point la nature des erreurs de Servet qui avoit allumé le zèle de Calvin: Bayle est beaucoup plus équitable sur cet article, que son Continuateur.

Le supplice de Servet n'arrêta pas à Genève la licence de penser: les Italiens qui avoient embrassé les erreurs de Calvin, s'y étoient retirés, & y avoient formé une Eglise Italienne, où Gentilis, Blandrat, *&c.* renouvellèrent l'Arianisme en 1558.

Gentilis fut mis en prison, & auroit péri comme Servet, s'il ne se fût retracté; il sortit de Genève, & passa sur le territoire de Berne, où il renouvella ses erreurs, & eut la tête coupée en 1566.

Okin ne fut guères mieux traité par Calvin, que Gentilis: il parut donner dans l'Arianisme, & Calvin le fit chasser de Genève.

Calvin n'étoit pas seulement occupé à affermir sa Réforme à Genève, il écrivoit sans cesse en France, en Allemagne, en Pologne, contre les Anabaptistes, contre les Antitrinitaires, contre les Catholiques.

Ses disputes ne l'empêchoient pas de commenter l'Ecriture-Sainte, & d'écrire une infinité de Lettres à différens Particuliers. Ce Chef de la Réforme avoit donc une prodigieuse activité dans l'esprit; il étoit d'ailleurs d'un caractère dur, ferme & tyrannique; il étoit savant, il écrivoit purement, avec méthode: personne ne saisissoit plus finement, & ne présentoit mieux les côtés favorables d'un sentiment; la préface de ses Institutions est un chef-d'œuvre

d'adreſſe : en un mot, on ne peut lui refuſer de grands talens, comme on ne peut méconnoître en lui de grands défauts, & des traits d'un caractère odieux.

Il a le premier, traité les matières Théologiques en ſtyle pur, & ſans employer la forme ſcholaſtique; on ne peut nier qu'il ne fût Théologien & bon Logicien dans les choſes où l'eſprit de parti ne l'aveugloit pas : ſes diſputes contre Servet, contre Gentilis, contre les Antitrinitaires, contre les Anabaptiſtes, font regretter l'uſage qu'il fit de ſes talens : il mourut au milieu de ſes travaux & de l'agitation, le 21 Mai 1564.

CALVINET; nom propre d'un bourg de France, en Auvergne, à cinq lieues, oueſt-ſud-oueſt, d'Aurillac.

CALVINISME; ſubſtantif maſculin. Doctrine & ſentimens du fameux Héréſiarque Jean Calvin.

Après avoir adopté les opinions des prétendus Réformés, Calvin entreprit d'établir la Réforme ſur des principes Théologiques, & compoſa pour cet effet un corps de Doctrine, qu'il intitula : INSTITUTIONS CHRÉTIENNES, Ouvrage diviſé en quatre Livres, & qui eſt un aſſemblage de vérités & d'erreurs. Voici les principales qu'on a relevées.

Calvin dans le premier Livre de cet Ouvrage, établit pour baſe de ſon ſyſtême, que l'Ecriture eſt la ſeule règle de notre Foi. Il rejète l'autorité de l'Egliſe, comme un témoignage humain, ſujet à l'erreur, & incapable de raſſurer les conſciences ſur l'authenticité de cette Ecriture; il prétend que nous n'en ſommes parfaitement certains que par le témoignage intérieur que le Saint-Eſprit rend à chacun des fidèles; que les Prophètes n'ont dit que ce que Dieu leur a révélé.

De ce que l'Ecriture défend de repréſenter Dieu, de faire des Images ou des Idoles; Calvin conclut que les Catholiques, qui ont autoriſé le culte des Images, ſont tombés dans l'Idolâtrie.

Il trouve dans l'Ecriture que Dieu a produit tout, qu'il diſpoſe tout, *&c.*; d'où il infère que les crimes & les vertus des hommes ſont également l'Ouvrage de ſa volonté ſuprême.

Dans le ſecond Livre, Calvin ſoutient que tous les hommes ont contracté par le péché originel, une concupiſcence vicieuſe qui eſt le principe de toutes leurs determinations, & de toutes leurs actions; que l'homme n'a point de force pour réſiſter à la concupiſcence; que la liberté dont il s'énorgueillit, n'eſt qu'une chimère, qu'il ne choiſit librement qu'en ce ſens; que ſa volonté n'eſt pas contrainte, & parce qu'il veut faire le mal qu'il fait.

Dans le troiſième Livre, Calvin enſeigne que l'homme eſt juſtifié en s'uniſſant à Jeſus-Chriſt par la Foi, qu'il définit *une connoiſſance certaine de la bienveillance de Dieu ſur nous, fondée ſur la vérité de la promeſſe gratuite de Jeſus-Chriſt, & produite dans nos ames par le Saint-Eſprit.* Enſorte que ſelon lui, il n'y a point de vrai fidèle, que celui qui eſt intimement perſuadé de ſon ſalut; il reconnoît que cette ferme perſuaſion du fidèle ſur ſon ſalut, n'exclut point, mais renferme la pénitence, comme un moyen néceſſaire; mais cette pénitence ſelon lui, eſt la converſion du pécheur à Dieu, produite par la crainte ſalutaire de ſes Jugemens. Il rejète la néceſſité de la

Contrition, comme capable de porter au desespoir, par la difficulté de connoître si elle a les qualités requises. Il traite la Confession d'invention humaine, introduite pour tyranniser les fidèles. Il exclut la Satisfaction comme injurieuse à la gratuité de la Grace, & de la Miséricorde Divine. De ces principes, il conclut que les Indulgences & le Purgatoire sont des inventions humaines qui anéantissent dans l'esprit des Chrétiens, le prix de la Rédemption de Jesus-Christ.

La liberté Chrétienne selon Calvin, a trois avantages; le premier est de nous affranchir du joug de la Loi, & des cérémonies, non qu'il faille, dit-il, abolir les Loix de la Religion, mais parce qu'un Chrétien doit savoir qu'il n'est point redevable de sa justice à l'observation de la Loi. Le second est de ne pas accomplir la loi, pour obéir à la loi, mais pour accomplir la volonté de Dieu. Le troisième est la liberté d'user à son gré des choses qu'il appelle *indifférentes*.

En admettant la nécessité de la Prière, il la restraint à Dieu seul, & condamne l'intercession des Saints comme une impiété.

Enfin, il avance que Dieu a voulu qu'il y eût des élus & des réprouvés, ensorte que la réprobation est le pur effet de la volonté Divine, antécédemment à la prévision des péchés & de l'impénitence des Réprouvés.

Dans le quatrième Livre intitulé: *Des moyens extérieurs par lesquels Dieu nous fait entrer, & nous conserve dans la Société de Jesus-Christ*, qui est l'Eglise, Calvin prétend que l'Eglise Romaine n'a plus, ni un ministère légitime, ni l'administration des Sacremens, ni la Prédication de la pure parole de Dieu, & qu'ainsi elle n'est point la vraie Eglise. Il attaque la primauté du Pape, l'infaillibilité des Conciles, quoique Généraux, les Loix de l'Eglise par rapport à l'obligation qu'elles imposent dans le for de la conscience, les vœux monastiques, &c. Les Sacremens, selon lui, ne sont des moyens de salut, qu'autant qu'ils contribuent à faire naître la Foi, ou à la fortifier. Il les définit, *des Symboles extérieurs par lesquels Dieu imprime en nos consciences les promesses de sa bienveillance envers nous, pour soutenir notre foi, & par lesquels nous rendons en présence des Anges & des Hommes, témoignage de notre piété envers Dieu*. D'où il conclut qu'il n'y a point de différence entre les Sacremens de l'ancienne Loi, & ceux de la nouvelle; qu'il n'y a que deux Sacremens de cette nouvelle Loi; le Baptême & la Cène. Le Baptême est le signe de notre initiation, & de notre entrée dans l'Eglise, ou la marque extérieure de notre union avec Jesus-Christ. La vertu ou l'effet du Baptême ne peut être détruit par les péchés que l'on commet après l'avoir reçu, péchés que le souvenir de notre Baptême efface; ensorte qu'un homme, qui a été une fois justifié par le Baptême, ne peut perdre la justice. La Cène est un Sacrement par lequel nous participons au Corps & au Sang de Jesus-Christ, non en ce sens que le Corps & le Sang de Jesus-Christ soient unis au Pain & au Vin, comme le prétend Luther, non que le Pain & le Vin deviennent par la Consécration le Corps & le Sang de Jesus-Christ, comme le croit l'Eglise Catholique; mais, dit Calvin, parce que quand nous recevons les Symboles Eucharisti-

ques, la chair de Jesus-Christ s'unit à nous, ou plutôt nous sommes unis à la chair de Jesus-Christ, comme à son esprit.

Les Catholiques Romains ont, selon cet Hérésiarque, anéanti ce Sacrement par la Messe qu'il regarde comme un sacrilège.

Toutes ces erreurs & plusieurs autres du même Hérésiarque, ont été condamnées & anathématisées par le Concile de Trente, avec celles des autres sacramentaires.

Les Disciples de Calvin ont formé différentes Sectes, qu'on peut réduire à quatre. La première est celle des *Réformés* qui suivent à la lettre toutes les erreurs de leur Chef: on les appelle *Puritains* en Angleterre & en Ecosse. La seconde est des *Calvinistes Anglois*; qui est proprement une alliance de quelques erreurs de Calvin avec celles de Luther. La troisième est celle des Piscatoriens, ainsi appelé de *Jean Piscator* de Strasbourg. Leur doctrine est semblable à celle de Calvin, en ce qu'ils soutiennent que Jesus-Christ par sa Passion, a tellement mérité pour les fidèles, que ce n'est plus que par la foi, sans les œuvres, que les fidèles sont justifiés; & elle en diffère, en ce qu'ils reconnoissent avec les Catholiques, que Jesus-Christ, par sa Passion, a mérité pour lui; Calvin prétendant au contraire, que Jesus-Christ n'a mérité pour lui-même, ni par ses Œuvres, ni par sa Passion. La quatrième est celle des *Arminiens*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

CALVINISTE; substantif des deux genres. Celui ou celle qui suit la doctrine de Jean Calvin. *Voyez* CALVIN, CALVINISME.

CALVISSON; nom propre d'une ville de France, en Languedoc, à cinq lieues, nord-ouest, de Montpellier.

CALVITIE; substantif féminin. *Calvitium*. Terme de Médecine, qui exprime l'état d'une tête chauve, l'effet de la chûte des cheveux. La calvitie vient à la suite du desséchement de l'humidité qui nourrissoit les chéveux. *Voyez* ALOPÉCIE.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *kalvisie*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CALUMET; substantif masculin. Espèce de grande pipe à fumer, ornée de figures d'animaux, de feuillages, &c. dont les sauvages se servent, & qu'ils présentent comme un symbole de paix. *Le cacique lui présenta le calumet*.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

CALVORDE; nom propre d'un bourg, château & bailliage d'Allemagne, dans le duché de Brunswick Wolfembuttel, sur les frontières de celui de Magdebourg & de l'Electorat de Brandebourg.

CALUS; substantif masculin. *Callum*. Espèce de nœud qui se forme d'une humeur épaissie, & qui rejoint les parties d'un os rompu.

Le *calus* se forme en plus ou moins de temps, selon l'âge du malade, l'épaisseur de l'os fracturé, & le poids que l'os doit porter.

CALUS, se dit aussi des duretés qui surviennent en quelque partie du corps, & surtout aux pieds & aux mains.

Calus, se dit, dans le sens figuré, d'un endurcissement d'esprit & de cœur qu'une longue habitude fait contracter. On l'emploie en bonne & en mauvaise part. *Exemples*. En bonne part : *ce Prince se fit un calus contre les attraits de la volupté.*

En mauvaise part : *les méchans se font des calus contre les cris de la vertu & de l'humanité.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

CALYBÉ; terme de Mythologie, & nom propre de cette vieille Prêtresse de la déesse Junon, dont la furie Alecto prit la figure pour parler à Turnus, roi des Latins.

CALYCOPIS; nom propre, & terme de Mythologie. C'est la fille d'Otréus, roi de Phrygie, à qui Thoüs, roi de Lemnos son mari, éleva des autels à Paphos, à Amathonte & à Biblos, & en l'honneur de laquelle cet amoureux mari institua un culte & des fêtes.

CALYDON; nom propre d'une ancienne ville de Grèce, dans l'Etolie, capitale de la Calydonie. Les Poëtes content qu'Œnéus, roi de Calydon, ayant offert à tous les Dieux, excepté à Diane, les prémices de ses fruits, cette déesse se vengea de ce Prince en envoyant un sanglier qui ravagea la contrée, jusqu'à ce que Méléagre fût parvenu à le tuer.

CALYPSO; terme de Mythologie, & nom propre d'une Nymphe, fille d'Atlas, qui regnoit dans l'île d'Ogygie, quand la tempête y jeta Ulysse, après le siège de Troye.

L'île d'Ogygie n'étoit fréquentée ni des hommes ni des Dieux : Calypso y demeuroit seule avec des Nymphes qui la servoient; elle fut comblée de joie d'y voir arriver Ulysse : elle se flatta qu'elle pourroit se l'attacher par les nœuds de l'hyménée, en lui offrant de le rendre immortel, & de l'exempter de la vieillesse. Mais ni ses offres, ni les bons traitemens qu'elle lui fit pendant sept ans qu'elle le retint auprès d'elle, ne purent lui faire perdre le desir de retourner dans sa patrie; il consentoit de mourir au moment qu'il pourroit seulement découvrir de loin sa ville d'Itaque, & qu'il verroit la fumée s'élever au-dessus du toît de son palais.

Pendant les sept années qu'il demeura dans les grottes de Calypso, il passa les jours & les nuits dans la plus amère douleur, & ne cessa de baigner de ses larmes les habits immortels que la Nymphe lui avoit donnés.

La sage Minerve ne le perdoit point de vue; mais elle ne pouvoit se promettre de fléchir l'implacable colère de Neptune; elle prit enfin le temps où ce Dieu étoit allé en Ethiopie, pour assister à des sacrifices que lui offroient les peuples de cette contrée. Les Dieux étoient alors assemblés dans le palais de Jupiter ; Minerve leur exposa dans un discours pathétique les longs travaux d'Ulysse, l'injuste obstination de Calypso qui le retenoit, contre son gré dans l'île d'Ogygie, & l'obligation où étoient les Dieux de protéger un Héros qui leur avoit offert tant de sacrifices sous les remparts de Troye; Jupiter sentit le poids de ce discours, & délibéra sur le champ, avec les autres Dieux, sur les mesures qu'il falloit prendre pour procurer à Ulysse un retour tant desiré. Minerve obtint qu'on

envérroit Mercure à Calypso, pour lui déclarer que la volonté des immortels étoit qu'elle renvoyât Ulysse. La Nymphe n'ayant pu se dispenser d'obeir, le mit en état de se construire lui-même un radeau; elle le fournit de mats, de voiles & de cordages, & y embarqua les vivres nécessaires pour le trajet.

CALZA; (Ordre de la) il s'établit en Italie, en 1400, un ordre militaire composé de Gentilshommes qui se choisissoient un chef, & dont l'objet étoit de former la jeunesse dans l'art de la guerre. La marque de cet ordre, qui ne subsiste plus, étoit de porter une botte ornée de broderie ou d'autres agrémens en or, en argent ou en pierreries.

CALZADA; nom propre d'une ville d'Espagne, dans la vieille Castille, sur la rivière de Laglera, à trois lieues de Najera.

CAMAGNE; *Voyez* CAJUTE.

CAMAGUEIA; nom propre d'une Province de l'île de Cuba, dans l'Amérique septentrionale. Les Espagnols la dépeuplèrent dans le cours de leurs conquêtes.

CAMAÏEU; substantif masculin. Pierre fine de deux couleurs, & sur laquelle on voit ordinairement différentes figures que la Nature y a tracées.

CAMAIEU, se dit aussi, en termes de Peinture, d'un tableau peint avec une seule couleur, sur un fond de couleur différente. Un camaïeu est comme un dessein lavé, où l'on observe la dégradation des objets pour les faire fuir par l'affoiblissement des teintes. On doit y observer les clairs & les ombres.

CAMAÏEU, se dit encore d'une espèce de gravure qui imite, en estampes, les desseins lavés, & l'espèce de peinture à une seule couleur, que les Italiens appellent *chiaroscuro*. On exprime, par le moyen de cette invention, le passage des ombres aux lumières, & les différences du lavis. Hugo-da-carpi est auteur de cette découverte. Il a laissé, dans ce genre, de fort belles choses exécutées d'après les desseins de Raphaël & du Parmesan.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ïeu* de ce mot, est diphtongue en poësie comme en prose.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

CAMAIL; substantif masculin. *Humerale*. Sorte d'habillement que les Evêques, Abbés & autres Ecclésiastiques privilégiés, portent aux jours de cérémonie par-dessus le rochet, & qui les couvre depuis les épaules jusqu'à la ceinture. *Cet Abbé a droit de porter le camail.*

CAMAIL, se dit aussi de cet habillement d'hiver dont les Ecclésiastiques se couvrent la tête & les épaules jusqu'à la ceinture, contre les rigueurs de la saison.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final se prononce mouillé.

CAMALDOLI; nom propre d'un lieu d'Italie, situé au Diocèse d'Arezzo, dans les vallées de l'Apennin, sur les frontières de la Toscane & de la Romagne. Il est remarquable par le Monastère, chef de l'Ordre de Camaldoli ou des Camaldules qui

y est situé. *Voyez* CAMALDULES.

CAMALDULES ; (les) Religieux dont S. Romuald fut le Fondateur sur la fin du dixième siècle, ou au commencement de l'onzième, pourquoi on les appela originairement *Romualdins*. Leur nom actuel vient de leur principal Monastère situé en Italie dans les vallées de l'Apennin. *Voyez* CAMALDOLI.

Ces Religieux suivent la règle de S. Benoît, avec des constitutions particulières. Ils sont vêtus de blanc, & habitent des cellules séparées les unes des autres.

CAMANHAYA ; substantif masculin. Plante capillaire du Brésil, qui croît sur les arbres les plus élevés, & les couvre quelquefois entièrement. Elle est grise & semblable à du duvet. Elle produit depuis une jusqu'à six feuilles, comme celles du romarin.

CAMARA ; substantif masculin. Plante à fleur monopétale, faite en forme de masque, dont la lèvre supérieure est relevée, & la lèvre inférieure découpée en trois parties. L'embryon, qui porte la fleur, devient dans la suite un fruit mou, ou une baie qui renferme un noyau rond.

CAMARA ; nom propre d'une ancienne ville que Ptolémée place dans l'île de Crête.

Arrien met une ville du même nom, dans l'Inde, en-deçà du Gange.

CAMARA-CUBA ; substantif masculin. Plante qui a ses feuilles âpres & hérissées comme le chardon, & ses fleurs semblables à celles de l'œil de bœuf: elles ont d'ailleurs l'odeur de la menthe & de l'ortie ; & il leur succède des semences oblongues noirâtres, & qui ressemblent à celles de la chicorée

CAMARADE ; substantif masculin. *Socius*. Compagnon de profession, celui qui vit avec un autre, qui exerce le même métier, qui fait les mêmes exercices qu'un autre. *Nous étions camarades à l'Académie. Ce Soldat prit parti pour son camarade.*

Ce mot n'est guères usité qu'entre des écoliers, des enfans, des soldats, des garçons d'une même profession, des valets, &c.

On dit, *camarades de fortune, de malheurs, d'aventures, de voyage* ; pour exprimer qu'on a été dans la même fortune, qu'on a eu les mêmes malheurs, les mêmes aventures, & qu'on a fait ensemble le même voyage.

CAMARADE, s'emploie aussi quelquefois dans le style familier envers quelqu'un fort inférieur. *Camarade, dis-moi si le Régiment est parti ?*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

CAMARAJAPO ; substantif masculin. Plante dont la tige ronde, velue, rougeâtre, s'élève à la hauteur de deux pieds: ses feuilles légèrement découpées & grisâtres au-dessous, sont opposées deux à deux : plusieurs petites entourent les grandes. Les fleurs sont disposées en ombelle sur les branches les plus élevées de la tige, & il leur succède de petites semences noires dans des enveloppes cotoneuses.

Cette plante qui est une sorte de menthe, est amère & aromatique au goût.

CAMARA-MIRA ; substantif masculin. Plante du Brésil, à tige foible & ligneuse, qui s'élève à la hauteur d'une coudée. Elle porte une petite fleur jaune, qui paroît habituellement ouverte depuis onze heures du matin jusqu'à deux heu-

res après-midi, & fermée pendant le reste du jour.

CAMARANA; nom propre d'une île d'Asie, dans l'Arabie, sur la mer rouge. Elle a douze lieues de longueur, & huit de largeur. Elle abonde en bétail, en millet, en dates, en jujubes & en gingembre. On y pêche aussi du corail & des perles.

CAMARANA, est aussi le nom d'une rivière de Sicile, qui a sa source au Comté de Modica, dans la vallée de Noto, & son embouchure dans la mer de Sicile.

CAMARA-PUGUACU; substantif masculin. Grand poisson du Brésil, dont parle Marc Grave. Il a dix ou douze pieds de longueur avec une grosseur proportionnée; sa bouche est grande, garnie de dents; ses yeux sont ronds & argentés, ses écailles larges, rondes, en forme de bouclier, & de couleur argentine sur le dos, de même que ses nâgeoires, qu'il a au nombre de sept. Ce poisson se mange; mais il n'est ni délicat ni recherché.

CAMARASA; nom propre d'une ville & château d'Espagne, en Catalogne, à une lieue de Balaguer.

CAMARATA; nom propre d'une ville & d'un comté d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazare.

CAMARA-TINGA; substantif masculin. Espèce de Chevrefeuil nain, qui croît au Brésil. Ses fleurs, qui sont rouges ou jaunes, sont très-odoriférantes. Il leur succède des baies vertes de la grosseur de celles de sureau.

CAMARD, ARDE; substantif. Il se dit de celui ou de celle qui a un nez plat & écrasé. *C'est un camard, une camarde.*

CAMARD, s'emploie aussi adjectivement. *Il ne faudroit pas qu'elle eût le nez camard.*

La première syllabe est brève, la seconde longue au masculin, & moyenne au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

CAMARE; (Caveçon) on désignoit ainsi autrefois en termes de Manége, une espèce de Caveçon garni de petites pointes de fer très-aigues, qui déchiroient le cheval, & le tourmentoient. On n'en fait plus usage aujourd'hui.

CAMARGUE; (la) nom propre d'une île de France, en Provence, à l'embouchure du rhône. Elle est très-fertile, & fait partie du territoire de la ville d'Arles.

CAMARICA; nom propre d'une ancienne ville que Ptolémée met en Espagne, dans la Cantabrie.

CAMARIGNE; substantif féminin. Plante dont les tiges droites, rameuses & couvertes d'une écorce noirâtre, s'élèvent à la hauteur d'environ dix-huit pouces; ses feuilles d'un vert-brun, sont menues comme celles de la bruyères: elle a ses fleurs disposées en bouquets, & ses fruits sont des baies rondes, blanches, d'un goût acide, contenant chacune deux ou trois semences dures.

Cette plante croît en Portugal. On la met tremper dans de l'eau, pour en faire un collyre dont on lave les yeux, afin de ranimer la vûe affoiblie.

CAMARIN-BAS ou UMARI; substantif masculin. Arbre du Brésil, d'une hauteur ordinaire qui porte de petites fleurs jaunes, auxquelles succèdent des fruits d'un vert-jaune, semblables à des prunes, & qui ont un goût de pêche.

Ce fruit ne doit être mangé que cuit, parce qu'autrement il dérange l'estomac.

CAMARINES; nom propre d'une contrée

contrée d'Asie, dans l'île de Luçon, l'une des Philippines. On y remarque un volcan & des eaux chaudes qui pétrifient la plûpart des matières qu'on y jète.

CAMARONES; (les) nom propre d'une rivière d'Afrique, qui arrose la Capitale du royaume de Biafar, & se jète dans la mer, vis-à-vis de l'île de Fernanpo.

ÇAMAYEU. *Voyez* Camaïeu.

CAMBA; nom propre d'une petite ville de la Tartarie crimée, sur la côte méridionale.

CAMBAGE; substantif masculin, & terme de Coutume, qui se dit du droit qu'on lève sur la bière en quelques endroits.

CAMBALU. *Voyez* Pekin.

CAMBAMBA; nom propre d'une Forteresse & contrée d'Afrique, au royaume d'Angola. C'est une possession des Portugais qui y font un commerce d'esclaves.

CAMBANA; nom propre d'une île des Indes entre celles de Java, de la Sonde & des Moluques.

CAMBAYE; nom propre d'une ville considérable des Indes, au Royaume de Guzurate, sur un golfe de même nom. Il s'y vend beaucoup d'indigo, d'étoffes de soie, de parfums, d'aromates, d'épiceries, *&c.* Mais la mer, qui baignoit autrefois les murs de cette Ville, y rendoit le commerce bien plus florissant qu'aujourd'hui, qu'elle en est éloignée d'une demi-lieue.

Cambayes, se dit aussi, dans le commerce, de certaines toiles de coton qui se fabriquent à Bengale, à Madras, & en quelques autres endroits de la côte de Coromandel. Il en vient beaucoup en Europe, par les vaisseaux de la Compagnie des Indes orientales de Hollande.

CAMBDEN; (Guillaume) nom propre d'un savant Anglois, né à Londres en 1551, & mort en 1623.

Les Ouvrages qui ont particulièrement fixé la réputation de Cambden, sont la Description des îles Britanniques, qu'il intitula *Britannia*, & les Annales du règne d'Elizabeth. On y remarque beaucoup de clarté, de jugement & d'exactitude.

Smith a publié la vie de cet Auteur, avec une collection de Lettres qu'il avoit écrites & reçues.

CAMBE; vieux mot qui signifioit autrefois brasserie.

CAMBERNON; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à une lieue & demie, nord-est, de Coutances.

CAMBGEUR, CAMBIADOR; vieux mots qui signifioient autrefois Changeur, Banquier.

CAMBIER; vieux mot qui signifioit autrefois Brasseur.

CAMBIO; terme italien, qui signifie change, & dont plusieurs Nations font usage dans le commerce.

CAMBISTE; substantif masculin, & terme de commerce. Il se dit de celui qui fait métier de fournir & d'accepter des lettres & billets de change. *Cet homme est un habile cambiste.*

CAMBODIA, CAMBOÏA. *Voyez* Camboye.

CAMBOGE. *Voyez* Camboye.

CAMBORI; nom propre d'une ville d'Asie, au Royaume de Siam, sur une petite rivière qui a son embouchure dans le golfe de Siam.

CAMBOUIS; substantif masculin. Matière visqueuse & gluante, qui se forme par le frottement du vieux-oing dont on a graissé des roues. On dit que le cambouis est bon pour

résoudre les hémorrhoïdes sur lesquelles on l'applique.

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

CAMBOYE; nom propre d'une Ville & Royaume d'Asie, lequel est borné, au nord, par le Royaume de Laos; à l'est, par ceux de Chiapa & de la Cochinchine; & par les Golfe & Royaume de Siam, au sud & à l'ouest. Le Pays est très-fertile: le bétail, le gibier, les volailles, les limons, les oranges, les noix de cocos, *&c.* s'y trouvent en abondance. La Ville est située sur le Mécon, à soixante lieues de la mer.

CAMBRAY; nom propre. *Cameracum.* Ville forte & considérable de France, capitale du Cambresis, située sur l'Escaut, à cinq lieues, sud-sud-est, de Douai, & à quarante-cinq, nord-nord-est, de Paris, sous le vingtième degré cinquante-trois minutes quarante-une secondes de longitude, & le cinquantième dix minutes trente-deux secondes de latitude.

C'est le Siège d'un Archevêché, qui produit au Titulaire plus de cinquante mille écus de rente. Il y a d'ailleurs grand Etat-Major, outre diverses Jurisdictions Royales & Seigneuriales; dix Paroisses, trois Chapitres, trois Abbayes, & six Couvens d'Hommes; deux Abbayes, & sept Couvens de Filles; un Séminaire, deux Hôpitaux, & environ vingt mille ames.

On fabrique à Cambray des draps, des savons, des cuirs, & sur-tout des toiles fines, qui étoient pour cette Ville un objet de commerce bien plus considérable, qu'il ne l'est depuis qu'on en fabrique de pareilles à Valenciennes, à Saint-Quentin, *&c.*

CAMBRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Cambrer.

CAMBRELAGE; vieux mot qui signifioit autrefois Chambellan.

CAMBREMER; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à trois lieues, sud-ouest, de Pont-l'Evêque.

CAMBRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Concamerare.* Action de courber en cintre, en arc. *Il faut cambrer ce morceau de noyer.*

Cambrer un livre, se dit, en termes de Relieurs, de la dernière façon qu'on donne à un livre relié, en courbant un peu les pointes des cartons en dedans, pour lui donner une meilleure forme.

Ce verbe est aussi pronominal réfléchi. *Ce genre de bois est sujet à se cambrer.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *cambre*, la syllabe *cam* est longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *m* en *n*, & écrire, d'après la prononciation, *kanbrer.* Voyez Orthographe.

CAMBRESINE; substantif féminin. On donne ce nom, dans le commerce, à une sorte de toile blanche, claire, fine, & faite de lin, qui ne se fabriquoit autrefois qu'à Cambray & dans le Cambresis; mais qui se fabrique aujourd'hui à Valenciennes, à Saint-Quentin, à Pé-

ronne, & autres lieux adjacens. Cette toile sert particulièrement aux coîffures des femmes, & à faire des rabats, des manchettes pour l'usage des hommes.

Les cambresines ne peuvent entrer dans le Royaume que par Rouen & Lyon, où elles payent pour droits, huit livres par pièce de quinze aunes.

Les droits de sortie sont de dix livres par quintal.

CAMBRESIS; nom propre d'une petite Province de France, dont Cambray est la capitale. Elle est située entre le vingtième degré quarante-cinq minutes, & le vingt-unième vingt-deux minutes de longitude, & entre le cinquantième degré trente secondes, & le même degré dix-neuf minutes de latitude. Ses bornes sont le Comté de Haynault, le Vermandois, la Thiérache & l'Artois. Elle n'a que neuf lieues de longueur & six de largeur. L'Escaut, la Selle & la Sambre en sont les principales rivières. Il n'y croît point de vignes; mais on y a d'excellens pâturages, & l'on y recueille du grain, & du lin de toute beauté, qui sert à faire des dentelles & des toiles fines.

Le Traité de Nimègue, de 1678, a assuré ce Pays à la France.

CAMBRIDGE; nom propre d'une ville d'Angleterre, capitale du Cambridgeshire, & fameuse par son Université, l'une des plus florissantes de l'Europe. Elle est située sur la rivière de Cam, à quarante-quatre milles, au nord, de Londres. L'Université a à sa tête un Chancelier qu'elle choisit, & qui est ordinairement un Lord de la première distinction.

CAMBRIDGESHIRE; nom propre d'une Province méditerranée d'Angleterre, dont Cambridge est la capitale. Ses bornes sont les Comtés de Norfolk & de Lincoln, au nord; celui de Suffolk, à l'orient; celui d'Essex, au midi; & à l'occident, celui de Huntington. On lui donne cent trente milles de circuit. Elle abonde en blés, en pâturages, en volaille, en gibier, & en poissons.

CAMBRIER; vieux mot par lequel on désignoit autrefois celui qui étoit sujet aux droits de la Chambre du Seigneur.

CAMBRIL; nom propre d'une petite place maritime d'Espagne, en Catalogne, sur la Méditerranée.

CAMBRURE; substantif féminin. *Concameratio.* Courbure en cintre ou en arc. *Cette cambrure n'est pas telle qu'il l'a faudroit.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

CAMBRY; vieux mot qui signifioit autrefois voûte.

CAMBYSE; nom propre d'un Roi de Perse, fils de Cyrus, le même que l'Ecriture appelle *Assuérus*. On attribue à ce Prince d'avoir fait écorcher vif un Juge injuste, & d'avoir fait placer sa peau sur le Siège où les autres Juges administroient la Justice. La postérité n'a pas blâmé cet acte de sévérité.

C'est aussi ce Monarque qui, assiégeant Péluse, mit au premier rang un grand nombre d'animaux, que les Egyptiens regardoient comme sacrés: les Soldats de la garnison n'osèrent tirer, sans songer que la défense naturelle est, comme le remarque l'illustre Auteur de l'Esprit des Loix, d'un ordre supérieur à tous les préceptes.

CAMBYSU; nom propre d'une ancienne ville située au fond de la

mer Rouge, dans cet endroit où l'Ecriture dit que les Israëlites passèrent cette Mer sous la conduite de Moyse.

CAM-CHAIN; substantif masculin. Sorte d'orange qui croît au Royaume de Tunquin. La pelure en est épaisse, & couverte d'inégalités; son parfum est admirable, & son goût exquis: on permet aux malades mêmes l'usage de ce fruit, comme très-sain.

CAME; substantif féminin. *Chama*. Terme générique, sous lequel M. d'Argenville comprend la seconde famille de ses coquillages bivalves; & M. Adanson, le quatrième genre de ses conques. Ce dernier Naturaliste décrit vingt-une espèces de *cames* dans son Histoire des Coquillages du Sénégal. Il est d'avis qu'on les divise en rondes, en ovales régulières, & en ovales irrégulières. Les premières sont les vraies *cames*; les secondes se nomment *pelourdes*, & les troisièmes *lavignons*. Toutes ont les deux pièces égales & très-ressemblantes: il y en a de minces & d'épaisses, de renflées & de plates, de rudes & de lisses, dans chacune des trois classes dont nous venons de parler. Les unes & les autres vivent enfoncées de quelques pouces dans le sable.

Athénée dit que la chair des *cames* est bonne pour tenir le ventre libre, & pour provoquer les urines.

Aldrovande, Belon & Rondelet, qui ont écrit sur les *cames*, les ont confondues avec les huîtres, les moules, les glands de mer, le peigne, *&c.*

CAMÉADE; substantif féminin. On donne ce nom, dans le commerce, à une espèce de poivre sauvage, dont le grain, vert d'abord, & successivement rouge, devient noir en séchant.

CAMEILL; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte d'armure pour la tête.

CAMEL; vieux mot qui signifioit autrefois chameau ou cable.

CAMELÉE; substantif féminin. Arbrisseau d'une grandeur médiocre. Ses tiges sont deliées, rameuses, garnies de feuilles semblables à celles de l'olivier, mais plus petites, & de couleur plus obscure. Ses fleurs, qui naissent des aisselles des feuilles, sont petites, jaunâtres, & souvent d'une seule pièce découpée en trois parties. Son fruit est une baie sèche, ronde, à trois loges, contenant trois noyaux, dont chacun renferme ordinairement une semence oblongue.

Cet arbrisseau croît en Espagne & dans le Languedoc. Toutes ses parties sont âcres au goût, détersives, caustiques, purgatives & dangéreuses.

On ne s'en sert plus intérieurement; mais on en fait quelquefois usage extérieurement, pour déterger les vieux ulcères.

CAMELÉE; nom propre d'une ville d'Asie, dans la Cochinchine.

CAMÉLÉON; substantif masculin. Petit animal à quatre pieds, du genre de ceux qui font des œufs, comme le crocodile & le lézard, avec lesquels il a beaucoup de ressemblance. Sa tête est fort grosse, à proportion du reste de son corps: elle est ornée extérieurement d'une crête, & intérieurement d'une couronne triangulaire, osseuse, dont les angles sont bordés dans leur contour par de petits boutons perlés, qui s'étendent aussi sur le nez & sur le front; les yeux sont très-beaux, tantôt gros, tantôt petits, bordés

d'un anneau, & placés de manière que l'un peut regarder en haut & l'autre en bas, c'est-à-dire, de différens côtés; son museau est formé en pointe obtuse, avec deux petites ouvertures qui lui servent de narines: sa gueule est ample, ses mâchoires sont garnies de très-petites dents: sa langue est longue & visqueuse, son ventre fort gros: sa gorge, & la longueur du corps, tant en-dessus qu'en dessous, sont garnies d'une rangée d'espèces de petites dents en forme de scie ou de herse, lesquelles règnent en diminuant insensiblement jusqu'au bout de la queue, qui est rebouclée, toujours frisée, & cerclée de petites bandes, recourbée en haut dans les femelles, pendante & moins bouclée dans les mâles; ce qui s'observe aussi dans les lézards. Le dos & le ventre ont une couleur cendrée, & paroissent comme recouverts de petites écailles roussâtres, ondées & marbrées d'un gris de souris: l'épine du dos & la queue avancent en arcade: ses pieds sont composés de cinq doigts, dont le premier est uni au pouce, & les trois autres sont aussi joints ensemble; ses doigts finissent par de petits ongles pointus & crochus, qui ne sont point joints, mais séparés & libres dans leur jeu.

Cette description est celle du *caméléon* d'Egypte, le plus grand & le plus ordinaire de tous; celui qu'a disséqué M. Perrault, de l'Académie des Sciences, & qui avoit onze pouces & demi de longeur. Elle convient aussi au *caméléon* du Mexique.

Le *caméléon* oriental ou d'Amboine, est fort semblable à celui d'Egypte: il n'en diffère que par la forme de la couronne, qui est une sorte de capuchon garni par derrière d'un bord large, & en-dessus de petites écailles blanches.

Celui de Ceylan tire sur la couleur de safran: les écailles de sa crête sont convexes; son museau est plus pointu; il a un gosier fort large & une langue très-longue, qu'il darde fort avant pour englumer les insectes; il n'a que le dessous de la gorge & du ventre hérissé; l'épine de son dos est, comme dans tous les *caméléons*, relevée, aiguë, & continuée avec sa queue par un grand nombre de vertèbres assez rudes au toucher.

Le *caméléon* d'Afrique est noirâtre, & paroît orné sur le dos d'un peigne blanc ou herse, & d'une large bande noirâtre, du milieu de laquelle ce peigne semble naître; ses jambes sont longues, ses pieds gros, & la partie du derrière si calleuse, qu'elle lui sert de talon sur lequel il peut s'appuyer.

Celui du cap de Bonne-Espérance est marbré de blanc & de bleu: sa couronne est plate, & s'étend depuis la pointe du museau jusques sur le cou, où elle se plisse en forme de collet; il est couvert de petites écailles minces & relevées en bosses.

On trouve encore des *caméléons* dans les Pays qui bordent le Sénégal & le Gambra: les Nègres du cap de Monte appellent cet animal *barotso:* il est de leur religion de les conserver, & de ne pas permettre qu'on les tue; mais d'en manger la chair étant desséchée, & de les secourir lorsqu'ils veulent descendre de quelque hauteur. En effet, dans cette besogne, l'animal avance fort sérieusement & très-lentement un pied & puis l'autre, en s'attachant de sa queue à tout ce qu'il rencontre en chemin; il se soutient de cette

manière jusqu'à ce qu'il trouve quelque assistance : lui manque-t-elle, il tombe aussitôt à plat. Ces animaux vivent, les uns plusieurs mois, les autres plusieurs années. Dans le pays d'Angola, ils font leur demeure dans les rochers, dans les cavernes, dans les autres lieux cachés & humides, quelquefois sur les arbres. Ils ne poussent aucun cri; ils ont pour ennemi le *mangouste*.

Comme le *caméléon* ne se nourrit que de mouches, de moucherons, de sauterelles & de fourmis, la nature lui a donné une langue plate en dessus, pointue en-dessous, de la longueur de son corps, qu'il peut étendre & retirer facilement. Veut-il attraper sa proie, il lui suffit de darder sa langue fort avant, de la replier autour d'une branche d'arbre, où montent les fourmis & autres insectes; aussitôt qu'il en a surpris dans leur passage, il retire avec une vîtesse & une adresse merveilleuse, sa langue vers le gosier, & les avale avec plaisir. Cette manière de vivre & de saisir sa proie, n'est pas particulière au *caméléon ;* elle lui est commune avec l'animal nommé par excellence *le mangeur de fourmis*.

Au surplus, le *caméléon* vit quatre à cinq mois sans prendre aucune nourriture apparente; il se contente au besoin, d'ouvrir la bouche pour recevoir l'air frais. C'est sur-tout en ce moment que l'animal découvre sa satisfaction, & les différentes passions qui l'agitent, par ses mouvemens pleins de gentillesse, & par la variété de ses couleurs éclatantes. Il est bien singulier que la couleur de cet animal, endormi ou mort, soit presque toujours d'un jaune luisant; & qu'étant éveillé, sa couleur habituelle soit le gris de souris pâle; & fréquemment un beau vert tacheté de jaune, quelquefois marqueté de brun foncé, sur le corps & sur la queue; d'autre fois d'un brun clair, mais jamais rouge.

Lémeri dit que dans la *joie*, cet animal est d'un vert d'émeraude, mêlé d'oranger, entrecoupé de bandes grises & noires : dans la colère, il est livide & obscur; dans la crainte, il est pâle & d'un jaune effacé. Il varie sans cesse ces couleurs, souvent trois ou quatre fois dans l'espace d'une demi-heure ; & en apparence, plutôt à son gré, que par la communication des objets voisins.

Le caméléon *passe pour résolutif* & propre contre l'épilepsie, la goutte & les rhumatismes.

Caméléon, se dit aussi, en termes d'Astronomie, d'une constellation de l'hémisphère méridionale, qui n'est pas visible sur notre horison.

Les quatre syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

CAMÉLÉOPARD; substantif masculin. Animal quadrupède, ainsi appelé de ce qu'il a la tête & le cou comme le chameau & des taches comme le léopard. *Voyez* Giraffe, c'est la même chose, quoique le Dictionnaire de Trévoux dise le contraire.

CAMELFORD; nom propre d'une petite ville d'Angleterre, dans la Province de Cornouailles. Elle a des Députés au Parlement.

CAMELINE ; substantif féminin. Plante annuelle qui s'élève & se seme en Flandre, comme le lin. Sa tige est garnie de deux feuilles pointues, & ses fleurs jaunâtres & disposées en croix, naissent à l'extrémité des branches.

On distingue deux espèces de camelines, de la semence desquelles on tire par expression une huile qui est propre pour adoucir la rudesse de la peau. Elle sert aussi à brûler.

CAMELOT; substantif masculin. *Pannus è villo caprino contextus.* Espèce d'étoffe faite ordinairement de poil de chèvre & mêlée de laine, de soie, *&c.*

Les camelots sont plus ou moins larges & les pièces plus ou moins longues, selon leurs différentes qualités, & les lieux où on les a fabriquées.

Les endroits du Royaume où il se fabrique le plus de camelots, sont Lille, Arras, Amiens, la Neuville, & quelques endroits d'Auvergne. On en tire aussi de Bruxelles, de Hollande & d'Angleterre, qui sont très-estimés.

Les camelots payent pour droits à l'entrée du royaume, douze livres par pièce de vingt aunes, suivant l'Arrêt du 20 Décembre 1687: il faut cependant en excepter les camelots fabriqués en Hollande, qui ne payent que huit livres, selon le tarif de 1699, confirmé en 1739.

On dit proverbialement d'une personne incorrigible, qu'*elle est comme le camelot, qu'elle a pris son pli.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

CAMELOTÉ, ÉE; adjectif qui se dit, dans les Manufactures, d'une étoffe travaillée à la manière du camelot.

CAMELOTINE; substantif féminin. petite étoffe mêlée de poil & de fleuret, faite à la manière des camelots. Il ne s'en fabrique plus aujourd'hui.

CAMELOTTE; (reliures à la) on désigne ainsi certaines reliures grossièrement faites & usitées pour les livres des basses classes ou autres d'un prix très-modique.

CAMENIZ; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la Lusace.

CAMERA; (la terre de) petite ville d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Barca.

CAMERERA; substantif féminin, emprunté de l'Espagnol. C'est le titre d'une Dame de la Chambre de la Reine d'Espagne.

CAMERIER; substantif masculin. Titre d'un Officier de la Chambre du Pape.

Le Souverain Pontife a deux Cameriers, dont un a la distribution des aumônes, & l'autre la garde de l'argenterie, des joyaux & des reliquaires.

CAMERINO; nom propre d'une ville d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise.

CAMERISTE; substantif féminin. Titre qu'on donne en différentes Cours aux femmes qui servent les Princesses dans leur chambre.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

CAMERLINGAT; substantif masculin. Dignité de Camerlingue. *Voyez* ce mot.

CAMERLINGUE; substantif masculin. Titre de l'Officier le plus éminent de la Cour de Rome. C'est toujours un Cardinal qui est à la tête des Finances, & dont les fonctions ordinaires sont de présider à la Chambre Apostolique. Le Saint-Siège venant à vaquer, il gouverne l'Etat de l'Eglise, fait battre monnoie, marche en cavalcade accompagné de la garde des Suisses & au-

tres Officiers, & publie des Edits. Il a sous lui un Trésorier général & un Auditeur général, qui ont chacun une Jurisdiction séparée, & en outre douze Prélats qualifiés de Clercs de la Chambre.

CAMERONIENS; (les) on a ainsi appelé, en Ecosse, au dix-septième siècle, certains sectaires qui avoient pour chef Archibald Cameron, Ministre Presbytérien, lequel refusoit de recevoir du Roi Charles II. la liberté de conscience que ce Prince vouloit accorder aux Presbytériens. Il disoit que ce seroit reconnoître la suprématie du Roi, & le regarder comme chef de l'Eglise: ce fanatique fut ainsi cause de deux révoltes qui ont fait répandre bien du sang.

CAMETOURS; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à deux lieues & demie, est-nord-est, de Coutances.

CAMILLA; nom propre de cette fameuse Reine des Volsques, que Métabe son père avoit consacrée à Diane, & qui dès-lors se livra en entier à la chasse & aux armes. Elle vint au secours de Turnus contre Énée, & s'y couvrit d'une gloire immortelle par des prodiges de valeur: Aronce, cependant, tua cette Princesse en traître, & détruisit ainsi l'espoir de Turnus & des Rutules. C'est Virgile qu'il faut entendre là dessus dans son Énéïde.

CAMILLE; substantif masculin. C'étoit, chez les Romains, un jeune garçon qui servoit à l'autel dans les sacrifices que les Romains faisoient à leurs Divinités, & sur-tout aux dieux Cabires, & quand le grand Prêtre de Jupiter officioit. Le Camille assistoit aussi à la célébration des mariages & des pompes publiques.

CAMILLE; nom propre d'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome. Il fut élevé cinq fois à la dignité de Dictateur. Il triompha des Antiates, des Herniques, des Falisques & de ceux de Veies, dont il prit la ville après un siège de dix ans. C'est lui qui délivra Rome des Gaulois, d'où on lui déféra le titre de Restaurateur de la patrie. Les Romains lui élevèrent une statue équestre dans le marché de Rome, honneur que personne n'avoit reçu avant lui. Ce héros mourut l'an 365 avant l'ére chrétienne, âgé de quatre-vingts-ans. Il laissa un fils digne de lui, qui fut Dictateur l'an 350 avant Jesus-Christ, & qui mérita aussi une statue équestre par les services *qu'il rendit à* sa patrie.

CAMINADE; vieux mot qui signifioit autrefois une chambre à cheminée.

CAMINHA; nom propre d'une ville & duché de Portugal, dans la Province d'entre Duero & Minho.

CAMINIECK; *Voyez* KAMINIECK.

CAMINITZA; nom propre d'un Bourg de la Morée, à douze lieues de Patras, & à trois milles de la mer. Spon croit que c'est l'ancienne ville d'Olenus dont parle Pausanias.

CAMION; substantif masculin. C'est, en termes d'Épingliers, la plus petite de toutes les espèces d'épingles.

CAMION, se dit aussi, en termes de Charrons, d'une espèce de petite voiture montée sur quatre roues, faites d'un seul morceau de bois chacune, & de laquelle plusieurs ouvriers font usage pour traîner des fardeaux difficiles à manier.

CAMIRI; substantif masculin. Fruit des Indes, du poids d'une once, & qui ressemble beaucoup à la noisette. Sa coque dure & épaisse, renferme

ferme une amande blanche que Ray dit avoir le goût d'une amande douce.

Les Indiens en tirent une huile qu'ils brûlent, & dont ils assaisonnent leurs mets.

CAMIRUS; nom propre d'une ancienne ville, du nombre des trois principales de l'île de Rhodes.

CAMIS; (les) idoles qu'adorent les Japonois, & qui représentent les rois & les seigneurs les plus illustres de la nation. Ces peuples les invoquent pour en obtenir la santé du corps & la victoire sur leurs ennemis.

CAMISA; substantif masculin. Le P. Labat donne ce nom au vêtement des femmes Caraïbes, qui n'est autre chose qu'un morceau de toile de huit à dix pouces de largeur avec lequel elles cachent leur nudité. Les filles prennent le camisa, quand elles sont nubiles, & alors on les sépare d'avec les garçons.

CAMISADE; substantif féminin. Attaque faite la nuit ou au point du jour, par des gens de guerre pour surprendre l'ennemi.

On a tiré camisade de camise, qui signifioit autrefois *chemise*; & cela, parce que les soldats mettoient leurs chemises par-dessus leurs armes, afin de se reconnoître les uns les autres, dans l'obscurité.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *kamizade*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAMISARD; substantif masculin. On a donné ce nom aux fanatiques des Cévennes, qui se soulevèrent & prirent les armes au commencement de ce siècle, pour la défense du Calvinisme.

Ces Camisards eurent pour chef un vieux Calviniste nommé *du Serre*, qui prit avec lui quinze jeunes garçons, & fit prendre à sa femme, qu'il associa à son ministère, quinze jeunes filles, dont il prétendit faire autant de prophètes & de prophètesses, disant que Dieu lui avoit donné son esprit, & qu'il avoit le pouvoir de le communiquer à qui bon lui sembloit. Ces faux prophètes trouvèrent des partisans, & bientôt on vit des villages entiers qui n'avoient plus pour habitans que de ces soi-disans prophètes. Ces Camisards faisoient profession d'être ennemis jurés de tout ce qui portoit le nom & le caractère de *Catholique Romain*; ils se persuadoient qu'il y avoit du mérite devant Dieu, à massacrer les Prêtres, à piller & à brûler les Eglises; ils invectivoient contre l'Église & ses Ministres. Ils furent convaincus d'imposture à Genève même; néanmoins le feu du fanatisme ne fut pas éteint; au contraire, il alluma une guerre civile dont le Languedoc fut le théâtre. On en dut la fin aux soins & à la valeur du Maréchal de Villars.

CAMISE; vieux mot qui signifioit autrefois une chemise.

CAMISOLE; substantif féminin. Chemisette, ou petit vêtement qu'on porte entre la chemise & la veste. *Il porte une camisole de soie, de basin.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *kamizole*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAMISSAN; si l'on veut en croire Vincent le Blanc, voyageur très-suspect, c'est le nom propre d'une ville d'Ethiopie, vers le Nil, à trois lieues de Cassouda.

CAMMANAH; nom propre d'une petite province de Guinée, en Afrique, sur la côte d'or.

CAMMART; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, au royaume de Tunis, près des ruines de Carthage.

CAMMIN; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, sur le Divenow. Deux incendies la réduisirent en cendres en 1630 & en 1709.

CAMOËNS; (Louis) nom propre d'un Poëte fameux, issu d'une ancienne famille Portugaise, & né en Espagne dans les dernières années du règne célèbre de Ferdinand & d'Isabelle, tandis que Jean II. régnoit en Portugal. C'étoient alors, dit M. de Voltaire, les beaux jours du Portugal, & le temps marqué pour la gloire de cette nation.

Emmanuel déterminé à suivre le projet qui avoit échoué tant de fois de pénétrer aux Indes orientales par l'Océan, fit partir en 1497, Vasco de Gama, avec une flotte, pour cette entreprise qui étoit regardée comme téméraire & impraticable: cependant elle réussit: Gama & ses compagnons, naviguant sur l'Océan Atlantique, découvrirent la pointe la plus méridionale de l'Afrique; ils virent une vaste mer, & elle les porta aux Indes orientales. Leurs périls sur cette mer, & la découverte de Mozambique, de Melinde & de Calicut, ont été chantés par le Camoëns, dans un poëme épique, intitulé *la Lusiade*; poëme qui fait sentir quelque chose, dit un auteur illustre, des charmes de l'Odissée & de la magnificence de l'Énéïde; poëme qui a fait appeler son auteur *le Virgile Portugais*.

Le Camoëns obligé de quitter Lisbonne pour quelques galanteries indiscrètes, & exilé de Goa par le Viceroi, languit quelques années dans un coin de terre barbare, sur les frontières de la Chine, où les Portugais avoient un petit comptoir, & où ils commençoient à bâtir la ville de Macao. Ce fut là qu'il composa sa Lusiade.

Il obtint un petit emploi à Macao même, & delà retournant ensuite à Goa, il fit naufrage sur les côtes de la Chine, & se sauva, dit-on, en nâgeant d'une main, & de l'autre tenant son poëme, seul bien qui lui restoit. De retour à Goa, il fut mis en prison; il n'en sortit que pour essuyer un plus grand malheur, celui de suivre en Afrique un petit Gouverneur arrogant & avare. Il éprouva toute l'humiliation d'en être protégé. Enfin il revint à Lisbonne, avec son poëme pour toute ressource. Il obtint une petite pension d'environ 800 livres de notre monnoie d'aujourd'hui; mais on cessa bientôt de la lui payer; il n'eut d'autre retraite & d'autre secours qu'un hôpital. Ce fut là qu'il passa le reste de sa vie & qu'il mourut dans un abandon général. A peine fut-il mort, qu'on s'empressa de lui faire des épitaphes honorables, & de le mettre au rang des grands hommes. Quelques villes se disputèrent l'honneur de lui avoir donné la naissance. Ainsi il éprouva en tout le sort d'Homère; il voyagea comme lui; il vécut & mourut pauvre, & n'eut de réputation qu'après sa mort.

Pour vous faire une idée du poë-

me du Camoëns, il faut entendre M. de Voltaire : qui mieux que lui a droit d'assigner à chacun la place qui lui appartient.

Voici, dit cet Auteur sublime, comme débute le Camoëns :

« Je chante ces hommes audessus du vulgaire, qui des rives occidentales de la Lusitanie, portés sur des mers qui n'avoient point encore vû de vaisseaux, allèrent étonner la Trapobane de leur audace : eux dont le courage, patient à souffrir des travaux au-delà des forces humaines, établit un nouvel empire sous un ciel inconnu & sous d'autres étoiles. Qu'on ne vante plus les voyages du fameux Troyen, qui porta ses dieux en Italie ; ni ceux du sage Grec, qui revit Itaque après vingt ans d'absence ; ni ceux d'Alexandre, cet impétueux conquérant. Disparoissez, drapeaux que Trajan déployoit sur les frontières de l'Inde : voici un homme à qui Neptune a abandonné son trident : voici des travaux qui surpassent tous les vôtres.

Et vous, Nymphes du Tage, si jamais vous m'avez inspiré des sons doux & touchans ; si j'ai chanté les rives de votre aimable fleuve, donnez moi aujourd'hui des accens fiers & hardis ; qu'ils ayent la force & la clarté de votre cours ; qu'ils soient purs comme vos ondes, & que désormais le Dieu des vers préfère vos eaux à celles de la fontaine sacrée. »

Le Poëte conduit la flotte Portugaise à l'embouchure du Gange ; il décrit en passant les côtes occidentales, le midi & l'orient de l'Afrique, & les différens peuples qui vivent sur cette côte ; il entremêle avec art l'histoire du Portugal. On voit dans le troisième chant, la mort de la célèbre *Inès de Castro*, épouse *du Roi Don Pedro*, dont l'aventure déguisée a été jouée depuis peu sur le théâtre de Paris. C'est à mon gré le plus beau morceau *du Camoëns* ; il y a peu d'endroits dans *Virgile* plus attendrissans & mieux écrits. La simplicité du poëme est rehaussée par des fictions aussi neuves que le sujet. En voici une qui, si j'ose le dire, doit réussir dans tous les temps, & chez toutes les nations.

Lorsque la flotte est prête à doubler le Cap de Bonne-Espérance, appelé alors le promontoire des Tempêtes, on apperçoit tout-à-coup un formidable objet. C'est un fantôme, qui s'élève du fond de la mer ; sa tête touche aux nues ; les tempêtes, les vents, les tonnèrres sont autour de lui ; ses bras s'étendent au loin sur la surface des eaux : ce monstre, ou ce dieu, est le gardien de cet Océan, dont aucun vaisseau n'avoit encore fendu les flots ; il menace la flotte, il se plaint de l'audace des Portugais, qui viennent lui disputer l'empire de ces mers ; il leur annonce toutes les calamités qu'ils doivent essuyer dans leur entreprise. Cela est grand en tout pays sans doute.

Voici une autre fiction, qui fut extrêmement du goût des Portugais, & qui me paroît conforme au génie italien ; c'est une île enchantée qui sort de la mer, pour le rafraîchissement de Gama & de sa flotte. Cette île a servi, dit-on, de modèle à l'île d'*Armide*, décrite quelques années après par le Tasse. C'est là que *Venus*, aidée des conseils du Père Eternel, & secondée en même-temps des flèches de Cupidon, rend les *Néréides* amoureuses des Portugais. Les plaisirs les plus lascifs y sont peints sans

ménagement ; chaque Portugais embrasse une *Néréide*, & *Thetis* obtient *Vasco de Gama* pour son partage. Cette déesse le transporte sur une haute montagne, qui est l'endroit le plus délicieux de l'île, & delà lui montre tous les royaumes de la terre, & lui prédit les destinées du Portugal.

Camoëns après s'être abandonné sans réserve à la description voluptueuse de cette île, & des plaisirs où les Portugais sont plongés, s'avise d'informer le lecteur, que toute cette fiction ne signifie autre chose que le plaisir qu'un honnête homme sent à faire son devoir. Mais il faut avouer, qu'une île enchantée, dont Venus est la déesse, & où des nymphes caressent des matelots après un voyage de long cours, ressemble plus à un *musico* d'Amsterdam, qu'à quelque chose d'honnête.

On reproche d'ailleurs avec justice au Camoëns d'avoir fait un mélange ridicule de la fable avec la religion chrétienne : le principal but des Portugais, par exemple, est, après l'établissement de leur commerce, la propagation de la foi, & c'est Venus qui se charge du succès de l'entreprise. Il faut convenir, après de telles disparâtes, que l'ouvrage est plein de grandes beautés, puisque depuis deux cens ans il fait les délices d'une nation spirituelle qui doit en connoître les fautes.

CAMOISIÉ ; vieux mot qui signifioit autrefois couvert de plaies.

CAMOISIER, CAMOISSER ; vieux verbes qui signifioient autrefois préparer une peau comme le chamois.

CAMOMILLE ; substantif féminin. *Chamæmelum*. Plante à tiges grêles, rameuses, qui s'élèvent à la hauteur d'un demi pied. Ses feuilles sont nombreuses & découpées très-finement. Ses fleurs radiées, ayant le disque jaune & la couronne blanche, soutenues par un calice écailleux, naissent aux sommets des tiges, & il leur succède des semences oblongues.

Cette plante croît en Languedoc, & sur le rivage de la mer. Elle est amère au goût, odoriférante, résolutive, fébrifuge, stomachique, carminative, vermifuge.

On ne fait guères usage de l'herbe, mais on emploie fréquemment les fleurs en décoction & en cataplasmes. On en tire une eau & une huile, que l'on donne à l'homme à la dose de quelques gouttes dans une liqueur convenable. On les fait prendre en décoction aux animaux, à la dose d'une poignée sur une livre d'eau; & en poudre, à la dose de deux gros.

Il y a une autre espèce de camomille, qu'on appelle camomille romaine, qui croît dans les campagnes d'Italie, & que l'on cultive dans les jardins. Elle a les vertus de la précédente, & on la lui préfère. On en tire par la distillation une huile diurétique, d'une belle couleur bleue. Les fleurs donnent aussi par infusion, une huile qui calme les douleurs, & qui entre dans les lavemens.

Il y a encore la camomille puante qui croît dans les lieux incultes. Elle est amère au goût, & répand une odeur forte & fétide ; mais elle est fondante, apéritive, antispasmodique, fébrifuge, vermifuge & carminative. On fait de l'herbe & des fleurs, des décoctions pour les lavemens & bains de vapeurs. On l'emploie aussi comme les précédentes, en fomentations & en cataplasmes émolliens & résolutifs.

Sirop de camomille, se dit de la composition suivante.

Prenez une livre de fleurs de camomille récemment cueillies ; faites-les infuser pendant douze heures dans quatre livres d'eau de fontaine bien chaude ; faites bouillir légèrement l'infusion, coulez-là avec expression ; remettez successivement macérer deux autres livres de fleurs de camomille dans l'infusion coulée ; en procédant comme la première fois : mêlez dans la dernière expression, trois livres de sucre blanc ; clarifiez le mélange avec un blanc d'œuf, & faites cuire à un feu modéré, en consistance de sirop.

Ce sirop est excellent contre la colique venteuse, & pour provoquer les mois aux femmes.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

CAMON ; nom propre de deux villes de la Palestine, dont une étoit située dans le grand champ, en deçà du Jourdain, & l'autre dans le pays de Galaad, au delà de ce fleuve.

CAMONICA ; nom propre d'une petite contrée d'Italie, dans l'Etat de Venise, sur les rives de l'Oglio, vers les frontières de la Valteline.

CAMOSÉ ; vieux mot qui signifioit autrefois ciselé.

CAMOUFLET ; substantif masculin. *Insufflatio*. Fumée épaisse qu'on souffle par malice au nez de quelqu'un, avec un cornet de papier allumé. *Il ne s'amusera pas de vos camouflets.*

On dit, en termes de l'art militaire, *donner un camouflet ;* pour dire, chercher à écraser ou étouffer le Mineur ennemi dans sa galerie.

Camouflet, se dit familièrement dans le sens figuré, d'un affront, d'une humiliation que l'on essuie. *Il fut obligé d'essuyer quelques camouflets.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

CAMP ; substantif masculin. *Castra*. Le lieu où une armée se loge en ordre.

Dès que les hommes se sont fait la guerre avec quelque industrie, ils ont eu des camps dans lesquels ils se sont fortifiés pour se mettre à couvert du danger des attaques imprévues & nocturnes. Les Grecs entouroient leurs camps d'une tranchée ou fossé : les Romains n'excellèrent à fortifier les leurs qu'après avoir vaincu Pyrrhus à la bataille de Benevent, où ils eurent occasion d'examiner & d'apprécier l'art des Grecs en ce genre. Après les guerres Puniques & celles de Tarente, leurs camps devinrent des forteresses stables. Aussi l'armée Romaine, qui combattoit au-devant de son camp, y trouvoit une retraite assurée, quand elle étoit battue.

Les Romains avoient des camps d'hiver & des camps d'été. Les premiers qui subsistoient tant qu'il restoit quelque chose à conquérir dans une contrée, étoient construits très-solidement. Les pierres & les bois en formoient les fortifications & les tentes, d'où quelques-uns de ces camps long-temps habités, devinrent des villes dans la suite.

Les camps d'été, qui ne devoient servir que peu de jours, étoient faits moins solidement ; mais ils ne laissoient pas d'être entourés de fossés. Les Romains étoient tellement persuadés que la sûreté d'une armée dépendoit de la clôture de

son camp, que sans ce travail, le Soldat Romain n'auroit pas voulu passer une seule nuit qu'il ne fût sous les armes.

Cette méthode de former des camps solides & retranchés, se perdit dans la suite des temps, parce qu'elle fut négligée des peuples qui renversèrent l'empire Romain. On sait qu'Attila, roi des Huns, ayant été vaincu dans les champs *catalauniens*, aima mieux se retrancher avec les cadavres de son armée, que d'environner son camp d'un fossé.

Ce n'est que dans les guerres d'Italie, sous Louis XII, que l'usage des camps retranchés s'est introduit parmi nous, & c'est sous Louis XIV que l'art & la méthode s'en sont perfectionnés. Nos Ingénieurs distribuent les camps de nos armées avec autant d'ordre & de soin que s'il s'agissoit de la construction d'une ville.

Nos armées campent ordinairement sur deux lignes : on tâche d'en appuyer la droite & la gauche à quelque ruisseau, rivière, marais ou hauteur dont on s'empare, & où l'on tient des Dragons ou de l'Infanterie.

L'Artillerie se place communément devant le centre de la première ligne; mais si le camp est à demeure, on la distribue sur les aîles & le long des lignes, selon la nature du terrein.

Le Quartier général, qui est ce que les Romains appeloient le *Prétoire*, & l'endroit où campe le Général, doit être, autant qu'il est possible, au centre du camp, afin que le Général soit plus à portée de donner ses ordres aux différens quartiers. Au reste ces choses se règlent selon les circonstances & les conjonctures, qui sont fort sujettes à varier.

Comme les vûes générales de celui qui commande, doivent être la conservation des hommes & des chevaux de son armée, il cherche à placer son camp dans un endroit sain, où les vivres puissent parvenir commodément. Il tâche que la garde du camp n'exige pas beaucoup de monde, afin de ne pas fatiguer inutilement son armée. Il conserve une communication libre avec les places dont il doit tirer des subsistances : il place son camp de manière qu'il protége le pays ami, qu'il inquiète le pays ennemi, *&c.* & qu'il ne puisse être obligé de combattre malgré lui, & désavantageusement, *&c.*

Camp volant, se dit d'un corps de troupes composé particulièrement de cavalerie, qui tient la campagne, pour faire des courses sur les ennemis.

Camp, se dit par extension d'une armée campée. *Tout le camp se reposoit sur lui.*

Tête du camp, se dit du terrein où sont déposés les faisceaux & les étendards.

On appelle *Maréchal de camp*, un Officier général qui a pour Supérieur immédiat le Lieutenant général.

Le titre d'*Aide de camp*, se donne à un Officier chargé de porter les ordres du Commandant de l'armée ou de quelque Officier général : & le titre de *Mestre de camp* se donne à un Colonel de Cavalerie.

Camp, s'est dit autrefois des lices où l'on faisoit entrer les Champions pour y vider leurs querelles par les armes. *Les Juges du camp le condamnèrent à l'amende.*

Camp prétorien, s'est dit, chez les Romains, d'une grande enceinte de bâtiment, où logeoient les soldats de la garde. C'étoit des espèces de casernes.

Camp, se dit, dans le commerce, des quartiers qu'on assigne dans le royaume de Siam, & chez quelques autres peuples des Indes Orientales, aux Nations étrangères qui vont commercer chez eux.

On dit, dans le sens figuré, que l'*alarme est au camp;* pour dire, qu'on craint quelque malheur, quelque évènement fâcheux, quelque disgrace.

Ce monosyllabe est bref au singulier, & long au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *m* en *n*, supprimer le *p* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *kan*. Voyez Orthographe.

CAMPAGNA; nom propre d'une ville du royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, à seize milles de Salerne.

CAMPAGNARD, ARDE; adjectif. *Ruris incola*. Qui reste ordinairement aux champs. *Nous passâmes huit jours chez une Dame campagnarde, qui nous fit un très-bel accueil.*

Campagnard, se dit aussi avec quelque mépris, de ce qui paroît opposé aux manières & à la politesse usitées dans le grand monde. *Elle a le ton campagnard.*

Campagnard, se dit aussi substantivement dans cette dernière acception. *Ce campagnard a des manières bien ridicules.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue au masculin, mais moyenne au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un campagnard air*, mais *un air campagnard.*

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *m* en *n*, *gn* en *ni*, supprimer le *d* qui est oisif au masculin, & écrire, d'après la prononciation, *kanpaniar, kampaniarde*. Voyez Orthographe.

CAMPAGNE; substantif féminin. *Campus*. Vaste étendue de pays, plat & découvert. *C'est une campagne de six lieues de longueur. La rivière de Seine traverse cette campagne.*

On dit que *la campagne est belle;* pour dire, que les productions de la terre sont préparées de manière à faire espérer une récolte abondante.

Campagne, se dit, dans le même sens que le mot *champs*, au pluriel. *Il vient d'acheter une jolie maison de campagne.*

Gentilhomme de campagne, se dit d'un Gentilhomme qui fait ordinairement sa résidence à la campagne. *Il va passer l'été chez un Gentilhomme de campagne.*

Habit de campagne, se dit d'un habit dont on fait usage quand on est à la campagne.

Campagne, se dit, en termes de l'Art militaire, du mouvement, du campement & de l'action des troupes. *Exemples*. Dans le sens de mouvement. *Nos Troupes viennent d'entrer en campagne.*

Dans le sens de campement. *Il y a trois mois que l'armée est en campagne.*

Dans le sens d'action. *Nous fîmes une rude campagne l'an passé.*

Campagne, se dit aussi des saisons qu'une armée passe ordinairement en campagne, lesquelles sont le

printemps, l'été & l'automne. *Il servit pendant trois campagnes consécutives.*

CAMPAGNE, se dit, en termes de Marine, du temps que dure un armement, une croisière, un voyage de long cours, ou celui pendant lequel une armée navale peut tenir la mer.

PIÈCES DE CAMPAGNE, se dit des petites pièces d'artillerie qu'on mène aisément en campagne.

COMÉDIENS DE CAMPAGNE, se dit des Comédiens qui ne représentent que dans les provinces. *Cette Troupe n'est composée que de Comédiens de campagne.*

PAROLI DE CAMPAGNE, se dit, aux jeux de la bassette & du pharaon, d'un paroli qu'un ponte marque en fraude, sans que sa carte soit venue en gain. *Cette Dame fait souvent des parolis de campagne.*

On dit, dans le sens figuré, qu'*un Auteur, un Avocat, un Prédicateur*, &c. *bat la campagne*; pour dire, qu'il écrit, ou qu'il dit beaucoup de choses qui sont sans rapport à son sujet.

On dit aussi, dans le sens figuré, qu'*une personne a mis ses amis, ses parens, des gens en campagne*; pour dire, qu'elle les fait agir, afin de réussir à quelque objet qu'elle a en vûe.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

Le *g* se prononce mouillé.

CAMPAGNE DE ROME; nom propre d'une Province d'Italie, située entre le Tibre, le Teverone, Terracine & le Carigliano. Elle a quarante milles dans sa plus grande longueur, & cinquante-cinq milles dans sa plus grande largeur. Ce pays est mal cultivé, quoique le sol en soit excellent. On attribue ce défaut de culture aux impots excessifs dont on a accablé le Laboureur, & à l'usage dans lequel est la Chambre apostolique, d'acheter le blé au prix qu'elle fixe pour le revendre ensuite aux Boulangers plus cher qu'elle ne l'a acheté.

CAMPAGNOL; substantif masculin. Espèce de rat, plus commun encore, & plus généralement répandu que le mulot; celui-ci ne se trouve guères dans les terres élevées, le campagnol se trouve partout dans les bois, dans les champs, dans les prés, & même dans les jardins; il est remarquable par la grosseur de sa tête, & aussi par sa queue courte & tronquée, qui n'a guères qu'un pouce de long; il se pratique des trous en terre, où il amasse du grain, des noisettes & du gland; cependant il paroît qu'il préfère le blé à toutes les autres nourritures. Dans le mois de Juillet, lorsque les blés sont mûrs, les campagnols arrivent de tous côtés, & font souvent de grands dommages en coupant les tiges du blé pour en manger l'épi; ils semblent suivre les moissonneurs; ils profitent de tous les grains tombés, & des épis oubliés. Lorsqu'ils ont tout glané, ils vont dans les terres nouvellement semées, & détruisent d'avance la récolte de l'année suivante. En automne & en hiver, la plûpart se retirent dans les bois, où ils trouvent de la faine, des noisettes & du gland. Dans certaines années, ils paroissent en si grand nombre, qu'ils détruiroient tout, s'ils subsistoient long-temps; mais ils se détruisent eux-mêmes, & se mangent dans les temps de disette: ils servent d'ailleurs de pâture aux mulots, & de gibier au renard, au chat

chat sauvage, à la marte & aux bellettes.

Le campagnol ressemble plus au rat d'eau qu'à aucun animal, par les parties intérieures; mais à l'extérieur, il en diffère par plusieurs caractères essentiels; 1°. par la grandeur, il n'a guères que trois pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, & le rat d'eau en a sept: 2°. par les dimensions de la tête & du corps; le campagnol est, proportionnellement à la longueur de son corps, plus gros que le rat d'eau, & il a aussi la tête proportionnellement plus grosse: 3°. par la longueur de la queue, qui dans le campagnol ne fait tout au plus que le tiers de la longueur de l'animal entier, & qui dans le rat d'eau fait près des deux tiers de cette même longueur: 4°. enfin par le naturel & les mœurs; les campagnols ne se nourrissent pas de poisson, & ne se jettent point à l'eau; ils vivent de gland dans les bois, de blé dans les champs, & dans les prés de racines tuberculeuses, comme celle du chiendent.

Leurs trous ressemblent à ceux des mulots, & sont souvent divisés en deux loges; mais ils sont moins spacieux & beaucoup moins enfoncés sous terre; ces petits animaux y habitent quelquefois plusieurs ensemble. Lorsque les femelles sont prêtes à mettre bas, elles y portent des herbes pour faire un lit à leurs petits: elles produisent au printemps & en été; les portées ordinaires sont de cinq ou six, & quelquefois de sept ou huit.

CAMPAN; nom propre d'un bourg de France, en Gascogne, à cinq lieues, sud-sud-est, de Tarbes. Il y a dans la vallée de Campan, d'excellens pâturages, & plusieurs carrières de marbre.

CAMPANE; substantif féminin. Ouvrage de soie, d'or, d'argent filé, ou d'autres matières, avec de petits ornemens en forme de cloches, faits aussi de soie, *&c.* & dont on se sert pour garnir des ameublemens, des ornemens d'église, *&c.*

Il n'y a que les maîtres Passementiers-Boutonniers, qui aient droit à Paris de fabriquer des campanes.

CAMPANE, se dit, en termes d'Architecture, du corps du chapiteau Corinthien, & du chapiteau composite, parce qu'ils ressemblent à une cloche renversée.

CAMPANE DE COMBLE, se dit de certains ornemens de plomb, chantournés & évidés, qu'on place au bas du faîte d'un comble, comme on en voit de dorés au château de Versailles.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

CAMPANELLA; (Thomas) nom propre d'un Ecrivain du dix-septième siècle, qui entra chez les Dominicains, où il se rendit fameux par ses ouvrages de Philosophie. Une dispute très-vive qu'il eut avec un vieux Professeur de son Ordre, le fit accuser d'hérésie, & jetter dans les prisons de l'Inquisition, où il souffrit pendant plus de vingt-cinq ans. Ayant enfin obtenu sa liberté par le moyen du Pape Urbain VIII, il vint en 1634 à Paris, où il fut accueilli gracieusement du Cardinal de Richelieu. Il y mourut cinq ans après, âgé de soixante-onze ans. Il étoit né à Stilo, en Calabre.

On remarque dans ses ouvrages beaucoup d'esprit & d'imagination,

mais peu de jugement & de solidité.

CAMPANETTE; substantif féminin. Espèce de Narcisse sauvage à feuilles longues & étroites. Ses fleurs sont jaunes, dorées, & ont dans le milieu une campane assez grande, pâle & garnie à sa base de six pièces jaunes. Quand la fleur est passée, le calice devient un fruit rond, divisé intérieurement en trois loges qui renferment des semences sphériques & noires. La racine est bulbeuse & visqueuse.

Cette plante croît dans les prés, les bois, les jardins & les lieux humides. Elle est purgative & apéritive. On la donne infusée à la dose de deux drachmes.

CAMPANIE; nom propre d'une ancienne Province d'Italie, qui répondoit à peu près à ce que nous appelons aujourd'hui *la Terre de Labour*, dans le royaume de Naples. Les anciens nous ont peint ce pays comme un lieu de délices. Capoue en étoit la capitale.

CAMPANIER; vieux mot qui signifioit autrefois sonneur.

CAMPANIFORME; adjectif des deux genres, & terme de Botanique, qui se dit d'une fleur dont la figure imite celle d'une cloche.

CAMPANILLE; substantif féminin, & terme d'Architecture, qui se dit de la partie supérieure d'un dôme.

CAMPANULE; substantif féminin. *Campanula*. Plante laiteuse, à plusieurs tiges velues, qui s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles, semblables à celles de l'ortie, mais plus pointues & garnies de poils, sont disposées alternativement le long des tiges. Ses fleurs qui sortent des aisselles des feuilles, sont de couleur bleue, blanche ou violette, faites en forme de cloches évasées, & soutenues chacune par un petit calice découpé comme elles en cinq parties; ce calice devient, quand la fleur est tombée, un fruit membraneux, divisé en plusieurs loges qui renferment des semences menues, luisantes & de couleur rousse.

Cette plante croît dans les prés, les bois & les lieux humides. Elle est astringente, détersive, vulnéraire, & s'emploie en décoction & en gargarisme.

CAMPATOIS; (les) Hérétiques du quatrième siècle, qui suivoient les erreurs des Donatistes, & qui furent ainsi appelés de ce qu'ils couroient les campagnes pour y répandre leur doctrine.

CAMPE; substantif masculin. On donne ce nom dans le commerce à une espèce de droguet croisé & drapé, qui se fabrique en divers endroits du Poitou. La pièce doit avoir quarante aunes de longueur, & une demi-aune de largeur.

CAMPÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* CAMPER.

CAMPÊCHE; nom propre d'une ville de la nouvelle Espagne, dans la presqu'île de Yucatan, sur la côte orientale de la baie de campêche.

Elle a donné son nom au bois que produit un arbre d'Amérique, qui est très-dur & très-pesant, & dont on se sert pour teindre en noir, & pour divers ouvrages de menuiserie, parce que c'étoit là où se faisoit autrefois tout le commerce des bois de teinture de ces parages.

BAIE DE CAMPÊCHE, se dit de cet enfoncement considérable qu'on trouve sur la côte méridionale du golfe de Mexique, & qui s'étend depuis le cap de Condecedo jusqu'à la pointe de la contrée de St. Martin.

CAMPELET ; vieux mot qui signifioit autrefois un petit champ.

CAMPEMENT ; substantif masculin. Action de camper. *Ce sera sans doute le dernier campement de l'armée avant l'hiver.*

CAMPEMENT, se dit aussi du camp même. *Le lieu n'étoit pas propre pour le campement.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

CAMPEN ; nom propre d'une ville forte de la République de Hollande, dans la Province d'Overissel. Les Hollandois l'enlevèrent aux Espagnols en 1578.

CAMPENART ; vieux mot qui signifioit autrefois clocher.

CAMPER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Placer & distribuer une armée, une troupe dans un endroit, pour y rester un ou plusieurs jours. *Ce Brigadier campa son détachement aux pieds de la montagne.*

CAMPER, est aussi verbe neutre, & se dit d'une troupe, d'une armée qui s'arrête en quelque lieu pour y demeurer un ou plusieurs jours. *L'armée campa à la vue de la citadelle.*

On dit Proverbialement de quelqu'un qui n'a point de résidence fixe, & qui en change habituellement., *qu'il campe*, qu'*il ne fait que camper.*

SE CAMPER, est aussi pronominal réfléchi, & se dit familièrement pour exprimer, se placer. *Il se campa dans un fauteuil.*

SE CAMPER, se dit encore pour signifier, prendre une certaine posture, se mettre d'une certaine façon sur ses pieds. *Ce danseur se campe mal.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *campe*, la syllabe *cam* est longue.

CAMPER ; nom propre d'une contrée des indes orientales, dans l'île de Sumatra.

CAMPERCHE ; substantif féminin. Les ouvriers en tapisseries de basse lisse donnent ce nom à la barre de bois qui traverse leur métier d'une roine à l'autre, & qui soutient les sautereaux où sont attachées les cordes des lames.

CAMPESTRE ; substantif féminin. C'étoit, chez les Romains, une espèce de culotte ou de vêtement semblable aux haut-de-chausses que portent ordinairement les danseurs de cordes.

CAMPHORATA ; *Voyez* CAMPHRÉE.

CAMPHRE ; substantif masculin. *Camphora.* Substance végétale, concrète, solide, séche, friable, très-volatile, inflammable à la manière des huiles essentielles, d'une odeur très-forte & très-pénétrante, d'un goût amer & piquant, & qui se dissout facilement dans l'esprit de vin.

Par toutes les propriétés dont on vient de parler, le Camphre ressemble parfaitement aux résines ; mais d'un autre côté, il en diffère essentiellement, en ce qu'étant exposé au feu dans les vaisseaux clos, il se sublime en entier sans éprouver de décomposition, & sans laiss-

ser aucun résidu charbonneux, ni d'aucune autre espèce. Quoiqu'il ait une saveur forte, il n'a point l'âcreté des huiles essentielles; les alcalis les plus caustiques n'ont aucune prise sur lui; les acides vitrioliques & nitreux le dissolvent, mais sans effervescence, sans chaleur, sans l'enflammer, sans le brûler, sans lui causer aucune altération sensible, même lorsqu'ils sont concentrés.

L'acide nitreux dissout le camphre tranquillement, & cette dissolution est claire & limpide. On a donné à cette dissolution le nom d'*huile de camphre*: si on la mèle avec une grande quantité d'eau, aussitôt les liqueurs se troublent, le mélange devient laiteux, parce que cet acide a une plus grande affinité avec l'eau qu'avec le camphre. Cette substance quitte donc l'acide sous la forme de flocons blancs, qui se précipitent d'abord au fond de la liqueur, à cause d'un reste d'acide qui les appésantit; mais à mesure que l'eau enlève cet acide, les flocons viennent gagner la surface où ils restent nâgeans: si on achève de les bien laver, & qu'on les fasse sécher, on trouve que c'est du camphre, en tout semblable à ce qu'il étoit avant cette dissolution & précipitation; preuve sensible que le camphre ne reçoit aucune altération de la part de l'acide nitreux, lequel cependant est celui de tous les acides qui agit le plus fortement sur toutes les matières huileuses.

Il suit de ce qui vient d'être dit des propriétés du camphre, que cette substance singulière, quoiqu'ayant des propriétés essentielles des huiles & des résines, n'est cependant comparable à aucune de celles qui sont connues, & qu'elle est dans une classe à part. Comme à l'exception de sa forme concrète, le camphre se rapproche beaucoup de la nature de *l'éther*, précisément par toutes les propriétés qui le font différer des huiles, il y a lieu de présumer que cette substance est analogue à l'éther, ainsi que M. Macquer le conjecture dans ses Elémens de Chimie.

Tout le camphre, qui est dans le commerce, nous vient des Indes & du Japon; on le tire d'une espèce de laurier qui croît abondamment dans l'île de Borneo. On a cru pendant long-temps que cet arbre étoit le seul végétal qui pût fournir du camphre; mais plusieurs Chimistes modernes, & singulièrement M. Cartheuser, ont découvert que beaucoup de plantes aromatiques, telles que le thim, le romarin, la sauge, & presque toutes les labiées, contiennent une substance de la nature du camphre, qu'on peut même en retirer, quoiqu'en très-petite quantité.

Le *Camphre*, immédiatement après avoir été retiré de l'arbre qui le fournit, est chargé de plusieurs impuretés qui le salissent; on le nomme, en cet état, *Camphre brut*. Les Hollandois qui en font le principal commerce, le purifient chez eux; en le sublimant dans des espèces de matras de verre.

Le *Camphre* est usité en Médecine, comme un remède calmant & antispasmodique; il réussit effectivement dans plusieurs maladies convulsives, & autres affections du genre nerveux. Cette vertu lui est commune avec toutes les autres substances éthérées & huileuses, très-volatiles, telles que *l'éther*, *l'huile animale de dippel*,

les huiles essentielles très-rectifiées, le *musc*, le *castoreum*, *l'opium*, & autres substances semblables. Hoffmann est celui des Médecins qui a le plus observé, suivi & recommandé la vertu sédative du camphre. On se sert aussi avec beaucoup de succès du camphre comme d'un puissant antiputride : on l'emploie dissout dans l'esprit de vin, contre la gangrène & le sphacèle.

On lit dans les Histoires des maladies de Breslau, qu'une fille qui avoit, non-seulement la peau affectée de pustules scorbutiques, mais qui portoit encore une large tumeur rouge à la main, dont la base s'étendoit jusqu'au bras, prit de la poudre bézoardique de Wedelius, avec du nitre & un peu de camphre, dans de l'huile d'amandes douces ; qu'aussitôt ces terribles symptômes furent considérablement diminués ; que l'inflammation qui tendoit à la gangrène, fut arrêté, & que la sueur excitée par ces remèdes, répandoit une forte odeur de camphre ; preuve sensible & incontestable de la qualité pénétrante de cette substance.

Stahl appelle *le camphre* le dompteur de toutes les inflammations.

Le célèbre Werlhofius a observé que trois ou quatre grains de camphre, pris de deux en deux heures dans des émulsions nitreuses, produisoient les meilleurs effets dans les fièvres aigues, la frénésie & le délire.

Les transactions philosophiques parlent de Maniaques qui ont été guéris de leur maladie, en prenant matin & soir demi-drachme de camphre, en forme de bol.

Sethi nous instruit d'après Rhasès, que le camphre guérit les maladies les plus aiguës, les douleurs de tête qui proviennent de chaleur, de même que les inflammations, sur-tout celles du foie.

Mindereus place le camphre, dans son *Traité sur la Peste*, au nombre des Antidotes qui ont le plus de vertu contre cette maladie. Il assure qu'il a beaucoup plus d'efficacité qu'aucune préparation bézoardique pour prévenir la putréfaction, & dissiper les exhalaisons contagieuses.

Hoffmann assure, d'après sa propre expérience, qu'il n'y a point de remède qui soulage aussi promptement que le camphre dans la gonorrhée, & le commencement de la vérole.

Le *Camphre* est encore singulièrement utile dans les hémorrhagies dangereuses & terribles, sur-tout dans celles qui accompagnent les fièvres malignes, de même que dans le crachement de sang occasionné par des causes internes, tels que les spasmes des viscères.

Comme le *Camphre* brûle dans l'eau quand il est allumé, & qu'il rend une flamme blanche & odoriférante, on en fait usage dans les feux d'artifice.

Si vous ajoutez dix grains de camphre à un grain de phosphore Anglois, fait avec de l'urine, vous aurez un phosphore liquide.

Les Foureurs se servent de camphre pour écarter les tignes des peaux. Les Peintres en mêlent aussi dans la composition de leurs vernis, parce que cette substance empêche que les insectes n'attaquent leurs Ouvrages.

Quelques personnes ont prétendu que le camphre détruisoit les feux

de l'amour, & que son odeur rendoit les hommes impuissans ; mais rien n'est moins vérifié.

Le *Camphre* paye pour droits, à l'entrée du Royaume, 15 liv. par quintal, suivant le tarif de 1664.

TROCHISQUES DE CAMPHRE, se dit de la composition suivante :

Prenez une once de camphre, une demi-once de mirrhe, autant d'assa fœtida & de castoreum ; trois gros de spicanard, un gros de safran, un demi-scrupule d'opium & huit gouttes d'huile de succin : Pulvérisez ces drogues ; mêlez-les avec l'huile & avec une quantité suffisante de gomme adragant, tirée avec de l'eau de matricaire ; faites du tout une pâte dont vous formerez des trochisques que vous ferez sécher pour vous en servir dans le besoin.

Ces trochisques sont bons dans les fièvres inflammatoires, pour tempérer l'ardeur de la bile & du sang, contre la phtisie, mais particulièrement contre les vapeurs & les autres maladies histériques.

La dose est depuis un demi-scrupule, jusqu'à un demi-gros.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *m* en *n*, *ph* en *f*, & écrire, d'après la prononciation, *kanfre*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAMPHRÉ, ÉE ; adjectif Qui n'a guères d'usage qu'en ces phrases : *de l'esprit de vin camphré, de l'eau de vie camphrée ;* pour dire, de l'esprit de vin, de l'eau-de-vie, dans lesquels on a mis du camphre.

CAMPHRÉE ; substantif féminin. Plante à plusieurs tiges dures, ligneuses, velues, blanchâtres, rameuses, qui s'élèvent à la hauteur d'environ dix-huit pouces : ses feuilles sont simples, entières, velues & alternes : la fleur qui paroît au mois d'Août & de Septembre, est un petit vase herbeux, duquel sortent quatre petites étamines surmontées chacune par un sommet rouge, ou de couleur de rose : il succède à cette fleur, une semence ovale, aplatie & luisante.

Cette plante, qui croît dans les terres incultes de l'Espagne & du Languedoc, est âcre au goût, & répand une odeur de camphre : elle est d'ailleurs expectorante, incisive, antiasthmatique, emménagogue, sudorifique, apéritive & vulnéraire. On l'estime sur-tout contre l'hydropisie. Les feuilles & l'herbe se donnent infusées dans l'eau ou le vin blanc, à la dose de deux gros. On peut les faire prendre à la dose d'une once aux animaux.

CAMPHRIER ; substantif masculin. *Laurus camphorifera.* Arbre qui croît sans culture, dans l'île de Borneo, & dans quelques autres contrées des Indes Orientales. Il est de la grandeur du tilleul, & nous donne cette substance que l'on appelle *camphre :* ses racines, qui sont fortes & très-odoriférantes, fournissent beaucoup plus de camphre que le reste de l'arbre : il a ses feuilles longues, d'un vert foncé, brillant & terminées en pointe : ses fleurs qui paroissent en Mai & en Juin, sont blanches à six pétales : il leur succède des baies de la grosseur d'un pois, & dont le goût approche de celui du clou de girofle.

CAMPHUR ; substantif masculin. Des Voyageurs parlent, sous ce nom, d'une espèce d'âne sauvage qui se tient dans les déserts de l'A-

rabie, & qui porte une corne au milieu du front, de laquelle il se sert pour se défendre contre les taureaux sauvages. Les gens du pays attribuent à cette corne la propriété de guérir plusieurs maladies.

CAMPIANO; nom propre d'une petite ville forte d'Italie, sur le Taro, aux pieds de l'Apennin, à douze milles de Pontremoli. Elle appartient au Duc de Parme.

CAMPIÉ; vieux mot par lequel on désignoit autrefois celui qui étoit chargé de veiller à ce qu'il ne fût fait aucun dommage aux fruits.

CAMPIESTRE; vieux mot qui signifioit autrefois une personne de campagne.

CAMPIGER; vieux verbe qui signifioit autrefois camper, tenir la campagne.

CAMPINE; substantif féminin. Espèce de petite poularde fine. *On nous servit une campine.*

CAMPINE, est aussi le nom propre d'une contrée des Pays-Bas, située en partie dans le Brabant Hollandois, & en partie dans l'Evêché de Liège. Elle répond à ce pays des Ménapiens, qui étoit entre la Meuse & l'Escaut.

CAMPINE, est encore le nom d'une petite contrée d'Espagne, dans l'Andalousie, au territoire de Séville.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

CAMPION; nom propre d'une ville d'Asie, dans la Tartarie, sur les frontières de la Chine, entre le désert de Chamo, & la rivière Jaune.

CAMPISTRON; (Jean) nom propre d'un Poëte François né à Toulouse en 1656: il fut élève & imitateur de Racine; mais il demeura toujours loin de son modèle. Ses pièces assez régulièrement conduites, ne laissent pas de présenter des caractères soutenus, & des choses touchantes, mais elles sont foiblement écrites, quoiqu'avec pureté. M. de Voltaire remarque que le Duc de Vendôme fit la fortune de Campistron, & le Comédien Baron une partie de sa réputation. Cet Auteur mourut en 1723.

CAMPITES; (les) *Voyez* DONATISTES. Ils furent appelés *Campites* au cinquième siècle, parce qu'ils s'assembloient dans les Campagnes.

CAMPLI; nom propre d'une petite ville épiscopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, aux pieds des Monts, près du Trontin.

CAMPNER-DAHLER; substantif masculin. Pièce d'argent qui a cours en Hollande, & qui vaut environ 57 sous de France.

CAMPO; substantif masculin. On donne ce nom dans le commerce, à une sorte de laine d'Espagne, qui se tire de Séville & de Malaga.

CAMPOIS; (les) Hérétiques du quatrième siècle, qui croyoient trois substances dans la Trinité, au lieu d'une seule substance en trois personnes.

CAMPO-MAJOR; nom propre d'une ville de Portugal, dans l'Alentejo, à trois lieues d'Elvas.

CAMPOS; substantif masculin. Mot emprunté du Latin, & qui se dit du congé qu'on donne à des Ecoliers. *Le Prince fit donner campos aux Ecoliers.*

CAMPOS, se dit aussi familièrement du temps où des personnes d'étude & de cabinet se donnent quelque relâche. *Je prendrai demain campos.*

Le *s* final ne se fait pas sentir.

CAMPOS; (Tierra de) nom propre d'une petite contrée d'Espagne, au Royaume de Léon, entre Benavante, Salamanque & Valladolid.

CAMPO-SANTO-PIETRO; nom propre d'une ville d'Italie, dans le Padouan, près de l'embouchure de la rivière de Pionegio, dans le Musone.

CAMPREDON; nom propre d'une ville & château d'Espagne, en Catalogne, aux pieds des Pyrénées, à douze lieues de Girone.

CAMPSEAUX; nom propre d'une Baie de huit lieues de profondeur, sur la côte de l'Acadie, dans l'Amérique septentrionale.

CAMQUIT; substantif masculin. Fruit qu'on recueille au Royaume de Tonquin. Il ressemble à une orange : sa pelure est mince, & sa couleur d'un rouge foncé à l'extérieur, & rouge intérieurement. Il est très-délicat, mais malsain.

CAMSUARE; nom propre d'une Province de l'Amérique méridionale, située entre Rionegro & la grande Province de Guiane, à ce que dit le Comte de Pagan, dans sa Description Historique & Géographique de la Rivière des Amazones : mais cette Description est un peu suspecte, d'autant que celle du P. d'Acunha, qui est très-circonstanciée, ne dit mot de cette Province.

CAMUL; nom propre d'une ville & contrée d'Asie, que le Vénitien Marco-paolo, place au Royaume de Tangut, & que d'autres disent être au Royaume de Cialis. Paolo dit que ce Pays fournit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie : que les Habitans, qui sont idolâtres, n'y semblent nés que pour se divertir : qu'ils ont tant de bienveillance pour les Etrangers, que celui qui entre dans une maison pour y demander l'hospitalité, y est accueilli de la manière du monde la plus honnête par le Maître du logis : que celui-ci ordonne à sa femme & à toute sa famille de se conformer aux desirs du nouvel hôte, après quoi il sort de chez lui pour n'y rentrer que quand l'Etranger a jugé à propos d'en partir. Notre Auteur ajoute que les femmes de ce pays sont très-belles, & que les maris croient qu'il est honorable de les prostituer aux Voyageurs.

Il y a un vieux proverbe de Province qui dit :

Cent lieux, cent modes,
Cent pays, cent méthodes.

CAMULE; terme de Mythologie, & nom que les Saliens donnoient au Dieu Mars, qu'ils représentoient avec la pique & le bouclier.

CAMURI; substantif masculin. Poisson du Brésil, long de deux pieds, avec de grands yeux, huit nâgeoires, & des écailles luisantes & argentines.

CAMUS, USE; adjectif. *Simus, a, um.* Qui a le nez court & plat. *Il est camus. Elle est camuse.*

Il ne faut pas croire qu'une femme camuse soit laide en tout pays. Les Tartares aiment en général, les beautés camuses, & ils trouvent que les femmes les plus belles, sont celles qui ont le moins de nez.

Rubruquis, Religieux que Saint Louis envoya autrefois pour travailler à la conversion des Tartares, rapporte que la femme du célèbre Gengis-Kan, beauté célèbre dans

son

ſon temps, n'avoit que deux trous au lieu de nez.

CAMUS, ſe dit auſſi de quelques animaux. *Un cheval, un chien camus.*

CAMUS, s'emploie encore ſubſtantivement. *Avez-vous vu ce camus, cette petite camuſe?*

On dit figurément & familièrement d'une perſonne qui a eſpéré quelque choſe en vain, qu'*elle eſt bien camuſe.*

On dit auſſi figurément & familièrement, qu'*on a rendu quelqu'un camus;* pour dire, qu'on l'a rendu confus. *L'arrivée de ſon mari la rendit bien camuſe.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une camuſe chienne*, mais *une chienne camuſe.*

CANA; nom propre d'une petite ville de Galilée, entre Séphoris & Nazareth. C'eſt où Jeſus-Chriſt fit ſon premier miracle, en changeant l'eau en vin, aux nôces où il ſe trouva avec la Vierge & ſes Diſciples.

On a un Tableau où le fameux Paul Véronèſe a traité ce ſujet, d'une manière digne de ſon génie.

CANABASSÈTE; ſubſtantif féminin. Il eſt parlé dans le Tarif de la Douane de Lyon, de 1632, de deux ſortes d'étoffes de ce nom, dont les unes étoient ſans ſoie & les autres rayées de ſoie.

L'entrée des premières eſt fixée à cinq ſous par pièce, & l'entrée des autres à treize ſous.

CANACHE; terme de Mythologie, & nom propre de la fille d'Éole, qui ayant été ſéduite par Neptune, en eut pluſieurs enfans, entr'autres Iphimédie, mère des Aloïdes.

CANACOPOLE; ſubſtantif maſculin. Les Miſſionnaires donnent ce nom aux ſimples Catéchiſtes qui travaillent ſous eux à la converſion des Indiens.

CANADA; nom propre d'un grand pays de l'Amérique ſeptentrionale, qui a l'Océan à l'orient, le Miſſiſſipi à l'occident, la Floride au midi, & au ſeptentrion des Pays déſerts & inconnus.

Ce Pays fut découvert, en 1504, par des Pêcheurs Bretons, qui y furent jetés par la tempête: le Capitaine Thomas Aubert le reconnut en 1508; & dix-ſept ans après, François I y envoya Jean Vérazzan, Florentin, qui en prit poſſeſſion au nom de ce Prince, & lui donna le nom de *Nouvelle France.* Après la mort de Vérazzan, qui fut pris & mangé par les Sauvages, Jacques Cartier, de Saint-Malo, entra plus avant dans ce Pays, en 1535, & pénétra, en remontant le fleuve de Saint-Laurent, juſqu'à Montréal.

Quoique cette Contrée ſoit ſituée au milieu de la Zone tempérée, l'air y eſt néanmoins froid. Les forêts, & le grand nombre de lacs qu'on y rencontre, en ſont la vraie cauſe, de même que les brouillards & les neiges qui y règnent depuis le mois de Novembre juſqu'en Avril. La terre cependant y eſt aſſez fertile, & le blé y vient fort bien. On y trouve quelques mines de fer & de cuivre, & diverſes eſpèces d'animaux, comme des ours, des élans, des cerfs, des loutres, des martres, des caſtors, *&c.* les peaux de ces animaux ſont, avec les grains, les bois de conſtruction, la pêche de la morue, & d'autres poiſſons,

les richesses, & les principaux objets du commerce de ces Contrées.

Le Pays est habité par plusieurs Nations sauvages, qui ne vivent que de la chasse & de la pêche : tels sont les Abénakis, les Micmacs, les Canibas, les Hurons, les Algonkins, les Iroquois, les Illinois, *&c.*

La plûpart de ces Sauvages adorent le Soleil, & un premier Esprit, qu'ils regardent comme au-dessus de lui. Ils prouvent l'existence de ce Dieu supérieur, par la composition de l'univers, & ils concluent que l'homme n'a pas été fait par hasard, & qu'il est l'ouvrage d'un principe infini en sagesse & en connoissances.

Ils pensent que l'ame est immortelle; parce qu'autrement il faudroit, selon eux, que tous les hommes fussent également heureux en cette vie : puisque, Dieu étant infiniment parfait & infiniment sage, n'auroit pas créé les uns pour être heureux, & les autres pour être malheureux.

Le grand Esprit, ajoutent-ils, a donné aux hommes la raison, pour les mettre en état de discerner le bien & le mal, & de suivre les règles de la justice & de la sagesse.

La tranquillité de l'ame plaît infiniment à ce grand esprit; il déteste, au contraire, le tumulte des passions, qui rendent les hommes méchans.

La vie est un sommeil, & la mort un réveil, qui nous donne l'intelligence des choses visibles & invisibles.

La raison de l'homme ne pouvant s'élever à la connoissance des choses qui sont au-dessus de la terre, il est inutile, & même nuisible, de chercher à pénétrer les choses invisibles.

Après notre mort, nos ames vont dans un certain lieu, dans lequel on ne peut dire si les bons sont bien, & si les méchans sont mal; parce que nous ignorons si ce que nous appelons *bien* ou *mal*, est regardé comme tel par le grand Esprit.

Au reste, les Canadiens ont le cœur haut & fier, un courage à l'épreuve, une valeur intrépide, une constance prodigieuse dans les tourmens, & une égalité d'ame qu'aucun évènement ne peut altérer. Mais, d'un autre côté, ils sont légers, volages, fainéans, ingrats, traîtres, soupçonneux, vindicatifs, brutaux dans leurs plaisirs, & d'une barbarie inexprimable dans les tourmens qu'ils font souffrir à leurs ennemis.

CANADE; substantif masculin. Oiseau de l'Amérique, de la grosseur du faisan. Il passe pour le plus beau des volatiles. Son plumage réunit les couleurs les plus brillantes. Son ventre, & une partie de ses aîles, sont de couleur d'or : sa tête est couverte d'un duvet brun, tacheté de vert, & couronné d'une houpe d'un vermillon éclatant, qu'environnent de petites plumes de la couleur des perles.

CANADE, se dit aussi de la mesure de vin ou d'eau, que les Portugais donnent par jour à chaque Matelot sur les vaisseaux. Trois cens canades composent une pipe.

CANADIENS; (les) Peuples qui habitent le Canada. *Voyez* CANADA.

CANADOR; substantif masculin. Mesure des liquides de Portugal. Il en faut douze pour une almonde.

CANAILLE; substantif féminin. *Populi fex infima.* Terme collectif & de mépris, qui se dit de la plus vile populace. *Il ne fréquente que de la canaille.*

CANAILLES, se dit, au pluriel, des personnes pour lesquelles on témoigne du mépris. *Ce sont des canailles qu'il faut punir.*

CANAILLE, se dit quelquefois en riant, des petits enfans qui font du bruit. *Serons-nous toujours interrompus par cette petite canaille ?*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

ÇANAL; substantif masculin. *Canalis.* Conduit par où l'eau passe. *Il faut réparer le canal du moulin. Ce sont des canaux de plomb.*

CANAL, se dit du lit d'une rivière. *Il fallut curer le canal de la rivière.*

CANAL, se dit d'un lieu creusé, afin de recevoir les eaux de la mer, de plusieurs ruisseaux, rivières, &c. & de les conduire d'un endroit dans un autre, pour la commodité du commerce. Tel est le fameux canal de Languedoc, par le moyen duquel on communique de la Méditerranée à l'Océan.

Ce Canal, l'un des principaux ouvrages de ce genre, fut proposé sous Charlemagne, sous François I, sous Henri IV & sous Louis XIII; mais il ne fut entrepris que sous Louis XIV, par Riquet, Directeur des Fermes de Languedoc, qui en commença le travail en 1666, sur le Plan & les Mémoires du Mathématicien Andréossy, & qui l'acheva en 1680, un moment avant sa mort. Il laissa à ses fils le soin d'en faire le premier essai, ce qu'ils exécutèrent en 1681.

Ce grand ouvrage, non moins utile que glorieux, commence par un réservoir de quatre mille pas de circonférence, & de quatre-vingts pieds de profondeur, qui reçoit les eaux de la montagne Noire. Elles descendent à Naurouse, dans un bassin de deux cent toises de longueur, & de cent cinquante de largeur, revêtu de pierre de taille. C'est-là le point de partage où les eaux se distribuent à droite & à gauche, dans un canal de soixante-quatre lieues de longueur, où se jettent plusieurs rivières soutenues, d'espace en espace, de cent quatre écluses. C'est une belle chose à voir que la cascade, de cent cinquante-six toises de longueur, formée par les huit écluses qui sont dans le voisinage de Béziers.

L'art avec lequel ce Canal est conduit, a droit de surprendre & d'étonner. Ici, ce sont des aqueducs & des ponts d'une hauteur incroyable, qui, entre leurs arches, donnent passage à d'autres rivières. Ailleurs, le roc est coupé, tantôt à découvert, tantôt en voûte, sur la longueur de plus de mille pas. C'est ainsi que ce Canal se soutient depuis la Garonne, où il commence, en traversant deux fois l'Aude, & passant entre Agde & Béziers, jusques au grand lac de Thau, dont l'étendue atteint le port de Cette.

Ce Monument, qui ne contribue pas peu à immortaliser les vues sublimes du ministère de Louis XIV, a coûté près de quatorze millions, dont le Roi a payé six millions neuf cent vingt mille huit cent dix-huit livres, & la Province le reste.

Il y a encore en France d'autres Canaux considérables. Tel est le Canal de Briare, commencé sous

Henri IV, & achevé ſous Louis XIII; par le moyen duquel la Loire communique avec la Seine. Tel encore le Canal d'Orléans, achevé par Philippe d'Orléans, Régent de France, pendant la minorité de Louis XV.

Les avantages des communications par eau, ont été connus des Nations les plus anciennes. Les premiers hommes s'occupèrent à couper les terres, pour établir de ces communications. Hérodote rapporte que des Peuples de Carie, dans l'Aſie mineure, auroient rompu l'Iſthme, qui joint la preſqu'île de Cnide à la terre ferme, s'ils n'en euſſent été détournés par un Oracle. Pluſieurs Souverains ont tenté de joindre la mer Rouge à la Méditerranée. Les Grecs & les Romains ont voulu pratiquer un canal au travers de l'Iſthme de Corinthe, afin de pouvoir pénétrer par-là, de la mer Ionienne dans l'Archipel. Lucius Vérus, Général Romain dans les Gaules, voulut joindre, ſous le règne de Néron, la Saône & la Moſelle par un canal, & établir une communication entre la Méditerranée & la Mer d'Allemagne, par le Rhône, la Saône, la Moſelle & le Rhin. Charlemagne a eu en vue de faire communiquer l'Océan & la mer Noire, par le moyen du Rhin, de la rivière d'Almutz & du Danube.

Tous ces grands projets, dont les Canaux de Languedoc, de Briare & d'Orléans démontrent ſenſiblement l'avantage, n'ont pas empêché une Académie de Province, de douter ſi le Canal de Bourgogne, ſi ſouvent projeté pour communiquer la Saône à la Seine ou à la Loire, ſeroit avantageux ou déſavantageux à la Bourgogne? L'Académie, qui demande la réſolution de ce ſingulier problême, eſt la même qui a jugé que le Citoyen de Genève avoit eu raiſon d'enſeigner que les Sciences & les Arts avoient corrompu les mœurs.

Canal, ſe dit, en termes de Fonteniers, des tuyaux d'une fontaine.

Canal d'arrosage, ſe dit d'un lieu creuſé pour conduire les eaux dans les campagnes, & les fertiliſer.

Les Egyptiens pratiquèrent les premiers, des canaux d'arroſage, par le moyen deſquels ils conduiſoient les eaux du Nil dans les terres les plus éloignées. En Italie, en Provence, en Dauphiné, *&c.* on a conſtruit un grand nombre de canaux d'arroſage, & on les regarde comme les ſources principales des richeſſes de ces Contrées.

Canal, ſe dit, en termes de Jardinage, des pièces d'eau, longues & étroites, qui ſervent d'ornement & de clôture aux jardins.

Canal en cascade, ſe dit auſſi, en termes de Jardinage, d'un canal interrompu par pluſieurs chûtes qui ſuivent l'inégalité du terrein. Il y en a à Marly, à Fontainebleau & à Verſailles, au Château d'eau.

Canal souterrein, ſe dit d'un aqueduc bâti ſous terre, & deſtiné à conduire les eaux.

Canal, ſe dit d'un endroit où la mer ſe reſſerre entre deux rivages. Tel eſt le Pas de Calais, qui ſépare la France d'avec l'Angleterre.

Canal d'Albourg, ſe dit d'un petit bras de la mer Baltique, qui s'étend dans le Nordjutland juſqu'à Albourg.

Canal de Brazza, ſe dit d'une partie du golfe de Veniſe, entre l'île de Brazza & la côte de Dalmatie.

Canal de Bristol, ſe dit de cette partie de la mer d'Irlande, qui eſt à l'oueſt de l'Angleterre, & à l'embouchure de la Saverne.

Canal de Cérigo, ſe dit d'un détroit de dix milles de largeur, entre la Morée & l'île de Cérigo.

Canal de Constantinople, ſe dit du détroit qui joint la Propontide ou la mer de Marmara, avec la mer Noire. Il ſépare la Romanie de l'Aſie mineure.

Canal de Corfou, ſe dit d'un bras de Mer entre l'île de ce nom & l'Albanie.

Canal de Delos, ſe dit d'un bras de Mer d'un demi-mille de largeur, entre les deux îles de Delos.

Canal de Farisina, ſe dit d'un bras de Mer dans le golfe de Veniſe, entre l'Iſtrie & l'île de Cherſo.

Canal de Liésina, ſe dit d'un bras de Mer entre l'île de ce nom & celle de Brazza, dans le golfe de Veniſe, ſur la côte de la Dalmatie.

Canal de Malthe, ſe dit d'un bras de Mer dans la Méditerranée, entre l'île de Malthe & la côte de Sicile.

Canal de Mételin, ſe dit d'un bras de Mer dans l'Archipel, entre l'île de ce nom & la Natolie.

Canal de Mycone, ſe dit d'un bras de Mer entre les îles de Delos & de Mycone.

Canal de la Montagne, ſe dit d'un bras de Mer dans le golfe de Veniſe, où il ſépare l'île de Véglia d'avec la Morlachie.

Canal de Mosambique, ſe dit d'un détroit de la mer des Indes, entre l'île de Madagaſcar & le continent de l'Afrique.

Canal de Piombino, ſe dit d'un bras de la Méditerranée, entre l'île d'Elve & la côte de Toſcane.

Canal de Rhodes, ſe dit d'un bras de Mer entre l'île de ce nom & le continent d'Aſie.

Canal de Sabioncello, ſe dit d'un petit bras du golfe de Veniſe, entre l'île de Méléda & la pointe de Sabioncello, ſur la côte de la Dalmatie.

Canal de Saint-George, ſe dit de cette partie de la Mer qui borde le pays de Galles au midi, juſqu'à l'embouchure de la Saverne.

Canal de Sainte-Barbe, ſe dit d'un bras de la mer Pacifique, dans l'Amérique ſeptentrionale, entre la côte de la Californie, & quelques petites îles qui ſont au nord du port de la Converſion.

Canal de Samo, ſe dit d'un bras de l'Archipel entre l'île de Samo & la côte de la Natolie.

Canal de Scio, ſe dit d'un bras de l'Archipel entre la côte de la Natolie & l'île de Scio.

Canal de Torcola, ſe dit d'un petit bras du golfe de Veniſe, entre les îles de Torcola & de Léſina, ſur les côtes de la Dalmatie.

Canal de la Tortue, ſe dit d'un petit bras de la mer du Nord, en Amérique, entre les îles de Saint-Domingue & de la Tortue.

Canal de Wight, ſe dit d'un petit bras de Mer entre l'île de ce nom, & la côte méridionale d'Angleterre.

Canal de Zara, ſe dit d'un petit bras de la mer Adriatique, entre la ville de Zara & les îles voiſines.

Canal de l'Étrave, ſe dit, en termes de Marine, du bout creuſé ou cannelé de l'étrave, ſur quoi repoſe le beaupré, quand on n'y met point de couſſin.

On dit, en termes de Marine, *qu'une barque, une galère fait canal*; quand elle fait ſa route d'un lieu

à l'autre par la haute Mer, & non le long des côtes, & terre à terre.

CANAL, se dit, en termes d'Anatomie, de certains vaisseaux du corps par lesquels coulent ou circulent différens fluides. Ainsi :

CANAUX ADIPEUX, se dit des vaisseaux sanguins qui se distribuent à la graisse, & qui fournissent le sang destiné à la secrétion de cette humeur.

CANAUX AQUEUX, se dit de certains canaux dans la sclérotique, par lesquels on croit que l'humeur aqueuse de l'œil est apportée dans l'intérieur des membranes où cette liqueur est contenue : mais cette découverte, qui est de M. Nuck, n'est pas généralement adoptée.

CANAL OU CONDUIT ARTÉRIEL. *Voyez* ARTÉRIEL.

CANAL CHOLIDOQUE, se dit d'un conduit qu'on appelle aussi *canal commun*, & qui sert à porter la bile du foie aux intestins.

CANAL CYSTIQUE, se dit d'un conduit biliaire, de la grosseur d'une plume d'oie, lequel se joint au canal hépatique, environ à deux doigts de distance de la vésicule du fiel.

CANAUX DÉFÉRENS, se dit de deux conduits membraneux, destinés à porter l'humeur séminale des testicules aux vésicules séminales. Il y a un canal déférent pour chaque testicule.

CANAUX DEMI-CIRCULAIRES, se dit de trois canaux situés dans le labyrinthe de l'oreille, & qui s'ouvrent par autant d'orifices dans le vestibule.

CANAL HÉPATIQUE, se dit d'un conduit destiné à porter l'humeur bilieuse de la substance du foie à l'intestin duodénum. Ce canal forme, avec le canal cystique, le canal cholidoque.

CANAUX HÉPATI-CYSTIQUES, se dit des conduits qui vont du foie à la vésicule du fiel.

CANAL PANCRÉATIQUE, se dit du conduit excréteur du pancréas : il s'étend selon toute la longueur de la glande; mais il va toujours en diminuant du côté de la rate. Ses branches latérales sont dispersées dans toute sa substance, & diminuent à mesure qu'elles approchent de ses extrémités. Ce canal se décharge dans le duodénum, environ quatre ou cinq travers de doigts au-dessus du pilore, & bien souvent au même endroit que le conduit cholidoque.

CANAL THORACHIQUE, se dit d'un conduit très-mince & transparent, qui, du réservoir de péquet, monte le long de l'épine du dos, entre la veine azygos & l'aorte, jusqu'à la cinquième vertèbre du dos, ou plus haut; passe derrière l'aorte à gauche, & monte derrière la veine souclavière du même côté, où il se termine, dans les uns, par une ampoulle; & dans les autres, par plusieurs branches réunies, & s'ouvre dans la veine souclavière, vers sa partie postérieure, attenant le côté externe de la jugulaire interne. Ce canal est très-garni de valvules sémi-lunaires tournées de bas en haut; son ouverture dans la veine souclavière est couverte, au lieu d'une valvule sémi-lunaire, de plusieurs pellicules, dont l'arrangement permet au chyle de s'y avancer vers la veine cave, & empêche le sang de se glisser en même-temps dans le canal.

CANAL VEINEUX, se dit d'un conduit particulier au fœtus, situé à la partie cave du foie, & provenant du

ſinus de la veine porte, du côté opposé à l'inſertion de la veine ombilicale dans le même ſinus. Ce canal, en partant, monte obliquement, ſans donner aucune branche, & va s'aboucher avec la veine cave, immédiatement au deſſous du diaphragme.

Canal de la verge, ſe dit du conduit par où paſſe l'urine des hommes.

Canal, ſe dit, en termes de Maréchallerie, du creux qui eſt au milieu de la mâchoire inférieure de la bouche du cheval. C'eſt dans ce canal, deſtiné à placer la langue, & qui ſe termine aux dents mâchelières, que croiſſent les barbillons.

Canal de larmier, ſe dit, en termes d'Architecture, du plafond creuſé d'une corniche, qui fait la mouchette pendante.

Canal de volute, ſe dit, dans la volute ïonique, de la face des circonvolutions, renfermée par un liſtel.

Canaux, ſe dit auſſi des cavités droites ou torſes, dont on orne les tigettes des caulicoles d'un chapiteau.

Canal de l'ensuple, ſe dit, dans les Manufactures de ſoie, d'une cannelure où ſe place la verge attachée au chef de l'étoffe, ou plutôt à la queue de la chaîne.

Canal, ſe dit auſſi d'un morceau de bois en forme de tuile creuſe, lequel s'applique ſur l'enſuple même, & ſert à garantir l'Ouvrier des pointes d'aiguille qui arrêtent l'étoffe dans le velours ciſelé.

Canal des espolins, ſe dit encore d'une machine de fer blanc où l'on range les eſpolins quand ils ſont en trop grande quantité, ou que l'étoffe n'eſt pas aſſez large pour les contenir.

Canal, ſe dit, dans le ſens figuré, des moyens qu'on emploie pour réuſſir à quelque choſe. *Il a obtenu un Régiment par le canal de cette Dame.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

CANAN; ſubſtantif maſculin. Meſure des liquides, dont on fait uſage au Royaume de Siam, & qui contient environ deux pintes de Paris.

CANANOR; nom propre d'une ville & Royaume d'Aſie, ſur la côte de Malabar. Le Roi n'eſt pas maître de la Ville, qui appartenoit autrefois aux Portugais; mais qui leur fut enlevée, en 1664, par les Hollandois, auxquels elle eſt reſtée. Cette Ville eſt grande & bien fortifiée. Il s'y fait un commerce conſidérable en poivre, en gingembre, en cardamome, en mirobolans, en bois d'ébène, *&c.* productions qui abondent dans le voiſinage.

Cette Ville eſt ſituée au quatre-vingt-quinzième degré quarante-cinq minutes de longitude, & au douzième quinze minutes de latitude.

CANAPÉ; ſubſtantif maſculin. Sorte de grand ſiège à doſſier, où pluſieurs perſonnes peuvent s'aſſeoir enſemble, & dont on fait quelquefois uſage comme d'un lit de repos. *Il s'étendit ſur un canapé.*

Canapé, ſe dit auſſi, dans les Raffi-

neries de Sucre, d'une ſorte de chaiſe de bois ſur laquelle on met le baſſin, quand il s'agit de tranſporter la cuite du rafraîchiſſoir dans les formes.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

CANAPEYES; (les) Peuples ſauvages de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Grenade.

CANAPSA; ſubſtantif maſculin. Sac de cuir que porte ſur ſes épaules un Goujat, ou un pauvre Artiſan, quand il voyage. *Cet homme eſt accoutumé à porter le canapſa.*

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la troiſième eſt longue au pluriel.

CANARA; nom propre d'un Royaume d'Aſie, ſur la côte de Malabar, entre celui de Viſapour, au nord; celui de Cananor, au ſud; les montagnes de Gate, à l'orient; & la mer des Indes, à l'occident.

Le pays abonde en poivre, en palmiers & en riz noir, que l'on y préfère au blanc.

Les Peuples en ſont idolâtres; & comme l'air y eſt très-ſain, ils ſont exempts de maladies, & vivent ordinairement une centaine d'années.

CANARANE; nom propre d'un royaume des Indes, fabriqué par Vincent le Blanc. Il n'a d'exiſtence que chez les Géographes qui ont adopté les rêveries de ce voyageur.

CANARD; ſubſtantif maſculin. *Anas.* Sorte d'oiſeau aquatique. On comprend ſous ce nom générique, les canards ſauvages & les canards domeſtiques, qu'il vaudroit mieux diſtinguer en grands & en petits, puiſque les canards domeſtiques viennent originairement d'œufs de canards ſauvages. Il y a quantité d'eſpèces de canards: nous allons parler des principales.

Canard domestique vulgaire, ſe dit d'un volatille du volume d'une poule: il pèſe entre deux livres & deux livres & demie: ſa longueur eſt d'environ deux pieds depuis la pointe du bec juſqu'à l'extrêmité de la queue: l'envergure eſt d'environ trois pieds: le mâle eſt plus gros que la femelle, & a toujours quelques plumes au-deſſus du croupion retournées en rond. La femelle eſt griſe, & n'a pas des couleurs ſi vives ni ſi belles que le mâle; ſon bec eſt large & ſes jambes ſont courtes; la couleur varie dans les mâles; il y en a qui ont un plumage plus brillant. Ce ſont des oiſeaux très-peſans; ce qui fait que leurs aîles font beaucoup de bruit quand ils volent. Ils ſe nourriſſent de racines, de plantes aquatiques, de vers, & d'autres inſectes qu'ils rencontrent ſous les eaux.

La femelle fait d'une ſeule ponte douze ou quatorze œufs, & quelquefois plus: ils reſſemblent à ceux des poules, & ſont de couleur blanchâtre, teinte de vert, ou de bleu. Le jaune en eſt gros & rougeâtre.

Les canards privés que l'on met dans les canardières, pour en prendre de ſauvages, ſont appelés *traîtres;* ceux qu'on nourrit près des moulins, ſont nommés *barboteurs*, parce qu'ils trempent toujours le bec dans la bourbe.

La chair du canard eſt humide, viſqueuſe, flegmatique, excrémenteuſe: on ne la digère pas aiſément; ſa graiſſe eſt bonne en médecine: elle amollit, digère & réſout. On s'en ſert particulièrement pour les douleurs, tant internes, qu'externes, qui attaquent les jointures & les nerfs.

Canard domestique a bec crochu, se dit d'un canard qui ne diffère à l'extérieur du précédent, que par sa tête qui est plus petite, & par son bec qui est plus large à l'extrêmité, & un peu recourbé en dedans. Ce canard pond plus d'œufs qu'aucun autre.

Canard de Moscovie, se dit d'un oiseau dont la grandeur tient le milieu entre l'oie & le canard domestique. Sa chair est très-bonne & diffère de celle du canard ordinaire.

Canard de pré de France, se dit d'un oiseau aquatique de la grandeur du faisan: sa tête, à la grosseur près, ressemble à celle d'une caille, & son bec à celui d'une poule. Sa chair est très estimée.

Canard colin, ou grisard, se dit d'un canard qui ne se trouve que sur les bords de l'Océan: quelquefois il se perche sur les arbres; il est très-chargé de plumes grisâtres, & il a la grosseur d'une oie moyenne: son cri imite le son d'une flûte: ses pieds sont semblables à ceux du canard ordinaire; il n'a pas la propriété de faire le plongeon: sa tête est fort grosse, l'entrée de son gosier est fort grande, & comme il est gourmand & difficile à rassasier, il avale de fort gros poissons: il vole long-temps; sa peau est dure, & sa chair indigeste; il ne fait ordinairement que deux petits.

Grand canard de mer a tête rousse, se dit d'un oiseau commun vers Rome; son bec est de couleur de sang: il a la tête grande & garnie au sommet, d'un plumage en forme de crête, de couleur de cerise, ou d'un roux clair. Ses yeux ont l'iris très-rouge; ses plumes sont fort épaisses; celles des aîles sont mêlangées de noir, de blanc & de rouge, & celles du corps & de la queue sont cendrées.

Canard a duvet, ou de l'île de Farne, se dit d'un oiseau qu'on appelle encore *faisan de mer*. Cette espèce de canard a de petites plumes qui garnissent les deux côtés du bec & viennent finir en forme d'angles sous les narines; l'estomac est garni de plumes ou d'une sorte de duvet très-moelleux, très-recherché pour les lits; ce duvet a beaucoup d'élasticité & il est d'un bon usage. On prétend que l'oiseau s'arrache lui-même ce duvet dans le temps qu'il couve ses œufs; & qu'il en garnit son nid afin de procurer de la chaleur aux petits qui doivent éclore.

Ce canard habite les lieux maritimes; on en voit en Gothlande qui font leur nid au pied du genèvrier, & y pondent cinq à six œufs oblongs & d'un vert foncé: on en trouve aussi dans les îles de Ferroë, & particulièrement dans l'Islande, ce qui le fait encore appeler *canard d'Islande;* aussi les Islandois qui sont voisins de ces petites îles où cette espèce de canards est abondante, ne manquent pas d'en rechercher les nids immédiatement après le départ des petits, & d'en ôter avec précaution ce précieux duvet qu'ils ont soin de nettoyer & de sécher sur des claies.

Canard de mer a crête noire, se dit d'un oiseau qui n'habite que les rivages de la mer, & qui est regardé comme une espèce de petit plongeon; son corps est court, épais, large, un peu aplati; son bec est large & d'un bleu pâle, la pointe en est noirâtre; les plumes du front descendent vers le milieu du bec en y formant un angle; les

narines ſont grandes; les yeux ont l'iris d'un jaune d'or; le ſommet de la tête eſt d'une couleur mêlangée de pourpre & de noir : il a derrière la tête une crête qui pend de la longueur d'un pouce & demi : tout le reſte de la partie ſupérieure de ſon corps eſt d'un brun noirâtre; les aîles ſont courtes, ainſi que la queue & les jambes qui ſont placées en arrière.

CANARD DROIT OU A TÊTE LEVÉE, ſe dit d'un oiſeau qui ſe trouve en Angleterre & qui ſe tient aſſez droit en marchant : ſon bec eſt vert, nuancé de brun, le ſommet de la tête noir, l'iris des yeux blanche ; le reſte de la tête & le cou ſont bariolés de vert, de rouge & de blanc; ce qui fait paroître cette partie très-belle ſelon les différens reflets des rayons de lumière; la poitrine & le ventre ſont blancs, mêlangés par intervalles, ainſi que la tête, des couleurs de l'arc-en-ciel; les jambes & les pieds ſont d'un jaune ſombre.

CANARD NOIR, DE MER, ſe dit d'un oiſeau plus grand que le canard vulgaire; ſon bec court & large eſt jaune de chaque côté, noir au milieu; tout le reſte du corps eſt d'un noir plus ou moins foncé, à la réſerve d'une ligne blanche, large d'un pouce, qui traverſe ſes aîles, & d'une tache également blanche qu'il a à côté de chaque œil : ſes cuiſſes & ſes pieds ſont rouges extérieurement : le dedans en eſt cendré : ſes ongles, ainſi que la membrane qui tient les doigts du pied, ſont très-noirs.

CANARD TACHETÉ DE NOIR ET DE BLANC, ſe dit d'un très-bel oiſeau dont on diſtingue deux eſpèces : l'un a la tête d'un bleu & d'un noir qui finit par le pourpre; le tour du bec, le dos, les aîles, ſont nuancés de noir, de blanc & d'écailles cendrées; les pieds ſont jaunes. L'autre a une tache blanche ſur les joues & proche du bec, la tête unie, les yeux fort dorés, le plumage noir en partie, les aîles blanches & noires, la queue entièrement noire, les jambes courtes, couleur de ſafran, la membrane qui tient les doigts du pied, brune & noire.

GRAND CANARD A LARGE BEC, ſe dit d'un bel oiſeau qu'on trouve en Allemagne, en Suède & dans le Groënland : il eſt plus petit que le canard domeſtique. Son bec eſt long, noir, plus large vers le bout que vers la baſe, & creux comme un bouclier. Ses cuiſſes ſont rouges, menues, ainſi que ſes pieds : il a la moitié de la tête, du cou, & des petites aîles, d'un beau bleu; le milieu des grandes plumes eſt d'un vert luiſant : le reſte de la poitrine & du ventre eſt rouge juſqu'au croupion ; le deſſous de l'anus eſt noir; le dos panaché en vert, bleu, pourpre & brun. Ce canard ſemble être le même que le canard de l'Amérique au large bec.

CANARD DE MER A QUEUE FOURCHUE, ſe dit d'un oiſeau qui paroît particulier à la Suède dont il habite, pendant l'hiver, les provinces ſeptentrionales : on ne ſait pas encore d'où il vient; ſon corps eſt brun traverſé d'une longue tache noire, rouge au milieu : le colier & la tête ſont preſque blancs; la queue eſt fourchue & plus large que ſes pieds : le mâle a la mâchoire brune & le dedans de couleur jaune ſale : la femelle n'a pas ce dernier caractère.

CANARD DE MER AU COLLIER BLANC, ſe dit d'un oiſeau qui a beaucoup de rapport avec le canard ſauvage

ordinaire. Sa mâchoire supérieure est de couleur de plomb avec un petit croc noir & rond à la pointe: il porte un collier blanc; la tête & le dessus du cou sont nuancés de rouge sur un blanc jaunâtre; le plumage du dessus de la poitrine & des autres parties du corps, est élégamment bigarré; la queue est pointue, les pieds sont d'un brun tirant sur une couleur de plomb, les jambes & les griffes noires: le doigt le plus avancé en dehors est plus long que celui de dedans; le doigt de derrière est le plus court de tous. Ce canard se trouve en Angleterre.

Canard sauvage ordinaire, se dit d'un oiseau de passage qui ressemble beaucoup au canard domestique. Il va en troupe pendant l'hiver: il pèse environ quarante onces; son bec est d'un vert jaunâtre; il a les pieds couleur de safran & les ongles de couleur brune, ainsi que la poitrine. Le mâle a la tête & le haut du cou d'un beau vert: cetté couleur est encore plus belle, & comme azurée & pourprée au milieu des aîles; la femelle n'a pas la tête verte ni de collier sur le cou: sa tête & son cou ont du blanc, du brun & du roux noirâtre; le milieu des plumes est d'un brun presque noir, & les bords d'un blanc roussâtre; d'ailleurs il ressemble en tout au canard privé, même envergure, *&c.* Au printemps le mâle suit la femelle; ils marchent par paires, & ils ne manquent guères de faire leurs nids près de l'eau, dans les joncs, dans les bruyères: la ponte & la couvée de la femelle sont de 15 à 16 œufs qui produisent autant de petits; la chair de ces canards est très-bonne.

Canard de rivière a taches rouges, noires et blanches sur les aîles, se dit d'un oiseau qui ne fréquente que les eaux douces; son dos est brun, sa tête d'un noir tirant sur le bleu, sa poitrine blanche, tachetée de noir; sur chaque aîle on distingue trois sortes de couleurs les unes sur les autres: ce sont des taches noires, blanches & rouges. La figure de ce canard approche de celle du canard vulgaire, & son bec de celui de la cercelle: les côtés sont d'un jaune de safran, le milieu en est noirâtre, ainsi que le croupion.

Canard de rivière gobe-mouches, se dit d'un bel oiseau ainsi appelé des insectes dont il se nourrit. Il a les pieds jaunes, les doigts & la membrane jaune noirâtre, le bec jaune & dentelé: son plumage est nuancé de différentes couleurs, & l'on y remarque du noir, du vert clair, du couleur de feu, du blanc, *&c.*

Canard a crête noire, se dit d'un oiseau très-commun en Italie: il est court, épais, large & un peu aplati: il pèse à peu-près deux livres; il a une assez grande envergure; le bec est large, d'un bleu pâle, noir à l'extrémité, l'iris des yeux d'un jaune doré, & le sommet de la tête d'une couleur mêlangée de noir & de pourpre: il a une crête qui pend derrière la tête, de la longueur de 18 lignes; toute la partie supérieure de l'animal est d'un brun foncé: la poitrine est blanche, la queue courte; ses jambes, peu longues, sont placées en arrière; ses pattes, ses doigts & la membrane qui les joint, sont d'un noir livide.

Canard hupé jaune, se dit d'un oiseau de dix à douze pouces de longueur: il a le bec très-rouge, les yeux noirs, tirant sur le rouge,

le front élevé par des plumes molles, & d'un beau jaune, qui descendent sur le bec. Il a le cou & la poitrine d'un gris cendré tirant sur le bleu; la queue est de la même couleur, carrée au bout: les jambes sont blanches, & les pieds d'un beau pourpre.

CANARD VERT, se dit d'un oiseau dont le plumage très-varié paroît composé de petites pièces carrées ou de différentes fleurs de prairies: son dos est pourpré, les petites plumes, qui couvrent les grandes, sont vertes; les grandes plumes des aîles sont noires, & teintes de couleur de plomb; les pieds sont d'un roux éclatant, & la queue est cendrée.

CAMARD ÉTOILÉ, se dit d'un oiseau qui a les yeux placés entre une tache ovale & une noire. Il a la tête au-dessous des yeux, & elle est de couleur brune; le bec est noir proche de sa racine, & on voit une grande étoile blanche sur le dos; le reste est d'un cendré gris distribué par écailles; le milieu des grandes plumes des aîles tire sur le noir.

CANARD DE MADAGASCAR, se dit d'un très-bel oiseau plus grand que le canard privé. Il vient ordinairement de Madagascar, dans les Indes orientales: plusieurs curieux en ont en Angleterre. Son bec & la poitrine sont d'un brun jaunâtre: l'iris des yeux est d'un beau rouge, le cou & la tête d'un vert sombre, le dos d'un pourpre foncé mêlé de bleu, & il a les bords des plumes rouges.

CANARD DE BAHAMA, se dit d'un oiseau plus petit que le canard domestique: ce qu'il a de remarquable, est une tache sur le bec, de couleur plombée, & une figure triangulaire de couleur d'or à la racine de la mâchoire supérieure; le dedans du bec & toute la partie inférieure du cou sont blancs.

CANARD HUPÉ DE L'AMÉRIQUE, se dit d'un oiseau dont le bec est rouge au milieu, & tacheté de noir à l'extrêmité; il a l'iris jaune, avec un cercle de pourpre: deux plumes longues, comme chevelues & bariolées de bleu, de vert & de pourpre, pendent de chaque côté de la tête qui est d'une couleur violette: la poitrine est rouge, ponctuée de blanc; le dessus des aîles, de diverses couleurs: cet oiseau porte au croupion deux plumes étroites, jaunes aux bords: sa queue est bleue & pourprée, ses pieds sont bruns & rouges en dehors.

CANARD DE LA CHINE, se dit d'un oiseau qui a une hupe verte & des plumes de couleur de pourpre agréablement nuancées. Ces canards sont sauvages & passagers à la Chine; ils ne quittent point les lacs & les rivières. La manière dont les pécheurs Chinois les prennent, est singulière; ils mettent la tête dans une grosse gourde percée de quelques trous pour la commodité de la vue & de la respiration; ils se plongent dans l'eau & nagent, ou marchent de manière à ne laisser paroître que leur gourde: les canards accoutumés à voir flotter des gourdes sur l'eau, n'en redoutent point l'approche; aussitôt que le pécheur est à portée, il les prend par les pieds, & les tire dans l'eau pour étouffer leurs cris & leur tordre le cou.

CANARD BRANCHU, se dit d'un oiseau particulier à la Lousiane & à toute l'Amérique: on le nomme ainsi de ce qu'il aime à se percher, ce que font rarement les autres canards. Sa tête est couverte d'une très-belle hupe, bien colorée: son

œil est rouge & comme enflammé; l'ensemble des belles couleurs de son plumage, fait rechercher cet oiseau par les Indiens: ils ornent de la peau de son cou le tuyau de leurs calumets; la chair de ce canard est musquée.

Canard d'Inde, se dit d'un oiseau qui est encore propre à la Louisiane. Il est plus gros que notre canard domestique: il a son plumage presque tout blanc, & a chaque côté de la tête des chairs rouges plus vives que celles du dindon: la chair en est délicate.

Marcgrave parle d'un canard sauvage du Brésil, de la grandeur d'une oie.

Les canards sauvages de la côte d'or sont plus petits que ceux d'Europe. Il y en a dont le corps est agréablement nuancé de vert & de jaune.

Ceux du Cap de Bonne Espérance sont d'un autre côté plus gros que les nôtres: les uns ont la tête bleue, & les autres l'ont brune: on les distingue aussi par le bec que ceux-ci ont large, tandis que ceux-là l'ont étroit.

Canards, se dit de certains chiens à poil épais & frisé, qu'on a dressés à aller chercher dans l'eau, & à rapporter les canards qu'on a tirés.

Canard privé, se dit, dans le sens figuré, d'un homme aposté pour en attirer, pour en attraper d'autres. *Il sera la dupe de ce canard privé.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer le *d* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *kanar*. Voyez Orthographe.

CANARDÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Canarder.

CANARDER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Tirer sur quelqu'un d'un endroit où l'on est à couvert. *On canarda les hussards par les fenêtres du château. Il se posta derrière un arbre pour canarder cet Officier.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

CANARDIÈRE; substantif féminin. Lieu qu'on prépare dans un marais pour prendre des canards sauvages dans des nasses, ou pour les tuer à coups de fusil. *Cette canardière est mal placée.*

Canardière, se dit aussi, en parlant des anciennes fortifications des châteaux, des guerites ou autres pièces d'où l'on pouvoit tirer à couvert & en sûreté.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

CANARI; substantif masculin. Oiseau ainsi appelé des îles Canaries, d'où il nous est venu. *Voyez* Serin.

CANARIE; (la) nom propre d'une île de l'Océan atlantique, dans le voisinage de l'Afrique. L'Espagnol Pierre de Vera la découvrit en 1483. Elle a quarante lieues de circonférence.

On y recueille beaucoup de grains, de pommes, de poires, de prunes, de cerises, de citron, d'oranges, de limons, de grenades, d'abricots, d'excellentes pêches, *&c.* On y a toutes sortes de légumes, d'animaux domestiques, de volailles & de gibier en abondance, & les vi-

gnes y produisent en quantité ces vins fameux si connus sous le nom de *vins de Canarie*.

La ville capitale de l'île s'appelle aussi *Canarie*. Elle est peuplée d'environ quinze mille ames. C'est le siège d'un Evêché, d'un tribunal de l'Inquisition, & d'un Conseil Souverain, que le roi d'Espagne y entretient.

L'île dont nous parlons, a communiqué son nom aux autres îles voisines dont elle est la plus méridionale, la plus grande & la plus riche.

Les îles Canaries, entre lesquelles la Canarie, Lancerote, Fuerteventura & Teneriffe, tiennent le premier rang, sont situées à la file l'une de l'autre, presque de l'est à l'ouest, à quatre-vingt lieues de la Terre ferme de Barbarie, entre les vingt-sixième & vingt-neuvième dégrés trente minutes de latitude septentrionale, vis-à-vis du cap de Non, au royaume de Maroc.

Les bons Géographes pensent que ce sont ces îles que Pline & Prolémée ont décrites sous le nom *d'îles fortunées* : d'autres prétendent que les îles fortunées des anciens, sont aujourd'hui les îles du cap Verd.

Les terres des îles Canaries sont à peu près également fertiles partout, & produisent abondamment les vins, grains & fruits dont nous avons parlé.

CANARIE, se dit aussi d'une sorte de danse ancienne, qu'on croit avoir été inventée dans les îles Canaries. Les danseurs étoient habillés en sauvages, & dansoient à la manière de cette espèce d'hommes.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

CANAS; (les) Sauvages du Pérou, dans l'Amérique méridionale, où ils habitent une contrée entre Cusco & le lac Titicaca. Leur pays abonde en grains & en brebis.

CANAS, est aussi le nom d'une ancienne ville épiscopale d'Asie, dans la Lycie.

CANASIDA; Arrien place une ancienne ville de ce nom en Asie, dans la Carmanie, sur le rivage de la mer.

CANASSE; substantif féminin. On donne ce nom à Amsterdam, aux caisses dans lesquelles les vaisseaux de la Compagnie apportent en Europe les différentes espèces de thé qu'ils chargent à la Chine & aux Indes orientales.

CANATH; nom propre d'une ancienne ville de la Palestine, dans la tribu de Manassé, au-delà du Jourdain.

CANATHE; terme de Mythologie, & nom propre d'une fontaine située près de Nauplia, fameuse par la vertu qu'elle avoit de rendre la virginité aux femmes mariées. Junon s'y baignoit une fois tous les ans, afin de redevenir vierge, mais non pour y recouvrer sa divinité, comme dit le Dictionnaire de Trévoux, sans songer qu'on ne recouvre que ce qu'on a perdu; & qu'une Déesse ne pouvoit pas perdre sa divinité, sans cesser d'être Déesse : or les Auteurs anciens nous instruisent que cette qualité fut toujours éminemment inhérente à Junon.

CANAVEZ; nom propre d'un petit pays d'Italie, dans le Piémont, le long de la rivière de Doria-Balthéa. Il a le duché d'Aouste, au nord; la seigneurie de Verceil, à l'orient; le Montferrat & le Pô, au sud; & la Province de Turin à l'occident.

CANAUGE; nom propre d'une ville d'Asie, que le Géographe Arabe Ben Alvard, place au cent quinzième degré cinquante minutes de longitude, & au vingt-sixième trente-cinq minutes de latitude septentrionale.

CANCAMUM; substantif masculin. Gomme rare & précieuse, qui paroît être un assemblage de quatre gommes différentes, dont chacune a sa couleur particulière. La première ressemble au succin, se fond au feu, & répand une odeur de gomme laque: la seconde est noire, se fond aussi au feu, & a l'odeur plus douce que la précédente : la troisième est comme de la corne, & n'a point d'odeur : la quatrième est la gomme animé. Ces gommes découlent, dit-on, d'un arbre qui a beaucoup de rapport avec celui de la myrrhe, & qui croît en Afrique, au Brésil, & dans l'île de Saint-Christophe.

CANCANIAS; substantif masculin. On donne ce nom dans le commerce, à certaines étoffes de soie qui se fabriquent aux Indes orientales, & qu'on appelle aussi *Atlas*.

CANCARLA; substantif féminin. On donne ce nom dans les Indes, à une espèce de fourmi blanche qui perce le verre.

CANCEL; substantif masculin. C'est l'endroit du chœur de l'Eglise qui se trouve le plus proche du maître autel, & qui est pour l'ordinaire fermé d'une balustrade.

Il n'y avoit autrefois que les Ecclésiastiques qui eussent entrée & séance dans le cancel de l'Eglise. L'entrée en fut accordée dans la suite aux Empereurs, aux Rois, aux Princes, & successivement aux Patrons & aux Seigneurs Haut-Justiciers, lesquels sont maintenant dans l'usage d'y avoir leur banc & leur sépulture.

Cancel, se dit aussi du lieu où l'on tient le sceau, & qui est pareillement entouré d'une balustrade.

Les deux syllabes sont moyennes au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

CANCELLATION; substantif féminin. Terme usité à Bourdeaux dans les bureaux du Courtage & de la Foraine, pour exprimer la décharge que le Commis donne aux Marchands de la soumission par eux faite de produire, dans un temps limité, certificat de l'arrivée de leurs marchandises aux endroits spécifiés, ou de payer le quadruple des droits.

CANCELLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Canceller.

CANCELLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Rescindere*. Terme de Palais, qui se dit de l'action de rendre un écrit nul en le barrant à traits de plume, ou en passant le canif dedans. *On cancella la requête & le contrat*.

CANCELURE; vieux mot qui signifioit autrefois des lignes qu'on tiroit sur un acte pour l'annuller.

CANCER; substantif masculin. *Cancer*. Maladie des glandes, par laquelle elles se tuméfient, se durcissent, deviennent inégales, raboteuses & de couleur cendrée ou livide, environnées tout autour de plusieurs veines, & gonflées d'un sang noir & limoneux.

On appelle ainsi cette espèce de tumeur, parce qu'elle est à peu près de la figure d'une écrevisse.

Toutes les glandes sont suscepti-

bles d'une pareille impreſſion, mais particulièrement celles des mammelles; c'eſt pourquoi les femmes ſont ſi ſouvent attaquées de cette maladie.

On diviſe les cancers ſelon qu'ils ſont plus ou moins invétérés, en cancer occulte, & en cancer ouvert ou ulcéré.

Le cancer occulte eſt celui qui ne s'eſt point encore fait jour au dehors, & on le reconnoît à la tumeur, à la dureté, à la ſenſibilité de la partie qui ſouvent change de couleur, devient noire & livide, & dans laquelle on reſſent des battemens très-douloureux.

Le cancer ulcéré ſe caractériſe par les inégalités, & par quantité de petits trous, deſquels ſort une matière ſordide, puante & glutineuſe, pour l'ordinaire jaunâtre; par des douleurs poignantes; qui reſſemblent aux piqûres que feroient des milliers d'épingles; par ſa noirceur, par l'enflûre des veines de l'ulcère, par la couleur noirâtre & le gonflement de la partie.

La cauſe immédiate du cancer a été fort obſcure juſqu'à préſent Quelques-uns ont prétendu que c'étoient des vers qui dévoroient la chair petit-à-petit.

Si l'on réfléchit ſur l'uſage de la partie qui eſt attaquée du cancer, on verra qu'elle n'eſt deſtinée qu'à contenir une matière laiteuſe à demi-digérée qui s'y porte avant d'avoir paſſé par la circulation, & par conſéquent avant d'avoir éprouvé de la part du cœur & des vaiſſeaux toutes les altérations néceſſaiſaires, pour en faire une liqueur bien aſſimilée. Quand on goutte le lait des mammelles d'une femme délicate, on le trouve ordinairement acide; il en eſt de même du lait que l'on garde dans un vaſe, il s'en ſépare la partie acide, & le reſte ſe coagule en grumeaux, & forme une maſſe particulière: ce qui ſe paſſe dans le lait conſervé dans un vaſe, arrive préciſément dans la mammelle. Ce que l'on dit ici du cancer à la mammelle, doit s'entendre de celui qui arrive dans toutes les autres parties du corps: il eſt vrai que l'acide qui s'y trouve, ne provient point du lait, mais du chyle, qui eſt ſujet à devenir acide, & par-conſéquent à produire le cancer qui ſe forme dans le reſte du corps.

C'eſt la partie acide qui fixe la lymphe, & qui eſt la cauſe de l'obſtruction, de la ſuppuration & de tous les accidens qui y arrivent: la preuve que cette partie acide donne naiſſance au cancer, ſe tire de l'odeur acide qu'il répand; & en même-temps de ce que cette maladie ne ſe déclare que dans les hommes & dans les femmes délicates, qui ont preſque toujours les premières voies chargées d'un levain acide.

Les cauſes éloignées du cancer, ſont les paſſions vives, tel qu'un chagrin cuiſant & violent, les coups, les chûtes, le célibat, les alimens groſſiers & indigeſtes; & quant à la mammelle, le défaut d'évacuation du lait qui ſe fige & ſe coagule dans cette partie.

Il ſurvient ſouvent, preſque tout à coup, des tumeurs dures aux mammelles des filles qui entrent dans l'âge de puberté; elles ſe diſſipent pour la plûpart ſans aucun remède; mais les progrès du cancer ſont terribles: les vaiſſeaux ſains qui environnent ſes bords, ſe rompent à force

force d'être affoiblis par l'impétuosité du cours des liqueurs, & d'être tiraillés par la tumeur qui s'élève de plus en plus. De-là naît la putréfaction, qui produit une sanie subtile, âcre, fétide & cadavéreuse, qui ronge, corrode, détruit les parties voisines, fait circulairement & profondément des progrès, en poussant de tous côtés vers les parties voisines du cancer, des racines malignes auxquelles il est fortement attaché : ses lèvres se renversent & s'enflent horriblement: on sent des douleurs insupportables : la couleur du cancer devient grise, livide, noire : il survient des hémorrhagies, des convulsions, une fièvre lente, le marasme ou l'exténuation de tout le corps ; la privation de l'odorat, des callosités indolentes dans l'oreille, la lypothymie, la consomption & la mort.

Les sujets bien constitués supportent aisément un cancer occulte, tandis qu'il est tranquille ; mais dès qu'il vient à être agité, il fait mille ravages.

Si le cancer est petit, dit Boerhaave, s'il ne fait que commencer, s'il est libre, bien situé, s'il ne tient point à de grands vaisseaux, s'il est unique dans tout le corps & dans un corps jeune & sain, enfin s'il vient d'une cause externe, il faut l'extirper ou l'emporter sur le champ avec le fer.

Les émolliens, les emplastiques, les suppuratifs, les matières âcres, celles qui excorient, les vésicatoires, les caustiques font dégénérer le cancer occulte en cancer ulcéré : il faut donc s'en interdire l'usage.

Si le cancer est vieux, grand, adhérent, situé dans un lieu d'où l'on ne puisse l'extirper, s'il tient à de grands vaisseaux, ou s'il est dessus, s'il a été produit par une cause interne, si le sujet est vieux, cacochyme, disposé au cancer ou en est déjà atteint, il ne faut employer ni fer ni médicamens ; car à moins qu'on ne puisse en ôter la semence avec la racine, il s'irrite, devient plus malin, reflue en dedans, produit d'autres cancers, & augmente ceux qui sont formés.

Quoique l'illustre Médecin, que nous venons de citer, ne voye d'autre moyen de guérir un cancer qu'en l'extirpant, il est cependant avéré qu'on en a guéri plusieurs en employant les remèdes imaginés par MM. Lambergen, Médecin à Groningue, & Storck, Médecin à Vienne : le premier conseille l'usage intérieur de la belle-dame, & l'autre celui de la ciguë. On peut se convaincre de l'importance de ces découvertes, en prenant connoissance des effets salutaires qu'elles ont produits dans les circonstances où l'on en a fait usage.

Cancer de Galien, se dit d'un bandage inventé par Galien, pour les plaies de tête. Il est à huit chefs, suivant la description de l'Auteur ; mais ceux qui s'en servent, ne le font qu'à six.

Cancer, se dit, en termes d'Astronomie, d'un des douze signes du Zodiaque, qu'on représente sur le globe, sous la figure d'une écrevisse. Ce signe est composé de petites étoiles difficiles à distinguer, si ce n'est la nébuleuse du cancer, qui est un amas d'étoiles moins sensibles que celui des Pleïades : on le rencontre à peu près en allant des Gemeaux au Lion. La tête de l'Hydre est au midi du Cancer, entre Procyon & Régulus, ou un peu plus méridionale.

Jupiter mit le cancer ou l'écreviſſe dans le ciel, pour avoir ſervi ſes amours en retardant par ſa piqûre, la fuite d'une Nymphe, fille de Garamanthe. Ampelius rapporte à Junon l'apothéoſe de cet animal: cette Déeſſe, prétend-il, plaça l'écreviſſe dans les cieux, pour la récompenſer de s'être fait écraſer par Hercules, qu'elle voulut incommoder quand il combattoit contre l'hydre de Lerne. Tout le monde ſait que Junon, ennemie implacable d'Hercules, pourſuivoit partout ce Héros, & ſuſcitoit des obſtacles à toutes ſes entrepriſes.

La conſtellation du cancer comprend auſſi deux étoiles, qui repréſentent les deux ânes que Jupiter plaça dans le ciel, parce qu'ils contribuèrent à la victoire de ce Dieu contre les Géans, ou par leurs cris, ou parce qu'ils ſervirent de monture à Vulcain & aux Satyres, qui vinrent au ſecours de Jupiter.

Tropique du Cancer, ſe dit auſſi, en termes d'Aſtronomie, d'un des petits cercles de la ſphère, parallèle à l'équateur, & qui paſſe par le commencement du ſigne du Cancer. Ce tropique eſt dans l'hémiſphère ſeptentrional, à vingt-trois degrés & demi de l'équateur.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

CANCEREUX, EUSE; adjectif, & terme de Médecine. Il ſe dit de ce qui tient de la nature du cancer, qui a rapport au cancer. *Une tumeur cancéreuſe.*

CANCHE; nom propre d'une rivière de France, qui a ſa ſource en Artois, à deux lieues, ſud-ſud-eſt, de S. Pol, & ſon embouchure dans l'Océan, à deux lieues au-deſſous de Montreuil, après un cours d'environ douze lieues. Cette rivière n'eſt navigable que depuis Montreuil.

CANCHEL; vieux mot qui ſignifioit autrefois enceinte, clôture de murs.

CANCHES; (les) *Voyez* Canas.

CANCHEU, ou Canicheou; nom propre d'une ville conſidérable de la Chine, dans la Province de Kiangſi, ſur la rivière de Can.

CANCIONAIRE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un recueil de chanſons.

CANÇON; vieux mot qui ſignifioit autrefois chanſon.

CANCRE; ſubſtantif maſculin. *Cancer.* Eſpèce d'écreviſſe de mer, qu'on appelle autrement *Crabe.* Voyez *ce mot.*

Cancre, ſe dit, par manière d'injure, de quelqu'un que ſon avarice rend mépriſable. *Il eſt riche, mais c'eſt un vrai cancre.*

Cancre, eſt auſſi un terme de pitié ou de mépris, par lequel on déſigne quelqu'un ſans fortune, & duquel on n'a rien à eſpérer ni à craindre. *Ce ſera toujours un pauvre cancre.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

CANDAHAR; nom propre d'une grande & forte ville d'Aſie, Capitale d'une Province de même nom, ſous la domination du roi de Perſe.

Cette ville, qui eſt ſituée au quatre-vingt-cinquième degré de longitude, & au trente-troiſième de latitude, eſt peuplée de Marchands très-riches. Les Indes, la Perſe & le pays des Usbecks, y font un commerce conſidérable.

La Province eſt bornée au nord par le pays de Balc; à l'orient,

par la Province de Cabul; au midi, par celle de Bukor, & une partie du Segeſtan; & à l'occident, par diverſes contrées du royaume de Perſe. On y recueille les vivres néceſſaires à la ſubſiſtance des habitans.

CANDARA; nom propre d'une ancienne ville d'Aſie, dans la Paphlagonie. Junon y étoit particulièrement révérée ſous le titre de *Candarena*.

CANDASA; nom propre d'une ancienne ville d'Aſie, qu'Etienne le Géographe place dans la Carie.

CANDE; nom propre d'une ville de France, en Touraine, ſituée au confluent de la Vienne & de la Loire, à deux lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Saumur.

CANDÉ; nom propre d'une ville & Baronie de France, en Anjou, au confluent des rivières de Mandie & d'Erdre, & à ſix lieues, oueſt-nord-oueſt, d'Angers.

CANDÉFACTION; ſubſtantif féminin, & terme dont ſe ſervent quelques Chimiſtes, pour exprimer l'action de faire rougir un corps au feu.

CANDÉLABRE; ſubſtantif maſculin. *Candelabrum*. Grand chandelier fait à l'antique. *Il y avoit des candélabres dans tous les appartemens.*

CANDÉLABRE, ſe dit auſſi, en termes d'Architecture, d'une eſpèce de vaſe fort élevé, en manière de grand baluſtre, qu'on met pour amortiſſement à l'entour d'un dôme, ou dont on couronne le portail d'une égliſe, comme au Val-de-grace, à la Sorbonne, aux Invalides, *&c.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

CANDELARO; nom propre d'une rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans le Capitanate. Elle a ſa ſource dans l'Apennin, & ſon embouchure dans le golfe de Manfredonia.

CANDELETTE; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Il ſe dit d'une corde garnie d'un crampon de fer, par le moyen duquel on accroche l'anneau de l'ancre, quand on la tire de l'eau pour la mettre en place.

CANDELIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois la fête de la Chandeleur.

CANDELLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois, Confrairie.

CANDELOR; nom propre d'une ville de la Turquie d'Aſie, dans la Natolie, ſur la côte orientale du golfe de Satalie.

CANDEUR; ſubſtantif féminin. *Candor*. Pureté d'ame.

La candeur ſe manifeſte & ſe peint dans les Diſcours, dans les actions, dans les yeux, ſur la phyſionomie, dans le ton de voix, dans le ſilence même, & juſques dans les geſtes qui échappent. *Cette jeune perſonne a bien de la candeur. Tous ſes procédés annonçoient ſa candeur.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

CANDI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CANDIR.

CANDIA; nom propre d'un bourg d'Italie, dans le Milanez, à dix milles de Verceil.

CANDICH; nom propre d'une Province d'Aſie, dans l'empire du Mogol. Elle a la Province d'Agra, au nord; la rivière de Tapti, au midi; les Provinces de Berar & de Malva à l'orient; & le royaume de Guzurate à l'occident. Elle abonde

en coton, en ris, en indigo, & il s'y fabrique une très-grande quantité de toiles peintes. Brampour en est la ville capitale.

CANDIDAT ; substantif masculin. *Candidatus*. C'est, en général, celui qui aspire à quelque Charge ou Dignité, qui se met sur les rangs pour être élu.

Ce mot nous est venu des Romains. Ils désignoient ainsi les Citoyens qui se présentoient pour remplir les Charges de Magistrature, parce qu'ils étoient habillés de blanc ; qualificatif qu'on exprime en Latin par le mot *Candidus*, d'où *Candidatus* & *Candidat*.

Les Magistrats examinoient d'abord si ceux qui se présentoient pour être Candidats, n'étoient point flétris de quelque manière ou autrement incapables de remplir la Charge à laquelle ils aspiroient : si le Candidat étoit jugé digne de se mettre sur les rangs, il alloit pendant trois jours de marché flatter & carresser le peuple pour en obtenir des suffrages. C'étoit un crime originairement de les acheter par des largesses ; mais dans les derniers temps de la République, on ne se fit pas même scrupule de corrompre les distributeurs des bulletins, qui en les délivrant au peuple pour le scrutin, joignoient à chaque bulletin une pièce d'or, afin de déterminer le suffrage en faveur du Candidat, dont le nom étoit écrit sur ce bulletin.

CANDIDAT, se dit aussi dans les Facultés de l'Université de celui qui est sur les bancs pour parvenir au Doctorat, ou à quelqu'autre grade.

La première syllabe est moyenne, & les deux autres sont brèves au singulier ; mais la dernière est longue au pluriel,

CANDIDE ; adjectif des deux genres. *Candidus, a, um*. Qui a de la candeur. *Elle se faisoit adorer par ses manières douces & candides*.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une candide ame*, mais *une ame candide*.

CANDIDIANA ; nom propre d'une ancienne ville de la basse Mœsie, dont il est parlé dans l'Itinéraire d'Antonin.

CANDIDIANO ; nom propre d'une rivière d'Italie, dans la Romagne. Elle a son embouchure dans le golfe de Venise, au-dessus du lac de Classe.

CANDIE ; nom propre d'une île considérable d'Europe, dans la mer Méditerranée. Elle a environ deux cent lieues de circonférence. Sa ville capitale porte le même nom, & se trouve située au quarante-deuxième degré cinquante-huit minutes de longitude, & au trente-cinquième vingt minutes de latitude.

Cette ville qui, avec l'île, est sous la domination des Turcs, depuis 1669 qu'ils s'en rendirent maîtres, après une longue & sanglante guerre, étoit sous les Vénitiens, grande, riche, commerçante & bien peuplée : mais le siège qu'elle a soutenu, l'un des plus mémorable de ces derniers temps, l'a singulièrement fait décheoir de son ancien lustre, & l'a presque rendue déserte.

L'air qu'on respire dans l'île de Candie, est très-sain, & les terres y sont très-fertiles. Elles produi-

ſent abondamment d'excellens grains & des vins délicieux. On y a d'ailleurs des bœufs, des moutons, des volailles, des perdrix rouges, des becaſſes, des becfigues, des lièvres, de la cire, du miel, des fromages, des huiles, de la laine, de la ſoie, *&c.*

Cette île compoſoit autrefois le Royaume de Crète, ſi fameux dans l'antiquité.

CANDIOTE; ſubſtantif féminin, & terme de Fleuriſte, qui ſe dit d'un anémone, dont le fond & la peluche ſont de couleur incarnate, & les grandes feuilles d'un gris blanchâtre.

CANDIOTS; (les) Habitans de l'île de Candie.

CANDIPATNA; c'eſt, ſelon Ptolémée, le nom d'une ancienne ville de l'Inde, en-deçà du Gange.

CANDIR, SE CANDIR; verbe actif & pronominal réfléchi de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. Il ſe dit en parlant du ſucre, de la préparation qu'on donne à cette ſubſtance, quand après l'avoir rendue liquide, on la fait devenir en conſiſtance de glace.

Pour faire candir du ſucre, on le fond, & on le clarifie juſqu'à ce qu'il ait acquis une conſiſtance dure & tranſparente.

On dit auſſi que *des confitures ſe candiſſent;* pour dire, qu'elles ſe gâtent, parce qu'alors le ſyrop qui devroit être beau & tranſparent, s'épaiſſit & prend trop de conſiſtance.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde, dont le *r* final ſe fait toujours ſentir, eſt longue.

La quantité proſodique des autres temps de ce verbe ſuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir*. *Voyez* au mot VERBE, les règles indiquées.

CANDIS; ſubſtantif maſculin, & terme de Confiſeurs, qui ſe dit de certaines confitures compoſées, pour l'ordinaire, de fruits tout entiers, ſur leſquels on a fait candir du ſucre, après qu'ils ont été cuits dans le ſyrop.

Il ſe fait beaucoup de confitures de cette eſpèce en France, & en Italie, ſur-tout à Gènes.

CANDO, ou CANDI; ſubſtantif maſculin. Meſure de longueur, dont on fait uſage dans pluſieurs contrées des Indes, & particulièrement à Goa, pour meſurer les toiles.

Le *Cando* de Goa fait dix-ſept aunes de Hollande, & celui du Royaume de Pégu fait l'aune de Veniſe.

CANDOILE; vieux mot qui ſignifioit autrefois chandelle.

CANDOU; ſubſtantif maſculin. Arbre des Indes Orientales, qui croît particulièrement aux îles Maldives. Son bois eſt mou & ſpongieux; ſes feuilles reſſemblent à celles de notre peuplier, & il ne porte aucun fruit.

CANDROGARI; Pline place une ancienne ville de ce nom dans l'Ethiopie ſous l'Egypte, au bord du Nil.

CANDUL; ſubſtantif maſculin. Poids dont on ſe ſert à Galanga & à la Chine: il y en a deux du même nom: le petit qui pèſe ſeize mans, & l'autre qui en pèſe vingt.

CANDUL ou CANDILE, eſt auſſi le nom d'une meſure des Solides, uſitée aux Indes, à Cambaye & à Bengale. Elle contient quatorze boiſſeaux, & ſert à vendre le riz & les grains.

CANDY; nom propre d'un Royau-

me d'Asie, qui occupe le milieu & la partie la plus considérable de l'île de Ceylan. Il est borné au nord, par les pays des Vannias & des Bedas; à l'orient par ceux de Trinquilimale, de Cotiari, de Batecalo & la mer des Indes; au midi & à l'occident, par le pays de Maturé, & celui de la Cannelle.

Ce Royaume est rempli de bois & de montagnes, mais arrosé par plusieurs rivières poissonneuses, qui font croître le riz dont les Habitans font leur principale nourriture. La ville capitale se nomme aussi *Candy*. Les peuples y sont idolâtres.

CANDYBA; c'est, selon les notices Ecclésiastiques, le nom d'une ancienne ville épiscopale de Lycie.

CANDYS; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville d'Asie, dans la Médie.

CANE, substantif féminin. *Anas*. Sorte d'oiseau aquatique, qui est la femelle du canard. *Voyez* ce mot.

CANE, se dit aussi de certains oiseaux aquatiques, dont il y a plusieurs espèces qu'on distingue par différentes épithètes: ainsi,

CANE DU LEVANT, se dit d'un oiseau, le plus petit de son genre. Son bec est noir. Toute la partie supérieure de son corps est d'un brun cendré: il a sur le dos l'extrémité des plumes blanches, sur les aîles une ligne large d'un pouce, en partie noire, en partie verte, ou de couleur d'émeraude, & les deux côtés sont blancs. Toute la partie inférieure est d'un blanc tirant sur le jaune clair; à la poitrine & au bas du ventre, son plumage est mêlé de grandes taches noires, & en assez grand nombre: ses jambes sont d'un bleu clair, & la membrane où tiennent ses doigts, est noire. Cet oiseau se trouve en Angleterre, en Suède, & en Allemagne.

CANE HAUTE SUR LES JAMBES, se dit d'un oiseau qui a le bec aigu, en partie noir, & en partie rouge, le cou environné d'un cercle blanc, le derrière d'un cendré blanchâtre, le ventre blanc, & les aîles larges; les quatre dernières grandes plumes sont noires de part & d'autre: celles du milieu blanches, les jambes menues & élevées, les pieds & les membranes blancs,

CANE PENELOPE; se dit d'un oiseau qui vole toujours autour des lacs & des rivières: il est moins gros que le canard domestique: il a le bec gros, large, & de couleur plombée, ainsi que les jambes & les pattes: son plumage est diversifié par des lignes noires & blanches: la femelle est entièrement semblable au mâle.

CANE DU CAIRE, se dit d'un oiseau aquatique dont la ponte & les couvées sont considérables: sa voix est si rauque qu'on ne l'entend presque pas. Son geste, son port, sa configuration, le goût de sa chair, tout fait croire qu'il tient le milieu entre l'oie, & le canard: cette cane commençoit à être commune en France, du temps de Bélon: elle a les jambes courtes, sa couleur est fort variée; il y a des mâles & des femelles dont le plumage est de couleur blanche, ou de couleur noire, ou de diverses autres couleurs; mais il est plus ordinairement noir & mêlé d'autres couleurs; son bec est court, large & crochu par le bout. Il a une crète ou une tubérosité rouge entre les deux yeux, grosse comme une cérise: le bord des yeux en est éga-

lement garni, & cette peau eſt dure comme du cuir.

Cane d'Inde, ſe dit d'un oiſeau dont la marche eſt lente & la voix enrouée. Cette cane eſt plus groſſe de moitié que nos canes ordinaires; ayant d'ailleurs la même figure & les mêmes inclinations. On en compte de trois eſpèces, qui varient par le plumage & par les crètes; la crète de celle de la première eſpèce eſt compoſée de plumes blanches; elle s'étend tout le long de la tête, & ſe lève pendant la colère de l'oiſeau, qui a ſa tête rouge, dénuée de plumes juſqu'au milieu du cou, l'œil jaune environné d'un cercle noir, les extrémités des aîles & de la queue, d'un vert brillant,& la peau des jambes, brune tachetée de noir : la ſeconde eſpèce eſt plus grande, & a la tête blanche, la couleur du corps rouſſe. La troiſième eſpèce a le corps couvert de toutes parts de plumes noires tachetées de blanc : les jambes, le haut du bec & la tubercule, ſont d'un très-beau rouge.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, que *quelqu'un a fait la cane;* pour dire, qu'il a fait voir qu'il craignoit dans une circonſtance où il devoit marquer du courage.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

CANÉE; (la) nom propre d'une ville forte de l'île de Candie, ſituée ſur la Mer. La campagne du voiſinage eſt fertile & riante : elle abonde particulièrement en oliviers, en citroniers, en vignes & en orangers.

CANEL; vieux mot qui ſignifioit autrefois trame.

CANENTE; terme de Mythologie, & nom propre d'une Nymphe, fille de Janus & de Venilie, qui mourut de douleur d'avoir vu changer en pivert, le Roi Picus ſon mari, par la Magiciene Circé.

CANEPETIÈRE; ſubſtantif féminin. Oiſeau aquatique de la grandeur d'un faiſan, le même que le canard de pré de France. *Voyez* ce mot.

CANÉPHORE; ſubſtantif féminin, & terme de Mythologie. Il y avoit chez les Athéniens, deux jeunes Vierges de qualité, qui parées ſuperbement, portoient ſur leur tête quand on célébroit les Panathénées, des corbeilles couronnées de fleurs & de myrthe, & remplies d'offrandes deſtinées pour le culte des Dieux auxquels ces Vierges étoient conſacrées. Le Temple de Minerve étoit le lieu de leur réſidence.

CANÉPHORIES; adjectif féminin pluriel, ſubſtantivement pris & terme de Mythologie. C'eſt, ſelon quelques-uns, des fêtes qui ſe célébroient en Grece, à l'honneur de Diane, dans leſquelles les filles nubiles offroient à cette Déeſſe des paniers remplis de petits ouvrages faits à l'aiguille, pour marquer que le célibat les ennuyoit. D'autres diſent que les Canéphories faiſoient partie de la fête que les jeunes filles célébroient la veille de leurs nôces. Elles alloient au Temple de Minerve préſenter une corbeille d'offrandes, afin d'engager cette Déeſſe à rendre leurs mariages heureux.

CANEPIN; ſubſtantif maſculin. Peau de mouton très-fine qui ſert à faire des gants de femme. Ce ſont les Peauſſiers qui ont droit de lever le canepin à Paris.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

CANESTEAU ; vieux mot qui signifioit autrefois échaudé, sorte de pâtisserie.

CANET ; nom propre d'un bourg & vicomté de France, en Roussillon, sur la rivière de Teth, à deux lieues, est, de Perpignan.

CANETA ; nom propre d'une petite rivière d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure. Elle a son embouchure dans le golfe de Tarente, à une lieue de Cariati.

CANETO ; nom propre d'une petite ville d'Italie, dans le Duché de Mantoue, au confluent de la Chièse & de l'Oglio, & à vingt milles de Crémone.

CANETON ; substantif masculin. Diminutif, qui se dit du petit d'une cane. *Ces canetons sont excellens.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

CANETTE ; substantif féminin. Diminutif, qui désigne une jeune cane. *Il y avoit quatorze canettes dans le nid.*

CANETTE, se dit aussi d'une cane de la petite espèce. *Nous tirâmes quelques canettes.*

CANETTE, se dit encore, en termes de l'Art héraldique, d'une cane représentée sans pied dans l'écu.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *t* qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *kanète*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CANEVAS ; substantif masculin. *Crassior tela.* Sorte de grosse toile claire, divisée en carreaux, & qu'on emploie ordinairement pour faire des ouvrages de tapisserie.

La plûpart des canevas à tapisserie, dont on fait usage à Paris, se fabriquent vers Montfort-l'Amauri.

Les canevas pour tapisserie, payent pour droits à l'entrée du Royaume quatre livres par quintal, & trois livres dix sous à la sortie.

On dit, *tracer un canevas ;* pour dire, tracer un dessein sur un canevas. *Elle a fait tracer ce canevas par un habile Artiste.*

CANEVAS, se dit aussi d'une grosse toile de chanvre, écrue, dont on fait usage dans les piqûres de corps, & pour soutenir des boutonnières d'habits.

CANEVAS, se dit encore de certaines grosses toiles de chanvre très-fortes & très-serrées, avec lesquelles les Hollandois font des voiles de navire.

CANEVAS, se dit figurément, en termes de Musique, des mots auxquels les Musiciens adaptent un air, sans avoir égard au sens ; mais seulement pour représenter la mesure & le nombre des syllabes que l'air exige. Ces mots, sans suite & sans liaison, servent de modèle au Poëte pour composer ceux d'une mesure pareille, qui doivent former un sens.

CANEVAS, se dit aussi des paroles suivies, ou de la chanson qui se compose sur un air.

CANEVAS, se dit encore, dans le sens figuré, du premier projet de quelque ouvrage d'esprit que ce soit. *Il n'a encore que le canevas de son discours. Cet Avocat me fit voir le canevas de son plaidoyer.*

La première syllabe est brève, la

la seconde très-brève, & la troisième longue.

CANEVASSIÈRE; épithète attribuée aux Marchandes Lingères de Paris, par leurs Statuts & Lettres de Maîtrise.

CANEVIÈRE; vieux mot qui signifioit autrefois chénevière.

CANEYNE; vieux mot qui signifioit autrefois un lieu rempli de roseaux.

CANGA; nom propre d'une ville & province d'Asie, au Japon, dans la presqu'île de Niphon.

CANGEOUR; vieux mot qui signifioit autrefois Changeur.

CANGERECORA; nom propre d'une ville des Indes, en-deçà du Gange, dans le Canara, sur une rivière de même nom, qui coule à l'extrémité du Malabar.

CANGETTE; substantif féminin. On donne ce nom, dans le Commerce, à une espèce de petite serge qui se fabrique en basse Normandie, & particulièrement à Caen, où il s'en fait une consommation considérable.

CANGEY; nom propre d'un bourg de France, en Touraine, à deux lieues, nord-est, d'Amboise.

CANGIANO; nom propre d'une petite ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, entre l'Apennin & la rivière de Silaro.

CANGIER; vieux verbe qui signifioit autrefois changer.

CANGIVOURAN; nom propre d'une ville de la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, au Royaume de Carnate, sur les frontières de celui de Gingi.

CANGOXUMA; nom propre d'une ville d'Asie, dans le Japon, sur la côte occidentale de l'île de Bungo, à cinq milles de Nangasaki.

CANGRI; nom propre d'une petite ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, à la source du fleuve Zacarat, le Sangaris des Anciens.

Il y a une contrée de même nom dans la Natolie, entre le Bosphore de Thrace & l'embouchure du Zacarat dans la mer Noire; mais c'est Cangria qui en est la ville capitale, & non Cangri.

CANGRIA; nom propre d'une ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie. C'est la capitale du pays de Cangri.

CANI. *Voyez* CANY.

CANIART; oiseau. *Voyez* CANARD COLIN : c'est la même chose.

CANIBOTE; vieux mot qui signifioit autrefois le tuyau du chanvre.

CANICA; substantif féminin. On donne ce nom, dans le commerce, à une espèce de cannelle sauvage qui croît dans l'île de Cuba. Elle est d'un goût approchant celui du girofle. La médecine la substitue quelquefois à la casse.

CANICHE; substantif féminin. Chienne barbette. *On m'a volé une jolie caniche.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

CANICIA; nom propre d'une contrée d'Afrique, en Barbarie, entre Tunis & Alger. Il n'y a ni villes ni villages, & les habitans y vivent sous des tentes.

CANICIDE; substantif masculin. Drelincourt a fait usage de ce mot dans ses expériences anatomiques, pour exprimer la dissection anatomique d'un chien vivant.

CANICLU; nom propre d'une Province de la grande Tartarie, à l'ouest de celle de Tebeth. On y voit un lac qui abonde en perles.

Les turquoises y sont aussi très-communes ; mais l'exportation de ces effets précieux est défendue.

Les lions, les ours, les cerfs, les daims, les chevreuils, &c. sont en grand nombre dans cette Province.

Les peuples y sont idolâtres, & si l'on en croit le Vénitien Marco-Paolo, ils ont l'impertinente coutume de prêter pendant deux ou trois jours, leurs lits, leurs femmes & leurs maisons aux étrangers qui passent dans leur pays.

CANICULAIRE ; adjectif des deux genres. *Canicularis*. Il n'a d'usage qu'en parlant des jours où la canicule domine.

Les peuples d'Egypte & d'Ethiopie commençoient autrefois leur année aux jours caniculaires.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

CANICULE ; substantif féminin. *Canicula*. Constellation qu'on appelle autrement *le grand chien*.

Les Grecs prétendoient que le chien avoit été ainsi nommé à cause de celui dont l'Aurore fit présent à Céphale, comme du plus vîte de tous les chiens ; Céphale voulut en faire l'épreuve sur un renard, qu'on disoit surpasser tous les animaux à la course ; ils coururent tous les deux si long-temps (& même sans se fatiguer) que Jupiter voulut récompenser ce chien en le plaçant parmi les astres.

On a attribué à la canicule les grandes chaleurs, parce qu'elle se lève & se couche avec le soleil pendant les mois de Juillet & d'Août.

Les anciens ont aussi attribué à cette constellation diverses influences malignes, comme d'irriter la bile, de rendre les animaux languissans, de répandre des fièvre ardentes & continues, des dyssenteries, des phrénésies, de donner la rage aux chiens, &c.

C'étoit pour détourner tous ces maux imaginaires, que les Romains immoloient tous les ans un chien roux à la canicule.

La vérité est que cette constellation n'occasionne ni chaleurs, ni maladies, ni aucun autre effet sensible sur notre horison.

Canicule, se dit aussi du temps où l'on suppose que domine cette constellation. *Nous partîmes pendant la canicule*.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

CANIDE ; substantif masculin. Très-beau perroquet de l'Amérique, qui se trouve particulièrement aux îles Antilles. Il est de la grosseur du faisan ; & toutes les plumes qu'il a sous le ventre, sous les aîles & sous le cou, sont de couleur aurore tabisée. Il a le dessus du dos & la moitié des aîles d'un bleu céleste & très-vif ; la queue & les grandes plumes des aîles, entremêlées d'un incarnat fort éclatant, & la tête couverte d'un petit duvet couleur de rose, marqueté de vert, de jaune & de bleu qui s'étend en ondes jusqu'au dos ; ses paupières sont jaunes, & la prunelle de ses yeux est jaune & rouge ; on voit sur sa tête comme une toque de petites plumes, de couleur de gris de perle.

CANIERS ; nom propre d'un bourg de France, en Saintonge, Election de Saintes. Les environs abondent en grains, en vins & en pâturages.

CANIF ; substantif masculin. Petite lame de fer ou d'acier, très-fine, très-tranchante, emmanchée de

bois, d'écaille, d'ivoire, *&c.* & dont on se sert pour tailler les plumes. *Ce canif est excellent.*

CANIF, se dit aussi, en termes de Graveurs en bois, d'un outil avec lequel ils creusent diverses parties de leurs planches.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne au singulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Le *f* final se fait sentir en toute circonstance.

CANIFICIER; substantif masculin. On donne ce nom dans les îles Antilles, au cassier ou arbre qui produit la casse.

CANIGOU; nom propre d'une fameuse montagne des Pyrénées, élevée de quatorze cent quarante toises au-dessus du niveau de la mer. On y voit à huit lieues, ouest-sud-ouest, de Perpignan, une Abbaye régulière de l'Ordre de S. Benoît, laquelle jouit d'environ 6000 liv. de rente.

CANIN; adjectif masculin, & terme d'Anatomie. Il se dit d'un muscle qui s'attache par une de ses extrémités dans la fosse maxillaire, le long du bord alvéolaire de la mâchoire supérieure, au-dessus de la dent canine, du voisinage de laquelle il tire son nom : il se termine par son autre extrémité à la commissure des lèvres, & communique avec les autres muscles qui se trouvent en cet endroit. Ce muscle est antagoniste du triangulaire, & tire en haut la commissure des lèvres.

CANINA; nom propre d'une ville & contrée de l'Albanie, près du golfe de Venise.

CANINANA; substantif masculin. Serpent d'Amérique, qui, quoique vénimeux, fuit, dit-on, l'homme, & se laisse toucher & manier comme le chien, sans faire aucun mal. Sa longueur est d'un à deux pieds : il a le dos verdâtre & le ventre jaunâtre. Les Naturels du pays & les Afriquains le mangent, après lui avoir coupé la queue. Les Indiens s'en servent comme nous faisons de la vipère, dans la persuasion qu'il résiste au poison, & qu'il chasse le venin.

CANINE; adjectif féminin. Il se dit de ce qui a rapport au chien : mais il n'est usité qu'en ces deux phrases, *faim canine*, & *dent canine.*

On appelle *faim canine*, une faim dévorante, difficile à rassasier. *Depuis huit jours il a une faim canine.*

On appelle *dents canines*, quatre dents pointues comme celles des chiens. Il y en a deux à chaque mâchoire, dont une de chaque côté. Elles sont placées entre les incisives & les molaires.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

CANIPSA; nom propre d'une ancienne ville de l'Arabie heureuse, sur le golfe Persique, à l'ouest de l'embouchure du fleuve Lar.

CANIRAM; substantif masculin. Grand arbre branchu, qui croît au Malabar. Ses feuilles d'une figure oblongue, sont placées par paire à chaque nœud des petites branches : des mêmes nœuds, naissent des fleurs en parasol, à quatre, cinq ou six pétales, pointues, peu odoriférantes, & de couleur de vert d'eau : son fruit est une pomme ronde, lisse, jaune, dont la pulpe est blanche, mucilagineuse & couverte d'une écorce épaisse & friable. Cette pulpe, les graines qu'elle renferme, & toutes les parties de l'ar-

bre, sont très-amères au goût.

La racine prise infusée ou en décoction, passe pour cathartique, & bonne contre les fièvres pituiteuses, la colique, les tranchées & le cours de ventre : on l'emploie en fomentation avec succès, contre la goutte ; & on la mêle avec du lait de vache pour en laver la tête aux mélancoliques & aux vertigineux.

L'écorce de l'arbre, pilée & pétrie avec de l'eau de riz, est salutaire pour arrêter la dyssenterie bilieuse.

CANISCHA, ou CANISE ; nom propre d'une ville forte de la basse Hongrie, dans le Comté de Salavar, sur la rivière de Sala, à six milles de Varadin.

CANISTRO ; nom propre d'une petite ville de la Turquie d'Europe, dans la Macédoine, sur la côte de l'Archipel, entre les golfes de Salonique & d'Aiomana.

CANISY ; nom propre d'un Bourg de France, en Normandie, à une lieue & demie, sud-ouest, de Saint Lô.

CANIVEAUX ; substantif masculin pluriel, & terme d'Architecture. Ce sont les plus gros pavés qui étant assis alternativement avec les contre-jumelles, traversent le milieu d'un ruisseau, d'une rue, d'une cour.

CANIVELLE ; vieux mot qui signifioit autrefois chemise.

CANIVET ; *Voyez* CANIDE, c'est la même chose.

CANLE ; nom propre d'une petite rivière de France, dans la Sologne. Elle se jette dans la Loire, à deux lieues au-dessous de Blois.

CANNA ; Ptolémée place en Cappadoce, dans la Lycaonie, une ancienne ville de ce nom.

CANNA, est aussi le nom d'une ancienne ville que Pomponius-Mela met dans l'Eolide.

CANNAGARA ; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville de l'Inde, au-delà du Gange.

CANNAGE ; substantif masculin. Mesurage des étoffes, toiles, rubans, galons, *&c.* qui se fait à la canne. *Le cannage l'a trompé.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

CANNAMELLE, ou CANNE DE SUCRE. *Voyez* SUCRE.

CANNARES ; (les) peuples de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'Audience de Quito. Ces peuples adorent le soleil, & avant l'arrivée des Espagnols, on voyoit chez eux un Temple dédié à cet Astre, dont les murs étoient revêtus de lames d'or, & les portes enrichies de peintures & d'émeraudes. On voit encore des restes de ce superbe Edifice ; mais on se doute bien que ces restes ne sont ni l'or ni les émeraudes.

CANNE ; substantif féminin. *Canna.* Roseau séché dont on fait usage pour s'appuyer en marchant. *Voyez* ROSEAU.

On appelle aussi *canne*, tout autre morceau de bois ou d'autre matière qui sert au même usage. *Il lui fit présent d'une canne d'un beau jet. Il vient d'acheter une canne à pomme d'or.*

CANNE D'INDE ; *Voyez* BALISIER.

CANNE DE SUCRE, se dit des roseaux qui portent le sucre. *Voyez* SUCRE.

CANNE ODORIFÉRANTE ; *Voyez* CALAMUS AROMATICUS.

CANNE, se dit, en termes d'Architecture, d'une sorte de grands roseaux dont on fait usage en Italie, & dans le Levant, au lieu de dos-

ses, pour garnir les travées entre les cintres, dans la construction des voûtes. Cette espèce de roseaux supplée aussi le chaume pour couvrir quelques bâtimens de campagne.

Canne, se dit d'une mesure de longueur avec laquelle on mesure les corps étendus, comme les draps, les toiles, les rubans, *&c.* Cette mesure qui est très-usitée en Italie, en Espagne, & dans les Provinces méridionales de France, est plus ou moins longue en différens endroits. En Provence, en Dauphiné, à Avignon, à Montpellier, & dans tout le bas Languedoc, la canne contient une aune deux tiers de Paris.

La *canne* de Toulouse, du haut Languedoc, de Montauban, d'Agen, & de quelques villes de Guienne, contient une aune & demie de Paris.

La *canne* de Gènes est plus courte d'un pouce que celle de Provence.

La *canne* de Rome contient six pieds onze pouces de Roi, & celle de Naples, deux aunes moins deux dix-septièmes d'aune de Paris.

Canne, se dit de la chose qui a été mesurée avec la canne. *Il lui manque une canne de satin.*

Canne, s'est dit autrefois chez les Juifs, d'une mesure de six coudées hébraïques qui revenoient à six pieds trois pouces.

Canne a vent, se dit d'un instrument creusé intérieurement, par le moyen duquel on peut, sans faire usage de poudre, chasser une balle avec beaucoup de violence. Cet instrument ne diffère de l'arquebuse à vent, qu'en ce qu'il ressemble extérieurement à une canne.

Canne, se dit dans les Manufactures de Soie, de certaines grandes baguettes qu'on passe dans les envergures des chaînes, pour remettre ou pour tordre les pièces.

Canne, se dit, en termes de Fondeurs, d'un instrument de fer avec lequel on brasse les métaux en fusion.

Canne, se dit dans les Verreries, d'une machine de fer, en forme de canne, percée dans toute sa longueur, avec laquelle on souffle les bouteilles & autres ouvrages de verrerie.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *kane.* Voyez Orthographe.

CANNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Canner.

CANNEBERGE; substantif féminin. Plante qui rampe sur la terre, & qui croît dans les marais & autres lieux humides. Ses tiges longues, déliées, foibles, sont revêtues de feuilles presque semblables à celles du serpolet. Elle porte des fleurs purpurines, découpées en quatre parties, auxquelles succèdent des baies rondes ou ovales, piquetées de points rouges & ornées d'un ombilic purpurin, disposé en croix. Elles sont d'un goût aigrelet, & contiennent des semences menues.

Les feuilles, les fleurs & les baies de cette plante sont détersives & astringentes.

CANNELAS; substantif masculin. Espèce de dragée composée avec de la cannelle. *On vante le cannelas de Milan.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième longue.

CANNELÉ, ÉE; adjectif & parti-

cipe passif. *Voyez* Canneler.

On appelle *corps cannelés*, en termes d'Anatomie, deux éminences, qu'on remarque à la partie antérieure des ventricules du cerveau, & qui sont formées par l'entrelacement de la substance médullaire, & de la substance cendrée.

Cannelé, se dit, en termes de l'Art héraldique, de l'engrelure dont les pointes sont en-dedans, & les dos en-dehors, comme les cannelures des colonnes en Architecture.

Cannelé, se dit aussi substantivement d'une sorte d'étoffe de soie. *Un cannelé uni, brodé.*

CANNELER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Striare*. Action de tracer ou de former des cannelures. Il se dit particulièrement en termes d'Architecture, & en parlant de colonnes & de pilastres: ainsi l'on dit *canneler une colonne, un pilastre*; pour dire, creuser des espèces de petits canaux le long du fût d'une colonne, ou du haut en bas d'un pilastre.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez que le pénultième *e* des temps ou personnes de ce verbe prend le son de l'*e* moyen, quand il est suivi d'un *e* muet, parce que le génie de la langue ne souffre pas régulièrement deux *e* de suite absolument muets. Dans je *cannele*, la syllabe *ne* est moyenne.

CANNELLE; substantif féminin. *Cinnamomum*. C'est l'écorce d'un arbre qui croît dans l'île de Ceylan, & qu'on appelle *cannelier*. Elle est mince, unie, roulée en longueur, d'une couleur jaunâtre, tirant sur le rouge, d'une odeur & d'un goût doux, piquant, aromatique & très-agréable.

Il faut choisir la plus odoriférante, en belles écorces, minces & hautes en couleur.

Les Hollandois sont parvenus à se rendre maîtres de tout le commerce de la cannelle qui se consomme en Europe.

Les Portugais chassés de Ceylan par les Hollandois, avoient jeté dans le commerce une espèce de cannelle grise, qu'on appeloit *cannelle sauvage*, qui croissoit dans le Royaume de Cochin, sur la côte de Malabar: mais les Hollandois jaloux de la consommation qui se faisoit de cette cannelle Portugaise, s'emparèrent de Cochin en 1661, & en firent arracher tous les arbres qui la produisoient, de manière que dès ce moment ils furent, & ont toujours été depuis sans concurrens pour la recolte & la vente de ce genre d'épicerie.

On distingue trois sortes de cannelles, la fine, la moyenne & la grossière. Cette diversité a sa cause dans les différences qui sont entre les arbres d'où on la tire, & qui naissent de l'âge, de la position, de la culture, &c. de chacun de ces arbres. La cannelle grossière est celle qu'on vend dans les boutiques sous le nom de *cannelle matte*: c'est l'écorce des vieux troncs: elle est bien inférieure à l'autre par l'odeur, le goût & les propriétés; aussi la rejette-t-on en Médecine.

La *cannelle* est, selon Dioscoride, échauffante, émolliente & digestive: elle provoque les urines: on la prend avec la myrrhe, ou dans quelque liqueur appropriée, pour hâ-

ter l'expulsion du fœtus & l'éruption des règles. Elle éclaircit la vue, & attenue les humeurs épaisses & visqueuses. On la mêle avec du miel, & on l'applique sur le visage & sur la peau pour en effacer les taches : elle est salutaire dans les toux, les fluxions, les anasarques, les maladies des reins, & la difficulté d'uriner.

Les Modernes l'estiment aromatique, stimulante, corroborative, cordiale, stomachique, stiptique & emmenagogue.

Boerhaave regarde la cannelle, comme le meilleur de tous les aromates. Il attribue sur-tout de grandes vertus à l'huile qu'on retire de cette substance. Il y a peu de chose, dit-il, qu'on puisse lui comparer, quand il s'agit de donner des forces à une femme qui en manque dans sa grossesse, ou quand son accouchement devient laborieux, ou qu'elle se trouve épuisée après sa délivrance, pourvu cependant, qu'il n'y ait ni inflammation, ni rupture, ni dilatation excessive des vaisseaux. Il ajoute qu'aucun remède n'est préférable à cette huile, dans les maladies de la matrice, qui proviennent d'un flegme froid & muqueux. Mais comme la cannelle a toutes les vertus des meilleurs aromates, elle en a aussi les inconvéniens. Si vous l'employez mal à propos, elle dispose l'estomac à l'inflammation en crispant les fibres, & en resserrant les orifices des glandes stomachales ; ce qui diminue la quantité du suc digestif, & trouble le jeu de la machine : son usage excessif rend d'ailleurs les sucs trop âcres & trop épais ; ce qui cause souvent des maladies chroniques.

La *cannelle* paye pour droits à l'entrée du Royaume, vingt-sept livres par quintal, suivant le tarif de 1664.

On appelle *champ de la cannelle*, cette contrée de l'île de Ceylan, qui s'étend depuis Negambo, jusqu'à Gallières. C'est là où croissent les canneliers, d'où les Hollandois tirent toute la cannelle qu'ils vendent aux Nations.

Eau de cannelle, se dit de la composition suivante :

Prenez une demi-livre de meilleure cannelle grossièrement concassée : laissez-la en infusion pendant deux jours dans trois livres de bon vin blanc : mettez le mêlange dans une cucurbite de verre ou de grès : adaptez un chapiteau à la cucurbite avec son récipient : luttez les jointures, & faites distiller : vous obtiendrez une eau blanchâtre, qui sera l'eau de cannelle, & que vous garderez dans une bouteille bien bouchée.

Cette *eau* est bonne pour fortifier le cœur, l'estomac & le cerveau : elle dissipe les vents, aide à la digestion, & provoque les règles & l'accouchement. On la donne depuis une drachme jusqu'à une once.

Cannelle, se dit, en termes d'Aiguilletiers, d'une petite cannelure qu'on remarque à chaque côté de la tête des aiguilles à coudre ou à tapisserie.

Cannelle, se dit, en termes de Boutonniers, d'un morceau de bois percé en rond par le milieu, qui se met dans le trou de la jatte, afin d'empêcher que l'ouvrage ne s'endommage en flottant contre les bords.

Cannelle, se dit, en termes de Vendanges, d'un morceau de bois creusé qu'on met à une cuve, afin d'en

faire sortir le vin quand on a foulé le raisin.

Cannelle, se dit aussi en termes de Tonnelliers & de Marchands de vin, d'un robinet de cuivre qu'on met à un tonneau pour en tirer le vin, en tournant la clef de cuivre qui y tient, & par le moyen de laquelle on ouvre & l'on bouche le passage.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *n* & un *l* qui sont oisifs, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *kanèle*. Voyez Orthographe.

CANNELLIER; substantif masculin. Arbre dont on tire la cannelle. Il croît à la hauteur de trois ou quatre toises: ses racines sont couvertes d'une écorce qui a une odeur de camphre. Son bois est dur intérieurement, blanc & sans odeur: ses feuilles assez semblables à celles du laurier & du malabratum, en diffèrent par leur odeur de cannelle. Cet arbre porte des fleurs petites, étoilées, blanchâtres, à six pétales, & disposées en gros bouquets à l'extrémité des rameaux: elles ont une odeur admirable, & qui se fait sentir en mer, à plusieurs milles de distance du rivage, lorsque le vent souffle de terre. Aux fleurs succèdent des baies ovales, longues de quatre à cinq lignes, d'un brun bleuâtre, & tachetées de points blanchâtres.

Dans la saison où la sève est abondante, on détache l'écorce des petits cannelliers de trois ans; on jette l'écorce extérieure qui est épaisse, grise & raboteuse. On coupe par lames, longues de trois à quatre pieds, l'écorce intérieure qui est mince; on l'expose au soleil, & elle s'y roule d'elle-même de la grosseur du doigt; c'est ce qu'on appelle *la cannelle*. Voyez *ce mot*.

Le *Cannellier* ne se trouve plus que dans l'île de Ceylan, où les Hollandois le laissent croître dans une espace d'environ quatorze lieues, le long de la mer. Il multiplieroit singulièrement, si on ne l'en empêchoit pas: mais l'expérience a prouvé que cette étendue de terrein suffisoit pour fournir la cannelle nécessaire aux diverses Nations qui consomment ce précieux aromate.

CANNELUDE, ou CANNELADE; substantif féminin, & terme de Fauconnerie qui se dit d'une espèce de curée, composée de cannelle de sucre & de moelle de héron. On la donne à l'oiseau pour le rendre plus ardent au vol du héron.

CANNELURE; substantif féminin. *Striatura*. On donne ce nom aux petits canaux creusés sur des colonnes ou des pilastres.

Cannelures a côtes, se dit de celles qui sont séparées par des listels de certaine largeur, ornés quelquefois d'astragales, comme aux deux colonnes du Sanctuaire de l'Eglise de Sainte Marie de la Rotonde à Rome.

Cannelures avec rudentures, se dit des cannelures remplies de bâtons, de roseaux ou de cables, jusqu'au tiers du fût de la colonne.

Cannelures de gaînes, de terme, ou console, se dit de celles qui sont plus étroites en bas qu'en haut.

Cannelures a vive arrête, se dit de celles qui ne sont pas séparées par

par des côtes. Elles ſont propres à l'ordre dorique.

CANNELURES ORNÉES, ſe dit de celles qui ont des petites branches ou bouquets de laurier, de lierre, de chêne, ou d'autres ornemens, dans la longueur du fût de la colonne, ou ſeulement par intervalles.

CANNELURES TORSES, ſe dit de celles qui tournent en ligne ſpirale autour du fût d'une colonne.

CANNELURES PLATES, ſe dit de celles qui ſont faites en manière de pans coupés, au nombre de ſeize, comme l'ébauche d'une colonne dorique. On peut auſſi appeler *cannelures plates*, celles qui ſont creuſées carrément en manière de petites faces ou demi-bâtons dans le tiers du bas d'un fût, comme aux pilaſtres Corinthiens du Val-de-Grace à Paris.

CANNELURES, ſe dit auſſi, en termes de Conchyliologie, des petits canaux gravés ſur la ſuperficie d'une coquille.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *kanelure*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CANNEQUIN; ſubſtantif maſculin. Les Négocians donnent ce nom aux toiles de coton qui viennent des Indes, & dont le commerce ſe fait ſur la côte de Guinée.

CANNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Commerce, qui ſe dit, dans les lieux où la canne eſt en uſage, de l'action de meſurer les étoffes avec cette meſure. C'eſt ainſi qu'on dit auner, dans les lieux où l'on ſe ſert de l'aune.

CANNES; nom propre d'un lieu célèbre par la victoire mémorable qu'y remporta Annibal ſur les Romains, & qui mit Rome à la veille de ſubir les Loix de Carthage. Ce grand évènement arriva la troiſième année de la ſeconde guerre Punique, l'an 538, depuis la fondation de Rome.

CANNES, eſt auſſi le nom d'une ville maritime de France, en Provence, à trois lieues & demi, nord-eſt, de Frejus. On en tire quantité d'anchois & de ſardines ſalées.

CANNETILLE; ſubſtantif féminin. Petite lame très-fine, d'or ou d'argent tortillé. On fait uſage de cannetille dans les broderies, les crépines & autres ouvrages de ce genre.

Ce ſont les Paſſementiers-Boutonniers qui fabriquent & emploient la cannetille à Paris.

CANNETTE; ſubſtantif féminin. C'eſt, dans les Manufactures de ſoie, un petit tuyau de buis ou de roſeau, ſur lequel on met la ſoie pour la trame.

CANNETTE, eſt auſſi le nom d'une ville du Pérou, dans l'Amérique méridionale, à vingt-cinq lieues de Lima. Son territoire eſt ſingulièrement fertile en froment.

CANNEVAROLE; ſubſtantif maſculin. Oiſeau qui ne diffère de la figure du roſſignol qu'en ce qu'il eſt moins gros & moins roux. Il niche dans le chanvre.

CANNEY; nom propre d'une île d'Ecoſſe, l'une des Weſternes.

CANNIBALES; (les) peuples d'Amérique, accuſés de ſe nourrir de chair humaine. *Voyez* CARAÏBES, c'eſt la même choſe.

CANNIS-METGARA; nom propre

d'une petite ville d'Afrique, dans la plaine de Zuaga, à quinze milles de Fez.

CANO; nom propre d'une ville capitale d'un royaume d'Afrique de même nom, borné au nord par les déserts des Lumptunes; à l'orient, par le royaume de Bournou; au midi, par ceux de Zanfara, de Zegzeg & de Ghana; & à l'occident, par celui des Agades. On dit que la ville de Cano est peuplée de riches Négocians, au reste ce pays est peu connu.

CANOBIO; nom propre d'une petite ville d'Italie, au duché de Milan, sur le lac majeur, à six milles de Palanza.

CANOGIZA; c'est, selon Ptolémée, une ancienne ville de l'Inde au-delà du Gange.

CANOGNE, CANONE; vieux mots qui signifioient autrefois Chanoine.

CANOISIÉ; vieux mot qui signifioit autrefois Chapitre de Chanoines

CANOLE; vieux mot qui signifioit autrefois trachée-artère.

CANON; substantif masculin. Ce mot tiré du grec, signifie *règle*. Il est usité dans l'Eglise, pour désigner les décisions qui règlent la foi & la conduite des Fidèles. Ces décisions sont tirées ou des Conciles, ou des Décrets des Papes, ou du sentiment des Saints Pères, adopté dans les livres du Droit Canon.

On peut distinguer les canons qui regardent la foi, & ceux qui ne concernent que la discipline. Les premiers sont reçus sans difficulté par l'église universelle, quand ils ont été faits dans un Concile général.

Les Canons de pure discipline, sont observés par toute l'Eglise, ou n'ont lieu qu'en certaines églises particulières. Ils sont de droit apostolique, ou ils ont été établis par des Conciles œcuméniques, ou enfin ils sont observés en vertu d'un usage généralement reçu.

Un Canon concernant la discipline, n'a, suivant nos maximes, aucune autorité en France, s'il n'a été accepté expressément par les Prélats & par le Roi, protecteur de la Discipline ecclésiastique. Les Canons mêmes des Conciles généraux, ne sont point exceptés de cette règle.

Il s'est fait diverses collections des Conciles, où l'on a conservé les Canons. Ils sont pour l'ordinaire conçus en formes de loix, en termes impératifs, & quelquefois conditionnels; mais toujours exprimant la peine à laquelle doivent être soumis ceux qui les violeront. Lorsqu'il s'agit du dogme, la peine infligée est l'anathème ou l'excommunication.

CANON DE LA PAIX ET DE LA TREVE, se dit d'un canon fait & renouvellé dans plusieurs Conciles depuis le dixième siècle, contre les désordres que causoient les guerres particulières de différens Seigneurs.

CANON, se dit parmi les Religieux, du livre qui contient la règle & les instituts de l'Ordre.

CANON, se dit du catalogue où sont les noms des Saints canonisés.

CANON DES JUIFS, se dit du catalogue des livres de la foi des Juifs, fixé & déterminé par l'autorité de la Synagogue après leur captivité. Il est composé de vingt-deux livres, dont S. Jérôme fait l'énumération suivante; la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué, les Juges, auxquels on joint Ruth, Samuel, les Rois, Isaïe, Jérémie avec ses lamentations, Ezéchiel, les douze petits Prophètes, Job, les Pseau-

mes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, Daniel, les Paralipomènes, Esdras, Esther. Selon le témoignage de S. Irénée, de Tertullien, de S. Clément d'Alexandrie, & de tous les Docteurs, Esdras est l'auteur de ce canon, c'est-à-dire, qu'il a réduit en un corps tous ces livres, après les avoir examinés & corrigés.

Les Juifs ont toujours composé leur canon de vingt-deux livres, ayant égard, comme l'observe S. Jérôme, au nombre des lettres de leur alphabet, dont ils faisoient usage pour les désigner. Quelques Rabbins en ont composé vingt-quatre, d'autres vingt-sept; mais sans y introduire d'autres livres, ils en partageoient seulement quelques-uns: par exemple, ceux qui en comptoient vingt-quatre, séparoient les *lamentations* de la prophétie de Jérémie, & le livre de Ruth, de celui des Juges, & ils répétoient trois fois la lettre *Jod*. Ceux qui en comptoient vingt-sept, séparoient en six nombres les livres des Rois & des Paralipomène; & pour les désigner, ils ajoutoient aux vingt-deux lettres, les cinq finales connues de tous ceux qui connoissent l'alphabet hébraïque.

CANON DES CHRÉTIENS, se dit des livres de l'ancien & du nouveau Testament, dont le total est appelé *Écriture sainte*. Le Concile de Trente en a fait le dénombrement que voici pour l'ancien Testament. 1°. les livres de la Loi, qui sont la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome. 2°. les livres d'Histoire qui renferment Josué, les Juges, Ruth, les quatre livres des Rois, les deux Paralipomènes, les deux Esdras, les livres de Tobie, de Judith, de Job, les deux livres des Machabées. 3°. Les livres Moraux qui composent cent cinquante pseaumes, les paraboles ou proverbes de Salomon, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse, l'Ecclésiastique. 4°. Les Livres prophétiques, qui sont composés des quatre grands Prophètes, savoir, Isaïe, Jérémie, auquel Baruch est joint; Ezéchiel & Daniel; & de douze petits Prophètes, qui sont Osée, Joel, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie & Malachie.

Les livres du nouveau Testament sont 1°. les quatre Evangélistes, S. Mathieu, S. Marc, S. Luc & S. Jean. 2°. Les actes des Apôtres. 3°. Les Epîtres des Apôtres, dont quatorze de S. Paul, savoir une aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Ephésiens, une aux Philippiens, une aux Colossiens, deux aux Thessaloniciens, deux à Timothée, une à Tite, une à Philémon, & une aux Hébreux. Il y a encore sept autres Epîtres appelées *Catholiques*, savoir une de S. Jacques, deux de S. Pierre, trois de S. Jean, & une de S. Jude. L'Apocalypse de S. Jean forme le dernier livre.

CANONS DES APÔTRES, ou CANONS APOSTOLIQUES, se dit du recueil des Canons ou Loix ecclésiastiques des premiers siècles. Celui que l'Eglise grèque reçoit, en renferme quatre-vingt-cinq: celui de l'Eglise latine, cinquante seulement: on les appelle *Canons apostoliques*, parce que quelques-uns ont été faits par des Evêques qui vivoient peu de temps après les Apôtres, & qu'on nommoit *Hommes apostoliques*. Ils sont fort anciens, & se trouvent cités dans les Conciles de Nicée,

d'Antioche, de Constantinople, & par plusieurs Auteurs, sous le titre de *Canons anciens*, de *Canons des Pères*, & de *Canons Ecclésiastiques*. On les a long-temps faussement attribués au Pape S. Clément, troisième successeur de S. Pierre, comme les ayant reçûs de ce Prince des Apôtres. Les offrandes d'épis nouveaux & de raisins sur l'autel, & de l'huile pour le luminaire, les noms de Lecteur, de Clerc, de Métropolitain, dont il est question dans ces Canons, prouvent qu'ils sont postérieurs, & l'on convient aujourd'hui qu'on doit fixer l'époque de ce recueil à la fin du troisième siècle. Les Papes Damase & Gelase l'avoient condamné comme apocriphe : Léon IX en a excepté cinquante Canons qui sont d'une grande autorité dans l'église d'Occident, surtout depuis la traduction latine, que Denis le Petit en donna vers le commencement du sixième siècle.

Canons pénitentiaux, se dit de ceux que les Conciles de Nicée, de Gangres, d'Arles, de Laodicée dressèrent pour régler les divers genres de pénitence qu'ils imposèrent pour certains crimes. S. Basile & S. Grégoire de Nice firent un corps de tous ces Canons, pour établir parmi les Evêques d'Orient, une conduite uniforme : on les trouve dans leurs épîtres canoniques. Les Evêques d'Occident le firent de même, comme il paroît par le pénitenciel Romain, qui est très-ancien.

Voici quelques-uns de ces Canons.

Pour avoir abandonné la foi catholique, dix ans de pénitence.

Pour avoir fait des enchantemens, & exercé l'art magique, sept ans.

Pour avoir consulté les Devins, ou employé l'art magique, cinq ans.

Pour s'être parjuré ou avoir porté quelqu'autre à se parjurer, quarante jours au pain & à l'eau, & les sept années suivantes en pénitence.

Pour avoir juré le nom de Dieu une fois, sept jours au pain & à l'eau.

Pour œuvre servile le Dimanche, trois jours au pain & à l'eau.

Pour avoir parlé à l'Eglise pendant l'Office Divin, dix jours au pain & à l'eau.

Pour avoir violé le jeûne du Carême, autant de sept jours de jeûne, que de jeûnes violés.

Pour s'être procuré l'avortement, trois ans de pénitence, & dix ans pour avoir tué son enfant.

Pour avoir tué un homme de propos délibéré, pénitence toute la vie ; dans un premier mouvement de colère, trois ans.

Pour avoir conseillé un homicide, sept ans, dont quarante jours au pain & à l'eau.

Pour un vol capital, cinq ans ; s'il est peu considérable, un an.

Pour l'usure, trois ans de pénitence, dont un an au pain & à l'eau.

Pour la fornication simple, trois ans, & pour le desir, deux ans.

Pour l'adultère, dix ans.

Pour le crime d'un homme non marié avec une femme mariée, sept ans.

Pour l'inceste avec deux sœurs, toute la vie.

Pour s'être fardée dans la vue de plaire, trois ans.

Pour s'être masqué, ou fait des danses publiques devant une église, ou un jour de fête, trois ans.

Pour avoir par négligence laissé mourir son enfant sans baptême,

trois ans de pénitence, dont un an au pain & à l'eau.

Pour faux témoignages en Justice, ou calomnie, sept ans.

Pour avoir desiré injustement le bien d'autrui, trois ans.

Pour le crime de Sodomie, quinze ans.

Cette sévérité dans la discipline de l'Eglise, dura jusqu'au temps des Croisades; mais alors au lieu de peines canoniques, on imposa aux pécheurs l'obligation d'aller combattre les Infidèles, ou de contribuer aux frais de guerre.

Canon Paschal, se dit d'une table ou par un cycle de dix-neuf ans, on marque le jour de Pâques & des autres fêtes mobiles.

Canon de la Messe, se dit, des paroles secrètes de la Messe, depuis la Préface jusqu'au *Pater*, au milieu desquelles le Prêtre fait la Consécration.

C'est l'Histoire de l'institution de l'Eucharistie, rapportée par les Evangélistes, & la règle de la Consécration. Ce Canon est très-ancien, & S. Ambroise le rapporte presque tout entier dans la Liturgie. Quelques-uns disent que S. Jerôme le mit dans l'ordre que nous l'avons, à la réquisition du Pape Damase: d'autres l'attribuent au Pape Sirice, qui vivoit sur la fin du quatrième siècle. Le Concile de Trente dit qu'il a été dressé par l'Eglise, & qu'il est composé des paroles de Jesus-Christ, de celles des Apôtres & des premiers Pontifes qui ont gouverné l'Eglise.

Droit canon, ou canonique, se dit d'une collection de règles tirées de l'Ecriture Sainte, des Conciles, des Decrets & Constitutions des Papes, des sentimens des Pères de l'église, & de l'usage approuvé & reçu par la Tradition.

Le Droit canon, dont l'objet est d'établir les règles de la foi & de la discipline de l'Eglise, se divise communément en Droit écrit & Droit non écrit. Le premier est celui qui a été rédigé par écrit, en vertu de l'autorité publique; l'autre est celui qu'un long usage a introduit, & qui consiste en maximes ou en traditions bien établies.

On distingue aussi deux sortes de Droit canon écrit, les saintes Ecritures & les Canons. Les saintes écritures sont celles que renferment l'ancien & le nouveau Testament, & qui sont du nombre de celles que le Concile de Trente a reçues. Les Canons sont des règles tirées, ou des Conciles, ou des Decrets & Epîtres décrétales des Papes, ou du sentiment des Saints Pères, adopté dans les livres du Droit canon. Les différentes collections, qui entrent dans le corps du Droit canonique, sont les décrétales de Grégoire IX, le Texte de Boniface VIII, les Clémentines, les Extravagantes de Jean XXII, & les Extravagantes communes.

Comme en matière de discipline, chaque Eglise a des usages différens, on peut encore distinguer le Droit Canonique commun & le Droit Canonique particulier. Les libertés de l'Eglise Gallicane, les capitulaires de nos Rois, composent le Droit Canonique particulier de la France.

On appelle *Droit Canonique Romain*, le corps des loix publiées par les Papes, dont le premier objet a été, comme Princes temporels, de faire une loi pour tous leurs sujets laïcs & ecclésiastiques, sur toutes sortes de matières civiles & criminelles. Ils ont eu pour second objet, comme Evêques de Rome,

& comme chefs de l'Eglise, de donner aux fidèles des principes en matière de doctrine, conformément aux loix de Dieu & aux décisions de l'Eglise. Leur dernier objet a été de donner aux Ecclésiastiques des règles de discipline; mais le Droit Canonique Romain a souffert à cet égard bien des changemens, selon la différence des temps, des personnes & des pays.

Canon, s'est dit, dans la musique ancienne, d'une règle ou méthode par laquelle on déterminoit les intervalles des notes.

Canon, se dit, dans la musique moderne, d'une sorte de fugue qu'on appelle *perpétuelle*, parce que les parties partant l'une après l'autre, répètent sans cesse le même chant.

Canon, se dit, en termes de Géométrie & d'Algèbre, d'une règle générale pour résoudre plusieurs questions d'un même genre. C'est ce qu'on appelle plus ordinairement *méthode & formule*.

Canon naturel des triangles, se dit aussi, en Géométrie, d'une table qui contient tout à la fois les sinus, les tangentes & les sécantes des angles. Elle est ainsi appelée, parce qu'elle sert particulièrement à résoudre des triangles.

Canon artificiel des triangles, se dit encore d'une table qui contient les logarithmes des sinus, des tangentes, *&c*.

Canon, se dit, en termes de l'Art militaire, d'une grosse & longue pièce d'artillerie, propre à jeter des boulets de fonte ou de fer.

Les anciens canons recevoient différentes dénominations relativement à leur calibre : ainsi,

Le canon appelé *basilic*, étoit du calibre de quarante-huit livres, poids de marc : il pesoit sept mille deux cent livres, & étoit long de dix pieds.

Le *dragon* étoit de quarante livres : il pesoit sept mille, & étoit de seize pieds & demi de long.

Le *dragon volant* étoit de trente-deux livres : il pesoit sept mille deux cent, & étoit long de vingt-deux pieds.

Le *serpentin* étoit de vingt-quatre livres : il pesoit quatre mille trois cent, & étoit long de treize pieds.

La *coulevrine* étoit de vingt livres: elle pesoit sept mille, & étoit longue de seize pieds.

Le *passemur* étoit de seize livres: il pesoit quatre mille deux cent livres, & étoit long de dix-huit pieds.

L'*aspic* étoit de douze livres : il pesoit quatre mille deux cent cinquante, & étoit long de onze pieds.

Le *passendeau* étoit de huit livres : il pesoit trois mille cinq cent, & étoit long de quinze pieds.

Le *pelican* étoit de six livres : il il pesoit deux mille quatre cent, & étoit long de neuf pieds.

La *demi-coulevrine* étoit de dix livres : elle pesoit trois mille huit cent cinquante, & étoit longue de trois pieds.

Le *sacre* étoit de cinq livres : il pesoit deux mille huit cent cinquante, & étoit long de treize pieds.

Le *sacret* étoit de quatre livres : il pesoit deux mille cinq cent, & étoit long de douze pieds & demi.

Le *faucon* étoit de trois livres : il pesoit deux mille trois cent, & étoit long de huit pieds.

Le *fauconneau* étoit de deux livres : il pesoit treize cent cinquante, & étoit long de dix pieds & demi.

Le *ribadequin* étoit d'une livre :

il pesoit sept cent, & étoit long de huit pieds.

Un autre *ribadequin* étoit d'une demi-livre : il pesoit quatre cent cinquante, & étoit long de six pieds.

L'*émerillon* étoit d'un quart : il pesoit quatre cent ou quatre cent cinquante, & étoit long de quatre à cinq pieds.

Aujourd'hui les pièces qu'on fond ordinairement en France sont,

Le canon de France, qui est de trente-trois livres, qui pèse environ six mille deux cent, & qui est long de dix pieds, mesuré depuis la bouche jusqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culasse, & de treize pouces depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité du bouton. Toute sa longueur est de onze pieds un pouce ou environ.

Le demi-canon d'Espagne, ou la pièce de vingt quatre livres, qui pèse cinq mille cent, & qui est long de dix pieds, mesuré depuis la bouche jusqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culasse, & de douze pouces & demi depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité du bouton. Toute sa longueur est de dix pieds dix pouces.

Le quart de canon d'Espagne, ou la pièce de douze livres, qui pèse trois mille quatre cent, & qui est long de dix pieds, mesuré depuis la bouche jusqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culasse, & de neuf pouces & demi depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité du bouton. Toute sa longueur est de dix pieds neuf pouces & demi.

Le quart de canon de France ou la *bâtarde* de huit livres, qui pèse dix neuf cent cinquante, & qui est long de dix pieds, mesuré depuis la bouche jusqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culasse, & de sept pouces & demi depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité du bouton. Toute sa longueur est de dix pieds sept pouces & demi.

La moyenne, de quatre livres, qui pèse mille trois cent, & qui est longue de dix pieds, mesurée depuis la bouche jusqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culasse, & de sept pouces depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité du bouton. Toute sa longueur est de dix pieds sept pouces.

Le faucon & le fauconneau, qui sont depuis un quart jusqu'à deux livres, qui pèsent cent cinquante, deux cent, quatre cent, cinq cent, & sept à huit cent, & qui sont longs de sept pieds ou environ.

La pièce de huit, courte, a de longueur huit pieds, mesurée depuis la bouche jusqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culasse, & sept pouces, depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité du bouton. Toute sa longueur est de huit pieds sept pouces.

Celle de quatre, courte, a de longueur huit pieds, mesurée depuis la bouche jusqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culasse, & six pouces & demi depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité du bouton. Toute sa longueur est de huit pieds sept pouces & demi.

Les canons dont on fait usage sur les vaisseaux, sont plus courts & plus forts de métal que ceux qu'on destine au service de terre. Il y en a de fonte & de fer: ceux de fonte sont de sept calibres différens, de trente-six livres, de vingt-quatre, de dix-huit, de douze, de huit, de six & de quatre livres de balle. Le

boulet de ceux de fer ne pèſe jamais plus de dix-huit livres.

Voici comme l'Ordonnance de la Marine de 1689 a réglé la diſtribution des canons ſur les vaiſſeaux.

Les vaiſſeaux du premier rang, quels que ſoient les Officiers qui les montent, doivent être armés de canons de fonte.

Les vaiſſeaux du ſecond rang, commandés par l'Amiral, le Vice-Amiral, ou par un Lieutenant général, ont auſſi tous leurs canons de fonte; mais s'ils ſont montés par un Chef d'Eſcadre ou par un Capitaine, ils n'ont que les deux tiers de *canons* de fonte, & l'autre tiers de *canons* de fer.

Les vaiſſeaux du troiſième rang, commandés par l'Amiral, le Vice-Amiral, ou par un Lieutenant-Général, ont tous leurs canons de fonte; par un Chef d'Eſcadre, les deux tiers de fonte, l'autre tiers de fer; mais s'ils ſont commandés par un Capitaine, ils n'ont que la moitié de *canons* de fonte, & l'autre moitié eſt de *canons* de fer.

Les vaiſſeaux du quatrième rang, ont un tiers de *canons* de fonte, & le reſte de *canons* de fer.

Enfin les vaiſſeaux du cinquième rang, ſont armés de trois quarts de *canons* de fonte, & l'autre quart, de *canons* de fer.

A l'égard des frégates légères & des autres bâtimens, ils n'ont que des canons de fer.

Canon a la serre, ſe dit, en termes de Marine, d'un canon amarré en dedans, & dont la volée porte contre le haut du ſabord.

Canon alongé contre le bord, ſe dit d'un canon amarré de longueur contre les côtés d'un navire.

Canon d'étape, ſe dit d'un canon qui n'a plus le tampon dans la bouche.

Canon aux sabords, ſe dit d'un canon en état d'être tiré.

Canon démarré, ſe dit d'un canon qu'on a déplacé, afin de pouvoir le charger

Canon de Coursier, ſe dit d'un canon logé ſur l'avant d'une galère, pour tirer par-deſſus l'éperon.

Canon, ſe dit de tous les canons d'une armée, d'une place. *Les ennemis abandonnèrent leur canon.*

On dit qu'*une ville n'a pas attendu le canon;* pour dire, qu'elle s'eſt rendue avant qu'on l'attaquât dans les formes, & que le canon des Aſſiégeans fut établi en batterie.

Canon, ſe dit auſſi de cette partie des armes à feu, comme fuſil, piſtolet, &c. où l'on met la poudre & le plomb.

Canon brisé, ſe dit, en termes d'Arquebuſiers, d'un canon coupé en deux parties, au haut du tonnerre la partie ſupérieure eſt un écrou viſſé, & ſe monte ſur le tonnerre qui eſt en vis, de façon qu'ils ſe joignent enſemble, & forment en deſſus une face unie.

Canon carabiné, ſe dit auſſi, en termes d'Arquebuſiers, d'un canon qui reſſemble extérieurement aux canons ordinaires; mais il eſt tarodé en dedans, dans toute ſa longueur, de moulures longitudinales ou circulaires. Ces canons tirent plus juſte, & portent la balle plus loin.

Canon, ſe dit du corps d'une ſeringue.

Petit canon, ſe dit, en termes de Fondeurs de caractères d'imprimerie, du quinzième corps des caractères d'imprimerie. On appelle, chez les

les mêmes Ouvriers, *gros canon*, le dix-septième; *double canon*, le dix-huitième, & le *triple canon*, le dix-neuvième corps de ces caractères.

CANON, se dit, en termes d'Horlogers, d'une espèce de petit cylindre un peu long, percé de part en part, par le moyen duquel on fait tourner une pièce sur son arbre, sans qu'elle se berce.

CANON, se dit, en termes de Plombiers, d'un tuyau de plomb d'environ trois pieds de longueur, qui reçoit les eaux d'un bâtiment, pour les jeter loin des fondemens.

CANON, se dit, en termes de Potiers de fayance, d'une sorte de pots de fayance ronds & un peu longs, dans lesquels les Apothicaires tiennent diverses préparations de Pharmacie, comme électuaires, confections, *&c.*

CANON, se dit, en termes de Chaudronniers, d'un morceau de fer foré & à tête large, que l'on appuie sur la pièce, à l'endroit où on la perce.

CANON, se dit, en termes d'Emailleurs, des plus gros morceaux ou filets d'émail qu'ils mettent en état de servir aux ouvrages de leur métier.

CANON D'UNE JAUGE, se dit des ouvertures percées dans son pourtour, & où sont soudés des bouts de tuyaux.

CANON, se dit, en termes de Serrurerie, de cette partie de la serrure qui reçoit la tige de la clef, quand il s'agit d'ouvrir ou de fermer la serrure.

CANON, se dit, en termes de Rubanniers, d'un petit tuyau de buis, destiné à porter la soie de la trame.

CANON A DEVIDER, se dit d'un instrument destiné à recevoir le bout de la broche à devider, pour soulager la devideuse.

CANONS, se dit, en termes de tourneurs, de deux cylindres creux, traversés par une verge de fer carrée, qui joint la boîte au mandrin.

CANON, se dit, en termes de manége, de cette partie de la jambe du cheval, qui va depuis le genou jusqu'au boulet.

CANON, se dit aussi de cette partie du mors ou de l'embouchure du cheval, faite d'une pièce de fer arrondi, qui entre dans la bouche, & la tient sujète.

Les deux syllabes sont brèves au singulier, mais la seconde est longue au pluriel.

CANONGE; vieux mot qui signifioit autrefois le revenu d'un canonicat.

CANONIAL, ALE; adjectif. *Canonicus, a, um.* Ce qui a rapport à un Chanoine, ce qui le concerne. Ainsi,

OFFICE CANONIAL, se dit de tout l'office que les Chanoines chantent dans l'Eglise.

HEURES CANONIALES, se dit de certaines parties du Breviaire que les Ecclésiastiques récitent à différentes heures de chaque jour, comme Prime, Tierce, Sexte, *&c.*

MAISON CANONIALE, se dit d'une maison affectée à une place de chanoine.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est moyenne au singulier masculin; mais celle-ci est longue au pluriel & brève au féminin, qui a une cinquième syllabe très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* final prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre S.

CANONIARQUE; substantif masculin. Bas-Officier de l'Eglise de Constantinople. Il étoit au-dessous des Lecteurs.

Canoniarque, s'est aussi dit dans les anciens Monastères, du moine chargé de sonner pour assembler les autres à certaines heures.

CANONICAT; substantif masculin. Titre spirituel par lequel celui qui en est pourvu a droit de se placer dans le chœur & dans le chapitre d'une Eglise cathédrale ou collégiale. *Il vient d'obtenir un Canonicat.*

Canonicat, se dit aussi de la Prébende ou revenu temporel du chanoine. *Chaque canonicat vaut mille écus de rente.*

L'usage presque universel des Eglises de France, veut que les dignités des Chapitres soient conférées aux chanoines de ces Chapitres: pour faire cesser, cependant, l'incapacité de ceux qui ne sont pas chanoines, ceux-ci obtiennent du Pape un canonicat sans prébende, à l'effet, seulement, de pouvoir posséder une dignité. Le Concordat autorise le Pape à accorder des canonicats de ce genre.

Les quatres syllabes sont brèves au singulier, mais la quatrième est longue au pluriel.

CANONICITÉ; substantif féminin. *Canonicitas.* Qualité de ce qui est canonique. *On a contesté la canonicité de l'Apocalypse.*

Tout est bref au singulier; mais la dernière syllabe est longue au pluriel, qui ne peut guères être usité.

CANONIQUE; adjectif des deux genres. *Canonicus, a, um.* Qui est conforme aux Canons. *Son mariage fut déclaré canonique.*

Livres canoniques, se dit des livres dont la collection compose ce qu'on appelle l'Ecriture Sainte. *Voyez* Canon des Juifs, & Canon des Chrétiens.

On appelle, *Jurisprudence canonique*, ou *Droit canonique*, le Droit Canon. *Voyez* Canon.

Peines canoniques, se dit des peines que l'Eglise peut prononcer, comme l'excommunication, les jeunes, *&c.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un canonique écrit*, mais *un écrit canonique.*

CANONIQUEMENT; adverbe. *Canonicè.* D'une manière canonique, selon les Canons. *Ce bénéfice ne fut pas conféré canoniquement.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève, & la cinquième moyenne.

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *kanonikemant.* Voyez Orthographe.

CANONISATION; substantif féminin. *Canonisatio.* C'est la cérémonie par laquelle le Pape met solennellement dans le catalogue des Saints, une personne morte en odeur de sainteté, & dont les vertus ont été vérifiées par des miracles.

Les Martyrs ont été les premiers Chrétiens que l'Eglise ait canonisés.

Le droit de canoniser, qui n'appartient aujourd'hui qu'au Pape, a été exercé par les Evêques, jusqu'en 1150; mais le culte qu'un Évêque ordonnoit de rendre au Saint qu'il avoit canonisé, ne s'é-

tendoit pas au-delà de son Diocèse.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquième brève, & la sixième encore au singulier, mais celle-ci est longue au pluriel.

CANONISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Canoniser.

CANONISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *In numerum Sanctorum referre*. Mettre une personne dans le catalogue des Saints, avec les solennités prescrites par l'Eglise. *On canonisa cette Religieuse l'année dernière.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* feminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *je canonise*, la syllabe *ni* est longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *kanonizer*. Voyez Orthographe.

CANONISTE; substantif masculin. *Juris canonici peritus*. Qui est versé dans le Droit-Canon. Castel, Covarruvias, Doujat, Fleuri, Lacombe, Vanespen, *&c.* sont d'habiles Canonistes.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

CANONNADE; substantif féminin. Plusieurs coups de canon tirés de suite ou tous ensemble. *Le Régiment essuya une terrible canonnade à l'entrée du village.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

CANONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Canonner.

CANONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Battre à coups de canon. *On canonna la citadelle pendant trois jours.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *kanoner*. Voyez Orthographe.

CANONNIER; substantif masculin. Celui dont les fonctions consistent à servir le canon.

Maître Canonnier, se dit, en termes de Marine, de l'Officier qui a soin, sur les vaisseaux, de charger, pointer & tirer le canon.

CANONNIÈRE; substantif féminin. Petite embrasure dans une muraille, par laquelle on peut tirer à couvert des coups de fusil ou d'arquebuse. *On les assassina par les canonnières du château.*

Canonnière, se dit aussi d'une sorte de tente sans murailles, destinée à loger des soldats ou cavaliers. *Cet Officier n'avoit qu'une canonnière comme les soldats.*

Canonnière, se dit encore d'un petit bâton de sureau dont on a ôté la moelle, & dans lequel les enfans mettent des tampons d'étoupes, de papier ou d'autres matières, qu'ils chassent ensuite par le moyen d'un piston. *Rendez la canonnière de cet enfant.*

Les deux premières syllabes sont

brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *kanonière*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CANOPE; nom propre d'une ancienne ville maritime d'Egypte, que Strabon place à cent vingt stades d'Alexandrie. Elle fut ainsi appelée par les Lacédémoniens qui la bâtirent en mémoire du Capitaine de vaisseau, Canopus, qu'ils y enterrèrent. Canope passoit dans l'antiquité, pour un séjour de voluptés & de libertinage : aussi Juvenal voulant peindre les mœurs dissolues des dames romaines, ne trouva point d'expressions plus fortes que de dire qu'elles étoient blâmées par la ville de Canope même.

CANOPE, est aussi, en termes de Mythologie, le nom sous lequel les Egyptiens adoroient le Nil, qu'ils représentoient sous la forme d'un des vases ou cruches avec lesquels ils prétendoient purifier les eaux de ce fleuve. Ces cruches étoient d'une terre fort poreuse, & pleines de trous imperceptibles, par lesquels l'eau filtroit; elles étoient chargées de figures hiéroglyphiques, & le haut en étoit ordinairement terminé par une tête d'homme ou de femme, avec deux mains, & quelquefois sans mains. Toutes ces figures étoient mystérieuses, & les Prêtres seuls en avoient l'explication. Dans certains jours, on remplissoit une de ces cruches d'eau du Nil; on l'exposoit publiquement sur une espèce d'estrade; tout le peuple se prosternoit devant la cruche, levant les mains au ciel pour remercier le Nil des biens qu'il lui procuroit. *Voyez* NIL.

CANOPIEN; adjectif masculin, & surnom d'Hercule, ainsi appelé de la ville de Canope où il étoit particulièrement révéré.

CANOPUS; terme d'Astronomie, & nom propre d'une étoile de la première grandeur, située dans l'hémisphère austral, à l'extrêmité la plus méridionale de la constellation appelée le navire Argo.

CANOSA; nom propre d'une ville épiscopale d'Italie, au royaume de Naples, dans la Province de Barri, à dix milles de Barlette. Elle fut renversée en 1694 par un tremblement de terre.

CANOT; substantif masculin. *Cymbula.* Petit bateau destiné pour le service de quelque grand navire.

CANOT, se dit aussi d'un petit bateau fait d'écorce d'arbre, ou du tronc d'un seul arbre creusé & dont se servent particulièrement les Indiens.

CANOT JALOUX, se dit d'un canot qui ayant le côté foible, se renverse aisément.

Les deux syllabes sont brèves au singulier, mais la seconde est longue au pluriel.

CANOURGUE; (la) nom propre d'une ville de France, dans les montagnes du Gévaudan, à quatre lieues, ouest, de Mende. On y fait commerce de bétail & d'étoffes de laine.

CANQUE; substantif féminin. On donne ce nom, dans le Commerce, à une sorte de toile de coton qui se fabrique à la Chine, & dont les Chinois font leurs chemises.

CANSCHY; substantif masculin. Gros arbre du Japon, dont les jeunes écorces pilées servent à faire une espèce de papier.

CANSTADT; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans le Cer-

cle de Suabe, ſur le Necker, à un demi-mille de Stutgard, au Duché de Wirtemberg.

CANSTRISE; ſubſtantif maſculin. C'étoit, dans l'Egliſe Grècque, un Officier dont les fonctions conſiſtoient à garder les habits pontificaux du Patriarche, & à tenir pendant la meſſe la boîte de l'encens, & le voile du calice.

CANTA; nom propre. C'eſt, ſelon Iſidore, une ancienne ville d'Eſpagne, dans la Cantabrie.

CANTABRES; (les) anciens peuples de l'Eſpagne Tarragonoiſe. Ils habitoient ce que nous appelons aujourd'hui le Guipuſcoa, la Biſcaye, les Aſturies & la Navarre. Ils ſe maintinrent longtemps en liberté par leur courage, mais il fallut à la fin céder aux deſtins de Rome qui les ſubjugua, comme tant d'autres nations.

Il ne faut pas croire avec le Dictionnaire de Trévoux, que Juliobriga fut la ville capitale des Cantabres. C'eſt une conjecture d'Iſidore deſtituée de fondement: Garibay, Sandoval, Gregoire d'Argaiz, Mariana & pluſieurs autres, donnent pour ville capitale à ces peuples *Cantabria*, ou *Cantabriga*, ce qui eſt bien plus vraiſemblable.

CANTABRIA, ou CANTABRIGA; nom propre d'une ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, capitale du pays des Cantabres, ſituée ſur l'Ebre, près de Langronne & de Viana. Elle eſt détruite.

CANTABRIE; nom propre de cette partie de l'Eſpagne Tarragonoiſe, qu'habitoient autrefois les Cantabres.

CANTAL; ſubſtantif maſculin. Sorte de fromage eſtimé, qui ſe fait particulièrement en Auvergne, ſur une montagne très-élevée du même nom.

CANTALABRE; ſubſtantif maſculin, & terme d'Architecture, qui n'a d'uſage que parmi les Ouvriers, pour déſigner le chambranle ou la bordure ſimple d'une porte ou d'une croiſée.

CANTALICE; nom propre d'un bourg d'Italie, dans l'Ombrie, aux pieds de l'Apennin, & à ſept lieues de Riéti. C'eſt-là où naquit, en 1513, le Capucin Frère Félix, canoniſé par Clément XI en 1712.

CANTANETTES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Marine, qui ſe dit, ſur les Galères, des petites ouvertures rondes entre leſquelles eſt le gouvernail, & par où le gavon eſt éclairé.

CANTAR. *Voyez* ALQUIER.

CANTARA; nom propre d'une rivière d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Démone. Elle ſe jette dans la Mer, auprès de Caſtel-Schiſo.

CANTARO; ſubſtantif maſculin. Sorte de poids uſité en Italie, ſurtout à Livourne, pour peſer certaines eſpèces de marchandiſes.

On diſtingue trois ſortes de poids de ce genre: l'un eſt de 150 livres de Livourne, dont chacune fait onze onces poids de marc; le ſecond eſt de 151 livres, & le troiſième de 160.

CANTARO, eſt auſſi le nom qu'on donne au quintal de l'île de Chypre, lequel eſt de 400 livres poids de marc.

CANTARO, ſe dit encore d'une meſure de continence dont on fait uſage à Cochin.

CANTATE; ſubſtantif féminin. Petit Poëme, mis en muſique, & compoſé de récitatifs & d'airs chantans.

Le ſujet de la *Cantate*, renfermé dans le récitatif, doit être expreſſif, animé du feu de la poëſie, & riche en images, afin de donner du jeu à la muſique. Les vers, qui contiennent la morale, doivent être vifs, élégans, harmonieux & piquans. Enfin le paſſage du récitatif à l'air, & de l'air au récitatif, doit être naturel & ménagé à propos. C'eſt notre illuſtre Rouſſeau qui a créé ce genre parmi nous.

CANTATILLE; ſubſtantif féminin. Diminutif. C'eſt une petite Cantate fort courte. *Ces deux Dames viennent de chanter une agréable Cantatille.*

CANTATOURS; vieux mot par lequel on déſignoit autrefois certains brigands.

CANTAZARO; nom propre d'une ville épiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, entre Squillace & Belcaſtro.

CANTCHÉOU. *Voyez* CANCHEU: c'eſt la même choſe.

CANTECROIX; nom propre d'une petite contrée d'un Bourg & d'une Principauté des Pays-Bas, au Duché de Brabant, dans le quartier d'Anvers.

CANTELEU; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, ſur la Seine, à une lieue, oueſt, de Rouen.

CANTENAY; nom propre d'un bourg de France, en Anjou, à une lieue, nord, d'Angers.

CANTHARIDE; ſubſtantif féminin. *Cantharis*. Genre de mouches venimeuſes, dont on diſtingue pluſieurs eſpèces. Les cantharides diffèrent entr'elles par leur grandeur, leur figure & leurs couleurs. Les plus grandes de ce Pays-ci, n'ont guères plus d'un pouce de longueur & autant de groſſeur: les autres ont environ neuf lignes: les unes ſont de couleur d'azur, d'autres de couleur d'or; celles-ci d'un beau vert luiſant, celles-là d'un bleu doré, & toutes d'une beauté ſingulière, & d'un brillant qui charme les yeux.

Les cantharides dont on fait uſage en Médecine, ſont les plus petites, & celles qui ont une couleur verte, luiſante, azurée, & mêlée de couleur d'or. Il faut les choiſir bien ſèches, nouvelles & entières. Quand elles ſont vieilles, elles ſe pulvériſent d'elles-mêmes, & n'ont preſque plus d'action.

Leurs propriétés ſont d'être pénétrantes, corroſives, de faire naître des *veſſies* ſur la peau, & d'en faire ſortir beaucoup de ſéroſités: elles ſoulagent les parties malades, & en détournent les fluxions: elles forment la baſe des véſicatoires qu'on applique derrière les oreilles, à la nuque & entre les épaules, contre l'apoplexie, la paralyſie, & les maladies des yeux, des gencives & du nez: on applique auſſi de pareilles véſicatoires aux jambes, contre les rhumatiſmes & la goutte ſciatique.

On ne doit pas faire uſage des cantharides intérieurement, parce que c'eſt un poiſon qui s'attache particulièrement à la veſſie, & qui y cauſe des ulcères mortels. Si quelqu'un ſe trouvoit dans le cas fâcheux d'en avoir pris, il faudroit, pour remède, lui faire boire des émulſions, du lait en quantité, de l'huile d'amande-douce; le mettre dans le demi-bain d'eau tiède, & lui ſeringuer, dans la veſſie, des injections faites avec une décoction de racines de guimauve, de nénuphar, de laitue, & de l'huile de lin.

Les cantharides payent pour droits à l'entrée du Royaume, quatre livres par quintal, & trois livres à la sortie, selon le tarif de 1664.

CANTHENO; substantif masculin. Poisson de mer, plat, & couvert de petites écailles. Sa tête & le tour des yeux sont noirs & rouges. Il a de petites dents, & la bouche moins grande que la dorade & le paraillon: on lui voit des traits dorés obscurs depuis les ouïes jusqu'à la queue. Il est commun dans la Méditerranée, à Rome, à Gênes, &c. Sa chair a la qualité de celle de la dorade.

CANTHUS; substantif masculin, & terme d'Anatomie, qui se dit des angles des yeux. Il y a le grand & le petit canthus. Le grand est du côté du nez, & le petit du côté opposé.

CANTILLANA; nom propre d'un bourg & château d'Espagne, près du Guadalquivir, à vingt mille pas de Séville.

CANTIMARONS; substantif masculin pluriel. On désigne ainsi, sur la côte de Coromandel, deux ou trois canots liés ensemble avec des cordes de coco, & dont les Nègres se servent pour pêcher, & faire le commerce près des Côtes.

CANTINE; substantif féminin. Sorte de petit coffre divisé par compartimens, pour porter des bouteilles ou des fioles en voyage. *A-t-on eu soin de remplir les cantines?*

CANTINE, se dit aussi, en termes de l'Art militaire, du lieu où l'on vend, dans les places de guerre, du vin & de la bière aux Soldats, sans payer aucun droit.

Il y a aussi des *cantines* pour fournir du tabac aux Troupes.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

CANTINIER; substantif masculin. Celui qui tient une cantine. *Ce Soldat vient de boire chez le Cantinier.*

CANTIOÉBIS; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville de la Germanie, près du Danube.

CANTIQUE; substantif masculin. *Canticum.* Chant consacré à la gloire de Dieu, en actions de graces.

Il y a dans le vieux & le nouveau Testament, plusieurs Cantiques, tels que ceux de Moyse, d'Ézéchias, des trois Enfans dans la fournaise, de la Vierge, de Zacharie, &c. l'Ecriture nous apprend que Salomon en avoit composé cinq mille.

CANTIQUE DES CANTIQUES, se dit du Cantique par excellence qu'on prétend avoir été composé par Salomon en forme d'épithalame, à l'occasion de son mariage avec une fille du Roi d'Egypte. C'est un dialogue entre l'époux & l'épouse qui y sont représentés, tantôt comme un berger & une bergère, tantôt comme un jardinier ou vigneron, & une fille appliquée au travail des jardins & des vignes. Comme on célébroit les nôces pendant sept jours chez les Hébreux, on y raconte les aventures de ces sept jours: mais il faut regarder ce récit comme une allégorie, qui, selon l'interprétation des Docteurs & des pères, fait une peinture de l'amour réciproque de l'Eglise & de Jesus-Christ.

Le *Cantique des Cantiques*, a été regardé comme Livre canonique, chez les Hébreux comme chez les Chrétiens. Saint Jérôme remarque

que de ſon temps, il n'étoit pas permis de le lire avant d'avoir atteint l'âge de trente ans; & Saint Bernard dit qu'on ne doit le confier qu'aux eſprits purs & aux oreilles chaſtes.

Cantique spirituel, ſe dit d'une chanſon faite ſur quelque matière de dévotion.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *kantike.* Voyez Orthographe.

CANTON; ſubſtantif maſculin. Certaine partie, d'une contrée, d'une Ville, diſtinguée du reſte. *Le blé de ce canton eſt excellent. Il y a à Metz un canton deſtiné pour les Juifs.*

Canton, ſe dit, en parlant des Suiſſes, de chacune des treize Républiques qui compoſent le Corps helvétique. *Le canton de Berne eſt le plus puiſſant des treize.*

Canton, ſe dit, en termes de l'Art héraldique, d'un quartier moindre que le quartier ordinaire de l'écu.

Le canton eſt une des neuf pièces honorables des armoiries. *Il porte d'argent au canton de gueules.*

Canton, ſe dit encore de chacune des parties dans leſquelles un écu eſt partagé par les pièces dont il eſt chargé. Tels ſont les eſpaces que laiſſent les croix & les ſautoirs.

Canton; *Voyez* Quanton.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

CANTONADE; ſubſtantif féminin. Terme uſité chez les Comédiens, pour déſigner le coin du Théâtre. Ainſi l'on dit, *qu'un Acteur parle à la cantonade;* pour dire, qu'il parle à un Perſonnage qui n'eſt pas vu des Spectateurs.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

CANTONNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Cantonner.

Cantonné, ſe dit, en termes d'Architecture, d'un bâtiment dont l'encoignure eſt ornée d'une colonne ou d'un pilaſtre angulaire, ou de boſſages, ou de quelqu'autre corps qui excède le nu du mur.

Cantonné, ſe dit, en termes de l'Art héraldique, de la croix & des ſautoirs accompagnés, dans les cantons de l'écu, de quelques autres figures.

Rémond de Modène, en Provence, de gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre coquilles de même.

CANTONNEMENT; ſubſtantif maſculin, & terme de l'Art militaire, qui ſe dit du repos qu'on procure aux Troupes, en les logeant en différens Villages à portée les uns des autres, & faiſant face à l'ennemi.

On diſtingue le cantonnement du quartier, en ce que le premier n'a lieu que pour procurer un ſoulagement inſtantané à une armée fatiguée, & que le ſervice s'y continue comme en campagne, tandis qu'en quartier, le ſervice ſe fait comme dans les places.

CANTONNER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Terme de l'Art militaire. Il ſe dit des Troupes diſtribuées dans les Villages pour la commodité des ſubſiſtances, avant d'entrer en campagne ou en quartier

rier d'hiver. *Les Troupes cantonnèrent pendant deux mois près du Rhin*.

Cantonner, eſt auſſi verbe pronominal réfléchi, & ſignifie ſe retirer dans un canton pour y être en ſûreté. Il ſe dit particulièrement d'un petit nombre d'hommes qui ſe fortifient contre un plus grand nombre. *Ils ſe cantonnèrent à l'entrée du Village*.

Ce verbe, employé comme neutre, forme ſes temps composés avec l'auxiliaire Avoir. *Ils ont cantonné. Elles auroient cantonné*. Mais, employé comme verbe pronominal réfléchi, ſes temps composés ſe forment avec l'auxiliaire Être. *Il s'étoit cantonné. Elles ſe ſont cantonnées*.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *kantoner*. Voyez Orthographe.

CANTONNIÈRE; ſubſtantif féminin. Pièce de la tenture d'un lit, qui paſſe par-deſſus les rideaux, & couvre les colonnes du pied du lit. *Cette cantonnière eſt mal poſée*.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

CANTOR; ſubſtantif maſculin. Poids uſité en Sardaigne, & qui fait 145 livres de Veniſe.

CANTORBERY; nom propre d'une ville d'Angleterre, capitale du Duché de Kent, & ſituée ſur la Stoure, à cinquante-quatre milles de Londres. L'Archevêque de cette Ville a le titre de Primat d'Angleterre, & le droit de couronner le Roi.

CANTRE; ſubſtantif féminin, qui ſe dit, dans les Manufactures de ſoie, de cette partie de l'ourdiſſoir où l'on paſſe les rochets pour ourdir.

CANTUARIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois bénéfice de Chantre.

CANUCCIS; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville d'Afrique, dans la Mauritanie.

CANULE; ſubſtantif féminin. Petit tuyau qu'on met au bout d'une ſeringue. *Placez vous même la canule*.

Canule, ſe dit encore d'un petit tuyau d'or, d'argent, d'étain ou de plomb, qu'on introduit dans les plaies, ou dans quelques cavités, pour les entretenir ouvertes, & donner iſſue aux matières qui y croupiſſent. On s'en ſert auſſi pour faciliter le jeu de l'air dans la bronchotomie. La forme de chaque eſpèce de canule eſt relative à l'uſage auquel elle eſt deſtinée.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

CANUS; ſubſtantif maſculin. Poiſſon de mer, à nâgeoires épineuſes. Il a le dos de couleur de pourpre, & le reſte du corps jaunâtre. Il reſſemble aſſez à la mendole, quoique plus grand & plus épais. Sa bouche eſt d'une grandeur médiocre : ſes dents ſont ſerrées l'une contre l'autre ; & depuis la tête juſqu'à la queue, il a des piquans unis enſemble par une membrane très-déliée.

CANY; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, ſur la rivière de Dourdan, à deux lieues, ſud-oueſt, de St. Vallery.

CANZULA; nom propre d'une ville

maritime du Japon, dans la presqu'île de Niphon.

CAO; nom propre d'une ville de la Chine, sur un lac de même nom, dans la province de Kiang-nan.

CAOCHEU; *Voyez* TCHAOICHEOU.

CAOMING; nom propre d'une petite ville forte de la Chine, dans la Province d'Younnan.

CAOPOIBA; substantif masculin. Arbre des Indes qui a la hauteur & la forme du hêtre. Son écorce est de couleur de cendre avec des ondes brunes. Ses feuilles sont fermes, de figure oblongue, & il sort de leurs queues, lorsqu'on les rompt, une liqueur laiteuse. Ses fleurs sont portées chacune sur un pedicule; elles sont de la grosseur d'une rose, composées de feuilles blanches avec de petits onglets rouges, & ont, au lieu d'un nombril, un petit globule rouge résineux, de la grosseur d'un pois, qui donne une résine aussi claire que la térébenthine, gluante & jaunâtre, mais d'une odeur désagréable. Le fruit est placé dans une capsule, de même que le gland, & laisse voir, étant coupé en long avant qu'il soit mûr, plusieurs rangs de semences de la figure & de la grosseur des pépins de pommes. Chaque semence est enfermée dans une péllicule rouge, qui est entourée d'une autre de couleur de vermillon. La pulpe du fruit est jaune, & donne un suc de même couleur. Son écorce, quoiqu'épaisse, se sépare aisément du bois, qui est fragile, & contient une moelle que l'on tire avec beaucoup de facilité, & qui laisse le bois creux comme un tuyau.

CAORSO; nom propre d'un bourg d'Italie, en Lombardie, au Duché de Plaisance, sur la rivière de Chiavena.

CAOTANG; nom propre d'une petite ville forte de la Chine, dans la Province de Quanton, sur la rivière de Mingto.

CAOUANNE; substantif féminin. Grande tortue de mer, mais dont la chair est bien inférieure en délicatesse à celle de la tortue franche.

CAOUP; substantif masculin. Arbre d'Amérique, qui croît dans l'île de Maragnan. Il a la feuille comme le pommier, mais plus large: ses fleurs sont rouges & jaunes, & son fruit a la figure & le goût d'une orange.

CAOURSIN; vieux mot qui s'est dit autrefois du pays de Cahors.

CAP; substantif masculin. *Caput.* Tête. Il ne s'emploie, dans ce sens, que dans les phrases suivantes: *de pied en cap; armé de pied en cap.*

On dit aussi, mais dans le style familier, *parler cap à cap.*

On dit encore, en termes de Manufacture, qu'*une pièce d'étoffe a cap & queue;* pour dire, qu'elle est entière & qu'on n'en a rien diminué.

Le *p* final se fait sentir.

CAP, se dit, en termes de Marine, de l'éperon ou de l'avant du vaisseau.

On dit, *porter le cap*, ou *avoir le cap à terre ou au large;* pour dire, mettre la proue du vaisseau du côté de la terre ou de la mer.

On dit aussi, *porter le cap au vent;* pour dire, présenter la proue au vent. Et *avoir le cap à marée;* pour dire, que le vaisseau présente la proue au courant de la mer.

CAP DE MOUTON, se dit d'un petit billot de bois, taillé en forme de poulie, entouré d'une bande de fer, & destiné particulièrement à affermir les haubans & les étais.

CAP DE MOUTON A CROC, se dit d'un cap de mouton où il y a un croc de

fer pour accrocher au côté d'une chaloupe.

Cap de mouton de martinet, se dit d'un cap de mouton où passent les lignes des trelingages des vaisseaux françois.

Cap de more; *Voyez* Chouquet.

Cap, ou Cavesse de more, se dit, en termes de Manège, d'un cheval qui a la tête & les extrêmités des pieds noires, avec un mélange de poil gris & bai.

Cap, signifie aussi promontoire, pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer.

On dit, *doubler le cap;* pour dire, passer au-delà du cap.

Cap François, se dit d'un cap situé sur la côte septentrionale de l'île de Saint-Domingue, avec une ville & un port du même nom qui appartiennent à la France.

Cap d'Aguer, se dit d'un cap & d'une ville forte & maritime d'Afrique, au royaume de Souse, sur la côte de l'Océan Atlantique.

Cap de Bonne-Espérance, se dit d'un cap situé à l'extrêmité méridionale de l'Afrique. Les Portugais l'ont découvert, & depuis les Hollandois s'en sont emparés, y ont bâti un fort où ils exigent un tribut des navires qui abordent dans ces parages. Ce cap forme un pays élevé & très-agréable. On y recueille quantité de grains & de fruits: il y croît aussi un vin de liqueur très-estimé.

Les animaux domestiques du pays sont les chevaux, les bœufs, les vaches, les chèvres, les brebis, *&c.* Le gibier s'y trouve d'ailleurs en très-grande abondance, sur-tout les cerfs, les chevreuils, les gazelles, les faisans & les perdrix. Il y a aussi un grand nombre de tigres & de lions, des peaux desquels il se fait un commerce considérable dans ces contrées.

Les naturels du pays sont connus sous le nom de *Hottentots.* Voyez ce *mot.*

Cap breton, est le nom d'un bourg de France, en Gascogne, sur l'Océan, à trois lieues, nord, de Bayonne.

Cap Breton; *Voyez* Île royale.

Cap verd, se dit d'un cap très-considérable d'Afrique, dans l'Océan Atlantique, entre les fleuves de Gambre & de Sénégal. Les Portugais le découvrirent en 1474: les Nègres qui l'habitent, font le commerce avec les Européens. Ils sont du nombre des nations qui adorent le diable afin qu'il ne leur fasse pas de mal. La plûpart n'ont d'autre habillement qu'un morceau de toile dont ils se couvrent les parties naturelles. Ils s'occupent particulièrement à la culture des terres & à nourrir du bétail.

CAPABLE; adjectif des deux genres *Capax.* Qui a les qualités requises pour quelque chose. *Il n'est pas capable de commander une armée.*

Capable, se dit, en Jurisprudence, de celui qui a l'âge & les autres qualités qu'exige la loi pour posséder une charge, un bénéfice.

La capacité générale pour posséder un bénéfice en France, consiste à être ecclésiastique & regnicole, ou naturalisé. Les Loix exigent encore d'autres conditions relatives aux différentes qualités des bénéfices: ainsi pour être capable de posséder une Cure, il faut être Prêtre & avoir vingt-cinq ans accomplis: pour être capable de posséder un Evêché, il faut être Docteur ou Licentié, soit en Théologie, soit en Droit Canonique; & pour être ca-

pable de posséder une Dignité dans une Cathédrale, il faut être gradué.

On pourroit emporter par la voie du dévolut, le bénéfice de celui qui en seroit pourvu, sans avoir les qualités qu'exigent les Loix de l'Eglise & de l'Etat.

Capable, signifie aussi habile, intelligent, instruit; &, dans ce sens, on s'en sert absolument & sans régime. *Il a confié ses intérêts à un Avocat capable.*

On dit d'une personne, qu'*elle est capable d'affaires;* pour dire, qu'elle les entend bien.

On dit aussi en bonne part, que *quelqu'un est capable de tout;* pour dire, qu'il est en état de bien remplir toutes sortes de fonctions.

La même chose se dit en mauvaise part, & l'on dit d'un téméraire, ou d'un scélérat hardi, qu'*il est capable de tout;* pour dire, qu'il peut se porter à toutes sortes de crimes ou d'excès.

On dit d'une personne, qu'*elle n'est pas capable de raison*, ou *d'entendre quelque chose;* pour dire, qu'elle n'est pas disposée à entendre raison, ni à écouter ce qu'on veut lui dire.

On dit aussi, qu'*une personne n'est pas capable de manquer à sa parole;* pour dire, qu'elle a trop d'honneur pour ne pas tenir une parole donnée.

On dit d'une personne, qu'*elle est capable d'amitié, de reconnoissance;* pour dire, qu'elle est susceptible de sentimens d'amitié, de reconnoissance.

On dit ironiquement, que *quelqu'un a l'air capable;* pour dire, qu'il a l'air de quelqu'un qui présume trop de son intelligence, de son habileté.

On dit aussi, que *quelqu'un fait le capable;* pour dire, qu'il fait l'habile homme. Dans ce dernier sens, *capable* est employé substantivement.

Capable, se dit encore en parlant des choses; mais dans cette acception, il est ordinairement accompagné des verbes *tenir* ou *contenir.* Ainsi l'on dit, qu'*une chambre est capable de contenir cent personnes; qu'un tonneau est capable de tenir cinq cent bouteilles de vin;* pour dire, que la chambre & le tonneau dont on parle, ont l'étendue nécessaire pour contenir cent personnes & cinq cent bouteilles de vin.

On dit, en termes de Géométrie, qu'*un segment de cercle est capable d'un angle;* pour dire, que ce segment de cercle est tel qu'on peut y inscrire cet angle, de manière que les deux côtés de l'angle se terminent aux extrêmités du segment, & que le sommet de l'angle soit sur la circonférence du segment.

Cet adjectif a pour régime les prépositions *de*, *du*, *de la*, *des*, comme on l'a vu dans les exemples donnés.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un capable Général*, mais *un Général capable.*

CAPACE, ou CAPACCIO; nom propre d'une petite ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, à vingt-deux milles de Salerne.

CAPACITÉ; substantif féminin. *Capacitas.* Habileté, suffisance. *Vous jugez mal de sa capacité. Cet ouvrier a beaucoup de capacité.*

On dit, *la capacité de l'esprit;* pour dire, la portée & l'étendue de l'esprit. *Il ne paroît pas avoir une grande capacité d'esprit.*

Capacité, se dit, en matière Bénéficiale, des titres & qualités extérieures requises pour posséder un bénéfice. Tels sont l'extrait baptistaire, la tonsure, &c. *Voyez* Capable.

Capacité pour succéder, se dit, en Jurisprudence civile, du droit que l'on a de recueillir une succession.

La capacité de l'héritier se considère relativement au temps où la succession est ouverte. Ainsi un enfant dans le sein de sa mère, a la capacité de succéder à son père, pourvu qu'il naisse dans un temps convenable & qui ne soit pas au-delà du onzième mois depuis la conception, comme l'ont jugé différens Arrêts.

En Angleterre, la loi attribue au Roi deux capacités; l'une naturelle & l'autre politique: par la première, il peut acheter des terres pour lui & ses héritiers; par la seconde, il peut en acheter pour lui & ses successeurs.

Capacité, se dit aussi, en parlant des choses, & signifie la profondeur & la largeur d'une chose, considérée comme contenant ou pouvant contenir. *Cette maladie avoit son siège dans la capacité du bas ventre. Ce tonneau n'a pas assez de capacité pour contenir cinq cent pintes de vin.*

Voyez Habileté, pour les différences relatives qui en distinguent capacité.

Les quatre syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

CAPADE; substantif féminin, & terme de Chapeliers, qui se dit d'une certaine quantité de laine préparée avec l'arçon.

Capade, est aussi substantif masculin, & se dit, chez les Maures & chez d'autres peuples, des Eunuques noirs destinés à garder les femmes, & à les accompagner dans leurs voyages.

CAPAGE; substantif masculin, qui se dit, en Provence, d'un impôt établi sur chaque maison.

Ce mot est aussi usité en Dauphiné, dans le même sens que capitation.

CAPALANIER; substantif masculin, & terme de Marine. Il se dit, sur les vaisseaux Bretons, des matelots qui vont aider à la pêche de la morue.

CAPALITA; nom propre d'une ville considérable de l'Amérique septentrionale, dans la Province de Guaxaca. Elle abonde en bétail & en différens fruits du meilleur acabit.

CAPANABASTLA; nom propre d'un bourg & d'une vallée de l'Amérique septentrionale, dans la Province de Chiapa. Cette vallée nourrit un bétail considérable qui se consomme à Chiapa & dans le voisinage.

CAPANÉE; nom propre d'un des plus riches & des plus puissans Seigneurs du Royaume d'Argos. On trouve chez les Poëtes, d'étranges contradictions dans le portrait qu'ils en ont laissé. Selon les uns, c'étoit un homme simple, ennemi du faste & de la folle vanité qu'inspirent les richesses & l'abondance. Sobre dans ses repas, modéré dans toutes ses actions, il étoit persuadé que l'amour du plaisir & de la bonne chère étoit incompatible avec la vertu: il étoit d'ailleurs homme de probité, ami fidèle & sincère,

prompt à obliger, & rigide obſervateur de ſa parole. D'un autre côté, on le compare à un géant, ſoit pour la taille, ſoit pour la férocité de ſon caractère : on le peint rempli d'orgueil & ayant porté l'extravagance juſqu'à ſe croire plus qu'un homme, & même juſqu'à s'être vanté inſolemment que, ſoit que les dieux le vouluſſent, ou ne le vouluſſent pas, il emporteroit & ſaccageroit la ville de Thébes.

CAPARA; nom propre d'une ancienne ville de la Luſitanie, qu'Antonin place ſur la route de Merida à Sarragoſſe.

CAPARAÇON; ſubſtantif maſculin. *Stragulum.* Sorte de couverture qui ſe met ſur les chevaux. *Ce cheval eſt ſans caparaçon.*

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la quatrième eſt longue au pluriel.

CAPARAÇONNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CAPARAÇONNER.

CAPARAÇONNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Equum ſtragulo inſtruere.* Mettre un caparaçon. *Pourquoi n'a-t-on pas caparaçonné ces chevaux?*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, & la cinquième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *ç* en *s*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *kaparaſoner.* Voyez ORTHOGRAPHE.

CAPASA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de la Luſitanie.

CAPDEULH; vieux mot qui ſignifioit autrefois château.

CAPE; ſubſtantif féminin. Sorte de manteau à capuchon, dont on ſe ſervoit autrefois.

CAPE, ſe dit auſſi d'une couverture de tête dont les femmes font uſage en certaines Provinces pour ſe garantir des injures du temps. *Cette dame vient de ſortir ſans ſa cape. Prêtez-lui votre cape pour la mettre à couvert de la pluie.*

On dit, qu'*une perſonne rit ſous cape;* pour dire, qu'elle rit en ſe moquant de quelqu'un & en tâchant de n'être pas remarquée.

On dit figurément d'un cadet de bonne maiſon qui eſt ſans biens, qu'*il n'a que la cape & l'épée.*

On dit auſſi figurément & familièrement, d'un ouvrage & d'une choſe quelconque qui n'ont pas la ſolidité convenable, qu'*ils n'ont que la cape & l'épée.*

CAPE, ſe dit, en termes de Marine, de la grande voile du grand mât.

On dit, *mettre à la cape;* pour dire, ne ſe ſervir que de la grande voile, portant le gouvernail ſous le vent, pour laiſſer aller le navire à la dérive.

CAPE, ſe dit, en termes de Fortifications, de la partie ſupérieure du batardeau.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

CAPECEUR; vieux mot qui ſignifioit autrefois voleur.

CAPÉÉ; participe paſſif, indéclinable. *Voyez* CAPÉER.

CAPÉER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Terme de Marine, qui ſignifie mettre à la cape, ou ne faire uſage que de la grande voile, portant le gouver-

nail sous le vent, pour laisser aller le navire à la dérive.

Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. *La flotte a campée pendant trois jours consécutifs.*

CAPELAN; substantif masculin, & terme de mépris, dont on se sert pour désigner un prêtre pauvre ou cagôt, qui ne s'attire pas le respect dû à son caractère. *On ne fait pas grand cas de ce capelan.*

Capelan, se dit aussi d'un petit poisson de mer, dont la chair est douce, tendre & délicate, qui a le dos d'un brun clair, & le ventre d'un blanc sale. Il est commun à Marseille & à Venise.

Capelan, est encore le nom d'une montagne d'Asie, dans le Royaume de Pégu, à douze journées de Siren. Elle est remarquable par la grande quantité de rubis, de topases, de saphirs, d'hiacinthes & d'amethistes, que Tavernier nous dit qu'on en tire.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

CAPELER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine. On dit *capeler les haubans;* pour dire, passer les haubans par dessus la tête du mât, pour les mettre en place.

CAPELERIE; vieux mot qui signifioit autrefois chapelle.

CAPELET; substantif masculin, & terme de Maènge. Il se dit d'une enflûre qui vient au train de derrière d'un cheval, à l'extrêmité du jarret. Elle a sa cause dans une matière flegmatique & froide, qui s'endurcit par sa viscosité.

Quoique ce mal ne soit pas de conséquence, & qu'il ne fasse pas beaucoup souffrir le cheval, on ne doit pas le négliger: on peut le guérir dans sa naissance, avec de l'eau fraîche seule, ou de l'eau de vie camphrée.

CAPELINE; substantif féminin. Espèce de chapeau dont les femmes font usage pour se parer du soleil. *Cette capeline est mal faite.*

Capeline, se dit aussi, en termes de Chirurgie, d'un bandage dont on se sert pour contenir l'appareil dans l'amputation d'un membre.

Capeline, se dit encore, en termes de Plumasserie, des bouquets de plumes, avec lesquels les Actrices paroissent quelquefois sur le Théâtre.

La première & la troisième syllabes sont brèves, & les deux autres très-brèves.

CAPELLE; (la) nom propre d'une petite ville de France, en Picardie, à neuf lieues, nord-nord-est, de Laon.

Il y a une Abbaye d'hommes du même nom, en Gascogne, à trois lieues, nord-ouest, de Toulouse. Elle est en commende, & vaut au Titulaire, trois mille cinq cent livres de rente.

Capelle, est aussi le nom d'une petite ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Trèves, sur le Rhin, au-dessus de Coblentz.

CAPELLEN; vieux mot qui signifioit autrefois pauvre prêtre.

CAPELLETTI; (les) la République de Venise désigne ainsi les Troupes composées de ses Sujets d'Esclavonie, de Dalmatie, d'Albanie & de Morlachie. Il y en a toujours deux Compagnies à Venise pour la Garde du Palais & de la place de Saint Marc.

CAPENA; nom propre d'une ancien-

ne ville d'Italie, qui étoit située dans l'ancienne Toscane, entre Veies & le Tibre.

CAPES ou CABEZ; nom propre d'une ville d'Afrique, au Royaume de Tripoli, sur la Méditerranée, à l'embouchure d'une rivière du même nom, qui a sa source dans le Bildulgerid. On prétend que l'eau de cette rivière est si chaude, qu'il n'est pas possible d'en boire sans l'avoir fait réfroidir.

CAPES; (les) peuples d'Afrique, sur la côte de l'Océan, près de la montagne de Sierra-Lionna. Dapper rapporte qu'il y a dans chaque village, une maison particulière où préside un Vieillard chargé de donner de l'éducation aux filles du lieu; qu'après cette tâche remplie, ces jeunes filles sortent au son de divers instrumens de Musique, & vont danser dans un lieu public, où elles sont ensuite choisies pour femmes par ceux à qui elles plaisent. Il n'en coûte à l'époux qu'un petit présent qu'il fait au père & au maître d'éducation de sa femme.

CAPESTAN; nom propre d'une ville de France, en Languedoc, sur le Canal Royal de cette Province, à trois lieues, nord, de Narbonne.

CAPET; (Hugues) nom propre du trente-cinquième Roi de France, le premier de la troisième Race qui règne aujourd'hui en France, en Espagne, à Naples & à Parme. Il étoit fils de Hugues le Grand, Comte de Paris & Duc de France, & père de Robert, qu'il fit couronner à l'âge de dix-huit ans.

Hugues Capet étoit âgé d'environ quarante-six ans, quand il se fit élire Roi à Noyon en 987, vers la fin du mois de Juin. Il garda la couronne jusqu'en 996, qu'il mourut à Paris après un règne de neuf ans & quelques mois.

On a un Sceau original de ce Prince, le premier où l'on voie ce que nous appelons *la main de Justice;* il la tient à la main droite, & un globe à la gauche; il porte sur sa tête une couronne fleuronnée; il paroît dans ce Sceau avec des cheveux courts, & une assez longue barbe fourchue: on lit à l'entour, cette inscription, *Hugo Dei misericordiâ Francorum Rex.*

CAPETER; vieux verbe qui signifioit autrefois vexer, tourmenter.

CAPETIENS; (les) ce sont les Rois de France de la troisième Race, ainsi appelés *de Hugues Capet*, trente-cinquième Roi de France, & Chef de cette Race qui est aujourd'hui sur le Trône en France, en Espagne, à Naples & à Parme.

Il y a maintenant, en 1768, 781 ans que le Royaume est gouverné par les Capétiens.

CAPEUNA; substantif masculin. Poisson de mer du Brésil, d'environ six pouces de longueur. Il a de petits yeux, de petites dents & de petites écailles argentées, sur lesquelles on remarque deux lignes de couleur d'or, dont une règne tout le long du dos, & l'autre sur le côté. Sa chair est estimée.

CAPHAR; substantif masculin. C'est le nom d'un tribut que les Turcs lèvent sur les marchandises que les Négocians Chrétiens conduisent ou envoyent d'Alep à Jérusalem.

Le droit de *caphar* sert souvent de prétexte aux vexations des Turcs.

CAPHARNAUM; nom propre d'une ville de la Tribu de Nepthali, à l'extrêmité de celle de Zabulon, sur le

le rivage de la mer de Tibériade. Elle est célèbre dans l'Evangile, pour avoir été la demeure principale de Jesus-Christ pendant les trois années de sa Prédication. C'est-là où il appela S. Mathieu à sa suite.

CAPHAR-ORSA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville de l'Idumée à l'occident du Jourdain.

CAPHARSAMAI; nom propre d'une ancienne ville de la Palestine, dans le voisinage de Sipparis.

CAPHENG; Baudrand place une ville & une Province de ce nom, au Royaume de Siam.

CAPHESA; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, dans le Bildulgerid. Elle est entourée de déserts.

CAPHTOR; nom propre du pays des Caphtorins, dont parle l'Ecriture. La plûpart des Interprètes croyent trouver la Cappadoce sous le nom de *Caphtor*, & Dom Calmet croit que c'est l'île de Crète.

CAPHTORINS; (les) anciens peuples dont parle l'Ecriture-Sainte. *Voyez* CAPHTOR.

CAPHYES; nom propre d'une ancienne ville du Peloponèse, de laquelle parle Plutarque.

CAPI-AGA, ou CAPI-AGASSI; subst. masc. C'est le titre d'un Officier Turc, qui est Grand Maître du Sérail. Il est Chef des Eunuques blancs; sa Charge lui donne des prérogatives importantes: il introduit les Ambassadeurs à l'Audience du Sultan: il est toujours auprès de ce Prince, qu'il accompagne jusqu'au quartier des Sultanes, sans cependant entrer avec lui: sa table est servie aux frais du Grand-Seigneur, & il tire en outre environ soixante liv. d'appointemens par jour: ce n'est là que la moindre partie de son revenu. Les présens que lui font ceux qui ont des affaires à la Porte, lui valent bien davantage, parce que le Grand-Seigneur ne prend connoissance d'aucune, qu'elle n'ait été vue par cet Officier.

CAPIAULX; vieux mot qui signifioit autrefois chapeau.

CAPICAGTINGA; substantif masculin. Sorte d'acorus qui croît en Amérique, & qui ressemble beaucoup à celui d'Europe, par ses feuilles & sa racine: mais il a des propriétés bien supérieures à celles de ce dernier: il incise les humeurs froides & peccantes, & résiste au poison quand on le prend intérieurement.

CAPIDAVA; nom propre d'une ancienne ville de la basse Mysie, qu'Antonin place entre Axiopolis & Carson, sur la route de Nicomédie.

CAPIGI; substantif masculin. C'est le titre d'un portier du Sérail du Grand-Seigneur. Il y a à la Porte-Ottomane, environ cinq cens Capigis, dont les fonctions consistent à garder avec les Janissaires, la première & la seconde porte du Sérail.

CAPIGI-BACHI; substantif masculin. On donne ce titre en Turquie, au Capitaine des portes du Sérail du Grand-Seigneur. Les Capigis-Bachis sont au nombre de douze: leurs fonctions consistent à monter la garde deux à deux, à la troisième porte du Sérail, avec une Brigade de simples Capigis. Quand le Sultan va en campagne, il est toujours précédé de six Capigis-Ba-

chis, qui vont reconnoître la sûreté du passage.

CAPILLAIRE; adjectif de tout genre. Délié comme des cheveux. Il se dit de différentes choses pour marquer leur petitesse.

Tuyaux capillaires, se dit, en termes de Physique, de petits tuyaux, les plus étroits que les Ouvriers puissent faire.

Plongez dans un gobelet d'eau un tuyaux capillaire, dont les extrémités soient ouvertes, l'eau s'élevera d'une manière sensible dans le tuyau où elle demeurera suspendue: si vous plongez dans le gobelet deux tuyaux, dont les diamètres diffèrent de moitié, l'eau s'élevera une fois plus haut dans le plus petit des deux tuyaux; d'où l'on peut conclure en général, que les liqueurs s'élèvent dans les tuyaux capillaires, en raison inverse de leur largeur, c'est-à-dire, qu'elles y montent d'autant plus haut qu'ils sont plus étroits.

Cette ascension de l'eau dans les tuyaux capillaires, est un de ces phénomènes qui paroît être une exception aux loix générales de l'hydrostatique, par lesquelles il est démontré qu'une liqueur se met toujours en équilibre avec elle-même, soit dans un seul & même vaisseau, soit dans plusieurs qui communiquent ensemble; aussi les Physiciens n'ont-ils pas encore expliqué ce phénomène d'une manière satisfaisante.

Plantes capillaires, se dit, en termes de Botanique, de celles dont les feuilles sont très-déliées. Et l'on appelle *Racines capillaires*, celles qui sont longues & filamenteuses.

Capillaires, se dit, en termes d'Anatomie, des vaisseaux les plus fins & les plus déliés, tant arteriels que veineux.

Fracture capillaire, se dit aussi, en termes de Chirurgie, d'une fracture au crâne, si peu marquée qu'elle échappe, pour ainsi dire, à la vue. Il n'y a que l'opération du trépan qui puisse l'empêcher d'être mortelle.

Capillaire, est aussi substantif masculin, & se dit en Médecine, des cinq herbes capillaires, qui sont l'adiante noir, l'adiante blanc, ou capillaire de Montpellier, le polytric, le céterac, & la rue de muraille.

Tous *les capillaires* sont incisifs, attenuans, diurétiques, stomachiques, & propres pour aider l'expectoration. Le meilleur capillaire est l'adiante. *Voyez* Adiante.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un capillaire tube*, mais *un tube capillaire*.

CAPILLAMENT; substantif masculin. Les Anatomistes & les Botanistes font usage de ce mot, pour désigner des nerfs, des fibres, ou d'autres parties aussi déliées que des cheveux.

CAPILOTADE; substantif féminin. *Minutum miscellaneum*. Ragoût composé de divers morceaux de viandes cuites précédemment. *On nous servit une capilotade de lièvre & de chevreuil.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*on a mis une personne en capilotade*; pour dire, qu'on l'a déchirée sans ménagement par des médisances outrées.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

CAPIOGLAN; substantif masculin. C'est, chez les Turcs, le nom d'une sorte de Domestique, dont les fonctions consistent à prendre soin dans le Sérail du Grand-Seigneur, des jeunes Azamoglans, ou Enfans de tribut, que ce Prince lève dans son Empire.

CAPION; substantif masculin, & terme de Marine, usité dans le Levant. On y appelle l'étrave d'un navire, *capion de proue*, & l'étambord, *capion de poupe*.

On dit aussi, *capion à capion*; pour exprimer la distance qu'il y a de la proue à la poupe.

CAPISCOL; substantif masculin. Titre d'un Dignitaire dans quelques Chapitres. Dans les uns, c'est le Doyen; dans d'autres, c'est le Préchantre.

CAPITA-GAUHAH; substantif masculin. Arbrisseau des Indes Orientales, dont les feuilles rondes, grandes, velues, sont d'une belle couleur verte: il produit des baies sphériques, de couleur brune, qui ont à peu près la grosseur des grains de genièvre. Toutes les parties de la plante sont d'une odeur très-pénétrante.

CAPITAIN; vieux mot qui signifioit autrefois Gouverneur.

CAPITAINE; substantif masculin. *Ordinis ductor.* Chef d'une Compagnie de gens de guerre, soit à pied soit à cheval. Le poste du Capitaine, quand il marche ou qu'il combat, est à la tête de sa Compagnie.

Capitaine-Lieutenant, se dit du Commandant d'une Compagnie de Gendarmes, de Chevaux-légers, ou de quelqu'autre troupe de la Maison du Roi: il est appelé *Capitaine-Lieutenant*, parce que le Roi en est lui-même le *Capitaine*. Ces *Capitaines-Lieutenans* tiennent rang, & font garde de premiers Mestres de camp de Cavalerie, & commandent à tous les autres du même titre. La dénomination de *Capitaine-Lieutenant*, n'est pas plus ancienne que le règne de Henri IV. On voit par un acte de Louis XIII de 1615, que Henri IV institua la Compagnie des Gendarmes, & que M. de Souvré en fut *Capitaine-Lieutenant*: c'est le premier à qui ce titre ait été donné.

Capitaine-Lieutenant, se dit aussi de celui qui commande une Troupe ou une Compagnie, au nom & à la place de quelqu'autre.

Capitaine en pied, se dit de celui qui commande actuellement une Compagnie.

Capitaine réformé, se dit d'un Officier dont la charge a été supprimée.

Capitaine en second, se dit d'un Officier dont la charge a été supprimée, mais qui sert dans une autre Compagnie.

Capitaine en second, se dit aussi du second Officier établi avec commission dans chaque Compagnie des Régimens étrangers, que le Roi de France entretient à son service.

C'est aux Capitaines en pied à tenir la main à ce que les Officiers subalternes, Sergens, Caporaux & Soldats, ne s'écartent pas de leur devoir.

Capitaine conducteur général d'Artillerie, se dit d'un Officier chargé de veiller à ce que les équipages de l'artillerie, de l'armée, soient tenus selon les ordres de celui qui commande. Il a sous lui les Capitaines conducteurs de l'artillerie, qui

doivent tenir prêts à marcher, les chevaux nécessaires pour faire les voitures.

Capitaine général des charrois de l'artillerie, se dit de quelqu'un préposé pour faire les dispositions convenables pour le transport de l'artillerie d'une armée. Il a sous ses ordres les simples Capitaines de charrois, & il doit veiller à ce que ceux-ci aient toujours leurs chevaux en bon état, & prêts à marcher pour l'exécution des ordres de celui qui commande.

Capitaine général des vivres, se dit d'un Officier placé à la tête des équipages, pour en avoir soin pendant la campagne, & faire exécuter les ordres qu'il est chargé de donner sur cet objet. Il a sous lui autant de Capitaines particuliers, qu'il y a de cinquante chevaux, lesquels ont sous eux chacun un Lieutenant & un Conducteur. Les principales fonctions du Capitaine général, sont de visiter souvent les équipages, de se faire donner par les *Capitaines*, l'état des équipages & des ustenciles dont ils sont chargés; d'en faire la revûe exacte, de faire réparer ce qui peut manquer aux harnois, & de veiller en général au maintien du bon ordre à cet égard.

Capitaine des guides, se dit de celui qui est chargé du détail des chemins de l'armée.

Le Roi a créé par une Ordonnance du 26 Décembre 1756, une Compagnie de fusiliers guides, composée d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Lieutenant en second, de deux Sergens, de deux Caporaux, d'un Anspessade, & de vingt Fusiliers guides.

Capitaine de Mineurs, se dit de celui qui est chargé d'instruire & de fournir les Mineurs.

Capitaine d'Ouvriers, se dit, de celui qui commande aux Charpentiers & aux Charrons.

Capitaine des portes, se dit, dans les places de guerre, d'un Officier dont les fonctions consistent à aller prendre le matin les clefs des portes de la place chez le Gouverneur pour les ouvrir, & à les lui porter le soir après quelles sont fermées.

Capitaine général, se dit, dans la régie des Fermes du Roi, de quelqu'un qui commande un certain nombre de gardes employés pour veiller aux intérêts des Fermiers généraux, en saisissant les marchandises qui entrent en fraude dans le Royaume, & en arrêtant les conducteurs ou les porteurs des effets prohibés sélon les circonstances.

On dit aussi, *Capitaine de voleurs, de Bohêmes*, &c. pour désigner le chef de ces sortes de gens.

Capitaine de vaisseau, se dit d'un Officier employé en cette qualité sur l'état du Roi, & qui tient sa commission de Sa Majesté, pour commander un vaisseau.

Les Capitaines des vaisseaux du Roi servant sur terre, roulent avec les Colonels, suivant l'ancienneté de leurs commissions.

Le Roi veut qu'il y ait sur le vaisseau amiral, outre le Commandant, deux Capitaines, deux Lieutenans, & deux Enseignes. Pareil nombre sur les autres vaisseaux du premier rang: sur ceux du second & du troisième rang, un Capitaine, deux Lieutenans & deux Enseignes: sur ceux du quatrième & du cinquième rang, un Capitaine, un Lieutenant & un Enseigne.

Un habile Capitaine des vaisseaux du Roi réunit bien des connoissances: il entend la construction d'un

navire, il sait quelles manœuvres doivent être préférées dans les diverses circonstances où l'on peut se trouver sur la mer, soit durant le mauvais temps, soit pour éviter l'ennemi, soit pour l'attaquer avantageusement : enfin il connoît l'hydrographie, & généralement tout ce qui a rapport à la navigation.

On appelle aussi, mais improprement, *Capitaine de vaisseau*, le maître d'un vaisseau marchand.

Capitaine en second, se dit d'un Officier qui fait les mêmes fonctions que le Capitaine, & qui commande le vaisseau en son absence.

Capitaine de frégate légere, de brulot, de flute, de galiote, se dit, des Officiers qui commandent ces sortes de navires. Ils sont tous du petit état.

Capitaine d'armes, se dit d'un Officier qui a soin des Soldats & de leurs armes. Il est immédiatement au-dessus des Sergens, c'est à lui à poser la sentinelle devant la chambre du Capitaine, & au haut de la tire vieille.

Capitaine de port, se dit d'un Officier de marine, établi dans quelque port considérable, où il y a Arsenal. Il a à ses ordres une garde pour la sûreté du port & des vaisseaux qui y abordent. Brest, Dunkerque, le Havre, Port-louis, Rochefort & Toulon, sont les six ports de France où il y a de ces officiers établis.

Capitaine de marine, se dit de celui qui commande les soldats gardiens d'un port.

Capitaine des matelots, se dit d'un Officier qui commande aux matelots sous le maître de l'équipage.

Capitaine garde côtes, se dit d'un Officier qui commande une compagnie de milice établie pour la garde des côtes, & pour empêcher les descentes de l'ennemi.

Capitaine, se dit de celui qui commande dans certaines maisons royales, comme à Fontainebleau, à Vincennes, *&c.*

Capitaine des chasses, se dit de celui qui est chargé de ce qui concerne la chasse dans une certaine étendue de pays, qu'on appelle *Capitainerie.*

Capitaine, se dit aussi d'un Général d'armée, relativement aux qualités nécessaires pour commander. *Les Condé, les Turenne étoient de grands Capitaines.*

Capitaine, est encore le nom qu'on a donné à un poisson de mer, qui a autour du cou cinq rangs d'écailles dorées, disposées à peu près comme un haussecol. Ce poisson est de la grandeur de la carpe à laquelle il ressemble d'ailleurs par la forme des écailles. Il se trouve aux Indes orientales, en Amérique, & sur la côte de Barbarie.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

CAPITAINERIE; substantif féminin. *Præfectura.* Il se dit de la charge de capitaine d'une maison royale, d'un château, *&c. Le Roi l'a nommé à la Capitainerie de Fontainebleau.*

Capitainerie, se dit aussi, en quelques maisons royales, du lieu affecté au logement du Capitaine. *Le feu prit à la Capitainerie.*

Capitainerie, se dit encore de la charge d'un Capitaine des chasses. *On vient de lui donner la Capitainerie qu'avoit son père.*

Capitainerie des chasses, se dit de l'étendue de Jurisdiction d'un Capitaine des chasses. *Il y a beaucoup de gibier dans cette Capitainerie.*

Capitainerie garde côte, se dit, en termes de Marine, d'une étendue de pays qui renferme, le long des côtes de la mer, un certain nombre de Paroisses sujettes à la garde des côtes.

Les côtes de France sont divisées, tant sur l'Océan, que sur la Méditerranée, en 112 Capitaineries garde-côtes, dans lesquelles on fait nombre d'environ deux cent mille hommes, à pied & à cheval, depuis l'âge de 18 ans jusqu'à 60. Chacune de ces Capitaineries a un Etat-major pour la commander, lequel est composé d'un Capitaine général, d'un Major général & d'un Lieutenant général. Ces officiers reçoivent leurs ordres du Ministre de la guerre, selon les dispositions de l'Ordonnance du 24 Février 1759, qui réunit au département de la guerre tous les détails concernant les milices garde-côtes, le service, l'établissement & l'entretien des batteries servant à la défense des côtes.

Capitainerie, se dit de chacune des quatorze Provinces maritimes du Brésil, qui sont sous la domination du roi de Portugal. Nous parlons de chacune sous le nom qui lui est propre.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, la quatrième très-brève, & la cinquième longue.

CAPITAINESSE; *Voyez* Capitane.

CAPITAL, ALE; adjectif. Principal. *C'étoit la pièce capitale du procès. Londres est la ville capitale d'Angleterre.*

Capital, se dit d'un crime digne de mort. *L'assassinat est un crime capital.*

On appelle aussi *peine capitale*, le dernier supplice.

Ennemi capital, se dit d'un ennemi mortel. *Il est l'ennemi capital de toute cette maison.*

On dit, *les sept péchés capitaux;* pour dire, les sept péchés mortels.

On appelle *médecines capitales*, certaines préparations essentielles, remarquables par leurs propriétés, comme le mithridate, la thériaque de Venise, *&c.*

Lie capitale, se dit, dans les manufactures de savon, d'une lie forte que laisse la potasse au fond des chaudières où l'on fait le savon.

On appelle, en termes de Peinture, *dessein capital*, le dessein d'un grand maître, recommandable par la richesse de l'ordonnance & de la composition.

On appelle aussi en peinture, *couleurs capitales*, les couleurs naturelles dont on forme les autres en les rompant ensemble.

Lettres capitales, se dit, en termes d'Imprimerie, des grandes lettres qu'on met ordinairement au commencement des livres, des chapitres, de certains mots, *&c.*

Capital, s'emploie aussi substantivement. *On dit faire son capital de quelque chose;* pour dire, en faire son principal objet. *Il fait son capital du jeu.*

On dit, *la capitale d'une Province, d'un Royaume*, &c. pour dire, la ville capitale. *Lyon est la capitale du Lyonnois.*

Capitale du bastion, se dit, en termes de Fortifications, d'une ligne tirée de l'angle flanqué, à l'angle du centre du bastion.

Les capitales des bastions ont depuis trente jusqu'à quarante toises de longueur. C'est sur leur prolongement que l'on se conduit dans

les tranchées pour approcher du bastion.

Capital, se dit du principal d'une dette, indépendamment des intérêts. *Cent écus de capital produisent actuellement douze livres d'intérêt annuellement. Il accumule les intérêts avec le capital.*

Capital, se dit, dans le commerce, de la somme d'argent que fournissent en commun ceux qui composent une compagnie de commerce. *Le capital de cette compagnie est d'un million.*

Capital, se dit, dans le sens figuré, de ce qu'il y a d'essentiel, de plus important. *Le capital est de se conduire par des principes d'honneur.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne au singulier masculin, mais longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Le *l* final du singulier masculin se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel du masculin se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un capital point*, mais *un point capital*.

CAPITAN; substantif masculin. Terme de mépris dont on qualifie un fanfaron qui se vante d'une bravoure qu'il n'a pas. *Avez-vous oui ce capitan?*

Les trois syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

CAPITANATE; nom propre d'une Province d'Italie, au royaume de Naples. Elle a le golfe de Venise au nord & à l'est; le comté de Molise à l'ouest, & au sud la Principauté ultérieure, la Basilicate, & la province de Barri. Les terres y sont arides, mais elle a d'excellens pâturages. Manfredonia en est la capitale.

CAPITAN-BACHA; substantif masculin. Amiral Turc ou Bacha de la mer. Cet officier possède la troisième charge de l'Empire, & il a sur mer, autant d'autorité que le Grand-Visir en a sur terre. Ses prérogatives & ses revenus sont très-considérables. A peine est-il sorti du détroit des Dardanelles, qu'il a droit de vie & de mort sur tous les officiers, soldats & matelots qui composent la flotte qu'il commande. Sa garde est composée de trois compagnies de Janissaires; & si sa maison n'est pas si nombreuse que celle du Grand Seigneur, elle est composée d'officiers qui ont les mêmes qualifications.

CAPITANE; substantif féminin, & terme de Marine. La principale galère d'une Puissance. Cette galère est appelée, en France, *la réale*, depuis la suppression de la charge de Capitaine général des galères.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

CAPITATION; substantif féminin. *Capitatio.* Taxe par tête, ou imposition qui se lève annuellement sur chaque personne, selon son rang, son travail & ses facultés. Tout le monde paye la capitation dans le Royaume; les Princes du Sang même, n'en sont pas exempts.

Charles II, roi d'Angleterre, fit un règlement par lequel un Duc devoit payer cent livres de capitation; un Marquis, quatre-vingt-livres;

un Baronet, trente livres; un Chevalier, vingt livres; un Ecuyer, dix liv. & tout roturier douze deniers.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

CAPITE; *Voyez* CAJUTE.

CAPITEL; substantif masculin. Extrait d'une lessive de cendre & de chaux vive, qui entre dans la composition du savon.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

CAPITELLO; nom propre d'une petite rivière de l'île de Corse, qui se jette dans le golfe d'Ajazzo.

CAPITEUX, EUSE; adjectif. Qui porte à la tête. Il n'a d'usage qu'en parlant du vin & de la bière. *Un vin capiteux. Une bière capiteuse.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième du féminin très-brève.

CAPITOLE; substantif masculin. *Capitolium.* Forteresse fameuse de l'ancienne Rome, bâtie sur le mont Tarpéïen, dans laquelle Jupiter avoit un Temple d'où il fut surnommé Capitolin.

C'est là où s'assembloit le Sénat, & où s'assemblent aujourd'hui les conservateurs du Peuple romain.

Le Capitole avoit deux aîles, dont une étoit dédiée à Junon, & l'autre à Minerve. On y montoit par cent degrés. Le frontispice & les côtés étoient entourés de galeries ou portiques, & tout l'édifice étoit rempli d'ornemens divers, particulièrement le Temple de Jupiter, où ce Dieu étoit représenté avec la foudre, le sceptre & la couronne d'or.

Les Guerriers, qui avoient obtenu les honneurs du triomphe, y donnoient un magnifique repas aux Sénateurs, après avoir offert des sacrifices à leurs Dieux.

Ce superbe bâtiment fut brûlé du temps de Sylla: il le fut aussi du temps de Vitellius, & Vespasien le répara: il le fut une troisième fois sous Titus, & Domitien le rétablit encore.

Il y avoit autrefois des Capitoles dans la plûpart des Colonies de l'Empire romain; c'est de celui qui étoit à Toulouse, que les Echevins ont tiré leur titre de Capitouls.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

CAPITOLIAS; nom propre. C'est selon Ptolémée une ancienne ville de la Céléfyrie.

CAPITOLIN; adjectif masculin, & surnom de Jupiter, ainsi appelé du capitole, où il avoit un Temple. *Voyez* CAPITOLE.

MONT CAPITOLIN, s'est aussi dit du mont Tarpéïen, à cause du Capitole qui y étoit bâti.

JEUX CAPITOLINS, se dit des combats annuels que Camille institua à l'honneur de Jupiter Capitolin, en actions de graces de ce que le Capitole ne fut pas la proie des Gaulois qui alloient le surprendre, quand les oies annoncèrent par leurs cris à ceux qui le gardoient, le projet des barbares.

L'Empereur Domitien institua aussi des Jeux Capitolins, qui se célébroient tous les cinq ans: dans ceux-ci s'exerçoient non-seulement les différens Athlétes, mais encore les Poëtes, les Orateurs, les Historiens, les Musiciens & les Acteurs de Théâtre, & c'étoit l'Empereur lui-même,

lui-même, qui diſtribuoit les prix aux Vainqueurs.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

CAPITON; ſubſtantif féminin. Soie groſſière dont on ſe ſert pour fabriquer des étoffes communes, & d'un prix médiocre.

Les Capitons payent pour droits, à l'entrée du Royaume, cinquante ſous par quintal, & cinq livres à la ſortie.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

CAPITOUL; ſubſtantif maſculin. Titre que portent à Toulouſe, certains Officiers municipaux qui exercent dans cette ville la même Juriſdiction que les Echevins à Paris, les Jurats à Bourdeaux, les Conſeillers des Hôtels de Ville en Lorraine, & les Conſuls en Provence & en Languedoc.

Cette charge eſt honorable, & acquiert la nobleſſe à ceux qui l'obtiennent.

Les appellations des Sentences des Capitouls, ſe portent directement au Parlement.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

CAPITOULAT; ſubſtantif maſculin. Charge ou dignité du Capitoul. *Il briguoit le Capitoulat.*

Capitoulat, ſe dit auſſi de chacun des huit quartiers de la ville de Toulouſe, que gouverne un Capitoul.

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

CAPITULAIRE; adjectif des deux genres; qui concerne un chapitre, une aſſemblée de Chanoines, de Religieux. *Il faut produire l'acte capitulaire.*

Capitulaires, ſe dit ſubſtantivement, & ordinairement au pluriel, des ordonnances ou règlemens donnés par nos Rois des deux premières races, ſur les matières Civiles & Eccléſiaſtiques, & rédigés par chapitres. Tels ſont les Capitulaires de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, de Charles le Chauve, *&c.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une capitulaire aſſemblée*, mais *une aſſemblée capitulaire.*

CAPITULAIREMENT; adverbe. En Chapitre. *Cela fut réſolu capitulairement.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième très-brève, & la ſixième moyenne.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la pronociation, *kapitulairemant.* Voyez Orthographe.

CAPITULANT; adjectif maſculin. Qui a voix dans un Chapitre. *Les Religieux capitulans s'y opposèrent.*

Capitulant, ſe dit auſſi ſubſtantivement. *Il eut les voix de la plûpart des capitulans.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s* qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

CAPITULATION; ſubſtantif fémi-

nin. Les conventions qui ont lieu dans la reddition d'une place assiégée. *Ils sortirent aussi-tôt que la capitulation fut signée.*

Capitulation impériale, se dit, en Allemagne, d'une loi fondamentale imposée à l'Empereur par le Corps germanique, & dont ce Prince jure l'observation lors de son couronnement. Les points principaux auxquels cette loi oblige l'Empereur, sont la défense de l'Eglise & de l'Empire, le maintien des loix fondamentales, & la conservation des droits, prérogatives & privilèges, des Electeurs, des Princes, des villes & des autres Etats, qui composent le Corps germanique.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquième brève, & la sixième encore au singulier ; mais celle-ci devient longue au pluriel.

CAPITULE; substantif masculin. Espèce de petite leçon qui se dit à la fin de certains Offices. Bede rapporte l'origine des capitules à l'usage dans lequel étoient les Israélites du temps d'Esdras, de lire quatre fois par jour quelque chose des livres de la Loi.

CAPITULÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* Capituler.

CAPITULER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Parlementer, arrêter les conditions relatives à la reddition d'une place assiégée. *La Citadelle capitula quinze jours après la Ville.*

Capituler, signifie aussi composer de quelque affaire, de quelque différend, entrer en accommodement. *Ce procès se terminera sans bruit; toutes les Parties demandent à capituler.*

On dit proverbialement, *Ville qui capitule est à demi rendue ;* pour dire, que quand on écoute des propositions, on est disposé à les accepter.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

CAPITURIA; nom propre d'une ancienne ville de Thrace, située dans le voisinage du Mont-Rhodope.

CAPITZIKIHEIA; substantif masculin. C'est le titre du Grand Chambellan de la Porte-Ottomane.

CAPIVARD; substantif masculin. Animal quadrupède & amphibie, fort connu au Brésil & au Cap de Bonne-Espérance. C'est le même que le cabiai. *Voyez* ce mot.

CAPIZZI; nom propre d'un Bourg & Château de Sicile, dans la Vallée de Demona, à trente milles, ouest, du Mont-Ethna.

CAPLOIER; vieux verbe qui signifioit autrefois combattre, frapper avec une épée.

CAPNOBATES; (les) on donna autrefois ce surnom aux Mysiens, anciens peuples d'Asie, qui s'occupoient uniquement du culte des Dieux, & qui ne mangeoient rien de ce qui avoit été animé.

CAPNOÏDE; substantif féminin. Plante à fleur polypétale, irrégulière, & qui ressemble à celle de la fumeterre. Le pistil de la fleur devient dans la suite une longue cosse remplie de graines luisantes & arrondies.

CAPNOMANCIE; substantif féminin. *Capnomantia.* Divination par la fumée. Les Anciens tiroient un augure favorable de la fumée qui s'élevoit des Autels où l'on immoloit des victimes, si elle étoit clai-

re, légère, & qu'elle montât en ligne droite sans se répandre de côté & d'autre.

Une autre espèce de *capnomancie* consistoit à observer la fumée qui s'élevoit des graines de jasmin & de pavot qu'on jettoit sur des charbons ardens.

Enfin, *la capnomancie* se pratiquoit encore en respirant la fumée des victimes que le feu consumoit.

CAPO-BLANCO; nom propre d'un Cap d'Amérique, dans la mer du sud, à la partie occidentale de l'Isthme de Panama. Dampier rapporte qu'il est couvert de bois & d'excellens pâturages.

CAPOC; *Voyez* CAPUK.

CAPO-DISTRIA; nom propre d'une ville d'Italie, dans l'Istrie, sur le golfe de Trieste : comme cette ville est située dans la mer au milieu d'un écueil qui a la forme d'un bouclier, les Poëtes ont feint que Neptune, irrité contre Pallas, parce qu'elle l'avoit privé de l'honneur de donner son nom à la ville d'Athènes, avoit poursuivi jusques-là cette Déesse, dont l'Egide qui y tomba dans la mer, fut changée en un écueil où l'on bâtit la ville dont nous parlons.

On recueil dans le voisinage de cette ville isolée, beaucoup d'olives & d'excellent vin.

CAPOLIN; substantif masculin. Arbre qui croît au Méxique. Ses feuilles ressemblent à celles de notre amandier : il a ses fleurs en bossettes, & il leur succède un fruit qui a la forme, la couleur, le noyau & l'amande de nos cérises. Il répand un parfum agréable quand il est mûr.

L'écorce infusée de l'arbre, guérit la dyssenterie, & la poudre prise à la dose d'une drachme, est salutaire contre les inflammations.

CAPON; substantif masculin, & terme populaire & d'écoliers, qui se dit d'un joueur fin, rusé, & habile à saisir toutes sortes d'avantages aux jeux d'adresse. *C'est un capon qui vous gagnera votre argent.*

CAPON, se dit aussi, en termes de Marine, d'une machine composée d'une corde, d'une poulie & d'un croc de fer, par le moyen de laquelle on lève l'ancre quand le cable est coupé.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

CAPONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* CAPONNER.

CAPONNER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Subripere.* Terme populaire & d'écoliers, qui signifie user de ruse, & être prompt à saisir toutes sortes d'avantages au jeu. *Il ne joue pas sans caponner.*

CAPONNER, s'emploie aussi activement, en termes de Marine, & l'on dit *caponner l'ancre*; pour dire, accrocher l'arganeau de l'ancre avec le capon, pour la retirer de la mer, & la mettre en place.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *kaponer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAPONNIÈRE; substantif féminin, & terme de Fortifications. Logement creusé en terre, que l'on fait ordinairement sur les glacis & dans

les fossés secs. On y place quinze ou vingt fusiliers, qui tirent à couvert, par des meurtrières ou petites embrasures qu'on y a pratiquées à cet effet. *Ils eurent à soutenir le feu des caponnières.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *kaponière*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAPORAL; substantif masculin. Bas Officiers d'Infanterie, immédiatement au-dessous du Sergent. Il pose & lève les sentinelles; maintenant le bon ordre dans le Corps-de-Garde, commande un Escouade, & reçoit le mot des rondes qui passent auprès de son poste.

Les deux premières syllabes sont brève, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

CAPOSER; verbe neutre, & terme de Marine peu usité, qui signifie mettre un navire à la cape. *Voyez* CAPE.

CAPOT; substantif masculin. Sorte de cape ou de grand manteau d'étoffe grossière, où est attaché un capuchon, & dont se servent les Soldats en faction pour se parer du froid. *On vient de mettre des capots neufs dans toutes les guérites.*

CAPOT, se dit aussi d'une espèce de petite cape qui fait partie de l'habit de cérémonie des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit. *A la Procession de la Pentecôte, le Roi & tous les Chevaliers du S. Esprit avoit leur capot.* On dit aussi capote, dans le même sens.

On dit, en termes de Marine, qu'*un navire a fait capot*, pour dire, qu'*il s'est renversé sens dessus dessous.*

CAPOT, se dit au jeu de piquet, du joueur qui ne fait aucune levée. *Vous êtes capot, ce qui me fait quarante points.* Et l'on dit qu'*on a fait capot;* pour dire, qu'on a fait toutes les levées.

CAPOT, se dit figurément & familièrement, de quelqu'un qui demeure confus & interdit. *Il fut bien capot quand il vit que le Prince ne lui faisoit aucun accueil.*

CAPOT, se dit aussi figurément & familièrement, d'une personne trompée dans son attente. *Quand cette Dame a vu que personne ne la faisoit danser, elle a été bien capot.*

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

CAPOTAGE; substantif masculin, & terme de Marine. C'est cette partie de la science du pilote, qui consiste à connoître le chemin qu'un navire parcourt sur la mer.

CAPOTE; substantif féminin. Sorte de mante dont les femmes se servent quelquefois par-dessus leurs habits, & qui les couvre depuis la tête jusqu'aux pieds. *Elle est sortie en capote.*

CAPOTE, se dit aussi de la petite cape qu'on appelle encore *capot*, & qui fait partie de l'habit de cérémonie des Chevaliers du S. Esprit.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

CAPOTS, ou CAGOTS; (les)

ſorte de gens que les Béarnois regardoient autrefois comme infectés de lèpre & de ladrerie. On les avoit tellement en horreur, que perſonne ne vouloit communiquer avec eux : la Loi autoriſoit en quelque manière ce fanatiſme, (qui ſubſiſte encore parmi le bas peuple) puiſqu'elle ne donnoit au témoignage de ſept capots ou cagots, que la valeur de celui d'un homme ordinaire.

CAPOUDAL, CAPTAUT; *Voyez* CAPTAL, c'eſt la même choſe.

CAPOUE; nom propre d'une ancienne & célèbre ville d'Italie, qui étoit ſituée dans la Campanie, entre le Vulturne & le Clanius, à deux milles de la ville moderne du même nom. Elle fut comptée entre les trois plus grandes villes : Rome & Carthage étoient les deux autres. On n'y reſpiroit que délices & voluptés; c'eſt là où s'énervèrent les troupes d'Annibal, après la bataille de Cannes; auſſi a-t-on toujours reproché à ce grand Capitaine, la faute irréparable de les y avoir conduites. Il ne reſte que des ruines de cette ſuperbe ville, qui fut détruite par Genſeric, Roi des Vandales; rétablie enſuite par Narſès, & détruite encore par les Lombards.

CAPOUE, eſt auſſi le nom d'une ville archiépiſcopale du Royaume de Naples, ſituée ſur le Vulturne, à deux milles des ruines de la précédente, & à ſeize milles de Naples : elle eſt peu conſidérable, mais les campagnes du voiſinage ſont fertiles & riantes.

CAPOULIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois chef, conducteur.

CAPPA; ſubſtantif maſculin. Nieremberg donne ce nom à un animal étranger plus grand qu'un âne, noir, velu, féroce, & qui, comme le loup, attaque les chiens & les troupeaux.

CAPPADOCE; nom propre d'une contrée conſidérable d'Aſie, qui comprenoit autrefois tout le pays ſitué entre le Mont-Taurus & le Pont-Euxin. Les Perſes originairement maîtres de la Cappadoce, l'avoient diviſée en deux Gouvernemens : les Macédoniens la diviſèrent depuis en deux Royaumes, dont un fut appelé *le Pont*, & l'autre *la grande Cappadoce*.

Le Royaume de la grande Cappadoce étoit ſitué entre le trente-huitième & le quarante-unième degré de latitude ſeptentrionale : il avoit le Royaume de Pont au nord, la Lycaonie & la petite Arménie au midi : la Galatie, à l'occident, & l'Euphrate à l'orient. La capitale étoit Mazaca, que Tibère fit dans la ſuite appeler *Céſarée*. On y voyoit un Temple, conſacré à Bellone, qui étoit deſſervi par plus de ſix mille perſonnes de l'un & de l'autre ſexe.

Le premier Roi de Cappadoce, dont parle l'Hiſtoire, s'appeloit *Pharnace*. Il fut placé ſur le Trône par Cyrus, à qui il avoit ſauvé la vie en tuant à la chaſſe un lion prêt à dévorer ce Prince.

Le dernier Roi de ce Pays fut Archélaüs, fils de la belle Glaphyre. Il dut la Couronne aux complaiſances qu'eut ſa mère pour le fameux Triumvir Marc-Antoine.

Après la mort d'Archélaüs, arrivée ſous Tibère, la Cappadoce fut réduite en Province Romaine, & gouvernée en cette qualité par les Chevaliers Romains.

Elle appartient aujourd'hui au Grand-Seigneur.

La *Cappadoce* produit d'excellens

vins & des fruits de toutes les espèces, On y avoit autrefois des mines d'argent, de cuivre, de fer & d'alun ; de l'albâtre, du cristal, du jaspe, *&c.* les chevaux en étoient singulièrement estimés, & le sont encore aujourd'hui.

CAPPADOCIENS ; (les) Habitans de la Cappadoce. *Voyez* Cappadoce.

CAPPERONNIER ; (Claude) nom propre d'un habile Littérateur, né à Montdidier en 1671. Il fut le savant de ces derniers temps, qui passa pour connoître le mieux la langue Grèque : aussi l'Université de Bâle lui offrit-elle une chaire de Professeur extraordinaire en cette langue, avec des honoraires considérables & une entière liberté de conscience : mais quelque médiocre que fût sa fortune, il ne jugea pas à propos d'accepter ces offres obligeantes. En 1722, il fut nommé à une même chaire au Collège Royale à Paris, de laquelle il remplit les fonctions jusqu'à sa mort arrivée en 1744. Nous avons de lui une excellente édition de Quintilien, dont le texte est éclairci par des notes. Le Roi, à qui il la dédia, lui fit à ce sujet une pension de 800 liv. Il a aussi laissé plusieurs autres Ouvrages utiles, mais qui sont encore manuscrits pour la plûpart.

CAPRAIA, ou la Caprée ; nom propre d'une île d'Italie, dans la mer de Toscane, au nord-est de celle de Corse, dont elle dépend. Elle a environ six lieues de circuit.

CAPRANICA ; nom propre d'une petite ville d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, à deux milles de Sutri.

CAPRARA ; nom propre d'une petite île du golfe de Venise, l'une de celles de Tremiti. Elle dépend de la Capitanate, Province du Royaume de Naples.

CÂPRE ; substantif féminin. *Capparis.* C'est cette baie du caprier que l'on confit ordinairement dans du vinaigre, qu'on mange en salade, & qui sert à assaisonner les sauces & les ragoûts. Ce mot a plus d'usage au pluriel qu'au singulier. *Les câpres viennent de Provence.*

Câpres capucines, se dit de celles qui sont plus petites que les autres. *Voyez* Caprier.

Les *Câpres* payent pour droits à l'entrée du Royaume, trente-six sous par quintal, & douze sous à la sortie, selon le tarif de 1664.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

CAPRE ; substantif masculin, & terme de Marine, qui se dit des Armateurs & des Vaisseaux armés en guerre pour faire la course. *Nous fûmes attaqués par un capre Hollandois.*

CAPRÉES ; nom propre d'une île de la Méditerranée, au Royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, près de Campanella, d'où elle n'est séparée que par un détroit de trois mille pas. Elle est fameuse par le séjour de Tibère, & les débauches au milieu desquelles y vécut cet Empereur pendant les sept dernières années de sa vie. Il y passe, & l'on y prend annuellement une quantité prodigieuse de cailles, dont on tire un revenu considérable, par les ventes qui s'en font dans le voisinage, & sur-tout à Naples.

CAPRI ; nom propre d'une ville épiscopale d'Italie, dans l'île de Caprées.

CAPRICE ; substantif masculin. *Morositas.* Boutade, bizarrerie, légèreté, fantaisie. *On ne peut pas s'ac-*

coutumer à ses caprices. Elle n'agit que par caprice.

CAPRICE, se dit quelquefois pour saillie d'esprit & d'imagination : il peut alors être pris en bonne part. *Cette jeune Dame a des caprices charmans.*

CAPRICE, se dit, en termes de Musique, de certaines pièces, où le Musicien, sans suivre aucun dessein prémédité, & sans s'asservir à un certain nombre, ou à une certaine mesure, s'abandonne à son génie.

Les autres Artistes se permettent aussi des caprices, c'est-à-dire, de ces compositions ingénieuses & bizarres, contraires aux règles de l'art, mais agréables, par une singularité piquante, & par une exécution libre & hardie. Tels sont les ouvrages du Cavalier-Boromini, Architecte d'Italie; de Berin & de la Joue, Peintres & Dessinateurs François, *&c.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

CAPRICIEUSEMENT; adverbe. *Morosè*. Par caprice. *Elle se comporte bien capricieusement.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquième très-brève, & la sixième moyenne.

Il faudroit changer le premier *c* en *k*, le second en *s*, le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *kaprisieuzemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAPRICIEUX, EUSE; adjectif. *Morosus, a, um*. Fantasque, inégal. *C'est la femme de la Cour la plus capricieuse.*

Voyez QUINTEUX, pour les différences relatives qui en distinguent CAPRICIEUX, &c.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une capricieuse Dame*, mais *une Dame capricieuse.*

CAPRICORNE; substantif masculin, & terme d'Astronomie, qui se dit du signe du Zodiaque, placé entre le Sagittaire & le Verseau, & qu'on voit représenté dans les anciens monumens, avec la tête d'un bouc, & la queue d'un poisson.

Des Poëtes prétendent que cette constellation est la chèvre Amalthée, dont le lait servit aux Nymphes qui prirent soin de Jupiter sur le Mont-Ida, & que ce Dieu par reconnoissance, plaça parmi les Astres.

D'autres expliquent la forme bizarre du Capricorne, qui est moitié chèvre & moitié poisson, par le moyen d'une autre fable. Les Dieux, disent-ils, étant à table dans un endroit de l'Egypte, Thyphon, le plus terrible des Géans, parut & causa une si grande frayeur, que tous les Dieux cherchèrent leur sûreté dans la fuite, & se métamorphosèrent en différentes formes. Pan, le Dieu des Chasseurs, se jetta à moitié dans le Nil, prit la figure d'un poisson par derrière, & celle d'une chèvre par sa partie antérieure, & Jupiter voulut conserver la mémoire de cet évènement, en plaçant dans le Ciel cet étrange animal.

Le *Capricorne* étoit consacré à Pan ou à Mendès, Divinité Egyptienne, dont le Symbole étoit un bouc respecté, auquel on n'osoit toucher; on nourrissoit ce bouc

dans un Temple, & on lui rendoit un culte religieux.

Flamsteed compose la constellation du Capricorne de cinquante-une étoiles.

Capricorne, est aussi le nom d'un insecte, de la classe de ceux qui ont des fausses aîles, & dont la bouche a des mâchoires. Selon M. Linnæus, ce Capricorne ressemble au cerf-volant pour la grandeur & pour la couleur : sa tête est large, ses yeux sont grands : sa bouche est ouverte & garnie de deux dents crochues & dures. La partie de son corps qui correspond aux épaules des quadrupèdes, semble être sculptée comme un ouvrage d'ébène polie. Il a trois pattes qui ont chacune trois articulations, & qui paroissent fort foibles. Il a deux antennes placées au-dessus des yeux, plus longues que le corps, & flexibles par le moyen de neuf ou dix articulations : ces antennes ne sont pas d'égale grosseur dans toute leur étendue ; elles ont au contraire des inégalités, ou des nœuds, à peu près comme ceux des cornes du bouc. C'est d'où vient à cette insecte le nom de *Capricorne*.

Capricorne, se dit encore d'un animal qui ressemble parfaitement au bouc domestique par la charpente du corps & la proportion des os, & particulièrement au bouquetin par la forme de la mâchoire inférieure ; mais il diffère de l'un & de l'autre par les cornes : celles du bouquetin ont des tubercules proéminens, & deux arêtes longitudinales, entre lesquelles est une face antérieure bien marquée ; celles du bouc n'ont qu'une arête & point de tubercules : les cornes du capricorne n'ont qu'une arête, point de face antérieure, & ont en même temps des rugosités sans tubercules, mais plus fortes que *celles du* bouc ; elles indiquent donc une race intermédiaire entre le bouquetin & le bouc domestique ; de plus, les cornes du capricorne sont courtes & recourbées à la pointe comme celles du chamois, & en même temps elles sont comprimées & annelées : ainsi elles tiennent à la fois du bouc, du bouquetin & du chamois.

Fin du quatrième Volume.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le quatrième Volume du *GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS*. A mesure que les Auteurs avancent dans cette pénible carrière, on voit avec plaisir que leurs efforts sont appréciés & couronnés par les suffrages du Public. Fait à Paris, ce 2 Mars 1768.

CAPPERONNIER.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Tome premier.

PAGE 68, *col.* 1, après la trente-cinquième ligne, qui finit par les mots, plusieurs autres. Ajoutez,

ABEILLE, se dit aussi d'une constellation méridionale, composée de quatre étoiles, & située dans la voie lactée, entre le triangle austral & le chêne royal.

Page 298, *col.* 1, après la quarantième ligne qui finit par le mot, Grec. Ajoutez,

ACHROMATIQUE; adjectif des deux genres, & terme d'Optique dérivé d'un mot grec qui signifie sans couleur. Il se dit particulièrement de ces lunettes si utiles aux progrès de l'Astronomie, & que M. Dollond, célèbre Opticien de Londres, exécuta le premier en 1759.

Un des plus grands obstacles qu'on ait trouvés à la perfection des lunettes, dit un savant Académicien, est l'inégale réfrangibilité des rayons de différentes couleurs; il n'y a presque pas de lunette ordinaire dans laquelle on ne voie sur les bords plusieurs cercles colorés; & les astres, lorsqu'ils sont fort lumineux, y paroissent également bordés des mêmes couleurs; cela fait que le foyer des lunettes est incertain & variable; que la parallaxe des fils est sujette à changer; que les objets sont mal terminés, & qu'on ne peut donner aux objectifs qu'une très-petite ouverture.

Hévélius avoit observé depuis long-temps que le crystal de roche avoit une réfraction beaucoup plus

grande que le verre de Venise; d'où il concluoit que ce cryſtal étoit moins bon pour faire des verres de lunettes; mais on n'avoit pas obſervé que la diſperſion des couleurs priſmatiques étoit encore plus différente que la refraction moyenne. En effet, il y a des matières qui diſperſent deux fois plus que d'autres, les rayons colorés qui doublent la longueur du ſpectre coloré ſous un même dégré de refraction moyenne, enſorte qu'elles peuvent donner un ſpectre coloré de même grandeur, ſans que la refraction moyenne ſoit égale.

M. Dollond forma des priſmes ou de petits angles refringens, 1°. avec un verre jaunâtre ou couleur de paille, appelé communément à Londres, *verre de Veniſe*. 2°. Avec le verre d'Angleterre, connu ſous le nom de *verre en couronne*, dont on fait les vîtres à Londres. 3°. Avec le cryſtal blanc, dont on fait à Londres les verres & les carafes; il trouva des priſmes de verre en couronne & de cryſtal, qui produiſoient dans les couleurs une égale divergence de rayons, ou une égale étendue dans le ſpectre coloré, quoique la refraction moyenne fût inégale; d'où il étoit aiſé de conclure qu'un objectif compoſé de ces deux matières réunies d'une manière convenable, ne donneroit aucune couleur priſmatique.

M. Antheaulme, non moins habile dans la phyſique que dans les arts, a depuis exécuté, en 1763, un excellent objectif achromatique de ſept pieds, lequel équivaut à une lunette ordinaire de trente-cinq pieds. Il a trente-quatre lignes d'ouverture, & peut porter un oculaire de trois lignes.

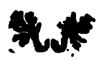
On trouvera les dimenſions de cet objectif dans l'hiſtoire de l'Aſtronomie de M. de la Lande, livre XIII, pag. 840.

Page 454, *col.* 1, *lig.* 28, 567, *liſ.* 367, & ajoutez à la ligne,

Il ne faut pas confondre cet Héréſiarque avec Aëtius, Médecin d'Amide, ville de Méſopotamie, qui vivoit ſur la fin du quatrième ſiècle, ou au commencement du cinquième. Il paroît que celui-ci avoit étudié ſon art en Egypte. Il excelloit, dit-on, dans la pratique de la Chirurgie & des maladies des yeux: il a laiſſé un ouvrage en 16 livres, intitulé *Tetrabibles*. C'eſt un recueil des écrits des Médecins qui l'avoient précédé, & particulièrement de Gallien. Il n'y a que les huit premiers livres qui ayent été imprimés; les autres ſe trouvent manuſcrits dans pluſieurs bibliothèques.

Pag. 470, *col.* 1, après la vingt-quatrième ligne, avant le verbe AFFILER, ajoutez:

On dit proverbialement, figurément & familièrement, qu'*une perſonne a la langue bien affilée;* pour dire, qu'elle parle beaucoup & avec facilité; qu'elle a beaucoup de caquet.



Tome second.

Page 40, *col.* 1, *lig.* 39, du vin; ajoutez, cette fête paroît être la même que les Aloennes. *Voy.* ce mot.

Pag. 46, *col.* 2, supprimez l'article AITRE qui commence à la 26ᵉ ligne, & *lisez* AITRES; *Voyez* ÊTRES.

Pag. 81, *col.* 1, l'article ALBEJED, qui se trouve entre les articles ALBUSAO & ALCA, n'est pas en son ordre, il faut le placer à la 70ᵉ page, entre les articles ALBEGNA & ALBEJOTS.

Pag. 111, *col.* 1, *lig.* 34, dix mille, *lis.* dix-huit mille; & *col.* 2, *lig.* 9, trente lieues, *lis.* trente-cinq lieues, ouest-sud-ouest, de Paris, sous le 17ᵉ degré 43 minutes 36 secondes de longitude, & le 48ᵉ 25 minutes 42 secondes de latitude.

Pag. 385, *col.* 1, *ligne* 21, onze, *lis.* quinze.

Pag. 394, *col.* 1, *lig.* 41, soixante lieues, *lis.* à soixante-quatre lieues, sud-ouest, de Paris, sous le 17ᵉ degré 6 minutes 8 secondes de longitude, & le 47ᵉ 28 minutes 8 secondes de latitude.

Pag. 404, *col.* 1, *lig.* 4, vingt, *lis.* trente; & *lig.* 5, 90 lieues, *lis.* 100 lieues, sud-sud-ouest, de Paris, sous le 17ᵉ degré 48 minutes 47 secondes de longitude, & le 45ᵉ 39 minutes 3 secondes de latitude.

Pag. 493, *col.* 2, placez entre les articles APOCROUSTIQUE & APOCYN, l'article suivant:

APOCRYPHE; adjectif des deux genres, emprunté de la langue Grèque, dans laquelle il signifie inconnu, caché.

Les Anciens appeloient *apocryphe*, dans cette acception, tout écrit gardé secrettement: ainsi les livres des Sibylles, que gardoient à Rome les Décemvirs, les annales d'Egypte & de Tyr, que les Prêtres seuls avoient entre les mains, & dont la lecture ne se permettoit qu'à certaines personnes, étoient des livres apocryphes.

Cet adjectif a parmi nous une signification différente; il ne se dit que des écrivains & des livres dont l'autorité est douteuse, & proprement des livres que l'Eglise n'a point admis pour canoniques: tels sont, par rapport à l'Ancien Testament, le 3ᵉ & le 4ᵉ livre d'Esdras, & l'Oraison de Manassès; & par rapport au Nouveau Testament, l'Épître de S. Paul aux Laodiciens, celle de S. Barnabé, les Visions du Pasteur de S. Hermas, les deux Epîtres de S. Clément aux Corinthiens, & les sept Epîtres de S. Ignace, Evêque d'Antioche.

APOCRYPHE, se dit, par extension, des historiens & des histoires dont l'autorité est suspecte. *Cette histoire passe pour apocryphe.*

On dit d'une nouvelle de la vérité de laquelle on doute, que *c'est une nouvelle apocryphe.*

On dit aussi de quelqu'un dans les récits duquel on n'a pas grande confiance, que *c'est un auteur apocryphe. Celui qui nous a raconté cette aventure, est un auteur fort apocryphe.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

Cet adjectif doit régulièrement suivre le substantif auquel il se rapporte: On ne dira pas un *apocryphe livre*, mais un *livre apocryphe.*

Pag. 604, *col.* 1, *ligne* 13 & *lig.* 25, $a^2 b^4$ & *lig.* 26, $a^6 b^7$; *lis.* partout $a^4 b^3$.

Tome troisième.

Page 551, *col.* 2, *lig.* 10, de Pau, ajoutez, & à cent quatre-vingt lieues, sud-sud-ouest, de Paris, sous le 16e degré 9 minutes 54 secondes de longitude, & le 43e 29 minutes 21 secondes de latitude.

Pag. 563, *col.* 1, après la quatorzième ligne, avant l'article BECABUNGA, ajoutez,

BEC; (le) ou BECHELLOUIN; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à sept lieues, sud-ouest, de Rouen. Il est remarquable par une riche & célèbre Abbaye d'hommes, de l'ordre de S. Benoît, laquelle est en commende, & vaut au titulaire plus de soixante mille livres de rentes. La bibliothèque de cette Abbaye mérite d'être vue.

Pag. 566, *col.* 2, *lig.* 10, environ, &c. supprimez cette ligne & les quatre suivantes, & *lis.* le même que le bec. *Voyez* BEC; (le).

Tome quatrième.

Page 16, *col.* 1, *lig.* 24, à quinze, *lis.* dix-huit; & *lig.* 25, de Dijon, ajoutez, & à 80 lieues, sud-est, de Paris, sous le 23e degré 42 minutes 40 secondes de longitude, & le 47e 13 minutes 45 secondes de latitude.

Pag. 107, *col.* 2, *lig.* 27, à dix lieues, *lis.* à douze lieues, & *lig.* 28, d'Orléans, ajoutez, & à 38 lieues, sud-sud-ouest, de Paris, sous le 18e degré 59 minutes 50 secondes de longitude, & le 47e 35 minutes 10 secondes de latitude.

Pag. 113, *col.* 1, *lig.* 24, syllocisme, *lis.* syllogisme.

Pag. 156, *col.* 2, *lig.* 28, félicilé, *lis.* félicité.

Pag. 220, *col.* 1, *lig.* 21, Rochefort, ajoutez, & à 130 lieues, sud-sud-ouest, de Paris, sous le 17e degré 5 minutes 11 secondes de longitude, & le 44e 50 minutes 18 secondes de latitude.

Pag. 223, *col.* 2, *lig.* 3, Mâcon, ajoutez, & à quatre-vingt-dix lieues, sud-est, de Paris, sous le 22e degré 53 minutes 55 secondes de longitude, & le 46e 12 minutes 31 secondes de latitude.

Pag. 226, *col.* 2, *lig.* 14, d'Orléans, ajoutez, sous le 20e degré 3 minutes 26 secondes de longitude, & le 47e 4 minutes 58 secondes de latitude.

Pag. 259, *col.* 1, *lig.* 12, Mabillon, *lis.* Massillon.

Pag. 260, *col.* 2, *lig.* 24, stérile, ajoutez, on dit encore Brehaigne. *Voyez* ce mot.

Pag. 264, *col.* 2, *lig.* 39, croisent, *lis.* croissent.

Pag. 281, *col.* 2, *lig.* 19, héritiers, *lis.* hernies.

Pag. 286, *col.* 1, *lig.* 35, qui ont, *lis.* qui font.

Pag. 334, *col.* 1, *lig.* 41, le second précède, *lis.* le second *l* précède.

Pag. 388, *col.* 1, *lig.* 16, faite, *lis.* faire.

Pag. 424, *col.* 2, *lig.* 35, on, *lis.* ou.

Pag. 430, *col.* 2, *lig.* 29, coignée, *lis.* cognée.

Pag. 435, *col.* 2, *lig.* 41, de Paris, ajoutez, sous le 17e degré 18 minutes 13 secondes de longitude, & le 49e 11 minutes 10 secondes de latitude.

Pag. 540, *col.* 1, *lig.* 19, camard, *lis.* canard.

De l'Imprimerie de L. CH. D'HOURY.

